



Margaret Carnegie
Library



30918

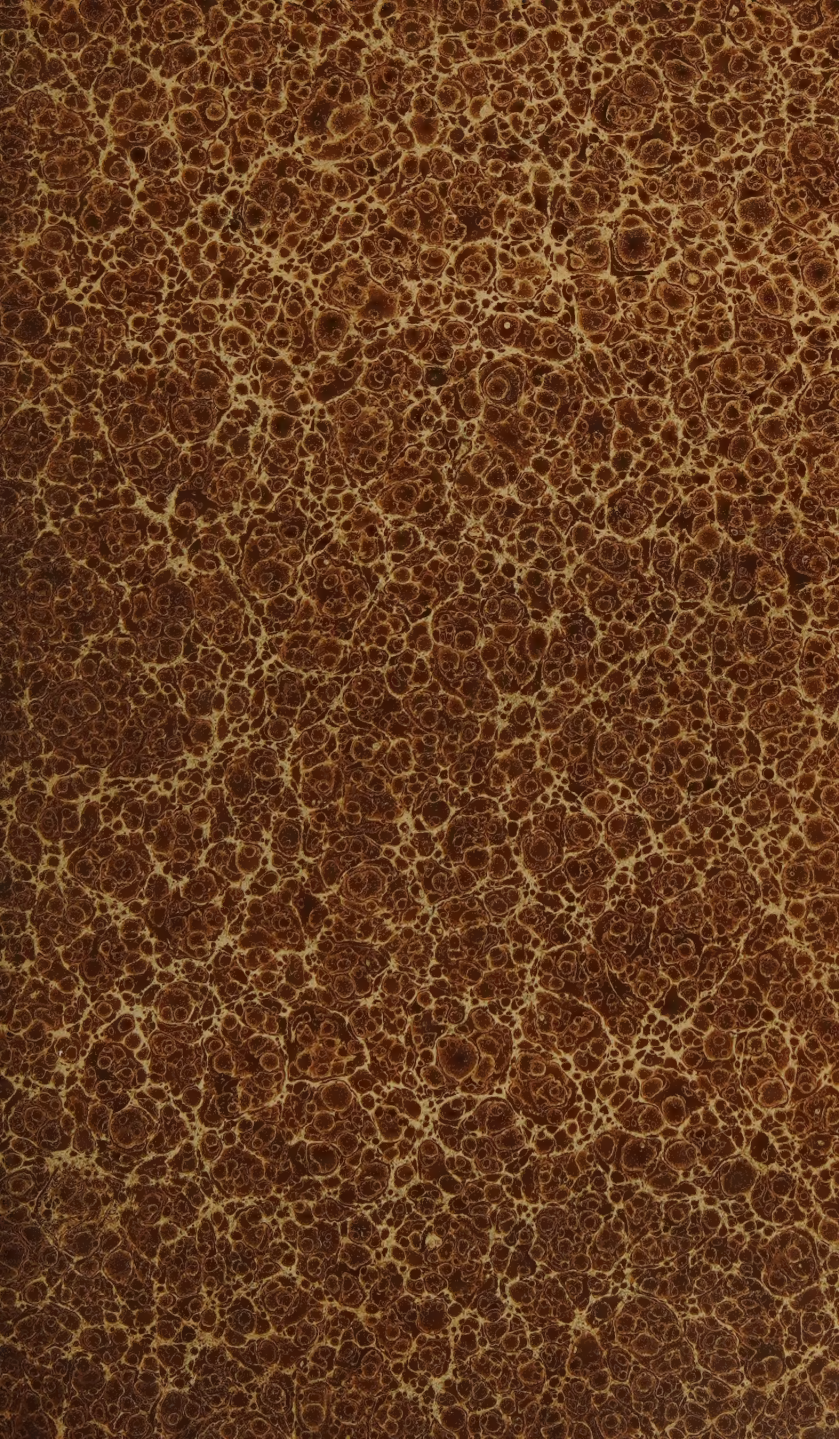
Accession No.

R

Class F Book B615

920.01

v.76



BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.
SUPPLÉMENT.

OB — PES.

Mills College Library
WITHDRAWN

BIOGRAPHIE

UNIVERSITÉ

ANCIENNE ET MODERNE

SUPPLÉMENT

1852



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE. SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur OEdipe.*)

TOME SOIXANTE-SEIZIÈME.



A PARIS,
CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,
RUE DE LA JUSSIENNE, 8.

1844.

BLOCH & PIERRE

UNIVERSAL

ASSOCIATION ET MOULIN

SEPTIEME

THESE DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS
PRESENTEE ET DEFENDUE PAR
M. J. BLOCH & PIERRE
LE 15 SEPTEMBRE 1877

PARIS

DEPOT DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

Imprimerie de la Faculté de Médecine de Paris
1877

THESE DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS



THESE DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS
LE 15 SEPTEMBRE 1877

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-SEIZIÈME VOLUME.

MM.

A—D. ARTAUD.
 A—T. H. AUDIFFRET.
 A—Y. ALBY (René).
 AZ—O. AZARIO.
 B—D—E. BADICHE.
 B—ÉE. BOULLÉE.
 B—G. BOURGOING.
 B—H—D. BERNHARD.
 B—L—M. BLUMM.
 B—P. DE BEAUCHAMP.
 B—RS. BOINVILLIERS.
 B—U. BEAULIEU.
 B—V—E. DE BLOSSEVILLE (Ernest).
 C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.
 C—L—B. DE COMBETTE - LABOU-
 RELIE.
 C—L—T. COLLOMBET.
 C. M. P. PILLET.
 D—ÉS. DESPRÉS.
 D—G. DEPPING.
 D—H—F. DEHÈQUE.
 D—X. DECROIX.
 D—Z. DESPREZ (Hippolyte).
 D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
 E—S. EYRIÈS.
 F. Anonyme.
 F—LE. FAYOLLE.
 F. P—T. Fabien PILLET.
 F—T—E. DE LA FONTENELLE.
 G—B—T. GUILLEBERT.
 G—G—Y. DE GRÉGORY.

MM.

G—N. GUILLON (Aimé).
 G—R—D. GUÉRARD.
 G—RY. GRÉGORY (J.-C.).
 G—T—R. GAUTHIER.
 G—Y. GLEY.
 H. F—E. Henri FAYE.
 J—N. JOURDAIN.
 L. LEFEBVRE-CAUCHY.
 L—C—J. LACATTE-JOLTROIS.
 L—M—X. J. LAMOUREUX.
 L—P—E. Hippolyte DE LA PORTE.
 L. R—E. LA RENAUDIÈRE.
 L—S—D. LESOURD (Louis).
 L—Y. LÉCUY.
 M—D—E. MADROLLE.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M—ON. MARRON.
 N—F—E. DE NEUFFORGE (Pierre).
 Oz—M. OZANAM.
 P—L. PREVOST-LUTKENS.
 P. L—T. Prosper LEVOT.
 P—OT. PARISOT.
 P—RT. PHILBERT.
 P—S. PÉRIÈS.
 R—D—N. RENAULDIN.
 R—F—G. DE REIFFENBERG.
 Si—D. SICARD.
 St—T. DE STASSART.
 V—Y. VALERY.
 W—S. WEISS.
 Z. Anonyme.



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

O

O BENHEIM (CHRISTOPHE), théologien calviniste du XVI^e siècle, naquit à Oettingen, dans la Haute-Bavière, et, selon d'autres, en Souabe. Le second apôtre de la réforme, Calvin, né en France, avait publié à Bâle, en 1535, son fameux ouvrage, intitulé : *l'Institution chrétienne*, dédié à François I^{er}, persécuteur des hérétiques dans ses États, mais leur soutien en Allemagne (voy. CALVIN, VI, 576). Ce fut onze ans après la mort de Luther que surgit la doctrine de Calvin, plus hardie dans le culte extérieur, plus complète, plus spécieuse dans ses formes, et plus appropriée, selon Bossuet, à l'intelligence des hommes instruits. Christophe Obenheim, comme un grand nombre des esprits cultivés de l'Allemagne, céda donc à cette nouvelle séduction. D'ailleurs, Calvin, retiré d'abord à Nérac, auprès de Marguerite, reine de Navarre et sœur de François I^{er}, puis à Bâle, à Ferrare, auprès de Renée de France, fille de Louis XII, et épouse d'Hercule d'Este, enfin à Berne, à Strasbourg et à Genève, où il établit sa domination d'une manière si despotique, si cruelle, Calvin ne semblait-il pas, en ne perdant pas de vue la France, rayonner

autour de l'Allemagne méridionale, pour y répandre son hérésie, abandonnant l'Allemagne du centre et du nord à la doctrine de Luther, qui y avait précédé la sienne? C'est ce qui explique comment le Palatinat, si récemment converti au luthéranisme en 1554, se prononça trois ans après pour le calvinisme, et comment Christophe Obenheim s'attacha plutôt à Calvin qu'à Luther. En Bavière et en Souabe, où dominait le catholicisme, tout ce qui n'était point resté fidèle à l'Église romaine avait sacrifié l'hérésie de Luther à celle de Calvin. On peut même avancer que de nos jours, l'Allemagne méridionale conserve encore cet aspect. Le Moréri de 1759 désigne trois ouvrages d'Obenheim, d'après le biographe allemand George-Mathias Kœnig (voy. ce nom, XXII, 522) dans son recueil intitulé : *Bibliotheca vetus et nova a prima mundi origine*, Altdorf, 1678, in-fol., recueil qui laisse beaucoup à désirer, mais dont Bayle a dit : *Je serais un ingrat, si je ne reconnaissais que le livre qu'il publia l'an 1678, me rend des services considérables. Je ne doute pas qu'il ne soit utile à un très-grand nombre de gens de lettres, nonobstant la censure qui lui est tom-*

bée sur le dos. Dict., III, 556, 557. Voici les titres des ouvrages de Christophe Obenheim : I. *Exposition des passages du Nouveau-Testament qui semblent se contredire.* II. *Explication des Actes des apôtres.* III. *Exemples des vertus et des vices.* N—F—E.

OBENTRAUT (JEAN-MICHEL D'), général danois, fut un des guerriers qui prirent les armes pour la défense du protestantisme allemand contre l'empire catholique d'Autriche. Il naquit en 1574, d'une famille noble du Palatinat du Rhin, dans l'année même où mourut Charles IX, et où Henri III, quittant furtivement le trône de Pologne, traversa l'Allemagne, pour venir prendre possession de la couronne de France. Dans cette immense agitation politique et religieuse qui caractérise le seizième siècle tout entier, et le commencement du dix-septième, les premiers faits d'armes d'Obentraut sont restés peu connus. En 1610, mécontents de l'appui que les confédérés hollandais trouvaient dans les États protestants de l'Allemagne, les Espagnols avaient fait une irruption dans le Palatinat, tandis que Philippe III, fils et successeur de Philippe II, roi d'Espagne, mettait à profit la trêve de douze ans conclue l'année précédente à Anvers, avec les Provinces-Unies. Enfin, de cette manière, il manifestait hautement son adhésion à la *Ligue catholique de Wurtzbourg*, qui venait de s'organiser sous les auspices du pape Paul V et de l'empereur Rodolphe II, pour lutter contre l'*Union évangélique de Halle*, dirigée par l'électeur palatin lui-même, Frédéric IV, auquel son fils, Frédéric V, venait de succéder (*voy. FRÉDÉRIC IV et V*, t. XV, 592, 593). On sait, au reste, que Henri IV, roi de France, qui avait signé avec l'Espagne, en 1598, le traité de Vervins, mais qui

voulait suivre, à l'égard de la maison d'Autriche, la politique de François I^{er}, politique à laquelle s'attacha si fortement le cardinal de Richelieu, se disposait de son côté à soutenir l'*Union évangélique*, quand il périt assassiné, cette même année 1610. A cette époque, et au moment de l'apparition des Espagnols dans le Palatinat, son pays natal, Obentraut avait 36 ans, et il était simple capitaine de cavalerie. Mais il s'était acquis une si haute réputation, que l'on n'hésita pas à lui confier le commandement de 500 hommes, avec lesquels il fit beaucoup de mal aux Espagnols, qui ne tardèrent pas à renoncer à leur entreprise sur le Palatinat. L'archiduc Albert, époux d'Isabelle, sœur de Philippe III, gouvernait alors les Pays-Bas espagnols; et ce prince d'un caractère pacifique et modéré (*voy. ALBERT*, I, 414), ne se serait probablement point engagé dans une expédition sérieuse, en l'absence du fameux Spinola, qui passa les douze années de la trêve à voyager en Europe, pour étudier le génie militaire de chaque peuple (*voy. SPINOLA*, XLIII, 317). Mais Obentraut était appelé à figurer dans des événements beaucoup plus funestes à sa patrie, et surtout à son nouveau maître, l'électeur palatin Frédéric V. En 1612, Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, s'était fait nommer son successeur au trône impérial, et en 1617, accédant au pacte de famille de la maison d'Autriche, il avait nommé roi de Bohême et de Hongrie, Ferdinand de Gratz, son neveu, selon Schiller, et son cousin germain, selon la plupart des auteurs. Les mesures violentes que celui-ci voulut opposer au développement du protestantisme, amenèrent d'abord à Prague, à l'instigation du célèbre comte de Thurn, et puis dans toute la Bohême, en

Moravie , en Silésie, dans la Lusace , en Autriche même, un orage qui produisit la guerre dite de *Trente Ans*. Après la mort de Mathias , en 1619, l'élection de Ferdinand , sous le nom de Ferdinand II , ne fit qu'ajouter à l'incendie. Les États de Bohême et de Hongrie déposèrent le nouvel empereur , et donnèrent la couronne de Hongrie à Bethlen-Gabor , prince de Transylvanie, appuyé par les Turcs, celle de Bohême à l'électeur palatin Frédéric V, déjà chef de l'*Union évangélique*, proche parent du prince Maurice d'Orange, et mari d'Élisabeth Stuart, fille de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre. Cédant à l'ambition de sa femme , et résistant à la prudence de son beau-père, Frédéric accepte à regret un fardeau sous lequel il doit succomber. Cependant la fortune, en lui donnant une couronne, lui avait donné, pour la défendre, un homme de guerre vaillant et habile, Ernest de Mansfeld , fils naturel du comte de Mansfeld, qui avait succédé au duc de Parme dans le gouvernement des Pays-Bas espagnols. Infidèle à l'Espagne, dont il croyait avoir à se plaindre, infidèle même à la religion catholique qu'il abjura en Bohême, Ernest de Mansfeld s'était voué désormais à la cause de l'Allemagne protestante, pour l'aider à secouer le joug de l'empereur Ferdinand II (voy. MANSFELD (Ernest), XXVI, 507). Il avait conduit deux mille hommes aux rebelles ; et, nommé par eux général en chef, il avait lutté avantageusement contre le comte de Bucquoi, qui, lui-même, avait passé du service d'Espagne, dans les Pays-Bas, à celui de l'empereur (voy. BUCQUOI, VI, 220). Partisan inséparable du nouveau roi de Bohême, Obentraut se mit dès-lors sous les ordres de Mansfeld, avec une partie des troupes, trop peu nombreuses, que

Frédéric amenait du Palatinat. L'officier palatin seconda le général de toute son ardeur militaire ; mais le chef de la *Ligue catholique*, Maximilien, duc de Bavière, avait réuni ses forces à celles du comte de Bucquoi ; l'imprévoyance des bourgeois de Prague et l'incapacité de Frédéric firent le reste ; il avait même aigri ses nouveaux contre ses anciens serviteurs , et les luthériens contre les calvinistes. Aussi le dévouement d'Obentraut et de ses autres officiers palatins lui devint inutile. L'imprudent et malheureux prince était à table dans son palais, où il donnait un repas splendide, quand son armée fut défaite, le 8 novembre 1620, sur la *Montagne-Blanche*, presque sous les murs de sa nouvelle capitale. Mis bientôt au ban de l'empire, il vit plus tard l'empereur victorieux disposer de ses États héréditaires et de la dignité électorale en faveur de son rival, le duc de Bavière. Telle est la première période de la guerre de Trente Ans, que Koch, dans son *Tableau des révolutions de l'Europe*, t. II, p. 125, appelle la *période palatine*. Pour Obentraut, ce fut la seconde période de sa carrière militaire ; et il eut beaucoup de part aux hardies tentatives de Mansfeld. La mort du comte de Bucquoi en Hongrie, le 10 juillet 1621, n'avait point ralenti la guerre ; s'inquiétant peu du traité de Mayence, récemment conclu entre l'*Union évangélique* et l'Espagne, Mansfeld et les siens, parmi lesquels il faut toujours compter Obentraut, s'opiniâtraient à tout risquer pour un prince que ses alliés abandonnaient, et que ses ennemis appelaient, par dérision, *Winterkœnig* (le roi d'un hiver, ou le roi de neige). Ils battaient successivement, en 1622, les Bavares et les Hessois, alliés de l'Autriche. Plus tard, ils opéraient leur

jonction avec Christian, duc de Brunswick (voy. BRUNSWICK-LUNÉBOURG, VI, 139). Après avoir suivi Mansfeld dans ses expéditions en Flandre contre les Espagnols, et en Westphalie contre les Bavaois commandés par Tilli (voy. ce nom, XLVI, 59), Obentraut pose enfin les armes, en cédant, comme les chefs du parti protestant, aux instances de l'électeur palatin lui-même, qui espérait ainsi obtenir des conditions moins désavantageuses. C'était une étrange illusion que de compter sur la modération de Ferdinand, pour qui Spinoza, à la tête de vingt mille Espagnols, venait de conquérir le Palatinat inférieur, tandis que le Palatinat supérieur était soumis à ses armes par le duc de Bavière. Le roi d'Angleterre s'était contenté d'envoyer au secours de son gendre trois mille Écossais; avec cette faible troupe, à laquelle se joignit bientôt un corps de Danois, Mansfeld, le duc de Brunswick et le comte de Thurn reparaissent en Allemagne en 1625, forts de l'alliance conclue à Paris, le 8 août de l'année précédente, en faveur du comte palatin, entre Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, son beau-père, Christian IV, roi de Danemark, son oncle par alliance (voy. ce nom, VIII, 469), Louis XIII, roi de France, les républiques de Hollande et de Venise et le duc de Savoie. Le cercle de Basse-Saxe s'était déjà soulevé en 1623 pour la cause des protestants. Mais le duc de Brunswick n'avait pu le défendre contre Tilli. Le roi de Danemark, membre de ce cercle, comme duc de Holstein, est nommé général en chef à Segeberg, et dès-lors commence la *période danoise* de la guerre de Trente Ans; c'est la dernière période, et aussi la plus brillante de la carrière militaire d'Obentraut. Il n'avait pas, jusque-là,

commandé en chef un corps de cavalerie bien nombreux. Sous Mansfeld, il n'avait fait presque toujours la guerre qu'en partisan. Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs* et dans ses *Annales de l'Empire*, Pfeffel, dans son *Abrégé de l'histoire d'Allemagne*, Schiller, dans son *Histoire de la guerre de Trente Ans*, sont d'accord sur la nature de ces expéditions aventureuses, assez en usage dans un temps où l'on ne connaissait pas les grandes armées permanentes, où un chef résolu, même battu, pouvait se maintenir à la faveur des troubles. D'ailleurs, cette lutte singulière n'avait-elle pas commencé en 1618 par ce fait plus singulier encore, que les Allemands appellent *la défenestration de Prague*, c'est-à-dire par l'exercice réel et complet d'un droit que la Bohême soutint publiquement dans un manifeste, le droit expéditif de *jeter par la fenêtre* les conseillers de Ferdinand? L'occasion de déployer de plus nobles talents sur un plus grand théâtre venait de s'offrir à Obentraut; il la saisit, en prenant du service sous le duc de Saxe-Weimar, Jean-Ernest, frère aîné du célèbre Bernard (voy. SAXE-WEIMAR, XL, 587). Ce prince, qui se trouvait à la tête de cinq mille Danois, fit nommer Obentraut, par le roi de Danemark, lieutenant-général de cavalerie. Il avait alors 51 ans. Le duc Bernard, beaucoup plus jeune, ne commandait qu'un régiment. Dans la même année, 1625, le nouveau général dirigea tous ses efforts contre la place de Kalemberg dans le duché de Brunswick, dont Tilli s'était emparé. Il en vint aux prises avec un détachement bavaois; mais il fut blessé; et, une demi-heure après, mourut dans le carrosse du comte d'Anholt, entre Neubourg et Hanovre. On lui érigea un monu-

ment dans le lieu même où il avait été frappé. Le Moréri de 1759 ajoute que son frère, *Nicolas d'Obentraut*, commandant de Kœnigstein, a continué sa postérité. Mort en 1625, Jean-Michel Obentraut n'a pu assister à la défaite de Mansfeld, près de Dessau, par Wallenstein (*voy. ce nom, L, 105*), ni à celle du roi de Danemark, par Tilli, près de Luttern, ni enfin à la mort de ses anciens compagnons d'armes, Mansfeld et le duc de Brunswick, de ces deux hommes qui paraissent à Schiller dignes de l'immortalité, et dont il a dit que *la postérité les bénirait, s'ils avaient combattu les vices de leur époque avec le courage qu'ils déployèrent pour lutter contre les chances du hasard*. Ces divers événements, aussi heureux pour la maison d'Autriche, que funestes à l'Allemagne, dont Jean-Michel Obentraut soutenait la cause, eurent lieu en 1626, c'est-à-dire dans l'année qui suivit la mort du général danois. Dès-lors, après ses deux premières périodes, la *palatine* et la *danoise*, il ne resta plus à la guerre de Trente Ans que les deux dernières périodes à parcourir, la *suédoise* et la *française*. N—F—E.

OBÉRÉA, reine de l'île d'Otahiti, née vers l'an 1729, avait épousé Oammo, roi d'Otahiti et fils de Ténacé. Elle en eut un fils que son mari voulut tuer, soit par ambition, pour conserver le pouvoir suprême que la naissance d'un héritier lui enlevait, suivant les lois de son royaume, soit par une défiance trop fondée de la fidélité de la reine. Obéréa réussit cependant à sauver les jours de ce fils, qui reçut le nom de Témarré et fut déclaré roi. Oammo voulut rentrer alors dans la vie privée, et Obéréa prit les rênes du gouvernement. Elle exerçait la régence avec toute l'habitude et l'acti-

vité du commandement, quand Wallis vint aborder à Otahiti en 1767. Sa célébrité européenne date de cette époque. Les navigateurs ont peint son port majestueux et plein de grâces, sa taille élevée, la blancheur de son teint, ses regards animés par l'esprit naturel et la sensibilité, sa figure qui devait avoir été d'une beauté remarquable. Ils nous ont retracé ses soins généreux, son hospitalité presque patriarcale, son amitié désintéressée; et c'est avec une émotion profonde qu'ils ont rappelé leur douloureuse séparation et les torrents de larmes que versa leur bienfaitrice inconsolable. Nous n'aurions qu'une idée imparfaite de cette femme extraordinaire, si Cook n'avait pas visité Otahiti après la révolution qui ôta la souveraine puissance à Témarré pour la donner à son cousin Otou (*voy. TENACÉ et POMARÉ I^{er}, au Supp.*). Dans les récits de Cook, nous trouvons des tableaux plus contraires à nos mœurs : chez cette reine détrônée, c'est toujours même cœur, même bonté; mais nous pardonnons à Oammo ses soupçons jaloux, en apprenant les amours d'Obéréa avec son premier ministre, le grand-prêtre Tupia, et avec le jeune Obadi. Notre étonnement redouble, lorsqu'elle initie en public, et sans le moindre embarras, une jeune insulaire au mariage. Nous prenons encore une plus singulière opinion d'elle, lorsque nous voyons Banks, après s'être endormi sous sa sauve-garde, ne retrouver à son réveil que le vêtement le plus indispensable. Cependant la reine Obéréa fut jusqu'à son dernier moment l'amie des Européens. Elle mourut vers l'année 1772. Outre Témarré, elle avait eu, pendant son union avec Oammo, une fille nommée Toimata. B—V—E.

OBERLIN (JEAN-FRÉDÉRIC), pasteur luthérien, frère puîné du célèbre philologue Jérémie-Jacques Oberlin (voy. ce nom, XXXI, 470), naquit le 31 août 1740, à Strasbourg où son père était instituteur au gymnase. Une vive inclination le portant à suivre la carrière ecclésiastique, il étudia la théologie et fut promu au ministère évangélique. En 1767, on le nomma pasteur au Ban de la Roche, petit canton situé à douze lieues de Strasbourg (1). Bordé de rochers, sans communications, sans culture, ce pays, avant le milieu du XVIII^e siècle, présentait l'aspect le plus déplorable : les habitants peu nombreux, livrés à une ignorance complète, languissaient dans la plus profonde misère. Cependant un homme plein de zèle, Stuber, prédécesseur d'Oberlin, avait tenté d'améliorer leur sort; mais il restait encore beaucoup à faire lorsque Oberlin parut au milieu d'eux. Afin de correspondre plus facilement avec les cinq villages composant sa paroisse, il s'établit dans celui de Waldbach qui en est le centre. Sa douceur, sa charité lui eurent bientôt gagné la confiance des habitants. Les chemins, soit pour communiquer à la grande route au dehors, soit pour aller, dans l'intérieur, d'un hameau à l'autre, étaient impraticables pendant une partie de l'année. Oberlin exhorta ses paroissiens à mettre la main à l'œuvre, travaillant avec eux et les encourageant par son exemple. On ouvrit de nouvelles communications, on répara les anciennes, on construisit un pont sur la Bruche. Les cultivateurs furent

pourvus d'instruments aratoires et de semences appropriées à la nature du sol. Des prairies artificielles, des pépinières furent créées. Oberlin introduisit la culture du lin, régénéra celle de la pomme de terre dont l'utilité fut surtout appréciée dans les années de disette. Enfin ce terroir auparavant stérile, ainsi fécondé, fournit surabondamment aux besoins des habitants, qui purent même porter l'excédant de la consommation aux marchés voisins. Il institua une société d'agriculture qui fut affiliée à celle de Strasbourg, et il envoya en apprentissage, dans cette ville, des jeunes gens qui revinrent exercer au Ban de la Roche les professions de maçon, de menuisier, de maréchal, etc. On y eut aussi des sages-femmes et un médecin; Oberlin lui-même, versé dans la botanique, disposa une petite pharmacie. La paroisse, composée d'abord d'une centaine de familles, en compta progressivement jusqu'à six cents, formant une population de plus de trois mille âmes. Pour occuper tous les bras, le pasteur établit la filature du coton; il fonda, pour les enfants que leurs parents ne pouvaient surveiller, des salles d'asile, dont sa femme, aidée de quelques personnes charitables, avait la direction. On n'y parlait que le français, de sorte que le patois du pays s'est éteint peu à peu (2). Il ne se borna pas à pourvoir au bien-être matériel de ses paroissiens, il se dévoua, avec toute l'ardeur de son zèle, à leur éducation intellectuelle et à leur instruction religieuse. Une école élémentaire fut érigée dans chaque village, où il venait prêcher successi-

(1) Lors de l'incorporation de l'Alsace à la France, les traités garantirent aux protestants de cette province le libre exercice de leur religion, et jamais ils n'eurent à souffrir des mesures rigoureuses employées contre leurs coreligionnaires dans les autres provinces.

(2) J.-J. Oberlin, frère du pasteur, a publié un écrit fort curieux, intitulé : *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban de la Roche, fief royal d'Alsace*, Strasbourg, 1775, in-8° (voy. OBERLIN, XXXI, 473).

vement. Il savait se mettre à la portée de tous ses auditeurs et leur développait, dans un style simple, mais plein d'onction, les grands principes de la morale évangélique; qu'il leur enseignait encore par ses exemples. Il secourait les pauvres, consolait les affligés, réconciliait les ennemis; et, quoique son traitement ne s'élevât guère au-delà de 1,000 fr., il termina quelquefois des contestations pécuniaires, en payant lui-même la somme en litige. C'est par son intervention qu'un arrangement eut lieu entre les habitants du Ban de la Roche et leurs anciens seigneurs au sujet des droits d'usage dans les forêts. Lezay-Marnésia, alors préfet du Bas-Rhin, invita les maires des communes intéressées à lui offrir, comme témoignage de reconnaissance, la plume dont on s'était servi pour signer la transaction qui mettait fin à un procès commencé depuis 80 ans. Deux traits feront juger de son esprit de tolérance: une femme catholique, mariée à un protestant de Waldbach, étant accouchée d'une fille, il fut convenu entre les époux que l'enfant serait baptisée à l'église catholique de Schirmeck. Quelques fanatiques voulaient leur faire une esclandre; mais Oberlin accompagna les parents jusque sur la route, et par son ascendant imposa silence aux malintentionnés. Une autre fois, il recueillit chez lui un marchand juif, qu'injurait une multitude aveugle, à laquelle il reprocha vivement cette action indigne. Enfin ses efforts persévérants, ses prédications, sa conduite patriarcale introduisirent au Ban de la Roche une instruction, une moralité qu'on ne trouve pas dans des campagnes moins isolées. Ses paroissiens le vénéraient comme un père, et ils ne l'appelaient que *papa Oberlin*. Les vertus modestes de ce digne

pasteur ne tardèrent pas à être connues non-seulement en France, mais dans les pays étrangers. Plusieurs sociétés philanthropiques l'admirent dans leur sein comme membre honoraire. Sur le rapport de François de Neufchâteau, la société d'agriculture du département de la Seine lui décerna, en 1818, une médaille d'or; et Louis XVIII le décora de la croix d'Honneur par une ordonnance du 1^{er} septembre 1819, rédigée dans les termes les plus honorables. Des personnages d'un haut rang allèrent quelquefois visiter le *sage du Ban de la Roche*. En 1814, M. Legrand, ancien directeur de la république helvétique, forma dans cette paroisse un établissement de passementerie où un grand nombre d'ouvriers sont employés. Oberlin recevait tout le monde de la manière la plus affectueuse; et, pendant la tourmente révolutionnaire, il accueillit généreusement un grand nombre de proscrits, sans distinction d'opinion ou de culte. Il faut dire que ce bon vieillard avait, en matière de religion, quelques idées singulières, pour lesquelles cependant le consistoire protestant ne jugea pas à propos de le troubler. Il avait adopté le système physiognomonique de Lavater, avec qui il était lié d'amitié, et, ce qui est plus étonnant, celui du docteur Gall. Il partageait encore les opinions de Bernardin de Saint-Pierre, relativement aux indices que peut donner du caractère d'une personne le penchant qu'elle manifeste pour telle ou telle couleur. Mais il se montrait toujours indulgent dans les applications individuelles qu'il faisait de ces divers systèmes. Au reste, l'enseignement pastoral d'Oberlin était conforme à la doctrine de sa communion. Il se mit en rela-

tion avec les sociétés bibliques, et procura ainsi à ses paroissiens des exemplaires de l'Ancien et du Nouveau Testament; il vendit son argentier pour contribuer aux missions des colonies; et profondément ému, en songeant au travail pénible des nègres, il se priva de l'usage du sucre et du café, quoiqu'il en eût contracté l'habitude dès sa jeunesse. Vers la fin de sa longue carrière, il sortait rarement de sa maison; c'était son gendre qui le suppléait dans les fonctions du ministère que l'affaiblissement de ses forces ne lui permettait plus de remplir lui-même. Il mourut, après une courte maladie, le 1^{er} juin 1826, à l'âge de 86 ans. Le concours immense des personnes qui assistèrent à ses funérailles témoigna des regrets universels que causait la perte de cet homme respectable. Son corps, placé dans un cercueil découvert et entouré d'un vitrage, fut porté par les maires et par les anciens depuis Waldbach jusqu'à l'église de Fouday, où M. Jaegle, président du consistoire de Barr, prononça en chaire un discours funèbre. Quelques autres allocutions furent entendues, et M. Stœber, avocat, récita des strophes en vers allemands (3). Afin d'honorer et de perpétuer sa mémoire, on ouvrit une souscription pour former sous son nom, dans le pays dont il fut le bienfaiteur, un établissement de charité. Outre des *Sermons*, on trouva, parmi ses manuscrits, les *Annales du Ban de la Roche*, espèce de journal qu'il avait commencé en 1770; une biographie de la première partie de sa vie, da-

(3) On en trouve une traduction française en prose dans la *Relation des funérailles de J.-F. Oberlin*, Strasbourg, 1826, in-8°; et une traduction en vers français, par M.-E. Champeaux, dans le journal de la Société de la morale chrétienne, t. VII.

tée de 1784, rédigée par lui-même, et dont M. Jaegle donna lecture le jour des obsèques; une réfutation du *Traité de la vieillesse*, de Cicéron, terminée en 1815. — Un grand nombre de notices sur Oberlin, en français, en allemand, en anglais, ont été publiées séparément ou insérées dans différents recueils. Nous citerons : *Journal d'éducation*, juillet 1816, n° 10. *Rapport fait à la Société royale et centrale d'agriculture*, par François de Neufchâteau, Paris, 1818, in-8°. *The Ban de la Roche and its benefactor*, etc. (le Ban de la Roche et son bienfaiteur, etc.), Londres, 1820. *Promenades alsaciennes*, par M. Paul Merlin, Paris, 1824, in-8°, avec gravures; *le Pasteur Oberlin*, par le même, Paris, 1833, in-8°. *Compte-rendu sur les travaux de la société biblique de femmes*, 1826. On y trouve une lettre fort intéressante sur Oberlin, par madame Rauscher, sa fille. *Archives du Christianisme au XIX^e siècle*, 1826, tom. IX, 10^e livraison, contenant une notice étendue, qui a été tirée à part, avec portrait, Paris et Strasbourg, 1826, in-8°. *Aus Oberlin's Leben* (Vie d'Oberlin), par M. C.-W. Krafft, Strasbourg, 1827, in-8°. *Vie de J.-F. Oberlin, pasteur à Waldbach*, par M. D.-E. Stœber, avocat, Paris, 1831, in-8°, avec 9 lithog. — OBERLIN (*Henri-Gottfried*), fils du précédent, docteur en médecine et étudiant en théologie à l'Académie protestante de Strasbourg, a publié : *Propositions géologiques pour servir d'introduction à un ouvrage sur les éléments de la chorographie, avec l'exposé de leur plan et de leur application à la description géognostique, économique et médicale du Ban de la Roche, accompagnée de cartes topographiques*, etc., Strasbourg et Paris, 1806, in-8°. Il mourut en 1815,

et fut inhumé à Fouday, dans le même lieu où, plus tard, le pasteur Oberlin, son père, reçut aussi la sépulture.

P—RT.

OBERLIN (le baron GEORGE-ANDRÉ MITTERSACH D'), chevalier immédiat du Saint-Empire, né en Lorraine, le 6 juillet 1753, entra à douze ans, comme cadet, au régiment de Schomberg-dragons, et monta par tous les grades, jusqu'à celui de lieutenant-colonel du régiment de Bercheny-hussards, qu'il obtint en 1791, avec la croix de Saint-Louis. Nommé colonel de cavalerie au commencement de 1792, il émigra et passa du camp de Tiercelet, près Longwi, à l'armée des princes, le 7 mai de la même année. Sa courageuse témérité fut couronnée par un succès complet; il échappa à des milliers de coups de fusil tirés sur lui par des troupes en insurrection, qui, ne pouvant empêcher sa fuite, se vengèrent en pillant ses équipages et en perçant ses chevaux de coups de baïonnette. (V. le *Mercur de France* du 19 mai 1792, n° 20.) Après avoir fait la campagne de 1792, l'armée dite du Centre ayant été licenciée, le régiment de Bercheny passa au service d'Autriche, et fut incorporé dans sa cavalerie en 1793. Le baron d'Oberlin fit, à la tête de ce régiment, les sept campagnes de la révolution, et fut blessé plusieurs fois grièvement. Rentré en France dans l'espérance d'y être utile à la cause royale, et avec l'autorisation du roi Louis XVIII, il quitta le service de l'Autriche, par démission, en 1801, avec renonciation à une pension de mille florins. Plus tard, il accepta la place de commissaire des guerres provisoire, fut ensuite nommé sous-inspecteur aux revues en 1808, chevalier de la Légion-d'Honneur en 1813, et officier au retour du roi en

1814, inspecteur aux revues honoraire, maréchal-de-camp et président du collège électoral du Loiret en 1816. Il avait été investi, dans la même année, de la charge de grand-prévôt de ce département, où il sut réunir à la prudence et à la modération dictées par les circonstances une sévérité vigilante et éclairée. Il mourut en 1818. — Son fils, après avoir été long-temps membre de la Chambre des Députés, est actuellement pair de France.

Z.

OBE (YVES-LOUIS) naquit le 14 juillet 1738, à Bréhat, petite île des côtes du Nord, dont la population, de 2,000 âmes, est presque exclusivement composée de marins. Il n'avait que huit ans lorsque déjà il s'était mesuré, pendant la guerre de 1746, avec les Anglais, sous les yeux de son père, Arthur Obet, capitaine de commerce. La paix ayant été conclue en 1748, il consacra les trois années qui la suivirent à acquérir les connaissances théoriques qui lui manquaient en hydrographie, et, de 1751 à 1757, il servit encore au commerce sous son père ou sous d'autres capitaines. L'intrépidité dont il fit preuve en 1761, en offrant d'aller, dans une pirogue de sauvage, porter à Belle-Ile, alors investie, des dépêches urgentes, attira sur lui l'attention. Tout était prêt pour cette expédition d'un nouveau genre, lorsque la nouvelle de la capitulation de Belle-Ile vint, au moment même de son embarquement, arrêter l'exécution d'un projet devant lequel avaient reculé les marins les plus audacieux. Depuis cette époque, Obet fut plus particulièrement chargé du service utile, mais peu brillant, de l'escorte des convois, et, jusqu'en 1762, il eut constamment le bonheur de soustraire à la vigilance des escadres enne-

mies qui bloquaient alors les ports de France, un grand nombre de navires chargés de munitions de guerre, notamment celui qui portait les canons du *Royal-Louis*, principal objet des recherches des Anglais. Dès le commencement de la guerre de 1778, il fut attaché à la marine militaire avec le grade de capitaine de brûlot, et nommé successivement au commandement des cutters le *Folzton*, l'*Alligator*, et des corvettes le *Jeune Henri* et le *Serin*, navires sur lesquels il continua, jusqu'à la paix, le service de convoyeur pour lequel son aptitude spéciale était bien connue. C'est ainsi que, parti de Camaret, le 4 juillet 1779, avec un convoi de 50 voiles chargé de munitions de guerre et de bouche destinées pour Saint-Malo, il mit ce convoi à l'abri des attaques des deux frégates anglaises la *Licorne* et le *Québec*, et réussit, par une adroite manœuvre, à entraîner le *Québec* sur une basse où elle fut forcée d'échouer. Le 2 août suivant, faisant voile de Granville à Saint-Malo, avec 17 bâtiments de transport, il fut chassé, par neuf frégates, cutters ou lougres anglais qui se proposaient, en le brûlant, de lui faire éprouver le sort qu'avaient subi la frégate la *Danaë* et plusieurs navires qu'elle escortait. Un stratagème lui permit de se soustraire à ce danger. Profitant de la présence, dans la baie de Cancale, d'un nombre de bateaux pêcheurs égal à celui des navires de son convoi, il leur fit prendre le large et y transporta, pendant la nuit, les feux de ses navires. Ceux-ci, ainsi masqués, prolongèrent la côte, et, après leur éloignement, les bateaux retournèrent s'amarrer au rivage d'où ils purent eux-mêmes braver l'ennemi. Au mois de juillet 1780, un autre convoi, expédié de Saint-Ma-

lo à Brest, échappa encore, grâce à sa vigilance, aux Anglais qui gardaient l'entrée de la rade de Brest. Le 15 mars 1781, se trouvant attaqué par trois cutters et hors d'état de résister seul à des forces si supérieures, il eut l'heureuse idée de leur donner la chasse. Cette manœuvre hardie réussit, et ses trois adversaires prirent la fuite. Le 18 mai suivant, il se dirigeait vers Saint-Malo, lorsqu'il rencontra, dans la baie de Saint-Brieuc, deux lougres ennemis qui avaient pris un bâtiment de commerce; il le reprit aussitôt, et les deux lougres eussent inévitablement partagé le même sort, si la supériorité de leur marche ne les avait dérobés à son attaque. Au mois de septembre 1782, faisant voile du Havre à Brest avec une vingtaine de bâtiments chargés de bois de construction pour le compte de l'État, il fut chassé, depuis Jersey jusqu'à Granville, par un vaisseau et sept corvettes ou autres bâtiments légers qui l'obligèrent à relâcher dans ce dernier port. Étant sorti de cette position difficile, il se croyait à l'abri de tout danger, quand il fut rejoint par les ennemis à l'entrée de l'île de Batz où, pendant un mois, il fut gardé à vue par un vaisseau de 50 canons, deux frégates et trois corvettes aux ordres du commodore Elliot. Malgré la surveillance la plus active, il parvint à rallier environ 60 voiles à son convoi; alors, quels que fussent les dangers auxquels l'exposait la présence de l'ennemi, toujours mouillé à l'entrée de l'île, l'importance et l'urgence de sa mission le déterminèrent à les braver tous, et, le 11 octobre, à la faveur d'un gros temps, il appareilla, franchit heureusement les écueils dont ces parages sont semés, et jeta l'ancre, le jour

même , après les plus périlleuses manœuvres, sur la rade de Brest, sans avoir perdu un seul bâtiment. Pendant la guerre de 1778, Obet fut constamment à la mer, si ce n'est du mois d'août au mois d'octobre 1779, qu'il commanda les mouvements de la rade et du port de Saint-Malo où l'on se proposait, dans la vue d'une descente en Angleterre, de rassembler plus de 400 bâtiments tant de guerre que de transport. L'activité qu'il déploya dans cette mission ne contribua pas peu, lors de la conclusion de la paix, à lui faire obtenir la croix de Saint-Louis et le grade de lieutenant de vaisseau dont il fut pourvu le 1^{er} mai 1786. Après la guerre, le gouvernement ayant résolu de désarmer les côtes de France, Obet fut chargé, concurremment avec Ganot, général d'artillerie, de visiter celles de Bretagne. Sa connaissance de ces côtes qu'il avait constamment pratiquées, celle des lieux où les ennemis pouvaient se réfugier ou être avantageusement attaqués, avaient motivé son adjonction à Ganot. Sur ses observations, il fut dressé un mémoire prouvant que, loin de songer à désarmer les côtes, il fallait en augmenter les moyens de défense. A l'issue de cette mission, le souvenir de celle qu'il avait remplie à Saint-Malo, en 1779, fit encore jeter les yeux sur lui pour occuper les fonctions de directeur du port de Cherbourg, alors naissant, et sa coopération aux grands travaux qui s'y exécutaient, lui valut, pendant trois ans, l'approbation de ceux qui les dirigeaient. Lorsqu'en 1790, des insurrections fomentées dans l'escadre d'Albert de Rioms, propagèrent, à Brest, un funeste esprit d'insubordination, il fut investi du commandement de la caserne des

marins, et, par ses mesures, à la fois fermes et conciliatrices, il réussit à ramener et à maintenir l'ordre parmi ces hommes égarés. Nommé, en 1791, au commandement de la frégate la *Précieuse*, faisant partie de l'expédition qui transporta aux Antilles le général Béhague, il eut le bonheur, à son retour sur la *Fine*, de recueillir et de sauver la majeure partie de l'équipage de l'*Amphitrite*, qui s'était perdue sur les récifs de Mogane. Au mois de mai de l'année suivante, il commanda, sur la *Cléopâtre*, la croisière chargée de surveiller, non-seulement les mouvements de l'Angleterre avec laquelle les hostilités semblaient imminentes, mais encore ceux des autres puissances soupçonnées de vouloir entrer dans la coalition. Le grade de capitaine de vaisseau fut la récompense de son heureuse et active vigilance. Ce fut vers la même époque que Monge, ministre de la marine, voulant ôter au port d'Ostende la facilité de fournir aux ennemis des moyens de renfort et d'approvisionnement, imagina de combler ce port en y faisant couler quelques navires. Aussitôt cette résolution prise, l'ordre de l'exécuter fut transmis à Obet, qui objecta que le succès de cette opération était, sinon impossible, du moins hérissé de difficultés. Ses observations le firent appeler à Paris, où il démontra au ministre que la prise d'Ostende par les troupes de terre n'était qu'un jeu, tandis que mille circonstances, dont il développa les plus frappantes, pouvaient rendre inexécutable le complètement projeté. Ses avis furent écoutés, et, à quelques jours de là, Ostende fut pris par terre. Embarqué successivement sur les vaisseaux l'*Achille* et le *Suffren*, il fit

partie, sur ce dernier, de la station de Quiberon. Destitué de son commandement, le 21 nivôse an II, par les représentants du peuple en mission à Brest, dont l'arrêté n'alléguait aucun motif, il ne fut rappelé au service actif qu'en 1796, lors de l'expédition qui devait transporter en Irlande le général Hoche. Il eut le commandement du vaisseau rasé le *Scévola*. On sait que les vaisseaux de cette expédition, séparés dès leur sortie de Brest, furent accueillis par des tempêtes incessantes, et ne purent pas tous aborder la terre d'Irlande. Le *Scévola* fut du petit nombre de ceux qui purent gagner la baie de Bantry; mais, à peine mouillé, il fut repoussé en mer, et essuya de fortes avaries. Le vaisseau, vieux et rompu, faisait eau de toutes parts, et devait couler bas dans un très-court espace de temps; c'est dans cette horrible position qu'il fut rencontré par le vaisseau que montait le capitaine Dumanoir. L'équipage et les nombreux passagers y furent recueillis, et Obet, emportant seulement son épée, ne quitta le *Scévola* qu'après s'être assuré qu'il ne restait personne à bord. Pendant les six années suivantes, il fut chargé de quelques missions particulières; organisa le service des convois depuis Brest jusqu'à Saint-Malo, et, en ramenant lui-même un convoi à Brest, fut canonné, près de Saint-Mathieu, par une frégate anglaise qui avait pénétré assez avant dans la rade de Brest. Lors d'une levée de marins, qu'il fit de concert avec le commissaire Boulet, vers 1798, dans l'arrondissement de Brest, il réussit, avec son collègue, à apaiser un soulèvement à Donamenez, où les matelots, excités par leurs femmes, se refusaient à partir. Obet, qui était

chef de division depuis la création de ce grade, fut admis à la retraite, en 1803, et se retira à Morlaix, où il mourut, le 29 mars 1810.

P. L.—T.

O'BIERNE (T.-L.), mort évêque de Meath, en Irlande, était né en 1748 dans le comté de Longford. Il quitta de bonne heure la communion romaine, qui était celle de sa famille, pour entrer dans l'Eglise d'Angleterre, et on le vit plus tard revêtu de la dignité de prélat anglican dans le même diocèse où son frère exerçait avec zèle les fonctions d'un simple prêtre catholique. Au commencement de la guerre de l'Indépendance américaine, Th. O'Bierne fut nommé chapelain de la flotte, à la tête de laquelle était lord Howe. Ce fut lui qui, après l'incendie de New-York, fut choisi pour prononcer un sermon sur cette calamité, dans la seule église qui eût échappé aux flammes. Le discours qu'il prononça fit une grande et salutaire impression. Son attachement pour les deux frères Howe se manifesta lorsqu'ils devinrent les objets de la clameur publique, et il publia, pour les justifier, quelques brochures écrites avec une éloquente chaleur. Plus tard, le duc de Portland l'emmena en Irlande, comme son secrétaire. O'Bierne, devenu premier aumônier du comte Fitz-William, fut promu par ce seigneur à l'évêché d'Ossory, échangé pour celui de Meath après la mort du docteur Maxwell. Fortement attaché à son nouveau protecteur, il prit vivement sa défense dans la Chambre irlandaise des Pairs, lorsqu'il le vit tomber dans la disgrâce. Ce prélat avait autant d'étendue dans les idées que de générosité dans les sentiments. Élevé d'une situation obscure à l'épiscopat, il se fit une loi de ne considérer que le seul mérite dans les candi-

dates dont la promotion dépendait de lui. Il mourut en 1822. On cite de lui : I. *Le Crucifement*, poème, 1776, in-4°. II. *L'Imposteur généreux*, comédie, 1780, in-8°. III. *Précis historique de la dernière session du Parlement* (anonyme), in-8°, publié vers 1781. IV. *Considérations sur les principes de la discipline navale et sur les cours martiales*, 1781, in-8°. V. *Sermons sur des sujets importants, mandements, etc.*, 1813, in-8°. L.

OBRECHT (GEORGE), personnage célèbre de Strasbourg à la fin du XVII^e siècle, était issu d'une famille que l'empereur Rodolphe II avait anoblie. Docteur en droit, avocat, procureur-général du Petit-Conseil, il fut encore auteur de plusieurs ouvrages de droit, entre autres de l'*Oeconomica juris*, qui lui avait assigné une des premières places parmi les jurisconsultes du temps. Jouissant d'une fortune considérable, il était père de onze enfants, dont le plus célèbre fut Ulrich, converti au catholicisme par Bossuet, et qui fut un savant philologue (*voy.* OBRÉCHT, XXXI, 476). Mais Obrecht compromettait gravement tous les avantages de sa position par une conduite peu digne de son nom et de son rang. Comme avocat, il n'agissait pas avec beaucoup de délicatesse. Ainsi l'avocat-général Ott le fit un jour condamner à vingt florins d'amende, en prouvant qu'il était, par des menées cachées, l'instigateur du procès qui s'était élevé entre les membres de l'honorable famille Engelhart, afin d'avoir une cause à plaider. Ensuite Obrecht menait une vie extrêmement dissipée; c'était à la brasserie qu'il recevait ses clients, préparait ses plaidoiries et écrivait ses ouvrages. On conçoit que de telles habitudes et des précédents tels que celui dont nous venons de

parler, l'avaient déconsidéré dans l'opinion publique, en dépit de son nom, de sa fortune et de sa réputation de savant. Il sut profiter de cette position et de cette disposition des esprits à son égard, pour réussir dans les projets de vengeance qu'il nourrissait contre un homme estimable, et cela pour un motif futile en apparence. Vers la fin de l'année 1670, Strasbourg se reposait un moment des agitations qui avaient précédé et suivi le traité de Westphalie. Quoique assaillie par mille ennemis, la vieille ville libre et impériale jouissait d'un calme complet, sous la direction sage de Dominique Dietrich, qui venait d'être élevé au poste éminent d'ameistre. Or, George Obrecht détestait Dietrich, parce que celui-ci avait reconnu illégal, et par conséquent annulé un legs, d'ailleurs peu considérable, qu'un homme appelé Kugler avait fait en sa faveur. Voyant qu'il serait dangereux d'agir ouvertement contre Dietrich, il eut recours à la ruse et songea à se vouer aux intérêts des princes allemands, qui avaient l'intention de mettre Strasbourg sous leur dépendance, pour l'empêcher d'être sous la domination française, comme la majeure partie de l'Alsace l'était déjà. Or, Dietrich, tout en résistant aux instances de Louis XIV, voulait empêcher l'usurpation allemande. Obrecht, qui n'était connu au-delà du Rhin que par ses ouvrages et non par sa conduite, résolut de tirer parti de cette position en se faisant désirer par les Allemands plutôt que d'aller au-devant d'eux. Il s'unit aux étudiants de l'Université de Strasbourg, qui, presque tous d'origine germanique, quelques-uns même de familles princières, y avaient eu de tout temps des clubs secrets, et y vivaient dans une grande indépendan-

ce. L'initiation y était soumise aux mêmes serments que dans les sociétés secrètes actuelles. Obrecht avait deux de ses fils liés au club et amis du jeune comte de Bloch, devenu plus tard ambassadeur, qui avait beaucoup d'influence sur ses camarades. Il fut donc accueilli facilement dans cette réunion, qui devenait ordinairement le siège de toutes les intrigues politiques, et où les étudiants s'effaçaient souvent pour ne jouer qu'un rôle secondaire. Il y eut bientôt une position supérieure, que sa qualité, et même sa conduite privée lui concilièrent : il fut sur-le-champ élevé au grade d'*erster*. Sa vengeance lui fit dire tout d'abord aux étudiants qu'il était entré parmi eux pour les prévenir à temps d'une trahison secrète qui était sur le point d'éclater. Dominique Dietrich, ajoutait-il, avait été acheté par Louvois et avait promis de lui livrer la ville à la première occasion. L'avocat-général Ott et ses autres amis étaient disposés à le seconder dans l'exécution de ses projets. Il leur avait recommandé le silence et la discrétion. Obrecht, en un mot, peignit Dietrich sous les couleurs les plus noires. Les étudiants, irrités déjà des suites du traité de Westphalie, qui avait livré à la France l'Alsace, cette partie si belle de l'Allemagne, crurent aux paroles d'Obrecht, dont ils ignoraient les motifs secrets, et instruisirent leurs gouvernements des prétendues machinations de Dietrich et de ses complices. Il achetait le silence des opposants par des menaces ou des promesses. Le statmeistre Bernold, entre autres, ne gardait le silence à ce sujet que par la crainte de devenir la victime de la colère de l'ammeistre, homme dissimulé et méchant. Les étudiants, persuadés, voulaient agir sur-le-champ. Obrecht avait de bonnes raisons

pour s'opposer à ce dernier projet ; il redoutait d'être découvert et avait en vue l'usage d'autres moyens pour donner l'alarme au public. Il fit donc réunir extraordinairement tous les membres des divers clubs de l'Université en assemblée commune, et, après avoir exposé les motifs de discrétion, le vieux jurisconsulte fit prêter à chacun, en particulier, serment de garder le plus rigoureux secret, sous peine de mort, par empoisonnement ou par tout autre moyen. Cette réunion, qui formerait sans doute la matière d'une page curieuse dans l'histoire des sociétés secrètes de l'Allemagne, se tint, d'après les actes du procès d'Obrecht, le samedi 9 septembre 1671. Le dimanche 10 septembre, la ville se trouva, sans cause connue d'abord, livrée à une agitation extraordinaire ; tous les lieux publics, brasseries, auberges, les rues mêmes, furent inondées de pamphlets, où se retrouvaient les reproches d'Obrecht à l'ammeistre. Pour donner plus de poids à la calomnie, on avait fait courir le bruit que le statmeistre Bernold en était l'auteur. L'impression fut vive, mais Dietrich ne fit d'abord que la mépriser et haussa les épaules. Par un singulier hasard, Bernold était absent de la ville depuis le jour précédent, et on ne savait où il était allé. Son absence et le silence de Dietrich donnèrent aussitôt lieu aux plus fâcheuses suppositions ; l'orage grossit tellement dans le jour que, le soir, un fort parti s'était formé contre l'ammeistre, et la populace, sous la conduite de quelques bouchers, s'amassa autour de sa maison. On jeta à la rivière sa voiture où l'on avait mis un mannequin qui le simulait. Le même jour, à la brasserie de l'*Étoile*, située dans le quartier nommé la *Krutenau*, Obrecht fut interrogé sur ce

qu'il pensait des libelles répandus dans la ville : « Je suis intimement convaincu, dit-il, qu'on a inventé là d'atroces calomnies ; jamais la pensée de livrer Strasbourg à la France n'a pu entrer dans l'esprit de Dietrich, qui est le magistrat le plus intègre et le plus honorable que notre ville ait jamais possédé. » Ce propos fut rapporté à l'ammeistre qui rendit, à son tour, témoignage au cœur noble d'Obrecht, et le plaignit comme étant aussi, lui, victime de la calomnie ; et pourtant c'était peut-être au moment de cet énoncé généreux sur son ennemi mortel qu'Obrecht réunissait de nouveau les clubistes, exprimait son mécontentement sur la distribution du pamphlet, et disait que l'auteur d'une pareille imprudence méritait une punition rigoureuse. Tous les clubistes jurèrent qu'ils n'avaient pas eu connaissance du libelle. Puis on finit par convenir que Bernold en était réellement l'auteur, comme le bruit en courait. Cette interprétation entraînait à merveille dans les vues d'Obrecht. Tout retard pouvant nuire au plan de celui-ci, qui voulait être mis, par l'intermédiaire de l'empereur, à la tête de l'administration de la ville ; il fit prendre la résolution d'envoyer secrètement à la cour le comte de Bloch, qui devait l'informer de tout ce qui se passait, et il l'instruisit en particulier de la conduite qu'il devait tenir. Bloch partit de grand matin le lundi 11 septembre, et ce jour, comme les jours suivants, la ville fut dans une émotion que rien ne put calmer, bien que Dietrich eût démenti, au nom de Bernold, l'accusation portée contre lui, d'être l'auteur de la brochure, promettant 500 richsthalers à celui qui découvrirait le vrai coupable, et qu'il eût démenti en même temps tout le

contenu de ce pamphlet. En deux jours, Dietrich avait perdu toute la popularité que vingt-cinq années de service lui avaient acquise, et il ne se soutenait plus que par la force armée. Les plus prudents cachaient leurs objets précieux dans les caves, ou se retiraient à la campagne. La masse des émeutiers termina les remparts inachevés, avec l'intention hautement exprimée de pendre ensuite l'ammeistre sur la porte qui donne du côté de la France (la *Porte-Blanche*). Cependant Bloch était arrivé près de l'empereur, et lui avait dit qu'Obrecht et toute l'Université entraient dans les vues de l'Allemagne ; qu'il comprenait que la prétendue indépendance de Strasbourg la mettait en danger de perdre, par une trahison de l'ammeistre, une des villes les plus importantes. Il fut immédiatement résolu que l'armée allemande entrerait dans la ville sous prétexte d'y rétablir la tranquillité, mais dans le but d'exécuter le projet caressé par l'empereur et tous les princes de l'Allemagne. En outre, il fut décidé qu'Obrecht serait nommé premier magistrat de la ville, en récompense du dévouement et de l'intelligence qu'il avait montrés dans cette affaire. Afin d'ajouter à la gratitude qu'on voulait lui témoigner, son fils, le savant jurisconsulte et philologue, Ulrich Obrecht, qui était alors à Vienne, fut appelé à la cour, et placé à l'ambassade russe. Bloch, à son retour, trouva Strasbourg dans le désordre que nous venons de décrire, et qu'il avait encore mission d'augmenter, pour que l'empereur, dans son intervention, parût n'agir que par humanité. Obrecht était au comble de la joie. Une aventure, ou mieux un coup de la Providence, vint déjouer ses desseins. Le 19 janvier 1672, après avoir

passé la soirée dans la brasserie de l'Étoile, qu'il fréquentait habituellement, il partit vers onze heures ; et, comme il faisait sombre, le brasseur lui offrit de le faire accompagner par sa servante avec une lanterne. Obrecht accepta ; la domestique le précédait et le silence régnait partout. Tout-à-coup, en passant dans la *rue des Vaux*, et arrivé devant la maison de Bernold, le jurisconsulte tira un papier de sa poche et le laissa tomber. La servante entendit le bruit du papier, se retourna et dit : « Monsieur le « docteur, vous avez perdu quelque « chose, je crois que c'est une lettre. « — Je n'ai rien perdu, répondit « Obrecht, continue ton chemin ; je « ne suis guère disposé à m'arrêter au « milieu de la rue. » La servante ne répliqua pas. Arrivé devant la porte du jurisconsulte, celui-ci lui glissa dans la mains six kreutzers pour sa peine. « Oublie que je t'ai grondée, lui « dit-il, et que Dieu te bénisse. » Heureuse de la générosité d'Obrecht, la servante retourna par le même chemin, et elle eut la curiosité de relever le papier qu'elle avait vu tomber. C'était un exemplaire des libelles qui mettaient la ville en combustion. Sans savoir l'importance de sa découverte, elle l'emporta, le montra à sa maîtresse, la fille du brasseur, qui, ne sachant pas lire, le porta à son père. Celui-ci, tout aussi savant que sa fille, soupçonna néanmoins la nature de la brochure, et somma sa servante de lui dire comment elle avait trouvé ce papier. La servante raconta ce qui s'était passé ; mais sa maîtresse, qui affectionnait beaucoup Obrecht, la traita de calomniatrice et la renvoya sur-le-champ, de sorte que la pauvre fille fut obligée, la même nuit, d'aller chercher un asile chez son père, soldat au service de la ville.

Cependant dès le lendemain, le brasseur, honnête homme et sans détours, se rendit chez l'ammeistre et lui montra le pamphlet ; il crut en même temps devoir avertir Obrecht de ce qui était arrivé. Sur-le-champ Dietrich fit venir et interrogea la servante qui répéta fidèlement ce qu'elle avait dit la veille à son maître. Obrecht fut invité à son tour à se rendre auprès de l'ammeistre, nia les assertions de la domestique et attribua le tout aux machinations des nombreux ennemis qu'il avait à Strasbourg. Il demanda qu'on emprisonnât la servante, qu'on instruisît cette affaire et qu'on reconnût son innocence. Dietrich était presque persuadé de tout ce que disait Obrecht, tant ses paroles prononcées le 10 septembre précédent, contrastaient avec la révélation de la servante. Il fit néanmoins venir deux avocats de ses amis, les docteurs Frid et Franz. D'après leur avis, Obrecht et la servante furent confrontés. Celle-ci soutint tout, en exprimant la peine qu'elle ressentirait s'il arrivait mal au docteur, dont elle n'avait eu qu'à se louer ; mais elle préférerait parler selon la vérité. Obrecht, de son côté, lui donnait les démentis les plus énergiques, et ne concevait pas, disait-il, comment on devait ajouter foi aux propos d'une pareille fille. Le cas était grave, et Dietrich crut devoir arrêter la fille et le jurisconsulte, qui fut conduit au Palais-de-Justice, sous bonne garde. Il serait difficile de rendre l'impression que produisit cette découverte ! Le nom d'Obrecht désarma aussitôt toutes les colères aveugles animées contre Dietrich. On connaissait sa haine contre l'ammeistre, et on savait que tous moyens lui étaient bons pour arriver à son but. Les yeux furent dessillés par la révélation de la servante ; la population

rentra dans l'ordre, et même le corps des bouchers qui avait montré le plus de violence, demanda pardon à Dietrich. Les étudiants furent atterrés et ne concevaient pas la conduite attribuée à Obrecht, qui avait manifesté tant de colère contre l'auteur du pamphlet. Cependant les fils du jurisconsulte réussirent à le justifier. On se hâta de prévenir l'armée allemande de ce qui venait de se passer et on la pressa d'entrer. Il était trop tard, la ville était pacifiée; l'armée fit de vains efforts pour y pénétrer. Dietrich, qui soupçonna ses desseins, lui ferma les portes. Les clubistes étaient furieux; sans cesse en assemblées secrètes, que les statuts ridicules défendaient de troubler, ils parvinrent à remuer de nouveau les esprits, et la fermentation ne se reprit que par la force. L'intérêt commençait à renaître en faveur d'Obrecht. Le 22 janvier, un complot se forma; il fut décidé que le 28, le comte de Bloch et une vingtaine de ses camarades essaieraient d'entrer à la prison et de délivrer le jurisconsulte, dont on vantait l'innocence, en soutenant que Bernold s'était hautement reconnu l'auteur du pamphlet. Mais le 23 au matin, Obrecht demande tout-à-coup à parler à l'ammeistre, et il veut être reçu par Dietrich à l'Hôtel-de-Ville, en présence de tous les magistrats; il a des révélations à faire. En vain veut-on lui démontrer l'inutilité d'une solennité si singulière: il répond que son crime est grand, que l'aveu qu'il veut en faire doit être public et proportionné à la faute. Obrecht est tiré de prison et conduit à l'Hôtel-de-Ville: là, il déclare que la veille au soir, lisant le neuvième chapitre des Actes des apôtres, il a tout-à-coup été touché du Saint-Esprit. Une révolution complète s'est opérée en

lui; il vient donc proclamer en face de tous qu'il est seul auteur du pamphlet, que ce pamphlet ne contient que d'infâmes calomnies, qu'il l'a écrit pour se venger du tort que Dietrich lui a fait en demandant l'annulation du testament de Kugler; qu'il éprouve un repentir profond, que cependant justice doit être faite, et qu'il attend avec la contrition d'un homme coupable l'arrêt qui va le frapper. Tout ce qu'il demande, c'est qu'on ait égard, en le punissant, à la douleur de sa femme et de ses onze enfants. Cette déclaration produisit une grande sensation dans la ville et les clubistes en furent déconcertés. Bloch et plusieurs autres prirent la fuite. Un des fils d'Obrecht fut sur le point d'être assassiné par ses co-associés comme complice de son père. Obrecht ne dénonça aucun des clubistes, et ne donna que des indications vagues. La servante qui avait trouvé le billet fut relâchée: libre de choisir entre 100 richsthalers avec le droit de bourgeoisie, et 100 ducats sans le droit de bourgeoisie; elle préféra ce dernier parti. Son père obtint de l'avancement et une petite pension pour ses vieux jours. Toute la ville applaudit à ces mesures, tant était grande l'indignation contre Obrecht. Cependant son procès s'instruisait, et le 7 février, le jugement fut prononcé. Il fut condamné à avoir la main droite coupée, à être ensuite décapité, et enfin écartelé, pour les quatre parties de son tronc être pendues et exposées un certain temps devant les quatre portes de la ville. Avant l'exécution, quelques exemplaires de son écrit devaient être brûlés à ses pieds par la main du bourreau. La famille intervint près de Dietrich, qui décida avec son conseil qu'Obrecht aurait seu-

lement la tête tranchée. Quelques heures avant le moment fatal, le malheureux vieillard fit venir sa femme et ses dix enfants (Ulric, le onzième, était absent, comme nous l'avons dit ci-dessus) ; leurs adieux furent déchirants. Obrecht pria sa famille de pardonner à Dietrich, et de ne point tirer vengeance de sa mort. Il répéta la confession de son crime, et réclama le secours de leurs prières ; tous les assistants étaient attendris. Enfin l'heure fatale sonna : Obrecht marcha au supplice avec un courage digne d'une meilleure vie. La foule était immense ; on remarqua qu'aucun étudiant ne s'y trouvait. Le condamné se déshabilla lui-même, plaça de ses propres mains, sur sa tête, l'espèce de calotte qui devait retenir ses cheveux, refusa d'avoir les yeux bandés, s'assit sur le siège préparé, et tendit froidement son cou. Son aspect plein de noblesse, son calme, tout déconcerta le bourreau, qui porta un faux coup. Obrecht bondit sur sa chaise, et roula à terre en se débattant au milieu des flots de sang qui s'échappaient de sa blessure ; ce ne fut qu'après des coups redoublés que l'exécuteur parvint à l'achever. — Le père d'Obrecht, dont le prénom était Georges, mort le 7 juin 1612, à l'âge de 66 ans, était lui-même un savant professeur de droit à Strasbourg, et il a laissé quelques ouvrages.

B—D—E.

OCHEDA (le chevalier THOMAS de), savant italien, né à Tortone, en 1757, appartenait à une famille noble, d'origine espagnole. Devenu orphelin dès l'adolescence, il fut confié à son frère aîné, qui donna le plus grand soin à son éducation. Après avoir suivi les cours de collège dans sa ville natale, il alla étudier le droit, d'abord à Bologne, ensuite à Pavie. Mais les codes de Justinien ne l'ab-

sorbèrent pas au point de lui interdire la culture des lettres. Aussi, tout en prenant ses grades, il composait un poème en quatre chants, intitulé *Theodosia*, et un traité sur la *Philosophie des Anciens*. Il s'abstint cependant de les publier, le premier, parce qu'il le croyait trop imparfait, le second, pour ne pas se brouiller avec le clergé, que certaines propositions hardies pouvaient soulever contre lui. Ce fut la même considération qui l'empêcha de faire imprimer un *Essai sur la philosophie de Cicéron* comparée à celle de Platon, où il examinait en quoi la philosophie des Grecs différait de celle des Romains et quels étaient leurs points de contact. Ces travaux, quoique inédits, joints à son amour pour les recherches d'érudition, ne laissèrent pas de le mettre en renom, et lui valurent d'être appelé, en 1783, à Amsterdam, par Bolongaro-Crevenna (voy. ce nom, X, 254), qui le nomma conservateur de sa riche bibliothèque. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1789, époque à laquelle une perte de plusieurs millions obligea son protecteur à mettre en vente la précieuse collection qu'il avait amassée avec tant de peine. Ocheda fut alors chargé de dresser un nouveau *Catalogue* (Amsterdam, 5 vol. in-8°). Ce travail fini, il prit, avec douleur, congé du pauvre bibliophile ruiné et partit pour La Haye, bien décidé à rentrer en Italie. Mais le comte de Mirabello, chargé d'affaires du roi de Sardaigne, en Hollande, le retint auprès de lui en qualité de secrétaire particulier, et lorsque, peu de mois après, il fut rappelé à Turin, il lui offrit en partant d'employer tout son crédit pour lui faire obtenir une place de bibliothécaire. En attendant la réalisation de cette promesse, Ocheda alla passer

quelques jours à Amsterdam chez le bon Crevenna. Il n'y resta pas longtemps ; invité par le chevalier de Revel, qui avait succédé au comte de Mirabello, à revenir à La Haye, il s'y résigna, malgré sa répugnance et reprit ses fonctions dans l'espoir que ce serait un nouveau titre pour obtenir l'emploi qu'il sollicitait. Mais ayant été, sur ces entrefaites, proposé pour bibliothécaire à lord Spencer, qui l'agréa, il partit pour Londres. C'était en 1790. Depuis lors, son séjour fut partagé entre cette capitale et la magnifique résidence d'Althorp, qui avait jadis appartenu au duc de Marlborough. Il mit en ordre la bibliothèque dont la conservation lui était confiée, et en dressa un catalogue fort simple, qui a nécessairement servi à celui qu'en donna plus tard le savant Dibdin, bien que celui-ci n'ait pas même daigné faire mention du travail de son devancier, oubli volontaire dont Ocheda se plaignit dans quelques-unes de ses lettres. Tout entier à sa passion pour l'étude, passion que son paisible emploi lui permettait de satisfaire, il ne songea nullement à faire participer le public aux trésors de sa science. Aussi peut-on lui reprocher cet égoïsme, ou plutôt cette insouciance d'érudit, qui a privé le monde littéraire du fruit de tant de recherches et de veilles. Cependant le climat brumeux de l'Angleterre ne l'avait pas épargné, et après plusieurs années de malaise, il se vit obligé de quitter pour toujours l'illustre famille qui l'avait constamment entouré de respect et d'égards. Riche des libéralités de son patron, il partit pour l'Italie, en 1818, et alla se fixer à Florence, où il se forma une bibliothèque de huit mille volumes, et continua sa vie retirée et studieuse. Mais laissons par-

ler ici M. Valéry, qui l'a connu personnellement lors de son premier voyage en Italie, et qui lui a consacré un chapitre dans ses *Curiosités et Anecdotes italiennes*. « Ocheda, dit-il, était un petit vieillard pâli par l'étude, mais vert et vif encore, fort méthodique dans ses habitudes ; il travaillait régulièrement douze à quatorze heures par jour ; commençait l'année par la lecture d'Homère, et finissait chaque journée par celle d'un ou de deux chapitres de la Bible, en grec ou en hébreu. Aucune branche du savoir humain ne lui était étrangère, mais il s'était particulièrement occupé de philosophie, de philologie sacrée et d'histoire littéraire. Il communiquait avec une complaisance et une bonne grâce extrêmes les trésors de sa vaste érudition et de sa tenace mémoire. On doit regretter, toutefois, que cet homme savant, excellent, doué de facultés et de qualités si rares, en ait méconnu la céleste source ; la nature était le seul livre dans lequel ce grand bibliographe n'avait point su lire. Cependant Ocheda allait à la messe, et quand on lui objectait son inconséquence, il répondait ingénument : « Si je vais à la messe, c'est que ma mère y allait. » Ainsi, l'instinct sacré de la famille l'inspirait mieux que les systèmes de la philosophie, et c'est un nouvel exemple que les plus sûres lumières et les grandes pensées viennent du cœur. » Ocheda mourut le 16 février 1831. Ses restes reposent dans le premier cloître de l'église Sainte-Croix, à Florence. Bien qu'il n'ait fait imprimer aucun de ses écrits, il passait pour l'homme le plus savant de l'Italie ; aussi décerna-t-on les plus grands honneurs à sa mémoire. M. Jean-Baptiste Niccolini lui fit une épitaphe ; son portrait fut lithographié avec l'ins-

cription, un peu déplacée, de *Sillogizzò invidiosi veri*, et l'*Anthologie de Florence* lui accorda une notice biographique fort étendue. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Ocheda a laissé en manuscrit des observations sur la vie d'Apollonius de Tyane écrite par Philostrate; plusieurs lettres de Pères grecs traduites en italien; une apologie contre les attaques dont le gouvernement piémontais fut l'objet pendant les premières années de l'occupation française; une notice sur Crevenna, adressée à Tiraboschi, qui la lui avait probablement demandée; enfin un grand nombre de lettres en italien, en français et en latin, dont il serait à désirer que plusieurs fussent publiées, soit à cause des détails curieux qu'elles contiennent sur des hommes qui appartiennent aujourd'hui à l'histoire, soit à cause des savantes observations que Ocheda y a jetées à pleines mains.

A—Y.

OCHOSIAS, fils d'Achab (voy. ce nom, I, 135), roi d'Israël, montra la même impiété que son père, auquel il succéda vers l'an 898 avant Jésus-Christ. Étant tombé d'une fenêtre de son palais de Samarie, il se blessa dangereusement et envoya consulter, sur l'issue de sa maladie, Beelzebuth, divinité des Philistins, qui avait un temple dans la ville d'Accaron; mais le prophète Élie chargea les serviteurs d'Ochosias de retourner dire à leur maître que, puisqu'il faisait consulter une idole préférablement au Dieu d'Israël, il mourrait certainement. Le roi, se doutant bien que c'était Élie qu'ils avaient rencontré, donna ordre à cinquante hommes d'aller l'arrêter. Leur insolence et les paroles de raillerie que celui qui les commandait adressa au prophète, attirèrent sur

eux la vengeance divine, et le feu du ciel les consuma. Un second officier, qui ne s'était pas mieux conduit, éprouva le même sort avec sa troupe. Enfin un troisième, envoyé par le prince endurci, se prosterna aux pieds d'Élie et lui parla respectueusement. Alors le prophète le suivit, se présenta au nom du Seigneur devant Ochosias, auquel il reprocha son impiété, et lui prédit qu'il ne relèverait pas de sa maladie. Bientôt, en effet, Ochosias mourut, dans la deuxième année de son règne, en 896 avant Jésus-Christ, sans laisser de postérité, et eut pour successeur son frère Joram (voy. ce nom, XXII, 1). — OCHOSIAS, appelé aussi *Joachaz*, roi de Juda, dernier fils de Joram (qu'il ne faut pas confondre avec Joram, roi d'Israël), et de la fameuse Athalie, fille d'Achab, échappa seul aux Philistins et aux Arabes, qui, ayant pris Jérusalem, massacrèrent tous ses frères. Il avait vingt-deux ans, selon les plus habiles interprètes, lorsqu'il succéda à son père (voy. le IV^e liv. des *Rois* et le II^e des *Paralipomènes*), et il se livra, comme lui, à toutes sortes d'impiétés. Ayant réuni son armée à celle de Joram, roi d'Israël, son oncle, pour combattre Hazaël, roi de Syrie, ils allèrent tous deux assiéger la ville de Galaad. Joram, blessé dans un combat, laissa le commandement des troupes à Jéhu, un de ses généraux, et se fit transporter à Jesraël, où Ochosias vint bientôt le visiter. Dans le même temps, un disciple du prophète Élisée sacra Jéhu roi d'Israël, et lui ordonna d'exterminer la maison d'Achab. Dès que ce général se fut rendu maître de Ramoth, il marcha sur Jesraël pour y surprendre Joram, et l'ayant rencontré sur la route, il le tua d'un coup de flèche (voy. JÉHU, XXI, 528, et JORAM, roi

de Juda, XXII, 2). Ochosias, qui l'accompagnait, se hâta de fuir ; blessé à Gaver, près de Jebblaam, par les soldats chargés de le poursuivre , il se réfugia dans la ville de Mageddo ; mais il y fut découvert et on l'amena devant Jéhu, qui le fit mettre à mort l'an 884 avant Jésus-Christ. Il n'avait régné qu'un an ; et, quoiqu'il laissât Joas , son fils , pour lui succéder, Athalie, mère d'Ochosias, s'empara par violence du trône de Juda (*voy. ATHALIE*, II, 601, et *JOAS*, XXI, 570).

P—RT.

O'CONNELL (le comte DANIEL), de la même famille que l'illustre orateur, naquit en 1742, à Derrinant, comté de Kerry, en Irlande. Il vint en France fort jeune et prit, en 1757, du service dans le régiment irlandais qui portait alors le nom de Clare. Après avoir combattu en Allemagne pendant la guerre de Sept Ans, il fut attaché au génie dès la formation de ce corps. Le siège de Port-Mahon, en 1779, et la malheureuse tentative contre Gibraltar en 1782, lui fournirent l'occasion de déployer son habileté comme ingénieur. Bien qu'il se fût, dans le conseil de guerre, vivement opposé au plan d'attaque qu'on proposait et qui prévalut, il accepta le commandement d'une des trois batteries flottantes qui engagèrent l'action. Exposé à tout le feu des Anglais, il eut une oreille emportée et fut couvert de blessures par les éclats d'une bombe. Il fut récompensé de ses services dans cette affaire par le grade de colonel du régiment de Salm-Salm, qu'il commanda peu de temps, car il fut bientôt nommé inspecteur - général et chargé de rédiger l'*ordonnance pour l'infanterie*, laquelle fut mise en vigueur en 1791. A cette époque, le gouvernement voulut le mettre à la

tête d'une des armées qu'il allait lancer contre l'Europe coalisée ; mais, malgré les instances de Carnot et de Dumouriez, son ami, O'Connell refusa et émigra après le 10 août. Ayant rejoint les princes français à Coblenz, il servit en qualité de colonel pendant la malheureuse campagne de 1793 ; puis, quand tout espoir fut perdu, il se réfugia en Angleterre. Son séjour à Londres ne fut pas oisif ; loin de se décourager des nombreux échecs que la cause des Bourbons venait d'essuyer, il présenta à Pitt le plan d'une nouvelle campagne, et obtint de ce ministre l'autorisation de former une brigade, qui prit le nom d'*Irlandaise*, et fut composée d'émigrés de France. Cette brigade comptait six régiments, dont un était commandé par O'Connell ; mais, au lieu d'aller combattre sur le continent, elle fut, après de nombreux changements dans son organisation, envoyée partie au milieu des neiges de la Nouvelle-Écosse, partie sous le ciel brûlant des Indes occidentales, et elle périt presque entièrement dans ces climats meurtriers. O'Connell profita du traité d'Amiens pour rentrer en France ; mais la paix ayant été bientôt rompue, il se trouva enveloppé dans le décret qui atteignit tous les Anglais restés en France. La restauration lui rendit à la fois la liberté et son grade de général. Il vécut tranquille et honoré jusqu'en 1830, époque à laquelle sa fidélité inébranlable à la branche aînée le fit destituer. Il se retira à Madon, près Blois, et y mourut en 1833, âgé de 91 ans. Outre des connaissances très-étendues en mathématiques et en stratégie militaire, il était versé dans l'étude des langues ; mais quoique le latin et le grec lui fussent

familiers, et qu'il parlât avec une égale facilité le français, l'anglais, l'italien et l'allemand, il avait conservé une grande prédilection pour le gallique des montagnes du Kerry, et il n'était jamais plus heureux que quand il pouvait converser dans ce vieil idiome, et en faire apprécier les beautés.

A—Y.

O'CONNOR (ARTHUR), célèbre irlandais, naquit à Dublin en 1766, de l'une des familles les plus anciennes de ce pays (voy. CONNOR, IX, 423), et se montra toujours fort dévoué à son indépendance. L'un de ses frères s'étant mis à la tête des *defenders*, en 1795, fut condamné à mort et exécuté à Dublin le 31 août de cette année, accusé d'avoir cherché à favoriser une descente des Français. Lui-même se montra dès le commencement de la révolution française, fort attaché à ses principes, et il fit paraître, à la même époque, une brochure véhémement contre le gouvernement anglais, sous ce titre : *Tableau des vexations du gouvernement anglais en Irlande*. Il fut arrêté, en 1797, comme prévenu de manœuvres contre la sûreté de l'État, et en 1798, on l'accusa d'avoir conspiré avec ses amis contre les jours du roi d'Angleterre, et d'avoir invité le gouvernement français à envahir la Grande-Bretagne. Traduit devant un jury, il fut déclaré non coupable. Emprisonné une seconde fois, il recouvra sa liberté, quitta l'Irlande avec son frère Roger et d'autres amis, à la suite de l'insurrection de ce pays, et passa en France, où il conserva long-temps le rang de lieutenant-général, qui lui fut donné en 1804. Il avait été avec Napper-Tandy (voy. TANDY, XLIV, 505), l'un des Irlandais que le Sénat de Hambourg livra lâchement aux Anglais. Revenu en France et créé général, il y vécut ho-

norablement et mourut vers 1830. Son fils a épousé la fille de Condorcet. Il a publié : I. *Lettre au comte de Carlisle, en réponse aux deux lettres du comte Fitz-William, sur l'état de l'Irlande*, 1795, in-8°. II. *Lettre au comte Camden*, 1798, in-8°. III. *État présent de la Grande-Bretagne*, 1804, in-8°. — O'CONNOR (Roger), frère du précédent, était propriétaire d'un journal à Dublin. Ayant laissé insérer dans cette feuille, en 1798, une attaque contre un des membres de la Chambre des lords, il fut arrêté au moment où il allait s'embarquer pour la France, accusé d'avoir conspiré pour l'indépendance de l'Irlande, et traduit devant un jury, qui l'acquitta. Arrêté de nouveau à Londres, peu de temps après, il obtint sa liberté par l'amnistie, et repartit pour l'Irlande, d'où il émigra, avec son frère Arthur, à la suite de l'insurrection de ce pays. En novembre de la même année, il fut aussi incarcéré à Hambourg, avec Napper-Tandy, sur la réquisition du ministre d'Angleterre, Crawford, et fut ensuite relâché à la demande de la France. Une diligence allant de Dublin à Clouard ayant été attaquée et volée sur la grande route, le 2 oct. 1812, les voleurs restèrent long-temps inconnus ; mais on conçut des soupçons par suite desquels on arrêta Roger O'Connor, qui parut le 4 août 1817, à Trim, devant la cour d'assises. Bennet et sir Francis Burdett, membres du Parlement, se rendirent en Irlande pour déposer en sa faveur. Ce procès, qui excita l'attention générale, fut regardé par l'opposition comme une vexation, et se termina par l'acquiescement du prévenu. Le jury, qui avait d'abord déclaré qu'il y avait lieu à accusation, l'acquitta à cause de la preuve de prévarication acquise contre deux té-

moins. O'Connor se rendit à Dublin, où il annonça l'intention de publier un Mémoire sur les faits qui lui avaient été imputés, et commença une poursuite juridique en faux témoignage contre Owens et Warring, qui avaient déposé contre lui ; mais il n'obtint aucune satisfaction. Il passa ensuite aux États-Unis d'Amérique, où il exerça long-temps la profession d'avocat. M—D J.

ODDI (MAURO), peintre et graveur, naquit à Parme en 1639. Les progrès qu'il fit dans le dessin furent tellement remarquables, qu'ils attirèrent l'attention de la duchesse Marie de Parme, qui, pour le perfectionner dans son art, l'envoya à l'école alors célèbre de Pietre de Cortone, à Rome. Après un séjour de six ans, sous la direction de ce maître, il revint à Parme, avec le titre de peintre de la cour. Il fut chargé de peindre les appartements du château de Colorno. Il peignait également à l'huile et à la fresque. Parme, Plaisance et Modène renferment un grand nombre de ses ouvrages. Dans l'espace de trois années, il dessina deux mille des médaillons qui font partie de la collection de la galerie ducale de Parme. Il avait composé deux livres sur les *Règles de l'architecture*, qu'il était sur le point de publier lorsqu'il mourut, en 1702. Il cultiva la gravure avec succès. On a de sa main plusieurs estampes commencées à la pointe et terminées au burin, entre autres : I. *L'Enlèvement d'Europe*, d'après Aug. Carrache. II. *Saint Philippe Neri*, d'après son propre dessin. III. *Une Vierge de douleurs*, idem. IV. Enfin, le portrait du pape Grégoire XIII, et la plupart des planches qui ornent l'histoire de ce pontife, imprimée à Rome en 1711. Il a marqué une partie de son œuvre des

lettres M et O séparées et liées par un trait surmonté d'une croix. P—s.

ODELEBEN (ERNEST-OTHON-INNOCENT, baron d'), colonel saxon, au service de France, était né à Riesa, le 13 mars 1777. Il fit, en 1806, la campagne de Prusse, et en 1813, celle de Saxe, sous les ordres de Napoléon, qui l'avait attaché à son état-major, comme pouvant donner des renseignements utiles sur ce pays, devenu le théâtre de la guerre. Il y prit une part fort active ; mais, après les événements de 1814, il alla se fixer dans sa patrie, où il se livra spécialement à des travaux géodésiques. Cet officier mourut à Dresde, le 2 nov. 1833. On a de lui : I. *Relation circonstanciée de la campagne de 1813, en Saxe* (en allemand), Dresde, 1815, 1816, traduite en français sur la 2^e édition par M. Aubert de Vitry, Paris, 1817, 2 vol. in-8°. Les admirateurs exclusifs de Napoléon reprochèrent à l'auteur ses invectives contre l'empereur, dont il avait, comme tant d'autres, encensé la puissance ; et l'on trouva que cet ouvrage était bien moins un récit d'opérations militaires qu'un recueil d'anecdotes satiriques sur Napoléon, les généraux Berthier, Caulaincourt, Duroc, etc. II. *Réclamations du colonel d'Odeleben au sujet* : 1° de la traduction qu'on a publiée de son ouvrage sur la campagne de 1813 ; 2° de quelques passages contenus dans l'ouvrage de M. le baron Fain : Manuscrit de 1813, pour servir à l'histoire de Napoléon, Paris, 1825, in-8°. III. *Carte des montagnes de la Misnie*, dont la publication, commencée en 1824, ne fut pas continuée, parce qu'une contrefaçon lithographiée, ayant paru à Berlin, causa beaucoup de préjudice à l'auteur. IV. *Cyclorama*, ou tableau de tous les objets qu'on découvre à l'horizon du sommet du

Winterberg. Odeleben avait fait des *Recherches géologiques* dans le Harz et la Thuringe. Il a laissé en outre divers manuscrits. M—D j.

ODESPUNG de la Meschinière (Louis) naquit à Chinon en 1597. Son père, Pierre Odespung, était maître des requêtes et conseiller ordinaire de Gaston, Monsieur, frère de Louis XIII. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint chanoine de la cathédrale de Rennes, et fut aussi, pendant quinze ans, official métropolitain de Bretagne. Les États de cette province l'employèrent dans les affaires les plus importantes, et l'assemblée générale de la province ecclésiastique, tenue en 1630, l'élut agent du clergé de France; mais bien qu'il eût obtenu les trois quarts des suffrages, l'archevêque de Tours, de son autorité privée, reçut le serment de son concurrent, Bernard de Sariae, abbé de Paimpont. Il se plaignit de cette violation des formes et des principes dans une petite brochure intitulée : *Raisons de Louis Odespung de la Meschinière, élu agent général du clergé de France, contre l'opposition formée à son élection par le sieur de Sariae, abbé de Paimpont, Tours, 1630, in-8°*. Cette réclamation se trouve au t. XVI du *Mercur* français, p. 593. Il en référé en outre à une assemblée d'évêques, tenue à Paris, qui, par une décision assez étrange, ordonna que le différend serait terminé par la voie du sort. Il ne fut pas favorable à Odespung, qui obtint seulement que cette agence lui appartiendrait de droit à l'expiration des cinq ans d'exercice de Sariae. En 1638, il publia un recueil en cinq livres des actes des assemblées du clergé. Ce travail, tout imparfait qu'il était, le fit choisir par l'archevêque de Reims, l'évêque de Saint-Brieuc et l'abbé de Saint-Venant,

pour rédiger les mémoires du clergé de France; et l'assemblée générale, tenue en 1645, le chargea encore de ce soin. Il s'en acquitta avec trop de précipitation peut-être, car, dès l'année suivante, son ouvrage fut publié sous ce titre : *Actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France, recueillis et imprimés par le commandement de l'assemblée générale tenue en 1645, Paris, Vitré, 1646, 2 vol. in-fol.* Le premier contient les harangues, les remontrances faites au roi, les dons gratuits, les pensions, etc. Dans le second se trouvent les édits, lettres-patentes, et tout ce qui concerne les bénéfices, l'administration du temporel, les privilèges, etc. Ce premier recueil fut suivi d'un second, intitulé : *Actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France, contenant tout ce qui s'est passé depuis l'assemblée tenue en 1650 et 1651, Paris, Vitré, 1652, in-4°*. C'est la continuation de l'ouvrage précédent. L'un et l'autre pèchent par un défaut d'ordre dans la classification des matières. Les actes des conciles de France n'avaient point paru à Odespung rassemblés avec le même soin que l'avaient été ceux des conciles étrangers; il aurait voulu réparer cette omission; mais, trouvant le travail au-dessus de ses forces, il se borna aux conciles qui s'étaient tenus en France depuis celui de Trente, à l'exception de celui d'Embrun, dont il ne put se procurer les actes. Sa collection est intitulée : *Concilia novissima Galliae a tempore concilii Tridentini celebrata, edita per Lud. Odespung de la Meschinière, Paris, Béchet, 1646, in-fol.* Ce volume est considéré comme faisant suite aux trois du P. Sirmond et à celui de Pierre Delalande. L'abbé de Marolles, dans le

dénombrement des écrivains qui l'ont gratifié de leurs ouvrages, dit : « J'eus « encore de lui (Odespung) ce qu'il « composa des ordres de chevalerie, « et les discours qu'il mit au jour tou- « chant les recueils d'estampes qu'il « avait faits en plusieurs volumes, « lesquels n'ont pas conservé tout le « mérite que son travail avait mérité. » On ne peut douter d'après cela qu'ils n'aient été imprimés ; mais nous n'en avons trouvé aucune trace. La date de sa mort nous est inconnue. Son portrait a été gravé par Balthasar Moncornet. L—S—D.

ODEVAERE (JOSEPH-DENIS), peintre belge, naquit le 2 octobre 1778, à Bruges, d'une famille honorable, qui le destina de bonne heure à la magistrature. Après avoir fait de bonnes études au collège de sa ville natale, il se disposait à suivre les cours de l'université de Louvain, lorsque, par suite de l'invasion de la Belgique par les armées françaises, en 1794, cet établissement se trouva supprimé. On lui choisit pour lors une autre carrière, celle du commerce ; mais il ne tarda point à la prendre en dégoût. Il avait appris le dessin depuis quelques années, et tous ses loisirs étaient consacrés à la culture de cet art, qui bientôt devint, pour ainsi dire, son unique occupation. Ses essais furent plusieurs fois couronnés par l'Académie de Bruges. Sa vocation étant ainsi bien constatée, ses parents l'envoyèrent, en 1798, à Paris, sous le patronage du peintre Suvée, son compatriote (voy. SUVÉE, XLIV, 242). Il parvint ensuite à se faire admettre dans l'atelier de David, qui tenait alors le sceptre de l'école française. Les progrès du jeune belge devinrent rapides. Son tableau de la *Mort de Phocion* remporta le grand prix de l'Institut, en 1804, et lui valut l'hon-

neur de partir pour Rome comme pensionnaire de l'Académie de France. Avant de se mettre en route pour l'Italie, il voulut revoir le toit paternel : une réception vraiment triomphale lui fut préparée par les habitants et les autorités de Bruges. Pendant son séjour à Rome, il exécuta deux grandes fresques pour le palais Quirinal : *Romulus remportant les dépouilles opimes*, et les *Grecs disputant aux Troyens le corps de Patroclé*. Un de ses tableaux les plus finis, le *Martyre de saint Laurent*, qu'on admire encore dans une des églises de Bruges, appartient à cette époque, ainsi que le *Couronnement de Charlemagne*, où l'on voyait le pape aux genoux de l'empereur. Cette grande composition obtint un brillant succès, et fut considérée comme une des plus remarquables de l'exposition. On conçoit qu'un pareil sujet ne devait pas déplaire à Napoléon. Aussi l'artiste, de retour à Paris, en 1812, reçut-il, des mains impériales, la grande médaille d'or. Les événements de 1814 ramenèrent Odevaère dans sa patrie. Le prince d'Orange lui fit l'accueil le plus flatteur. Devenu roi des Pays-Bas, sous le nom de Guillaume I^{er}, il le nomma son peintre et le décora de l'ordre du Lion-Néerlandais. On a prétendu qu'Odevaère avait poussé la reconnaissance trop loin, en s'empressant de retracer sur la toile le souvenir de Waterloo ; ce reproche n'est nullement fondé ; ce n'est pas la défaite des Français, mais l'épisode du jeune prince d'Orange blessé, qu'a reproduit son pinceau. Personne plus que lui ne s'est montré fidèle au malheur : David, pendant son exil à Bruxelles, fut, de sa part, l'objet d'un dévouement presque filial. Ce tableau, très-improprement nommé la *Bataille de Water-*

loo, est du reste un ouvrage assez médiocre. *Guillaume au cornet recevant l'investiture de la principauté d'Orange*, et le *Couronnement du roi Guillaume I^{er}* ne valent guère mieux. Mais la *Bataille de Nieuport*, gagnée en 1600 sur les Espagnols par le prince Maurice, offre de beaux détails, et l'*Union d'Utrecht*, qui fonda la république des Provinces-Unies, lui fait plus d'honneur encore. Néanmoins, on est forcé de convenir qu'Odevaëre, en se livrant à de grandes conceptions historiques, a méconnu son véritable talent; il aurait mieux fait de s'en tenir aux tableaux de chevalet. Il a laissé, dans ce genre, des toiles d'un mérite incontestable, entre autres : l'*Évêque de Misso-longhi mettant le feu aux poudres*, pour ne point tomber au pouvoir des vainqueurs; *Galatée*; *Cimaboe*, et surtout la *Présentation de Raphaël au pape Jules II par le Bramante*, chef-d'œuvre plein de grâce et de charme; c'est un des meilleurs morceaux de la galerie de La Haye. Ce maître se distinguait plus par la pureté du dessin que par la richesse du coloris; il possédait au plus haut degré la théorie de la peinture, et ses connaissances littéraires étaient très-étendues. Aussi plusieurs sociétés savantes se l'étaient-elles affilié. Il venait d'achever et se proposait de publier une *Histoire des arts en Italie*, lorsque la mort le surprit dans la nuit du 8 au 9 février 1830, après avoir passé la soirée au spectacle. Cet ouvrage manuscrit, dont le gouvernement belge a fait l'acquisition, est déposé à la bibliothèque dite de Bourgogne, de même qu'une traduction de la *Vie de Raphaël*, enrichie de notes intéressantes. Odevaëre avait l'habitude de consigner en marge de ses livres artistiques des remarques et

des anecdotes, parmi lesquelles il y en a de fort curieuses. Ses excellentes qualités faisaient rechercher généralement sa société. Il était marié, mais il n'a point laissé d'enfants. On retrouve les traits de sa femme dans plusieurs de ses tableaux, entre autres dans sa *Galatée*. ST—T.

ODIER (PIERRE-AGATHANGE), écrivain militaire, né en 1774, à Saint-Marcellin, petite ville du Dauphiné, s'enrôla dès 1791, comme grenadier, dans le quatrième bataillon des volontaires du département de l'Isère. Attaché bientôt à l'administration militaire, il y rendit d'importants services, fut chargé de diverses missions, et, par de sages mesures, préserva de la famine plusieurs localités qui en étaient menacées. Il exerça les fonctions de commissaire des guerres dans les armées d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne; plus tard, il fut nommé sous-inspecteur aux revues de la garde impériale. En 1815, il fut élu, par son département, député à la Chambre des représentants, et donna d'utiles avis sur les circonstances graves où se trouvait la France. Lorsque la restauration réorganisa l'armée, Odier obtint une place de sous-intendant militaire, et il fut ensuite nommé professeur à l'école royale d'état-major, où les rares talents qu'il déploya pour l'instruction des jeunes officiers justifiaient la confiance que le gouvernement lui avait accordée. Il mourut à Paris, le 8 mars 1825. On a de lui : *Cours d'études sur l'administration militaire*, Paris, 1824-25, 7 vol. in-8°. Cet ouvrage capital, où l'auteur a réuni et classé méthodiquement les leçons qu'il donnait comme professeur, est le plus complet qui ait encore paru sur cette matière. La législation militaire, la formation de l'armée, les fi-

nances, les approvisionnements, etc., y sont traités avec de grands détails. Odier a encore publié : *De la réforme dans la législation militaire*, Paris, 1818, in-8°. *De l'administration de l'armée d'Espagne, et du système des entreprises*, Paris, 1823, in-8°. Ces deux écrits sont anonymes. Z.

ODILON (SAINT), cinquième abbé de Cluny, né dans l'Auvergne en 962, était fils de Bérault, surnommé *le Grand*, seigneur de Mercœur. Jeune encore il embrassa la règle de saint Benoît dans le monastère de Cluny, dont saint Maieul était abbé. Ce dernier, qui l'avait déjà pris pour coadjuteur, mourut en 994, et Odilon, malgré sa résistance, se trouva chargé du gouvernement de la maison. Sa science et ses vertus lui concilièrent l'estime et la vénération des personnages les plus illustres de cette époque, tels que Hugues-Capet, Robert et Henri I^{er}, rois de France; Casimir, roi de Pologne; sainte Adélaïde, femme de l'empereur Othon-le-Grand. En 1014, l'abbé de Cluny accompagna à Rome l'empereur saint Henri, lorsque ce prince alla s'y faire couronner par le pape Benoît VIII, et il profita de ce voyage pour visiter le célèbre monastère du Mont-Cassin. L'extrême bonté d'Odilon lui mérita le surnom de *débonnaire*. Sa charité envers les pauvres était si vive, que durant une grande famine (1016), après avoir épuisé toutes ses ressources, il fit fondre les vases sacrés de son église, afin de pouvoir continuer ses aumônes. On sait que, dans le moyen-âge, les seigneurs étaient presque toujours en guerre les uns contre les autres; il en résultait des pillages funestes. Pour mettre quelque frein à ces désordres, qu'il était impossible de réprimer complètement, on institua la *trêve de Dieu*, espèce

de suspension d'armes qui durait depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin. Odilon, par ses exhortations, parvint à la faire recevoir dans plusieurs provinces. Il n'employa le crédit dont il jouissait qu'aux intérêts de la religion et du prochain, jamais à son élévation personnelle. Il ne voulut point accepter l'archevêché de Lyon, auquel l'appelèrent, en 1031, les vœux du clergé et des habitants de cette ville; il refusa, avec la même humilité, le *pallium* que le pape Jean XIX lui avait envoyé. Plein de zèle pour la propagation de son ordre, il fonda, tant en France et en Allemagne qu'en Italie, en Espagne et en Angleterre, un grand nombre de monastères, où il fit fleurir les sciences et les lettres qu'il cultivait lui-même, et qui, à cette époque, n'avaient guère d'autre asile que les maisons religieuses. Sous son administration, l'ordre de Saint-Benoît et en particulier l'abbaye de Cluny accrurent encore leur réputation. Saint Odilon est surtout connu pour avoir institué la fête de la *Commémoration des morts*, qu'il ordonna de célébrer annuellement le 2 novembre, dans l'étendue de sa juridiction abbatiale, et qui ne tarda pas à être universellement adoptée. Ayant entrepris la visite de ses monastères, il tomba malade au prieuré de Souvigny en Bourbonnais; et, après avoir reçu les sacrements, il expira, sur un cilice couvert de cendres, le 1^{er} janvier 1049, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il était âgé de 87 ans. On a de lui des *Sermons*, des *Lettres*, des *Poésies*; la *Vie de saint Maieul*, abbé de Cluny, son prédécesseur, et la *Vie de sainte Adélaïde*, impératrice. Ces ouvrages ont été insérés par dom Marrier et André Duchesne dans la *Bibliotheca Cluniacensis* (Paris, 1614,

in-fol.). On y trouve aussi deux Vies de saint Odilon : l'une écrite par Lotsaud, son disciple, et l'autre par le R. Pierre Damien, cardinal, à la prière de saint Hugues, successeur d'Odilon. Voyez pour plus de détails, l'*Hist. litt. de la France*, tom. VII (par D. Rivet). — Un religieux de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, nommé aussi ODILON, et qui vivait en 920, est auteur d'un livre sur la *translation des reliques des saints*, que Mabillon a inséré dans ses *Acta ordinis sancti Benedicti*. P—RT.

ODIN ou SIGGE *Fridulfsson*, c'est-à-dire *fils de Fridulf*, regardé comme le conquérant et le législateur de la Scandinavie, était, selon l'opinion vulgaire, originaire de la Scythie asiatique, et il conduisit, dans le nord de l'Europe, un peuple nommé *Asar*, environ cent ans avant J.-C. Il parcourut, dit-on, une grande partie de l'Allemagne, le Danemark, la Suède, fonda la ville de Podensé en Scanie, et celle de Sigtuna près du lac Melar; fit connaître l'écriture nommée *runique*, ordonna d'élever des tombeaux avec des épitaphes, fut le créateur de la poésie des Scaldes, établit des fêtes religieuses, où il remplissait les fonctions de grand-prêtre, s'entoura d'un conseil de douze personnages éminents, et dicta aux peuples scandinaves un code civil, politique et religieux. On ajoute qu'il entendait la magie, qu'il se transportait comme l'éclair d'un lieu dans un autre, qu'il changeait de forme quand bon lui semblait, et que deux corbeaux l'instruisaient de toutes les nouvelles importantes. Malgré tant de rares mérites, il fut chassé et passa dix années dans l'exil, d'où il revint pour reprendre le gouvernement, et continuer sa législation. La manière dont il quitta la vie ne fut pas moins

extraordinaire que sa vie même. Il rassembla ses guerriers, se fit neuf blessures avec le fer d'une lance, et dit qu'il allait se rendre en Scythie pour assister au festin des Dieux. Les antiquaires montrent son tombeau en Danemark et en Suède. Sa femme s'appelait *Frigga* ou *Fréia*. Il eut, selon les généalogistes, plus de douze fils, dont trois fondèrent les premières dynasties régnantes en Danemark, en Suède et en Norvège. Toute l'histoire d'Odin repose sur les *Sagas* des Islandais, sur l'*Edda* et sur les commentaires dont Olaf Magnus, Messenius, Torfeus, Veretius, ont chargé ces livres. Les *Sagas* sont des espèces de romans, où le merveilleux domine; l'*Edda* est un recueil de contes mythologiques, et de fables, dont les Scaldes faisaient usage pour orner leurs poésies. Ces livres furent écrits dans le moyen-âge et à des époques très-éloignées du temps où l'on fait vivre Odin. Les commentaires de Magnus, de Messenius et des autres enchérisent sur les conceptions bizarres des Islandais, et la plupart sont dénués des premiers principes de la saine critique. Les historiens du nord, qui ont écrit dans les derniers temps ont eu des doutes, et quelques-uns d'entre eux ont énoncé des idées entièrement différentes sur Odin. En suivant leurs raisonnements, et en comparant l'histoire ancienne des Scandinaves avec celle des autres peuples, on se persuade sans peine qu'Odin ou Sigge appartient plutôt à la mythologie qu'à l'histoire, et que les traditions populaires ont rattaché quelques souvenirs obscurs aux fables sur les dieux (voy. ODIN, dans la partie mythologique de cette Biographie, LV, 194). Odin était la divinité principale des Scandinaves; c'était le *Wodan* des Allemands,

le *Voden* ou *Ouoden* des Anglais, et son nom se retrouve encore dans *Onsdag* et *Ouensday*, voulant dire mercredi chez les Danois, les Suédois et les Anglais. L'histoire primitive du nord est enveloppée d'épaisses ténèbres, et les temps historiques de la Suède, du Danemark, de la Norvège, de la Prusse, de la Livonie et de la Finlande ne commencent qu'au neuvième siècle, époque où le christianisme pénétra dans ces pays. Tout ce qui précède est un tissu d'aventures romanesques, d'événements sans chronologie et d'assertions hasardées, qu'aucun monument authentique ne peut appuyer (1). C—AU.

ODO *Herpin* ou *Arpin*, vicomte de Bourges et seigneur de Montfaucon en Berry, prit la croix en 1097, avec plusieurs seigneurs sous l'étendard de Godefroy de Bouillon. Il vendit au roi Philippe I^{er} sa vicomté de Bourges avec la ville et le pays de Berry, moyennant la somme de soixante mille sols d'or (environ cinq cent mille francs de notre monnaie), pour subvenir aux frais de son voyage; marché, dit Mézeray, plus honorable au vendeur qu'à l'acheteur. De retour de la Terre-Sainte, il prit l'habit de religieux de l'ordre de Saint-Benoît, au monastère de la Charité-sur-Loire. Sa haute piété et son exacte observance de la règle le firent élire, par saint Hugues, abbé de Cluny, prieur de ce monastère, où il mourut en l'an 1130.

B—G.

ODON (SAINT) ou ODES, deuxième abbé de Cluny, qu'il ne faut pas confondre avec saint Odon (voy. t. XXI, 508), son homonyme et son contemporain, archevêque de Cantorbéry et d'origine danoise. Le nôtre était né en Touraine en 879: il était fils d'Abbon, favori de Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et comte de Poitou; son père résidait le plus ordinairement à Tours; c'est là qu'il fit toutes ses études, aux écoles de Saint-Martin. A peine âgé de dix-neuf ans, il obtint par la protection de Foulques-le-Bon, comte d'Anjou, un des canonicats de ce célèbre chapitre qui n'admettait parmi ses membres que des individus nés en Touraine. Un passage curieux de sa vie, écrite par D. Martène, nous apprend que les prêtres ayant une fois reçu l'étole à leur ordination, la portaient jour et nuit: « *Le saint s'étant éveillé la nuit* » *qui suivit son ordination, et voyant* » *pour la première fois l'étole suspen-* » *due à son cou, se prit à pleurer.* » Si nous en croyons Sigebert, de Gemblours, il était excellent musicien et avait composé plusieurs hymnes; ce qui est certain, c'est qu'indépendamment de ses talents comme poète, Odon réunissait encore ceux d'orateur, d'historien et de théologien très-distingué. Ses éminentes vertus l'élevèrent promptement, dans son église, aux dignités d'écolâtre, de prévôt et de grand-chantre. Mais ces honneurs étaient loin de le séduire, et sa grande piété le détermina, dès l'âge de trente ans, à résigner ses bénéfices pour entrer dans l'ordre de Saint-Benoît, au monastère de Baume, en Franche-Comté. Déjà sa réputation de sainteté était si généralement répandue, que Bernon, premier abbé de Cluny, jugea que personne ne serait plus propre que lui à rétablir la discipline pri-

(1) Jean Ramus prétend qu'il a existé trois *Odin*, et il pense que le premier n'est autre qu'*Ulysse*, roi d'Itaque. il a publié à ce sujet un ouvrage dont je crois devoir donner le titre en entier: *Ulysses et Otinus unus et idem, sive disquisitio historica et geographica, qua, ex collatis inter se Odyssea Homeri, et Edda Island. Homerizante, Otini fraudes deteguntur, ac detracta larva in lucem protrahitur Uliesses*, Hafniæ (Copenhague), 1702.

mitive dans l'ordre, où le relâchement s'était introduit, et le désigna pour son successeur ; les religieux l'élurent d'une voix unanime, à la mort de Bernon, et il fut sacré, en 926, par Bernoin, évêque de Besançon. La règle de Saint-Benoît, sous sa direction, ne tarda pas à recouvrer son antique pureté à Cluny, et de cette abbaye célèbre sortirent des papes, des cardinaux et un grand nombre d'écrivains renommés. Les donations pieuses y affluèrent au point, que dans les derniers temps on comptait encore cent quatre-vingt-huit chartes dans ses archives. Le zèle d'Odon ne se borna pas à sa seule abbaye ; dans plusieurs autres, tant en France qu'en Italie, la réforme s'opéra par ses soins. On y avait pour lui la plus profonde vénération, et il y était consulté comme un maître ; la plupart même se plaisaient à le qualifier leur abbé ; aussi, quoiqu'il ne l'ait été réellement que de Cluny, on le trouve souvent nommé abbé de Fleury, de Saint-Pierre-le-Vif, de Dôle, etc. Il fut appelé à Rome par les papes Léon VII et Étienne VIII, auprès desquels sa haute réputation était parvenue, tant pour opérer la réforme dans les monastères italiens de l'ordre de Saint-Benoît, que pour établir la bonne harmonie entre Albéric, patrice de Rome, et Hugues, roi d'Italie, dont les dissensions et les guerres désolaient également toute l'Italie. Il y réussit en 936 et termina leurs querelles par le mariage d'Albéric avec la fille de Hugues. Mais la guerre ne tarda pas à se rallumer entre eux, et le succès d'Odon ne fut complet qu'après deux voyages qu'il lui fallut faire encore à Rome, en 938 et 942. En quittant cette capitale du monde chrétien, Odon, cédant aux instances de son ami Théotolon, archevêque de Tours, vint revoir ce

berceau de son enfance, où le vénérable prélat l'attendait pour reconstituer l'abbaye de Saint-Julien qu'il avait fait rebâtir. Il fut reçu le jour de la fête de Saint-Martin par toute la population, heureuse de compter encore au nombre de ses concitoyens un personnage aussi illustre. Mais cette joie se changea bientôt en tristesse, car la mort vint le frapper le jour même de l'Octave de cette fête, 18 novembre 942, auquel sa mémoire est honorée. Il fut inhumé dans un caveau, sous le grand autel de l'église de Saint-Julien ; et, long-temps après, ses reliques étaient vénérées par les fidèles qui affluaient de très-loin à son tombeau. Elles en furent extraites plus tard et placées dans une châsse d'argent qui aura probablement disparu dans le XVI^e siècle, durant les guerres de religion, car un procès-verbal dressé par Bernard, archevêque de Tours, en présence de la reine Marie, femme de Charles VII, et d'autres grands personnages, en constatait encore l'existence en 1457. Les soins donnés par Odon à la réforme et à l'extension de l'ordre de Saint-Benoît, ne l'empêchèrent pas de se livrer à l'étude, et de continuer la culture des lettres. Pendant qu'il était écolâtre à Saint-Martin, il avait exercé un enseignement public des saintes Écritures, écrit un abrégé des *Morales* de saint Grégoire-le-Grand, et composé plusieurs hymnes en l'honneur de saint Martin. Sa réputation s'accrut et s'appuya sur de nouveaux écrits, après qu'il eut été élu abbé de Cluny. Tous ses ouvrages ont été recueillis dans la Bibliothèque de Cluny, par D. Marrier et André Duchesne, ainsi que dans le tome dix-septième de la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon. On y trouve : I. L'abrégé des *Morales*

du pape saint Grégoire sur le livre de Job. II. Trois livres de remarques sur le prophète Jérémie. III. Un poème sur l'*Eucharistie*, dédié à Odon, abbé de Cambray. IV. Un livre du *Mépris du monde*. L'abbé Compaing, chanoine de Toulouse, en a donné une traduction française, Aurillac, 1715, in-8°. V. La *Vie de saint Géraud* ou Gérard, comte d'Aurillac. VI. Un petit traité de la *parité de saint Martin avec les apôtres*. VII. Un traité de la *Translation de saint Benoît*. VIII. Un livre d'*Homélies* et *Sermons* à ses confrères; le quatrième de ces sermons roule sur l'incendie de l'église de Saint-Martin. IX. Un livre de *Louanges de saint Martin*. X. Des *Hymnes* et des *Cantiques* en l'honneur des saints. XI. Plusieurs *Sermons* sur les fêtes de saint Pierre, de la Madeleine et de saint Benoît. XII. Le traité de la *Translation du corps de saint Martin*, qui lui est généralement attribué, mais que l'abbé des Thuilleries (v. ce nom, XLV, 576) prétend, d'après des raisons assez solides, n'être pas de lui. Ce traité est inséré dans le chapitre III des *Gestes des comtes d'Anjou*; ainsi que dans les différentes vies de saint Martin, recueillies par Chlichtove, Paris, Petit, 1511; mais cette édition est très-incorrecte. Le moine anonyme de Marmoutier, dans la préface de ces *Gestes*, dit que l'abbé Odon avait fait une chronique qui fut augmentée par Thomas Paccius de Loches (voy. ce nom, ci-après); c'est probablement celle qui est conservée en manuscrit au collège de Saint-Benoît de Cambridge et qui est intitulée: *Chronicon ab exordio mundi usque ad annum Christi 937*. La vie d'Odon a été écrite par le moine Jean, son disciple, qui voyageait habituellement avec lui: elle se trouve également dans la Bibliothèque de Clu-

ny, dans Surius, au 18 novembre, et dans le tome VII des Saints de l'ordre de Saint-Benoît, par D. Mabillon. Il y est dit qu'Odon avait fait des remarques sur la vie de saint Martin, par Sulpice Sévère; mais cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous. La vie d'Odon a encore été écrite en français par Girys, par Baillet et par D. Antoine Rivet, tome VII de son *Histoire littéraire de la France*. L—s—D.

ODON de Kent, surnommé à cause de cela *Cantianus*, était né au XII^e siècle, dans le comté de ce nom, en Angleterre; il embrassa la règle de saint Benoît et se distingua dans cet ordre par sa piété et son savoir. Son mérite l'éleva au rang de prieur et ensuite d'abbé. Il était lié d'amitié avec Thomas Becket, qui devint archevêque de Cantorbéry; et qui périt d'une manière si funeste. Odon est l'auteur de plusieurs ouvrages dont la plupart ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il avait écrit : I. Un *Commentaire sur le Livre des Rois*. II. Des *Morales sur les Psaumes et sur les Évangiles*. III. Un *Traité* intitulé: *De onere Philistini*. IV. *De vitiis et virtutibus animæ*, etc. Tout cela a péri ou est demeuré inconnu. Il ne reste de lui que deux lettres: l'une à son frère, novice à l'abbaye d'Igny, dans le Soissonnais, insérée par dom Mabillon dans le I^{er} tome des *Analectes*; l'autre écrite vers l'an 1171, à Philippe, comte de Champagne, au sujet des *Miracles de saint Thomas de Cantorbéry*, à qui Odon avait survécu; elle se trouve au tome I^{er} de l'*Amplissima collectio* des PP. DD. Martène et Durand. Odon mourut vers l'an 1180. L—r.

O'DONNELL (don JOSE-ENRIQUE), comte de la Bisbal, général espagnol, naquit en 1770 dans l'Andalousie. Son nom rappelle l'origine irlandaise de sa famille. Il reçut une

éducation très-superficielle , entra à quinze ans dans les gardes royales et servit sous le prince de Castel-Franco dans la guerre de 1795 contre la république française. Mais , jusqu'en 1808, il n'eut point l'occasion de faire preuve de valeur et de capacité. L'Espagne , soumise à un gouvernement sans force, était peu propre à produire d'énergiques caractères. L'oppression et la violence usurpatrice devaient seules la ramener au sentiment d'elle-même et réveiller dans son sein ses forces affaissées. L'insurrection donna l'élan à tous les courages et ouvrit les voies à toutes les ambitions, mais surtout au courage et à l'ambition militaires. O'Donnell embrassa la cause nationale avec une ardeur que l'on doit croire sincère, malgré les témoignages qu'il a donnés plus tard de l'inconstance de ses opinions. Il était alors major d'un régiment d'infanterie. Dès les commencements de 1809, il se fit remarquer parmi les nombreux officiers ou chefs de bande qui accoururent à la défense du pays. Durant le siège de Gironne, il se distingua par une infatigable activité. Peut-être manquait-il de prudence; mais il n'était pas maître de ses mouvements, puisqu'il ne commandait pas en chef. Il faisait partie du corps d'armée sous les ordres de Blake , chargé de la protection de l'Aragon et de la Catalogne. Plusieurs fois , il fut envoyé par ce général pour introduire des secours dans la place ou pour donner le change à l'ennemi. Dans un des engagements qui eurent lieu à cette occasion , O'Donnell se précipita avec vigueur sur Brugnolas, et attira ainsi sur ce point une grande partie des forces de l'ennemi, tandis que Llan-der et d'autres lieutenants agissaient dans différentes directions. Les faits

qui résultèrent de ces opérations combinées avaient quelque temps relevé le courage des assiégés. Mais O'Donnell fut moins heureux dans une attaque d'avant-garde par laquelle il devait ouvrir passage à un convoi destiné à ravitailler cette malheureuse cité. Wimpfen était à l'arrière-garde à la tête du convoi, et Blake restait sur les hauteurs de la Bisbal pour protéger leurs mouvements avec le gros de l'armée. Le général français, profitant ou de la témérité d'O'Donnell ou des mauvais calculs et de la lenteur de Blake , se plaça entre les deux corps, leur coupa les communications et se rendit maître du convoi. O'Donnell n'échappa qu'en allant se mettre à l'abris sous le fort del Condestable, et ce ne fut qu'en s'exposant à beaucoup de dangers, et au prix d'une grande hardiesse, qu'il parvint à rejoindre l'armée. Une autre entreprise, qui avait le même but de secourir Gironne, eut le même succès. O'Donnell ne s'y montra pas moins brave et n'y fut pas plus heureux. Dans une action qui eut lieu peu de temps après, à Maya, on le vit se battre corps à corps et comme le dernier de ses soldats. Tels étaient les antécédents de ce général lorsqu'il arriva au commandement de la Catalogne. La junte centrale qui le portait à ces hautes fonctions voulait récompenser son patriotisme autant que ses qualités d'homme de guerre. Sa première pensée fut de réorganiser l'armée de Catalogne, qui avait essuyé tant d'échecs sous le commandement de Blake, et qui, d'ailleurs, n'avait jamais pris le caractère bien déterminé d'armée régulière. La spontanéité du soulèvement des populations s'accordait mieux avec l'organisation des guérillas, que le devoir retenait seul sous les drapeaux. Beaucoup de

difficultés se présentaient pour les réglemens des enrôlements de la milice. O'Donnell détermina le gouvernement insurrectionnel à en fixer l'obligation à deux années, avec la faculté d'un congé de quinze jours tous les six mois. Il ne mit pas moins d'activité dans la recherche des mesures propres à assurer le recouvrement de l'impôt dans un pays épuisé. Enfin, il s'attacha à bien fixer les bases de son système d'opération. La conduite de l'ennemi lui traçait le plan à suivre. « Ainsi qu'on voit, dit Napier, le meilleur historien de cette guerre, des coursiers fougueux entraîner chacun dans un sens opposé le char auquel ils sont attachés, de même les chefs français entravaient leurs mouvements, nuisaient à l'ensemble de la guerre en suivant l'impulsion de leur volonté ou celle de quelque circonstance particulière. » En présence de ces tiraillements qui paralysaient l'action de l'armée française, O'Donnell pensa qu'il fallait éviter tout engagement général, capable de rallier les chefs français désunis, et que la guerre de détail et par détachement, faite sur plusieurs points, était le plus sûr moyen d'obtenir d'heureux résultats. C'était l'application du plan des guerillas sur une plus grande échelle. Tout commandait de suivre ce système, qui, au premier regard et par l'étude de l'histoire, semble être le vrai système de guerre pour un pays occupé qui s'insurge, pour une nationalité opprimée qui se réveille. O'Donnell partagea donc son armée en un certain nombre de corps destinés à agir simultanément sur des points différens, et à diviser les forces de l'ennemi en divisant son attention. Les premiers engagements qui se livrèrent, et dans lesquels il eut lui-même

à combattre, ne lui furent pas favorables. L'armée qui était sous ses ordres fut défaite dans les environs de Vich; mais il prit, peu de temps après cet échec, une éclatante revanche. L'historien de la guerre de la Péninsule, C. Napier, a raconté avec les plus grands éloges la savante et énergique manœuvre que le général espagnol déploya en cette circonstance. Voici l'exposé de cette manœuvre : « Baraguey-d'Hilliers était resté dans le Lampurdan avec dix-huit ou vingt mille hommes; ces troupes étaient nécessairement éparpillées; sept cents hommes gardaient Palamos, San-Felien et d'autres petits ports le long de la côte; douze cents sous le général Schwartz avaient pris leur quartier dans la Bisbal, à une petite marche de Gironne; deux cents étaient à Calonge, liant la Bisbal avec Palamos; le reste était dans Figuières, Roses, Olot, Castelfollet, Gironne, Hostalrich et plusieurs milliers à l'hôpital. Ayant sur tout cela des renseignements exacts, O'Donnell laissa une partie de sa garnison dans Tarragone, envoya le baron d'Éroles à Montserrat, le colonel Georget à Igualda, Obispo à Martorel, et marcha avec six mille baïonnettes et quatre cents chevaux à travers les montagnes; puis, de San-Culgat à Mataro, il suivit la côte, passa la Tordera, au-dessous d'Hostalrich, et se porta rapidement par Vidreras sur Llagostera, qu'il atteignit le 12 septembre. Ni Macdonald, ni Maurice Mathieu, ni Baraguey-d'Hilliers, n'eurent connaissance de son arrivée. Ils ne savaient guère de sa marche que le bruit qu'il lui avait plu à lui-même d'en répandre, et personne ne devinait le but réel qu'il se proposait; les uns disaient qu'il allait à la rencontre d'un corps français qui, de la Navarre,

était entré dans la Cerdagne, d'autres qu'il se concentrait à Manresa, et la plupart en concluaient qu'il était encore à Tarragone... Laissant Campo-Verde avec une réserve dans la vallée d'Aro, il envoya des détachements surprendre Calonge et les postes situés le long de la côte. Deux frégates anglaises secondaient cette opération. En même temps, O'Donnell se porta vivement le 14, de Casa de Silva sur la Bisbal. Toujours malheureux, Swartz avait son infanterie et quelques cavaliers sous les armes dans un camp retranché; il accepta le combat; mais, après avoir perdu deux cents hommes, et ne se voyant aucune retraite, il se rendit. Toutes les troupes, échelonnées sur la côte, eurent à faire autant. Les prisonniers et le butin furent immédiatement embarqués à bord des vaisseaux anglais et envoyés à Tarragone. » C'est ce dernier fait d'armes qui valut au général O'Donnell son titre de comte de la Bisbal (1). Les nombreuses blessures qu'il avait reçues dans ses différentes campagnes ralentirent d'abord son activité et ne lui permirent plus de conserver le commandement. Les Cortès le placèrent bientôt à un poste qui l'exposait à moins de fatigues, mais qui ne demandait pas moins d'énergie et de prudence. Le comte de la Bisbal fut nommé membre de la régence au commencement de 1812. Les circonstances étaient difficiles et imposantes. C'était le moment où un projet de constitution fut soumis aux Cortès, et où l'infante dona Maria - Carlotta fit des tentatives pour arriver à la régence. Et à l'époque où le pays se repliait ainsi sur lui-même, pour se donner des lois, l'ennemi était encore maître d'une

grande partie du sol, et les périls qui venaient du dehors s'augmentaient beaucoup de la lutte intérieure. La régence, dont faisait partie le comte de la Bisbal, était composée de cinq membres. L'élection qui l'avait formée était évidemment produite par l'esprit anti-réformateur. O'Donnell seul, dans ce conseil, se présentait comme partisan des idées libérales. De tous les membres du pouvoir exécutif, il était d'ailleurs celui qui avait le plus l'intelligence des choses militaires, et la capacité nécessaire à la direction des armées. Son influence parvint à neutraliser les tendances conservatrices ou stationnaires de la régence. Il semblait porter à l'œuvre récente des Cortès un attachement inviolable, et il prononça, dans la séance du 22 janvier, ces paroles significatives : « Nous sommes persuadés que la constitution sera la base que conservera la monarchie pendant des siècles. Nous soutiendrons tout ce que la souveraineté des Cortès aura décrété. » Il s'acquittait de ses devoirs avec beaucoup d'énergie, lorsqu'un désastre considérable, arrivé à don José O'Donnell son frère, à la journée de Castella, vint soulever dans le pays une vive indignation. Quelle que fût la cause de ce malheur, l'incapacité ou l'imprudence du général en chef, l'opinion en rejeta la responsabilité sur le comte de la Bisbal. Quelques membres des Cortès se laissèrent emporter à de violentes accusations, et ce fut en vain que les hommes du parti réformateur essayèrent d'en modérer l'effet. La Bisbal crut devoir à son honneur d'offrir aux Cortès sa démission. Il pensait qu'elle ne serait pas acceptée et qu'il serait ainsi justifié aux yeux du pays. Mais, combattue par quelques-uns, cette démission fut ac-

(1) O'Donnell signait ordinairement L'A-bisbal.

ceptée à une grande majorité. O'Donnell était loin de s'attendre à cette nouvelle et pénible épreuve, qui consacrait, en quelque sorte, les accusations de ses ennemis; il se repentait, mais trop tard, de la promptitude inconsidérée qu'il avait mise à proposer sa démission, et fit même des démarches pour revenir sur sa détermination précipitée; mais il ne pouvait plus que songer à en réparer les effets. Au reste, sa retraite fut le signal, pour la régence, d'un changement de politique dont elle ne tarda pas à porter la peine; elle s'abandonna tout entière à son tempérament anti-révolutionnaire, et s'écarta ainsi de plus en plus des opinions de la majorité des Cortès. La Bisbal ne joua plus, dans la guerre de l'indépendance, qu'un rôle de second ordre, et ne déploya plus la même énergie qui l'avait rendu célèbre. Cependant, à la tête de l'armée d'Andalousie qu'il avait formée, il put encore coopérer avec quelque succès aux derniers faits d'armes qui jetèrent définitivement les Français hors du territoire espagnol. Le mauvais état de sa santé l'obligea de nouveau à s'éloigner du commandement; il obtint des Cortès l'autorisation de se retirer à Cordoue. Son séjour dans cette ville fut fatal à sa renommée; il s'y rencontra avec des députés du parti ennemi des réformes, et lia avec eux une intimité plus grande qu'il ne convenait à ses antécédents. Il prenait contre les Cortès une revanche de l'échec si grave dont elles l'avaient frappé d'une manière inattendue, et montrait déjà qu'il était capable de sacrifier ses opinions et son amitié politique à des mécontentements ou à des intérêts personnels. De ce jour, sa foi fut, avec raison, gravement suspectée des libéraux, et il ne négli-

gea, de son côté, aucune occasion de laisser éclater ses mauvaises dispositions pour les Cortès. La Bisbal reprit bientôt le commandement de son armée. C'était le moment où les troupes anglaises se répandaient dans le midi de la France, suivies d'une partie des forces de l'Espagne. Lord Wellington exprima au comte de la Bisbal le désir de le voir passer la frontière et suivre jusqu'au bout la fortune des alliés. Il refusa de se rendre à ce vœu, donnant pour prétexte, qu'en son absence, l'organisation de son armée avait dé péri, que ses troupes étaient réduites au dénuement, enfin qu'elles avaient besoin de repos. Il demanda, en conséquence, qu'on lui permît de les ramener dans la Vieille-Castille, sous l'influence d'un climat plus doux. Peut-être ne cherchait-il ainsi à se rapprocher du siège du gouvernement que pour pouvoir exécuter le projet qu'il avait conçu, de tirer vengeance des Cortès. Peut-être aussi voulait-il entreprendre ce qui fut plus tard accompli par d'autres, le renversement de la constitution. Le général en chef de l'armée anglaise, auquel on avait donné quelques soupçons de cette nature, refusa de le laisser avancer dans la Castille, et lui fixa pour cantonnements les rives de l'Èbre. La Bisbal obéit et ne s'engagea plus dans la voie qu'il avait essayé de s'ouvrir. Aussi bien, Ferdinand allait prendre possession de son trône. Avant de rien oser, il était bon de connaître l'influence que son retour aurait sur les événements. On assure que l'officier envoyé, par la Bisbal, pour complimenter le roi, portait deux projets de félicitation, conçus dans un sens opposé, suivant que la fortune pencherait vers l'un ou l'autre parti. A dater de cette époque, le rôle du comte de la Bisbal devint de plus

en plus incertain. Ennemi des Cortès, qui le lui rendaient bien, il en vit avec joie le renversement par haine des hommes plutôt que de la constitution elle-même. Toutefois, suspect à ceux dont il s'était rapproché comme à ceux qu'il avait quittés, il n'obtint de la cour que des faveurs mêlées de défiance. Il eut d'abord le commandement du corps d'armée qui passa sur le territoire français en 1815. Ayant à maintenir l'ordre plutôt qu'à combattre, à observer plutôt qu'à agir, il s'acquitta de ce devoir avec modération. Plus tard, il fut nommé pour commander les troupes destinées à l'expédition d'Amérique contre les colonies qui se détachaient de la métropole. L'esprit d'opposition s'était répandu dans l'armée depuis que le général Elio lui avait appris que les baïonnettes pouvaient renverser une constitution, et que Mina avait essayé de lui prouver qu'elles pouvaient aussi la rétablir. Les chefs s'étudiaient à la façonner selon leurs passions politiques, et à l'entraîner dans leurs intérêts de parti. Des pensées de sédition et de révolte se trahissaient à de fréquents intervalles et empêchaient ainsi le gouvernement de s'asseoir. Mais ces détestables dispositions des troupes prenaient un caractère plus menaçant parmi celles qui devaient aller faire la guerre en Amérique. La Bisbal conçut l'espoir de rétablir, avec leur concours, la constitution de 1812. Il voulait, par une nouvelle inconstance politique, réparer les effets de sa première défection. Mais il manqua de résolution et de fermeté dans l'exécution de son dessein, et se fit le juge et le dénonciateur des hommes qu'il avait engagés à seconder ses vues. La dignité dans les sentiments lui fit défaut comme l'énergie dans le caractère. Voici, d'après une relation digne

de foi, le récit de cet événement. « Dans la nuit du 7 au 8 juillet, à 10 heures du soir, il fit assembler la garnison de Cadix, composée de cinq à six mille hommes, prit en passant par l'Isla les troupes qui s'y trouvaient, avec le corps de l'artillerie de campagne, et marcha vers le port de Sainte-Marie, foyer de la révolte, sans que personne sût l'objet et le but de sa marche. Ce ne fut qu'à cinq heures du matin, avant d'entrer au camp, que, faisant faire halte à ses troupes, il annonça qu'il allait leur confier une expédition courte, facile, et dont le succès infaillible leur mériterait la reconnaissance du monarque; que, s'ils consentaient à l'entreprendre, il leur engageait sa parole d'honneur qu'ils ne seraient point embarqués. A ces promesses, tous jurèrent d'obéir aux ordres qu'il allait leur donner, et il entra à leur tête dans le camp de la Victoire, fort de sept mille hommes, destinés à être embarqués les premiers. Cette division, rassemblée au même instant, sous prétexte de faire l'exercice, se trouva tout-à-coup enveloppée de corps dont les armes étaient chargées et d'une artillerie formidable. Le général en chef fit appeler autour de lui les officiers, et il ordonna à leurs régiments de mettre bas les armes et de crier : *Vive le roi !* Tous répétèrent ce cri sans savoir où voulait en venir le commandant. Au milieu de la stupeur causée par cette interpellation, il prononça la destitution générale des officiers, en fit arrêter cent vingt-trois de tous grades; quelques régiments furent désarmés et dispersés dans l'intérieur de l'Andalousie; le reste, composant encore trois mille hommes, reçut d'autres chefs... » Le comte de la Bisbal s'empressa d'annoncer au gouvernement

qu'il avait découvert et déjoué une conspiration ; il reçut pour prix de ce service le grand-cordon de l'ordre de Charles III. Quelques jours après, il fut appelé à Madrid, pour y donner des renseignements plus détaillés sur cette affaire, et se vit remplacé dans le commandement de l'armée d'expédition. Le bruit se répandit qu'il était en disgrâce et qu'on allait le mettre en jugement ; il n'en fut rien ; le gouvernement publia un décret royal dans lequel on rappelait les services du général et ses blessures qui l'empêchaient de s'embarquer. On le nommait en même temps capitaine-général - propriétaire de l'Andalousie, président de l'audience de Séville et gouverneur politique et militaire de Cadix. On ne voulait point qu'il exerçât les fonctions auxquelles ces titres sont attachés ; on ne voulait que jeter un voile sur des événements qu'il importait de faire oublier. Le soulèvement opéré par Riego, en 1820, ouvrit une voie nouvelle au comte de la Bisbal ; il brisa ouvertement avec le parti du roi. Envoyé par le gouvernement pour combattre l'insurrection, il se jeta dans les rangs des insurgés, et détermina le succès des premières tentatives. Il espérait se placer tout d'un coup à la tête du mouvement et attirer sur lui seul les bienfaits de cette vaste entreprise. Il se trompait en ce point ; les partisans de la constitution de 1812 n'avaient qu'une confiance, très-limitée dans ses protestations de dévouement, et, d'ailleurs, d'autres personnages glorieusement connus, Ballesteros, Morillo, Mina, vinrent lui disputer le premier rang. Cependant, il déploya tant d'activité, et donna tant de preuves de bonne foi, qu'il parvint à effacer, en partie, les souvenirs que ses dé-

fections avaient laissés, et à faire croire que ses services seraient d'un grand poids dans la balance des événements. En 1823, il eut le commandement du 1^{er} district militaire et de l'armée du centre, et il réunit les pouvoirs de chef politique à ceux de commandant militaire. Mais son ardeur patriotique se ralentit tout-à-coup en présence de l'invasion française. Il laissa l'ennemi franchir tranquillement les défilés de Somosierra et de Guadarama. Il entra en négociation avec plusieurs personnages du parti modéré, qui croyaient conjurer, par des transactions, l'orage qui fondait sur le pays. Ces personnages pensaient qu'en introduisant quelques modifications dans la constitution, on pourrait rallier les esprits divisés, réunir la nation, le roi, et trouver un prétexte pour arrêter l'invasion étrangère. La France, en définitive, n'avait pas demandé davantage. Que cette constitution, de 1812, plutôt anti-monarchique que vraiment libérale, et qui affaiblissait le pouvoir sans fonder la démocratie, fût une constitution mauvaise en théorie et en fait, partout, et en Espagne en particulier, on ne saurait le nier ; mais l'époque était mal choisie pour songer à lui faire subir les changements qu'elle réclamait ; ni le trouble des esprits, ni peut-être la dignité nationale, ne permettaient une telle délibération sur un tel objet et en un tel moment. Les dispositions du comte de la Bisbal à ce sujet furent dévoilées par la publication, dans les journaux, de deux lettres sur le sens desquelles on ne pouvait se méprendre. La première était adressée au général par le comte de Montijo : elle peignait, sous de sombres couleurs, l'état de l'Espagne, la capitale menacée, les troupes, la na-

tion déchirée par les divisions, un gouvernement sans force, une constitution impossible, etc. Le comte de Montijo disait à son correspondant, que lui seul pouvait mettre un terme à tant de maux, être le libérateur de l'Espagne et de l'Europe en arrêtant les progrès de l'anarchie, de la guerre civile et de l'invasion étrangère. La seconde lettre était la réponse du comte de la Bisbal : elle portait que, comme chef d'une division de l'armée, il devait exécuter les ordres du gouvernement à la tête duquel se trouvait S. M., et qu'il était décidé à le faire, quoique le ministère actuel ne fût pas en état de retirer la nation de l'état critique où l'avaient réduite l'impéritie des ministères antérieurs et surtout l'imprudence du dernier, qui avait provoqué la guerre actuelle sans déployer l'énergie nécessaire pour soutenir la dignité de la nation, et sans proposer les moyens conciliatoires qui auraient pu réunir les esprits et prévenir l'invasion étrangère ; que, lui aussi, était convaincu que la majorité de la nation ne voulait pas de la constitution de 1812, et que son avis était d'annoncer à l'armée d'invasion que la nation, d'accord avec son roi, se proposait de faire, dans cette constitution, les changements que l'expérience avait indiqués comme nécessaires, et qu'en conséquence elle devait se retirer du territoire espagnol en traitant amicalement par le moyen de son ambassadeur ; que S. M. viendrait s'établir à Madrid pour que l'on ne pût pas dire qu'elle était contre sa volonté à Séville ; que pour faire dans la constitution des réformes nécessaires, il serait convoqué d'autres Cortès ; que le ministère serait changé ; qu'on décréterait un oubli général de tout le passé ; avec engagement d'écouter

et d'employer, sans avoir égard à aucune opinion antérieure, ceux qui, par leurs lumières, leurs services et leur amour pour la patrie, devraient être préférés. Le comte de la Bisbal crut devoir envoyer une copie de cette lettre à Mina, Ballesteros, Morillo ; et il en donna également connaissance à quelques officiers de son état-major. Mais voyant que ses propositions étaient froidement accueillies, il publia une proclamation dans laquelle il protestait de son dévouement à la constitution de 1812 et déclarait considérer comme traîtres à la patrie tous les Espagnols qui cesseraient d'obéir à la loi. Cette déclaration ne trompa personne : les souvenirs du camp de la victoire se réveillèrent ; l'armée se crut trahie ; les officiers se rassemblèrent et allèrent, de concert, reprocher au général l'incertitude de sa conduite. Les paroles les plus violentes furent échangées ; enfin les officiers demandèrent qu'il abandonnât le commandement. Déjà il avait envoyé sa démission ; il demanda ses passeports pour aller, disait-il, se justifier dans Séville ; mais il prit la route des Pyrénées, et ne parvint à la frontière qu'après avoir été arrêté par les royalistes, et sauvé de leurs mains par les Français. Il se réfugia ensuite à Limoges. Sa carrière politique était terminée ; il ne pouvait plus espérer de remonter au rang d'où il était descendu ; il avait donné trop de marques de faiblesse et d'instabilité, il avait montré trop peu de constance dans sa religion politique, pour pouvoir retrouver la confiance d'aucun parti ; Au reste, il a subi avec résignation les nécessités qu'il s'était créées, et qui n'ont pas cessé de peser sur sa vieillesse. C'est ainsi que devait se terminer, dans l'inaction, une carrière

glorieusement commencée. Doué d'un grand courage, d'une véritable énergie et d'une certaine habileté comme homme de guerre, il n'avait aucune des qualités qui constituent l'homme d'état, ni l'intelligence des événements, ni celle des hommes, ni la fixité de l'idée, ni la dignité du caractère. C'est ainsi qu'il fut utile à l'Espagne, comme soldat, et que, comme homme politique, il ne fit que contribuer à ses malheurs. Il mourut dans la retraite vers 1834. D—z.

OEDMANN (SAMUEL), théologien et naturaliste suédois, né, en 1750, à Wexioe, petit-fils d'un prévôt ecclésiastique qui avait marié ses sept filles à autant de membres du clergé, fut élevé d'abord par son grand-père, et envoyé, en 1768, à l'université d'Upsal, pour étudier la philosophie et la théologie, auxquelles il joignit par goût la botanique et la zoologie, qui lui furent enseignées par le célèbre Linné. Ces études ne le menèrent pourtant d'abord qu'à la place de maître d'école de village, qu'il garda pendant seize ans, et dans laquelle ses distractions furent des observations d'histoire naturelle qu'il communiqua ensuite à l'Académie des sciences de Stockholm, ainsi qu'à la Société scientifique d'Upsal; on les trouve insérées dans les recueils des mémoires de ces deux corps savants. Il traduisit aussi un grand nombre de relations de voyages, et de là il fut amené à rechercher quelles étaient les mœurs des peuples dont il est parlé dans la Bible. Il finit par devenir un commentateur zélé de l'Écriture-Sainte. Une maladie, singulière par ses effets, le força, pour quelque temps, de suspendre ses travaux: c'était une fièvre chronique qui, après l'avoir tenu d'abord long-temps enfermé, venait le reprendre chaque fois qu'il s'exposait

au grand air. Il en résulta chez lui une telle sensibilité ou une telle peur de l'air du dehors, qu'il ne quitta plus sa chambre, ni même son lit; encore fallait-il entretenir, dans cette chambre, constamment une chaleur d'au moins 26° du thermomètre centigrade, et l'on était obligé de chauffer tous les objets apportés du dehors qu'il devait toucher. Ce fut une grande affaire que de le transporter, lorsqu'en 1790, il fut nommé professeur de théologie, à Upsal, puis pasteur de Vieil-Upsal. Enveloppé de couvertures, malgré la chaleur de l'été, il fut porté dans la cabine d'un bateau, et n'en sortit qu'au moment du débarquement. Il se montra une seule fois à ses paroissiens pour prêcher, puis il vint se remettre au lit, pour ne plus le quitter. Ce fut dans son lit qu'il fit ses cours de théologie, qu'il composa ses ouvrages, et qu'il prit part aux travaux des commissions chargées de la rédaction d'un catéchisme, d'un rituel, d'un livre de cantiques, et de la traduction de la Bible. Sa chambre à coucher était le rendez-vous des savants du pays et de l'étranger; on y exécuta même des oratorios dont il avait composé le texte. Un incendie, qui éclata dans l'hiver de 1809, donna de vives inquiétudes à sa famille et à ses amis. Ce fut en vain qu'on lui représenta la nécessité de fuir le danger; il refusa constamment de quitter son lit, disant que s'il fallait périr, il aimait mieux que ce fût par le feu, son ami, que par l'air froid, son ennemi mortel; heureusement l'incendie fut arrêté dans ses progrès. OEdmann mourut le 2 oct. 1829, laissant une fille sourde-muette. Il a publié un grand nombre d'ouvrages en suédois. Les principaux sont : *Dictionnaire géographique pour le Nouveau-Testa-*

ment; *Essai sur l'Apocalypse*, tendant à prouver que les prophéties qui y sont contenues ne se rapportent qu'à la destruction de Jérusalem par les Romains; des *Essais sur les écrits du Nouveau-Testament*; une *Traduction de l'Évangile de saint Mathieu*, qu'il publia seul en 1814, ne pouvant s'entendre avec les autres membres de la commission chargée de ce travail. Tous ces écrits annoncent une grande érudition et un haut degré de sagacité critique. On fait peu de cas, en Suède, de ses cantiques, et des sermons qu'il composa, sans les débiter, pour un petit séminaire qu'il avait fondé, et qui n'eut pas de durée. On a publié après sa mort ses *Souvenirs de la maison paternelle*, ouvrage dans lequel il peint, d'une manière assez attrayante, les mœurs patriarcales du pastorat de Wieslanda, qui était celui de son grand-père, et où les membres de cette famille s'étaient succédé de père en fils depuis le XVI^e siècle. Voy. *Conversations-Lexicon der neuesten Zeit und Literatur*, t. III, art. *OEdmann*. D—G.

OELSNER (CHARLES-ERNEST), historien et diplomate, naquit, en 1764, à Goldberg, en Silésie. Exilé des États prussiens pour avoir manifesté des opinions trop hardies dans quelques brochures politiques, il vint à Paris, au commencement de la révolution, avec d'assez minces ressources, car le séquestre avait été mis sur tous ses biens et ne fut levé qu'en 1804. Fixé en France par ses goûts littéraires et ses sentiments politiques, il rendit compte, dans les ouvrages périodiques allemands, des événements de la révolution, accompagna le général Kellermann en Champagne, et rédigea la relation de cette campagne pour la *Minerve*, publiée par Archenholz. Il suivit de même Sieyès en Prusse,

fut arrêté d'abord, et relâché par l'intervention de ce ministre plénipotentiaire. De retour à Paris, il fut nommé chargé d'affaires de la ville de Francfort; il épousa mademoiselle de Monmerqué, d'Alsace, parente du magistrat de ce nom. L'esprit distingué, les connaissances variées et profondes d'Oelsner lui firent contracter des liaisons avec les écrivains les plus célèbres de l'époque. Plusieurs de ceux-ci devaient aux circonstances une influence politique, dont Oelsner aurait pu facilement profiter pour obtenir des emplois importants, à l'exemple de beaucoup d'autres étrangers; mais il préféra son indépendance. Il s'occupait particulièrement de recherches historiques et philologiques, et remporta, en 1809, le prix proposé par l'Institut pour le meilleur mémoire « Sur l'influence de la religion de Mahomet » (1). Encouragé par ce succès, il continua son travail, qui, devenu l'*Histoire de l'Islamisme*, est resté manuscrit. En 1812, il prit part au concours « sur les changements opérés « dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain pendant « les règnes de Dioclétien et de ses « successeurs, jusqu'à Julien l'Apostat ». Le prix fut décerné à M. Naudet, et Oelsner, loin d'être découragé par cet échec, s'attacha depuis à perfectionner et compléter son mémoire. Quand les prétentions de Napoléon à l'empire universel eurent altéré les dispositions de l'Allemagne pour la France, Oelsner éprouva le besoin de se rallier à son pays. MM. Guillaume et Alexandre

(1) *Des effets de la religion de Mahomet, pendant les trois premiers siècles de sa fondation, sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez lesquels cette religion s'est établie*, Paris, 1810, in-8°.

de Humboldt, avec lesquels il était uni d'amitié, lui en facilitèrent les moyens et le firent nommer, par le roi de Prusse, conseiller de légation à Paris, chargé ostensiblement de la correspondance littéraire. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il se retira à Berlin, et y fut placé dans les bureaux du ministère des affaires étrangères. Mais, regrettant son indépendance et la société de Paris, il donna sa démission, en 1817, et revint en France avec une sorte de caractère diplomatique. Oelsner mourut à Paris, le 20 octobre 1828; il était veuf depuis plusieurs années, et ne laissa qu'un fils. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il avait publié, sous le voile de l'anonyme : I. *Des opinions politiques du cit. Sieyes et de sa vie comme homme public*, Paris, 1800, in-8°. Cet écrit se divise en deux parties : dans la première, l'auteur analyse les ouvrages politiques de Sieyes avant la révolution ; dans la seconde, il examine les actes de sa carrière législative et administrative depuis 1787 jusqu'à la fin de l'an VII de la République. II. *Histoire de la guerre des Hussites*. III. *Notice sur la vie et les écrits de Joël Barlow, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique auprès de l'empereur des Français*, Paris, 1813, in-4°. IV. *Pièces relatives au droit public des nations*, qui devaient former une série de plusieurs numéros, dont le premier, seulement, fut imprimé, Paris, 1813, in-8°. Tous ces ouvrages sont en français. Les écrits allemands se composent d'une traduction des œuvres de Sieyes, de *Lettres de Paris*, écrites dans un sens républicain et imprimées en Suisse; des *Aphorismes politiques recommandés au congrès d'Aix-la-Chapelle*, Francfort, 1818. A—v et D—G.

O'FARRILL. *Voy.* FARRILL (O), LXIII, 544.

OGIER (JOSEPH-MARIE), né à Cre-mieu en Dauphiné, embrassa l'état ecclésiastique, exerça le ministère dans le diocèse de Vienne, consacra une partie de sa vie aux missions, et mourut en février 1821. Il a publié plusieurs ouvrages élémentaires de piété et d'instruction religieuse qui ont eu beaucoup de succès, savoir : I. *Moyens de perfection pour une vierge chrétienne*, 5^e édit., Lyon et Paris, 1827, in-12, opusculé traduit librement du *Memoriale vitæ sacerdotalis* de l'abbé Arvisenet (mort vicaire-général de Troyes en 1831). II. *Moyens de salut pour les chrétiens de tous les sexes, de tous les états et de tous les âges*, etc., Lyon, 1817, in-12. C'est une traduction abrégée du *Sapientia christiana* de l'abbé Arvisenet qui lui-même en avait déjà donné une traduction française en 1803, sous le titre de *Sagesse chrétienne*. Quelques réimpressions de la traduction de l'abbé Ogier ont paru aussi sous ce même titre. III. *Bréviaire du pénitent*, Lyon, 1819, in-18. IV. *Conférences et discours sur divers points de morale, à l'usage de MM. les ecclésiastiques*, Lyon et Paris, 1821, 1822, 2 vol. in-12. Ces instructions peuvent être également utiles aux simples fidèles. On a quelquefois attribué à Ogier : *Préparations et actions de grâces à l'usage des personnes pieuses*, etc. (tirées du *Preces ante et post missam* de l'abbé Arvisenet), Lyon et Paris, 1817, 1825, in-18; mais il paraît que cette traduction est d'Arvisenet lui-même, qui la reproduisit, avec des additions (Troyes, 1823, in-18), sous le titre de *Froment des élus*, ou *Préparations*, etc. Z.

OGILVY. *Voy.* BENDER, LVII, 547.

OGINSKI (MICHEL-CASIMIR), né en 1731, appartenait à une ancienne et illustre famille lithuanienne. Après s'être distingué dans la carrière des armes et avoir rempli diverses fonctions civiles, il fut élevé à la dignité de grand-général de Lithuanie. Possesseur d'une fortune immense, il en faisait un noble usage : les savants, les artistes renommés de tous les pays étaient parfaitement accueillis dans son château de Slonim, qui était aussi le rendez-vous de la haute noblesse. Il passait ainsi des jours tranquilles et heureux, lorsqu'en 1771 l'invasion russe devint imminente. Placé à la tête de la confédération lithuanienne pour repousser l'ennemi, il obtint d'abord de brillants succès, mais il essuya ensuite des revers et resta en butte au ressentiment de la Russie. Tous ses biens furent confisqués ; et lui-même, forcé de s'expatrier, ne put rentrer dans sa patrie qu'en 1776, après le premier partage. Rulhière et Ferrand parlent avec éloge d'Oginski. Retiré des affaires publiques, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Varsovie, en 1803. N'ayant point d'héritier direct, il avait assuré par un contrat de vente, à Michel-Cléophas, son neveu (voy. l'art. suiv.), les biens qu'il possédait, et qui étaient encore très-considérables, malgré les pertes que les commotions politiques lui avaient fait subir. Un canal creusé aux frais d'Oginski, dont il porte le nom, lui donne des droits à la reconnaissance de ses compatriotes ; car il est d'une grande utilité au commerce intérieur en ouvrant une communication de la mer Baltique à la mer Noire par la jonction de deux rivières. Non-seulement Oginski protégeait les arts, mais il les cultivait lui-même, s'adonnant avec succès au dessin, à la peinture

et surtout à la musique ; il jouait de plusieurs instruments. L'Encyclopédie lui attribue l'invention des pédales pour la harpe. On trouve de lui dans les *Chefs-d'œuvres des théâtres étrangers*, une comédie en cinq actes, intitulée : *la Fête du jour du nom*, traduite du polonais par Gustave de Baer.

G—Y.

OGINSKI (MICHEL-CLÉOPHAS), né dans les environs de Varsovie, en 1765, était fils du sénateur-palatin André Oginski et de la comtesse Pauline de Szembeck. Le haut rang qu'occupait sa famille l'appela de bonne heure aux fonctions publiques. D'abord nonce-représentant à la diète, puis membre de la chambre des finances, il fut chargé d'une mission en Hollande et d'une autre en Angleterre. De retour dans sa patrie, il la trouva en proie à l'anarchie. Une vive opposition, fomentée par la Russie, s'était manifestée contre la constitution du 3 mai 1791, dont cette puissance demandait l'abrogation. C'était dans ce but qu'elle avait formé la confédération de Targowica, à laquelle le roi lui-même, Stanislas Poniatowski, fut contraint d'accéder (voy. STANISLAS, XLIII, 460). Sous la protection d'une armée russe, une diète s'ouvrit à Grodno, le 29 septembre 1792. La nouvelle constitution y fut abolie, et bientôt s'effectua le second démembrement de la Pologne ; réduite ainsi au tiers de son étendue territoriale. Les Polonais demeurés fidèles, se virent exposés aux persécutions de la Russie. On séquestra les propriétés d'Oginski, et, s'étant rendu à Saint-Petersbourg pour adresser des réclamations, il fut obligé de faire partie du nouveau ministère polonais ; la restitution de ses biens ne lui fut accordée qu'à ce prix. Il accepta donc la place de grand-trésorier de Lithua-

nie, mais il donna sa démission lorsqu'éclata, en 1794, le mouvement insurrectionnel dirigé par Kosciuszko (*voy.* ce nom, XXII, 551), dont il partageait le dévouement et auquel il se rallia. Il leva à ses frais un corps de chasseurs, combattit, comme volontaire, d'abord vers Minsk, puis fut chargé d'une expédition du côté de la Livonie. A la tête d'un détachement de cavalerie, il traversa la Dzwina à la nage, et entra dans la ville de Dunabourg, qu'il fut forcé d'évacuer quand Wilna tomba au pouvoir des Russes. Il retourna à Varsovie, où il vit le malheureux Stanislas paraissant approuver les efforts des Polonais pour recouvrer leur indépendance, et, en cas de revers, comptant sur la générosité des puissances belligérantes. Après la retraite inopinée de l'armée prussienne, commandée par le roi Frédéric-Guillaume II, et qui, depuis deux mois, investissait la capitale, Oginski se retira dans sa maison de campagne de Sokolow; mais l'approche d'un corps de Cosaques le contraignit bientôt de s'en éloigner. Parti au milieu de la nuit, il échappa à la poursuite de l'ennemi, et atteignit Praga. C'est là qu'il apprit la fatale issue de la bataille de Maciejowice (10 oct. 1794), où Kosciuszko, blessé grièvement, fut fait prisonnier par les Russes. Il arriva enfin à Varsovie, où l'agitation, la fureur des partis ne permettaient plus de s'entendre sur les moyens de défense. Cependant il obtint de Wawrzecki, nommé généralissime en remplacement de Kosciuszko, l'ordre de se rendre au camp de Tarzyn, commandé par Giedroye; mais, peu de jours après, Souwarow prit d'assaut le faubourg de Praga, et l'armée russe se trouva aux portes de Varsovie. Douloureusement affligé, mais non découragé par ces revers, Dombrowski

(*voy.* ce nom, LXII, 529) proposa au généralissime une mesure énergique : c'était de quitter Varsovie, d'en emporter tout ce qu'on pourrait en munitions de guerre; de réunir les débris des troupes polonaises, d'engager le roi Stanislas à les suivre, et de traverser la Prusse pour opérer une jonction avec les armées françaises, qui étaient alors parvenues jusqu'au Rhin; ajoutant que, dans tous les cas, cette tentative audacieuse en imposerait aux ennemis de la Pologne et les forcerait à entrer en négociation. L'effervescence des habitants de Varsovie, le désespoir des soldats, l'indécision du monarque, et surtout le défaut d'encouragement de la part de la France empêchèrent l'exécution de cette entreprise hardie à laquelle Oginski s'était associé. Dombrowski, conservant encore quelque espoir, resta; mais il conseilla à Oginski de s'éloigner immédiatement et lui donna un passeport pour se rendre dans les États autrichiens, d'où celui-ci alla à Venise avec sa femme (déc. 1794). Il y reçut plusieurs lettres de ses amis, qui l'invitaient à revenir en Pologne, et qui le pressaient de copier et de signer une supplique à l'impératrice de Russie, dans laquelle il implorait la clémence de Catherine pour la part qu'il avait prise à l'insurrection. Il s'y refusa, et préféra la perte de sa fortune, la confiscation de ses biens à cette démarche avilissante. Oginski trouva à Venise plusieurs compatriotes émigrés, qui, sous les auspices du ministre de France, Lallement, formèrent un comité polonais. Lorsque Verninac, passant par cette ville, pour se rendre à Constantinople, en qualité d'ambassadeur de la république française, eut engagé les réfugiés, de la part de son gouvernement, à en-

voyer un agent dans la capitale de l'empire ottoman, Oginski fut désigné pour cette mission. Il se mit en route le 4 novembre 1795, se dirigeant sur Naples, où, reconnu au théâtre par l'ambassadeur de Russie, il courut risque d'être arrêté. Obligé de quitter précipitamment cette ville et d'ajourner son départ, ce ne fut que le 5 février 1796 qu'il put s'embarquer à Livourne; et, après une traversée longue et pénible, il arriva enfin à Constantinople dans le commencement d'avril. Il y fut bientôt rejoint par Dombrowski (*voy.* ce nom, LXII, 311), député du comité polonais de Paris. Quoique secondés par l'ambassadeur français Verninac, et son successeur Aubert du Bayet, ils tentèrent vainement d'entraîner la Porte dans une guerre contre la Russie; tout se borna de la part du divan à des témoignages de bienveillance. Sur la nouvelle que des rassemblements de Polonais se formaient en Valachie et en Moldavie, et voulaient pénétrer dans la Gallicie, Oginski résolut d'aller dans ces provinces, afin de juger de la disposition des esprits. A Bukarest, puis à Iablonow, il eut des conférences avec plusieurs chefs, et il fut décidé qu'il continuerait son voyage jusqu'à Paris pour s'y concerter avec les réfugiés. Il y arriva le 2 février 1797, non sans avoir été exposé à plus d'un danger en traversant les États autrichiens; car la police, instruite de son excursion, avait donné son signalement sur toute la route. Charles de Lacroix, ministre des relations extérieures du gouvernement directorial, à qui Aubert du Bayet avait recommandé Oginski, l'accueillit très-bien, mais ne lui fit que de vagues promesses. Cependant il lui proposa d'aller en Italie au quartier-général de Bonaparte, dont les

succès pouvaient avoir beaucoup d'influence sur les destinées de la Pologne, pour laquelle ce général avait témoigné de l'intérêt en recevant une lettre qu'Oginski lui écrivit de Constantinople en 1796. Celui-ci se disposait donc à partir lorsqu'on apprit la signature des préliminaires de Léoben que suivit bientôt le traité de Campo-Formio (17 oct. 1797). Dès-lors il regarda la cause polonaise comme indéfiniment ajournée; quitta Paris en avril de l'année suivante, se rendit à Hambourg, puis à Berlin, où il reçut un accueil bienveillant de la famille royale de Prusse. Le roi lui permit de séjourner dans les provinces de Pologne soumises à sa domination; mais ses propriétés séquestrées se trouvant situées dans la partie russe, il se décida enfin à solliciter, auprès de l'empereur Paul I^{er}, l'autorisation d'y rentrer; elle lui fut refusée, et ce n'est qu'en 1801 qu'Alexandre la lui accorda, sur la recommandation du prince Adam Czartoryski, qui jouissait alors de toute la confiance de ce monarque. Oginski, ayant prêté serment de fidélité, alla à Saint-Petersbourg, fut traité par le czar de la manière la plus affable, et se retira ensuite dans une maison de campagne aux environs de Wilna. Après la paix de Tilsitt, il obtint la permission de voyager en Italie et en France, avec sa famille; fut nommé, en 1810, sénateur de Russie, et conseiller privé, et revint passer quelque temps à Paris. Dans ces différents voyages, il fut présenté plusieurs fois à Napoléon, qui l'accueillit toujours froidement, surtout depuis que, dans un entretien avec Duroc, il avait manifesté son admiration pour l'empereur Alexandre. En 1822, ce prince l'autorisa à se rendre en

Italie pour des motifs de santé. Oginski se fixa à Florence, et c'est là qu'il mourut en 1833. Outre des productions musicales fort estimées, on a de lui : I. *Mémoires sur la Pologne et les Polonais, depuis 1788 jusqu'à la fin de 1815* (publiés par M. Léonard Chodzko), Paris et Genève, 1826-27, 4 vol. in-8°; trad en allemand par Gleych, Leipzig, 1827-28, 4 vol. in-8°. Il y a des exemplaires avec un nouveau frontispice, portant le millésime de 1833 et les mots *seconde édition*. II. *Observations sur la Pologne et les Polonais, pour servir d'introduction aux Mémoires de Michel Oginski* (publiées, avec quelques additions, par M. Léonard Chodzko), Paris, 1827, in-8°. P—RT.

OGLIANO. Voy. FRESIA, LXIV, 499.

O'HARA, général anglais, était gouverneur de Gibraltar, lorsqu'il fut envoyé à Toulon, en 1793, pour être gouverneur de cette place sous l'amiral Hood. Ayant été fait prisonnier aux avant-postes, dans une sortie où ce n'était guère la place d'un gouverneur, cette circonstance donna lieu à beaucoup de conjectures sur les négociations secrètes qui alors eurent lieu entre les assiégeants et l'amiral Hood. On pense même que l'évacuation de Toulon fut la conséquence de ces négociations. Ce qui est remarquable dans cet événement, c'est que ce fut Napoléon Bonaparte qui le fit prisonnier, et qui a rapporté que lui ayant demandé ce qu'il désirait, il n'en reçut que cette froide réponse : *Être seul et ne rien devoir à la pitié*. O'Hara fut aussitôt conduit à Paris, et, après une courte détention, il lui fut permis de retourner en Angleterre. Il reprit bientôt le gouvernement de Gibraltar et conserva long-temps ces importantes fonctions dans lesquelles

il est mort au commencement de ce siècle. — O'HARA (Charles), écuyer, fut membre de la Chambre des Communes, où il représentait le comté de Sligo en Irlande, sa patrie. Z.

O'HEGUERTY (PIERRE-ANDRÉ), économiste distingué, naquit le 30 septemb. 1700, à Dinan, Basse-Bretagne, où son père, gentilhomme irlandais, s'était réfugié après la chute des Stuarts. Il fut élevé chez les Jésuites de Caen et avait déjà terminé son cours de philosophie à l'âge de 14 ans. Fidèle aux affections politiques de sa famille, il s'embarqua à Saint-Malo, pour servir comme volontaire dans la petite armée destinée à l'expédition d'Écosse. Mais cette entreprise ayant échoué, il revint à Caen pour y suivre les cours de la Faculté de droit. Il fut reçu avocat au Parlement de Normandie en 1718, et obtint quelques succès au barreau. La bienveillance que le cardinal de Fleury et le contrôleur-général des finances Orry portaient à sa famille lui valut la place de procureur-général près le conseil supérieur de l'île Bourbon. Il partit le 31 mars 1733 pour sa destination, et sut bientôt se concilier l'estime de tous, par la sagesse de ses vues, l'esprit de justice et d'impartialité qu'il apporta dans l'exercice de son ministère. La compagnie des Indes, qui avait pu apprécier d'aussi rares qualités, sollicita et obtint pour lui, en 1741, la charge de président du conseil supérieur et de gouverneur-général pour le civil. Ayant fait l'acquisition de terres en friche, il parvint à les rendre productives par des plantations de cafiers. Un mariage avantageux (avec une demoiselle de Verdière) vint accroître sa fortune, qui était des plus médiocres lors de son arrivée dans l'île. Il profita de sa position pour recueillir,

sur les intérêts du commerce maritime et les ressources de la navigation, des documents qu'il utilisa plus tard, en publiant plusieurs ouvrages estimés sur cette matière. En 1745, il obtint son rappel en Europe. Comme il n'avait jamais appesanti son autorité sur la population, et qu'il n'avait voulu exercer d'autre influence que celle de la raison et de la justice, il fut généralement regretté dans la colonie. On regarda même son départ comme une calamité publique. Il se fixa d'abord à Paris, mais ayant perdu sa femme, il alla résider en Lorraine, où son père s'était établi après avoir quitté la Bretagne. Il entretenait un commerce de lettres avec le prince Édouard, qui vint même le trouver pour lui remettre le manuscrit de l'histoire de son expédition en Écosse, en le priant de le traduire en français. Mais les circonstances ne permirent pas la publication de cet ouvrage. Le roi Stanislas, qui venait de fonder l'Académie de Nancy (1754), désigna O'Heguerty parmi ceux qui formèrent le noyau de cette société littéraire. Quoique le titre de membre honoraire lui eût été conféré, le nouvel académicien voulut aussi être un membre utile. Il lut dans une des premières séances, une relation de son voyage à l'île Bourbon, et ensuite des observations très-intéressantes sur le volcan de la même île. Elles ont été imprimées dans les *Mémoires de l'Académie* (t. I, 1754, p. 73-91; t. III, 1755, p. 111-218). Il occupait ses loisirs en traduisant de l'anglais plusieurs ouvrages d'histoire et d'économie politique. Nous possédons le manuscrit autographe d'une dissertation sur l'origine des Américains, qu'O'Heguerty annonce avoir tirée de l'anglais, sans faire connaître l'auteur du texte original. Le dépen-

rissement de sa santé inspira, dès 1762, de vives alarmes à sa famille et à ses amis. Les médecins lui conseillèrent les eaux de Plombières, qui ne lui procurèrent aucun soulagement. Il succomba le 12 janvier 1763. On a de lui : I. *Essai sur les intérêts du commerce maritime*, La Haye, 1754, in-12 (anonyme). Cet écrit, qui fit quelque sensation, fut imprimé en 1761, dans la collection intitulée : *Discours politiques de M. Hume*, trad. de l'anglais, Amsterdam, 5 vol. in-8°. L'auteur de la *France littéraire* de 1769 (t. I, p. 242), l'attribue à un commerçant du nom de Dheguerty. II. *Remarques sur plusieurs branches de commerce et de navigation*, 1757 et 1764, 2 parties in-8° (anonyme). C'est par une autre erreur du même bibliographe que l'ouvrage a été porté sous le nom de Peyssonnel (tom. II, pag. 520).

L—M—X.

O'HEGUERTY (DOMINIQUE), comte de Magnières, cousin germain du précédent, eut comme lui la même origine. Son père fut attaché au service de France en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Dillon, et obtint la croix de Saint-Louis. Il fit l'acquisition de la terre de Magnières, près de Lunéville, laquelle fut érigée en comté par le roi Stanislas, le 29 avril 1765. Quoique destiné par sa naissance à l'état militaire, le jeune O'Heguerty, après avoir séjourné quelques années à Paris, préféra au tumulte des camps et à l'oisiveté des garnisons le séjour de Magnières, où il trouvait à satisfaire son goût pour l'étude et pour les occupations agricoles. Il composa plusieurs mémoires, qui sont restés inédits, sur les moyens de perfectionner l'agriculture dans les provinces de l'est de la France, et d'y introduire les améliorations que

les contrées les plus favorisées, sous ce rapport, telles que la Flandre, l'Artois et la Normandie, ont apportées depuis long-temps dans leur système d'exploitation des terres. Mais il échoua dans les tentatives qu'il fit pour amener la suppression du droit de parcours et de vaine pâture. Reçu à l'Académie des sciences et belles-lettres de Nancy, il ne put prendre une part bien directe à ses travaux. « Votre assiduité à la campagne, lui écrivait le comte de Rouvrois, directeur de cette compagnie, nous prive du plaisir de jouir de vous et de profiter de vos connaissances. » (Lettre du 19 novembre 1766.) Ses relations littéraires étaient très-étendues; il entretenait surtout un commerce de lettres réglé avec l'abbé Raynal. Il mourut en 1790. On a de lui : I. *De la nature des biens des anciens Romains, et de leurs différentes méthodes de procéder aux suffrages, jusqu'à l'empire d'Auguste*, Paris, 1769, in-12. L'auteur s'est proposé de suppléer au silence que l'abbé de Vertot avait gardé sur cette matière, peu éclaircie jusqu'alors. En s'appuyant presque toujours sur le témoignage de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, il est parvenu, sinon à approfondir son sujet, du moins à en donner une idée parfaitement claire et précise. Aussi cet ouvrage jouit-il encore de quelque estime. II. *Essai sur la vie de Pline-le-jeune*, Nancy, 1776, in-8° de 139 pages. C'est la traduction d'une lettre intéressante que le comte d'Orrery écrivit à Charles Boyle, son fils. M. Quérrard (*France littéraire*, t. VI, p. 477) n'a fait qu'un seul personnage de Pierre-André O'Heguerty et du comte de Magnières.

L—M—X.

OHLMULLER (DANIEL-JOSEPH), architecte allemand, né le 10 janvier

1791, était fils d'un boulanger de Bamberg. Son goût pour les arts du dessin s'étant révélé de bonne heure, on lui donna d'excellents maîtres, et on le plaça ensuite à l'Académie des arts de Munich, dont il devint un des meilleurs élèves. Les années 1815 et 1816 furent consacrées par Ohlmüller à un voyage artistique en Italie et en Sicile. Revenu à Munich avec une riche collection de dessins, il fut chargé, par le roi Louis I^{er}, d'inspecter les travaux de construction de la bibliothèque. Après avoir été conducteur de première classe à l'intendance des bâtiments de la cour, puis inspecteur des bâtiments civils, il entra, en 1835, dans le conseil de direction des travaux publics. Parmi les édifices dont Ohlmüller fit les plans, nous citerons la belle église gothique du faubourg d'Au, à Munich. Cet architecte mourut dans cette ville, le 22 avril 1839. Il avait publié, de 1823 à 1825, des *Idées pour monuments funèbres*, en trois cahiers.

A—Y.

OHMACHT (LANDOLIN), sculpteur allemand, né en 1760, à Duningen, dans le royaume de Wurtemberg, appartenait à une famille de paysans qui le destinait au métier de menuisier. Le jeune homme fit, en effet, son apprentissage chez un maître de cette profession à Fribourg, en Brisgau; mais, animé d'un goût très-vif pour la sculpture, il abandonna son état pour suivre la carrière des beaux-arts, et entra dans l'atelier d'un sculpteur, à Frankenthal, nommé Melchior, chez lequel il fit des progrès si rapides, qu'étant allé, en 1780, visiter son pays natal, il fut déjà à même d'orner l'église de Rothweil de quatre bas-reliefs d'un beau travail. Il demeura quelque temps à Manheim et en Suisse, surtout

à Bâle, et y vécut du produit des portraits qu'il exécutait en médaillons d'albâtre. On cite le portrait de Lavater, qu'il fit de cette manière. En 1790, il se rendit en Italie, et il y séjourna deux ans, qu'il employa à étudier l'art des anciens. De retour en Allemagne, il entreprit divers travaux dans les grandes villes. C'est ainsi qu'il exécuta le monument du bourgmestre Rhode pour l'église du dôme à Lubeck, et qu'à Hambourg il fit plusieurs fois le buste du poète Klopstock, dont il devint l'ami, comme il était devenu celui de Lavater. Il eut plusieurs commandes au couronnement de l'empereur Léopold à Francfort, et en 1801, il alla, avec sa famille, s'établir à Strasbourg. Dès lors il se livra à plusieurs grands travaux, tantôt de commande, tantôt de son inspiration. De ce nombre sont les bas-reliefs du monument érigé au général Desaix, à Strasbourg; un groupe de quatre figures représentant le Jugement de Pâris, qui orne maintenant le Jardin-Royal à Munich; le buste colossal de Holbein et celui d'Erwin de Steinbach, architecte de la cathédrale de Strasbourg, maintenant au musée de Munich; un Neptune assis sur un rocher de grandeur colossale, destiné à orner une pièce d'eau dans un parc auprès de Strasbourg; un Faune, qu'il fit deux fois; le monument du professeur Oberlin, en haut-relief, ainsi que celui du professeur Koch, pour l'église protestante de Saint-Thomas, à Strasbourg. Ce dernier monument se compose d'un autel, au-dessus duquel est le portrait colossal dans le goût antique; une Vénus en marbre, que l'artiste paraissait préférer à ses autres ouvrages; le buste colossal du préfet Lezay-Marnésia, pour le casino littéraire de Strasbourg; un groupe représen-

tant le Christ entre la Charité et la Foi, pour la nouvelle église de Carlsruhe; enfin une Psyché, et une Hébé en marbre, qui fit partie de l'exposition de 1822, à Paris, et que l'auteur exécuta deux fois comme son Faune. Il forma plusieurs élèves très-distingués, et contribua beaucoup à répandre le goût de la sculpture en Alsace. Ohmächst mourut à Strasbourg le 31 mars 1834. D—G.

OIGNY du Ponceau (p') naquit dans le Maine, vers 1750, d'une famille noble, mais qui n'avait rien de commun avec celle de l'ancien intendant des postes, dont le nom était *Rigoley d'Ogny*. S'étant, dès sa jeunesse, livré à la culture des lettres, et surtout à la poésie, d'Oigny du Ponceau concourut plusieurs fois pour les prix de l'Académie française, et fit insérer dans tous les recueils du temps, entre autres dans l'*Almanach des Muses*, un grand nombre de pièces fugitives très-médiocres, et que Rivarol déchira plusieurs fois dans ses mordantes épigrammes, notamment dans son *Petit Almanach des grands hommes*. D'Oigny du Ponceau se montra, dès le commencement, fort opposé à la révolution, et il subit une longue détention au Mans sous le règne de la terreur. Venu à Paris après le 9 thermidor, il y concourut avec La Harpe et l'abbé de Vauxcelles, ses anciens amis, à la rédaction de plusieurs journaux, entre autres de la *Quotidienne*. Ayant fait dans cette dernière feuille, peu de jours avant la révolution du 18 fructidor an V, un article véhément contre le Directoire et à la louange de Pichegru, cet article fut affiché sur tous les murs de la capitale, avec la signature de l'auteur; ce qui lui causa de vives alarmes, quand la révolution fut consommée et Piche-

gru proscrit. D'Oigny se tint alors caché, et il échappa ainsi à la proscription qui pesa sur tous les journalistes. Depuis, il vécut dans la plus profonde retraite près du Mans, et ne revint à Paris qu'à l'époque de la restauration, pour faire imprimer ses œuvres. Retourné dans ses terres aussitôt après, il y mourut vers 1830, dans un âge très-avancé. On a de lui : I. *Les Nuits d'Young* (4^e, 12^e et 15^e), trad. en vers français, 1770, in-8°. II. *Éloge de M. François Salignac de la Motte-Fénelon*, 1771, in-8°. III. *Épître à un homme de lettres, célibataire*, 1773, in-8°. IV. *La dignité des gens de lettres*, 1774, in-8°. V. *Discours d'un Nègre à un Européen*, 1775, in-8°. VI. *Nouvelles pièces détachées*, Londres (Paris), 1775, in-8°. VII. *Priam aux pieds d'Achille* (Iliade, ch. XXIV), 1776, in-8°. Cette pièce obtint l'accessit à l'Académie française. VIII. *Éloge de Michel de l'Hôpital*, 1777, in-8°. IX. *Marie Stuart, reine d'Écosse*, tragédie en cinq actes, non représentée, Paris, 1820, in-8°. X. *Les quatre âges de l'homme*, poème en quatre chants, Paris, 1824, in-8° ; seconde édition, 1825, in-8° ; une édition in-16 avait paru dès 1774. Tous ces écrits réunis en 1826, avec beaucoup d'autres, parmi lesquels se trouvent des tragédies et une comédie, ont été publiés en 4 vol. in-8°, sous le titre d'*Œuvres complètes*. D'Oigny a encore laissé plusieurs ouvrages inédits, notamment une traduction de l'*Histoire de Florence* par Machiavel, dont la révolution du 18 fructidor interrompit l'impression, qui n'a jamais été reprise. M—D j.

OILLIAMSON (le comte d'), lieutenant-général, grand'croix de St-Louis et commandeur d'Hohenlohe, naquit en Normandie vers 1740, de

l'une des plus anciennes familles de cette province, et fut, dès l'âge de seize ans, cornette ou sous-lieutenant dans un régiment de dragons. Il fit dans le même corps, où il devint capitaine, toutes les campagnes de la guerre de Sept Ans. Il s'y distingua par plusieurs actions d'éclat qui lui méritèrent la croix de Saint-Louis, en 1770, avant l'âge fixé par les ordonnances. Après la guerre, il fut nommé sous-lieutenant des gardes-du-corps dans la compagnie de Luxembourg, puis lieutenant dans la même compagnie et maréchal-de-camp en 1788. La révolution trouva en lui, dès son début, un de ses plus ardents antagonistes. Aux premières assemblées délibérantes, il montra toute l'énergie de son caractère et son inébranlable attachement à la royauté. Il fit tous ses efforts pour conserver au roi la Basse-Normandie, et fut un des principaux moteurs de la coalition qu'on tenta vainement, en 1791, d'organiser à Caen. Le comte d'Oilliamson rejoignit alors l'armée des Princes, et fut nommé adjudant-général de Monsieur (depuis Louis XVIII), pour la campagne de 1792. Après l'issue de cette campagne, il passa en Angleterre où on lui donna le commandement d'un corps noble d'émigrés, pour les expéditions de Quiberon et de l'Île-Dieu. Après le licenciement de ce corps, le comte d'Oilliamson rentra en France, fut arrêté à Paris en 1798, et enfermé au Temple, d'où il ne sortit qu'à la paix d'Amiens. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite jusqu'à la restauration. Venu alors dans la capitale, il y fut un des fondateurs de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, et concourut de tout son pouvoir au triomphe de la cause royale. Ayant eu quelque part à l'indemnité des émi-

grés, il lui fallut disputer ces débris de sa fortune à des créanciers, pour des dettes que les circonstances de la révolution l'avaient obligé de faire, et il ne jouit que peu de temps du surplus, étant mort le 10 janvier 1830 à Falaise. Le comte d'Oilliamson avait publié : I. *Réflexions sur les émigrés rentrés en France*, Paris, 1819, in-8°. II.

Des émigrés et de leurs prétendus créanciers dans la loi d'indemnité, Paris, 1826, in-8°; seconde édition, 1828, avec des additions.—Son frère, le vicomte d'OILLIAMSON, qui, comme lui, avait consacré toute sa vie au service militaire, et qui avait obtenu le grade de maréchal-de-camp, émigra également en 1792. Étant rentré en France sous le Directoire, il fut tué les armes à la main dans un soulèvement de royalistes. M—D J.

O'KEEFFE (JOHN), comédien et auteur dramatique, né en 1746, à Dublin, de parents catholiques, reçut sa principale instruction du P. Augustin, jésuite irlandais, renommé pour son savoir, et aussi, dit-on, pour son éloquence. L'étude des classiques et la lecture des auteurs français n'occupèrent pas seules ses moments; il cultiva la peinture avec des espérances de succès; mais, affligé de bonne heure d'un affaiblissement de la vue, il dut renoncer à cette carrière; et ayant eu occasion de fréquenter des comédiens, il s'éprit de passion pour la scène; fit, à l'âge de quinze ans, une comédie en cinq actes, débuta comme acteur sur le théâtre de Dublin, réussit à plaire, et continua d'y paraître pendant douze ans. Sa réputation, surtout comme auteur, le conduisit naturellement à Londres, où il ne fut pas admis comme acteur, mais où du moins ses petits drames furent généralement goûtés; et, lorsque la perte complète

de la vue et d'autres malheurs l'eurent réduit à une sorte de détresse, le théâtre de Covent-Garden donna, en 1800, à son bénéfice, une représentation où le pauvre aveugle se montra pour réciter des vers, empreints à la fois de sensibilité et d'enjouement, et qui furent très-applaudis. Ses comédies, défectueuses sous les rapports de la vraisemblance et de la pureté du style, mais animées par la gaieté et par l'espèce d'esprit que les Anglais appellent *humour*, sont encore revues avec plaisir. Les principales, parmi celles que l'on a imprimées, sont : I. *Le Beau-fils*, 1779. II. *Le Jour de naissance*, 1783. III. *Omaï*, 1783. IV. *Le Monde dans un village*, 1793. V. *L'Ermite de Londres*, 1793. VI. *Les Folies du monde* (*Life Vagaries*), 1795. VII. *Le Comédien irlandais*, 1795. *Le Monde dans un village* et *L'Ermite à Londres* se retrouvent dans un recueil de différentes pièces que O'Keeffe publia en 1798, et parmi lesquelles on joue le plus fréquemment : *Le château d'Andalousie*; *Fontaine-bleau*; *le Pauvre soldat*, opéra comique; *l'Homme tranchant*; *le Fermier*; *le Prisonnier*; *le jeune Quaker*; *les Orges*. O'Keeffe, presque octogénaire, publia, en 1826, *les Souvenirs* (*Recollections*) de sa vie, 2 vol. in-8°. Il mourut en 1833. — Sa fille, miss O'Keeffe, est auteur d'un roman intitulé : *Le Temps des patriarches*, 2 vol. in-12, 1811; 2^e édition, 1813.

L.

OLAH-FELAIR est le nom sous lequel s'est généralement fait connaître AGHA MOHAMMED CASSEM, le plus célèbre des poètes modernes de la Perse. Le nom d'Olah-Felair qu'il signait au bas de ses pièces de vers, se compose d'Olah, par abréviation d'Ala-eddyn, et de Felair, qui paraît avoir été le nom du lieu de sa nais-

sance, ou plutôt de l'une de ces tribus nombreuses, Kurdes et Turcomanes, qui se sont établies dans la Perse, en diverses circonstances. Il naquit vers 1730, époque mémorable par l'entière expulsion des Afghans qui opprimaient la Perse depuis huit ans, par le rétablissement précaire de la puissance des Sofys, et par les premiers exploits du fameux Nadir ou Thahmasp-Kouli-Khan, qui s'éleva sur leur ruine (voy. t. XXX, p. 526, t. XLV, p. 228, t. I, p. 38). Ainsi, Agha Mohammed Cassem a été témoin ou du moins contemporain de la longue anarchie qui a désolé la Perse pendant 70 ans, et il a vu quatre dynasties y dominer successivement, sans compter la foule d'usurpateurs éphémères qui ont ensanglanté la capitale et les provinces. Au milieu de ces épouvantables révolutions, Olah-Felaïr cultiva paisiblement les sciences, les lettres et les arts, sous la protection que lui valut, auprès de divers princes, la considération publique dont il était environné et qu'il méritait autant par son caractère que par ses talents. Il jouissait de la plus grande liberté, sous le rapport de l'étiquette et du cérémonial, au point que dans les visites qu'il faisait, on ne s'offensait pas qu'il se dispensât de passer ses bras dans les manches du surtout qu'il mettait par dessus son doliman, quoiqu'il soit de la plus grande irrévérence, en Perse, de laisser les manches pendantes. Olah-Felaïr est regardé, dit-on, comme le Voltaire de la Perse. Il a composé un grand nombre d'ouvrages sur l'astronomie, les mathématiques, la politique et la littérature; mais ceux qui ont le plus contribué à sa réputation sont : Un *Diwan*, ou recueil de poésies, et un *Commentaire* sur celles de Nizami, l'un des plus

célèbres poètes persans dans le moyen-âge (voy. t. XXXI, p. 301). Les écrits d'Olah-Felaïr, au jugement de ses compatriotes (car la bibliothèque royale de Paris n'en possède aucun exemplaire), se distinguent par le goût, la pureté du style, la finesse des pensées et la richesse des images. Il est mort âgé d'environ 96 ans, dans les premiers mois de 1825, à Ispahan où il avait passé la plus grande partie de sa vie, et où il était probablement né. Feth-Aly-Schah (voy. LXIV, 123), son souverain, amateur de la poésie et poète lui-même, lui avait accordé, quelques années auparavant, une pension considérable. Agha Mohammed Cassem Olah-Felaïr excellait dans la peinture à l'aquarelle. A—T.

OLANETA (don ANTONIO PEDRO), l'un des généraux les plus distingués qui soutinrent, dans l'Amérique du Sud, la cause de la monarchie espagnole près d'expirer, naquit en Biscaïe, d'une famille obscure. Il se rendit, à l'âge de dix-sept ans, à Tupiza; où il fut employé dans l'exploitation des mines. Ce rude métier ne lui convint pas long-temps, et les mouvements qui précédèrent l'insurrection de ces contrées le décidèrent à l'abandonner. S'étant fait remarquer par son dévouement à la métropole et surtout par sa haine pour les partisans de l'indépendance américaine, il fut d'abord nommé adjudant-major, et bientôt lieutenant-colonel des milices provinciales de Chicas. C'est à la tête de cette troupe, dans la province de Tucuman, qu'il fit ses premières armes. Nommé colonel à la suite d'une bataille sanglante qui se donna à Ayouma, il devint adjudant-général, et, quelques mois après, commandant de l'avant-garde de l'armée du Pérou. Il occupa long-temps ce dernier

poste, et y rendit de grands services à la cause royale, surtout dans le mois de septembre 1823, où il battit, dans plusieurs occasions, le chef des insurgés, Santa - Cruz, qui s'était avancé jusqu'au Desaguadero. Mais, dans l'enivrement de ses succès, son orgueil ne connut plus de bornes; il se proclama hautement le vice-roi du Pérou, et fit répandre partout qu'il avait été revêtu de ces fonctions par Ferdinand VII lui-même. Obligé cependant bientôt de renoncer à ce rôle d'usurpation, il ne voulut reconnaître l'autorité d'aucun autre général, et publia contre le véritable vice-roi, Laserna, et contre les généraux Valdès et Canterac, qui avaient reconnu la constitution des Cortès, un manifeste très-violent, où il les représenta comme des ennemis du trône et de la religion catholique. C'était le temps où Ferdinand VII avait été emmené prisonnier à Cadix par le parti révolutionnaire. Olaneta proclama aussitôt l'abolition du système constitutionnel. Malgré l'opposition de Laserna, et dès qu'il eut connaissance du renversement des Cortès, il publia à Potosi, où il s'était retiré, une proclamation véhémement contre les insurgés; destitua les autorités établies par le vice-roi, et menaça des peines les plus sévères ceux qui se montreraient contraires à la religion et à l'autorité royale. Cette levée de boucliers le mit bientôt aux prises avec le vice-roi: il le battit dans diverses rencontres; mais le parti des indépendants, ayant profité de ces dissensions parmi les royalistes, réunit toutes ses forces, et vint attaquer l'armée royale, qui fut complètement défaite, le 9 décembre 1824, dans la plaine d'Ayacucho, où les généraux Laserna, Valdès et Canterac signèrent une capitulation des plus honteuses. Il ne

resta plus dans ces contrées, pour soutenir la cause royale, que le fort de Callao et le corps de troupes commandé par Olaneta. Celui-ci, loin de perdre courage, réunit les débris de l'armée royale, et résista bravement aux efforts des indépendants. Après quelques marches d'une retraite inévitable, il les attendit avec beaucoup de fermeté près de la petite ville de Tumulsa, où il fut attaqué par des forces très-supérieures, que commandait le général Urdimenea. Vaincu par le nombre, il succomba du moins avec gloire, et mourut sur le champ de bataille, au moment où il excitait les siens à la résistance, et leur donnait l'exemple du courage. Ce fut un des derniers efforts de la puissance monarchique espagnole dans ces contrées. M—D j.

OLBERS (HENRI-GUILLAUME-MATHIAS), astronome célèbre et docteur en médecine, naquit le 11 oct. 1758, à Arbergen, près de Brême, et mourut à Brême, le 2 mars 1840. Le nom d'Olbers est un de ces noms privilégiés que le monde adopte et dont il fait un titre vénéré de la science et des conquêtes de l'intelligence humaine; c'est qu'à ce nom illustre se rattache le souvenir d'une des plus belles séries de découvertes qui aient été faites depuis le commencement de ce siècle. Cette notice a pour but d'esquisser les plus importantes et d'indiquer les points de la science sur lesquels s'est dirigée l'activité féconde de celui que ses compatriotes nomment quelquefois l'*heureux Colomb du monde planétaire*. Elle sera nécessairement incomplète; les matériaux en sont, pour la plupart, disséminés dans une foule de publications périodiques, telles que la *Correspondance mensuelle* de M. le baron de Zach, le *Journal d'astronomie* de MM. de Lin-

denau et Bohnenberger ; la *Connaissance des temps*, les *Éphémérides de Berlin*, les *Nouvelles astronomiques* de M. Schumacher, etc. Ce serait rendre un service éminent à la science que de réunir en un corps d'ouvrage les principaux écrits d'Olbers. Quant aux détails proprement biographiques, il n'en n'existe pas ; son histoire ne peut être que celle de ses découvertes. Sa longue existence s'est doucement partagée entre l'astronomie et l'exercice le plus honorable de la profession de médecin. (Il fêta en 1830, avec tous ses concitoyens, le cinquantième anniversaire de son doctorat.) Ce fut à l'occasion d'une comète, celle de 1779, que le nom d'Olbers se fit connaître pour la première fois. Étudiant alors la médecine à Göttingue, il fit dans sa demeure une série d'observations du nouvel astre depuis le 28 janvier jusqu'au 25 mars suivant. Il essaya d'abord d'en déterminer l'orbite à l'aide d'une construction graphique, puis il entreprit le calcul sur ses propres observations, d'après une méthode d'Euler, pendant les nuits qu'il consacrait à veiller un malade. Le coup d'essai du jeune étudiant réussit, et son orbite, calculée dans de si singulières circonstances, fut publiée dans les *Éphémérides de Berlin* et comptée parmi les plus exactes. Depuis, Olbers s'occupa des questions les plus variées de l'astronomie, mais le sujet sur lequel il avait débuté fut toujours son étude de prédilection, et ses travaux cométographiques suffiraient pour l'illustrer. Plus tard, les recherches d'Olbers sur ce sujet inépuisable le conduisirent à une méthode nouvelle pour calculer l'orbite parabolique des comètes sur trois observations rapprochées. Les seules méthodes qui fussent alors familières aux astro-

nomes étaient celle de Newton et celle que Lacaille exposa dans ses leçons d'astronomie. Les autres pouvaient faire honneur au génie analytique de leurs inventeurs, mais elles étaient plus ou moins inapplicables dans les cas ordinaires. Newton et Lambert supposaient, dans leurs constructions, que la corde qui joint les deux positions extrêmes de la comète est coupée proportionnellement aux temps par le rayon recteur qui correspond à l'observation moyenne, et cette supposition est très-près de la vérité, pourvu que les observations extrêmes ne soient pas trop éloignées ; mais l'heureuse remarque qu'on peut étendre cette supposition, avec la même exactitude, aux lieux correspondants de la terre, appartient au docteur Olbers, qui fonda sa méthode sur cette conception ingénieuse, essentiellement propre à simplifier les calculs, tout en augmentant leur exactitude. Il faut voir dans le petit traité lui-même où M. le baron de Zach publia la méthode nouvelle de son ami, avec quelle finesse d'analyse et quelle netteté d'aperçus le docteur Olbers a résolu ce problème si difficile et si long-temps travaillé. Le titre de cet ouvrage imprimé en allemand est : *Über die leichteste und bequemste Methode die Bahn eines Kometen aus einigen Beobachtungen zu berechnen*, Gotha, 1797. Depuis, Legendre et Laplace s'occupèrent de cette importante question d'astronomie pratique, mais la solution d'Olbers est encore plus facile et plus expéditive que les belles méthodes de ces deux grands géomètres ; et si les travaux de Bessel, de Gauss, de Nicolai ont ajouté à l'exactitude et à la commodité des calculs, il est vrai de dire cependant que ces améliorations n'ont rien modifié au fond même

de cette simple et belle découverte. Nous sommes forcés de passer sous silence une foule de travaux importants pour arriver aux deux grandes découvertes qu'Olbers fit dans notre système planétaire. Si la proposition de Lalande, de donner aux planètes nouvelles les noms de ceux à qui on doit leur découverte, avait été acceptée, le nom d'Olbers serait inscrit deux fois dans les cieux. En 1781, l'étonnante découverte d'Uranus, aux confins du système planétaire, fit renaître des idées depuis long-temps abandonnées. Le nombre des planètes et la disposition des orbites qu'elles décrivent autour du soleil, dépendent d'une cause supérieure que Kepler poursuivit long-temps et qu'il crut trouver d'abord dans certaines combinaisons de figures géométriques, plus tard, dans les lois d'une mystérieuse harmonie. Mais ses combinaisons échouaient toujours devant une anomalie singulière que présente le monde des planètes : entre l'orbe de Mars et celui de Jupiter, il y a un vide immense, hors de toute proportion avec ceux qui séparent les autres planètes, inconciliable en apparence avec toute autre théorie que celle d'un aveugle hasard. Kepler y plaça une nouvelle planète ; si nous n'en voyons point là, disait ce grand génie, étonné de sa propre audace, c'est qu'elle est trop petite pour nos yeux. Lambert, esprit original et profond penseur, avait émis quelques idées sur ce sujet dans ses lettres cosmologiques. Bode, le célèbre directeur de l'Observatoire de Berlin, réussit enfin à formuler une loi empirique qui représentait assez bien l'ordre dans lequel les planètes se succèdent d'après leurs distances au soleil ; la planète nouvelle, Uranus y satisfaisait parfaitement, mais le vide immense entre

Mars et Jupiter était encore pour cette loi, comme pour les spéculations Képlériennes, une véritable pierre d'achoppement. On fit comme Képler, on combla cet espace par une planète hypothétique à laquelle on assigna un rang, une distance au soleil, et le temps de sa révolution. On alla plus loin encore : sous la direction de Schroeter, 24 astronomes, parmi lesquels se trouvait Olbers, s'associèrent pour chercher cette planète si long-temps soupçonnée, et se partagèrent le ciel, afin d'en explorer toutes les zones. Elle fut enfin découverte la première nuit du XIX^e siècle, mais par un astronome qui ne la cherchait point, par l'illustre Piazzi, qui la prit d'abord pour une comète ordinaire. Or, cette planète, qu'on nomma Cérès, satisfaisait parfaitement à la loi de Bode ; c'était la fameuse planète de Kepler. Cependant, il se rencontra plus d'un incrédule ; le nouvel astre avait été fort peu observé, car Piazzi, étant tombé malade, l'avait perdue, et, malgré les admirables calculs de Gauss, ses partisans eux-mêmes craignaient bien de ne pouvoir la retrouver lorsqu'elle se serait dégagée des rayons du soleil. Ce fut Olbers qui la revit le premier, à la place que Gauss lui avait assignée. Il préludait ainsi à une découverte plus brillante et tout-à-fait inattendue. Comme le 1^{er} jan^{vr}. 1801, le 28 mars de l'année 1802 restera dans les annales de l'astronomie. A cette date, Olbers s'occupait d'une révision complète de la partie septentrionale de la constellation de la Vierge ; il venait d'observer Cérès, lorsqu'il aperçut une petite étoile formant un triangle équilatéral avec deux autres étoiles inscrites déjà dans les catalogues astronomiques. Olbers fut frappé de rencontrer un astre nouveau

pour lui dans une région du ciel dont il connaissait parfaitement les moindres détails ; il soupçonna aussitôt une planète nouvelle ; quelques heures d'observation lui démontrèrent la justesse de sa conjecture : le nouvel astre avait un mouvement propre. Les observations des jours suivants achevèrent de le convaincre, et il publia sa découverte. Chose remarquable, on ne voulut voir d'abord dans ce nouvel astre qu'une comète, malgré les apparences contraires. On ne croyait certainement pas à cette époque, qu'au lieu d'une planète on en trouverait quatre pour satisfaire à la loi de Bode, et Cérès paraissait bien suffisante pour combler la fameuse lacune qu'on croyait encore, un an auparavant, exister entre Mars et Jupiter. Mais Olbers ne s'arrêta point à ces scrupules, et, suivant la coutume des astronomes, il imposa un nom et un symbole à sa découverte : la nouvelle planète s'appela Pallas et fut désignée par une lance dans les éphémérides et sur les cartes célestes. Déjà, dès le 28 avril, l'orbite de la nouvelle planète était calculée, et Gauss annonçait au monde savant que Pallas décrit une ellipse assez excentrique entre Mars et Jupiter, comme Cérès, et accomplit sa révolution à peu près dans le même temps. Mais pendant que toutes les autres planètes ne sortent jamais d'une zone étroite du ciel qu'on nomme zodiaque, celle-ci s'en écartait considérablement. Quelques astronomes, choqués de cette irrégularité, refusèrent d'abord d'admettre Pallas dans la grande famille planétaire ; mais il fallut bien s'y résigner ; les limites du zodiaque étaient de pure convention ; il suffisait de les élargir pour admettre le nouveau venu. Le génie pénétrant d'Olbers dé-

couvrit bientôt une sorte de lien entre les deux planètes nouvelles : il existe un point de l'espace où leurs orbites se coupent, en sorte qu'à chaque révolution elles viennent y passer l'une et l'autre. Cette remarque ne resta point stérile dans son esprit : il en déduisit aussitôt cette conséquence hardie que Cérès et Pallas pouvaient être des fragments d'une plus grosse planète qui aurait autrefois circulé dans la même région entre Mars et Jupiter, et qu'une explosion, le choc d'une comète, une cause quelconque aurait brisée en morceaux. En vertu d'une loi de la mécanique, quand un corps céleste a passé une fois par un point de l'espace, il doit y revenir à la révolution suivante, à supposer toutefois que l'attraction des planètes voisines n'altère pas sensiblement sa marche ; on comprend dès-lors comment le fait singulier d'un point commun aux deux orbites des nouvelles planètes peut faire conclure à une communauté d'origine. Les fragments de la grosse planète doivent en effet repasser à chacune des révolutions qu'ils accomplissent séparément autour du soleil, mais les uns après les autres, dans l'ordre de leur vitesse particulière, par le point de l'espace où se trouvait la planète principale au moment de l'explosion. Pour compléter l'hypothèse, il n'est même pas nécessaire d'imaginer des forces bien extraordinaires, il suffit d'attribuer aux fragments une vitesse égale à vingt fois environ celle d'un boulet de canon pour expliquer toutes les circonstances observées. Mais, si cette hypothèse est juste, il peut y avoir d'autres fragments que Cérès et Pallas ; d'autres petites planètes peuvent circuler comme elles dans les mêmes régions de l'espace, avec cette condition seulement que leurs orbites

auront comme les premières et avec celles-ci un point commun d'intersection. Deux années après la découverte de Pallas, trois ans après celle de Cérès, Harding découvre une troisième planète, Junon; et Junon vient confirmer d'une manière éclatante la justesse de la conception audacieuse d'Olbers. En effet, son orbite coupe celles de Cérès et de Pallas à peu près aux mêmes points, et les temps des révolutions de ces trois planètes n'offrent que de légères différences. Jusqu'alors, ces belles découvertes étaient dues au hasard : il est vrai que pareils bonheurs ne pouvaient échoir qu'à des hommes comme Herschel, Piazzi, Olbers, Harding; c'était la récompense et comme l'appoint de travaux assidus et difficiles, dirigés vers un grand but d'utilité réelle. Ainsi Herschel avait trouvé Uranus en faisant une révision complète des étoiles doubles, dont il avait reconnu le premier l'intime liaison qui en fait autant de mondes distincts, régis par la même loi d'attraction que le nôtre. Piazzi avait trouvé Cérès en travaillant à son grand catalogue; Olbers avait trouvé Pallas en étudiant une à une les petites étoiles disséminées sur le chemin de Cérès, afin de ne plus être exposé à la confondre avec cette petite planète. Junon enfin avait été découverte par Harding, pendant que cet infatigable astronome dessinait minutieusement le ciel sur les plus belles cartes célestes qui aient jamais paru. Mais ce n'est point au hasard que nous devons la découverte de la quatrième planète, télescopique, de Vesta. Olbers, pressentant son existence, se l'était proposée comme un but de recherches; il la poursuivait tous les ans avec une admirable constance jusqu'à ce qu'il l'eût enfin trouvée. La découverte de

Junon avait en effet donné à son hypothèse une force nouvelle; c'était le troisième fragment de la planète qui devait exister autrefois entre Mars et Jupiter. Ces fragments étaient forts petits, de forme irrégulière et raboteuse; ainsi la catastrophe qui leur avait donné naissance était postérieure à l'époque de la solidification de la planète principale; il pouvait, il devait donc y avoir d'autres fragments que Cérès, Pallas et Junon, et s'il y avait en effet une quatrième planète de la même famille, cette planète devait passer à chaque révolution par la constellation de la Vierge et par celle de la Baleine, puisque les trois autres y passent aussi. Tel fut le raisonnement d'Olbers; il en conclut qu'il fallait chercher tous les mois, avec le soin le plus minutieux, dans la partie de ces constellations qui se trouverait le plus près de l'opposition avec le soleil; il proposa ce plan, et entreprit lui-même de le mettre à exécution. Depuis 1804 jusqu'en 1807, Olbers continua assidument ce rude labeur; il était évidemment soutenu par l'intime conviction que ses recherches ne seraient point stériles. Enfin, le 29 mars 1807, le succès le plus brillant vint récompenser ces longs efforts. Il sera plus intéressant et plus instructif à la fois de laisser parler Olbers lui-même; voici en quels termes il annonçait à Bode sa découverte, le 3 avril 1807 : « C'est avec le plus grand « plaisir, mon cher et respectable « ami, que je m'empresse de vous « annoncer que, le 29 mars, j'ai eu « le bonheur de découvrir une nouvelle planète de la famille des Astéroïdes (1). Cette fois, la découverte

(1) Il faut expliquer ici ce terme parfaitement oublié dont se sert Olbers pour caractériser sa nouvelle planète. Herschel, qui venait d'étudier à l'aide de ses télescopes la cons-

« n'est pas due au hasard, et si les
« nuages et l'éclat de la lune n'y
« avaient fait obstacle, j'aurais trouvé
« au moins quatorze jours plus tôt ce
« nouvel habitant de notre monde.
« En effet, d'après l'hypothèse que
« j'ai formée sur ces astéroïdes, hy-
« pothèse dont au reste je ne veux
« discuter ni la vérité ni l'erreur, et
« dont je ne fais pas d'autre usage
« que celui auquel toutes les hypo-
« thèses devraient être consacrées,
« c'est-à-dire à nous inciter aux ob-
« servations et à nous guider dans
« nos recherches, d'après cette théo-
« rie, dis-je, tous les astéroïdes (et il
« y en a peut-être encore plusieurs),
« doivent passer dans la partie nord-
« ouest de la constellation de la
« Vierge, et dans la partie occiden-
« tale de la constellation de la Baleine.
« Régulièrement, je parcourais ainsi
« chaque mois la partie de ces cons-
« tellations qui se trouvait le plus
« près de l'opposition. Le 29 mars,
« vers 8 heures, j'étais occupé à re-
« voir l'aile septentrionale de la
« Vierge, lorsque j'aperçus tout-à-
« coup une belle étoile inconnue de
« sixième grandeur environ à l'ouest

titution physique de Cérès, de Pallas et de Ju-
non, avait été frappé des différences qu'elles
présentent avec les autres planètes, de leur
petitesse, de leur énorme atmosphère, de l'ir-
régularité de leur surface.... Il ne pouvait se
résoudre à les admettre au rang des planètes,
et il avait proposé de leur appliquer cette sin-
gulière dénomination d'astéroïdes, qui fut
unanimentement rejetée. A cette époque, certains
esprits étaient préoccupés d'analogies mysté-
rieuses entre les éléments chimiques et le sys-
tème planétaire; il était curieux de voir les
découvertes modernes augmenter leur nom-
bre à peu près dans la même proportion, et
les demi-planètes ou astéroïdes correspondre
aux métalloïdes ou demi-métaux. Ces distinc-
tions peu philosophiques ont disparu. Au reste,
Schroeter, comme le grand Herschel, trouvait
à ces petits astres un aspect étrange; il disait
en plaisantant que ce devait être des bâtards,
nés de l'union fortuite d'une planète et d'une
comète.

« de l'étoile n° 223 de votre catalo-
« gue et du n° 20 de Flamsteed. Sans
« hésiter, je la tins pour une planète
« nouvelle. Malgré le mauvais temps,
« je pus faire, le soir même, deux ob-
« servations qui établirent le mouve-
« ment rétrograde de cet astre
« étranger, et confirmèrent ainsi mon
« premier jugement.... » (*Traduit
de l'allemand.*) Nous citons avec
plaisir ce fragment de la lettre d'Ol-
bers, parce qu'il met parfaitement
en relief la sûreté de vues, et le sain
esprit philosophique de l'illustre as-
tronome, et qu'il répond mieux que
nous ne saurions faire à quelques at-
taques que l'on a dirigées contre l'i-
dée qui lui servait de fil conducteur
dans le labyrinthe des cieux. Mais
quelle admirable découverte que celle
de Vesta ! On a dit avec raison qu'elle
est unique dans les annales de l'astro-
nomie; et nous tâcherons de para-
phraser cet ancien vers grec qu'on
lui a justement appliqué : *οὐ τύχῃς οὐκ
ἀρετῇς, ἀλλ' ἀρετῇς ἐντυχομένης* : *Ce n'est
ni du hasard, ni de l'adresse, c'est le
bonheur du génie.* Olbers envoya
ses observations à l'illustre Gauss,
et, pour rendre hommage aux ser-
vices éminents que ce grand géo-
mètre avait rendus à la science, en
inventant les méthodes nouvelles et
profondes qu'exigeait le calcul des
orbites des petites planètes, il abdi-
qua entre ses mains le droit de don-
ner un nom et un symbole à la nou-
velle planète. Dix heures après la ré-
ception des observations, cet éton-
nant calculateur avait déterminé l'or-
bite complètement inconnue de la nou-
velle planète, et l'avait vérifiée sur
toutes les observations qu'il avait re-
çues. Il lui donna le nom de *Vesta*, et
choisit pour symbole l'autel sur le-
quel le feu sacré brûlait perpétuelle-
ment en l'honneur de la déesse. Ces

désignations furent universellement acceptées. Ajoutons que ses calculs confirmaient toutes les conjectures d'Olbers ; l'orbite de Vesta était semblable à celles de ses sœurs, seulement le temps de la révolution est notablement plus court, et la distance moyenne au soleil plus petite. Vesta présente bien des singularités qui la distinguent des autres petites planètes ; sans parler de sa vive lumière, qui la fait aisément confondre, même dans nos meilleures lunettes, avec une étoile de sixième à septième grandeur, de son aspect variable, de l'atmosphère dont on la voit parfois entourée, nous dirons seulement que c'est le plus petit de tous les corps célestes : un de nos piétons, marchant à raison de dix lieues de poste par jour, en ferait le tour en un mois.

— On a dit souvent que ce fut dans le grenier de sa maison qu'Olbers fit les découvertes qui l'ont immortalisé. L'assertion n'est pas tout-à-fait exacte. Le docteur Olbers était riche, et n'avait rien épargné pour l'observatoire qu'il s'était fait construire au troisième étage d'une maison bâtie en 1799, et où se sont accomplis des travaux et des découvertes qui suffiraient à la gloire d'un établissement royal. C'était certainement un des observatoires les mieux appropriés à leur but qui existassent en Allemagne il y a quarante ans. Il était composé de trois pièces : la salle principale était placée au sud ; trois grandes fenêtres donnaient une vue libre de l'horizon presque tout entier ; la seule partie qui fût cachée à l'observateur était le nord, mais un petit cabinet de repos attenant à la première pièce permettait d'explorer aussi cette partie du ciel. Des trappes, convenablement placées, découvraient le zénith. La grande salle conte-

nait une pendule astronomique de Carsten, un sextant à réflexion de neuf pouces de rayon, construit par Troughton, et une excellente lunette achromatique de Dollond, munie d'un attirail complet d'oculaires et de micromètres. En outre, il y avait sur la terrasse de la maison, dans un petit cabinet, un télescope de Schroeter avec une pendule astronomique. La salle d'observation contenait une grande bibliothèque astronomique, où il avait rassemblé, pendant cinquante ans, les plus curieux et les plus rares documents imprimés ou manuscrits sur le sujet favori de ses études, sur la cométographie. Après la mort d'Olbers, l'empereur de Russie fit acheter cette précieuse bibliothèque pour en enrichir lesplendide Observatoire de Pulkowa.

— Le 6 mars 1815, Olbers découvrit une comète près de Persée ; elle fut observée jusque vers la fin du mois d'août, et elle disparut dans les pieds de la Vierge, après avoir parcouru un arc héliocentrique de 129° . Deux astronomes célèbres, Bessel et Gauss, en calculèrent l'orbite et reconnurent que la comète d'Olbers accomplit en 73 ans $3\frac{1}{4}$ sa révolution autour du soleil dans une orbite elliptique très-allongée. La forme de cette orbite, et sa position dans les espaces planétaires garantissent fort heureusement cette planète des fortes perturbations qui ont altéré si profondément l'orbite de la fameuse comète de Messier. D'après Bessel, qui a tenu compte des perturbations, le retour de la comète d'Olbers au périhélie aura lieu vers le 9 février 1887, c'est-à-dire 824 jours seulement avant l'époque indiquée par les éléments elliptiques simples que l'on doit à Gauss. Olbers fit d'importantes observations sur la constitution physique de cette comète : elle

se réduisait à une nébulosité, excessivement peu dense, sans trace aucune de noyau, fort éloignée, par conséquent, de toute apparence planétaire; les plus petites étoiles n'étaient point éclipsées par l'interposition de cette matière subtile. Cependant, les apparences que ces corps célestes présentent à leurs diverses apparitions diffèrent tellement entre elles, qu'il n'est pas impossible qu'en 1887 la comète d'Olbers offre des traces de condensation inaperçues en 1815. — Olbers fit encore plusieurs découvertes du même genre; mais il fut devancé pour celles-ci par d'autres astronomes, et surtout par Pons, le célèbre chasseur de comètes. Sa grande âme ne regrettait point l'honneur d'être le premier en date: il se réjouissait, au contraire, d'être prévenu par un observateur plus heureux; car il y voyait la preuve que le ciel était assidument exploré, et que pas un de ces astres mystérieux, auxquels il attacha toute sa vie tant d'importance, ne pourrait échapper à la vigilance des astronomes, et passer inaperçu dans les cieux. En 1826, il reproduisit une dissertation fort curieuse, publiée d'abord en 1810, sur une de ces questions qui ont le privilège de préoccuper à la fois les hommes du monde et les hommes de science. Ce fut à l'occasion de la fameuse comète périodique, découverte par Biela et par Gambart. On sait que cette comète, dans ses révolutions successives, passe très-près de l'orbite terrestre, à une distance un peu plus grande que le double de celle de la lune à la terre; il ne serait donc pas impossible qu'une de ses apparitions futures présentât le spectacle étrange d'une éclipse de comète dans le cône d'ombre de la terre. On alla même jusqu'à prévoir le cas d'une rencontre. Ces circons-

tances singulières ravivèrent les opinions qui attribuaient aux comètes une influence décisive sur les grandes révolutions astronomiques de notre système planétaire actuel et sur les cataclysmes particuliers à notre globe. En 1810, Olbers avait traité la question après Duséjour, dont la solution, tout-à-fait négative, ne paraissait pas déduite d'une analyse bien exacte des probabilités; mais les chiffres auxquels Olbers arriva ne peuvent être séparés des commentaires qui les accompagnent et qui les expliquent. On risquerait de donner ainsi une fausse idée de ce curieux travail d'un grand esprit qui eut une fois le chagrin de le voir dénaturer par l'inintelligence d'un écrivain dans un recueil périodique du reste fort estimé. Bornons-nous à dire que, suivant Olbers, la rencontre de la terre par une comète n'est probable qu'une seule fois en 220 millions d'années, ou par une seule comète sur 439 millions d'astres de ce genre qui satisferaient en outre à cette condition particulière d'approcher du soleil plus que la terre même. En tout cas, la matière dont les comètes sont formées est si rare, leur masse est si faible, que leur rencontre avec la terre ne saurait expliquer suffisamment les bouleversements dont notre globe porte de si profondes empreintes. — Olbers a laissé fort peu de travaux relatifs à la médecine; on ne connaît guère que la thèse qu'il fit imprimer en 1780, à Göttingue, sur un des sujets les plus difficiles de l'anatomie et de la physiologie. Dans le choix de son sujet (*De oculi mutationibus internis*), on trouve déjà l'empreinte de l'amour ardent dont il fut animé toute sa vie pour l'astronomie. Il s'était proposé d'expliquer le mystérieux mécanisme qui permet à l'œil, l'or-

gane du sens le plus important pour l'astronome, de s'accommoder aux distances diverses et de percevoir des images nettes d'objets plus ou moins éloignés. Le jeune docteur rattachait tous ces phénomènes à l'action variable que les muscles moteurs de l'œil, principalement les deux obliques, exercent sur sa face antérieure et par conséquent sur la forme et la distance focale de la cornée, opinion qui, au reste, a été plusieurs fois reproduite. Il est digne de remarque que deux médecins illustres, Olbers et Young, astronomes tous deux, mais de génies divers, confrères par le noble lien qu'établissent les honneurs académiques les plus élevés, aient débuté dans leur carrière en s'attaquant au même problème et en dotant la science de deux solutions bien différentes, mais également ingénieuses. Citons encore un intéressant mémoire dont Olbers a enrichi l'Annuaire du Bureau des longitudes (1832); son titre est: *De l'influence de la lune sur les saisons et sur le corps humain*. — Les nobles découvertes, les travaux utiles qui ont rempli la vie du savant docteur méritaient les plus brillantes distinctions; elles n'ont pas manqué à l'illustre astronome, et l'histoire n'aura pas à enregistrer une ingratitude de plus. En 1829, l'Académie des sciences, dont il était depuis long-temps membre correspondant, l'inscrivit au nombre de ses associés étrangers, en remplacement de Wollaston. Il était déjà membre ou correspondant de presque toutes les autres sociétés savantes de l'Europe, chevalier de l'ordre de Danebrog et de celui de l'Aigle-Rouge de Prusse. Au milieu de ces hommages, de ces distinctions accordées à son génie, ses concitoyens de la ville libre de Brême ne restèrent

point en arrière, et surent apprécier, comme l'Europe entière, le médecin dévoué et le savant qui illustrait leur cité. Le sénat fit placer le buste d'Olbers dans la bibliothèque de la ville et ordonna une fête publique à l'occasion de cette touchante cérémonie patriotique. Olbers laisse un héritier de son illustre nom, le sénateur George-Henri Olbers, docteur en droit.

H. F—E.

OLBREUSE (ÉLÉONORE DESMIER, dame v'), fille d'Alexandre Desmier, seigneur d'Olbreuse, gentilhomme protestant, et de Jacqueline Poussart du Vigean, naquit en 1638, au château d'Olbreuse, près d'Usseau, entre Niort et La Rochelle. Elle fut une des demoiselles de la duchesse de la Trémouille, chez laquelle le prince Georges-Guillaume de Brunswick, duc de Zell et de Lunebourg (*voy. BRUNSWIC-LUNEBOURG*, VI, 146), qui voyageait en France, eut occasion de la voir à Paris. Éléonore d'Olbreuse était belle, sage et savante. Le prince de Zell obtint d'elle et de la duchesse de la Trémouille qui, sous ce point de vue, lui servit de mère, de l'emmener dans ses États pour faire l'éducation de ses enfants. Ce prince était alors marié; mais, devenu veuf, et de plus en plus épris de la belle institutrice de ses enfants, il l'épousa de la main gauche. Les enfants issus de son premier mariage étant morts, il convertit son union avec Éléonore d'Olbreuse en mariage de la main droite, après l'avoir préalablement faite dame d'Harbourg, et avoir obtenu pour elle, de l'empereur, le titre de princesse. Il n'en eut qu'une fille, Sophie-Dorothée, qui épousa, le 21 novembre 1682, son cousin Georges-Louis, duc de Brunswick et électeur de Hanovre, devenu, en 1714, roi d'Angleterre, sous le nom de Geor-

ges I^{er} (voy. ce nom, XVII, 130, et BRUNSWICK-LUNEBOURG-ZELL, VI, 147). De ce dernier mariage descendent les rois qui, dans ces derniers temps, ont régné sur la Prusse et sur l'Angleterre. Ces souverains, comme descendant d'Éléonore Desmier, se firent adjuger la terre d'Olbreuse. Chaque année, ils faisaient remettre le revenu à leurs parents du Poitou ; mais , par actes du 23 novembre et du 14 décembre 1728, Georges II, roi d'Angleterre , duc de Brunswick et de Lunebourg et Sophie-Dorothée (voy. ce nom, XLIII, 106), reine de Prusse, autorisée du roi son époux (Frédéric-Guillaume I^{er}), firent donation de la moitié qui leur appartenait à chacun, dans la terre d'Olbreuse, en faveur de leur parent, Alexandre Prevost, chevalier , seigneur de Hugemont, ancien capitaine de dragons. Sur le consentement donné à ce dernier par le roi de France, d'accepter cette donation, elle fut effectivement acceptée par un parent et mandataire de Hugemont, qui était Louis-Armand Prevost, marquis d'Olbreuse, mestre-de-camp d'infanterie, connu sous le nom du beau OElorière, et contrat fut passé du tout devant un notaire de Paris, chez qui on déposa les actes de donation le 21 mai 1729. F—T—E.

OLDENBOURG (la duchesse d'). Voy. CATHERINE, LX, 312.

OLDISWORTH (WILLIAM), écrivain anglais du XVIII^e siècle, qui jouissait d'une assez grande réputation de son temps, fut un des premiers auteurs du journal l'*Examinateur*. On cite de lui : I. *Apologie de l'évêque d'Exeter* (le docteur Blackall) contre M. Hoadly. II. Un volume d'opuscules politiques (*State Tracts*). III. Un autre volume : *Poésies politiques et mêlées*, par l'auteur de l'*Examinateur*, 1715, in-8°. IV. Traduction en

anglais des *Odes*, des *Épodes* et du *Chant séculaire d'Horace*. V. *La vie d'Edmond Smith*, en tête de ses œuvres, 1719. VI. *Timothée et Philathée*, où sont exposés et réfutés les principes et les tendances du livre étrange récemment publié sous le titre de *Droits de l'église chrétienne*, etc., par un laïque, 1709, 1710, 3 vol. in-8°. VII. *Le sénateur accompli*, traduit du latin de Gozlski, évêque de Posen, 1733, in-4°. Comme on avait suspecté son indépendance pour avoir soutenu la prérogative royale et le gouvernement, il crut devoir se justifier de cette imputation dans la préface de cette traduction, qui fut son dernier ouvrage. Il était très-attaché à la famille des Stuarts, et l'on croit qu'il combattit pour eux à la bataille de Preston. W. Oldisworth mourut en 1734. L.

OLEARIUS (GODEFROI). Voy. STANLEY, XLIII, 462, note 1.

OLGIERD, grand-duc de Lithuanie, père du grand Jagellon, n'était que le second fils de Gédymin (voy. ce nom, LXV, 189). Après la mort de son père, arrivée en 1341, ayant écarté son aîné et gagné l'armée, il s'empara de l'autorité souveraine. Son règne ne fut qu'une suite de guerres continuelles. On le trouvait partout armé contre les Polonais, contre les chevaliers teutoniques qui avaient conquis la Prusse, contre les Russes et les Tartares. Intrépide sur le champ de bataille, il recourait, quand ses intérêts semblaient le demander, à la ruse et à la perfidie. Connaissant bien l'art de prévenir, de tromper ses ennemis et de leur cacher le secret de ses résolutions, il finit par soumettre les villes de Pleskow et Nowogorod-Welki, qui, enrichies par leur commerce et leur industrie, s'étaient érigées en républiques sous l'autorité

suzeraine des czars moscovites; mais il fut battu en Prusse, dans les plaines d'Onkaïm (1346) et sur la Strawa, près de Labiau. Ayant promptement réparé ses pertes, il continua de répandre la terreur parmi les chevaliers teutoniques. A cette époque, la Russie était le théâtre de guerres sanglantes, les Tartares, les Lithuaniens et les Polonais, la regardant comme une proie qui leur était destinée. Casimir-le-Grand, roi de Pologne, s'était emparé des palatinats de Chelm, de Wlodziimir et de Luck. Olgierd les lui enleva en 1350. Après une guerre longue, désastreuse, on fit la paix. Casimir céda la Podlasie, de l'autre côté du Bug, gardant la Russie-Rouge; il donna à Lubard, un des frères d'Olgierd, la Volhinie, jusqu'à la Turza, se réservant les droits de suzeraineté. Ces arrangements ne convenaient pas trop au fier Olgierd; mais ses armes étaient occupées dans d'autres contrées; il y consentit. Après la mort d'Usbeck (1344), les Tartares du Kaptchak, dont il était le chef, s'affaiblirent en se divisant. Une de leurs hordes, celle des Przekopciens ou Przekopes s'établit dans la Crimée, près de la ville dont ils ont pris le nom, et dans les déserts qui avoisinent la mer Noire. Olgierd, poussant toujours ses conquêtes sur la Russie, s'approchait de plus en plus de ces hordes sauvages; enfin il pénétra dans la Crimée et piller les trésors que les Tartares y avaient amassés, en ravageant tant de provinces et de royaumes. Depuis cette époque, les Tartares de Przekope, placés sous la protection de la Lithuanie, reçurent d'elle des chefs et des lois. Olgierd, en paix avec le roi Casimir, prit les armes pour la défense du duc de Twer, un de ses parents, qui avait imploré son secours contre

Dmitri, surnommé Donskoï, grand-duc de Russie. La Lithuanie était si puissante, qu'elle étendait ses frontières jusqu'à Mojaïsk, n'ayant que quelques jours de marche jusqu'à Moscou. Olgierd alla trois fois (1368, 1370 et 1372), insulter le Kremlin et piller la capitale des czars. On conclut à Borobsk un traité qui assurait l'indépendance des duchés de Twer, de Brzansk et de Razan; Dmitri s'engageait aussi à acquitter les tributs dus aux Tartares. Mais les hordes s'étant affaiblies par leurs divisions, les Russes cherchèrent à regagner leur indépendance. Dans les champs de Kulikow, sur la Nieprawda, près du Don, on en vint à une bataille sanglante (1380). Les Tartares, sous leur chef Mamai, furent complètement défaits, et depuis ce moment, la Russie secoua le joug que les barbares lui avaient imposé. Pendant qu'Olgierd agissait contre la Russie, son frère, Keystud, combattait les chevaliers teutoniques. Ce prince, fait prisonnier (1360), et honorablement traité par les chevaliers, s'enfuit. Il défendit courageusement Kowna, mais il ne put empêcher la prise de cette ville (1362). Son fils, plus heureux, sauva Grodno (1363). Olgierd et Keystud s'avancèrent avec leurs fils Jagellon et Witold, à la tête de soixante-dix mille hommes (1370) jusque sous les murs de Zudau. Quoique vaincus, après une bataille sanglante, ils se maintinrent pendant quelque temps en Prusse, malgré les efforts des chevaliers. Forcés, à la fin, de se retirer au-delà de Wilna, ils ramassèrent leurs forces et repoussèrent les chevaliers au-delà de leurs frontières. Olgierd mourut en 1381, laissant à Jagellon, son fils aîné, le soin de terminer ces guerres désastreuses.

OLIMPO (le P. BALTHASAR), poète italien, était né vers la fin du XV^e siècle, à Sassoferrato, dans l'État de l'église. Dans sa jeunesse, il cultiva les lettres et composa un grand nombre de vers sur des sujets d'amour et de dévotion. Les poésies d'Olimpo, accueillies de ses contemporains avec une faveur singulière, ne sont plus recherchées que des curieux. Des motifs, que l'on n'a pu découvrir, le décidèrent tout à coup à renoncer au monde. Il embrassa la règle de Saint-François, dans l'ordre des frères Mineurs, ou Cordeliers, et mourut vers 1550. Ses différents recueils de vers sont intitulés : *la Parthenia, la Pegasus, l'Olimpia, l'Ardelia, la Camilla, le Phenice, il Linguaggio*, etc.; ils ont été réunis sous le titre d'*Opere diverse poetiche*, et sous celui de *Libro nuovo d'amore*, Venise, 1524; *ibid.*, 1538; *ibid.*, 1555, in-8°. Ces trois éditions, qui ne sont peut-être pas les seules, sont également rares. Quelques bibliographes attribuent au P. Olimpo *la Potentia d'amore*; mais Quadrio réclame ce volume de vers pour Diomède Guidalotti. Voy. *la Storia d'ogni poesia*, II, 223. W-s.

OLINA (JEAN-PIERRE), ornithologue, était né, vers la fin du XVI^e siècle, à Orta, dans le Novarese. Ayant pris ses degrés en droit, il s'établit à Rome, où il exerçait la profession d'avocat. Joignant au goût de l'histoire naturelle celui de la musique, il employa ses loisirs à former une collection d'oiseaux chanteurs, et fit une étude spéciale de leurs mœurs et de leurs habitudes. Des observations qu'une longue expérience l'avait mis à portée de recueillir, il composa l'ouvrage intitulé : *Uccelliera, ovvero discorso della natura e proprietà di diversi uccelli, e in particolare di que che cantano*, Rome, 1622, in-4°, fig.

Cette édition, quoique moins belle que celle de 1684, est plus recherchée des curieux, parce qu'elle a l'avantage de contenir les premières épreuves des figures, gravées par Tempesta et Villamène. L'ouvrage d'Olina renferme des détails intéressants sur les différentes manières de prendre des oiseaux, sur leur éducation, leur nourriture, leurs maladies et le traitement à employer. Il a été refondu par Buc'hoz dans les *Amusements innocents*, contenant le Traité des oiseaux de volière et le Parfait oiseleur, Paris, 1774, in-12. W—s.

OLIVET. Voy. FABRE D'OLIVET, LXIII, 496.

OLIVI (JOSEPH), célèbre naturaliste, naquit en 1769, à Chioggia, dans les États de Venise. Après avoir terminé ses études, il fut admis, à seize ans, dans la congrégation de Philippi; mais sa santé chancelante l'obligea bientôt d'en sortir, et il vint à Padoue demander à la médecine quelques soulagements à ses souffrances. Les docteurs lui ayant conseillé l'exercice et le changement d'air, il parcourut les bords de l'Adriatique, recueillant des plantes, des insectes, et faisant d'utiles observations. Il rectifia dans des Mémoires adressés à l'Académie de Padoue, diverses erreurs des naturalistes sur la reproduction des plantes marines, et s'attacha surtout à l'examen des conferves. C'est ainsi que se nomment ces amas de filaments verdâtres qui recouvrent les eaux stagnantes, pendant une grande partie de l'année. Aux observations de Fontana et de Corti sur les conferves, il en ajouta de nouvelles, déterminant leurs différentes espèces, et resta convaincu que c'étaient de véritables cryptogames, n'ayant d'autre mouvement que celui que l'air leur imprime. Mais cette opinion accréditée en Italie par Olivi,

n'est plus depuis long-temps celle des naturalistes, qui s'accordent à reconnaître, dans les conferves, plusieurs des facultés de l'animalisation (1). Le travail qu'il entreprit pour déterminer l'influence de la lumière sur les végétaux lui fit beaucoup d'honneur. Il est impossible de rappeler ici tous ses titres à l'estime des savants ; mais on doit faire connaître l'ouvrage dans lequel il a consigné ses principales observations, et qui suffit pour lui donner une place honorable parmi les naturalistes du XVIII^e siècle. Il est intitulé : *Zoologia Adriatica, ossia Catalogo degli animali del golfo e delle lagune di Venezia*, Bassano, 1792, in-4^o, fig. Après avoir décrit avec exactitude les bords du golfe de Venise, la nature et l'origine des substances qui les composent, et fait remarquer les rapports des êtres organisés avec les sites où ils naissent et prennent leur accroissement, Olivi distribue en cinq ordres ou classes les animaux qu'il a recueillis, et dont quelques-uns avaient échappé aux recherches de Linné. Il s'attache surtout à faire bien connaître les nouvelles espèces, qu'il nomme et range d'après leur organisation. Cet ouvrage, qu'Olivi n'eut pas le temps de compléter comme il en avait l'intention, étendit sa renommée dans toute l'Europe. Les Académies de Berlin, de Copenhague, de Prague, etc., s'empressèrent de s'associer l'auteur ; et le Sénat de Venise créa pour lui la charge de surintendant de l'agriculture et de l'économie politique. Mais Olivi ne jouit pas long-temps de ces honneurs ; son état empirait chaque jour, et il mourut de phthisie

(1) Voyez les *Recherches microscopiques sur les conferves*, par M. Girod-Chantrons, Paris, 1802, in-4^o, fig. col., et l'*Histoire des conferves d'eau douce*, par Vaucher, Genève, 1803, in-4^o.

à Padoue, le 30 août 1795, à l'âge de 26 ans. Cesarotti prononça son *éloge funèbre*, et Pompilio Pozzetti en a publié un second dans le tome IX des *Memorie della società ital.* Des monuments lui ont été élevés à Padoue et à Chioggia, sa patrie. La traduction italienne de l'*Abbrégé des transactions philosophiques*, est enrichie de dissertations d'Olivi sur les conferves infusoires, sur les corallines, sur la lave du Vésuve, etc. On trouve des notices sur ce savant naturaliste dans la *Letteratura veneziana*, de Moschini, I, 21 ; et dans la *Storia della letteratura italiana*, de Lombardo, II, 58-60. W—s.

OLIVIER (AUGUSTIN D'), jurisconsulte, né à Carpentras, en 1732, d'une famille originaire d'Avignon, et anoblie dans la robe dès le commencement du XVII^e siècle, avait un peu rétabli la fortune de sa maison par une rare capacité dans les affaires ; ce qui lui mérita l'estime des membres du Parlement de Provence, commis pour la réunion du comtat Venaissin à la France, effectuée dès l'année 1768, à l'occasion des différends survenus entre la cour de Rome et celle de Versailles. Pénétré du premier devoir d'un père, d'Olivier consacra surtout ses facultés à la bonne éducation d'une nombreuse famille, tellement qu'il parut justifier le système du gouvernement chinois, où l'on attache plus de prix à la noblesse ascendante qu'à celle que les Européens ont voulu être descendante ; car un de ses fils (voy. Victor d'Olivier, ci-après) devint mandarin à la Cochinchine. Le dévouement que ce jurisconsulte avait montré pour le Saint-Siège, en occupant l'emploi de chancelier de la rectorie du Comtat, donna lieu, en 1777, au pape Pie VI, d'élever cet emploi au rang des ma-

gistratures dont la noblesse est transmissible. Lorsque la révolution française éclata dans Avignon par des crimes affreux, il fut en butte à la rage des révolutionnaires, principalement pour avoir eu le courage, en sa qualité de chancelier, de recevoir les protestations du vice-légat contre l'insurrection de ceux des Avignonnais qui méconnaissaient la souveraineté du pape, tandis que le secrétaire d'État et archiviste de la légation n'avait pas osé authentifier ces protestations. Ce ménagement n'empêcha point que celui-ci ne pérît sur l'échafaud d'Orange. D'Olivier, qui avait été atteint à Lyon, après le siège (1793), et tenu longtemps renfermé dans les caves de la commune, fut sauvé par une providence particulière. Les souffrances physiques qu'il avait endurées et le chagrin qu'il ressentit des périls auxquels un de ses fils fut exposé, le conduisirent au tombeau après quelques années d'une vie languissante et pénible. F.

OLIVIER (JEAN-DE-DIEU D'), fils du précédent, naquit à Carpentras en 1753, étudia la jurisprudence et publia de bonne heure différents ouvrages relatifs à la législation. D'abord professeur de droit à Avignon, il exerça ensuite, comme son père, la charge de chancelier de la cour suprême de la rectorie du comtat Venaissin. Appelé à faire partie d'une assemblée représentative de sa province, il y vota pour la renonciation aux droits féodaux; et lorsque la révolution française eut provoqué, dans ce pays, une insurrection contre le gouvernement pontifical, d'Olivier fut délégué par ses collègues pour aller à Paris défendre la souveraineté du pape devant l'Assemblée constituante. La motion du député Bouche (voy. ce

nom, V, 267), qui demandait la réunion du comtat à la France, fut d'abord rejetée; mais de nouveaux troubles ayant éclaté dans Avignon, le décret de réunion fut rendu le 14 septembre 1791. L'exécution de cette mesure éprouva quelque résistance et amena de grandes calamités, notamment le massacre de la Glacière à Avignon (voy. JOURDAN *Coupe-Tête*, XXII, 58). Quelques biographes ont crut que d'Olivier en avait été l'une des victimes, mais assez heureux pour échapper à la proscription; il fut arrêté plus tard à Nîmes, comme parent d'émigrés, et traîné de cachot en cachot jusqu'à Orange, où siégeait la commission révolutionnaire. Il aurait infailliblement porté sa tête sur l'échafaud, si les événements du 9 thermidor ne l'eussent sauvé et rendu à la liberté. Il fut nommé, sous le consulat, juge au tribunal d'appel de Nîmes; puis, lors de la réorganisation judiciaire, conseiller à la cour impériale de cette ville. Pendant les cent jours, il donna sa démission, ainsi que son fils aîné attaché à la même magistrature, et ne reprit ses fonctions qu'au retour de Louis XVIII. D'Olivier mourut doyen de sa compagnie, à Malemort, le 30 novembre 1823. On a de lui : I. *Principes du droit civil romain*, Paris, 1776, 2 vol. in-8°. II. *Doctrinæ juris civilis analysis philosophica*, Rome, 1777, in-4°. Cet ouvrage mérita les éloges du Journal des savants; et les membres de la faculté de Paris demandèrent au garde des sceaux, pour le jeune légiste, la dispense d'âge, afin qu'il pût concourir à une chaire de droit; mais, rappelé par sa famille, il fut professeur à Avignon. III. *Essai sur la dernière révolution de l'ordre civil en France*, Londres, 1780, 3 vol. in-8° (anonyme).

IV. *Essai sur la vertu, ou Abrégé de la morale propre à tous les citoyens*, 1783, in-12. Cet écrit fut publié à l'occasion d'un prix proposé par l'Académie française pour un ouvrage de morale où il ne serait pas question de religion ; l'auteur s'éleva contre ce dangereux système qui tendait à ruiner la morale en rejetant son meilleur fondement. V. *De la réforme des lois civiles*, Paris, 1786, 2 vol. in-8°. D'Olivier a tracé dans cet ouvrage la marche qui a été suivie depuis pour arriver à l'uniformité des lois françaises. Quoique intéressé à la conservation des droits féodaux, il n'hésite pas à démontrer la nécessité de les abolir, sans nuire aux droits fonciers. VI. *Essai sur la conciliation des coutumes françaises*, Amsterdam et Paris, 1787, in-8°. VII. *De la rédaction des lois dans les monarchies, ouvrage adressé aux États-Généraux qui s'assembleront dans une monarchie quelconque*, Amsterdam (Paris), 1789, in-8°. L'auteur y combattit, comme faux, le principe de la souveraineté du peuple et soutint la nécessité de maintenir l'autorité légitime du monarque, annonçant de grands malheurs, si l'on s'écartait de ce système. Cette première édition était anonyme et fut contrefaite. D'Olivier en donna une seconde, réimprimée littéralement et dédiée à Louis XVIII, Avignon et Paris, 1815, in-8°. VIII. *Nouveau code civil*, 1789, in-8°. Ce projet de code était dédié à Louis XVI et à l'Assemblée constituante. IX. *L'esprit d'Orphée, ou de l'influence respective de la musique, de la morale et de la législation*, Paris, 1798, in-8°. *Seconde étude (ou partie)*, 1802, in-8°. *Troisième étude, ou Dissertation touchant les relations de la musique avec l'universalité des sciences*, 1804, in-8°. X. *Essai sur*

l'art de la législation, suivi d'un plan abrégé de rédaction d'un code civil, Carpentras et Paris, 1800, in-12: seconde édition, considérablement augmentée, avec l'addition d'*Observations touchant les moyens de réunir les églises chrétiennes en une seule*, Carpentras, Avignon et Paris, 1815, in-8°. L'auteur développe les principes généraux de la législation, indépendamment du nom qu'on voudra donner à la forme des gouvernements. Il ne pouvait guère d'ailleurs, à l'époque où il publia pour la première fois son ouvrage, exprimer plus explicitement ses opinions politiques. Enfin, c'est sur les grandes maximes de la morale religieuse qu'il établit les bases des lois humaines. XI. *De la réforme ultérieure des lois civiles*, 1806, in-8°. XII. *Observations sur le code Napoléon*, Paris, 1807, in-8°. XIII. *Lettre d'un ancien magistrat à M. le vicomte de Châteaubriand, touchant l'abus de la représentation nationale*, Paris, 1820, in-8°. XIV. *Pétition ou mémoire adressé à MM. les membres de la Chambre des Députés, touchant l'unique dette du gouvernement pontifical dans le comtat, dont la France a été chargée*, Paris, 1820, in-8°. F.

OLIVIER de Puimanel (VICTOR), frère du précédent, naquit à Carpentras en 1767, et fit d'excellentes études, surtout en mathématiques, au collège de Louis-le-Grand à Paris. Il se disposait, en 1787, à entrer dans le génie militaire, lorsqu'ayant fait connaissance avec l'évêque d'Adran (voy. PIGNEAU de Behaine, XXXIV, 428), auquel il avait été présenté par l'abbé de Fénelon, il voulut, malgré sa famille, suivre le jeune prince de la Cochinchine, qui était venu réclamer des secours auprès du roi de France, pour le rétablissement de son père.

sur le trône (*voy.* DJIA-LAONG, LXII, 503, et NGUYEN-ANH, LXXV, 346. Ces deux articles se rapportent au même personnage). Éconduit par cet évêque, d'Olivier parut transiger avec les contrariétés de ses parents, et se borner au grade d'officier volontaire de marine, sur la frégate de Kersaint, qui fut chargé de ramener ce prince dans les Indes. Après avoir passé Pondichéry, il résolut avec d'autres officiers français, de s'enfoncer dans une île où l'on avait pris terre, et d'en laisser partir Kersaint, auquel il était re-commandé de ne pas les débarquer dans la Cochinchine. Sans s'inquiéter de leurs effets restés sur la frégate, ces jeunes gens se hasardèrent sur une frêle barque et firent en mer une traversée de vingt lieues, pour atteindre, sur le territoire de la Cochinchine, l'évêque tuteur du prince. Là, les services militaires d'Olivier furent acceptés par ce ministre, qui avait connu ses talents et la rare énergie de son caractère. Il dirigea des fonderies de canons dont le roi manquait, fit élever des fortifications, et mérita bientôt que le monarque le nommât mandarin, et sous le titre de généralissime, le mît à la tête des Français qui s'étaient joints à ses troupes. Il contribua singulièrement à recouvrer les provinces perdues ; et il n'avait alors que vingt-quatre ans ! Quoiqu'il eût si bien honoré les armes françaises, les courtisans indigènes du roi de Cochinchine, jaloux de la faveur qu'il obtenait, lui occasionnèrent tant de dégoûts, qu'il demanda sa retraite que ce prince lui accorda, en lui faisant présent d'un bâtiment armé et de sa cargaison en riz ; il en profita pour entreprendre un commerce dans l'île de Macao (1). Ce

commerce avait eu quelque succès, lorsque d'Olivier fut atteint, en 1800, d'une maladie grave à l'île de San-Yago, où il termina sa carrière, aussi courte que brillante, avec tous les sentiments religieux qu'il avait puisés dans son éducation. F.

OLIVIER (JEANNE-ADÉLAÏDE-GÉRARDINE), comédienne, naquit à Londres de parents français, le 7 janvier 1764. Sa famille la destina de bonne heure au théâtre. Quelques succès dans différentes villes de France, notamment à Versailles, lui valurent un ordre de début à la Comédie-Française. Elle y parut pour la première fois, le 27 septembre 1780. L'aimable naïveté de son jeu dans les rôles d'Agnès, jointe aux grâces naturelles de sa personne, fit une vive impression ; et quoique, d'après les réglemens, il dût y avoir deux ans d'intervalle entre les débuts et la réception, elle fut admise dès le mois d'avril 1782. Suivant ces mêmes réglemens, toutes les actrices qui étaient chargées de l'emploi des *jeunes amoureuses* devaient l'être également, dans la tragédie, de celui des *jeunes princesses*. M^{lle} Olivier remplit quelque temps cette condition ; mais elle n'avait réellement de dispositions que pour le drame et la comédie ; et elle ne tarda pas à s'affranchir d'une

tribuer la retraite forcée et la disgrâce d'Olivier. Les Anglais, toujours jaloux des succès de la France, toujours prêts à l'envahir, à lui nuire dans ses projets de conquêtes et de colonisation, et craignant les résultats de son influence en Cochinchine, firent entendre au roi et à ses courtisans que la France républicaine, ayant fait périr son roi, voulait détruire toutes les monarchies et républicaniser tout l'univers ; ils leur représentèrent d'Olivier et ses compatriotes comme les agents de leur république dans la Cochinchine. C'est en 1795 ou 1796 que d'Olivier quitta ce pays et parcourut les mers de la Chine et de l'Inde. On l'a vu à l'île de France, à Pondichéry, à Serin-gapatnam avant la chute et la mort de Tippou (*voy.* ce nom, XLVI, 112).

A—T.

(1) C'est principalement aux intrigues du gouvernement Indo-Britannique qu'il faut at-

obligation trop pénible. Les auteurs s'empressèrent à l'envi de lui offrir des rôles; et, pour parler le langage des comédiens, elle *créa* avec beaucoup de bonheur celui de Rosalie dans le *Séducteur*, le rôle du même nom dans l'*École des Pères*, et surtout le petit page du *Mariage de Figaro*. Laharpe ne fait nulle difficulté d'attribuer presque tout le succès du premier de ces ouvrages à l'organe touchant et à la sensibilité exquise de M^{lle} Olivier. Personne, depuis elle, n'a joué le rôle d'Alcmène, dans l'*Amphitryon* de Molière, avec autant de décence et de talent; et M^{lle} Contat, qui, après elle, prit ce rôle fut loin de l'égaliser sous le premier rapport. Tout, enfin, présageait à cette actrice une réputation égale à celle de M^{lles} Gaussin et Doligny, lorsqu'une maladie de poitrine l'enleva au théâtre, à la fleur de son âge, le 21 septembre 1787. Le public lui portait un tel intérêt que, pendant sa dernière maladie, la toile ne se levait pas sans que le parterre demandât le bulletin de sa santé, et les *Petites Affiches*, qui contenaient alors un feuilleton littéraire, rédigé par l'abbé Aubert (voy. ce nom, LVI, 513), lui appliquèrent, dans une courte notice nécrologique, ces deux vers de Malherbe :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Quelques discussions eurent lieu à l'occasion de ses obsèques. Elle ne s'était, dit-on, préparée à la mort par aucun acte de religion, et le curé de Saint-Sulpice refusa d'abord de l'enterrer. Vaincu par de pressantes sollicitations, il consentit enfin à ce qu'elle eût un convoi; mais il exigea que ce fût seulement celui des pauvres, et qu'il ne fût pas accompagné de plus de quatre prêtres. La somme qu'on avait réservée pour une céré-

monie moins simple fut distribuée aux indigents. M^{lle} Olivier était blonde et avait les yeux noirs; sa taille était svelte, sa physionomie offrait un doux mélange de noblesse et de décence. On y remarquait quelques teintes de cette touchante mélancolie dont les Anglais embellissent leurs héroïnes de roman, et cependant elle jouait avec autant de charme que de gaîté le rôle de la reine dans la pièce carnavalesque de Legrand, *le Roi de Cogne* (1).

F. P.—T.

OLIVIERI (AUGUSTIN), évêque d'Aréthuse dans le royaume de Naples, naquit à Gênes, en 1758, d'une famille considérée. Il entra fort jeune dans la congrégation des Pères de la *Mère-de-Dieu*, fit ses vœux et alla achever ses études théologiques à Naples, où il devint lecteur et professeur de philosophie dans le couvent de son ordre. Ses talents pour l'enseignement le firent distinguer par le roi de Naples Ferdinand I^{er}, qui lui confia une partie de l'éducation du prince royal, depuis François I^{er}. Lorsque les armes de Napoléon obligèrent la maison de Bourbon à se réfugier en Sicile, Olivieri fut du petit nombre de serviteurs qui lui restèrent fidèles. Il en fut largement récompensé après la restauration; son royal élève, devenu roi, le nomma évêque d'Aréthuse et chevalier de ses ordres. Plus tard, il reçut de flatteuses distinctions des rois de Sardaigne

(1) Quelques jeunes étourdis, piqués de ce que mademoiselle Olivier n'avait pas complaisamment répondu à leurs déclarations, s'en étaient vengés en lui faisant la réputation d'une femme sans intelligence. C'était à tort, comme on va le voir. Un soir, au foyer du Théâtre-Français, il lui était échappé de piquantes saillies. Le chevalier de Cubières, qui était présent, s'écria d'un air étonné : « Com-
« ment, la belle, on vous disait si bête ! — Eh !
« pourquoi pas, monsieur ? on m'avait bien
« dit que vous étiez un homme d'esprit ! »

et d'Espagne, et, en 1830, François I^{er} lui accorda le grand-cordon de l'ordre de Saint-Janvier. Mgr Olivieri mourut le 10 juin 1834. Il n'avait publié qu'un seul ouvrage sous le titre de *la Filosofia morale, ossia li doveri dell' uomo*, 2 vol. in-12. Il en a été fait plusieurs éditions; la meilleure est celle de Gênes en 1828.

G—C—Y.

OLIVIERO (ANTOINE-FRANÇOIS), poète italien, était né vers 1520, à Vienne. Il cultiva la littérature avec quelques succès, fut membre des académies de *Costanti* et de *Secreti*; remplit diverses fonctions honorables, et mourut en 1580. Les ouvrages qu'il avait, dit-on, composés sur des matières de jurisprudence sont restés inédits; mais on a de lui : *l'Alamanna*, Venise, Valgrisi, 1567, in-4^o. Ce poème, dont le sujet est la défaite des protestants par Charles-Quint, est dédié au roi d'Espagne, Philippe II; il est divisé en 24 livres; les douze premiers sont ornés d'une jolie estampe en bois; mais les autres en sont privés, parce que la gravure des planches ne put pas marcher aussi vite que l'impression. Dans un avis au lecteur, Valgrisi promet de réparer cette omission; mais il n'a pas tenu sa parole. Au commencement du volume, on voit le portrait de l'auteur à l'âge de 44 ans. *L'Alamanna* est suivie de deux autres petits poèmes, également *in versi sciolti*; l'un intitulé : *Carlo V in Olma* (Charles-Quint à Ulm), et l'autre : *l'Origine di amore*. Celui-ci avait été récité par J.-B. Maganza, dans une séance solennelle de l'Académie de *Certanti*, et couvert d'applaudissements. Enfin le volume est terminé par une *canzone* assez agréable sur la guerre d'Italie en 1557. Les poésies d'Oliviero, recherchées

en France, ont eu peu de succès en Italie. C'est à cette cause que quelques bibliographes attribuent la belle conservation des exemplaires; mais elle peut venir aussi de la qualité du papier, très-supérieur à celui dont on se sert maintenant, même pour les éditions dites de luxe (voy. la *Libreria di Volpi*, 144). Dans son édition de la *Bibliothèque de Conrad Gesner*, J.-J. Fries attribue à Oliviero un poème italien, dont il traduit le titre en latin par le mot *Mammona* (l'Avarice), Venise, 1567. C'est sans doute une faute d'impression pour *Alamanna*, mais il n'était peut-être pas inutile de la signaler. On trouve une notice sur Oliviero dans la *Bibl. di Vicenza* du P. Ange-Gabriel di Santa-Maria, IV, 77-81. W—s.

OLLIÈRES (FRANÇOIS-DIEUDONNÉ-MARIE D'), jésuite, missionnaire en Chine, naquit à Longuyon, dans le duché de Bar (aujourd'hui département de la Moselle), d'une famille honorable, mais peu riche, le 30 nov. 1722. Après avoir fait de bonnes études au collège de Luxembourg, il entra dans la compagnie de Jésus, et fut envoyé successivement dans plusieurs collèges pour y professer les humanités. Mais un attrait intérieur semblait l'appeler à une plus haute et plus difficile vocation. Au commencement de 1758, il fut question d'envoyer en Chine une mission apostolique. Le P. d'Ollières se présenta un des premiers pour en faire partie, quoiqu'il fût alors dans un état de santé déplorable. En vain ses amis tâchèrent de le détourner d'une résolution qui pouvait devenir funeste; il persista et s'embarqua le 7 mars 1758, à Lorient, sur le *d'Argenson*, le second de huit autres vaisseaux tous armés en guerre. Ses compagnons de voyage furent le

P. Cibot de Limoges (1), missionnaire comme lui, et un jeune Chinois, prosélyte manqué. Les éditeurs des *Lettres édifiantes* ont recueilli la relation intéressante que le P. d'Ollières a donnée de son voyage, dans une lettre qu'il écrivit à son frère, curé de Lexy près de Longwy, et l'ont insérée en grande partie dans le tom. XIV (2) de la collection publiée, en 1819, à Lyon. On y trouve aussi (tom. XIII, p. 306-311) une lettre du P. d'Ollières, datée de Pékin, le 8 octobre 1769, où il rend compte des difficultés qu'il eut à surmonter pour apprendre à parler la langue chinoise et se faire entendre des catéchumènes qui se montraient disposés à embrasser la religion catholique. Comme les jours étaient remplis par l'accomplissement des devoirs de son ministère, il fallait qu'il consacraît les nuits à l'étude. C'est ainsi qu'il apprit également la langue tartare. Quoiqu'un ordre de l'empereur défendît aux missionnaires de s'éloigner de Pékin, sans sa permission, le P. d'Ollières enfreignit plusieurs fois cette défense, en faisant dans les campagnes des excursions de quarante à cinquante lieues, pour entretenir les bonnes dispositions de ses chers *néophytes*; c'est ainsi qu'il les appelait. Plus d'une fois il courut des dangers que sa prudence avait peut-être prévus, mais que son courage lui commandait de braver. Malheureusement ses

forces physiques ne répondaient pas à son zèle. D'un autre côté, il avait à essuyer des contradictions et des tracasseries de la part de quelques-uns de ses coopérateurs. Consumé par son zèle et par l'excès du travail, il finit par succomber le 24 décembre 1780, après avoir été frappé d'apoplexie. On peut consulter pour plus de détails, sur ses travaux apostoliques, une lettre de M. Bourgeois, missionnaire à Pékin, insérée dans le tom. XIV des *Lettres édifiantes* de l'édition de Lyon. Le P. d'Ollières avait composé un catéchisme chinois que le même M. Bourgeois fit imprimer à plus de cinquante mille exemplaires. Il est permis de douter qu'il en soit parvenu un seul en France. Au surplus, le P. d'Ollières, quoique animé d'un zèle ardent, n'avait pas de confiance dans le succès de l'apostolat en Chine, et l'avenir s'est chargé de justifier ses préventions : « Notre sainte religion ne pourra jamais, sans une » grâce particulière du ciel, devenir » la religion dominante du pays. La » bonne opinion que les Chinois ont » d'eux-mêmes, la persuasion où ils » sont que rien n'égale la pénétration » de leur esprit, etc., sont des obstacles trop puissants. » On cherche en vain le nom du P. d'Ollières dans la *Biographie de la Moselle*, par M. Bégin, Metz, 1829, 1832, 4 vol. in-8°.

L—M—X.

OLLIVIER (BLAISE-JOSEPH), né vers 1701, à Toulon, on le suppose, appartenait à une famille qui, pendant cinq générations successives, a fourni à la marine une série de constructeurs distingués. Son père, son aïeul et son bisaïeul introduisirent d'heureuses améliorations dans la construction des vaisseaux. C'est même à ce dernier qu'on doit le premier emploi des baux armés, c'est-à-

(1) Le P. Cibot (*voy. ce nom*, VIII, 527) a eu la plus grande part à la rédaction des mémoires que les missionnaires de Pékin ont fait parvenir en France, et qui ont été imprimés par les ordres de Bertin, ministre d'État; mais, par un sentiment bien rare de modestie, Cibot n'a pas voulu qu'ils parussent sous son nom.

(2) *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères (Mémoires de la Chine)*, Lyon, 1819, t. XIV, p. 545-563. L'auteur de cet article possède un manuscrit plus complet de la relation du P. d'Ollières.

dire, des poutres principales placées en travers des bâtiments pour en lier les deux bords, et pour supporter les bordages des ponts. Les baux se faisaient d'une seule pièce jusqu'en 1686 que le bisaïeul d'Ollivier leur en substitua d'autres formés de trois pièces. Ce dernier nous l'apprend dans une lettre sans date et sans suscription où il s'exprime ainsi : « De-
 « puis 1686, on se sert de ces baux
 « armés à Toulon; les premiers furent
 « mis dans l'*Éclatant*, vaisseau de 70
 « canons. Je trouve dans les mé-
 « moires de feu mon père, qu'ils fu-
 « rent inventés par mon bisaïeul qui
 « construisait ce vaisseau. Mais peut-
 « être lui est-il seulement dû l'hon-
 « neur de les avoir employés le pre-
 « mier aux vaisseaux où il fit une
 « heureuse application de ce qu'il
 « avait vu dans des bâtiments civils.
 « J'ai vu des poutres ainsi faites dans
 « le château de la Vauguyon, en Péri-
 « gord, bâti depuis plus de trois cents
 « ans. Le bau armé n'est point en
 « usage à Rochefort. On ne le con-
 « naît ni en Angleterre ni en Hol-
 « lande. On ne le connaît même à
 « Brest que depuis la construction
 « du *Royal-Louis*. » Dans la même
 lettre, contenant des figures de nou-
 veaux baux armés, formés de pièces
 d'assemblage, Ollivier ajoute qu'a-
 vant le *Royal-Louis*, aucun vaisseau
 n'avait porté du 24 à la seconde bat-
 terie, et, après avoir donné l'explica-
 tion de son nouveau modèle de bau,
 il continue en ces termes : « C'est
 « d'après de bonnes expériences que
 « j'ai connu que ce bau est supé-
 « rieur à tous les autres qu'on a faits
 « jusqu'à présent, et ces expériences,
 « je les ai faites à Toulon, en 1722.
 « J'avais encore dans mon cabinet,
 « avant l'incendie (du magasin général
 « du port de Brest, qui eut lieu le 30

« janvier 1744), les modèles de bau
 « que j'avais faits pour ces expé-
 « riences. » — Un autre OLLIVIER, qui
 vivait encore à Toulon en 1717, et
 qui semble le père de Blaise-Joseph,
 marqua son passage dans le service
 des constructions navales, par des
 travaux dont il est facile d'apprécier
 l'importance en consultant le traité
 qu'il a laissé sous le titre de *Recueil
 ou Miroir de construction*, contenant
 tout ce qui est nécessaire pour la
 perfection d'un constructeur, par Jo-
 seph Ollivier, sous-maître construc-
 teur des vaisseaux du roi au port de
 Toulon; manuscrit de 340 pages in-
 folio, accompagné d'un très-grand
 nombre de planches. Ce manuscrit
 renferme un document fort curieux,
 la liste des vaisseaux construits à Tou-
 lon avant 1676, avec les noms de
 leurs constructeurs. Bien qu'il se
 compose particulièrement d'états de
 proportions des navires de tout rang,
 depuis le plus gros vaisseau jusqu'aux
 simples chaloupes ou canots, il ne
 laisse pas de contenir beaucoup d'au-
 tres détails pratiques, même de prin-
 cipes théoriques en usage dans le
 temps, et des dessins représentant
 les machines alors employées dans les
 ports, telles que grues, machines à cu-
 rer, à mâter, etc. Mais, quel que fût le
 mérite de ces laborieux constructeurs,
 il devait être éclipsé par celui de Blai-
 se-Joseph. Il dut entrer fort jeune au
 service de la marine, puisque, dans
 l'année même où il faisait sur les
 baux armés les expériences dont il est
 question dans la lettre ci-dessus, il
 recevait du comte de Toulouse des
 félicitations sur l'heureux lancement
 du vaisseau le *Saint-Louis*, opéré par
 ses soins, au port de Toulon. On doit
 même croire que d'autres succès an-
 térieurs avaient appelé sur lui l'atten-
 tion du gouvernement; car, la même

année, il fut chargé d'aller visiter la forêt de Lagrée, en Languedoc, appartenant à l'archevêque de Narbonne, et contenant des bois propres à faire de très-beaux mâts, bois dont l'archevêque avait proposé l'achat au conseil de marine. Du port de Toulon, Ollivier passa à celui de Rochefort, et il y resta jusqu'à ce que les besoins du service ayant nécessité à Brest la présence d'un ingénieur d'un talent éprouvé, Maurepas l'attacha à ce port, à peine sorti de l'enfance. Ce ne fut néanmoins que postérieurement au voyage qu'il fit, en 1727, sur le vaisseau l'*Achille*, en qualité de sous-constructeur, voyage pendant lequel il semble s'être livré, sur la théorie de la construction, à des travaux dont nous retrouvons des traces dans un manuscrit de 43 pages in-4°. On croit même que ce ne fut qu'après un autre voyage qu'il fit en Lorraine, afin de déterminer les coupes de bois pour la marine. Sa réputation avait grandi; aussi, en 1737, Maurepas jeta-t-il les yeux sur lui pour une mission qui exigeait à la fois prudence, discrétion et habileté. Il s'agissait de surprendre, dans les chantiers de l'Angleterre et de la Hollande, le secret de leurs méthodes de construction. Ollivier partit de Brest le 9 mars 1737, et arriva à Londres le 10 avril suivant, après avoir passé par Paris, où il prit, de vive voix, les instructions de Maurepas. Pendant le séjour de trois mois qu'il fit en Angleterre, il consacra toutes ses journées à la visite des arsenaux, et la plus grande partie des nuits à la rédaction de ses remarques, qu'il faisait parvenir au ministre par des voies concertées entre eux. Sa mission en Hollande rencontra moins d'obstacles; les deux mois qu'il y séjourna (juillet et août) ne furent pas

moins utilement employés. Toutes les observations qu'il avait faites dans ce voyage, il les a réunies sous le titre de *Remarques sur la marine des Anglais et des Hollandais, faites sur les lieux, en 1737, par M. Ollivier, constructeur des vaisseaux du roi*, manuscrit de 292 pages in-f°. Il en existe deux copies. L'une, autographe, et qui a dû être accompagnée de planches nombreuses, a été donnée à la bibliothèque du port de Brest, par les descendants d'Ollivier; l'autre, conservée par eux, se termine par une série de lettres confidentielles dans lesquelles l'auteur rend compte à Maurepas des résultats journaliers de sa mission. Cet ouvrage qui, le premier, a posé les vrais principes de l'architecture navale, ne saurait être mieux comparé, à certains égards, qu'à celui que M. Ch. Dupin a publié, à la suite de sa mission en Angleterre, sous ce titre : *Force navale de la Grande-Bretagne*, deuxième partie des voyages dans la Grande-Bretagne, relativement aux services publics de la guerre, de la marine et des ponts-et-chaussées, de 1816 à 1820 (Paris, 1821, 2 vol. in-4°, et atlas in-folio). Chaque article entrant dans la construction, le gréement ou l'artillerie d'un vaisseau, est examiné, décrit et discuté dans les *Remarques* d'Ollivier; et de sa comparaison avec les méthodes en usage dans les marines de nos rivaux jaillissent des observations curieuses et importantes. Souvent Ollivier reconnaît avec bonne foi la supériorité de certains procédés anglais; ses annotations marginales font même connaître ceux qu'il adopta, après sa mission, dans la construction des vaisseaux le *Mars*, l'*Alcide*, le *Dauphin-Royal*, l'*Atlas*, de la frégate l'*Amazone*, etc.; mais, le plus souvent aussi, il lui arrive de cons-

tater, sur d'autres points, l'excellence comparative des méthodes françaises. C'est ainsi que, s'armant de l'aveu des ingénieurs anglais eux-mêmes, il nous apprend que le vaisseau *l'Assuré*, de 60 canons, construit à Toulon, en 1696, par François Coulomb, et le *Superbe*, qui l'avait été, au Port-Louis, par Pierre Coulomb, et qui étaient tombés l'un et l'autre au pouvoir des Anglais, en 1735, avaient été considérés par eux comme de si bons voiliers, qu'ils les avaient conservés tant qu'ils avaient pu, et ne s'étaient décidés à les démolir qu'après en avoir pris les gabarits, résolus qu'ils étaient à les adopter désormais pour modèles dans leurs constructions (1). Après avoir tout examiné, article par article, il résume ses observations partielles, et discute l'influence que leur adoption exercerait chez l'un ou l'autre peuple, et il fait remarquer que l'achèvement des vaisseaux anglais n'avait lieu alors que dans une moyenne de trois ans, ce qui, à mérite au moins égal d'ailleurs sous le rapport de la bonne

exécution, nous donnait l'avantage de la célérité. Cet important et curieux manuscrit se termine par une bibliographie du petit nombre d'ouvrages que les Anglais possédaient, à cette époque, sur la construction. Il est à regretter que l'ouvrage d'Ollivier n'ait pas vu le jour. Rapproché de celui que M. Ch. Dupin a conçu et exécuté, quatre-vingts ans plus tard, dans le même but, il eût, par l'appréciation des théories qu'il renferme, et dont l'application a justifié la solidité, offert les moyens d'étudier les progrès ou les variations de la science pendant l'intervalle qui les sépare. Les descendants d'Ollivier possèdent encore plusieurs manuscrits de cet ingénieur. L'un d'eux est un *Dictionnaire de marine*, dont il existe seulement des fragments d'environ 800 pages in-folio, et dans lequel les termes de construction occupent la plus large place, sans exclusion néanmoins de tous ceux qui concernent la tactique, l'hydrographie, le gréement, l'artillerie, etc. Dans la vue de reproduire ses théories sous une forme méthodique, il avait composé un *Traité de construction*, particulièrement destiné à l'instruction de ses enfants. La première partie, la seule dont on ait retrouvé des fragments, avait été, de sa part, l'objet d'études constantes qu'il avait résumées dans un mémoire succinct, intitulé : *Mémoire sur les bois propres à la construction des vaisseaux*, manuscrit de 16 pages, in-4°. Il est à croire qu'Ollivier avait laissé beaucoup de travaux manuscrits. M. Segondat, directeur des constructions navales du port de Brest, conserve deux de ses mémoires qu'il a bien voulu nous communiquer. Ce sont : I. *Projet sur la forme de Brest*, 8 pag. in-4°. II. *Mémoire où l'on propose de supprimer les aiguil-*

(1) Cet aveu n'est par le seul qu'on puisse enregistrer en l'honneur des ingénieurs français. Lors de la perte, en 1766, sur les côtes d'Irlande, du vaisseau *l'Invincible*, que lord Anson nous avait pris dans la guerre de 1756-1763, les Anglais possédaient déjà un grand nombre de vaisseaux construits sur son modèle, et ils convenaient que les constructeurs français étaient bien supérieurs à ceux d'Angleterre. Le *Magnanime*, qu'ils nous avaient également pris dans cette guerre, était encore un de ceux dont ils faisaient le plus grand cas. Enfin, dans un projet inséré, en 1789, dans l'*European Magazine*, pour le perfectionnement de la construction des vaisseaux anglais, l'auteur dit : « Qu'un constructeur sincère avouera qu'il n'y a pas dans la construction anglaise d'amélioration qui ne vienne de la France, et qu'en se rappelant les trois dernières guerres, on verra que chaque vaisseau pris sur les Français a été choisi par les officiers anglais de préférence à ceux du pays. Ces remarques, ajoute l'auteur, déplairont à quelques personnes, mais elles auront la liberté de répondre dans le même journal, »

lettes de porque, et les gouttières des vaisseaux, et de leur substituer des courbes de fer posées verticalement sur le pont, et une seconde courbe à la tête de chaque bau pour donner aux vaisseaux plus de liaison et rendre leurs radoub moins fréquents et de moindre dépense, 8 pag. in-fol. Le *Royal-Louis* fut construit d'après ce système, ainsi que l'*Alcide*. Chapelle, ingénieur de la marine, ayant émis, en 1752, l'avis que la liaison des courbes n'était pas suffisamment équivalente à celle des aiguillettes de porque, Rouillé, ministre de la marine, ordonna de réunir à Brest un conseil de construction où les deux systèmes seraient discutés. Ollivier cumula, dans les dernières années de sa vie, les fonctions, d'ingénieur des constructions navales avec celles qu'exercent de nos jours les ingénieurs des ponts-et-chaussées, et c'est à ce dernier titre qu'on lui doit, au port de Brest : 1° En 1742, la première rampe de la batterie du fer-à-cheval. 2° En 1745, le rétablissement de la première rampe et du pallier de l'avant-garde. 3° Les plates-formes de la batterie de mortiers pour le bastion du goulet. 4° La réparation et l'achèvement de la forme du côté de Brest. Les limites dans lesquelles il nous faut restreindre cet article ne nous permettent pas d'exposer la série des travaux qu'il exécuta pour porter ce bassin au point de perfection qu'il lui a fait obtenir. Il en fut récompensé par la croix de Saint-Louis et la direction de tous les travaux du port. 5° Les forges des constructions démolies en 1789, pour faire place aux forges actuelles. 6° Quatre cales de construction à Bordenave, commencées en 1741, et terminées en 1748, sans qu'il en ait vu l'achèvement. Ollivier en avait

dressé un premier plan en 1734. D'autres études avaient donné lieu à un plan de Dumains, sous la date de 1737. Dans le mémoire explicatif du plan de 1734, plan qui embrassait un total de sept cales, on lit ce passage : « On formera un enfoncement pour l'espace que demande la manœuvre pour tirer les vaisseaux à terre », d'où l'on peut inférer que la méthode de hâler les vaisseaux était déjà connue et pratiquée. 7° Le magasin général actuel du port de Brest. 8° Les travaux préliminaires des trois formes de Pontaniou. Les pilotis qu'il fallut établir rencontraient si difficilement le solide qu'ils n'y pouvaient pénétrer qu'à l'aide d'un mouton, pesant plus de douze cents livres et ayant trente-deux pieds de chute. Aussi Ollivier ne put-il qu'ébaucher ce travail que Choquet de Lindu, son successeur, reprit en 1752. L'opinion d'Ollivier en matière de construction navale faisait tellement autorité, que les différents ministres de la marine sous lesquels il servit se firent un devoir de le consulter sur toutes les questions. Entre autres preuves, nous citerons une dépêche du 17 mars 1745, demandant son avis sur le plan d'un vaisseau de 60 canons que Chapelle devait construire à Toulon. Sa réputation, si bien justifiée de son vivant, s'accrut avec le temps, au point que, trente ans après sa mort, on ne trouva rien d'exagéré à l'éloge que Du Maitz de Goimpy fit de lui en ces termes, dans son *Traité de la construction des vaisseaux* : « Enfin, sous « le règne de Louis XV, le célèbre « bre Ollivier parut. C'est à ce dernier constructeur que l'on doit « le changement adopté en Angle- « terre. Il a perfectionné tous les « genres de construction, et l'on peut

« dire à son honneur que l'on trouve
 « des vues saines jusque dans ses
 « erreurs, surtout si l'on ne consi-
 « dère que les fonds. » Lalande (t. IV,
 p. 383 de l'*Histoire des mathématiques*
 de Montucla) confirme ce jugement
 dans un passage où il exprime en
 même temps le regret qu'on n'eût
 pas publié le plan du *Lys*, vaisseau
 de 74 canons, construit par Blaise
 Pangalo, vers le commencement du
 XVIII^e siècle, et qu'Ollivier avait levé
 avec soin. Ce vaisseau, qui réunissait
 toutes les qualités désirables, était
 l'objet de la préférence marquée de
 Duguay-Trouin, qui le monta dans
 un grand nombre d'actions glorieuses.
 Une mort prématurée enleva Olli-
 vier à ses fonctions le 20 oct. 1746.
 Il était âgé de quarante-cinq ans
 seulement. La direction des construc-
 tions navales du port de Brest a ren-
 du hommage à sa mémoire en pla-
 çant son buste dans la salle du musée
 maritime, à côté de ceux des Groi-
 gnard, des Sané, etc. — OLLIVIER
 (Joseph-Louis), son fils, mort, comme
 lui, ingénieur en chef, constructeur
 de la marine, à l'âge de quarante-
 sept ans, le 27 janvier 1777, ne fut
 pas, à beaucoup près, un homme
 aussi remarquable que son père. Les
 nombreuses constructions dont il fut
 chargé au port de Brest attestent néan-
 moins qu'il marcha honorablement
 sur ses traces. La nomenclature sui-
 vante des vaisseaux qu'il construisit,
 de 1761 à 1772, démontre tout à
 la fois et l'importance de ses travaux
 et la célérité avec laquelle s'exécu-
 taient les constructions navales à une
 époque où l'administration, libre de
 toute entrave budgétaire, avait la
 faculté d'appliquer ses ressources à
 son gré : 1^o Le *Citoyen*, vaisseau de
 74, commencé en 1761, et lancé le
 11 août 1764. La cale ayant consenti

d'un côté, il s'arrêta après avoir couru
 120 pieds, ce qui obligea à remettre
 des chantiers et des accords pour
 défaire son appareil et le refaire. Il
 fut de nouveau lancé le 27 du même
 mois et sans qu'il eût souffert de son
 échouage. 2^o Le *Saint-Esprit*, de 74,
 donné au roi par l'ordre du Saint-
 Esprit, commencé en 1762 et lancé
 le 12 oct. 1765. 3^o L'*Artésien*, de 74,
 construit en 1764. 4^o Le *Conqué-*
rant, de 74, commencé le 17 janvier
 1765, et sorti de la forme le 26 nov.
 de la même année. 5^o Le *Palmier*,
 de 74, construit en 1766 dans une
 des formes de Pontaniou. 6^o L'*Ac-*
tif et le *Zodiaque*, construits sur les
 mêmes gabarits que le *Palmier*, et
 sortis des formes de Pontaniou le 5
 et le 6 oct. 1767. 7^o Le *Zépher*, fré-
 gate de 42 canons, commencée le
 19 oct. 1767, et lancée le 23 octobre
 1768. 8^o La frégate la *Flore*, con-
 struite sur les plans de Groignard,
 et lancée le 11 nov. 1768. 9^o Le *Ros-*
signol, corvette de 16 canons, com-
 mencée le 5 juin 1769, lancée le
 14 nov. suivant. 10^o Trois goëlettes
 commencées dans les premiers mois
 de 1769, et lancées le 11 août de la
 même année. 11^o Le *Roland* et l'*A-*
lexandre, vaisseaux de 64, commencés
 le 22 janvier 1770 et lancés le 14 et
 le 28 février 1771. 12^o Le *Prothée* et
 l'*Éveillé*, vaisseaux de 64, commen-
 cés le 15 février 1771, et lancés le
 10 nov. et le 10 déc. 1772.

P. L.—T.

OLLIVIER (FRANÇOIS-ANTOINE-
 JOSEPH), conseiller à la Cour de cas-
 sation, naquit à Lorient en Dauphiné,
 le 21 juin 1762; et, après avoir fait
 de brillantes études, alla se fixer à
 Grenoble, sous le patronage de Bar-
 thélemy d'Orbanne, avocat consul-
 tant d'un grand mérite. Initié de
 bonne heure à la théorie et à la pra-

tique du droit, il fut remarqué, dès son début, au barreau du parlement de Grenoble. Lorsque la révolution commença, il en adopta modérément les principes, et assista à la fameuse assemblée de Vizille; mais, plus tard, soupçonné d'avoir favorisé l'émigration de ses beaux-frères, il se retira auprès de son père, et vécut dans la retraite, pendant les orages de la terreur. En l'an IV (1795), il fut appelé au directoire du département de la Drôme, où il remplit les fonctions de procureur-général-syndic, à l'expiration desquelles il reprit ses travaux accoutumés et se plaça bientôt au premier rang parmi les avocats du barreau de Valence. En passant par cette ville, lors de son retour d'Égypte, Bonaparte l'avait accueilli avec bienveillance; en 1802, il le nomma juge au tribunal criminel de la Drôme, et, en 1811, avocat-général près la Cour impériale de Grenoble. Depuis 1804, Ollivier siégeait au Corps-Législatif, dont il fut un des secrétaires en 1810. Réélu à la Chambre des Députés en 1814, il se fit entendre, dans le cours de la session de cette année, comme rapporteur des projets de loi sur la *naturalisation des habitants des départements séparés de la France*, et sur les *boissons*. Il donna aussi son opinion sur le projet de loi concernant la *restitution aux émigrés de leurs biens non vendus*, et sur celui de la *réduction du nombre des juges à la Cour de cassation*. Envoyé de nouveau, en 1820, à la Chambre par le département de la Drôme, il y parla sur divers projets de loi, notamment sur la *circonscription des collèges électoraux* et sur la *modification de l'article 351 du Code d'instruction criminelle*. On assure qu'en 1822, il fut question de le nommer garde des

sceaux; mais ses habitudes simples le rendaient peu propre à la gestion d'un ministère; et les fonctions de censeur qu'il exerça pendant quelques semaines en 1827, ne lui convenaient guère mieux. Sa véritable place était à la Cour de cassation, où il avait été nommé conseiller dans la section criminelle, en février 1815. Entre autres affaires dont il fut le rapporteur, nous citerons le procès de Lavalette (déc. 1815), et celui du *Nain tricolore* (juillet 1816). Après plus de trente-un ans de service dans la magistrature, Ollivier demanda sa retraite en 1833, et se retira au village d'Allex (Drôme), où il possédait une maison de campagne. C'est là qu'il mourut avec de grands sentiments de piété, le 10 septembre 1839. Nommé membre de la Légion-d'Honneur sous l'empire, il avait été promu au grade de commandeur en 1827. Ses talents et la considération dont il jouissait lui auraient procuré une fortune considérable, si son désintéressement n'y eût toujours mis obstacle : il refusa même deux fois, par une excessive modestie, la présidence de la section criminelle de la Cour de cassation. Outre ses *rapports* et ses *opinions* à la Chambre, qui ont été imprimés, il a fourni de nombreuses observations à différents recueils judiciaires, mais sans y attacher son nom. Il a cependant signé les articles *Tribunaux maritimes* et *Tribunaux militaires*, insérés dans le tome V du *Répertoire de jurisprudence* de Favard de Langlade. La famille d'Ollivier a publié sur lui une notice nécrologique.

P—RT.

OLMO (JOSEPH-VINCENT DEL), littérateur et archéologue espagnol, naquit en 1611, à Valence, capitale du royaume de ce nom. Dans sa jeunesse, il cultiva les sciences et s'acquit la réputa-

tion d'un très-bon mathématicien ; il remplaça son père dans la charge de secrétaire du tribunal de l'Inquisition ; remplit plusieurs autres emplois, sans rien relâcher de son ardeur pour l'étude, et mourut le 11 août 1696, dans un âge très-avancé. On a de lui : I. *Lithologia, o explicacion de las piedras y otras antigüedades halladas en las zanjas que se abrieron para los fundamentos de la capilla de Nuestra Senora de los desamparados*, Valence, 1653, in-4°, volume rare et plein de recherches curieuses. II. *Nueva descripcion del orbe de la tierra*, ibid., 1681, in-fol. Il a laissé manuscrit un *Recueil* de sentences et de maximes tirées de divers auteurs. Voy. les *Escritor. de Valencia*, par le P. Ximenès, II, 124.

W—s.

OLSHAUSEN (HERMAN), théologien protestant, naquit le 21 août 1796, à Oldesloe, dans le duché de Holstein, où son père était ministre du Saint-Évangile. Après avoir fait ses premières études au collège de Gluckstadt, il alla étudier la théologie d'abord à l'université de Kiel, ensuite à celle de Berlin, et il remporta le prix proposé pour célébrer le 300^e anniversaire de la réformation. Ce premier succès lui valut d'être nommé répétiteur à l'université. Ayant obtenu, en 1821, une chaire à Kœnisberg, il l'occupa avec distinction jusqu'en 1834, époque à laquelle il fut appelé à Erlangen, en qualité de professeur de théologie. Il mourut dans cette ville, le 4 septembre 1839, peu après avoir refusé une place qu'on lui offrait à l'université de Kiel. Le docteur Olshausen avait publié, en latin et en allemand, un grand nombre d'ouvrages qui sont estimés parmi les protestants, et dont voici la liste : I. *Historiæ ecclesiasticæ veteris*

monumenta præcipua, Berlin, 1820, 2 vol. II. *La véracité des quatre Évangiles canoniques*, Kœnisberg, 1823. III. *Un mot sur le sens profond de l'Écriture*, Kœnisberg, 1824. IV. *Le Christ seul maître*, Kœnisberg, 1829. V. *Preuve de l'infailibilité et de la vérité de toutes les écritures du Nouveau-Testament*, Hambourg, 1832. VI. *Commentaire biblique sur toutes les écritures du Nouveau-Testament*, 2^e édition, Kœnisberg, 1833, 2 vol. ; 3^e édition, Kœnisberg, 1837, 3 vol. VII. *Opuscula theologica ad crisin et interpretationem Novi Testamenti pertinentia*, Berlin, 1833. VIII. *Que peut-on attendre des rigueurs militaires employées envers les vieux luthériens dans la Silésie ?* Leipzig, 1835. IX. *Apostolica evangelii Matthæi origo defenditur*, Erlangen, 1835, 2 vol. X. *Réponse aux écrits de Scheibel, Kellner et Wehrhan, concernant mon ouvrage sur les événements religieux de la Silésie*, Leipzig, 1836. XI. *Traduction allemande des Épîtres de saint Paul aux Romains*, Leipzig, 1836.

B—H—D.

OMAR ben Ahmed, d'Alep, a écrit les *Vies des grands hommes qui ont illustré l'Égypte et la Syrie par leur science*. Cet ouvrage se trouve manuscrit, mais seulement en partie, à la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, en Angleterre.—Un autre OMAR ben Ibrahim a composé un bon ouvrage d'algèbre sur les équations cubiques, dont Montucla fait l'éloge dans son *Hist. des Mathématiques*, ce qui prouve, selon lui, que les Arabes ont été en algèbre plus loin qu'on ne pense, et qu'ils sont arrivés aux équations du troisième degré. — OMAR ben Abdalmagid Azadila, dit *Al Rondi*, parce qu'il était de Ronda, naquit en 547 de l'hég. (1152 de J.-C.). Chronographe royal et grammairien distingué,

il a composé un ouvrage sur la grammaire, divisé en trois parties. La mort l'empêcha de finir une nouvelle Bibliothèque arabe et espagnole qu'il avait commencée. Il termina sa carrière dans le lieu de sa naissance, en 616 (1219). *Voy. la Bibl. d'Ibn-al-Khatib, dans la Bibl. arab.-hisp. de Casiri, t. II, p. 109.* Z.

O'MEARA (BARRY-ÉDOUARD), chirurgien anglais, que ses rapports avec Napoléon ont rendu célèbre, naquit en Irlande vers 1770, étudia dès sa jeunesse l'art de guérir, et fut employé dans la marine militaire. Il était chirurgien-major du *Belléophon* en 1815, lorsque l'ex-empereur se rendit à bord de ce vaisseau de guerre. S'étant montré fort empressé auprès de lui, ils eurent plusieurs conversations dans la langue italienne qu'O'Meara parlait facilement. Quand le médecin français, qui avait suivi Bonaparte jusqu'à son embarquement, eut refusé d'aller plus loin, le docteur O'Meara, sur la proposition qui lui en fut faite par Savary, n'hésita pas à l'accompagner dans son exil. Autorisé pour cela par l'amiral Maitland, il conserva son rang dans la marine royale, et il lui fut permis de revenir en Angleterre quand il le voudrait. Napoléon parut concevoir pour cet homme estimable une véritable affection. Il aimait à s'entretenir avec lui, et l'on citerait peu de circonstances de sa vie dont il ne lui ait parlé. Le docteur prenait soigneusement note de tout ce qu'il entendait, et, selon les intentions de Napoléon, il en a fait l'objet de plusieurs publications à son retour en Europe. Tout se passa ainsi fort bien tant que l'amiral Cockburn commanda à Sainte-Hélène; mais lorsque sir Hudson Lowe l'eut remplacé, tout parut changer de face. Le nou-

veau gouverneur voulut que tous ceux qui approchaient l'ex-empereur lui rendissent compte de ses moindres actions; qu'enfin ils fussent de véritables surveillants, des espions du ministère britannique. Un rôle aussi méprisable ne pouvait convenir au docteur O'Meara; il refusa avec indignation les propositions que Hudson Lowe lui fit à cet égard. Après trois ans de souffrances dans ce triste séjour, on l'accusa de toutes sortes d'infractions aux réglemens du gouverneur, et surtout d'avoir été l'intermédiaire de correspondances secrètes, même de projets d'évasion. Il fut rappelé par un ordre du ministère. Dans le premier moment, il voulut résister; mais Napoléon lui-même s'y opposa formellement, bien que, sa santé s'altérant de plus en plus, il eût grand besoin du seul médecin en qui il eût confiance. Leurs adieux furent extrêmement touchants. « Par-
« tez, dit Napoléon, le crime se con-
« sommera plus vite; j'ai vécu trop
« long-temps pour eux. Votre minis-
« tère est bien hardi : quand le pape
« était en France, je me serais plutôt
« coupé le bras que de signer un ordre
« pour éloigner son chirurgien. Quand
« vous serez arrivé en Europe, vous
« irez vous-même trouver mon frère
« Joseph; vous lui direz que je désire
« qu'il vous donne le paquet de let-
« tres particulières et confidentielles
« qui m'ont été écrites par les empe-
« reurs Alexandre et François, le roi
« de Prusse, etc., que je lui ai confiées
« à Rochefort; vous les publierez
« pour couvrir de honte ces souve-
« rains, et découvrir au monde les
« vils hommages que ces vassaux me
« rendaient lorsque j'étais puissant.
« Ils briguaient alors ma protection
« et l'honneur de mon alliance; ils
« léchaient la poussière de mes pieds.

« Maintenant ils m'oppriment lâche-
 « ment, et me séparent de ma fem-
 « me et de mon enfant... Faites ce
 « que je vous recommande ; publiez
 « leur infamie... » Dès qu'il fut de
 retour en Europe, O'Meara s'empres-
 sa de suivre les ordres de Napoléon,
 et de les faire connaître à son frère ;
 mais il n'était plus temps : la pré-
 cieuse correspondance avait été con-
 fiée à des mains infidèles, et déjà elle
 était livrée aux divers souverains qui
 avaient tant d'intérêt à la faire dis-
 paraître. L'ambassadeur de Russie près
 de la cour de Londres avait donné lui
 seul, pour son maître, une somme de
 250,000 fr., et tous les autres avaient
 payé dans la même proportion ; de
 manière que rien n'en était resté, ce
 qui est très-fâcheux pour l'histoire.
 Le docteur O'Meara ne fut pas plus
 heureux relativement à la mission
 que Napoléon lui avait donnée auprès
 de Marie-Louise. Les ministres ne lui
 permirent pas de se rendre au-
 près de cette princesse ; et, après vingt
 ans de services honorables, ils le
 privèrent de tout emploi. Cet homme
 estimable et digne d'un meilleur sort,
 mourut dans une retraite obscure
 aux environs de Londres, dans le
 mois de juin 1836. Il avait publié
 dans plusieurs recueils, avec le con-
 sentement des exécuteurs testamen-
 taires de Napoléon, toutes ses no-
 tes recueillies à Sainte-Hélène, et
 que, malgré les recherches inqui-
 sitionnelles de Hudson Lowe et de ses
 agents, il était parvenu à rapporter
 en Europe. Si, comme dans les au-
 tres écrits de Sainte-Hélène, on y re-
 marque des contradictions et quel-
 ques faits inexacts, on ne doit pas en
 accuser le docteur, qui était un hom-
 me vrai et consciencieux. Comme les
 autres chroniqueurs de Sainte-Hélène,
 il a quelquefois été dupe des ha-

bitudes mensongères du grand hom-
 me, et d'ailleurs il ne connaissait pas
 assez notre histoire pour apprécier
 tous ses récits. Les titres de ses pu-
 blications, toujours fort étendus, en
 font assez connaître les détails et le
 but. Ce sont : I. *Documents particu-
 liers* (en forme de lettres) *sur Napo-
 léon, sur plusieurs actes jusqu'ici in-
 connus ou mal interprétés et sur le
 caractère de différents personnages qui
 ont marqué sous son règne, tels que
 Talleyrand, de Pradt, Moreau, etc.,
 d'après les données fournies par Na-
 poléon lui-même et par des personnes
 qui ont vécu dans son intimité*, Paris,
 1819, in-8°. Cet ouvrage, publié d'a-
 bord en anglais, fut connu sous le
 titre de *Lettres du cap de Bonne-Es-
 pérance*. II. *Documents historiques sui-
 vis de pièces justificatives sur la mala-
 die et la mort de Napoléon Bonaparte*,
 traduit de l'anglais, Paris, 1821,
 in-8°. III. *Lettre adressée à M. l'éditeur
 du Morning Chronicle*, trad. de l'an-
 glais, Paris 1821, in-8°. IV. *Napoléon
 en exil, ou l'Écho de Sainte-Hélène*,
*ouvrage contenant les opinions et les
 réflexions de Napoléon sur les événe-
 ments les plus importants de sa vie*,
 trad. de l'anglais par M^{me} Collet, et
 revu par M. Saint-Aulaire, Paris,
 1822, in-8° ; nouvelle édit., Bruxelles,
 1822, où l'éditeur dit avoir rétabli
 des passages tronqués dans la précé-
 dente ; le même ouvrage, Paris, 1823
 et 1824, sous le titre de *Complément
 au Mémorial, ou Napoléon en exil*,
 2 vol. in-8° ; puis sous celui de *Napo-
 léon dans l'exil, ou une Voix de Sainte-
 Hélène*, par A. Roy, Londres, 1823,
 2 vol. in-8°. Ce nouveau traducteur
 a accusé tous ses devanciers d'avoir
 travesti plutôt que traduit le docteur
 O'Meara. La dernière édition a paru
 en 1825, sans nom d'auteur. Elle fait
 partie du *Recueil de pièces authenti-*

ques du captif de Sainte-Hélène, 11 vol. in-8°. L'ouvrage d'O'Meara a aussi été imprimé in-18 et in-12, comme complément au *Mémorial* de Las-Cases, dont il est quelquefois le correctif et le contradicteur. V. *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène postérieurement à la nomination de sir Hudson Lowe*, en réponse à une brochure intitulée : *Faits démonstratifs des traitements qu'on a fait éprouver à Napoléon*, Paris, 1819, in-8°. M—Dj.

OMMEGANCK, peintre belge, né à Anvers, montra dès son enfance un goût décidé pour les arts du dessin. Placé chez les meilleurs professeurs de son pays, le jeune élève étonna ses maîtres par des talents précoces, et profita si bien de leurs leçons qu'il ne tarda pas à prendre rang parmi eux. Le paysage fut le genre auquel il s'appliqua spécialement, et sa réputation dans cette branche de la peinture devint européenne. Les tableaux qu'il envoyait pour l'exposition du Musée du Louvre faisaient l'admiration de tous les connaisseurs. On le surnomma le *Racine des moutons*, parce qu'il excellait à peindre ces animaux. Il travaillait avec une extrême facilité; aussi a-t-il laissé des productions nombreuses, qui n'en sont pas moins estimées et recherchées des amateurs; on peut même ajouter que, dans quelques-unes, il a égalé, sinon surpassé, les paysagistes les plus renommés de l'ancienne école flamande. Ommeganck mourut à Anvers, le 18 janvier 1826. Correspondant de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France, il était membre de l'Institut des Pays-Bas, et chevalier de l'ordre du Lion-Belgique. Il avait été l'un des commissaires chargés de reprendre à Paris les tableaux de l'école flamande, en 1815. ST—T.

OMORAN (JACQUES) (1), général français, né à Delphin en Irlande, vers 1740, vint jeune en France, y entra au service, dans le régiment irlandais de Dillon, avec lequel il passa en Amérique et fit la guerre de l'indépendance. De retour en France, il obtint un rapide avancement. Il était colonel à l'époque de la révolution. Arrêté pendant la terreur, il adressa, aux membres du comité de salut public, un mémoire justificatif, qu'il fit imprimer à Amiens. Nous en extrairons un résumé de ses actions dans ces dernières années : « Au commencement de la révolution, je commandais à Lille le 87^e régiment. Comme nous étions si près des frontières et qu'on tâchait de débaucher mes soldats, j'en prévins le général Rochambeau; et à ma prière, le régiment fut transféré à Arras. Le 6 février 1792, je fus fait général de brigade. Le général en chef de l'armée du Nord me nomma commandant de Condé et de l'arrondissement. Le 27 mai 1792, l'ennemi se présenta en force devant Condé. Avec ma faible garnison je le repoussai jusque dans les bois de l'Hermitage. Contre mon avis, le général Moreton fit lever le camp de Maulde et le transféra dans la position de Bruille. Soit ineptie ou délire, on se retira précipitamment sur Valenciennes, et par des sorties vigoureuses, j'assurai les communications de Condé avec Valenciennes. Les 24, 26 et 27 octobre 1792, je chassai l'ennemi des positions presque inexpugnables qu'il occupait à Bon-Secours, Peruwets et aux environs, par où je préparai la victoire remportée à Jemmapes. Nommé, le 3 octobre, général de division, je reçus ordre de prendre le commandement de Tour-

(1) Il signait *Omoran* et non *O-Moran*,

nay, où j'arrivai le 12 novembre. Je proposai aussitôt de faire relever les fortifications de cette place, ainsi que celles des villes d'Ypres, de Nieuport et d'Ostende. Au mois de février dernier, j'envoyai au ministre de la marine, un projet de signaux de correspondance, pour reconnaître et désigner le nombre de bâtiments ennemis en mer, à la vue de nos côtes. Ce projet a été suivi en partie, mais d'une manière plus compliquée. Le 27 mars, après les échecs que notre armée venait d'éprouver, je reçus à Tournay l'ordre de me rendre à Dunkerque, et de recueillir à Cassel les fuyards qui devaient y arriver, abandonnés de leurs officiers généraux. J'envoyai à Saint-Venant, à Aire, à Saint-Omer et Gravelines, les bataillons les plus délabrés et le moins en état de faire le service. Je répartis les autres en avant de Dunkerque, de Bergues, de Cassel et de Bailleul, que je fis fortifier, ainsi que Cassel et le Mont des Récolets, afin de les mettre à l'abri d'un coup de main. Ma division n'était composée que de 16,000 hommes, en y comprenant les hommes placés en garnison et aux hôpitaux. Voilà ce que je faisais avec une santé très-délabrée. Le 6 du mois d'août, je reçus la nouvelle de ma destitution; et, quelques moments après, les représentants Lebas et Duquesnoy me firent arrêter, mettre les scellés sur ma correspondance, sur mes livres d'ordre et tous mes papiers. Telle est la fin d'une triste vie, accablée d'infirmités et de blessures. Après mon départ de Cassel, j'ai commis mes deux aides-de-camp pour assister à la levée du scellé. Mes livres et mes papiers ont été scrupuleusement examinés par les représentants Lebas et Duquesnoy. Ordonnez qu'ils me soient rendus ou

déposés ici en lieu de sûreté pour être examinés de nouveau. La révision doit suffire pour confondre les malveillants et me rendre la justice qui m'est due. » Ce mémoire ayant été envoyé au comité, les trois membres qui le parcoururent, mirent chacun à trois endroits différents : *L'envoyer à l'Abbaye et à l'échafaud*. On a cherché à effacer ces paroles de sang, mais elles ne paraissent encore que trop sur le manuscrit déposé aux archives de la guerre, où nous l'avons vu. Telle fut la seule révision que l'on fit, et le malheureux général périt le 6 mars 1794. G—Y.

ONCIEUX (GUILLAUME d'), seigneur de Douvres (1) et de Cognanaquit, vers 1560, à Chambéry, d'une ancienne famille, que la tradition fait d'origine anglaise, mais qui, certainement était établie dès le XIII^e siècle dans le Bugey (voy. *l'Histoire de Guichenon, Continuation de la 3^e partie*, 190). Guillaume avait beaucoup d'érudition, et joignait à la culture des lettres l'exercice de la profession d'avocat. Ses succès au barreau lui méritèrent la confiance du duc de Savoie. D'abord conseiller, puis président au Sénat de Chambéry, il remplit les devoirs de cette charge avec zèle, mais sans rien relâcher de son ardeur pour l'étude. Guillaume mourut vers 1630. Il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, pleins de recherches curieuses, mais qui présentent aujourd'hui peu d'intérêt. Grillet, dans son *Dictionnaire historique du dép. du Mont-Blanc*, II, 97, en cite treize. On se contentera d'indiquer les plus importants :

(1) La famille d'Oncieux avait vendu la seigneurie de Douvres, située dans le Bugey, près d'Amberieux, à la famille Montagnat, qui en est restée propriétaire jusqu'à la révolution de 1789.

I. *Numerantium locorum decas in omni fere scientiarum genere, mysticis reposita propositionibus*, Lyon, 1584, in-8°. II. *Berlium, seu rusticum oblectamentum*, ibid., 1597, in-8°. Le premier titre de cet opuscule, que Grillet n'a pas connu, est le nom latinisé de la campagne des Berliet, famille distinguée, qui comptait en même temps un premier président du Parlement de Savoie et un archevêque de Tarantaise, tous deux intimes amis d'Oncieux. III. *Centum in quo de rerum natura multa præclara ac singularia, a primo ad ultimum continentur*, Lyon, 1604, in-8°; c'est un recueil de vers. IV. *Colloquia mixta, in quibus variæ juris quæstiones et philosophicæ tractantur, festive ac erudite*, Genève, 1620, in-8°. Au revers du frontispice est le portrait de l'auteur à genoux. Dans la préface, Oncieux dit qu'un livre non moins utile qu'agréable, serait un recueil des sentences de Virgile dans le genre des *Emblèmes d'Horace*, par Otto Venius (v. VEEN, XLVIII, 60); mais il ne paraît pas qu'il l'ait exécuté. V. *Epistolæ in quibus lectio utilis simul et delectabilis continetur*, Lyon, 1618, in-12. Plusieurs des lettres d'Oncieux sont adressées à ses deux fils, Adrien et Janus. VI. *Traité des singularités de la mémoire*, ibid., 1622, in-12, rare. De tous les ouvrages d'Oncieux, c'est le plus recherché des amateurs. W-s.

O'NEILL ou O'NIAL. Voyez NIAL (O'), XXXI, 199.

ONESIME (SAINT), évêque et martyr, phrygien de naissance, était esclave d'un habitant de Colosse, nommé Philémon, que saint Paul avait converti à la foi. Onésime ayant donné à son maître de graves sujets de plainte, s'enfuit de Colosse pour venir à Rome trouver saint Paul, qui avait inspiré à Philémon la plus

haute vénération. Le saint apôtre, qui, alors, était dans les chaînes, accueillit avec bonté cet esclave fugitif; l'ayant converti à la foi et baptisé, il le renvoya à son maître, avec l'*Épître à Philémon*, que l'église catholique a toujours révérée, comme un livre inspiré par le Saint-Esprit, un chef-d'œuvre de l'éloquence la plus touchante, et comme un monument éternel de l'influence salutaire que la religion exerce sur les hommes placés en société. Après avoir salué affectueusement Philémon et sa famille, après avoir loué sa charité, l'apôtre lui dit entre autres : « Je pourrais
« prendre en J.-C. la liberté de vous
« ordonner une chose qui est de votre
« devoir; c'est-à-dire d'exercer votre
« charité envers un esclave repen-
« tant; je pourrais dire que moi, Paul,
« vieillard détenu dans les liens pour
« J.-C., je vous ai engendré dans la
« foi; mais, ne suivant que les senti-
« ments de l'amour que je vous por-
« te, j'aime mieux vous supplier;
« oui, je vous en conjure, pardonnez
« à mon fils Onésime, que j'ai engen-
« dré à J.-C. dans mes liens. Il vous
« a été autrefois inutile, à présent il
« vous sera très-utile, aussi bien qu'à
« moi. Je vous le renvoie, vous priant
« de vouloir bien le recevoir comme
« le fruit de mes entrailles. J'avais
« d'abord pensé le retenir près de
« moi, afin que dans les chaînes que
« je porte pour l'Évangile, il me ren-
« dît quelques services, tels que vous
« me les rendriez vous-même si vous
« étiez ici; mais, désirant que le bien
« que je vous propose n'ait rien
« de forcé, qu'il soit entièrement
« volontaire, je n'ai rien voulu faire
« sans votre consentement. Peut-être
« n'a-t-il été séparé de vous, pour
« un temps, qu'afin que vous le re-
« ceviez pour l'éternité, non plus

« comme un esclave, mais comme
 « un chrétien, qui d'esclave est de-
 « venu l'un de nos frères bien-aimés,
 « qui m'est très-cher à moi en parti-
 « culier, et qui doit l'être à vous bien
 « davantage, puisqu'il vous appar-
 « tient selon le monde et dans le
 « Seigneur. Si vous me considérez
 « comme étroitement uni à vous, re-
 « cevez-le comme si c'était moi-
 « même. S'il vous a fait quelque tort,
 « s'il vous est redevable, je m'engage
 « à satisfaire pour lui..... » Non con-
 tent de pardonner à Onésime, Philé-
 mon lui ayant accordé sa liberté, le
 renvoya à Rome, près de saint Paul,
 qu'il servit depuis avec la plus tou-
 chante affection. L'apôtre le chargea,
 avec saint Tychique, de porter
 la lettre qu'il écrivit aux fidèles
 de Colosse. L'ayant employé dans le
 ministère de l'Évangile, il l'ordonna
 évêque. Onésime souffrit le martyre
 l'an 95, sous l'empereur Domitien.
 Les Grecs honorent sa mémoire le 15
 et l'église latine le 16 février. —
 ONÉSIME, troisième évêque d'Éphèse,
 lequel ne doit point être confondu
 avec le précédent, comme font Baro-
 nius et Fleury, donna les marques les
 plus touchantes de respect et de cha-
 rité à saint Ignace, lorsque le saint
 évêque d'Antioche se rendait à Rome
 (106) pour y souffrir le martyre.
 Dans sa lettre aux fidèles d'Éphèse,
 saint Ignace leur dit : « Je vous ai
 « tous reçus dans la personne d'Oné-
 « sime, votre évêque, homme d'une
 « charité admirable. Je prie Dieu que
 « vous l'aimiez selon J.-C., et que
 « vous lui ressembliez tous. Béni soit
 « celui qui vous a donné un tel évê-
 « que, à vous qui êtes si dignes de le
 « posséder ! Du reste, Onésime est le
 « premier à louer hautement le bon
 « ordre qui règne parmi vous. Il as-
 « sure que vous vivez tous selon la

« vérité, qu'aucune hérésie ne se
 « montre parmi vous, et que vous
 « n'écoutez personne plus que J.-C. »
 On ne connaît point d'autres cir-
 constances sur la vie de ce saint évê-
 que. G—y.

ONGARO (ANTOINE), poète ita-
 lien, était né vers 1569 à Padoue (1).
 Ses talents l'ayant fait connaître de
 bonne heure, un prince de la maison
 de Farnèse, Mario, se déclara son
 protecteur, et lui fournit les moyens
 de cultiver les lettres. L'*Alceo*, pas-
 torale, imitée de l'*Aminta* du Tasse,
 qu'il fit représenter, en 1591, sur
 le théâtre de Nettumo, reçut un
 accueil qui devait l'encourager
 à suivre la carrière dramatique ;
 mais la faiblesse de sa santé ne lui
 permit pas de se livrer à des travaux
 d'une certaine étendue. Il mourut en
 1599, à peine âgé de trente ans, lais-
 sant le soin de publier ses ouvrages
 au prince Mario. Les *Rime* d'Ongaro
 parurent pour la première fois à
 Farnèse, 1600, in-8°. Cette édition
 est très-rare. Celle de Bologne, 1644,
 3 part. in-12, passe pour la plus com-
 plète ; cependant elle ne contient pas
 encore toutes les pièces de cet auteur,
 puisque Crescimbeni en rapporte
 quelques-unes d'inédites dans la *Sto-
 ria della poesia volgare*, V, 337. C'est
 un des poètes dont le Gobbi a re-
 cueilli les meilleures pièces dans le
 tom. II de ses *Rime scelte*. L'*Alceo*,
favola pescatoria, fut imprimée à Ve-
 nise, 1592 (2), in-8°. Ottavio Magni-

(1) Selon son biographie, et Crescimbeni.
 Mais Apostolo Zeno, dans les notes sur la *Bi-
 bliothèque* de Fontanini, dit qu'Ongaro était
 de Venise, et il cite en preuve ce vers de son
 élogue intitulée *Fillide* :

Adria è la patria mia, Garono il nome.
Garono est bien évidemment l'anagramme
 d'Ongaro ; mais il n'est pas certain que le
 poète ait sous ce nom raconté ses propres
 aventures.

(2) L'édition de 1582, citée par quelques

ni, sous le nom académique d'*Arsaccio*, en publia une nouvelle édition, Ferrare, 1614, in-4°, augmentée des intermèdes de Baptiste Guarini, avec leurs explications et des discours. Enfin elle a été réimprimée à la suite de l'*Aminta*, Padoue, Comino, 1722, in-8°, précédée d'une notice sur l'auteur. Cette pièce a été traduite en français par Roland Brillet : l'*Alcée*, *peschérie* ; en laquelle, sous le nom de *pêcheurs*, sont représentées plusieurs naïves passions d'amour, Paris, 1596, in-16, Rouen, 1602, in-12, deux éditions également rares. Pour l'élégance de la versification, ainsi que pour le naturel du dialogue, cette pastorale est digne de la réputation dont elle jouit encore ; mais elle en aurait obtenu davantage, si l'auteur n'eût pas calqué sa marche sur celle du Tasse au point de faire dire que l'Alceo n'était que l'Aminte au bain (l'*Amin-ta bagnata*).

W—s.

ONOFRI (ANTOINE), capitaine ou premier magistrat de cette république de Saint-Marin qui offre encore au monde le singulier spectacle d'un État se soutenant par sa faiblesse, sa pauvreté et l'exemple de toutes les vertus, au milieu de tant d'autres qui s'écroulent par l'excès de la puissance, celui des richesses et de la corruption. Né vers le milieu du dernier siècle, d'une des familles les plus estimables de ce pays, Onofri fut plusieurs fois élevé aux premières fonctions de la république par les suffrages unanimes de ses concitoyens. Ce fut lui qui, en 1796, fit à un envoyé de Bonaparte la belle réponse que nous avons citée (*voy.* NAPOLÉON,

bibliographes, est imaginaire. S'il est vrai, comme le dit Crescimbeni, que l'Ongaro mourut en 1599, à peine âgé de trente ans, il n'en avait que douze en 1582 ; et ce n'est guère à cet âge que l'on est en état de composer des pièces de théâtre.

LXXV, 97), et qui rappelle si bien le langage des Scythes à Alexandre. Après avoir échappé aux périls de la conquête, la république de Saint-Marin essuya cependant quelques agitations par l'influence de tant de révolutions qui l'environnaient, et ce fut par la sagesse et la fermeté d'Onofri qu'elle en repoussa les funestes conséquences. Ce digne citoyen y fut honoré et respecté jusqu'à sa mort, qui eut lieu au mois de décembre 1826, et fut une cause de deuil pour tous ses compatriotes. Un respectable vieillard, Ignace Belzoppi, son ami, célébra ses vertus dans une ode dont la simplicité et la force furent dignes d'un pareil sujet. La république s'était d'abord adressée pour cela à Pierre Giordani, l'un des hommes les plus éloquents de la péninsule italienne. Mais il était difficile que l'auteur d'un éloge fort exagéré de Napoléon, se chargeât d'une telle composition ; il refusa, et l'on s'en tint à l'œuvre de Belzoppi. M—D j.

ONOMACRITE, poète de la Grèce, vivait environ 516 ans avant J.-C. Il fut chassé d'Athènes par Hipparque, un des fils de Pisistrate. On le croit auteur de *poésies* attribuées à *Orphée* et à *Musée*. Du reste, aucun de ses écrits ne nous est parvenu.

Z.

ONOMARQUE naquit en Phocide, où il se distingua dans la guerre que ses compatriotes eurent à soutenir contre les Thébains et les Locriens pour la défense du temple de Delphes. Les Thébains, profitant de quelques avantages, condamnèrent à mort tous les prisonniers phocéens qu'ils firent, comme des sacrilèges et des profanateurs. Les Phocéens, par droit de représailles, firent mourir tous les prisonniers thébains. D'abord ils obtinrent quelques suc-

cès marquants dans cette guerre dite *sacrée*, mais ensuite ils furent vaincus dans une bataille décisive. Philomèle, leur chef, se voyant poussé sur une hauteur d'où il ne pouvait s'échapper, se donna la mort pour se soustraire aux tourments qu'il aurait endurés, s'il fût tombé vivant au pouvoir du vainqueur. Onomarque, son frère, qui n'avait pas moins de courage que d'ambition, recueillit les débris de l'armée, et fit si bien par son éloquence et son crédit qu'on résolut de continuer la guerre et de lui confier le même pouvoir qu'à Philomèle. Ce nouveau général mit bientôt sur pied une nouvelle armée; l'or et l'argent tirés du trésor sacré furent par lui convertis en monnaie, ainsi que plusieurs belles statues de bronze qu'on voyait à Delphes en casques et en épées. La solde avantageuse qu'il proposa accrut beaucoup sa milice; en outre, il gagna à force d'argent plusieurs chefs du parti contraire, et les contraignit ou à se retirer ou à agir mollement; par ce moyen, il remporta plusieurs avantages considérables. Aidé des Béotiens et des Thessaliens, il marchait à la tête de vingt mille hommes de pied et de trois cents cavaliers. D'abord il vainquit Philippe, roi de Macédoine, qui s'était joint aux Thébains; mais, lorsque ce prince paraissait réduit aux dernières extrémités, on le vit tout-à-coup reparaître en Thessalie. Ses troupes se montaient à plus de vingt-trois mille fantasins et trois mille chevaux. Ayant exhorté ses soldats, en leur représentant qu'ils combattaient pour la religion, il remporta une victoire complète à Magnésie. Les Phocéens, après une défense opiniâtre, furent battus et poussés vers le rivage de la mer. La plupart, redoutant la vengeance du vainqueur,

se jetèrent à la nage, et périrent avec Onomarque, leur chef. Philippe fit retirer son corps de l'eau pour l'attacher à un gibet. Plus de six mille Phocéens perdirent la vie sur le champ de bataille, et trois mille, qui se rendirent à discrétion, furent précipités dans la mer par ordre de Philippe, comme des sacrilèges. Phyalus, succéda à son frère Onomarque, et marcha contre les Thébains. Après la mort de Phyalus, les Phocéens mirent à sa place Phalécus, fils d'Onomarque, qui était encore fort jeune; mais il fut bientôt déposé. — Il y eut une autre ONOMARQUE, capitaine des archers de la garde d'Antigoné. Ce prince lui confia particulièrement le soin de garder à vue Eumènes, qu'il avait fait prisonnier (*voy. ANTIGONE*, II, 250, et EUMÈNES, XIII, 508).

B—TS.

ONSLOW (sir RICHARD), amiral anglais, baronnet, grand-cordon de l'ordre du Bain, etc., naquit en 1741, entra de bonne heure dans la marine, se distingua dans plusieurs occasions et obtint promptement des grades supérieurs. Il commanda, sous l'amiral Duncan, la flotte qui battit les Hollandais, le 11 octobre 1797, et contribua beaucoup au succès de cette journée. La ville de Londres lui fit présent d'une épée de cent guinées. Il mourut à Southampton, le 27 décembre 1817. — ONSLOW (lord *Thomas*, vicomte Cranley, comte d'), pair de la Grande-Bretagne, était petit-fils d'Arthur Onslow, qui se fit une grande réputation comme orateur de la Chambre des communes, poste qu'il exerça à la satisfaction de tous les partis pendant plus de quarante ans. Lord Th. Onslow, né le 15 mars 1754, épousa en premières noces, en 1776, Arabella-Eaton Mainwaring Ellerker, dont il eut quatre

enfants ; et en deuxième nocces , en 1783, mademoiselle Duncombe, dont il eut une seule fille. Son second fils, l'honorable Thomas Cranley Onslow, membre de la Chambre des communes, y représente Guilford.—ONSLow (le révérend Arthur), docteur en théologie, doyen de Worcester, archidiacre de Berks, etc., était oncle paternel du pair de ce nom. Il a publié : I. *Analogie suivant l'Écriture et concorde de saint Paul et de saint Jacques*, sermon, 1805, in-8°. II. *Témoignage de l'esprit de Dieu dans le fidèle*, 1807, in-8°. Il a encore mis au jour d'autres sermons prononcés dans des visites faites par lui dans son diocèse. Z.

OONSELL (GUILLAUME van), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, naquit à Anvers en 1571. Après avoir achevé ses humanités dans sa patrie, et y avoir acquis des connaissances assez étendues en littérature, il se rendit en Espagne pour y faire sa philosophie. Ce fut pendant son séjour dans ce royaume qu'il conçut le dessein d'entrer en religion, en embrassant la règle de Saint-Dominique, ce qu'il exécuta le 19 mars 1593. Il demeura quelques années en Espagne pour faire ses cours de théologie ; puis il retourna dans sa patrie, alla prendre à Louvain le degré de licencié, et reçut des mains du supérieur-général de son ordre le bonnet de docteur. Il gouverna successivement les couvents de Gand, de Bruges, et s'y distingua par sa piété et son talent pour la prédication. Il mourut subitement, en revenant de voyage, le 3 sept. 1630. On a de lui : I. *Consolatorium animæ migrantis, sive brevis ac succincta methodus visitandi ac consolandi ægrotos*, etc., Gand, 1617, 1 vol. in-16. II. *Enchiridion concionatorum ex Roseto aureo*

fr. Silvestri Priariatis, ord. prædicatorum, Anvers, 1619, in-8°. (voy. MAZOLINI, XXVIII, 30). III. *Syntaxis instructissima ad expeditam divini verbi tractationem*, etc., Anvers, 1622, in-12 ; plusieurs fois réimprimé. IV. *Officina sacra biblica locupletissima, in duas partes divisa, quarum quælibet quatuor alphabeta complectitur*, Douai, 1624, in-8°. V. *Victoria ac triumphus sponsæ Christi apostolicæ, catholicæ ac romanæ ecclesiæ ; item casus ac ruina calvanisticæ, evangelicæ, hereticæque synagogæ*, en flamand, Gand, 1625, in-8°. VI. *Libellus precum ex intimis ad Deum soliloquiis sacræ scripturæ*, en flamand, Gand, 1625, in-8°. VII. *Hieroglyphica sacra*, etc., Anvers, 1627, in-12. VIII. *Tuba Dei*, etc., Gand, 1629, in-8°. IX. *Concionum moralium breve ac succinctum compendium*, Douai, 1630, in-8°. X. *Sermones de tempore et de sanctis*, restés manuscrits. XI. *Clavis cellarii divinæ et humanæ sapientiæ*, etc. L—Y.

OORT (ADAM van), peintre, élève de son père, naquit à Anvers en 1557. Doué des dispositions les plus heureuses et d'un véritable goût pour la peinture, il aurait obtenu une réputation sans tache si la dureté de son caractère, son intempérance et ses excès en tous genres n'avaient éloigné de lui tous ses amis et ses élèves. C'est lui qui dirigea les premiers pas de Rubens dans la carrière où ce grand artiste devait tant se distinguer ; mais le caractère de son maître, avec lequel il ne pouvait sympathiser, le contraignit à entrer chez Otto van Veen. Jacques Jordaens fut le seul avec lequel il put vivre, ce qu'il faut attribuer à l'amour que l'élève ressentait pour la fille de son maître, qu'il épousa en effet quelque temps après.

Quoique doué d'un talent réel, la débauche éteignit de bonne heure toutes ses facultés, et ce fut un véritable malheur ; car Rubens lui-même avouait que, si van Oort avait vu Rome, il aurait surpassé tous ses contemporains. Parmi les autres habiles artistes sortis de son école, outre Rubens, qui forme à lui seul une classe à part, on cite Jordaens, Franck et Henri van Balen. Il existe de lui quelques grandes compositions qui se font remarquer par une exécution facile et une belle couleur. Ses derniers ouvrages sont négligés et le style en est maniéré. Il mourut à Anvers en 1641. P—S.

OPALINSKI (CHRISTOPHE), latin de Posnanie, agent de la reine Catherine Lesczinska, vivait dans le XVII^e siècle, et publia, sans y mettre son nom, des satires écrites en langue polonaise. Elles sont dirigées contre les abus du gouvernement, et contre la corruption des mœurs. La première édition parut en 1652, à Cracovie ; elles ont été réimprimées deux fois depuis à Thorn et à Posen sous des titres déguisés. Dans la dernière édition, on a retranché deux satires contre le clergé et les moines. Il est fait mention des satires d'Opalinski dans les *Acta eruditorum Lipsiens.*, tom. II, p. 150, et dans le *Theatrum anonym.* de Placcius p. 676. C—AU.

OPERMAN (le comte), né en Allemagne, entra au service de la Russie en 1783, dans l'arme du génie. D'abord lieutenant, il y parvint successivement au grade de général, et introduisit de grandes améliorations dans cette partie de l'art militaire. Il fut aussi attaché au dépôt des cartes, et organisa le dépôt topographique pour les constructions maritimes. Les talents que déploya cet

habile ingénieur lui firent confier des travaux importants. En 1809, il reprit les fortifications de Cronstadt, et construisit la forteresse de Bobrouisk. En 1813, après les désastres de la campagne de Russie, il dirigea les opérations du siège de Thorn, où tenait encore une garnison française et polonaise. Le comte Operman, atteint du choléra, mourut à Saint-Petersbourg, le 20 juillet 1832. Il avait publié, en 1801, la *Carte militaire des frontières occidentales de l'empire russe*, et les *Atlas complets et détaillés des forteresses de ce pays* ; puis, en 1805, une très-bonne *Carte de la Russie en cent feuilles*, qu'il présenta à l'empereur Alexandre. Z.

OPOIX (CHRISTOPHE), conventionnel, né à Provins, le 28 février 1745, exerçait dans cette ville la profession d'apothicaire, et s'était fait quelque réputation comme chimiste, lorsqu'il fut député par le département de Seine-et-Marne à la Convention nationale, où il fut un de ceux qui montrèrent le plus de courage dans le procès de Louis XVI. Après avoir opiné pour l'appel au peuple, dans le cas seulement où la peine de mort serait prononcée, il vota la réclusion jusqu'à la paix et le bannissement ensuite. C'était, tout en sacrifiant à une cruelle nécessité, le seul moyen possible de le sauver. On ne saurait assez déplorer l'erreur des députés qui, ne se reconnaissant pas le droit de juger un prince que la constitution même avait déclaré inviolable, s'abstinrent de tout vote, et dont les efforts devinrent ainsi non moins stériles pour la cause qu'ils défendaient que dangereux pour eux-mêmes. Opoix se fit d'ailleurs peu remarquer dans cette assemblée ; et, après sa dissolution en 1795, n'ayant

pas été continué par le sort, il se retira dans sa patrie, et resta étranger aux affaires, se livrant tout entier aux sciences et aux lettres qu'il avait toujours cultivées. Il fut élu membre de l'Académie de pharmacie, de celle de médecine et de plusieurs autres sociétés savantes. Nommé, sous la restauration, garde-général des eaux-et-forêts à la résidence de Crécy, il quitta bientôt cet emploi pour celui d'inspecteur des eaux minérales de Provins, qui lui permit d'habiter sa ville natale. Ce fut là qu'il mourut en avril 1840, ayant atteint sa quatre-vingt-seizième année. On a de lui : I. *Dissertation sur les eaux communes*, Paris, 1770, in-12, dont on trouve un examen, par Macquer, dans le *Journal des savants* de 1771. II. *Analyse des eaux minérales de Provins*, suivie d'une dissertation sur l'état de la sélénite dans les eaux, Provins et Paris, 1770, in-12. III. *Observations sur l'analyse des eaux minérales de Provins*, faite par M. Raulin. IV. *Observations physico-chimiques sur les couleurs*, in-8°. V. *Les morts soustraits à la corruption*, in-8°. VI. *Moyen de suppléer la potasse pour la fabrication de la poudre*, Paris, an II (1793), in-8°. VII. *Minéralogie de Provins et de ses environs*, avec l'analyse de ses eaux minérales, Paris et Provins, 1803, 2 vol. in-12; seconde édition, 1808, 2 vol. in-8°. VIII. *Théorie des couleurs et des corps inflammables, et de leurs principes constituants, la lumière et le feu*, Paris, 1808, in-8°. IX. *Traité des eaux minérales de Provins*, Paris, 1816, in-12. X. *L'ancien Provins, contenant les antiquités et les origines de la haute ville de Provins, l'époque de sa fondation, le nom de ses fondateurs, les motifs, les intentions qu'ils se sont proposés en bâtissant cette ville, évi-*

demment prouvés par les ruines et les restes considérables qui subsistent aujourd'hui, Provins, 1818, in-12. L'auteur a publié depuis deux *Suppléments* à ce volume. XI. *L'art forestier*, Meaux, 1819, in-8°. XII. *L'Âme dans la veille et dans le sommeil*, Paris, 1821, in-12. XIII. *Histoire et description de Provins*, 1823, in-8°, à laquelle il faut ajouter un *Supplément* et une *Suite* publiés dans les années 1825 et 1829, in-8°. XIV. *Siège de Provins par Henri IV*, pièce de théâtre en un acte, pour faire suite à l'*Histoire et description de Provins*, 1824, in-8°. XV. *Les Eaux minérales de Provins*, comédie en un acte avec divertissement, 1824, in-8°. XVI. *Beurre frais conservant longtemps ses qualités sans devenir rance*, Provins, 1828, in-8°. Opoix a publié plusieurs almanachs historiques, littéraires, et fourni de bons articles au *Journal de chimie*, à celui de pharmacie, et à la *Gazette d'agriculture et de commerce*. A—v.

OPPAS, archevêque de Séville, était frère de Vitiza (*voy.* ce nom, XLIX, 305), roi des Visigoths. Ce monarque ayant été détrôné par Roderic en 710, Oppas se ligua avec ses neveux Zevan et Sisebat contre le nouveau roi. Sa grande influence dans l'Église et dans l'État lui ayant facilité les moyens de former un parti puissant, il en devint l'âme, s'unit en secret avec le comte Julien et engagea ses neveux à appeler les Maures en Espagne. Tandis que cet indigne prélat abusait le roi par une feinte réconciliation, il encourageait les mécontents et préparait l'esclavage de son pays. On le vit combattre au siège de Tolède, sous les drapeaux des Musulmans, et charger ses compatriotes à la tête d'un corps de cavalerie, se montrant plus cruel à leur

égard que les étrangers mêmes. En 719, il fit partie de l'expédition des Asturies, dirigée contre Pélage, et pris les armes à la main, dans un combat, il fut mis à mort par ordre de ce prince (voy. RODERIC, XXXVIII, 357, et le comte JULIEN, XXII, 142).

B—P.

OPPIUS (SPURIUS), le plus haï des décevirs après Appius, fut mis en jugement devant le peuple après celui-ci pour avoir fait battre de verges un des meilleurs soldats de l'armée. Il prévint sa condamnation en se donnant la mort dans sa prison, comme avait fait Appius. (*Tit.-Liv.*, liv. III, 1^{re} décad.) M—D j.

OPSTAL (GASPARD-JACQUES van), peintre d'histoire, natif d'Anvers, florissait en 1704. Après avoir appris les éléments de son art dans son pays, il voyagea en France et s'y fit connaître par son talent. Le maréchal de Villeroy l'ayant chargé de faire une copie du fameux tableau de la *Descente de Croix* de Rubens, ainsi que des quatre volets qui l'accompagnent, cette copie, dans laquelle l'artiste a su rendre tout le feu, toute la vigueur et l'éclat des originaux, obtint le plus grand succès. Plusieurs églises de Flandre furent ornées de ses tableaux dans lesquels on remarque un assez bon goût de dessin, une touche ferme, brillante et facile; ses compositions décèlent un génie vif et fécond, et il est un des peintres de son temps dont la manière est la plus brillante. Il a exécuté quelques figures de nymphes et de génies, que des peintres de fleurs et de fruits se sont plu à orner. Il ne peignait pas les portraits avec un talent moins distingué. Parmi ces derniers, on cite, comme un de ses ouvrages les plus remarquables, un beau *portrait d'un des directeurs de l'Académie de pein-*

ture d'Anvers, qu'on croit son morceau de réception, et dans l'église cathédrale de Saint-Omer, *les Quatre pères de l'Église*, tableau capital, capable à lui seul de faire la réputation d'un artiste. P—s.

ORANGE (GUILLAUME V, prince d'), stathouder de Hollande, né à La Haye, le 8 mars 1748, était le fils de Guillaume-Henri-Frison de Nassau-Dietz, qui fut stathouder après la mort de Guillaume III, sous le nom de Guillaume IV, et mourut en 1751 (1). Il lui succéda immédiatement sous la tutelle de sa mère, Anne, fille de Georges II, roi d'Angleterre. Après la mort de cette princesse, la régence fut partagée entre les États-Généraux et le prince Louis-Ernest de Brunswick-Wolfenbuttel, feld-maréchal de la république. Cette minorité fut orageuse : les différends qui s'étaient élevés entre la régente et quelques-unes des sept provinces sur l'étendue de ses prérogatives, avaient nourri l'animosité entre les deux partis, qui, depuis l'origine, divisaient la république, et dont l'un, se qualifiant exclusivement de patriote, travaillait à dépouiller, avec l'aide de la France, les stathouders de leur influence, tandis que l'autre, attaché à la maison d'Orange, cultivait l'amitié de l'Angleterre. Le premier reprochait surtout au duc de Brunswick les désastres que la république avait essuyés dans la dernière guerre maritime. Parvenu à sa majorité, en 1766, Guillaume V signa un acte où il accepta l'engagement de son

(1) Guillaume III, stathouder des Provinces-Unies, devenu roi d'Angleterre en 1689, n'eut pas d'enfant. Jean-Guillaume-Frison, son cousin, fils du prince de Nassau-Dietz, devint son héritier testamentaire en 1711, et fut le père de Guillaume IV, que les États-Généraux des Provinces-Unies proclamèrent stathouder héréditaire, capitaine et amiral-général de l'Union.

ancien tuteur de l'assister de ses conseils dans toutes les affaires pour lesquelles on les lui demanderait, en le déchargeant en même temps de toute responsabilité à cet égard. Les provinces de Westfrise, de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, où le parti patriote dominait, regardant, avec raison, cet acte comme contraire à la constitution, demandèrent le renvoi du feld-maréchal, qui fut forcé de donner sa démission le 14 octobre 1782. Sa retraite n'apaisa pas les mécontents; et, à l'occasion d'un tumulte qui avait éclaté à La Haye, le 8 septembre 1785, les États dépouillèrent le prince d'Orange du commandement de la garnison de cette ville, qui était une des prérogatives de sa charge. Guillaume V quitta alors La Haye et réclama la protection de Frédéric II, roi de Prusse, dont il avait épousé la nièce en 1767. Mais, comme on savait que l'intérêt politique du stathouder ne touchait que faiblement ce souverain, les États s'arrangèrent avec l'empereur, et signèrent un traité avec la France (8 octobre 1785). Le 22 septembre de l'année suivante, les États de Hollande suspendirent le prince de sa charge de capitaine-général de leur province. Ce fut après cet événement que la cour de France envoya à La Haye Gérard de Rayneval, pour négocier un accommodement entre les partis exaspérés, de concert avec le comte de Goertz, que Frédéric-Guillaume II avait, dès son avènement au trône, envoyé pour le même objet à Nimègue, où résidait alors Guillaume V. Il fut impossible de concilier des intérêts si opposés, et les deux partis armèrent, chacun de son côté. L'arrestation de la princesse d'Orange, qui se rendait à La Haye, et le refus que firent les États de donner satisfaction

de cet outrage, déterminèrent le roi de Prusse à intervenir. Une armée prussienne de trente mille hommes, commandée par le duc régnant de Brunswick, entra en Hollande au mois de septembre 1787; et, ne rencontrant pas de résistance, dès le 20 de ce mois, le prince d'Orange, après une absence de deux années, rentra à La Haye; Amsterdam se rendit le 10 octobre suivant. Le gouvernement français avait déclaré, le 16 septembre, à la cour de Londres, qu'il ne souffrirait pas qu'on exécutât en Hollande, par la force des armes, des mesures contraires à la constitution, et qu'il soutiendrait les États de tout son pouvoir. Il espérait sans doute que cette déclaration, qui fut portée à Berlin par le baron de Grosschlag, empêcherait l'entrée des troupes prussiennes. Mais le cabinet prussien jugea bien celui de Versailles, en se persuadant qu'une démarche énergique lui imposerait. En effet, le germe des maux qui devaient accabler ce royaume y fermentait déjà. Un ministère faible, luttant contre le dérangement des finances, et se voyant à peine sorti de la lutte qu'il avait eue à soutenir pour aider l'Amérique du Nord à conquérir son indépendance, n'osa pas entraîner la nation dans une nouvelle guerre. L'Angleterre déclara de son côté que, si le stathouder était attaqué, elle le défendrait; et elle mit en conséquence sa marine sur le pied de guerre. Cette menace arrêta le ministère français; il consentit à faire cesser ses préparatifs, et cette affaire fut arrangée par les déclarations que le ministre d'Angleterre à Versailles et M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères de France, échangèrent le 27 octobre. La cour de Berlin adhéra formellement à cette déclaration pacifique. Le prince d'O-

range obtint les pouvoirs les plus étendus ; un nouveau système politique remplaça le système français ; une alliance étroite avec la Grande-Bretagne fut conclue à La Haye , le 15 avril 1788, et, le même jour, il en fut signé une semblable avec la Prusse, à Berlin. Le maintien de la constitution de la république des Provinces-Unies et du stathoudérat héréditaire, dans la maison de Nassau-Orange, furent l'objet d'un traité d'alliance défensive, conclu, le 13 juin suivant, à Loo en Gueldre, au nom de la Grande-Bretagne et de la Prusse. Les choses restèrent dans cet état jusqu'à ce que la révolution française portât ses armes aux frontières de la Hollande, à laquelle la Convention nationale déclara la guerre le 1^{er} février 1793. L'attaque insignifiante que fit alors Dumouriez eut peu de résultats ; mais elle obligea les Provinces-Unies à se réunir franchement à la coalition. Les troupes qu'elles firent marcher dans les Pays-Bas, sous les ordres des jeunes fils de Guillaume V, combattirent avec beaucoup de zèle, et elles obtinrent des succès remarquables dans plusieurs occasions (voyez l'article suivant) ; mais lorsqu'à la fin de la campagne suivante, en 1794, ces troupes furent abandonnées à la fois par les Anglais, par l'Autriche et par les Prussiens, il leur devint impossible de résister aux armées de la république française, dont le nombre était plus que doublé depuis un an. Les gelées du grand hiver de 1795 ajoutèrent encore à tant de causes de ruine et d'impuissance, et le stathouder n'eut plus d'autre parti à prendre que de se réfugier en Angleterre avec sa famille. Ce fut dans une frêle barque, avec trois hommes d'équipage seulement, qu'il

put gagner le rivage britannique, tandis que l'armée républicaine de Pichegru traversait les fleuves sur la glace, et s'emparait des flottes hollandaises, restées immobiles par la gelée. La famille royale d'Angleterre reçut avec beaucoup d'égards des princes qui lui étaient de si près attachés par les liens du sang, mais la politique anglaise ne lui permit pas alors de faire beaucoup pour leur rétablissement. Le prince d'Orange protesta, par un acte daté de Hamptoncourt, le 28 mai 1795, contre le décret des États-Généraux du 24 février, qui prononçait l'abolition du stathoudérat. Par la convention de Berlin, du 5 août 1796, la Prusse et la France promirent une indemnité au prince d'Orange ; et la république française s'engagea spécialement à employer ses bons offices pour opérer en sa faveur la sécularisation des évêchés de Würtzbourg et de Bamberg avec la dignité électorale. En 1799, le duc d'York exécuta, en son nom, avec un corps d'armée composé de Russes et d'Anglais, sur les côtes de la Nord-Hollande, une descente qui eut d'abord quelques succès, et qui fut suivie de la reddition de la flotte batave, laquelle fut emmenée presque tout entière dans les ports d'Angleterre (voy. DUNCAN, LXIII, 179). Cet événement ne changea rien à la position de Guillaume V. Le général Brune força bientôt le duc d'York à retourner en Angleterre ; le corps russe tomba aux mains des Français, et la seconde coalition contre la France, qui avait fait concevoir de si grandes espérances à ses ennemis, fut bientôt dissoute par le mécontentement du czar Paul I^{er}. Condamné à rester encore en Angleterre, Guillaume V ne reparut sur le continent qu'en 1802.

A cette époque, une indemnité lui fut promise par le traité d'Amiens, et cette indemnité fut déterminée par la convention du 24 mai 1802, qui lui accorda les évêchés de Fulde et de Corvey, la ville de Dortmund et plusieurs abbayes. Ce prince mourut à Brunswick en avril 1806, laissant pour successeur son fils aîné, le prince Guillaume-Frédéric, devenu, en 1814, roi des Pays-Bas, sous le nom de Guillaume I^{er}, et mort en 1843. Nous renvoyons sa notice à notre dernier Supplément sous le nom patronymique de *Guillaume*, pour nous conformer au système adopté dès le commencement de cet ouvrage, qui est de placer ainsi tous les rois et empereurs.

D—z—s et M—d j.

ORANGE (GUILLAUME - GEORGES-FRÉDÉRIC, prince d'), second fils du précédent, naquit à La Haye, le 18 novembre 1774. Il annonça dès l'enfance de grandes dispositions à marcher sur les traces de ses ancêtres et du grand Frédéric, son oncle maternel. Élevé par le général Stamford, il dirigea toutes ses études vers la profession des armes. Il avait à peine vingt ans lorsque la guerre contre la France lui fournit, ainsi qu'à son frère aîné, le prince héréditaire (celui qui est mort roi des Pays-Bas en 1843), de nombreuses occasions de se distinguer. Tous les deux⁹ servirent d'abord en Flandre, sous le prince de Saxe-Cobourg et le duc d'York, généraux de la première coalition. Le prince Frédéric, qui commandait un corps d'avant-garde, se fit avantageusement remarquer aux combats de Menin, de Courtray, et il se lia dès-lors particulièrement avec l'archiduc Charles d'Autriche, qui commandait une division autrichienne. Lorsque les troupes hollandaises, abandonnées en même temps par les Anglais, les Au-

trichiens et les Prussiens, furent obligées de se retirer, le prince Frédéric défendit le terrain pied à pied, et il se distingua surtout à la retraite de Nimègue. Quand la gelée et la défection de ses alliés eurent livré la Hollande aux armées de la république française, le jeune prince ne suivit pas sa famille en Angleterre. Il rassembla les débris de l'armée hollandaise, et en forma un corps d'élite qu'il réunit dans le pays d'Hanovre et sur les frontières de Prusse. Ayant réussi à faire solder cette troupe par l'Angleterre, il n'attendait plus qu'une occasion de combattre, lorsque la paix de Bâle, entre la Prusse et la république française, vint détruire toutes ses espérances. Très-affligé de cet événement, il écrivit à son oncle, le roi de Prusse, d'une manière respectueuse, mais énergique; et ce prince, qui l'estimait personnellement, lui fit une réponse très-affectueuse, mais qui ne changea rien au cours des événements. Les troupes hollandaises furent impitoyablement dissoutes et dispersées par les Prussiens eux-mêmes; et le prince Frédéric fut contraint de se réfugier en Angleterre, où il resta pendant plus d'un an dans un état d'inactivité insupportable. Il n'y avait plus de puissance belligérante sur le continent que l'Autriche. Impatient du repos, le prince Frédéric s'adressa à l'ambassadeur de Vienne auprès de la cour de Saint-James, et lui demanda seulement le grade de colonel dans l'armée autrichienne. On lui accorda aussitôt celui de général-major, et il se rendit, en cette qualité, à l'armée que l'archiduc Charles commandait en Allemagne. Il eut une grande part aux victoires de Würtzbourg et de Neirshheim, puis au siège de Kehl, où le 8 octobre 1796, avec la réserve

qu'il commandait, il repoussa vigoureusement les Français dans leurs retranchements. Le 2 décembre suivant, conduisant une nouvelle attaque, il enleva d'assaut une redoute où il encloua quinze pièces de canon à l'ennemi. Dans la campagne suivante, il passa, avec sa division à l'armée qui devait couvrir Vienne contre l'invasion de Bonaparte. La paix de Campo-Formio le rendit encore une fois au repos jusqu'à ce que la guerre de la seconde coalition le placât à la tête de l'armée autrichienne d'Italie, destinée à se réunir aux Russes de Souwarow. Il venait d'être nommé feld-maréchal-lieutenant, et s'était rendu au quartier-général de l'armée autrichienne à Padoue, lorsqu'il y mourut presque subitement le 6 janvier 1799. Ce fut une grande perte pour la nouvelle coalition, et plus particulièrement pour l'Autriche, qui jamais n'avait eu plus grand besoin de chefs habiles et courageux. Thugut, qui dirigeait alors les affaires de cette puissance, en parut extrêmement affligé. Il écrivait six jours après :
 « Je suis dans les larmes depuis hier
 « de la perte de notre incompara-
 « ble prince F. d'Orange. C'était un
 « rare modèle de tous les talents,
 « de toutes les vertus et de toutes les
 « qualités les plus précieuses. Sa ma-
 « jesté l'empereur, qui personnelle-
 « ment le chérissait avec tendresse,
 « en est inconsolable... » M—D J.

ORBESSAN (ANNE-MARIE d'AI-
 GNAN, baron d'), doit être compté
 parmi ces magistrats qui, dans le
 cours du siècle passé, se plurent à
 unir l'étude des lois à celle des let-
 tres et de l'antiquité. Né à Tou-
 louse, le 16 février 1709, d'une fa-
 mille distinguée dans la magistrature,
 il en augmenta l'éclat par son mérite.
 Destiné à ces fonctions honorables,

il fit céder à ses devoirs son goût
 pour des occupations moins austères.
 En 1738, il fut reçu président à mor-
 tier au Parlement de Toulouse. Son
 amour pour les arts et les antiquités,
 l'engagea à visiter l'Italie. Il partit
 à la fin de 1749, et ne fut de retour
 que l'année suivante. Il a publié, de
 ce voyage, une relation qui contient
 beaucoup d'observations intéressan-
 tes. En 1770, le chancelier Maupeou
 voulut le nommer premier président
 du Parlement qu'il venait de former ;
 d'Orbessan refusa, et donna même sa
 démission de la charge qu'il occupait.
 Dès-lors maître de son temps, il put
 se livrer sans réserve aux lettres et
 aux sciences. Retiré au pays de Foix,
 dans le château dont il portait le
 nom, il honora sa retraite autant
 par ses vertus et sa bienfaisance que
 par ses connaissances. Chéri de tous
 ceux qui l'entouraient, il échappa aux
 désastres de la révolution, et mourut
 vers la fin du XVIII^e siècle. Il était
 membre de l'Académie des Jeux-flo-
 raux et de l'Académie des sciences et
 belles-lettres de Toulouse ; celle de
 Cortone s'empressa de l'admettre
 dans son sein, lors de son voyage en
 Italie. Il avait payé son tribut à ces
 compagnies savantes par divers mé-
 moires, publiés, avec quelques autres
 opuscules, dans les deux recueils sui-
 vants : I. *Mélanges historiques et criti-
 ques de physique, de littérature et de
 poésie*, Paris, 1768, 3 vol. in-8° ; le
 premier divisé en deux parties, ce
 qui forme 4 vol. in-8°. La première
 partie contient la vie de Lucullus,
 et la seconde la relation du voya-
 ge de l'auteur en Italie. II. *Variétés
 littéraires*, pour servir de suite aux
Mélanges historiques et critiques, etc.,
 Auch, 1778, 2 vol. in-8°. Orbessan
 a traduit de l'anglais de Middleton
 (voy. ce nom, XXIX, 7) : *Traité du*

Sénat romain, avec des notes, Montauban et Paris, 1752, in-12. Si-D.

ORDENER (MICHEL), général français, naquit le 2 sept. 1755, à Saint-Avold, en Lorraine, d'une famille plébéienne, comme l'a dit le maréchal Lefebvre, son compatriote et son ami. Il ne reçut qu'une éducation incomplète, et s'enrôla dès l'âge de dix-huit ans dans la légion de Condé, d'où il passa dans les dragons de Boufflers en 1776. Nommé maréchal-des-logis dans le même corps en 1783, il y devint adjudant-sous-officier en 1787. Ce fut dans cette position que le trouva la révolution de 1789. Il en adopta les principes avec beaucoup de zèle et lui dut un rapide avancement. Nommé sous-lieutenant au 10^e régiment de chasseurs à cheval, le 25 janvier 1792, et capitaine l'année suivante, il en était colonel en 1796, après avoir fait avec distinction les premières campagnes de cette guerre aux armées de la Moselle, du Rhin, des Alpes et d'Italie. C'était le général en chef Bonaparte lui-même qui lui avait conféré ce dernier grade, sur le champ de bataille. Nommé commandant de la cavalerie de la garde consulaire, peu de temps après la révolution du 18 brumaire, Ordener mérita de plus en plus, dans ce poste de confiance, l'estime du premier consul, et il devint général de brigade, commandant les grenadiers à cheval de la même garde en sept. 1803. Mais Bonaparte le chargea bientôt d'une mission qui a attaché à son nom une fâcheuse célébrité. Envoyé avec des instructions des ministres Fouché et Talleyrand dans les États du grand-duc de Bade, pour y arrêter le duc d'Enghien, et placé pour cette expédition sous les ordres du général Caulaincourt, il passa le Rhin près de Schelestadt, avec trois cents dra-

gons, dans la nuit du 14 mars 1804, et se dirigea sur Ettenheim, tandis que Caulaincourt, chargé d'appuyer et d'observer ses mouvements, occupait Offenbourg avec un corps de troupes plus nombreux. Celui d'Ordener entourait subitement la maison où ce malheureux prince dormait profondément (voy. ENGHEN, XIII, 152). Éveillé en sursaut par des gendarmes, il essaya vainement de résister et fut emmené prisonnier à Strasbourg par la même troupe. Ce fut toute la part qu'Ordener prit à cet événement. Tout indique qu'ainsi que Caulaincourt, il savait fort bien que c'était le duc d'Enghien qu'ils allaient arrêter; mais que l'un et l'autre ignoraient complètement le sort qui lui était réservé. Cette circonstance ajouta beaucoup à la faveur dont il jouissait déjà auprès de Bonaparte. Devenu empereur bientôt après, il le nomma général de division, le 25 décembre 1805, et sénateur l'année suivante, avec le titre de comte, celui de premier écuyer de l'impératrice, une bonne dotation et enfin le gouvernement de Compiègne, où ce général se retira, peu de temps après la bataille d'Austerlitz, dans laquelle il n'avait pas montré, selon Napoléon, son énergie accoutumée; ce qui fit dire à l'empereur ces paroles remarquables : « Je crois qu'Ordener est usé; il faut être jeune à la guerre. » Nous n'en avons plus que pour cinq ou six ans. » Ordener mourut subitement dans le château de Compiègne, le 30 août 1811, et fut inhumé au Panthéon, où le maréchal Lefebvre prononça son oraison funèbre.

M—D j.

ORDRE (CLAUDE-GUILLAUME-VICTOR-JEAN-BAPTISTE DU WICQUET, baron d'), officier français très-dévoué à la cause monarchique, naquit en 1752,

au château de Maquinghen, près de Boulogne-sur-Mer, d'un père lieutenant des gardes-du-corps, et de M^{lle} Juste de Balaincourt, nièce du maréchal de ce nom. Il n'eut pas le bonheur de connaître son père, l'ayant perdu quelques mois avant sa naissance. Entré au service à l'âge de quinze ans, successivement mousquetaire et garde-du-corps dans la compagnie de Noailles, capitaine dans le régiment de Royal-Roussillon, il avait le même grade dans le régiment de Vintimille à l'époque où la révolution éclata. Il se rendit, en 1789, au camp de Saint-Denis, lorsque le maréchal de Broglie, chargé de réprimer les premiers désordres de cette révolution, laissa consommer en présence de son armée, les événements du 14 juillet. Contraint ensuite, par l'insubordination des troupes, à s'éloigner de la France, le baron d'Ordre alla joindre l'armée des princes, et fit avec eux la campagne de 1792. Rentré peu de temps après dans le château de ses pères, c'est en vain qu'il se flatta d'y demeurer en sûreté. Soupçonné d'être le chef d'un rassemblement menaçant qui s'était formé aux environs, il fut arrêté en 1793 par des dragons belges qui mirent tout au pillage chez lui, et le conduisirent à Abbeville, où, après avoir été interrogé devant André Dumont, il resta enfermé dans la Conciergerie. Là, il eut pour consolation la compagnie d'une sœur qui lui était très-attachée et qui ne voulut pas le quitter. Après une captivité de seize mois, la chute de Robespierre lui fit recouvrer la liberté. Le malheur n'avait pas abattu ses espérances. Comme il était très-aimé des habitants du pays, il profita de son ascendant pour préparer les cadres d'une troupe qu'il croyait destinée à relever le trône.

En 1799, Monsieur, lieutenant-général du royaume, alors à Londres, nomma du Wicquet commandant-général du Boulonnais, du Calaisis et de l'Ardresis. Pour aller rendre compte à S. A. R. du résultat de ses travaux, il confia sa vie à un frère esquif, et par un temps orageux, passant résolument à travers la flotte de Bonaparte, il alla débarquer à Douvres. Le prince approuva l'organisation secrète dont les détails furent mis sous ses yeux, et invita l'intrépide royaliste à prendre le commandement de la province d'Artois, en l'absence du comte de Cauchy. Cependant la circonspection de Louis-Stanislas-Xavier le porta à contenir l'ardeur de ceux qui s'armaient pour sa cause; et le baron d'Ordre, rentré dans son château, dut se restreindre à en ouvrir les portes aux royalistes que poursuivait la police, et qui se rendaient de l'intérieur en Angleterre. Ce fut dans le château de Maquinghen que Georges Cadoudal, M. Giguet, M. Hyde de Neuville, Durrieu et beaucoup d'autres reçurent un asile; et c'est aussi là que l'abbé d'Égrigny, qui fut depuis assassiné dans le midi de la France, trouva une retraite durant quatorze mois. Mais la vigilance de la police ayant redoublé, et les papiers de M. Hyde de Neuville ayant été saisis, les fils de la correspondance secrète furent découverts, et une partie des agents des princes arrêtés, dans le même moment, sur différents points du territoire. Le baron lui-même eut peine à échapper, ce qui ne l'empêcha pas de renouveler, en 1803, ses tentatives, mais toujours sans succès. Il allait être livré à une commission militaire, lorsque le premier consul, sollicité vivement, se borna à le confiner dans Arras, puis à Aire. C'est

là qu'il mourut le 8 décembre 1809, succombant plutôt sous le poids des fatigues et des chagrins que sous celui des années. Le baron d'Ordre était chevalier de Malte et de Saint-Louis ; il avait obtenu des princes le grade de maréchal-de-camp. — **ORDRE** (*Louis-Alexandre du Wicquet d'*), ancien capitaine au régiment de Picardie, commandant de la citadelle de Calais, est auteur de quelques opuscules : I. *Narn, fils de Chinki*, histoire cochinchinoise, qui peut servir à d'autres pays, et de suite à celle de Chinki, son père (par Coyer), Londres, 1776, in-8° (anonyme). III. *La vie et les doléances d'un pauvre diable, pour servir de ce qu'on voudra aux prochains États-Généraux*, Cambrai, 1789, in-8° ; réimprimé la même année (anonyme). II. *Almanach des fabulistes*, avec des notes et orné de gravures, dédié à M^{lle} d'Ordre, 1^{re} et 2^e année, Paris, 1814-1815, 2 vol in-18. L.

ORDRE (ANTOINE-MARIE-GUILLAIN DU WICQUET, vicomte d'), parent des précédents, naquit en 1751 dans la citadelle de Calais. Destiné à la profession des armes, il n'en cultiva pas moins la littérature et les sciences, et s'occupa particulièrement des sciences morales. Il fut successivement officier dans le régiment des grenadiers de France, lieutenant des maréchaux de France, et fut fait chevalier de Saint-Louis. Le régime de la terreur le contraignit d'aller chercher de la sûreté loin de ses foyers, emmenant avec lui un fils et une fille encore enfants ; il eut la douleur de voir celle-ci expirer sur la rive étrangère. Rentré en France lorsque les orages politiques furent dissipés, il vint demeurer à Desvres, l'ancienne Désuresnes, petite ville sur laquelle il a écrit une notice intéressante. Il est mort en

1832. Ses ouvrages sont : I. *Principes élémentaires de morale*, 1789. L'auteur, étant en Angleterre, en donna une seconde édition. II. *Notice historique sur la ville Désuresnes, de Verania, aujourd'hui Desvres*, 1811, in-12. C'est aux recherches auxquelles le vicomte d'Ordre s'est livré pour composer cette notice que la mémoire du poète Molinet, bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, et le précurseur de Malherbe, devra d'avoir été arrachée à un injuste oubli. IV. *Quelques idées sur plusieurs ordres civils et militaires de la monarchie française*, 1814, in-8°. V. *Traité élémentaire de métaphysique et de morale*, Boulogne-sur-Mer, 1820, in-12. M. P. Héguin a fait sur la vie d'Ordre une courte notice nécrologique qui a été insérée dans le volume des *Chants d'amour et de fidélité*, par le baron d'Ordre, dont l'article suit. — **ORDRE** (T. - J. du Wicquet, baron d'), fils du précédent, naquit vers 1780 à Waben (arrondissement de Montreuil-sur-Mer). Il était encore dans l'enfance quand il dut suivre sa malheureuse famille sur la terre étrangère ; et, dès-lors, il charmait les ennuis de cet exil en cultivant les muses. Il revint avec son père sur le sol natal ; et, en 1807, nous le retrouvons capitaine de grenadiers de la garde nationale mise en activité, et en garnison à Dunkerque. Lorsque les Bourbons furent remontés sur le trône, il fut nommé inspecteur des eaux-et-forêts dans le département du Pas-de-Calais, et cet emploi lui fut conservé jusqu'à la révolution de 1830. Fidèle à la cause qui venait de succomber, il exprima, à divers intervalles, ses sentiments d'affection et de regret dans des vers harmonieux que plusieurs feuilles royalistes des provinces ont imprimés, et que leur

auteur a recueillis en deux volumes. Le baron d'Ordre était membre de plusieurs sociétés littéraires. Voici la liste de ses ouvrages telle qu'il l'a donnée lui-même : I. *Voyage sentimental*, mêlé de prose et de vers, ou les *Souvenirs d'un jeune exilé*, avec gravures et musique, 2 vol. II. *La Chaumière de Jeannette*. III. *La Philosophie du cœur*, Paris, 1811, in-18. IV. *Les Exilés de Parga*, poème, 1820, in-8°, 3^e édit., suivie de poésies diverses. V. *Le Siège de Boulogne en 1544*, poème, avec des notes historiques, un essai topographique sur les environs de Boulogne au XVI^e siècle, et un plan du siège, par M. Alex. Marmin, Boulogne, 1825, in-8°, avec figures. Ce poème et le précédent ont été traduits en vers anglais. VI. *Chants d'amour et de fidélité*, Paris, 1835, 1 vol. in-8°. VII. *Les dernières Inspirations du Barde*, Paris, 1838, in-8°. Malgré le titre, ce volume ne fut pas le dernier que fit paraître le baron d'Ordre. Il réunit, deux années après, plusieurs morceaux de poésie qu'il avait composés précédemment, et dont quelques-uns avaient déjà vu le jour ; ce recueil forme un nouveau volume. VIII. *Les Souvenirs du forestier*, avec cette épigraphe tirée de Chaulieu :

Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

Les pièces qui y sont rassemblées sont dégagées de l'influence des passions politiques, et nous aimons à citer, entre autres : *le Soldat français en Égypte* ; *le Triomphe de Molière* ; *une Épître à M. Viennet*, où le poète plaide en faveur du romantisme ; *Épître à M. P.*, qui fait lire à sa fille les œuvres de lord Byron ; *Épître à un célibataire* ; *la Mort du sultan Mahmoud II*. On trouve dans les productions du baron d'Ordre, des sentiments no-

bles et des pensées élevées, exprimés avec pureté et élégance. — Sa femme, la baronne Sophie d'Ordre, qui est originaire de la Suisse, a composé et publié plusieurs ouvrages dont les sujets sont tirés de l'histoire de sa patrie : *Nouvelles helvétiques*, 1814, 3 vol. in-12 ; *les Suisses sous Rodolphe de Hapsbourg*, 1827, 6 vol. in-12 ; *la Veille et le jour de la bataille de Simpach*, drame en cinq actes. On lui a attribué des *Fables et poésies diverses*, Boulogne, 1821, in-8°, que nous croyons être d'une autre dame de la maison du Wicquet-d'Ordre. L.

O'REILLY (le comte ANDRÉ), général de cavalerie au service d'Autriche, était né en Irlande en 1740. Il s'enrôla très-jeune dans les armées de l'impératrice Marie-Thérèse, se distingua pendant la guerre de Sept Ans, et plus tard, sous le règne de Joseph II, dans la guerre contre les Turcs. Sa valeur et ses talents lui procurèrent un avancement rapide. Il parvint au grade de major, et c'est en cette qualité qu'il prit part aux premières hostilités qu'amena la révolution française. Sa belle conduite à l'affaire de Marchiennes (31 octobre 1793) lui valut d'être nommé officier-général ; il continua de se signaler aux combats d'Amberg et d'Ulm (23 août et 24 sept. 1796). Lorsque l'armée française, commandée par Moreau, passa le Rhin devant Kehl, le 20 avril 1797, les habiles manœuvres d'O'Reilly, qui commandait l'arrière-garde, ne purent empêcher la défaite des Autrichiens. Blessé et fait prisonnier, il fut échangé peu de temps après, et alla prendre un commandement dans l'intérieur. En 1805, il se trouva à la bataille d'Austerlitz, et, par de brillantes charges de cavalerie, il contribua à préserver l'armée de François II d'une déroute

complète. La guerre ayant recommencé en 1809, il combattit sous les ordres de l'archiduc Maximilien ; et, lorsque ce prince se vit obligé d'abandonner la défense de Vienne attaquée par des forces supérieures, O'Reilly fut investi du gouvernement de cette capitale. Après avoir essuyé un bombardement, jugeant qu'une plus longue résistance n'aurait que des résultats funestes, et que la capitale de l'Autriche était menacée d'un incendie, il fit cesser le feu sur les remparts à la dernière sommation. Le bourgmestre de la ville, à la tête d'une députation, se présenta devant Napoléon, et la capitulation ne tarda pas à être signée. L'empereur des Français blâma, avec plus d'amertume que de raison, la conduite de l'archiduc ; il injuria même ce prince dans son bulletin (v. NAPOLÉON, LXXV, 176), et donna de grands éloges au respectable O'Reilly. Il fut stipulé, dans le 14^e article de la capitulation, que ce général la porterait lui-même à son souverain, pour l'informer du véritable état où se trouvait alors la monarchie autrichienne. O'Reilly, déjà vieux et fatigué, ne figura plus dans les guerres ultérieures. Il mourut à Vienne en 1832, âgé de 92 ans. Il était devenu feld-maréchal et commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse. M—D j.

O'REILLY (R.), physicien, membre de l'Académie de Boulogne, de l'Athénée des arts de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes, était issu d'une famille irlandaise. Après avoir suivi quelque temps la carrière militaire, il s'établit manufacturier, et s'appliqua spécialement à l'étude des procédés industriels. En 1800, il fonda à Paris un journal consacré à la technologie, intitulé : *Annales des arts et ma-*

nufactures (1), auquel il travailla constamment jusqu'à sa mort, arrivée en 1806. Il avait, pour unique collaborateur, M. Barbier de Vémars, qui continua la rédaction de ce recueil. Outre les nombreux articles qu'il y inséra, O'Reilly a publié : *Essai sur le blanchiment avec la description de la nouvelle méthode de blanchir par la vapeur, d'après les procédés du cit. Chaptal, et son application aux arts*, revu par Chaptal, Paris, 1801, in-8°, avec 14 pl.; 2^e édit., augmentée, 1802. Cet ouvrage, mentionné honorablement dans les Mémoires de l'Académie des sciences de l'Institut, a été traduit en allemand, par C.-G. Eschenbach, Leipzig, 1801, in-8°; et par F.-W. Fries, Berne, 1802, in-8°. — Un autre O'REILLY, également irlandais, et que Barbier (*Dict. des anonymes*) confond avec le précédent, mais qui ne paraît pas être le même, vint se fixer en France et s'établit maître de langue anglaise à Paris. On a de lui un *Dictionnaire de la prononciation anglaise*, Paris, 1756, in-8°, et une comédie en deux actes, en prose, intitulée : *l'Heureux divorce*, 1767, in-8°. M—D j.

ORETTI (MARCELLO), amateur distingué dans les arts, mérite que son nom soit tiré de l'oubli où l'ont laissé les auteurs de dictionnaires historiques. Né à Bologne, il florissait en 1735, et il parcourut longtemps une partie de l'Italie, s'arrêtant dans toutes les villes pour y lier connaissance avec ceux qui pouvaient lui fournir des lumières sur l'histoire pittoresque du pays, et pour y consulter les pierres sépulcrales, les

(1) Il avait déjà paru en l'an III (1795) un *Journal des arts et manufactures*, publié sous la direction de la commission exécutive d'agriculture et des arts. Mais cette publication fut de courte durée; elle se compose seulement de 12 cahiers, in-8°, fig.

archives, les traditions orales et écrites, sur la patrie et l'âge des peintres. Les renseignements qu'il rassembla ainsi formaient cinquante-trois volumes, qui passèrent après sa mort dans la bibliothèque du prince Philippe Ercolani, qui les avait achetés des héritiers de l'auteur. Le chevalier Jean de Lazara, aidé de Pierre Brondolese, de Lendinara, en publia une grande partie. Une foule de notices restées inédites furent communiquées à Lanzi, qui en a fait un usage fréquent dans son *Histoire pittoresque de la peinture en Italie*. Cet auteur, non moins savant qu'exact, rend surtout le témoignage le plus éclatant aux renseignements précieux qu'Orretti lui avait fournis. P—s.

ORGEMONT (PIERRE D'), chancelier de France dans le XIV^e siècle, sur lequel Germain La Faille (*voy.* ce nom, XIV, 102), paraît s'être trompé dans ses *Annales de la ville de Toulouse*, en conjecturant, d'après la conformité de nom, qu'il descendait d'un magistrat du XIII^e siècle, Lancelot d'Orgemont. Celui-ci se qualifiait, dans son testament, de *grand et premier maître* (président) du *Parlement de Langue de Oc*, tenu en 1273, avant que ce parlement fût devenu sédentaire. On l'enterra dans l'église de Sorèze; et le registre mortuaire de cette abbaye le désignait en ces termes : *Dominus Lancelotus de Origiomonte primus et supremus magister in parlamento patrie Occitanie, senior religiosissimus*, etc. Le chancelier, qui fait le sujet de cet article, était fils d'un bourgeois de Lagny-sur-Marne, mentionné au testament du roi Louis Hutin, l'an 1316, pour quelque réparation ou quelque don. Suivant le *Dictionnaire géographique de Lamarinière* (édition de 1768), le chancelier vit le jour dans cette même ville

de Lagny. D'abord avocat au Parlement de Paris, puis conseiller sous Philippe VI, dit de *Valois*, et maître des requêtes de l'*Hôtel*, il était second président au Parlement de Paris, lorsque les députés, si turbulents, des États-Généraux de 1356, convoqués après la bataille de Poitiers, le portèrent sur une liste de vingt-deux proscrits, qui fut présentée à Charles V, encore Dauphin (1). Lieutenant du roi Jean, son père, prisonnier en Angleterre, le jeune prince se hâta de congédier ces États-Généraux, aussi hostiles à la couronne elle-même qu'aux ministres et conseillers de la couronne. Échappé à ce péril, Pierre d'Orgemont devint chancelier du Dauphiné. Il fut enfin nommé, par Charles V, premier président au Parlement de Paris, au commencement de novembre 1373. Le 20 du même mois, il fut élu chancelier de France par voie de scrutin, en présence même du roi, qui tenait au Louvre un grand conseil, composé de princes et de barons, des seigneurs du parlement, des comtes et autres, au nombre de cent trente. D'Orgemont remplit cette place, comme les précédentes, avec distinction. Le jour de Noël suivant, le roi le fit chevalier. Le *Moréri* de 1759, et, d'après cet ouvrage, le *Dictionnaire historique de l'Encyclopédie méthodique*, rédigé par Gaillard en 1790, les dernières éditions du Dictionnaire de Ladvocat, enfin les Dictionnaires de Chaudon et Delandine, publiés en 1810 et 1822, s'accordent à dire que Pierre d'Orgemont, à cause de son grand âge, remit volontairement les sceaux, en octobre 1380.

(1) *Voy.* l'art. MARCEL, dans cette *Biographie*, LXXIII, 49, et le savant ouvrage de M. Naudet : *Conjuración d'Etienne Marcel*, etc., 1815, in-8°.

Mézeraï, dans son *Abrégé*, ne paraît pas être de cet avis. Vers la fin de cette même année, 1380, à la première page du règne de Charles VI, il parle d'une *assemblée de notables* où Jean de Marais ou Desmarets (voy. ce nom, XI, 201), *avocat-général en parlement, soutint la cause du duc d'Anjou*, et où PIERRE D'ORGEMONT prit la parole pour les autres princes (les ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon, qui étaient, ainsi que le duc d'Anjou, oncles de Charles VI). Il est vrai que plus tard, en 1381, un mois après le sacré du jeune roi, à propos d'une sédition que le rétablissement des impôts, tout récemment supprimés, occasionna dans Paris, Mézeraï désigne comme chancelier Guillaume de Dormans, évêque de Beauvais (2). Mais aussi ce même historien, dans une autre circonstance, qu'il place au commencement de 1383, après la victoire de Rosbecq sur les Flamands, attribue de nouveau les fonctions et le titre de chancelier à Pierre d'Orgemont : « Il (le roi) entra dans leur ville (à Pa-

(2) Ici se rencontre l'une de ces deux mille erreurs que Mézeraï, répondant au reproche du père Pétiau, fameux chronologiste, confessait si naïvement avoir trouvées lui-même dans son propre ouvrage (v. MÉZERAÏ, XXVIII, 507 et 508). L'*Historiographe de France* confond trois personnages bien distincts. Le successeur de Pierre d'Orgemont, en 1381, ne pouvait être Guillaume de Dormans, mort le 11 juillet 1373, et qui d'ailleurs n'était pas évêque ; ce n'était pas non plus le frère de ce dernier, Jean de Dormans, dit le cardinal de Beauvais, mort le 7 novembre de la même année, 1375. Le véritable successeur de Pierre d'Orgemont, suivant le Moréri de 1759, qui donne la liste chronologique des chanceliers de France, comme suivant le président Hénault, a été MILES de Dormans, évêque de Beauvais, élu chancelier par voie de suffrage, en plein conseil, le 1^{er} octobre 1380 ; il se démit de sa charge en 1383, et mourut le 17 août 1387. Nous pouvons encore invoquer ici l'autorité de Villaret et celle de M. de Barante, notre collaborateur.

ris) comme dans une ville conquise « par force.... leur osta leurs armes, « ensuite la vie à plus de 300 personnes, qui furent noyées dans la « rivière, pendues ou décapitées sans « forme de procèz. Du nombre des « derniers fut l'avocat du roi, Jean « des Marais, vénérable vieillard, qui « avait servi fidèlement trois rois.... « plus coupable de s'être opposé aux « exactions des princes, que d'avoir « contribué aux émeutes populaires. « Après tous ces supplices, on as- « sembla les bourgeois de l'un et « l'autre sexe dans la cour du palais. « Le roi y séant en son trône, haut « élevé sur un échafaut, LE CHANCELIER « D'ORGEMONT leur remontra l'horreur « de leurs crimes, en termes si forts et « si terribles, qu'il semblait les vouloir disposer tous à la mort. Ils se « prosternèrent à terre, les dames « échevelées, les hommes se battant « la poitrine, criant tous miséricorde. « Les ducs de Berry et de Bourgogne « se jetèrent à genoux devant le roi, « lequel, comme s'il eût été touché « de leurs prières, prononça de sa « bouche qu'il leur pardonnait, et « qu'il commuait la peine en des « amendes pécuniaires. C'était là le « vrai sujet de cette pièce de théâtre. « On exigea des Parisiens plus de la « moitié de leurs biens ; puis, dans « cette terreur, on rétablit les impôts, « et on les leva avec des extorsions indécibles. » Assurément, il n'est pas impossible de concilier Mézeraï avec lui-même, au sujet de cette nouvelle apparition de Pierre d'Orgemont comme chancelier, en 1383, malgré sa démission donnée en oct. 1380 (3),

(3) Cette démission fut plutôt forcée que volontaire ; et il en était presque toujours ainsi dans l'ancienne monarchie, qui tenait pour maxime que l'office de chancelier étant à vie, on ne peut déposséder un chancelier, mais seulement lui donner un garde-des-

quand on songe à l'instabilité des magistratures durant le malheureux règne de Charles VI, même antérieurement à la démence de ce prince en 1393. A cette époque déplorable de notre histoire, des hommes intègres, que leurs talents mettaient en évidence, comme Jean Desmarets et Pierre d'Orgemont, ne pouvaient demeurer étrangers aux factions qui déchiraient le royaume : il fallait prendre nécessairement parti, à leurs risques et périls, pour tels ou tels de ces princes du sang qui se disputaient le pouvoir. Dans l'assemblée de 1380, Desmarets avait parlé hardiment sur la majorité du roi ; pour se conformer sans doute aux dispositions de Charles V (4), qui avait fixé la majorité du roi à 14 ans, et désigné comme régent Louis, duc d'Anjou, il s'était hautement prononcé pour celui-ci, contre ses plus ardents compétiteurs, les ducs de Bourgogne et de Berri. En 1382, le duc d'Anjou partit pour Naples où il était appelé par l'adoption de la reine Jeanne. Dès-lors, privé de son protecteur, J. Desmarets resta exposé, sans défense, à la vengeance du duc de Berri, et principale-

ment à celle du duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, qui avait cependant obtenu gain de cause sur la question de la majorité, et qui exerçait alors un empire absolu sur l'esprit, déjà faible, du monarque. Plus heureux que Desmarets, Pierre d'Orgemont avait cédé au ressentiment du duc d'Anjou, et il s'était démis de ses fonctions en 1380 ; maintenant, il voyait dominer le parti bourguignon, qu'il avait servi bien peu de temps. Toutefois, on abusa probablement de son grand âge, pour l'inviter, en reprenant les sceaux, à soutenir la politique impitoyable du duc de Bourgogne contre les *Maillotins* de Paris, qui entretenaient, disait-on, des relations secrètes avec les révoltés de la Flandre. Au reste, nos conjectures, ainsi que les principales circonstances du récit de Mézerai, se trouvent pleinement confirmées par le témoignage de Villaret et de M. de Barante. Rendu bientôt à la retraite, Pierre d'Orgemont vécut en homme privé, tantôt à Paris, tantôt dans sa terre de Méry-sur-Oise, ou dans celle de Chantilly, qu'il avait achetée de Guy-de-Laval, et que Marguerite d'Orgemont, son arrière-petite-fille (fille de Pierre d'Orgemont, troisième du nom, mort à la bataille d'Azincourt) porta dans la maison de Montmorenci, d'où elle a passé dans celle de Bourbon-Condé. Il mourut à Paris, le 3 juin 1389, et fut enterré dans l'église de la Culture-Sainte-Catherine, non loin de l'hôtel Saint-Paul (auparavant l'hôtel d'Estampes), acheté par Charles V, où ce prince avait dépensé des sommes énormes, qu'il appelait lui-même l'*hôtel solennel des grands ébattements*, et où, plus tard, en 1422, mourut, dans un complet abandon, le dernier roi que Pierre d'Orgemont avait servi, l'infortuné Charles VI. Le nom de ce

sceaux. (Répertoire de jurisprudence de Guyot, t. IX, p. 11.) Des auteurs affirment même que Pierre d'Orgemont avait été exilé en octobre 1380, ainsi que l'évêque d'Amiens et d'autres conseillers du feu roi, par le crédit du duc d'Anjou, et que l'on avait nommé à sa place un autre chancelier (sans doute *Miles de Dormans*, évêque de Beauvais), qui, en 1383, fut lui-même écarté (par une démission également forcée), quand la faveur du duc de Bourgogne succéda à celle du duc d'Anjou. Miles de Dormans, remplacé d'abord pendant quelques mois par son prédécesseur, Pierre d'Orgemont, le fut ensuite définitivement, en juillet 1383, par Pierre de Giac, chevalier, premier chambellan du roi Charles VI. Pierre de Giac se démit de sa charge en 1388, et mourut en 1407.

(4) Elles étaient diversement interprétées, mais également invoquées par les deux partis, qui cherchaient ainsi à colorer des ambitions toutes personnelles.

chancelier se rattache à un fait, omis par les biographes, et qui importe beaucoup à l'histoire de Paris. Sur ce vaste emplacement, qui forme aujourd'hui la place Royale, les rues des Minimes, du Foin, Saint-Gilles et des Tournelles, s'élevait déjà, vers la fin du XIV^e siècle, l'hôtel des Tournelles, ainsi appelé du grand nombre de tours dont il était environné. Situé en face de l'hôtel Saint-Paul, il n'en était séparé que par la rue Saint-Antoine : aussi quelques auteurs l'ont-ils confondu avec ce dernier, et ont-ils avancé qu'il avait été construit par Charles V. C'est là qu'habitait et que mourut Pierre d'Orgemont. La Chesnaye-Desbois, dans son *Dictionnaire historique des mœurs des Français*, t. II, p. 469, attribue même à Pierre d'Orgemont la construction de cet hôtel, qui devint plus tard une maison royale, depuis le règne de Charles VII jusqu'à celui de Charles IX. Ce palais obtint dès-lors la préférence sur l'hôtel Saint-Paul, dont François I^{er} fit vendre les derniers bâtiments en 1543. Henri II fut le dernier roi qui habita l'ancienne demeure de Pierre d'Orgemont. Depuis le tournoi où ce prince fut mortellement blessé par Montgomeri, et qui eut lieu sur un terrain dépendant de cette résidence royale, Catherine de Médicis refusa d'y demeurer ; toutefois ce palais ne fut entièrement démoli que sous Henri IV, qui fit commencer la place Royale. On peut consulter à cet égard la *Description de Paris*, par Piganiol de la Force, 1742, t. IV, p. 23 et 307. L'église de Sainte-Catherine contenait les restes du chancelier d'Orgemont, et de quelques autres seigneurs du même nom. Vraisemblablement Piganiol, ou d'autres avant lui, négligeant l'épithaphe du monument, auront confondu, avec le tombeau

du chancelier, celui de son petit-fils, Pierre d'ORGEMONT, troisième du nom, échanson de Charles VI et de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, puis chambellan du roi et maître des requêtes, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. — Son père, Amauri d'ORGEMONT, second fils du chancelier, avait été maître des requêtes en 1380, et employé dans les affaires du conseil ; il était mort en 1400. — Quant au troisième fils du chancelier, Guillaume d'ORGEMONT, il fut maître-enquêteur des eaux-et-forêts des comtés de Blois et de Beaumont pour le duc d'Orléans, panetier de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne en 1386, capitaine et garde du château de Crèvecœur en 1418, et mourut en 1421. N—F—E.

ORGEMONT (NICOLAS d'), dit le Boiteux, était le quatrième fils du chancelier. Chanoine de Notre-Dame de Paris, archidiacre d'Amiens, doyen de Saint-Martin de Tours, etc., il fut encore nommé, en 1399, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois par suite de la faveur dont avait joui son père, et en considération de son frère aîné (et non pas son neveu, comme le dit M. de Barante), Pierre d'Orgemont, deuxième du nom, qui fut évêque de Têrouane, puis de Paris durant 26 ans. Cet évêque, selon le supplément de 1789 du dictionnaire de Ladvocat, donna la terre de Chantilly, qu'il avait eue de son père, à Guillaume, baron de Montmorency (voy. l'article précédent). Mais, selon Piganiol de La Force, plus digne de foi en cette matière, l'évêque d'Orgemont vendit, en 1404, l'hôtel de son père (l'hôtel des Tournelles) à Jean de France, duc de Berri, qui le donna, en 1422, au duc d'Orléans, en échange de l'hôtel de Giac. Plus tard, lorsque Paris tomba au pouvoir des Anglais, le duc de Bedford, régent du royaume

en l'absence de Henri V, et pendant la minorité de Henri VI, s'empara du palais des Tournelles, où il établit son séjour, et dont il agrandit les dépendances en 1425. Les Anglais une fois chassés du royaume, Charles VII demeura presque toujours dans l'ancien hôtel du chancelier d'Orgemont (*voy. l'article précédent*). Quant à Nicolas d'Orgemont, la part qui lui revint probablement dans la succession de l'évêque de Paris, son frère aîné, mort en 1409, augmenta sa fortune, sans que la perte de ce chef puissant de sa famille nuisît à son crédit : car on le nomma encore, en 1414, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois. Aussi Nicolas d'Orgemont passait-il *pour l'un des plus riches clercs de France*. Il était, en outre, maître des comptes, conseiller au Parlement de Paris, et se trouva ainsi mêlé aux événements si divers, aux intrigues si compliquées de cette époque. Depuis la scène théâtrale de 1383, où le chancelier, père de Nicolas d'Orgemont, avait joué un rôle si dévoué à la politique de son protecteur, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, l'influence de ce duc n'avait pas diminué. Plus puissant que jamais par l'héritage des comtés de Flandre, d'Artois, de Nevers, etc., que lui laissa son beau-père en 1384, l'ambitieux Philippe ne songeait qu'à propager son parti au préjudice de l'autorité du roi, son neveu. L'assassinat du connétable de Clisson, en 1393, et la démence de Charles VI, qui éclata bientôt, secondèrent merveilleusement ses vues. Du consentement du duc de Berri, son frère, il se fit donner l'administration des principales affaires, à l'exclusion de Louis, duc d'Orléans, frère du roi. Aux faveurs intéressées de Philippe, Nicolas d'Orgemont répondait par un sincère et vif attachement, qui devait un jour

causer sa ruine. En effet, dès l'année 1397, Louis d'Orléans disputa le pouvoir à Philippe, son oncle ; et, en 1401, il avait réussi à l'en déposer. Philippe avait déjà, en 1403, repris le dessus. La mort vint mettre fin à ses projets, en 1404, et livrer la France à son rival, et à la reine Isabelle de Bavière, qui appuyait les prétentions de ce dernier. Leur triomphe ne fut pas de longue durée : le fils de Philippe-le-Hardi, Jean-Sans-Peur, plus redoutable encore que son père, lui succéda et s'empara de la régence ; il força même la reine et le duc d'Orléans à quitter Paris. Une feinte réconciliation est suivie de l'assassinat du duc d'Orléans, par ordre du duc de Bourgogne, en 1407. Malgré ce crime, qu'il eut l'audace de vouloir justifier publiquement, Jean-Sans-Peur resta maître du gouvernement jusqu'en 1410. Alors les factions des *Bourguignons* et des *Armagnacs* (le comte d'Armagnac s'était joint à Charles d'Orléans, son gendre, fils aîné du dernier duc), acquirent une triste célébrité. Il en fut de même des excès de ces farouches *Cabochiens*, commandés par les bouchers de Paris, et organisés contre les Armagnacs par le comte de Saint-Paul, gouverneur de la capitale, et zélé partisan du *Bourguignon*. Le roi, qui s'était déclaré d'abord contre Charles d'Orléans, son neveu, se prononce enfin pour lui en 1412 ; mais il ne réussit pas à enlever à Jean-Sans-Peur l'affection des Parisiens, irrités par les impôts dont les Armagnacs les accablaient. La fatale bataille d'Azincourt, en 1415, gagnée sur les Français par Henri V, roi d'Angleterre, au lieu de réunir les Armagnacs et les Bourguignons, devint la cause d'une irritation nouvelle. Char-

les d'Orléans était au nombre des prisonniers, ainsi que le duc de Bourbon. C'était sans doute une circonstance favorable à Jean-Sans-Peur, qui ne renonçait pas à l'espoir de gouverner la France, sans songer encore à la livrer à l'étranger. Mais le connétable d'Albret ayant succombé dans la bataille, l'épée de connétable fut donnée au comte d'Armagnac, l'un des plus grands ennemis du duc de Bourgogne. En outre, comme celui-ci, venu de Dijon, approchait de Paris avec 10,000 chevaux, on y ramena aussitôt le roi, et on logea des troupes dans tous les environs. *On fit au Bourguignon, dit Mézerai, expresses défenses d'approcher qu'avec son train seulement. Il n'y eût pas eu de sûreté pour lui d'y entrer de la sorte; il voyait qu'on emprisonnait tous ses amis, qu'on pendait autant de ses gens de guerre qu'on en pouvait attraper.* Dès lors, sans aucun doute, Nicolas d'Orgemont, comme partisan de la maison de Bourgogne, et surtout comme l'un des plus riches clercs de France, dut fixer l'attention et la cupidité des Armagnacs, à cette époque de réaction et de publique détresse. D'ailleurs, c'était à Lagny-sur-Marne, berceau de la famille d'Orgemont, et où elle devait exercer une grande influence, que le duc de Bourgogne, l'appui de cette famille, s'était fixé depuis deux mois; il y attendait le résultat soit des ouvertures qu'il avait faites aux Armagnacs, soit des intelligences qu'il s'était ménagées dans Paris. Ce séjour prolongé à Lagny avait frappé les amis comme les ennemis du duc. Le terrible Jean-Sans-Peur ne s'appelait plus que *Jean-le-Long, Jean-de-Lagny qui n'a point de hâte*. Tous ces motifs, qui signalaient d'avance Nicolas d'Orgemont à la rigueur despotique du connétable d'Ar-

magnac, et de ses fidèles serviteurs, le sire de Barbazan et Tanneguy-Duchatel, prévôt de Paris, doivent nous laisser en garde contre l'exagération des récits contemporains, souvent trop favorables aux Armagnacs. Cette conspiration bourguignonne de 1416, préparée par quatre émissaires du duc, et dont on accusa Nicolas d'Orgemont d'avoir été le principal complice, a été appréciée à sa juste valeur par les historiens les plus judicieux. Mézerai y consacre seulement quelques lignes, en faisant ressortir la haine que s'était attirée le connétable, *ses exactions sans justice et sans mesure. On en faisait, dit-il, sur le clergé même, à cause de quoi les Parisiens commençaient à souhaiter le retour du Bourguignon.* Le président Hénault et l'abbé Millot, dans le cadre si restreint de leurs ouvrages, ont cru devoir garder, sur ce complot, un silence absolu. M. de Barante, d'accord avec Mézerai, nous présente le Parlement, et une partie de l'Université, comme disposés au moins à un accommodement avec le Bourguignon, tandis que *les exils et les emprisonnements continuaient. Plus de quarante docteurs avaient été chassés de l'Université et exilés.* Arrivant aux détails de la conspiration, M. de Barante avoue que, profitant de l'absence du connétable, occupé contre les Anglais en Normandie, *les mécontents eurent recours au duc de Bourgogne.* Sans révoquer en doute la culpabilité de Nicolas d'Orgemont, il cite ceux qui furent en même temps traduits en justice. C'étaient *Robert de Belloy, riche marchand drapier, qui avait été échevin; un curé nommé Regnaud, maître ès-arts, homme fort estimé et honoré.* Le projet des conjurés, il n'en parle qu'avec réserve, *était, disaient-ils, de s'emparer du roi, de tuer la reine de France, la reine de Si-*

cile, etc. Mais Villaret, trop crédule, accepte les allégations les plus exagérées, sans tenir compte de l'esprit de parti intéressé à les produire. LE DESSEIN DES CONJURÉS ÉTAIT *d'égorger*, SANS DISTINCTION, TOUS LES PARTISANS DE LA FAC-TION ORLÉANAISE..., *de massacrer le duc de Berry, le roi de Sicile, ainsi que tous les princes et seigneurs*, SANS RESPECTER LES JOURS DU MALHEUREUX MONARQUE... *Après avoir tué le chancelier, ils devaient remettre les sceaux à GUILLAUME d'Orgemont* (Villaret confond ici, et ailleurs, les deux derniers fils du chancelier). *Cet horrible projet, qui devait s'exécuter le Vendredi-Saint, fut remis au jour de Pâques...* Il nous semble que l'historien ne s'est point fait une idée exacte des mœurs et des événements de l'époque, quand il ajoute : *Cet indigne ecclésiastique, comblé des grâces DE LA COUR, accablé sous le poids des dignités, possédant seul plus de bénéfices qu'il n'en fallait pour faire subsister cent prêtres vertueux, était l'âme de la conspiration...* On sait que Nicolas d'Orgemont était boiteux : Villaret, se fondant sans doute sur quelque autorité impartiale, veut encore qu'il ait été bègue, et le plus avare ecclésiastique du royaume, comme il en était le plus riche... On peut juger de ses richesses par l'amende de quatre-vingt mille écus à laquelle il fut condamné. Pour nous, si nous étions portés d'ailleurs à croire à l'innocence de Nicolas d'Orgemont, ses richesses mêmes ne feraient que nous fortifier dans une prévention favorable à son égard ; elles donnaient aux Armagnacs une grande tentation de le trouver coupable ; et les tentations de ce genre n'étaient point rares alors ; nous pourrions citer l'exemple des Juifs, tant de fois victimes, et celui des Parisiens, en 1383, quand le chancelier d'Orgemont lui-

même ne craignait pas de se prêter aux cupides manœuvres du parti bourguignon qu'il avait adopté, et auquel son fils Nicolas ne resta que trop fidèle. La notice du Dictionnaire de Chaudon et Delandine (édition de 1822) nous a semblé rédigée dans l'esprit de partialité que nous reprochons à Villaret. Quoi qu'il en soit, Nicolas d'Orgemont, accusé du crime de lèse-majesté, fut privé de ses offices par arrêt du Parlement du dernier avril 1416, et condamné à l'énorme amende mentionnée par Villaret, et dont M. de Barante ne parle pas. L'évêque et le chapitre de Paris l'avaient réclamé, en souvenir sans doute de l'évêque d'Orgemont, son frère, pour le sauver de la condamnation capitale, prononcée contre Belloy et Regnaud. Cependant il fut, avec eux, traîné aux halles dans un tombereau, et conduit sur l'échafaud. Là, rasé et coiffé d'une mitre de papier, selon l'usage, il assista à leur supplice. Ils eurent la tête tranchée. Le soir, le prévôt livra d'Orgemont au chapitre de Notre-Dame de Paris, qui le priva de ses bénéfices, et le condamna à être prêché publiquement et renfermé, pour le reste de ses jours, au pain et à l'eau. En conséquence, le chapitre le fit placer sur un échafaud, dressé au parvis Notre-Dame ; et là, en présence d'une immense multitude, il fut déclaré atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, et, comme on s'exprimait alors, *il fut prêché pour l'exemple*. On le mit d'abord à la Bastille, comme prison empruntée par l'Église. Mais, dans la crainte que les partisans du duc de Bourgogne ne parvinssent à le délivrer, il fut transféré à Meung-sur-Loire, dans la prison de l'évêque d'Orléans, et traité si rigoureusement, qu'il mourut quatorze mois après, le 16 juillet 1417.

On trouva chez lui 16,000 écus cachés dans un tas d'avoine. *Ils auraient dû appartenir au clergé*, dit M. de Barante; *car le mobilier suit le corps*;

MAIS LES OFFICIERS ROYAUX LES GARDÈRENT. — *Guillaume d'ORGEMONT*, dont nous avons parlé dans l'article précédent, ne mourut qu'en 1421; seul des trois autres fils du chancelier, il survécut à la disgrâce et à la triste fin de Nicolas, son frère. — *Pierre d'ORGEMONT*, troisième du nom, petit-fils du chancelier, et dont nous avons également parlé dans l'article précédent, laissa un fils, *Pierre d'ORGEMONT*, quatrième du nom, conseiller et chambellan du roi, mort fort âgé, le 10 mai 1492. — Les Mémoires de Jean de Troyes nous apprennent qu'à la date du mardi 15 mai 1464, Louis XI, arrivant à Paris, *soupa, ce même jour, en l'hôtel de maître Charles d'ORGEMONT*, petit-fils de *Guillaume d'ORGEMONT*, lequel était, comme nous l'avons dit dans l'article précédent, troisième fils du chancelier. D'abord maître des comptes, Charles d'Orgemont devint, en novembre 1465, trésorier de France, et mourut le 9 septembre 1511. — Le petit-fils de ce dernier, *Méry d'ORGEMONT*, fut fait prisonnier, et mourut devant la ville de Boulogne, le 7 janvier 1551. — La postérité masculine du chancelier finit à *François d'ORGEMONT*, mort en Provence, au siège de Chorges, en 1587, sans avoir été marié; et cette famille s'éteignit, en 1639, par la mort de *Guillemette d'ORGEMONT*, qui n'eut point d'enfants de son mariage avec François des Ursins, marquis de Traynel. N—F—E.

ORIANI (l'abbé *BARNABÉ*), célèbre astronome italien, naquit le 17 juillet 1752, au village de Garegnano, près Milan. Ses parents, pauvres et obscurs, ne lui firent donner d'autre

éducation que celle que reçoivent les enfants du peuple, et ils le mirent en apprentissage chez un maître maçon. Plus tard, Oriani, comblé d'honneurs et de titres, aimait à rappeler ce souvenir de son enfance, et l'on raconte même qu'il montrait avec plaisir à Linterno un petit mur auquel il avait travaillé. Cependant les dispositions précoces de Barnabé n'avaient pas échappé aux Chartreux du couvent voisin; ceux-ci lui enseignèrent les premiers éléments et l'envoyèrent ensuite à Milan, au collège de Saint-Alexandre, qui était alors dirigé par les pères Barnabites. Après avoir terminé ses classes, Oriani prit les ordres et fit marcher de front l'étude de la théologie et celle des sciences exactes. Il suivit assiduellement le cours de mécanique que faisait, au palais de Brera (1), l'abbé Frisi, embrassa successivement toutes les branches des mathématiques et s'appliqua surtout à l'astronomie. A peine âgé de vingt-trois ans, il concourut pour la chaire de mathématiques du gymnase de Côme; mais, ayant eu pour compétiteur un homme dont les services et la renommée dataient de loin, il ne put l'obtenir et fut en compensation admis comme élève à l'Observatoire de Brera, dont le personnel se composait, à cette époque, des pères Lagrange, François Reggio et de Césaris. Le premier étant mort deux années après, Oriani, qui s'était déjà fait un nom par des observations sur les taches du soleil et par sa collaboration aux *Éphémérides*, fut nommé troisième astronome. En mai 1786, il fut envoyé à Londres par l'empereur Jo-

(1) C'est le nom de l'établissement de Milan où se donne l'instruction supérieure, et qui peut être considéré comme une succursale de l'Université de Pavie. On l'appelle aussi palais des *Beaux-Arts*.

seph II, afin d'y faire construire, par Ramsden, un cercle mural de sept pieds et demi, et plusieurs autres instruments destinés à l'Observatoire de Milan. Pendant son séjour en Angleterre, il connut Herschel, avec lequel il entretint depuis une active correspondance. Il effectua son retour par la France et ne s'arrêta qu'à Paris, dont Laplace, Lalande et Méchain s'empressèrent de lui faire les honneurs. Revenu à Milan, vers la fin d'octobre, il coopéra à la mesure d'un arc du méridien, et exécuta, avec Reggio et de Césaris, la triangulation nécessaire pour la construction d'une nouvelle carte de l'Italie. L'invasion de l'armée française, loin d'interrompre ces travaux, leur donna une impulsion nouvelle. Telle était déjà la réputation d'Oriani, que Bonaparte, d'après les instructions de son gouvernement et surtout de Carnot, lui adressa, le 24 mai 1796, la lettre suivante : « Les sciences qui honorent
 « l'esprit humain, les arts qui embellissent la vie et transmettent les
 « grandes actions à la postérité, doivent être spécialement honorés dans
 « les gouvernements libres. Tous les
 « hommes de génie, tous ceux qui
 « ont obtenu un rang distingué dans
 « la république des lettres, sont Français, quel que soit le pays qui les
 « ait vus naître. Les savants, dans Milan, ne jouissaient pas de la considération qu'ils devaient avoir. Retirés dans le fond de leur laboratoire, ils s'estimaient heureux qu'on
 « voulût bien ne pas interrompre
 « leurs travaux. La pensée est devenue libre dans l'Italie.... Il n'y a
 « plus ni inquisition, ni intolérance, ni despotisme. J'invite les savants à
 « se réunir et à me proposer leurs
 « vues sur les moyens qu'il y aurait
 « à prendre, ou les besoins qu'ils au-

raient, pour donner aux sciences et
 « aux beaux-arts une nouvelle vie et
 « une nouvelle existence. Tous ceux
 « qui voudront aller en France seront
 « accueillis avec distinction par le
 « gouvernement. Le peuple français
 « ajoute plus de prix à l'acquisition
 « d'un savant mathématicien, d'un
 « peintre de réputation, d'un homme
 « distingué, quel que soit l'état qu'il
 « professe, que de la ville la plus
 « riche et la plus abondante. Soyez
 « donc, citoyen, l'organe de ces sentiments auprès des savants distingués
 « qui se trouvent dans le Milanais. »
 C'était, on le voit, une invitation directe d'abandonner Milan pour Paris ; ainsi, non contents de dépouiller l'Italie de ses chefs-d'œuvre les plus précieux, les vainqueurs cherchaient encore à lui ravir ses hommes les plus éminents. Oriani était trop attaché à sa patrie, à son Observatoire, pour ne pas être sourd à cet appel ; il répondit de la manière suivante : « La
 « lettre que vous m'avez fait l'honneur, mon général, de m'écrire le
 « 3 prairial, a été imprimée hier dans
 « les papiers publics de Milan. Je
 « crois donc qu'il est de mon devoir
 « de vous faire une réponse. Si ma
 « façon d'écrire est un peu raide, et
 « ne convient pas à la distance qu'il
 « y a entre votre rang de général en
 « chef d'une armée victorieuse, et
 « mon état de simple particulier, vous
 « n'avez qu'à déchirer la lettre. Je
 « me repose entièrement sur les intentions favorables que vous m'avez montrées, lorsque j'eus l'honneur de vous parler il y a un mois.
 « Les gens de lettres n'étaient pas ci-devant méprisés, ni négligés par les
 « gouvernements ; au contraire, ils
 « jouissaient, chacun dans sa profession, d'une honnête position et d'une
 « considération proportionnée à leur

« mérite. Dans la guerre actuelle ,
 « quoique très-dispendieuse , tous les
 « appointements ont été payés régu-
 « lièrement chaque mois , et ce n'est
 « que depuis quelques semaines que
 « tout paiement a cessé , et qu'on igno-
 « remême quand ils recommenceront.
 « Dans plusieurs familles des gens de
 « lettres , il y a une vraie consterna-
 « tion sur le manque absolu de sub-
 « sistance pour le présent et pour l'a-
 « venir. Il me semble que l'unique
 « moyen de faire cesser leurs incer-
 « titudes , et de leur inspirer de l'af-
 « fection pour la république fran-
 « çaise , serait de les nourrir en donnant
 « ordre au caissier de l'instruction
 « publique de leur payer tout de
 « suite les appointements du mois de
 « mai passé , et ceux du mois de juin
 « qui va finir. J'espère que le géné-
 « ral en chef voudra bien attribuer
 « ces sentiments à l'amour que j'ai
 « pour la vérité et la justice ; car , en
 « mon particulier , ayant très-peu
 « de besoins , je saurai vivre en quel
 « que pays que ce soit ; et d'ailleurs ,
 « dans ce moment même , il ne dé-
 « pend que de moi d'accepter une
 « charge honorable dans une des plus
 « célèbres universités de l'Europe (2),
 « avec des appointements considéra-
 « bles. » Cette réponse , écrite en
 français , était , sous l'apparence de la
 franchise , la sanglante satire d'un
 gouvernement qui , après avoir affi-
 ché avec tant de fracas son amour
 pour les lettres , laissait , pendant
 deux mois entiers , sans appointe-
 ments , tous les professeurs de l'uni-
 versité de Pavie et des autres villes
 de la Lombardie. Au reste , la voix
 d'Oriani ne tarda pas à être entendue ;

(2) Oriani fait ici allusion à la place de directeur de l'Observatoire de Leyde qui lui fut offerte en 1795. Déjà , neuf ans auparavant , le roi de Naples l'avait , par une lettre autographe , appelé , mais en vain , dans ses États.

quatre jours après , Bonaparte , qui se
 trouvait alors à Livourne , envoyait
 les ordres les plus précis , afin que les
 arriérés fussent payés immédiatement.
 Une autre occasion s'offrit bientôt à
 Oriani de montrer sa fermeté. Comme
 le Directoire exécutif , établi dans la
 république cisalpine , à l'instar de ce-
 lui de France , exigeait de tous les
 employés un serment , non-seulement
 de fidélité envers le nouveau pouvoir ,
 mais encore de haine pour tous les
 gouvernements monarchiques , Oriani
 et ses deux collègues , Reggio et de
 Césaris , s'y refusèrent , malgré de fré-
 quentes et nombreuses obsessions.
 Cette résistance devint l'objet d'une
 vraie négociation diplomatique , à la-
 quelle eurent part plusieurs person-
 nes influentes. « J'estime et respecte ,
 « écrivait Oriani au citoyen Baldino-
 « ri , commissaire du directoire dans
 « le département d'Olonne , tous les
 « gouvernements bien réglés , mais
 « je ne puis comprendre que , pour
 « observer les astres , il soit nécessai-
 « re de jurer une haine éternelle à
 « tel ou tel gouvernement. J'ai
 « été , à l'âge de vingt-trois ans , em-
 « ployé à l'Observatoire de Brera par
 « un gouvernement monarchique , et
 « le peu de réputation que j'ai acqui-
 « se , je la dois à sa protection pen-
 « dant vingt ans continus. Je serais
 « donc le plus ingrat des hommes si
 « maintenant je jurais de haïr qui ne
 « m'a fait que du bien. » Il ajouta que ,
 plutôt que de prêter un pareil ser-
 ment , il renoncerait à son emploi , et
 que cela ne l'empêcherait pas de faire
 les vœux les plus fervents pour la
 prospérité de sa patrie. Mais le temps
 où l'on disait que « la république
 n'avait pas besoin de savants » était
 passé , et le courage d'Oriani , loin
 d'entraîner pour lui de fâcheuses con-
 séquences , ne fit qu'ajouter à la con-

sidération dont il jouissait déjà. Le ministre de l'intérieur intervint lui-même dans le débat, et, prenant un terme moyen, il n'exigea des scrupuleux astronomes que la première moitié du serment; ce qui mit fin à toute difficulté. Cette conduite pleine de dignité, reçut, deux années après, sa récompense : au lieu d'être obligé, comme la plupart des savants et littérateurs de son pays, de fuir jusqu'en deçà des Alpes devant les armées austro-russes, momentanément victorieuses, Oriani, qui avait su se rendre respectable à tous les partis, et qui n'avait, par conséquent, rien à craindre d'aucun d'eux, continua tranquillement ses travaux à Milan. Après la bataille de Marengo, qui remit la Lombardie sous la domination française, il fut chargé de la réorganisation des universités de Pavie et de Bologne. Nommé, en même temps, président de la commission formée pour régler le nouveau système des poids et mesures, il résuma, dans une *Instruction* (en italien, 1801, in-4°), tout ce qui pouvait être dit sur cette matière. Le célèbre astronome Piazzi (*voy.* ce nom, au tome LXXVII) ayant, cette même année, découvert un nouveau corps céleste, qu'il prit pour une comète, s'empressa de communiquer à Oriani ses premières observations. Celui-ci, en calculant l'orbite de l'astre, reconnut que c'était une planète, et qu'elle devait être placée entre Mars et Jupiter. Il fut interrompu dans ses travaux par l'obligation de se rendre aux comices de Lyon, où la présidence de la république italienne fut décernée à Bonaparte, qui préludait ainsi à sa future royauté. Après le couronnement à Milan, Oriani fut nommé chevalier de la Couronne-de-Fer, comte, sénateur, et il n'eût tenu qu'à lui de devenir évêque

de Vigevano; mais il refusa cette dignité, qui eût interrompu ses études favorites, et n'accepta qu'une pension de 8,000 francs sur les biens de la mense épiscopale. Tous ces honneurs n'altérèrent point sa modestie, et ne changèrent rien à la simplicité de ses habitudes de prêtre et de savant. Il fut ensuite chargé, par le prince Eugène, vice-roi d'Italie, de mesurer l'arc du méridien compris entre le zénith de Rimini et celui de Rome. Cet arc avait déjà été mesuré, plusieurs années auparavant, par Boscowich, fondateur de l'Observatoire de Milan; mais Laplace ayant manifesté au Bureau des longitudes de Paris la crainte que ce premier calcul ne fût inexact, à cause de l'imperfection des instruments et des méthodes alors en usage, une nouvelle mesure fut décidée. Oriani eut pour adjoint, dans cette opération, son collègue de Césaris. Plusieurs années après, il exécutait avec le baron de Zach la mesure du méridien entre Milan et Gênes, laquelle ne fut cependant publiée dans les *Éphémérides* qu'en 1827. Au retour de la domination autrichienne, en 1814, il fut confirmé dans sa place de directeur de l'Observatoire, qu'il illustra encore par une longue série d'observations; et, quand l'âge l'eut obligé de donner sa démission, il ne cessa de travailler aux *Éphémérides* jusqu'à sa mort, arrivée le 12 novembre 1832. Ses dispositions testamentaires sont fort remarquables; il voulut que la plus grande simplicité présidât à ses funérailles et qu'on n'y vît d'autre inscription que celle-ci : *Priez pour l'âme du prêtre Oriani*. Il institua le grand séminaire de Milan et l'hospice des orphelins, héritiers des deux tiers de sa fortune, et il laissa 200,000 francs à l'Observatoire. Aucune des

personnes avec lesquelles il avait eu des rapports suivis, quel que fût d'ailleurs son rang, ne fut oubliée dans son testament. Parmi les principaux légataires se trouvaient M. Plana, l'illustre astronome de Turin, qui avait reçu d'Oriani un prix de 50,000 francs à l'occasion de sa belle *Théorie de la lune*; M. le chevalier Carlini, son élève; M. l'ingénieur Giannella, son exécuteur testamentaire, et M. le professeur Ange Lotteri à qui échut le meilleur lot, c'est-à-dire outre plusieurs instruments précieux, tous les livres et tous les manuscrits. Ces derniers embrassent les calculs exécutés pour la triangulation de la Lombardie; un journal quotidien de son voyage en Angleterre et en France; les journaux des observations géodésiques faites pour déterminer l'arc du méridien entre Rimini et Rome; différents écrits sur la mécanique céleste, condamnés à l'oubli par l'auteur, et enfin une vaste correspondance avec les principaux savants de l'Europe et autres personnages éminents. Presque tous les travaux d'Oriani ont été consignés dans les *Éphémérides astronomiques* de Milan, de 1778 à 1831, au nombre de 106 morceaux. Ceux qui sont antérieurs à l'année 1803 ont été faits en latin et les autres en italien. Nous allons donner une rapide analyse des principaux, en les divisant par catégories : 1. Quatre mémoires sur la lune; dans le premier, *De interpolatione longitudinum et latitudinum lunæ* (1778), Oriani donne pour calculer le mouvement horaire de la lune en longitude et en latitude, une formule beaucoup plus simple que la méthode de la double interpolation dont on se servait avant lui et qui exigeait de pénibles calculs; dans le second, *Observationes tres lunæ cum*

tabulis Mayeranis et Eulerianis comparatæ (1780), il fait ressortir la supériorité des tables d'Euler sur celles de Mayer, qui étaient cependant plus en usage à cette époque; dans le troisième, *Motus horarii lunæ ad normam tabularum lunarium Euleri* (1781), il appliqua, pour la commodité des astronomes, sa formule aux mouvements horaires de la lune; enfin dans la *Note sur l'interpolation des lieux de la lune* (1830), il étendait cette même formule au calcul des occultations des étoiles derrière la lune. Cette note fut publiée à l'occasion de la formule d'interpolation, que M. Bessel, astronome de Königsberg, venait de proposer, et avec laquelle on peut, en calculant les ascensions droites et les déclinaisons de la lune, de douze heures en douze heures, c'est-à-dire à midi et à minuit, obtenir facilement les quantités pour toutes les heures intermédiaires. Oriani prouva que cette formule n'était qu'une déduction de celle qu'il avait donnée, dès 1778, dans les *Éphémérides*. II. *De reductione loci medii stellarum fixarum ad verum et veri ad apparentem* (1781). Les catalogues de La Caille, de Bradley et de Lalande contiennent les longitudes et les latitudes des étoiles, calculées d'après des hypothèses différentes, relativement à l'obliquité de l'écliptique, et, par conséquent, les valeurs consignées dans ces tables ne s'accordent pas entre elles. Oriani se propose d'y remédier, et, pour cela, il enseigne à calculer l'angle de position, c'est-à-dire l'angle que forme le cercle de déclinaison avec le cercle de latitude au centre de l'étoile (lequel ne se trouve pas dans les catalogues des étoiles fixes), afin de déduire plus facilement l'aberration et de démontrer d'une manière plus commode les mé-

thodes de Bradley et de Clairaut. Il cherche ensuite une règle pour évaluer aussi la variation dudit angle de position et de l'angle paralactique, en le déduisant de l'aberration même de la lumière, ce que personne n'avait fait avant lui. III. Plusieurs *Observations* intéressantes sur les comètes des années 1779, 1807, 1809, 1811 et 1812. IV. Deux mémoires sur le mouvement des montres: le premier, publié en 1782, contient une description minutieuse des pendules de Lepaute et de Megel, leurs qualités et leurs défauts, les expériences dans lesquelles Oriani les a employées pendant trois années consécutives, et enfin des considérations sur le moyen de perfectionner les horloges; le second, publié en 1787, est consacré aux pendules dont se servaient les astronomes de Greenwich, de Mannheim et de Berlin. Dans l'intervalle de ces deux mémoires, il s'était occupé de la gnomonique; il composa, en 1786, un petit traité où, sous le titre *De horologio solari italico*, il enseigne la méthode la plus simple pour construire toute espèce de montres solaires sur des surfaces planes. V. *De media perceptione æquinoxiorum ex veterum astronomorum observationibus collecta* (1783). On savait, depuis plusieurs siècles, que l'obliquité de l'écliptique à l'équateur diminue continuellement, mais on ne connaissait pas la quotité annuelle de cette diminution; il était réservé à Oriani de la déterminer. A ce mémoire se rattachent plusieurs travaux fort importants qui furent exécutés de 1811 à 1830, pour déterminer les solstices, l'obliquité de l'écliptique à différentes époques et la quotité de sa diminution annuelle. VI. Deux mémoires (1788 et 1816) sur les *Réfractions astronomiques*, qui ont fait

faire à cette partie de la science un pas immense et ouvert la route à ceux qui se sont occupés de la même question. VII. Mais le plus beau titre de gloire d'Oriani est son ouvrage sur la *Trigonométrie sphéroïdique*, qu'il inséra par fractions sous le titre modeste d'*Éléments*, dans les *Mémoires de l'Institut italien*, de 1806, 1808 et 1810, et qui devint classique dès son apparition. C'est, sans contredit, le meilleur traité qui ait été fait sur cette matière. L'auteur y donne, entre autres, la solution d'un problème que les savants avaient cru jusqu'alors inabordable, sur la foi d'Euler. On lui doit en outre un *Essai pour améliorer les longues-vues acromatiques proposées par Euler*, essai imprimé dans le tome troisième des Actes de la Société italienne, Vérone, 1786; un *Traité d'astronomie et de sphère*, Milan, 1824, in-8°, et un *Manuel d'astronomie*, Milan, 1826, in-12. Nous ne devons pas omettre qu'Oriani avait été le premier à déterminer l'orbite d'Uranus (*Observatio et tabulæ novi planetæ*, 1785 et 1787. — *Investigatio correctionum tabularum Urani*, 1789. — *De variationibus sæcularibus et periodicis novi planetæ Urani a viribus perturbatricibus Saturni et Jovis pendentibus*, 1790 et 1791. — *De elementis orbitæ Urani*, 1792, etc.), ainsi que les perturbations des petites planètes découvertes au commencement de ce siècle. Mercure et Mars, et les satellites de Jupiter l'avaient aussi particulièrement occupé. Ses observations se distinguent toutes par une rigoureuse exactitude. Parmi les sociétés savantes auxquelles il appartenait, nous citerons l'Institut italien, celui de France, la Société royale de Londres et l'Académie de Prusse. Deux statues lui ont été élevées; l'une dans le palais des

Beaux-Arts, à Milan, et l'autre à l'Atthénée de Brescia. A l'inauguration de cette dernière, M. Albert Gabba prononça l'*Éloge* de l'illustre astronome (*Elogio di Barnaba Oriani, detto da Alberto Gabba all'Ateneo di Brescia, con note ed aggiunte*, Milan, 1834, in-8° de 78 p. avec portrait). A—v.

ORICHOVIUS, ORICHO-TIUS ou **ORECHOTIUS** (STANISLAS), personnage fameux du XVI^e siècle, à qui son éloquence valut le surnom de *Démosthène polonais*, mais à qui sa conduite donna une fâcheuse célébrité, était issu d'une famille noble. Né au diocèse de Premislaw, il étudia à Wittemberg, sous Luther et Melancthon, puis à Venise, sous Jean-Baptiste Egnace. De retour en Pologne, il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé chanoine de la cathédrale de Premislaw. Mais les funestes atteintes que son éducation avait portées à sa foi et à ses mœurs, l'ébranlèrent : il dit lui-même dans ses *Annales*, qu'il ne pouvait s'astreindre au célibat, ni souffrir son évêque. Ce prélat, peiné de l'état où les erreurs luthériennes l'avaient jeté, prit le parti de l'excommunier ; alors Orichovius leva le masque, résigna ses bénéfices et se maria. Voulant justifier son mariage par des raisons dignes de Luther, il prétendit que la loi du célibat est injuste, onéreuse et honteuse. On lui objecta le vœu qu'il avait fait ; il répondit que, dans la supposition que ce vœu fût légitime, il n'oblige pas plus que s'il avait fait vœu de toucher le ciel avec le doigt ; et, comme lui, Orichovius, est d'origine grecque, il tire de là une induction en sa faveur, puisque chez les Grecs les prêtres sont époux. A un raisonnement de cette force, on ne peut guère donner sérieusement une réponse, quand même

il eût été vrai dans les faits. Martin Cromer, dans un ouvrage excellent et qui n'est point mentionné à son article (X, 291), fait l'apologie du célibat, et prend pour sujet de ses observations Orichovius (1) dont il veut bien louer l'éloquence, la science et même la piété ; mais il le blâme de s'être marié quoique avancé en âge, *in flexu ætatis*. Un autre auteur polonais, Piazieski, évêque de Premislaw, accorde les mêmes éloges aux talents d'Orichovius ; mais il lui reproche son obstination à garder sa femme, et l'accuse d'avoir voulu, en 1550, soulever l'ordre équestre contre le clergé, pour faire abolir la juridiction papale, ce qui l'avait fait excommunier par Driasduski, un des prédécesseurs de Piazieski (2). Dans l'apologie de sa conduite que nous citons tout à l'heure, Orichovius finissait par une supplique au pape Jules III d'approuver son mariage, vu qu'il avait épousé une vierge et qu'il s'abstenait des fonctions ecclésiastiques. En 1561, dix ans après son mariage, Orichovius, poursuivi par l'opinion publique, abjura l'hérésie dans un synode tenu à Varsovie ; prononça un discours sur la dignité sacerdotale comparée au mariage ; avoua son tort ; se plaignit d'être molesté, et demanda aux prélats qu'on lui permit de vivre avec sa femme et ses enfants. Le pape lui permit, dit-on, de garder son épouse par un bref dont l'intitulé était : *Tibi soli Orichovio*. Depuis son retour à la foi catholique, Orichovius publia un grand nombre d'ouvrages de controverse. Dans son livre contre le socinien Stancari (voy. ce nom, XLIII,

(1) Martini Cromeri Orichovius, sive de conjugio et cælibatu sacerdotum commentatio ad S. Orichovium, Cologne, 1564, in-12.

(2) Chronica gestorum Europæ singularium, etc., a Paulo Piaziescio, episc. Præmisi, Cracovie, in-folio.

427), en avouant qu'il a violé les règles de l'Eglise, il déclare que sa femme lui est adjugée, *summa voluntate ac iudicio ipsius Ecclesiæ*. Les motifs déterminants de l'indulgence du pape envers lui furent, dit-on, les qualités honorables du suppliant, et parce que, ayant épousé une femme d'un rang distingué, leur séparation eût peut-être causé des troubles parmi les magnats. La tradition reçue en Pologne assure la vérité de ces détails. Cependant, en 1774, le prélat Jarampi, nonce en Pologne, écrivit à Rome, en demandant qu'on fit des recherches dans les archives pour s'assurer si l'on y trouverait cette permission. Le savant Gaetano Marini n'y trouva rien. Il paraît que la cause d'Orichovius avait été renvoyée au concile de Trente, auquel il avait également adressé son ouvrage contre Stancari. Le concile qui venait de statuer sur le célibat ecclésiastique ne crut pas qu'il fût prudent de faire une exception pour un seul homme. Alors vraisemblablement la pape lui fit dire de rester tranquille, et, par Commendon, nonce, depuis cardinal, il invita les évêques polonais à ne pas l'inquiéter, sans toutefois donner de la publicité à cet acte de tolérance qui heurtait les décrets du concile de Trente, publiés récemment. Telle est l'opinion du jésuite Zaccaria, qui fait l'éloge d'Orichovius (1). Ladvocat dit qu'Orichovius, après son apostasie, causa de grands maux au clergé et de grands désordres, par son esprit et ses discours séduisants. Nous ignorons l'époque de sa mort. Il a laissé plusieurs ouvrages, et nous pouvons citer : I. Deux *Discours* sur la guerre contre les Turcs, Bâle, 1551. II. *Let-*

tres à Pierre Geratius, contenant les mystères et les disputes des Russes. III. *Confession catholique* qui découvre la chimère de François Stancari, imprimée à Cologne en 1656. Nous ne savons si cet écrit est le même que celui qui est intitulé en latin : *Chimæra contra Stancarum*, où il conseille au roi Sigismond de chasser de son royaume tous ceux qui sèment de nouvelles doctrines, et qui fut imprimé à Cologne en 1563, in-8°. IV. Un traité intitulé : *Fricius, ou de la majesté du Saint-Siège apostolique*, adressé à l'évêque de Cujavie, ibid. V. *Traité de l'Eglise de Jésus-Christ*, Cracovie, 1546. VI. *Discours sur la dignité sacerdotale*, Cologne, 1563. VII. Des *Annales*. VIII. Enfin le discours contre Syrice mentionné ci-dessus : *Stanislai Orichovii de lege cælibatus contra Syricium in concilio habita oratio, ejusdem Stanislai ad Julium III, pont. max., supplicatio*, de approbando matrimonio a se inito, Bâle, 1551. Le continuateur de Fleury, Bérault-Bercastel, Choisy et autres historiens se sont tus sur Orichovius; mais on peut consulter les *Éloges latins de cent Polonais*, de Harvolcius, l'*Histoire du mariage des prêtres*, de l'abbé Grégoire, qui prétend qu'Orichovius n'abandonna jamais la foi; la *Table des auteurs ecclésiastiques du XVI^e siècle*, de Dupin, et enfin les écrits d'Orichovius lui-même.

B—D—E.

ORIGNY (PIERRE d'), poète français, écuyer, seigneur de Sainte-Marie-sous-Bourg (Ardennes), attaché au service de François I^{er}, naquit à Reims et florissait au XVI^e siècle. Ayant embrassé les erreurs de Calvin, il se retira avec son père à Sedan, où les protestants jouissaient d'une protection assurée. Il y mourut célibataire en 1587, âgé de près de 60 ans. D'Origny fit imprimer à

(1) *Dissertazioni varie italiane alla storia ecclesiastica appartenenti*, Rome, 1780, in-8°.

Reims, chez N. Bacquenois, en 1559, un poème français, sous ce titre : *le Temple de Mars tout-puissant*, qu'il dédia à François II. Ce poème porte pour épigraphe : *Sequitur fortuna laborem*, in 8° ; et en 1578, chez Jean de Foigny, un ouvrage en prose intitulé : *le Hérault de la noblesse de France*, dédié à Henri III ; réimprimé en 1579, chez N. Bacquenois, in-8°. L'abbé Goujet, qui a consacré une notice à d'Origny dans le tome XII de sa Bibliothèque française, le peint comme un poète sage et vertueux, plus attentif aux choses qu'aux règles et ne se mettant nullement en peine de mélanger ou d'alterner les rimes masculines et féminines. Dom Lelong parle de ce poète dans son Histoire de Laon, in-4°, page 460. D'Origny avait pris pour devise, un Dieu et une sainte Marie, par allusion à sa seigneurie.

L—C—J.

ORLÉANS (LOUISE-ÉLISABETH), mademoiselle de Montpensier, fille du régent, née en 1709, épousa à Lerme, le 21 janvier 1722, l'infant don Louis, prince des Asturies, qui, par l'abdication de Philippe V, son père, devint roi d'Espagne en 1724 (*voy. Louis I^{er}, XXV, 242*). Après la mort de son époux, qui ne régna que six mois, elle revint en France, et perdit ainsi la pension de six cent mille livres qu'elle recevait comme reine douairière, et que l'Espagne refusa de lui payer depuis son départ. Elle mourut à Paris, le 16 juin 1742, au palais du Luxembourg, où elle se livrait à de grands exercices de piété. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Sulpice. On a oublié de mentionner cette princesse parmi les enfants du duc d'Orléans, régent (t. XXXII, p. 120).

P—RT.

ORLEANS (FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI, duc de CHARTRES,

puis d'), naquit à Palerme, le 3 septembre 1810, fils aîné du duc d'Orléans, Louis-Philippe, et de Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles. Il vint en France à l'âge de quatre ans, au mois d'août 1814, et fut conduit l'année suivante en Angleterre, où le retour de Bonaparte obligea ses parents de se réfugier. Il revint avec eux à Paris en 1817. On donna alors pour précepteur au jeune prince, M. de Boismilon, lauréat du grand concours, qui depuis remplit auprès de lui les fonctions de secrétaire des commandements. Bien que l'éducation de tous les princes du sang eût été jusqu'alors confiée à des instituteurs particuliers, le duc de Chartres entra au collège Henri IV, le 23 octobre 1819. Sans être précisément brillantes, ses études furent celles d'un bon élève, et il mérita, à différentes reprises, des prix ou des mentions honorables. Malgré ces succès, les travaux classiques lui plaisaient peu ; il disait qu'il aimait mieux apprendre dans le monde que dans les livres. L'histoire et la poésie latine avaient seules quelque attrait pour lui, tandis qu'il manifestait beaucoup de répugnance pour les mathématiques. Ces dispositions furent cause qu'il ne poussa pas ses études au-delà de la troisième. Au reste, il jouissait parmi ses condisciples d'une vraie popularité, et il conserva toute sa vie ses amitiés de collège. Après avoir suivi pendant quelque temps les cours de la Sorbonne et de l'École Polytechnique, il fut nommé, le 13 août 1825, colonel du 1^{er} régiment de hussards. L'année suivante, le roi Charles X lui conféra, ainsi qu'à tous les membres de la famille d'Orléans, le titre d'altesse royale, que Louis XVIII avait constamment refusé. En 1829, le duc de Chartres

parcourut avec son père l'Angleterre et l'Écosse; il visita surtout le champ de bataille de Culloden, où se sont évanouies toutes les espérances du dernier prétendant des Stuarts, et il manifesta pour cet infortuné prince le sentiment de la plus vive admiration. De retour en France, il se rendit à Lunéville, où son régiment tenait garnison, puis à Joigny. Ce fut là qu'il reçut la première nouvelle du soulèvement de Paris, le 27 juillet 1830. Il partit incontinent, mais arrivé à la barrière de Montrouge, l'entrée de la capitale lui fut interdite, et il dut rebrousser chemin (1). Le 3 août, il

revint à la tête de ses hussards et fut, cette fois, reçu à la barrière de Charenton, par son père, qui n'était encore que lieutenant-général du royaume. Après le 8 août, le jeune prince prit le titre de duc d'Orléans, et fut chargé d'aller distribuer les drapeaux tricolores dans les départements. Il s'arrêta successivement à Orléans, à Lyon, à Saint-Étienne, à Toulouse, à Clermont-Ferrand; mais il ne fut pas accueilli partout avec le même enthousiasme. Le 11 septembre 1830, il demanda, par une lettre au général Lafayette, d'être inscrit comme canonnier dans l'artillerie de la garde nationale; et il en remplit scrupuleusement les devoirs pendant plusieurs mois, montant la faction, passant les nuits au poste, couchant sur un lit de camp, et se conduisant en tout comme un simple légionnaire. La Belgique ayant réclamé au mois d'août 1831, les secours de la France contre la Hollande, l'intervention armée fut décidée. Voici le discours que le duc d'Orléans adressa, à cette occasion, au régiment qu'il commandait et qui devait faire partie de l'armée auxiliaire : « La Hollande, au mépris des traités et du droit des gens, attaque la généreuse nation belge. La Belgique, notre alliée, réclame notre appui; le roi mon père a résolu de voler à sa défense. Que demain (5 août), à six heures, notre régiment soit en marche. Dès ce soir, je pars avec le brave général Gérard. Camarades, nous nous trouverons sur la frontière, et c'est en face de l'ennemi que je prouverai si je suis digne de marcher à votre tête. » Quels que fussent le zèle du prince et son ardent guerrier, tout se borna cette première fois à une

(1) Voici en quels termes M. Louis Blanc (*Histoire de Dix Ans*, chap. VI), raconte cet incident : « M. Pierre Leroux se trouvait, le 30 juillet, à l'Hôtel-de-Ville, avec Lafayette, lorsque M. de Boismilon entre tout-à-coup. Il venait demander la liberté pour le fils aîné du duc d'Orléans qui, ayant abandonné son régiment à Joigny, avait été arrêté par le maire de Montrouge, M. Leullier. « Il faut au moins qu'on nous laisse le temps de délibérer, » dit M. P. Leroux à Lafayette, et M. de Boismilon étant sorti, M. P. Leroux écrivit rapidement l'ordre de maintenir l'arrestation. Il présentait le papier à M. de Lafayette, qui était sur le point de signer, lorsque parut en uniforme de garde national M. Odilon Barrot. Il entraîna dans une autre pièce le vieux général, qui, cédant à de plus timides conseils, envoya M. Comte à Montrouge pour faire mettre le prince en liberté. D'un autre côté, le bruit de cette arrestation s'était répandu sous le péristyle du théâtre des Nouveautés, où bivouaquait, sous les ordres de M. Étienne Arago, une bande d'hommes violents et audacieux. « C'est un prince, crièrent-ils, allons le fusiller; » et ils se mirent en marche. Ne pouvant les retenir, leur jeune chef écrivit à M. de Lafayette que la vie du duc de Chartres était en péril, et qu'il n'avait qu'à se hâter s'il voulait le sauver. Lui-même eut soin de faire faire à ses gens un détour immense. A quelques pas de la barrière du Maine, sous prétexte qu'ils avaient besoin de repos, il les fit coucher dans les fossés du chemin, et courut prier le chef du poste qui veillait à la barrière de ne point les laisser sortir en armes quand ils se présenteraient. Puis il poussa jusqu'à Montrouge, où M. Comte était déjà arrivé. Le duc de Chartres partit aussitôt, précédé par MM. Baudrand et de Boismilon, pour la Croix-

de-Berny, où, pour lui faire donner des chevaux de poste, M. Leullier dut faire valoir sa qualité de maire. »

promenade militaire jusqu'à Bruxelles. Le commencement de 1832 fut signalé par deux calamités, l'invasion du choléra et la révolte des ouvriers à Lyon, calamités qui fournirent au jeune prince de fréquentes occasions de montrer à la fois son courage et sa modération. Il employa toute son influence pour empêcher qu'on ne sévit trop rigoureusement contre des hommes que la faim seule avait poussés à la rébellion, et dont la devise était : *Vivre en travaillant, ou mourir en combattant*. A la fin de cette même année, les Français, appelés de nouveau en Belgique, allèrent mettre le siège devant la citadelle d'Anvers. Le duc d'Orléans eut alors le commandement de l'avant-garde et concourut aux opérations qui amenèrent la reddition de cette place. On lui reprocha à cette époque de s'exposer souvent sans nécessité et par le seul amour de la gloire. Au mois de mai 1833, il voyagea en Angleterre. A Paris, lors des barricades d'avril 1834, il s'élança dans les rues à travers les coups de fusil, qui tuèrent à ses côtés plusieurs soldats. Il se trouvait encore près de son père le jour de l'attentat de Fieschi (*voy. ce nom*, LXIV, 146). Devant les murs d'Anvers, le duc d'Orléans avait assisté aux travaux d'une guerre régulière et toute européenne; en 1835, il allait suivre les chances d'une guerre toute différente en Algérie, où la France avait à venger la défaite de la Macta. Arrivé à Alger, le 10 novembre, après avoir fait une tournée en Corse, le prince partit le 19 pour Oran avec le maréchal Clausel, gouverneur-général de la colonie. L'armée se mit en marche et rejoignit bientôt Abd-el-Kader. Les combats de Ghasouf et de l'Habrah furent très-vifs. Les circonstances dans lesquelles ce dernier s'engagea

méritent d'être rapportées. Impatient d'étudier le terrain et de traverser un bois assez touffu, le général en chef s'avancait avec le duc d'Orléans en avant de la colonne, et n'ayant pour toute escorte qu'un petit nombre de tirailleurs et de cavaliers. A peine eurent-ils débouché hors du fourré, qu'ils se trouvèrent à quelques centaines de pas d'une masse compacte de cavaliers arabes. Un de ces mouvements d'élan qui ont valu tant de succès aux armes françaises, se manifesta en ce moment critique, parmi les officiers d'état-major qui suivaient le maréchal et le prince. Mettre le sabre à la main, charger à fond, faire reculer les masses en désordre, à plus de trois cents toises, leur tenir tête ensuite, tandis que le capitaine Bernard ordonnait aux chasseurs de l'escorte de quitter le sabre pour la carabine, et d'ouvrir un feu de tirailleurs, tout cela s'exécuta avec la rapidité de l'éclair. Les Arabes, malgré l'énorme supériorité du nombre, furent saisis de stupeur devant l'audace d'une telle attaque, et restèrent pour la plupart immobiles. Leur hésitation sauva la petite troupe en donnant à une compagnie d'infanterie le temps d'aller la dégager. Dans cette affaire de l'Habrah, le duc d'Orléans fut atteint d'une balle au-dessus du genou gauche, mais la blessure n'était pas profonde, et il put suivre la marche de l'armée, qui entra triomphante le 6 déc. à Mascara. Là était le but de l'expédition et la fin de la campagne. En 1836, le prince parcourut avec son frère, le duc de Nemours, presque toute l'Allemagne et la Haute-Italie. Ils visitèrent les cours de Berlin, de Vienne, de Turin, et reçurent un accueil, sinon cordial, au moins digne de leur rang. Le résultat du voyage fut la conclusion de son ma-

riage avec la princesse Hélène de Mecklenbourg-Schwerin. Cette union fut consacrée à Paris, le 30 mai 1837, selon le rit catholique et le rit protestant, la princesse étant née dans la religion luthérienne. Une horrible catastrophe troubla les fêtes célébrées à cette occasion ; beaucoup de personnes restèrent étouffées au milieu de la foule qui se pressait sur le Champ-de-Mars. On assure qu'à la nouvelle de ces malheurs, la princesse Hélène s'écria : « C'est comme aux fêtes de Louis XVI ! quel affreux présage ! » Membre-né de la Chambre des Pairs, le duc d'Orléans y parla quelquefois dans les discussions des projets d'adresse. Il répondit ainsi à M. le marquis de Dreux-Brézé qui le blâmait d'avoir épousé une princesse protestante : « J'ai vu, inscrite dans notre Code fondamental, à la première ligne, la liberté religieuse, comme la plus précieuse de toutes celles accordées aux Français. Je ne vois pas pourquoi la famille royale serait seule exclue de ce bienfait, qui est entièrement d'accord avec les idées qui règnent aujourd'hui au sein de la société française. Je crois, d'ailleurs, que l'application de ce principe, faite à l'occasion de mon mariage, s'allie parfaitement avec les garanties qu'exige la religion de la majorité des Français. Et moi aussi, je suis catholique, c'est la foi de mes pères ; j'y suis né, j'y mourrai ; toute ma descendance sera élevée dans cette religion. Ce sont là les seules garanties qui puissent être réclamées ; je les ai données ; et je crois que personne ne peut en demander davantage. » (Séance du 4 janvier 1838.) L'année suivante, le duc d'Orléans se rendit de nouveau en Afrique, où le maréchal Valée, alors gouverneur-général de la colonie, préparait une

expédition qui avait pour but de reconnaître la grande communication destinée à unir, par le Biban, Alger et Constantine. L'armée expéditionnaire, commandée par le maréchal, se composait de deux divisions, dont la première était sous les ordres du duc d'Orléans. Après plusieurs jours de marche, on alla prendre position au pied du Biban, et le lendemain, 28 octobre, cette division reçut ordre de franchir les Portes-de-Fer, et de se diriger vers Alger par les vallées du Beni-Mansoura et de son affluent le Hanza. On a donné le nom de *Portes-de-Fer* à un défilé fort étroit situé dans les gorges du Biban et qui est souvent occupé tout entier par le Boukoton, rivière salée. Le duc d'Orléans opéra le passage, et continua sa route sans rencontrer d'autres obstacles que ceux offerts par la nature. Mais, le 31 octobre, comme sa colonne traversait le territoire de la tribu du Beni-Djaad, quelques coups de fusil furent tirés sur l'extrême arrière-garde. Le prince revint rapidement vers le point attaqué ; ayant reconnu qu'une faible partie de la population avait seule pris part à cet acte d'hostilité, il ordonna de continuer la marche, et alla faire une halte sur la rive droite de la rivière. Presque aussitôt des cavaliers arabes se montrèrent à peu de distance ; leur nombre augmenta successivement, et ils commencèrent à tirer sur l'escorte du convoi ; puis, au moment où la colonne se remettait en route, ils gagnèrent un mamelon qui dominait la plaine. Ne voulant pas les laisser dans une position d'où ils pouvaient inquiéter son flanc droit, le duc prescrivit au colonel Miltgen de gravir cette hauteur avec sa cavalerie, en tournant la gauche de l'ennemi pour le rejeter dans le ravin, pendant que

le colonel Changarnier seconderait ce mouvement avec deux compagnies d'élite. Ces ordres furent exécutés avec une grande rapidité. Après avoir culbuté les Arabes, la cavalerie reprit sa position dans la plaine, et protégea la retraite de la compagnie des tirailleurs qui escortait le convoi. L'ennemi, intimidé par quelques obus qu'on lui envoya, s'arrêta, et les Français purent, après deux heures de marche, s'établir entre le Beni-Djaad et le Zeitoun, à peu de distance du confluent de ces deux rivières. Le lendemain, 1^{er} novembre, la colonne pénétra dans les massifs de l'Atlas, qui touchent au mont Ammal, et, sauf une légère escarmouche près d'Ain-Sultan, elle continua, sans accident, sa route jusqu'au camp fortifié de Fondouck. Peu de jours après, le prince était de retour en France. L'Afrique le revit encore l'année suivante. La campagne s'ouvrit au mois d'avril, et il eut un commandement important. Le col de Mouzaïa était pour ainsi dire le premier échelon pour arriver à cet Atlas, si bien fortifié par Abdel-Kader et la nature. Ce chef s'y était retranché dans une douzaine de redoutes, avec 6,000 hommes d'infanterie et plusieurs canons. Le plan d'attaque arrêté par le duc d'Orléans fut approuvé des généraux qui l'accompagnaient. Ses forces étaient distribuées en trois parties : à gauche, les troupes du général d'Houdetot, à droite, celles du général Duvivier, au centre, deux obusiers de montagne et deux compagnies de sapeurs ; en arrière, une réserve composée du 23^e de ligne. Le duc se plaça au milieu, tenant la tête des colonnes d'attaque. L'action engagée, le général Duvivier et le colonel Lamoricière, avec ses zouaves, attaquèrent le défilé par la gauche, tandis que le prince atta-

quait lui-même de front avec une brigade. La lutte fut acharnée ; on enleva chaque position à la baïonnette. Le duc d'Orléans atteignit le premier le col, et il y fut bientôt rejoint par les deux autres colonnes qui s'étaient emparées des redoutes élevées sur les hauteurs environnantes. La prise du Téniah de Mouzaïa est un des plus beaux faits d'armes dont l'Algérie ait été le théâtre depuis la conquête. Le 13 septembre 1841 fut signalé par un nouvel attentat. Ce jour-là, le 17^e léger, commandé par le duc d'Aumale, faisait son entrée à Paris, après un long et glorieux séjour en Afrique. Le duc d'Orléans était allé rejoindre son frère près de la barrière. Tandis que le cortège défilait sur le boulevard, à la hauteur de la rue de Charonne, une explosion se fit entendre. C'était Quénesset qui venait de tirer presque à bout portant sur les princes ; mais heureusement le coup n'avait atteint que des chevaux. Craignant toutefois l'exaspération des soldats, le duc d'Orléans se hâta de crier : « L'arme au pied, et que personne ne bouge ! » qu'il n'y ait pas de sang répandu. » Et les sabres, déjà tirés, rentrèrent dans le fourreau ; on s'en tint à l'arrestation de l'assassin. Mais un accident plus funeste allait bientôt atteindre le malheureux prince. En juillet 1842, il devait se rendre à Saint-Omer, où un camp venait d'être formé ; le 13 à onze heures du matin, il part des Tuileries dans une calèche à deux chevaux, afin d'aller faire ses adieux à sa famille, qui se trouvait à Neuilly. Au moment où la voiture parvient au tournant du chemin de la Révolte, en face de la porte Maillot, le prince, voyant que le postillon retient avec peine ses chevaux trop fougueux, se lève et, se penchant au dehors, il

lui crie : « Vos chevaux s'emportent. » Un moment après il tombe , la tête la première , sur le pavé. On ignore s'il avait cherché à se jeter lui-même à terre , ou s'il avait été précipité par une secousse. Il fut porté immédiatement dans la boutique d'un épicier voisin , où toute sa famille se hâta d'accourir et de lui prodiguer les plus tendres soins. C'e fut un tableau des plus affligeants ; quoique le prince eût semblé un instant avoir repris ses sens , en prononçant d'une manière confuse quelques mots allemands , tout espoir fut bientôt perdu. Il expira cinq heures après la catastrophe. Son corps resta déposé dans la chapelle du château de Neuilly jusqu'au 30 juillet , jour fixé pour les funérailles. Après avoir été exposé pendant cinq jours dans l'église Notre-Dame-de-Paris , il fut transporté à Dreux , où sont les tombeaux de la famille d'Orléans. La maison qui avait reçu le prince dans ses derniers moments a été démolie et remplacée par une chapelle sous l'invocation de Saint-Ferdinand. Le duc d'Orléans a laissé deux fils : le comte de Paris , né le 24 août 1838 , et le duc de Chartres , né le 9 novembre 1840. Il était de haute taille , blond , bien fait , et donnait beaucoup de soin à sa toilette. L'affabilité et la franchise caractérisaient sa figure , qui était ordinairement fort colorée. Il parlait avec une égale facilité l'italien , l'anglais et l'allemand. Aimant les arts par instinct et par goût plus que par étude , il se plaisait à leur prodiguer des encouragements , et visitait souvent les ateliers de Paris , dans lesquels il avait fait des commandes. S'étant un jour présenté seul au domicile d'un de ses peintres favoris , le concierge , qui ne le connaissait pas , et qui voulait s'épargner une course au sixième étage , le

chargea d'y monter une paire de pantalons ; le prince accepte gaîment la commission , grimpe l'escalier et présente en riant le paquet à l'artiste , dont nous laissons à deviner la surprise et l'embarras. Les traits du duc d'Orléans ont été fort souvent reproduits sur la toile et le marbre ; nous nous bornerons à citer le magnifique portrait peint par M. Ingres et les tableaux de la salle de Constantine , où M. Horace Vernet a rappelé avec tant de verve et de vérité les principales époques de la vie militaire du prince. Il a été le sujet d'un grand nombre de notices , mais la plupart se ressentent de la précipitation avec laquelle elles ont été faites. Nous citerons cependant celle de MM. J. Arago et Ed. Gouin , qui a obtenu trois éditions.

A—Y.

ORLÉANS (le chevalier d'). Voy. ARGENTON, LVI, 421.

ORLOFF (le comte GRÉGOIRE-VLADIMIR) était le fils de l'un de ces Orloff qui eurent tant de part à la faveur de Catherine II et au meurtre de Pierre III (voy. ORLOFF, XXXII, 140). Il naquit à Saint-Petersbourg en 1777 , reçut une éducation très-brillante , et remplit fort jeune des fonctions importantes dans le gouvernement. Ayant adopté des idées politiques bien différentes de celles de l'impératrice , il fut éloigné de sa cour et même de la Russie. Forcé de voyager , sous prétexte que la santé de sa femme l'exigeait , il se rendit d'abord en Italie , puis en France , où nous l'avons vu dans les premiers temps de la restauration se lier avec les hommes les plus remarquables du parti de l'opposition libérale , et faire imprimer des mémoires sur la révolution de Naples , dont il avait seulement indiqué à Amaury Duval les bases et les principes , incapable qu'il

était d'écrire correctement en français un pareil ouvrage. Il est bien sûr que Duval, qui ne s'annonça que comme l'éditeur et l'auteur de quelques notes, y avait fait beaucoup plus. Nous l'avons vu nous-mêmes y travailler très-activement. On ne doit cependant pas accuser cet homme de sens de quelques assertions trop légèrement adoptées par le comte Orloff, telles que le récit du *Coup de cloche*, imaginé par l'historien Pipino pour rendre plus dramatique le massacre des *Vépres siciliennes*, et le récit plus absurde encore de ce lieutenant du cardinal Ruffo, qui n'aurait pu dîner sans avoir sur sa table la tête d'un carbonaro fraîchement coupée. Tout le monde sait aujourd'hui que ce n'est qu'une invention du parti révolutionnaire, pour ajouter encore à l'horreur d'une réaction qui ne fut que trop sanglante. Peu de temps après qu'il eut publié son ouvrage à Paris, le comte Orloff retourna dans sa patrie; mais il y fut d'abord mal reçu, probablement encore à cause de ses liaisons et de ses opinions politiques, bien que l'empereur Alexandre fût, comme l'on sait, fort tolérant sous ce rapport. Il lui fit défense d'entrer au Sénat, et ce n'est que long-temps après son retour qu'il lui fut permis de paraître dans cette assemblée. Il mourut subitement, dans une de ses séances, le 4 juillet 1826, frappé d'une attaque d'épilepsie pour laquelle on eut le tort de le saigner. Grégoire Orloff était membre de l'Université de Moscou et de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg, ainsi que de celle de Naples. Il a beaucoup écrit ou du moins beaucoup publié en russe et en français. C'était une manie de grand seigneur qui lui coûtait fort cher et qui avait beaucoup altéré sa

fortune. Nous ignorons si, dans la langue russe, il avait besoin d'aide comme pour le français. On a de lui, dans la première de ces langues : I. *Mémoires des événements de l'église et de la patrie*, Moscou, 1818 et années suivantes, 6 vol. in-8°. II. *L'esprit des souverains russes de la maison de Rurich*, Saint-Petersbourg, 1818, 5 vol. in-8°. Ces deux ouvrages se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris. — Les publications françaises du comte Orloff sont : I. *Essai sur l'histoire de la musique en Italie, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. II. *Essai sur l'histoire de la peinture en Italie, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°. III. *Voyage dans une partie de la France, ou Lettres descriptives adressées à M^{me} la comtesse Sophie de Strogonoff*, Paris, 1824, 3 vol. in-8°. IV. *Mémoires politiques et littéraires sur le royaume de Naples*, ouvrage orné de deux cartes géographiques, publié avec des *Notes* et des *Additions*, par Amaury Duval, Paris, 1819-21, 5 vol. in-8°; 2^e édit., 1825; il y en a une traduction anglaise. Le comte Orloff a donné une édition des *Fables russes de Kriloff*, imitées en vers français et italiens par divers auteurs, avec le texte original; précédées d'une introduction française de Lemontey et d'une préface italienne de Salfi, Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec grav. On trouve sous son nom, dans les *Conteurs russes*, recueil publié en 1833, quelques nouvelles traduites en français. Enfin, dans ses dernières années, il s'occupait d'un *Abrégé de l'Histoire de Russie*, en français.

M—D j.

ORMOY (CHARLOTTE-CHAUMET, présidente d'), née à Étampes vers 1732, avait perdu une fortune assez

considérable lorsqu'elle s'adonna à la littérature, dans la vue, à ce qu'il paraît, de se ménager de puissants protecteurs qui l'aidassent à améliorer sa position. Elle faisait, depuis quelques années, des visites à Jean-Jacques Rousseau, *visites*, selon lui, *sans objet et sans plaisir*, et lui offrait de *petits cadeaux affectés*, quand un jour elle lui proposa de soumettre à son jugement un roman qu'elle avait composé avec l'intention de le présenter à la reine. Rousseau refusa de prendre connaissance du manuscrit ; mais, quelque temps après, ayant reçu le livre tout imprimé, et en ayant parcouru la préface, il y trouva, dit-il (*Réveries d'un promeneur solitaire*), *de grosses louanges de lui, maussadement plaquées avec tant d'affectation qu'il en fut douloureusement affecté*. Mais il fut encore bien plus contrarié lorsque, dans une nouvelle visite, l'auteur, accompagnée de sa fille, lui apprit que son livre (*les Malheurs de la jeune Émilie*) faisait beaucoup de bruit, à cause d'une note qui s'y trouvait. Il lut cette note, qui d'abord avait échappé à son attention, et crut y découvrir le motif de l'empressement que la dame lui avait montré ; puis, rattachant cette circonstance au complot général qu'il supposait formé pour troubler son repos et ruiner sa réputation, il écrivit sur-le-champ à M^{me} d'Ormoï : « Rousseau, « ne recevant chez lui aucun auteur, « remercie Madame *** de ses bontés, « et la prie de ne plus l'honorer de ses « visites. » Il reçut en réponse une lettre, où elle se plaint de l'injustice dont il la rendait victime et du coup qu'il venait de porter à un cœur sensible ! Mais Jean-Jacques ne vit là que l'expression d'un désespoir simulé. Il est certain du moins qu'elle n'en mourut pas immédiatement, car elle

vécut jusqu'à l'année 1791. La présidente d'Ormoï était membre de l'Académie des Arcades de Rome, sous le nom de *Laurilla*. Les écrits qu'elle a publiés sont : I. *Le Lama amoureux*, conte. II. *Les Malheurs de la jeune Émilie*, pour servir d'instruction aux âmes vertueuses et sensibles, Paris, 1776, 2 parties in-8°. Quelques exemplaires portent le nom de l'auteur. III. *La Vertu chancelante*, ou *la Vie de M^{lle} d'Amincourt*, Liège et Paris, 1778, in-12. IV. *Zelmis*, ou *la Jeune Sauvage*, opéra-comique en un acte, en prose, mêlé d'ariettes, Londres (Paris), 1780, in-8°. — Sa fille aînée, *Anne-Jeanne-Félicité* d'ORMOÏ, épousa Mérard de Saint-Just (voy. ce nom, XXVIII, 334) ; elle a publié quelques poésies et plusieurs romans sous le voile de l'anonyme. C'est par erreur que, dans l'article précité, on attribue à cette dame *Mon journal d'un an* ; et à son mari les *Poésies diverses* qui sont à la suite. Le *Journal*, au contraire, est de Mérard de Saint-Just, et les *Poésies* appartiennent à sa femme. Z.

ORNANO (Luc), général des insurgés corses en 1731, né à Santa-Maria, arrondissement d'Ajaccio, descendait d'une branche de l'illustre famille, que deux maréchaux de France, Alphonse et Jean-Baptiste d'Ornano, ont rendue célèbre (voy. XXXII, 159). Quoique Luc Ornano concourût, après 1729, avec les autres chefs de l'insurrection corse, à soustraire sa patrie au joug des Génois, son caractère inconstant et son ambition l'égarèrent au point de le faire remarquer d'abord au nombre des partisans les plus exaltés du roi Théodore (voy. NEUHOF, XXXI, 98), qui le créa marquis et commandant-général des provinces méridionales de son royaume. Les mêmes causes

le poussèrent à accepter des Génois le titre et les honoraires de colonel d'infanterie. Mais ce dernier engagement, qui au surplus n'était qu'un leurre offert pour le détacher de la cause de sa patrie, n'eut jamais assez de pouvoir pour décider Luc Ornano à prendre les armes contre ses concitoyens. Au contraire, lorsqu'il eut acquis, plus tard, la preuve certaine de la duplicité et de la perfidie des ennemis, il se jeta de nouveau dans les rangs des défenseurs de la nationalité corse, qu'il soutint, quoique bien faiblement, jusqu'en 1751, époque à laquelle il rentra pour toujours dans la vie privée. G—RY.

ORRAEUS (GUSTAVE), médecin russe, naquit dans la Finlande, le 20 août 1739. Son père, qui était pasteur, l'envoya à l'âge de 15 ans à Abo, capitale de ce pays, pour y étudier la théologie; mais son goût le porta vers l'étude des sciences naturelles: il se livra à la botanique et soutint en 1754, à Abo, une thèse intitulée: *Adumbratio floræ, dissertatione academica leviter delineata*. L'année suivante, il se rendit à Saint-Petersbourg pour s'y destiner à l'art de guérir. Il y puisa une instruction chirurgicale dans le grand hôpital militaire, où il eut pour principal maître le professeur J.-Fr. Schreiber. En 1754, il fut nommé chirurgien dans un régiment d'infanterie, et fit en cette qualité, dans la Prusse, les campagnes de la guerre de Sept Ans. Après la paix avec la Prusse, en 1762, il obtint une place au physicat de Saint-Petersbourg, et devint, l'année d'après, chirurgien opérateur à l'hôpital de la marine. Le gouvernement russe ayant établi une académie médico-chirurgicale à Saint-Petersbourg, Orraeus fut le premier qui y reçut, en 1768, le grade de docteur en médecine.

L'année suivante, la guerre ayant éclaté entre la Russie et la Turquie, Orraeus fut nommé médecin dans le deuxième corps de l'armée russe, et y acquit la confiance entière du général Romanzoff. En 1770, la peste éclata dans l'armée russe, en Valachie et en Moldavie. Orraeus se distingua, d'une manière spéciale, par son courage et son savoir dans les soins qu'il donna aux pestiférés. Il observa d'abord la maladie à Jassy, puis à Moscou, où il prit les plus sages mesures sanitaires pour borner l'extension du fléau, qui, sans lui, se serait, dit-on, étendu jusqu'à St-Petersbourg. En 1772, Orraeus fut appelé dans cette ville, pour y être directeur de la police médicale, et l'année suivante, il fut nommé, au physicat de Moscou, à la place de Rinder, qui niait l'existence de la peste. Il y exerça la médecine avec distinction pendant quatre ans, mais ayant été alors atteint d'une affection hypocondriaque, il fut obligé de quitter Moscou. Il alla habiter une maison de campagne aux environs de Saint-Petersbourg; renonça à la pratique de l'art de guérir, s'adonnant uniquement à l'agriculture et à l'économie rurale, et il publia quelques écrits sur les maladies des bestiaux. Orraeus passa ainsi plusieurs années de sa vie dans la retraite. En 1803, l'empereur Alexandre le nomma membre de son conseil médical, puis membre de l'Académie médico-chirurgicale de Saint-Petersbourg, et en 1810, conseiller d'État. Il mourut le 1^{er} septembre 1811, âgé de 72 ans. Le plus important des écrits de ce médecin, est son histoire de la peste qui a régné à Jassy et à Moscou: *Descriptio pestis quo anno 1770 in Jassia et 1771 in Moscu gressata est*, St-Petersbourg, 1784, in-4°. Cet ouvrage le place au

rang des meilleurs observateurs du fléau d'Orient. Il a encore publié en 1807 un ouvrage sur la fièvre catarrhale.

G—T—R.

ORRY (PHILIBERT), comte de *Vignory*, contrôleur-général des finances sous Louis XV, naquit à Troyes vers la fin du XVII^e siècle (1). Il descendait de Marc Orry, célèbre imprimeur de Paris, et portait dans ses armoiries le lion grimant sur une roche, qui avait servi d'enseigne aux ateliers de son bisaïeul. Jean Orry son père, employé d'abord dans les vivres, devint munitionnaire général pendant la guerre de la Succession, et fut mis à la tête des finances en Espagne par le crédit de la princesse des Ursins ; mais après la disgrâce de celle-ci, il revint en France où il augmenta encore, par d'heureuses spéculations, la fortune considérable qu'il avait rapportée de la Péninsule. Le jeune Philibert Orry avait d'abord pris le parti des armes ; d'après le conseil de son père, il quitta le service pour acheter une charge de conseiller au Parlement de Paris. Maître des requêtes en 1715, il fut pourvu, en 1725, de l'intendance de Soissons, et en 1727, de celle de Perpignan. Il fut envoyé au commencement de 1730 à Lille, mais il resta très-peu de temps dans ce dernier poste. Le cardinal de Fleury le fit appeler, dès le mois de mars de la même année, au contrôle-général des finances, où il remplaça Le Pelletier-Desforts ; et il conserva ces fonctions périlleuses jusqu'au 6 déc. 1745, ce qui forme un cycle administratif de plus de quinze années, que ne parcoururent pas souvent les ministres des finances les plus

renommés. Le nouveau contrôleur-général porta d'abord ses vues sur les moyens de diminuer l'énormité de la dette constituée ; il s'efforça de rétablir l'équilibre entre les dépenses et les recettes par des économies bien entendues, par une sage administration des deniers de l'État. On a dit que le cardinal de Fleury, premier ministre, avait pris dans ses propres idées le système d'emprunts à faire par le gouvernement : d'autres ont pensé que ce fut Orry qui le lui suggéra, et qui appuya ses conseils par des essais heureux. La vérité est que les emprunts furent toujours très-promptement remplis sous cet habile administrateur, qui ne manqua pas une seule fois à tenir les engagements du trésor. L'intérêt à en tirer s'éleva, pendant qu'il était en fonctions, jusqu'à près de 18 millions. Des impôts nouveaux ne furent point nécessaires pour subvenir à cet accroissement de charges : la dette fut couverte par des dépenses retranchées, par une amélioration progressive dans plusieurs parties du revenu public, enfin par l'extinction de diverses rentes. Cependant, ce ministre aurait voulu pouvoir diminuer encore plus les droits dont le peuple était chargé, et rendre presque insensible le poids des remboursements, sans nuire toutefois aux besoins de l'État ; mais ses bonnes intentions furent quelquefois traversées, entre autres par la déclaration de guerre que la France fit à l'empereur et à l'empire, le 20 octobre 1733. Il fallut alors avoir recours à des voies extraordinaires, pour fournir aux dépenses devenues indispensables. « On rétablit « le dixième des revenus. On forma « une tontine de 1,050,000 livres de « rentes viagères, et on créa des offices municipaux dans la plupart

(1) Son acte de baptême a disparu des registres de la paroisse de Saint-Jean, de Troyes, en sorte qu'on n'a pu connaître la date de sa naissance.

« des villes et des communes du
 « royaume. Ces moyens s'étant trou-
 « vés insuffisants, on fut obligé de
 « faire de nouvelles émissions de
 « rentes viagères et de rentes tempo-
 « raires, avec un remboursement
 « fixe (2). » Ce mode d'emprunt réussit
 parfaitement, grâce à l'habileté du
 contrôleur-général, ou à la confiance
 que ses opérations inspiraient. Ce
 n'est pas qu'il eût des vues très-
 élevées, mais l'esprit d'ordre et l'a-
 mour du bien public qui l'animaient
 lui tinrent lieu de ces qualités supé-
 rieures qui semblent commander le
 succès, et qui ne l'obtiennent pas
 toujours. Orry passait pour craindre
 ceux qui cherchaient à innover, ou
 qui voyaient trop en grand. Il suivait
 parfaitement les intentions du car-
 dinal; et toutes les fois que Louis XV
 voulait faire quelques dépenses exa-
 gérées, le contrôleur-général s'y op-
 posait, en disant se souvenir fort
 bien que, pendant la guerre de 1701,
 il avait, sous les murs de Versailles,
 donné l'aumône à des hommes por-
 tant la livrée du roi; qu'il ne con-
 sentirait jamais à ce que rien de sem-
 blable arrivât sous son administra-
 tion. Ces représentations contenaient
 le monarque, peu porté, d'ailleurs,
 par caractère, à contraindre un mi-
 nistre qui savait résister. Mais, quoi-
 qu'il eût sucé les principes de parci-
 monie du cardinal de Fleury, Orry
 eut le courage de les faire fléchir
 dans toutes les circonstances où il
 fallut soutenir l'honneur de nos ar-
 mes, ou donner une plus puissante
 impulsion aux forces navales de la
 France. A ce sujet, quelques dissenti-
 ments s'élevèrent entre lui et le prin-
 cipal ministre; il fut près de succom-
 ber, mais le besoin qu'on avait de ses

services le maintint au pouvoir. « Le
 « peuple, le commerce, les finances
 « se louaient également de son exacte
 « et paisible administration... L'exac-
 « titude des paiements dans tous les
 « départements était égale au soin
 « d'adoucir les vexations dans la per-
 « ception, » dit son compatriote
 Grosley. (3) Cet écrivain cite cepen-
 dant des traits qui feraient croire
 que le contrôleur-général était tou-
 jours l'intendant dur et sec. « En
 « 1742, la musique de la reine, ar-
 « rivée de deux quartiers, vint crier
 « misère dans l'antichambre du con-
 « trôleur-général. A ses cris, M. Orry
 « entr'ouvrit sa porte et en ayant
 « appris la cause, il la referma brus-
 « quement en disant, d'un ton irrité :
 « Qu'ils chantent et qu'ils me laissent
 « tranquille. J'ai sur les bras, en Bo-
 « hême, une musique qui presse bien
 « davantage. » Grosley loue d'ailleurs
 le désintéressement, la modestie et la
 frugalité du contrôleur-général, « qui
 « n'avait pu prendre comme le car-
 « dinal, son maître, ce vernis, ce
 « masque de cour qui, ajoutant aux
 « grâces, tempère l'amertume des
 « refus. » Quand on le lui reprochait,
 il répondait : « Comment voulez-
 « vous que je ne témoigne pas de
 « l'humeur ? sur vingt personnes qui
 « me font des demandes, il y en a
 « dix-neuf qui me prennent pour une
 « bête ou pour un fripon. » Quelque
 temps avant que madame Lenormand
 d'Étioles fût reconnue maîtresse en
 titre, mais lorsqu'on soupçonnait déjà
 le genre de faveur dont elle jouissait,
 Orry lui refusa très-sévèrement une
 place de fermier-général qu'elle ré-
 clamait pour son mari, ce qui ne la
 disposa pas d'une manière avanta-
 geuse pour le ministre récalcitrant.

(2) *Histoire financière de la France*, par
 M. Jacques Bresson, Paris, 1829, t. I, p. 459.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire des
 Troyens célèbres*, Paris, 1813, II, 258 et 259.

On a rapporté qu'il lui dit : « Si vous êtes , madame, ce que l'on croit, vous n'avez pas besoin de moi ; si vous ne l'êtes pas, je ne donnerai cette place qu'au mérite. » Sur quoi elle lui tourna le dos. Après la mort du cardinal de Fleury, Orry se soutint encore au ministère pendant près de deux années. Mais enfin la favorite l'emporta, et, le 6 déc. 1745, le contrôleur-général fut remplacé par M. de Machault, que d'Argenson désigna au choix du roi. Orry se retira, avec une pension de vingt mille livres, dans son château de La Chapelle, entre Troyes et Nogent, et mourut le 9 nov. 1747. Il réunissait aux fonctions de contrôleur des finances la direction générale des bâtimens du roi, arts et manufactures, qu'il fut obligé de résigner et qui fut donnée à M. de Tournes. Sans être un protecteur déclaré des arts et des lettres, Orry sut encourager plus d'un talent naissant. Sur la recommandation de Voltaire, il avait promis de se charger du sort de Marmontel ; mais, à l'arrivée de celui-ci à Paris, le Mécène était disgracié (4). Le peintre Natoire, qui fut directeur de l'Académie de France à Rome, dut à Orry une position honorable que son talent seul ne lui eût peut-être pas procurée. Il fit rétablir, en 1737, l'exposition des peintures et sculptures dans la grande galerie du Louvre, exposition qui était restée suspendue depuis 1704, et qui, à dater de cette époque, a eu lieu régulièrement. Il reçut à ce sujet de grands éloges de Gresset, qui lui a adressé sa septième épître ; et l'Académie de peinture lui offrit le titre de son vice-protecteur. Orry avait une sœur qui épousa M. de

la Galaizière, chancelier du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.

L—M—X et L—P—E.

ORRY de Fulvy (JEAN-HENRI-LOUIS), frère du précédent, était conseiller d'État et intendant des finances. Collé, dans son *Journal historique*, en trace un singulier portrait. Il dit que jamais homme n'a été, en même temps, plus méprisé et plus estimé : qu'il était absolument sans conduite et perdit dans une nuit cent mille francs au biribi, folie qui pensa lui coûter sa place. Le contrôleur-général pressa lui-même le cardinal de Fleury de la lui ôter, et ce fut, dit-on, le seul expédient qu'il trouva pour la lui faire conserver. D'un autre côté, c'était, suivant Collé, un aigle en affaires, actif, laborieux, sans préjugés, écoutant tout le monde, d'un accès facile, d'une judiciaire excellente et très-expéditif. Personne, ajoute-t-il, n'entendait mieux le commerce, et jamais la compagnie des Indes ne fut mieux gouvernée que par lui. Ce fut Orry de Fulvy qui, en 1738, établit, de ses deniers, à Vincennes, étant gouverneur du château, une belle manufacture de porcelaine. Elle fut achetée en 1750 par les fermiers-généraux, qui firent élever à Sèvres les vastes bâtimens où ils la transportèrent. Neuf ans après, le roi acquit cette manufacture et la mit sous la surveillance de M. Bertin, ministre de Paris. Depuis lors, elle fait partie du domaine de la couronne. La capacité de Fulvy comme administrateur, et son inconduite comme particulier, eurent pour résultat, qu'il réunit les extrêmes de l'estime et du sentiment contraire. Il mourut le 3 mai 1751, ne laissant que des dettes à son fils, dont l'article suit. — ORRY (Philibert-Louis), marquis de Fulvy, né le 4 février 1736,

(4) *Mémoires de Marmontel*, Paris, 1772, t. I, p. 121.

ayant pour père l'intendant des finances, était par conséquent neveu du contrôleur-général, qui lui substituait tous ses biens. Il est connu comme poète du XVIII^e siècle. On a attribué quelques-uns de ses vers à Louis XVIII, et nommément un joli quatrain à une dame, en lui donnant un éventail. Bien des gens croient encore qu'il était de Monsieur, depuis roi de France, qui, au dire d'Arnault, l'un des principaux officiers civils dans la maison de ce prince (*voy. Mémoire d'un septuagénaire*, tom. I^{er}), l'aurait, en 1783 ou 1784, transcrit de sa main quasi royale, sur l'éventail de Marie-Antoinette. Ce qui est positif, c'est que le quatrain commençant ainsi : *Dans le temps des chaleurs extrêmes*, se trouve dans les différentes éditions des œuvres de Lemierre qui ont paru depuis 1774. Étant sorti de France en 1791, Orry de Fulvy se conduisit honorablement dans l'émigration. Il ne rentra pas avec le roi en 1814, et mourut à Londres, le 18 janvier 1823. M. La Bouisse de Rochefort lui a consacré une notice dans ses *Souvenirs et mélanges*, 1826, tom. I^{er}, p. 20.

L—P—E.

ORTIZ. *Voy. ZARATE*, LII, 144.

ORTOLANO (JEAN-BAPTISTE BENVENUTO, plus connu sous le nom de l'), peintre, naquit à Garofalo, selon quelques auteurs, et prit le nom de l'*Ortolano* de la profession de son père, qui était jardinier. Son nom et le lieu de sa naissance l'ont fait confondre, quelquefois, avec Benvenuto Garofalo (*voy. ce nom*, XVI, 491), quoique ce soient deux artistes bien distincts. Ce qui a pu contribuer encore à cette erreur, c'est que le portrait de l'*Ortolano* a été inséré dans l'édition de Vasari, publiée à Bologne, comme étant

le portrait de Garofalo. Le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'*Ortolano* est d'avoir attribué ses ouvrages à ce dernier peintre. Il étudia, avec empressement, les plus belles productions de Raphaël qui se trouvent à Ferrare, mais en trop petit nombre; il saisit mieux le style du Bagnacavallo, qu'il parvint à égaler dans quelques-uns de ses travaux. Un meurtre, commis par lui, l'obligea de prendre la fuite avant qu'il eût pu atteindre à une imitation parfaite de Raphaël; cependant il parvint à se rendre habile dans le dessin et dans la perspective, et il acquit une vigueur de coloris supérieure même à celle de ce grand maître. Plusieurs de ses ouvrages ont été transportés à Rome, où on les met sous le nom de Garofalo, dont la première manière d'une touche plus soignée que pâteuse se rapproche en effet de celle de l'*Ortolano*. Ferrare conserve quelques tableaux de ce dernier peintre, dont un, représentant *saint Nicolas*, porte la date de 1520. Dans l'église paroissiale de Bondeno, il en existe un autre dont tous les connaisseurs font le plus grand cas : il représente *saint Sébastien*, *saint Roch* et *saint Démétrius*. Ce dernier personnage, vêtu en guerrier, et enfoncé dans ses réflexions, s'appuie sur la garde de son épée; et son attitude est si pittoresque et si vraie, que l'on ne peut s'empêcher d'en être frappé au premier coup d'œil. L'*Ortolano* mourut vers 1525.

P—s.

ORTUNEZ (DIEGO) de Calahorra, romancier espagnol, vivait dans le XVI^e siècle. Il se peut que ce dernier nom fût celui d'une terre, puisque Nic. Antonio nous apprend qu'*Ortunez* était de Naja (*Naxarensis*), dans le royaume d'Aragon. On ne le connaît que comme le principal auteur

d'un roman intitulé : *Espejo de principes y cavalleros en el qual se cuentan los hecos del cavallero del Febo y de sa hermano Rosicler*, Saragosse, 1562, in-fol. C'est une suite des Amadis divisée en quatre tomes ou parties. Ortunez est l'auteur de la première; Pedro de la Sierra de la seconde; la troisième, de Marcos Martinez, fut imprimée avec les deux précédentes; Saragosse, 1580; et la quatrième, de Feliciano de Silva, Alcalá, 1589. L'édition la meilleure et la plus complète de ce fameux roman est celle de 1617-23, 2 vol. in-fol.; elle est très-rare. Cervantes parle de l'*Espejo de Cavalleros* dans la revue de la *Bibliothèque* de don Quichotte, liv. I, ch. 6. « Je connais, fait-il dire à son bon et spirituel curé, le Miroir de la chevalerie. On y trouve Renaud de Montauban, avec ses amis les douze pairs de France, tous bons compagnons, mais grands voleurs, et leur historien véridique Turpin. Je suis d'avis de ne les condamner qu'à un bannissement perpétuel, parce que leur histoire roule sur le même fond que le poème du fameux Bojardo, et celui de l'Arioste. Le Miroir de la chevalerie a été traduit en français par Rosset sous ce titre : *L'Admirable histoire du chevalier du Soleil* (voy. ROSSET, XXXIX, 40). W—s.

OSA (BARTHÉLEMI d'), célèbre canoniste du XIV^e siècle, naquit à Bergame. Quelques-uns, à cause de la ressemblance du nom, l'ont cru parent de Jean XXII (Jacques d'Euse), et le font naître à Cahors, patrie de ce pape (1); mais un manuscrit, conservé dans les archives de l'église cathédrale de Bergame, donne, sur ce personnage, tant de particularités, qu'il est difficile de lui assigner une

autre patrie. Suivant ce manuscrit, Osa fut, pendant plusieurs années, attaché, en qualité de chancelier, au cardinal Guillaume Longo de Bergame, qui mourut à Avignon en 1319. On y trouve qu'Osa était à Péronne, avec ce cardinal, le 6 déc. 1304, à Avignon, le 8 juin 1309, en 1310 partie à Avignon, partie à Bergame, où il paraît qu'il demeura jusqu'en août 1317; il en fut absent pendant deux ans, et n'y revint qu'en 1319, etc. Osa était savant et profondément versé dans les lettres divines et humaines; on a écrit que Pétrarque avait été son disciple à Montpellier; cela paraît peu fondé. Il composa, vers 1340, une *Histoire générale des papes et des empereurs*, en 16 livres. On n'a plus cet ouvrage. Trithème en fait mention, et avant lui, Michel Carrara en avait parlé dans un discours prononcé au chapitre général des Frères-Mineurs, en 1460. Cette histoire se trouve aussi mentionnée dans la *Scena de' scrittori bergamaschi* de Calvi, page 64. Il y est dit que ce discours se conservait encore à Bergame. Outre cette histoire, on attribue à Osa un ouvrage intitulé : *Glossa super historia de gestis Longobardorum*. L—x.

OSANN (ÉMILE), médecin allemand, naquit le 25 mai 1787, à Weimar, où son père était conseiller d'État; sa mère était sœur du docteur Hufeland. Il fit ses études classiques au gymnase de Weimar, qui comptait alors parmi ses professeurs Herder et Boettiger. Les conseils de son oncle le déterminèrent à étudier la médecine; il se rendit dans ce but, à l'âge de 19 ans, à l'Université d'Iéna, puis à celle de Göttingue. Il reçut le grade de docteur à Iéna, le 28 septembre 1809, et y soutint une thèse intitulée : *Saturni usu medico maxime interno*. Après sa réception au docto-

(1) Dictionnaire universel historique (de Prudhomme), au mot *Osa*.

rat, il alla à Berlin pour y exercer l'art de guérir, sous le patronage du célèbre Hufeland son oncle, auquel il s'unit encore par les liens d'une plus étroite parenté, en épousant une de ses filles. En 1810, il devint assistant d'Hufeland dans l'Institut polyclinique de Berlin, que ce dernier venait de fonder. Il s'occupa toujours avec beaucoup d'assiduité de cet utile établissement dont il devint directeur en 1833; mais il montra encore plus de zèle pour les fonctions du professeur. Il fut nommé, en 1814, professeur extraordinaire près l'Académie militaire de Berlin, et en 1824, professeur ordinaire. Dès 1815, il faisait aussi des cours particuliers à l'Université de Berlin. En 1826, il devint professeur ordinaire de la faculté de médecine de la même ville, et il en fut deux fois doyen. Depuis 1820, Osann fut un des principaux collaborateurs du Journal et de la Bibliothèque de médecine pratique de Hufeland; et, après la mort de ce dernier, il en continua la publication. En 1832, il fut nommé chevalier de l'ordre de l'Aigle-Rouge, et plus tard, conseiller médical et directeur de la société *Hufelandienne*, medico-chirurgicale de Berlin. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 11 janvier 1842. Ses principaux ouvrages sont : I. *Idées d'une histoire de la physiologie, pour servir d'introduction à ses leçons* (en allemand), Berlin, 1815, in-8°. II. *Traité des eaux minérales de Kaiser-Franzensbad* (allemand), Berlin, 1822, in-8°; 2^e édition, Berlin, 1828, in-8°. III. *Histoire des principales eaux minérales de l'Europe* (allemand), Berlin, 1829-1832, 2 vol. in-8°. Il en a paru une nouvelle édition en 1839. Hufeland avait publié un ouvrage sur les eaux minérales de l'Allemagne; celui d'Osann est beau-

coup plus complet. Il s'était occupé de ce sujet d'une manière toute spéciale, ayant visité toutes les sources minérales de l'Allemagne et des pays environnants; il avait enfin réuni la collection la plus complète des écrits sur cette matière, qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de l'Université de Berlin. Malheureusement, Osann n'a pu donner le troisième volume de son ouvrage, qui devait traiter des eaux minérales étrangères à l'Allemagne. IV. *Diététique pour les gens de campagne* (allemand), Berlin, 1831, in-8°; (extrait de l'Encyclopédie économique de Putsche). V. *Chronique des sources minérales les plus importantes du royaume de Prusse* (allemand), Berlin, 1834, in-8°. Osann a en outre donné beaucoup d'articles au Journal et à la Bibliothèque de médecine pratique de Hufeland. Il en composa les tables, et fut aussi l'un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, publié à Berlin. Il est encore auteur d'un grand nombre de rapports sur les maladies observées dans l'Institut polyclinique de cette ville. G—T—R.

OSMOND (RENÉ-EUSTACHE, marquis d'), diplomate, né à Saint-Domingue, le 17 déc. 1751, appartenait à une des plus anciennes familles de la Normandie. Il fut envoyé, fort jeune, à Paris, pour y faire ses études. Entré au service à l'âge de seize ans, il devint, en 1776, colonel en second du régiment d'Orléans, puis en 1784, colonel de celui de Barrois. En 1787, lors des troubles de Hollande, ayant été chargé de recevoir les réfugiés qui affluaient sur notre territoire, et de régler ce qui serait fait pour eux, il conçut le projet d'établir des pêcheries où ils auraient pu être utilement

employés. Cette commission l'ayant mis en rapport avec les Provinces-Unies, il fut, l'année suivante, nommé ministre du roi à La Haye. Sincèrement attaché au gouvernement monarchique, les événements de 1789 l'affligèrent, d'autant plus qu'il avait été loin de les prévoir. Dans un mémoire présenté au roi, quelques années auparavant, à l'époque où l'archevêque de Sens (*voy. LOMÉNIE DE BRIENNE*, XXIV, 655) entrait au ministère, il avait témoigné d'une grande confiance dans l'avenir et dans la stabilité des institutions monarchiques. Désigné, en avril 1791, pour succéder au comte de Ségur, dans l'ambassade de Russie, il ne put se rendre à son poste, parce que l'impératrice Catherine avait rompu toute relation diplomatique avec le roi de France, depuis son serment à la nouvelle constitution. Après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il quitta la France et alla rejoindre sa famille en Italie. Il ne revint à Paris que sous l'empire, mais il rejeta toutes les offres d'emploi qui lui furent faites par Napoléon. Louis XVIII le nomma, en 1814, lieutenant-général et ambassadeur à la cour de Turin; puis, l'année suivante, pair de France et ambassadeur à Londres. Lorsque le duc de Richelieu se retira du ministère, le marquis d'Osmond donna sa démission, le 2 janvier 1819, et ne prit plus de part aux affaires que comme membre de la Chambre des Pairs, où il siégea jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en février 1838. Il avait épousé Éléonore Dillon, qui devint, après son mariage, dame de la princesse Adélaïde, fille de Louis XV. L'Éloge du marquis d'Osmond a été prononcé à la Chambre des Pairs par M. de Barante. — OSMOND (*Antoine-Eustache*, baron d'), frère du précé-

dent, naquit à Saint-Domingue, le 6 fév. 1754. Il entra dans la carrière ecclésiastique, et succéda, en 1785, à son oncle, qui s'était démis de l'évêché de Comminges. Il émigra en 1791, revint en France après le 18 brumaire (9 nov. 1799), fut pourvu de l'évêché de Nancy en 1801, et en 1810 de l'archevêché de Florence. Les événements de 1814 l'ayant forcé de quitter l'Italie, il reprit l'administration de l'évêché de Nancy, et mourut le 27 sept. 1823. Il avait été aumônier du prince Louis Bonaparte. — OSMOND (*Marie-Joseph-Eustache*, vicomte d'), frère des précédents, naquit le 6 mai 1756. Il devint, en 1781, colonel en second du régiment de Cambrésis, puis colonel de celui de Neustrie, qu'il commandait à Schelestadt en 1791, époque à laquelle il émigra. Louis XVIII le nomma, en 1814, commissaire extraordinaire dans la 22^e division militaire (Tours), et lieutenant-général le 22 juin suivant. Le vicomte d'Osmond est mort en février 1839, au château de Pontchartrain.

A—Y.

OSMONT (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), bibliographe, naquit à Paris au commencement du XVIII^e siècle. Sa famille était connue depuis long-temps dans la typographie et la librairie (*voir l'Histoire de l'imprimerie* par Lacaille). Après avoir fait de bonnes études dans la capitale, il tâcha d'acquérir les connaissances nécessaires à la profession qu'il se proposait d'embrasser. Il rassemblait les matériaux d'un catalogue raisonné, par ordre de matières, des livres rares et recherchés qu'il se disposait à mettre au jour, quand la publication des premiers volumes de la Bibliographie instructive de Debure le fit renoncer à son projet. Comme il avait remarqué qu'un certain nombre de libraires et

d'amateurs s'attachaient, lors des ventes de livres, à marquer, sur le catalogue imprimé, le prix de l'adjudication de chaque article, il crut faire une chose utile aux uns et aux autres en transformant son premier travail en un dictionnaire, propre à faire connaître les livres les plus rares, les éditions qui devaient être préférées, et le prix moyen où ils avaient été portés dans les ventes depuis une quarantaine d'années. L'ouvrage parut sous le titre de *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés*, Paris, 1768, 2 vol. in-8°. C'est le premier essai d'un répertoire de bibliographie par ordre alphabétique; et, quoiqu'il ait été effacé depuis par d'autres publications du même genre, les bibliophiles le consultent encore, soit qu'ils espèrent y trouver des documents qui n'aient pas été employés ailleurs, soit qu'ils aiment à reconnaître le point d'où l'on est parti. L'auteur déclare, dans sa préface, qu'il a soumis son ouvrage à la critique de Mercier, abbé de Saint-Léger, et qu'il a profité des observations de ce savant bibliographe; cependant, celui-ci, dans son *Supplément à l'Histoire de l'imprimerie* de Prosper Marchand (in-4°, p. 113), en relevant une erreur d'Osmont, qui avait pris une édition imprimée à Venise pour un produit des presses de Cremona, remarque « que c'est une « bévue peu surprenante de la part du « sieur Osmont, à qui il en a échappé « un très-grand nombre. » Sans doute il commit des erreurs de plus d'un genre, dans ses appréciations littéraires ou vénales; il n'a pas rapporté fidèlement le titre d'un assez grand nombre d'ouvrages; il a omis, surtout, de faire connaître les noms des libraires et des imprimeurs qui

les ont publiés; mais on ne peut lui contester le mérite d'avoir préparé les voies à ses heureux successeurs. « Malgré ces défauts, ce dictionnaire « a eu du succès, et depuis que l'édition est épuisée, on le paie dans les « ventes au-dessus de sa première « valeur (1). » Pour l'indication des livres italiens, Osmont reçut des communications précieuses de M. Floncel, censeur royal, si connu par son riche cabinet. Cette partie importante de la bibliographie, traitée alors pour la première fois, n'a été depuis portée à sa perfection que dans le Manuel de M. Brunet. Parmi les grandes collections dont l'auteur a donné la nomenclature à la suite du Dictionnaire, on remarque le catalogue des manuscrits et imprimés formant le recueil le plus complet des actes et procès-verbaux du Clergé de France, avec des notes qui lui ont été communiquées par Rigoley de Juvigny (*voy. RIGOLEY, XXXVIII, 112*). Le nombre des libraires instruits a été si restreint dans tous les temps, qu'on ne saurait trop relever le mérite de ceux qui sortent de la ligne commune et se rendent recommandables par des travaux utiles. Osmont mourut à Paris, le 13 mars 1773.

L—M—X.

OSTERMANN (le comte JEAN d'), né en 1724, était le petit-fils du chancelier de Russie qui périt si malheureusement dans l'exil sous le règne d'Élisabeth. Voué dès l'enfance à la carrière des affaires publiques, il n'y montra pas moins de capacité que son aïeul. Il avait été ambassadeur de Russie à Stockholm, et se trouvait, en septembre 1772, dans cette résidence lors du triomphe de l'autorité

(1) *Dictionnaire bibliographique, historique et critique de livres rares*, par Ducloux, Paris, Cailleau, in-8°, t. I, p. 7.

royale, que, selon ses instructions, il avait fait de vains efforts pour empêcher. Catherine II ne lui en témoigna pas beaucoup de mécontentement, car ce fut peu de temps après qu'elle le chargea du portefeuille des affaires étrangères qu'il dirigea longtemps, avec autant d'habileté que de bonheur. Il eut une grande part aux négociations qu'amena, avec les différentes puissances, la guerre de la révolution française; et, se conformant toujours aux intentions de l'impératrice, il montra dans toutes les occasions beaucoup d'éloignement pour les principes de cette révolution, mais peu de dispositions à les combattre efficacement, dirigeant toujours, de préférence, les efforts de la Russie vers le partage de la Pologne et la conquête de l'empire turc. On voit, dans le tome III du curieux recueil des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, avec quelle violence il traita le baron de la Turbie, ambassadeur de Sardaigne, lorsqu'il eut connaissance de la capitulation qui, en 1796, livra le Piémont à l'armée française; « Si les » alliés, lui dit-il, avaient pu imaginer » qu'un premier revers eût suffi » pour abattre le courage de votre » roi, ils auraient pourvu par d'autres moyens à la sûreté de l'Italie » et aux intérêts de la coalition. » Et il accompagna sa réponse d'expressions peu respectueuses pour la majesté royale. Après la mort de Catherine II, le crédit du comte d'Ostermann parut augmenter encore. Non-seulement il conserva le portefeuille des affaires étrangères, mais il fut créé grand-chancelier par le nouvel empereur, et il conserva sa faveur pendant tout le règne de ce prince, dont il sut adroitement caresser les goûts bizarres et la versatilité. Écarté

des affaires aussitôt après la mort de Paul 1^{er}, il se retira à Moscow, où il mourut le 29 avril 1811, ne laissant aucun héritier de son nom en ligne directe.

M—D j.

OSTERMANN - TOLSTOY

(le comte ALEXANDRE d'), l'un des généraux les plus distingués de l'armée russe, était neveu du précédent. Il naquit vers 1770, et, dès l'âge de quatre ans, entra, comme bas officier, dans un régiment des gardes. Il devint sous-lieutenant en 1789, et lieutenant en 1791, puis lieutenant-colonel dans les chasseurs du Bog en 1793, colonel dans le régiment de Riga en 1796, enfin général-major en 1798. Il quitta alors le service militaire pour être conseiller d'État. Rentré dans l'armée deux ans plus tard, il fut nommé, en 1806, lieutenant-général et commandant de l'infanterie de la première division. Il avait fait, avec beaucoup de distinction, la guerre contre les Turcs, et il s'était trouvé à la prise de Bender, à l'attaque de Kilia et à l'assaut si meurtrier d'Ismail, en 1790. En 1805, il fut employé sous le comte de Tolstoy, son parent, dans le corps d'armée qui fit une descente dans la Poméranie suédoise, et vint occuper le Hainovre; mais la paix de Presbourg ayant fait cesser les hostilités, il retourna en Russie. En 1806, il alla commander une division sous Bennigsen en Pologne, et concourut, par sa valeur autant que par son habileté, à repousser, pendant plusieurs jours, sur le Bug et la Narrew, le corps français du maréchal Davoust. Il commandait encore une division à la bataille de Pultusk, concourut très-efficacement aux succès de cette journée, comme à ceux de Preussich-Eylau, où, placé à l'aile gauche, marchant à la tête des colonnes, il dirigea les

attaques sanglantes des grenadiers de Paulofski. Il eut plusieurs chevaux tués sous lui, et ses aides-de-camp furent grièvement blessés. Au mois de juillet suivant, il fut lui-même atteint, à l'affaire de Gutschadt, d'une balle qui lui traversa la cuisse gauche. Après la paix de Tilsitt, Alexandre lui donna le commandement d'une division de ses gardes. Mais sa santé s'affaiblissant de jour en jour, par suite de ses blessures et de ses fatigues, il fut contraint de donner sa démission, et ne reprit du service qu'en 1812, au moment où il vit sa patrie attaquée par toutes les forces du continent européen, réunies sous les ordres de Napoléon. Placé aussitôt à la tête du quatrième corps, il combattit, le 25 juillet, à Ostrowna, les corps de Murat et d'Eugène Beauharnais. L'affaire fut très-sanglante; le comte d'Ostermann y déploya un grand courage, de même qu'à Borodino où il commandait le centre de l'armée russe, et fut chargé de défendre les redoutes où périt Bagration (voy. ce nom, LVII, 62), et que le corps du prince Eugène attaqua avec tant d'acharnement. Ne pouvant plus soutenir les fatigues de la campagne d'hiver, qui termina cette funeste invasion, le comte d'Ostermann quitta l'armée à Wilna, et ne la rejoignit qu'en Saxe l'année suivante, où il reparut à la bataille de Bautzen. Toujours malheureux, il fut encore atteint d'une balle qui lui perça l'aîne gauche, et le força de s'éloigner. A peine était-il guéri de cette blessure, qu'il retourna à sa division alors engagée dans les opérations les plus importantes. Chargé, après la bataille de Dresde, où les alliés venaient d'être défaits, de garder la route de Tœplitz, qui était leur seule retraite, le comte d'Ostermann résista, avec le

plus grand courage, aux efforts de Vandamme, qui fut si près d'arrêter l'armée des alliés tout entière (voy. NAPOLEON, LXXV, 218, et VANDAMME, au Suppl.), et sauva ainsi la coalition d'un désastre qui pouvait avoir les suites les plus funestes. Le général Crossard, qui fut témoin de cet exploit, a donné, dans ses Mémoires, les plus grands éloges à la valeur du comte d'Ostermann; mais ce général paya bien cher la gloire qu'il acquit dans cette occasion : au moment de son triomphe, et lorsque la victoire était devenue certaine, il fut atteint d'un boulet qui lui fracassa le bras gauche. Une cruelle amputation devint nécessaire, et il en supporta les douleurs avec une grande fermeté. Retourné dans sa patrie aussitôt après sa guérison, il n'eut aucune part à la campagne de France, en 1814; mais, au retour d'Alexandre, en 1815, il fut comblé de ses bienfaits, nommé général en chef de l'arme du génie, puis créé président de plusieurs commissions, entre autres de celle de Saint-Isaac. Il vécut ainsi, entouré d'une grande faveur, jusqu'en 1831, époque de sa mort. M—n j.

OSTERVALD (JEAN-FRÉDÉRIC), théologien protestant, naquit à Neuchâtel, en Suisse, le 25 novembre 1663. Ses compatriotes l'ont appelé *le Grand Ostervald*. Il avait reçu de la nature des talents très-remarquables, et un heureux concours de circonstances lui en facilita la culture et le développement. Son père était théologien lui-même, et fut son premier guide dans ses études. Sa position de fortune lui permit de les faire dans les écoles les plus accréditées, et de les compléter par des voyages qui le mirent en rapport avec les théologiens les plus distingués de son temps. Il alla étu-

dier d'abord à Zurich et à Saumur où il soutint publiquement, sous la présidence du professeur Pierre de Villemandy, ses premières thèses, qui furent imprimées. Quelques mois après, il soutint d'autres thèses sur toutes les parties de la philosophie, *de universa philosophia*, et l'Académie lui donna ses lettres de maître ès-arts (il n'avait pas seize ans accomplis). En 1680, il se rendit à la Rochelle pour entrer en relation avec les savants que cette ville protestante comptait alors dans son sein, et profiter de leurs lumières; puis il alla étudier la théologie à Orléans, sous Pajon, à Paris, sous Allix, et à Genève, sous les professeurs les plus célèbres de cette académie. Ses séjours en France contribuèrent à donner à son style une touche française assez prononcée pour qu'on puisse ne pas l'envisager, sous le rapport de la diction, comme étranger à la France. Ses relations intimes avec Turretin et Werenfels lui furent singulièrement profitables : elles procurèrent à tous trois l'inappréciable avantage d'un haut enseignement mutuel. Les circonstances extraordinaires où se trouva, dans le commencement de son ministère, le pays de Neuchâtel, appelé, par l'extinction de la famille régnante d'Orléans-Longueville, à faire choix d'un souverain parmi un grand nombre de princes, ces circonstances, où les intérêts de tous les Neuchâtelois étaient en cause, et qui attirèrent sur leur ville l'attention de l'Europe, furent une bonne occasion d'exercer ses facultés aussi variées qu'éminentes. Il eut une grande part à la rédaction des *Articles généraux*, qui devinrent, dès 1707, la loi fondamentale du pays, dont la souveraineté fut dévolue au roi de Prusse (voy. LONGUEVILLE, XXV, 13, et NEMOURS, XXXI, 63). L'âge avancé

auquel il parvint lui permit d'étudier bien plus long-temps que la plupart des autres savants; car il ne cessa jamais ses études. A quatre-vingts ans passés, sans interrompre aucune de ses fonctions de pasteur et de prédicateur, il fit, en moins de deux années, sa traduction de la Bible, conférant son travail avec le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Vulgate, la version des Septante et les versions allemandes et françaises. L'intimité de Turretin, Werenfels et Ostervald, qu'on a surnommés le *triumvirat théologique de la Suisse*, a rendu leurs noms inséparables. Fondée sur leur piété, leurs talents, la conformité de leurs idées et leur caractère tolérant et charitable, qui les rendait ennemis de toute vaine dispute, elle a fait époque dans les annales de la théologie et de l'histoire. L'année 1707, appelée celle de l'*inter-règne*, avait amené à Neuchâtel des princes du plus haut rang, des ministres, de grands jurisconsultes et une foule d'étrangers qui purent apprécier son mérite, soit en l'entendant prêcher, soit en entrant en relation avec lui, et qui portèrent au loin sa renommée. Un ministère de soixante-trois années était quelque chose d'assez extraordinaire pour attirer l'attention sur ce qu'il y avait en lui de remarquable. Il prêcha, pour ainsi dire, jusqu'à la fin de sa vie, car il mourut le 14 avril 1747, quelques mois après une attaque d'apoplexie qui le frappa en chaire. Peu de prédicateurs ont commencé leur carrière aussi jeunes; il n'avait pas vingt ans quand il fut consacré au saint ministère; peu l'ont poursuivie dans un âge aussi avancé; et, s'il faut en croire les récits des contemporains, il ne répéta dans son église aucun de ses sermons, qui pourtant étaient tous

écrits. Depuis la réformation, il ne se fait plus d'inhumations dans les temples de Neuchâtel; néanmoins, par arrêt du conseil de la ville, et par une distinction des plus honorables, Ostervald fut inhumé dans celui dont il avait fait la dédicace, en 1696, et au pied de la chaire où il avait prêché la parole de Dieu pendant plus d'un demi-siècle; on lit au bas de son épitaphe: « *Si attendis, Ecclesia, et hinc sub frigido marmore pastor ille tuus concionatur.* » Nous pensons ne pouvoir mieux terminer cet article qu'en rapportant un trait qui nous paraît caractéristique, relatif à sa sépulture: on le trouve dans la *Vie de J.-F. Ostervald*, par Durand.

« Un bon capucin des frontières de la France, qui connaissait Ostervald de longue main, vint à Neuchâtel le jour même de ses funérailles. Il alla voir le corps, comme les autres, dans la chambre où on l'avait exposé, et y donna des marques d'une attention des plus sincères; mais il ne voulut point troubler le convoi ni l'oraison funèbre par son habit. Seulement, vers le soir, quand tout le monde se fut retiré, il se coula dans l'église encore ouverte, et, s'étant mis à genoux devant la tombe, il l'arrosa de ses larmes, y fit ses dévotions à sa manière, mais mentalement pour ne choquer personne. » Voici les titres des principaux écrits de J.-F. Ostervald: I. *Traité des sources de la corruption*, Amsterdam et Neuchâtel, 1699, in-8°, réimprimé depuis plusieurs fois, traduit en anglais, en flamand, et deux fois en allemand. II. *Catéchisme, ou Instruction dans la religion chrétienne*, Genève, 1702, in-8°. Il a eu tant d'éditions qu'il serait impossible d'en dire précisément le nombre. L'*Abrégé de l'Histoire sainte*,

qui est à la tête de ce catéchisme, fut imprimé séparément, en anglais, en 1720, et on le traduisit et imprima en arabe pour l'envoyer aux Indes-Orientales. Lorsque ce catéchisme parut, il fit assez de sensation pour que l'auteur des *Nouvelles de la République des lettres* le mentionnât en termes très-avantageux. Le fait suivant, cité par l'auteur de l'*Histoire des Églises du désert* (Charles Coquerel), donnera une idée de la faveur dont cet ouvrage jouissait dans les églises protestantes de France. « Par les ordres du Parlement de Bordeaux, les flammes dévorèrent près de 6,000 exemplaires du pieux et excellent catéchisme d'Ostervald. » III. *Traité contre l'impureté*, Amsterdam, 1707, in-8°; Neuchâtel, 1708; traduit en anglais, Londres, 1708, et en allemand, Hambourg, 1714. Au jugement de Bernard (*Nouvelles de la République des lettres*), on peut dire qu'il n'y a rien dans notre langue de si exact et de si clair sur ce sujet. IV. *Arguments et réflexions sur l'Écriture sainte*, Neuchâtel, 1720; Genève, 1723, in-4°, etc. Un fait digne de remarque, c'est qu'avant la première édition de cet ouvrage, composé en français, il en avait déjà paru une traduction anglaise, imprimée à Londres, 1716-1718 (par la Société royale pour la propagation de la foi). V. *Traduction de la Bible* (Neuchâtel, 1744, in-fol.), connue dans tous les pays protestants, et qui pourrait être à l'usage même des autres communions chrétiennes, n'y ayant rien qui sente la controverse, ni dans les notes, ni dans les réflexions. « L'accueil qu'on a fait partout à ce travail », dit Chauffepié, qui a consacré à Ostervald sept pages in-folio de son *Dictionnaire*, « en fait mieux l'éloge que tout ce

« que l'on peut en dire. » C'est à l'égard de cet ouvrage que l'on a pu dire aussi dans son épitaphe : *De universa republica christiana optime merito*. VI. *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, Genève, 1722, 1724, in-8°, souvent réimprimés et traduits en plusieurs langues comme ses autres ouvrages. La *Nouvelle Liturgie*, admise dans les églises de la principauté de Neuchâtel, et imprimée en 1713, peut être comptée au nombre de ses ouvrages, puisqu'elle fut arrangée par ses soins. On lui attribue : *Ethica christiana*, imprimée à Londres, 1727 ; *Theologiæ compendium*, imprimé à Bâle, 1739, et *Traité de l'exercice du ministère sacré*, imprimé à Amsterdam, 1737 ; mais, en indiquant ces trois derniers ouvrages, nous devons dire qu'Ostervald les a désavoués, comme ayant été imprimés sur des copies fautives recueillies dans ses leçons, qui, autant que ses ouvrages, contribuèrent à son influence et à sa renommée. Plusieurs de ses élèves ont été placés dans des églises considérables d'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Ses écrits ont obtenu les suffrages de plusieurs théologiens de la communion romaine, tels que Fénelon et l'évêque de Montpellier, Colbert, qui les avaient dans leurs bibliothèques, et l'abbé Bignon, qui n'a pas fait difficulté de les placer même dans celle du roi à Paris, ce qui doit d'autant moins surprendre qu'il y a peu de controverse, et que celle qui s'y trouve est toujours douce et modérée. Quelques critiques en ont pris occasion de l'accuser d'indifférence, comme si une foi sincère excluait une charitable tolérance ! Il était porté à voir plutôt ce qui unit que ce qui sépare ; et ce côté de son caractère rehausse l'éclat de ses talents. G—B—T.

OSTERVALD (JEAN-RODOLPHE), fils aîné du précédent, naquit en 1687, et devint pasteur à Bâle. Il est auteur de la *Nourriture de l'âme* et des *Devoirs des communiant*s. Bien des personnes étrangères au pays de Neuchâtel, croient, par erreur, que ces deux ouvrages sont du traducteur de la Bible. Ils ne sont pas à la hauteur de ceux d'Ostervald père, du moins des principaux ; mais, en revanche, ils ont eu et ont encore un succès populaire aussi grand que quelque ouvrage religieux que ce soit, surtout la *Nourriture de l'âme*, dont il se fait une édition nouvelle, pour ainsi dire, chaque année, dans divers pays. Il y a tellement de rapport entre les deux théologiens et pasteurs Ostervald, qu'on trouve leurs sermons réunis dans une édition qui en a été faite à Genève en 1756. Peu de temps avant la mort de son père, le pasteur de Bâle passa quelques semaines à Neuchâtel, pour lui donner les soins de la piété filiale et recevoir sa bénédiction. — **OSTERVALD** (Samuel), frère du précédent, président du Conseil d'État, est auteur d'un grand et excellent ouvrage ayant pour titre : *Les lois, us et coutumes de la souveraineté de Neuchâtel et Valangin*. Ce livre, imprimé à Neuchâtel en 1785, in-fol., est devenu très-rare. — **OSTERVALD** (Ferdinand), fils du précédent, entra comme lui dans les charges de l'État. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Considérations pour les peuples de l'État, ou Examen des articles généraux pour servir à la solution du différend qui s'est élevé entre la communauté de la Chaux-de-Fonds et la Classe, et à nous faire voir quels sont nos vrais intérêts*, 1760, in-8°. Ferdinand Ostervald est le père de M. d'Ostervald d'Yvernois, connu par sa *Carte de la principauté*

de Neuchâtel, publiée en 1806, et l'une des meilleures qu'on eût alors. Il s'occupe maintenant (1844) d'en faire une seconde édition sur une plus grande échelle. On lui doit aussi la carte de la Grèce, qui fait partie de l'ouvrage intitulé : *La Grèce, vues pittoresques et topographiques dessinées par O.-M. baron de Stackelberg; d'Ostervald, éditeur*. Le goût de l'étude est héréditaire dans cette famille. Un petit-fils de Ferdinand Ostervald, M. de Rougemont de Mirmont, disciple de Ritter, a composé plusieurs ouvrages de géographie d'un grand mérite. — OSTERVALD (Samuel-Frédéric), cousin de Ferdinand, né à Neuchâtel en 1713, fut successivement membre du Grand-Conseil de la ville de Neuchâtel, du Petit-Conseil, maître-bourgeois et enfin banneret. C'est sous ce dernier nom qu'il est connu dans son pays. Il était appelé *bouche d'or* dans le corps dont il était chef. Il publia, en 1767, un petit écrit très-intéressant et devenu rare, ayant pour titre : *Description des montagnes de Neuchâtel et Valangin*. Mais il est surtout connu par son *Cours de géographie historique et de sphère*, qui a eu un grand nombre d'éditions; la huitième est de Neuchâtel, 1793. Cet ouvrage, dont la traduction allemande a eu sept éditions, a servi de base à plusieurs livres du même genre qui ont paru en France. Béranger (voy. ce nom, IV, 238) en a publié une édition refondue, corrigée et augmentée, Paris, 1804, 2 vol. in-12. En 1794, le banneret Ostervald donna au public le *Cours abrégé d'arithmétique et de change*, in-4°. Il est l'auteur de l'article *Neuchâtel* de l'*Encyclopédie*, et de plusieurs notes intéressantes ajoutées à l'une des éditions du *Voyage historique et littéraire dans*

la Suisse occidentale, de Sinner (voy. ce nom, XLII, 420). Il entretenait une correspondance très-étendue avec plusieurs souverains savants et hommes de lettres. Il fut le fondateur de la *Société typographique* de Neuchâtel. Il avait des connaissances très-étendues et très-variées : il savait assez l'hébreu pour en donner des leçons; octogénaire, il en donnait encore à de jeunes théologiens. Cette activité prolongée jusqu'à un âge aussi avancé, est un de ses rapports de ressemblance avec son parent, le premier des Ostervald. Il mourut à Neuchâtel en 1795, âgé de 82 ans. G—B—T.

OSTOLOPOFF (NICOLAS), conseiller d'État et littérateur russe, mort à Astracan, le 18 mars 1833, âgé de cinquante ans, s'est fait connaître par plusieurs publications estimées de ses compatriotes : I. *Recueil de poésies*. II. *Eugène*, ou l'*Éducation moderne*, roman moral. III. *Discours sur la poésie épique*. IV. *Dictionnaire raisonné de la poésie ancienne et moderne*, Saint-Petersbourg, 1821, 3 vol. in-8°. C'est l'ouvrage capital d'Ostolopoff, et celui qui a fondé sa réputation. Dès 1806, la Société libre des amateurs de la littérature, des sciences et des arts de Saint-Petersbourg, l'avait chargé de ce travail, dans lequel il fut aussi encouragé par l'Académie impériale, et qu'il exécuta avec un talent remarquable. L'exactitude des préceptes, le choix judicieux des exemples ont placé ce dictionnaire au rang des livres classiques de la Russie. V. *Clef des œuvres de Derjavine*, avec une courte notice sur la vie de ce poète célèbre, Saint-Petersbourg, 1822, in-8°. C'est un savant commentaire sur les ouvrages de Derjavine (voy. ce nom, LXII, 353) qu'Ostolopoff avait connu personnellement. Il indique les circonstances

qui donnèrent lieu à leur composition; en explique les passages difficiles, et cite les morceaux des autres poètes que le grand lyrique russe a imités; puis il rapporte des particularités intéressantes, tant sur lui que sur ses contemporains, et présente un tableau littéraire de la Russie sous le règne de Catherine II. Ostolopoff rédigea, en 1816, un journal intitulé : *l'Ami de la littérature*; enfin, il traduisit de l'italien les *Veillées du Tasse* (voy. J. COMPAGNONI, LXI, 244).

P—RT.

OSTROWSKI (THOMAS-ADAM RAWICZ), homme d'État polonais, né le 21 déc. 1739, à Ostrow, dans le palatinat de Lublin, appartenait à une ancienne famille de ce pays. Après avoir fait ses études au collège des jésuites, à Lublin, il voyagea en Allemagne, en Italie, en Angleterre et en France; alla à Nancy, visiter Stanislas Leczinski, et en fut accueilli avec bienveillance. Revenu dans sa patrie, il embrassa la profession des armes, et parvint, en 1765, au grade de colonel. En 1767, le roi Stanislas-Auguste l'appela à sa cour, le fit son chambellan, et le chargea de différentes missions auprès du roi de Prusse, du roi de France et du souverain pontife. Il lui donna successivement le grand-cordon de Saint-Stanislas et celui de l'Aigle-Blanc, et le nomma, en 1777, catellan de Czersk. Pendant la diète de Quatre-Ans, Ostrowski se réunit aux membres influents pour rédiger la constitution du 3 mai 1791. La minorité ne cessant de dire que l'on n'était point en mesure de résister à la Russie, il ne se contenta pas de réfuter cette opinion par des arguments, il y ajouta l'exemple du dévouement en versant dans le trésor public une somme de 100,000 florins. Le 20 mai de la

même année, il fut mis à la tête du département des finances. Mais le roi ayant accédé, en 1792, à la confédération de Targowitz, Ostrowski fut transporté à Kiow et placé sous la surveillance du gouverneur russe Berkman. Quand il apprit que le partage de la Pologne était consommé (1795), il éprouva une violente attaque d'apoplexie, qui faillit le conduire au tombeau, et dont il ne se remit jamais complètement. Ayant recouvré la liberté, il s'occupa de la culture de ses terres, situées en Ukraine, et de l'éducation de ses enfants, au nombre de neuf. L'instruction publique trouva en lui un protecteur généreux : il donna de fortes sommes pour aider le comte Thadée Czacki (voy. ce nom, LXI, 606) à établir, dans la ville de Krzemieniec, une école connue sous le nom de *Gymnase de Volhinie*. Pendant la guerre de 1806, les Prussiens ayant évacué Varsosie, Ostrowski y fut appelé pour présider le conseil d'État chargé de l'administration supérieure; mais sa mauvaise santé l'empêcha de s'y rendre : il envoya à sa place son fils Antoine, qui fut choisi pour l'un des sept membres du conseil. L'année suivante, le traité de Tilsitt érigea le grand-duché de Varsovie en faveur du roi de Saxe, Frédéric-Auguste (voy. ce nom, LXIV, 479), et le 9 mars 1809, ce monarque nomma Ostrowski grand-maréchal de la diète polonaise. Le 6 décembre 1811, il lui conféra la présidence du sénat; mais cet ordre de choses fut renversé après les revers des Français en Russie. L'empereur Alexandre, reconnu au congrès de Vienne comme roi de Pologne, s'occupa aussitôt de reconstituer ce royaume : il créa, en 1815, un comité composé des princes Czar-toryski et Lubecki, de Wawrzecki et

de Novossiltzof. Ostrowski en fut nommé président, et il pouvait rendre encore des services à sa patrie, lorsqu'une nouvelle attaque d'apoplexie l'enleva le 5 février 1817. G—Y.

OSTROWSKI (THÉODORE), publiciste polonais, probablement de la même famille que le précédent, né en 1750 dans le palatinat de Lublin, étudia la jurisprudence, et professa le droit au collège des nobles tenu par les Piaristes dans la congrégation desquels il avait été reçu. Plusieurs ouvrages remarquables l'avaient fait connaître, lorsque la diète polonaise se réunit en 1788, pour rédiger une nouvelle constitution. Souvent consulté par les commissaires de cette assemblée, il s'associa à leurs travaux avec autant de zèle que de talent ; mais tous ses efforts et ceux de ses compatriotes pour prévenir la ruine de la Pologne furent inutiles. Ostrowski mourut en 1802 à Léopold, dans la Gallicie, ancienne province polonaise, échue à l'Autriche lors du premier démembrement en 1774. On a de lui : I. *Nouvel inventaire des lois, des traités et des constitutions promulgués sous le règne de Stanislas-Auguste, de 1764 à 1780*, Varsovie, 1782, in-fol., travail entrepris d'après les ordres du roi de Pologne. II. *Droit civil de la nation polonaise*, Varsovie, 1784, 2 vol. in-8°; 2^e édit., 1787; trad. en allemand, Berlin, 1797 et Leipzig, 1802. C'est un ouvrage important, où l'auteur met en parallèle le droit romain et le droit polonais ; mais il n'est pas toujours d'accord avec Czacki (voy. ce nom, LXI, 607) et autres savants publicistes de son pays. III. *Le droit criminel de l'Angleterre*, traduit de l'anglais de Guill. Blackstone, avec des notes, 1786, 2 vol. in-8°. En traduisant la partie qui traite des lois

criminelles dans l'ouvrage du jurisconsulte anglais (voy. G. BLACKSTONE, IV, 543), Ostrowski s'est appliqué à les mettre en rapport avec celles de la Pologne. IV. *Les droits et l'histoire de l'église en Pologne*, Varsovie, 1793, 3 vol. in-8°. V. *Entretiens utiles dans les circonstances actuelles*, Varsovie, 1794. G—Y.

OTHMAN, fils d'un rabin espagnol, mourut vers l'an 310 de l'hég. (922 de J.-C.) ; il est auteur d'une *Histoire des poètes de l'Espagne*. — Un autre OTHMAN, fils de Saïd Almo-chri, a composé un livre sur la variété des exemplaires du Koran ; lequel se trouve à la Bibliothèque royale de Paris, dans le portefeuille coté 239.

Z.

OTHON ou **OTTON** (GEORGES), orientaliste allemand, naquit en Hesse en 1634, et de Sattenhausen, sa ville natale, passa fort jeune dans une maison de Göttingue, d'où on l'envoya continuer ses études à Heiligenstadt à l'école des jésuites. Ceux-ci sans doute auraient voulu le retenir pour être un des leurs, mais, quoique songeant dès-lors à la carrière de l'enseignement, le jeune homme aima mieux aller se perfectionner à Brême, à Göttingue, à Marbourg, où il se livra sérieusement pour la première fois à son goût des langues orientales. Il remplit ensuite à Detmold, à Hanau, à Cassel, diverses fonctions scholaires, se délassant des trop faciles langues de l'occident par l'étude des dialectes sémitiques ; des classiques trop universellement connus que nous ont légués la Grèce et Rome par la littérature des rabbins. La philosophie, la physique l'occupaient aussi ; et, quelque imparfaites que pussent être, surtout en cette dernière science, des solutions sur des matières pour lui

secondaires et comme épisodiques , on ne saurait lui refuser, non-seulement de l'activité d'esprit, mais encore de l'originalité, de la hardiesse. L'université de Marbourg fut donc bien inspirée quand, en 1679, à la mort de Cyriac Lentulus, elle remplaça par Othon l'orientaliste qu'elle venait de perdre. La chaire d'Othon, au reste, n'était pas si exclusivement consacrée au culte des langues orientales, qu'il n'eût de plus à y professer le grec et la poésie. Voué à l'érudition et aux devoirs de sa charge, la vie d'Othon n'offre pas l'ombre d'un évènement. Il mourut presque octogénaire, le 28 mai 1713. Son principal ouvrage est sa *Synopsis institutionum samaritanarum, rabbinicarum, arabicarum, aethiopicarum et persicarum*. C'est une grammaire comparée, utile encore après la *Grammaire harmonique* de Hottinger et qui en forme un complément indispensable, Hottinger n'ayant présenté en regard de l'arabe que l'hébreu, le chaldéen et le syriaque, tandis que Georges Othon y ajoute deux autres idiômes bien distincts, et qui même ne sont pas en totalité sémitiques, plus une langue très-voisine de l'hébreu et qui pourtant ne saurait se confondre avec l'hébreu, et un dialecte en même temps développement et déformation de l'hébreu biblique. C'est aussi de lui qu'est la *Palæstra linguarum orientalium*, Francfort-sur-le-Mein, 1702, in-4°, contenant les quatre premiers chapitres de la Polyglotte de Londres, avec index alphabétiques de tous les mots compris dans ces quatre chapitres, index qui peuvent servir de petits dictionnaires des commençants. On a tiré à part le texte ou plutôt la paraphrase arabe, avec la version latine et l'index arabe, sous ce titre : *Paraphrasis arabica 4 primor.*

capitum libri Geneseos, etc., in-4°, sans nom d'auteur et d'éditeur ; et Schnurrer (*Biblioth. arab.*, VI^e part., p. 36, n° 27) a cru que c'était un ouvrage particulier et que l'édition avait été faite à Utrecht, erreur qui provient de la suppression des signatures et des réclames, comme du changement de pagination, mais qu'il est facile de reconnaître à une foule de petites particularités, par exemple à la lettre *q* avec accent vingt-sept fois pour *que*, et huit fois sans accent ; au mot *eum* au lieu de *cum* (ch. I, v. 23), etc. Aux productions grammaticales ou strictement philologiques de Georges Othon, appartiennent encore son *Compendium accentuationis sacræ* (on sait qu'en hébreu les accents ont diverses fonctions étrangères à la tonicité, et souvent font subir aux mots qu'ils affectent des altérations), et des dissertations de *genuina accentuatione Decalogi*, de *vera lectione nominis tetragrammati*, de *variis textus hebræi lectionibus*, de *Interpretatione scripturæ sacræ*. D'autres se réfèrent à l'exégèse ou à la théologie ; ce sont celles qui ont pour titres : de *Abrahami risu*, de *Virga Aaronis florida*, de *Urim et Thummim*, de *sacra cæna*, de *Sepulcro Christi cum divite*, de *Angelis*. La philosophie et surtout la psychologie ont inspiré le *de Mundo Cartesii veroque ejus scopo*, le *de miramētis cum corpore conjunctione*, le *de Anima brutorum*, le *de miranda Imaginationis vi*, le *de Ideis*, le *de vero Ethices fine*, le *de Philosophia spoliatrice*. Le physicien et l'astronome, enfin, se révèlent à nous par une quatrième classe d'essais, intitulés : 1° de *Solis quiete et Terræ motu* ; 2° de *Coloribus* ; 3° de *Ignē centrali* ; 4° de *Ignē erratico* ; 5° de *Meteoris aqueis* ; 6° de *Fontibus ac fluminibus* ;

7° de *Rarefactione ac condensatione*;

8° de *Elementis corporis naturalibus*.

P—OT.

OTTAVI (JOSEPH), orateur renommé de l'Athénée royal de Paris, naquit à Ajaccio, le 24 juillet 1809. Sa mère, Marie d'Ornano, était fille unique de Napoléon Bonaparte, grand-oncle de l'empereur. Confié aux soins des frères de la doctrine chrétienne, le jeune Ottavi se distingua par une prodigieuse facilité à tout retenir et à tout comprendre. En 1821, il put, grâce à la générosité de son oncle, le général d'Ornano, aller étudier au collège d'Avignon, où, pendant trois années, il obtint tous les prix. Au bout de ce temps, il retourna à Ajaccio et y termina ses études. En 1828, il vint à Paris pour faire son droit; mais, après avoir subi les premiers examens, il déserta cette carrière pour se livrer au plaisir de pérorer dans différentes sociétés littéraires, et surtout dans les soirées du café Procope, où ses improvisations pittoresques et chaleureuses lui attirèrent de nombreux applaudissements. Alors sa vocation fut décidée, et il se voua tout entier aux exercices de la parole. Il eût sans doute tenu une place honorable dans l'enseignement, mais n'ayant subi ni les examens, ni les concours obligés, il lui répugnait, pour se mettre en règle, de reprendre des études fastidieuses. Devenu professeur libre et ambulancier, orateur dans les loges maçonniques, dont il était l'ardent argumentateur à l'Institut historique, et improvisateur rue Taranne, aux conférences de l'Institut oratoire, il fut reçu professeur à l'Athénée royal, et prit pour sujet de son début, l'histoire du journalisme, sujet qui avait déjà été traité peu de temps auparavant par M. J. Janin. Dès-lors, Ottavi

marcha de triomphe en triomphe. Mais ses travaux et ses veilles altérèrent sa santé; il souffrait déjà d'un rhumatisme à l'épaule droite, quand le mal fut aggravé par une blessure qu'il se fit en sauvant une jeune fille des roues d'une voiture; l'amputation fut jugée nécessaire, et l'orateur resta manchot. Après une longue maladie qui en fut le résultat, Ottavi reparut dans l'arène; mais cette fois comme journaliste dans le *Messenger*, auquel ses opinions indépendantes ne lui permirent pas de travailler longtemps. Il employa alors ses loisirs à publier plusieurs critiques et quelques biographies. On cite de lui divers articles de bon style et de franche érudition sur l'*Histoire de l'Italie de Botta*, sur la *centralisation administrative*, l'*abolition de l'esclavage*, les *Leçons de M. Saint-Marc-Girardin* et les *Socialistes modernes*. Il fit aussi une histoire dithyrambique de Napoléon, pour lequel il professait un vrai culte. Un soir, aux conférences de la rue Saint-Jacques, s'étant échauffé à défendre Machiavel contre les objections des professeurs Savagner et Lépine, il oublia de rentrer une hernie dont il était affecté, et qui, étranglée, nécessita une opération qui ne fut pas heureuse. Ottavi mourut deux jours après, le 9 décembre 1841. Une commission, présidée par le baron Taylor, et composée d'hommes de lettres et d'artistes, au nombre desquels figuraient MM. de Balzac, Léon Gozlan, Pître, Chevalier, Charlet, etc., lui fit élever un monument au cimetière du Père-Lachaise. Les œuvres d'Ottavi, réunies et publiées par M. Léon Gozlan, l'un de ses amis, sous le titre de l'*Urne*, avec une notice biographique, Paris, 1843, in-8°, sont loin de répondre à la réputation dont il jouissait. A—x.

OTTH (ADOLPHE), médecin et voyageur, naquit à Berne, le 2 avril 1803. Après avoir fait ses études de collège, il se rendit, en 1821, à Genève, où il apprit le français et suivit les cours de botanique de MM. Seringe et de Candolle. Au bout d'un an, il revint à Berne et prit à l'Université ses degrés dans la faculté de médecine. Il alla ensuite étudier pendant deux ans à Berlin, où il se fit recevoir docteur, et vint passer à Paris l'hiver de 1828 à 1829. Cependant il abandonna la médecine pour se livrer exclusivement à la botanique et à la zoologie, sciences sur lesquelles il méditait un grand ouvrage. Au printemps de 1837, il partit de Berne pour venir faire, dans le midi de la France, des recherches relatives à ses travaux favoris ; mais, arrivé à Toulon, il fut tenté par la facilité qu'il y trouva de faire une promenade en Algérie ; il s'embarqua sur le bateau à vapeur l'*Achéron*, et s'arrêta quelques jours à Mahon. Rendu à Alger, il ne pouvait se lasser d'admirer la prodigieuse vigueur de la végétation, et l'aspect pittoresque que donne au pays le mélange de divers genres d'architectures, de différents costumes et de plusieurs races d'hommes. Il chercha à conserver cet aspect dans une série de vues qu'il dessina avec beaucoup de promptitude et de fidélité, et que, revenu à Berne, il publia sous le titre d'*Esquisses africaines, dessinées pendant un voyage à Alger* (Berne, 1838-39, 6 livraisons in-fol. de 5 pl. chacune). Il avait aussi rapporté d'Afrique un millier d'insectes dont il confia l'étude, à son ami, M. Heer, et observé un grand nombre de reptiles, parmi lesquels plusieurs n'avaient pas encore été décrits dans les ouvrages des zoologistes. Aussitôt après la publi-

cation de ses *Esquisses*, Otth, qui avait pris goût aux voyages, quitta de nouveau sa famille et visita rapidement Trieste, Ancône, Athènes, Corfou, toute la Syrie et l'Égypte. Il avait déjà fait une ample moisson d'objets rares et d'observations curieuses, lorsqu'il mourut de la peste à Jérusalem, le 16 mai 1839. On craint que ses collections et son journal de voyage ne soient tombés en mauvaises mains, et perdus pour le monde savant. A—Y.

OTTONAJO (JEAN - BAPTISTE DELL'), canzoniere italien, sur lequel on a peu de renseignements, était de Florence. Il y remplissait la charge de héraut de la seigneurie, et mourut vers 1559. Ses *Canzoni*, composées comme les anciens vaudevilles français, sur des anecdotes récentes et dans lesquelles il passait en revue les modes et les ridicules de ses compatriotes, firent long-temps les délices des beaux-esprits de l'Italie. Après la mort de l'auteur, Lasca (voy. ce nom, XXIII, 400) inséra les plus piquantes dans son recueil intitulé : *Tutti i triomfi, carri, mascherate, o Canti carnascialeschi*, Florence, 1559, in-8° ; mais un frère de l'Ottomajo, chanoine de Saint-Laurent, réclama contre la publication de ces pièces, faite à son insu sur des copies incorrectes ; et il obtint du grand-duc l'ordre de les supprimer du recueil de Lasca, dont par ce motif on ne trouve que très-rarement des exemplaires complets (voy. le *Manuel du libraire*). On fait monter à soixante-dix le nombre des *Canzoni* de l'Ottomajo ; son frère, ne les jugeant pas toutes dignes de l'impression, n'en a publié que cinquante-cinq, Florence, 1560, in-8° ; Lasca n'en avait donné que cinquante-une. On attribue encore à l'Ottomajo : *L'ingratitudine*, comédie *in terza rima* (tercets), Florence, 1559, in-8°. W—s.

OTTONELLI (JULES), littérateur italien, né en 1550, dans les environs de Fano, reçut le grade de docteur en droit à l'université de Ferrare, et s'attacha ensuite au duc de Modène, Alphonse II, qui le chargea de plusieurs négociations importantes. Revenu dans son pays, il y mourut le 3 août 1620. Entre autres écrits, on a de lui : I. *Discorso sopra l'abuso del dire sua Santità, sua Maestà, sua Altezza, senza nominare il Papa, l'Imperadore, il Principe; con le difese della Gerusalemme liberata dalle opposizioni degli accademici della Crusca*, Ferrare, 1586, in-8°. C'est un des nombreux ouvrages polémiques que fit naître la publication du chef-d'œuvre du Tasse. Léonard Salviati, ennemi déclaré du poète, répondit à Ottonelli, sous le pseudonyme de Charles Fioretti da Vernio, par des *Considerazioni*, etc. (voy. SALVIATI, XL, 243-44). II. *Annotazioni di Alessandro Tassoni sopra il Vocabolario degli accademici della Crusca*, Venise, 1698, in-fol. Ces annotations, publiées par Apost. Zeno, comme étant d'Alexandre Tassoni, qui s'était occupé aussi d'un semblable travail, ont encore été attribuées à Jacques Grandi (voy. ce nom, XVIII, 291), auquel avait appartenu le manuscrit; mais elles sont incontestablement de Jules Ottonelli, ainsi que l'a reconnu Muratori, dans la Vie de Tassoni. — OTTONELLI (Jean-Dominique), jésuite italien, neveu du précédent, naquit à Fanano en 1584, et entra dans la compagnie de Jésus, à Rome, en 1602. Après avoir parcouru la carrière de l'enseignement, suivant l'usage de l'Institut, il fut recteur des collèges de Recanati et de Fermo. Mais la plus grande partie de sa vie se passa à Florence, où il partageait son temps entre les fonctions du

ministère et la composition d'ouvrages utiles et pieux, dont quelques-uns portent le nom emprunté de *Domenico Lelonati*. Les principaux sont : I. *Memoriale agli spettatori delle teatrali oscenità*, Florence, 1640. II. *Della cristiana moderazione del teatro*, Florence, 1646 et 1652, 4 vol. in-4°. III. *Floriferium de multiplici conversationum genere ex Sancta Scriptura, SS. PP., etc., collectum*, Florence, 1652. IV. *Trattato della pittura e scultura, uso ed abuso loro, composto da un teologo e da un pittore*, Florence, 1652. Le théologien est le père Ottonelli, et Pierre Berettini di Cortona est le peintre. V. *Magistero spirituale per gli esercizi di S. Ignazio*, Florence, 1669. Quelques bibliographes attribuent au P. Ottonelli, un ouvrage estimé, intitulé : *Didascalìa, cioè dottrina comica*, imprimé à Florence en 1658 et 1661, sous le nom de Jérôme Bartolommei, auquel peut-être il n'a fait que contribuer. La *Biblioteca modenese* de Tiraboschi contient une notice sur la vie d'Ottonelli et donne la nomenclature de ses ouvrages, vol. 3, p. 363. Ce pieux jésuite mourut le 14 mars 1670, âgé de 86 ans.

L—v.

OUDENDORP (FRANÇOIS VAN), né à Leyde, le 31 juillet 1696, s'est signalé dans une carrière où, depuis trois siècles, se sont honorablement distingués ses compatriotes, celle de la publication soignée des monuments de la littérature ancienne, de celle de Rome en particulier. Élève de Perizonius, de Gronovius, de Pierre Burman l'ancien, il marcha dignement sur leurs traces. Il enseigna d'abord les humanités dans les collèges de Nimègue, de Harlem, et, démentant le proverbe, qu'un prophète est rarement honoré dans son pays, il se vit, en 1740, appelé à la

chaire d'éloquence et d'histoire de l'Université de Leyde, dont il fut un des principaux ornements jusqu'à sa mort, arrivée le 14 février 1761. On a de lui : I. *Julius Obsequens, de prodigiis*, Leyde, 1720, in-8°. II. *Lucani Pharsalia*, ibid., 1728, in-4°. III. *Frontini stratagemata*, ibid., 1731, in-8°. IV. *Julii Cæsaris commentarii de Bello Gallico*, etc., ib., 1737, in-8°. V. *C. Suetonius Tranquillus*, ib., 1751, in-8°. VI. On a recueilli, en un volume in-4°, ses discours latins ou harangues académiques, et son *Carmen elegiacum de verbis adventu*, prononcé à Harlem en 1734, où il a fait preuve de talent pour la poésie latine. VII. *Breviis veterum monumentorum, a Gerardo Papenbroekio Academiæ Lugduno-Batavæ legatorum, descriptio*, ibid., 1746, in-8°. Le savant professeur Te Water a donné, à la suite de la *Narratio de rebus Academiæ Lugduno-Batavæ, sæculo decimo-octavo, prosperis et adversis* (Leyde, 1802, in-4°), un intéressant *Auctarium Legati Papenbroekiani*, p. 101-116. M—ON.

OUDENHOVEN (JACQUES VAN), originaire de Bois-le-Duc, et ministre de l'église réformée de Niewlekkerland, paraît avoir obtenu l'éméritat de ses fonctions pastorales en 1665, et il ne s'en livra qu'avec plus d'ardeur à ses recherches favorites sur l'histoire et les antiquités de sa patrie. Il vivait encore en 1682, où il publia ses *Antiquitates Cimbricæ renovatæ*, qui n'ont de latin que le titre, et sont écrites en langue hollandaise, ainsi que les autres productions de notre auteur, assez difficiles à trouver aujourd'hui. Dans la préface de celle-ci, il donne une liste de ses ouvrages ou opuscules imprimés ou manuscrits. Nous ne citerons des premiers, outre celui dont nous venons de parler, que : I. *Description de la*

ville et du pays de Heusden, Amsterdam, 1651. II. *L'Ancien et le Nouveau Dordrecht*, dédié aux illustres frères de Witt, ibid., 1660 et 1670, in-12. III. *Sylva Ducis aucta et renovata, ou Description nouvelle et considérablement augmentée de la ville de Bois-le-Duc*, Bois-le-Duc, 1670, in-4°. Il paraît qu'il en avait déjà publié une description moins étendue en 1649. IV. *Le Berceau (ou l'origine) de Harlem*, Harlem, 1671, in-12. M—ON.

OUDET (JACQUES-JOSEPH), colonel français dont Nodier a fait un véritable héros de roman, en le mettant à la tête de son invention des *Sociétés secrètes de l'armée*. Nous avions d'abord cru qu'il n'avait jamais existé d'officier de ce nom, mais, à force de recherches, nous avons enfin découvert qu'un sieur Oudet, né dans les montagnes du Jura, vers 1775, a réellement existé; qu'il fit, dès le commencement, les guerres de la révolution, et parvint au grade de chef de bataillon dans la 68^{me} demi-brigade de ligne, qui combattait au mois d'avril 1800 à l'armée du Var, sous les ordres de Suchet. On voit dans le rapport que ce général adressa à Masséna, que Oudet, ayant le bras percé d'une balle, voulut rester à la tête de son bataillon, et combattit jusqu'à la fin. Nous avons encore appris que ce même Oudet, devenu major dans le 68^e régiment, fut fait officier de la Légion d'Honneur en 1807. Voilà tout ce que nous avons pu découvrir de réel sur cet homme, qui était un officier très-brave, sans doute, mais fort ordinaire sous les autres rapports, et que Nodier a surnommé *Philopæmen*, dont il a fait un portrait digne de la plus sublime épopée, dans lequel le pauvre Oudet ne se serait probablement pas reconnu lui-même. « La nature en

« le formant , dit l'historien des So-
 « ciétés secrètes, et le rédacteur de la
 « *Revue de Paris*, le destinait à ce
 « qu'il y a de bon et de beau.
 « Il aurait été à son choix, poète,
 « orateur, tacticien, magistrat. L'ar-
 « mée entière l'a proclamé brave ;
 « personne ne l'a égalé en éloquence.
 « Il faudrait l'âme d'un ange pour se
 « faire une idée de sa bonté, si on
 « ne l'avait pas connu. Jamais on
 « n'a rassemblé des qualités si con-
 « trastées et cependant si naturelles.
 « Il avait la naïveté d'un enfant et
 « l'aisance d'un homme du monde ;
 « de l'abandon comme une jeune
 « fille, de la fermeté comme un vieux
 « romain ; c'était le plus actif et le plus
 « insouciant des hommes ; paresseux
 « avec délices, infatigable dans ses
 « entreprises, immuable dans ses
 « résolutions ; doux et sévère, folâ-
 « tre et pieux, tendre et terrible, Al-
 « cibiade et Marius... Le siècle com-
 « mençait avec le despotisme qui a
 « pesé sur nous quatorze ans. Oudet
 « en avait vingt-cinq, une taille élé-
 « gante et bien prise, une tournure
 « noble et martiale, une figure char-
 « mante et cependant énergique, dont
 « le jeu de la physionomie la plus
 « mobile augmentait encore l'expres-
 « sion. A cet âge, il jouissait déjà de
 « la renommée des preux. *Officier*
 « *franc* dans la Vendée, il y com-
 « mença sa carrière avec gloire. De-
 « puis chef de bataillon dans une
 « brigade fameuse, il comptait ses
 « exploits par les combats où il s'était
 « trouvé. Deux fois son bras droit
 « avait été percé d'une balle ; un bis-
 « caïen lui avait fracassé la cuisse ;
 « une balafre qui ajoutait à la grâce
 « de son sourire, lui effleurait verti-
 « calement les deux lèvres. Les soldats
 « racontaient ses actions ; les officiers
 « conservaient ses paroles... » Tel fut,

selon Nodier, l'homme qui, dit-il, cons-
 pira pendant plus de dix ans pour réta-
 blir la république, puis la monarchie,
 qui eut pour complices plusieurs mil-
 liers de ses camarades., qui, un jour,
 porta l'audace jusqu'à arrêter Napoléon
 par la bride de son cheval et lui dire :
 « Montre-moi ton visage, afin que je
 « m'assure si c'est bien Bonaparte qui
 « est revenu d'Égypte pour asservir
 « son pays. » Et qu'après une attaque
 aussi insensée, Oudet ait continué de
 servir dans les armées de Napoléon ;
 qu'il ait été nommé major, puis colo-
 nel et officier de la Légion-d'Honneur
 par le même Napoléon, qui avait con-
 naissance de tout cela ; qu'il ait même
 été chargé par lui de composer un
 régiment à son choix, et qu'il ait pu
 y faire entrer tous ses complices,
 qui auraient péri avec lui à Wa-
 gram... Voilà les contes absurdes que
 Nodier a débités, dans son *Histoire*
des Sociétés secrètes, en 1814, puis
 répétés pendant trente ans de sa vie,
 et que probablement il avait fini par
 croire vrais lui-même, comme il ar-
 rive souvent aux menteurs. Ce qu'il y
 a de sûr, c'est qu'il les disait avec un
 sérieux, un aplomb tels, qu'il s'était
 formé autour de lui une espèce de
 secte qui y croyait aveuglément, qui
 voulait que tout le monde y crût, et
 qui, aujourd'hui même encore, me-
 nace de prendre à la gorge quicon-
 que ose élever le moindre doute.
 Nous-mêmes avons été grossièrement
 insultés par un de ces fanatiques que
 nous ne connaissons pas, puisqu'il a
 gardé l'anonyme. Nous lui répon-
 drons cependant que, dans l'obliga-
 tion où nous sommes de dire la vé-
 rité et de la faire connaître partout
 où nous pouvons la découvrir, nous
 pensons avoir usé de réserve et de
 ménagement envers Nodier, puisque
 nous n'avons parlé que de sa littéra-

ture, de ses romans ou de ses men-
songes littéraires, et qu'on sait bien
que nous aurions pu aller beaucoup
plus loin sans cesser d'être vrais.
Les détails que Nodier publia sur
Oudet en 1814, dans son *Histoire
des Sociétés secrètes*, ont été plusieurs
fois donnés depuis dans d'autres
écrits historiques du même genre,
tels que les *Mémoires du sergent
Guilleraud*, les *Mémoires d'une Con-
temporaine*, et il les a publiés lui-
même dans la *Revue de Paris*, où il
était dans l'usage de donner ses fan-
tastiques élucubrations. M—D j.

***OULDIN** (CÉSAR-FRANÇOIS), XXXII,
257, col. 2°. C'est le même auteur
que PRÉFONTAINE, nom d'un petit fief
qu'Oudin possédait aux environs de
Nemours, et sous lequel il a publié
l'*Orphelin infortuné*, Paris, 1660,
in-8°. Ce roman n'ayant pas eu de dé-
bit, le libraire le reproduisit sous ce
titre plus piquant : *les Aventures tra-
gi-comiques du sieur de la Gaillardise*,
ibid., 1662 (voyez le *Manuel du li-
braire*, au mot PRÉFONTAINE). On doit
encore à C.-F. Oudin : *Recueil de
pièces galantes*, Paris, 1670, 3 vol.
in-12, qui contiennent : *les Amants
trompés et les Dames enlevées*; *le Pra-
ticien amoureux*; *le Poète extrava-
gant*; *l'Assemblée des filoux et des filles
de joie*; *l'Assemblée des maîtres-d'hô-
tel*; *le Cavalier grotesque*; et *l'Apothi-
caire empoisonné*. Ces ouvrages, quoi-
que rares, sont peu recherchés, par-
ce qu'ils n'offrent aucun intérêt; on
y trouve cependant quelques traits
assez plaisants. Lenglet-Dufresnoy ne
les a pas cités dans sa *Bibliothèque
des romans*. W—s.

ODUNEY (WALTER), chirurgien
et voyageur, était né, en 1791, à
Édimbourg. Il fit ses études dans cette
capitale de l'Écosse, parvint au grade
de docteur et exerça son art sur les

vaisseaux de l'État. On peut présumer
que les récits de Mungo Park, écos-
sais comme lui (voy. ce nom, XXXII,
580), firent naître dans son esprit le
désir de s'illustrer par des courses
hasardeuses dans des contrées incon-
nues. Il rêvait à ce projet lorsqu'il
eut occasion de se lier avec Clapper-
ton (voy. ce nom, LXI, 86), officier
de la marine, qui, depuis la conclu-
sion de la paix générale, en 1815, vi-
vait tranquillement de sa demi-solde;
repos inactif dont s'accommodait
mal son caractère entreprenant. Oud-
ney lui confia son dessein de voyager
en Afrique, pour lequel il a déjà ob-
tenu le consentement du ministère. Le
gouvernement britannique, qui, avec
raison, accueille toutes les propositions
tendantes à donner la plus grande
extension possible aux développe-
ments du commerce, pour ouvrir de
nouveaux débouchés aux manufac-
tures du pays, avait reçu favorable-
ment les ouvertures faites par Oudney.
Celui-ci avait demandé à poursuivre
les découvertes commencées par
Lyon (voy. ce nom, LXXII, 249). Il
devait pénétrer jusqu'au Bournou, et y
rester en qualité de consul. Un com-
pagnon de voyage lui était indispen-
sable; il représenta que Clapperton
possédait toutes les qualités désira-
bles pour l'accompagner; ses inten-
tions furent remplies suivant ses dé-
sirs. Tous deux arrivent à Malte et
bientôt font voile pour Tripoli, en
1821; là, ils apprennent que Denham
leur a été adjoint et ne tardent pas à
le voir se réunir à eux à la fin de
l'année. Nous avons donné, dans les
articles de Clapperton et de Den-
ham (LXII, 329), les détails du voya-
ge jusqu'au Bournou. Durant leur sé-
jour dans le Fezzan, Oudney fit,
pendant les mois de juin, de juillet et
d'août 1822, une excursion dans les

cantons situés à l'ouest de Mourzouk, capitale de ce pays. Il était toujours le bien-venu auprès de ses grossiers habitants ; tout ce qu'il racontait les remplissait d'admiration, et ils étaient d'autant plus disposés à ajouter une foi implicite à ses discours, que la vue des figures ornant la relation de Lyon, leur prouvait que ce voyageur avait peint fidèlement les objets qu'il avait eus sous les yeux. Un exemple de ce livre qui était en la possession d'Oudney, aida donc à gagner la confiance de ces peuples, et il en fut de même au Bournou ; chaque jour, on demandait à le voir, et Denham nous apprend que le cheikh auquel on en avait parlé, l'emprunta en cachette de l'un des domestiques des voyageurs, car il ne voulait pas que l'on sût qu'il avait désiré de le voir. Oudney prit part, avec ses compagnons, à une expédition que le cheikh du Bournou entreprit contre le Monga, État situé dans l'ouest. A leur retour commença la saison des pluies, dont l'effet fut désastreux pour Clapperton et pour Oudney, que la fièvre attaqua violemment : il en fut de même de quelques Anglais de leur suite. Quand leur santé fut rétablie, ils partirent le 14 déc. 1823, avec une kufila, ou caravane, composée d'une vingtaine de marchands et de leurs domestiques, se dirigeant vers le Haussa, dans l'ouest. La fatigue et surtout la fraîcheur des nuits devinrent funestes à Oudney ; la fièvre le reprit, la dysenterie s'y joignit bientôt, et une toux continuelle annonça que sa fin approchait. En partant de Katagoum, où l'on avait passé quelques jours, on fut obligé de construire un appareil pour placer son lit sur le dos d'un chameau, car sa faiblesse excessive le forçait de

rester couché. Il fallut s'arrêter à Mourmour : le 12 janvier 1824, il sortit de la tente où il avait passé la nuit ; mais, à l'instant où l'on allait le guinder sur son chameau, Clapperton s'aperçoit qu'il était près de rendre le dernier soupir. Il le fait rentrer aussitôt, s'assied à côté de lui, et le voit expirer. Les derniers devoirs lui furent rendus par son compagnon, qui, resté seul dans une contrée barbare, fit entourer le tombeau d'un mur en terre pour le préserver des animaux carnassiers. On a dépeint Oudney comme un homme d'un caractère aimable ; il unissait à un esprit entreprenant une volonté inébranlable, une piété éclairée, de l'aménité dans les manières et des connaissances étendues. L'herbier de l'Afrique intérieure, rapporté en Angleterre par Denham et Clapperton, était dû principalement à ses recherches. M. Robert Brown, membre de la Société royale de Londres, en a donné la description dans le supplément qui se trouve à la fin de la Relation des voyageurs (t. III de la traduction française). Ce botaniste excuse Oudney de n'avoir pas formé une collection plus considérable et plus instructive que celle qui parvint dans la Grande-Bretagne. Le but de sa mission n'avait pas été l'histoire naturelle ; de plus, il n'avait personne pour l'aider ; enfin, le délabrement de sa santé l'avait rendu incapable de rassembler et d'observer le plus grand nombre des productions naturelles des pays qu'il parcourut. E—s.

OU DOT (CHARLES-FRANÇOIS), né à Beaume vers 1760, était commissaire du roi au bailliage de cette ville, lorsque la révolution éclata. Partisan déclaré des principes qu'elle faisait triompher, il fut, à ce titre, député, par le département de la Côte-d'Or,

à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, en ces termes : « Citoyens, » vous devez un grand exemple aux » peuples et aux rois. Je pense que » la justice éternelle, les raisons d'É- » tat, l'intérêt de la nation française » et celui de l'humanité me comman- » dent également de voter la mort de » Louis. » Après le 31 mai 1793, Oudot fut adjoint à Lindet, en mission dans les départements de l'Eure et du Calvados. Sa qualité de magistrat le fit nommer membre du comité de législation ; il montra quelque talent et des connaissances, surtout dans les discussions relatives à l'organisation judiciaire et à la loi sur le divorce. Après le 9 thermidor, il défendit les anciens membres du comité de salut public, et demanda que, dans le cas où ils seraient déclarés coupables, on ne les condamnât qu'au bannissement. Il proposa même, à cette occasion, de créer un tribunal national, indépendant du Corps législatif, et devant lequel seraient traduits les députés accusés de crimes d'État ; c'était, selon lui, la seule mesure qui pût, d'une manière efficace, garantir la sûreté des représentants du peuple. Réélu au conseil des Cinq-Cents, il fut chargé, comme dans la session précédente, de présenter différents rapports à l'assemblée, et il exerça pendant quelque temps les fonctions de secrétaire. Lorsque l'on proposa d'exclure les nobles des emplois publics, Oudot appuya cette mesure avec la plus grande chaleur. « La constitutiona- » lité du projet, dit-il, dans la séance » du 9 septembre 1797, résulte évi- » demment de la nécessité irrésistible » où vous êtes de l'adopter. Il faut que » la caste dont il est question anéan-

» tisse le peuple, ou que le peuple » parvienne enfin à anéantir ses efforts » contre-révolutionnaires toujours » renaissants. Toutes les luttes, tous » les combats, tous les maux dont on » accuse les républicains, sont dus à » l'opposition et à l'esprit de contre- » révolution de la ci-devant noblesse. » N'était-ce pas elle qui secondait, » qui dirigeait les derniers complots ? » N'avait-elle pas surpris les élec- » tions populaires ? On avait oublié » ses crimes, ses fautes, ses préjugés ; » elle était admise dans les rangs des » trop confiants républicains, et elle » s'appuyait au milieu d'eux pour les » égorger ! Il est donc vrai de dire » qu'il sera éternellement de l'essence » de cette caste de remuer, de s'agi- » ter et de conspirer. Eh bien, c'est » pour elle, c'est pour son salut que » je vous parle ici. Otez-lui les » moyens de vous nuire, ou un jour » le peuple indigné se lèvera pour » l'anéantir. » Nous avons cité ce passage, soit pour donner un échantillon de l'éloquence d'Oudot, soit pour faire voir combien était grande la frayeur du gouvernement républicain à cette époque, frayeur bien légitime, sans doute ; car, ainsi que nous avons souvent eu occasion de le remarquer, il n'eût fallu alors, pour faire triompher les royalistes, qu'un homme capable de les diriger. Oudot passa, en 1798, au Conseil des Anciens, et fut un de ceux qui s'opposèrent le plus vivement à la révolution du 18 brumaire ; ce qui ne l'empêcha pas d'être nommé conseiller à la Cour de cassation lors de la réorganisation de ce corps, où il siégea jusqu'à la restauration. Compris dans la loi du 12 janv. 1816, qui bannit les régicides, il alla se fixer à Bruxelles. La révolution de 1830 lui rouvrit les portes de la France, où il se hâta

de revèir. Il y mourut en juin 1841.

On a de lui : *Opinion sur le procès de Louis XVI*, 1792, in-8°. A—v.

OUGRUMOFF (G.), peintre russe, est regardé, ainsi que Sokoloff, Lossenko et Akimoff (*voy. ce nom*, LVI, 121), comme l'un des premiers maîtres de l'école russe actuelle. Né en 1764, il étudia la peinture à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, où il avait été admis en qualité d'élève. Il y remporta un prix en 1785, et fut reçu, en 1797, au nombre des membres de cette société, dont il devint recteur en 1820. Il mourut le 19 mars 1823. Les compositions les plus remarquables de cet artiste sont les tableaux représentant la *Conquête de Kasan par le czar Iwan IV*, et l'*Avènement de Michel Romanoff au trône*. On trouve dans le n° 1^{er} du *Journal des Beaux-Arts*, fondé en 1823, par M. Grigorevitch, un article fort étendu sur Ougrumoff et sur ses ouvrages.

Z.

OURRY[®] (MAURICE), homme de lettres, naquit le 19 oct. 1776, à Bruyère-le-Châtel, près d'Arpajon; fit ses études au collège de Juilly, et vint se fixer à Paris en 1794, avec l'intention d'y cultiver la littérature. Ayant connu Barré (*voy. LVII*, 209), l'un des fondateurs du théâtre du Vaudeville, il composa avec lui, en 1795, une pièce en un acte (*la Danse interrompue*), qui réussit complètement. Cet heureux début fut pour Ourry un puissant encouragement; mais si, parmi les ouvrages de ce genre, qu'il se hâta de multiplier, on en compta de très-agréables, tels que *Monsieur Blaise* et *Pierre, Paul et Jean*, le succès n'en fut pas assez éclatant pour accroître beaucoup sa réputation. Il est vrai qu'il ne travaillait pas seul à ces petites pièces,

et qu'une gloire de vaudevilliste; partagée entre plusieurs collaborateurs, devait se réduire, pour chacun d'eux, à un assez mince dividende. Après avoir ainsi coopéré à un grand nombre d'ouvrages éphémères, Ourry sentit la nécessité de s'élever à un genre moins frivole: il publia trois poèmes, intitulés : *Malesherbes à Saint-Denis*; *l'Amour de la gloire*, et *la Peste de Barcelone*. La versification en était pure et facile; on y remarqua plusieurs passages d'un intérêt doux et touchant. Enfin, si ces productions ne firent pas dans le public toute la sensation que l'auteur avait droit d'en attendre, elles prouvèrent, du moins, qu'il s'était formé sur de bons modèles. Ce fut alors qu'il s'attacha au *Journal des Arts*, puis à l'ancien *Journal de Paris*, dont il fut quelque temps le rédacteur en chef. Cette dernière feuille, qui, dans les premières années de la restauration, avait pris une couleur semi-libérale, changea tout-à-coup de principes, en passant sous l'influence directe du ministère, et perdit aussitôt ses abonnés. Elle ne survécut pas à cette défection; et Ourry, que sa place de rédacteur en chef n'avait pas enrichi, se vit contraint de chercher ailleurs de nouvelles ressources: il fonda, avec quelques amis, un *Nouveau Journal de Paris*, uniquement consacré aux arts et à la littérature; mais le moment était mal choisi: il s'en fallait beaucoup que l'on s'occupât de critique purement littéraire, et, d'ailleurs, les censeurs se montrèrent si mal disposés envers la nouvelle feuille, que les articles les plus inoffensifs tombaient chaque soir sous leurs redoutables ciseaux. Ce fut au point que les rédacteurs ayant inséré, dans leur journal, un avis par lequel S. A. R. le duc d'Angoulême faisait

annoncer ses jours de réception, cet avis fut impitoyablement supprimé, comme touchant de trop près à la politique. Sous le ministère Martignac, le Nouveau Journal de Paris obtint un peu plus de liberté; et, après la révolution de juillet, son libéralisme devint moins équivoque. Mais Ourry n'y resta attaché que pour la rédaction de quelques articles-spectacles; et, lorsque cette feuille changea de propriétaires, il cessa tout-à-fait d'y travailler, pour ne plus s'occuper que de l'*Encyclopédie des gens du monde* et du *Dictionnaire de la conversation*, auxquels il fournit un grand nombre d'articles. Depuis long-temps la santé de cet homme de lettres était chancelante, quand une maladie grave l'obligea de se faire transporter à la maison royale de santé du faubourg Saint-Denis, où il mourut le 10 février 1843, à la suite d'une douloureuse opération. Ses principaux ouvrages sont, outre ceux que nous avons nommés : *Ode sur la naissance de roi de Rome* (1811); *Épître au roi*; *la France délivrée* (1818); *la Chevalière d'Eon*; *l'Anglais à Bagdad*; *les Époux de trois jours*; *l'Écarté*; *les Mauvaises têtes*, *Crispin financier*; *la Famille mélomane*; *les Baladines*, parodie des Bayadères; *Monsieur Asinard*; *le Loup-Garou*; *le Fils par hasard*, et *le Mari juge et partie*. Il avait composé presque toutes ses pièces de théâtre en société, tant avec MM. Merle, Francis et Sewrin, qu'avec feu Moreau, Brazier et autres. Son talent participait beaucoup de son caractère, qui était doux, égal, circonspect et plus flexible qu'énergique. Peu brillant dans la conversation, il avait cependant de l'esprit, du goût et même de la gaieté, la plume à la main. Quelques pamphlétaires lui ont reproché d'avoir

chanté l'empire et la restauration; mais il avait cela de commun avec tant de beaux-esprits, d'ailleurs estimables, qu'il serait injuste de lui en faire un crime. Observons, en outre, qu'il ne souilla jamais sa plume par de lâches méchancetés. Probe, modeste, désintéressé, il ne connaissait pas l'envie. Du reste, parmi ceux de nos vaudevillistes qui, dans ces derniers temps, jouissaient d'une réputation plus brillante que la sienne, on en pourrait citer plusieurs qui n'eurent ni autant de talent ni autant de facilité que l'auteur de la *Danse interrompue*. Ourry était membre du *Caveau moderne* et des *Soupers de Momus*, deux sociétés lyriques pour lesquelles il avait composé de jolies chansons. Il avait reçu de la restauration, en 1827, l'étoile de la Légion d'Honneur. Quelques journaux publièrent après sa mort la déclaration suivante, faite entre les mains du curé de Saint-Laurent, qui lui avait administré les sacrements, et qui se loua beaucoup de ses sentiments de piété et de repentir : « Étant en danger de mort, et voulant, autant qu'il dépend de moi, expier mes fautes, je déclare rétracter tout ce que j'ai pu écrire dans le cours de ma vie, soit contre la religion, soit contre la morale, et je prie Dieu de m'en accorder le sincère repentir. Paris, le 20 janvier 1843. OURRY, homme de lettres. F. P.—T.

OURSEL (JEAN-HENRI), magistrat et littérateur, né à Dieppe, où il exerçait avant la révolution les fonctions de procureur du roi à la maîtrise des eaux-et-forêts, mourut le 12 sept. 1814. Il était correspondant de l'Académie de Rouen et de la Société libre d'émulation de cette ville. On a de lui : *I. Discours sur les avantages que le mérite retire de l'envie*, 1750,

in-4°. Cette pièce obtint un *accessit* à l'Académie de Dijon en 1747. II. *Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Pau, sur cette question : Les talents sans étude peuvent-ils produire le beau ?* 1751, in-4°. III. *Réflexions sur l'homme, ou Examen raisonné du discours de M. Rousseau, de Genève, sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Genève (Rouen), 1758, in-12. L'auteur publia cet écrit sous le pseudonyme de Jean-Henry Le Rous (anagramme, d'Ourse), conseiller du roi de France. Il a laissé inédits des *Essais de géométrie*, mentionnés dans le Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1804. — OURSEL (Jean), fils d'un imprimeur de Rouen, et probablement de la même famille que le précédent, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Les beautés de la Normandie, ou l'Origine de la ville de Rouen et des autres villes de la province*, Rouen, 1700, in-12. Z.

OUTREMONT (ANSELME d'), fils d'un célèbre avocat, naquit à Paris en 1746, et fort jeune encore obtint, en 1766, une charge de conseiller au Parlement. Lorsque cette cour fut dissoute, en 1771, par le chancelier Maupeou (voy. ce nom, XXVII, 522), il partagea le sort de ses collègues et fut exilé à Crevant, où il consacra ses loisirs aux études littéraires. Louis XVI, dès son avènement au trône (1774), ayant rétabli le Parlement, d'Outremont vint y reprendre ses fonctions, et rédigea, au nom de sa compagnie, plusieurs *Remontrances*, notamment sur les édits qu'avait fait rendre Turgot, et dont le roi ordonna l'enregistrement dans un lit de justice (1775), mais qui furent révoqués l'année suivante, après la retraite du ministre. Il proposa aussi la suppression des épices et la

réforme de quelques autres abus dans l'administration de la justice. D'Outremont passa, en 1785, comme conseiller à la grand'chambre, où il se réunit au petit nombre de ceux qui votèrent contre la convocation des États-Généraux. En septembre 1789, il fit partie de la chambre des vacations qui prolongea ses travaux pendant plus d'un an. Alors tous les anciens corps judiciaires cessèrent d'exister, par suite des décrets de l'Assemblée nationale. D'Outremont, ayant quitté la France en 1791, resta quelque temps en Belgique, puis en Hollande, et fut appelé, en octobre 1793, au château de Ham, près Dusseldorf, où résidait Monsieur (depuis Louis XVIII), qui, après la mort de Louis XVI, ayant pris le titre de régent du royaume, le nomma membre de son conseil de régence. Bientôt il se rendit en Angleterre, et y fut accueilli avec le plus vif intérêt, non-seulement par ses compatriotes réfugiés comme lui, mais encore par le chancelier d'Angleterre et les membres les plus distingués du Parlement, qui, appréciant les talents du magistrat français, le consultèrent quelquefois sur différents points de la jurisprudence criminelle. Plus tard, Louis XVIII et sa famille, obligés d'aller chercher un asile sur le sol britannique, témoignèrent constamment à d'Outremont la plus haute confiance. Rentré en France, à la suite de ce prince, en 1814, il fut nommé conseiller d'État ; mais, à l'époque des Cent-Jours, il repassa en Angleterre, d'où il revint en avril 1816. Il mourut à Paris au mois de septembre 1822. On a de lui : I. *Le Nouveau Siècle, ou la France encore monarchie*, Londres, 1796, 2 vol. in-8° (anonyme). II. *Examen critique de la révolution française, considérée comme système politique*, Lon-

dres, 1805, in-8°. D'Outremont avait composé dans sa jeunesse plusieurs ouvrages dramatiques, entre autres *Marguerite d'Anjou*, *la Mort de Charles I^{er}*, etc.; mais ces pièces n'ont été ni représentées ni imprimées. P.—RT.

OUTREPONT (CHARLES-THOMAS-FRANÇOIS, comte d'), littérateur et fils d'un savant juriconsulte (voy. *Ch. - Lamb.* D'OUTREPONT, XXXII, 271) (1), naquit à Bruxelles, le 26 juin 1777, et reçut à l'université de Louvain une sage et solide instruction. En 1798, il accompagna son père, en qualité de secrétaire, au congrès de Rastadt, et le suivit encore à Paris. Français depuis la réunion de la Belgique à la France, et naturalisé après qu'elle en fut séparée; héritier de l'amitié que l'ex-ministre Lambrechts (voy. LXX, 85) avait eue pour son père, Charles d'Outrepont aurait pu entrer dans la carrière de l'administration ou celle de la magistrature; mais indépendant par caractère et par sa position, étranger à tous les partis, préférant le repos et le bonheur domestique aux jouissances trompeuses de l'ambition, il se consacra

aux lettres, qu'il cultiva toujours par goût, sans intérêt et sans prétention à la gloire ou aux éloges des journalistes. Légataire universel du comte Lambrechts, qui, à sa mort, en 1823, avait disposé d'une somme de 2,000 fr. pour la fondation d'un prix en faveur du meilleur ouvrage sur la *Liberté des cultes*, Charles d'Outrepont écrivit à l'Institut, le 10 oct., pour lui faire connaître les intentions du testateur: mais ce ne fut que le 6 nov. que les secrétaires des quatre Académies lui répondirent qu'elles n'étaient pas autorisées à prendre des délibérations collectives, et qu'il devait s'adresser au ministère de l'intérieur. D'Outrepont écrivit, le 1^{er} nov., au ministre Corbière, qui, au bout de six mois, ne répondit que par ces mots: *Le legs ne sera pas accepté*. Le légataire eut alors recours à la Société de la Morale chrétienne, qui nomma une commission de douze membres, parmi lesquels on comptait Marron, Alexandre Delaborde, Stapfer, et MM. Guizot, Keratry, Ch. de Rémusat, Mahul; et, sur le rapport de ce dernier, elle accepta l'offre de Ch. d'Outrepont, qu'elle admit à l'unanimité comme membre honoraire. Le concours s'ouvrit, et la commission, désignée pour examiner les mémoires, et composée du récipiendaire, du général Foy, du baron de Staël, de Stapfer, du duc de Broglie, de Ch. de Rémusat, etc., chargea de son rapport M. Guizot, l'un de ses membres, qui le lut à la séance annuelle et générale de 1826, présidée par M. de Broglie. M. Alexandre Vinet, du canton de Vaud, obtint le prix. Le Journal de la Société de la Morale chrétienne contient toutes les lettres et les deux rapports relatifs à cette affaire. Ch. d'Outrepont prit part dès lors aux travaux de cette Société.

(1) Nous croyons devoir corriger et compléter ici l'article de Charles-Lambert. Son *Essai historique sur l'origine des dîmes* 1780, in-8°, ayant donné lieu à l'abbé Ghesquière de publier en réponse ses *Lettres historiques et critiques*, etc., Utrecht, 1784, in-8°, d'Outrepont lui adressa: II. *Défense de l'Essai historique*, etc., Liège, 1785, in-8°. On a encore de lui: III. *Discours sur l'autorité du droit romain dans les Pays-Bas, pour servir de réponse à la question: Depuis quand le droit romain est-il connu dans les Pays-Bas autrichiens*, et depuis quand y a-t-il force de loi? Ce discours a été jugé digne de l'accèsit en 1782; Bruxelles, 1783, in-4°. IV. *Des empêchements dirimant le contrat de mariage dans les Pays-Bas autrichiens, selon l'édit de l'empereur Joseph II*, du 26 septembre 1784, Bruxelles, 1787, in-8°. V. *Plusieurs discours et brochures de circonstance*. Tous les ouvrages de ce savant magistrat ont été proscrits par le clergé belge.

Quelque temps après, il fut admis membre honoraire à l'Institut historique; il était aussi membre de la Société de statistique universelle, et correspondant de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. Après la révolution de 1830, dont il avait été partisan, il reçut des offres bienveillantes de fonctions publiques de la part d'un ami de sa famille, M. Dupont de l'Eure, alors ministre de la justice. Il les refusa, parce que l'état de sa fortune lui permettait alors de s'en passer: il les aurait peut-être acceptées, lorsque, trois ou quatre ans plus tard, il l'eut perdue presque en totalité dans les fonds d'Espagne, après la mort de Ferdinand VII. Le chagrin qu'il en ressentit altéra sa santé et l'enleva à sa famille, à la suite d'une longue maladie, le 4 avril 1840. M. Villenave lui a consacré une notice dans le tome XII du *Journal de l'Institut historique*. Voici la liste de ses ouvrages: I. *Aratus et Nicoclès aux Enfers*, Paris, 1821, in-8°. Ce dialogue a été depuis réimprimé à la fin des suivants. II. *Dialogue des Morts, suivi d'une lettre (supposée) de J.-J. Rousseau, écrite des Champs-Élysées à M. Castil-Blaze*, Paris, Firmin Didot, 1825, in-8°. Le véritable auteur de la lettre démontre évidemment que l'arrangeur de *Robin des Bois* s'est approprié, dans son *Dictionnaire de musique*, non-seulement 342 articles entiers de celui de J.-J. Rousseau, qu'il traite de musicien ignorant, et par conséquent à peu près le tiers de ceux que contient l'ouvrage de M. Castil-Blaze; mais que ce dernier en a tronqué un plus grand nombre d'autres; qu'en résumé, son dictionnaire ne renferme guère qu'un quart de plus que celui de J.-J., et il pense que plusieurs de ses nouveaux articles sont

fort superficiels. III. *Nouveaux Dialogues des Morts*, Paris, 1828, in-8°. IV. *Christine et d'Alembert dans l'autre monde*, dialogue, ibid., 1829, in-8°. Ces dialogues des Morts ne sont pas indignes de figurer à côté de ceux qu'ont publiés Fontenelle et Fénelon. V. *Promenades d'un Solitaire*, ibid., 1828, in-8°. VI. *La Métempsychose, ou Dialogue des Bêtes*, ibid., 1830, in-8°. VII. *Mélanges, ou Suite des Promenades d'un Solitaire*, ibid., 1830, in-8°. VIII. *La Saint-Barthélemi*, drame historique en plusieurs scènes, ibid., 1826, in-8°. IX. *La Mort de Henri III*, drame historique en plusieurs scènes, ibid., 1826, in-8°. X. *La Mort de Charles I^{er}*, drame historique en 42 scènes, ibid., 1827, in-8°. XI. *Huascar, ou les Frères ennemis*, drame en cinq actes, tiré de l'histoire du Pérou, ibid., 1829, in-8°. XII. *Caius Caligula*, drame historique en cinq actes, ibid., 1833, in-8°. Ces cinq drames n'étant point destinés au théâtre, l'auteur leur a donné une forme qui s'oppose à leur représentation, et il n'a voulu que traiter dramatiquement des sujets historiques avec une liberté qui ne convient pas à la scène. Il y prête souvent à ses personnages les paroles que l'histoire ou les mémoires du temps leur attribuent, et il rend ainsi les faits intéressants et animés. Cette nouvelle carrière, que d'Outrepont a ouverte, s'éloigne des règles de l'art dramatique, qu'il respectait et admirait; mais elle pourrait être adoptée par les théâtres secondaires avec autant de bonheur et surtout plus d'utilité pour l'instruction et les mœurs du peuple, que les insignifiants et ridicules mélodrames. XIII. *Discours sur les rois de Rome*, Paris, 1833, in-8°. D'Outrepont a laissé manuscrits, tout prêts à être imprimés, un sixième

drame, *Jules César*, et un livre intitulé : *Morale et Philosophie*, qui mériteraient de compléter le recueil de ses œuvres. Tous ses écrits se distinguent par un grand amour de la vérité et des saines doctrines en matière de goût, de morale et de politique, par un style correct, original et un peu satirique. Il se prononce hautement contre les charlatans de tous les genres, de tous les partis. Les éloges donnés au mérite littéraire de d'Outrepont, dans le *Journal de la Société de la Morale chrétienne*, sont tempérés par une saine critique; mais on y loue sans restriction son but philanthropique, la pureté de sa morale, et la sagesse de ses opinions. — OUTREPONT (Théodore-Gustave d'), frère du précédent, né à Bruxelles en 1779, embrassa l'état militaire, et fit toutes les guerres du Consulat et de l'Empire. Il était capitaine de cavalerie et membre de la Légion-d'Honneur, lorsqu'il fut mis à la demi-solde, sous la Restauration. Il mourut du choléra, à Paris, le 7 avril 1832. On a de lui : I. *Le Petit Almanach des guerriers français, ou de la gloire tous les jours, anniversaires historiques des villes prises, combats et batailles les plus remarquables, sur terre et sur mer, où les armées françaises ont été victorieuses, depuis la monarchie, non comprises les guerres civiles et de religion*, Paris, 1819, in-8°. Cet ouvrage a été cité par erreur parmi ceux de son père dans la *Biographie portative des contemporains*. Le titre d'*Éphémérides* aurait mieux convenu à ce livre utile que celui d'*Almanach*, qui fait supposer la publication annuelle d'une continuation impossible. II. *Observations critiques et raisonnées sur l'ordonnance provisoire des exercices et des manœuvres de la cavalerie, du 1^{er} ven-*

dénaire an XIII, Paris, 1824, in-12. III. *Instruction militaire pour habiter la cavalerie à enfoncer l'infanterie en rase campagne, suivie d'une nouvelle manière de charger*, Paris, 1832, in-8°. Cet officier avait aussi cultivé la musique avec succès, et plusieurs de ses morceaux à grand orchestre ne sont pas sans mérite. — OUTREPONT (Gustave-Charles-Léonard d'), fils aîné de Charles, naquit à Paris; le 22 juillet 1811, suivit la carrière des armes, et fit, en 1831, la campagne d'Anvers. Auteur des articles *le Gamin de Paris* et *la Petite Provence*, dans le *Livre des Cent-et-Un*, et d'autres dans différentes *Revue*s, il fut admis, auprès de son père, comme membre de la Société de la Morale chrétienne et de l'Institut historique. Parvenu rapidement au grade de capitaine dans le 11^e régiment d'infanterie légère, il quitta ce corps pour entrer comme capitaine-adjudant-major dans la légion étrangère, 2^e régiment, partit pour l'Afrique, et mourut à Bougie le 18 septembre 1842. A—T.

OUVAROFF (THÉODORE), général russe, de l'une des plus anciennes familles de l'empire, entra au service dès sa jeunesse, et se distingua dans la guerre contre les Turcs, par son courage et son dévouement, beaucoup plus que par son habileté. Il était aide-de-camp de l'empereur Paul I^{er} à l'époque de la conspiration dont la mort de ce malheureux prince fut le résultat; et les conjurés réussirent à l'y faire entrer. Comme il ressemblait au grand-duc Constantin, et qu'il portait à peu près le même uniforme, le czar, en le voyant parmi ses assassins, le prit pour son fils, et ré péta le fameux *Tu quoque, Brute*, s'écriant, comme César dans la même position : *Et vous aussi, monseigneur*

Constantin! Ouvaroff était un homme si simple, si borné, qu'il crut réellement avoir fait une bonne action, et n'y vit rien que de fort naturel. Ce fut pour cette raison sans doute, que le successeur de Paul le traita avec plus de ménagement que la plupart des autres conjurés, qui furent éloignés de sa personne. Il demeura l'aide-de-camp de l'empereur et le suivit dans ses expéditions militaires. Ouvaroff commandait une division dans la campagne de 1812, et il se distingua particulièrement à la bataille de Borodino. Très-aimé des soldats, il avait dans la garde impériale, dont Alexandre l'avait fait le chef, une grande influence. Ce général mourut en 1824, à Saint-Petersbourg, comblé d'honneurs; et il fut inhumé avec beaucoup de solennité. — Le comte *Serge* OUVAROFF, l'un des savants les plus distingués de la Russie, et qui est associé-correspondant de l'Institut de France, est de la même famille.

M—D j.

OUVRARD (RENÉ), né à Chinon le 16 juin 1624, embrassa l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer d'une manière toute spéciale à la culture de la musique. Maître de chapelle de la cathédrale de Bordeaux, puis de celle de Narbonne, et enfin de la Sainte-Chapelle de Paris, ses travaux, dans ces trois psallettes, furent récompensés par un canonicat au chapitre métropolitain de Tours. Indépendamment de ces fonctions, il se plut à cultiver la poésie latine; mais comment eût-il pu donner à ses compositions la couleur nécessaire à ce genre, en traitant des matières aussi arides, aussi abstraites que l'arithmétique et l'algèbre? Sans doute le mètre et la quantité s'y trouvent assez heureuse-

ment observés; mais c'est en vain qu'on y chercherait l'agrément et l'utilité. Excepté les heures qu'il passait au service du chœur, et il ne s'en dispensa jamais sous aucun prétexte, Ouvrard employait toutes ses journées à divers travaux scientifiques, littéraires et de controverse. De tous ses ouvrages, celui qu'il affectionnait le plus, et auquel il consacra plus de vingt années de sa vie, est son *Histoire de la musique ancienne et moderne*, terminée dix-sept ans avant sa mort. Le 4 mars 1677, le privilège pour la publier lui avait été délivré et avait été inscrit au registre de la chambre des libraires et imprimeurs de Paris. Par quels motifs cette œuvre de prédilection ne fut-elle pas publiée de son vivant? C'est ce qu'on ne peut s'expliquer, et pourtant il n'avait négligé aucun moyen de la compléter et de la perfectionner! Lui-même nous apprend que, pour l'encourager, le cardinal Bona lui avait envoyé, écrite de sa propre main, une copie du catalogue de tous les manuscrits existants dans la bibliothèque du Vatican sur la musique, avec offre de lui communiquer ceux qu'il jugerait utiles. Nous ne pensons pas qu'il ait pu être arrêté dans sa publication par celles qui antérieurement avaient été faites par Giuseppe Zurlino en Italie, et en France par le P. Mersenne, mais sur quelques parties seulement de son vaste plan. Toujours est-il qu'à sa mort, arrivée à Tours le 19 juillet 1694, le manuscrit de cette histoire, trouvé dans son portefeuille, fut déposé, avec plusieurs autres également inédits, aux Archives de l'église métropolitaine. Comme celui-ci avait une importance plus réelle, nous allons suppléer à son défaut de publicité en en donnant une courte analyse. Son

histoire est divisée en trois parties. Il intitule la première : *Prénotions harmoniques*. Elle contient, outre une idée générale de la musique, l'explication de tous les termes, tant anciens que modernes, dans un lexique grec, latin et français; l'exposition abrégée de quelques sciences dont la connaissance est nécessaire à la musique, telles que l'arithmétique, l'acoustique, le système de l'âme et des passions; diverses questions sur la musique des anciens, un extrait de toutes leurs connaissances en ce genre; l'usage qu'en faisaient dans leurs temples, leurs festins, leurs spectacles, leurs funérailles, les Hébreux, les Grecs et les Latins; un traité de leurs instruments, de leur poésie et de leurs danses. L'ouvrage est terminé par le plan d'une Académie ou Conservatoire. La deuxième partie, intitulée : *Bibliothèque harmonique*, contient une chronologie de tous les auteurs qui ont écrit sur la musique, leurs ouvrages entiers, ou par extraits, leur éloge ou leur critique; les passages de ceux qui, comme Platon et Aristote, n'en ont parlé qu'accidentellement. Enfin la troisième partie est consacrée à l'enseignement du chant et des règles de la composition, ainsi que de tout ce qui concerne la musique. L'auteur, on le voit, n'a pas circonscrit son plan dans des bornes étroites. « Je » prétends, dit-il dans sa préface, faire » l'histoire de la musique depuis son » origine jusqu'à notre temps, rap- » porter ici toutes les pièces de cette » histoire, rechercher ainsi soigneu- » sement et représenter exactement » tout ce qu'on a jamais fait, dit, ou » su de musique. C'est en ce peu de » mots que consisté toute l'étendue de » mon dessein; mais ce peu de mots » renferme une vaste matière. » Elle

était assez vaste, en effet, pour que l'auteur s'abstînt de l'étendre encore en donnant les règles et les principes élémentaires d'un art dont il s'était seulement proposé d'écrire l'histoire. Montucla et Bailly n'ont point commencé ou fini leurs histoires, l'un par un cours de mathématiques, l'autre par un cours d'astronomie. Nous avons dit qu'Ouvrard avait cultivé la poésie latine, et que ses travaux avaient même embrassé divers autres genres. En effet, il fut chargé, avec deux autres chanoines, de la correction du Bréviaire de Tours. Il y travailla pendant deux ans, remit les homélies à leurs places, selon le propre des Saints, rectifia les hymnes et en rétablit la mesure. Il répondit victorieusement à quelques critiques, auxquelles avait donné lieu cette réformation, et son travail fut adopté. Animé d'une piété aussi pure que douce et tolérante, il suspendit quelquefois ses travaux scientifiques pour s'occuper de controverse. Les écrits que son zèle lui inspira sous ce rapport eurent spécialement pour but la conversion des protestants; ils ne se recommandent aujourd'hui que par la louable intention qui les avait dictés. Pendant sa dernière maladie, il composa et, d'après ses intentions, on grava sur sa tombe les deux vers suivants :

Dum vixi, divina mihi laus unica cura :
Post obitum, sit laus divina mihi unica merces!

Les ouvrages imprimés de René Ouvrard sont : I. *Secret pour composer en musique par un art nouveau*, Paris, veuve Alliot, 1660, in-8°. II. *Studiosis sanctarum scripturarum biblia sacra ad lectiones in singulos dies per legem, prophetas et evangelium distributa, et quingentis viginti novem carminibus mnemonicis comprehensa*, Paris, Ch. Savreux, 1668, in-12.

III. *Motifs de réunion à l'église catholique*, présentés à ceux de la religion prétendue réformée de France, avec un avertissement sur la réponse d'un ministre (Claude) à l'office du Saint-Sacrement, Paris, Ch. Savreux, 1668, in-12. IV. *Les motifs de la conversion du comte de Lorges-Montgomery*, dédiés au roi, Paris, Gervais Clousier, 1670, in-12. V. *Défense de l'ancienne tradition des églises de France*, sur la mission des premiers prédicateurs évangéliques dans les Gaules, du temps des apôtres ou de leurs disciples immédiats, Paris, Roulland, 1678, in-8°. Quoique ce livre annonce beaucoup d'érudition, le point discuté par l'auteur est loin d'être éclairci. VI. *L'Art et la Science des nombres, en français et en latin*, ou l'Arithmétique pratique et spéculative en vers latins, avec une préface de l'excellence de l'arithmétique, Paris, 1677, in-4°. On a peine à s'expliquer comment Ouvrard a pu concevoir la pensée de traduire en vers latin les règles arides de l'arithmétique et de l'algèbre. Ce travail, fort pénible pour lui, ne pouvait offrir à son lecteur ni utilité ni agrément. Mais c'est spécialement dans les définitions arithmétiques que sa poésie arrive au dernier degré de la bizarrerie. VII. *Calendarium novum perpetuum et immutabile*, Paris, 1682, in-12. VIII. *Breviarum Turonense renovatum et in melius restitutum*, Paris, 1685, 4 vol. in-8°. IX. *Lettres sur l'architecture harmonique*, Paris, Roulland, 1679, in-12. Les manuscrits de René Ouvrard qui étaient conservés dans les Archives de la cathédrale de Tours sont : I. *La musique rétablie depuis son origine*, et l'Histoire des progrès qui s'y sont faits jusqu'à notre temps, avec l'explication de tous les auteurs grecs et latins, français, italiens, al-

lemands, espagnols et anglais, qui en ont écrit à dessein ou par occasion. Ainsi, dans ce seul livre, les musiciens auront tous les autres livres qui ont traité de la musique, et toute sa théorie et pratique, en français et en latin. II. *Les disputes de la religion chrétienne réduite à ses premiers principes*, avec les preuves réciproques de la vérité de la foi catholique par les preuves de la divinité de Jésus-Christ, et de la divinité de Jésus-Christ par les vérités catholiques. Ce traité est divisé en deux parties, et chaque partie en huit chapitres. III. *Avis aux catholiques, aux calvinistes et aux nouveaux convertis*, sur les prédictions des ministres calvinistes touchant le règne de l'Antechrist et le rétablissement de la religion prétendue réformée en France. Celui-ci est divisé en onze chapitres. Ces deux ouvrages n'ont pas plus de cent pages, chacun, petit in-4°. IV. *Les définitions, divisions et axiomes de la géométrie, en vers latins*. C'est le complément de sa Science des nombres, qui traite de l'arithmétique et de l'algèbre. V. *Raisons de la disposition du Bréviaire de Tours renouvelé en l'année 1685*, avec les avantages qu'on en peut tirer. R. Ouvrard avait fait, dit-on, un commentaire sur l'ouvrage de Vossius : *De poematum cantu et viribus rythmi*; mais il ne s'en est trouvé aucune trace parmi ses manuscrits. — OUVRARD (Guillaume), religieux minime, frère du précédent, né à Chinon en 1628, se livra comme René, à la composition des vers mnémoniques ou techniques; mais la matière sur laquelle il s'exerça était peut-être encore plus ingrate; il avait mis en vers la *Somme de saint Thomas*, distribuée par positions en forme de thèses, imprimée à Bourges en 1678. On a dit qu'il avait laissé plusieurs ouvra-

ges manuscrits ; s'ils ont existé, les titres même n'en ont pas été conservés. Mais on a de lui une ode latine adressée à son frère, lors de la publication de son ouvrage sur la Science des nombres, où l'on trouve une définition des attributions des neuf Muses, qui ne manque ni de facilité ni d'agrément. Nous ignorons la date de sa mort. L—S—D.

OUVRIER - DELILE (JEAN-CLAUDE D'OBREUIL), calligraphe, né à Nancy, vint s'établir à Paris où il enseigna l'écriture, les calculs et la tenue des livres. Admis à l'Académie royale d'écriture, il passa au bureau académique d'écriture, créé par Louis XVI en 1779, sous la présidence du lieutenant-général de police, et dont les membres avaient seuls le droit de procéder, dans leur spécialité, aux vérifications ordonnées par la justice. Ce bureau, qui s'assemblait quatre fois par mois à la Bibliothèque du roi, et qui s'occupait aussi, comme le fait aujourd'hui l'école des Chartes, du déchiffrement des anciens titres, fut supprimé à la révolution. Ouvrier-Delile n'en resta pas moins expert-juré-écrivain près les tribunaux, et continua d'exercer sa profession à Paris, où il mourut en 1807. On a de lui : I. *L'Arithmétique méthodique et démontrée, appliquée au commerce, à la banque et à la finance*, etc., Paris, 1761, 1771, 1780, 1787, 1791, in-8°. Cet ouvrage, on le voit, eut du succès ; l'auteur le réimprima depuis, avec des augmentations relatives au système décimal ; enfin sa veuve en publia aussi plusieurs éditions, Paris, 1809, 1812, in-8°, celle-ci est la 9° ; il en a paru une autre à Bruxelles, en 1818, donnée comme la 10°. II. *Opérations toutes faites pour la règle du cent*, Paris, 1763, in-16 ; 2° édit., 1779, in-8°.

III. *Calcul des décimales, appliqué aux différentes opérations de commerce, de banque et de finances*, Paris, 1765, in-8° ; nouv. édit., 1798, in-8°. IV. *Abrégé de l'arithmétique méthodique et démontrée*, à l'usage des écoles primaires, Paris, 1798, in-12. P—RT.

OVERBERG (BERNARD), prêtre catholique, fut un des hommes qui contribuèrent le plus, dans ces derniers temps, à propager et à perfectionner l'instruction du peuple en Allemagne. Il n'annonça guère dans sa première enfance ce qu'il serait un jour. Né de parents vertueux, mais pauvres, le 1^{er} mai 1754, à Hoeckel, hameau de la paroisse de Voltlage, au pays d'Osnabrück, il était d'une complexion si faible, qu'il ne commença de marcher qu'à cinq ans ; et lorsque ses parents l'envoyèrent à l'école, il montra une intelligence si lente, qu'il usa huit abécédaires avant de pouvoir lire. Agé de neuf ans, il entendit ses parents déplorer la perte du curé de Voltlage, qui venait de mourir. Attentif à cette conversation, il résolut d'exercer le saint ministère, puisqu'un curé est un homme si utile. Le lendemain étant dans les champs, il entendit la cloche sonner pour le défunt, et, cédant à son émotion, il pria Dieu de lui donner la grâce de bien apprendre, pour qu'il pût devenir curé. Depuis ce moment, il fit des progrès si rapides, qu'au bout de six mois, non-seulement il lisait couramment, mais aidait le maître à exercer dans la lecture ses plus jeunes camarades ; enfin il avançait extraordinairement dans la connaissance de la religion. Au jour de sa première communion, il renouvela le vœu d'être à Dieu dans l'état ecclésiastique, mais la pauvreté de ses parents était un grand obstacle à ses désirs. Cependant ils le confièrent à

un ecclésiastique de Voltlage pour qu'il l'initiât aux éléments de la langue latine. Overberg avait alors quinze ans, et depuis il fit une lieue chaque jour pour prendre ces leçons nécessairement incomplètes. Lorsqu'en hiver, sa pauvre mère, au lieu de lampe, allumait une racine sèche de bois résineux, dont la clarté ne lui permettait pas de lire, il s'étendait sous le banc de lâtre, tout près du feu, qui servait en même temps à le réchauffer et à éclairer son livre. Quand il eut dépassé sa seizième année, Overberg fut placé au gymnase de Rhein, et là, pour consacrer plus de temps à l'étude, il adapta à son lit une clochette de bergerie, d'où pendait une corde jusque dans la rue. Il était convenu avec un manouvrier, que celui-ci, en se rendant à son travail, dès cinq heures du matin, tirerait la corde pour l'éveiller. Ce singulier réveille-matin donna occasion à l'espièglerie de ses camarades de venir le réveiller plus d'une fois au milieu de la nuit. Ce qui ne lui fit point abandonner cet usage, de même qu'il ne quitta point, pour leurs railleries, l'habitude qu'il avait prise de porter un livre et d'étudier à la promenade. Aussi dès la première année (1771), parvint-il à dépasser tous ses condisciples dans la connaissance de la religion et du latin, et à se mettre au niveau des plus forts dans les autres facultés. Les années suivantes, il avança dans la même proportion. Les Franciscains, qui professaient au Gymnase, auraient voulu le voir entrer dans leur ordre, mais il préféra l'état de prêtre séculier et commença son cours de philosophie et de théologie à Münster. Peu après, il fut introduit en qualité de précepteur dans la famille du conseiller aulique Münstermann. Dès

ce temps, l'extérieur pieux et grave du jeune étudiant semblait le rendre plus respectable, et ses succès n'excitèrent cependant ni la critique, ni la jalousie de ses condisciples. Ce fut à cette époque qu'une expérience frappante le mit sur la voie de l'enseignement où il s'est tant distingué. Il passait les vacances près de sa mère; des voisins le priaient d'utiliser son séjour au village, en préparant leurs enfants à la première communion. Ayant essayé vainement la méthode ordinaire, il en chercha une autre, et leur inocula, par des récits de l'Écriture, la leçon qu'il voulait leur apprendre; le résultat fut tel que les enfants communiaient dans l'automne de cette même année. Enfin il fut ordonné prêtre, et alla dire sa première messe à Voltlage. En l'année 1780, nommé vicaire à Everswinkel, où le souvenir de son mérite est encore vivant, il donna un soin tout spécial à l'éducation des enfants, dont le curé lui laissa la direction. En trois ans, il était devenu un catéchiste si accompli, que sa réputation décida l'excellent ministre, baron de Furstenberg, à assister secrètement un jour à l'instruction que faisait Overberg à Everswinkel. Le vicaire-général fut si satisfait qu'il lui offrit sur-le-champ la place de professeur à l'école normale de Münster, et la faculté de fixer lui-même son traitement, avec le logement au séminaire épiscopal, où Overberg s'établit le 1^{er} mars 1783. Son enseignement était essentiellement religieux, et c'est pour cela qu'allumant dans l'âme de ses élèves le feu qui dirigeait la sienne, les exercices de la lecture, de l'écriture, du calcul, de l'arpentage acquerraient pour eux une haute signification spirituelle et stimulaient singulièrement toutes leurs facultés. Il ame-

na des réformes utiles, forma un cours supplémentaire pour les vieux magisters incapables, auxquels il donnait pendant leurs vacances des leçons de pédagogie et de religion. Le pieux professeur écrivait des notes journalières de ses actions, et elles ont révélé des détails admirables de ses pratiques et de ses succès. Des personnes instruites et étrangères à ses cours venaient souvent en être témoins, et toutes étaient frappées de ce qu'elles entendaient, bien qu'il se tint éloigné, dans ses discours, de tout ornement et de tout appareil de science. Ce qui édifiait surtout en lui, c'était la patience de ses démonstrations pour les moins intelligents. La leçon se terminait toujours par un chant religieux. Overberg aimait profondément la musique religieuse, et il savait tout le bien qu'un pasteur peut tirer du chant des cantiques. Il forma aussi des maîtresses d'école, et elles reçurent ses leçons à l'école gratuite de Lorraine, où, trois fois la semaine, il passait plusieurs heures à enseigner la religion et le calcul. On employa dans les écoles de filles avec un merveilleux avantage, la plupart de ces institutrices, et plusieurs furent attirées en pays étranger. Traitant avec la plus profonde gravité, l'œuvre en apparence peu sérieuse et très-facile de l'instruction des enfants, il redoublait de zèle lorsque approchait le temps de la première communion. Il appelait les parents et exigeait d'eux, ainsi que des enfants, suivant leurs positions, une promesse formelle de fidélité à remplir leurs devoirs. Ainsi ce digne catéchiste en avait agi pendant 27 ans dans l'école du couvent de Lorraine, lorsque ce couvent fut supprimé et que, l'école étant devenue paroissiale, l'instruction religieuse tomba dans les attributions du

curé. Mais pendant quatorze ans qu'il vécut encore, Overberg continua de visiter l'école régulièrement tous les quinze jours, et ces visites furent constamment pour les enfants de véritables jours de fête. On venait de dix et quinze lieues chercher près de lui le repos de l'âme. Sa mansuétude était telle, que jamais il n'eut l'air d'être contrarié ou gêné par une visite. Quant à lui, il n'en faisait aucune, si ce n'est à des malades. Parmi tant de personnes qui trouvèrent dans ce digne prêtre un guide spirituel, nous citerons la princesse Amélie de Galitzin, avec laquelle il avait contracté une sainte amitié et qu'il assista à sa mort. Overberg était devenu doyen d'Uberwasser; en 1809, il fut nommé supérieur du séminaire théologique de Münster. Tout le monde reconnaît les services éminents qu'il avait rendus au pays, et sa réputation d'écrivain distingué, d'homme consommé dans l'enseignement, était établie au dehors comme à l'intérieur. Les élèves suivaient les cours de théologie à l'Université, et ils ne recevaient au séminaire que les leçons de morale, de liturgie et d'ascétisme; l'enseignement de cette dernière partie était réservé au supérieur. Là, Overberg était tout-à-fait dans son élément, car ses propres efforts vers la perfection chrétienne lui avaient donné une grande expérience de la vie intérieure. Mais ses exemples produisaient encore plus d'effet que ses leçons. Levé, en tout temps, à quatre heures et demie du matin, après avoir donné seul les premiers moments à la méditation et à la prière, il allait rejoindre les élèves, et se livrait au travail de toute la journée. Indépendamment des occupations que lui imposait sa charge de supérieur, il eut

à préparer pendant une longue suite d'années, en qualité de conseiller, les matières relatives aux écoles. De plus, il prêchait, catéchisait, visitait les malades, confessait, composait des ouvrages, et, au milieu de tout cela, écrivait une quantité incroyable de lettres. Séminaristes, instituteurs, élèves, pénitents, gens de tous les états venaient demander ses conseils. A chaque instant, on frappait à sa porte; il faisait entrer tout le monde, posait tranquillement son livre ou sa plume, parlait à chacun avec affabilité, et dès qu'il se retrouvait seul, reprenait son travail. Il portait l'habit des séminaristes, et vivait à leur table. Prenant un soin spécial de les former à la méditation, il avait, pour cela, un plan pratique, qui formait une sorte de cours complet. Overberg avait aussi part à l'administration diocésaine : dans les changements que subirent, à la fin du dernier siècle, les institutions de l'évêché de Münster, qui s'éloignaient tant des anciennes formes, son caractère le porta toujours vers des mesures de douceur et de conciliation; mais nous n'avons pas connaissance que ses mesures aient blessé en rien les règles canoniques. Comme membre de la commission des écoles des campagnes, il eut sur elles la haute-main jusqu'en 1816, où le roi de Prusse, nouveau maître du pays, le nomma membre du consistoire, et le pieux prêtre mit autant de zèle que de fidélité à servir les intérêts de l'église et des écoles. Ses rapports, soit verbaux, soit écrits, avec des collègues et des chefs protestants, témoignaient toujours de la conscience la plus délicate, jointe à une prudence consommée. L'ordre de l'Aigle-Rouge de troisième classe lui fut conféré en 1818. On lui offrit,

en 1822, la deuxième prébende du chapitre de Münster, qui venait d'être réorganisé, et dont le traitement était de 1,200 thalers; il refusa pour cause d'incapacité, et ne voulut point de la dispense qu'on lui offrit. Il accepta seulement le titre de chanoine honoraire. La fondation d'une école normale à Büren fut, pour ses derniers jours, une consolation et une joie toutes particulières. Il disait à un ami : l'école de Büren me remplace. Il professa encore une fois à Münster, dans l'automne de 1826, avec son zèle accoutumé; mais dès-lors il faisait ses dispositions pour quitter ce monde; il revoyait ses papiers, et il écrivait ses dernières volontés. Le 8 novembre, on le trouva dans sa chambre, sans mouvement et à moitié vêtu. Il reprit connaissance, reçut le soir les sacrements avec une piété profonde, et mourut le 9 sans agonie. Le 12, il fut inhumé avec une grande affluence. Cet excellent prêtre, dont tout le monde révère la mémoire en Allemagne, dont l'action bienfaisante continue de s'exercer, surtout dans la Westphalie, par ses élèves et par ses livres, est presque inconnu en France. Cependant Georges Cuvier, conseiller de l'Université impériale, s'exprima plus d'une fois sur lui en termes honorables, et particulièrement dans son *Rapport sur l'instruction publique, dans les nouveaux départements de la Basse-Allemagne et de la Hollande, en 1811*. La vie de Bernard Overberg a été donnée au public par M. Schubert, professeur à l'université de Munich; et ce judicieux biographe, quoique protestant, a su garder le ton et les formes qu'un auteur catholique aurait gardés lui-même. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Léon Boré, professeur d'histoire

au collège d'Angers, et cette traduction a eu deux éditions. Les écrits d'O-verberg ont été loués dans le Rapport précité, savoir : I. Une Méthode d'enseignement. II. Un Catéchisme. III. Un Manuel de religion. IV. Une Histoire biblique. Ce dernier ouvrage a été traduit en français par M. l'abbé Didon, ancien supérieur du petit séminaire Saint-Nicolas, à Paris. B—D—E.

OVINGTON (JEAN), voyageur anglais, n'eut pas plutôt terminé ses études qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Il avait le titre de chapelain du roi, lorsqu'il s'embarqua, le 11 avril 1689, à Gravesend, sur le vaisseau le *Benjamin*, destiné pour les Indes-Orientales. On relâcha successivement à Madère, à San-Iago, île de l'archipel du Cap-Vert, à Malembe, dans le Congo, à Sainte-Hélène, au cap de Bonne-Espérance, à Anjouan, une des Comores, enfin, le 29 mai 1690, on atterra heureusement à Bombay. Un négociant, établi dans cette ville, sollicita vivement Ovington d'y rester, parce que les Anglais n'y avaient pas de ministre de la religion : « J'aurais volontiers, dit-il, condescendu à sa demande et rempli ainsi un devoir de mon état, si je n'avais craint de partager le sort des prestres qui s'étaient fixés ici; tous étaient morts en très-peu de temps. » L'insalubrité du climat enlevait tous les ans une grande partie des Européens, ce qui causait à la Compagnie des Indes des contrariétés infinies et des dépenses considérables, pour remplacer les habitants qui mouraient, et entretenir des chirurgiens, des médecins, ainsi que des provisions de médicaments. Ovington attribue cet état déplorable à la conduite déréglée des habitants chrétiens. Vers le milieu de septembre 1690, quand la saison de la mousson fut passée,

le *Benjamin* reçut ordre de partir pour Surate, ce qui fit plaisir à tout l'équipage. On rencontra sur la route des Sanganians, pirates qui, trouvant le navire trop fort, ne l'attaquèrent pas, de sorte qu'il arriva heureusement à la barre de Sualy, et, comme le temps était favorable, on mouilla fort près de ce lieu. Les bâtiments venant d'Europe n'y pouvant pas aborder, ni entrer dans la rivière de Surate, ils jettent l'ancre à son embouchure. C'était là qu'à cette époque, on débarquait les marchandises et que l'on en chargeait d'autres. Elles étaient gardées dans de grands magasins entourés de vastes cours. Il y avait trois loges ou comptoirs de commerce à peu près à un demi-mille de la mer, tenus par des facteurs anglais, français, hollandais. L'empire du Mogol avait pour souverain le fameux Aureng-Zeyb (v. ce nom, III, 78), qui savait être maître chez lui. La police y était bien faite. Ovington apprit avec étonnement que, depuis plus de vingt ans, personne n'avait été puni de mort dans une ville aussi grande que Surate, tant les magistrats préposés à la sûreté publique s'acquittaient fidèlement de leur devoir à prévenir les crimes. Déjà les Anglais jouissaient de plus de crédit que les autres Européens, à cause du faste qu'ils déployaient et qui leur attirait les respects du peuple. Dans ses besoins, il s'adressait plutôt au président de la loge anglaise qu'au gouverneur dont les grandeurs paraissaient éclipsées par celles des Anglais. Cependant la loge fut investie brusquement, le 27 août 1691, par une garde à pied et à cheval qui les y retint prisonniers. Cet orage se fit sentir aussi aux Français et aux Hollandais. Il leur fut défendu de sortir de la ville. Un riche vaisseau indien, allant de Mokha à Su-

rate, avait été capturé par des hommes à chapeau, c'est-à-dire, en langage du pays, par des Européens ; le capitaine demandait qu'on lui restituât une somme équivalente à plus de deux millions. Il s'était défendu vaillamment et avait perdu beaucoup de monde. On crut avoir découvert que l'auteur du méfait était un Danois, et les ressentiments du Grand-Mogol se tournèrent contre cette nation. L'année suivante, des vaisseaux indiens furent enlevés de nouveau ; ce capitaine réitéra ses imputations contre les Anglais, et parvint à faire renouveler contre eux les mesures de rigueur prises précédemment, pour qu'ils le dédommageassent. Ils déclarèrent qu'ils étaient innocents de même que la première fois, et qu'ils aimaient mieux abandonner le pays que de se soumettre à cette injustice. Cependant l'imposture de leur ennemi fut reconnue ; on découvrit qu'il avait caché dans l'eau une partie de ce qu'il prétendait lui avoir été pris, et, quand il voulut le faire transporter furtivement dans la ville, son odieux stratagème fut révélé. Ovington pense que sa première perte était réelle, et il suppose que les pirates sanghanians en étaient les auteurs, ce qui est très-probable. Après un séjour de trois ans dans l'Inde, notre voyageur ne put résister au désir de revoir sa patrie ; et, le 14 février 1693, il remonta sur le *Benjamin* qui, le 16 mai, laissa tomber l'ancre dans la baie de la Table, en sortit le 2 juin avec une flotte hollandaise richement chargée, et, en sa compagnie, s'arrêta pendant quelques jours à l'île de l'Ascension. Lorsqu'ils approchaient d'Europe, un coup de vent les sépara. Le *Benjamin* crut, quelques jours après, se retrouver parmi eux ; mais il était entre deux

corsaires français. Il se tira de ce mauvais pas en faisant monter tout son monde sur le pont, et mettre toutes voiles dehors. On le prit pour un vaisseau de ligne, et il put continuer sa route. Le 18 sept. il entra dans le port de Kinsale, sur la côte méridionale d'Irlande. La crainte des croiseurs français l'y retint jusqu'à la fin de l'année ; alors, profitant d'un convoi, il se dirigea vers l'Angleterre, le 5 déc., et revint à Gravesend. La relation d'Ovington ne tarda pas à être publiée sous ce titre : *Voyage to Suratte in the year 1689, etc., with a description of the islands Madera and S. Helena the account of the last revolution of Golconda, a description of the Kingdoms of Arrokan and Pegu, etc.*, Londres, 1698, in-8°. On en a une traduction française : *Voyages faits à Surate et en d'autres lieux de l'Asie et de l'Afrique, depuis 1689 jusqu'en 1693, avec l'Histoire du royaume de Golconde, et des observations sur les vers à soie*, Paris, 1725, 2 vol. in-12 ; *ibid.*, 1735 ; *ibid.*, 1753. Cette version est de Nicéron (voy. ce nom, XXXI, 218). Voici son sentiment, que nous adoptons en entier : « Il faut, pour voyager
« avec fruit, de la science, de la curiosité, de la patience, de la circonspection : de la science pour
« connaître ce qui mérite le plus
« d'être remarqué dans chaque pays,
« et pour s'en instruire à propos ;
« de la curiosité pour prendre plaisir à tout ce qui peut être de quelque avantage, et pour le rechercher avec soin ; de la patience pour
« soutenir les fatigues et les peines
« qui ne manquent pas d'accompagner cette recherche ; de la circonspection pour n'être point trompé par la crédulité ou la mauvaise
« foi des autres. Sans cela, on voyage

« inutilement pour le public, et l'on
 « ne peut lui rien offrir au retour qui
 « soit digne de son attention. L'au-
 « teur de cet ouvrage, dont on don-
 « ne la traduction, paraît avoir eu les
 « qualités si nécessaires à un voya-
 « geur, et on ose se flatter qu'un lec-
 « teur attentif les y découvrira sans
 « peine. En effet, quoique plusieurs
 « personnes aient déjà décrit les pays
 « dont il parle, il n'en est point
 « qui en ait parlé plus au long
 « et avec plus de jugement... Lors-
 « qu'il s'embarqua pour les Indes, il
 « y porta des yeux savants et capa-
 « bles de remarquer ce qu'il y avait
 « de curieux sur sa route, et dans
 « les lieux où il eut occasion de sé-
 « journer, et d'en donner aux autres
 « une connaissance exacte. Il n'ou-
 « blia rien pour s'instruire à fond
 « de l'état de chaque royaume. Il
 « consulta les personnes les plus
 « éclairées et les plus habiles; la
 « politique, la religion, le com-
 « merce, l'histoire naturelle, les cou-
 « tumes, l'occupent également; en
 « un mot, il mit tout en usage pour
 « être utile à ses compatriotes, à qui
 « il a fait part de toutes ces choses
 « dans la relation de son voyage. Il
 « est vrai qu'elle n'est pas sans dé-
 « faut dans l'original anglais : le style,
 « entièrement opposé à cette simpli-
 « cité qui doit régner dans cette sorte
 « d'ouvrages, est extrêmement diffus
 « et ampoulé; la manière de narrer
 « n'est pas tout-à-fait exacte. On n'y
 « trouve pas assez d'ordre; les cho-
 « ses mêmes y sont quelquefois as-
 « sez confuses, parce que l'auteur y
 « a souvent omis des circonstances
 « inutiles, à la vérité, à ceux qui sont
 « au fait des matières qu'il traite, mais
 « indispensables nécessaires à
 « ceux qui n'y sont pas. D'ailleurs,
 « l'esprit de parti et les préjugés de reli-

« gion y ont fait entrer quelques déclai-
 « mations vaines qui ne font rien au
 « sujet. Ces défauts, qui n'ôtent rien
 « au mérite de l'ouvrage, considéré
 « en lui-même, ont peut-être été les
 « raisons qui lui ont fait subir le
 « sort de tant de bons livres qui de-
 « meurent enfermés dans les bor-
 « nes de l'Angleterre et qui ont em-
 « pêché de les traduire en français;
 « mais on a cru qu'en y remédiant,
 « on pourrait en rendre la lecture
 « agréable au public. » Nicéron énu-
 mère les modifications qu'il a effec-
 tuées, et finit par ces mots : « C'est
 « au lecteur à voir si l'on a bien exé-
 « cuté tout ce qu'on s'était proposé
 « pour son avantage, et à en tenir
 « compte au traducteur, s'il y a réus-
 « si. » Certes, on lui sait gré de son
 travail, car nous voyons très-fré-
 quemment la version française citée
 dans les livres des savants qui font
 mention de notre voyageur. Ajoutons
 aux sages observations de Nicé-
 ron une remarque tendant à confir-
 mer la bonne opinion que, d'après
 lui, on est enclin à se former d'O-
 vington. Celui-ci ne manque jamais
 de distinguer ce qu'il tient des récits
 d'autrui d'avec les faits qu'il a con-
 nus par lui-même. Ainsi les détails
 très-circonstanciés qu'il donne sur
 Aden, Mascate et les pays voi-
 sins de la mer Rouge et du golfe
 Persique, sont dus au capitaine
 Édouard Say, qui avait eu le malheur
 de faire naufrage à l'île Maciu, sur la
 côte d'Arabie, et qui, parti ensuite
 de Mascate pour Bombay, avait été
 pris et long-temps détenu par les pi-
 rates sanganiens. L'histoire de la ré-
 volution de Golconde, la description
 d'Arrakan et de Pegu furent commu-
 niquées à Ovington par son compa-
 triote Daniel Sheldon, qui avait visi-
 té ces pays. Il est convenable de no-

ter que notre voyageur a très-bien décrit les magnifiques antiquités de l'île de Salsette ou Éléphanta, voisine de Bombay. On a obtenu, depuis lui, des renseignements plus précis, mais on lui doit la justice de déclarer que, pour ce temps-là, son livre est précieux. Les particularités que Say lui fit connaître sur la mer Rouge n'ajoutent rien à ce que l'on savait alors sur ce golfe-mer par le journal de Jean de Castro (*voy. ce nom*, VII, 347) (1). E—s.

OWEN (JOHN), ecclésiastique anglican, l'un des secrétaires de la société biblique britannique et étrangère, naquit à Londres en 1765, d'un père plein de piété et de zèle pour le succès des missions auprès des nations non chrétiennes. Ses études, commencées dans l'école de Saint-Paul, furent terminées à l'université de Cambridge, où il remporta plusieurs prix, et fut agrégé au collège *Corpus-Christi*. Il parcourut ensuite diverses contrées de l'Europe, notamment la France, la Suisse et l'Italie, accompagnant un jeune homme dont l'éducation lui était confiée. Rentré en Angleterre en 1793, il y reçut les ordres sacrés, et ne tarda pas à être connu comme savant théologien et comme prédicateur éloquent. L'évêque de Londres, Porteus, lui conféra la cure de Fulham, qu'il conserva jusqu'à la mort de ce prélat, en 1808. Ce fut quelques années auparavant, le 7 mars 1804, qu'eut lieu, dans le local appelé la Taverne de Londres, la première réunion publique ayant pour objet l'institution d'une société pour la propagation de la parole de Dieu, par la distribution des livres saints chez les nations qui

l'ignoraient encore. Dans cette assemblée, présidée par le célèbre philanthrope Granville Sharp (*v. GRANVILLE*, LXVI, 22), l'éloquence d'Owen contribua beaucoup à entraîner l'adoption du projet. Lui-même fut chargé de rédiger le règlement de la nouvelle institution, et bientôt il en fut nommé l'un des secrétaires. Un point essentiel pour le succès était d'obtenir l'assentiment du haut clergé, et J. Owen avait, dans son caractère et dans les qualités de son esprit, des moyens de persuasion et de conciliation qui amenèrent promptement ce résultat. L'évêque Porteus donna son approbation, autant du moins que la société s'astreindrait à ne publier les livres sacrés que dans les versions adoptées par les communions chrétiennes, sans commentaires et sans notes. La fonction de secrétaire imposait une tâche très-étendue et qui devait le devenir chaque jour davantage. Owen, pour se vouer entièrement à cette fonction gratuite, renonça dès-lors à toute autre occupation qui aurait pu l'en distraire, et, pendant les dix-huit dernières années de sa vie, il prit fréquemment la parole, écrivit et voyagea dans l'unique intérêt de cette œuvre. Sa santé était déjà profondément altérée lorsque, à la sollicitation du comité, il fit, en 1818, un nouveau voyage en France et en Suisse, pour visiter les sociétés affiliées à celles dont il était l'agent, stimuler leur zèle, et en fonder de nouvelles. Il y déploya toute l'activité dont il était encore capable; mais ce furent aussi ses derniers efforts. Quand il fut rentré dans sa patrie, sa maladie avait fait de tels progrès, qu'il lui était devenu impossible d'occuper sérieusement son esprit. Ses amis, espérant que l'air de la mer lui serait favorable, le conduisirent à

(1) *Le Routier* de Jean de Castro vient d'être réimprimé en portugais, Paris, 1840, in-8°.

Ramsgate, et c'est là qu'il mourut le 26 septembre 1822, âgé de 57 ans. Ses restes mortels furent déposés dans le cimetière de Fulham, à côté de la tombe de son ami Granville Sharp. Le nom de J. Owen est nécessairement attaché à celui de la société biblique, dont il fut à la fois un des fondateurs et soutiens, l'historien et le défenseur; car l'utilité des travaux de cette société n'a pas manqué d'être souvent mise en question, et la polémique, à ce sujet, n'est pas terminée. Quoi qu'il en soit, le résultat de ces travaux a été grand. Quelques mois avant la mort d'Owen, au 31 mars 1822, la société avait distribué « 3,564,974 Bibles ou Nouveaux-Testaments, en plus de 140 langues ou dialectes différents, parlés sur la surface du globe. 1,533 sociétés bibliques existaient déjà. » Nous ne nous étendrons pas ici sur l'accroissement qui a eu lieu depuis, et qui se trouve exposé dans les écrits spéciaux. On peut indiquer, pour compléter la biographie de ce zélé philanthrope: les *Mémoires sur sa vie*, par W. Onne, Londres, 1820, in-8°, avec portrait; le *Sermon* prononcé à ses funérailles dans la chapelle du parc de Chelsea, par M. Dealtry, traduit en français par M. Scholl; l'*Éloge de J. Owen*, par Laffon-Ladebat, dans le 4^e rapport annuel de la société biblique protestante de Paris (p. 159-188); et séparément, Paris, 1823, in-8° (voy. LAFFON-LADEBAT, LXIX, 441). — J. Owen a publié: I. *Réflexions rétrospectives sur l'état de la religion et de la politique en France et dans la Grande-Bretagne*, 1794, in-8°. II. *Le juste jugement*, sermon prêché aux assises de Cambridge, 1794, in-8°. III. *Voyage dans différentes parties de l'Europe*, dans les années 1791 et 1794, avec des re-

marques familières sur les hommes et sur les mœurs, 1796, 2 vol. in-8°. IV. *Le Moniteur chrétien pour les derniers jours*, 1799, in-8°; 2^e édition, 1808. V. *Le monde élégant dévoilé*, 1804, in-12. VI. *Adresse au président de la Compagnie des Indes-Orientales*, à l'occasion de la Lettre de M. Twining, sur le danger d'intervenir dans les opinions religieuses des naturels de l'Inde, 1807, in-8°. La publication de cette adresse déterminait M. Twining à retirer la motion qu'il venait de faire. VII. *Justification de la société de la Bible*, en réponse à un ecclésiastique de la campagne; lettre adressée à lord Teignmouth, 1809, in-8°. VIII. *L'incertitude du lendemain*, sermon prêché à Fulham, à l'occasion d'un incendie, 1817, in-8°. IX. *Discours* à l'occasion de la mort de miss Elisabeth Prowre, 1810, in-8°. X. *Sermon* à l'occasion de la mort de W. Sharp, esq., 1810, in-8°. XI. *Histoire de l'origine et des dix premières années de la société biblique britannique et étrangère*, 1816-1820, 3 vol. in-4°; traduite en français par des pasteurs de Genève, Paris, 1819, 2 vol. in-8°.

L.

OWEN (WILLIAM), peintre anglais, né en 1769, dans le comté de Shrop, reçut une première instruction dans l'école de Ludlow, et donna dès-lors des indices du talent qu'il devait montrer plus tard. Le savant connaisseur Payne Knight, qui demeurait dans le voisinage, fut frappé des heureuses dispositions de cet enfant, et lui procura les leçons d'habiles professeurs. Une copie très-remarquable que William fit d'un portrait de mistriss Robinson (dans le rôle de *Perdita*), dû à sir Josué Reynolds, lui valut la bienveillance et les conseils de ce grand peintre, que ses compatriotes pensent qu'il a quelque-

fois égalé. En 1797, Owén exposa à Somers-House les portraits réunis des deux miss Leaf, qui furent admirés; et, à la fin de la même année, il épousa l'aînée de ces jeunes filles. Poussé par son mérite et par les encouragements d'illustres artistes et amateurs, il ne tarda pas à être occupé par ce que l'Angleterre avait de plus considérable. L'académie royale de peinture l'admit dans son sein en 1806; il devint, en 1813, premier peintre de portraits du prince régent. Sa prospérité, jusqu'en 1818, ne fit qu'augmenter; mais à cette époque, sa constitution avait reçu une atteinte profonde. Il recourut inutilement pour se guérir aux eaux de Bath et de Cheltenham, et fut enfin réduit à garder le lit presque constamment, continuant d'user de quelques remèdes dont il eût encore mieux fait de s'abstenir; car ce fut ainsi que, par suite de la négligence coupable d'un aide pharmacien, et trompé par une étiquette erronée, mise sur une fiole, il avala une forte dose de laudanum qui le fit tomber dans une léthargie dont il ne revint pas. Il mourut le 11 février 1825, très-regretté pour son caractère comme pour son talent. On cite de lui les portraits de William Pitt, de Grenville, de la duchesse de Buccleugh, de la jeune fille de lord William Russell; des tableaux d'imagination: *L'Aveugle mendiant de Bethnal-Green*; *la Maîtresse d'école de village*, deux ouvrages dont on a fait des estampes qui sont très-populaires; *le Diseur de bonne aventure*, etc. Il excellait à peindre l'enfance, ainsi que le paysage. William Owen a laissé un fils qui est entré dans la carrière ecclésiastique. L.

OXENSTIERNA (JEAN-GABRIEL, comte d'), homme d'État et

l'un des meilleurs poètes de la Suède, appartenait à une ancienne et illustre famille de ce pays, de laquelle sont sortis le chancelier Axel et d'autres personnages célèbres (*voy. OXENSTIERNA*, XXXII, 313). Né à Stockholm en 1732, il suivit pendant quelque temps la carrière militaire; puis il entra dans la diplomatie, et fut d'abord employé comme secrétaire d'ambassade à Vienne. Gustave III le nomma ensuite son ambassadeur près la diète de Ratisbonne, et l'envoya, en 1791, vers les princes français, frères de Louis XVI, pour leur faire connaître tout l'intérêt qu'il portait à la maison de Bourbon. L'année suivante, il se rendit en Portugal avec le titre d'ambassadeur de Suède; mais il quitta bientôt ces fonctions pour retourner dans sa patrie, où le roi l'avait rappelé. Ce prince, qui l'estimait beaucoup et qui connaissait d'ailleurs ses talents et sa capacité, le nomma sénateur, ministre d'État au département des affaires étrangères, chancelier des ordres et chevalier des Séraphins, puis grand-maréchal du royaume. Le comte d'Oxenstierna passa dans la retraite les dernières années de sa vie, cultivant la littérature et la poésie, auxquelles il avait toujours consacré les loisirs que ses emplois politiques lui laissaient. Il mourut à Stockholm en juillet 1818, âgé de 86 ans. Il était l'un des dix-huit de l'Académie suédoise, fondée par Gustave III, en 1786, et membre de l'Académie des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm. On a de lui: I. *L'Éloge historique de Gustave III*. II. *Une Ode sur la mort de Gustave-Adolphe*. III. Les poèmes intitulés: *le Matin*; *l'Orage*; *les Quatre parties du jour*; *les Moissonneurs*. On retrouve, dans les ouvrages de cet auteur, la grâce, l'atticisme et la phi-

lanthropie qui le caractérisaient ; et l'on peut dire de lui, avec Buffon, que le style est l'homme même. Versé dans les littératures étrangères, il publia une traduction, en suédois, du *Paradis perdu* de Milton, et composa en français quelques pièces de vers fort agréables. L'Académie de Marseille, sur le rapport d'un de ses membres qui avait habité la Suède, fit remettre à Oxenstierna, ainsi qu'à trois autres écrivains distingués de ce pays (Engestrom, Léopold, Wetterstedt), le diplôme d'associé correspondant.

P—RT.

OXHOLM (PIERRE - LOTHAIRE), militaire danois, était né à Copenhague, où son père exerçait les fonctions de conseiller de commerce. En 1779, il fut envoyé comme lieutenant du génie à l'île Sainte-Croix, dans les Antilles, où après un long séjour, il devint membre du conseil-général. Revenu en 1799 dans sa patrie, on le choisit pour faire partie de la commission de liquidation des finances des Antilles. En 1801, il fut élevé au grade de colonel et de chef des milices de la Seelande méridionale ; en 1805, à celui de major-général. En 1808, il quitta ce poste et obtint sa retraite. Mais, à la paix de 1814, les Antilles du Danemarck ayant été rendues à cette puissance, la vieille expérience d'Oxholm lui valut d'être appelé à remplir la charge de gouverneur-général des ces colonies. Il ne l'exerça que deux ans, et à son retour à Copenhague, en 1816, il reçut pour récompense le brevet de lieutenant-général et celui de commandeur de l'ordre de Dannebrog. On a de lui, dans la langue de son pays : I. *Introduction à l'art de l'ingénieur de campagne, extraite et traduite des meilleurs ouvrages militaires*, Copenhague, 1777, in-8°. II. *État des An-*

tilles danoises relativement à leur population, à leur culture et à l'administration de leurs finances, ibid., 1797, in-8° avec planches. Oxholm publia ce petit livre, qui n'a pas 90 pages, pour repousser les imputations calomnieuses de différents auteurs, entre autres de l'écrit intitulé : *Quelques lettres écrites de Sainte-Croix*, qui avaient paru dans les cahiers de mars et d'août 1797, du *Journal de politique et de physique*. Il s'attache particulièrement aux sujets énoncés dans le titre, et entre dans des détails très-intéressants sur la fabrication du sucre. Passant en revue divers ouvrages sur les Antilles danoises, il reconnaît pour le meilleur celui d'Oldendorp, intitulé : *Histoire de la mission des frères évangéliques dans les îles Caraïbes de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean*. Nous lui avons rendu la justice qu'il mérite, dans l'article de ce missionnaire (XXXI, 552). Les réflexions d'Oxholm sur l'émancipation des noirs sont celles d'un philanthrope bienveillant et éclairé. Un anonyme lui répondit par un pamphlet ayant pour titre : *Redressements*. Notre auteur riposta par *Inexactitudes des prétendus redressements*, ibid., 1798. III. *Mémoire sur le canal de Trollhaetta en Suède* (dans la Minerve). IV. *Sur la diète de Suède en 1800*. V. *Sur la suppression du commerce des esclaves*, 1806. VI. Sous le pseudonyme de P.-L. Olufsholm, *Remarques à l'occasion de l'écrit publié en Suède sur le système continental*, ibid., 1813. Il y ajouta deux suppléments et le fit paraître aussi en allemand. E—s.

OZANAM (J.-A.-F.), médecin, de la même famille que le célèbre géomètre de ce nom (voy. OZANAM, XXXII, 317), né en 1772, dans un village de la principauté de Dombes,

fit ses études au collège de Bourg-en-Bresse. Il se trouvait à Lyon en 1793, à l'époque du siège que cette ville soutint contre l'oppression conventionnelle, et il prit les armes dans les rangs des assiégés. Il s'occupa ensuite d'affaires commerciales et alla à Paris, puis à Livourne, où il suivit encore la carrière du commerce, se livrant toutefois à l'étude des sciences naturelles qu'il avait toujours cultivées. S'étant rendu en Italie vers 1809, il s'établit à Milan et y pratiqua la médecine avec un succès d'autant plus étonnant qu'on ne l'avait jamais vu s'occuper spécialement de cet art. Reçu docteur à l'université de Pavie, il revint en France lorsque l'Italie fut retombée au pouvoir des Autrichiens, et se fixa, en 1817, à Lyon, où il continua d'exercer l'art médical. Nommé en 1823, médecin de l'Hôtel-Dieu, il conserva cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1836. Il avait publié sur sa profession des ouvrages estimés : I. *Conseils aux bonnes mères sur la grossesse, les couches, l'allaitement et l'époque critique, et les maladies des enfants*, Lyon, 1817, in-8°. II. *Histoire médicale, générale et particulière des maladies épidémiques, contagieuses et épizootiques qui ont régné en Europe depuis les temps les plus reculés, et notamment depuis le XIV^e siècle, jusqu'à nos jours*, Lyon, 1817-23, 5 vol. in-8°. III. *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*, Lyon, 1831, in-8°. IV. *Conseils sur les moyens de se garantir du choléra et sur les premiers soins à donner à ceux qui en sont atteints*, Lyon, 1832, in-8°. M—D j.

OZAROWSKI (PIERRE D'ALCANTARA) fut du petit nombre des grands seigneurs polonais qui, sous le règne de Catherine II, se montrèrent favorables à la Russie. Ayant pris avec les Potocki et les Barnecki une part

très-active à la conjuration formée en 1792, pour le renversement de la constitution, acceptée l'année précédente par le roi Stanislas, il fut poursuivi avec beaucoup de violence par le peuple en révolte, lorsque les Russes, que commandait Igelstrom, furent expulsés de la Pologne. Enlevé du château royal qu'il habitait, il fut mis dans un cachot, puis condamné à être pendu par une espèce de tribunal révolutionnaire, devant lequel on l'accusa d'avoir reçu de l'impératrice de Russie une pension de deux mille ducats. Cette sentence, qui atteignit encore plusieurs autres Polonais, fut exécutée le 9 mai 1794, sur la place publique de Varsovie, devant la prison et en présence d'une foule nombreuse. Les biens d'Ozarowski furent d'abord séquestrés, puis rendus à sa famille par ordre de l'impératrice. Il laissa quatre fils, qui tous prirent du service dans l'armée russe. Deux furent tués à Friedland, en 1807; un autre devint aide-de-camp de l'empereur Alexandre, et commanda l'armée de Lithuanie sous son successeur. Un quatrième, après avoir également servi avec honneur dans l'armée, devint chambellani. M—D j.

OZERETSKOVSKI (le chevalier), conseiller d'État de Russie, membre de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, était né vers 1730, et mourut le 28 février 1827. Quoique littérateur distingué, c'est comme naturaliste qu'il est particulièrement connu. On a de lui : I. Un *Recueil d'extraits*, en 10 vol., des *calendriers russes*, de 1775 à 1793. II. Des *Mémoires périodiques sur les progrès des sciences en Russie*, de 1803 à 1810. III. *Éléments d'histoire naturelle*, en 7 vol., Saint-Pétersbourg, 1791. IV. *Voyage aux lacs Ladoga et Onéga*, 1792. V. *Descrip-*

tion de Koly et d'Astrakan, 1804. VI. *Description des lieux compris entre Saint-Petersbourg et Stavoi-Rouss*, 1808. VII. *Voyage au lac Deliguer*, 1817. VIII. Les traductions 1° de l'*Avis au peuple sur sa santé*, par Tissot (voy. ce nom, XLVI, 137); 2° de l'*Histoire de la conjuration de Catilina* et des *Guerres de Jugurtha*, par Salluste; 3° de l'*Histoire générale des pêches*, par Noël de la Morinière (v. NOEL, LXXV, 448). Ozeretskovski a coopéré à la traduction de l'*Histoire naturelle* de Buffon, Saint-Petersbourg, 1801-17, et a fourni au Dictionnaire de l'Académie russe toute la partie relative à la médecine. On trouve de lui, dans les *Mémoires* de cette compagnie, deux écrits en français : *Observation sur un poisson nommé improprement hareng* (t. II, 1810); *Remarques sur le crâne du bison musqué* (t. III, 1811). Z.

OZEROFF (VLADISLAF-ALEXANDROVITCH), célèbre poète russe, né le 29 sept. 1770, dans le gouvernement de Tver, fit de brillantes études au corps des cadets, où il fut admis en 1776, et d'où il sortit, en 1788, avec le brevet de lieutenant. Décoré de la première médaille d'or, adjudant du comte de Balmaine, il obtint le grade de général-major et le titre de chevalier; mais il ne suivit pas longtemps la carrière militaire. Nommé administrateur des forêts, il en remplit les fonctions jusqu'en 1808, et put satisfaire le goût qu'il avait toujours eu pour la poésie. Une longue maladie, qui avait affaibli ses facultés morales, le conduisit au tombeau en novembre 1816. Ozeroff s'appliqua spécialement aux compositions dramatiques, et la tragédie fut le genre qu'il adopta. Une grande entente du théâtre, des plans bien conçus, des situations pathétiques, ca-

ractérisent ses productions, que relève encore l'harmonie du style. Il n'a laissé que cinq tragédies, mais elles ont suffi pour le placer au premier rang des poètes tragiques de la Russie. En voici les titres : 1° la *Mort d'Oleg* (1798), par laquelle il débuta, annonçant déjà un digne successeur des Lomonossoff et des Soumorokoff. 2° *OEdipe à Athènes*, en 5 actes. Cette pièce, le chef-d'œuvre d'Ozeroff, eut beaucoup de succès : elle offre des beautés supérieures et fait naître les émotions les plus vives. 3° *Fingal* (1805), en 3 actes, sujet tiré d'Ossian, où l'auteur a su conserver habilement la couleur locale. 4° *Dmitri Donskoï* (1807), en 5 actes. C'est un épisode de l'histoire nationale. Il s'agit de la lutte entre Dmitri, grand-prince de Russie, surnommé *Donskoï* (vainqueur du Don) et Mamaï, khan des Tartares (voy. VLADIMIR (*Andreïovitch*), XLIX, 359). Si le sujet n'est pas éminemment tragique, ce défaut est racheté par des détails attachants, par l'élévation des pensées et la vigueur de l'expression. 5° *Polyxène* (1809), en 5 actes, pièce très-bien versifiée, mais dont la texture n'est pas assez nette. Ozeroff a composé aussi quelques *poésies lyriques*, et ses compatriotes lui doivent une traduction en russe de la *Lettre d'Héloïse à Abailard*, de Colardeau. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages, par le prince Viasemski, Saint-Petersbourg, 1818, 2 vol. M. le comte Alexis de Saint-Priest a traduit en français deux tragédies d'Ozeroff, *Fingal* et *Dmitri Donskoï*, qui ont été insérées dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. On trouve encore des fragments de ses *poésies lyriques*, traduits en français, dans l'*Anthologie russe*, de M. Dupré de St-Maur. P—RT.

P

PABAN (L.), professeur de langue française à Stockholm, où il était venu s'établir, mourut dans cette ville en 1824. Il y avait fondé une association de bienfaisance sous la dénomination de *Société des amis des nécessiteux*. On a de lui une petite grammaire estimée, sous ce titre : *Marie et Julie, ou Étrennes aux jeunes demoiselles qui étudient la langue française, pour servir à leur instruction et à leur avancement*, Stockholm, 1824, in-8° de 76 pages. Z.

PAC (le comte Louis), général polonais, né à Strasbourg en 1780, fut élevé en Lithuanie, où une branche de l'illustre famille florentine des Pazzi, à laquelle il appartenait, s'était établie depuis plus de quatre siècles. Ayant embrassé, fort jeune, la profession des armes, il servit quelque temps dans les troupes du grand-duché de Varsovie; puis, en 1808, il passa au service de France, et fit la guerre d'Espagne sous les ordres du général Lasalle et du maréchal Bessières, qui l'attacha à son état-major. Sa belle conduite aux affaires de Médina de Rio-Seco et de Burgos lui valut la croix d'Honneur et le grade de chef d'escadron des cheveu-légers polonais de la garde impériale. Appelé, en 1809, à la grande armée d'Allemagne, il se distingua aux batailles d'Essling et de Wagram; et l'année suivante, il rentra, comme colonel, au service du grand-duché de Varsovie. Lors de l'expédition de Russie (1812), Napoléon le nomma général de brigade et l'incorpora à sa maison militaire, avec laquelle le

comte Pae fit cette désastreuse campagne. Pendant la retraite de Moscou, il dégagea, à la tête de deux pelotons de cavalerie, l'empereur et le maréchal Bessières qu'une nuée de cosaques environnait sur le chemin de Malo-Jaroslavitz. Il se signala de nouveau, en 1813, à Lutzen, à Dresde, à Leipzig, et fut promu au grade de général de division. Dans la campagne de France (1814), il montra autant de courage que d'habileté. Une attaque importante qu'il exécuta le 5 mars, en présence de Napoléon, lui mérita une lettre flatteuse de l'empereur et vingt croix pour ses compagnons d'armes. A la bataille de Craonne, il fut chargé du commandement de la cavalerie de la vieille garde, reçut une blessure sous les murs de Laon, et combattit encore à la Villette pour la défense de la capitale. Ayant quitté le service de France par suite des événements politiques, il fit un voyage en Angleterre, puis il se retira dans les propriétés qu'il possédait en Pologne. Il avait recherché la main de la princesse Anna Sapiéha, mais elle lui préféra le prince Adam Czartoryski, ce qui occasionna, entre les deux rivaux, un duel dont on parla beaucoup et où le prince Adam fut légèrement blessé. En 1819, le comte Pac fut élevé au rang de sénateur du royaume de Pologne; mais, lorsqu'en 1830 ce malheureux pays tenta de recouvrer son indépendance, il prit une part active au soulèvement, devint membre du gouvernement provisoire, eut un commandement dans

l'armée, et combattit à Ostrolenka (26 mai), où il reçut deux coups de feu. Après l'entrée des Russes à Varsovie, voyant l'indécision et le peu d'accord des généraux polonais, il jugea que tout espoir était perdu, donna sa démission et revint en France. En 1834, il voyagea en Italie, passa aux îles Ioniennes, puis en Grèce, où il visita Athènes. Ayant voulu pousser plus loin ses explorations, il s'embarqua pour l'Asie; mais, arrivé à Smyrne, il y tomba malade et mourut le 31 août 1835. P—RT.

PACARAU (PIERRE), évêque constitutionnel, né à Bordeaux en 1716, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique et obtint de brillants succès dans le cours de ses humanités. L'étude des langues avait pour lui un attrait particulier; aussi apprit-il très-promptement l'hébreu, le syriaque, le grec, le latin, l'anglais, l'espagnol, l'italien. Ayant été promu aux ordres sacrés, il s'adonna à la prédication, se fit remarquer par ses talents oratoires, et fut nommé à un canonat de la cathédrale de Saint-André à Bordeaux. Il avait l'habitude de composer, chaque année, un Noël que l'on chantait dans cette église à la messe de minuit. Comme il était très-versé dans le droit canonique, les chanoines ses confrères lui déférèrent deux fois l'administration intérimaire du diocèse : d'abord après le décès de l'archevêque, M. de Lussan (1769), puis lorsque M. Ferd. de Rohan, son successeur, fut transféré au siège de Cambrai (1781); et ils le chargèrent, en 1787, de défendre certaines prérogatives du chapitre métropolitain. A l'époque de la révolution, Pacarau adopta les innovations de l'Assemblée nationale, prêta serment à la constitution civile du clergé, et fut élu évêque constitutionnel du départe-

ment de la Gironde, le 14 mars 1791, en remplacement de Champion de Cicé (*voy.* ce nom, VIII, 26), qui occupait alors le siège archiepiscopal. Il publia plusieurs mandements et quelques écrits relatifs à ses nouvelles fonctions qu'il n'exerça pas longtemps, car il mourut à Bordeaux, le 5 sept. 1797, âgé de 81 ans. Son adhésion au schisme ne doit pas empêcher de dire qu'il avait des qualités estimables : il distribuait aux pauvres d'abondantes aumônes. A la science théologique, à une vaste littérature, il joignait des connaissances très-variées, surtout en archéologie. Il possédait une bibliothèque bien choisie, composée de huit mille volumes. On a de lui : I. *Nouvelles considérations sur l'usure et le prêt à intérêt*, Bordeaux, 1784, in-8° (anonyme). II. *Mémoire expositif, ou Idée succincte des droits et de la juridiction du chapitre de Saint-André de Bordeaux sur les cures de sa dépendance, et en particulier de son droit foncier et exclusif des fonts baptismaux, contre les prétentions de MM. les curés de cette ville*, 1787, in-8°. III. *Analyse d'une requête en plainte au sujet du mémoire précédent*, 1787, in-8°. IV. *Réflexions sur le serment exigé du clergé*, Bordeaux, 1791, in-8° (anonyme). V. *Ordo divini officii recitandi, ad usum diocesis*, 1792. VI. *Mandements divers*, 1793, in-4°. P—RT.

PACCA (BARTHÉLEMI), ministre et fidèle compagnon du pape Pie VII, évêque et légat de Velletri, doyen du sacré collège, prodataire et archiprêtre de l'église de Saint-Jean-de-La-tran, était né à Bénévent, le 25 décembre 1756, d'une famille noble de cette province. Il fit des études soutenues et distinguées dans sa ville natale, qui comptait d'éminents professeurs, et il se destina de bonne heure

à la carrière ecclésiastique. A Rome, il perfectionna sa première éducation et il se mit sur les rangs pour obtenir une nonciature de seconde classe; il l'obtint en 1786, et reçut ordre de partir pour Cologne. Le cardinal Pacca a pris soin, indirectement, de faire connaître les diverses phases de sa carrière; et, dans son dernier ouvrage (discours prononcé à l'Académie de religion en 1843), dont nous aurons occasion de rendre compte, il dépeint la situation des électors d'Allemagne, à l'époque où il résidait auprès de l'électeur de Cologne. Remplacé, en 1793, par monsignor della Genga (voy. LÉON XII, LXXI 304), il fut nommé nonce à Lisbonne, où il résida jusqu'à la fin de 1800. Le 23 février 1801, Pie VII le nomma cardinal. Ce ne fut pas une faveur : cette élévation était due à monsignor Pacca qui revenait d'une grande nonciature. Sous l'administration du cardinal Consalvi, quoique celui-ci fût plus jeune de quelques mois, il était difficile que Pacca figurât hautement dans les affaires. Ce cardinal n'y parut en première ligne qu'en 1808. Napoléon venait de renverser Consalvi; les cardinaux Casoni, Joseph Doria et Gabrielli n'avaient pu tenir d'une main ferme les rênes de l'État, tourmenté par des exigences, par des émeutes et des insultes, qui en annonçaient de plus épouvantables. C'est dans de telles circonstances que Pie VII, qui, pour ne pas ôter à Consalvi le titre de secrétaire d'État, n'avait nommé que des *pro-secrétaires*, offrit à Pacca cet emploi, devenu si périlleux. Ce cardinal gouvernait avec calme (1), en attendant que la violence impériale portât le coup qu'elle méditait, lors-

que le 6 sept., il se présenta dans la secrétairerie même de Monte-Cavallo, un major nommé Mazio, qui signifia au cardinal un ordre de départ, sous prétexte qu'il avait publié une notification pouvant entraver des enrôlements faits par les Français. Le cardinal Pacca déclara qu'il ne partirait pas sans un ordre du Saint-Père, et il lui annonça par un billet ce qui venait d'arriver. A l'instant même, le pape accourut dans les appartements de son éminence, qui rapporte ainsi le fait (2) : « Je m'avantai à la rencontre du Saint-Père, et je remarquai alors une chose dont j'avais entendu parler, mais que je n'avais pas encore observée (*l'horripilation*) ; lorsqu'on est en colère, les cheveux se hérissent et la vue est offusquée ; il était dans cet état, l'excellent pontife, et il ne me reconnut pas, quoique je fusse habillé en cardinal : il cria à haute voix : *Qui êtes-vous, qui êtes-vous?* Je répondis : Je suis le cardinal, et je lui baisai la main. Où est l'officier ? reprit le pape ; je le lui montrai ; il était là tout près dans une attitude respectueuse. Alors le pape, se tournant vers l'officier, lui ordonna de déclarer nettement qu'il était las de souffrir tant d'outrages et d'insultes d'un général qui se disait encore catholique ; qu'il comprenait bien où tendaient ces violences : qu'on voulait lui ôter, un à un, tous ses ministres, pour empêcher l'exercice de son devoir apostolique et des droits de la souveraineté temporelle ; qu'il me commandait à moi, cardinal présent, de ne pas obéir aux prétendus ordres du général, qu'il me prescrivait de le suivre dans ses appartements, pour que je fusse le compa-

(1) Voyez l'Histoire de Pie VII, par l'auteur de cet article, 3^e édition, II, 334.

(2) *Memorie storiche del ministero del card. Bartolomeo Pacca*, 2^e édition, in-8°, Rome, 1830, page 19.

gnon de sa prison. Il ajouta que, si on voulait exécuter le projet de m'arracher de ses côtés, le général devait briser violemment les portes, faire pénétrer la force jusqu'à lui, et qu'on imputerait au général les conséquences de cet excès inouï. Alors le pape me prit par la main et me dit : « *Monsieur le cardinal, allons ;* » et par le grand escalier, au milieu des serviteurs pontificaux qui l'applaudissaient, il retourna dans ses appartements. — L'année suivante, le 10 juin, un billet apprit au cardinal Pacca que le gouvernement allait être changé, et qu'on s'attendait au plus à une simple protestation du pape, sans bulle d'excommunication, protestation à laquelle on n'attacherait pas plus d'importance qu'aux notes des cardinaux Consalvi, Casoni, Doria, Gabrielli et Pacca ; et que, dans cette assurance, le général allait publier un décret de l'empereur qui réunissait l'État romain à la France. Le cardinal Pacca courut sur-le-champ auprès du Saint-Père ; en cet instant, tous deux, se rencontrant dans la même pensée (voy. les *Memorie* cités ci-dessus), se dirent à la fois, l'un à l'autre, ces paroles de Jésus-Christ : « *et consummatum est* ». Le pape ne paraissait pas avoir perdu son courage ; il chercha même à soutenir celui de son ministre. Peu après arriva monsignor Tibère Pacca, neveu du cardinal ; il apportait un exemplaire du décret impérial, imprimé, que la consulte avait répandu dans la ville. Le cardinal le prit des mains de son neveu, et pria le pape de venir avec lui près de la fenêtre, parce que les rideaux, fermés hermétiquement suivant l'usage de l'Italie dans cette saison, ne permettaient pas au jour de pénétrer dans l'appartement ; le pape se leva et suivit son éminence. Le cardinal voulut

lire avec calme et réflexion, puisque les opérations que l'on allait ordonner devaient dépendre de cette lecture. Nous citerons encore les propres paroles du cardinal : « La juste indignation que j'éprouvais de l'attentat sacrilège que l'on commettait alors ; la présence en face de moi, à une petite distance, de mon infortuné souverain, du vicaire de Jésus-Christ, prêt à entendre de ma bouche la sentence de son détronement ; les impostures, les calomnies qu'en parcourant de l'œil je voyais d'avance dans le décret ; les continuels coups de canon qui annonçaient l'inique usurpation, avec un triomphe insultant, m'émurent et m'obscurcirent tellement la vue, que je ne pus prononcer qu'à moitié, à travers de fréquentes interruptions, et une respiration suffoquée, les principaux articles du décret ; puis, observant attentivement le pape, je m'aperçus, aux premières paroles, du trouble de son visage, et je vis non pas des signes de crainte et d'abattement, mais d'une trop raisonnable indignation. Peu à peu, il se remit, et il écouta la lecture avec beaucoup de tranquillité et de résignation. » Le pape alors se rapprocha de la table, y signa, sans rien dire, les copies d'une protestation en langue italienne, qu'on avait aussi préparée, et qui fut affichée la nuit suivante. Le cardinal lui ayant ensuite demandé s'il fallait donner des ordres pour publier la bulle d'excommunication également préparée, le pape, un peu incertain, répondit qu'il l'avait relue exprès, et que les paroles que l'on employait contre le gouvernement français lui paraissaient très-fortes. Le cardinal répliqua que, devant en venir à une extrémité aussi terrible et aussi éclatante que celle de la publication d'une

bulle d'excommunication, il était nécessaire d'y présenter un tableau épouvantable, mais non exagéré, des injures, des violences du gouvernement impérial, de manière que quiconque viendrait à la lire pût dire que le pape avait encore trop tardé à élever la voix contre des excès si offensants et si multipliés. Le Saint-Père reprit : « Mais vous, que feriez-vous ? » — Moi, répondit le cardinal, après qu'un si grand acte a menacé nos ennemis, après qu'il a été espéré des populations, je le ferais : mais la demande de votre Sainteté me met en agitation ; élevez les yeux au ciel, très-saint Père, et puis donnez-moi vos ordres ; soyez sûr que ce qui sortira de votre bouche sera ce que veut le ciel. Alors le Saint-Père éleva ses yeux au ciel et, après une courte pause, il dit : « Hé bien, donnez cours à la bulle » ; il ajouta : « qu'ils prennent bien garde, ceux qui exécuteront votre ordre : surtout qu'ils ne soient pas découverts ! » — « Saint-Père, répondit le cardinal Pacca, je donnerai des instructions pour qu'on prenne toutes les précautions possibles et qu'on ne se hasarde pas témérairement. Cependant je ne puis garantir qu'il n'arrivera pas quelque fâcheux événement. Dieu, s'il veut cette opération, saura bien la protéger, la favoriser. » Cette publication eut lieu peu d'heures après, d'une manière si extraordinaire, qu'elle plongea dans la stupeur le général Miollis et toute la ville de Rome. — On voit actuellement à quel point le pape Pie VII et son ministre, le cardinal Pacca, avaient associé leurs noms et leur courage dans un acte aussi formidable que le pouvait être une bulle d'excommunication contre le plus puissant potentat de l'Europe. Il faut lire dans les *Memorie* du cardinal, et

dans l'Histoire du pape Pie VII, quelles furent les conséquences d'un événement si extraordinaire au XIX^e siècle. Le pontife fut enlevé de son palais de Monte-Cavallo, jeté dans une bastardelle appartenant au général Radet, avec le cardinal Pacca, et conduit à la Chartreuse de Florence (*voy. Napoléon*, LXXV, 182). Là, on signifia au cardinal qu'il allait être séparé de sa Sainteté, mais qu'il pourrait la retrouver à Alexandrie. Arrivé dans cette ville, il n'obtint pas la permission de voir le pape, et il n'eut le bonheur de lui baiser la main qu'au Mont-Cenis. Aux environs de Grenoble, le cardinal put entrer dans la voiture du Saint-Père. Du 21 juillet au 1^{er} août, Pie VII et son ministre séjournèrent à Grenoble. De là, Pacca fut conduit à la prison d'État de Fenestrelle. Le cardinal a rapporté fidèlement, et avec beaucoup de détails, tout ce qu'il avait eu à souffrir dans cette prison, où il passa trois ans et demi. On voit qu'il eut lieu de se louer quelquefois de la conduite de M. d'Auzers, directeur de la police à Turin. Ce jeune Français, chevalier de Malte, et qui se trouvait présent au moment de la capitulation, était venu à Paris, et l'auteur de ces notes avait pu faire connaissance avec lui, apprécier son caractère doux et conciliant dans la société. On avait été étonné qu'il eût accepté un semblable emploi. Il paraît, d'ailleurs, qu'il a rendu le plus de services qu'il a pu aux personnes que la dureté de son ministère le contraignait de retenir dans les prisons de la police impériale. Enfin, le cardinal Pacca raconte des faits et des réponses fort honorables pour le chevalier d'Auzers. J'en parlais, en 1814, avec le cardinal, qui me répondit : « Oh, j'ai bien vu que c'était un

commissaire d'une autre nature que beaucoup de méchants qui m'ont traité avec rigueur. » Le courage du cardinal se soutenait toujours ; il supportait ses maux, même avec gaîté. « Beaucoup de personnes croiront, dit-il, que je dois regarder comme le temps le plus malheureux et le plus douloureux de ma vie ces trois années et demie que j'ai passées dans la forteresse de Fenestrelle ; eh bien, en croyant cela, ces personnes seront loin de la vérité. Elles étaient graves les souffrances de l'esprit et du corps, dont j'avais à me plaindre. Être privé de la liberté, qui est si belle quand on l'a perdue, être séparé de la société humaine et particulièrement des personnes qui vous sont chères, ou par les liens du sang, ou par les inclinations de l'amitié, se voir tourmenté par la pensée d'un avenir incertain, qui dans la solitude de la prison se présente sous un aspect si triste, ce sont là certainement des maux faits pour tourmenter l'âme ! Qu'on ajoute à ces peines l'horreur du lieu presque toujours couvert de glace, l'âpreté du climat, l'absence de toutes les commodités de la vie, et surtout celle des aliments convenables à un tempérament faible et à un estomac infirme, ce sont des douleurs désagréables et fâcheuses pour le corps. Mais ces derniers maux, qu'il faut bien considérer comme tels, se trouvaient compensés largement par d'autres. Ces biens étaient le repos, cette tranquillité d'âme que l'on rencontre difficilement dans le monde, et jamais dans les dignités et les charges illustres ; la pensée consolante que l'on souffrait pour la bonne cause, l'assurance qu'en quelque chose, au moins, on était content de soi, satisfaction si rare dans le cours de la vie. Alors Dieu, par son infinie

miséricorde, m'a accordé une santé meilleure, une humeur toujours gaie, même joviale ; et j'ai senti, par expérience, la vérité de ces paroles de l'Écclésiastique (chap. 30, v. 16) : « Il n'y a pas de richesse supérieure à celle de la santé du corps ; il n'y a pas de plus grand plaisir que l'alégresse du cœur. » Je comprenais bien aussi que cet intime sentiment, cette humeur gaie et joviale étaient une grâce du ciel, et qu'à mesure que le temps adoucissait les rigueurs de la prison, cette hilarité intérieure diminuait dans la proportion. » Ici, le cardinal rapporte le beau passage de Cicéron qu'on lit dans l'oraison pour le poète Archias, et qui explique si élégamment les consolations que nous donnent les études.—On espérait qu'à l'époque des couches de Marie-Louise, les prisonniers éprouveraient quelque autre adoucissement dans leur sort ; on tira, du fort, cent et un coups de canon, *mais la fumée des canons s'évanouit avec les espérances des captifs*. A la fin de l'année 1812, les prisonniers eurent connaissance de la terrible catastrophe de Moscou ; on apprit en même temps qu'il y avait eu une sorte d'accommodement entre Pie VII et Napoléon, que le cardinal Pacca était rendu à la liberté et devait aller à Fontainebleau rejoindre S. S. Les compagnons de captivité accompagnèrent le cardinal jusqu'à la porte du fort ; la cloche de la paroisse sonnait en réjouissance, et le curé, à la tête de ses paroissiens agenouillés, demandait la bénédiction de son éminence. Toutes les cloches des églises de la Montagne répondaient à celles de Fenestrelle. Le même accueil fut fait au prince de l'église quand il entra dans Pignerol. A Lyon, le cardinal rencontra le vicomte Mathieu de Montmorency, cet

homme si bon, si pieux, si ami du St-Siège, qui fit encore l'accueil le plus tendre à son éminence et les offres de services les plus généreuses. Le nom de cette illustre famille était chéri de Rome, et le cardinal apprit du vicomte l'état malheureux des affaires, et la funeste négociation du concordat de Fontainebleau. Avant qu'elle partît de Lyon, son éminence fut invitée à se rendre dans l'église de Saint-Vincent-de-Sales; les cloches furent mises en mouvement, le temple était rempli de fidèles. Le curé adressa au cardinal un discours plein de ferveur et de piété, où l'on distinguait ces paroles: « Nous baisons vos chaînes, nous vous considérons comme un confesseur de la foi, vous qui avez souffert pour la cause de Jésus-Christ. . . . Ministre du chef de l'Eglise, vous lui direz que nous voulons être toujours unis à lui, toujours obéissants à lui... Donnez-nous votre sainte bénédiction; nous sommes assurés que celle qui nous sera donnée par vous sur la terre sera confirmée dans le ciel. » Cela se passait sous le règne de Napoléon, qui n'était pas encore privé de sa puissance, et qui avait persécuté les ministres du Seigneur. Plus certains passages du discours de ce curé étaient audacieux et paraissaient peu ménager tout respect humain, plus les approbations de la foule étaient bruyantes. Ce fut avec de semblables triomphes que le cardinal continua son voyage. Il faut lire, dans ses *Mémoires*, son arrivée à Fontainebleau, son entrevue avec le Saint-Père, et tous les détails relatifs aux grandes affaires qui s'y traitèrent, quand le pape déclara son regret d'avoir signé le fatal concordat du 25 janvier 1813. Nous ne suivrons pas le cardinal dans le récit de quelques circons-

tances qui concernent son voyage à Paris, mais nous rappellerons ce qui se passa aux Tuileries, lorsqu'il alla à l'audience de l'empereur. « A peine arrivé, avec quelques battements de cœur, je tenais les yeux fixés sur la porte qui correspond à l'appartement de Napoléon; j'entendis annoncer l'empereur, et je le vis venir de la chambre contiguë, avec un uniforme fort simple. Il s'avança au milieu de la salle, et après avoir porté ses regards sur tous les assistants, d'un air un peu dur (*in aria alquanto truce*, en italien, le mot *truce* est plus significatif), il vint vers le lieu où j'étais, et s'arrêta à la distance de cinq ou six pas. Le ministre des cultes, qui se trouvait près de moi, lui dit que j'étais le cardinal Pacca; alors avec un visage sérieux, il répéta: « *le cardinal Pacca*, » puis fit un pas vers moi, et se rassérénant avec de bonnes manières, « Pacca, vous avez été quelque temps dans une forteresse. — Je répondis, trois ans et demi, sire. Alors il baissa un peu la tête, et faisant avec la main droite sur la gauche ouverte le mouvement que l'on fait en écrivant, « *vous avez écrit*, me dit-il, *l'excommunication*. » Il voulait ainsi justifier en public l'ordre qu'il avait donné de m'emprisonner. Je me tus, ne croyant ni opportun ni utile de répondre quelque chose pour me disculper, voulant éviter aussi quelque invective *Rabbiosa*. Alors il ajouta: « mais on doit oublier tout le passé ». Il faisait allusion à l'article 10 du concordat de Fontainebleau, dans lequel on promettait, au nom de l'empereur, de remettre dans sa grâce les cardinaux, les évêques, les prêtres et les laïques qui avaient encouru son indignation par suite des événements connus. Il me demanda finalement de quel pays

j'étais; ayant répondu de Bénévent, il passa outre, et ayant vu le cardinal Consalvi, qui était à côté de moi, il dit: « *Voilà Consalvi, je le connais.* » Je fus bien content, pour me servir d'expressions vulgaires, de m'être tiré à si bon marché de tout ce qu'on m'avait fait craindre (3), et j'attribuai cet accueil, qui n'était pas trop discourtois, à l'opinion que je pouvais beaucoup sur l'esprit du pape, de qui il voulait l'exécution du concordat nouvellement conclu. — Le cardinal alla visiter la bibliothèque impériale; on lui montra les plus rares manuscrits enlevés au Vatican et à d'autres pays. On lui en présenta un contenant une foule de morceaux de papier sur lesquels le célèbre Pascal avait écrit ses pensées si fameuses. Le bibliothécaire l'ouvrit au hasard et lut ces mots: « *La force est la reine du monde* ». Alors le cardinal dit au bibliothécaire en souriant: « La plus grande partie des manuscrits que vous m'avez montrés est une preuve de cette proposition ». Il faut voir aussi dans les *Memorie* et dans l'Histoire de Pie VII, la part que le cardinal prit à l'acte par lequel ce pontife rétracta, le 24 mars 1813, le concordat du 25 janvier précédent. Nous devons nous hâter d'arriver à l'année 1814. Napoléon se décida à renvoyer le pape à Rome, de peur que Murat, qui envahissait pour son propre compte, et non plus comme lieutenant impérial, n'établît sa puissance à Rome même. Le cardinal dut alors se rendre à Uzès; le duc de Rovigo lui en donna l'ordre par une lettre du 25 janvier. M. Lépine, chargé de remettre cet ordre à son éminence, devait avoir

pour elle tous les égards qui pourraient s'accorder avec les instructions qu'il avait reçues. Une lettre du ministre, adressée au sous-préfet d'Uzès, n'était pas si polie. On devait garder son éminence *sous la plus étroite vigilance*, et tâcher de découvrir, par les personnes de sa famille et de sa maison, quels étaient ses discours, sa conduite, ses relations, ses confidences; le commissaire de police était menacé de destitution, s'il n'accomplissait pas aveuglément son devoir. Le cardinal devait aussi être entouré de menaces pour lui faire peur, et l'on pouvait, dans ce cas, lui dire clairement qu'il allait être privé de sa liberté. Lorsque, allant à Uzès, il passa dans Orléans, on lui fit remarquer la statue de Jeanne d'Arc, et il dit à l'officier Lépine: « *Vous auriez besoin d'une femme d'un pareil courage et d'une telle énergie pour chasser de votre territoire les troupes des alliés!* » L'officier comprit très-bien le piquant de ces mots, car il répondit froidement: « *C'est vrai* ». A Limoges, l'évêque pria son éminence de donner sa bénédiction au peuple. Le cardinal répondit, en s'adressant au peuple: « *Voilà votre évêque, c'est lui qui doit vous bénir dans cette réunion; moi, je ne suis ici qu'une brebis* ». On remarquera toujours la présence d'esprit du cardinal, et le bon goût de ses réponses. A Narbonne, un curé lui demanda son nom; le cardinal répondit avec modestie: *Pacca*; le curé s'écria avec enthousiasme: « *Onom illustre dans les fastes de l'Église! ô nom cher aux bons catholiques!* » Le 15 avril, on cria *vive le roi de France*, à Uzès, et le cardinal vit que bientôt il allait être libre. Il paraît que, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, malgré les menaces du duc de Rovigo, il y reçut

(3) Le cardinal avait raison de craindre, car, dans les négociations de Fontainebleau, Napoléon avait dit au pape: « *Pacca est mon ennemi* ».

un accueil si obligeant, si respectueux, qu'il n'en a jamais perdu le souvenir. L'auteur de cet article se rappelle qu'à Rome, le cardinal le pria d'envoyer à Uzès une quantité considérable de souvenirs divers et de présents qui furent alors adressés à plusieurs habitants de cette ville et à des ecclésiastiques de cette résidence. Écoutons le cardinal : « Le maire, les magistrats, les employés dans les finances, et les gendarmes eux-mêmes changèrent de cocarde, ôtèrent celle qui était tricolore, pour y substituer la cocarde blanche, et continuèrent leurs fonctions respectives comme auparavant. Cela me donna plus à connaître combien se trompent ceux qui pensent qu'il faut multiplier les emplois et les offices, pour que beaucoup plus de personnes portent de l'affection au gouvernement. Malheureusement, la plus grande partie de ces employés pensent d'une autre manière, et aussitôt qu'ils sont assurés de conserver la charge et l'office sous le nouveau gouvernement, ils *voltent* le dos à l'ancien, et se retournent, comme on dit, au soleil levant. » On n'entendait partout que ces cris : « *Vive sa Sainteté ! vive le Roi ! vive le Cardinal !* » Le bon cardinal, pour témoigner sa gratitude, et pour faire comme tout le monde, se mit à la fenêtre, et il agita son mouchoir blanc, en criant aussi, *Vive le Roi !* Le lendemain, il cria : « *Vive la bonne ville d'Uzès !* » et ce cri eut un succès prodigieux. Le peuple voulut monter dans les appartements de son éminence, entre autres des calvinistes qui lui adressèrent les plus vives félicitations. Tous les ecclésiastiques italiens que j'ai vus à Rome, de retour d'un si long exil, m'ont dit qu'ils avaient eu à se louer des protestants. Ceux-ci arrivaient, disant d'abord :

« Nous sommes protestants, mais n'importe » ; et ils offraient des fleurs, de l'argent ou des lettres de crédit. A propos de la joie des prisonniers russes, retenus dans la ville d'Uzès, qui criaient *Vive l'empereur Alexandre !* le cardinal fait cette réflexion : « Cela me plut beaucoup, et me fit encore plus connaître l'urbanité et la délicatesse de sentiments des Français, même dans la plus infime classe ». C'est à bon droit que le cardinal passait à Rome pour être *geniale francese*, c'est-à-dire un homme qui aime les Français. Ses *Mémoires* portent, à chaque chapitre, le témoignage de cet amour pour notre nation. Mais, en biographie, il faut marcher aussi vite que les événements qui avaient alors le cours d'un torrent. Le pape était reçu avec acclamation par les premières troupes étrangères qu'il venait de rencontrer. Il s'acheminait vers sa capitale. Le cardinal Pacca, qui en avait été arraché comme lui et jeté dans la même voiture, rejoignit son maître à Sinigaglia, et il ne le quitta plus jusqu'à l'entrée triomphale dans Rome. Depuis sa rétractation de l'acte de Fontainebleau, Pie VII disait toujours qu'il ne demandait que de retourner à Rome, et le plus tôt possible ; qu'il *n'avait besoin de rien, et que la Providence l'y conduirait*. En effet, il semblait que ce grand pilote de l'univers, suivant Salvien, avait pris soin de vérifier les paroles de Pie VII. Cela donna occasion au cardinal Pacca de montrer ce qu'il appelait lui-même son caractère jovial. Le pape faisait son entrée solennelle le 24 mai, ayant, sur le devant de sa voiture, le cardinal Mattei, doyen du Sacré-Colège, et le cardinal Pacca. Au moment où sa Sainteté traversa la route qui sépare la porte *del Popolo* du Ponte

Molle à la hauteur de la *Villa Viale*, des jeunes filles du conservatoire de la *Providence* parurent tenant chacune à la main de hautes palmes de couleur d'or, qui retombaient élégamment comme des plumes ondoyantes; ces enfants chantaient en même temps des cantiques de bénédiction. On criait aux jeunes Romains qui traînaient le carrosse du pape, *fermate, badate, ecco le giovinette della Providence*; arrêtez, prenez garde, voilà les jeunes filles de la *Providence*. Le cardinal Pacca, à ce spectacle, fut attendri, et dit au pape, qui n'était pas moins ému : « Très-saint Père, vous nous avez dit souvent que la *Providence* vous reconduirait à Rome, mais vous ne nous avez jamais dit qu'elle viendrait au-devant de vous. » Le pape versait abondamment des larmes de joie. Le 7 août, par le conseil mille fois répété du cardinal Pacca, alors pro-secrétaire d'État, et qu'appuyaient d'autres Romains, entre autres le prélat Nasalli (voy. ce nom, LXXV, 303), l'ordre des jésuites fut rétabli. Quelques-unes des principales dispositions de la bulle avaient été rédigées par le cardinal Pacca. On y lisait ces mots : « Le monde catholique demande d'une voix unanime le rétablissement de la compagnie de Jésus. Nous recevons journellement, à cet effet, les pétitions les plus pressantes de nos vénérables frères, les archevêques et évêques, et des personnes les plus distinguées, surtout à présent que l'on connaît généralement les fruits abondants que la compagnie a produits dans les contrées ci-dessus mentionnées. La dispersion même des pierres du sanctuaire dans les dernières calamités, qu'il vaut mieux aujourd'hui déplorer que rappeler à la mémoire (c'est bien là l'esprit de conciliation du cardinal Pacca !); l'a-

néantissement de la discipline des ordres réguliers, gloire et soutien de la religion et de l'église catholique, vers le rétablissement desquels toutes nos pensées sont maintenant dirigées, exigent que nous nous rendions à un vœu si juste et si général (4). » — Joachim avait demandé à traiter avec Rome pour se faire garantir l'investiture du trône qu'il occupait. Il proposait de revenir aux anciens usages, de payer le tribut qui serait offert par la *haquenée* à genoux, et d'être en quelque sorte un feudataire plus complaisant que ne l'avait été Ferdinand, depuis les dernières années du XVIII^e siècle. Tout-à-coup le ton de Joachim changea; tandis qu'il tenait garnison dans une grande partie de l'État Romain, dont le reste était défendu à peine par trois bataillons pontificaux, il affecta de craindre des hostilités, et il prépara la guerre. Des lettres d'Ancône annoncent au cardinal Pacca, qui veillait avec une grande attention, surtout à cette partie des affaires de l'État, que le roi Murat se rend dans cette ville; qu'il y vient pour soulever le peuple romain, en faveur de l'indépendance de l'Italie, et que c'est lui qui sera le moteur et le chef de cette indépendance. Le but secret de toutes ces circonstances était de seconder les projets de Napoléon qui allait quitter l'île d'Elbe, le 26 février 1815. Pour suivre ici le cours des événements, nous trouvons encore dans Pacca le guide le plus fidèle que nous puissions rencontrer. La princesse Élisabeth, sœur de Napoléon, qui habitait Bologne, avait dit que, pour assurer la révolution de l'Italie, il fallait envahir Rome rapidement, et prendre Pie VII et son ministre Pacca en otage. Le

(4) Histoire de Pie VII, 3^e édit., III, 110.

cardinal conseilla à son maître de quitter sa capitale, pour éviter ce nouveau malheur. Nous allons connaître les principaux détails de ces autres traverses souffertes par le pontife. Le cardinal a publié un ouvrage intitulé : *Relazione del viaggio di Papa Pio VII a Genova, nella primavera dell' anno 1815, e del suo ritorno a Roma, scritta dal cardinale Bartolomeo Pacca*, Orvieto, 1833, in-8°. Cet écrit est dédié à la comtesse Ripanti, née princesse Rospigliosi, amie du cardinal. Il déclare qu'il détache de ses manuscrits cette relation, pour répondre à beaucoup de calomnies. Ceci sera une continuation de ses *Memorie*. Le cardinal connaît les faits : s'il a été d'abord, en 1809, le compagnon des infortunes de son maître, cette fois il est auprès de lui en qualité de premier ministre. Dans l'ouvrage précédent, le cardinal a beaucoup parlé de la France. Il a donné de grands éloges à cette nation ; il a vanté sa civilisation, sa piété, ses actes charitables, et surtout la générosité des dames françaises ; en cela, il a rendu justice à la vérité. L'auteur ne voudrait pas que ces paroles devinssent un reproche tacite, et une censure indirecte du caractère des peuples italiens et particulièrement des dames italiennes. Il ne peut que se souvenir avec délices des traits d'amitié, de courtoisie qu'il a reçus des trois nations qu'il connaît le mieux : les Allemands, les Portugais et les Français ; mais il n'en a pas moins dans son cœur un tendre et inaltérable intérêt pour sa patrie, et c'est à une des plus pieuses, des plus spirituelles princesses de l'Italie qu'il dédie ce nouveau travail. Le cardinal veut bien dire encore qu'il n'a pas trouvé généralement, chez les dames des autres pays, autant d'instruction que chez les dames

de France ; néanmoins il sait et il ne peut oublier qu'il y a en Italie des femmes très-instruites, qui ne doivent pas craindre d'être comparées aux *ultramontaines*. Il dit de plus qu'il ne sait pas si une autre nation que la nation de la péninsule ausonienne a produit autant de femmes illustres dans les sciences. A Bologne, on a vu briller dans les chaires de philosophie les *Agnesi*, les *Bassi* et les *Tambroni*. L'Italie est féconde aussi en femmes poètes et en femmes aimables. A ce titre, la comtesse Ripanti est une des plus distinguées. — Les voyages des papes, depuis qu'ils sont devenus princes temporels, surtout les voyages hors d'Italie, ont toujours été des événements notables, tant pour l'histoire civile que pour l'histoire ecclésiastique, et ils eurent pour cause ordinairement des vicissitudes tristes et douloureuses. Quelquefois les pontifes furent arrachés de leur siège, ou par les empereurs idolâtres qui commandaient à Rome, ou par ceux de Constantinople, trop souvent protecteurs des schismes et des hérésies : état de choses sacrilège que nous avons vu se renouveler de notre temps. D'autres fois, les pontifes sortirent de la ville de Rome pour la sauver de ruines menaçantes ou de périls imminents, et pour aller solliciter au dehors protection et secours en faveur de Rome et de l'Italie elle-même. Le cardinal établit que l'apparition de Pie VI et de Pie VII en France a produit de grands biens pour la religion. Quelle que soit la situation d'un pape, heureuse ou déplorable, il semble que la volonté divine a déposé sur le front des pontifes romains une empreinte mystérieuse (5), qui impose en quelque ma-

(5) *Relazione*, etc., page 6.

nière la vénération et le respect. Une semblable nécessité de déplacement allait tourmenter Pie VII. Dans des vues révolutionnaires, peu contrariées par des puissances éloignées, froidement amies de la paix, Murat demandait à Pie VII le droit de passer, avec son armée, à travers les États pontificaux. Le cardinal Pacca crut devoir refuser le passage. Murat occupait les Marches; il pouvait s'avancer vers la Lombardie, sans avoir besoin de se présenter vers la partie des provinces romaines que le pape avait recouvrées. Murat s'obstinait à passer par Rome, et il pouvait encore faire arrêter le pape. Sur ces entrefaites, le marquis de Saint-Saturnin, au nom de son maître le roi de Sardaigne, offrit à Pie VII un asile sûr dans l'État de Gênes. Quelques personnes timorées voulaient que le pape partît sur-le-champ; mais il pouvait arriver que Murat suivît la route du Tronto, et renonçât à l'idée de traverser Rome. Alors Pacca craignit qu'on n'accusât le pape et lui de pusillanimité, et il prit seulement des précautions pour n'être pas assiégé à Rome. Dans cette circonstance, le cardinal montra beaucoup de fermeté d'esprit, et ne compromit pas la réputation de courage de Pie VII. On donna aux gouverneurs de *Marittima* et *Campagna* l'ordre d'avertir à la première invasion des Napolitains qui auraient dépassé la frontière. On prépara une notification pour prévenir les Romains, dans le cas où le pape devrait partir, et l'on nomma une *junte d'État*, qui devait être présidée par le cardinal de la Somaglia, et qui serait chargée de gouverner en l'absence de Pie VII. Le cardinal di Pietro, si célèbre par son savoir et par les services qu'il avait rendus lors du concordat de 1801, fut nom-

mé délégué apostolique; enfin, le matin du 22 mars, jour du Mercredi-Saint, le pape partit, parce que plusieurs corps de troupes napolitaines s'étaient présentés près de Terracine, et avaient demandé le passage. Le Saint-Père fut d'abord dans quelque agitation d'esprit, mais il se rassura bientôt, quand on lui dit que ce ne serait qu'une tempête passagère; et il quitta Rome avec une seule voiture, prenant le chemin de Viterbe. Là, Pie VII devait s'arrêter un instant. Nous donnons ici ces détails, parce qu'ils sont absolument inconnus en France: peut-être auraient-ils surchargé quelque autre histoire qui offrirait des faits à préférer; mais, dans une notice sur le cardinal Pacca qui fut seul signataire de ces mesures, ils trouvent leur place naturelle. Le pape n'avait dans sa voiture que monsignor Soglia et monsignor Mauri, attaché supérieur à la secrétairerie d'État. Ce prélat, dont il est question dans l'Histoire de Pie VII, n'avait aucun lien de parenté avec le cardinal Maury: les deux noms ne présentant pas la même orthographe. Le lendemain, à la cérémonie du Jeudi-Saint, le bruit se répandit parmi les cardinaux et le corps diplomatique que le pape avait quitté Rome. Sur-le-champ, Pacca fit afficher la notification suivante, qui n'a jamais été publiée à part, si ce n'est dans la relation italienne du cardinal: « Lorsque sa Sainteté avait tous les motifs de croire que la paix et la tranquillité siègeraient toujours à ses côtés, elle voit naître, sans s'y attendre, de nouvelles vicissitudes alarmantes. Le Saint-Père savait que les troupes napolitaines s'approchaient de la frontière pontificale, mais, assuré qu'il était d'être en paix avec tout le monde, il ne redoutait rien, et n'avait aucune raison de

craindre qu'un refus de passage commandé par des devoirs pût fournir à qui que ce fût, un juste droit pour lui apporter des douleurs nouvelles. L'instance faite par le gouvernement de Naples a jeté sa Sainteté dans une juste inquiétude. Il a été demandé, par le moyen du consul de cette puissance, la permission de faire passer deux divisions, une aux environs de Rome, et l'autre par la voie de Terni, pour aller retrouver les troupes d'Ancône, sous prétexte que, dans ces temps-ci, la route par les Abruzzes n'est pas praticable pour de l'artillerie et des bagages. Le Saint-Père a refusé ce passage, parce qu'il le juge d'abord en contradiction avec son caractère, ensuite nuisible aux intérêts de son État, enfin non nécessaire : en contradiction avec son caractère, parce que cette marche guerrière et les expressions qui accompagnent la demande font prévoir une nouvelle guerre en Europe, dans laquelle seraient mêlées les troupes napolitaines, et qui viendrait briser un saint système de neutralité conforme au ministère de paix si étroitement observé par sa Sainteté; ensuite nuisible aux intérêts de l'État, parce qu'il exposait les sujets du Saint-Père à toutes les conséquences d'un dépit que ce passage pouvait causer aux puissances qu'on allait attaquer; enfin non nécessaire, parce que l'on peut tenir la voie des Abruzzes, qui, dans la présente saison (la fin de mars), n'offre aucun embarras pour le passage de l'artillerie et des bagages. Malgré son refus manifeste, sa Sainteté voit, avec peine, que les troupes napolitaines ont commencé à violer le territoire pacifique de l'église romaine. Le Saint-Père ne peut souffrir, en silence, la violation de

sa puissance neutre : cet acte offense ses droits de souveraineté et d'indépendance. S. S. nous a ordonné de protester, comme nous protestons formellement en son nom souverain, contre ladite violation. En même temps, S. S. nous a ordonné de renouveler publiquement, en cette circonstance, comme en réalité nous renouvelons ses protestations contre l'occupation des Marches, de Bénévent et de Pontecorvo. Sa Sainteté ne pense pas qu'à l'occasion de ce passage on ait le dessein arrêté d'attenter à son domaine temporel et au respect dû à sa personne sacrée; cependant, pour rendre son dissentiment plus marqué, elle croit devoir s'éloigner momentanément de la capitale et se retirer dans une ville voisine de son État. Sa béatitude nous ordonne d'exhorter tous et un chacun de ses sujets chéris à se maintenir fidèles à leurs devoirs, à conserver la tranquillité publique, et à faire connaître qu'à tout événement, des fils dévoués se font gloire de seconder les intentions de leur tendre père. Donnée dans les chambres du Quirinal, le 22 mars 1815. — *B. Cardinal Pacca, camérlingue de la sainte église, et secrétaire d'État.* Cette déclaration du cardinal lui fit beaucoup d'honneur, et l'on admira surtout le courage avec lequel, malgré le danger des circonstances, il protestait contre les anciens et les nouveaux envahissements d'un voisin qui paraissait prêt à marcher contre Rome. Le cardinal invitait en même temps le corps diplomatique à suivre sa Sainteté, en faisant observer qu'une semblable détermination serait très-agréable au Saint-Père. Consalvi, le secrétaire d'État titulaire, était alors à Vienne, gérant les affaires du pape au con-

grés. Des mécontents de Rome lui écrivirent pour lui dénoncer la conduite de Pacca; les uns, comme il arrive dans tous les bouleversements sociaux, pour avoir refusé les emplois offerts par Miollis, ne se trouvaient pas assez récompensés; les autres, qui avaient servi et qui ne servaient plus, se montraient disposés à recevoir Joachim et à lui jurer obéissance. Consalvi, ainsi mal informé, écrivit à Pacca d'apporter un prompt remède aux maux de Rome; il blâmait ce départ que peut-être il eût conseillé lui-même. Pacca répondait à ces chaleureuses remontrances que l'on n'avait pas pu faire autrement. En effet, la première captivité du pape était devenue nécessaire, puisque toute l'Italie obéissait à Napoléon. Il n'y avait plus qu'à forcer les portes de Monte-Cavallo, et un gendarme français acheva, en une nuit, cette facile conquête : mais une seconde captivité pouvait être attribuée à un acte d'imprudencé; les chemins étaient ouverts; Gênes assurait la protection de ses remparts; un roi pieux excitait le pape à se fier au courage d'un peuple attaché fortement à la religion. Témoin oculaire de ce fait, puisque l'ambassade de France, à laquelle j'appartenais, suivit le pape, j'ai reconnu, et je ne cesserai de reconnaître, que Pacca agit avec une grande sagesse. Il était probable que Murat serait battu par les Autrichiens; et le pape se conduisait prudemment en mettant sa personne en sûreté. Si Napoléon avait des succès en France, capables d'appuyer ceux que Murat espérait en Italie, il restait à Pie VII, réfugié dans Gênes, la possibilité de passer en Sardaigne et au besoin en Espagne. — Les soldats de Joachim continuèrent de s'avancer et traversèrent les pro-

vinces de l'État pontifical; un corps d'armée passa à peu de distance de Rome (6); il n'y eut dans la ville ni émeute ni rassemblement: le cardinal de la Somaglia gouvernait avec un grand esprit de modération. Les sujets de sa Sainteté virent passer en général avec indifférence les soldats napolitains. Une lettre, interceptée d'un des chefs de Joachim fut apportée à Gênes. Ce chef écrivait au premier ministre de Murat: « Nous n'avons qu'un petit parti dans l'État du pape; ce parti est contenu, non-seulement par l'autorité, mais encore par la masse du peuple, qui n'est pas pour nous. Il faudrait une dissertation pour en donner les motifs. S. M. doit se contenter de savoir que je lui dis la vérité. L'ordre du pape pour qu'on nous accorde des vivres, a tranquilisé le pays, qui n'était pas content de notre entrée; la bonne conduite de la troupe pourra confirmer cet état de tranquillité.» Nous avons vu Pacca partir de Rome pour suivre le pape; il paraît que monsignor Mauri, l'un de ceux qui accompagnaient sa Sainteté, avait trouvé Viterbe trop voisin d'un ennemi déclaré, et qu'il avait engagé le Saint-Père à entrer en Toscane. Pacca, comme il le disait au corps diplomatique, espérait trouver le pape dans une ville voisine de l'État, et il ne le trouva pas même à Aquapendente, ville frontière. Alors le cardinal craignit qu'au lieu d'aller à Gênes, on ne fit prendre au pape, sous divers prétextes, la route de la Lombardie, et il écrivit à Pie VII une lettre respectueuse dans laquelle S. S. était

(6) Le cardinal oublie de dire que le prince Campana, général napolitain, vint à Rome avec quelques cavaliers voir sa sœur, la duchesse de Fiano. Mais la troupe de ce général tint une bonne conduite.

priée d'attendre les cardinaux qui allaient la rejoindre. Le Saint-Père s'arrêta à Florence, où Pacca le rejoignit le 27 mars. Un bruit alarmant se répandit à Sienne : quoique le fait fût absolument impossible, on publia que les Napolitains allaient entrer en Toscane ; alors le pape et le grand-duc partirent pour Livourne. Il ne sera pas inutile de rapporter ce qui arriva entre le cardinal ministre du pape et un capitaine de vaisseau anglais. Celui-ci ne pouvait pas sur-le-champ conduire S. S. à Gênes, parce qu'il devait attendre que les marchands anglais eussent embarqué les principaux articles de leurs magasins ; mais il proposait, si les Napolitains arrivaient, de recevoir S. S. à bord, et de la mettre à l'abri de toute insulte. Là, il survint un dissentiment entre le pape et Pacca. Le souverain voulait encore partir ; le ministre voulait rester. Pie VII ne céda point, et il alla à Lerici prendre les felouques ordinaires qui font le voyage de Gênes. Entré à Sarzane, Pacca trouva le marquis de Saint-Saturnin, ministre de Piémont, et il le présenta au pape. Après les premiers compliments, le marquis s'avança vers le peuple, qui s'approchait en foule, et dit à haute voix : « Messieurs et habitants de la campagne, j'ai ordre de mon roi de vous dire qu'actuellement vous devez obéir à lui (il montrait le pape), à lui (7) qui est le premier des souverains et le chef suprême de l'Église. » Les nobles, les bourgeois et le peuple accueillirent avec de grands cris de joie cette sorte d'échange, et se précipitèrent aux pieds de Pie VII, en criant : *Vive Pie VII, et vive le roi !* Il y eut un spectacle attendrissant

(7) Ce lui, qui partout ailleurs serait une impertinence, ici devient sublime,

pendant le voyage. Les habitants bordaient les côtes et saluaient la felouque où l'on voyait sa Sainteté : beaucoup de barques se détachaient du littoral, pour escorter le convoi : on remarquait une barque remplie seulement de femmes et de jeunes filles qui, en chantant et en ramant, vinrent recevoir à genoux, appuyées sur leurs rames suspendues, la sainte bénédiction du pape, et s'en retournèrent à leur village, au bruit des exclamations d'allégresse et des cantiques de joie. Le 3 avril, S. S. entra à Gênes avec son digne ministre. Au moment où la barque de Saint-Pierre parut dans le port, toute la garnison prit les armes. Le commandant des forces britanniques, lord William Bentinck, frère puîné du duc de Portland, se présenta un des premiers. Pie VII voulut aller sur-le-champ à la métropole. L'archevêque, le cardinal Spina, marchait à pied à côté de la chaise à porteurs du pape. Toutes les rues étaient couvertes de riches tapis : jamais une ville entière ne montra plus de tendresse, de satisfaction et de bonheur. Comme Napoléon était déjà arrivé à Paris, le cardinal Maury, qui vivait à Rome dans une sorte de disgrâce depuis son retour en 1814, fut accusé d'avoir témoigné le désir de quitter Rome et d'aller auprès de Napoléon. Ce cardinal a toujours dit qu'il n'avait pas ce projet, et, dans le fait, une telle action pouvait offrir des dangers, et n'être pas exécutable. La junte, laissée à Rome, jugea à propos de faire arrêter S. E., et de la faire renfermer dans le château Saint-Angé. Pacca, ne pouvant empêcher le ressentiment qu'on éprouvait à Rome, aurait désiré que le lieu de détention fût ailleurs, et que tout se passât comme d'accord, et avec moins de publi-

cité; mais, à la distance où il se trouvait, il ne put qu'approuver la conduite de la junte. Consalvi, dès sa rentrée dans la direction des affaires, donnait à Pie VII à cet égard des conseils non moins généreux, parce qu'on avait prolongé la captivité du cardinal Maury. Les troupes de Murat ayant été dispersées par le général Frimont, le pape quitta Gênes le 18 mai pour retourner à Rome. Il prit la route de Turin où il arriva le 20. De là il se rendit à Florence; à Radicofani, il voulut revoir la chambre où il avait été détenu (8); la servante que Pacca, en habits de cardinal, avait aidée à faire le lit du pape, était encore dans cette auberge. Pie VII reconnut cette bonne chrétienne, et lui fit des présents. Le 7 juin, il revit Rome.—Pacca, qui avait été son compagnon dans l'infortune, et l'heureux témoin de ses triomphes, fut obligé, plus tard, en qualité de cameringue, de procéder, au moment de la mort de Pie VII, à la *reco-*
gnition du corps, de couvrir le visage avec un voile, et d'apposer, de ses propres mains, les sceaux de ses armes de famille sur la caisse funéraire. Dans le conclave de 1823, Pacca n'obtint jamais plus de cinq voix. Il votait avec les Zelanti. Dans celui où l'on nomma le pape Grégoire XVI, les dispositions furent à peu près les mêmes. Le cardinal vivait paisiblement, chef indirect, et toujours soumis, d'une sorte d'opposition modérée. Il fréquentait les sociétés et s'occupait de travaux littéraires; il donnait l'exemple des vertus difficiles que doivent manifester les illustrations de l'État, qui ne sont plus appelées à gouverner. Son dernier ouvrage a fait cependant assez de bruit. Il est intitulé: *Nella solenne apertura dell' anno XLIII*

dell' accademia di religione cattolica, discorso del cardinale Bartolomeo Pacca, Decano del sacro collegio, vescovo e Legato di Velletri, prodatorio, etc. C'est une espèce de testament politique; d'abord il parle ainsi: « J'ai accepté avec un vrai plaisir la mission d'ouvrir, cette année, le cours de vos dissertations académiques, pour me réjouir avec vous, illustres académiciens, de vos travaux littéraires, consacrés à la défense de notre sainte religion catholique: c'est vous qui, avec un raisonnement solide, et une érudition rare, avez rabattu et confuté les accusations calomnieuses et les invectives lancées contre les pontifes romains par les schismatiques et les hérétiques. Ceux-ci ont dépeint comme tyrans oppresseurs des nations, ceux qui avaient été les grands amis du genre humain, et les vrais auteurs de mille institutions de chrétienne et civile bienfaisance dont les étrangers se sont tant vantés, comme s'ils en étaient les inventeurs. Je viens ici vous encourager et vous animer dans cette glorieuse et utile entreprise. Nous ne pouvons nous dissimuler que, dans diverses parties de l'Europe, la religion catholique est assaillie et attaquée, ou à front découvert ou par la perfidie d'embûches secrètes et de manèges obscurs. Mais, du milieu de ce ténébreux et épouvantable horizon, jaillissent des éclairs de lumière qui présagent et font espérer un avenir meilleur et plus doux. Pour vous indiquer le but où doivent tendre vos discours, je me suis proposé de vous faire la description des principales vicissitudes qu'éprouve l'église catholique de nos jours, de l'état actuel de cette église et des sectes hétérodoxes. J'ajouterai les conjectures que l'on peut former pour l'avenir; elles me sont suggérées

(8) *Voy.* Histoire de Pie VII, 3^e édit., t. II, p. 362.

par le long séjour que j'ai fait dans diverses parties de l'Europe, par les fréquentes occasions que j'ai eues de traiter avec de hauts personnages, des hommes lettrés, et avec des ministres qui professaient les erreurs de sectes acatholiques. Ces conjectures me seront encore dictées par l'expérience acquise dans des temps comme les nôtres, féconds en graves événements qui se sont succédé avec une telle rapidité que nous pouvons avoir vécu plus d'un siècle en peu d'années. Vous donnerez à ces réflexions le poids et l'importance qui vous paraîtront le plus probables, et je m'appliquerai, dans un sens qui se plie facilement à mon désir, ces paroles du prophète Joël (9) : « Vos « vieillards rêveront des rêves ». « Quand je suis arrivé en Allemagne, en 1786, on pouvait dire que ces églises et ce clergé étaient au comble de la grandeur humaine ». Ici, le cardinal trace un tableau fort ressemblant de cette époque ; il félicite ensuite les évêques d'être moins riches ; il espère un avenir moins somptueux, mais plus instruit et plus édifiant. Il continue ainsi : « On trouvera moins d'obstacles au retour vers le catholicisme, dans quelques membres des sectes diverses qui existent en Allemagne ; il y a plusieurs États et quelques gouvernements qui se disent encore protestants, *mais le protestantisme n'existe plus*. Ce qu'ont prévu les apologistes de la religion catholique dans le XVI^e siècle s'est pleinement vérifié. Quand on a eu adouci l'absurde principe du jugement privé, et que chaque protestant a pu se faire interprète des divines écritures, peu à peu ont disparu tous les dogmes catholiques restés

dans la prétendue réforme, et l'on est tombé dans le pur déisme. Aux premiers temps de mon séjour à Cologne, conversant avec un diplomate protestant, homme érudit et bon écrivain dans la langue allemande, l'entretien tomba sur les journaux scientifiques qui se publiaient alors en Allemagne, et il me dit que, depuis quelques années, on imprimait à Berlin un journal intitulé : *Bibliothèque allemande universelle*, dans lequel on proposait diverses réformes pour les choses sacrées, au point de vue du protestantisme. Je me procurai sur-le-champ les premiers volumes de ce journal et j'en fis la lecture. Voici un court aperçu de ces réformes théologiques. On n'admettait pas l'inspiration des livres saints, des divines écritures : on ne faisait pas mention des mystères, et il était facile de comprendre qu'on ne les admettait même pas. On ne disait pas un mot du ministère et de la hiérarchie ecclésiastiques ; enfin, de la religion appelée par eux *évangélique*, l'Évangile avait disparu. Or, depuis ce temps, la partie *enseignante* de la secte était tombée déjà dans de semblables erreurs, et quelques-uns de ses ministres portaient l'incrédulité jusqu'à une dérision ouverte de choses sacrées. Actuellement, le mal n'a fait qu'empirer. Les sociétés secrètes ont à peu près achevé la ruine du catholicisme. » Le cardinal voit de plus heureux augures dans la France ; elle avait toujours été pieuse ; mais, en 1682, les églises de ce royaume souffrirent une éclipse qui obscurcit le premier éclat. Il faut dire après, qu'à la suite de la révolution de 1789, une partie des ténèbres fut dissipée ; le cardinal loue l'établissement de la propagation de la foi. Il vante l'expédition d'Afrique. De là il passe à la Russie ; son

(9) Chap. II, 28.

état religieux doit être déploré et non décrit. L'Espagne et le Portugal sont ravagés par des maximes coupables. Le cardinal se livre ici à une inspiration douloureuse et vraiment sublime. Il suppose que la religion catholique peut être rétablie en Afrique, et que, plus tard, il pourrait arriver qu'un voyageur européen du haut du mont africain, appelé Abila, contemplât avec amertume toute la Péninsule ibérique, livrée à l'idolâtrie et à la fausse philosophie. Mais il faut espérer que Dominique, Ignace, Jean de Dieu, Pierre d'Alcantara et Thérèse, seront des intercesseurs qui sauveront la Péninsule. Le cardinal observe l'état de la religion en Angleterre ; il y remarque deux pilastres qui soutiennent la réforme : la puissante aristocratie anglaise et l'immense richesse du clergé. Son éminence sait qu'en Irlande il n'était resté pour paroissiens à un ministre que sa femme, ses enfants et sa servante. Malgré tant de rumeurs et d'argent prodigué, il en est à peu près ainsi aujourd'hui pour ce qui concerne l'évêque protestant de Jérusalem. Nous arrivons à un des points importants de cet ouvrage. C'est un grand éloge du gouvernement belge relativement à la religion, avec des félicitations pour Léopold. Le cardinal finit par s'adresser à l'Italie. « Mais où laissé-je notre Italie, qui aurait dû être la première présente à mon esprit ? Cette belle partie de l'Europe a été favorisée du ciel et ornée des plus beaux dons de la nature. L'église romaine, comme une tendre mère, a donné et donne aux églises italiennes le lait pur des saines doctrines célestes ; elle a combattu et elle combat pour tenir éloignée l'inférieure infection des schismes et des hérésies. » Puis suit un grand éloge

de Bossuet, avec une citation d'un des plus beaux sermons prononcés par ce grand homme devant Louis XIV. Le cardinal termine ainsi : « Ne soyez pas étonnés, très-aimables collègues et savants auditeurs, si j'ai parlé avec une grande liberté, mais considérez qu'un homme qui est sous le poids de quatre-vingt-sept ans, si voisin de la tombe dans laquelle il doit bientôt descendre, est souvent sourd à la voix d'une pusillanime prudence humaine. » L'année suivante, le cardinal termina sa glorieuse vie. C'était un homme d'esprit, dans toute l'étendue de l'éloge que ces mots portent avec eux. Ses vues politiques étaient différentes de celles du cardinal Consalvi : celui-ci, gracieux, élégant, cherchait toujours à plaire ; celui-là pouvait déplaire, mais sans être moins poli et moins déférent. Il fallait au Saint-Siège de 1800 à 1808, un homme tel que Consalvi ; c'était un moyen de conjurer bien des orages. L'autre était l'homme qui convenait de 1809 à 1816. Consalvi lui-même partagea l'avis de Pacca à Fontainebleau ; il ne s'agissait plus de grâces et de manières avenantes, il s'agissait de dogmes et de droits sacrés. Pendant l'invasion de Murat, la conduite de Pacca fut sage, prudente, et même courageuse. Murat renversé, Consalvi convenait mieux alors. Les divers ouvrages de Pacca montrent qu'il était littérateur distingué, profondément instruit ; il connaissait le fond des bons livres de presque tous les pays. Ses *Mémoires* sont écrits avec charme. On y trouve un mélange d'érudition et de simplicité qui frappe l'esprit et qui émeut le cœur. Son voyage à Gênes renferme des particularités inconnues, et que l'on a rencontrées ici pour la première fois. La plupart de ces détails sont

ignorés de la diplomatie de l'Europe. Dans le discours à l'Académie de religion, on verrait percer, en regardant de près, un peu de système d'opposition, plus vif qu'on ne l'aurait attendu de Pacca, mais c'est sous le voile d'une politesse continue, et qui a dû faire plaisir à tout le monde. Il ne reste plus qu'à dire pourquoi un homme si éminent, un dignitaire de l'église, jouissant d'une si haute renommée, un littérateur si ami du vrai et du beau, *du vrai et du beau*, que l'on récompense si magnifiquement en Italie; un prêtre d'une conduite exemplaire, un modèle enfin de toutes les vertus et de tous les talents, n'a pas été élevé à la papauté. Il ne m'appartient pas de gâter mon tableau, et je dois me borner à dire qu'au conclave de 1823, Consalvi, qui n'était pas absolument l'ami de Pacca, portait Castiglioni avec une assurance qui ne permettait à personne d'espérer l'appui des Couronnes, sans la protection du grand ministre de Pie VII; que dans les rangs des Zelanti, parmi lesquels Pacca figurait avec un grand avantage, on avait obstinément porté Severoli, et qu'ensuite Severoli repoussé avait indiqué son collègue et son ami della Genga, pour hériter des espérances et des droits de celui que la politique jugeait si sévèrement. En 1829, les Couronnes prirent leur revanche, et ne voulurent entendre parler que de Castiglioni. Pacca, modeste, ne se montra pas contraire. Quant au troisième conclave, où fut nommé Grégoire XVI, les votes ne se portèrent pas sur Pacca, parce que des circonstances précédentes, sans inculper tout ce qu'il y avait d'admirable dans ce digne sujet de la vénération universelle, firent craindre, non pas tout-à-fait une disposition imprudente au népotisme, mais bien

véritablement quelque chose de bon, de tendre, de facile pour des intérêts de famille, et forcèrent, dit-on, les électeurs à chercher parmi eux d'autres vertus et d'autres talents auxquels ils offrirent la tiare. Toutes ces suppositions ne se prouvent pas à brûle-pourpoint dans l'histoire, qui doit éviter le ton accusateur, mais elles ont existé sans doute. Quoi qu'il en soit, Pacca, doyen du sacré collège, Pacca même au second rang, fut moralement une sorte de pontife écouté, respecté, chéri, béni, opposant quelquefois, mais avec un système définitif d'obéissance qui augmente l'influence, plus qu'il ne peut l'amoindrir. Personne ne fut plus aimable, plus constant dans ses courtoisies, plus disposé à suivre les voies douces, les tempéraments raisonnables que le cardinal Barthélemi Pacca. Son premier sentiment, quand il voyait un protestant, était affectueux. Il disait qu'il fallait toujours que le catholique commençât l'entretien en ce cas, mais avec réserve et bienveillance. Les jésuites ont perdu dans Pacca, un protecteur éclairé, un ami généreux; il est l'homme de Rome qui leur a donné les plus sages conseils, en disant, avec une grâce infinie, que ses conseils n'étaient pas nécessaires. Il a servi cet ordre avec un noble désintéressement. On assure que le cardinal Pacca a laissé d'autres mémoires, où il énonce plus de vérités que dans ceux qui sont connus; à en juger par ceux-ci, cet autre ouvrage ne peut être rédigé que dans la nuance ordinaire des premiers; il n'y a probablement rien d'amer, quoiqu'on ait voulu me persuader le contraire. Seulement nous apprendrons plus tard des faits qui ne peuvent blesser personne, et nous aurons encore une occasion nouvelle

d'admirer les conceptions d'une plume savante, les révélations d'un esprit attaché fortement à ses devoirs, et les bons exemples d'un long sacerdoce cardinalice, qui doit illustrer à jamais l'antique capitale du duché de Bénévent. Cette pieuse ville était amie de Charlemagne; Rome la chérit avec tendresse, quoiqu'elle ait été, et qu'elle devienne souvent, à chaque tremblement du sol italien, l'occasion de plaintes, de profanations et d'insultes douloureuses pour le Saint-Siège. On a publié en français: *Mémoires du cardinal Pacca, contenant des notes sur son ministère, et l'histoire de ses deux voyages en France*; traduits de l'italien, par M. l'abbé Jamet, supérieur de la maison du Bon-Sauveur, ancien recteur de l'Académie de Caen, etc., Caen et Paris, 1832, 2 vol. in-8°. Le libraire Rusand, ayant acquis cette traduction, l'a reproduite sans y mettre le nom du traducteur, sous ce titre: *Mémoires du cardinal Pacca, pour servir à l'histoire ecclésiastique du XIX^e siècle*, traduits sur la 3^e édition italienne, Lyon et Paris, 1832, 2 vol. in-8°, avec portrait. On a encore publié: *Mémoires du cardinal Pacca sur la captivité du pape Pie VII et le concordat de 1813, pour servir à l'histoire du règne de Napoléon*; traduits de l'italien sur la 3^e édition, et augmentés des pièces authentiques déposées au Vatican, par L. Bellaguet, Paris, 1833, 2 vol. in-8°, qui ne vont que jusqu'en 1814. Ces deux ouvrages sont la traduction des *Memorie* cités plus haut. — François PACCA, mort en 1832, archevêque de Bénévent, et auteur de quelques ouvrages, était l'oncle du cardinal, qui en a fait l'éloge dans un opuscule intitulé: *Notizie storiche intorno alla vita ed agli scritti di monsignor Francesco Pacca, arcivescovo di Benevento,*

pubblicate dal cardinale B. Pacca, Modène, 1838, in-8°. — Nous dirons quelques mots d'un neveu du cardinal, appelé Tibère PACCA. Il est question de lui dans les *Memorie*, à propos des scènes de l'enlèvement de Pie VII; le cardinal historien parle de son neveu avec un véritable sentiment d'estime et de tendresse. Il fut arrêté avec son oncle, puis rendu à la liberté. Au retour de Pie VII, Tibère remplit les fonctions de gouverneur de Civita-Vecchia; il connut, dans le plus grand détail, les faits relatifs à la rentrée de Napoléon en France, car il interceptait la correspondance secrète de l'empereur et de son oncle le cardinal Fesch. Il eut le tort de n'en donner aucune communication à l'ambassadeur du roi de France, qui était meilleur ami du Saint-Siège que ne le pouvait jamais être Napoléon. Dans le fait, l'ambassade était informée, mais non avec autant de détails qu'en aurait pu donner Pacca. Quand Consalvi revint de Vienne, Tibère fut nommé gouverneur de Rome. On remarquait l'extrême ressemblance qu'il avait avec Napoléon; seulement le gouverneur était d'une taille plus élevée; mais il avait de commun avec le conquérant, la forme du visage, le front et le port de tête. L'administration du gouverneur ne tarda pas à exciter des mécontentements; on ne peut pas répéter ce qui fut dit alors, parce que ces rapports étaient empreints d'une exagération qui n'a pas d'excuse. Le gouverneur perdit sa place; et se rendit en France, où il vécut des secours que lui envoyait le cardinal son oncle. Depuis, Tibère passa en Piémont, où il est mort il y a quelques années. Il avait connaissance d'une foule de secrets d'administration qu'on l'engagea vainement à

dévoiler. Il montra, quoique souvent dans un état voisin de la misère, un grand amour pour son pays, et un respect inaltérable pour ses plus précieux intérêts. Cette conduite mérite d'être appréciée. Tout gouvernement a droit de surveiller ses ennemis, et il ne doit compte à personne des moyens qu'il emploie pour détourner le mal, quand ces moyens sont sages et doux. Le gouvernement pontifical, le plus patient, le moins fatigant des gouvernements, prend, avec raison, un soin exact des éléments de conservation qui lui sont nécessaires; Pacca dut accomplir ses devoirs, et il en remplit ensuite un non moins important, quand, après des fautes, il est vrai, il souffrit les plus cruelles privations pour rester fidèle à sa patrie et à ses droits. Les fautes de Tibère Pacca seront oubliées un jour, mais sa complète soumission, son silence courageux sur des mesures justes, humaines, généreuses et morales, qui tentaient la curiosité des protestants, et d'ailleurs ordonnées en vue de l'ordre, de la paix et du repos dû à la souveraineté légitime, mériteront sans doute quelques louanges. A—D.

PACCANARI (NICOLAS), personnage singulier et sur lequel divers jugements ont été portés, mérite une place dans la *Biographie Universelle*, à cause de l'entreprise très-remarquable qu'il avait formée. Né d'une famille honnête, mais peu riche, du Val Suzanna, aux environs de Trente, il fut élevé chrétiennement, mais sans faire d'études. Il suivit d'abord la carrière du commerce, s'en dégoûta; alla de Venise à Rome; embrassa la carrière militaire, et fut sergent dans la garnison du château Saint-Ange. Il reprit ensuite le commerce, fut trompé par un associé et réduit à la nécessité de montrer quel-

ques curiosités de ville en ville. Au milieu de toutes ces vicissitudes, il conservait des goûts religieux. Étant revenu à Rome, il se fit confrère de l'oratoire de Caravita. Pour faire comprendre ce qui amena Paccanari à l'entreprise qui l'a rendu célèbre, nous devons expliquer ce qu'était l'oratoire que nous venons de nommer. Prenant dans un sens étendu le résultat pour la cause, on appelle en Italie du nom d'*oratoire* les associations qui se réunissent dans une chapelle ou un *oratoire*. C'est en ce sens qu'on a appelé *oratoire de Marie*, la congrégation établie par saint Philippe Néri. Le père Caravita, jésuite zélé, vraisemblablement de la famille de ce nom qui a produit des hommes célèbres dans la jurisprudence et la médecine (*voy. VII, 114*), avait formé à Rome une réunion d'hommes pieux, qui s'étaient fait remarquer par leur ferveur, même après la suppression de la compagnie de Jésus. Quelques confrères, pour imiter le zèle des jésuites dans les missions, entreprirent de catéchiser et d'instruire les gens de la campagne. Ils s'assemblaient fréquemment pour délibérer sur leur projet, et il leur vint à la pensée de rétablir les jésuites sous un autre nom. Paccanari, qui était un laïque pieux, et qui d'abord se proposait d'entrer dans l'ordre du Mont-Carmel, se crut appelé à faire revivre la compagnie de saint Ignace sous le nom de société de la Foi. Il communiqua son zèle à ses amis; quelques prêtres se joignirent à eux; c'étaient Joseph della Vedova, docteur de la Sapience, et deux ecclésiastiques français, amenés en Italie, probablement par la tempête révolutionnaire, Halnat (1), du dio-

(1) Nous n'osons assurer que le nom de Halnat s'écrive ainsi.

cèse de Rennes, et Épinette, du diocèse du Mans. Ils reconnurent Paccanari pour leur chef, quoique ses antécédents ne parussent pas l'appeler à cette prérogative. Ses talents naturels, sa facilité à parler sa langue, suppléaient alors au défaut d'instruction. Doué d'une mémoire heureuse, actif, entreprenant, et animé de quelque ambition, il était sans expérience de la vie intérieure et des pratiques des communautés religieuses. On remarquait en lui, dit-on, trop de sollicitude pour le temporel, et trop de penchant à suivre les illusions de son imagination. Tous s'accordent cependant à dire qu'il eut, du moins dans les commencements, des intentions pures. On en verrait peut-être une preuve dans la démarche édifiante qu'il fit dès qu'il se vit quelques associés. Il voulut alors aller à Lorette, pour y mettre son entreprise sous la protection de la sainte Vierge, et y consulter le père Tempio, ancien général des Cordeliers, qui jouissait d'une grande réputation de sagesse et de piété. Le père Tempio approuva l'entreprise de Paccanari, qui se rendit ensuite à Lorette, et se logea chez un paysan, auprès de la ville. Il passa un mois dans cette retraite, priant sans cesse et méditant dans la chapelle de la Vierge. Il revint à Rome, où ses compagnons le rappelaient pour mettre la dernière main à son entreprise. Un gentilhomme de Spolète, le comte Pianciani, parent de Mgr. della Genga, depuis Léon XII, et qui eut un fils qui entra chez les jésuites, prêta à Paccanari et à ses associés une maison de campagne près Spolète, qui avait autrefois servi de maison de retraite à ceux qui voulaient se livrer aux exercices spirituels de saint Ignace. Les associés étaient alors au nombre de douze ;

ils partirent de Rome à la fin de 1798, vêtus de l'habit de jésuite, pour se rendre à Spolète. Le docteur Dalpino, préfet de l'oratoire de Caravita, qui approuvait leur dessein, se chargea de leur envoyer quelques candidats qui n'avaient pu encore terminer leurs affaires à Rome. Arrivés dans leur solitude, les sociétaires s'y livrèrent à tous les exercices de piété ; Paccanari les animait par ses exhortations. Il établit la règle du noviciat des jésuites, et ils se lièrent par les trois vœux simples de la compagnie de Jésus. On remarqua que, dans ces commencements, Paccanari et plusieurs de ses compagnons se crurent favorisés de révélations, et que ces imaginations exaltées prirent quelquefois pour des inspirations du ciel leurs pieux désirs. Paccanari profita de son séjour à Spolète pour aller, avec l'abbé della Vedova, probablement le plus remarquable de ses associés, visiter le pape Pie VI, qui habitait la Chartreuse, près de Florence. Munis de lettres de recommandation de quelques jésuites, pour l'abbé Marotti, ancien jésuite lui-même, et secrétaire des brefs latins, ils furent, par lui, présentés au pape, qui les encouragea et leur accorda plusieurs grâces spirituelles dans un rescrit ou il leur donna le nom de *Compagnie de la foi de Jésus*. Les deux associés portaient l'habit de jésuite. Le pape leur donna sa bénédiction, après leur avoir recommandé les élèves de la propagande, que le gouvernement romain venait d'expulser de leur collège. Paccanari revint à Spolète, heureux de cette approbation, de ces encouragements, et il partit peu après pour Rome, afin de recueillir les élèves de la propagande ; mais il fut arrêté comme suspect par le gouvernement

républicain que venaient d'établir les Français, et renfermé au château Saint-Ange. Tous ses compagnons furent arrêtés en même temps à Spolète et amenés à Rome, où on les mit également au château Saint-Ange. Cette cruelle épreuve leur arriva au commencement de 1799. Loin de diminuer leur ardeur, elle ne fit que l'accroître ; et, dans leur ferveur, aux trois vœux ordinaires qu'ils avaient déjà faits, ils en ajoutèrent un quatrième, celui d'une entière soumission au jugement du pape. Cependant, comme il résulta des informations prises qu'ils ne s'étaient jamais mêlés de politique, on les mit en liberté à condition qu'ils quitteraient le territoire de la république romaine. Ils partirent, emmenant avec eux quelques élèves de la propagande, et se rendirent dans le duché de Parme, où la protection du duc Ferdinand leur offrit un asile, et où les jésuites du collège les appelèrent. Paccanari passant par Florence, pour solliciter quelques nouvelles grâces du souverain pontife, Pie VI le reçut avec bonté, chargea la compagnie de la Foi de diriger diverses missions d'Afrique, et fit à Paccanari communication d'une demande qu'il avait reçue d'Hagenbrunn, et qui nous oblige ici à quelques détails qui serviront à la faire mieux saisir du lecteur. En 1794, une petite société, ayant les mêmes vues et le même dessein que celle de Paccanari, avait commencé en Belgique par le zèle de l'abbé de Ch. Broglie et de l'abbé de Tournely, qui en fut le premier supérieur et mourut quelques années après. Cette société, qui avait pris le nom de *société du Sacré-Cœur*, après plusieurs émigrations, auxquelles l'obligèrent les progrès de la révolution, se trouvait transplan-

tée en Allemagne, et avait des établissements ailleurs. En 1798, elle écrivit d'Hagenbrunn, son chef-lieu, pour demander l'approbation du souverain pontife. Le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne et le nonce en Autriche écrivirent en faveur de l'association. Pie VI répondit à la lettre des associés, les encouragea à persévérer dans leur dessein, et leur ordonna d'obéir au cardinal Migazzi, auquel il ferait connaître ses intentions. Peu de temps après, le pape fit savoir au cardinal Migazzi qu'une société semblable à celle d'Allemagne s'était formée à Spolète, sous le nom de *société de la Foi de Jésus*; qu'il avait accordé quelques grâces spirituelles à des membres de cette société, et qu'il souhaitait que, puisque les deux associations avaient le même but, elles se réunissent. Ce fut cette communication que Paccanari reçut à Florence, du souverain pontife, qui l'engagea à se rendre à Vienne, pour travailler à la réunion des deux sociétés. Il fut doublement heureux de cette injonction, puisque sa petite société, où il n'y avait que trois prêtres et à peine vingt personnes en tout, allait prendre par là plus de consistance. C'était un moyen de parvenir plus promptement au rétablissement des jésuites, rétablissement que Paccanari désirait alors ouvertement. Ce désir lui conciliait les encouragements des anciens jésuites d'Italie; mais plus tard, ils conçurent quelque défiance. N'approuvant pas le quatrième vœu dont nous avons parlé, ils lui soupçonnèrent la prétention de réformer l'institut et de se faire chef de cette réforme. Ce soupçon formé dans le duché de Parme, ne fut pas cependant indiscrètement communiqué. En effet, passant par Venise, pour aller

à Vienne, Paccanari reçut des témoignages d'estime des anciens jésuites et de leurs amis; dîna chez le cardinal Giovanetti, et gagna pour son institut deux jeunes prêtres du nom de Zinelli, neveux d'un ancien jésuite. De Venise il se rendit à Padoue, où il rappela ses associés de Parme, alors moins favorisés, et en logea une dizaine chez le comte de San-Bonifacio, ancien jésuite, archiprêtre de la cathédrale. De là, il arriva à Vienne avec les deux jeunes prêtres qu'il venait de s'associer. La communauté d'Hagenbrunn, près Vienne, reçut Paccanari avec joie, mais avec réserve; celui-ci montra des témoignages non équivoques de la bienveillance du pape. En même temps, le cardinal Migazzi et le nonce à Vienne firent savoir les intentions de sa Sainteté. Tout ce qu'on avait appris des anciens jésuites d'Italie paraissait favorable à la nouvelle société. Les solitaires d'Hagenbrunn n'hésitèrent plus; la société du Sacré-Cœur reconnut Paccanari pour son supérieur, quitta son nom, et se confondit avec la compagnie de la *Foi de Jésus*. La cérémonie s'en fit dans la chapelle d'Hagenbrunn, le 18 avril 1799. Les profès de la société du Sacré-Cœur renouvelèrent leurs vœux entre les mains de Paccanari, et lui promirent obéissance. D'Hagenbrunn, il alla à Prague, sur l'invitation de l'archiduchesse Marie-Anne, sœur de l'empereur d'Autriche (2), et y réalisa un projet qu'il avait depuis quelque temps. La princesse et les demoiselles Léopoldine et Louise Naudet, ses demoiselles d'honneur, s'unirent par des vœux, et se mirent sous l'obéissance du général de la compagnie de la Foi; d'anciens jésuites regardèrent

cette démarche comme une innovation. Quoique bonne en elle-même, elle fut dans la suite, pour Paccanari, l'occasion de bien des contrariétés. A son retour de Prague, n'étant pas encore dans les ordres, il reçut, des mains du nonce à Vienne, le sous-diaconat et le diaconat. Il voulut qu'on s'appliquât avec ardeur à l'étude de la théologie et à la composition des sermons. Sous prétexte d'éviter les manières monacales, il cherchait à introduire dans la communauté un ton de dissipation et des récréations qu'on n'y connaissait pas. Malheureusement il y réussit en partie; car un ecclésiastique vénérable, qui vit alors la petite communauté d'Hagenbrunn, a dit à l'auteur de cet article, qu'elle se livra à des jeux bruyants et perdit un peu de sa ferveur. C'est là, suivant nous, un tort réel de Paccanari. Il envoya successivement en Lombardie plusieurs prêtres qui savaient l'allemand, et qui se répandirent dans les hôpitaux de Milan, de Pavie, de Padoue, de Vicence et de Crémone. La société des Pères de la Foi s'introduisit, l'an 1800, en France et en Angleterre, où elle envoya des membres de la maison d'Hagenbrunn. En France, on établit un pensionnat à Amiens. Les membres étaient au nombre de 60 ou 80, répandus en divers lieux, lorsque le gouvernement français leur ordonna de se séparer, d'abord en 1804, puis itérativement et de la manière la plus formelle en 1807. La société éprouva aussi des entraves en Allemagne, et les sujets d'Hagenbrunn se dispersèrent en d'autres maisons. Paccanari était déjà retourné en Italie avant cette dispersion. Le nonce du pape à Vienne ne le voyait plus du même œil, et avait refusé de lui conférer la prêtrise. Quelques démarches irrégu-

(2) Voy. LXI, 270, note 2.

lières avaient donné du mécontentement au prélat. A la fin de 1799, Paccanari vint à Padoue, et l'archiduchesse Marie-Anne s'y fixa aussi. Pie VII ayant été élu à Venise, le 14 mars 1800, la princesse alla lui rendre ses hommages, et lui recommanda la société de la Foi. Mais le nouveau pape, moins bien disposé que Pie VI, était d'ailleurs instruit de ce qui concernait Paccanari, et ne fit aucune promesse. M. Scipion Dondi ab Orologio, vicaire capitulaire de Padoue, leur était assez favorable ; il leur permit de faire des missions et d'aller dans les hôpitaux et les prisons. C'est à Padoue, et au commencement de 1800, que Paccanari fut ordonné prêtre par l'évêque de Crémone, en vertu des pouvoirs accordés par Pie VI à la société de la Foi. D'un autre côté, les évêques de Vérone et de Vicence traitaient les paccanaristes comme des séculiers, et ce dernier leur eût fait quitter l'habit de jésuite, s'ils n'avaient été hors de sa juridiction, comme attachés à l'armée autrichienne, qui avait son chef spirituel. L'évêque de Vicence eût, dans ce cas-là, commis un abus d'autorité, puisque le pape leur avait donné des encouragements et une sorte d'approbation. A la fin de l'année 1800, l'archiduchesse Marie-Anne se rendit à Rome avec douze ou quinze jeunes personnes qui s'étaient consacrées à Dieu, dans la nouvelle société. Elles n'y avaient pas de couvent, et vécurent dans le palais de l'archiduchesse, comme dans un monastère. Paccanari accompagna la princesse, et souhaita vivement établir à Rome une maison de sa Société. L'archiduchesse acheta des Théatins, l'église, la maison et les jardins de Saint-Sylvestre, *in monte Cavallo*, et les Pères de la Foi s'y installèrent au nombre de trente. On y

pratiquait les règles de saint Ignace ; mais Paccanari montrait toujours moins d'empressement à se réunir aux jésuites. Il avait protesté plus d'une fois de son désir d'être admis parmi eux ; mais, plus tard, il se plaignit du peu d'égards qu'on avait, disait-il, pour lui. Le pape lui avait fait dire par l'archiduchesse de quitter l'habit de jésuite ; il trouva des prétextes pour éluder cet ordre. Le titre de général de la compagnie de la Foi, qu'il prenait, déplut. Cependant il en avait le droit, ce semble. Ce titre fut effacé sur un passeport qu'il avait demandé ; ce qui sembla justifier les soupçons des jésuites de Parme, et parut d'une manière encore plus saillante quand Pie VII eut rétabli les jésuites en Russie, par un bref du 7 mars 1801. Paccanari répandit d'abord que cette nouvelle était fausse, ensuite que le bref avait été extorqué par des menaces de Paul I^{er}. Il fallut que le pape déclarât lui-même à l'archiduchesse qu'il avait pris cette mesure avec joie, et que ce jour était le plus beau de sa vie. Pendant toute l'année 1802, on n'épargna aucune sollicitation auprès de Paccanari pour l'engager à demander son admission parmi les jésuites de Russie, et il se montra fort mécontent lorsqu'il apprit que ceux-ci ne voulaient point d'une réunion en corps, mais seulement l'admission successive des particuliers. Les paccanaristes de Londres demandèrent, en 1803, leur admission au père Grauber, général des jésuites de Russie, comme il jugerait convenable. Ils prévirent Paccanari de leur résolution, et partirent pour la Russie, à mesure qu'ils furent remplacés dans le pensionnat qu'ils avaient formé. Quelques membres d'Allemagne et de Hollande agirent de même. Les Pères de la Foi, qui

étaient en France, renoncèrent, le 21 juin 1804, entre les mains du légat Caprara, à l'obéissance de Paccanari ; mais ils restèrent en corps et continuèrent à travailler sous l'autorité des ordinaires. Ceux de Sion en firent autant, et gardèrent aussi leur genre de vie commune. D'autres passèrent en Russie, ou se crurent dégagés de leurs liens avec Paccanari. Il fallait qu'il y eût dans ces défections quelque chose de personnel à Paccanari, car sans cela elles seraient inexplicables ; on se demanderait pourquoi ceux de France ne passaient pas en Russie ; pourquoi les autres y passaient, puisque le but de tous avait été de contribuer au rétablissement des jésuites, qui n'était pas encore effectué dans toute l'Europe ; car si l'on n'avait voulu qu'un noyau provisoire pour aider la résurrection de l'ordre, pourquoi trouver bon qu'on fit ce noyau en Italie ou en Allemagne, au lieu d'aller d'abord grossir le petit troupeau qui existait déjà presque légalement en Russie ? Quoi qu'il en soit, l'établissement d'Amsterdam et ceux d'Italie se soutinrent plusieurs années. La pieuse archiduchesse Marie-Anne était toujours dirigée par Paccanari, et s'intéressait à sa Société. Le pape tolérerait cet établissement par égard pour la princesse. En 1804, il donna un bref pour rétablir les jésuites dans le royaume de Naples. Alors un grand nombre de paccanaristes abandonna la société de la Foi, pour entrer chez les jésuites de Naples. Dans le même temps, Pie VII donna l'ordre positif, aux prêtres de Saint-Sylvestre, de quitter l'habit des jésuites ; et les défections augmentèrent de jour en jour. Enfin des circonstances hâtèrent la dissolution de la compagnie de la Foi, et cette dissolution vint

principalement de la société de femmes établie par Paccanari. La princesse Marie-Anne avait fait des dettes, vraisemblablement pour soutenir les deux sociétés : des informations avaient même été commencées contre elle, par l'autorité française. Un frère de cette princesse avait remis une grande somme pour les acquitter. Il avait, en outre, fourni à sa sœur de l'argent qui s'était encore trouvé absorbé. Ce qui donna lieu aux démarches de l'autorité française, ce furent les plaintes d'une famille de cette nation, qui avait vu entrer, dans le trésor de la société, des fonds sur lesquels elle avait peut-être compté. Trois sœurs, les demoiselles T., alors retirées en Suisse, furent gagnées à l'institut de Paccanari et désirèrent d'y entrer. Un religieux vint les prendre dans le couvent qu'elles habitaient et les amena à Rome ; ce qui fut blâmé sévèrement. La famille T., qui était riche, fit des démarches auprès de l'ambassade de France, pour reconvrer ce que ces demoiselles avaient employé ; car, après la mort de leur père, elles avaient réalisé leur fortune et elles l'avaient livrée à l'instituteur ou à l'institut dont elles étaient membres. Cette donation leur était permise ; les démarches que le mécontentement fit faire à leur famille, furent infructueuses. Le pape avait reçu plusieurs mémoires contre Paccanari ; les bruits les plus fâcheux couraient sur le compte de ce prêtre ; on alla jusqu'à l'accuser de détournement de fonds, et d'avoir célébré la messe après de copieuses libations. On parlait plus gravement encore de ses rapports avec les religieuses, et l'on dit même qu'il demeurait dans leur maison ; d'autres prétendirent qu'il y avait communication intérieure de

la communauté des hommes à celle des femmes. Enfin on fit un procès à Paccanari, qui fut jugé coupable *d'immoralité et d'escroquerie*, et condamné à la prison d'*Ergastolo*, destinée aux prêtres, et située près de Cività-Vecchia. Ce procès était de la juridiction civile. On fit une nouvelle information, et une commission composée des cardinaux Consalvi, Pacca, Morozzo et autres, trouva Paccanari atteint de démence. Il fut enfermé dans une prison de fous, à Rome. Le pape rendit justice à la pureté d'intention de ses compagnons, et les laissa en possession de l'église et de la maison de Saint-Sylvestre. Paccanari était dans cette prison depuis près d'un an, quand les Français envahirent Rome. Il recouvra la liberté; mais lorsqu'il fut sorti, ses prêtres ne voulurent plus avoir de relations avec lui, et ils continuèrent leurs fonctions jusqu'au rétablissement des jésuites, par la bulle du 7 août 1814. Ils sollicitèrent alors leur admission dans la Société, et passèrent presque tous au noviciat de Saint-André, *in monte Cavallo*. La communauté des femmes se sépara, mais fut rétablie sur un bon pied par mademoiselle Léopoldine Naudet, à Trieste. Les demoiselles T., se trouvant ruinées, rentrèrent en France et se firent religieuses à Lyon. L'aînée est actuellement supérieure des Visitationnaires à Metz. La princesse retourna à Vienne en 1809, passa en Hongrie, et mourut saintement à Neudorf, en octobre de la même année. Quant à la fin de Paccanari, elle a été le sujet de bruits contradictoires; suivant quelques-uns, il eût été poigardé par un domestique et jeté dans le Tibre (*voy. MOROZZO, LXXIV, 420*). Ce bruit n'avait peut-être pour fondement qu'une menace

faite par Bonaparte, dans un moment de colère contre son oncle, l'archevêque de Lyon. Le cardinal Fesch était, comme beaucoup d'autres prélats, favorable aux *Pères de la Foi*, qu'on a confondus et qu'on veut confondre encore en France avec les jésuites. D'autres ont dit que Paccanari passa en Suisse, y vécut sous un nom emprunté, et y mourut dans des dispositions édifiantes, sans que l'on sache à quelle époque. B—D—E.

PACCARD (JEAN-EDME), littérateur fort abondant et cependant peu connu, naquit à Paris, le 6 octobre 1777. Fils d'un pauvre Savoyard et d'une servante de la Bourgogne, il fut mis en nourrice à Chablis, dans la famille de sa mère, puis employé aux travaux champêtres jusqu'à l'âge de dix ans. Revenu à Paris, il entra chez les frères des écoles chrétiennes de la paroisse Saint-Roch, fut remarqué par le curé Marduel, qui le fit entrer comme sacristain chez les Feuillants de la rue Saint-Honoré, où il apprit un peu de latin et de plainchant. Il serait probablement entré dans cet ordre et annonçait pour cela une véritable vocation, lorsque la révolution vint changer toutes les destinées. Forcé, par la suppression des communautés religieuses, de revenir chez ses parents dénués de tout moyen de continuer son éducation, il fut placé chez un pâtissier du voisinage, puis comme garçon chez un restaurateur. Son père, ayant alors perdu son protecteur, le fermier-général Saint-Amand, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire, fut obligé de se faire aide-machiniste à l'Opéra, où le jeune Paccard, allant le visiter, prit du goût pour le spectacle. Ayant débuté sur un théâtre des boulevards, dans un modeste emploi de confident, il fut sifflé d'abord, mais ne se rebuta

point; parvint à se faire supporter et finit par passer au théâtre de la foire Saint - Germain , où il réussit un peu mieux. On lui conseilla d'aller se former en province , et il se rendit à Dijon , puis à Châlons , où il fut quelquefois sifflé presque aussi rudement qu'à Paris. La conscription l'ayant alors atteint, il fut obligé de traverser les Alpes (1798), avec un convoi de conscrits dont un grand nombre périt au milieu des glaces. Arrivé à Milan , il voit sur l'affiche le nom d'une comédienne qu'il a connue à Dijon , et se sent aussitôt saisi d'une nouvelle ardeur pour le théâtre. Il sollicite un emploi du directeur, obtient sa libération du service militaire, et reparaît sur la scène. Il passa ainsi deux ans, peut-être les plus heureux de sa vie. L'invasion des Austro-Russes l'ayant forcé de rentrer en France, il joua encore la comédie à Dijon , puis à Besançon , où le public parut oublier qu'il l'avait autrefois sifflé. Il resta néanmoins peu de temps dans cette ville, et revint dans la capitale, où il était sur le point de débiter sur la scène française, sous les auspices de Dugazon , lorsqu'il se maria et se fit auteur dramatique, compositeur de romans , puis libraire, et enfin employé au ministère des finances. Mis à la retraite en 1844, il mourut d'hydropisie, le 23 avril 1844. La liste de ses écrits consiste en romans médiocres, qu'il vendait à des libraires pour les besoins de sa nombreuse famille. Il avait dix enfants, et il a dit souvent qu'il ne voulait pas user envers eux des mêmes moyens que Jean-Jacques Rousseau, qui mettait les siens à l'hôpital. Ses principaux écrits sont : I. *Tableau du Théâtre-Français en 1807*, in-8°. II. *L'Orpheline du hameau*, comédie en un acte, mêlée d'ariet-

tes, Paris, 1807, in-8°. III. *Clémence et Julien*, ou *l'Antigone française*. Cet ouvrage, refait depuis par l'auteur, a été publié en 1823, sous le titre de *l'Annonciade*, ou *le Château des Tourelles*, 4 vol. in-12. IV. *La Judith française*, 1810, 2 vol. in-12. V. *Eugène et Alvina*, ou *les Victimes de l'intolérance*, 1811, 2 vol. in-12. VI. *Le Villageois d'Ermenonville au tombeau de J.-J. Rousseau*, comédie en un acte. VII. *Les Médecins*, ou *la Renaissance des sciences, des lettres, des arts en Italie*, 1812, 4 vol. in-12. VIII. *Dieu, l'honneur et les dames*, 1813, 6 vol. in-12. IX. *Mélusine*, ou *les Tombeaux des Lusignan*, 1815, 4 vol. in-12. X. *Pétrarque solitaire*, ou *les Épanchements du cœur*, 1816, 2 vol. in-18. XI. *Christine de Suède*, ou *la Fille du grand Gustave*, nouvelle historique, 1816, 2 vol. in-12. XII. *Louise de Vergy*, sœur de Gabrielle, 1816, 2 vol. in-12. XIII. *Édelmone et Lorédan*, ou *l'Orange de Malte*, suivi de *l'Amour honnête et vertueux*, 1817, 2 vol. XIV. *Le Donjon de la forêt de Beauregard*, 1816, 2 vol. in-12. XV. *Le Château du lac*, ou *le Génie réparateur*, 1819, 5 vol. in-12. XVI. *L'Hermite du Maraïs*, 1819, 2 vol. in-12. XVII. *L'Abbaye de la Trappe*, ou *les Révélation nocturnes*, 1821, 3 vol. in-12. XVIII. *La Grande-Chartreuse de l'Isère*, 1826, 3 vol. in-12. XIX. *Fénelon*, ou *les Vertus chrétiennes*, poème en 3 chants, précédé d'une notice sur la vie de Fénelon, suivi de notes, d'anecdotes et de quelques poésies dédiées à la jeunesse française, 3^e éd., 1828, in-18. La première édition publiée en 1809, avait paru sous le titre de *Féneloniade*, ou *le Cygne de Cambrai*, in-8°. XX. *L'Invisible au milieu de Paris*, 1833, 4 vol. in-12. XXI. *Les scènes de la vie malheureuse*

à Paris, *vallée de larmes*, 1835, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont des esquisses et observations de mœurs, et ils ont quelques rapports avec le *Tableau de Paris*, par Mercier. L'auteur y donne des aperçus assez vrais et naïfs de ce qui se passe dans les diverses classes de la société. XXII. *Mémoires et Confessions d'un comédien*, 1839, in-8°, et avec un second titre : *Le Monde et le Théâtre*, 1840, in-8°. Cette histoire de la jeunesse de Paccard jusqu'à son mariage, écrite avec autant de franchise que de simplicité, n'offre aucun trait qui puisse faire rougir l'auteur ni le lecteur. C'est le même ouvrage revu, corrigé, mais plutôt diminué qu'augmenté, que le *Parisien*, ou les *Illusions de jeunesse*, publié en 1811, 3 vol. in-12. Paccard a encore publié plusieurs morceaux de poésie, épars dans divers recueils, entre autres des *Élégies*, intitulées *la Chute des feuilles* et *Young et Narcisse*, 1818. — Nous ne pensons pas qu'il ait rien de commun, si ce n'est le nom, avec PAC-CARD (*Louis-Joseph*), ancien avocat, né à Châlons-sur-Saône, vers 1760, et député à l'Assemblée constituante, où il fut du petit nombre de ceux du tiers qui votèrent contre les innovations révolutionnaires. Du reste, il ne s'y fit point remarquer. En 1815, il fut anobli par Louis XVIII, décoré de la Légion-d'Honneur, et reçut même la croix de Malte. Nommé, en 1816, vice-président du tribunal de première instance de Châlons, et président de la cour prévôtale de Saône-et-Loire, il fut envoyé, par ce département, à la Chambre des députés, où il siégea cinq ans et vota contre le ministère. N'ayant pas été réélu en 1821, il continua d'exercer à Châlons ses fonctions de vice-président jusqu'à sa mort, arrivée en 1827. Z.

PACCIUS ou **PACTIUS** (THOMAS) était prieur de la collégiale de Loches, dans la dernière moitié du XII^e siècle, ce qui fait qu'on l'a souvent nommé *Thomas de Loches*. Il existait, dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, une chronique de lui, intitulée : *Gesta comitum Andegavensium ab anno 843 ad annum 1169, auctore Thoma Pactio Lochiensi*. Quelques écrivains ont pensé que cette chronique était la même que celle du moine anonyme de Marmoutier, insérée dans le *Spicilegium* de dom Luc d'Achéry (t. 3^e de l'édition de 1723, in-fol.). Pour se convaincre que c'est une erreur, il suffit de lire la préface des *Gestes* de ce moine, où il dit : « Le premier « auteur est Thomas de Loches; il a « retrouvé la chronique qui porte le « nom d'Odon, et y a ajouté, ainsi que « je le lui ai entendu dire, beaucoup « d'autres choses qu'il avait apprises « par la renommée. » (*Voy. Odon*, dans ce vol., p. 31). L'histoire de Poitou, de Besly, contient d'ailleurs des citations qui prouvent clairement que ce sont deux ouvrages différents; et toute espèce de doute à cet égard est levé par un manuscrit conservé à la Bibliothèque du Roi, qui a pour titre : « Histoire lochoise des anti- « quités des villes de Loches, Am- « boise, Beaulieu, Montrichard, et « incidemment des comtes d'Anjou, « paraphrasée en français par Hervé « de la Queue, extraits la plupart du « latin de Thomas Paccio, prieur de « l'église collégiale de Loches. » Tout ce qui a été extrait de la chronique de Paccius par Hervé de la Queue, au sujet des comtes d'Anjou, n'a aucun rapport avec les *Gestes* du moine anonyme de Marmoutier. Une Bible entièrement écrite de la main de Thomas Paccius, existait ancienne-

ment dans le Chartrier du chapitre de Loches, et avait ensuite passé dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève. On ignore les dates de la naissance et de la mort de Paccius, mais certainement il vivait en 1180, car il fit reconstruire, cette année, l'église de sa collégiale qui tombait en ruines. C'est celle qui existe encore aujourd'hui.

L—S—D.

PACHE (JEAN-NICOLAS), l'un des ministres de la république au temps le plus désastreux de la révolution, naquit à Paris, vers 1740. Fils d'un suisse-portier du maréchal de Castries, il fut élevé avec quelque soin dans la maison et par les bienfaits de ce grand seigneur, qui le chargea, ensuite de l'éducation de ses propres enfants, et l'en récompensa par une bonne pension; puis en fit son secrétaire, lorsqu'il fut ministre de la marine. Pache fut plus tard munitionnaire des vivres à Toulon, et enfin contrôleur-général des dépenses de la maison du roi. Fort assidu et très-exact, il se fit estimer et obtint des récompenses de tous les genres. Sans compter ses honoraires, qui étaient considérables, il avait pour douze mille francs de pensions personnelles, quand il lui prit fantaisie d'aller vivre en Suisse, sa patrie originaire. Il yendit pour cela tout ce qu'il possédait en France; et, sans s'inquiéter du mécontentement et des plaintes de sa famille, il la conduisit dans les montagnes de l'Helvétie, afin, disait-il, d'*habiter un pays libre*, langage fort extraordinaire à cette époque. Le séjour de Paris lui était devenu très-désagréable, et il est probable que, d'un caractère vain et peu flexible, il ne supportait qu'avec peine les supériorités; et il en rencontrait souvent. Arrivé en Suisse, il y acheta des terres qu'il entreprit d'ex-

ploiter lui-même, ce qui lui réussit assez bien; mais, lorsqu'il vit éclater la révolution de France, toutes ses idées d'ambition et de vanité se réveillèrent, et comme à beaucoup d'autres, la pensée lui vint qu'il pourrait bien se mettre à la place de ceux que lui et son père avaient autrefois servis. Ayant alors perdu sa femme, il n'hésita plus, et vendit encore tout ce qu'il possédait pour revenir en France avec ses enfants. C'était le temps (1792) où les Paine, les Clootz, les Proly et d'autres étrangers y accouraient aussi avec des intentions à peu près pareilles. Sous les auspices de Clavière, qu'il avait vu en Suisse, il fit connaissance avec Brissot, Roland et les autres chefs de la Gironde qui avaient alors une grande influence. Vrai tartufe de révolution, et, sous des formes de simplicité et de douceur, cachant beaucoup d'astuce et de cupidité, il se montra d'abord comme le plus humble et le plus désintéressé des hommes, ne voulant qu'un modeste emploi dans les bureaux de Roland, où il travaillait jour et nuit sans recevoir de salaire, et se nourrissant d'un morceau de pain sec qu'il apportait dans sa poche. Cette méthode hypocrite lui réussit très-bien, et il mit le comble à sa popularité en renonçant hautement à un titre de commissaire de marine qu'il avait autrefois reçu des bontés de M. de Castries, et qui maintenant était pour lui sans aucun avantage; puis il renvoya fièrement à son ancien maître, qui était émigré, et à qui, par conséquent, cela ne pouvait être d'aucun profit, le brevet de la pension qui lui avait été faite. Alors, il ne fut bruit dans la république que du désintéressement, des vertus du *bon papa Pache*. Roland et sa femme, qui, plus tard, lorsqu'elle l'a mieux connu,

en a parlé tout autrement, le prônèrent alors en tous lieux ; et, quand ce ministre, harcelé par le parti de la Montagne, voulut donner sa démission, il désigna Pache pour le remplacer. On ne peut pas douter que Roland ne fût convaincu de l'incapacité de son protégé ; mais c'était probablement à cause de cela qu'il désirait en faire son successeur, bien persuadé qu'un pareil homme ne pouvait être dans ses mains qu'un instrument soumis et docile ; c'est du moins ce qu'en a pensé Dumouriez. Mais Roland ne donna pas sa démission ; ce fut Servan, ministre de la guerre, qui donna la sienne, et que Pache remplaça, le 3 octobre 1792, au grand étonnement des gens qui, dans ces temps de délire, avaient conservé quelque raison, et probablement de Pache lui-même, qui n'en parut cependant pas trop déconcerté. On le vit, dès les premiers jours, se mettre *au niveau des circonstances*, comme cela se disait alors. Ayant bien compris qu'il s'agissait moins de donner à la machine révolutionnaire un mouvement régulier et durable, que de tout désorganiser et tout détruire, il commença par renvoyer de ses bureaux, comme suspects d'aristocratie, tous les employés connus par leur expérience, leur probité ; et il les remplaça par des hommes nouveaux, des orateurs de clubs, tels que Vincent, Ronsin, Hassenfratz, tous aussi ignorants, aussi étrangers que lui à la guerre, à son administration ; et, afin de compléter cette grande *régénération*, il prit pour secrétaire-général le fameux Xavier Audouin, vicaire de la paroisse Saint-Eustache, qui venait de jeter le froc aux orties, et dont il avait fait son gendre. Voilà par quels moyens et avec quels hommes la nouvelle république se préparait à bra-

ver, à combattre l'Europe. En vérité, quand on considère tout cela avec un peu d'attention, quand on songe que ce fut avec de pareils éléments, par de tels moyens qu'une puissante coalition fut vaincue, on ne sait pas si l'on doit le plus s'étonner de l'audace, de la témérité de l'entreprise, que de la faiblesse, de l'impéritie de ceux qui ne surent ou qui ne voulurent pas s'y opposer. Il ne s'agissait de rien de moins pour la France que de créer, d'organiser des armées, dont les éléments même n'existaient pas ; car il n'y avait encore ni réquisition, ni conscription, et les invasions de la Franconie par Custine, celle de la Belgique par Dumouriez, ainsi que les retraites qui en furent la suite, réduisirent de moitié le nombre des bataillons, déjà fort insuffisants. En somme, la république ne pouvait pas alors opposer plus de deux cent mille hommes sur d'immenses frontières, à des coalisés qui allaient en déployer plus de quatre cent mille ; et ces deux cent mille hommes étaient sans expérience, conduits par des généraux, par des officiers dénués, comme le ministre Pache, de tout savoir, de toute capacité. L'administration était partout dans des mains aussi inhabiles que celles de Pache ; et si l'on parvenait à créer assez promptement des masses suffisantes, la plus grande difficulté allait être de les payer, de les nourrir. Les économistes ou les financiers de l'époque comprirent qu'il n'y avait pour cela d'autres moyens que de les faire vivre aux dépens des peuples, auxquels d'abord on n'avait voulu porter que la liberté et toutes les félicités de la révolution ; mais qui, enfin, devaient bien aussi en payer les frais, puisqu'on avait établi en principe que *la guerre devait nourrir la*

guerre. On décréta donc, sur la proposition de Cambon, que la Convention nationale aurait chez ces peuples un *pouvoir révolutionnaire*; et ce fut en conséquence de ce décret que Pache fit partir pour toutes les contrées envahies, et surtout pour la Belgique, une multitude d'agents ou de commissaires qu'il chargea d'y *activer* la révolution et ses décrets, c'est-à-dire de tout enlever, tout détruire, surtout de dépouiller les églises et les couvents de leur argenterie et de leurs richesses. On conçoit de quels désordres furent suivies de telles missions, remplies par tout ce que la révolution avait fait surgir de plus cupide et de moins probe. Il en résulta bientôt des plaintes, des récriminations universelles, surtout en Belgique, dans ce pays essentiellement religieux, qui venait de subir une révolution par son dévouement, par son respect pour le clergé, et qui maintenant en subissait une autre pour la ruine et le renversement de ce même clergé. Dumouriez, qui avait, comme l'on sait, des vues personnelles sur cette contrée, qui, par ce motif et d'autres encore, tenait beaucoup à ce qu'elle fût ménagée; qui voyait en outre l'armée sur laquelle il comptait se désorganiser, se disperser par suite de la mauvaise administration, des extravagances du ministre, adressa des plaintes très-vives au conseil exécutif, au comité de la Convention nationale, et enfin à son président : « Les bureaux de la guerre, lui dit-il, « sont devenus un club, et ce n'est « pas dans un club qu'on expédie les « affaires..... Ayez des commis qui « travaillent au lieu de faire des mo- « tions. Le vrai républicain est celui « qui remplit les fonctions de son « état. Celui-là sert la république ; le

« motionnaire ne fait que l'agiter. « J'ai acquis par mes services le droit « de vous dire la vérité ; c'est pour « moi un devoir sacré ; car je veux « sauver la république, qui n'a ja- « mais été plus en danger que depuis « deux mois, depuis qu'un système « désorganisateur a plus diminué vos « forces que n'aurait pu le faire la « perte d'une bataille. » Ces plaintes causèrent beaucoup de dissensions dans l'assemblée ; et celles qui parvinrent en même temps des autres armées ajoutèrent au mécontentement général. Les Girondins, qui, après avoir renversé le trône au dix août, étaient devenus le parti conservateur, appuyèrent vivement Dumouriez. Ce qu'il y eut d'assez remarquable, c'est que Pache fut soutenu par Marat, qui prétendait que les attaques de ses adversaires n'étaient qu'un moyen détourné pour sauver Louis XVI, dont le procès venait de commencer. Tout le parti de la Montagne appuya fortement l'*ami du peuple*, mais rien ne put empêcher la majorité de nommer une commission qui fut chargée d'examiner la conduite du ministre. Cette commission fit son rapport dans la séance du 2 février. Barère, qui en fut l'orateur, ne sachant pas bien encore dans les rangs de quel parti il devait se ranger, les ménagea également tous les deux, en disant que Pache était assurément un très-bon républicain ; il loua même sa capacité ; mais il déplorait la nécessité pour un ministre de jouir de la confiance publique, et déclara qu'à son grand regret, Pache manquait de cet avantage, et qu'en conséquence il fallait pourvoir à son remplacement. Le décret fut rendu à l'instant, et le portefeuille tomba aux mains de Beurnouville, qui devait bientôt être remplacé par Bouchotte,

non moins incapable que Pache... Il y eut encore à la suite de ce décret une vive discussion; les uns voulaient que Pache fût gardé à vue jusqu'à ce qu'il eût rendu ses comptes; d'autres demandèrent que l'assemblée déclarât qu'il était digne de l'estime publique. On passa à l'ordre du jour sur l'une et l'autre de ces propositions; et Pache se retira fort mécontent de ses premiers protecteurs, les Girondins. Il se jeta dès-lors ouvertement dans le parti de la Commune ou de la Montagne, qui l'accueillit avec beaucoup d'empressement, et, quelques jours après, envoya une députation à la barre de la Convention nationale, pour demander que l'ex-ministre fût reconnu, par un décret spécial, *un homme vertueux et un bon patriote, qui conservait l'estime publique*. Cette espèce de remontrance excita encore une grande agitation, et, pour la seconde fois, l'assemblée passa à l'ordre du jour. Tout cela fit de Nicolas Pache un homme très-important, et dès-lors il fut regardé comme le chef de ce parti de la Commune, qui s'était emparé du pouvoir après le 10 août, qui avait dirigé les massacres de septembre, et qui à présent, rival de la Convention, voulait gouverner la France par la violence et la terreur. Ce fut cette faction qui le fit nommer maire de Paris, le 13 février 1793, par une grande majorité (12 mille suffrages sur 15 mille), à la place de l'insignifiant Chambon. Le 28 mars, Pache se présenta lui-même à la barre de la Convention nationale, et il y lut, au nom des 48 sections de Paris, une adresse véhémante, et qui peut être considérée comme le signal de cette horrible terreur, de ce règne de sang et de larmes qui allait si cruellement peser sur la France. « De grands

« maux affligent la république, dit-il; « de grandes mesures peuvent seules « la sauver; déjà vous en avez pris « quelques-unes; mais leur tardive « exécution les rend illusoires. Un « tribunal révolutionnaire est créé « depuis plus de vingt jours, et la « tête d'aucun coupable n'est encore « tombée sous le glaive de la loi.... « Ce tribunal n'est pas même encore « installé. Quelques-uns de nos généraux « raux sont suspects d'ambition et « d'incivisme; le conseil exécutif « manque d'énergie. Nous appelons « votre attention sur la conduite des « ministres et des généraux... Dans « une crise à peu près semblable, « l'assemblée législative eut le courage de déclarer qu'elle ne pouvait « sauver la patrie; le peuple se leva « tout entier, et la patrie fut sauvée... « S'il faut un effort, nous le ferons.. » Le président Jean Debry répondit humblement qu'en effet c'était aux magistrats du peuple qu'il appartenait d'exciter, d'enflammer son zèle, que la Convention réunirait ses efforts aux leurs, que le bonheur du peuple serait le prix de cette réunion..... Encouragé par cette basse condescendance, le maire continua d'être le guide et le soutien de la faction qui voulait décimer et dissoudre la Convention nationale; et, le 15 avril, il parut encore à la barre, accompagnant, par ordre du conseil municipal, un jeune orateur, qui prononça, au nom des sections de Paris, le discours le plus audacieux qu'elle eût entendu, et finit par désigner nominativement vingt-deux de ses membres les plus distingués dont il proposa l'exclusion. Et ces membres qui étaient présents ne répondirent pas un mot; aucun mouvement d'indignation n'interrompit l'orateur, qui déposa froidement son discours sur le bureau

après l'avoir signé, conformément à la loi, ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient. Quelqu'un ayant fait observer que Pache ne signait point, celui-ci dit que n'étant point pétitionnaire, il n'y était pas obligé ; mais que, si cela pouvait être agréable à l'assemblée, il était prêt à le faire... ; et il signa aux applaudissements du côté gauche et des tribunes qui, dans ce temps-là, prenaient presque autant de part aux délibérations que les députés eux-mêmes. Il y eut cependant des commissaires d'une des sections de Paris (celle de la Fraternité) qui eurent le courage de dénoncer les intrigues et les complots qui se formaient au milieu du conseil de la commune et en présence du maire. Ces braves gens déclarèrent que, dans deux séances consécutives de ce conseil, on avait discuté ouvertement la proposition d'égorger vingt-deux députés et de faire une révolution du dix août contre la majorité de la Convention ; qu'à la vérité, dans la seconde séance, le maire avait montré quelque opposition à de tels projets, mais qu'ils n'étaient point abandonnés. Le lendemain, Pache écrivit au président pour repousser cette accusation, mais il ne dénia point les faits, et finit par assurer la Convention qu'il n'y avait pas de ville où elle pût être *plus respectée, plus en sûreté* qu'à Paris. C'était le 24 mai qu'il parlait ainsi, et il fut appuyé par Cambon, au nom du comité de salut public. Trois jours après, il reparut à la barre, ayant à ses côtés le ministre de l'intérieur, Garat, qui, dans un long discours, rendit hommage aux *vertus* du maire, et garantit comme lui aux députés la plus complète sécurité dans Paris, déclarant que, s'il y avait eu quelque agitation, quelques désordres, il ne fallait l'attribuer

qu'aux fausses mesures de la commission des douze dont les membres (ils appartenaient tous à la Gironde), concevant des alarmes chimériques, et croyant à des complots imaginaires, avaient fait marcher sans utilité les gardes nationaux, et lancé des mandats d'arrêt contre des hommes paisibles, contre de très-bons républicains. Le maire appuya tout cela dans son langage de sycophante ; et d'autres orateurs des sections vinrent encore réclamer la liberté de ceux que la commission des douze avait fait incarcérer. Ils demandèrent aussi la dissolution de cette commission ; ce qui fut décrété dans la même nuit, car c'était presque toujours dans des séances de nuit, quand ils avaient bien dîné, que les représentants du peuple prononçaient sur ses plus graves intérêts. Et le maire, le ministre, persistant à dire qu'il n'y avait aucun péril, que les députés avaient tort de s'alarmer, la majorité de la Convention resta sans appui et sans défense, environnée de complots manifestes. Ce ne fut que le 30 mai, la veille du jour où tous ces complots devaient éclater, que le maire vint enfin annoncer qu'un rassemblement formé à l'archevêché, venait de se déclarer en insurrection, et qu'il avait ordonné la fermeture des barrières. Le lendemain, il affirma les mêmes faits, vantant les bonnes intentions du peuple avec un calme et un sang-froid qui, dans de pareilles circonstances, eussent dû paraître stupides s'ils n'avaient pas été l'effet de la ruse et de la plus détestable hypocrisie. Et quand tout fut consommé, quand tous les députés de la Gironde furent arrêtés ou mis en fuite, il retourna vers les membres de son conseil, et leur dit que la Convention était à présent pour eux dans les meilleures in-

tentions, qu'ils allaient marcher complètement d'accord.... Sur cela, il invoqua le témoignage de Marat, qui venait d'arriver à la mairie, pour y faire sonner le tocsin, et qui le sonnait lui-même, appelant tout le peuple à grands cris, vociférant, excitant au meurtre et au pillage. Ce fut alors que cette populace, introduite dans la salle des séances, exigea que tout le conseil fût dissous et soumis à une réélection que le maire lui-même dût subir, mais dont il savait bien qu'il n'avait rien à redouter ; car il était alors véritablement le chef, le souverain maître de cette populace aussi stupide que féroce. C'étaient les égorgeurs du 10 août, les assassins de septembre et les héros du 31 mai ! Ils le proclamèrent de nouveau leur maire, avec les mêmes adjoints, les mêmes municipaux, n'écartant que ceux qui avaient manqué d'énergie, qui ne s'étaient pas montrés assez cruels envers les prisonniers du Temple. Pour ne pas mériter un tel reproche, Pache commença ses opérations municipales en ordonnant de nouvelles rigueurs contre les pauvres femmes, les malheureux enfants qui restaient encore de la famille de Louis XVI. Il sépara impitoyablement les enfants de leur mère, de leur tante ; et il livra ces infortunés à l'infâme Simon ou à d'autres hommes de cette espèce. Un peu plus tard, le général Dillon, qui fut soupçonné d'avoir cherché à les délivrer, fut arrêté et traîné à l'échafaud. C'est aussi à cette époque que Pache imagina l'inscription si dérisoirement cruelle, que l'on vit long-temps sur tous les édifices et plus particulièrement sur les prisons : *Liberté, égalité, fraternité ou la mort*. Et, dans le même temps, il poursuivait avec acharnement les débris de cette Gi-

ronde où se trouvaient ses premiers amis, ceux qui l'avaient tiré du néant, ceux à qui il devait tout. Ayant appris, au moment de l'explosion du 31 mai, que les habitants de Bordeaux voulaient se lever en masse et marcher au secours de leurs députés, il avait écrit aux municipaux de cette ville avec son hypocrisie, sa fausseté accoutumées : « Dites aux habitants de Bordeaux que leurs personnes seront respectées, qu'ils n'ont rien à redouter. » Et, un peu plus tard, ce sycophante allait témoigner contre ces mêmes députés devant le tribunal révolutionnaire ; quittant même le rôle de témoin, il les accusait, les dénonçait ; il s'efforçait de les pousser à l'échafaud, avec une impudeur telle que le malheureux Vergniaud le lui reprocha hautement en présence des juges ou des bourreaux. Après la mort de ces vingt-deux députés et la ruine absolue de leur parti, les vainqueurs du 31 mai restèrent, sans opposition, les maîtres de la France, et cet épouvantable règne de sang et de larmes que Pache appuya de tout son pouvoir, de toutes ses facultés, continua d'épouvanter le monde. Le maire de Paris, soutenu par Robespierre et dominant aux Cordeliers, aux Jacobins, surtout à la commune, semblait inébranlable. Cependant il se trouva compromis dans l'affaire d'Hébert, qu'il n'est guère possible de qualifier de conspiration, puisque ce ne fut qu'une de ces inventions que Robespierre imaginait pour envelopper à la fois plusieurs de ses ennemis ou rivaux. A cette occasion, Pache fut vivement dénoncé par le capucin Chabot, au comité de sûreté générale, où on le représenta comme destiné, par les conjurés, aux fonctions de grand-juge. C'en était assez pour le per-

dre; il le comprit, et se hâta de venir à la barre de la Convention nationale pour se justifier, sinon d'être entré dans le complot, au moins de ne l'avoir pas empêché. Robespierre, qui, tout récemment encore, avait pris sa défense, parut hésiter; puis, se ravisant, il l'écarta de la mairie, et le fit arrêter sans l'envoyer au tribunal révolutionnaire, ce qui, alors, était une véritable faveur, et ce qui lui sauva la vie; car, peu de jours après, survint le 9 thermidor, où Robespierre lui-même et son parti succombèrent, où toute la commune périt, ainsi que le maire Fleuriot, qui avait remplacé Pache, lequel fut oublié dans sa prison et se garda bien de dire un mot. Ce ne fut que plusieurs mois après qu'il écrivit à la Convention, demandant à être jugé. C'était au plus fort de la réaction post-thermidorienne, et beaucoup de motions, de pétitions demandaient qu'il fût jugé comme terroriste. Boissy d'Anglas, Bourdon de l'Oise, Larévellière-Lépaux et d'autres encore y revinrent à plusieurs reprises et le signalèrent comme le premier auteur, comme un des principaux agents de la terreur, comme la *cheville ouvrière* du 31 mai. Un décret ordonna sa mise en jugement devant le tribunal criminel d'Eure-et-Loir; mais l'amnistie du 4 brumaire, qui fut décrétée après le triomphe des terroristes au 13 vendémiaire, le sauva encore une fois de l'échafaud; il fut mis en liberté. On crut qu'arrivé à un âge très-avancé, il allait enfin se tenir en paix; mais la police du Directoire qui le surveillait le vit encore dans plusieurs complots révolutionnaires, notamment dans la conspiration de Babeuf. Pour se justifier, il fit imprimer trois mémoires apologétiques de toute sa vie, et persuada enfin ses

accusateurs qu'il était sincèrement décidé à ne plus se mêler d'affaires politiques. Cédant aux sollicitations de ses amis et de sa famille, il se retira dans l'abbaye de Thym-le-Moutiers, près de Mézières, qu'il avait achetée au temps de sa splendeur, et dont il avait fait un beau domaine. Là encore, il vécut aussi heureux qu'autrefois dans les montagnes de la Suisse, ne sortant que très-rarement de sa retraite pour assister aux séances de la société d'agriculture de Mézières, dont il était membre. Ne parlant jamais de politique, il ne voulait pas non plus en entendre parler, et ne lisait aucun journal. Il ne se mêlait pas même des affaires de son village, et ne voyait absolument aucun de ses anciens amis. On peut dire qu'il avait réalisé le vœu d'Horace : *Oblitus cunctorum, obliviscendus et illis*. S'il n'avait pas vu les soldats étrangers, en 1814, et s'il n'avait pas eu beaucoup à souffrir de leur invasion, il n'aurait pas su que de grands événements étaient survenus. Les pertes qu'il essuya alors lui causèrent un chagrin très-vif, et il est probable que la crainte d'être recherché pour sa conduite dans la révolution y ajouta encore; ses facultés morales s'affaiblirent considérablement. Dans les derniers temps de sa vie, il avait perdu entièrement la mémoire, et ne pouvait pas suivre la moindre conversation. Son ancien ami, Dubois-Crancé, qui habitait le même pays, étant venu le voir, ne put se faire reconnaître. Pache mourut à la fin de 1823. Il vivait depuis longtemps dans un oubli complet de tout sentiment religieux, et c'est ainsi qu'il est mort. On a dit qu'il avait déposé ses pensées d'athéisme dans un long manuscrit d'un style si obscur, *si sec et si plat*, comme disait de lui ma-

dame Roland, que jamais personne, sans doute, ne sera tenté de le publier. Il doit être resté dans les mains de son fils, officier d'artillerie.

M—D j.

PACHO (JEAN-RAIMOND) naquit à Nice le 23 janvier 1794. Orphelin à huit ans, il fit ses études au collège de Tournon. Là, son goût pour le dessin et la botanique n'eut d'autre rival que la passion des vers. Avec de tels penchants, l'étude des lois dut plus tard lui paraître d'une effrayante aridité; aussi quitta-t-il dès la première année l'école de droit d'Aix pour se rendre en Italie, où il dissipa promptement le peu de fortune qu'il avait recueilli de la succession de ses parents. Il vint ensuite à Paris, dans l'espoir que la peinture pourrait lui assurer une heureuse existence; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'était là qu'une trompeuse illusion. En 1822, nous le trouvons en Égypte, près de son frère, négociant à Alexandrie, explorant le Delta, et s'essayant à de plus grands voyages. L'année suivante, il visita successivement le Fayoum, les oasis de Syouah, el Arachièh, Fared-Ghah, le temple Keroum, Beni hassam, Siout, puis la vallée des Ruines, l'oasis d'el Karaghèh, Gainah, Boulac, Dakakim, Berys et leurs environs; il atteignit ensuite l'oasis de Dhakel en passant par Aïn-Amour, Ballat et Themida. Il examina l'ouadi el Gharb, qui contient neuf villages, et le Bahr Be-lamma qui traverse l'oasis. Cette exploration ne satisfit point l'active curiosité de Pacho. Pendant son séjour dans l'oasis d'Ammon, les Arabes d'Aoulad Aly l'avaient souvent entretenu du Djebel-Akhdar, nom moderne de la Pentapole Cyrénaïque. Les descriptions qu'ils lui firent de leur ancien domaine, de ses vertes collines,

de la fraîcheur de ses sources, et des merveilles de ses ruines, ravit son imagination, et fit naître chez lui le plus vif désir de visiter cette terre riche de vieux souvenirs et presque inconnue. Il était dans de telles dispositions lorsqu'il reçut le programme de la société de géographie de Paris, relatif à l'examen de la Cyrénaïque. C'était un voyage fort cher; et Pacho, sans argent, eût été forcé d'y renoncer, si M. Guyenet, directeur d'une des manufactures du pacha, n'eût fait les fonds de l'entreprise avec un désintéressement qui trouve plus d'approbateurs que d'imitateurs. M. Muller, jeune orientaliste, qui l'avait accompagné dans les oasis, voulut bien encore, par amour de la science, partager l'honneur et les périls de cette grande exploration. Elle se présentait avec un attrait d'autant plus vif qu'elle avait en partie l'intérêt de la nouveauté. La Cyrénaïque restait à visiter dans son ensemble. Le Français Granger (*voy. ce nom*, XVIII, 308), sous la protection d'un chef de voleurs, avait pénétré jusqu'à Cyrène, et copié de nombreuses inscriptions antiques; mais son récit n'existait plus. Les indications superficielles de Paul Lucas et de J. Bruce (*voy. ces noms*, VI, 78, et XXV, 344) ne pouvaient le remplacer. On regrettait que Della-Cella n'eût point dessiné les monuments de l'ancienne Pentapole, sur lesquels il nous donne les premiers renseignements intéressants. Le père Pacifique n'ajoutait rien aux faits déjà connus; le général Minutoli s'était arrêté au pied du mont Catabathmus, et les travaux du capitaine Beechey, depuis Tripoli jusqu'à Derne, n'étaient point encore publiés. Telles étaient les seules sources sur la Cyrénaïque au moment du départ de Pacho. Nous al-

lons esquisser les principaux traits de sa longue et périlleuse exploration. Elle commence le 3 novembre 1824, par la vallée Maréotide, célèbre dans l'antiquité par ses vignobles. Le voyageur voit ensuite les ruines d'Abousir, l'ancienne Taposiris, le château-fort de Lamaid, construction des Sarrasins du moyen-âge; les citernes de Djammernèb, triste solitude jadis couverte de villages, et franchit les collines de l'Akabah-el-Soughaïer, premier échelon des hauteurs qui s'élèvent progressivement jusqu'aux montagnes de la Pentapole; il s'arrête aux ruines de Kassaba-Zarghah, puis au port de Berek, le célèbre Parœtonium des anciens géographes; il traverse le redoutable Akabah-el-Solaum, gardé par des tribus indépendantes; il parcourt le grand plateau de Za'rah et la célèbre et fertile vallée de Daphneh, coupée de mille canaux et habitée par les Harâbi, guerriers courageux et cruels; au sortir de l'Ouadi-el-Sedd, il marche vers la mer et se trouve en face de l'île rocailleuse de Bomba, l'œdonia de Scylax, voisine de la fameuse Platée d'Hérodote. L'aspect de l'Ouadi Temmimèh lui confirme la description que les anciens ont laissée d'Aziris. Il arrive sur les premiers échelons boisés des monts Cyrénéens; Derne, tant désirée par les hommes de sa caravane et par lui-même, le reçoit enfin dans ses murs. Après un repos nécessaire il reprend sa route par le château de Zeitoume et les vallées profondes et pittoresques de Betkaat et de Tarakenet; il se rend aux ruines de Massakhit (la ville des Statues), ancien séjour des chrétiens; il voit les débris imposants de Tamer, qui lui semblent les ruines même du temple de Vénus; il s'arrête sur les bords des réservoirs de Lamelou-

dèh, peut-être l'ancienne Limniade. Sur l'agile cheval de Barcah, il parcourt les bords des sommités du plateau Cyrénéen et les sentiers difficiles de ses pentes abruptes. Il va chercher les restes de Natroum, la ville de la mer des Arabes; il reconnaît dans le ras el Hal-Al, le célèbre Naustathmus de Strabon. Il poursuit ses recherches dans la paisible vallée des Figuiers, où l'attend l'accueil le plus hospitalier. Djaus, Téréth, Saffenèh, Ghernès le voient successivement explorer leurs sites agrestes et leurs ruines. Il fait halte au port de Sousa, aux grottes sépulcrales de Tolometa ou Ptolémaïs, de Tokra ou Teuchira et d'Adrianopolis; il essaie de déterminer la position du jardin des Hespérides, et à la suite de cette excursion, il revient à Sousa, l'Apollonie de Strabon, l'ancien port de Cyrène. Il s'approche de la Grennah moderne et se trouve enfin au milieu des ruines de la capitale de la Pentapole: il les examine en détail, il dessine les sarcophages et les bas-reliefs dégradés, les statues, les colonnes, les frises mutilées; il pénètre dans l'aqueduc, dont les eaux alimentaient jadis la fontaine d'Apollon, et dont les hyènes gardent aujourd'hui l'entrée. Il cherche, à défaut de murailles conservées, dans le seul mouvement des ruines, l'ancien plan de Cyrène, sa forme et son étendue; il l'exhume de ses décombres pour la montrer telle qu'elle fut aux jours de son orgueil. De retour à Ben-Ghazi, qui ne conserve plus rien de l'ancienne Bérénice, il descend au sud, atteint Ladjedabiah, dépasse près de ce point les limites des terres fertiles, et s'enfoncé dans le désert des Syrtes, ancienne patrie des Nasamons; il entre dans l'oasis de Maradèh, caché au milieu d'un labyrinthe de monticules

de sables mouvants, et dont les eaux pures ou thermales et la forêt de palmiers font les délices du voyageur. Il visite Audjelah, oasis plus stérile, dont l'aspect, la culture et les produits n'ont pas changé depuis les jours d'Hérodote. Le voyageur n'oublie aucun des cantons habités, dépendants de ces deux groupes. Il passe une troisième fois par l'oasis d'Ammon, et revient au Caire par la vallée du lac Natron; il entre dans la capitale de l'Égypte, le 17 juillet 1825, et s'empresse de la quitter pour se rendre en France et soumettre le résultat de ses travaux à l'Académie des inscriptions et à la Société de géographie. Il eut pour rapporteur MM. Letronne et Malte-Brun, c'est-à-dire les hommes les plus compétents et les meilleurs juges qu'il pût désirer. La Société de géographie, frappée de la nouveauté et de l'importance des faits recueillis sur un pays si peu connu, lui décerna le prix qu'elle avait proposé. Depuis ce moment jusqu'au jour de sa mort, Pacho se livra tout entier à la rédaction et à la publication de son voyage; il se sépara du monde pour se consacrer uniquement à ce grand travail. Dans cet isolement complet, dans cette vie sans distractions, où toutes les habitudes actives du voyageur étaient brisées, où toutes les craintes d'un avenir incertain se mêlaient à des études difficiles et nouvelles pour lui, sa santé s'altéra rapidement. Il crut, par un régime excitant, ranimer ses forces; il les usa complètement et tomba dans une mélancolie que des besoins urgents vinrent augmenter. Dans l'état de détresse où il se trouvait, il demanda de légères avances à son imprimeur, qui ne les lui donna point; alors, réduit à un affreux désespoir, il saisit un pistolet chargé,

et, voulant se tuer, il ne se fit qu'une horrible blessure. Il acheva de se donner la mort avec un rasoir, et répandit des torrents de sang avant de rendre le dernier soupir. Ce fut le 26 janvier 1829, à l'âge de 35 ans, qu'il termina ainsi sa carrière. Bien que le voyage dans la Cyrénaïque n'embrasse pas toute cette vaste contrée, il n'en est pas moins l'exploration la plus étendue et la plus exacte que l'on ait entreprise sur elle. Cyrène, le point le plus important et le plus artistique, a été pour la première fois l'objet d'un consciencieux examen. On a donné d'unanimes éloges à la partie archéologique, aux dessins des ruines, aux copies d'inscriptions antiques. Pacho sait l'art de transporter son lecteur sur les sites même qu'il décrit, et de l'initier à la connaissance du sol et aux mœurs des habitants, par des tableaux pleins de mouvement et de vérité. Ce qui tient à la géographie comparée décèle le savant consciencieux, lors même qu'il se trompe. Le voyage de Pacho a paru sous ce titre : *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradèh, accompagnée de cartes géographiques et topographiques, et de planches représentant les monuments de ces contrées*, par J.-R. Pacho, dédié au roi, 1 vol. in-4° et atlas in-fol., Paris, librairie de Firmin Didot père et fils, 1827-29. Pacho a laissé quelques ouvrages inédits, entre autres un *Tableau des tribus nomades anciennes et modernes*, dont il avait lu plusieurs fragments dans les séances de la commission centrale de la société de géographie, à laquelle il appartenait, et le journal de son voyage dans les oasis, ainsi qu'une collection de dessins recueillis sur ces terres habitées.

PACIFICO, religieux franciscain, né a Novarre, florissait au XV^e siècle. Il est connu par une *Somme des cas de conscience*, intitulée *Summa pacifica*, que François Tarvisini, carme, a traduite en italien, et qui parut à Venise, en 1574 et en 1580, chez Jean Sommasque. Wadding, qui fait mention de Pacifico dans ses *Scriptores ordinis minorum*, ne dit pas à quelle époque il est mort. — Un autre PACIFICO, aussi franciscain, est auteur de *Chansons* dédiées à Laurent Lominelli, gouverneur d'Ascoli vers 1659.

L—Y.

PACTHOD (MICHEL-MARIE), général français, né à Carouge en Savoie, le 16 janv. 1764, fut d'abord aideur des guerres. Ayant embrassé avec ardeur la cause de la révolution française, il s'enrôla, en 1793, dans la légion des Allobroges, dont il devint bientôt un des chefs. Après avoir fait, avec ce corps, la campagne qui se termina par la prise de Toulon, il fut employé à l'armée des Pyrénées. En 1795, il se trouvait à Marseille, lorsque le parti des terroristes fit éclater une révolte parmi les ouvriers de Toulon. Envoyé contre eux à la tête d'un corps de troupes, il parvint à les faire rentrer dans l'ordre, et fut nommé général de brigade par les représentants Isnard et Cadroy. Cette nomination, confirmée par la Convention, fut accompagnée d'un décret très-honorable, et de l'hommage d'un sabre d'honneur qui lui fut offert par la ville de Marseille, avec cette inscription : *Les habitants de la ville de Marseille au général Pacthod, pour les avoir sauvés, le 5 prairial an III (juin 1795)*. Pacthod continua de commander dans le Midi; mais, après le 13 vendémiaire (5 oct. 1795), le parti révolutionnaire, qui venait de triompher, demanda son

arrestation, comme ayant favorisé les assassinats qui s'étaient commis contre les terroristes. Cette accusation n'eut pas de suite, et Pacthod conserva son commandement. Il fit, sous les ordres de Napoléon à la grande armée, les campagnes de 1805, 1806, et s'y distingua en plusieurs occasions, entre autres le 25 janvier 1807, au combat de Mohringen, sur la Vistule. Ayant passé en Espagne en 1808, après la paix de Tilsitt, il combattit, le 16 novembre, à Espinosa, où il enleva la position de l'ennemi, et fut fait général de division sur le champ de bataille. L'année suivante, il fut employé contre l'Autriche, s'empara, le 17 mai, du fort de Malborghetto, après être entré l'un des premiers dans les retranchements ennemis; contribua, le 14 juin, à la victoire de Raab, et fut grièvement blessé à celle de Wagram. La campagne de 1813 ne fut pas moins glorieuse pour le général Pacthod. Il eut une part très-active à la prise de Lubeck; pénétra et combattit dans cette ville pendant deux heures, à la tête des 8^e et 54^e régiments d'infanterie, et fit mettre bas les armes à 8,000 Prussiens à Hoyers-Werda, le 28 mai. Après s'être distingué à la funeste bataille de Leipzig, il fut de nouveau blessé à celle de Hanau. Le 25 mars 1814, il commandait les troupes qui, au nombre de 6,000 hommes, combattirent à la Fère-Champenoise contre l'armée de Silésie, et qui, accablées par le nombre, furent forcées de se rendre prisonnières. L'empereur de Russie et le roi de Prusse, qui avaient été témoins de cette belle défense, l'accueillirent avec distinction sur le champ de bataille, et lui témoignèrent toute leur estime. Le général Pacthod adhéra, sans hésiter, à la déchéance de Na-

poléon, et fut nommé successivement, par le roi, chevalier de Saint-Louis, comte et commandant de la 4^e division militaire à Nancy. Le 20 mars 1815 arriva, et Pacthod, qui avait paru un moment applaudir à ce nouvel état de choses, ayant reçu l'ordre de se rendre à l'armée des Alpes, pour y prendre le commandement de la 13^e division, éluda cet ordre, en alléguant la nécessité de se soumettre à une opération, pour l'extraction d'une balle qu'il portait au défaut de l'épaule gauche, depuis la bataille de Hanau. Rentré au service du roi aussitôt après le second retour de ce prince, il fut employé comme inspecteur d'infanterie, et créé grand-officier de la Légion-d'Honneur. Ce général mourut dans le mois de mars 1830. M—D J.

PADILLA (PEDRO de), l'un des meilleurs poètes bucoliques de l'Espagne, naquit à Linares, vers le milieu du XVI^e siècle. Suivant quelques biographes, il était chevalier de l'ordre de Saint-Jacques. La culture des lettres occupa tous ses loisirs. Il lutta contre Garcilaso dans la pastorale, et, pour contenter tous les goûts, il fit alterner dans une même églogue les mètres italiens avec les anciens mètres espagnols (Bouterweck, *Histoire de la littérature espagnole*, I, 320). Déjà célèbre par ses talents pour la poésie, il renonça tout à coup au monde pour embrasser la règle des Carmes, et prononça ses vœux, en 1585, à Madrid. Joignant à beaucoup de mémoire une vaste lecture, et doué d'ailleurs de quelques-unes des qualités de l'orateur, il s'acquitt bientôt dans la chaire une réputation assez brillante. Le P. Padilla vivait encore en 1600 (*Bibl. carmelitana*) ; mais on ignore la date de sa mort. Outre plusieurs traductions d'ouvra-

ges ascétiques, dont Antonio rapporte les titres dans la *Bibl. hispan. nova*, on a de lui : I. *Tesoro de varias poesias*, Madrid, 1575 ou 1580, pet. in-4^o. II. *Eglogas pastoriles y de algunos santos*, Séville, 1581, pet. in-4^o. Ce volume est de la plus grande rareté. On remarque dans les églogues de Padilla de l'esprit, de l'abondance et surtout une grande facilité de versification ; mais le style et les pensées s'éloignent trop souvent du genre de la pastorale. Sedano n'en a inséré qu'une seule dans le *Parnaso espanol*, IV, 230. III. *Romancero en que se contienen algunos sucessos de los Espanoles en la jornada de Flandes*, Madrid, 1583, pet. in-4^o, très-rare. IV. *Jardin espiritual*, ibid., 1585, pet. in-4^o. V. *Grandezas y excelencias de la Virgen nuestra senora*, ibid., 1587, in-4^o. C'est un poème en octaves. Les ouvrages de Padilla sont une mine très-riche que les poètes modernes n'ont pas encore exploitée. Un de ses sonnets fait partie de la *Collecion de poesias castellanas* de J.-B. Conti, IV, 16 (voy. CONTI, LXI, 331). W—s.

PAER (FERDINAND), célèbre compositeur, et le dernier de la grande école italienne, fait la transition de Cimarosa à Rossini. Il naquit à Parme, le 12 juillet 1774. Placé dès la plus tendre enfance au séminaire de cette ville, sous la direction de Ghiretti, savant napolitain, il fut ensuite élève de Sala, au conservatoire *della Pietà*. A l'âge de 15 ans, il vint à Venise, et, précoce comme Mozart, il fit exécuter *Circe*, opéra de sa composition, qui eut beaucoup de succès. C'est là qu'il resta plusieurs années, pour achever son éducation musicale. Ensuite il visita successivement Padoue, Milan, Florence, Bologne, Rome et Naples, ajoutant partout à sa réputation par de nouveaux chefs-d'œuvre. A son re-

jour à Parme, le grand-duc, son parent, lui fit une pension. Paër employa son loisir à cultiver la poésie et les belles-lettres, persuadé que, sans cette connaissance, un compositeur ne fait que de la *musique mécanique*, et ne peut produire sur les esprits qu'une émotion passagère. En 1795, il fut appelé à la cour de Vienne, où il composa plusieurs opéras, et beaucoup de cantates pour l'impératrice. A la mort du célèbre Naumann, en 1801, Paër fut nommé maître de chapelle de l'électeur de Saxe. Pendant son séjour à Dresde, il composa plusieurs opéras, parmi lesquels on distingua surtout *Leonora* et *I Fuoruseiti*. Il y épousa la signora Riccardi, cantatrice d'un rare talent. La bataille d'Iéna changea la destinée de ce compositeur. Il obtint la faveur de Napoléon, qui l'attacha à sa personne. M. et M^{me} Paër suivirent cet empereur à Posen et à Varsovie, où ils donnèrent plusieurs concerts que S. M. honora de sa présence. Peu après, ils quittèrent le service de l'électeur, pour s'engager à la cour de France. Paër fut nommé d'abord compositeur de l'empereur, ensuite chef de la musique de l'impératrice Marie-Louise, et finalement directeur de l'Opéra-Italien. Il a depuis résidé constamment à Paris. A l'âge de trente ans, il avait composé le même nombre d'opéras, outre beaucoup d'ouvertures, de sonates, de cantates, d'ariettes et de compositions dans le genre sacré, où il excellait par un caractère éminemment original, qui participait de l'énergie de Jomelli et du pathétique de Mozart. A Prague, il donna *Sargino*, dont le succès fut d'autant plus flatteur, que Mozart y avait fait exécuter ses trois principaux chefs-d'œuvre, *Il don Giovanni*, *le Nozze di Figaro* et la

Clemenza di Tito. A Paris, les opéras de Paër qui ont eu le plus de succès sont la *Griselda*, la *Camilla* et l'*Agnese*. Il y a composé *Numa Pompilius*, *I Bacchanti*, *Didone*, le *Maître de chapelle*, opéra-comique, paroles de M^{me} Sophie Gay; et les cantates *Eloisa ed Abelardo*, *Sapho*, et *Ulise e Penelope*. Par sa *Griselda* et son *Agnese*, Paër s'est placé au rang des grands compositeurs de son époque. Personne n'a su mieux que lui employer le *récitatif parlant* pour l'effet comique, et le *récitatif obligé* pour l'effet dramatique. De plus, ses mélodies sont simples et naturelles, et tous ses airs faciles à retenir, ce qui est le caractère de la bonne musique. En un mot, les compositions de Paër offrent la plus heureuse alliance des écoles allemande et italienne. Après avoir été cinq ans (1823 à 1828), directeur du Théâtre-Italien, il fut remplacé par Rossini. A la restauration, il perdit le brillant avenir que Napoléon lui réservait. Membre de l'Académie des beaux-arts, il se consola de son malheur dans la société de quelques amis, qu'il charmait par l'aménité de son caractère, et qu'il égayait par le *vis comica* de son chant et de son jeu sur le piano. C'était un second Cimarosa dans le genre bouffe. L'art musical et ses amis le perdirent en 1839. M. Spontini le remplaça à l'Académie des beaux-arts. F—LE.

PÆTUS (LUC PETUS ou), juriconsulte et antiquaire, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, naquit, en 1512, à Rome, d'une famille honorable, suivit la carrière du barreau, et fut, selon toute apparence, attaché comme juge ou assistant, à quelque tribunal. Il mourut, en 1581, âgé de soixante-neuf ans, et fut inhumé dans l'église Saint-Nicolas, in *carcere*, où il avait choisi sa sépulture

et fait diverses fondations pieuses. Son épitaphe, qu'il avait composée lui-même, a été recueillie par Galletti dans les *Inscriptiones romanæ*, II, 251. On connaît de Pætus deux ouvrages rares et recherchés des curieux : I. *De judiciaria forma Capitolini fori libri IX*, Rome, Paul Manuce, 1567, in-8°. Quelques biographes en citent une édition de Venise, 1579, in-4°, dont l'existence paraît douteuse. II. *De mensuris et ponderibus romanis et græcis cum his quæ hodie Romæ sunt collatio libri V.* — *Ejusdem variarum lectionum liber unus*, Venise, Alde, 1573, petit in-fol. de 47 feuil. Il en existe une édition, sortie la même année des mêmes presses, format in-4° (voy. le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, I, 241). Le traité de Pætus, *De mensuris*, est rempli d'érudition. Il a été réimprimé par Gronovius dans le *Thesaur. antiquitat. romanar.*, XI, 1609, avec la dédicace de l'auteur au pape Pie V. Les deux éditions sont accompagnées de planches représentant les poids et mesures des Romains. W—s.

PAGANEL (PIERRE), conventionnel, était le fils d'un notaire de Villeneuve d'Agen, où il naquit, le 31 juillet 1745. Il fit de bonnes études au collège de cette ville ; fut destiné dès sa plus tendre jeunesse à l'enseignement, et devint, en 1773, professeur au collège d'Agen, où il passa longtemps pour l'un des plus habiles. La révolution étant survenue, il en embrassa la cause avec la modération connue de son caractère. Il fut élu, en 1790, procureur-syndic du district de Villeneuve ; puis l'année suivante, député à l'Assemblée législative, où il se fit peu remarquer. D'abord il voulut que l'on vendît tous les édifices qui n'étaient pas d'une stricte nécessité pour le service du

culte ; et dans la séance du 5 février 1792, il parla contre les prêtres qui avaient refusé de prêter serment aux nouvelles lois. Le 12 juin suivant, il accusa vivement Dumouriez qui se plaignait du mauvais état de l'armée et de celui des places de la frontière, disant, avec vérité, que s'il en était ainsi, ce général avait eu tort de faire déclarer la guerre. Réélu député à la Convention nationale en 1792, Paganel y prit encore peu de part aux discussions. Dans le procès de Louis XVI, il conclut d'abord, dans un discours qu'il fit imprimer, à la déchéance et au renvoi devant les tribunaux ordinaires ; ce qui était évidemment un moyen de salut pour ce prince, et par conséquent le vote le plus périlleux pour celui qui osait le manifester. Cette opinion n'ayant pas prévalu, Paganel se rangea à l'opinion de Mailhe, qui demanda un sursis à l'exécution jusqu'à la paix (voy. MAILHE, LXXXII, 361). Mais ce vote, par un monstrueux déni de justice, ne compta pour rien. Paganel qui, comme beaucoup d'autres, avait voulu la révolution par imprévoyance ou peut-être par vanité, sans en prévoir les funestes conséquences, recula devant le sang et les échafauds. Dans la lutte des Montagnards avec le parti de la Gironde, il s'effaça autant que cela était possible. Envoyé peu de temps après à Bordeaux, avec Tallien et Dartigoyte, pour y poursuivre les débris de la Gironde, il y mérita, par sa modération, d'être dénoncé à la tribune des jacobins ; ce qui l'exposa à des périls d'autant plus grands, que les instructions ou les ordres que lui avait donnés le comité de salut public, étaient horriblement sanguinaires. Il lui avait été prescrit d'étouffer dans le sang le monstre du fédéralisme. « Sois inexorable pour nos ennemis, » lui

avait dit Barère. Et les ennemis de la Convention, dans le département de la Gironde, étaient certainement alors ce qu'il y avait de plus estimable. Dès qu'il y fut arrivé, Paganel chercha à adoucir d'aussi terribles arrêts ; mais, sur cela, il ne put être d'accord avec ses collègues. Ils prirent aussitôt un arrêté par lequel ses pouvoirs dans le département de la Gironde lui furent retirés. Relégué dans celui de Lot-et-Garonne, il eut le bonheur de préserver la ville d'Agen d'un tribunal révolutionnaire, qui y eût fait couler des torrents de sang. Arrivé à Toulouse, il y trouva l'autorité dans les mains d'une furie qu'on appelait *la citoyenne Taschereau*, et qui, chargée de pleins pouvoirs par Robespierre, exerçait dans ce pays d'atroces cruautés. Elle vint produire ses titres devant le représentant Paganel, qui ne lui répondit qu'en ordonnant aux autorités de l'expulser du département. Alors il fit sortir de prison plus de deux mille détenus qu'elle y avait entassés pour les envoyer à l'échafaud. Mais, accusé de *mollesse* auprès du comité de salut public, il fut rappelé ; et bientôt les prisons se remplirent de nouveau, tout le parlement fut arrêté et transporté à Paris, pour y être immolé par le tribunal révolutionnaire. Revenu à la Convention nationale, Paganel y fut élu secrétaire, et il fit décréter des pensions pour les veuves et les enfants de ceux qui avaient été tués au Champ-de-Mars en 1791. Dans la lutte où Robespierre succomba, il se dessina franchement en faveur des thermidoriens, et concourut de tout son pouvoir à réparer les maux de la terreur. Après la session conventionnelle, le sort ne l'ayant pas fait membre du Corps législatif, il fut nommé chef du contentieux,

puis secrétaire-général au ministère des relations extérieures. Il perdit cet emploi à l'époque du 18 brumaire ; mais Lacépède, son compatriote et son ami, le nomma, un peu plus tard, chef de division à la chancellerie de la Légion-d'Honneur, où il resta jusqu'à la restauration en 1814. Ayant recouvré ces fonctions en 1815, lors du retour de Bonaparte, il les perdit encore après le second retour de Louis XVIII, et fut exilé l'année suivante comme régicide, ce qui fut certainement une injustice, puisque son vote dans le malheureux procès avait été l'un des plus modérés et des plus courageux. Il se réfugia d'abord à Liège, puis à Bruxelles, et mourut dans cette dernière ville, le 20 nov. 1826. Paganel s'était toujours occupé de la culture des sciences et des lettres, et il avait été plusieurs années avant la révolution, avec ses compatriotes Lacuée et Lacépède, l'un des fondateurs, et le secrétaire perpétuel de la société d'agriculture d'Agen. Il était alors fort estimé dans ce pays, et si la révolution, qui troubla tant d'existences, ne fût survenue, il y eût encore vécu longtemps heureux et paisible. On a vu que dans les missions qui lui furent données par la Convention nationale, tout en suivant le système d'oppression et de sang qui lui était prescrit, il rendit beaucoup de services. M. Labouisse, qui a rédigé sa notice pour les *Annales* de M. Mahul, déclare que lui-même *dut la vie à la venue de ce représentant dans le département de l'Arriège* ; et il ajoute à cet honorable témoignage que, dans le même temps, ce fut à son zèle et à son dévouement que la ville d'Agen dut d'être préservée de l'établissement d'un tribunal révolutionnaire. Les écrits de Paganel sont : I. *Opinions sur le juge-*

ment du ci-devant roi, Paris, 1792, in-8°. II. *Essai historique et critique sur la révolution française*, 3^e édition, augmentée du règne de Napoléon, Paris, 1816, 3 vol. in-8° (anonyme). La dernière partie de cet ouvrage a été publiée séparément, sous ce titre: *Histoire de Napoléon*, etc., par M., ex-législateur, Paris, 1815, in-8°. La première édition imprimée en 1810, avec le nom de l'auteur, fut saisie et détruite par la police impériale. III. *Les animaux parlants*, poème épique, traduit de l'italien de Casti, Liège, 1818, 3 vol. in-12. IV. *Mémoire sur l'ancienneté du globe de la terre.*—*Sur la durée de la monarchie des Chinois.* Ces deux écrits ont été insérés dans le recueil de la Société des antiquitaires de France dont Paganel était membre.—Son fils unique est conseiller d'État et secrétaire-général du ministère du commerce. Il n'a de commun que le nom avec un autre Paganel, ecclésiastique, que l'on a, par erreur, dans quelques écrits, considéré comme son frère. M—Dj.

PAGANINI (NICOLÒ), le plus étonnant des violonistes qui aient existé, naquit à Gênes, le 18 février 1784. Son père, courtier de commerce, jouait un peu de la mandoline, et lui enseigna les premiers éléments de l'art. Le talent précoc de Nicolo ne tarda pas à se développer sur le violon. Il se piquait dès-lors d'enlever les applaudissements de son petit auditoire par des hardiesses auxquelles les maîtres n'avaient pas songé; mais ce qui lui inspira surtout un merveilleux enthousiasme, ce fut une vision prophétique de sa mère. « Tu seras un grand musicien, » mon fils, lui dit-elle; un ange brillant de beauté m'est apparu cette nuit; il a remis à mon choix l'accomplissement d'un vœu. Je l'ai

« prié de te rendre le premier des « violonistes, et l'ange me l'a pro-
« mis. » Ce songe était-il bien vrai, ou ne fût-ce qu'une ruse innocente de l'amour maternel? Depuis ce moment, l'étude du violon devint l'unique affaire de Paganini. A peine dans sa huitième année, il jouait trois fois par semaine à l'église, et se faisait entendre dans les salons. Il commença de très-bonne heure à s'occuper de la composition. On dit que, même avant cet âge, il avait composé une sonate qui s'est perdue avec d'autres œuvres de son enfance. A neuf ans, il se fit entendre sur le grand théâtre de Gênes. Incapable de le diriger plus long-temps, son père le remit entre les mains de Costa, premier violoniste de cette ville, qui, dans l'espace de six mois, lui donna une trentaine de leçons; mais l'élève, poussé par son génie dans une voie nouvelle, ne pouvait se façonner au jeu de son maître. Il était déjà créateur dans le doigter et le coup d'archet. Alors vivait à Parme le célèbre violoniste et compositeur Rolla, qui se trouvait retenu au lit, dans le moment où Paganini vint chez lui, conduit par son père. On les fit entrer dans une pièce voisine: là, était sur une table, auprès d'un violon, le dernier œuvre du compositeur. Paganini s'en empara, et joue à première vue le concerto de Rolla, qui, tout étonné, se dresse sur son lit, ne pouvant deviner à qui il doit cette surprise. Quand il a vu le jeune Paganini: « Je ne puis « rien enseigner à cet enfant, dit-il « au père; allez auprès de Paër; « vous ne feriez que perdre votre « temps auprès de moi. » Paër était alors directeur du Conservatoire de Parme. Après un accueil bienveillant, il recommanda Paganini à son ancien maître Ghiretti, au-

trefois maître de chapelle à Naples. Celui-ci le reçut au nombre de ses élèves, et lui donna pendant six mois des leçons régulières de contre-point. Le jeune homme fit tant de progrès, qu'il acheva son semestre d'apprentissage par la composition de vingt-quatre fugues. Bientôt Paër le prit tellement en amitié, qu'il lui consacrait quatre ou cinq heures par jour. Mais, au bout de quatre mois, ayant été appelé à Venise, pour y composer un opéra, Paër se vit forcé d'interrompre ces réunions musicales. La renommée de Paganini s'étendait avec rapidité, depuis surtout qu'il s'était fait entendre à Lucques. Plusieurs villes lui firent des offres brillantes qu'il refusa, préférant courir le monde en artiste indépendant. Malgré cette manie de voyages, il ne parvint pourtant à quitter sa patrie que vingt ans plus tard. En effet, il ne commença son grand pèlerinage en Europe qu'en 1828. Il est à remarquer que, depuis que Paganini n'était plus sous la tutelle de son père, c'est-à-dire depuis son voyage à Lucques, il abusa de l'indépendance qu'il avait tant désirée; contracta de mauvaises liaisons, et se trouva souvent engagé dans la société de personnes aussi adroites, les cartes à la main, que Paganini avec son violon ou sa guitare; car, sans attacher de prix à son jeu sur ce dernier instrument, il y était également sans rival; mais dans une soirée, il perdait le fruit de plusieurs concerts. Son talent prodigieux le tirait toujours d'embarras; souvent aussi de précieux instruments furent la récompense de ses accords sublimes. Ainsi, à Livourne, M. Livron, riche négociant, lui ayant prêté un *guarnarius*, lui dit: « Je ne puis le reprendre, je profanerais les cordes que

« vos doigts ont touchées. » Paganini s'était bien promis de ne jamais enchaîner sa liberté par un emploi. Cependant il accepta la place de directeur d'orchestre à la cour de Lucques, où la sœur de Napoléon, Élisabeth Baciocchi, réunissait les artistes les plus distingués. C'est là qu'il essaya pour la première fois d'exécuter des morceaux entiers sur une seule corde (le *sol*). On a répandu différents bruits sur la cause extraordinaire de cet effet prodigieux; mais le véritable motif fut révélé par Paganini lui-même: « A Lucques, je dirigeais « l'orchestre toutes les fois que la famille régnante assistait à l'opéra. « Souvent aussi on me faisait venir « au cercle de la cour, et de quinzaine en quinzaine, je donnais un « grand concert. La princesse Élisabeth se retirait toujours avant la fin; « car les sons harmoniques de mon « instrument agaçaient trop vivement « ses nerfs. Une dame fort aimable, « que depuis long-temps j'adorais « *in petto*, se montrait au contraire « fort assidue à ces réunions. Je crus « entrevoir qu'un penchant secret « l'attirait à moi. Des raisons malicieuses commandaient la prudence et le mystère. Un jour, je lui fis la proposition de la surprendre au prochain concert par une galanterie musicale, qui ferait allusion à nos rapports d'amitié et d'amour. En même temps, je fis annoncer à la cour, une nouveauté sous le titre de scène amoureuse. La curiosité générale fut vivement excitée; mais quel fut l'étonnement de la société, en me voyant entrer avec un violon à deux cordes, le *sol* et la *chanterelle*. Celle-ci devait exprimer les sentiments d'une jeune fille, et l'autre prêter la voix à un amant éperdu. J'établis de la sorte un dia-

« logue passionné où les accents les
 « plus tendres succédaient aux em-
 « portements de la jalousie. On finit
 « par se réconcilier, et les amants exé-
 « cutent un *pas de deux* que termine
 « une brillante *coda*. La princesse
 « Élixa, après m'avoir comblé d'é-
 « loges, me dit fort gracieusement :
 « *Vous venez de faire l'impossible avec*
 « *deux cordes ; une seule ne suffirait-*
 « *elle pas à votre talent ?* Je promis
 « sur-le-champ d'en faire l'essai.
 « Cette idée sourit à mon imagina-
 « tion ; et, quelques semaines après,
 « je composai pour la quatrième
 « corde une sonate intitulée : *Napo-*
 « *lén*, que j'exécutai le 25 août de-
 « vant une cour nombreuse et bril-
 « lante. Le succès surpassa mon at-
 « tente, et c'est de là que date ma
 « prédilection pour le *sol*. » Cette
 explication simple et naturelle fit
 tomber alors les bruits divers, que
 Paganini, s'étant souillé d'un meur-
 tre, avait été renfermé dans un cachot,
 où un violon avait charmé les en-
 nuis de sa captivité ; et, que le géo-
 lier, craignant qu'il ne se pendît avec
 les cordes de son instrument, ne lui
 avait laissé prudemment que la
 quatrième corde, sur laquelle il
 pût s'exercer. On a su depuis l'o-
 rigine de ces bruits. Un violoniste,
 ancien élève de Viotti, qui avait
 changé son nom de Durand en celui
 de Duranowski (depuis son voyage
 en Pologne), habitait Milan en même
 temps que Paganini. Ce malheureux,
 entraîné par quelques bandits, avait
 escaladé avec eux, pendant la nuit,
 une ferme isolée. Aux termes de la
 loi, il fut condamné à une longue
 détention, et obtint par grâce d'em-
 porter son violon dans son cachot.
 On ignore absolument quelle a été
 la destinée de cet artiste, qui avait
 sur le violon un talent très-distingué.

Les biographes italiens et allemands
 ne peuvent fixer à quelle époque Pa-
 ganini quitta la cour de Lucques,
 pour visiter les diverses parties de
 l'Italie, et jouer le rôle de juif errant
 qui lui plaisait si fort. M. Anders, au-
 teur d'une *notice* sur Paganini, re-
 marque que, depuis 1808 jusqu'à
 1813, la vie de cet artiste est pleine
 d'obscurités qu'il n'a jamais voulu
 éclaircir : ce qui laisse planer sur lui
 beaucoup de soupçons. Ce n'est donc
 qu'à partir de 1813 que les faits bio-
 graphiques deviennent nombreux et
 précis. Cette même année, il se trou-
 vait à Milan, qui, de toutes les villes
 d'Italie, a pu jouir le plus souvent
 de ses accords. Il y séjourna à trois
 reprises, et se fit entendre dans tren-
 te-sept concerts. C'est à Milan qu'il
 fut proclamé le premier violon de son
 siècle, et que par ses variations ap-
 pelées les *sbreghe* (les sorcières), qu'on
 a entendues depuis à Paris, il enleva
 tous les applaudissements. Les dix
 années suivantes furent remplies par
 des voyages continuels. En 1818, il
 était à Turin ; en 1819, à Florence
 et à Naples ; en 1821, à Rome ; en
 1822, nous le retrouvons à Milan.
 Un de ses admirateurs lui dit :
Dans votre absence, avez-vous fait de
nouveaux progrès ? — Pas mal ; et je
me passe d'orchestre à présent. En
 même temps, il se mit à jouer tout
 seul de nouvelles variations, en s'ac-
 compagnant lui-même. Sans doute
 Sébastien Bach, Nardini, et d'autres,
 avaient eu la même idée ; mais Pa-
 ganini poussa ce tour d'adresse à un
 degré dont personne ne put appro-
 cher. En effet, il accompagnait la
 mélodie par un *pizzicato*, et de la
 sorte il faisait entendre à la fois le
 son d'une harpe et celui d'un vio-
 lon, ou bien de deux instruments
 d'un genre différent. Paganini passa

à Palerme les années 1825 et 1826. C'est là qu'il devint père de son *Achillino*, charmant enfant, qui, à sept ans, tenait déjà l'archet de sa petite main, et s'essayait à trouver des mélodies et des accords. La signora Antonia Bianchi, mère d'Achillino, après avoir été l'amie et la compagne du grand artiste, finit par se séparer de lui à Vienne, en 1828. Paganini la congédia, de crainte que, dans ses accès de fureur, elle ne brisât tous ses instruments, comme elle avait un jour tenté de le faire pour un superbe violon de Crémone, qu'on eut beaucoup de peine à lui arracher des mains. De Palerme, Paganini était retourné à Rome, en 1827. Il y donna plusieurs concerts. Le prince de Metternich, après l'avoir entendu, insista pour qu'il se rendît à Vienne. Paganini partit pour la capitale de l'Autriche, où son premier concert eut lieu le 29 mars 1828. Les principaux artistes de cette ville, tels que Meseyder et autres, lorsqu'ils entendirent ses sons magiques, restèrent pétrifiés d'étonnement. Le mécanisme de l'exécution leur parut surtout un problème insoluble. Dans un transport d'admiration, Meseyder dit un jour à Paganini : *Comment faites-vous donc pour produire des effets si merveilleux, et qui ont quelque chose de surnaturel ?* — *Mes chers amis*, répondit-il en riant, *chacun a ses secrets*. A Vienne, où le goût de la musique est exquis et généralement répandu, l'ivresse fut universelle. Le nom de Paganini était sur toutes les lèvres. Son séjour fit époque dans l'empire de la mode : robes et coiffures, tout était à la Paganini. On raconte que notre virtuose, étant entré dans un magasin de modes, demanda une paire de gants, et qu'on lui en donna à la girafe.

— *No, no, signora, d'una altra bestia.*

Et la marchande lui présenta des gants à la Paganini. C'est à Vienne que les bruits les plus odieux coururent sur son compte. On l'accusa d'avoir empoisonné sa femme ; et quand il fut prouvé qu'il n'avait jamais été marié, ce fut sa maîtresse qu'il avait poignardée. Importuné à la fin de ces rumeurs, il fit insérer dans les journaux la déclaration suivante : « Paganini s'empresse de témoigner sa reconnaissance au rédacteur de l'article qu'on lit dans le *Journal des théâtres* du 5 avril 1828. En vous remerciant de ce que vous dites d'obligeant, à propos de mon premier concert, donné devant le respectable et savant public de Vienne, je crois que quelques expressions, faisant allusion à des bruits calomnieux répandus dans le vulgaire, nécessitent de ma part une déclaration authentique et formelle. Je proteste donc, autant dans l'intérêt de ma réputation et de mon honneur, que dans celui de la vérité, que jamais, en aucun temps et en aucun lieu, sous quelque gouvernement que ce soit, je n'ai été contraint, pour un motif quelconque, à une existence différente de celle qui convient à un homme libre, à un citoyen honorable et fidèle observateur des lois. » Malgré cette déclaration, il restait encore des esprits crédules qui ne pouvaient s'empêcher d'ajouter foi aux fables dont nous avons parlé. Ils en avaient pour preuve cette figure allongée et ces traits mélancoliques, qui trahissent de longues souffrances, témoignages d'un crime et de sa captivité. — De Vienne, le *maestro* se rendit à Prague, où par esprit de rivalité à l'égard de Vienne, qui l'avait fêté avec tant d'enthousiasme, on le reçut avec froideur. Un journaliste se per-

mit même contre lui des injures violentes. Paganini se hâta de quitter la Bohême, et se rendit, en 1829, à Dresde, à Berlin et à Varsovie. A Berlin, il s'écria : *J'ai donc retrouvé mon public de Vienne!* Le bruit se répandit alors que Paganini allait venir à Paris; il trompa l'impatience des amateurs, en prenant le chemin de la Hollande. De retour de ce voyage, il séjourna une année presque entière à Francfort, ville éminemment philharmonique, digne de fixer un artiste ou un compositeur. Mais la gloire l'appelait enfin sur les bords de la Seine. Il arriva à Paris le 25 février 1831. Nous allons rapporter ici l'analyse, que nous avons publiée, des quinze concerts donnés par le grand artiste dans cette capitale. « Les deux « premiers ont eu lieu au mois de « mars. Quoiqu'il donne le titre de « premier concerto à celui qu'il a « exécuté à son premier concert, il « s'en faut bien que ce soit le premier « œuvre du virtuose. On sait qu'à « chaque progrès remarquable, il « anéantissait les ouvrages antérieurs. « C'est ainsi que dix concertos ont « disparu, et que celui en *mi-bémol* « est devenu le premier. Le concerto « joué au second concert présente « des tours de force inexplicables. « On peut dire que les traits qu'il « renferme ne ressemblent en aucune manière à ceux qu'on trouve « dans les concertos de Viotti, de « Kreutzer et de Rode. Ce concerto « est également remarquable sous « le rapport de l'originalité des idées « et des effets de l'instrumentation. « Quant au jeu de Paganini, l'artiste « n'est pas moins étonnant par le « mécanisme de la main gauche, que « par la gymnastique de l'archet. La « volubilité des doigts tient du prodige, et l'emploi continu et passager

« des sons harmoniques simples et
« doubles, même dans la plus grande
« rapidité, ne blesse en rien la justesse. A ces difficultés inabordable
« bles pour tout autre, joignez l'effet
« des cordes pincées, l'art de jouer
« un morceau entier sur la quatrième
« corde, et des combinaisons de doigt
« ter tout-à-fait nouvelles. Mais que
« dire de l'archet de Paganini? Sans
« doute, au premier aspect, l'attitude
« du violoniste prête au ridicule;
« mais, dès qu'il s'est identifié avec
« l'instrument, et qu'il en a fait jaillir
« des sons magiques, on est entièrement *sous le charme*. Il articule
« le *staccato* d'une manière qui lui
« est propre, soit en montant, soit en
« descendant; ses arpèges ont aussi
« une physionomie particulière, d'autant
« plus qu'en parcourant toute
« l'étendue de l'instrument, il les
« renforce du *pizzicato*. Coups d'archet
« détachés, liés, joués à contre-temps,
« tout lui est éminemment facile; et jamais une faute, jamais un
« son douteux même ne lui échappe.
« Quelle finesse d'oreille, et quelle
« perfection de mécanisme, qui, seules,
« déjà, feraient de Paganini un être
« unique dans l'histoire de l'art! Si l'on
« nous demandait quelle est la qualité
« de son que Paganini tire de son
« instrument, nous serions tentés
« de répondre que son violon
« semble réunir toutes les voix.
« Quand il joue sur la chanterelle,
« surtout dans les parties aiguës, le
« volume de son est peu considérable;
« et l'on peut dire alors avec M. Lepreux,
« célèbre violoniste : *On croirait entendre des serins à qui l'on a appris la musique.* Mais,
« quand il le veut, Paganini rend le son
« formidable, témoin la sonate militaire
« qu'il a fait entendre sur la quatrième
« corde, à son premier

« concert, et de laquelle il tire des
 « notes graves, dont l'énergie égale
 « presque celle que Dragonetti tire
 « de sa contre-basse. Ajoutons que,
 « dans la même sonate, où il par-
 « court sur une seule corde, l'éten-
 « due de trois octaves et demie, il pas-
 « se, au moyen de sons harmoniques,
 « à des sons dont la suavité forme le
 « contraste le plus piquant avec
 « ceux qui caractérisent essentielle-
 « ment la composition. Il n'est pas
 « moins inimitable dans des varia-
 « tions à double corde, en sons alter-
 « nativement naturels et harmoniques
 « accompagnés de sons pincés passant
 « d'une octave à une autre. C'est
 « dans la *Prière de Moïse*, exécutée
 « au deuxième concert, sur la qua-
 « trième corde, que Paganini a prou-
 « vé qu'il pouvait chanter avec au-
 « tant d'âme que le chanteur le
 « plus habile et le plus passionné.
 « Dans ce morceau, il ne se permet
 « pas la moindre *fioriture*, pour con-
 « server à la mélodie son caractère
 « grave et solennel; mais la nature
 « des sons est si pure et si pénétrante,
 « que tout auditeur sensible ne peut
 « s'empêcher de fondre en larmes.
 « Nous raconterons à ce sujet une
 « anecdote qui mérite d'être re-
 « cueillie. M^{me} Malibran assistait au
 « premier concert de Paganini. Elle
 « dit à un ami du virtuose: *Cela est*
 « *merveilleux d'habileté; mais, en*
 « *vérité, Paganini ne sait pas chanter.*
 « Instruit de ce jugement, Paganini
 « proposa à la cantatrice d'exécuter
 « le même morceau, elle avec sa belle
 « voix, et lui avec son violon. On alla
 « redire ces mots à la cantatrice;
 « mais elle venait d'entendre la *Prière*
 « *de Moïse*, qui l'avait vivement émue,
 « et elle n'accepta point le défi. C'est
 « sur la quatrième corde que Paga-
 « nini prodigue les richesses de son

« talent extraordinaire. Dans le troi-
 « sième concert, il a fait entendre le
 « *nec plus ultra* de l'art, le concerto
 « dont il réservait les prémices aux
 « Parisiens. Ce concerto en *ré mineur*
 « est digne de l'auteur par le plan,
 « ainsi que par les détails de la mé-
 « lodie et de l'instrumentation. Nous
 « ne nous arrêterons pas sur les con-
 « certs suivants qui ont excité le mê-
 « me enthousiasme que les premiers.
 « À la fin d'un de ces concerts, quel-
 « qu'un demandait à Rossini ce qu'il
 « pensait de Paganini; le célèbre
 « *maestro* répondit: *Je n'ai pleuré*
 « *que trois fois en ma vie: la pre-*
 « *mière, quand mon premier opéra*
 « *tomba à la première représentation;*
 « *la seconde, lorsque, me trouvant en*
 « *bateau avec des amis, une dinde*
 « *aux truffes, que nous devions man-*
 « *ger, vint à tomber dans l'eau; et la*
 « *troisième, lorsque j'entendis Paga-*
 « *nini pour la première fois...* » Dans
 le mois de mai 1831, Paganini quitta
 Paris pour se rendre à Londres,
 où il recueillit les applaudissements
 dus à son talent extraordinaire. A
 Brighton, les habitants menacèrent
 de mettre le feu à la ville, parce que
 les places de la galerie avaient été
 fixées pour son concert à quatre
 schellings. Mais ce premier moment
 de mauvaise humeur passé, il mar-
 cha de triomphe en triomphe dans
 les trois royaumes. De l'aveu de
 M. Fétis, c'est à Bruxelles qu'il fit
 la plus rude épreuve du goût des au-
 diteurs. Durant le concert, des éclats
 de rire partirent de tous les points de
 la salle, et l'on put à peine obtenir un
 moment de silence.—Paganini donna,
 en 1837, au théâtre Carignan à Tu-
 rin, deux concerts au profit des pau-
 vres. La recette collective s'éleva à
 près de 30,000 francs. L'artiste, aus-
 si avare, comme on sait, de son talent

que de son argent, s'était décidé à cette double générosité dans l'espoir d'obtenir du roi de Sardaigne l'autorisation de légitimer un enfant adultérin qu'il avait eu d'une noble dame, et de le faire entrer à l'Académie militaire de Turin ; mais ce projet n'eut pas de succès. Depuis plusieurs années, Paganini avait cessé de se faire entendre en public, lorsqu'il mourut à Nice, le 27 mai 1840, non d'une maladie de poitrine, mais d'une phthisie laryngée, qui lui ôtait l'usage de la voix. Par son testament, daté de 1837, ses deux sœurs eurent des legs de 60 et 75,000 fr. ; sa mère, une pension de 1,200 fr. ; la mère de son fils *Achillino* (une juive de Milan), aussi 1,200 francs. Le reste de sa fortune, montant à quatre millions, revint à son fils. Voici les principaux ouvrages de Paganini gravés en France : douze sonates ; études pour le violon, composées de vingt-quatre caprices ; trois airs variés ; *Merveille*, duo pour violon seul, dont une partie s'exécute avec l'archet, et l'autre *pizzicato*. On a publié plusieurs écrits sur le célèbre virtuose : I. *Manière de jouer du violon de Paganini*, par Gurh, 1 vol. in-fol. II. *Notice sur le célèbre violoniste Paganini*, par Imbert de Phalègue, 1830, in-8°. Dans cette brochure, remplie d'erreurs et de bévues, on rapporte la défaite de Lafont à Milan dans un duo avec Paganini. Le Français, par une lettre insérée dans les journaux, a prouvé fort bien, et avec beaucoup de mesure, que, loin d'être vaincu dans la lutte, il avait été vainqueur (voy. LAFONT, LXIX, 416). III. *Nicolo Paganini, sa vie et sa personne*, par G.-E. Anders, 1831, in-8°. IV. *Paganini et Bériot*, par F. Fayolle, 1831, in-8°. Le but de l'auteur est de prémunir les jeunes violonistes contre la séduction du jeu de Paga-

nini. — Le docteur PAGANINI, parent du précédent, était aussi grand amateur de musique, et il avait amassé, non avec son art, mais dans le commerce, la fortune énorme de huit millions. Il vivait, dans ses dernières années, avec une jeune personne étrangère, qu'il avait enlevée pendant un de ses voyages, et à laquelle il laissa, par testament, un legs de cent mille francs de rente. Le docteur Paganini est mort du choléra à Gênes, sa patrie, le 26 oct. 1835. Il institua son principal héritier un de ses neveux, officier au service du pape.

F—LE.

PAGANO (FRANÇOIS-MARIUS), célèbre publiciste, jurisconsulte et poète italien, naquit en 1748, à Brianza, près Salerne, d'une famille considérée. Appelé à Naples par un de ses oncles, il fit ses études au collège royal de cette ville, et se distingua, non moins par la régularité de sa conduite que par une application au travail, une maturité de jugement fort au-dessus de son âge. Il eut pour maître Genovesi (voy. ce nom, XVIII, 86). A peine avait-il secoué la poussière des bancs du collège, que déjà il était reçu dans les principales sociétés littéraires de Naples, entre autres chez le savant Grimaldi, dont la maison pouvait être considérée comme une véritable académie. Ce fut là qu'il se lia avec Filangieri (voy. ce nom, XIV, 523). A vingt ans, il dédia au grand-duc de Toscane, Léopold II, son premier ouvrage, le *Politicum universæ Romanorum nomathesiæ examen*, qui témoignait déjà de fortes études. Lorsque l'amiral russe, Alexis Orloff (voy. ce nom, XXXII, 143), visita les ports de la Méditerranée, Pagano, qui sans doute ne connaissait pas l'odieuse mission que ce favori de Catherine venait

remplir en Italie, lui adressa une harangue latine (*Oratio ad comitem Orloff*) sur sa victoire de Tschesmé contre les Turcs. Son cours de droit fini, il entra dans la carrière du barreau, et se livra particulièrement à la défense des causes criminelles. On ne saurait croire à combien d'énormes abus était livrée, à cette époque, l'administration de la justice dans le royaume de Naples; Pagano sentit vivement le besoin d'une réforme, et lutta de toutes ses forces, quoique avec peu de succès, contre le torrent de la routine et des préjugés. Le talent qu'il déploya dans plusieurs circonstances lui acquit promptement une grande renommée, et lui valut la chaire de droit criminel à l'université. Là, il put attaquer de front les abus qu'il avait déjà signalés, et ses leçons sur ce sujet attirèrent un nombreux auditoire. Le gouvernement, loin d'être sourd à la voix de l'éloquent professeur, le chargea de composer un ouvrage sur la réforme de la justice criminelle. C'est au chevalier de Médicis, qui jouissait alors d'un grand crédit à la cour, que revient l'honneur de cette pensée. Sur son invitation, Pagano écrivit les *Considérations sur la procédure criminelle*, dont il trace rapidement l'histoire avec ses mouvements et ses turpitudes; au mal il oppose ensuite le remède, et présente ce remède sous le double avantage du régime préparatoire et du régime curatif. Du reste, il se borne dans ces observations à ce qui concerne purement la procédure, et s'en tient à exprimer ses vœux relativement au Code pénal. Cet ouvrage est un des premiers qui aient répandu en Europe les vrais principes de la procédure criminelle, et il indique les moyens d'atteindre le coupable sans compromettre l'inno-

cent. Pagano publia ensuite les *Essais politiques*, qui suffiraient pour rendre son nom immortel. Son but était de retracer l'histoire des sociétés humaines, de rechercher leur origine, les causes de leurs progrès et de leur décadence, en prenant pour base le système de Vico; mais on peut dire avec M. Michelet, traducteur de la *Science nouvelle* de Vico, que, si les idées de celui-ci ont gagné en clarté dans les *Essais politiques*, elles ont perdu en originalité. Pagano ne fait pas, comme lui, marcher de front l'histoire des religions, des gouvernements, des lois, des mœurs, de la poésie; le caractère religieux de la *Science nouvelle* a disparu. Les explications physiologiques qu'il donne à plusieurs phénomènes sociaux ôtent au système sa grandeur et sa poésie, sans l'appuyer sur une base plus solide. Néanmoins, les *Essais politiques* sont encore le meilleur commentaire de la *Science nouvelle*. Voici les points principaux dans lesquels il s'en écarte: 1° il pense, avec raison, que la *seconde barbarie*, celle du moyen-âge, n'a pas autant ressemblé à la première que Vico paraît le croire; 2° il estime davantage la sagesse orientale; 3° il ne croit pas que tous les hommes, après le déluge, soient tombés dans un état de brutalité complète; 4° il explique l'origine des mariages, non par un sentiment religieux, mais par la jalousie; les plus forts auraient enlevé les plus belles, ils auraient formé ainsi les premières familles et fondé la première noblesse; 5° il croit qu'à l'origine de la société, les hommes furent, non pas agriculteurs, comme l'ont cru Vico et Rousseau, mais chasseurs et pasteurs. On sent, dans les *Essais politiques*, que les idées de Vico ont été modifiées par l'esprit français du

XVIII^e siècle. Aussi cet ouvrage soulevait-il quelques rumeurs dans le clergé. On alla jusqu'à accuser l'auteur d'impiété et d'athéisme. Le gouvernement chargea alors deux théologiens, Conforti et Marone, d'examiner le livre; mais les rapports qu'ils en firent ne confirmèrent pas de pareilles accusations, et Pagano, favorisé encore par les différends qui existaient entre la cour de Naples et celle de Rome, au sujet du tribut de la haquenée, n'eut pas beaucoup de peine à triompher de ses ennemis. Néanmoins, ces premières poursuites le dégoûtèrent pendant quelque temps des travaux philosophiques; il se tourna vers la littérature, et composa deux tragédies, *Gerbino* et *Corradino*, qui, représentées sur un théâtre de Naples, obtinrent beaucoup de succès, bien qu'à vrai dire, ce soient des œuvres médiocres. Il s'essaya aussi dans le genre opposé, et écrivit une comédie dans laquelle il tournait en ridicule les élégants Napolitains, qui, à cette époque, commençaient à s'engouer des modes parisiennes. Cependant les idées républicaines avaient envahi le royaume de Naples, et se propageaient avec une effrayante rapidité. Il était urgent d'user de mesures répressives, et le gouvernement institua à cet effet, sous le nom de *junte d'État*, un tribunal chargé de poursuivre et de juger les coupables. Un grand nombre de personnes furent arrêtées, et ne purent d'abord trouver des avocats qui voulussent se charger de les défendre. Pagano s'offrit alors pour plaider en faveur des plus compromis; mais, malgré ses efforts, il ne put sauver du dernier supplice trois de ses clients dont le sort avait été arrêté d'avance par Acton, qui voulait faire un exemple. Le zèle que Pagano déploya pour ces

malheureux ne l'empêcha pas d'être nommé peu après juge au tribunal de l'amirauté; mais l'intégrité qu'il apporta dans l'exercice de cette charge lui devint funeste. Un procureur nommé Capuozzolo, convaincu de prévarications, et mis en prison par ordre de Pagano, imagina, pour se venger, d'accuser celui-ci du crime de haute-trahison, et le dénonça au procureur fiscal Vanni, le plus influent des membres de la junte d'État. Il n'en fallait pas davantage pour perdre un magistrat que ses anciennes relations d'amitié avec le chevalier de Médicis (voy. ce nom, LXXIII, 388) devaient rendre odieux au ministre Acton. Jeté dans un cachot, en même temps que plusieurs autres personnages distingués par leur haute naissance ou par leurs talents, il y languit pendant treize mois, au bout desquels il comparut enfin devant la junte, qui le renvoya sans jugement. C'était sinon proclamer, au moins reconnaître tacitement son innocence. Malgré cela, on le priva de tous ses emplois et même de la faveur de plaider. Le premier usage que Pagano fit de sa liberté fut de quitter Naples et de partir pour Rome; mais l'approche de l'armée napolitaine, qui marchait à la rencontre des Français (novembre et décembre 1798), l'obligea bientôt de chercher un asile à Milan. Là, il faillit être victime d'un quiproquo de la police directoriale; et, sans l'intervention de puissants amis, il eût été en butte à de cruelles vexations. Tandis que Pagano vivait dans la société des hommes les plus éminents de cette ville, le général Championnet s'emparait de Naples, y instituait la république parthénopéenne, et créait un gouvernement provisoire composé de vingt-cinq membres, parmi les-

quels l'illustre publiciste était compris. A cette nouvelle, Pagano revint immédiatement dans sa patrie, et signala son entrée à l'Assemblée nationale par le discours suivant : « Citoyens, nous sommes libres ; jouissons de la liberté, mais sans oublier qu'elle s'appuie sur les armes, les impôts et la vertu, et que dans une république, il n'y a point de repos pour les armes, point de diminution dans les impôts, si la vertu ne domine. C'est vers ces trois objets que seront dirigés les actes constitutifs et les lois du gouvernement. Vous, qui maintenant pouvez parler librement, aidez-nous de vos lumières ; nous accueillerons avec reconnaissance vos conseils, et nous les suivrons s'ils sont utiles. — Mais écoutez, jeunes enthousiastes de la liberté, vous que je reconnais à la joie qui brille dans vos regards, écoutez les avis d'un homme qui a blanchi, moins encore par les années que dans les pensées du bien public et les souffrances des prisons : courez aux armes, et, sous les armes, soyez soumis à la discipline. Toutes les vertus contribuent à l'éclat des républiques, mais la vertu qui fait son plus bel ornement, c'est la vertu militaire. La raison, l'éloquence, le génie civilisent les États ; la valeur les conserve. Les républiques des premiers peuples, car les sociétés commencent par cette forme de gouvernement, étaient grossières, ignorantes, barbares, mais durables, parce qu'elles étaient guerrières. Si les républiques civilisées ont succombé en peu de temps, ce n'est pas qu'elles ne fussent abondamment pourvues de bonnes lois, de bonnes institutions, de bons orateurs, et de tout ce qui soutient et encourage la vertu. Mais c'est qu'elles avaient négligé les arts militaires. — L'avenir de la liberté dépend bien plus de

vous que de nous. Le gouvernement provisoire, dès le moment qu'il se déclare légitime et constitué, se dispose à remplir ses devoirs ; pour vous, braves jeunes gens, courez dès cet instant où le devoir vous appelle ; enrôlez-vous sous le drapeau tricolore, c'est la bannière de la liberté... » On voit, par cette harangue, que Pagano se défiait de l'avenir, et ne partageait guère l'enthousiasme et les illusions des républicains. Ceux-ci ne lui pardonnèrent ni ses craintes pour les excès que la liberté pourrait entraîner, ni ses conseils de modération et de justice, lorsque, élevant la voix dans l'Assemblée nationale en faveur des barons, il leur fit obtenir, malgré la plus vive opposition, une indemnité pour les droits féodaux abolis. Aussi, dès ce moment, il perdit sa popularité. Ce fut lui néanmoins que l'on chargea de rédiger la constitution de la nouvelle république. Obligé de prendre pour modèle celle de la France, il y introduisit des modifications importantes, attribuant la proposition des lois au Conseil des Anciens, et leur approbation au Conseil des Jeunes. C'était l'inverse de ce qui avait lieu en France. Au Directoire exécutif, il substitua un *archontat* dont les membres ne durent garder le pouvoir que deux ans ; il supprima les tribunaux correctionnels, et remplaça, par l'appel entre les différentes sections d'un tribunal, l'appel du tribunal d'un département à celui d'un autre. Mais c'était surtout par l'*éphorat* et par le tribunal de censure que la constitution napolitaine se distinguait. Le premier, sorte de sénat conservateur, devait contenir dans les limites voulues les différents pouvoirs, et mettre un frein aux usurpations ; le second était une imitation de la censure domestique, qui, selon

Montesquieu, aida d'une manière si prodigieuse à la conservation des mœurs dans l'ancienne république romaine. A peine cette constitution était-elle promulguée, que les revers des Français, dans le nord de l'Italie, eurent leur contre-coup à Naples. Pagano, qui, dans sa jeunesse, s'était adonné à l'escrime, quitta la plume pour l'épée, et passa du Sénat au camp. A l'arrivée de Rufo et de ses troupes, il se réfugia, avec les autres membres du gouvernement provisoire, dans le Château-Neuf, qui offrait le plus de moyens de résistance. On connaît la fameuse capitulation (voy. NELSON, XXXI, 50; CARRACCIOLI, LX, 152, et RUFO, au Suppl.) qui eut lieu entre les républicains et les chefs de l'armée royale, la honteuse violation qui en fut faite, et les proscriptions qui s'ensuivirent. Conduit devant ses juges, Pagano refusa de se défendre. Comme l'on insistait, il répondit que sa défense était toute dans la capitulation; que la perversité des hommes et la tyrannie des gouvernements lui avaient fait prendre la vie en dégoût, et qu'il aspirait au repos de la tombe. Il périt sur l'échafaud, le 6 oct. 1800, avec Dominique Cirillo, Ignace Ciaja et Vincent Rufo. Voici les éditions des principaux ouvrages de Pagano : I. *Politicum universæ Romanorum nomotheticæ examen*, Naples, 1768, in-8°. II. *Considérations sur la procédure criminelle*, réimprimées plusieurs fois et traduites en plusieurs langues, entre autres en français par M. Hillerin, Strasbourg, 1789, in-8°. III. *Essais politiques sur l'origine, les progrès et la décadence des sociétés*, Naples, 1783-1792, 3 vol. in-8°; Milan, 1800, 3 vol. in-8°. Cette édition contient, à la fin du dernier volume, un *Éloge historique de Pagano*, par M. Massa. Il

existe plusieurs éditions postérieures. On a reproché, et avec raison, à l'auteur des *Saggi politici*, de s'être laissé souvent entraîner par son imagination, d'avoir tiré de fausses conséquences de ses principes, d'avoir pris ses autorités dans des passages peu concluants des auteurs anciens, et d'en avoir quelquefois torturé le sens; mais, malgré ces défauts, les *Saggi politici* sont encore un des meilleurs ouvrages qui aient été faits en ce genre, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer la force de tête qu'il a fallu pour coordonner tant de faits, tant de raisonnements, et pour éviter, dans un si difficile sujet, l'obscurité et la diffusion. Le style de Pagano, ordinairement énergique, éloquent même, n'est pas toujours correct ni convenable au sujet. Amaury Duval, qui avait été fort lié avec lui, dit, dans ses notes aux *Mémoires sur le royaume de Naples*, par le comte Grégoire Orloff (voy. ce nom, ci-dessus, p. 119), qu'il avait commencé une traduction française des *Saggi*, mais qu'en apprenant la mort tragique de l'auteur, il n'eut pas la force de continuer. IV. *Trois Discours sur le Goût*, sur la *Poésie*, et sur le *Beau*, in-8°. Pagano composa ce dernier, pendant sa première captivité. V. *Exposition de la science des devoirs*, in-8°. VI. Un volume de pièces de théâtre, in-8°. VII. *Projet de constitution pour la république napolitaine*, 1799. VIII. *Les principes du Code pénal et la logique des probabilités*, in-8°; ouvrage publié après la mort de l'auteur.

A—Y.

PAGANUCCI (JEAN), originaire du pays des Grisons, mais né à Lyon en 1729, se fit connaître par un ouvrage intitulé: *Manuel des négociants*, ou *Encyclopédie portative de la théorie et de la pratique du commerce*,

Lyon, 1762, 3 vol. in-8°. C'est une sorte de dictionnaire statistique des principales places de l'Europe, de leurs changes, de leurs usages. Son premier mérite est de contenir des recherches utiles sur les divers procédés manufacturiers, notamment sur la fabrication de la porcelaine au Japon, d'après le P. Orry, missionnaire; sur celle des indiennes chez les Orientaux et sur la composition de leur teinture; sur le commerce et les qualités des soies de l'Inde et de la Chine. On y trouve aussi tout ce qu'il y a d'important sur les ordonnances, arrêts et règlements relatifs à nos manufactures, ainsi que sur la tenue des livres en parties doubles. Plusieurs auteurs avaient traité, avant Paganucci, cette dernière matière; mais il est le premier qui ait écrit sur la manière d'effectuer les liquidations commerciales. Cette opération compliquée était celle dont il s'était le plus spécialement occupé; aussi, dans les dissolutions de sociétés, était-il consulté, préférablement aux gens de loi, par les négociants de toutes les parties de la France; et, dans les cas épineux, dans les matières contentieuses, s'il n'était pas nommé arbitre, du moins son témoignage faisait autorité pour la décision des juges. Possédant des connaissances très-variées sur toutes les sciences, Paganucci fut l'ami du célèbre jurisconsulte Prost-de-Royer, du voyageur Sonnerat, allié de sa famille, de l'abbé Rozier et de l'abbé Raynal: il fournit même à ce dernier des documents pour son *Histoire philosophique du commerce des Européens dans les deux Indes*, et il en composa la table des matières. Il tenait ces matériaux de l'illustre Poivre (voy. ce nom, XXXV, 161), dont son frère avait épousé la sœur, et avec lequel il était en relation intime.

Paganucci aimait à dissserter sur toutes les sciences, et, dans un dîner avec plusieurs savants, ils passèrent en revue toutes les connaissances humaines, et examinèrent la connexité qu'elles pouvaient avoir entre elles. C'est à cette époque qu'était conçu le plan de l'Encyclopédie. Paganucci fut honoré de la visite du prince Henri de Prusse, et eut avec lui plusieurs entrevues. Il recherchait aussi le mérite et savait le deviner; sans avoir jamais vu Court de Gebelin, il reconnut à son costume bizarre, à son physique original, l'auteur du *Monde primitif*. D'un caractère ardent et passionné, Paganucci fut un des premiers partisans du magnétisme animal. Il avait adopté les principes de la révolution de 1789; mais, après la journée du 29 mai 1793, où l'anarchie fut vaincue à Lyon, Paganucci, élu président d'une des sections, contribua beaucoup, par son énergie, à imprimer le mouvement à toutes les autres, et à provoquer le soulèvement de Lyon contre le gouvernement révolutionnaire. Un jour qu'il avait profondément ému l'assemblée, on traîne à ses pieds le comédien Ponteul, signalé comme un forcené jacobin; mais le terrible président reconnaît dans l'accusé l'homme qui a rendu service à une personne qui lui était chère: il prend sa défense, ramène à des sentiments de modération les plus irrités contre lui, et le renvoie après avoir fait rattacher à son chapeau la cocarde qu'on lui avait arrachée. Durant le siège mémorable de Lyon (10 août-9 octobre 1793), Paganucci présida la commission départementale, et contribua beaucoup par ses proclamations à soutenir le courage et la résistance des Lyonnais. Après que la ville eut été livrée, il échappa aux fureurs

de Collot-d'Herbois (voy. ce nom, IX, 277), et trouva un asile, ainsi que son gendre, M. Faure, agent de change, alors capitaine dans la garde nationale, chez un paysan qui les cachait dans sa maison, au risque de périr avec eux, s'ils étaient découverts. La révolution du 9 thermidor les fit sortir de leur retraite; mais Paganucci, bien que doué d'une constitution robuste, n'y survécut que trois ans. Gravement insulté par un négociant brutal dont il était chargé de régler les affaires, il dévora son affront; mais le sang lui avait violemment porté à la tête. Il rentra chez lui, se mit au lit, et prévoyant sa fin prochaine, il rassembla sa famille, lui retraça éloquemment les devoirs de l'honnête homme et du chrétien, et mourut, en 1797, à l'âge de 68 ans, le jour même qu'il avait prédit par une sorte de pressentiment qui n'est pas sans exemple. A—T.

PAGNIRA (NICOLAS de), médecin et astrologue italien, florissait vers la fin du XIV^e siècle. Il vint à la cour de Charles V, roi de France, et s'y fit par ses prédictions une réputation très-étendue. Il fut chargé de dresser l'horoscope du jeune duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, et, ses conjectures ayant été vérifiées par l'événement, il fut dès-lors regardé comme un homme extraordinaire. Il était consulté de toutes parts sur les moyens de retrouver les objets perdus ou volés, et donnait des réponses qui satisfaisaient les curieux sans compromettre sa réputation. Il avait des connaissances réelles en mathématiques, et il en fit un usage intéressant, si, comme on le dit, il calcula la position des étoiles fixes. Simon de Phares l'a cité honorablement dans le *Catalogue des principaux astrologues qui ont eu de la célébrité en*

France sous le règne de Charles V. Ce catalogue curieux a été publié par l'abbé Lebeuf, à la suite de ses *Dissertations sur l'histoire civile et ecclésiastique de Paris*, III, 448-56.

W—s.

PAHIN - CHAMPLAIN DE LA BLANCHERIE. Voy. LA-BLANCHERIE, XXIII, 29.

PAHLEN (le comte FOUJER), chef du complot dont le czar Paul I^{er} fut victime, était né en Courlande, vers 1760, d'une famille noble, mais peu riche. Il entra au service dès sa jeunesse, et fut remarqué du favori de Catherine II, Platon Zoubow, qui, par son crédit, le fit nommer gouverneur des provinces allemandes, dont Riga est la capitale. Paul I^{er}, qui passa plusieurs fois dans cette ville, lorsqu'il était grand-duc, le prit en amitié et se hâta de l'appeler auprès de lui, dès qu'il fut empereur. Toujours passionné et sans mesure, ce prince le porta immédiatement aux plus hautes fonctions, et lui donna un emploi de confiance qui exigeait autant d'habileté que de dévouement; il le nomma gouverneur militaire de Saint-Petersbourg et chef des gouvernements de Livonie, d'Estonie et de Courlande, le chargeant de lui faire chaque jour des rapports sur tout ce qui arrivait dans cette vaste cité, même avec les plus petits détails; ce dont Pahlen s'acquitta avec autant de zèle que d'habileté. Cependant, lorsqu'il vit le monarque se livrer à une politique si incohérente, si bizarre, que tous ceux qui l'entouraient durent craindre d'être à chaque instant victimes de ses variations et de ses caprices, alors, disons-nous, il songea à sa sûreté, et réunit dans un même complot, un grand nombre de militaires, surtout d'officiers de la garde impé-

riale, tels que les Zoubow, les Bennigsen, les Ouwaroff (*voy. ces noms*, LII, 474 ; LVII, 555, et LXXVI, 153), les Mouravieff, auxquels il ne dit point d'abord qu'il s'agissait de tuer l'empereur, mais seulement de l'arrêter, de lui faire signer son abdication, et de l'enfermer dans une forteresse. Comme aucun d'eux n'était à l'abri d'une disgrâce impériale, et que tous voulaient assurer leur existence, il n'eut pas beaucoup de peine à trouver des complices. On pense même que l'héritier du trône, le grand-duc Alexandre, eut connaissance de cette conspiration, et que, s'il ne voulut pas qu'on attentât aux jours de son père, il consentit du moins à ce qu'il fût déposé et enfermé dans une forteresse. On ne parvint pourtant à obtenir son consentement qu'en exagérant les conséquences des folies de l'empereur et les dangers auxquels sa mère et lui-même étaient exposés. Comme un grand nombre d'individus étaient dans le secret de la conspiration, il y eut quelques indiscretions peu de jours avant qu'elle éclatât, et il en revint même quelque chose aux oreilles du czar ; mais sa confiance en Pahlen était si grande que le rusé gouverneur, lui ayant avoué l'existence du complot, et lui ayant dit qu'il ne s'y était engagé qu'afin de pouvoir plus sûrement en avertir son maître, le crédule empereur resta complètement persuadé ; il repoussa même des avertissements qui lui parvinrent au moment où le complot allait éclater (*Voy. les Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État, etc.*, VIII, 82). Ce fut dans la nuit du 11 mars 1801, que douze des principaux conjurés, à la tête desquels se trouvaient ceux que nous avons nommés, montèrent à l'appartement de Paul I^{er}, par un escalier dérobé ; égorgèrent les deux

hussards qui gardaient sa porte, et marchèrent à son lit, qu'il venait de quitter... Saisis de frayeur à cet aspect, ils se croyaient perdus, lorsque l'un d'eux aperçut le czar caché derrière des drapeaux. Alors ils le saisissent, le traînent au milieu de l'appartement, l'accablent d'outrages, et l'étranglent avec son écharpe. Un chirurgien anglais, qui se trouvait parmi eux, porte les derniers coups en lui coupant les artères. Et pendant ce temps, le rusé Pahlen, qui s'était excusé de monter, sur la difficulté de n'être pas reconnu, stationnait dans le jardin du palais, avec un détachement des gardes, qui ignoraient tout, et qui, par ses ordres, eussent massacré ses complices s'ils avaient manqué leur coup... Le grand-duc Alexandre était dans la cour, attendant l'abdication. Quand on lui annonça que tout était consommé, il se mit à pleurer ; et ce ne fut qu'avec grand'peine qu'on l'entraîna dans un autre palais, où, le lendemain, il reçut le serment des ministres, du sénat, et des conjurés eux-mêmes. Cependant on sait qu'il n'a jamais pardonné à ces derniers, et que s'il en conserva quelques-uns dans leurs emplois, notamment Bennigsen, c'est qu'il avait d'eux un besoin indispensable. Pahlen fut d'abord obligé de se retirer dans ses terres ; et, le 13 juillet suivant, sa majesté impériale, *prenant en considération la supplique du comte Foun der Pahlen, et ses infirmités, lui accorda sa démission de tous ses emplois*. Depuis, il ne fut plus question de lui dans les affaires publiques ; et il mourut dans une profonde obscurité, laissant deux fils, dont l'un fut, en 1812, ministre plénipotentiaire de Russie près des États-Unis d'Amérique, puis auprès de l'empereur du Brésil. L'autre fut un des généraux

les plus distingués des armées russes. L'un et l'autre sont morts depuis plusieurs années. M—Dj.

PAILLARD (GERMAIN), d'une famille honorable de la Bourgogne, originaire d'Auxerre, fut élevé par le frère de sa mère, Philippe de Moulins, évêque de Noyon, et destiné à l'état ecclésiastique en même temps qu'il étudiait le droit. Cette double vocation le fit nommer conseiller au Parlement de Paris et chantre en dignité de l'église cathédrale de cette même ville. Bientôt il fut tiré du chapitre de la capitale pour passer à l'évêché de Luçon. Il était là lorsque les divisions dans l'État devinrent de plus en plus désastreuses, par suite de la démente de Charles VI. Non satisfait d'être Bourguignon de nation et de parti, il se déclara pour les Anglais. C'est ce qui fit que le dauphin (depuis Charles VII), alors fixé à Poitiers, considérant sa *démourance avec les ennemis et rebelles, les conseillant et favorisant*, le dépouilla par lettres-patentes des forteresses appartenant à l'évêché de Luçon. En effet, Germain Paillard s'était retiré à Paris, où il mourut au mois d'octobre 1418. Il fut enterré aux Célestins, à côté de son oncle, l'évêque de Noyon. F—T—E.

PAILLETERIE (le bailli de la), après avoir fait ses caravanes sur les galères de Malte contre les puissances barbaresques, consacra ses services à la marine française. Esprit observateur, il remarqua que si les galères, en raison de leur construction spéciale, avaient l'avantage de résister mieux que les vaisseaux de haut-bord aux gros temps, et d'esuyer moins de naufrages, cet avantage était compensé par certains inconvénients. De ce nombre était leur lenteur à tourner, lenteur telle qu'il

fallait au moins quinze ou seize minutes pour qu'elles virassent, ce qui, dans un combat, les livrait, sans défense, aux ravages du canon de l'ennemi. Dans le but de corriger ce défaut, il imagina un gouvernail qui, placé sur la proue d'une galère, la faisait marcher à reculons. Cette invention ingénieuse trouva des contradicteurs qui ne se turent que quand Vauban l'eut honorée de son approbation. La Pailleterie fit, en 1702, l'essai de son système. Sorti de Dunkerque avec cinq galères qu'il commandait, il rencontra une escadre hollandaise, forte de douze navires de 40 à 80 canons. Il n'hésita pas à attaquer l'un d'eux, la *Licorne*, armée de 56 canons et montée par 220 hommes d'équipage. Les ennemis, surpris tout à la fois et de la nouveauté de la manœuvre à reculons qu'ils voyaient pratiquer pour la première fois, et de la vivacité de l'attaque dirigée contre la *Licorne*, n'osèrent porter aucun secours à ce vaisseau, qui fut amariné et conduit à Ostende. Sorti de ce port, à quelques jours de là, avec ses cinq galères, La Pailleterie se mit de nouveau à la poursuite de ses adversaires qu'il rencontra à cinq lieues au large. Il fit signal au chevalier de Langeron d'attaquer avec trois galères un vaisseau de 62 canons, éloigné du reste de l'escadre d'environ un quart de lieue, tandis que lui-même, avec ses deux autres galères, s'attachant à l'un des plus forts vaisseaux ennemis, lui fit esuyer un feu si terrible, qu'il fut obligé de faire le signal d'incommodité, sans que l'escadre osât revirer sur les galères. Cette action lui valut le brevet de chef d'escadre. Il mourut en 1720. P. L—T.

PAIN (MARIE-JOSEPH), célèbre vaudevilliste et censeur dramatique,

naquit à Paris, le 4 août 1773, et y mourut en mars 1830. Sa première production parut en 1792. Elle était intitulée : *Saint-Far*, ou *la Délicatesse de l'amour*, comédie en un acte et en vers. La plupart de ses pièces ont été représentées sur le théâtre du Vaudeville ou sur celui de la Montansier. Nommé censeur des journaux et des ouvrages périodiques sous le gouvernement de la restauration, il se vit en butte à des attaques continuelles, auxquelles il ne répondit jamais. En 1820, il avait publié des *Poésies* en un volume in-8°; il en donna un supplément de 12 pages dans l'année 1830. On n'y trouve pas les couplets qui avaient circulé sous l'empire, dans Paris et dans les armées. Ami et rival de Chazet, sous la restauration, comme lui il chanta les Bourbons, et fut largement payé de ses vers : on le vit même porté, en qualité de chef de bureau, sur l'état des employés de la Préfecture de la Seine, avec 6,000 francs de traitement. Cependant il est mort presque nécessairement. Voici la liste de ses pièces d'après le catalogue de Soleine : *Saint-Far*, ou *la Délicatesse de l'amour*, comédie en un acte et en vers, 1792. — *Les Chouans*, ou *la République de Malestroit*, trait historique et vaudeville, avec J. Riou, 1795. — *L'Appartement à louer*, comédie mêlée de vaudevilles, 1799. — *Le Connaisseur*, comédie-vaudeville, 1800. — *La Marchande de plaisir*, vaudeville, 1800. — *Téniers*, vaudeville, avec J.-N. Bouilly, 1800. — *Florian*, vaudeville, avec Bouilly, 1800. — *Allez voir Dominique*, comédie-vaudeville, 1801. — *Berquin*, ou *l'Ami des enfants*, comédie-vaudeville, avec Bouilly, 1802. — *Le Méléagre champenois*, ou *la Chasse interrompue*, folie-vaudeville, 1802. — *Le Procès*, ou *la Bibliothèque*

que de Patru, comédie-vaudeville, 1802. — *Fanchon la vieilleuse*, vaudeville en trois actes, avec Bouilly, 1803. — *Le Père d'occasion*, comédie en prose, avec P.-A. Vieillard, 1803. — *Théophile*, ou *les Deux poètes*, vaudeville, avec Dumersan, 1804. — *La belle Marie*, comédie-vaudeville, avec Dumersan, 1805. — *Point d'adversaire*, opéra-comique, avec Vieillard, musique de Piccini, 1805. — *Le Portrait du duc*, comédie en prose, avec Metz, 1805. — *Brutal*, ou *Il vaut mieux tard qu'il n'y ait jamais*, vaudeville, parodie d'*Uthal*, avec Vieillard, 1806. — *Amour et mystère*, ou *Lequel est mon cousin?* comédie-vaudeville, 1807. — *Rien de trop*, comédie-vaudeville, 1808. — *Le Manuscrit déchiré*, bagatelle en prose, mêlée de couplets, 1809. — *Le Roi et le Pèlerin*, comédie en deux actes, en prose, avec Dumersan, 1809. — *Benoît*, ou *le Pauvre de Notre-Dame*, comédie anecdotique en deux actes, en prose, avec Dumersan, 1809. — *Scène jouée à la suite de M. de Crac*, à l'occasion du mariage de l'empereur, 1810. — *La Vieillesse de Piron*, comédie-vaudeville, avec Bouilly, 1810. — *Encore une partie de chasse*, comédie anecdotique, avec Dumersan, 1810. — *L'Homme de quarante ans*, comédie-vaudeville, 1810. — *Deux pour un*, comédie-vaudeville, avec H. Dupin, 1811. — *Le Dîner d'emprunt*, vaudeville, avec le même, 1811. — *Rien de trop*, ou *les Deux paravents* (mis en opéra-comique), musique de Boieldieu, 1811. — *Les Mines de Beaumont*, ou *Ils sont sauvés!* fait historique en trois actes, mêlé de couplets, avec Dumersan, 1812. — *Les Réveurs éveillés*, parade magnétique, avec Vieillard, 1813. — *Le Revenant*, ou *l'Héritage*, comédie-vaudeville, avec H. Dupin, 1816. — *La Statue d'Henri IV*, ou *la Fête du*

Pont-Neuf, tableau grivois, avec Désaugiers, Gentil et Chazet, 1818. — *La Grille du parc*, ou *le Premier parti*, opéra-comique, avec MM. Ancelot et Audibert, musique de Panseron, 1820. — *Le Bon homme*, comédie mêlée de couplets, avec Simonnin et Carmouche, 1826. M. de Soleine, qui était lié avec J. Pain, lui acheta sa bibliothèque dramatique, où se trouvaient des collections presque complètes des auteurs contemporains. F—LE.

PAJOL (CLAUDE-PIERRE), général français, naquit le 3 février 1772, à Besançon, d'une famille honorable de la bourgeoisie. Il étudiait le droit à l'université de cette ville lorsque différents duels qu'il eut avec des officiers de la garnison, et dont il se tira avec honneur, l'obligèrent à s'éloigner. Il se rendit dans la capitale, et s'y trouvait dans le mois de juillet 1789, au moment de la première insurrection. S'étant aussitôt réuni aux insurgés, il fut nommé leur sergent, et il les conduisit successivement au Palais-Royal, aux Invalides et à la Bastille, marchant à côté de Hullin, comme lui de grande stature, et devenu plus tard général. Il retourna peu de temps après à Besançon, et s'enrôla dans un bataillon de volontaires du Doubs, où on le fit sergent-major. Au commencement de 1792, il fut nommé, par le ministre Narbonne, sous-lieutenant dans le 82^e régiment d'infanterie; fit, dans la même année, la campagne de Champagne contre les Prussiens; assista à la canonnade de Valmy, et passa à l'armée du Rhin sous Custine. Devenu capitaine, il fut distingué par Kléber, qui le fit son aide-de-camp; il suivit, en cette qualité, ce général à l'armée de Sambre-et-Meuse, et se trouva aux batailles de Marchiennes, de Fleurus, de Juliers et au siège de

Maestricht. Après la reddition de cette place, Kléber le chargea de l'honorable mission de porter à la Convention nationale trente-six drapeaux enlevés à l'ennemi. Ayant rejoint son général, il fut envoyé en Hollande, afin de s'y procurer les bateaux nécessaires pour le passage du Rhin, qui, malgré des difficultés de tout genre, s'effectua le 5 septembre 1795. Parmi les nombreux combats dans lesquels Pajol se distingua, à cette époque, nous citerons celui d'Altenkirchen, le 4 juillet 1796, où il fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille. Kléber ayant alors quitté l'armée, par suite de quelques mécontentements, son aide-de-camp passa dans le quatrième régiment de hussards, et concourut glorieusement à la campagne de 1798. A la reprise des hostilités, l'année suivante, il servit sous Jourdan et se trouva aux combats d'Ostrack et de Liebtingen. Après cette dernière bataille, l'armée ayant fait un mouvement rétrograde, Pajol fut chargé de former l'arrière-garde avec deux escadrons et deux bataillons. Il alla prendre position aux débouchés de Furtwungen et de Triberg, sans s'être laissé entamer. Surpris tout-à-coup par des forces supérieures, et sommé de se rendre, il s'ouvrit un passage à travers les bataillons ennemis; rejoignit le gros de l'armée à Offembourg, et fut aussitôt envoyé en Suisse. Dans un engagement près de Winterthur, il tomba entre les mains des Autrichiens; mais, ayant été délivré par ses hussards, il se retourna avec une grande vigueur contre l'ennemi, et lui tua ou enleva beaucoup de monde. Il fut, à la suite de cette affaire, nommé colonel du sixième de hussards, employé à l'armée d'Italie, qui, à cette époque (1799), n'é-

prouva que des revers. Étant revenu presque aussitôt à l'armée du Rhin, il coopéra avec son régiment aux batailles de Moeskirch, de Stokach, de Biberach, d'Hochstet, de Neubourg et enfin de Hohenlinden. Après quelques années de repos, il alla faire la campagne d'Autriche en 1805 ; se distingua encore à Ulm, à Austerlitz, dans les campagnes de Prusse, de Pologne, et fut, le 1^{er} mai 1807, promu au grade de général de brigade. La rupture avec l'Autriche lui fit donner, l'année suivante, le commandement de la ligne d'avant-postes sur la frontière de Bohême. Dans cette position, il reçut, en 1809, du feld-maréchal autrichien de Bellegarde, la déclaration de guerre. Attaqué presque aussitôt sur plusieurs points, il parvint, malgré l'infériorité de ses forces, à contenir l'ennemi, ce qui laissa au maréchal Davoust le temps de réunir son corps d'armée dont Pajol couvrit la marche sur Ingolstadt. On le vit successivement à Peissing, Eckmühl, Ratisbonne, puis dans l'île de Lobau. A Wagram, il faisait partie de l'aile droite commandée par Davoust, et il chargea, à la tête du onzième de husards, un régiment de dragons autrichiens, qu'il défit complètement après en avoir sabré de sa main, et fait prisonnier le colonel. La paix ayant été conclue, on le chargea de commander la cavalerie qui était à Dantzick et sur la ligne de la Vistule. Employé avec ses troupes, en 1812, dans l'expédition de Russie, Pajol forma l'avant-garde du corps d'armée de Davoust, passa le Niémen, s'empara successivement de Kowno, de Wilna, et battit à Ochmiana l'arrière-garde du prince Bagration. Il prit ensuite Minsk, où les Russes avaient amassé d'immenses approvisionnements, et, ayant poursuivi sa route avec cent cavaliers,

il enleva au même général tout son parc d'artillerie. Le grade de général de division, que Napoléon lui conféra le 7 août, fut le prix de ce brillant coup de main. A la terrible bataille de la Moskowa, sa division fut une de celles qui eurent le plus à souffrir de l'artillerie russe ; huit cents de ses chevaux furent mis hors de combat, et presque tous ses officiers blessés. Il eut lui-même trois chevaux tués sous lui. Deux jours après, il s'empara de Mojaïsk, chargea et fit prisonniers deux bataillons russes. Il eut dans cette affaire le bras droit cassé par un coup de fusil. N'étant pas encore guéri, lorsque la retraite commença, il ne put reprendre son commandement, mais il n'en fut pas moins utile par ses conseils. Ce fut lui qui indiqua Zambinen comme le seul point où il fût possible de traverser la Bérésina. Il reparut à la tête d'une division dans la campagne de 1813 ; combattit à Lutzen, Bautzen, Buntzlau, et fut, pendant l'armistice qui suivit, chargé d'observer la frontière de Bohême, sur la rive gauche de l'Elbe, ce qui le mit à même de remarquer les mouvements des alliés, et d'en prévenir Napoléon. Pajol opéra sa retraite en bon ordre jusqu'à Dresde, et il eut beaucoup de part à la bataille gagnée sous les murs de cette ville ; le boulet qui emporta les deux jambes de Moreau, était parti d'une de ses batteries. Il poursuivit ensuite l'ennemi jusqu'aux défilés de Geizhaut ; recueillit en route les débris du corps de Vandamme, et alla garder les débouchés de la Bohême. Il était dans cette position lorsqu'il fut appelé auprès de Napoléon, qui avait failli être pris par la négligence des piquets de sa garde, et qui, à cette occasion, s'écria, en présence de tout son état-major : « Je

« n'ai plus de général de cavalerie
 « que Pajol; celui-là seul sait non-
 « seulement se bien battre, mais
 « ne pas dormir, et ne jamais se lais-
 « ser surprendre. » Investi du com-
 mandement du cinquième corps de
 cavalerie, il soutint à Wachau, en
 avant de Leipzig, les efforts réunis de
 toute la cavalerie ennemie. C'est dans
 cette affaire, qu'un obus ayant éclaté
 dans le poitrail de son cheval, il fut
 lui-même jeté en l'air, eut le bras
 gauche et des côtes fracturés, et res-
 ta pour mort sur le champ de ba-
 taille. Deux mois après, bien qu'il fût
 à peine entré en convalescence, il re-
 çut de Napoléon le commandement
 en chef de l'armée d'observation de
 la Seine, de l'Yonne et du Loing.
 Forcé de suivre le mouvement de
 retraite de l'armée, il quitta Montereau,
 Sens, Pont-sur-Yonne et Ne-
 mours, après en avoir fait sauter les
 ponts, et vint prendre position sur
 l'Yères, occupant Melun avec une
 forte avant-garde. Le 15 février 1814,
 il fut mandé à Guignes par l'empereur,
 qui lui communiqua ses pre-
 jets sur Montereau, en lui ordonnant
 d'y arriver, avec son corps, le 17 de
 très-grand matin, afin d'attaquer les
 ennemis, par la route de Melun, dans
 la belle position qu'ils occupaient sur
 les hauteurs de Surrines. Ce jour-là,
 Pajol déboucha, à six heures du ma-
 tin, des bois de Valence, d'où il avait
 délogé l'avant-garde ennemie, et il
 attaqua les alliés avec vigueur, pensant
 que le maréchal Victor, qui devait
 arriver à la même heure, attaquerait
 aussi, de son côté, par le flanc droit.
 Cependant, à midi, il était encore
 seul aux prises avec l'ennemi. Ayant
 eu dix-neuf pièces de canon, sur
 vingt-quatre, mises hors de servi-
 ce, et ayant perdu beaucoup de monde,
 il se préparait à la retraite, lors-

que le maréchal du palais, Ber-
 trand, accourut pour lui annoncer
 que le corps du maréchal Victor,
 dont le commandement venait d'être
 donné au général Gérard, était arri-
 vé, et que l'ennemi allait être vive-
 ment attaqué de ce côté. Ranimant
 alors le courage de ses troupes, Pa-
 jol les reporte en avant. L'ennemi,
 ainsi attaqué par ses flancs, se décide
 à abandonner sa position. A peine le
 général Pajol s'est-il aperçu de ce
 mouvement rétrograde, qu'il forme
 la brigade Delort en colonne serrée,
 par pelotons, ordonne aux généraux
 de Coetlosquet et Grouvel de se rap-
 procher et de le soutenir; charge, à la
 tête de sa cavalerie, sur la grande
 route de Montereau, arrive, sous un
 feu meurtrier, au milieu de la co-
 lonne autrichienne, lui enlève 5,000
 prisonniers et toute son artillerie,
 passe aussitôt le pont de Montereau,
 et poursuit l'ennemi, jusqu'à la nuit,
 sur les deux rives de l'Yonne. Cet ex-
 ploît fut applaudi, avec beaucoup de
 chaleur, par l'empereur, qui, en ce
 moment, voulait déprécier la con-
 duite qu'avait tenue, dans la même
 affaire, le duc de Bellune (*voy. Vic-*
tor, au Suppl.), et l'on ne peut pas
 douter que ce ne fût dans ce sens
 qu'il dit à Pajol, en lui remettant la
 décoration de grand-officier de la
 Légion-d'Honneur et en l'embrassant :
 « Si tout le monde m'avait servi
 « comme vous, l'ennemi ne serait pas
 « en France... » Vers la fin de cette
 même journée, Pajol avait eu, pour
 la vingtième fois peut-être, son cheval
 tué sous lui, et cette chute avait rou-
 vert ses blessures; il fut obligé de
 revenir à Paris, où sa guérison n'était
 pas achevée quand Napoléon abdiqua
 et que Louis XVIII fut proclamé roi.
 Pajol n'hésita point à se soumettre au
 nouveau pouvoir; et il en reçut le ti-

tre de comte avec la croix de Saint-Louis. On le chargea même d'organiser quatre nouveaux régiments de l'armée royale ; mais cette organisation ne fut qu'un projet , et Pajol obtint un commandement à Orléans , où il se trouvait , sous les ordres du général Dupont , lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe en 1815. Fort empressé de seconder les projets de son ancien maître , il eut pour cela quelques démêlés avec Dupont , puis avec le maréchal Gouvion-Saint-Cyr (voy. ce nom, LXV, 563). Ce fut lui qui , le premier , entraîna les troupes à prendre la cocarde tricolore. Dès le 21 mars , il envoya sa soumission à Napoléon , et , lorsque Dupont et Saint-Cyr furent forcés de s'éloigner , il prit le titre de commandant de l'armée de la Loire , et se rendit à Paris , pour présenter à Napoléon les troupes qui étaient sous ses ordres , et lui proposer de marcher aussitôt sur Bruxelles. On eut beaucoup de peine à calmer son zèle en le nommant membre de la nouvelle Chambre des Pairs , puis commandant du premier corps de cavalerie. Ce fut en cette qualité qu'il fit partie de la grande armée qui dut envahir la Belgique , sous les ordres de l'empereur. Le 15 juin , il en formait l'avant-garde lorsqu'il passa la Sambre à Charleroi , et qu'il poursuivit l'armée prussienne dans sa retraite sur Fleurus. Le 16 et le 17 , il exécuta plusieurs charges brillantes , et , dans cette dernière journée , il prit à l'ennemi dix pièces de canon et beaucoup de prisonniers. Le 18 , il s'emparait de Namur , quand il entendit la canonnade de Watterloo. Son premier mouvement fut de marcher dans cette direction , mais il avait dix lieues à faire ; tout ce qu'il put le même jour , fut de se réunir

au maréchal Grouchy sur la Dyle. Le lendemain , il se disposait à marcher sur Bruxelles lorsqu'il apprit le désastre de Watterloo. Forcé de se retirer sur Namur , il continua sa retraite sur Paris , où il arriva dans les derniers jours de juin. Après avoir fait d'inutiles efforts pour que cette capitale se défendît , et s'être opposé de tout son pouvoir à la capitulation (1) , il suivit l'armée française derrière la Loire. Revenu dans la capitale après le licenciement , il fut mis à la retraite le 7 août 1815. Dès-lors , paraissant renoncer à la carrière des armes , il ne laissa échapper aucune occasion de manifester son opposition au gouvernement royal , et se sépara ouvertement , sous ce rapport , du maréchal Oudinot , son beau-père. Il écrivit et signa plusieurs articles en ce sens dans les journaux de l'opposition libérale , et plus particulièrement dans le *Constitutionnel* , adressant en même temps aux Chambres des pétitions en faveur des membres de la Légion-d'Honneur , auxquels il prétendait que la restauration , malgré ses promesses , faisait perdre une partie de leurs traitements. En 1818 , il adressa au même journal une lettre dans laquelle il accusa très-amèrement le ministère de laisser sans défense les places de la Lorraine , et d'avoir par-là causé une insulte des Prussiens , qui venaient d'envahir un village des environs de Metz... Toutes ces plaintes demeurèrent sans résultats , et Pajol continua de rester sans activité jusqu'en 1830. Tout indique cependant qu'il avait des rapports suivis avec les chefs du parti

(1) Les vives observations que Pajol fit dans le conseil , contre la capitulation , déterminèrent le maréchal Davoust à le faire arrêter ; et il en donna l'ordre au général Exelmans , qui s'y refusa.

qui triompha à cette époque. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut un des premiers généraux que l'on vit à la tête des insurgés. Dès le 27 juillet, il se rendit chez Laffitte, où on le chargea de plusieurs attaques, à la place de la Bourse, au Palais-Royal et à l'Hôtel-de-Ville. Le 28, il parut encore à l'hôtel Laffitte, devenu le quartier-général de l'insurrection, et s'écria en entrant : « Je vous apporte le chapeau » de Watterloo. » On lui offrit alors le commandement de la garde nationale de Paris, que plus tard il disait avoir refusé ; et, quelques jours après (le 3 août), il accepta celui de cette expédition de Rambouillet, dont l'issue pouvait être si différente, s'il eût rencontré la moindre résistance. On sait comment fut composée à la hâte cette armée d'une si singulière espèce, dans laquelle on voyait pour soldats des avocats, des médecins, des ouvriers, et surtout force étudiants, écoliers, qui prirent le chemin de Rambouillet, entassés pêle-mêle dans des omnibus, des cabriolets, des fiacres ou d'autres voitures, presque tous sans armes et sans chefs connus, si ce n'est Pajol, auquel on a dit que ce commandement ne fut donné qu'avec la secrète pensée de se débarrasser d'un homme dont les prétentions devenaient importunes. Et ce général d'une si bizarre armée ne savait guère lui-même où il allait ni ce qu'il devait faire. Arrivé à la barrière des Bons-Hommes, on le fit penser à une carte des environs de Paris, dont il n'avait pas même songé à se pourvoir, et ce ne fut qu'à la manufacture de Sèvres qu'il put en trouver une. A Versailles, on l'avertit que deux régiments restaient à la caserne. Ne jugeant pas qu'il fût prudent de les laisser sur ses derrières, il alla lui-

même à la caserne, et se fit donner leurs armes qu'il distribua à sa troupe ; et il leur ordonna de se rendre sur-le-champ à Meaux, ce qu'ils firent sans mot dire... A Saint-Cyr, il s'empara de huit pièces de canon dans l'école, et ce fut là toute son artillerie. Près d'arriver à Rambouillet, la colonne fut augmentée de deux mille Rouennais qui venaient au secours de l'insurrection, mais qui étaient loin de la rendre plus redoutable, car le nombre augmentait beaucoup plus son embarras qu'il n'ajoutait à ses forces. Il était nuit lorsque l'étrange colonne arriva à Cognières, harassée de fatigue, mourant de faim, et peu disposée à combattre. Tout était perdu, si un seul escadron eût paru sur la route ! et Charles X en avait, à une demi-lieue, plus de vingt qui ne demandaient pas mieux que de charger ; leurs chefs se jetèrent à ses pieds pour en obtenir la permission... Mais les commissaires de la révolte avaient devancé la colonne de Pajol (v. MAISON, LXXII, 381), et, grossissant le danger aux yeux de Charles X, ils avaient décidé ce monarque à partir pour Cherbourg, au moment même où les soldats de Pajol, entendant quelques coups de fusil, prenaient la fuite et se dispersaient dans les bois... Bientôt, avertis de ce départ, ils chantèrent victoire, et, reprenant la route de la capitale, ils déchargèrent leurs fusils sur les lapins des forêts royales. Ainsi fut terminée cette grande expédition, à laquelle le seul aspect d'un plumet blanc eût donné une tout autre issue... Pajol rentra triomphant à Paris, ne doutant pas qu'une grande récompense ne lui fût réservée... Ce ne fut cependant que le 22 septembre suivant qu'on le fit commandant de la première division militaire du royaume, puis pair de France, ce

dont il parut peu satisfait. A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, qu'ainsi que J. Laffitte, son ami, il demandait pardon à Dieu et aux hommes de ce qu'il avait fait. Il conserva néanmoins son commandement jusqu'au 29 octobre 1843. A cette époque, les journaux retentirent de sa résistance aux volontés ministérielles. Il refusa obstinément le gouvernement du Louvre et le titre d'aide-de-camp du roi qui lui furent offerts. Cependant il paraît que, peu de mois après, il avait cessé de garder rancune, car il se montra de nouveau aux fêtes de la cour. Voici comment le *National* en parla quelques jours après sa mort : « En-core des funérailles ! Il semble que la mort se réserve désormais de nous faire les événements politiques..... Eh bien ! ce vieux général qui portait tant de cicatrices, dont la vie avait échappé même à la bombe qui éclata dans le ventre de son cheval, il est mort d'une chute dans l'escalier des Tuileries ? Qu'allait-il y faire ? Hélas ! il a été puni d'une faiblesse que nous ne voulons pas excuser... Il fut des premiers à montrer son uniforme, et il était à la tête de ceux qui allèrent chasser Charles X de Ram-bouillet..... Quand la mort est venue le frapper, il s'écria avec impatience : *Encore si c'était un boulet qui m'eût brisé les os !* » Il mourut en effet à Paris, le 20 mars 1844, des suites d'une chute qu'il avait faite en montant l'escalier des Tuileries. On l'enterra en grande pompe au cimetière de l'Est. — Sa femme, qui était une des filles du maréchal Oudinot, l'avait précédé dans la tombe.

A—Y.

PAJON de Moncets (PIERRE-ABRAHAM), docteur-régent de la faculté de

médecine de Paris et médecin de l'Hôtel-de-Ville, était né à Blois, et mourut vers la fin du XVIII^e siècle. L'Académie de Châlons-sur-Marne et la Société d'agriculture d'Orléans le comptaient au nombre de leurs membres. Outre plusieurs *Lettres médicales* insérées dans divers journaux, on a de lui : I. *Dissertation sur la petite vérole et l'inoculation, dans laquelle on prouve que cette maladie n'est pas dangereuse*, Londres et Paris, 1758, in-12; nouv. édit., 1763, in-12. II. *Lettre d'un sociétaire non pensionné à un correspondant en province* (sur la Société royale de médecine), sans date, in-8^o de 8 pag. III. *Lettre sur les paronymes de la faculté de médecine de Paris*, sans date (vers 1775), in-12, de 37 pag. IV. *De l'origine des appariteurs de l'université et de leurs masses*, Paris, 1782, in-12. Tous ces écrits sont anonymes. V. *Orationes in diversis facultatis medicinæ actibus habitæ*, Paris, 1776, in-8^o. — **PAJON** de Moncets (Louis-Ésaië), probablement de la même famille que le précédent, avec lequel Barbier (*Dict. des Anonymes*) l'a confondu, naquit à Paris, le 2 mai 1725, et alla s'établir à Berlin, où il devint conseiller privé, conseiller de consistoire et pasteur de l'église française. Il mourut dans cette ville le 24 juillet 1799. On a de lui plusieurs *Sermons* qui ont été imprimés ; mais c'est comme traducteur qu'il est particulièrement connu. Il a traduit de l'allemand en français : I. Les trois premiers volumes de la *Géographie* de Busching, édition de 1768-69, en 14 vol. in-8^o. II. Les *Leçons de morale* de Gellert, auxquelles il a joint des *Réflexions sur la personne et les écrits de l'auteur*, par Ch. Garve, traduites aussi de l'allemand, Leipzig et Paris, 1772, Utrecht, 1775, 2 vol. in-8^o; Genève,

1786, 2 part. en un vol. in-8° (voy. GELLERT, XVII, 39). III. Le *Livre élémentaire* de Basedow, Berlin et Leipzig, 1774, 3 vol. in-8°, fig. IV. *Léonard et Gertrude*, ou *les Mœurs villageoises*, etc., de H. Pestalozzi, Berlin, 1783, in-8°; Lausanne et Paris, 1784, 2 vol. in-12. Enfin Pajon de Moncets a publié, comme éditeur, l'*Histoire de la Réformation*, d'Isaac de Beausobre, Berlin, 1786, 4 vol. in-8° (voy. BEAUSOBRE, III, 655). P—RT.

PAKENHAM (ÉDOUARD-MICHEL), général anglais, dont la sœur a épousé le duc de Wellington, fut d'abord colonel du 6^e régiment des Indes-Occidentales, puis major-général et chevalier de l'ordre du Bain. Il reçut, en novembre 1813, des éloges et des remerciements unanimes des deux chambres du Parlement, pour sa brillante conduite en Espagne, où il eut à combattre le maréchal Soult. Ce général mourut vers 1820. — Son frère *Hercule-Robert*, commandeur de l'ordre du Bain et lieutenant-colonel, né le 29 septembre 1781, se distingua en Espagne où il fut grièvement blessé au siège de Badajoz en 1812. Il était, en 1820, membre de la Chambre des communes pour Westmeath et capitaine dans la garde royale à pied. D—z—s.

PALAFIX -y- Melzi (don JOSEPH), illustre défenseur de Saragosse, était le plus jeune de trois frères d'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées du royaume d'Aragon. Né en 1780, il entra fort jeune dans la maison militaire du roi d'Espagne, et au commencement de la révolution, qui s'opéra en 1808 par suite de l'invasion des Français, il fut choisi parmi les officiers des gardes pour commander en second sous le marquis de Castellar, auquel la garde du prince de la

Paix fut confiée après son arrestation à Aranjuez (voy. FERDINAND VII, LXIV, 82). Il accompagna ensuite ce prince à Bayonne, d'où il parvint à s'échapper au moment où le nouveau monarque fit à son père la rétrocession de sa couronne. On prétendit qu'il avait été chargé par le jeune roi de faire déclarer la guerre à la France, mais qu'il avait reçu un contre-ordre peu après son départ. Quoi qu'il en soit, depuis son retour, il vivait très-retiré dans une maison de campagne à Alfranca, près de Saragosse. Le bruit se répandit dans la ville que Ferdinand VII, miraculeusement échappé des mains de Napoléon, était déguisé dans ce château. Ces rumeurs, quoique mal fondées, la faveur dont le général Palafox avait joui auprès du jeune roi, sa popularité et sa qualité d'Aragonais, donnèrent des inquiétudes à don Juan Guillerme, capitaine-général d'Aragon, qui lui envoya l'ordre de quitter le royaume. L'inconvenance d'un pareil ordre fut le principe des plaintes qui s'élevèrent contre don Juan Guillerme, et ne tardèrent pas à amener sa destitution et son emprisonnement. Le général Mori, italien d'origine, fut appelé momentanément à le remplacer. Connaissant l'influence de Palafox sur le peuple, il lui écrivit de se rendre à Saragosse. Cet officier s'y rendit escorté d'une quarantaine de paysans armés qui étaient venus le chercher à Alfranca. Arrivé dans la ville, il demanda à paraître au conseil, afin de l'entretenir d'affaires importantes pour le salut de la patrie. Le peuple, qui l'y avait suivi en foule, impatient de connaître le résultat de cette démarche, enfonça les portes en criant que Palafox devait être nommé capitaine-général. Celui-ci se retira pour laisser aux magistrats

le temps de délibérer; mais, comme personne n'osait parler, les portes furent enfoncées une seconde fois, le conseil fut menacé, et Palafox proclamé, par le peuple; gouverneur de Saragosse et de tout le royaume d'Aragon, le 25 mai 1808. La nomination de cet officier à un poste devenu si important et si difficile, doit paraître bien étonnante si l'on considère qu'il était à peine âgé de vingt-neuf ans, et qu'il avait très-peu de connaissances militaires, ayant passé toute sa jeunesse dans la dissipation et les plaisirs de Madrid, où sa fortune et le rang qu'occupait sa famille, l'avaient mis en position de figurer avec éclat. A ces considérations se joignait un concours de circonstances déplorable. Les provinces voisines de la Navarre et de la Catalogne étaient envahies par les Français; les troupes régulières cantonnées à Saragosse s'élevaient tout au plus à 220 hommes; enfin le trésor de la province était épuisé. Malgré ce fâcheux état de choses, Palafox s'occupa immédiatement de l'organisation militaire de la ville. Il rappela au service tous les officiers en retraite, et forma, sous l'antique nom de *Tercios*, plusieurs corps, composés en partie des étudiants de l'université. Voulant inspirer de plus en plus aux habitants le sentiment de leur défense, en les réduisant à l'alternative de vaincre ou de mourir, il déclara la guerre aux Français par une proclamation très-énergique: « Je déclare, dit-il, 1° que
 « l'empereur des Français, tous les in-
 « dividus de sa famille, tous les géné-
 « raux et officiers français, sont per-
 « sonnellement responsables de la sû-
 « reté du roi Ferdinand VII, de celle
 « de son frère et de son oncle; 2° que,
 « dans le cas où quelque violence serait
 « commise contre ces têtes précieu-

« ces, la nation, afin que l'Espagne
 « ne soit pas sans roi, fera usage de
 « son droit d'élection en faveur de
 « l'archiduc Charles, comme neveu
 « de Charles III, en cas que le prince
 « de Sicile ou l'infant don Pédro et
 « les autres héritiers ne puissent pas
 « accéder; 3° que si les troupes fran-
 « çaises commettent quelques dévas-
 « tations, soit à Madrid, soit dans
 « toute autre ville, elles seront consi-
 « dérées comme coupables de haute
 « trahison, et il ne leur sera point
 « accordé de quartier; 4° que tout ce
 « qui a été fait jusqu'à présent sera
 « considéré comme illégal, nul, et
 « extorqué par la violence que l'on
 « sait être exercée partout, etc. »
 Cette proclamation fit une grande impression sur l'esprit des habitants. La phrase relative à l'archiduc Charles donna lieu de croire que l'insurrection serait soutenue par l'Autriche; et cette pensée ajouta à l'énergie de quelques-uns; mais on sait assez que, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, tous les efforts du cabinet de Vienne se bornèrent à l'envoi de quelques insignifiants émissaires, tels que le major Crossard et le baron de Géraumb. A peine cette pièce remarquable était-elle publiée que huit mille Français détachés de Pampelune et commandés par Lefebvre-Desnouettes, vinrent attaquer Saragosse. Le marquis de Lazan, frère aîné de don Joseph Palafox, se porta au-devant de cette troupe jusqu'à Tudela. Repoussé, il revint à la charge et fut encore battu. Mais secondé par son frère, qui lui amena des renforts, il obtint enfin un léger avantage, et les Français s'éloignèrent. Don Joseph Palafox partit aussitôt de Saragosse afin de rassembler des troupes, de se procurer des ressources pour un siège, et de pourvoir

à la défense du reste du royaume d'Aragon, si la capitale venait à succomber. Il parvint à réunir environ quinze cents hommes qui s'étaient échappés de Madrid, et rentra avec eux dans la ville. Les Français, qui avaient reçu des renforts de troupes et d'artillerie, s'établirent autour de Saragosse, et ils s'emparèrent de la montagne du Torréro, position importante pour les communications avec les environs. Leurs efforts se dirigèrent principalement contre les portes d'El Carmen et d'El Portillo. A la fin du mois de juillet, la ville était complètement investie. Le 22, elle fut bombardée, et les Français y pénétrèrent le 4 août par la porte de Santa-Engracia. De là, le général français envoya à Palafox l'ordre de capituler, par le billet suivant : « *Quartier-général, Santa-Engracia.* » LA CAPITULATION. » La réponse, qui fut faite sur-le-champ, n'était pas moins laconique : « *Quartier-général, Saragosse. GUERRE AU COUTEAU (1).* » Le 5 août, trois mille hommes de troupes réglées arrivèrent aux assiégés sous la conduite de don Francisco Palafox, frère du capitaine-général; et le 8, don Joseph assembla un conseil de guerre qui adopta les résolutions suivantes : 1° que les quartiers de la ville dans lesquels on se maintenait encore, continueraient à être défendus avec la même fermeté; 2° que, si l'ennemi l'emportait à la fin, il fallait que le peuple se retirât par le pont de l'Èbre dans les faubourgs, et qu'après avoir détruit le pont, on défendît les faubourgs jusqu'au dernier homme. Cette décision du conseil de guerre fut accueillie avec les plus vives acclamations. On continua de se

battre pendant onze jours de suite. La populace furieuse gagnait tous les jours du terrain sur les troupes disciplinées des Français, jusqu'à ce que l'espace occupé par ceux-ci se réduisît à un huitième de la ville. Enfin, le 14 août, après soixante-un jours du siège le plus meurtrier, les Français abandonnèrent leurs positions, et se retirèrent par la plaine dans la direction de Pampelune. Cette retraite momentanée donna le temps au général Palafox de réparer ses pertes, de rassembler des troupes et de travailler à de nouvelles fortifications. L'intervalle fut court. Les Français repa-rurent au mois de novembre, sous les ordres de Moncey et de Mortier. Le 23, Palafox fut battu à Tudela, et le 27, la ville fut cernée. Elle comptait alors au moins trente mille hommes de troupes réglées. Une nouvelle action sanglante eut lieu sous ses murs le 21 déc.; et, le 22, le maréchal Moncey, qui commandait l'armée de siège, fit sommer don Joseph Palafox de se rendre. Ce général répondit à la sommation par un refus énergique, et le siège continua avec des succès balancés de part et d'autre. Le bombardement redoubla le 9 janvier; le 27, l'assaut fut donné. Les Français s'établirent sur la brèche, vis-à-vis de St-Joseph et de Santa-Engracia. La défense des assiégés fut opiniâtre, les progrès des assaillants chèrement achetés. Le bombardement durait depuis trois semaines; l'épidémie faisait des ravages affreux. Lannes, qui avait succédé à Moncey dans le commandement, envoya un parlementaire à Palafox pour lui offrir de capituler. La proposition n'étant pas accueillie, la guerre fut poussée des deux côtés au plus haut degré d'exaltation. Il est impossible de se figurer l'acharnement avec lequel les assiégés, en-

(1) Le couteau est une arme formidable entre les mains des Aragonais, dans le combat corps à corps.

couragés par leur capitaine-général, résistaient jusque dans l'intérieur des maisons. Les vieillards, les enfants, tout était devenu soldat; les femmes secouraient les blessés et animaient les combattants. Le passage de chaque porte ou de chaque escalier était disputé corps à corps; une chambre était un poste important, et chaque officier croyait son honneur intéressé à défendre la moindre position. Cependant l'épidémie enlevait chaque jour plus de monde; il n'y avait point d'hôpitaux, point de remèdes pour les malades. Palafox, qui, depuis un mois, n'était pas sorti du caveau où il se tenait renfermé pour éviter l'épidémie, en fut lui-même atteint. Sentant son affaiblissement, il envoya proposer au maréchal Lannes d'accepter le projet de capitulation qu'il lui avait offert lui-même quelques jours auparavant, demandant pour condition que la garnison fût incorporée dans les troupes espagnoles. Cette proposition, de la part d'une poignée de soldats moribonds, parut au maréchal une insulte; elle fut refusée. Cependant Palafox était hors d'état de supporter plus long-temps le poids d'un commandement devenu si pénible. Il le remit au général Saint-Marc, français émigré, et l'un de ceux qui avaient concouru le plus intrépidement à la défense. Le lendemain (21 fév.), la ville capitula. Le même jour, douze mille hommes environ, faibles, livides, mourants, sortirent du milieu des cendres, des ruines, et furent conduits dans le camp français. Les assiégeants trouvèrent dans la ville quatre-vingt-seize pièces de canon en bon état. L'espace conquis formait à peu près le quart de la surface de la ville. Il avait péri pendant le siège cinquante-quatre mille personnes, dont un quart de militai-

res. Palafox lui-même était gravement malade. Après sa guérison, il fut conduit prisonnier en France, et resta enfermé au donjon de Vincennes jusqu'aux derniers moments de la captivité de Ferdinand VII. Alors il obtint de se réunir à son souverain à Valençay, et se rendit par son ordre à Madrid, le 24 décembre 1813, avec le *uplicata* des instructions confiées au duc de San-Carlos, relativement à la ratification du traité du 8 décembre, conclu à Valençay, entre Ferdinand VII et Napoléon. Cette mission fut secrète; don Joseph Palafox voyagea sous le nom de *Taysier*, et ne vit à Madrid que l'ambassadeur d'Angleterre, qu'il remercia de la conduite de son gouvernement, et auquel il fit part des dispositions secrètes de Ferdinand VII, pour qu'il n'entravât pas les négociations avec la régence. Il retourna ensuite à Valençay, et revint définitivement à Madrid à la suite du roi. Cette mission, dont l'objet resta long-temps ignoré, donna lieu à quelques pamphlets dirigés contre le général Palafox, mais qui ne furent point de nature à porter atteinte à sa réputation d'honneur et de courage. A son arrivée en Espagne, il fut confirmé dans ses fonctions de capitaine-général du royaume d'Aragon; et au mois d'août, il publia une proclamation dans laquelle il ordonnait à tous les étrangers et notamment aux *Afrancesados* de sortir de l'Aragon. Il fut nommé à la même époque membre de la commission chargée de préparer une constitution ou organisation nouvelle pour l'armée, sous la présidence de l'infant don Carlos. Ce ne fut pas sans étonnement qu'en 1820 on le vit se réunir aux constitutionnels, c'est-à-dire au parti de l'opposition contre le gouvernement du roi; et, en 1823, signer une protesta-

tion contre le pouvoir de Ferdinand VII. On doit penser qu'il eut lieu d'être peu satisfait des récompenses que ce monarque devait à tant de bravoure et de fidélité. Du reste, sa santé s'était fort délabrée; il rentra presque entièrement dans la vie privée, et il ne parut plus s'occuper d'affaires politiques. Après le second rétablissement de Ferdinand VII, Palafox continua de vivre paisiblement dans ses terres. Sa santé s'affaiblit de plus en plus, et il mourut en 1843, entouré de nouveaux désordres, de nouvelles révolutions auxquelles il ne prit aucune part. Il a paru quatre relations du mémorable siège de Saragosse: l'une publiée par le général français Rogniat; l'autre, par don Manuel Cavallero, lieutenant-colonel espagnol, employé pendant le siège, et qui a été traduite en français par M. Angliviel de la Beaumelle, 1815, in-8°; la 3^e en anglais, par Charles Richard Vaughan; et la 4^e en espagnol, par don Pedro Maria, régent de l'audience royale d'Aragon. M—D j.

PALAIRET (ÉLIE), savant philologue, né en 1713, à Rotterdam, descendait d'une famille française, réfugiée en Hollande par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Ayant achevé son cours de théologie, il fut admis au saint ministère, et remplit l'emploi de prédicateur à Tournay. Nommé depuis pasteur de l'église de France à Londres, ses talents lui méritèrent la protection de l'évêque de Bangor, dans la principauté de Galles, qui le choisit pour son vicaire. Il a publié: *Observationes philologico-criticæ in sacros novi fœderis libros, quorum plurima loca ex auctoribus potissimum græcis exponuntur, illustrantur ac vindicantur*, Leyde, 1752, gr. in-8°. Quelques-unes des explica-

tions de Palairét ont été réfutées par les rédacteurs des *Acta eruditorum lipsiensium*, ann. 1757, 451-58; et par Ch.-Louis Bauër dans le tome premier du *Stricturarum periculum*. On doit encore à Palairét: *Thesaurus ellipsium latinarum, sive vocum quæ in sermone latino suppressæ vindicantur*, Londres 1760, gr. in-8°. Cet utile ouvrage est accompagné d'un double index des auteurs et des mots. Dans la préface, il promet une seconde édition corrigée et augmentée du traité des ellipses grecques de Lamb. Bos (voy. ce nom, V, 206), qu'il nomme un livre d'or (*vere aureus*); et l'on peut regretter que d'autres occupations l'aient empêché de tenir ses promesses. Palairét mourut vers 1770, dans un âge qui lui laissait l'espoir de terminer encore quelques-uns de ses travaux. — **PALAIRET** (Jean), agent des États-Généraux à Londres, né à Montauban en 1697, était probablement de la même famille. Il a publié: I. *Nova grammatica regia anglica*, Londres, 1738, in-8°. II. *Nouvelle introduction à la géographie moderne*, 1754, 3 vol. in-12. III. *Abrégé sur les sciences et les arts, en français et en anglais*, 1755, in-8°. IV. *Description abrégée des possessions françaises et anglaises du continent septentrional de l'Amérique, etc.*, Londres, 1756, in-8°, 3^e édit. V. *Grammaire royale française et anglaise*, 1758, in-8°, 6^e édit. VI. *Méthode pour apprendre à bien lire et à bien orthographier*, 1758, in-12, 12^e édit. VII. *Abrégé de la nouvelle introduction à la géographie moderne*, 1761, in-8°. VIII. *Atlas méthodique*. IX. *Cartes des possessions anglaises et françaises de l'Amérique septentrionale, avec la description de ces pays*. X. *A New english Spelling Book* (Nouveau livre d'épellation anglaise).

PALATIN. *Voy.* RODOLPHE, dit le Bègue, au Suppl.

PALERNE (JEAN), voyageur français, était né dans la province de Forez, vers 1557. Il s'attacha au duc d'Alençon, frère du roi, et après les États de Blois en 1576, et 1577, suivit ce prince en plusieurs sièges et armées, même au camp de la Charité et d'Issoire, et depuis en l'armée par lui conduite en Flandre (*voy.* ANJOU, II, 185). Il paraît que Palerne ne l'accompagna pas dans sa seconde entreprise sur ce pays, car, dit-il : « après avoir visité l'Angleterre et l'Espagne, je me proposai d'aller voir les parties orientales, encore qu'elles soient aujourd'hui assez fréquentées par nos Français. Ainsi ayant rencontré un gentilhomme melunais, lequel, curieux comme moy de voir le pays, s'était proposé le même voyage, avec une belle résolution et provision de monnoye, et dressâmes ensemble notre équipage, et commençâmes nos pérégrinations. » Ils partirent le 30 mars 1581 de Paris; gagnèrent, par terre, Venise, où, après un séjour de trois semaines, ils s'embarquèrent sur un gros navire de douze cents tonneaux, destiné pour le Levant. Mais, huit jours après, ce vaisseau, poussé par des vents impétueux sur la côte d'Istrie, y fit naufrage, et de trois cent soixante et quelques personnes qu'il portait, il ne s'en sauva que quatre-vingts. On revint à Venise, et, malgré ce fâcheux début, on reprit la mer le 24 juin; on débarqua le 20 juillet dans le port d'Alexandrie en Égypte. Quand on eut vu Rosette et le Caire, ainsi que les Pyramides, on se joignit, en compagnie de cinq orfèvres français établis dans la capitale et dont l'un parlait bien le moresque, à une caravane de 800 chameaux allant à

Suez. Nos voyageurs la quittèrent pour se diriger vers le mont Sinai; ils furent bien accueillis au couvent de Sainte-Catherine par le seul religieux qui s'y trouvait; les autres s'étaient retirés fuyant les Arabes. La visite des lieux saints terminée, Palerne et son compagnon se dirigèrent vers le Tor, échappèrent, grâce à l'intelligence de leurs guides, aux embûches que leur avaient tendues les Arabes; passèrent à Suez; revirent le Caire le 2 septembre, et descendirent le Nil jusqu'à Damiette. Un petit navire non ponté les conduisit à Jaffa. Ils se rendirent à Jérusalem, à Bethléem, à Hébron, et revinrent à Jaffa qu'ils quittèrent le 20 novembre. C'était une mauvaise saison pour naviguer; le navire fut jeté par un coup de vent sur les rochers de Zibello, petit port entre Beyrout et Tripoli. Le compagnon de Palerne perdit la vie dans ce second naufrage. Quant à lui, ayant pu aller à pied à Tripoli, il y fut bien accueilli par le consul de France, fit des excursions dans le Liban et à Damas, revint à Tripoli le 6 janvier 1582, et le 15 monta sur un navire vénitien. Il alla séjourner pendant plus d'un mois dans l'île de Chypre; poursuivit sa route par mer le long de la côte méridionale de l'Asie mineure; atterrit à Rhodes, à Chio, à Metelin; passa le détroit des Dardanelles, et, le 6 avril, prit terre à Constantinople. Malgré la multitude d'objets nouveaux et curieux qu'il eut occasion d'observer dans cette capitale de l'empire ottoman, il avoue qu'à la longue, il commençait à s'y ennuyer; aussi s'empressa-t-il d'accepter la compagnie d'un jeune gentilhomme français, qui, comme lui, désirait retourner en chrétienté. Le 25 juillet, ils se mirent en chemin avec deux janissaires et un truche-

ment; prirent la route de terre par Andrinople, la Romanie, la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, et, franchissant les montagnes, descendirent à Raguse. Palerne revit Venise, poussa sa course jusqu'à Rome, où il ne resta qu'un jour, et alla par Lorette, Ancône, Bologne, Modène, Gênes, Turin et la Savoie à Lyon, où il entra le 2 février 1583. Sa relation est intitulée : *Pérégrinations du sieur Jean Palerne Forresien, secrétaire de François, duc d'Anjou et d'Alençon, etc., où est traicté de plusieurs singularités et antiquités remarquées es provinces d'Égypte, Arabie déserte et pierreuse, Terre-Sainte, Surie, Natolie, Grèce et plusieurs isles tant de la mer Méditerranée que Archipelague, avec la manière de vivre des Mores et Turcs, et de leur religion. Ensemble un bref discours des triomphes et magnificences faictes à Constantinople, en la solennité de la circoncision de Mahomet, fils de sultan Amurat III de ce nom, empereur des Turcs. Plus est adjousté un petit dictionnaire en langage françois, italien, grec vulgaire, turc, moresque ou arabesque, esclavon, nécessaire à ceux qui désirent faire le voyage*, Lyon, 1606, in-12. Palerne n'ayant pas employé deux ans à sa longue pérégrination, on ne peut s'attendre à trouver dans son livre des observations profondes; mais ses remarques annoncent un homme judicieux et sensé. Il ne laisse passer aucun objet digne d'attention sans en parler, et l'on reconnaît que, pour son âge et son temps, il était fort instruit. Arrive-t-il dans une ville célèbre, dont il existait déjà une description, il avertit qu'il se garde d'en donner une. Depuis qu'il visita l'Orient, beaucoup de choses y ont subi de grands changements; on peut donc recourir à ses récits pour connaître l'état de

ces contrées quand il les parcourut. Mais, lorsqu'il répète ce qui lui a été raconté sur divers points historiques, il commet des erreurs vraiment singulières.

E—s.

PALLADIO ou **PALLADIUS** (BLASIO) (1), littérateur distingué, naquit vers la fin du XV^e siècle, à Castel-Vetro, dans la terre de Sabine. Chargé de réformer les abus qui s'étaient introduits dans le collège de la Sapience, il fut récompensé de son zèle, en 1516, par des lettres de citoyen romain, conçues dans les termes les plus honorables. A son avènement au trône pontifical, le pape Clément VII choisit Blasio pour son secrétaire. Il fut également honoré de la confiance des papes Paul III et Jules III. Nommé, en 1540, à l'évêché de Foligno, il se démit quelques années après, et mourut à Rome en 1550. Il institua ses héritiers les orphelins de Sainte-Marie in Aquiro, et fut inhumé dans l'église de cet hospice, dont les administrateurs lui consacrèrent une épitaphe, rapportée par Buonamici : *De claris pontificiar. Scriptoris*, 224. Palladio était un des principaux ornements de l'Académie romaine. Il comptait au nombre de ses amis le célèbre Sadolet. Le peu de vers qu'on a de lui sont excellents; mais, comme la plupart des poètes, il n'écrivait pas aussi bien en prose (2). Il est éditeur du recueil intitulé : *Coryciana, sive variorum Carmina in laudem Jani Corycii; cum Protreptico Mariang. Accursii*, Rome, 1524, in-4°. Ce volume, rare et recherché,

(1) Il se nommait *Blaise Pallai*; mais, en entrant à l'Académie romaine, il prit le nom de *Blasio Palladio*, le seul sous lequel il soit connu.

(2) *Carmina suavisissima atque optima..... soluta ejus oratio carminum gloriae atque elegantiae non respondit* (*De claris pontif. epist. Scriptor.* 86).

contient plusieurs pièces de Palladio. On en trouve quelques autres dans les *Illustr. Poetar. italor. Carmina*, VII, 63. Le discours que Palladio prononça devant les députés envoyés par les chevaliers de Rhodes, en 1521, au pape Léon X, a été publié dans les *Anecdota romana*, II, 165, avec une courte notice sur l'auteur (voy. Ét. BORGIA, V, 182). On en conserve plusieurs autres restés inédits. W—s.

PALLADIUS, médecin grec, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets. Selon Freind (*Hist. de la médecine*, 293), il vivait au huitième siècle. Portal (*Histoire de l'anatomie*, 128) et Sprengel (*Hist. pragmatiq.*, II, 222), le placent au septième. Tous les trois se fondent sur ce qu'on trouve dans les ouvrages qui nous restent de lui, des fragments tirés d'Aétius et d'Alexandre de Tralles; mais ces ouvrages sont des emprunts faits par ces deux auteurs à Gallien, et Palladius a pu les prendre à la même source. Meza (*Tentamen histor. medic.*, 158) le fait vivre au III^e siècle, et cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que Palladius, auquel tous les manuscrits donnent le titre d'*Iatrosophiste*, paraît avoir professé la médecine à l'école d'Alexandrie, dans un temps où elle jouissait encore de sa célébrité. C'est à ce peu de faits que se borne tout ce qu'on sait de ce grand médecin. Les ouvrages qui nous restent de lui sont : I. *De febris Synopsis*. Ce traité des fièvres, imprimé pour la première fois en grec, avec la version latine de Jean Chartier, Paris, 1646, in-4^o, a été reproduit à Leyde, 1745, in-8^o, par les soins du savant Jean-Etienne Bernard. Cette édition, supérieure de beaucoup à la précédente pour la correction du texte et à raison

des notes, est augmentée d'un dictionnaire de chimie (*Glossæ chemicæ*), et d'extraits de poèmes sur cette science, publiés d'après la copie faite par d'Orville du manuscrit de la bibliothèque de St-Marc. Palladius, dans ce petit traité, se rapproche plus de Gallien que d'Hippocrate. Après avoir établi que les diverses causes des fièvres sont les irritations extérieures ou la putrescence des humeurs, un exercice trop violent, des passions vives, des congestions, etc., il assigne le siège et la cause de chaque espèce de fièvre, avec le traitement qu'il juge le plus convenable. II. *Scholia in sextum epidemiorum Hippocratis*, dans les *Medici. græci antiqui*, Bâle, 1581, in-4^o, avec une version latine de J.-Paul Crasso. Cet opuscule est indiqué dans la table générale de l'Hippocrate de Chartier, comme devant faire partie du tome IX; mais on l'y chercherait vainement. III. *Scholia in librum de Fracturis*, insérée avec la version latine de Jacques de Saint-Aubin dans les diverses éditions des œuvres d'Hippocrate, par Foës, et dans celle de Chartier, tome XII. Ce commentaire ne nous est pas parvenu tout entier; mais Portal prouve qu'on ne doit pas regretter cette perte, attendu qu'il est plus obscur que le texte qu'il devait éclaircir. IV. *Scholia in librum de victu in morbis acutis*. Cet opuscule est conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale, avec un autre petit traité de Palladius : *De cibo et potu*, également inédit. Conring, dans son *Introd. in medicinam*, 418, lui attribue un traité de *Urinis*; mais on sait qu'il est de Théophile. G—T—R.

PALLAVICINI (BAPTISTE, marquis), évêque de Reggio, naquit à Venise d'une ancienne famille patricienne qui a produit plusieurs hom-

mes de mérite. A l'exemple des plus illustres prélats de son siècle, il cultiva la littérature. Des ouvrages qu'il avait composés, on ne connaît qu'un poème intitulé : *Carmen in historiam flendæ crucis*. Ce poème, dédié par l'auteur au pape Eugène IV (mort en 1447), a été imprimé plusieurs fois dans le XV^e siècle. La première édition, Parme, 1477, in-4^o, est très-rare et recherchée des curieux; elle est sortie des presses établies dans l'enceinte du couvent des Chartreux, pour suppléer à la disette des imprimeurs que la peste avait éloignés de Parme. C'est la seule production connue de cet atelier, qui n'eut sans doute qu'une très-courte durée. Elle fut exécutée sous la surveillance et par les soins du prieur D. Augustin de Gênes, que l'Orlandi et Maittaire ont classée parmi les imprimeurs. V. les *Memorie* du P. Affo, *sù la Tipografia Parmense*, 29. Le poème de Pallavicini fut réimprimé, Brescia, 1493, et Trévise, 1494, in-4^o. L'édition de Trévise, mieux exécutée que les précédentes, est augmentée d'une oraison à la Vierge et d'une élégie par Pallavicini, d'une hymne par Léonard Giustiniani, et d'une élégie sur la recommandation de l'âme. Elle est intitulée : *Historia flendæ crucis et funeris D. N. J. C. versu heroico*. Voy. la description dans les *Memorie trevigiane* du P. Federici. J. Fries, dans l'*Epitome Biblioth. Gesneri*, cite une édition du poème de Pallavicini, Vienne, sans date, in-4^o, augmentée de plusieurs autres opuscules. W—s.

PALLAVICINI (ÉTIENNE-BENOÎT), poète lyrique italien, naquit en 1672, à Padoue, d'une famille honorable. Ses études, qu'il fit au collège de Salo, sous la direction des Somasques, furent si rapides, qu'à dix ans il soutint en public des thèses

de philosophie avec beaucoup de succès. Conduit à Dresde par son père, il s'y fit bientôt connaître par quelques compositions qui donnèrent une idée avantageuse de ses talents. Orphelin à seize ans, ses protecteurs lui firent obtenir la place de poète ducal; ainsi Pallavicini se trouva chargé de diriger les fêtes et les spectacles de la cour à un âge où la plupart des jeunes gens n'ont pas encore terminé leurs études. Après la mort de l'électeur de Saxe, Georges III, son Mécène, il passa au service de l'électeur palatin Guillaume, qui le fit son secrétaire et lui donna le titre de conseiller privé. Ce prince étant mort, Pallavicini revint à Dresde, où il fut accueilli de la manière la plus flatteuse. L'un des premiers membres de l'académie des *Frigi*, fondée par le comte de Wakerbart, il lut, dans une de ses assemblées, la traduction de l'ode d'Horace : *Æquum memento rebus in arduis* (lib. II, 3). Le succès qu'obtint cette lecture lui fit naître l'idée de traduire toutes les odes d'Horace; mais il n'aurait probablement jamais exécuté ce projet sans un accident qui le força de garder la chambre plusieurs mois. En tombant, il se cassa une jambe; et ce fut pendant sa longue convalescence qu'il acheva cette traduction, son meilleur ouvrage. A la demande du roi de Pologne, Frédéric-Auguste, il avait entrepris de compléter la traduction d'Horace, mais il n'en eut pas le loisir. Après avoir rempli les fonctions de secrétaire d'ambassade à Rome et à Vienne, il accompagna, en 1738, le prince royal dans ses voyages en Italie. De retour à Dresde, il reprit ses travaux littéraires, et mourut le 16 avril 1742, à soixante-dix ans, laissant la réputation d'un bon poète et d'un bonnête

homme. Ses œuvres (*opere*) ont été publiées avec la vie de l'auteur par Algarotti, Venise, 1744, 4 vol. in-8°. Le premier contient sa traduction un peu libre, mais très-élégante, des *odes* d'Horace, dont il existait déjà plusieurs éditions; le second, celle des *satires* et du premier livre des *épîtres*; le troisième, un poème sur l'éducation, d'après les principes de Locke, intitulé: *Squarcio del trattato dell' educazione del signor Locke*; *Hécube*, tragédie, d'Euripide; la traduction du commencement de l'*Énéide*; et un opéra en trois actes, tiré du roman de Don Quichotte: *un Pazzo ne fa cento*. Le quatrième, des pièces légères et deux *discours* en prose, l'un sur la musique et l'autre sur l'amitié.

W—s.

PALLETTA (JEAN-BAPTISTE), savant médecin et chirurgien italien, naquit en 1747, au village de Montecrestese, dans la vallée d'Ossola. Après avoir fait ses humanités au collège des jésuites de Brigue, en Valais, il vint à Milan où il étudia l'anatomie sous Patrini, la médecine sous Gualardi, et la chirurgie sous Bernardin Moscati, qui jouissaient d'une grande renommée. Il alla ensuite à Padoue pour y perfectionner ses connaissances en assistant aux leçons du célèbre Morgagni (*voy. ce nom*, XXX, 151). Il venait d'obtenir le grade de docteur en médecine, lorsqu'il fut nommé professeur d'anatomie à Mantoue, par l'impératrice Marie-Thérèse, qui voulait fonder dans cette ville une université. Ce projet n'ayant pas eu d'exécution, Palletta retourna à Milan en 1774; et, après quatre ans de travaux et d'études, il se rendit à Pavie, où il se fit recevoir docteur en chirurgie (1778). Revenu à Milan, il y fut nommé chirurgien-adjoint, dé-

monstrateur d'anatomie, professeur de clinique chirurgicale, et enfin chirurgien en chef du grand hôpital en 1787. A cette époque, il fit un voyage à Paris, et fut accueilli de la manière la plus flatteuse par les hommes de l'art qui brillaient dans cette capitale. En 1796, on lui donna la chaire d'anatomie à l'école spéciale, créée dans l'hôpital de Milan, et il l'occupa jusqu'en 1818, qu'elle fut supprimée. Du reste, Palletta continua d'exercer la chirurgie et de remplir ses fonctions de chirurgien-major à l'hôpital avec une exactitude et une activité sans exemple, quoiqu'il fût atteint depuis plusieurs années d'une coxalgie fémorale, contractée par une chute de voiture; et c'est d'autant plus étonnant et admirable que, depuis long-temps, il ne retirait aucun émolument de cette place qu'il exerçait par pure bienfaisance; il était d'ailleurs fort riche. Peu d'hommes furent aussi laborieux que Palletta; il étudiait, lisait et écrivait pendant tous les moments que sa pratique lui laissait de libres. L'hiver, retiré le soir dans son cabinet, sans feu, les jambes dans un sac de fourrure, il passait une grande partie de la nuit à travailler. Cet homme de bien mourut des suites d'une dysenterie, le 7 août 1832, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Sa perte fut un sujet de deuil pour la ville de Milan: un concours immense assista à ses funérailles, et les élèves du grand hôpital portèrent son cercueil sur leurs épaules jusqu'au cimetière. Palletta était chevalier de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer; membre de l'Institut italien, de l'Académie Joséphine de Vienne, des sociétés de médecine de Lucques, de Modène, de Bologne, de Venise, de Naples, etc. Outre le grec et le latin, il possédait plusieurs langues

modernes, telles que le français, l'anglais, l'allemand, le suédois, ce qui, non-seulement, servit à son instruction particulière, mais lui permit de donner de bonnes traductions d'auteurs étrangers. Ses ouvrages, dans lesquels on reconnaît un observateur judicieux et un praticien consommé, sont écrits avec pureté et même avec élégance : quelques-uns sont en latin ; tous les autres sont en italien. En voici les titres : I. *Nova gubernacula testis Hunteriani, et tunica vaginalis anotomica descriptio*, Milan, 1777, in-4°. II. *De nervis crotaphitico et buccinatorio*, Milan, 1784, in-4°, fig. Ce mémoire a été réimprimé à Leipzig et inséré par Ludwig dans ses *Scriptores neurologici minores*. III. *De structura uteri*, Leyde, 1785, in-8°, publié par Sandifort. IV. *Adversaria chirurgica prima*, Milan, 1785, in-4°, fig. Ce recueil contient : 1° *Nempe de claudicatione congenita* ; 2° *Expériences sur le sang humain chaud* ; 3° *Observations anatomico-pathologiques sur la cyphosis paralytique*. Ces observations ont été traduites en allemand par Clusius. V. *Dissertation sur cette question : Produire de nouvelles expériences pour démontrer avec plus de sûreté si l'air fixe est applicable avec avantage ou non dans toutes sortes de maladies*, Mantoue, 1781, in-4°. VI. *Dissertations de chirurgie*, Venise, 1795, in-4°. VII. *Exercitationes pathologicae*, Milan ; 1820, 2 vol. in-4°. VIII. *De quelques fractures remarquables des os*, ibid., in-4°, fig. IX. On trouve de Palletta, dans le recueil d'opuscules de Milan (*Scelta d'opuscoli*) : 1° *Splenitis phlegmodes*, ou la véritable inflammation de la rate (1784, tom. III, p. 331) ; 2° *Trismus a mercurio*, ou l'impossibilité d'abaisser la mâchoire inférieure par suite des frictions mercurielles (1787, t. II,

p. 404). X. Dans les mémoires de l'Institut italien : 1° *De la lithotomie de Celse* ; 2° *De la hernie vaginale* ; 3° *De l'hydrocèle des femmes* ; 4° *Du traitement du polype utérin* (tom. I, part. 1^{re}, p. 86 et suiv.) ; 5° *De l'accouchement avec présentation du bras* (1808, tom. II, p. 361) ; 6° *De la vésicule ombilicale et ses usages dans le fœtus* (ibid.). XI. Dans les Annales universelles de médecine du docteur Omodei : 1° *Du spasme facial* (vol. 24, fascicule 70, p. 51) ; 2° *Histoire d'une matrice amputée* (ibid., p. 43) ; 3° *Sur la morsure de la vipère* (vol. 25, fasc. 74, p. 187, ann. 1823) ; 4° *Observation sur un glossocèle, ou procidence de la langue* (ibid., p. 194) ; 5° *Histoire d'une symphyséotomie* (ibid., p. 218) ; 6° *Sur le scleroma et l'endurcissement du tissu cellulaire des nouveau-nés* (vol. 28, fasc. 82, p. 5) ; ce mémoire a été traduit en français et inséré dans les Archives générales de médecine, tom. V et IX ; 7° *Second mémoire sur le même sujet* (vol. 35, fasc. 103-184, p. 17) ; 8° *Rapport fait à l'Institut de Milan, sur la china* (vol. 33, fasc. 99, p. 297, ann. 1827) ; *Sur les varices* (vol. 46, fasc. 136, p. 74, ann. 1828). Enfin Palletta a traduit du suédois en italien le *Traité des maladies des enfants*, de Rosen de Rosenstein (voy. ce nom, XXXIX, 28) ; et de l'allemand de Bruninghausen : *Nouvelle méthode pour traiter les fractures du col du fémur sans claudication*. M. le docteur Carron du Villards a publié une *Notice nécrologique sur le professeur J.-B. Palletta*, Paris, 1833, in-8°.

Oz.—M.

PALLIÈRE (VINCENT - LÉON) ; peintre, naquit à Bordeaux, le 19 juillet 1787, dans une famille vouée à la culture des arts. Un de ses oncles était peintre ; son frère aîné, qui a

passé au Brésil, réside à Rio-Janeiro, en qualité de premier peintre de l'empereur ; son père lui-même était dessinateur et graveur, et c'est de lui que le jeune Léon reçut les premières leçons artistiques. Envoyé ensuite à Paris, il entra dans l'atelier de Vincent, où il fit des progrès rapides. Ses tableaux représentant la *Confiance d'Alexandre dans son médecin Philippe* ; *Rémus et Romulus* ; *Homère dictant ses vers*, datent de cette première époque de sa vie. En 1808, il avait présenté au concours, pour le grand prix de peinture, la *Maladie d'Antiochus*, production qui lui mérita beaucoup d'éloges. En 1809, il remporta le second prix pour son tableau de *Priam aux genoux d'Achille*. Enfin, en 1812, celui où il a peint les *Prétendants de Pénélope massacrés par Ulysse*, lui valut le grand prix et le brevet de pensionnaire de l'Académie de France à Rome. Avant de partir pour l'Italie, Pallière alla visiter sa famille à Bordeaux, et l'Académie des sciences et arts de cette ville le nomma son correspondant. Pendant les cinq années de son séjour à Rome, il envoya à Paris des productions remarquables : *Argus tué par Mercure*, *Prométhée dévoré par un vautour*, obtinrent les suffrages de la commission de l'Institut. La *Flagellation du Christ*, tableau qui orne l'église de la Trinité-du-Mont à Rome, lui fut commandé par Louis XVIII, qui lui donna une médaille d'or et une gratification. Pallière fit, dans le même temps, pour la maison du roi, une copie du Caravage. Revenu à Paris, après avoir laissé à Rome diverses compositions estimées, il continua de travailler avec autant d'ardeur que de succès. Parmi les tableaux qu'il avait rapportés et ceux qu'il exécuta depuis son retour, on admira au Salon de 1819 :

une *Prédication en plein air* ; *Saint Pierre guérissant un boiteux*, tableau commandé par le préfet de la Seine, et qui est dans l'église de Saint-Séverin à Paris ; *Tobie rendant la vue à son père*, ouvrage de grande dimension, donné par le ministre de l'intérieur au Muséum de Bordeaux ; une *Nymphe chasseresse sortant du bain* ; un *Berger en repos*, tableau dont le ministre de l'intérieur fit l'acquisition pour en gratifier le Muséum de Bordeaux. Il avait appartenu au banquier J. Laffitte, qui l'échangea contre une autre production du même auteur : *Junon empruntant à Vénus sa ceinture*. Tous ces travaux avaient placé Pallière au rang des artistes les plus distingués, mais avaient gravement altéré sa santé. On lui conseilla, pour la rétablir, d'aller respirer l'air natal, et il se rendit à Bordeaux, où il épousa une cousine de l'un de ses condisciples, qui elle-même cultivait l'art du dessin. Cette union lui promettait des jours heureux ; ses talents et sa haute réputation le mettaient sur le chemin de la fortune, lorsqu'une affection de poitrine, dont il souffrait depuis long-temps, l'enleva le 29 déc. 1820, à l'âge de 33 ans. Il fut inhumé au cimetière de la Chartreuse de Bordeaux. M. Lacour, président de l'Académie des sciences de cette ville, prononça un discours dont on trouve un extrait dans la *Ruche d'Aquitaine*, du 31 décembre 1820. Pallière a laissé trois copies d'après des tableaux de Rubens et de Paul Véronèse ; plusieurs dessins exécutés à Rome, d'après les fresques de Raphaël, Jules Romain et Michel-Ange ; et beaucoup de vues d'Italie d'après nature. Il avait commencé trois grands tableaux que la mort l'a empêché de terminer : *Saint Pierre délivré de prison par un ange* ; la *Translation des reliques de*

saint Gervais et de saint Protas ; Bénédictin se faisant reconnaître de ses compagnons de gloire et de plaisir. Une notice sur ce peintre a été insérée dans le *Miroir* du 28 avril 1821. On trouve une juste appréciation de ses principaux ouvrages dans le *Salon de 1819*, par Landon, et dans le *Choix des productions de l'art les plus remarquables exposées au Salon de 1819*, par M. Gault de Saint-Germain.

P—RT.

PALLONI (GAÉTAN), médecin italien, né vers 1770, à Montevarchi, d'une famille honorable, mais peu riche, fit ses études au collège de la Sapience de Pise, où il avait obtenu une bourse de la munificence souveraine. Après avoir pris ses degrés à l'université de cette ville, il alla s'établir à Florence et obtint en peu de temps la réputation d'un bon praticien. Disciple de l'éclectisme, il était ennemi des méthodes systématiques, sans toutefois rejeter les vérités et les observations pratiques de chacune d'elles. C'est ainsi qu'il fut le premier à étudier et à faire connaître en Italie les doctrines de Brown, bien qu'il en prévît dès-lors l'inconsistance. Nommé, en 1795, membre de l'Académie des géorgophiles, puis de l'Académie de Florence, il s'y fit remarquer par plusieurs travaux importants. Lorsque Jenner eut publié, en 1798, l'immortel ouvrage dans lequel il proposait la vaccine comme un préservatif certain contre la petite-vérole, Palloni s'empressa de l'introduire en Toscane, et de faire un grand nombre d'expériences pour en vérifier l'efficacité. Il publia ensuite un mémoire, afin d'en répandre l'usage. Son zèle fut récompensé par la place de médecin des hôpitaux de Saint-Boniface et de Sainte-Marie-Nouvelle, et par le titre de professeur

honoraire de l'université de Pise. On créa même pour lui à Florence une chaire de médecine. En 1804, la fièvre jaune exerçait de grands ravages à Livourne, où elle avait été importée par un bâtiment de commerce; le gouvernement s'empressa d'y envoyer Palloni, dont la conduite, dans cette pénible circonstance, mérita les plus grands éloges de l'historien Botta (*voy. l'Histoire d'Italie de 1789 à 1814*, liv. XXI). Telle fut l'efficacité des mesures qu'il employa, qu'en peu de temps l'épidémie avait disparu. On le nomma alors médecin du lazaret et du port de Livourne. Depuis cette époque, il jouit d'une haute faveur sous tous les gouvernements qui se succédèrent en Toscane. Il devint secrétaire-général de l'Académie italienne, membre du jury de médecine dans le département de la Méditerranée, chevalier de l'ordre des Deux-Siciles institué par Murat, et, après 1815, il fut anobli par le grand-duc de Toscane, qui lui avait déjà conféré l'ordre de Mérite, dit de Saint-Joseph. Palloni mourut à Livourne, le 17 février 1830, après une courte maladie. On a de lui, en italien : I. *Sur les causes qui diminuent ou détruisent la respirabilité de l'air atmosphérique et sur les moyens de la rétablir par la végétation*, mémoire inséré dans le tom. III des Actes de l'Académie des géorgophiles, année 1795. II. *Sur le changement de climat dans les parties méridionales de l'Europe*, ibid. III. *Éloge de Michel-Ange Gianetti*, Florence, 1797. IV. *Mémoire sur l'incubation du vaccin en Toscane*, Florence, 1801. V. *Observations médicales sur la fièvre qui a régné à Livourne en 1804*, Florence, 1805. VI. *Avis médical sur le même sujet*, ibid. VII. *Éloge de Thomas Bonicoli*, inséré dans le premier tome des Actes de

l'Académie italienne. VIII. *Sur le typhus pétecchial*, Livourne, 1817. IX. *Commentaire sur la maladie pétecchiale de 1817, avec quelques essais sur les contagions en général et sur le principe de la vie*, Livourne, 1819. Ce *Commentaire* a été traduit en allemand l'année suivante. X. *Éloge de S. E. le baron François Spannocchi Piccolomini*, Florence, 1823. XI. *La fièvre jaune est-elle ou non contagieuse ?* Livourne, 1824 ; mémoire qui a reçu l'approbation du conseil de santé de Paris, ainsi que de la junte sanitaire de Barcelone, et a été traduit en espagnol la même année. XII. *Sur l'état actuel de la médecine*, discours lu à la Société médicale de Livourne, 1826. XIII. *Rapport des travaux de la Société médicale de Livourne, du 20 mai au 20 novembre 1826*, Livourne, 1827. XIV. *Sur les constitutions épidémiques et sur les maladies endémiques*, Livourne, 1827. XV. *Histoire d'un cas de somnambulisme, avec quelques réflexions sur ce phénomène et sur le sommeil*, insérée dans le *Nouveau Mercure des sciences médicales*, mars 1829. Palloni était membre des Académies de Copenhague, de Wilna, de Berlin et de presque toutes les sociétés savantes de l'Italie. A—V.

PALLOY (PIERRE-FRANÇOIS), connu, dans la révolution, sous le nom de *patriote Palloy*, qu'il se donna lui-même, naquit à Paris en 1754. Il était, dans cette ville, entrepreneur de bâtimens ou maître maçon, se disant architecte. Ayant épousé la riche veuve d'un de ses confrères, plus âgée que lui de douze ans, il se trouvait dans une belle position quand la révolution commença. Au 14 juillet 1789, on le vit dans les rangs des insurgés qui se qualifièrent de *vainqueurs de la Bastille*. Chargé, aus-

sitôt après, de la démolition de cette célèbre forteresse, il y employa un grand nombre d'ouvriers, qu'il paya sans peine par la vente d'une immense quantité de matériaux. Il en arrangea ensuite sous toutes les formes et de toutes les façons, faisant avec les pierres de taille des plans-moèles qui représentaient assez bien cette prison, puis des bustes, des statues de J.-J. Rousseau, de Mirabeau, de Lafayette, de toutes les divinités de l'époque ; et il en envoya aux 83 départemens, aux députés, aux ministres et, ce qui est plus piquant, à Louis XVI qui les lui paya fort bien. Il fit ensuite frapper des médailles avec le fer des chaînes qu'il trouva dans les cachots, et il envoya encore de ces précieuses reliques à tous les pouvoirs ; il en vendit à tous les enthousiastes, à tous les niais qui voulurent en acheter. Dès-lors il alla s'établir à Sceaux, où il porta tout le matériel de son industrie, et où il fit construire plusieurs maisons qui lui font peu d'honneur sous le rapport de l'art, mais qui lui coûtèrent beaucoup d'argent. Sa réputation de patriotisme alla, du reste, toujours croissant. Le 10 mars 1792, il se présenta à la barre de l'Assemblée nationale, afin de rendre compte des dangers qu'il avait courus pour la démolition de la Bastille : « Menaces, » provocations, assassinats, tout, dit-il, a été tenté contre moi de la part « des ennemis de la révolution, pour « traverser mes travaux et en retarder l'exécution, qui cependant est « enfin complète. » Il avait remis publiquement à la municipalité le compte de ses frais, beaucoup moins considérables, assurait-il, qu'on ne l'avait imaginé. Il fit en même temps hommage de médailles de fer provenues de chaînes trouvées dans les cachots

de la Bastille, en nombre égal à celui des membres de l'Assemblée, à laquelle il présenta aussi le plan d'une colonne à ériger sur le terrain de cette prison d'État. C'était sur cette base que Palloy tendait à asseoir tous ses titres de patriotisme. Une lettre adressée au *Moniteur*, le 29 juillet 1792, annonça qu'il s'était déjà emparé de l'emplacement (1) et qu'il avait commencé les travaux de ce monument, dont elle signalait la mesquinerie comme indigne à la fois de sa destination et de la perfection que les arts avaient atteints, ce qui n'est pas sans vraisemblance. Jusqu'alors, il est à croire que le patriote vainqueur avait mal compté avec lui-même. Ses folles dépenses à ce titre, celles non moins aventureuses qu'il avait faites comme architecte, augmentèrent sa gêne au point qu'il lui fallut recourir à des emprunts usuraires et qui complétèrent sa ruine. C'est dans cette position qu'il était quand survinrent les événements du 10 août 1792. On le vit encore ce jour-là parmi les braves qui assaillirent les Tuileries restées sans défense; et, sur la fin de la journée, les commissaires de l'Assemblée, au nombre desquels était le capucin Chabot, l'ayant aperçu dans la foule, le chargèrent d'empêcher que l'incendie qui s'était manifesté dans des bâtiments adjacents ne gagnât le château. Palloy accepta avec joie cette nouvelle mission; et, revenant à ses habitudes de démolition, il fit abattre quelques édifices qui encombraient les cours; ce qui fut alors trouvé très-bien et approuvé par les commissaires. Mais, le 15 sept., le ministre de l'intérieur Roland écrivit à l'Assemblée : « Les dilapidations qui se font « journellement dans les domaines

« nationaux me forcent de demander
« les moyens de les arrêter. Déjà M.
« Palloy, à la faveur d'un décret qui
« l'autorisait à couper court à l'in-
« cendie des Tuileries, a fait pour
« 300,000 liv. de dommages. L'hôtel
« de Coigny et plusieurs autres, garnis
« de meubles qui appartenaient à la
« nation, ont été dépouillés, etc. » (2).
Quatre jours plus tard, le même ministre fit connaître à l'Assemblée que, dans le moment où on lui demandait des comptes, le patriote par excellence avait fait à peu près comme Scipion, qu'il était parti, non pas comme le héros de Rome, pour rendre grâces aux dieux de ses victoires, mais pour en obtenir en combattant les Prussiens à la tête d'un bataillon des vainqueurs de la Bastille. Cet incident arrêta toutes les plaintes; le ministre fut obligé de payer les ouvriers, et Palloy put revenir dans la capitale, quelques mois après, pour s'y livrer aux mêmes jongleries, aux mêmes mystifications. Nous ne pouvons pas dire dans quels combats il signala sa valeur, ni même

(2) Le ministre articule ici 300,000 livres; mais, dans la séance du 19, il porte à plus de 30,000 livres seulement le préjudice résultant pour la nation des démolitions faites par Palloy. Il y a erreur dans le *Moniteur* sur l'un ou l'autre chiffre. Mais, sans résoudre la question d'une manière absolue, il semble juste de remarquer que ce serait dans le premier chiffre qu'il y aurait un 0 de trop; car après avoir dit : « L'hôtel de Coigny et « plusieurs autres, garnis de meubles qui « appartiennent à la nation, ont été dépouil-
« lés », Roland ajoute : « Tous les jours, de
« nouveaux visages se présentent avec l'é-
« charpe municipale et des ordres d'enlever,
« ou de briser les portes.... » Cette spoliation dont il se plaint provenait donc de la commune de Paris, car le ministre écrit encore : « On fait beaucoup d'abus de l'écharpe mu-
« nicipale... Aujourd'hui même on a pillé... » Or, Palloy avait fini les démolitions avant ce jour-là; il n'était pour rien parmi les nouveaux visages, et n'abusait pas de l'écharpe municipale.

(1) Il est constant que la concession lui en avait été faite par une loi du 27 juin 1792,

s'il combattit une seule fois ; ce qu'il y a de sûr, c'est que, le 9 août 1793, il faisait encore hommage d'une pierre de la Bastille à la Convention nationale, qui l'acceptait. Mais il n'en fut pas de même, quelques mois plus tard, au conseil de la commune, où il osa faire un pareil cadeau. Ce conseil, qui l'avait vu opérer de plus près que la Convention, et dans lequel probablement il avait des ennemis personnels, chargea une commission d'examiner l'affaire, et dans sa séance du 13 nivôse an II (janvier 1794), il entendit un rapport foudroyant que lui fit un de ses membres, le sieur Cavagnac : « Vous avez chargé la commission de « révision du compte de la Bastille, » dit-il, d'examiner la question de « savoir si la municipalité doit ac- « cepter de Palloy, la pierre qu'il « lui offre ; je vais donner une es- « quisse du portrait de Palloy, et « cela suffira pour déterminer votre « décision. Tartufe habile, il a sen- « ti que l'on égarait les peuples « avec les mots. L'un des premiers « il a calculé qu'une révolution dans « un État est un champ vaste pour « un intrigant adroit ; il a essayé « d'en tirer parti. On l'a vu tour à « tour encenser l'homme du jour, « à son nom accoler sans cesse l'é- « pithète de *patriote*, et c'est à l'aide « de ce nom qu'il enchaîna long- « temps la surveillance. Ce n'est pas « assez pour Palloy d'égarer ses con- « citoyens sur son compte, il veut « que sa réputation de patriotisme « parcoure tous les départements. « Partout il envoie des pierres sur « lesquelles il fait graver le plan de « la Bastille ; il les envoie en son « nom. Partout on reçoit cette offre ; « on consigne, dans les registres des « diverses administrations ou sociétés

« populaires, le nom du *patriote* Pal-
 « loy donataire, qu'il a grand soin de
 « faire graver, pour qu'on ne l'ou-
 « blie pas. Partout on le croit patriote,
 « partout on est trompé. Palloy en-
 « voyait des pierres qui appartenaient
 « à la nation ; quant aux frais que
 « nécessitait le travail de ces pierres,
 « ils étaient acquittés des fonds de la
 « nation. A la vérité, quelques légères
 « dépenses restaient à sa charge ;
 « mais Palloy est habile dans l'art de
 « calculer ; les différentes pièces que
 « j'ai entre les mains, prouvent qu'il
 « savait se rembourser au centuple.
 « Une commission avait déjà été
 « chargée des comptes de la Bastille ;
 « elle n'y a vu qu'un chaos de dila-
 « pidations et de gaspillage ; elle n'a
 « pu atteindre les fripons, parce que
 « la crainte retient les dénonciations ;
 « mais je le dirai, Palloy n'est pas
 « seul ; je les nommerai tous ; je me
 « ferai des ennemis, je le sais, mais
 « ils doubleront mon courage. Je tiens
 « le fil qui doit me conduire dans les
 « détours de ce labyrinthe ; je ne le
 « lâcherai point que je n'aie mis au
 « grand jour la conduite de ces hom-
 « mes qui, si long-temps, ont réussi à
 « fasciner les yeux. La municipalité
 « arrachera sans doute le manteau
 « dans lequel Palloy s'est tenu long-
 « temps enveloppé ; elle apprendra à
 « toute la république que celui qui
 « tant de fois s'est qualifié du beau
 « nom de *patriote*, n'était qu'un in-
 « trigant. Ce n'est point à nous qu'il
 « appartient d'ajouter à nos noms
 « ces épithètes qui caractérisent le ci-
 « visme et la vertu ; que Palloy ap-
 « prenne qu'il faut les mériter, et que
 « la postérité seule nous les donne.
 « Je vous propose d'arrêter que la
 « pierre offerte étant une propriété
 « de la nation, et Palloy ayant usurpé
 « le nom de *patriote* et sacrifié les in-

« téréts de sa patrie aux siens pro-
 « pres, son hommage est rejeté, et que
 « le tout lui est renvoyé. » Cette pro-
 position fut adoptée à l'instant, et les
 municipaux ne s'en tinrent point à ce
 flétrissant refus. Cinq jours aupara-
 vant, ils avaient fait emprisonner
 Palloy, et le patriote par excellence,
 menacé d'être poursuivi comme con-
 cussionnaire, courut de très-grands
 dangers. Mais le héros-démolisseur de
 la Bastille avait encore à la Convention
 nationale des amis puissants. Dès le
 25 ventôse suivant (15 mars), Dubar-
 ran fit, au nom du comité de sûreté
 générale, un rapport dans lequel il
 établit, d'après les renseignements
 puisés dans deux délibérations de la
 commune, qu'en mars 1792 Palloy
 avait présenté son compte de démo-
 lition de la Bastille à l'Assemblée na-
 tionale, aux électeurs, à la munici-
 palité et à des commissaires pris dans
 différentes autorités; que le corps
 électoral et la municipalité avaient
 nommé une commission pour l'exa-
 men du compte; que celle-ci s'en
 était occupée pendant trois mois,
 qu'au bout de ce terme elle avait re-
 connu que Palloy n'était comptable
 d'aucune somme, parce qu'il n'en
 avait reçu aucune, son ministère s'é-
 tant limité à une surveillance....;
 que le résultat du rapport avait été
 qu'il lui fallait allouer une certaine
 somme, soit à titre de rembourse-
 ment d'avances qu'il avait faites, soit
 en indemnité de ses soins; que la
 commune n'avait adopté sur ce rap-
 port aucun parti, et que les choses
 étaient restées en cet état jusqu'au 8
 nivôse, jour de l'accusation de Palloy,
 motivée pour *faits de police*. Après
 un long développement tendant à
 prouver que son emprisonnement
 était illégal; Dubarran conclut à
 ce qu'il fût mis sur-le-champ en

liberté. Merlin de Thionville ap-
 puya cette conclusion, en déclara-
 nt *qu'il ne pouvait y avoir que des*
partisans de la royauté qui pour-
suivissent avec autant d'acharnement
le destructeur de la Bastille..... Il
 demanda en conséquence que Palloy
 fût non-seulement mis en liberté à
 l'instant même, mais qu'on l'autorisât
 à poursuivre ses dénonciateurs par
 devant les tribunaux; ce qui fut aus-
 sitôt décrété. Dès qu'il eut recouvré
 la liberté, Palloy retourna dans sa
 retraite de Sceaux, et l'on n'enten-
 dit plus parler de lui qu'après la
 chute de Robespierre. Le 9 vendé-
 miaire (30 sept. 1794), on lut dans
 les journaux une lettre signée *le pa-*
triot pour la vie, où, se montrant
 affligé des dissensions qui éclataient
 parmi les républicains, il les enga-
 geait à un rapprochement, et finis-
 sait par *ce cri d'un cœur français :*
Vivent la Convention nationale et
les sociétés populaires ! On le vit en-
 suite à chaque révolution prêt à
 chanter les triomphateurs et surtout
 à leur adresser des demandes, des
 réclamations. Il en adressa même à la
 restauration à laquelle il prodigua de
 mauvais vers, et sur sa porte de ri-
 dicules transparents. Les félicitations
 qu'il adressa à la révolution de 1830
 furent encore plus vives et probable-
 ment plus sincères. Alors on le vit fi-
 gurer en tête de ces héros de la Bastille,
 que l'on s'efforça de réhabiliter, et
 auxquels on fit une pension de 500 fr.
 Palloy n'en jouit que peu d'années;
 il mourut à Sceaux, le 19 janvier
 1835. Toujours avide de renommée, il
 se montrait encore, dans les dernières
 années de sa vie, à toutes les revues
 de la garde nationale, marchant iso-
 lément et sans commandement, en-
 tre deux pelotons, où on le tolérait
 comme un vieux drapeau. — Sa fem-

me était morte deux jours avant lui, âgée de 92 ans. Il en avait eu deux enfants, dont un fils idiot qui est mort très-jeune, et une fille fort belle, qu'il avait fait figurer dans sa jeunesse aux fêtes républicaines comme *déesse de la Raison*. Ses héritiers avaient fondé de grandes espérances sur ce qu'ils appelaient ses *Archives*; mais, dans un énorme tas de paperasses sans valeur, on ne trouva guère que de nombreuses enveloppes, veuves de leur contenu, venant soit de sociétés populaires, soit de quelques chefs de corps militaires. Palloy a laissé à Sceaux le souvenir d'un homme inoffensif et sans haine, mais niais et fort au-dessous du rôle que, sous tous les régimes, il voulut jouer. Ses écrits imprimés sont : I. *Le Serment de Gustave à Stralsund et ce qui en advint*, scène grivoise en prose et en vaudeville, jouée aux Halles à Paris, 1807, in-8°. II. *Chant pour l'anniversaire de la naissance de Napoléon, roi de Rome, adressé aux guerriers formant sa garde*, 1812, in-8°. III. *Éloge funèbre de F. Desgranges, ancien avocat, notaire impérial*, 1812, in-4°. IV. *Chant funèbre aux mânes de F. Desgranges*, 1813, in-4°. V. *Pétition présentée à la Chambre des députés, pour obtenir l'effet de la concession à lui faite, à titre de récompense nationale, par la loi du 27 juin 1792, d'un terrain à prendre dans l'ancien emplacement de la Bastille*, 1819, in-4°. VI. *Hommage et remerciement à la reine des Français, et présenté à S. M. le 1^{er} mai 1834, le jour de la fête de Louis-Philippe I^{er}, par un vieillard octogénaire*, Paris, 1834, in-8°. VII. *Foi et hommage réitérés à Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, pour la quatrième année de son règne, le 1^{er} janvier 1834, par les officiers, gardes natio-*

naux de Paris et de la banlieue, 1835, in-8°. L—s—D et M—D j.

PALLU (ÉTIENNE), sieur des Perriers, né à Tours en 1588, d'une famille ancienne et distinguée. Très-jeune encore, il fut conseiller au présidial de cette ville, puis, en 1613, avocat du roi au même siège, et maire en 1629. Pendant quarante ans, il fit son unique occupation d'un travail d'une haute importance pour la province, au tribunal supérieur de laquelle il appartenait par ses fonctions; c'était un Commentaire de la coutume de Touraine. On sait qu'avant la révolution de 1789, le midi de la France était seul soumis au droit romain; toutes les autres parties du royaume étaient réglées par des coutumes diverses, dont la jurisprudence variait sur une infinité de points. La province de Touraine en avait une qui était le code spécial des tribunaux de son ressort, la loi écrite que devaient savoir par cœur magistrats et officiers ministériels. Or, son titre seul indique qu'elle n'avait pas été faite d'un seul jet; c'était le recueil des us et coutumes consacrés par le temps. Des décisions, des arrêts souverains, en avaient expliqué, interprété beaucoup d'articles. Avant Pallu, trois jurisconsultes estimables avaient publié quelques documents utiles sur cette coutume; mais Jean Sainxon ne s'était attaché qu'aux questions de droit; Jean Brèche et René Boullay n'avaient produit que des notes succinctes; aucun n'avait abordé le point capital, l'éclaircissement des difficultés coutumières; c'est vers ce but que Pallu dirigea toutes ses études. Fortifiées par l'expérience acquise pendant l'exercice d'une magistrature semi-séculaire, elles le mirent en état de faire paraître son ouvrage, si long-temps attendu et désiré, sous ce titre : *Coutumes*

du duché et du bailliage de Touraine, anciens ressorts et enclave d'icelui; en suite sont quelques arrêts intervenus sur l'interprétation d'aucuns articles de la coutume, Tours, Étienne Latour, 1661, in-4°. Ce livre, dès son apparition, obtint un grand succès, que le temps ne fit qu'accroître. Nous n'hésitons pas à dire que, durant plus d'un siècle, il fut tout-à-fait classique. Corroboré par la clarté et la solidité d'observations toujours appuyées de décisions respectables, il acquit un caractère d'autorité tel qu'il formait jurisprudence pour tous les tribunaux de la province. Pallu avait défriché un champ resté jusqu'à lui inculte; aussi l'édition fut-elle bientôt épuisée. Sentant la nécessité d'en donner une nouvelle, il la préparait avec l'intention de l'augmenter de bien des notes qu'il avait rassemblées depuis 1661; mais il était octogénaire; la mort vint le frapper avant qu'il pût terminer ce travail, et ses notes restèrent sans emploi entre les mains de ses enfants. Aussi la première et unique édition de 1661 ne se trouvait plus dans le commerce depuis très-long-temps; il fallait épier l'occasion d'une vente après décès pour s'en procurer un exemplaire, lorsqu'en 1778, la spéculation en produisit une contrefaçon, qui vint pourvoir à de nombreux besoins et obtint un grand débit. Nous avons néanmoins été personnellement à même de voir que le prix de l'*editio princeps* continua de se maintenir très-élevé, recherchée qu'elle était encore par des bibliophiles, magistrats et juriconsultes de l'époque. Étienne Pallu avait quatre-vingt-deux ans lorsqu'il mourut à Tours, en 1670, vénéré autant pour ses vertus privées que pour son profond savoir. Il laissait huit enfants, deux filles ma-

riées et six fils, dont Étienne et Bertrand tinrent un rang honorable dans la magistrature; Jacques et César entrèrent dans la compagnie de Jésus; François (dont l'article suit) devint évêque d'Héliopolis, et Charles fut chanoine de l'église de Saint-Martin. On a fait une remarque qui n'est pas dénuée d'intérêt; c'est qu'en tête de l'édition de la Coutume de Touraine, de 1661, se trouvent, avec un hommage en prose de François à son père, sept pièces de vers latins, hommages aussi à lui rendus par ses cinq autres fils et ses deux gendres. L'ode de Jacques, en six strophes, est remarquable par l'élégance et la pureté du style. L—s—D.

PALLU (VICTOR), seigneur du Ruau-Percil, en Touraine, frère d'Étienne, naquit à Tours en 1604. Après avoir fait, avec succès, ses humanités et sa philosophie au collège de cette ville, il se rendit à Paris pour y suivre des cours de médecine, et fut reçu docteur en août 1630. Les registres de cette faculté font mention qu'un certain Claude Martin tenta de le frapper d'un coup de poignard, sans qu'on eût découvert la cause de cet acte de vengeance ou de frénésie, qui suffit pour motiver son expulsion des bancs. Pallu, retourné dans sa patrie, y exerça pendant quelques années sa profession, puis s'attacha, comme médecin, à Louis de Bourbon, comte de Soissons, cousin-germain du grand Condé. Il se trouvait à ses côtés à la bataille de la Marfée, près de Sedan, le 6 juillet 1644, lorsque ce prince, déjà sûr de la victoire, périt d'un coup de pistolet dont on n'a jamais su l'auteur. Frappé d'un événement si triste et si imprévu, Pallu résolut de réformer sa vie, qui avait été assez légère, dissipée, et se ressentant de l'avoisinement des grands.

Il était revenu demeurer à Tours, et il avait vécu ainsi près de deux ans, comme lui-même le raconte dans une lettre particulière, *coulant le temps et menant son inquiétude le mieux qu'il pouvait, sans grand'avancement*. Il s'en ouvrit pourtant au saint évêque de Marseille, Jean-Baptiste Gault, qui remit de sonder l'âme du malade à une prochaine visite qu'il l'invita de venir lui faire dans son évêché; mais la mort du prélat rompit ce projet. C'est alors que, dans un voyage qu'il fit à Paris, un ami de Gault le mit en relation avec le célèbre abbé de Saint-Cyran. Vers le même temps, d'autres amis voulaient le réengager dans une place à la cour; il y résista, commençant, disait-il, à concevoir clairement que, dans le naufrage où il était, il n'y avait pour lui de planche de salut que l'exacte pénitence. Pendant un voyage aux eaux de Forges, où il accompagnait quelques dames de Touraine, M. Hillerin, curé de Saint-Merry, qui s'y trouvait, lui prêta le livre *de la fréquente Communion*, d'Antoine Arnauld, qu'il lut dans sa première nouveauté. La mort de Saint-Cyran, arrivée le 11 octobre 1643, et dont il fut témoin, acheva de le décider. Avant la fin du même mois, il alla d'abord pour essayer de la solitude de Port-Royal-des-Champs, et dit en arrivant, à M. Le Maistre, qu'il voulait y passer cinq à six jours; à quoi celui-ci répondit, en souriant, que, « si ce n'était pas Dieu qui l'y amenait, il n'y resterait pas ce court temps, qui lui semblerait trop long; et que, si c'était Dieu, il y resterait davantage »; ce qui se vérifia en effet, car désormais Pallu n'en sortit plus. Il a expliqué et justifié les motifs de cette résolution dans une lettre touchante, adressée, le 1^{er} novembre 1643, à l'un de ses amis.

Parlant de cette vie de demi-désir, où les bonnes pensées étaient insuffisantes, il ajoute : « Néanmoins la facilité commune l'emportait. Je disais à peu près comme ce malheureux : « Fasse le mieux qui pourra ; pour moi, je me contente de faire le bien ! Du depuis, j'ai cru que nous ne pouvions trop faire pour nous sauver, ni négliger les conseils que Dieu nous donnait pour cela, ce qu'il m'a peu à peu si fort imprimé dans l'esprit, qu'enfin ma dernière touche est venue. » Une fois fixé à Port-Royal, Pallu devint naturellement le médecin des solitaires, des pauvres d'alentour, et aussi des religieuses, lorsqu'il leur fut permis de quitter leur couvent de Paris pour retourner aux champs, l'année suivante. L'historien de Port-Royal, Fontaine, l'a peint sous d'aimables et vives couleurs : « Il y fit bâtir un petit logis, mais bien troussé, qui a depuis été appelé *le Petit-Pallu*, et à cause de la petitesse bien juste et bien ramassée de ses appartements, et à cause de la taille de son maître qui avait tout petit, excepté l'esprit : petit corps, petit logis, petit cheval, mais tout bien pris, tout bien proportionné et bien agréable. Mon dieu ! qui n'eût pas aimé ce bon solitaire ? on avait presque de la joie de tomber malade, afin d'avoir le plaisir de jouir de ses entretiens. . . » On reconnaît là que Pallu n'avait pas tout laissé de la cour et du commerce des grands, en les quittant, et que chez lui l'aimable vivacité, la gentillesse gardaient leur étincelle jusque dans la pénitence. Le jour même de sa réception de médecin, bonnet en tête, et plus tard, dans les loisirs de son jardin de Tours, il avait traité la question du rire, l'avait montré utile et sa-

litaire, et en avait écrit en latin d'assez jolies choses (1). Rieur par nature, il avait probablement pris quelque part de son sujet en lui ; la conversion ne lui avait pas tout ôté. Une pièce de vers latins qu'il composa sur sa retraite, sous le titre de *Vale mundo*, attesterait encore cette heureuse facilité d'un esprit qui avait su déridier l'étude et qui chantait le désert. Atteint d'une fièvre lente, qui le minait depuis assez long-temps, Pallu y succomba le 21 mai 1650. Les ouvrages qu'il a laissés sont . I. *Stadium medicum ad lauream scholæ parisiensis emensum*, Paris, J. Camusat, 1630, in-8°. C'est une espèce de cours de médecine, contenant ses exercices, ses thèses, ses discours, lorsqu'il étudiait aux écoles de Paris. II. *Quæstiones medicæ tres: prima, an epieraseos lex a Galeno lata excludat omnem omnino Phlebotomiam et Catharsin? Secunda, an dentium dolori tabacum? Tertia, an risus vitam producat? Sequitur panegyricus funebris Dom. Claudii Caroli, olim professoris regii parisiensis et Scholæ medicæ doctoris*, Tours, J. Poinso, 1642, in-8°. III. *Lettre de M. Victor Pallu à un de ses amis sur la manière dont Dieu l'a touché et lui a inspiré l'amour de la retraite*, Paris, 1643, in-12. On la trouve aussi à la page 180 de l'ouvrage intitulé : *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740, in-12. C'est la lettre dont nous venons de citer un fragment. IV. Le poème latin *Vale mundo*, dont nous venons aussi de parler. L—s—D.

PALLU (FRANÇOIS), fils d'Étienne, né à Tours en 1625, fut d'abord chanoine de la collégiale de

Saint-Martin; puis résigna bientôt ce bénéfice et entra au séminaire des missions étrangères à Paris, pour s'y préparer à l'exécution du projet qu'il avait de porter le flambeau de la foi dans les contrées les plus lointaines de l'Asie. Promu au pontificat avec le titre d'évêque d'Héliopolis, il fut ensuite nommé vicaire apostolique de la province de Fo-Kien, en Chine, et administrateur-général des missions de ce vaste empire. Il partit de Paris en 1667, arriva à Siam et y établit un séminaire. Mais, contrarié sans cesse dans ses travaux apostoliques par les jésuites, déjà maîtres du terrain, il revint en Europe pour instruire la cour de Rome des obstacles qu'il éprouvait. Le pape Clément IX le rendit porteur d'une bulle qui rappelait ces religieux au but unique de leurs fonctions. De retour à Siam, il ne tarda pas à quitter cette résidence pour se rendre au Tonquin; mais le vaisseau qui devait l'y conduire fut jeté par un gros temps sur la côte de Manille, l'une des îles Philippines. Là encore il trouva établie la domination de la compagnie de Jésus qui s'empara de lui, le tint six mois en captivité, privé de toute communication avec qui que ce fût, et finit par le faire embarquer pour l'Espagne, en juin 1675, sous l'imputation de griefs déferés au conseil souverain des Indes. Il arriva à Madrid en janvier 1676, et n'eut pas de peine à y obtenir une complète approbation de sa conduite. Alors il se détermina à revenir en France, où il passa environ sept ans; après quoi il s'embarqua de nouveau pour Siam, d'où il ne tarda pas à se rendre, en juin 1684, dans l'empire de la Chine. Il y trouva de nouvelles difficultés; mais les fatigues avaient altéré sa santé et ne lui permirent qu'un assez court exercice de son saint apos-

(1) *Salibus ut sale utendum est, qui nisi cum temperamento adhibeatur, male sapit, aut amariat. (Quæstiones medicæ tres, auctore Victor, Pallu, Tours, 1642.)*

tolat. Tombé malade peu de temps après son arrivée, il voulut remplir les pénibles devoirs attachés à son titre d'administrateur-général des missions, comme s'il eût joui d'une parfaite santé. Son zèle surpassait ses forces, et ses jours en furent abrégés; il expira, le 29 octobre 1684, à Mogan-y, province de Fo-Kien. Il a écrit l'histoire des missions entreprises dans ces contrées par les évêques *in partibus*, sous ce titre: *Relation abrégée des missions et des voyages des évêques français envoyés aux royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam*, Paris, 1682, in-8°. On trouve aussi des détails relatifs à sa mission, à la fin du tome VII de la *Morale pratique des jésuites*, par A. Arnauld, sous le titre de *Mémoriaux de M. Pallu, évêque d'Héliopolis*. L'illustre archevêque de Cambrai prononça, le 6 janvier 1702, son oraison funèbre dans l'église des Missions étrangères. I—S—D.

PALLU (MARTIN), de la même famille que les précédents, naquit à Tours en 1661. Porté à la piété dès sa tendre jeunesse, il entra bientôt dans la compagnie de Jésus et y fit ses premiers vœux à l'âge de 18 ans. Il se livra avec succès à l'exercice de la prédication. En 1706, il prêcha l'Avent à Versailles, et le roi fut si satisfait, qu'il le nomma pour prêcher un Carême. Sa mauvaise santé vint changer le cours de son apostolat. Obligé de cesser de paraître dans les chaires, en 1711, il devint directeur de la célèbre congrégation de la Sainte-Vierge, établie dans la maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine, à Paris; congrégation qui avait eu pour directeurs, avant lui, des hommes tels que le P. Nouet, le P. Crasset, le P. Jobert, etc., qui, si sottement calomniée par les hypocrites déclamations du libéralisme

dans les dernières années de la restauration, ne s'est pourtant jamais occupée que d'exercices religieux (1), et qui avait toujours compté des membres distingués par leur naissance et leur piété. Le P. Pallu contribua aussi à l'instruction et à l'édification, par la composition de plusieurs ouvrages de piété. Il mourut à Paris, dans la maison professe, le 20 mai 1742. Nous connaissons de lui : I. *La solide et véritable dévotion envers la sainte Vierge*, Paris, 1736, in-12. II. *De l'amour de Dieu, ses motifs, ses qualités, ses effets*, Paris, 1737, in-12. III. *L'Imitation de Jésus-Christ* (traduction), Paris, 1738, in-12. IV. *Du saint et fréquent usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie*, Paris, 1739, in-12. Ce livre contient, avec plus de modération, la même doctrine que *l'Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise, sur la fréquente communion*; par le P. Pichon, contre lequel les jansénistes ont crié avec tant d'exagération. V. *La Science du salut*, 1 vol. in-12. VI. *Les Quatre fins de l'homme*, Paris, 1739, in-12. C'est peut-être le plus répandu de tous les ouvrages du P. Pallu. La dernière édition a été dirigée par M. l'abbé Tresvaux, chanoine de Paris. VII. *De la charité envers le prochain, ses motifs et ses devoirs, les défauts contraires*, 1 vol. in-12. VIII. *Réflexions sur la religion chrétienne*, Paris, Chardon, 1741, in-12. IX. *Retraite spirituelle à l'usage des communautés religieuses*, Paris, 1741, in-12. X. *Sermons sur l'Avent, le Carême, les Mystères, avec les Panégyriques*, 6 vol. in-12, Paris, Chardon, 1744. Ils ont été édités par le P.

(1) La congrégation, rétablie par l'auteur de cet article, continue modestement ses exercices dans la chapelle des Tours-de-Notre-Dame; elle ne fut pas plus dangereuse autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Guillaume de Ségaud, dont les Sermons ont été aussi donnés par un de ses confrères, le P. Berruyer. Le P. Pallu avait promis un traité sur *l'amour et l'imitation de N.-S. J.-C.* Nous ignorons s'il a paru. B—D—E.

PALMEGIANI (MARCO), peintre, né à Forli vers la fin du XV^e siècle, est resté inconnu à presque tous les historiens, quoique ses ouvrages fassent honneur à la ville de Bologne, où il vint s'établir. Vasari a défiguré son nom en l'appelant *Parmegiano*; car si cet écrivain avait fait attention que les nombreux ouvrages de l'artiste, tant ses tableaux d'autel que ceux de galerie, sont signés de la manière suivante : *Marcus Palmesanus pictor foroliviensis pingebat*, il ne fût pas tombé dans cette erreur. Le peintre y ajoutait rarement la date; cependant il en existe deux dans la collection du prince Ercolani, dont l'un porte l'année 1513, et l'autre celle de 1537. La plupart de ses ouvrages, et particulièrement ceux qui existent à Forli, présentent deux styles différents. Dans le premier, Palmegiani se conforme au commun des artistes du XV^e siècle par l'extrême simplicité des poses de ses figures, la dorure et la minutie des détails, ainsi que par l'anatomie, qui, à cette époque, consistait presque entièrement à savoir dessiner avec intelligence un saint Sébastien, ou quelque saint anachorète. Dans sa seconde manière, il montre plus d'art pour la disposition de ses groupes; ses contours n'ont plus la même maigreur; ses proportions se sont agrandies; mais, quoique plus libre dans ses airs de tête, il a peut-être moins de variété. Il a l'habitude de mêler, aux sujets qu'il traite, des épisodes qui y paraissent étrangers. Ainsi, son tableau du *Crucifix*, que l'on voit dans l'église de Saint-Augustin de

Forli, est divisé en trois parties, dans l'une desquelles il a représenté *saint Paul, ermite, visité par saint Antoine*, et dans l'autre, *saint Augustin convaincu par un ange sur l'incompréhensibilité de la Trinité*. Les petites figures qu'il introduit dans ses tableaux sont d'un fini et d'une grâce au-delà de toute expression. Ses paysages sont extrêmement riants, et son architecture pleine de richesse. Les têtes de ses Madones, quoique plus belles que celles de Costa, le sont moins que celles de Francia; son coloris se rapproche de celui de Rondinello; c'est à quoi l'on doit attribuer l'erreur de Vasari, qui donne à ce dernier peintre un tableau du dôme de Forli, qui est incontestablement l'ouvrage de Palmegiani. Les productions de ce peintre sont très-nombreuses dans la Romagne; on en voit aussi plusieurs dans les États de Venise. On cite parmi les plus estimés, une *Madone* qui se trouve à Padoue; un *Portement de croix* qu'on voit à Crema, et surtout un *Christ mort, entre Nicodème et Joseph d'Arimathie*, qui existe à Vicence, tableau extrêmement remarquable par sa beauté, et dans lequel le mort paraît véritablement mort, et les deux autres personnages pleins de vie. Le nom de son maître est resté inconnu jusqu'à ce que l'abbé Lanzi ait découvert que le F. Luca Pacioli, dans la dédicace de sa *Summa d'Aritmetica e Geometria*, publiée en 1494 et dédiée au duc d'Urbain Guid' Ubaldo, le nomme l'élève chéri du Melozzo. P—s.

PALMFELT (GUSTAVE, baron de), sénateur de Suède, né en 1680, et mort en 1744, joignit à ses talents pour les affaires économiques et politiques des connaissances très-étendues, et un goût très-éclairé pour la

littérature. En 1740, il fit imprimer à Stockholm une traduction, en vers suédois hexamètres, des Églogues de Virgile, et d'une partie des Géorgiques. Cette traduction, très-estimée en Suède, est précédée d'un traité sur la prosodie et le rythme de la langue suédoise. C—AU.

PALMIERI (JOSEPH), peintre, naquit à Gênes en 1674. Orlandi le compte parmi les plus grands artistes de l'Europe. Cette louange peut paraître exagérée, à moins qu'elle ne se rapporte qu'aux *tableaux d'animaux et de nature morte* dans lesquels il est vrai que Palmieri eut peu de rivaux. La réputation de ces tableaux était tellement étendue que la cour de Portugal voulut en posséder un certain nombre. Il faut avouer également, que dans ses tableaux d'histoire, il s'est montré un peintre spirituel et d'une belle magie de couleur, harmonieux et plein d'agréments dans ceux où les ombres n'ont pas passé au noir. Le côté par lequel il pèche est le dessin, quoiqu'il eût appris cette partie de l'art d'un peintre florentin qui paraît lui avoir donné d'excellents principes; il a su cependant les déployer dans son tableau de *la Résurrection*, que l'on voit dans l'église de Saint-Dominique de Gênes, et dans quelques autres de ses productions exécutées avec plus de soin, et dans lesquelles les professeurs les plus habiles seraient embarrassés de rien reprendre. Palmieri mourut à Gênes en 1740. P—s.

PALMIERI (le marquis JOSEPH), économiste italien, né en 1720, à Lecce, d'une des plus illustres familles de cette ville, montra dès son enfance beaucoup d'amour pour l'étude. Il lisait dès-lors avec avidité les anciens historiens, surtout Cornélius-Népos et Jules-César. Entré dans

un régiment à l'âge de treize ans, il ne cessa de travailler avec ardeur, et au lieu de consommer, dans l'oisiveté et les amusements des garnisons, les loisirs de la paix, il en profita pour rassembler les matériaux de plusieurs ouvrages qu'il méditait sur la stratégie et l'économie publique. Il renonça, jeune encore, à la carrière des armes, et fut nommé administrateur des douanes, puis directeur des finances. Joseph Palmieri est mort à Naples au commencement de ce siècle, dans un âge fort avancé. On a de lui, en italien : I. *Réflexions critiques sur l'art de la guerre*, qui ont mérité les éloges du grand Frédéric. II. *Réflexions sur la félicité publique*, Naples, 1788, 2^e édition. L'auteur y conseille aux nobles de se livrer au commerce et aux arts. III. *Pensées économiques*, relatives au royaume de Naples. IV. *De la richesse des nations*. Ces ouvrages annoncent un esprit profond, un jugement sûr, et un coup d'œil qui saisit l'ensemble d'une théorie, après en avoir médité et apprécié tous les détails. A—Y.

PALTRONIERI (PIETRO), surnommé MIRANDOLESE DALLE PROSPETTIVE, du genre de peinture dans lequel il excella, naquit à Bologne en 1673. Il suivit la manière de Marc-Antonio Chiarini, architecte habile et peintre renommé dans ce genre de peinture. On peut le regarder comme le Viviani de son temps. Après avoir embelli Bologne, où il faisait sa résidence, d'un grand nombre de beaux ouvrages, il parcourut une grande partie de l'Italie, laissant partout des preuves de son talent, et se rendit à Rome, où il séjourna pendant plusieurs années. Ses ouvrages représentent ordinairement des fragments d'architecture, ou des monuments de l'antiquité. Ce sont des *ares de triomphe*,

des fontaines, des aqueducs, des temples, des débris de fabrique, où domine un coloris rougeâtre qui les fait aisément reconnaître. Il y ajoute souvent des ciels, des vues de campagne, des eaux d'une vérité surprenante. Les figures qu'on y remarque ne sont pas de lui; comme il sentait son infériorité dans cette partie de l'art, il empruntait le pinceau de Graziani et de plusieurs autres jeunes artistes qui, à cette époque, se faisaient, dans Bologne, une réputation méritée. Il mourut le 8 juillet 1741. Il ne faut pas le confondre avec Perracini, qui vivait en même temps que lui à Bologne, et qui portait également le surnom de *Mirandolese*. Ce dernier artiste n'est connu que comme un figuriste médiocre.

P—s.

PAMARD est le nom d'une famille dont les membres, depuis deux siècles, tiennent le premier rang à Avignon, dans les professions de médecin et de chirurgien. Nous ne parlerons ici que des deux derniers. — *Pierre-François - Benezet* PAMARD, né dans cette ville, le 7 avril 1728, fut élevé, dès le berceau, pour soutenir la réputation de ses ancêtres, qu'il devait surpasser. Doué d'une ardeur et d'une intelligence précoces, il fut placé de bonne heure à l'hôpital d'Avignon: envoyé ensuite à Montpellier et à Paris, partout ses progrès furent rapides. Il étudia particulièrement l'anatomie, et, pour s'y perfectionner, il mit à profit les arts du dessin et de la gravure dans lesquels il était fort habile; copia toutes les collections de planches anatomiques connues, et grava lui-même la belle tête qui se trouve dans les mémoires de l'Académie de Berlin. La dissection des cadavres acheva de lui apprendre ce que le dessin avait commencé. De retour dans sa patrie, il fut nommé, à

la satisfaction universelle, chirurgien-major de l'hôpital-général, où il rétablit la pratique des grandes opérations, introduisit celle de la cataracte par extraction, et se distingua aussi par son habileté dans celle de la pierre. Ses succès, publiés par la reconnaissance et propagés par la renommée, amenaient à Avignon une foule d'étrangers qui venaient y recevoir ses avis et ses soins. On l'appelait aussi dans un grand nombre de villes de France. Partout on voulait voir cet homme étonnant qui guérissait les *pierreux*, qui éclairait les aveugles et redressait les boiteux. Plusieurs de ses confrères, de près ou de loin, eurent à se louer d'avoir pris ses conseils et de les avoir suivis. Plein de zèle pour la perfection de son art, il imagina divers instruments pour faciliter les opérations, entre autres le *trèfle* ou pique qui sert à fixer l'œil pendant l'opération de la cataracte; et une canule qui contient un ressort de montre pour passer le séton dans l'opération de la fistule lacrymale. Le rapport de Bordenave et de Morand sur le mémoire dans lequel Pamard avait décrit le premier de ces instruments, lui valut, en 1764, sa nomination d'associé correspondant de l'Académie de médecine de Paris. Comme les villes les plus importantes cherchaient à l'attirer et à le fixer dans leurs murs, l'administration municipale d'Avignon lui décerna, en 1767, une pension annuelle de 500 fr., sous la condition expresse qu'il n'abandonnerait jamais sa patrie, et l'on peut juger que ce ne fut point par intérêt qu'il en prit l'engagement. Pour suppléer à la rareté des expériences anatomiques, dans les villes qui offrent peu de cadavres à disséquer, et où l'on regardait

alors ces opérations comme une sorte de profanation, il fit, en outre, en papier mâché, en filasse et autres substances malléables, une tête humaine, plus grande que nature, et contenant tous ses organes intérieurs. Ce travail a toujours été regardé comme un chef-d'œuvre; mais l'auteur y avait employé cinq ans; aussi n'osa-t-il pas entreprendre l'imitation du reste du corps. Associé correspondant de la Société royale des sciences de Montpellier, en 1772, il fut reçu docteur de l'Université de Valence en 1783, et membre associé de l'Académie de chirurgie de Paris en 1784. Il avait obtenu, en 1776, un témoignage d'estime et de confiance de ses concitoyens, qui l'avaient nommé second consul ou échevin d'Avignon. Pamard en était digne par ses talents non moins que par sa modestie, sa franchise et sa bienfaisance. Antipathique avec le charlatanisme et fort de ses connaissances positives, il secula le joug de la Faculté de médecine, s'affranchit de l'obligation d'être dirigé, dans ses opérations chirurgicales, par un docteur moins expérimenté que lui; et il contribua aussi à relever l'indépendance et la dignité de la chirurgie. Bon père et tendre fils, il aurait pu se distinguer dans les arts et dans les lettres; car il fit, à 50 ans, de la manière la plus ressemblante, le portrait de son père mourant. Il composait aussi fort agréablement des vers de société, et sa conversation n'était pas moins animée, pas moins variée qu'instructive et intéressante. Il s'occupait, dans ses dernières années, à recueillir, à mettre en ordre et à rédiger le fruit de ses observations et de son expérience, dans l'art où il s'était rendu célèbre; et, quoiqu'il n'eût voulu publier qu'un volume, il avait

rassemblé des matériaux pour en faire trois. Mais la faiblesse de sa constitution, ses fatigues de corps et d'esprit, les chagrins et les craintes que lui causèrent les résultats sanglants de la révolution d'Avignon, achevèrent d'altérer sa santé. Il mourut universellement regretté, le 2 janvier 1793. On a de lui : *Dissertation de quelques effets de l'air dans nos corps. Description d'une seringue pneumatique et ses usages dans quelques maladies très-fréquentes*, avec des observations, Avignon, 1791, in-8°.

— Jean-Baptiste-Antoine-Benezet PAMARD, fils du précédent, né à Avignon, le 12 avril 1763, y mourut le 16 mars 1827. Il était chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de cette ville, membre de l'Athénée de Vaucluse, associé de la Société de médecine de Marseille, de celle de Toulouse, de l'Institut de santé et de salubrité de Gand, de la Société d'agriculture de Carpentras. Comme son père, il trouvait dans les arts un délassement à ses travaux; il était excellent musicien, et violoniste distingué. On a de lui : 1° *Topographie physique et médicale d'Avignon et de son territoire*, imprimée par ordre et aux frais de l'administration municipale, Avignon, 1802, in-8°. 2° *Éloge de M. Pamard* (son père), lu à la séance publique de l'Athénée de Vaucluse, le 5 vendémiaire an XI, Avignon, 1803, in-8°. — J.-B.-A.-Benezet Pamard a laissé un fils qui suit la même carrière que ses ancêtres et y soutient leur réputation. A—r.

PANAT (le chevalier de), quatrième fils du comte de Panat, chef d'escadre, naquit en 1762, et entra fort jeune dans la marine sous les auspices de son père, ainsi que sous ceux du maréchal de Castries, qui, devenu ministre de la marine, le

choisit pour secrétaire. Nommé capitaine de vaisseau, le chevalier de Panat fit avec distinction plusieurs campagnes en cette qualité. La plus belle carrière lui était ouverte lorsque la révolution de 1789 éclata. Il s'y montra fort opposé, dès le commencement, et fut obligé d'émigrer en 1792. S'étant d'abord réfugié à Hambourg, il s'y lia avec l'abbé de Pradt et Rivarol; il ne fut pas épargné par ce dernier, qui le poursuivit souvent de ses épigrammes, ainsi qu'il en usait avec ses meilleurs amis. Comme le chevalier de Panat était dans sa tenue d'une négligence à laquelle les privations de l'exil ajoutaient encore, Rivarol dit alors de lui qu'il *faisait tache dans la boue*. Arrivé en Angleterre, Panat y retrouva son ancien ami le chevalier de Rossel, notre collaborateur, et par lui il y connut l'abbé Delille, chez qui l'on sait que se réunirent long-temps tous les beaux-esprits de l'émigration. Nous y avons vu le chevalier de Panat dont le grand poète appréciait l'esprit fin et distingué. Rentré en France peu de temps après l'avènement au pouvoir de Napoléon Bonaparte, il y fut bientôt employé fort utilement au ministère de la marine. La Restauration le combla de joie en 1814, et il ne tarda pas à être créé contre-amiral et secrétaire-général de l'amirauté. Ce fut en cette qualité qu'il accompagna le duc d'Angoulême dans sa tournée à Bordeaux et sur les côtes de l'ouest en 1817. Il conserva les mêmes fonctions jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 26 janvier 1834. — Ses frères aînés, dont l'un était grand-vicaire, furent députés de la noblesse et du clergé aux États-Généraux de 1789, où ils protestèrent contre les innovations, et se firent du reste peu remarquer.

M—D j.

PANCROUCHE (CHARLES-LOUIS-FLEURY), imprimeur-libraire, était le fils du célèbre éditeur de l'*Encyclopédie*, et, comme lui, se distingua dans sa profession par des entreprises qui, pour être moins considérables, n'en furent que plus lucratives. Né à Paris, le 26 décembre 1780, il reçut, bien qu'environné de tous les orages de la révolution, une éducation soignée, et se livra plus particulièrement à l'étude des langues anciennes, sous les professeurs Lemaire et Gail. Impatient de se faire connaître, il publia, très-jeune encore, sous le titre d'*Études d'un jeune homme*, un petit écrit qu'il adressa à un vieillard dont il reçut des encouragements fort remarquables. Comme malgré ces éloges il ne l'a jamais reproduit, on doit penser que cet écrit était peu fait pour ajouter à sa réputation, et que plus tard il l'a senti lui-même. Son père lui ayant laissé peu de fortune, il fut obligé, à son début dans le monde, d'occuper un modeste emploi dans la secrétairerie du Sénat. C'était pour lui une carrière beaucoup trop étroite, et il fit tous ses efforts pour l'étendre. D'abord il publia, sous les auspices de François de Neufchâteau, son protecteur, un opuscule sur la jurisprudence criminelle, dont le titre seul est fait pour étonner de la part d'un homme si jeune et de si peu d'expérience dans de pareilles matières. Ce volume, imprimé en 1807, était intitulé : *De l'exposition, de la prison et de la peine de mort*. François de Neufchâteau lui adressa sur cet ouvrage des éloges flatteurs, et que le jeune auteur s'empressa de publier : « Monsieur votre père, lui « avait dit le président du Sénat, « a laissé une mémoire chère à « tous les gens de lettres, et ils « verront avec plaisir son fils se dis- « poser à honorer son nom par des

« travaux utiles. Ne fût-on pas de
 « votre avis, on ne peut qu'estimer
 « cette morale bienveillante qui dicte
 « vos opinions, et le choix des auto-
 « rités dont vous les appuyez. Quand
 « on a pour soi Montesquieu, Becca-
 « ria, Servan, on peut se présenter
 « avec une juste assurance... » Fran-
 çois de Neufchâteau finissait en ex-
 hortant le jeune Panckoucke à por-
 ter ses méditations sur les moyens
 d'extirper la mendicité : « C'est une
 « grande difficulté, lui disait-il ; mais
 « à votre âge, c'est déjà un mérite de
 « le tenter ; et par vos sentiments et
 « la manière de les rendre, vous mé-
 « ritez d'y réussir... » On sent de
 quelle influence durent être de telles
 paroles sur l'esprit du jeune Panc-
 koucke. Dès-lors, se trouvant à l'é-
 troit dans les bureaux du Sénat, il
 pensa sérieusement à recommencer
 son père, et, s'associant avec les li-
 braires Crapart et Ravier, il conçut
 et exécuta la grande entreprise du
Dictionnaire des sciences médicales.
 C'était, on ne peut le nier, comme
 objet de spéculation et d'utilité pu-
 blique, une bonne opération ; néan-
 moins ses associés se retirèrent suc-
 cessivement après la publication des
 premiers volumes. Panckoucke resta
 seul chargé d'un fardeau d'autant
 plus difficile à porter, que les cir-
 constances des derniers temps de
 l'empire, peu favorables au commer-
 ce, le rendirent encore plus pesant.
 Cependant il n'en fut point découra-
 gé, et c'est ce dont nous devons le
 louer. Né au milieu du parti philoso-
 phique du XVIII^e siècle, qui fit l'*En-*
cyclopédie et la révolution, il ne de-
 vait rien attendre du rétablissement
 de la monarchie des Bourbons, et
 pourtant ce fut la Restauration de
 1814 qui détermina ses succès, et qui
 fit réellement sa fortune, en favori-

sant ses entreprises au-delà de tout ce
 qu'il pouvait prévoir. Son *Dictionnaire*
des sciences médicales obtint dès-lors
 un plus grand nombre de souscrip-
 teurs. Comme tous les ouvrages de
 ce genre, dus aux travaux réunis
 de beaucoup de collaborateurs, il
 prêtait à la critique. Diversement
 jugé, ce recueil, d'ailleurs très-re-
 commandable sous le rapport de la
 science, n'en reste pas moins un li-
 vre qui doit trouver sa place dans
 toutes les bibliothèques de praticiens.
 Ce fut peu de temps après qu'il pu-
 plia ses *Victoires et Conquêtes*, où,
 selon la méthode de cette époque,
 furent vantés outre mesure des
 événements assez glorieux pour n'a-
 voir pas besoin de cette exagération.
 Cet ouvrage n'est guère d'ailleurs
 qu'une compilation indigeste des bul-
 letins et de tous les rapports empha-
 tiques de faits qui seraient peut-être
 plus brillants s'ils étaient racontés
 avec plus de simplicité et d'exactitude.
 Sur cela, du reste, on ne peut pas
 adresser de reproches à Panckoucke,
 étranger à ce genre de travail par ses
 études, et qui ne coopéra point à sa ré-
 daction ; il ne voulut que faire une spé-
 culation productive, et toutes les cir-
 constances se réunirent pour la favori-
 ser. Tous les ministères, notamment ce-
 lui des affaires étrangères, en achetèrent
 un grand nombre, et il en fut distribué
 de toutes parts. Dans le même temps
 Panckoucke obtint du gouvernement
 de la restauration, la faculté de ré-
 imprimer en petit format le grand
 ouvrage sur l'*Égypte*. On mit même à
 sa disposition les cuivres qui avaient
 coûté tant d'argent au gouvernement
 impérial, et il put faire ainsi une édi-
 tion en 26 volumes in-8°, qu'il dédia
 au roi Louis XVIII, et qui lui valut
 d'immenses bénéfices. Ce fut là, on
 ne peut en douter, une des princi-

pales causes de sa fortune. Dès-lors il put marcher par ses propres moyens et conduire avec plus de célérité ses autres entreprises. Son *Dictionnaire des sciences médicales* fut bientôt suivi d'une *Flore*, d'une *Biographie* et d'un *Journal complémentaire des sciences médicales*; enfin cette collection dépassa cent volumes. En même temps il s'occupait de travaux littéraires certainement moins lucratifs, mais propres à lui faire une grande renommée, but constant de ses efforts. Il espérait probablement arriver à l'Académie française, et c'est pour cela sans doute qu'il annonça long-temps une traduction de *Tacite*, et qu'il fit d'abord paraître des fragments de la *Vie d'Agricola*, puis la *Germanie*, avec un commentaire extrait de Montesquieu. En 1825, il imprima une magnifique édition de cet auteur, en quatre volumes in-folio, sur papier jésus-vélin. Le luxe et les soins qu'il apporta dans l'exécution lui valurent une médaille à l'exposition. Peu de temps après, il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Enfin, en 1834, parut l'œuvre complète, en 7 vol. in-8°. Sa traduction fut vantée et louée par la plupart des journaux. Cependant il s'est trouvé des contradicteurs; on est allé jusqu'à lui contester la paternité de ce grand ouvrage, ce que nous considérons comme une pure calomnie, puisque, par ses études et son savoir, Panckoucke était fort capable de l'exécuter, et que tout le monde sait qu'il s'en occupa très-long-temps, que ce fut, en quelque façon, le labeur de toute sa vie. En 1819, il avait conçu le projet d'une société d'assurance mutuelle contre l'incendie des bibliothèques, dont il s'établissait le directeur et l'un des principaux actionnaires. Il en fit paraître, selon sa

coutume, un prospectus très-pompeux et par lequel il demandait 20 millions d'adhésions, qu'il ne put obtenir : les choses en restèrent là. Son activité se manifesta encore par beaucoup d'autres projets. Il se présenta aussi vers la même époque, à plusieurs reprises, dans son arrondissement comme candidat à la Chambre des députés. Ce fut dans ce temps-là qu'il publia les *Lettres de Voltaire et de J.-J. Rousseau, à C.-J. Panckoucke* (son père), éditeur de l'*Encyclopédie méthodique*, et qu'il en adressa à chacun des électeurs un exemplaire avec une couverture imprimée, portant cette suscription : *Hommage à MM. les électeurs du 7^e arrondissement électoral, par C.-L.-F. Panckoucke, candidat de ce collège*. Sa candidature n'eut point le résultat qu'il en attendait. Il fut nommé plus tard officier de la Légion-d'Honneur. Plusieurs sociétés savantes l'accueillirent. Nommé membre de celle des *Antiquaires d'Édimbourg*, à la suite d'un voyage qu'il fit en Ecosse, avec madame Panckoucke, il lui présenta un ouvrage intitulé : *L'île de Staffa et sa grotte basaltique, dessinées et décrites par C.-L.-F. Panckoucke*, Paris, 1831, in-fol. avec douze planches et une carte. Le faux-titre porte : *Voyage pittoresque aux îles Hébrides*; mais cette première partie seulement a paru. Panckoucke fit aussi, en 1829, un voyage en Italie, pour y compléter ses études sur Tacite; et il visita avec beaucoup d'attention les monuments de la ville éternelle. Indépendamment des ouvrages que nous avons mentionnés, comme éditeur, Panckoucke en a publié un grand nombre d'autres, tels que *Nova scriptorum latinorum collectio*, 44 vol. in-8°; *Traduction des classiques étrangers*, 16 vol. in-32; les *Barreaux français et anglais*, 19

vol.; les *Annales de l'éloquence judiciaire*, les *Causes célèbres étrangères*, le *Répertoire du Théâtre-Français*, avec un nouveau commentaire; enfin la *Bibliothèque latine française*, commencée en 1826 et terminée en 1839, en 178 volumes. L'éditeur est nommé comme l'un des traducteurs de plusieurs ouvrages composant cette collection. Panckoucke cultivait aussi les arts, surtout la musique et la peinture. Sa prodigieuse activité se révèle par les nombreux matériaux qu'on a trouvés dans ses portefeuilles. Littérature, beaux-arts, monuments, projets d'utilité publique occupaient tour à tour sa pensée; il abordait hardiment tous les sujets. Nous avons passé sous silence, dans l'énumération de ses ouvrages, plusieurs essais de poésie. Il a laissé, en outre, manuscrites, une traduction du poème de *Héro et Léandre*, une autre des *Ténèbres* de lord Byron. Ne reculant pas même devant une œuvre immense, pour laquelle dix années de travaux soutenus eussent à peine suffi, il osa commencer une traduction de l'*Arioste*; les huit premiers chants étaient terminés, et il s'en occupait encore lorsque la mort le frappa, après une courte et douloureuse maladie, à Fleury-sous-Meudon, le 11 juillet 1844. — M^{me} Ernestine Panckoucke, sa veuve, cultive la peinture et la littérature. — M. Ernest Panckoucke, leur fils, figure au nombre des traducteurs de la Bibliothèque classique latine. Z.

PANCRAZI (JOSEPH-MARIE), savant antiquaire, naquit au commencement du XVIII^e siècle, à Cortone, d'une famille patricienne. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Théatins, et consacra ses loisirs aux recherches archéologiques. Ayant conçu le dessein de publier les médailles de Si-

cile, Pancrazi se rendit à Palerme dont il examina les principaux cabinets, afin de pouvoir réparer les omissions ou les erreurs des numismates. La vue des antiquités qu'on rencontre en Sicile à chaque pas lui fit changer de projet; et il mit au jour le *Antichità Siciliane spiegate*, Naples, 1751-52, 2 vol. in-fol. Le savant auteur examine d'abord si la Sicile n'a pas fait partie du continent de l'Italie, et traite de ses premiers habitants, les Cyclopes, les Lestrigons, les Phéaques et les Lotophages, quatre peuples sur lesquels les Grecs ne nous ont transmis que des notices fabuleuses. Le second volume contient l'histoire d'Agrigente et l'explication de ses antiquités. Burmann a cité des fragments de cet ouvrage, avec éloge, dans la préface de la *Sicilia antiqua* de d'Orville, 9-25, 32-36. Pancrazi mourut vers 1764 sans avoir pu le terminer. Il était membre de l'Académie étrusque et de la Société colombarie de Florence. W—s.

PANDOLFINI (ANGE), économiste italien fort estimé, qui cependant a été jusqu'ici oublié non-seulement dans toutes les *Biographies*, mais même par Tiraboschi et par Ginguené, dans leurs *Histoires littéraires*, naquit en 1360, à Florence, d'un négociant qui avait amassé à Naples une fortune considérable. Il entra de bonne heure dans les emplois publics, fit partie de la seigneurie de Florence en 1397 et 1408, et fut chargé de missions importantes auprès du pape Martin V, de l'empereur Sigismond et du roi Ladislas. Il obtint de ce dernier, en 1411, la cession du territoire de Cortone, comme indemnité des pertes que les marchands florentins avaient éprouvées à Naples. Revenu dans sa patrie, Pandolfini fut élu trois fois gonfalonier,

en 1414, 1420 et 1431. Dans l'interval, il remplit la charge de grand-consulteur, et dut, en cette qualité, interposer son autorité dans les petites querelles qui divisèrent longtemps ses concitoyens. Si l'on avait suivi ses avis, la république n'eût point fait en 1529, contre Lucques, une guerre désastreuse. Pandolfini était l'ami de Cosme de Médicis, surnommé l'Ancien ou le Père de la patrie. Il combattit son bannissement et provoqua son retour. Malgré cela, il ne put obtenir de Cosme, devenu maître absolu, la grâce de Palla Strozzi, parent de sa femme. Le chagrin qu'il en éprouva le fit renoncer aux affaires, qui d'ailleurs prenaient une direction entièrement opposée à ses opinions et à ses vues. Il passa les douze dernières années de sa vie dans sa magnifique villa de Signa, où il eut l'honneur d'être visité par trois souverains, le pape Eugène IV, le roi René et le duc de Milan, François Sforce. Pandolfini conserva une grande vigueur de corps et d'esprit jusqu'à sa mort, arrivée en 1446. On a de lui un *Traité du gouvernement de la famille*, aussi remarquable par la pureté du style que par la sagesse et quelquefois par l'originalité des pensées. Rien de plus amusant que les conseils qu'il adresse à sa femme et les invectives qu'il lance contre les emplois publics. M. Valery a traduit quelques extraits de ce livre dans les *Curiosités et anecdotes italiennes*, Paris, 1842, in-8°, en les faisant précéder d'une notice sur l'auteur. Les meilleures éditions du *Trattato del governo della famiglia* sont celle de Florence, 1734, in-4°, et celle de Milan, 1811, in-18. Cette dernière, outre la *vie* de Pandolfini écrite par son contemporain Vespasien de Besticci, et qui était déjà dans

l'édition précédente, contient les notes et observations d'Ant.-Fortunato Stella. Mathieu Palmieri (v. ce nom, XXXII, 461) avait dédié à Pandolfini son traité *De la vie civile*. A—v.

PANETTI (DOMENICO), peintre, naquit à Ferrare en 1460. On ignore dans quelle école il reçut les principes de son art; mais ses premiers ouvrages n'annonçaient qu'un artiste médiocre. Néanmoins il fut le premier maître du Garofalo. Ce dernier peintre, ayant trouvé dans Raphaël un guide qui l'initia dans tous les secrets de son art, revint à Ferrare, enrichi de toutes les connaissances que l'on pouvait acquérir à une semblable école. Il retrouva son ancien maître, qui devint à son tour son disciple. Panetti profita tellement des leçons du Garofalo, que ses dernières productions l'égalent aux meilleurs artistes du XV^e siècle, entre autres son tableau de *Saint André*, qui orne l'église des Augustins. Ce n'est plus ce fini qui caractérise les ouvrages du siècle précédent, mais, ce qui est plus rare et plus étonnant pour cette époque, c'est le grandiose et la majesté qu'il y déploie. Le nom de l'artiste mis au bas du tableau, ainsi qu'à beaucoup d'autres productions qu'il exécuta par la suite, est la preuve irrécusable du grand changement qui s'opéra dans sa manière, et dont il est resté jusqu'à ce jour l'unique exemple. Car si Gio. Bellini et le Perugino améliorèrent leur manière à la vue des productions plus parfaites de leurs élèves, ils étaient déjà des maîtres d'un insigne talent, au lieu que Panetti n'avait été jusqu'alors qu'un peintre médiocre. Vasari et Orlandi se trompent également en nommant cet artiste le premier *Domenico Lanero*, et le second *Lanetti*. Domenico Panetti mourut à Ferrare, vers l'an 1530. P—s.

PANIERI (FERDINAND), théologien italien, né le 24 novembre 1759, à Pistoie, fut ordonné prêtre par l'évêque de cette ville, Scipion Ricci (voy. ce nom, XXXVII, 521), qui le nomma bientôt professeur de dogme dans son séminaire. On sait que ce prélat avait adopté les doctrines jansénistes et les innovations introduites dans la discipline ecclésiastique par l'empereur Joseph II, et que favorisait aussi son frère Léopold, alors grand-duc de Toscane. Panieri se laissa entraîner dans ce système, et assista au fameux synode de Pistoie que Ricci avait assemblé, en 1786, pour approuver sa conduite, et dont les actes furent condamnés par la bulle *Auctorem fidei* de Pie VI (1794). Cependant plus tard, livré à des anxiétés de conscience, il adressa un mémoire au pape, qui répondit à ses objections dans un bref rédigé, dit-on, par le cardinal Gerdil. Enfin, guéri d'une maladie dangereuse, il se rétracta complètement, entre les mains de M. Falchi, successeur de Ricci, qui s'était démis de l'évêché de Pistoie, et il demanda au Saint-Siège une formule de soumission qu'il signa. Rentré alors dans le giron de l'Église, il devint directeur des conférences ecclésiastiques du diocèse et chanoine de la cathédrale. Il mourut le 27 janvier 1822. On a de lui : I. *Examen pratique et instructif sur les péchés qui se commettent dans les fêtes et les plaisirs du siècle*, Pistoie, 1808-1813, 4 vol. II. *Exposition des lois de Dieu et de l'Église sur l'usure*, 1813, 1 vol. III. *Catalogue des saints de Pistoie*, 1818, 2 vol. Panieri fit insérer en 1820, dans le *Giornale arcadico* de Rome : 1° un fragment d'une leçon de morale sur le mariage, qu'il avait donnée en 1817, et où il réfute les opinions erronées que lui-même

avait autrefois enseignées relativement au pouvoir de l'Église pour les empêchements dirimants ; 2° deux extraits de ses lettres : dans la première, il rappelle sa conduite passée, et dans la seconde, il fait une profession de foi sur l'autorité du Saint-Siège. P—RT.

PANIS (ÉTIENNE-JEAN), conventionnel, né dans le Périgord en 1757, était un avocat très-obscur dans la capitale avant la révolution. Il embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur, et se lia avec le fameux Santerre dont il devint le beau-frère. On ne le connut dans les premières années que comme un orateur des places et carrefours, où il développait en présence de la populace, et à peu près dans sa langue démagogique, les principes de subversion qu'avaient posés les maîtres. Ce ne fut qu'en 1792 qu'on le chargea d'en appliquer ouvertement les conséquences. Panis fut un des meneurs qui dirigèrent les insurrections du 20 juin et du 10 août, et firent envahir le château des Tuileries par les bandes forcenées qui renversèrent la monarchie. Par suite de ces événements, il devint membre de cette commune monstrueuse qui se constitua de sa propre autorité, après avoir chassé celle qui l'avait précédée, et qui asservit à ses lois jusqu'à la Convention elle-même. Devenu membre de ce comité de salut public qui fut créé après le 10 août par cette même commune, il signa, en cette qualité, l'épouvantable circulaire qui rendait compte des massacres de septembre aux habitants des départements, et les invitait à suivre cet exemple, comme on le voit par cet extrait : « Une partie des conspirateurs féroces, détenus dans les » prisons, ont été mis à mort par le » peuple, actes de justice qui lui ont

« paru indispensables pour retenir
 « par la terreur ces légions de traîtres
 « cachés dans ses murs au moment
 « où il allait marcher à l'ennemi; et
 « sans doute la nation entière s'em-
 « pressera d'adopter ce moyen si né-
 « cessaire de salut public, et sans
 « doute tous les Français s'écrieront
 « comme les Parisiens : Marchons à
 « l'ennemi, mais ne laissons pas der-
 « rière nous ces brigands pour égor-
 « ger nos enfants et nos femmes... »
 Et, par *post-scriptum* : « Nos frères sont
 « invités à mettre cette lettre sous
 « presse, et à la faire passer à toutes
 « les municipalités de leur arrondis-
 « sement. » La lettre partit effecti-
 vement sous le couvert du ministre
 de la justice Danton, généralement
 accusé d'être le principal auteur de
 ces assassinats. On a raconté que,
 lorsque tous les massacres furent con-
 sommés, ce fut Panis qui, avec son
 collègue Sergent, alla dans les diffé-
 rentes prisons reconnaître et enlever
 tous les effets des victimes pour les
 rendre, dirent-ils, à leurs familles, qui
 cependant n'en ont jamais rien vu. Peu
 de jours après, il ouvrit au conseil
 de la commune l'avis de faire piller le
 garde-meuble, afin d'y prendre de quoi
 satisfaire les Prussiens, qui ne vou-
 laient pas se retirer sans avoir reçu
 une forte somme (*voy. DUMOURIEZ*,
 LXIII, 160). Les élections des députés
 à la Convention nationale ayant
 eu lieu à cette époque, la plus grande
 partie des élus furent au moins les
 apologistes de ces faits odieux. Il
 faut cependant excepter Robespierre,
 qui ne s'en mêla pas, tandis que les
 dantonistes, qui le renversèrent au 9
 thermidor, en furent les auteurs prin-
 cipaux. Par ces élections, Panis devint
 membre de la Convention, et n'y figura
 guère que pour repousser les attaques
 dirigées contre les septembreurs.

Dans le procès du roi, il vota la mort;
 contre l'appel au peuple et contre
 le sursis à l'exécution. Il s'attacha au
 char de Robespierre jusqu'à l'époque
 où celui-ci fit périr Danton, qui avait
 été le héros du 10 août et du 2 sep-
 tembre. Panis fut membre du comité
 de sûreté générale au plus fort de la
 terreur, et se jeta un instant dans le
 parti de thermidor. Dès le 8 de ce
 mois, il somma Robespierre de dé-
 clarer s'il l'avait porté sur la liste des
 proscrits; mais, rentré presque aussitôt
 dans la ligne des démagogues, il prit
 la défense des insurgés, dans la jour-
 née du 1^{er} prairial an III (20 mai
 1795). Ayant voulu, le 27 mai, par-
 ler en faveur de Laignelot, son ami,
 il fut accusé à son tour, et s'exprima
 comme un homme en délire, invo-
 qua Dieu, vanta la pureté de ses in-
 tentions, son humanité et ses vertus
 extraordinaires, appelant ses collègues
messieurs, messieurs, ce qui était alors
 un langage fort extraordinaire et
 presque dangereux. Cette humilité
 n'empêcha pas qu'un décret n'ordon-
 nât son arrestation. Pendant la dis-
 cussion qui précéda ce décret, Panis
 s'entendit reprocher à plusieurs re-
 prises les assassinats de septembre,
 et Auguis, qu'il avait appelé son ami,
 s'écria : « Point d'amitié avec le col-
 » porteur de la mort ». Il fut ensuite
 compris dans l'amnistie, placé dans
 les bureaux des hospices de Paris, et
 l'on n'entendit plus parler de lui,
 même sous Bonaparte. Ayant reparu
 sur la scène politique pendant les
 cent jours de 1815, il fut obligé de
 sortir de France comme régicide, en
 1816, et se retira en Italie. Cet
 homme avait voulu jouer dans la ré-
 volution un rôle au-dessus de ses for-
 ces, et il retomba bientôt dans la
 nullité où il eût dû rester. Il n'a pas
 même pu compenser par un peu de

bien le mal qu'on lui a fait faire. On ne l'a point accusé de s'être enrichi des dépouilles des proscrits, comme la plupart des chefs du parti qu'il avait embrassé, et c'est une consolation qui lui est restée. « Je n'ai été, disait-il un jour, qu'un citron dont on a exprimé le jus, et qu'ensuite, on a rejeté. » Revenu à Paris après la révolution de 1830, il y vécut paisiblement d'une modique pension que lui faisaient ses enfants, et mourut le 22 août 1832, à Marly-le-Roi, d'un ulcère au pylore.

B—U. et M—D j.

PANSA (MOTTO), philosophe, poète et bibliographe, était né vers 1560, à Penara, dans l'Abruzze ultérieure. Après avoir achevé ses études, il vint à Rome où il vécut plusieurs années dans la société des savants. Il eut, en 1588, l'honneur d'offrir au pape Sixte-Quint un volume de vers qu'il avait composés à la louange de ce pontife. C'est à la même époque qu'il fut admis à l'Académie des *Aggiunti*, sous le nom de *Constante*. Ayant embrassé la profession de médecin, il s'établit à Chieti, et partagea dès lors son temps entre les devoirs de son état et la culture des lettres. Il devait être à Rome en 1622, puisqu'il y fit imprimer, cette année, des *Hymnes* pour la canonisation de saint Ignace, de saint François-Xavier, de saint Philippe Néri et de sainte Thérèse. Il est assez probable que son zèle et ses talents finirent par le faire employer par la cour pontificale et qu'il mourut à Rome; mais, à cet égard, on est réduit à des conjectures. L'article de Toppi sur Pansa, dans la *Biblioteca napoletana*, quoique assez long, ne contient aucun des renseignements qu'on désirerait y trouver. Ce biographe s'est trompé, même dans l'indication des ouvrages

de Pansa; mais il s'est en partie rectifié dans les *additions*, page 365; et Nicodemo, son continuateur, a corrigé les erreurs qu'il avait laissées subsister. On se contentera de citer ici les principaux ouvrages de cet écrivain : I. *Della libreria vaticana, Ragionamenti diversi*, Rome, 1590, in-4°. Ce volume rare, sans être recherché des amateurs, est rempli de digressions assez curieuses, mais déplacées, et qui ont fait perdre de vue à l'auteur le sujet qu'il se proposait de traiter. Il est divisé en quatre parties. Dans la première, après avoir parlé de l'invention des lettres, des progrès de l'imprimerie, Pansa vient enfin à la bibliothèque du Vatican; mais, à l'occasion des peintures dont elle est ornée, il décrit longuement les travaux que Sixte-Quint avait entrepris pour les embellissements de Rome. La seconde partie renferme l'histoire des principaux conciles, depuis celui de Nicée jusqu'à celui de Trente; la troisième, une notice des bibliothèques les plus célèbres des anciens, parmi lesquelles on est assez surpris de voir figurer celle qui fut fondée à Rome par saint Pierre; et enfin la quatrième, des recherches sur les divers personnages qui sont en possession de l'honneur d'avoir inventé les lettres et les différents caractères dont Pansa donna, autant qu'il le put, les divers alphabets. On voit, par cette courte analyse, que l'auteur ne manquait pas d'instruction; mais il donne de fréquentes preuves de son défaut de goût et de critique. II. *Rime*, Chieti, 1596, in-8°. III. *De osculo, seu consensu ethnicae et christianae theologiae philosophiae*, ibid., 1601, in-4°; Marbourg, 1603 ou 1605, in-8°. Cette seconde édition est la meilleure. L'auteur se proposait de montrer, dans cet ou-

vrage, que les principes des anciens philosophes s'accordent toujours avec ceux du christianisme; mais Morhof (*Polyhist. litter.*) et Brucker (*Hist. crit. philosoph.*) ne trouvent pas qu'il ait atteint son but. W—s.

PANSERON (PIERRE), architecte, né dans la Brie aux environs de Provins, fut envoyé à Paris où il suivit les leçons de J.-F. Blondel (*voy. ce nom*, IV, 593). Plus tard, il devint professeur de dessin à l'École militaire, et le prince de Conti le nomma inspecteur de ses bâtiments. Panseron mourut vers la fin du XVIII^e siècle. La pratique et l'enseignement de l'architecture ne l'empêchèrent pas de publier sur la théorie de cet art de bons ouvrages, accompagnés d'un grand nombre de planches qu'il avait gravées lui-même. Outre plusieurs projets d'arcs de triomphe, nous citerons : I. *Éléments d'architecture*, Paris, 1772, in-4^o, fig. II. *Nouveaux éléments d'architecture*, Paris, 1775-80, 3 vol. in-8^o, fig. Cet ouvrage, dédié à M. de Sartine, ministre de la marine, est divisé en trois parties : la première contient les cinq ordres d'architecture en 16 planches au trait; la seconde, des ornements, des trophées, des bas-reliefs, des figures, etc., 48 pl.; la troisième traite de l'application des cinq ordres d'architecture à la construction des édifices, 38 pl. III. *Mémoire sur les moyens de construire les planchers en bois avec plus de solidité et d'économie*, Paris, 1780, in-8^o. *Supplément*, 1787, in-4^o. IV. *Études du lavis, ouvrage utile aux architectes*, Paris, 1781, in-12. V. *Dessins d'architecture lavés par feuilles détachées; plan général des bâtiments du château des Tuileries, du Louvre et des environs*, etc. VI. *Recueil de jardins français*. VII. *Recueils de jardins anglais et*

chinois, Paris, 1783, in-4^o. VIII. *Cahier contenant, en six planches, les projets de différentes serres chaudes, avec tous les détails pour servir d'embellissements aux jardins anglais et chinois*, Paris, 1785, in-4^o. IX. *Profil d'architecture. Supplément au premier cahier des profils d'architecture*, Paris, 1787, in-4^o. Z.

PAOLI (CLÉMENT), frère aîné du célèbre Pascal Paoli, fut, comme lui, destiné à prendre part à l'insurrection de sa patrie contre les Génois. Né à la *Stretta* de Morosaglia, canton de Rostino, arrondissement de Corte, dans l'année 1715, il était encore bien jeune lorsque, à l'exemple de son illustre père Hyacinthe, il dut abandonner la maison de ses ancêtres pour affronter les dangers et les fatigues de la guerre civile. C'est de cette époque qu'il commença à se rendre digne de l'admiration de ses compatriotes, par son courage, sa prudence et sa modestie. Après la mort du général Gaffori, un vénérable ecclésiastique très-influent, proposa à Clément Paoli le commandement suprême de la nation. Mais, bien plus touché du sort et des malheurs de sa patrie, qu'avidé d'honneurs et de dignités, il répondit : « Donnez-moi un fusil » pour défendre la liberté de mon « pays, et cherchez un chef plus digne et plus habile que moi pour la « gouverner. » C'est Clément, et non le père du général Cervoni, comme on l'a avancé par erreur, qui sauva les jours de Pascal Paoli au couvent de Bossi, lorsque ce général, assailli par une bande armée très-nombreuse, fut au moment de tomber entre les mains de son ennemi, Marius-Emmanuel Matra; et c'est à lui qu'il faut également attribuer la gloire de presque tous les faits d'ar-

mes qui ont illustré la nation corse depuis 1755 jusqu'à 1795. Clément Paoli fut l'un des hommes les plus braves et les plus religieux de son temps. Pendant tout le cours de sa vie, il n'a cessé d'être le premier et le plus ardent admirateur des vertus de son frère; et l'on peut dire qu'il fut l'exécuteur des généreux projets conçus par cet illustre citoyen. Expulsé à deux reprises de la Corse, il mourut, presque octogénaire, dans l'exil, loin de la patrie pour laquelle cette famille, aujourd'hui éteinte, a versé le plus pur de son sang. G—RY.

PAOLI (PAUL-ANTOINE), célèbre antiquaire, naquit vers 1720 à Lucques, d'une famille illustre par le grand nombre de savants qu'elle a produits. Après avoir achevé ses cours de philosophie et d'humanités, il entra dans la congrégation des clers réguliers de la Mère de Dieu, dont le P. Sébastien Paoli (voy. ce nom, XXXII, 504), son oncle, était un des supérieurs; et, d'après ses conseils, il se livra tout entier à l'étude de l'antiquité. Le désir d'accroître ses connaissances le conduisit à Naples, où il s'arrêta plusieurs années pour examiner les précieux monuments tirés des fouilles d'Herculanum et de Pompéi. Dans un voyage qu'il fit à Madrid, il se lia de l'amitié la plus étroite avec le comte Galoza, grand-maître de l'artillerie napolitaine. Le comte, zélé pour la gloire de son pays, avait le projet de publier les antiquités de Pestum, et, dans ce but, n'épargnait ni soins, ni dépenses. Il s'associa le P. Paoli, dont il avait apprécié le mérite; et la mort du comte, arrivée en 1780, le laissa seul chargé de terminer ce travail important. Les talents de Paoli l'avaient déjà fait appeler à Rome par le pape Pie VI, qui le nomma président de l'Académie

ecclésiastique, chargée de l'éducation de la jeune noblesse. On ignore la date de la mort de ce savant antiquaire; et ce n'est que par conjecture qu'on croit pouvoir la placer en 1790. On a de lui : I. *Antiquitatum Puteolis, Cumis, Baiis existentium reliquæ* (1768), in-fol., atlas. Ce volume se compose de 68 pl. très-bien exécutées, gravées en grande parties par J. Volpato; représentant divers monuments de Pouzzoles, de Cumes et de Baïa, encore inédits, avec leurs explications en latin et en italien. II. *Della religione de gentili per riguardo ad alcuni animali e specialmente a topi*, Naples, 1771, in-4°; dissertation très-curieuse sur le culte des rats et des souris. III. *Dissertaz. dell' origine ed istituto del sacro militar ordine di S. Gio-Battista Gerosolimitano, di poi di Rodi, oggi di Malta*, Rome, 1781, in-4°. Sous le rapport de l'exécution typographique, ce volume est cité comme un chef-d'œuvre. IV. *Pæsti quod Possidoniam etiam dixere rudera; cum dissertationibus lat. et ital.*, ibid., 1784, in-fol. atl. Cet ouvrage, le plus complet et le meilleur que l'on ait sur les antiquités de Pestum, se compose de 64 pl., dont 41 représentent les monuments et les 23 autres des médailles. Comme sur le volume des *Antiquités de Pouzzole*, le texte est gravé sur les planches. — PAOLI, professeur de mathématiques à Pise, est auteur d'*Éléments d'algèbre* publiés en 1804, 3 vol. in-8°, et qui furent mentionnés honorablement dans un rapport de la classe des sciences mathématiques de l'Institut de France. W—s.

PAOLI-CHAGNY (le comte de); né en Bourgogne, vers 1750, d'une famille noble, mais peu riche, se montra, dès le commencement de la révolution, fort opposé à ses prin-

cipes, et fut forcé d'émigrer. Il se rendit d'abord en Angleterre, puis en Allemagne, et s'établit à Hambourg, où il se livra à la composition de divers pamphlets politiques dirigés principalement contre Napoléon Bonaparte, et payés par le ministère anglais, qui lui fit long-temps une pension d'environ 6,000 francs. Cette pension, fixée par William Pitt, fut supprimée par Fox, puis restituée aussitôt après la mort de celui-ci. Le comte de Paoli, qui avait d'abord paru fort attaché à la cause des Bourbons, par une bizarrerie que nous ne pouvons comprendre, écrivit contre eux lorsqu'ils furent rétablis sur le trône, et fut obligé, pour ce motif, de cesser son journal. Il reçut même, des magistrats, l'ordre de quitter la ville de Hambourg, qui ne fut révoqué que sur la promesse que fit Paoli-Chagny de garder le silence. Il mourut dans cette ville en 1830. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Histoire de la politique des puissances depuis le commencement de la révolution jusqu'au congrès de Vienne*, Hambourg et Paris, 1817, 4 vol. in-8°. II. *Projet d'une organisation politique pour l'Europe, ayant pour objet de procurer aux souverains et aux peuples une paix générale et perpétuelle*, Hambourg, 1818, in-8°. III. *Le faux Ami de cour*, comédie en 3 actes et en vers, Paris, 1818, in-8°. IV. *La Napoléonade, ou la Providence et les hommes*, poème héroïque en 24 chants, contenant l'histoire exacte et impartiale de la vie militaire et politique de Napoléon (en vers libres), Paris, 1825, in-8°. Le journal que le comte Paoli-Chagny rédigea long-temps à Hambourg était intitulé : *Annales politiques du XIX^e siècle*. Il a laissé un grand nombre de manuscrits restés inédits, entre autres des pièces de théâtre. M—D j.

PAOLINI (PIETRO), peintre, naquit à Lucques au commencement du XVII^e siècle. La plupart des historiens prétendent qu'il fut élève de l'école de Rome, quoique tout décèle dans ses tableaux l'imitation des Vénitiens. Après avoir fait des études solides, il revint dans sa patrie, où il exerça long-temps la peinture et où il ouvrit une école, de laquelle sortit, à ce qu'on prétend, Pietro Testa. Pendant son séjour à Rome, il fréquenta l'atelier d'Angelo Caroselo, l'un des plus habiles émules du Caravage, mais extrêmement adroit à copier le style de tous les maîtres. C'est auprès de lui que Paolini acquit ce bon goût de dessin qui distingue ses ouvrages; cette fermeté de style et cette vigueur de coloris qui l'ont fait comparer tantôt au Titien, tantôt au Pordenone; et dans lesquelles on remarque des imitations incontestables de Paul Veronèse. Le *Martyre de saint André* qui existe dans l'église de Saint-Michel, et la vaste toile que l'on voit dans la bibliothèque de San-Frediano, et qui a plus de trente-deux pieds de long, suffiraient pour immortaliser ce peintre. Dans cette dernière composition, il a représenté le pape saint Grégoire-le-Grand qui apprête un repas à des pèlerins. Ce tableau magnifique est orné, à la manière de Veronèse, de tous les ustensiles d'un festin et d'une riche architecture; il renferme une multitude de personnages d'une variété, d'une harmonie, d'une beauté si frappantes, que la plupart des poètes de cette époque s'empressèrent à l'envi de le célébrer comme un des miracles du temps. Ses tableaux d'appartement, ses *Conversations*, ses *Fêtes villageoises*, dont il existe un assez grand nombre à Lucques, brillent par des qualités presque aussi éminen-

tes. On cite particulièrement ses deux tableaux où il a représenté l'*Assassinat de Walstein*. C'est surtout dans ces sujets tragiques qu'il a déployé toute la vigueur de son génie, porté naturellement à tout ce qui est grand. Pour les sujets gracieux, on lui reproche d'être un peu outré dans ses figures de femmes ; mais, lorsqu'il voulait éviter ce défaut, il savait leur donner une physionomie pleine de grâce et de délicatesse ; c'est du moins le jugement qu'on peut en porter d'après le grand tableau qu'il a peint pour l'église de Trente, et qu'il voulut traiter dans un style gracieux pour faire voir qu'il n'était pas inférieur au Biancucci, chargé de peindre en concurrence avec lui un tableau dans la même église. Paolini parvint à une grande vieillesse et mourut dans sa patrie en 1682. — *Pio PAOLINI*, peintre, né à Udine, florissait en 1678, époque à laquelle il fut admis à l'Académie de Rome. Il étudia dans cette ville sous la direction de Pietro de Cortone, dont il imita le style avec succès. Pendant son séjour à Rome, il fut chargé de peindre le *San Carlo al Corso*. De là il revint à Udine, où il peignit quelques tableaux d'autel, et quelques autres ouvrages de moindre dimension, qui le mirent au rang des meilleurs artistes de sa patrie.

P—s.

PAOLUCCIO ou **PAOLUCCI** (SIGISMOND), surnommé *il Filogenio*, poète italien, naquit vers 1510, à Spello, dans l'Ombrie, d'une famille honorable. Il s'essaya d'abord dans le genre lyrique ; et, suivant Crescimbeni, ses *Canzoni* doivent lui mériter une place honorable parmi les nombreux imitateurs de Pétrarque (*Storia della volgar. Poesia*, IV, 61). Encouragé par ses premiers succès, il tenta de marcher sur les traces de l'A-

rioste, dont il avait reçu des leçons. Un poème, dans lequel il célébra l'expédition de Charles-Quint en Afrique, lui valut les titres de chevalier et de comte palatin ; mais, ayant poussé la témérité jusqu'à donner une suite au chef-d'œuvre de l'Arioste, il éprouva le sort de tous les audacieux qui veulent s'élever sans consulter leurs forces. Ce n'est pas qu'on puisse, sans injustice, refuser à Paolucci de l'esprit et de l'imagination, mais son style manque de correction, d'élégance et d'harmonie. Dans sa jeunesse, il avait étudié le droit ; il fut attaché quelque temps au duc de Camerino comme secrétaire. En 1551, il remplissait à Spello la charge de notaire, qui, comme l'on sait, avait alors une haute importance ; et pendant près de quarante ans, il fut employé dans toutes les affaires de sa commune. Il mourut en 1590, à un âge très-avancé. Outre les *Canzoni* insérées dans divers recueils et notamment dans la *Ninfa tiberina* de Molza, on ne connaît de Paolucci que les deux poèmes déjà cités : I. *Le Notti d'Africa*, Messine, 1535-36, 2 part. in-4°, très-rare. II. *La Continuazione di Orlando furioso, colla morte di Ruggiero*, Venise, 1543, in-4°, rare. Ce poème a 63 chants. — *PAOLUCCI (Joseph)*, littérateur estimable, de la même famille que le précédent, naquit en 1671, à Spello. Ayant terminé ses études à Rome, il contracta bientôt une amitié durable avec Zappi, Leonio, Crescimbeni, etc., et devint l'un des fondateurs de la célèbre académie des Arcadiens. Secrétaire du cardinal Spinola, il accompagna ce prélat dans sa légation à Bologne, où il passa plusieurs années dans la société des savants les plus distingués. A son retour à Rome, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Saint-Ange, et consacra le reste

de sa vie à la culture des lettres. Il mourut le 24 mars 1730, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Homme de goût, sa bibliothèque était peu nombreuse, mais bien choisie. Outre une excellente édition des *Poésies* de Chiabrera, Rome, 1718, 3 vol. in-8°, ornée d'une bonne préface, on a de Paolucci des *Rime* dans la *Raccolta* de Gobbi, t. III, et dans le tome I^{er} des *Rime degli Arcadi*; — la *Vie* de Benoît Menzini, dans les *Vite degli Arcadi*, tome I^{er}; — *Discorso che forse non meritava il titolo di Savio*, dans les *Prose degli Arcadi*, t. III. Voy. l'éloge de Paolucci dans les *Vite degli Arcadi*, t. V. W—s.

PAPI (LAZARE), voyageur et historien italien, naquit à Pontito, village sur la frontière du diocèse de Pistoie, en 1763, et étudia successivement à Lucques et à Pise. En 1792, il partit pour les Indes avec un de ses amis; prit du service chez un des princes indigènes, et devint un des officiers de son armée. Il fit la guerre contre Tippou-Saheb et s'y distingua. Il était absent depuis dix ans, lorsque l'amour de la patrie lui fit abandonner cette contrée; il effectua son retour par la mer Rouge, l'Égypte et la Grèce, recueillant partout une riche moisson d'observations. Rentré en Italie, il y occupa des emplois honorables sous les différents gouvernements qui se succédèrent, entre autres celui de censeur du lycée de Lucques, pendant le règne d'Élisa Baciocchi, sœur de Napoléon. Maintenu dans cet emploi par l'ancienne reine d'Étrurie, Marie-Louise (voy. ce nom, LXXIII, 173), il fut nommé bibliothécaire de la ville en 1815, puis choisi par le duc Charles-Louis, pour précepteur de son fils, le prince Ferdinand-Charles. Papi est mort à Lucques à la fin de décembre 1834. Parmi

ses ouvrages, nous citerons : I. *Lettres sur les Indes - Orientales*, remplies de notes précieuses. II. Une traduction du *Paradis perdu*, de Milton, la meilleure que possède l'Italie. Elle a eu plusieurs éditions; la quatrième fut publiée à Lucques en 1829, 2 volumes in-8°, avec une vie de Milton, et les discours d'Addison. III. Une traduction du poème d'Armstrong sur l'*Art de conserver la santé*. IV. Une traduction du *Manuel* d'Épictète, réimprimée à Lucques en 1829, in-8°. V. Une Histoire de la révolution française depuis la mort de Louis XVI jusqu'à la Restauration (*Commentarii della rivoluzione francese dalla morte di Luigi XVI fino al ristabilimento de' Borboni sul trono di Francia*, Lucques, 1830-31, 6 vol. in-8°. Il existe deux *Éloges* de Lazare Papi; l'un a été prononcé par M. Louis Fornaciari, le jour même des funérailles, et l'autre par M. T. Bini, dans la séance solennelle de l'Académie de Lucques, le 12 février 1835. Publiés d'abord séparément, ils ont été réunis en un seul volume (Lucques, 1835), avec diverses poésies faites en l'honneur de l'illustre défunt. A—Y.

PAPIAS, grammairien, était né dans la Lombardie. Des divers ouvrages qu'il avait composés, il ne nous reste qu'un lexique latin. On voit par l'épître préliminaire, dont Fabricius rapporte quelques fragments dans la *Bibl. latina*, II, 463, que Papias l'avait entrepris pour l'usage de ses enfants, et qu'il y mit la dernière main en 1053. Ce dictionnaire est sans doute très-incomplet, et les définitions n'en sont pas toujours exactes; mais il n'en est pas moins assez précieux, d'abord parce que c'est un monument de l'état de la langue latine au XI^e siècle, ensuite parce qu'on y

trouve une foule d'observations utiles et qu'on chercherait vainement ailleurs. Une pièce de vers, publiée par Oudin (*Scriptor. eccles.*, II, 621), nous apprend que Papias avait employé dix ans à ce travail. Le *Papiae vocabularium* a été imprimé, pour la première fois, à Milan, 1476, in-fol., par les soins de Bonino Mombrizio (voy. MOMBRITZ, LXXIV, 177). Cette édition est rare et recherchée. On en trouve la description dans le *Catalogue* de Fossi, II, 286. Les suivantes, Venise, 1491 et 1496, in-fol., ont peu de valeur. Putschius a tiré du Vocabulaire de Papias : *Explicationes notarum veterum*, et les a insérées dans les *Grammat. lat. auctores*, 1639-66.

W—s.

PAPIN (ÉLIE), né à Bordeaux vers 1760, de la même famille que l'illustre inventeur des forces motrices de la vapeur, était négociant dans cette ville lorsque la révolution commença. Trompé, comme tant d'autres, par les illusions de cette époque, il s'enrôla, en 1793, dans un corps de volontaires nationaux, qui alla combattre les Espagnols à l'armée des Pyrénées-Orientales. Doué d'une grande bravoure et d'une intelligence militaire fort remarquable, il parvint rapidement au grade de général de brigade. C'était dans le fort de la terreur qui pesa si horriblement sur la France. Papin comprit alors toutes les funestes conséquences de cette révolution qui l'avait séduit. Il en abandonna la cause; quitta le service militaire, où la plus brillante carrière lui était ouverte, et retourna dans sa patrie, où il reprit, en apparence, ses opérations commerciales, mais ne s'occupa réellement que du rétablissement de l'ancienne monarchie des Bourbons qu'il croyait seule capable de rendre la France à son ancienne

prospérité. Ce fut au milieu de nombreux périls qu'il créa, dans ce but, à Bordeaux, une association qui, sous le nom d'*Institut royaliste*, lutta longtemps avec courage et persévérance contre les divers gouvernements révolutionnaires qui se succédèrent au pouvoir. La plupart des chefs de cette association ayant été découverts et arrêtés par la police du Directoire, en 1798, Papin réussit à la réorganiser en 1801, et il y associa les hommes les plus distingués, parmi lesquels on citait le brave Louis de la Rochejaquelein. Mais encore attentivement surveillés par la police impériale, ces hommes dévoués furent arrêtés pour la plupart en 1805. Papin, obligé de prendre la fuite, fut traduit, par contumace, devant un conseil de guerre, à Nantes, et condamné à mort le 23 frimaire an XIV (décembre 1805), comme ayant concouru à des projets que dirigeaient les ennemis de la France, et particulièrement l'Angleterre. Il se réfugia en Amérique, où, jusqu'à la restauration, il ne s'occupa plus que d'affaires de commerce. Revenant dans sa patrie en 1814, il essuya un terrible naufrage, où il perdit une assez belle fortune que lui avait procurée le commerce, et fut grièvement blessé en se sauvant avec peine. Un grand dédommagement de tant d'infortunes l'attendait sans doute en France, où cette monarchie des Bourbons, qu'il avait tant désirée et si bien servie, lui était enfin rendue; mais, en cela, il éprouva encore de fâcheux mécomptes. Il lui fallut d'abord faire casser le jugement qui le condamnait à mort, et qui, de même que tant d'autres actes révolutionnaires, lui semblait abrogé de droit par le seul fait de la restauration. Pour cela, cependant, il fut obligé de paraître, le

30 avril 1817, devant le deuxième conseil de guerre de la première division militaire, où il entendit le rapporteur l'accuser encore d'avoir été un *agent de l'étranger*. Alors, ne pouvant contenir son indignation, il s'écria vivement : « Je dois à mon honneur, je dois à l'honneur de l'armée royale de la Guyenne, dont le commandement a été confié par le roi à mon zèle et à ma fidélité, de déclarer ici que je m'attendais à entendre M. le rapporteur blanchir entièrement ma réputation de l'imputation qui m'était faite d'avoir été l'instrument d'une agence étrangère. Je suis Français ; tous ceux que j'ai eus sous mes ordres étaient Français comme moi ; je n'ai reçu d'impulsion, je n'ai reçu d'ordre que du roi. Mon cœur et mes mains sont toujours demeurés purs et sans tache. Je me suis toujours montré digne de me trouver à la tête de ceux qui s'étaient dévoués à la cause du roi, sans calculer les chances qui s'opposaient au succès de la noble entreprise à laquelle nous nous étions livrés. C'est donc comme soldat dévoué au roi et à sa cause que j'ai pu être condamné et que je dois être réhabilité... » Le conseil sentit cependant la vérité de ces observations ; il parut honteux du rôle qu'on lui faisait jouer, et il déchargea, à l'unanimité des voix, le général Papin de l'accusation à raison de laquelle il avait été condamné. Le duc d'Angoulême, voulant apporter quelques consolations aux infortunés de Papin, lui fit adresser la lettre suivante par le duc de Damas, son gentilhomme : « J'ai l'honneur de vous informer, monsieur, que Monseigneur le duc d'Angoulême s'est plu à rendre toute justice à vos constants et utiles travaux

« pour la cause royale à Bordeaux. « S. A. R. en a été informée et en a vu les preuves à son entrée dans cette ville fidèle, le 12 mars 1814. Si elle ne vous a pas trouvé à la tête de la brave garde royale, primitivement organisée par vos soins au milieu de dangers sans cesse menaçants, elle sait que vous gémissiez dans des contrées lointaines, sous le poids d'une sentence de mort, prononcée contre vous par les ennemis du roi. Ainsi, elle pense que personne n'a plus de droits que vous, monsieur le général, à porter la décoration que le roi a daigné accorder aux Bordelais dévoués qui ont accompagné en armes Monseigneur à cette époque glorieuse. J'ai en conséquence mandé à M. de Gombault, chargé de l'expédition des brevets, les dispositions de S. A. R. à votre égard. Il s'est fait un grand plaisir de m'adresser, pour vous le remettre, le titre d'une exception honorable et unique à la lettre même du règlement, qui exige la présence effective sous les armes le 12 mars 1814. » Reconnu dans son grade de maréchal-de-camp, Papin fut employé comme commandant du département de Lot-et-Garonne, et il occupait honorablement ces fonctions depuis plusieurs années, lorsqu'il mourut à Agen, le 5 août 1825. Tous les honneurs militaires lui furent rendus dans cette ville, et son corps, transporté ensuite à Bordeaux, y fut enterré avec une grande pompe, au cimetière de la Chartreuse. M—d j.

PAPION (PIERRE-ANTOINE-CLAUDE), né à Tours, le 16 janvier 1713, avait d'abord embrassé la carrière des finances, et sans doute il y aurait obtenu un grand et prompt avancement, tant par son mérite personnel

que par ses liens de parenté. Sa mère, née Taboureau, appartenait à une famille bien placée dans la haute administration, dont un des membres, Taboureau des Réaux, fut contrôleur-général des finances après Turgot; à la même époque où Taboureau de Villepatour était maréchal-de-camp et inspecteur-général du corps royal d'artillerie. Du même chef, Papion était allié aux familles de Novion et de Bercy. Mais une circonstance particulière le ramena dans sa ville natale et dans la carrière du commerce. Fagon, intendant des finances, y avait fondé une manufacture de damas et de velours, façon de Gênes, dont la direction avait été confiée à Hardion, entre les mains duquel elle n'avait pas prospéré. Soulas, appelé ensuite à sa gestion, était sur le point d'y renoncer, lorsque Papion, son gendre, qui déjà y avait versé des sommes considérables, résolut d'exploiter cet établissement industriel. Il lui donna bientôt un si grand développement que le nombre des métiers, qui, dans l'origine, n'était que de 24, fut porté à 140. L'élégance des dessins et la solidité de la fabrication atteignirent un tel degré de perfection, que la France, devenue riche d'une nouvelle branche d'industrie, réussit à établir une avantageuse concurrence sur toutes les places de l'Europe, avec l'Italie, dont, pour ses propres besoins, elle avait été jusqu'alors tributaire. Malgré les soins multipliés qu'exigeait son établissement, les belles-lettres, et même les sciences exactes étaient encore un délassement pour lui, sans cependant qu'il prétendît à la réputation d'homme de lettres ou de savant. Il devint aveugle dans les dernières années de sa vie et mourut à Tours, le 13 juillet 1789, à l'instant même où la ré-

volution éclatait; et devait porter un coup funeste à sa belle fabrique. On a de Papion : 1° *Solution des trois fameux problèmes de géométrie*, in-8°, avec pl., Paris, 1787; 2° *Recherche de la vérité dans soi-même*, in-8°, Rome, 1778; 3° *Histoire du prince Basile; traduite d'un manuscrit trouvé dans l'antre de la Sybille*, in-12, Naples, 1779. C'est un roman allégorique; 3° *Filio meo, cantus*, in-8°. — PAPION (N.), fils aîné du précédent, avait pris la direction de la manufacture de son père, mais il n'avait pas sa haute capacité et son coup d'œil primeauté. Homme excellent d'ailleurs, nous l'avons vu appliquant trop exclusivement tous ses moyens à écrire sur des questions de commerce et de finances. Nous indiquerons ici un assez grand nombre d'opuscules sortis de sa plume : 1° *Mémoire sur le crédit public*, in-8°, Tours, 1808; 2° *Mémoire sur l'administration générale du commerce*, in-8°, Tours, 1814; 3° *Plan pour le rétablissement des finances*, in-8°, Tours, 1816; 4° *Mémoire sur la révision des titres hypothécaires*, in-8°, Tours, 1816; 5° *Observations et réflexions sur le projet du budget de 1817*, in-8°, Tours, 1817; 6° *Opinion sur l'amortissement de la dette exigible et l'amortissement de la dette constituée*, in-4°, Tours, 1817. Nous ignorons l'époque de sa mort. — PAPION DU CHATEAU (Jacques-François), frère puîné du précédent, et mort à Tours en 1791, à 39 ans, a fait paraître les ouvrages suivants : 1° *Aphorismes philosophiques*, in-18, Paris, 1788; 2° *Éloge de Louis XII*, in-8°, Paris, 1788; 3° *Mémoire sur la mendicité*, in-8°, Paris, 1791. — L—s—D.

PAQUER (SIMON), né le 1^{er} mai 1779, à Nantes, où son père, maréchal vétérinaire, avait le dépôt des

étalons, s'initia, au milieu des jeux mêmes de son enfance, à la connaissance pratique du cheval et au goût de l'équitation qui, développé avec l'âge, devint chez lui une véritable passion. Convaincu que nul ne peut devenir bon écuyer qu'à la condition de s'expliquer et de raisonner tous les mouvements du cheval, ainsi que les causes qui les produisent, il se livra de bonne heure et avec persévérance à l'étude anatomique de ce quadrupède; et, grâce à l'excellente éducation que lui avait fait donner son père, il acquit promptement de solides connaissances en hippiatrique. Par un double mérite, fort rare alors, il devint à la fois un excellent écuyer et un bon vétérinaire, à la suite des cours qu'il suivit à Alfort, et des leçons d'équitation qu'il reçut à Nantes de M. de Grammont, ex-écuyer du régiment de Noailles. Appelé, en 1807, à la direction des écuries du roi de Westphalie, Pâquer fut chargé d'acheter et de dresser les chevaux de ce prince, dont il restaura les haras. Forcé de quitter la Westphalie, par suite des mutations politiques que ce pays eut à subir, il revint à Nantes, et y prit l'établissement de son père où l'avait précédé son frère, comme lui élève d'Alfort. Il y devint, en même temps, le professeur de l'école d'équitation, le vétérinaire et le marchand de chevaux du bel établissement du Cours-Saint-André, acquis ensuite par M. Juvenel, son beau-frère, qui a donné au commerce des chevaux, à Nantes, une extension dont l'influence n'a pas peu contribué à l'amélioration de la race chevaline. Nommé, en 1813, vétérinaire du département de la Loire-Inférieure, Pâquer rehaussa ces fonctions, jusqu'à abandonnées aux maréchaux-ferriers, et se concilia l'estime des mé-

decins, qui, témoins de ses opérations, lui accordèrent souvent leur approbation. L'exercice de sa profession ne se bornait pas à la guérison des maladies; il l'agrandissait, il la considérait comme moyen de concourir à l'amélioration de toutes les races des animaux domestiques destinés à l'usage de l'homme. S'appuyant sur l'opinion de Talleyrand, pour exprimer le vœu que la médecine des animaux, appelée par Bernardin de Saint-Pierre, la mère de la médecine humaine, fût réunie à celle-ci, il disait que, « n'en déplaie aux méticuleux, pour qui la similitude des deux sciences est humiliante, pour être bon physiologiste et naturaliste, il faut entrer dans le sanctuaire de la science vétérinaire ». Admis, en 1815, à la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, il a fourni aux *Annales* de cette société d'excellents articles d'hippiatrique. Ce sont : I. *Notice sur le bétail dans plusieurs cantons de la Loire-Inférieure* (t. 1^{er}). II. *Note sur un mode d'amélioration des chevaux dans ce département* (t. 2). III. *Instruction vétérinaire, suivie de détails sur une épizootie dans la commune de Vertou* (t. 6). IV. *Instruction vétérinaire* (t. 10). V. *Rapport sur l'espèce chevaline* (t. 1^{er}, 2^e série). Avant la publication des *Annales*, il avait inséré dans le *Lycée armoricain* (t. 3 et 10) un *Mémoire sur l'état actuel des chevaux en France*, et une *Note sur l'éducation des chevaux*. Quand la mort l'a frappé, le 18 mai 1842, il s'occupait de la rédaction d'un *Manuel vétérinaire*, qu'il devait composer à l'aide de nombreux matériaux joints à ses propres observations. M. Mellinet lui a consacré une notice dans le 3^e vol. des *Annales de la Société académique de Nantes*. P. L.—T.

PAQUOT (ÉTIENNE-CHARLES), prêtre, docteur en théologie à l'Université de Reims, fut une des plus honorables victimes des massacres qui eurent lieu les 2 et 3 septembre 1792, dans cette ville, où il naquit en 1732. Fils de Charles Paquot, contrôleur des domaines et bois, généralité de Champagne, il fit ses études à Reims, et il était déjà prêtre, quand, en 1760, il reçut le bonnet de docteur. Appelé trois ans après à la paroisse de Saint-Jean, il s'occupa avec un zèle infatigable d'instruire, d'édifier ses paroissiens, et de leur distribuer d'abondantes aumônes. Les revenus de sa cure et de son bien personnel, se montant à plus de six mille livres, le mettaient à même de satisfaire à ce grand précepte de l'Évangile. Essentiellement occupé des fonctions de son ministère, l'abbé Paquot prenait sur son sommeil le temps qu'il croyait devoir à la prière et au travail du cabinet. Rarement il se couchait avant minuit, et quelquefois trois heures du matin le surprenaient dans de saintes occupations. Ses amis lui ayant représenté que d'aussi longues veilles nuiraient à sa santé, il leur répondit : *Vous ne savez donc pas ce que doit être la vie d'un prêtre, s'il veut remplir exactement ses devoirs ?* En 1790, il était membre de la chambre ecclésiastique, un des administrateurs temporels du séminaire et du bureau des incendies, établi par l'archevêque de Reims, Talleyrand-Périgord. A l'époque de la révolution, le curé de Saint-Jean redoubla de zèle ; aux lectures des mandements du premier pasteur du diocèse, il joignit des instructions particulières, afin de prémunir ses ouailles contre les mauvaises doctrines qui commençaient à se répandre dans la société, et plus particulièrement parmi les ou-

vriers, les artisans et les cultivateurs. On mettait tout en œuvre pour les pervertir, et, dans ce but, des colporteurs, payés par les révolutionnaires, inondaient les villes et les campagnes de livres faits exprès, qu'ils donnaient à vil prix et même pour rien. Des inconnus cherchaient à détourner les bonnes intentions des curés, en les engageant de choisir, pour les représenter dans les assemblées du clergé, des prêtres qui s'étaient montrés en opposition avec l'autorité de laquelle ils dépendaient. Plus d'une fois ce digne curé annonça, du haut de la chaire, les impiétés, les sacrilèges, les massacres même dont la France allait être souillée : *Oui*, disait-il, *on verra couler le sang des prêtres*. Ce fut dans ce moment que l'Assemblée nationale décréta la suppression des maisons religieuses ; et, le 22 janvier 1791, la trop fameuse constitution civile du clergé, qui jeta l'épouvante et la dissension dans l'Église. Avec l'année 1791 commencèrent à Reims les persécutions contre les ecclésiastiques ; au serment d'être fidèle à la constitution du clergé, exigé de tous, succéda la nomination de l'évêque constitutionnel, Nic. Diot (voy. ce nom, LXII, 499), la nouvelle circonscription des paroisses de la ville, l'installation du nouveau prélat et l'élection des curés du canton de Reims. Par cette circonscription, dix paroisses de la ville, au nombre desquelles se trouvait celle de Paquot, furent supprimées. En butte aux clameurs publiques, les curés de ces paroisses restèrent toutefois dans leurs églises jusqu'au dimanche 5 juin, où des commissaires municipaux vinrent les en faire sortir. Chassés de leurs églises et des chapelles des couvents où ils allaient dire la messe, livrés aux insultes de la popu-

lace, à qui on les dépeignait comme des conspirateurs ayant des intelligences avec les émigrés et cachant des armes dans leurs maisons, ces prêtres se virent contraints de se tenir presque toujours enfermés, et de ne sortir que lorsqu'ils étaient obligés de tout hasarder pour les fonctions de leur ministère. Déjà plusieurs fois le curé de Saint-Jean avait été insulté, attaqué par des hommes apostés sur son chemin, et il ne sortait plus que pour se rendre à sa maison de campagne. Le 9 août, il y alla pour la dernière fois; et, comme il en faisait revenir les meubles, ses amis lui en demandèrent la cause : *Je vous assure*, leur répondit-il, *que je ne reverrai plus jamais le village de Villers-Alleraud; ce voyage sera le dernier que j'y aurai fait.* Plusieurs fois il avait déjà manifesté de pareils pressentiments. Un jour, sa domestique lui racontant un songe dont elle était encore effrayée, *que serait-ce*, lui dit-il, *si je vous disais qu'à ma mort mon corps sera traîné par les rues.* Quoique renfermé dans sa maison, Paquot ne voulut jamais cesser les fonctions du sacerdoce : il avait fait élever un autel dans ses appartements, et il y officia jusqu'aux épouvantables journées où il devait sceller de son sang l'inaltérable pureté de sa foi. Le 1^{er} septembre, deux hommes se présentèrent à son domicile sous prétexte d'y chercher des armes et pour lui demander de prêter le serment. Après avoir fouillé dans tous les réduits, après l'avoir poursuivi long-temps de leurs injures et de leurs menaces, ils n'en obtinrent que le certificat suivant : *Je soussigné, Étienne-Charles Paquot, docteur en théologie, déclare à messieurs de la municipalité, n'avoir pas prêté le serment qu'on demande de moi, et que je suis disposé*

à me rendre où on voudra me conduire, plutôt que d'y consentir; ne pouvant le faire, j'attendrai chez moi leurs ordres. A Reims, le 1^{er} septembre 1792. Le lendemain, l'honnête homme chez qui il demeurerait, voyant une grande fermentation dans la ville, occasionnée par l'arrivée des soldats fédérés du camp de Soissons, des volontaires des départements voisins, et par les menaces d'une vile populace, voulut le cacher; Paquot s'y refusa fortement : *Je ne consentirai jamais*, lui dit-il, *que vous vous exposiez pour moi; d'ailleurs, j'ai promis d'être toujours prêt à me rendre où l'on voudrait, je ne puis ni ne dois manquer à ma parole.* Résigné à tout, il avait rédigé ses dernières intentions. Les massacres préparés sur plusieurs points de la France, par le ministre Danton et la commune de Paris, commencèrent à Reims le 3 septembre, en même temps qu'à Paris; sept victimes, dont trois laïques et quatre ecclésiastiques, tombèrent ce jour-là sous les coups des assassins. La nuit suivante, Paquot, pressentant plus que jamais ce qui devait lui arriver, resta en prières au pied de son crucifix. Sa domestique en entrant dans sa chambre au point du jour, le trouva prosterné contre terre, récitant les prières des agonisants. Il était si assuré de mourir que sans cesse occupé de son martyre, il s'écriait avec douleur : *Peut-être, hélas! n'en serai-je pas trouvé digne.* Le 4, vers neuf heures du matin, une troupe d'assassins entra pour le saisir. Il n'éprouva en les voyant aucune émotion, et se livra entre leurs mains; mais, comme il était encore en robe de chambre, il demanda la permission de prendre un habit, mit sa soutane et sortit avec eux. A peine hors de la maison, ces misérables

couvrirent ses cheveux blancs du bonnet rouge, et lui commandèrent de crier *vive la nation ! Oh ! mes enfants*, leur répondit-il, *crions plutôt vive Jésus ! hélas ! que vous êtes à plaindre de ne pas le connaître*; et sans faire attention à leurs propos, à leurs cris barbares, il pria et élevait son cœur vers Dieu. Arrivé à l'Hôtel-de-Ville, ils le menacèrent d'être massacré à l'instant même, s'il ne prêtait pas le serment qu'on exigeait des prêtres. Déjà les mêmes hommes avaient égorgé, la veille, les abbés de Lescures, Vachères, Romani et Alexandre..... Rien ne put ébranler Paquot ni l'intimider; les sabres suspendus sur sa tête, le couteau sur sa poitrine, il refusa encore de dénier sa foi. Les municipaux le conjurèrent en vain de sauver ses jours, de leur éviter l'horreur de son supplice. Touché de leurs larmes, il ne put faire que la réponse de Benoît XII, à un roi qui lui demandait quelque chose d'injuste : *Si j'avais deux âmes, j'en donnerais une pour vous, mais n'en ayant qu'une, je ne veux pas la perdre*. A ces derniers mots, les brigands l'arrachèrent de la chambre du conseil, le traînèrent sur la place, et au mépris des représentations de l'autorité et de la loi du 26 août, qui prononçait la déportation des prêtres réfractaires, dont on leur fit lecture, ils lui portèrent deux coups de sabre sur la tête. Tombé sur ses genoux, ils le percèrent de plusieurs autres coups et lui tranchèrent la tête, qu'aussitôt ils portèrent au bout d'une pique ou d'un bâton. D'autres, après avoir traîné son corps jusque dans sa maison et l'avoir mis sur son lit, le coupèrent par morceaux et sortirent tenant à leurs mains ses membres ensanglantés; ils parcoururent ainsi toute la ville. Une femme dé-

chira avec ses dents le cœur encore palpitant, et le porta, ainsi macéré, à sa famille épouvantée..... Fatigués de tant d'horreurs, les monstres déposèrent enfin sur le pavé ces membres déchirés, que des personnes pieuses recueillirent en silence pour les enterrer dans un petit cimetière aux portes de la ville; et c'est là que, huit ans plus tard (juin 1800), ils furent exhumés. La tête fut conservée de la même manière. Mis dans une boîte de bois de chêne et inhumé quelques jours après contre un des piliers extérieurs de l'église de Saint-Remi, il fut détéré en mars 1817. Ces restes sont aujourd'hui déposés dans un hospice de Reims, et des procès-verbaux dressés par des personnes dignes de foi en constatent l'identité. Dans une nouvelle édition de la Vie de Musart, curé de Somme-Vesle, M. l'abbé Loriguet (1) donnera un précis historique des massacres des 3 et 4 sept. 1792 à Reims. Ce précis fait d'après des témoins oculaires, sera incontestablement plus exact que tout ce qu'en ont dit l'abbé Guillon dans ses Martyrs de la foi, et les autres écrivains qui en ont parlé d'après lui. L—c—j.

PARA DU PHANJAS (l'abbé FRANÇOIS), l'une des plus grandes intelligences, et, on peut le dire, une des gloires du XVIII^e siècle, a été, jusqu'à présent, omis dans tous les recueils ou dictionnaires. Il appartient à la *Biographie Universelle* de le réhabiliter, de le rendre à son importance historique. L'attentif examen que nous avons fait de l'homme et de ses œuvres, nous ont mis sur la voie de l'étude de sa vie, et nous avons été

(1) Ce n'est pas lui qui est mort le 19 oct. 1841, comme on l'a dit par erreur à la fin de l'article Musart (LXXV, 44); c'est son frère, Pierre-Nicolas Loriguet, qui avait travaillé à la première édition de la Vie de ce saint prêtre.

assez heureux pour en apprendre le commencement sur les lieux mêmes où il reçut le jour, dans un voyage que nous fîmes, il y a quelques années, des Pyrénées aux Alpes. C'est à la contemplation de ces hautes montagnes que l'abbé Para vit s'élever sa haute intelligence; c'est là qu'on peut aussi apprendre à la connaître. Il naquit le 15 janvier 1724, au château du Phanjas, petit hameau du village de Chabottes, en Champsaur. Catherine de Faure, sa mère, était une femme distinguée par son esprit et sa piété; elle appartenait à la maison de Vaugrigneuse, dont le dernier rejeton fut chancelier de France. François Para, qui était l'aîné de sa branche, ne manqua point de s'en souvenir, et cette circonstance d'une noblesse obligatoire eut certainement des influences sur son cœur et sur son esprit. Son père le plaça de bonne heure au collège d'Embrun, tenu par les jésuites (1). C'était alors l'un des établissements importants et renommés d'un ordre qui en avait tant d'autres, et dont le bonheur et le secret semblaient

(1) Par une coïncidence frappante, naissait en même temps et aux mêmes lieux, un homme qui eut beaucoup de ressemblance avec Para. Élevé comme lui au collège d'Embrun, il étonna comme lui ses condisciples et ses maîtres. Bientôt jésuite ainsi que lui, il fut également un homme très-remarquable, et néanmoins comme lui oublié de la foule, mais admiré du petit nombre des habiles, et d'autant plus qu'on l'étudia davantage. Je veux parler de l'abbé Rossignol, auteur de *Vues sur le mouvement*, de *Vues sur l'Eucharistie*, d'une *Théorie des Sensations*, d'une *Conspiration contre les deux Puissances immortelles*, et de thèses de *omni scibili*, soutenues jusqu'à Varsovie, au milieu de l'admiration universelle des académies. Plus heureux que son cher Para, qu'il appelait *son maître*, il lui fut donné, après mille épreuves dans la révolution, de venir s'éteindre dans sa chère Valloise, près d'Embrun, en 1807. On a publié à Turin un *Essai sur les Travaux* de ce grand homme, qui fait désirer ou regretter les importants manuscrits qu'il a laissés.

consister dans la connaissance des hommes et l'art de leur éducation. Le nôtre était éminemment doué d'un savoir qu'on peut appeler *encyclopédique*. Il possédait les langues grecque, hébraïque, latine; les sciences naturelles, mathématiques et morales. Par un privilège très-rare, il fut trouvé digne d'entrer dans la compagnie, avant même d'avoir fini ses études proprement dites. Devenu bientôt l'un des maîtres les plus habiles du collège où il venait d'être disciple, les jésuites qui connaissaient la puissance des lieux et de leur variété sur l'esprit des hommes, le transférèrent à Marseille, puis à Grenoble, et enfin dans la ville et l'établissement les plus capables de développer, d'utiliser le talent extraordinaire de leur néophyte. Ce fut dans cette ville dont le cardinal de Granvelle avait fait comme une seconde capitale de l'Espagne, même de la France, à Besançon, que Para fut envoyé; et là sans doute que le surprirent les malheurs de l'ordre auquel il appartenait. Ce fut aussi là qu'il commença un *Cours de Philosophie*, jusqu'alors inouï, qui renouvela, on peut le dire, la prépondérance de la Franche-Comté sur la Bourgogne, et fit de son académie comme une Sorbonne nouvelle, d'où sortirent presque en même temps d'Olivet, Bullet, le P. Élisée, Nonotte, Le François, Joly, André de Gy (admiré par Cuvier), Viguier, et où le père de Courvoisier, qui de nos jours fut garde des sceaux, composait le meilleur *Traité*, peut-être, de *Politique monarchique*, et prédisait la révolution. L'habile professeur fait quelque part allusion aux trois cents élèves proprement dits, et à tous les savants de la ville qui assistèrent à son cours de Besançon. Le premier écrit de Para fut pu-

blié en 1767, chez Daclin, imprimeur du roi, sous le modeste titre d'*Éléments de Métaphysique sacrée et profane, ou Théorie des Êtres Insensibles*, variante que l'auteur devait préférer un jour pour la nouvelle édition de sa Philosophie, et qu'il devait étendre à la Physique, sous la formule de *Théorie des Êtres Sensibles*. Cet ouvrage fut dès-lors, et il serait encore aujourd'hui, comme abrégé, et tel qu'il est, la meilleure Philosophie, dans un pays qui a vu naître tant de philosophies. Il n'a été surpassé que par l'auteur, dans les développements qu'il lui a donnés ultérieurement. Nous n'aurons besoin que d'une page de son *Introduction* pour en donner une idée suffisante : « La philosophie
 « a pour objet et les êtres sensibles,
 « qui affectent nos sens ; et les êtres
 « insensibles, qui ne donnent prise
 « qu'à notre esprit. Les êtres sensibles sont l'objet de la physique ;
 « les êtres insensibles sont l'objet de la métaphysique. La métaphysique
 « ainsi conçue est évidemment la plus
 « intéressante de toutes les sciences,
 « puisqu'elle embrasse, comme on le
 « verra en détail dans les traités suivants, toutes les connaissances qui
 « doivent le plus intéresser l'homme.
 « Ne serait-il pas évidemment et plus
 « important et plus satisfaisant pour
 « moi, de bien connaître mon âme,
 « qui fait la principale partie de moi-même ; de bien connaître mes sensations et mes idées, par lesquelles
 « je vis et avec moi et avec mes semblables ; de bien connaître l'Auteur
 « de mon existence, avec qui je dois
 « avoir des rapports si intimes et si
 « essentiels ; de bien connaître ma fin
 « ou ma destination, mes devoirs ou
 « mes obligations qui doivent régler
 « ma conduite et mes mœurs, d'où
 « dépend sans doute mon bonheur

« ou mon malheur, que de connaître
 « les courbes célestes, la marche des
 « astres, les lois du mouvement,
 « toute la théorie de la nature visible ;
 « choses qui, m'étant plus étrangères,
 « doivent conséquemment m'être plus
 « indifférentes ? Une théorie complète de métaphysique, où toutes
 « les parties de cette science seraient
 « clairement et solidement enchaînées à un petit nombre de principes bien établis et faciles à saisir,
 « où l'on ne trouverait ni la triste sécheresse, qui énerve et étouffe le
 « génie, en voulant l'instruire et le
 « former ; ni la pédantesque subtilité,
 « qui le rapetisse et l'abâtardit, ni
 « l'ennuyeuse prolixité, qui le rebute,
 « l'embrouille et l'appauvrit, en paraissant l'étendre et l'enrichir ; où,
 « de l'ensemble de toutes les connaissances métaphysiques, se formerait un tout organisé et solide, un
 « système général de lumière, également intéressant et sensible, une
 « telle théorie serait évidemment un
 « ouvrage infiniment utile à l'esprit
 « humain, dont il réglerait la marche
 « dans la recherche de la vérité, qu'il
 « délivrerait du ténébreux chaos où
 « le plongent de nos jours les sciences destinées à l'éclairer. Telle est
 « l'idée que nous nous sommes formée d'un utile cours de métaphysique ; telle est l'idée que nous avons
 « tâché de rendre et de remplir dans
 « l'ouvrage que nous donnons au public ; ouvrage dont l'utilité regarde
 « également, et cette nombreuse partie
 « de la jeunesse nationale qui s'occupe
 « utilement des études philosophiques ; et le commun des chrétiens,
 « qui aime à s'instruire des grands
 « objets de sa religion ; et un petit
 « nombre de femmes du monde, qui,
 « nées avec un esprit capable de connaissances systématiquement liées

« et approfondies, se plaignent quelquefois qu'une langue morte leur ferme la carrière philosophique, et les éloigne d'une science qui occuperait plus utilement leur loisir que la science des romans langoureux ou de la petite gazette médicale. » Par où l'on voit que le mal actuel n'est pas un mal nouveau. La nouveauté et la perfection des *Éléments de Métaphysique* firent à Para une renommée qui devait le conduire au lieu où tout ce qu'il y a de grand est, où se sent appelé. Il habita, presque tout de suite à Paris, la maison de Sainte-Madeleine, rue des Vieux-Augustins, disant habituellement la messe aux Madelonnettes. Nous savons aussi que l'archevêque de Paris, qui était alors M. de Beaumont, et la princesse Adélaïde, tante de Louis XVI, lui firent une pension suffisante pour laisser à son génie toute la liberté dont avaient besoin ses travaux. Ainsi ce fut au milieu de la capitale que la Providence voulut le placer, comme à la vue et au milieu de ces vieux et nouveaux philosophes, qui allaient devenir de si ardents révolutionnaires. Les travaux publiés de l'abbé Para sont immenses, et ils semblent au-dessus des hommes les plus forts et les plus laborieux. Mais ceux qu'il avait le plus à cœur, auxquels il se dévoua, furent ce qu'il pouvait nommer sa *Philosophie* : car elle lui était propre, et elle était à la fois ancienne et nouvelle. Le premier ouvrage qu'il publia dans cette vue, à Paris, fut le plus remarquable, parce que nous le croyons encore aujourd'hui le plus utile : *Les Principes de la saine Philosophie, conciliés avec ceux de la Religion*, 2 vol. in-12, 1774 (2), dédiés à Madame

(2) Nouvelle édition, 1792. — L'abbé Para, qui avait jusqu'au talent poétique et l'art de

Adélaïde. C'est en 1779 qu'il revit ou plutôt développa, pour en faire un véritable chef-d'œuvre, sa *Théorie des Êtres Insensibles*, 3 vol. in-8°. Monsieur, frère du roi, qui accueillait aussi l'auteur, en agréa la dédicace. Une nouvelle édition de cet ouvrage a été publiée à Lyon, peut-être sans sa participation. Et cette belle *Philosophie* française, il la rédigea, la transforma lui-même en latin, à l'usage des séminaires, en 1782, sous le titre d'*Institutiones Philosophicæ*. De 1780 à 1788, c'est-à-dire durant le temps que la révolution se préparait, l'auteur réalisa la pensée, qu'il avait toujours eue en l'ajournant, de faire, pour les sciences que l'on nomme *exactes*, ce qu'il avait fait pour les autres, un ensemble, une *Somme*. Il publia en 1786 d'abord, puis en 1788, cinq volumes in-8°, compacts, qui forment, avec les *Principes du Calcul* (1^{re} édit., 1773, 2^e augmentée, 1783), un ouvrage « sans » exemple et fondamental », ainsi que nous l'avons ouï-dire par le célèbre mathématicien Legendre, qui tenait l'abbé Para pour son premier patron dans la capitale. Cependant, l'homme si capable de faire mieux qu'aucun autre, s'humiliait à éditer, en 1773, et de nouveau en 1778, les *Éléments* spéciaux de l'abbé Didier, *relatifs à l'artillerie* (2 vol. in-4°), et le *Traité du Nivellement*, ouvrage classique de Picart, qu'il perfectionnait. Plus tard, il publia, en 1780, puis en 1788, de nouveaux *Éléments* de sa *Métaphysique*, et, en 1787 et 1788, des *Éléments* analogues de sa *Physique*. Enfin, la science chimique paraissant faire des progrès, l'abbé Para, qui possédait au plus haut degré

la musique, composa des *Odes* et des *Chants lyriques*, qui furent applaudis à la cour de Madame Adélaïde, et qu'il laissa publier en 1774.

l'art de placer les faits dans les ensembles, composa une *Théorie des nouvelles Découvertes*, pour faire suite à ses ouvrages précédents. Tant de travaux, qui semblaient avoir épuisé ses forces, ne firent que les accroître. Et, après avoir commencé par la religion, il voulut finir par elle, et pour elle. Il avait, dans les *Êtres Insensibles* et la *Philosophie de la Religion*, plutôt établi la théorie du christianisme. Il voulut y ajouter l'*Histoire de la Religion*, ou plutôt la vraie philosophie de son histoire, que Bossuet, ainsi qu'il l'avoue lui-même, eut à peine le temps d'essayer dans son *Discours*. L'abbé Para publia, en 1784, le premier volume de son nouvel et dernier ouvrage, sous le titre de *Tableau Historique et Philosophique de la Religion, depuis l'origine des temps et des choses*, fort vol. in-8°, avec des cartes astronomiques, géographiques et géologiques. Il a pour objet la *Religion Primitive du Genre humain*. C'est un morceau sans égal dans la littérature chrétienne, et qui fera éternellement regretter la perte probable du second : la *Religion de Moïse* et la *Religion primitive* ; et du troisième : la *Religion Évangélique*. L'auteur annonce dans ce premier volume un *Cours classique de Philosophie*, que nous avons fait vainement chercher, et qui paraît également perdu. Les travaux, la science, et, il faut le dire, le génie de l'abbé Para étaient éminents ; son autorité, ses vertus, qu'ils supposent assez, ne l'étaient pas moins ; seulement, elles firent peu de bruit littéraire ou public, comme il arrive trop souvent aux talents, aux vertus les plus réelles. L'abbé Para, n'attaquant la philosophie dominante qu'indirectement, et sans parler des personnes, était ménagé, respecté même par les philoso-

phes ; et il fit peut-être, pour cela même, plus de bien réel que Nonnotte ou Bergier. Son autorité n'en fut que plus grande dans l'enseignement, dans l'université, et même dans l'Église. L'un des plus illustres prélats de France, M. de Pressy, évêque de Boulogne, le cite, dans une *Pastorale sur l'Eucharistie*, comme un *Théologien supérieur*. M. de Vareilles, dernier évêque de Gap, lui envoya le camail et le titre de grand-vicaire. D'un autre côté, un juge très-habile, Feller, annonça en 1785, dans son *Journal historique*, qu'il se proposait de traduire en latin la *Théorie des Êtres Insensibles*, qu'il regarde, dit-il, comme « un livre sans exemple pour l'élévation de la pensée, la perfection de la méthode, la clarté du style, et qui doit être un jour classique dans l'enseignement ». Cependant, plusieurs des écrits de Para étaient traduits en allemand, en 1781 et 1788, à Manheim. L'appréciation qu'on a faite, depuis quelques années, de la supériorité de sa Philosophie dans plusieurs grands collèges de France, d'Allemagne, et même d'Italie, a fait rechercher partout ses ouvrages divers et surtout sa *Philosophie de la Religion*, et son *Tableau Historique*, dont les rares exemplaires sont devenus hors de prix. Lorsque vint la révolution, il ne crut pas devoir s'éloigner de ceux dont il était le guide, ni de ses études et de ses publications chéries. Nous avons appris d'un ancien préfet, aujourd'hui du conseil-général (M. de Farnaud), et qui, appelé au sacre de Bonaparte, à Paris, en 1804, se mit à la recherche des dernières traces du plus illustre de ses compatriotes, que, dans le cours des trois assemblées qui perdirent la France, il demeura l'ami et même le directeur des députés des Hautes-

Alpes, et en particulier de Cazenave et Serres, qui voulaient tous sauver le roi. Le savant si élevé, et qui sentait si bien sa supériorité sur les savants célèbres ou fameux de l'époque, n'en était pas moins humble. Nous avons admiré, dans les journaux ecclésiastiques du temps, le récit d'une polémique qu'il soutint avec plusieurs théologiens, et qui finit, comme jadis celle de Fénelon, par plusieurs cartons correcteurs d'*infinitement petites erreurs*, qu'il crut grandes peut-être. Le même homme, qui avait épuisé son patrimoine du Phanjas, qui avait donné son manoir et son aïnesse à son cadet, et qui habitait Paris, où l'argent se dévore, trouvait encore dans ses épargnes de quoi faire dans les Alpes, et même à Paris, à Saint-Sulpice, l'éducation de ses neveux. (L'un, Alexandre de Para, honore encore ce beau nom dans les Hautes-Alpes.) L'avant-dernier évêque de Beauvais, l'abbé Cottret, qui était alors au séminaire, nous a raconté les visites généreuses que l'illustre savant y faisait : « Sa pres-
« tance était haute, sa figure par-
« lante, oratoire même; sa parole fa-
« cile, lucide et douce; et sa maigreur
« n'excluait pas la santé et l'appar-
« rence de soixante ans dans un
« homme de soixante-quinze. » Ses derniers autographes, que nous avons recueillis, annoncent une main de jeune homme; et, ce qui est mieux, une âme pleine de générosité pour ses libraires Joubert et Didot, qui recueillirent des bénéfices considérables de ses ouvrages, la plupart classés en 1789. Il nous a été dit, par un ancien du sacerdoce de Paris, que l'abbé Para crut pouvoir prêter un serment de soumission aux puissances nouvelles; mais qu'il fut un des premiers à le rétracter dès le premier

mot du souverain pontife, auquel il écrivit *ad hoc* une longue lettre. C'est alors qu'il se mettait, dit-on, aux genoux de l'abbé Cérutti, son ancien confrère, pour lui faire enfin abandonner ce qu'il nommait *la route des abîmes*. Tant de travaux et d'épreuves personnelles, en présence de tant de calamités religieuses et politiques, durent hâter sa fin. Il expira, au mois de mai 1797, plein de tristesses temporelles et de spirituelles consolations, aux Madelonettes, entre les bras de l'aumônier de la maison, et de M. Serres, le fidèle et courageux député des Hautes-Alpes, dont nous avons parlé. On a vainement recherché dans les archives du palais, à Paris, les registres des décès de la maison. L'abbé Para du Phanjas, qui *prédit* la révolution de 89, dès 1767, avait pour idée fixe de 89 à 96, d'en prédire une dernière pire, que la précédente, et il signalait en particulier
« un grand guerrier survivant à tous,
« et à tout ». Dès la première édition de sa *Métaphysique*, il dénonçait « La
« philosophie qui ouvrait la porte à
« tous les désordres; et ces systèmes
« qui ne tendent à rien moins qu'à
« abolir la force sacrée des lois, qu'à
« souffler et à cimenter l'anarchie,
« qu'à rompre tous les liens qui unis-
« sent les hommes, qu'à saper tous
« les fondements des empires... Le-
« vez-vous donc, ô mon Dieu, disait-
« il, et confondez vos ennemis : *Exur-
gat Deus, et dissipentur inimici ejus!* »

M—D—E.

PARABOSCO (JÉRÔME), littérateur très-estimable, naquit vers 1520, à Plaisance, de parents pauvres et obscurs. Doué des plus heureuses dispositions, il sut triompher de tous les obstacles qui s'opposaient à leur développement; il s'établit à Venise, et ne tarda pas à se faire connaître comme

poète et comme musicien. Charmé de ses talents, le célèbre Dominique Veniero (*voy.* ce nom, XLVIII, 138), se déclara son protecteur et le chargea de la direction de ses concerts, auxquels assistait chaque jour la société la plus brillante. Parabosco, doux, modeste, plein de candeur et d'honnêteté, se concilia l'estime et l'affection de tous ceux qui le voyaient. Admis à l'Académie della Frutha, composée des littérateurs les plus distingués de l'Italie, il fut pourvu peu de temps après de la charge aussi lucrative qu'honorable d'organiste et de maître de chapelle de Saint-Marc. Il se maria en 1548, et mourut jeune, au plus tard en 1557, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Dans les *Lettres* de P. Arétin, on en trouve une à Parabosco, dans laquelle ce fameux satirique fait l'éloge de sa modestie. On a de lui : I. *Rime*, Venise, 1547, petit in-8°. II. *Il Tempio della Fama*, ibid., 1548, in-8°. III. *La Progne, tragedia*, ibid., 1548, in-8°. IV. *Lettere amorose libri quattro*, ibid., 1548-56, in-8° : elles ont été réimprimées plusieurs fois. V. *Lettere famigliari*, ibid., 1551, in-8°. VI. *L'Oracolo*, ibid., 1551 ou 1552, in-4° : c'est un recueil de questions avec les réponses in *terza rima*. VII. *I Diporti divisi in tre giornate*, ibid., sans date, in-8°, édition très-rare et qu'on regarde comme la plus correcte ; 1552, in-8° ; fig. en bois, 1558, 1564, 1586, 1598, in-8° ; toutes ces éditions sont estimées. Ces dialogues contiennent dix-sept nouvelles, imitées la plupart de Bandello, et dont les critiques italiens s'accordent à louer la pureté du style et l'intérêt ; on les retrouve dans les divers *Novellieri*. VIII. Six comédies : *la Notte*, *il Villuppo*, *i Contenti*, *l'Ermafrodito*, *il Pellegrino*, *il Marinajo*. Toutes ces pièces, excepté le

Pellegrino, sont en prose. Elles ont été recueillies à Venise, 1560, in-12, rare (1). *La Notte* et le *Villuppo* contiennent beaucoup d'équivoques obscènes ; mais le Poggiali cherche à excuser Parabosco d'avoir sacrifié, dans cette circonstance, au goût de ses contemporains qui, dit-il, auraient trouvé bien insipides des comédies écrites avec la décence qu'on exige actuellement des poètes comiques. *Voy.* la vie de Parabosco dans les *Memorie di Piacenza*, II, 74-91. Le Ghilini lui a consacré un éloge dans son *Teatro d'uomini illustri*, I, 124.

W—s.

PARADIS de Raymondis (JEAN-ZACHARIE), né le 8 février 1746, à Bourg-en-Bresse, où son père était lieutenant-général du bailliage, lui succéda dans cette charge, mais ne put en remplir long-temps les fonctions, à cause de la faiblesse de sa santé. Obligé de donner sa démission, il se rendit tous les ans à Nice, où il passait l'hiver occupé uniquement à l'étude des lettres et de l'agriculture. Il publia, en 1784, sous le titre de *Traité élémentaire de morale et de bonheur, pour servir de prolégomènes ou de suite à la collection des moralistes*, 2 vol. in-18, un ouvrage estimé et dont on a dit que c'était le meilleur qui fût écrit sur le bonheur. On le réimprima à Paris en 1795, 2 vol in-16. Obligé de quitter Nice à la fin de 1792, aux approches de l'armée française, de peur d'être considéré comme émigré, Paradis se réfugia dans le Frioul, où il s'occupa d'agriculture. Ce fut à la même époque qu'il demanda à la Convention natio-

(1) Deux autres comédies de Parabosco ne font point partie de ce recueil : *Il Ladro* et *la Fantesca* ; mais elles ont été imprimées plusieurs fois séparément,

nale d'être compris parmi les défenseurs de Louis XVI, ce qui ne fut pas accepté. Après la chute de Robespierre, il revint en France, et s'étant rendu à Paris en 1797, il s'y lia intimement avec l'astronome Lalande, son compatriote, qui n'a pas manqué de l'inscrire dans son catalogue des athées, se fondant principalement sur un ouvrage philosophique que Paradis publia dans ce temps-là sous le titre : *Des Prêtres et des Cultes; toute prédication doit se réduire à la prononciation du précepte : aimez Dieu plus que tout et le prochain comme vous-mêmes*, Paris, 1797, in-8°. Retourné dans la Bresse, où il avait des propriétés, et ne pouvant plus se rendre à Nice, Paradis vit sa santé s'altérer rapidement. Il mourut à Lyon, le 15 décembre 1800. Lalande fit insérer peu de temps après, dans le *Journal de Paris*, un pompeux éloge de son ami. Indépendamment des ouvrages que nous avons cités, on a de Paradis de Raymond : I. *Moyen le plus économique, le plus prompt, le plus facile d'améliorer la terre d'une manière durable*, Bourg-en-Bresse, 1789, in-12. II. *Traité sur l'amélioration des serres*, Paris, 1789, in-8°.

M—D j.

PARADIS (LÉONARD), né à Moulins en 1763, était vicaire de Saint-Roch à Paris, lorsqu'il fut nommé pour succéder à son frère Jean-Baptiste (mort en mars 1830), dans la cure de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle; il n'administra pas long-temps cette paroisse, car il mourut en 1831. On a de lui : I. Une *Oraison funèbre de Louis XVI*, prononcée en l'église de Saint-Roch, le 21 janvier 1815, in-8°. II. *De l'obéissance due au pape conformément aux paroles de Jésus-Christ et à la tradition de l'Église de France*, où *Réfutation d'un écrit*

intitulé : Adresse aux deux chambres, ou Pensez-y bien, Paris, 1815, in-8° de 48 pages. L'écrit dont il s'agit était de l'abbé Vinson (voy. ce nom, XLIX, 172). Z.

PARADISI (le comte AUGUSTIN), poète et littérateur italien, né le 26 avril 1736, à Vignola, dans le duché de Modène, fit ses études au collège de Nazareth à Rome, puis revint dans sa patrie. Après avoir été reçu docteur-ès-droit et ès-lettres, il fut nommé président de la Faculté de philosophie à l'Université de Modène, professeur d'économie politique et enfin d'histoire. C'est d'après ses instances que le gouvernement avait créé cette dernière chaire. Paradisi l'occupa avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 19 février 1783. Il était à la fois bon poète lyrique et critique éclairé. Comparé par ses contemporains à Horace, il rappelle en effet quelquefois ce poète par la netteté de la pensée aussi bien que par la précision et l'élégance du langage, ainsi que le prouvent ses *Versi sciolti*, publiés pour la première fois à Bologne, en 1762. Il avait traduit en vers libres plusieurs tragédies de Voltaire (*Scelta di alcune eccellenti tragedie francesi, tradotte in verso sciolto*, 1764, in-8°). Ses œuvres principales ont été réunies en deux volumes in-8°, sous le titre de *Poesie e prose scelte del conte Agostino Paradisi*, Reggio, 1827. Le premier volume contient un choix de poésies et un éloge de l'auteur, par Louis Cagnoli; le second, différents morceaux en prose parmi lesquels on distingue un *Éloge* du célèbre Montecuculli, où Paradisi s'efforce de prouver que ce général ne dut pas à la mort du maréchal de Turenne les avantages qu'il remporta dans la suite (*Elogio di Raimondo Montecuccoli, con note*, 1776, in-8°, réimprimé en 1782,

à Venise, dans le tome VI des *Elogi italiani*); un *Discours à l'occasion de l'ouverture solennelle de l'Université de Modène*, qui avait été publié en 1772, et réimprimé l'année suivante à Turin avec une traduction française; un *Discours sur les mœurs des sauvages dans leur rapport avec le bonheur*, réponse au fameux discours de Rousseau; un *Essai métaphysique sur l'enthousiasme des beaux-arts*, qui peut être considéré comme un supplément au traité de Bettinelli sur le même sujet; deux *Leçons historiques* concernant les persécutions de l'Eglise jusqu'à la paix de Constantin, et l'empereur Julien; des *Observations* pleines de sens sur quelques tragédies de Corneille et de Voltaire; des *Conjectures sur l'état politique de l'Italie du IX^e au XIV^e siècle*. Le 220^e volume de la *Biblioteca scelta di opere italiane antiche e moderne* est consacré à un choix de poésies d'Augustin Paradisi et de son fils Jean qui est le sujet de l'article suivant. A—v.

PARADISI (JEAN), président du Sénat d'Italie sous Napoléon, fut aussi président presque perpétuel de l'Institut de Milan. Né à Reggio vers 1760, il eut pour père le comte Augustin Paradisi, dont l'article précède celui-ci. Il fit de bonnes études, et se passionna pour Horace et pour les mathématiques, qui, plus tard furent sa ressource dans l'adversité. Il était professeur de géométrie pratique avant la révolution d'Italie. Le sentiment d'envie qui fait que l'homme à talent croit avoir plus de droit aux faveurs de la fortune que les ignorants qui souvent en jouissent, était le sentiment dominant de Paradisi. Il vit donc avec transport cette révolution d'égalité et de liberté que les Français apportèrent dans sa patrie en 1796,

et il se hâta d'aller leur offrir ses services. Bonaparte, sentant le parti qu'il pouvait tirer d'un pareil homme, le chargea de disposer les éléments d'une république dans l'assemblée de tous les révolutionnaires de la Lombardie à Milan, et le créa l'un des directeurs de la république cispadane en 1797. Mais plus tard, ce général n'étant plus là pour le soutenir, et Paradisi étant reconnu pour favoriser quelques-unes de ses vues ultérieures, se vit intimé par le général Brune, au nom du Directoire français, l'ordre de donner sa démission (avril 1798). Les habitants de Modène, que l'élévation de Paradisi avait surpris, et qui l'en savaient très-glorieux, s'amusèrent de son amour-propre, lorsqu'ils le virent tombé de son trône directorial; ils célébrèrent sa chute par une cérémonie dérisoirement funèbre. Les Austro-Russes étant ensuite venus en Italie, Paradisi, qui n'eut pas le temps de fuir, fut arrêté et envoyé dans une forteresse des Bouches-du-Cattaro. Il s'y consolait en récitant Horace, dont l'aimable philosophie convenait encore plus à son caractère qu'à sa situation. Déjà, avant cet événement, et lorsque Bonaparte commandait à Milan, il s'était fait auprès de lui le Mécène des écrivains révolutionnaires; et la jouissance qu'il y avait trouvée ajoutait à son penchant pour cette espèce de rôle qu'ensuite on le vit jouer avec plus d'éclat. La victoire de Marengo ayant rétabli la puissance de Bonaparte en Italie, ce vainqueur jeta encore les yeux sur Paradisi pour en faire un des membres de sa commission provisoire de gouvernement. Il l'appela, en 1801, à Lyon, lors des comices qui donnèrent à la république cisalpine un nom et une forme préparant l'érection du trône

que Bonaparte voulait s'y créer. En même temps que dans ces comices il se fit élire président de la république italienne, il nomma Paradisi consultant d'état et membre du collège électoral de *dotti*. Se conduisant ensuite avec beaucoup d'art et de finesse, celui-ci ne contribua pas peu à la facilité avec laquelle son protecteur se fit déclarer roi d'Italie; et Napoléon l'en récompensa par des faveurs de tous les genres. Il lui donna le titre de comte, et le créa grand-dignitaire de la Couronne-de-Fer et de la Légion-d'Honneur. On doit dire cependant que Paradisi se montra plus désintéressé que beaucoup d'autres dans l'exercice des importantes fonctions auxquelles il fut appelé. Malgré son apathie, il se montra fort sensible aux attaques de quelques écrivains. Rien ne l'émut autant que quelques *terzine* de la première des satires de Lattanzi sur les mœurs de la révolution, i *Costumi della rivoluzione*, composées en 1803, et publiées à Milan en 1805. Il employa contre le poète toute sa puissance auprès du vice-roi. Celui-ci, tout en souriant de ce qu'il entrevoyait dans les *terzine*, ne put s'empêcher de mettre un frein à la muse envenimée de l'auteur. Paradisi fut un des sénateurs qui firent le plus d'efforts afin d'obtenir, en 1814, le prince Eugène pour roi d'Italie (voy. BEAUMARNAIS, LVII, 390). Ce fut lui qui, dans la séance du 17 avril 1814, proposa d'envoyer aux puissances alliées une adresse du Sénat pour cet objet. Cette proposition ayant été repoussée, on se borna à demander l'exécution du traité de Lunéville. Après la chute de Bonaparte, Paradisi resta quelque temps à Milan, sans y avoir d'autre place que celle de président de l'Institut; et ce fut lui qui, en cette qualité, reçut, le

12 février 1815, la lettre par laquelle le feld-maréchal de Bellegarde assurait, au nom de l'empereur d'Autriche, ce corps littéraire de sa protection. Peu de temps après, il retourna à Reggio, où, privé de ses plus lucratifs emplois, il vécut très-retiré et avec la plus sévère économie. La culture des lettres occupa ses loisirs jusqu'à sa mort, arrivée en 1826. Le comte Jean Paradisi était membre correspondant de l'Institut de France, section des sciences. Outre un grand nombre de poésies, dont plusieurs ont été publiées dans les *Opere scelte di A. e G. Paradisi*, Milan, Silvestri, 1828, in-12, on a de lui : I. *Discours prononcé dans la première séance de l'Institut italien*, in-4°. II. *Recherches sur les vibrations des lames élastiques*, Bologne, 1806, in-4°. Ce mémoire avait été inséré dans la *Bibliothèque britannique*. III. *La Pension viagère (il Vitalizio)*, comédie, Milan, 1822, in-8°. Ses poésies ne manquent ni de grâce ni d'élégance, mais le sujet en est ordinairement futile, la facture peu originale, et les images chargées d'allusions mythologiques. G—N.

PARAT (PHILIBERT), médecin, né à Lyon en 1763, fut admis, après avoir fait ses études classiques, comme chirurgien interne dans les hôpitaux de sa ville natale. Il concourut en 1788, pour la place de chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu, et ne fut pas nommé, ayant eu pour concurrent le célèbre Marc-Antoine Petit. Le grade de docteur en médecine lui fut conféré à Montpellier en 1790. Il vint de là à Lyon, pour se livrer à l'exercice de sa profession. Il y était depuis trois ans quand cette ville fut assiégée par les armées de la Convention nationale. Pendant ce siège mémorable, Parat se distingua par son zèle

et son courage. Il fut nommé chef d'une des ambulances destinées à secourir les blessés, et il eut le bonheur de s'échapper lorsque les assiégeants entrèrent dans la ville. Il se réfugia à Saint-Symphorien-le-Château, chez son ami le docteur Sautemouche, qui intéressa en sa faveur le chirurgien-major d'un bataillon, où il fut admis en qualité d'aide-major. Ce bataillon s'étant éloigné de Lyon pour se rendre à l'armée des Alpes, le chirurgien-major prit sa retraite, et Parat le remplaça. Il assista, en 1795, à la mémorable attaque du Col du Mont, qui fit tant d'honneur aux Français. Parat eut pour collègue à l'armée des Alpes, son ami le docteur Martin jeune, qui y exerçait les mêmes fonctions que lui. Ces deux médecins profitèrent de leur position pour recueillir des observations curieuses sur les effets du froid dans les hautes montagnes, et sur les moyens de s'en garantir. On les trouve dans les *Actes de la Société de santé de Lyon* (pag. 273-302). Les orages de la révolution s'étant apaisés, Parat revint à Lyon, où il se fit connaître comme praticien; obtint une clientèle nombreuse et distinguée, puis devint médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'école vétérinaire, puis membre de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de la même ville. Il fut aussi l'un des fondateurs de la Société de médecine. Parat mourut à Lyon, le 11 déc. 1838, à l'âge de soixante-quinze ans. Il a laissé les écrits suivants: 1° *Animadversiones quædam circa generales episcoporum effectus et usum*, Montpellier, 1790, in-4°. 2° *Mémoire sur les moyens de perfectionner les études de l'art de guérir*, Lyon, 1791, in-8°. 3° *Éloge historique de Marc-Antoine Petit*, Lyon, 1812, in-4°. 4° *Compte-rendu des travaux*

de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, lu dans la séance publique du 30 mars 1814, Lyon, 1825, in-8°. Parat avait présidé l'Académie de Lyon pendant l'année 1814. 5° *Eloge historique du professeur Charles-Louis Dumas*, 1821, in-4°. 6° *Quelques réflexions sur l'obligation où se trouvent les Académies de publier leurs travaux*, Lyon, 1824, in-8°. 7° *Éloge du docteur Buytousac, ancien chirurgien en chef de la Charité de Lyon*, Lyon, 1828, in-8°. Le docteur Martin jeune, ancien chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité de Lyon, a fait l'*Éloge historique de Philibert Parat*, Lyon, 1839, in-8° de 44 pages. Cet éloge a été lu à l'Académie de Lyon, dans sa séance publique du 5 septembre 1839, G—T—R.

PARCELAIN (ANTOINE QUATRESOUX de), né à Épernay, le 30 octobre 1786, fit de bonnes études, et, dès qu'il eut atteint l'âge de la conscription, entra dans les vélites de la garde impériale, où il fit les dernières guerres de Napoléon, et parvint au grade de sous-lieutenant, dont il donna sa démission en 1814, pour se livrer tout entier à des travaux littéraires. Il commença par des compositions dramatiques qu'il présenta à la Comédie-Française. Mais bientôt, rebuté comme tant d'autres, par des promesses illusoires, des compliments faux et des rendez-vous pour lectures auxquelles on le dispensait d'assister, il quitta la carrière tragique et tourna vers l'étude de l'histoire toutes les facultés d'un esprit laborieux et étendu, jaloux d'élever à la gloire de la France le monument historique qui lui manque certainement encore. Les longues, pénibles et dispendieuses recherches auxquelles l'obligeaient ses nouvelles occupations, absorbèrent les faibles ressources que

lui offrait un assez modique patri-moine. Il dut alors abandonner ses études pour se procurer les moyens de les reprendre bientôt. Il accepta, en février 1824, et occupa, pendant près de deux ans, la place de directeur des postes militaires à Figuières (Espagne). Admis, en août 1825, à l'intendance de la maison de Charles X, il y trouva une position plus douce qui le rendit à ses travaux, qu'il reprit avec une ardeur dont l'excès égara quelque temps sa raison. Il mourut à Mandres, près de Corbeil, le 19 mai 1835. Parcetelaine a publié : *Histoire de la guerre contre les Albigeois*, Paris, 1833, in-8° de 433 pages. Voici les derniers mots de la préface : « Maintenant le public est mon juge, et, quel que soit l'arrêt qu'il portera de cet ouvrage, je n'appellerai pas de sa décision. Vivant retiré, sans prôneurs, sans intrigues, je n'aurai point d'amis complaisants pour vanter mon livre, et je ne ferai point mes affaires moi-même ; mais le temps et la raison publique lui assigneront le rang qu'il peut mériter. » Il laissa manuscrits plusieurs ouvrages qui probablement ne seront jamais publiés : 1° *Règles de la tragédie*, in-fol. de 194 pages, divisé en trois livres. 2° *Abdérame et Zoraïme*, tragédie en cinq actes et en vers, inachevée. 3° *Deutérie*, tragédie en cinq actes et en vers. L'héroïne de ce drame est Deutérie, reine d'Aquitaine, qui, du vivant de son mari, épousa Théodébert I^{er}, roi d'Austrasie. 4° *Azémire*, tragédie en cinq actes et en vers. Le sujet est tiré de l'histoire du Mogol. 5° *Lucrèce*, tragédie en cinq actes et en vers. 6° *Arthur de Bretagne*, tragédie en cinq actes et en vers. 7° *Gonzalve de Cordoue*, tragédie en cinq actes et en vers. 8° Fragments

d'une tragédie dont *Barbe de Radziwil*, épouse du roi de Pologne Sigismond-Auguste, paraît être l'héroïne. 9° *Éphémérides françaises*, in-4°. C'est une sorte de calendrier présentant, pour chaque jour de l'année, l'énonciation soit d'un fait important de nos annales, soit de la naissance ou de la mort d'un Français célèbre. Ce manuscrit fait partie de la bibliothèque particulière du roi, au Louvre. Un autre exemplaire, continué en 1834, existe entre les mains de l'héritier de Parcetelaine. 10° *Atlas historique et départemental de la France*, in-folio maximo. Chacune des 86 cartes dont se compose cet atlas a, en regard, un texte explicatif, donnant avec concision, d'assez amples renseignements topographiques, et une liste des hommes les plus recommandables, nés dans la département qui y est décrit. Ce manuscrit, de la plus riche exécution, est en entier de la main de l'auteur. 11° *Notes sur les historiens de France*. Ce sont des jugements motivés sur les chroniqueurs et historiens dont Parcetelaine avait fait usage. 12° *Histoire de France*. Ce travail, divisé par règnes, n'a été conduit par son auteur que jusqu'à l'avènement de Charles VII. Il en existe une mise au net, d'une beauté remarquable, en 2 vol. in-4°. Z.

PARÉ (JULES), ministre de la république au temps de la terreur, était fils d'un charpentier de la Champagne. Il ne reçut qu'une éducation incomplète, et, dès les premiers temps de la révolution, fut l'ami et le confident du fameux Danton, son compatriote, dont il avait été le maître-clerc, lorsque ce futur ministre de la justice conduisait au barreau de Paris un cabinet d'avocat. Paré dut prendre là une part très-active aux premiers mouvements ré-

volutionnaires ; mais, se tenant au second rang, et n'agissant que par les ordres et l'impulsion du maître, il fut d'abord peu remarqué, et ne remplit que les fonctions subalternes de commissaire, puis celles de secrétaire du conseil exécutif, où plus tard il s'est vanté d'avoir rendu de grands services, notamment à l'abbé Barthélemy, dont ses amis, ou peut-être lui-même, ont publié, avec beaucoup d'ostentation, une lettre de reconnaissance. Ce ne fut qu'après le triomphe de la Montagne, au 31 mai 1793, qu'il remplaça Garat au ministère de l'intérieur. C'était une bien terrible époque, et Paré n'était certainement, ni par son caractère, ni par son savoir, au niveau de pareilles circonstances. A peine eut-il touché le portefeuille, que Hébert et Vincent le dénoncèrent au club des Cordeliers, comme un *nouveau Roland*, ce qui était une très-grave et très-périlleuse accusation. Paré s'effaça de son mieux, et parvint à se maintenir encore quelques jours ; mais, après la mort de Danton, Couthon le poursuivit aux Jacobins, accusant son compatriote Rousselin de colporter ses écrits en faveur de la faction qui venait d'être vaincue. Alors il fallut céder la place, et Paré fut assez adroit ou assez heureux pour pouvoir se retirer sans bruit et sans autre inculpation. Au reste, il avait pensé à l'avenir, et s'était amassé une fortune assez ample pour le temps. Il se retira à la campagne, et ne voulut plus être que de la faction des *jouisseurs*, comme cela se disait en ce temps de démenée. On ne le revit plus que sous le Directoire, où ses anciens amis, revenus au pouvoir, le nommèrent commissaire près le département de la Seine. Ayant bientôt reconnu que son repos pouvait encore être troublé dans de telles fonc-

tions, il les abandonna, et se fit nommer l'un des administrateurs des hôpitaux militaires. Il conserva longtemps cet emploi aussi peu dangereux que lucratif, et lorsqu'il le perdit par suite d'une nouvelle organisation, sous le gouvernement impérial, il se retira dans une modeste habitation en Champagne, où il vécut paisiblement *oblitus cunctorum, obliviscendus et illis*, jusqu'au mois d'août 1819, époque de sa mort, dont les journaux parlèrent à peine.

M—D j.

PAREIN (PIERRE-MATHIEU), l'un des généraux les plus cruels qu'ait produits la révolution, était auparavant un avocat ou homme de lettres fort obscur de la capitale. Il en adopta les principes avec beaucoup de chaleur, et fut, sous le fameux Hulin, un des héros de la Bastille. Depuis, on le vit dans toutes les émeutes et mêlé à toutes les intrigues politiques. En 1791, il dénonça à l'Assemblée nationale une fabrique de faux assignats dont lui-même avait été l'un des fondateurs ; et il lui fut accordé, par un décret, pour ce fait, une récompense de douze mille livres. En 1793, il fut envoyé dans la Vendée en qualité de commissaire national de la section de la Croix-Rouge, et Rossignol, à qui il avait servi d'aide-de-camp à la bataille de Doué, fit l'éloge de sa conduite. Parein présida ensuite la commission militaire de Saumur, qui condamna à mort un grand nombre de royalistes vendéens. Revenu à Paris, il rendit compte de ses opérations à la Société des Jacobins, qui l'avait nommé général de brigade dans l'armée révolutionnaire, et il lui demanda qu'une seconde guillotine fût donnée à sa troupe, assurant que *les aristocrates et les accapareurs rentreraient bientôt dans le néant*. Cette

demande fut appuyée par Momoro, qui déclara que Parein méritait cette preuve de confiance, ayant déjà fait *guillotiner beaucoup d'aristocrates dans la Vendée*. Il fut donc décidé, au milieu des applaudissements de la Société, qu'il traînerait une seconde guilotine à la suite de sa brigade de l'armée révolutionnaire, et ce fut ainsi qu'il la conduisit à Lyon, où Collot-d'Herbois le nomma président de la terrible commission révolutionnaire qui condamna à mort, en quelques semaines, 1,682 individus, comme *rebelle*. Les mémoires du temps contiennent sur la conduite de Parein, dans cette ville, des détails horribles et qui paraissent incroyables. Après cette mission, il alla encore dans la Vendée où il se livra de nouveau à de pareilles cruautés. La chute de Robespierre put seule interrompre ses travaux homicides; mais il retourna dans la Vendée postérieurement au 9 thermidor, et fut employé sous le général Hoche. Il avait encore alors de puissants protecteurs. Cependant, le 18 avril 1795, Rovère l'accusa d'être le chef d'un complot anarchique contre la Convention, et il annonça son arrestation par ordre du comité de sûreté générale. Compris dans l'amnistie du 4 brumaire (oct. 1795), Parein fut ensuite poursuivi comme complice de Babeuf, et acquitté. Après le 18 fructidor (4 septembre 1797), il fut rétabli dans son grade de général, dans le même temps et par les mêmes motifs que l'ignoble Dutertre, ancien marchand de volaille, devenu général, et qui fut alors chargé de conduire à la Guiane Pichegru et les autres déportés de fructidor. Parein obtint à cette époque le commandement du département de Saône-et-Loire; mais le Directoire, l'ayant soupçonné de chercher

à influencer les élections en faveur des Jacobins, lui donna ordre, en 1798, de sortir de ce département. Après le 15 brumaire, on crut que tous les hommes de cette espèce allaient rentrer dans le néant; mais la protection de Fouché soutint encore celui-là. Par la faveur de ce duc d'Ortrante, le commandant de l'armée révolutionnaire, le bourreau de Lyon et de la Vendée, obtint une retraite d'officier-général, et il en vécut fort à son aise dans une maison de campagne aux environs de Paris. Cette pension de retraite lui fut même payée par la Restauration et jusqu'à sa mort, vers 1820. Il avait publié, en 1791, un drame en trois actes, mêlé d'ariettes sur la Bastille, et dans la même année: *Les Crimes des Parlements, ou les Horreurs des prisons judiciaires dévoilées*. M—D J.

P A R E N T (FRANÇOIS-NICOLAS), prêtre apostat, né à Melun, en 1752, d'une famille honorable de la bourgeoisie, entra fort jeune dans la carrière ecclésiastique. Devenu curé du village de Boissise-la-Bertrand, près de Melun, il remplissait assez exactement ces modestes fonctions lorsque la révolution vint troubler et déranger toutes les existences. Il s'en montra dès le commencement un des plus grands partisans; prêta tous les serments que l'on exigea du clergé, et poussa l'oubli de ses devoirs jusqu'à renoncer hautement à son caractère de prêtre par une lettre à la Convention nationale, dont les expressions sont si indécentes, si impies, que nous nous abstenons de les citer. Il mit le comble à ses torts en se mariant l'un des premiers ecclésiastiques de France. Ne remplissant plus de fonctions et sans fortune, il se trouva bientôt dénué de toutes ressources. Alors il vint à Paris et s'y occupa de

la rédaction de quelques journaux obscurs, entre autres du *Journal des communes*, écrit d'une manière plus sage et plus modérée qu'on ne devait s'y attendre de sa part. Il est évident que l'abbé révolutionnaire était revenu de ses illusions. Sous le gouvernement impérial, il fut employé avec Bouchesèche au bureau des mœurs, et conserva ce modeste emploi jusqu'à la restauration. Alors il ne lui resta pour dernière ressource que la place de correcteur d'épreuves dans une imprimerie. Il mourut à Paris, le 20 janvier 1822, sans donner aucun signe de repentir, et fut enterré au cimetière de Vaugirard. Ses dernières paroles furent : « Mon Dieu, vous savez que ce que j'ai fait était dans l'intimité de ma conscience. » Il avait publié, en 1799, un *Recueil de chants philosophiques, critiques et moraux, à l'usage des fêtes nationales et décadares, augmenté de la note en plain-chant, d'après la musique des meilleurs auteurs, pour faciliter dans les campagnes la célébration des fêtes républicaines*, vol. in-12. Il a laissé manuscrits beaucoup d'autres écrits irreligieux et révolutionnaires, qui sans doute ne verront jamais le jour. M—D j.

PARENT — Duchâtelet (ALEXIS-JEAN-BAPTISTE), médecin, naquit à Paris en 1790. Reçu docteur à l'âge de vingt-quatre ans, il partagea dès lors son temps entre la pratique de son art et des recherches analogues. Membre-adjoint du conseil de salubrité en 1825, il composa en cette qualité un grand nombre de *Mémoires* et de *Rapports* sur les questions les plus importantes d'hygiène appliquée aux travaux et professions d'utilité publique. Ce furent ses observations qui décidèrent la ville de Paris à faire pratiquer des égouts dans les

différents quartiers. En 1833, il fut nommé membre de la commission chargée de présenter un rapport sur la marche du choléra et sur ses effets dans Paris et les environs. Parent-Duchâtelet était médecin de l'hospice de la Pitié, lorsqu'une maladie, causée par l'excès du travail, l'enleva le 6 mars 1836. Sa mort fut celle d'un chrétien vivement pénétré des consolantes vérités de la religion et plein de confiance en Dieu. Des discours furent prononcés sur sa tombe par les docteurs Cruveilhier, Villermé et Donné. Outre un grand nombre d'articles insérés dans le *Dictionnaire de l'industrie manufacturière* et dans les *Annales d'hygiène*, on a de lui : I. *Essai sur l'inflammation du cerveau*. II. *Recherches sur l'inflammation de l'arachnoïde céréale et spinale, ou Histoire théorique et pratique de l'arachnitis*, Paris, 1821, in-8°, en collaboration avec M. L. Martinet. III. *Recherches pour découvrir la cause et la nature d'accidents très-graves développés en mer à bord d'un bâtiment chargé de poudrette, intéressant à la fois la santé des marins, le commerce et l'agriculture des colonies*; lues à l'Académie royale de médecine, le 17 novembre 1821, Paris, in-8°. IV. *Recherches et considérations sur la rivière de Bièvre ou des Gobelins, et sur les moyens d'améliorer son cours relativement à la salubrité publique et à l'industrie manufacturière de la ville de Paris*, en collaboration avec M. Pavet de Courteille, Paris, 1822, in-8°. V. *Essai sur les cloaques ou égouts de la ville de Paris, envisagés sous le rapport de l'hygiène publique et de la topographie médicale de cette ville*, Paris, 1824, in-8°. VI. *Recherches et considérations sur l'enlèvement et l'emploi des chevaux morts*, Paris, 1827, in-8°, sans nom d'auteur. VII. *De la*

prostitution dans la ville de Paris, considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration, 2^e édition, Paris, 1837, 2 fort vol. in-8°; ouvrage où, après avoir montré dans toute sa nudité cette plaie de la civilisation moderne, l'auteur indique les moyens, sinon de la faire disparaître, au moins de la diminuer. Ce livre a obtenu un grand succès. A—Y.

PARENT-RÉAL (JOSEPH), ancien législateur et tribun, était né à Ardres, près Saint-Omer, au mois d'avril 1768. Son père, qui avait servi dans la gendarmerie de Lunéville, voulait d'abord le faire entrer dans ce corps; mais le jeune Parent-Réal se destina au barreau. Il termina au collège de Sainte-Barbe, à Paris, ses études commencées à Saint-Omer et chez les oratoriens de Boulogne. A Paris, il fut le condisciple de Nicolle, de Lemaire, de Planche, de Bertin et de plusieurs autres hommes devenus célèbres. Le 6 février 1790, il fut reçu avocat au Parlement de Paris, durant les vacances extraordinaires qui précédèrent la suppression de cette cour. Il en exerçait les fonctions à Saint-Omer, lorsque, malgré son jeune âge, et à la faveur de dispenses, il fut nommé secrétaire en chef de l'administration du district de Calais. Il conserva ce titre jusqu'en l'an III, époque à laquelle il accepta les fonctions de juge de paix du canton d'Ardres. A l'installation du Directoire exécutif, il devint successivement sous-commissaire près de l'administration municipale de Saint-Omer et près de l'administration centrale du département du Pas-de-Calais. Il déploya quelque rigueur dans ces fonctions, et parvint à maintenir l'ordre par une proclamation énergique où il déclara « qu'il sévirait également con-

« tre les disciples de Marat et contre « le compagnon de Jésus; et que le « gouvernement qui avait brisé les « échafauds ne souffrirait pas les hé- « catombes », faisant ainsi allusion à des bandes qui cherchaient à s'organiser à l'instar des massacreurs de Marseille. Peu de temps après le 18 fructidor an V, il fut nommé administrateur de ce même département, et il en était président lorsqu'il fut élu pour siéger au conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire an VIII, Parent-Réal devint membre du Tribunat, mais s'étant montré dans l'opposition, à l'occasion des tribunaux spéciaux que Bonaparte établit en 1801, il fut compris dans le premier cinquième sortant de cette assemblée par voie d'élimination. Rentré alors dans la vie privée, il exerça le ministère d'avocat à la Cour de cassation. Lorsque le général Moreau fut condamné, Parent-Réal lui offrit d'être son défenseur devant la Cour de cassation: on sait que le général refusa de tenter toute espèce de recours. Néanmoins, Parent-Réal fut nommé conseiller d'État sous l'empire et coopéra à la rédaction du Code civil. Après la restauration, il passa quelques années en exil. En juillet 1830, il fut un des premiers à aller offrir ses services à l'Hôtel-de-Ville. Voué depuis aux travaux du cabinet, il ne parut plus dans aucune fonction publique, et mourut subitement à Paris, le 28 avril 1834. M. Baude prononça un discours sur sa tombe. On a de Parent-Réal : I. *Petite Revue de l'ouvrage de M. Delamalle, ayant pour titre : Essai d'institutions oratoires, à l'usage de ceux qui fréquentent le barreau, etc.*, Paris, 1819, in-8°; nouv. édit., augmentée d'une *Lettre à Benj. Constant*, Paris, 1822, in-8°. La première édition était anonyme (voy. DELAMALLE, LXII,

247). II. *Du régime municipal et de l'administration de département*: Paris, 1820, in-8° (anonyme). III. *Notice nécrologique sur P.-L. Lacretelle, membre de l'Institut*, Paris, 1825, in-8°, extrait de la *Revue encyclopédique*, dont Parent-Réal était un des collaborateurs. IV. *Questions politiques. De la pairie; de la loi électorale; des administrations municipales et de département; des sociétés particulières s'occupant de questions politiques; de la peine de mort; du procès des anciens ministres de Charles X; de la république et des partis*, Paris, 1830, in-8°. On doit à Parent-Réal la troisième édition du *Pouvoir municipal* de Henrion de Pansey (voy. ce nom, LXVII, 54), Paris, 1833, in-8°, précédée d'une introduction de l'éditeur, qui avait publié aussi une notice nécrologique sur ce magistrat, dans la *Revue encyclopédique*, avril 1829, p. 266. Z.

PARENTI (JEAN-MARIE), poète italien, né à Modène, vivait à la fin du XV^e siècle. On ne connaît de lui qu'un opuscule intitulé: *Dialogo in commendatione di Donzelle Modenesi nel quale si introducono due collocutori*, Modène, 1783, in-4° de 12 f. Ce petit volume est très-rare. Le dialogue *in terza rima* est coupé par deux *canzoni* et deux sonnets. A la fin est un autre sonnet et une santine. L'auteur ne manquait pas d'imagination; mais il ne faut pas chercher dans son style la douceur ni la grâce qui distinguent des compositions plus récentes. Voy. la *Biblioteca modenese* de Tiraboschi, IV, 38. W—s.

PARIBELLI (le comte JEAN), né à Sondrio en 1760, fut destiné par sa famille aux études de droit, qu'il suivit avec distinction dans les Universités de Padoue et de Pavie, et qu'il termina à Vienne. Une aventure

de jeunesse l'ayant fait arrêter pendant quelques jours, il prit en haine les Autrichiens, et ne leur pardonna jamais. Devenu avocat à Milan, lorsque les armées françaises envahirent l'Italie, il se déclara hautement en leur faveur; mais, ayant mis trop de précipitation dans ses démonstrations, il fut arrêté et conduit au château de Milan. Délivré quand cette ville se rendit aux Français, Paribelli fut un des membres du gouvernement provisoire, et il se montra fortement attaché aux principes républicains. Lors des désastres des Français en 1799, il fut obligé de chercher un refuge en France, et ne retourna à Milan qu'après la victoire de Marengo. Appelé de nouveau à la direction des affaires, il crut que la république italienne était une création solide, et il fit ses efforts pour empêcher qu'elle ne fût remplacée par le royaume italique. Mais une volonté plus forte que la sienne prévalut, et il fallut se résigner. Sa soumission fut récompensée par la place de premier président de la Cour royale du département de l'Adda, qu'il conserva jusqu'à la rentrée des Autrichiens dans la Lombardie. Il se retira alors dans ses terres de Sondrio, où il mourut en 1818. Paribelli avait, dans sa jeunesse, cultivé avec zèle les beaux-arts et la poésie. L'Italie lui doit une traduction ou plutôt une paraphrase du poème de *Phrosine et Melidor* de Bernard, imprimée à Milan en 1778, 1 vol. in-8°. Az—o.

PARIS - *Alfani* (DOMENICO de); peintre, naquit à Pérouse en 1483, et fut le condisciple de Raphaël dans l'école du Perugino. Il contracta avec ce grand artiste la plus étroite amitié, et ils devinrent inséparables. Lorsque Raphaël se rendit à Rome, il voulut l'emmener avec lui; mais les soins

qu'exigeait l'éducation de son fils Orazio, encore en bas âge, empêchèrent Paris d'accéder aux instances de l'amitié. Il resta donc à Pérouse, entièrement livré à la culture de son art, et toujours assidu aux leçons du Perugino, qui commença également à diriger le jeune Orazio dans la même carrière. C'est seulement alors qu'il se décida à se rendre à Rome et à y emmener son fils. Mais il ne put demeurer long-temps près de son ami, car il fut rappelé à Pérouse pour quelques ouvrages qu'on voulait qu'il exécutât. Malheureusement la presque totalité de ses peintures ont été détruites. On ne connaît plus de lui que les deux seules figures du tableau de la *Madone des Grâces* que l'on voit dans l'église de Saint-Augustin; et quelques beaux ouvrages qui existent également à Pérouse et que l'on a long-temps attribués à son fils. Disciple du Perugino, il imita la manière de ce maître; l'exemple de Raphaël lui donna l'idée de s'écarter un peu de cette route, et ses tableaux, tout en rappelant le style du Perugino, offrent cependant un caractère plus grandiose. L'estime dont il jouissait dans sa patrie était si grande que la noble famille des Alfani lui permit d'ajouter son nom à celui de Paris, et qu'elle-même adopta le nom de l'artiste et se fit appeler par la suite Paris-Alfani. Si Paris ne fût pas mort à la fleur de l'âge, il se serait élevé plus haut dans son art. Une circonstance remarquable de la vie de ce peintre, c'est que, né dans la même année que Raphaël, il mourut également comme son ami en 1520. Un autre rapprochement se fait voir dans les causes de leur mort. Raphaël mourut pour s'être trop abandonné aux plaisirs de l'amour, et Paris à ceux de la chasse.—

Orazio de PARIS-ALFANI, fils du précédent, et non son frère, comme quelques historiens l'ont cru, naquit à Pérouse, vers 1510. C'est de tous les peintres perugins de cette époque celui qui ressemble le plus à Raphaël. On voit à Pérouse quelques tableaux de lui, qui, si l'on en excepte un coloris un peu moins vigoureux et qui se rapproche de la suavité du Barrochi, pourraient être pris pour des productions de l'école de Raphaël, et quelques-uns d'entre eux présentent même, à cet égard, des incertitudes. Parmi ses plus belles productions, on cite plusieurs *Madones* qui existent dans des galeries particulières. On en conserve une dans la galerie de Florence. La réputation de ses ouvrages a nui un peu à celle de son père, attendu qu'on lui a long-temps attribué quelques compositions qui sont évidemment de Domenico. On cite de ces deux excellents artistes un tableau représentant le *Christ en croix, entre sainte Apollinie et saint Jérôme*, qu'ils ont peints conjointement dans l'église des Conventuels de Pérouse. Lorsque l'Académie de dessin fut fondée dans cette ville en 1573, Orazio en fut nommé le premier chef. Il mourut en 1581. On peut voir de plus longs détails sur ces deux artistes dans les *Lettres sur l'École de peinture de Pérouse*, d'Annibal Mariotti. P—s.

PARIS de Buat (PIERRE), docteur en médecine, né à Limoges en 1533, exerça son art avec un double succès, suivant l'expression de Blanchon, page 288 de ses œuvres, 3^e partie, ayant pour titre : *Trésor des sentences, sonnets, épitaphes, etc.* Il ravivait, dit-il, les mi-morts et leur faisait revoir la lumière du jour loin de la nuit mortelle, et il s'enrichissait en même-temps (voy. BLANCHON, IV, 571). Paris acheta la terre de Fro-

mental, arrondissement de Bellac, en 1583. Il aimait les sciences et les savants. Désireux de faire fleurir dans sa patrie les arts et les belles-lettres, il ordonna, par son testament, que, si ses trois fils mouraient sans héritiers mâles, ses biens fussent consacrés à la fondation d'un collège. Ses enfants moururent jeunes, et Lombardie, Lebos-Laporte servirent à la dotation du collège de Limoges, bâti par les consuls (voy. p. 159, 3^e partie de l'*Histoire de Saint-Martial*, que l'on appelle *Annales*). Ce bienfait fut sans doute aussi utile aux lettres qu'auraient pu l'être quelques productions littéraires. Z.

PARIS (ANSELME), chanoine de Sainte-Geneviève, naquit à Reims, le 26 novembre 1631, et mourut, de fatigues et d'infirmités, dans son abbaye, le 2 mars 1683. Entré dans cette congrégation en 1647, il y vécut dans la retraite et constamment occupé de l'étude et de ses devoirs religieux. Laborieux et intelligent, le premier ouvrage qu'il fit paraître, est une dissertation sans nom d'auteur, sur un traité de Ratramme, moine de Corbie, contemporain d'Hincmar, traité que l'on trouve dans le 3^e volume de *la Perpétuité de la Foi*. Il travailla ensuite à fortifier l'argument de la perpétuité, touchant la créance de l'église grecque, et publia deux volumes, le premier en 1675, et le deuxième en 1676, pour faire voir que cette église s'est accordée parfaitement avec l'église latine, dans tous les temps, sur la transsubstantiation. Toujours appliqué à la controverse, il s'occupait d'un ouvrage contre les dissertations du ministre Claude, quand la mort priva l'abbaye de Sainte-Geneviève d'un sujet qui lui faisait honneur. Dom Paris, qui écrivait avec méthode et jus-

tesse, a laissé plusieurs ouvrages restés manuscrits, que l'on conservait dans la bibliothèque de son ordre. Le diacre Paris, enterré dans le petit cimetière de Saint-Médard, sur le tombeau duquel les enthousiastes de son parti allaient faire leurs prières, était son neveu. L—C—J.

PARIS (PIERRE-LOUIS) était, avant la révolution, oratorien et professeur à Marseille, où il jouissait de quelque réputation pour son savoir. Comme la plus grande partie des ecclésiastiques de son ordre, il embrassa avec beaucoup de chaleur la cause de cette révolution qui allait changer son existence et renverser l'Oratoire, ainsi que tant d'autres institutions utiles. S'étant rendu à Paris en 1792, on le vit aussitôt pérorer dans les clubs et les sections contre le pouvoir chancelant de Louis XVI. Aux approches du 10 août, il s'écriait au milieu de la section de la Croix-Rouge : « C'est un combat à mort entre » Louis XVI et la liberté ; il faut que » l'un ou l'autre périsse. » Poursuivi pour ce fait et mis en arrestation par le juge de paix Duperon, il fut vivement réclamé par tout le parti des Jacobins, et une députation de sa section parut à la barre de l'Assemblée nationale, dans la séance du 25 juillet, déclarant que Paris n'avait fait qu'user de sa portion de souveraineté. Le député Duhem appuya cette réclamation, déclarant qu'il ne voyait rien de coupable dans ces paroles, puisque Louis XVI avait donné l'exemple de la violation de ses serments. La mise en liberté de Paris fut aussitôt décrétée au milieu de nombreux applaudissements ; on ordonna même au ministre de la justice de poursuivre les auteurs de son arrestation ; et il vint le lendemain remercier l'assemblée, qui l'accueillit très-bien et

lui donna les honneurs de la séance. Après la révolution du 10 août, dans laquelle il jona un rôle très-actif, Paris fit partie de cette municipalité qui se créa elle-même par la violence et au mépris de toutes les lois. Il eut par conséquent une grande part à tout le système de tyrannie et d'oppression qu'elle fit peser sur la France; concourut comme beaucoup de ses collègues aux massacres de septembre, et surtout aux horribles vexations qui furent si long-temps exercées contre Louis XVI et sa famille. Par un arrêté du conseil de la commune, il fut chargé d'écrire l'histoire de la révolution du 31 mai 1793, qui avait assuré le triomphe de la Montagne et de Robespierre; mais nous ne pensons pas qu'il s'en soit jamais occupé, quoique ce fût un fait dont il connaissait très-bien les effets et les causes. Resté membre de cette commune jusqu'à la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794), où le parti de Robespierre succomba, il fut enveloppé dans sa proscription et périt sur l'échafaud avec 69 de ses collègues ou employés des bureaux, que la Convention nationale mit hors la loi. Il avait publié en 1784 des odes sur l'électricité, sur l'invention des ballons, et sur J.-J. Rousseau. En 1790, il composa un *Éloge* de Peiresc, puis un autre du capitaine Cook. Il était membre de plusieurs académies et sociétés littéraires. C'était certainement un homme de talent, et qui dans un autre temps eût vécu plus sage et plus heureux.

M—D J.

PARIS (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS), maréchal-de-camp, né à Pontoise, le 8 juillet 1748, entra fort jeune dans la carrière militaire. Il était, avant 1785, lieutenant au régiment des dragons d'Artois, et il accompagna à cette

époque le comte d'Escars, son colonel, envoyé en Prusse pour recueillir auprès du grand Frédéric des notions propres à l'amélioration de la cavalerie française. En 1789, il comprima long-temps à Châlons-sur-Marne, avec soixante dragons, les efforts des révolutionnaires. Il était à Metz en 1791, lorsque la garnison de cette ville s'insurgea. Le régiment des dragons d'Artois suivit cet exemple. Paris parvint à le faire rentrer dans le devoir jusqu'en sept. 1791, époque à laquelle l'effervescence devint telle qu'il se vit contraint d'émigrer. Trente de ses dragons vinrent le joindre à Coblenz, où il fut nommé capitaine dans les chasseurs de Polignac. Il fit dans ce corps la campagne de 1792; et fut appelé à Ham, où il forma et commanda une compagnie pour la garde des princes, frères de Louis XVI. Après deux ans de séjour dans cette ville, le comte d'Artois, voulant employer ses fils à l'armée de Condé, chargea Paris de les diriger. Il accompagna ensuite ce prince en Hollande et fut chargé de dépêches pour l'Angleterre, où il servit dans les volontaires de lord Moira, qui devait commander l'expédition de Quiberon. Au retour de Monsieur, il fut nommé officier de son état-major, et fit, en cette qualité, la campagne des côtes de France, qui ne dura que cinq mois. Paris, revenu en Angleterre, sollicita l'honneur de courir de nouveaux hasards, et s'embarqua pour la France, chargé des ordres du roi pour Frotté, commandant l'armée royale de Normandie. Il reçut de ce général le grade de colonel aide-major, et travailla sous les ordres du prince de la Trémoille jusqu'après le 18 fructidor, époque à laquelle Frotté retourna en Angleterre avec le comte de Bourmont.

Paris les escorta jusqu'au lieu de leur embarquement, et se rendit ensuite à Paris, afin d'y suivre les plans concertés pour le triomphe de la cause royale. Poursuivi par la police du Directoire, et arrêté comme émigré, conspirateur et agent des Bourbons, il dut à un stratagème le bonheur de s'échapper des mains de plus de cent hommes apostés pour son arrestation. En 1799, le vicomte d'Oillamson, major-général de l'armée royale de Normandie, ayant été tué, Frotté le remplaça par Paris, pour lequel il obtint le grade de maréchal-de-camp et la croix de Saint-Louis. Après l'assassinat de Frotté et la pacification de 1800, Bruslart, qui avait pris le commandement de l'armée royale, mécontent d'en voir les conditions mal observées, partit pour l'Angleterre, et confia les intérêts de l'armée à Paris, qui partagea son pouvoir avec M. de Bourmont. Ils refusèrent l'un et l'autre de reprendre leurs grades dans les armées sous les ordres du premier consul. Paris resta constamment attaché à ses principes, jusqu'à l'époque de la restauration. Nous ignorons quelle récompense fut alors donnée à son zèle, mais il ne vécut que fort peu de temps après le retour des Bourbons, et mourut dans un âge assez avancé. — PARIS (*Marie-Auguste*), général français, né dans un village près de Mirande, fut destiné à l'état ecclésiastique et quitta le séminaire pour entrer dans une maison de commerce à Bordeaux, où l'invasion des Espagnols, en 1793, le força de s'enrôler dans un bataillon d'infanterie avec quatre de ses frères, tous dans la même compagnie, dont Auguste devint bientôt le capitaine. Embarqué pour l'Amérique, il y concourut très-efficacement, sous les ordres de Victor Hugues, à la reprise de la Gua-

deloupe; fut nommé successivement, colonel, général de brigade, et revint en France où il fut employé, en 1809, à l'expédition de Flessingue, puis en Espagne, où il prit part, sous les ordres de Suchet, à toutes les opérations de ce maréchal dans la Catalogne et le royaume de Valence. Il fut blessé à la bataille de Sagonte, où il décida la victoire par une charge vigoureuse. Nommé ensuite gouverneur de Saragosse, il y lutta avec beaucoup d'énergie contre Mina et toutes les guerillas de la contrée. Dans la retraite de 1813, il fut le dernier à quitter le territoire espagnol, se réunit au maréchal Soult, et, commandant une de ses divisions, parvint à arrêter les efforts du général anglais Hill. Il se distingua encore à la bataille d'Orthez, puis à celle de Toulouse, et fut nommé général de division. Forcé de s'arrêter à Narbonne, il y mourut des suites de ses blessures dans les premiers mois de 1814.

M—D J.

PARIS (le chevalier de), né à Paris, le 12 novembre 1763, d'une famille noble, reçut une bonne éducation et servit d'abord dans la gendarmerie de Lunéville, puis dans les gardes du comte d'Artois. Fort opposé dès le commencement aux principes de la révolution, il entra cependant, en 1792, dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, et y resta jusqu'au licenciement. Il était à Paris quand l'arrêt de mort fut prononcé contre ce prince. Alors sa tête s'exalta au plus haut degré, et il résolut d'assassiner un de ceux qui l'avaient condamné. Le 20 janvier, étant entré au Palais-Royal, chez le restaurateur Février, il entendit par hasard nommer Lepelletier de Saint-Fargeau. S'approchant de lui, il lui demanda s'il était Lepelletier, membre de la

Convention. Sur la réponse affirmative de celui-ci, il ajouta : « Et vous avez « voté pour la mort ? — Ma conscience... » voulut répondre Lepelletier ; mais Pâris ne lui donna pas le temps d'achever ; tirant son sabre, il lui en perça la poitrine, et sortit malgré les efforts du restaurateur, qui seul essaya de le retenir. Aussitôt il quitta Paris, et prit la route de la Normandie, déguisé en garde national. Quelques jours après, on l'arrêta à Forges-les-Eaux, sur la dénonciation d'un nommé Auguste, marchand de peaux de lapins, qui lui avait trouvé un air suspect. Mais, au moment où deux gendarmes se présentèrent pour le saisir dans son lit et le conduire à la municipalité, il se brûla la cervelle avec un pistolet qu'il avait dans sa poche. La Convention nationale envoya Legendre et Tallien pour vérifier le fait, de peur que ce ne fût une ruse de Pâris, pour échapper ; mais ces députés confirmèrent à leur retour le rapport qu'avait envoyé la commune de Forges-les-Eaux. On trouva sur Pâris son extrait de baptême, son brevet de garde du roi, et un billet sur lequel était écrit : « Je » n'ai point eu de complice dans la » belle action que j'ai faite en donnant la mort au scélérat Saint-Fargeau. Si je ne l'eusse pas trouvé » sous ma main, j'aurais purgé la » terre du monstre, du parricide » d'Orléans.

Sur ce brevet d'honneur je l'écris sans effroi ; Je l'écris à l'instant où je quitte la vie : Français, si j'ai frappé l'assassin de mon roi, C'était pour m'arracher à votre ignominie. »

La Convention avait décrété qu'une récompense de dix mille livres serait donnée à celui qui le ferait arrêter ; mais, comme il ne fut point arrêté vivant, le marchand de peaux de lapins dénonciateur n'eut que 1,200 li-

vres. — Un autre PARIS se fit alors autoriser à prendre le nom de *Fabricsius*, afin de quitter, dit-il, celui de *l'assassin d'un représentant du peuple*. C'était un ami de Danton qui fit d'inutiles efforts pour le soustraire à l'échafaud, et qui fut ensuite accusé lui-même aux Jacobins d'être un *patriote de fraîche date*. Il échapa néanmoins à ces attaques ; fut greffier du tribunal révolutionnaire régénéré après le 9 thermidor, et mourut paisiblement sous le gouvernement directorial. M—D j.

PARIS (JEAN-JOSEPH), devint secrétaire en chef de la commission du gouvernement de la république septinsulaire, lorsque les sept îles Ioniennes furent cédées aux Français par le traité de Campo-Formio (1797) ; et obtint plus tard une sous-préfecture en France. Il mourut à Paris, le 15 mai 1824. La Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne lui décerna des prix pour les deux ouvrages suivants : I. *Essai sur cette question : Quels sont les meilleurs moyens de prévenir, avec les seules ressources de la France, la disette des blés et les trop grandes variations dans leur prix ?* Paris, 1819, in-8°. II. *Mémoire sur cette question : Quel est, dans l'état actuel de la France, et dans ses rapports avec les nations étrangères, l'extension que l'industrie, dirigée vers l'intérêt national, doit donner aux différents genres d'inventions qui suppléent le travail des machines ?* Paris, 1821, in-8°. On a encore de lui : III. *Considérations sur la crise actuelle de l'empire ottoman, les causes qui l'ont amenée et les effets qui doivent la suivre*, Paris, 1821, in-8°. Z.

PARIS de Boisrouvray (le baron), né à Chartres en 1776, fit de bonnes études et s'attacha principa-

lement aux sciences physiques et mathématiques. Entré fort jeune dans la carrière des armes, il était capitaine dans le 24^e régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Metz, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, et mourut subitement le 13 octobre 1825. Il avait publié : I. *Système général du monde et cause du mouvement des astres*, Paris, 1819, in-8°. II. *Un mot sur l'électricité*, Paris, 1823, in-8°. Z.

PARISAU (PIERRE-GERMAIN), né à Besançon en 1753, fit une partie de ses études à Paris, au collège Mazarin. Sortant du collège, il entra chez un procureur au Parlement, et s'y fit remarquer par une grande intelligence dans la conduite des affaires. Au lieu d'embrasser la profession d'avocat à laquelle il se destinait, il ouvrit un cabinet de consultation, et tout à la fois un petit commerce de banque; le défaut de fonds ou d'ordre, et probablement l'un et l'autre, eurent bientôt renversé l'édifice de sa spéculation financière. Un spectacle venait de s'établir au boulevard du Temple, sous le nom des *Élèves de l'Opéra*; Parisau, par calcul et par goût, en prit la direction; bientôt après, il en acquit la propriété. Le premier acteur de la troupe était un Poultier d'Elmotte, qui (pour le dire en passant) est devenu journaliste et législateur. Mal payé, d'Elmotte abandonna les tréteaux; et sa retraite jeta Parisau dans un tel embarras, qu'il se voyait obligé de fermer son théâtre, ou de jouer lui-même. Il s'oublia jusqu'à prendre ce fâcheux parti; son spectacle n'y gagna rien; il languissait, il tomba. Parisau, qui s'était essayé par de petites pièces à son théâtre, se mit à composer des opéras-comiques. Il fit jouer aux Italiens, *Julien et Colette*; le *Ruban*, d'après un conte d'Imbert; la *Veuve de Can-*

cale. L'amour de la vérité nous oblige de dire que plusieurs pièces qui ont paru sous le nom de Parisau, sont réellement l'ouvrage de Denis Després (voy. DESPRÉS, LXII, 411). Parmi ces pièces, nous pouvons mentionner : *Richard III*, parodie très-piquante de la tragédie de Durosai; la *Soirée d'été*, 1782; la parodie du *Roi Léar*, de Ducis, sous le titre du *Roi Lu*, qui fut représentée chez Nicolet; bagatelle ingénieuse, au jugement de Laharpe, qui la cite dans sa *Correspondance avec le grand-duc*; le *Prix académique*, en un acte et en vers, représenté pour la première fois par les comédiens français, le 28 août 1787, et imprimé à Paris en 1788. Nous avons eu sous les yeux l'exemplaire de cette petite pièce qui avait été conservé par son auteur; et une note manuscrite de sa main déclare qu'il l'a composée afin de procurer à Parisau ses entrées à la Comédie-Française. En 1789 et 1790, celui-ci fit une gazette à la main. Un de ses abonnés lui fournit des fonds suffisants pour établir un journal qui prit le nom de la *Feuille du jour*, et dans lequel Després rendait compte, à sa manière, des séances de l'assemblée et de celles de la *Société fraternelle*. Les autres coopérateurs étaient le vicomte de Ségur, l'abbé de Dillon (Arthur), Chas, etc. La *Feuille du jour* éveilla l'attention de l'autorité. On menaça Parisau, sans l'effrayer; on le tenta par des offres, il y résista. Le soir du 10 août, des émissaires jacobins brisèrent ses presses et dévastèrent sa maison. Parisau relevait son imprimerie, quand il fut arrêté, mis au Luxembourg, déclaré conspirateur et décapité, le 22 messidor an 2 (10 juillet 1794), comme ayant été capitaine dans la garde de Louis XVI (voy. ci-après l'art. Jacques PARISOT. L.

PARISETTI (Louis), poète latin, surnommé *le jeune*, pour le distinguer d'un de ses parents qui portait le même nom, naquit en 1503 à Reggio, d'une famille féconde en littérateurs et en bons jurisconsultes (1). Destiné par son père à la profession d'avocat, il alla suivre les leçons de Philippe Decio à Pise; et depuis il eut l'avantage d'entendre dans la même école le célèbre Alciat, auquel il voua le plus tendre attachement. La mort de son père le laissa bientôt libre de s'abandonner à son penchant pour les lettres; mais il voulut achever son cours de droit, afin d'être à même de régler ses propres affaires, et, en le terminant, il reçut le laurier doctoral. Ses amis lui ayant persuadé qu'avec son titre de docteur il obtiendrait facilement à Rome une place dans la magistrature, il résolut d'y aller solliciter un emploi. Il était à Bologne lors de l'entrevue du pape Clément VII et de Charles-Quint (1529). Dans les visites qu'il rendit à quelques prélats, s'étant aperçu que pour réussir à Rome, il lui faudrait employer des moyens qui répugnaient à sa délicatesse, il reprit sur-le-champ le chemin de Reggio. Dès lors, renonçant pour toujours aux honneurs et à la fortune, il se livra dans la retraite à la culture des lettres et de la poésie. Cependant il fit un voyage à Rome, en 1550, pour féliciter sur son avènement le pape Jules III, qu'il avait connu cardinal; mais les témoignages d'estime et d'amitié dont il fut comblé par ce pontife ne purent le retenir à sa cour. Quelque temps après, il fut chargé par l'évêque de Reggio d'aller à Trente présenter ses excuses aux pères du

concile. A part ces deux voyages qui furent l'un et l'autre très-courts, Parisetti ne s'éloigna pas un seul jour de sa ville natale. Revêtu de diverses charges municipales, il les remplit avec beaucoup de zèle, et mourut en 1570, emportant les regrets de ses concitoyens. Quinze ans auparavant, il s'était fait préparer un tombeau, et avait composé son épitaphe (2). Les talents de Parisetti lui méritèrent l'estime des plus illustres écrivains de son temps, tels que Giralaldi, Sadolet, Bembo, Calcagnini, etc., qui tous l'ont comblé d'éloges. Il s'était proposé pour modèles, dans ses poèmes, Lucrèce, et dans ses épitres, Horace, et suivant Tiraboschi, on ne peut disconvenir qu'il en approche quelquefois; mais en général ses vers sont négligés et prosaïques. On a de lui: I. *De immortalitate animæ*, Reggio, 1541, in-4°: c'est un poème en trois livres. II. *Epistolarum libri sex*, ibid., 1541, in-4°. Les trois derniers livres de ces épîtres ont été réimprimés, Venise, Alde, 1553, in-8°, rare, et les trois premiers, Bologne, 1560, in-8°. III. *Theopieæ libri sex*, Venise, Alde, 1550-51, in-8°; le sujet de ce poème est la création du monde. C'est l'un des plus rares volumes de poésie latine du XVI^e siècle (*Cat. de la Biblioth. d'un amateur*, II, 332). IV. *De divina in hominum benevolentia atque beneficentia, orationes tres*, ibid., Alde, 1552, in-8°. La même édition a été reproduite avec un nouveau frontispice, en 1559. Jean Guasco conservait en manuscrit un poème de Parisetti, intitulé: *De obitu Homeri*. Pour plus de détails, il faut consulter la *Biblioteca modenese* de Tiraboschi, t. IV, p. 48-58.

W—s.

(1) Tiraboschi a consacré des notices aux principaux personnages de cette famille, dans la *Bibl. modenese*, IV, 48 et suiv.

(2) Cette épitaphe est rapportée par Tiraboschi, *ibid.*, 56.

PARISOT (JACQUES), né en 1751, d'une famille honorable de la Franche-Comté, embrassa la profession d'avocat ; débuta fort jeune au Parlement de Paris et y obtint de prompts succès. Il était membre du conseil particulier de la maison de Soubise et de l'administration des fermes, quand la révolution éclata. Il comprit à ses premiers progrès, qu'elle marchait à l'anéantissement de l'autorité royale, et se déclara contre elle. Fait capitaine dans la garde constitutionnelle du roi, il combattit, le 10 août, dans les rangs des défenseurs du château, y reçut plusieurs blessures et ne dut la vie qu'à des grenadiers de la section des Filles-Saint-Thomas qui le protégèrent contre la rage des assassins, et l'enlevèrent tout sanglant des cours du château. Après la mort de Louis XVI, Parisot fut vivement poursuivi ; il échappa par la fuite, et l'on emprisonna à sa place, Parisau, homme de lettres rédacteur de la *Feuille du jour*, qui réclama en vain contre la méprise. Après avoir démontré qu'il n'avait jamais fait partie de la garde du roi, il n'en fut pas moins condamné à mort comme capitaine de cette garde (voy. PARISAU, ci-dessus). Parisot demeura ignoré jusqu'en 1797, époque à laquelle il fut appelé au conseil des Cinq-Cents, où il montra des lumières et un invariable attachement à ses anciens principes. La proscription du 18 fructidor ne l'atteignit pas ; mais, après le coup d'État du 18 brumaire, il ne fit point partie du nouveau Corps législatif et rentra dans la retraite. Les offres qui lui furent faites sous l'empire ne purent l'en tirer ; il ne l'abandonna qu'en 1814. Les princes, qui, du lieu de leur exil, l'avaient fait chevalier de Saint-Louis, témoignèrent à leur rentrée en France le désir qu'il leur fût présenté. Il reçut

d'eux des paroles de bienveillance et la croix de la Légion-d'Honneur. Ce fut là toute la récompense de son dévouement. Cet homme de bien mourut en 1816. Il faisait alors partie du conseil privé de madame la duchesse douairière d'Orléans. Le *Moniteur* du 7 mai 1816 lui consacra un court éloge nécrologique. D—ÉS.

PARISOT (JEAN-NICOLAS-JACQUES), conseiller à la cour royale de Troyes, fut long-temps considéré comme l'un des hommes les plus éclairés du département de l'Aube. Né aux Riceys, près de Troyes, le 20 février 1756, il fit de fort bonnes études, et fut, dès le commencement de la révolution, placé à la tête des administrations de l'Aube. Il était, en 1791, l'un des administrateurs de ce département, lorsqu'il fut nommé président du tribunal criminel. Député au conseil des Cinq-Cents, en septembre 1795, il s'y fit remarquer par la sagesse de ses opinions, et parla plusieurs fois dans les intérêts de la religion, notamment à l'occasion de la pétition des habitants de Vassy, qui demandèrent la faculté de sonner les cloches. Parisot appuya fortement cette demande ; et il parla ensuite en faveur de Brotier et de La Villeurnoy, qui étaient traduits devant un conseil de guerre comme agents de Louis XVIII. Ce fut en vain qu'il proposa de les faire juger par un tribunal ordinaire. Malgré ses opinions contre-révolutionnaires, il ne fut point compris dans la proscription du 18 fructidor. Il retourna dans sa patrie après avoir fait ses trois ans de législature, et présida encore le tribunal criminel de l'Aube. Il se trouva en conséquence président de la cour impériale à la création, en 1806. Ayant pris sa retraite en 1825, il alla vivre dans sa famille aux Riceys ; et c'est là qu'il

mourut le 22 décembre 1839, universellement regretté. — M—D J.

PARR (MUNGO). *Voy.* PÉROUSE, ci-après.

PARKER (sir HYDE), amiral anglais, fut employé contre la France avec la plus grande activité pendant toutes les guerres de la révolution, tantôt en Amérique, tantôt dans la Méditerranée. Il se distingua particulièrement, le 14 février 1797, à la bataille que gagna lord Saint-Vincent sur la flotte espagnole. La ville de Londres lui envoya, pour cet exploit, des lettres de bourgeoisie dans une boîte d'or de cent guinées. Au mois de novembre 1801, l'amiral Parker fut mis en jugement pour avoir expédié les bâtiments *l'Amérique* et la *Cleopâtre* aux Indes occidentales, où ils avaient été pris par les Français ; mais il fut honorablement acquitté par une cour martiale. Il mourut en décembre 1802, dans sa terre du comté de Surrey. — **PARKER** (William), capitaine de vaisseau anglais, se distingua dans plusieurs occasions pendant la guerre de la révolution française, et notamment le 28 mai 1794, jour où il soutint avec *l'Audacieux* de 74, un combat terrible contre le vaisseau français la *Bretagne* de 112 canons. Le lendemain, il eut un nouvel engagement avec une frégate et deux corvettes ennemies ; et, après s'être réparé dans le port de Plymouth, il se trouva encore à la bataille que livra Howe, le 1^{er} juin. Blessé en septembre 1801, à l'attaque devant Boulogne, il mourut, peu de jours après, des suites de ses blessures. Son corps fut déposé à Déal, dans le caveau de la chapelle. — Z.

PARKER (RICHARD), matelot anglais, fut le chef de la révolte qui éclata dans le printemps de 1797 à bord de l'escadre de l'amiral Brid-

port. Il était né, en 1760, à Exter, de parents honnêtes, mais peu riches, qui lui donnèrent cependant une assez bonne éducation. Il entra dans la marine, à l'époque de la guerre d'Amérique, comme surnuméraire, et fit, en cette qualité, les dernières campagnes de cette guerre. Revenu en Angleterre à la paix, il épousa une femme dont il eut bientôt dissipé la fortune. Il contracta des dettes, fut mis en prison à Édimbourg et n'en sortit que lorsque les différents comtés prirent la résolution de lever des matelots pour la marine royale. Alors il s'enrôla, et fut conduit à Nore, à bord du *Sandwich*, où il se fit d'abord remarquer par des propos séditieux et des provocations contre les officiers. Il acquit ainsi la confiance des matelots, et, quand la révolte eut tout-à-fait éclaté, ils le nommèrent amiral de la flotte, que l'on appela *la république flottante*, et qui donna au gouvernement une très-vive inquiétude. Mais, grâce à l'énergie et l'activité qui furent déployées, cette insurrection, qui menaçait de se communiquer à toutes les flottes britanniques, fut bientôt réprimée. Parker montra, dans cette circonstance, beaucoup de dignité et de résolution, et lorsque tout fut désespéré pour sa cause, il se livra lui-même, le 13 juin, entre les mains de quatre de ses camarades, en les priant de le garantir des insultes des autres matelots. On l'embarqua, sous bonne escorte, dans une chaloupe, et à son débarquement, le peuple le reçut à coups de sifflets. *Ne me sifflez pas*, s'écria-t-il aussitôt, *je me justifierai*. De Maidstone, où on l'avait d'abord mis, on le transféra à Sheerness. Jusqu'au 20, on lui fit subir différents interrogatoires, dans lesquels on chercha vainement à découvrir les secrets moteurs

de l'insurrection. Le 22, on entendit plusieurs témoins qui déposèrent contre lui; il répondit encore avec autant de fermeté que de noblesse. A la fin du mois, il fut condamné à être pendu, et reçut son arrêt avec la plus grande tranquillité, le plus grand respect pour ses juges; il sollicita même leur indulgence en faveur des autres matelots. Le 30, il fut exécuté près de Sheerness, à bord du *Sandwich*. On admira le calme et le sang-froid qu'il montra dans ses derniers moments, où il s'entretenant long-temps avec un ecclésiastique. Son corps fut ensuite exposé sur l'île de Cheppy, vis-à-vis la rade du Nord, où il resta jusqu'à son entière destruction. M—D j.

PARKES (SAMUEL), industriel de Londres, où il avait établi une manufacture renommée de produits chimiques, naquit en 1760, à Stourbridge, dans le comté d'York, et fut élevé à Market - Harborough. S'étant livré dès sa jeunesse à l'étude des sciences naturelles, il vint de bonne heure dans la capitale où il se lia avec tous les savants de l'époque, et fut admis dans la plupart des associations scientifiques et littéraires, notamment la société des antiquaires et celle de géologie, où il fit de fréquents rapports, qui sont insérés dans les recueils de ces compagnies. Parkes mourut à Londres en 1825. Ses écrits les plus remarquables sont: I. *Catéchisme chimique*, 1806, in-8°; cet ouvrage a eu cinq éditions; la dernière est de 1812. II. *Rudiments de chimie, et récits de quelques expériences*, 1809, in-18. III. *Essais chimiques sur divers sujets*, 1815, 5 vol. in-12. Z.

PARKON (SALOMON), rabbin, né à Kalha (vraisemblablement dans le royaume de Tlemecen en Afrique),

florissait vers le milieu du XII^e siècle. Il eut pour maîtres Rabbi Éphraïm, Judas Levita et Aben-Hezra, qu'il surpassa dans l'indépendance de ses opinions. On le regarde comme le meilleur grammairien hébreu de cette époque. Nous avons de lui : I. *Mechabbered*, lexique hébreu, recueilli des plus anciens glossaires arabes, et principalement de Judas Kiug, de Jonas-Ben-Gannah et de Soliman-ben-Gavirol. Il est si rare, que l'abbé de Rossi n'en connaissait que six exemplaires en Europe : trois dans la bibliothèque d'Oppenheimer (voy. ce nom, XXXII, 33), deux dans la sienne, un dans celle de l'empereur à Vienne. II. *Opuscule sur la syntaxe hébraïque*. III. *Sur les lettres serviles*. Ces deux opuscules sont cités par plusieurs bibliographes. J—N.

PARNELL (sir HENRY), baronnet, membre du Parlement d'Angleterre pour Queen's-County en Irlande, était fils de John Parnell, chancelier de l'échiquier. Il épousa, en 1801, la sœur de lord Portarlington, pair d'Irlande. Sir Henry Parnell se fit remarquer plusieurs fois à la Chambre des communes, surtout à l'occasion de la question des catholiques, et des lois sur les grains. Il mourut vers 1818. On a de lui : I. *Principes de la circulation et des changes*, 1805, in-8°. II. *Apologie historique des catholiques irlandais*, 1807, in-8°. III. *Histoire des lois pénales contre les catholiques irlandais*, 1808, in-8°. IV. *Discours prononcé à la Chambre des communes sur une motion tendant à assimiler la circulation en Irlande à celle de l'Angleterre*, 1809, in-8°. V. *Discours sur le mode de percevoir les dîmes en Irlande*, 1810, in-8°. VI. *Traité sur le commerce des grains et l'agriculture*, 1809, in-8°. C'est la substance de ses discours à la Chambre des communes

avec des observations additionnelles sur les lois, relatives aux grains. — PARNELL (*William*), son frère, était aussi membre de la Chambre des communes, où il défendit constamment les intérêts de l'Irlande. On lui doit deux écrits composés dans ce but : 1° *Causes des mécontentements populaires en Irlande*; 2° *Apologie pour les catholiques*. Z.

PAROLETTI (VICTOR - MONESTE), né à Turin en 1765, fit son droit à l'université de cette ville et devint membre de l'Académie royale des sciences, peu après avoir obtenu le bonnet doctoral. Il publia dès lors, avec un égal succès, plusieurs mémoires sur des sujets fort différents entre eux. Lorsque les Français établirent, en 1799, un gouvernement provisoire à Turin, Paroletti en fut nommé secrétaire. L'année suivante, il fit partie de la *consulta*, puis de la commission exécutive en 1802. Nommé en 1807, presque à l'unanimité des suffrages, député du département du Pô au Corps législatif, il y siégea pendant quatre ans. Dans la séance du 18 avril 1810, il fit hommage à l'assemblée du *Jugement universel de Michel-Ange*, gravé au trait par Piroli, en 17 planches, et prononça à cette occasion un discours où il caractérisa en peu de mots, mais avec le sentiment d'une vive admiration, le génie du peintre et sculpteur florentin. Secrétaire du Corps législatif en 1811, il en sortit la même année. Il fut réélu en 1813, et prononça un nouveau discours au sein de l'assemblée, en lui présentant deux volumes des *Mémoires de l'Académie de Turin*. Après la restauration, il se fit naturaliser Français, et continua de vivre à Paris, uniquement occupé de travaux scientifiques et littéraires, jusqu'en 1825. A cette époque, l'a-

mour du sol natal et les bontés du roi de Sardaigne le décidèrent à retourner à Turin. Il y publia plusieurs ouvrages, et y mourut en 1834. Paroletti était membre de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare. Outre un grand nombre d'articles disséminés dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, les *Archives littéraires de l'Europe*, et notre *Biographie universelle*, on a de lui : I. Une traduction italienne de l'ouvrage de Chabert, intitulé : *Instruction sur la manière de conduire et de gouverner les vaches laitières*, Turin, 1798, in-8°. II. *Notice historique sur une inscription consulaire trouvée dans les décombres d'une porte de la ville de Turin*, 1803, in-4°. III. *De l'utilité de la mélasse dans le coulage des métaux*, 1805, in-4°. IV. *Lettres sur le moyen de désinfecter les ateliers de vers à soie*. V. *Mémoire sur le même sujet*. L'auteur avait adressé à la Société d'agriculture de la Seine ces deux derniers écrits, qui furent depuis imprimés à la suite des *Lettres de l'abbé Reyre sur les vers à soie*, Paris, 1805, in-8°. VI. *Correspondance vau-doise, ou Recueil de quelques lettres des habitants des vallées de Pignerol, sur le tremblement de terre de 1808*, in-8°. VII. *Description historique de la basilique de Superga, située sur la colline près Turin*, Turin, 1808, in-fol., avec des vignettes, des planches et des plans. VIII. *Discours sur le caractère et l'étude des deux langues italienne et française*, Turin, 1811, in-4°. IX. *Éloge historique de Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavière de France, reine de Sardaigne*, avec des notes et des pièces inédites, Paris, 1814, in-8°. Paroletti eut l'honneur de présenter cet Éloge à Louis XVIII, en audience particulière. X. *Turin et ses curiosités*,

ou Description historique de tout ce que cette capitale offre de remarquable dans ses monuments, ses édifices et ses environs, Turin, 1819, in-8°. XI. *Turin à la portée de l'étranger*, Turin, 1826, in-8°. XII. *Vies de soixante Piémontais illustres*, Turin, 1826, in-fol. XIII. *Voyage romantique et pittoresque dans les provinces occidentales de l'Italie*, Turin, 1828, 3 vol. in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont écrits en italien. — **PAROLETTI** (*Gaétan-Camille-Thomas*), frère du précédent, maréchal-de-camp au service de France, naquit à Turin, le 30 décembre 1769. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, lorsque Bonaparte fit sa première entrée en Italie. Il saisit avec empressement cette occasion pour renoncer aux ordres et se livrer à la profession des armes, dans laquelle il obtint un avancement rapide. Nommé chef de bataillon dans l'armée cisalpine, il retourna en Piémont avec le grade de colonel et le titre d'adjudant-commandant, après que le roi de Sardaigne eut perdu ses États de terre-ferme, et il fut ensuite employé dans l'armée française. Il servit dans la campagne de 1809 contre l'Autriche, où il fut fait prisonnier, puis en Espagne; fit la campagne de 1813 dans le corps d'armée du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, et se trouva avec lui à la capitulation de Dresde, du 11 novembre. Il avait été peu auparavant élevé au grade de général de brigade. Rentré en France après la restauration, Paroletti fut nommé chevalier de Saint-Louis. Pendant les Cent-Jours; il commanda le département de la Haute-Loire. Mis à la demi-solde, après la seconde restauration, il se fit naturaliser Français, et ne cessa plus d'habiter Paris jusqu'à sa mort, arrivée en février 1826. A—y.

PAROY (*JACQUES de*), célèbre peintre sur verre, était né à Saint-Pourçain-sur-Allier, vers la fin du XVI^e siècle. Après avoir cultivé avec succès le dessin et la peinture, il entreprit le voyage de Rome, où il reçut des leçons du Dominiquin. De là il se rendit à Venise, où les nombreux travaux qu'il exécuta lui acquirent une grande réputation. De retour en France, il vint à Paris, où il peignit les vitraux du chœur de Saint-Merry, et dessina pour une chapelle de cette église le *Jugement de Suzanne*, que Jean Nogare exécuta sur verre. Paroy étant retourné dans sa province, continua d'y exercer son art. La paroisse de Sainte-Croix, à Gannat, lui dut un beau travail, représentant, sur les vitres de la grande chapelle, les quatre pères de l'église latine : *saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, et saint Grégoire*. Les têtes de saint Ambroise et de saint Augustin offrent les portraits de MM. de Filhol, dont l'un était archevêque d'Aix; et il peignit leurs armoiries sur différents vitraux de l'église. Cet habile artiste mourut, vers la fin du XVII^e siècle, à Moulins, âgé de cent deux ans. Il a laissé quelques écrits relatifs à la peinture sur verre. P—s.

PAROY (*JEAN-PHILIPPE-GUI LE-GENTIL, marquis de*), dessinateur et peintre, né dans la Bretagne en 1750, d'une ancienne famille, entra fort jeune dans la carrière des armes. Il a prétendu qu'il était colonel et chevalier de Saint-Louis à l'époque de la révolution, où il quitta le service, mais ne sachant point de quel régiment il était ainsi le chef, nous avons quelque doute sur la vérité de cette assertion. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le marquis de Paroy se livra, dès l'enfance, à la culture des arts. Il a dit que ce fut malgré la vo-

lonté de son père, à qui cependant ce goût sauva la vie ; car, après avoir été député du côté droit de l'Assemblée constituante et émigré, il était arrêté à Bordeaux et près de mourir sur l'échafaud, quand le talent de son fils lui fit des protecteurs qui le sauvèrent. Ne trouvant de toutes ces circonstances aucune preuve dans les mémoires et les journaux du temps, nous doutons de leur exactitude, et nous ne croyons pas davantage à l'assertion de l'artiste-marquis, lequel, ainsi que plus de cent autres, s'est vanté d'avoir défendu Louis XVI au 10 août 1792, de ne l'avoir pas quitté dans cette fatale journée... Ce qu'il y a de plus certain dans tous les récits que Paroy a pris soin de publier sur son compte dans beaucoup de recueils, c'est qu'il habitait Paris à l'époque du Directoire, vivant d'une modique pension, comme colon de Saint-Domingue, et de ses travaux artistiques qu'il consacra souvent à des sujets royalistes et qui lui attirèrent des persécutions, notamment la gravure qui représentait Louis XVIII traversant la Lithuanie dans la neige, appuyé sur le bras de sa nièce, la duchesse d'Angoulême, lorsque ce prince quitta Mittau en janvier 1800, avec cette inscription : *la moderne Antigone*. Cette gravure fut alors fort recherchée par les partisans de l'ancienne dynastie, et l'auteur eut beaucoup de peine à la soustraire aux perquisitions de la police consulaire, qui poursuivait avec beaucoup d'acharnement tout ce qui pouvait rappeler les Bourbons. Le marquis de Paroy, dirigeant également ses facultés vers les sciences industrielles, inventa dans ce temps-là un vernis à faïence, entremêlé de poudre d'or d'un très-bel effet ; enfin il trouva un procédé de stéréotypage assez remarquable,

mais qui a été surpassé depuis par d'autres découvertes. Les matrices de cuivre y étaient remplacées économiquement par une pâte de plâtre infusé assez dure pour subir l'effort de la pression. Il faisait, en même temps, un grand débit de tabatières en buis, sur chacune desquelles il avait peint une fable de La Fontaine, et qu'il vendait 25 sous la pièce. Paroy vivait ainsi assez péniblement dans la capitale, quand la restauration de 1814 sembla lui ouvrir une nouvelle carrière. Annonçant alors qu'il avait fait partie de l'ancienne Académie de peinture, il voulut à ce titre entrer à l'Institut dans la classe des beaux-arts ; mais ses prétentions furent repoussées par le secrétaire perpétuel de cette classe, M. Quatremère de Quincy ; ce dont l'artiste-marquis se vengea par une espèce de libelle fort injuste et fort ridicule, intitulé : *Opinions religieuses, royalistes et politiques de M. Antoine Quatremère de Quincy, imprimées dans deux rapports faits au département de Paris, publiées par M. le M. de P., Paris, 1816, in-8°*; seconde édition, avec le nom de l'auteur, *ibid.* Ce pamphlet est orné d'une gravure représentant un tournesol entouré de quatre mers : la mer royaliste, la mer religieuse, la mer révolutionnaire et la mer d'intrigue... Ces moyens réussirent peu, et les portes de l'Institut restèrent fermées pour le marquis. Nous ne pensons pas que les demandes qu'il adressa dans le même temps au gouvernement royal, bien que plus justes et mieux fondées, aient eu plus de succès. Il mourut oublié et peu riche le 22 décembre 1822. Il avait publié : I. *Précis historique de l'origine de l'Académie royale de peinture, sculpture et gravure, de sa fondation par Louis XIV, des événements qui lui*

sont survenus à la révolution, de sa dissolution par l'Assemblée nationale, et de son rétablissement par Louis XVIII, Paris, 1816, in-8°. II. *Précis sur la stéréotypie, précédé d'un coup d'œil rapide sur l'origine de l'imprimerie et de ses progrès, édition stéréotype, d'après le procédé de MM. le marquis de Paroy et Durouchail*, Paris, 1822, in-8°.

M—D j.

PARQUE-Castrillo (le duc DEL), général espagnol, né en 1755, à Valladolid, de l'une des plus anciennes familles de la Castille, reçut, dès l'enfance, une éducation militaire très-soignée, et entra au service aussitôt qu'il eut terminé ses études. Il fit comme colonel, sans être remarqué, les premières campagnes de la révolution contre les Français. En 1798, il était lieutenant-général, grand d'Espagne de première classe et décoré de différents ordres. Il conserva sa faveur pendant tout le règne de Charles IV. Fort attaché à Ferdinand VII, et trompé comme lui par la duplicité de Napoléon, il crut devoir suivre le jeune roi à Bayonne, et se vit contraint d'accepter le titre de capitaine des gardes du roi Joseph Bonaparte. Mais parvenu bientôt à se soustraire, par la fuite, à cette apparente défection, il alla offrir ses services à la junte suprême, et reçut d'elle le commandement d'un corps d'armée, composé presque entièrement des débris de celui de La Romana, et dont les opérations furent long-temps concentrées dans la Castille. Le duc del Parque avait sous ses ordres quelques officiers expérimentés. La plus grande partie de ses troupes, quoique mal disciplinées et mal armées, recevaient de son patriotisme une force imposante, qui suppléa plus d'une fois à son inexpérience. Le 18 octobre 1809, il repoussa le général Marchand à Ta-

mamès ; lui fit des prisonniers, et le força de se retirer jusqu'à Salamanque, dont il ne tarda pas à s'approcher lui-même. Il entra dans cette ville le 25 oct., quelques heures après que les Français l'eurent évacuée. Ses armes furent encore heureuses dans les derniers jours du mois suivant. Ayant été attaqué à Carpio, le 23 nov. 1810, il refusa le combat, et effectua sa retraite sur Albadetormès. Obligé d'en venir aux mains le 28, avec le corps d'armée du général Kellermann, il se défendit vigoureusement, et perdit néanmoins la bataille. Ayant réuni les débris de son armée, il se retira à Béjar, et fit sa jonction, le 15 déc., avec le duc d'Albuquerque à Arzobispo. Il paraît que cet échec altéra singulièrement la confiance que la junte avait en lui ; car, au moment où l'Espagne semblait avoir le plus grand besoin de ses services, il fut envoyé à Ténériffe, où son caractère altier et sévère fit beaucoup de mécontents. Il en fut rappelé en 1813, pour être mis à la tête d'un corps de vingt mille hommes, destinés à combattre le maréchal Suchet, sous les murs de Taragone. Il eut d'abord divers succès, mais fut ensuite repoussé avec de grandes pertes, et n'obtint quelques avantages qu'à l'affaire de Castella, qui ouvrit les portes de Valence aux alliés. Après le retour de Ferdinand VII, le duc del de Parque fut très-bien accueilli de ce prince. Cependant il refusa, en 1816, l'ambassade de France qui lui fut offerte, et par une bizarrerie que nous ne pouvons comprendre, il se prononça, en 1820, pour la révolution, et fit partie des Cortès qui le choisirent pour leur président. Après le second retour de Ferdinand VII, il se tint éloigné de la cour, et mourut dans la retraite

vers 1830, accablé par l'âge et de graves infirmités. Z.

PARR ou **PARCK** (THOMAS), centenaire remarquable, était le fils d'un pauvre paysan de Winnington, petit village du comté de Shrop en Angleterre. Il naquit l'an 1483, sous le règne d'Édouard IV, et fut amené à Charles I^{er}, pour être vu de ce prince comme un prodige de vieillesse. Thomas Parr avait vécu sous dix rois ou reines d'Angleterre ; il vit la religion changer trois fois dans sa patrie, sans avoir jamais voulu en changer lui-même. Il mourut à Londres, au milieu de ses enfants, de quatre générations, rue du Strand, l'an 1635, âgé de 152 ans et plusieurs mois. Il était aveugle depuis seize ans. Sa nourriture pendant toute sa vie avait consisté presque exclusivement en lait, en fromage, en pain et en petite bière. A l'âge de 130 ans, il supportait encore tous les travaux de la campagne. Il épousa alors une veuve, et il remplit auprès d'elle tous les devoirs d'un époux. Lorsqu'il l'eut perdue, le comte d'Arundel l'ayant retiré chez lui, le changement d'air et de nourriture hâta sa mort.

M—D J.

PARR (SAMUEL), savant ecclésiastique anglican, né en 1746, à Harrow, était fils d'un chirurgien et apothicaire de cette ville. Il reçut sa première instruction à l'école d'Harrow, où il eut pour condisciples Halhed et William Jones, qui restèrent toujours ses amis. Après avoir achevé ses études classiques à l'université de Cambridge, il devint, avant sa vingtième année, sous-précepteur à l'école d'Harrow, qu'il dirigea pendant cinq années ; et il alla ensuite ouvrir un pensionnat à Stanmore, où un grand nombre des meilleurs élèves le suivirent. En 1776, il accepta la place de

maître de l'école de Colchester, qu'il échangea bientôt contre le même emploi à Norwich. Ordonné prêtre en 1777, il fut, en 1780, recteur d'Asterby, en Lincolnshire ; et ce fut dans le même temps que commença sa carrière littéraire par la publication de deux discours sur l'éducation. L'université lui conféra, en 1781, le degré de docteur. Il venait de publier *Sur le dernier Jeûne*, sous le pseudonyme de *Phileleutherus Norfolciensis*, 1781, in-4°, un discours qui est considéré comme la meilleure de ses productions, et dont les exemplaires sont aujourd'hui extrêmement rares. En 1783, lady Trafford, dont il avait élevé le fils, lui fit obtenir la cure perpétuelle de Hatton, où il fixa dès-lors sa résidence et qu'il ne voulut jamais quitter. Il résigna le rectorat d'Asterby, et se borna à soigner l'éducation de quelques jeunes gens. La même année, l'évêque Lowth lui conféra une prébende dans la cathédrale de Saint-Paul ; mais Samuel Parr dut bientôt renoncer à l'espoir d'un avancement ultérieur, à cause de ses opinions politiques, manifestées dans ses relations sociales et dans ses écrits, notamment dans l'édition qu'il donna, en 1787, des trois livres de *Bellenden*. Aussi les principaux d'entre les whigs, voyant la modicité de ses ressources pécuniaires, firent une souscription dont le produit lui valut une rente annuelle et viagère de 300 liv. sterl. En 1789, Parr, sans cependant éloigner sa demeure de Hatton, échangea cette cure contre le rectorat de Wadenhoe, en Northamptonshire. Vers le même temps, il fut mis en contact avec le célèbre docteur Priestley, et, bien qu'il différât de sentiment avec lui sur des sujets essentiels, il faillit payer cher les quelques visites qu'il

lui fit; car la populace, après avoir incendié, en 1791, la maison et la bibliothèque du docteur, à Birmingham (voy. PRIESTLEY, XXXVI, 86), se portait vers la résidence de Samuel Parr pour lui faire subir le même sort, lorsque heureusement la force armée réussit à dissiper l'émeute. Toutefois, comme le bruit courait que les dissenters, dont une réunion publique, le jour du 14 juillet, avait, en quelque sorte, provoqué cette révolte, étaient dans l'intention de se rassembler de nouveau l'année suivante, Parr prit la plume, et, dans un seul jour, écrivit sa *Lettre d'Irénopolis aux habitants d'Eleuthéropolis, ou Sérievse Adresse aux dissenters de Birmingham, par un membre de l'Eglise établie*, brochure de 40 pages et des plus éloquentes de l'auteur. L'année 1793 vit naître pour S. Parr une controverse des plus animées. Son ancien collaborateur, pour l'édition de Belenden, le rév. Henry Homer et Ch. Combe avaient entrepris une magnifique édition d'Horace, à laquelle Parr n'avait d'abord pas été étranger. Le premier des deux éditeurs étant mort avant que l'ouvrage fût terminé, on trouva que le survivant était resté fort au-dessous de la tâche qui lui était échue. Ce fut alors que Parr, retiré tout-à-fait de l'entreprise, se mit à relever les imperfections du travail en une suite de remarques sévères qui furent insérées et reproduites avec des additions dans le *Classical Journal* et dans le *British Critic*. Combe répondit par un *Exposé des faits*, 1794, où il accuse de violation de promesse, de trahison envers l'amitié, et même à l'égard de la vérité, son adversaire, qu'il qualifie d'*Ajax littéraire*, et qui répliqua par des *Remarques sur l'Exposé des faits*, 1795, près de 100 pages in-8°; remarques plus

sévères encore que les précédentes. Ce dernier mot d'un critique si redoutable fut un coup mortel porté au succès de la splendide édition d'Horace. — Le mardi de Pâques de l'année 1800, Parr prêcha dans Christchurch, devant un nombreux auditoire et en présence du lord maire, son célèbre *Sermon de l'Hôpital* (Spital Sermon), où il s'attacha à combattre l'opinion de quelques philosophes, qui ont attribué toute bienveillance et toute justice à un principe d'égoïsme. Ce sermon ayant été livré à l'impression, augmenté de notes curieuses, William Godwin, qui s'y trouvait vivement blessé dans ses opinions, répondit avec assez d'amertume pour que les bonnes relations qui avaient existé entre eux cessassent à ce moment. Cependant, quelques mois avant de mourir, Parr fit une démarche pour se rapprocher de l'auteur de la *Justice politique*, et l'invita à lui faire une visite. En 1801, il accepta, sur la présentation de sir Francis Burdett, le rectorat de Craffham, en Huntingdonshire, dont le revenu le mit désormais fort à l'aise. La fortune alors sembla lui sourire, et une position des plus éminentes dans l'Eglise lui fut promise lorsque James Fox parvint au ministère; malheureusement pour le protégé, le protecteur ne conserva pas assez longtemps le pouvoir. Parr avait épousé, en 1771, miss Marsengale, dont il eut plusieurs enfants; il la perdit vers 1810, et, après un veuvage de six années, s'unit, en 1816, à miss Eyre, qui lui a survécu. Il est mort le 6 mars 1825, âgé de 78 ans. Sa dépouille mortelle repose dans l'église d'Hatton. Les vertus de cet homme illustre ne le cédaient pas à ses talents, et on l'estimait surtout pour son intégrité. Il joignait, à une érudi-

tion classique peu comparable, une grande sagacité, la profondeur dans la pensée, la pureté, la vigueur dans le style. Aussi son autorité a-t-elle été imposante dans la littérature de son pays. Nous allons revenir sur quelques-uns de ses écrits déjà mentionnés, et en citer d'autres également sortis de sa plume : I. *Discours sur l'éducation et sur les plans suivis dans les écoles de charité*, 1785, in-4°. Ce fut un des premiers écrits qui fixèrent l'attention publique sur ce sujet si important : l'instruction morale et intellectuelle du peuple. II. L'édition de *Bellenden* (voy. ce nom, IV, 108), donnée en société avec le révérend Homer : *De statu prisce orbis in Religione, Re politica, et Litteris*, etc., 1787, in-8°. La part du docteur dans cette édition fut principalement une préface latine, ainsi que les caractères délicatement saisis des trois hommes d'État les plus distingués de l'Angleterre à cette époque : Burke, lord North et Fox. Dans cet opuscule, le style de l'écrivain parut être une des plus heureuses imitations modernes de Cicéron. Cet écrit fit une grande sensation dans le monde littéraire et politique. Beloe en a donné une traduction en langue anglaise, 1788, in-8°. III. *Opuscules* (Tracts), par Warburton et un warburtonien, exclus de la collection de leurs œuvres respectives, 1789. IV. *Suite à un opuscule récemment répandu par le révérend Charles Curtis*, 1792, brochure de 217 pages, inspirée probablement par une méprise de l'auteur, mais qui contient d'excellentes choses sur les affaires du moment. V. *Les Caractères de Charles-James Fox, choisis et en partie écrits par Philopatris Varvicencis*, 1809, 2 vol. in-8°; ouvrage qui fut loin de remplir l'attente publique. C'est un livre mal fait, où il y a de

belles pages. La préface de la traduction anglaise d'*Aulu-Gele*, par Beloe, est du docteur Parr, à qui l'on doit un grand nombre d'autres écrits de peu d'étendue, notamment, dans le *Gentlemans Magazine*, des notices biographiques, et plus de trente épitaphes latines, parmi lesquelles plusieurs sont très-remarquables. L.

PARSEVAL - *Grandmaison* (FRANÇOIS-AUGUSTE), académicien et poète assez médiocre, né à Paris, le 7 mai 1759, était fils d'un fermier-général, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Il fut élevé avec beaucoup de soin dans cette ville, et se livra aussitôt après à l'étude de la peinture. Plusieurs de ses tableaux furent exposés au Salon, mais ils y eurent peu de succès. Alors Parseval se retourna vers la poésie. Présenté dans sa jeunesse à l'abbé Delille, il en avait été accueilli avec toute la politesse qui distinguait ce grand poète; mais il ne fut ni son élève, ni son ami, comme on l'a prétendu et comme il le disait lui-même par pure vanité. Ayant perdu sa fortune par la révolution, il ne s'y montra pas néanmoins très-opposé; mais il n'y prit aucune part et se consacra dès-lors tout entier à la culture des lettres. En 1798, près d'arriver à sa quarantième année, et n'ayant jamais suivi la carrière des armes, il lui prit fantaisie de faire partie de l'expédition d'Égypte, aux ordres de Bonaparte, sans que nous puissions comprendre quels furent son but et ses projets dans cette aventureuse entreprise. Le poète Arnault raconte dans ses *Souvenirs* que le général en chef avait d'abord voulu emmener Lemercier, qui s'y refusa. Alors, comme Bonaparte voulait absolument qu'il y eut un poète dans l'expédition, on s'adressa à Parseval, qui hésita quel-

que temps, à cause de sa frisure poudrée, à laquelle il tenait beaucoup et qu'il lui fallut sacrifier. Arrivé au Caire, il y fit partie de l'Académie que créa le général en chef, et il lut dans plusieurs séances des essais de traduction du Tasse et de Virgile, qui reçurent quelques applaudissements d'un auditoire peu nombreux et fort étranger au goût des vers. Il n'en fallut pas davantage pour exalter l'orgueil poétique de Parseval. N'osant pas cependant entreprendre une traduction tout entière de la *Jérusalem délivrée*, il se borna à l'épisode d'Armide; et, se croyant appelé à peindre les grandes passions, il traduisit successivement les morceaux où Homère, Virgile, Camoens, Milton et tous les grands poètes ont fait des peintures de l'amour. C'est de cet assemblage que plus tard il a composé son volume intitulé; *les Amours épiques*. Nous ne voyons pas que, pendant son séjour en Égypte, il ait eu d'autre occupation que de faire des vers, si ce n'est la mission qu'il reçut du général en chef, d'aller à l'isthme de Suez pour y percevoir un impôt de douane. Il en était revenu fort mécontent, lorsque Bonaparte conçut le projet de retourner en France. Le désir de Parseval d'y retourner aussi était si vif qu'il s'attacha aux pas du général en chef avec tant d'insistance que celui-ci se vit obligé de le recevoir à son bord, et que Parseval fut ainsi du petit nombre des plus intimes qui revinrent avec le général en chef. Nous ne pensons pas que le grand homme ait gardé un souvenir bien flatteur du poète de l'armée d'Égypte; mais on sait qu'il suffisait de l'avoir accompagné sur ce lointain rivage pour en être toujours fort bien traité. La première faveur qu'à ce titre Par-

seval obtint de lui, fut une espèce de sinécure au conseil des prises, où on le chargea de juger la validité des captures maritimes, chose qu'il ne savait assurément guère mieux que l'art de la guerre. Il eut encore part dans ce temps, sinon à la confection, du moins aux émoluments du grand œuvre de la *commission d'Égypte*; et il vécut ainsi d'une manière assez confortable pendant toute la durée du pouvoir impérial, qu'il chanta en vers et en prose dans toutes les occasions importantes. Lorsque l'abbé Delille revint de l'émigration en 1803, Parseval s'empressa de lui faire sa cour, et le grand poète l'accueillit encore avec beaucoup de bienveillance. Il ne parut pas même s'apercevoir de la position de rival que celui-ci avait prise à son égard, en traduisant Virgile et Milton. Nous l'avons entendu louer avec une extrême bonté des vers qu'il était loin d'admirer, ce dont nous pouvons dire aujourd'hui que nous fûmes témoin et confident. Parseval était enchanté, et il allait partout répétant que Delille l'avait applaudi. Ce fut ainsi qu'il se fit une espèce de réputation, et qu'il prépara son entrée à l'Académie, où il fut encore porté par l'influence de la coterie des déjeûners, qui faisait toutes les nominations de cette époque, et qu'à cause de cela, on nommait les *académiciens à la fourchette*. Parseval soignait en même temps fort assidument ses succès auprès des journaux, et, par ses flatteries ou d'autres moyens, il en obtenait de pompeux éloges. Peu d'ouvrages ont été plus loués que les siens. Quand ses premières éditions ne se vendaient pas, il en réimprimait quelques feuillets, auxquels il faisait des changements, et il donnait cela pour une

réimpression tout entière. C'est ainsi qu'il publia une première édition des *Amours épiques* en 1804, puis une seconde entièrement refondue en 1806. Du *poème héroïque* de *Philippe-Auguste*, publié en 1825, 2 vol., il parut une seconde édition en 1826, et une troisième en 1829... A chacune de ces publications, l'auteur savait obtenir des éloges de ses amis les journalistes, et il se crut réellement un grand poète. Quelques hommes crédules le pensèrent aussi, et nous sommes persuadés qu'il resta dans cette conviction jusqu'à la fin de sa vie. Ce fut à Paris qu'il mourut le 7 décembre 1834. On l'enterra en grande pompe, et son confrère de l'Académie, M. Lebrun, jeta sur sa tombe les fleurs obligées. C'était du reste un homme de bien, fort poli et fort honnête. La vanité poétique fut son seul travers. Il était comme Lalande, une éponge pour la louange, une toile cirée pour la critique; mais il n'avait pas assez d'esprit et de bonhomie pour le dire franchement de lui-même comme faisait le fameux astronome. Sans cesse occupé de ses vers et des éloges qu'il pourrait en recueillir, il ne songeait à rien autre. Un jour, il est invité chez un de ses confrères, et il sort à l'heure dite. Passant devant la maison, où il devait dîner, un hémistiche lui vient à la tête; il dépassa la porte, entre dans les Champs-Élysées, et, toujours rimaient, il s'y promène jusqu'à neuf heures du soir... Enfin il rentre chez lui, harassé, exténué, et il se met au lit. A peine couché, il éprouve des tiraillements d'estomac. « *Voilà*, se dit-il, *ma gastrite qui revient.* » Il sonne et demande du thé; mais plus il en boit, plus les tiraillements augmentent. « *Vous avez donc bien dîné?* » lui dit sa gouvernante : *je ne sais pas ;*

mais où ai-je donc dîné? — Chez M. Lacretelle, où vous étiez invité. — Non, je n'ai pas dîné chez Lacretelle.... Mais je crois que je n'ai pas dîné. » Il dîne à dix heures du soir, et la gastrite disparaît... Outre les ouvrages que nous avons cités, Parseval-Grandmaison a publié : I. *La Garantie*, Paris, 14 germinal an XII (1804), in-8° de 29 pages. II. *Dithyrambe à l'occasion du mariage de Napoléon*, Paris, 1810, in-4°. III. *Chant héroïque composé pour la naissance du roi de Rome*, Paris, 1811, in-4°. On sait que ces deux derniers poèmes, commandés à Parseval ainsi qu'à tous les autres rimailleurs de l'époque, lui valurent de fort bonnes gratifications de S. M. impériale. L'un et l'autre furent insérés dans le recueil qui fut publié par Eckard et Lucet sous ce titre : *l'Hymen et la naissance.* — PARSEVAL - Deschênes (Marc-Antoine), frère du précédent, mourut au mois d'août 1836, à Paris, dans un âge très-avancé. Géomètre et géographe, il était instruit et d'un esprit vif, original, formant un singulier contraste avec son frère, dont il ne fut jamais l'ami. C'était un vrai Diogène pour le cynisme du langage et la malpropreté de l'habillement. Il composait aussi des vers, et il allait, comme son frère, les lire à l'abbé Delille, qui avait la complaisance de l'écouter. Un jour, il lui récita une fable intitulée : *le Loup et le Conquérant*, où se trouvaient ces deux vers placés dans la bouche du loup :
Je m'oppose au danger que ma personne seule,
Et mon artillerie est toute dans ma gueule.

Et comment trouvez-vous ceux-là ? dit-il à Delille. — Pas mal, répliqua le poète, pour des vers de loup... Les mémoires de Parseval-Deschênes sur la haute analyse se trouvent dans le recueil des *Savants étrangers*, publié

par l'Institut. Le tome 1^{er} en renferme cinq. Parmi les manuscrits de l'auteur, il y avait une *Histoire du calcul intégral*. M—D j.

PARTOUNEAUX (LOUIS), général français, l'un des plus distingués de notre époque, naquit à Romilly-sur-Seine (Aube), le 26 septembre 1771, de l'une des meilleures familles de la bourgeoisie, et fit ses études au collège de Louis-le-Grand à Paris. Il les avait à peine terminées, lorsque la révolution vint lui ouvrir la carrière des armes pour laquelle il montrait dès-lors de grandes dispositions. Il s'enrôla, vers la fin de 1791, dans un des premiers bataillons de volontaires dont l'Assemblée nationale ordonna la création, et il y servit comme simple grenadier, jusqu'à ce que les ministres de Louis XVI, devenu roi constitutionnel, lui donnassent une sous-lieutenance dans le régiment d'infanterie ci-devant de Hainaut. Il suivit ce corps à l'armée des Alpes; prit part à toutes les opérations, d'ailleurs peu remarquables, qui furent dirigées contre les Piémontais, et parvint au grade de capitaine. Employé, sur la fin de 1793, au siège de Toulon, sous les ordres de Dugommier, il se distingua par sa bravoure à l'attaque d'un fort où il fut blessé. Nommé adjudant-général chef de bataillon sur le champ de bataille, par le général en chef, il fut aussitôt confirmé dans ce grade par la Convention nationale. « Je t'envoie, lui » écrivit Dugommier en lui faisant » parvenir son brevet, le tribut de la » reconnaissance nationale, avec autant de plaisir qu'il y a de justice à » te l'accorder. » Forcé quelque temps au repos, par la blessure qu'il avait reçue, Partouneaux commanda, pendant près de deux ans, les îles Sainte-Marguerite. Il était revenu à l'armée

d'Italie, au mois de mars 1796, lorsque Bonaparte y débuta si glorieusement, et il eut part à cette première campagne comme chef d'état-major du général Rey. Il revenait d'une mission secrète et très-importante dans l'État vénitien, quand fut livrée la bataille de Rivoli. Il rallia, par sa présence et ses exhortations, une brigade que des forces ennemies très-supérieures avaient mise en désordre, et il la ramena au combat, ce qui fut d'une grande influence sur les résultats de cette mémorable journée. Se trouvant alors placé sous les ordres de Joubert, il se lia intimement avec lui, et fit, sous ses ordres, comme général de brigade, la campagne du Tyrol en 1797. Il fut ensuite le chef d'état-major de Baraguey-d'Hilliers, et ils dirigèrent de concert l'invasion de Venise qu'il avait concouru à préparer l'année précédente par sa mission secrète. Dans la désastreuse retraite de 1799, sous les murs de Vérone, Partouneaux commandait l'arrière-garde, et il fit, dans ce poste difficile, de véritables prodiges de valeur. Schérer, en remettant le commandement à Moreau, lui dit : « Je » te présente un officier qui dans » cette campagne a fait des miracles. » Un peu plus tard, Partouneaux se trouvait à Novi, près de Joubert, au moment où ce général y périt glorieusement. Entouré par les soldats victorieux de Souwarow, lorsque, avec Grouchy, Pérignon et Colli, il cherchait à rallier les débris de l'armée française, il fut encore blessé et fait prisonnier. Échangé presque aussitôt contre le chef d'état-major autrichien Zach, il vint remplir les fonctions de chef de l'état-major-général, et il se trouvait en cette qualité à Rome, quand Gouvion Saint-Cyr y fut envoyé pour apaiser l'in-

surrection causée par les déprédations des généraux. Il eut une grande part au rétablissement de l'ordre, par son esprit de modération et de sagesse. Il alla ensuite commander en Hollande, et fut chargé de la destruction du fort d'Ehrenbreistein. Nommé général de division en 1803, il était employé en cette qualité au camp de Boulogne, lorsque Bonaparte vint y faire, en présence de l'armée, la répétition de son couronnement. Dans les faveurs qui furent distribuées à cette occasion, Partouneaux obtint le titre de baron et celui de commandant de la Légion d'Honneur. Le nouvel empereur le plaça ensuite, sous les ordres de Masséna, en Italie, où il fut chargé du commandement de ce beau corps de grenadiers qu'on a nommés *les géants de l'armée*, et qui eurent tant de part aux succès de cette campagne, notamment à la sanglante bataille de Caldiero. Après la paix de Presbourg, Partouneaux passa à l'armée de Naples, et, pendant les années 1806 à 1811, il fut successivement chargé du commandement de Naples, de celui des Abruzzes, de la Pouille, et enfin des Calabres, qu'il pacifia, et où il fit chérir le nom français. Le roi Joseph Bonaparte lui écrivit à cette occasion, le 23 mai 1807 : « Je

« ne puis quitter les Abruzzes, gé-

« ral, sans vous témoigner ma satis-

« faction et mon estime. Vous y avez

« ramené le calme ; vous avez réuni

« toutes les classes de la société à la

« même opinion ; vous y avez fait

« aimer les habitants par les troupes

« françaises et les troupes françaises

« par les habitants, au point que ni

« les uns ni les autres ne veulent

« plus se séparer. J'ai vu les peuples

« contents, les troupes contentes ;

« des chemins tracés et perfection-

« nés dans un mois, par la volonté

« spontanée d'un peuple entier, dans

« l'espace de 200 milles. Si je n'avais

« pas recueilli moi-même de la bouche

« du villageois, du soldat, du prélat

« et du magistrat ce que j'aime à vous

« dire, les résultats me l'auraient

« assez prouvé. Je veux que l'empereur, ce juste appréciateur de tous

« les genres de mérite, sache ce que

« vous avez fait ici par votre sévère

« probité, votre justice et votre douceur. Il saura que les Abruzzes, naguère agitées, peuvent se passer des

« troupes françaises qu'elles désirent

« conserver ; que le 10^e de ligne, les 3^e

« et 6^e de chasseurs sont aussi aimés

« ici que craints par l'ennemi ; la

« gendarmerie a imité leur exemple.

« Je vous envoie copie d'un décret

« par lequel je vous nomme à la tête

« d'une commission chargée de perfectionner un ouvrage que vous

« avez déjà tant avancé, etc. » Lorsque le roi Murat eut remplacé Joseph sur le trône de Naples, Partouneaux éprouva quelques contrariétés de la part du vain et présomptueux Joachim, qui refusa son approbation à l'un des plus beaux exploits de cette guerre, le déblocage du fort de Scylla, dont les Anglais avaient commencé le siège. Partouneaux les força de se rembarquer après leur avoir tué beaucoup de monde et fait un grand nombre de prisonniers. Quand on lui en rendit compte, Napoléon n'hésita point à dire, malgré l'avis de son beau-frère, que c'avait été une *belle conception militaire*. Son estime pour Partouneaux s'en accrut, et il voulut l'avoir à sa grande armée quand il exécuta, en 1812, son gigantesque projet d'invasion de l'empire russe. Placé d'abord sous les ordres de Gouvion Saint-Cyr, ce général se trouva au centre de cette puissante

armée, qui s'avança sur les bords de la Drissa, et dans la retraite, il passa aux ordres de Victor, lorsque ce maréchal parut aux rives de la Bérésina, si heureusement pour Napoléon, qui certainement n'eût pu repasser le fleuve, s'il eût été privé d'un secours venu si à propos. D'abord envoyé vers Borisow pour en défendre le pont, Partouneaux, ayant trouvé ce pont rompu, fut contraint de remonter sur la rive gauche vers Studiana, pour s'y réunir aux débris de la grande armée, conduits par Napoléon lui-même. Dans cette marche difficile, sa division, qui de douze mille hommes était réduite à quinze cents par les pertes multipliées qu'elle avait faites, se trouva tout-à-coup entourée par les armées russes du comte de Wittgenstein et de Platow. Obligée de céder, cette faible troupe se rendit après une vigoureuse résistance; et, lorsque Napoléon lui-même, dans la situation la plus désespérée, songeait à capituler. Quand il fut sorti d'un si grand péril, l'empereur rédigea son 29^e bulletin, dans lequel il traita Partouneaux de la manière la plus sévère et la plus injuste. On sait que, dans tous les revers, il lui fallait un bouc-émissaire. Cette fois, ce fut sur Partouneaux qu'il rejeta tous les torts de l'expédition la plus insensée qu'il eût jamais entreprise. Ce brave général ne pouvait point répondre, puisqu'il était prisonnier de guerre. Il fut conduit au fond de la Russie, et ne revit la patrie qu'après la paix de 1814. Alors, ne songeant qu'à se justifier, il ne demanda aucun emploi et ne reçut aucune marque de distinction du gouvernement royal. Il composa, dans la retraite, un mémoire justificatif très-remarquable par les lumières qu'il jette sur l'une des circonstances

les plus importantes des dernières guerres. Napoléon étant revenu de l'île d'Elbe, dans le mois de mars 1815, Partouneaux lui écrivit d'une manière à la fois énergique et respectueuse.

« Vous avez été bien injuste envers
 « moi dans votre 29^e bulletin. J'avais
 « fait mon devoir; j'avais fait tout ce
 « qu'on pouvait attendre d'un hom-
 « me d'honneur, dans la situation
 « affreuse où je me suis trouvé, et
 « vous m'avez frappé d'un coup de
 « massue. Ceux qui ignoraient les or-
 « dres que j'avais reçus, ce que j'a-
 « vais fait, les obstacles que j'a-
 « vais rencontrés, m'accusaient, me
 « trouvaient des torts. Les braves
 « qui me connaissaient ne pouvaient
 « m'en supposer; mais ils crai-
 « gnaient pour moi. Je ne me plaignis
 « alors que de votre extrême injus-
 « tice. Chaque jour, je suis encore
 « dans la cruelle nécessité d'expliquer
 « cette malheureuse affaire. Accablé
 « par ce coup, je recueillis des pièces
 « officielles, et je composai une adres-
 « se à l'armée. Ces pièces s'impri-
 « ment en ce moment à Paris, à
 « moins que mes amis n'en soient
 « empêchés par suite de votre retour
 « en France. Quant à moi, je suis
 « sans inquiétude, car ce que j'ai de
 « plus cher est l'honneur. — Irai-je,
 « disait-il en terminant cette lettre,
 « abandonner un prince malheureux,
 « qui n'a pu opposer au torrent
 « qu'entraîne votre fortune que des
 « droits et des vertus? » C'était décla-
 « rer assez positivement qu'il ne voulait
 « accepter aucun emploi. Partouneaux
 « resta en effet sans fonctions, malgré
 « des offres réitérées, pendant tout ce
 « second règne de Bonaparte, qui, il
 « faut en convenir, respecta du moins
 « les motifs d'un refus que lui seul
 « pouvait apprécier. Peu de temps après
 « avoir écrit son funeste bulletin, il

avait, sans qu'on lui en adressât la demande, placé les enfants de Partonneaux au lycée impérial de Turin. En 1815, après avoir reçu la lettre que nous venons de citer, il les plaça dans un autre lycée. Aucun de ces actes de reconnaissance ou de justice ne put gagner ce général; il continua de rester dans l'inactivité jusqu'au retour de Louis XVIII, et alors il fut nommé commandant de la huitième division militaire à Marseille; puis il reçut le titre de comte et celui de grand-officier de la Légion-d'Honneur. La garnison de Toulon refusant de reconnaître l'autorité du roi, Partonneaux réussit, par le seul ascendant de sa parole et de son nom, à calmer l'effervescence de vieux soldats, dont la plupart avaient servi sous ses ordres. La Provence était alors occupée par trente mille hommes des puissances alliées; le but des Anglais et des Autrichiens était de pénétrer dans Toulon et Antibes. L'attitude ferme des populations et de la garnison affaiblie de ces deux places, jointe à l'énergie de Partonneaux, trompa leur espoir. « Si vos troupes, écrivait-il à lord Exmouth » et au général autrichien Bianchi, » approchent de trop près les glacis » de ces deux places, j'ai donné ordre » de faire feu sur elles. » Vers la fin de 1815, il passa au commandement de la dixième division à Toulouse. On sait par quelle noble conduite il calma les troubles qui agitérent cette ville en 1816; sa voix, sa présence au milieu de la sédition, sa patiente modération évitèrent une effusion de sang imminente. Les Toulousains conservent la mémoire de cet homme de bien, qui, pendant cinq ans, leur dévoua ses services et ne laissa dans ces contrées que des amis. Le commandement de la première division d'in-

fanterie de la garde lui fut confié en 1820. Alors seulement ce général, qui comptait de si anciens et de si nombreux services, qui avait refusé un commandement supérieur dans les Cent-Jours, et qui, depuis cinq ans, servait la restauration, parut, pour la première fois, à la cour de Louis XVIII. Plus tard, les électeurs du département du Var l'appelèrent unanimement à la Chambre des Députés, où il se fit remarquer par sa noble indépendance, et où toujours on le vit plaider la cause de l'armée. Frappé d'apoplexie en 1828, il résigna le commandement de la première division de la garde, pour reprendre celui de la division de Marseille, où il avait laissé de si heureux souvenirs qu'il sut encore justifier. C'est dans cette position que le trouvèrent les événements de juillet 1830. Sa prudence empêcha que l'annonce de la révolution des trois jours n'eût en Provence des suites funestes. Ayant reçu l'avis du changement de gouvernement, et après avoir acquis la certitude de l'inutilité comme de l'impossibilité d'une résistance partielle à une révolution consommée, il adressa sa démission au nouveau gouvernement, et il emporta l'affection, l'estime et les regrets de toute la population. Il passa dans une retraite absolue les dernières années de sa vie. Partonneaux était depuis un mois à Menton, principauté de Monaco, lorsqu'une seconde attaque d'apoplexie l'enleva subitement le 14 janvier 1835. Sa mort jeta le deuil dans cette population, qui déjà l'affectionnait, et qui, tout entière, se joignit aux troupes de la principauté pour accompagner ses restes mortels à leur dernière demeure. MM. Soumet, de l'Académie française, de Mauléon, lieutenant de vaisseau,

Blanchard, français résidant à Menton, et Pretti, négociant de cette ville, prononcèrent des discours sur sa tombe. On a de lui : I. *Adresse et Rapport sur l'affaire du 27 au 28 novembre 1812, qu'a eue la 12^e division du 9^e corps, de la grande armée au passage de la Bérésina, 1815, in-4^o*. II. *Lettre sur le compte-rendu par plusieurs historiens de la campagne de Russie et par le 29^e bulletin, de l'affaire du 27 au 28 novembre 1812, 1817, in-4^o*. III. *Explication sur le chapitre VII du XI^e livre de l'Histoire de Napoléon et de la grande armée, par le comte de Ségur, et sur la réfutation du général Gourgaud, Paris, 1826, in-8^o*. Partouneaux réclama encore très-vivement dans les journaux et dans ses divers écrits contre les assertions de l'ouvrage intitulé : *Victoires et Conquêtes*, qui, copiant les bulletins ou rapports officiels, avait rendu un compte inexact des opérations de la Bérésina, jusqu'à faire entendre que ce brave général avait abandonné son poste. M—nj.

PASCALIS, célèbre avocat, né en Provence d'une famille d'origine arménienne, établie en France sous le règne de François I^{er}, fut une des premières victimes de nos révolutions. Il était, avant l'année 1789, un des avocats les plus distingués au Parlement d'Aix. Dès le commencement, il se montra fort opposé aux innovations, et lorsque les Parlements furent supprimés dans le mois d'octobre 1790, il prononça, à la clôture de celui d'Aix, un discours véhément contre la suppression. Dès lors son mécontentement ne garda plus de mesure; comme il jouissait d'une haute considération et que son talent était incontestable, les meneurs comprirent que ses opinions pouvaient avoir sur les événements une

grande influence; et cette pensée fut, on ne peut en douter, la première cause de sa mort. Il avait formé, de concert avec quelques personnes, sous le nom de *Société des amis de l'ordre et de la paix*, une association destinée à s'opposer aux funestes influences des clubs, qui portaient alors le trouble et le désordre dans toutes les parties du royaume. C'était une entreprise difficile et fort périlleuse. Dans la journée du 18 décembre 1790, une foule nombreuse s'étant présentée devant la maison où l'association tenait ses séances, les membres qui s'y étaient réunis, se voyant menacés, se mirent en défense; et comme il se trouvait parmi eux des officiers du régiment de Lyonnais alors en garnison dans cette ville, il y eut des épées tirées et même, on l'a prétendu, un coup de pistolet lâché sur les assaillants. Dans cet état de choses, le devoir des autorités était sans nul doute de protéger des citoyens paisiblement réunis; mais il n'y avait plus alors dans cette ville, comme dans toutes les autres, que des municipalités sans force, sans expérience et disposées à favoriser les émeutes beaucoup plus qu'à les réprimer. D'un autre côté, la force armée, qui ne consistait qu'en un seul régiment, celui de Lyonnais, avait été préparée par les meneurs, et paraissait peu disposée à obéir à ses chefs; aussi lorsque les officiers accoururent à la caserne pour faire prendre les armes, et conduire les soldats sur le théâtre de l'insurrection, ceux-ci ne voulurent pas marcher sans en avoir reçu l'ordre de la municipalité, qui refusa d'en donner. Pendant ce temps, la populace avait arrêté dans leur domicile Pascalis et de la Roquette, et, le lendemain, elle les arracha de la prison où on les avait enfermés, les

lia comme des malfaiteurs et les pendit à des arbres sur la promenade publique. Après cet assassinat, les meurtriers allèrent chercher à sa maison de campagne un autre malheureux vieillard octogénaire, M. de Guiramand, chevalier de Saint-Louis; ils l'entraînèrent à la ville, le firent passer sous les cadavres de ses deux amis suspendus aux arbres, et l'y pendirent lui-même ensuite de la manière la plus cruelle. La nouvelle de ces assassinats, lorsqu'elle parvint à Paris, y fit beaucoup de sensation; c'étaient les premières conséquences de la désorganisation universelle, et l'on n'y était pas encore accoutumé. Les journaux de la révolution les annoncèrent avec une sorte de joie féroce : *M. Pascalis*, dit froidement l'un d'eux, *n'ayant pu s'élever à la hauteur de la révolution, on lui a donné une leçon utile...* A l'assemblée, ce fut Mirabeau, le député d'Aix, qui en parla le premier dans la séance du 19 décembre. Il donna tous les torts aux victimes, surtout à Pascalis, *qui avait*, dit-il, *prononcé un discours insultant à la nation*. Les soldats qui avaient refusé d'obéir à leurs chefs, les autorités qui n'avaient pas voulu donner des ordres pour contenir les assassins, étaient au contraire des modèles de vertu et de patriotisme. Sur sa demande, on renvoya l'examen de l'affaire à un comité des recherches, qui ne fit son rapport que cinq mois plus tard, par l'organe du député Lapparent, lequel, ainsi que l'on devait s'y attendre, donna encore tous les torts aux victimes, même à M. de la Roquette qui n'était d'aucun club, qui n'avait été pour rien dans le tumulte, mais qui *autrefois avait écrasé un enfant avec sa voiture*, et qui tout récemment avait refusé à la nation un remboursement de droit féodal.....

L'éponge fut en conséquence passée sur tout le reste, comme dans le même temps on en usait à l'égard des insurgés de Perpignan, de Nancy et de beaucoup d'autres endroits où l'insurrection éclatait simultanément. Le député Dandré montra cependant un peu de caractère dans cette occasion. On avait trouvé sur Pascalis une lettre qu'il venait de lui écrire, et il eut le courage de ne pas la désavouer, de reconnaître ce malheureux pour son ami; il accusa même Mirabeau d'avoir été l'un des instigateurs de l'émeute; et il est probable qu'il avait sur cela de bons renseignements. Pascalis était l'auteur de plusieurs écrits estimés sur l'administration. — PASCALIS (*J.-Baptiste*), maréchal-de-camp, membre de plusieurs académies, et probablement de la même famille, est auteur d'une tragédie de *Dion* et d'un poème sur *Fontainebleau* dont un fragment est inséré dans le tom. II des *Mémoires de l'Académie d'Aix*, et dans le tom. X de ceux de l'Académie de Marseille.

M—D J.

PASCALIS-Ouvrière (FÉLIX), célèbre médecin, naquit en Provence, vers 1750, de la même famille que le précédent; fit ses études médicales à Montpellier, et passa aussitôt après à Saint-Domingue, où il pratiqua la médecine avec beaucoup de succès et acquit des connaissances très-étendues en botanique et dans toutes les parties de l'histoire naturelle. Forcé de quitter cette colonie lorsque les nègres y égorgèrent les blancs, en 1793, par suite des décrets de l'Assemblée nationale de France, il se réfugia aux États-Unis d'Amérique, où la pratique de son art lui procura encore une très-belle existence. Il habita d'abord Philadelphie, puis New-York, où il résida pendant plus

de trente ans. Lors de l'épidémie de Cadix, en 1805, il se rendit dans cette ville, et ensuite à Gibraltar, pour y étudier la nature du mal. Ses observations le convainquirent qu'il n'était point contagieux, et il l'a déclaré dans plusieurs écrits, après avoir long-temps manifesté une opinion contraire. Le docteur Pascalis était le fondateur de la Société Linnéenne à New-York, et membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Il est mort dans cette ville, vers 1840, dans un âge avancé. Ses écrits sont tous en anglais, et nous ne pensons pas qu'un seul ait été traduit en français. Les principaux sont : I. *Description de la fièvre jaune contagieuse et épidémique qui a régné à Philadelphie en 1797*, Philadelphie, 1798, in-8°. II. *Répertoire médical*, en société avec les docteurs Akerli et Mitchill. III. Traduction de l'ouvrage de Vieq-d'Azir sur les enterrements, avec des notes et observations du traducteur. IV. *Essai sur les maladies syphilitiques*, New-York, 1812, in-8°, où se trouvent des vues pratiques sur l'usage du mercure. V. Beaucoup de Rapports et Mémoires, dans divers recueils, sur la fièvre jaune, sur la couleur noire des races africaines, etc. Z.

PASSAC (PHILIPPE-JÉRÔME GAUCHER de), né à Vouvray, près Tours, en 1765, d'une ancienne famille noble, fut élevé à l'école militaire de Vendôme, et entra fort jeune comme lieutenant dans un régiment d'artillerie. Placé dans le régiment de Toul, il se lia avec le célèbre Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses*, qui servait dans le même corps. La révolution étant survenue, ils furent loin d'adopter les mêmes opinions. Le chevalier de Passac s'y étant montré fort opposé, fut obligé d'émigrer en 1792. Il servit dans l'armée des

princes, et lorsque les corps royalistes furent dissous, à la suite de la retraite des Pays-Bas en 1794, il passa dans le corps d'artillerie commandé par M. de Rotalier, et le suivit dans la malheureuse expédition de Quiberon, puis en Portugal. Il quitta ce dernier pays en 1802, et revint dans sa patrie dès que le gouvernement consulaire eut ouvert aux émigrés les portes de la France. Depuis son retour, il occupa quelques places dans les conseils administratifs du département de Loir-et-Cher, se livrant en même temps à la culture des lettres. La Restauration le combla de joie en 1814. Il fut alors nommé chevalier de Saint-Louis, et chef de bataillon commandant à Laon ; mais il n'exerça point cet emploi, sa santé l'obligeant de demander sa retraite. On a de lui : I. Plusieurs notices biographiques dans la *Revue philosophique et littéraire*. II. Une *Vie de William Collins*, suivie de la traduction de quelques églogues orientales de ce poète, dans les *Archives philosophiques et littéraires*. III. *Honorine, ou les Promenades dans l'île de Walcheren*, roman, imprimé avec divers morceaux de poésie, traduits de l'anglais, 1808, 2 vol. in-12. IV. Des poésies légères, insérées dans divers recueils périodiques. V. *Précis sur M. de Gribeauval*, Paris, 1816. VI. *Vendôme et le vendômois, ou Tableau statistique, historique et biographique du duché aujourd'hui arrondissement de Vendôme*, Vendôme, 1824, in-4°. Ce ne sont que deux livraisons d'un ouvrage qui devait en avoir davantage, mais qui n'a pas été terminé, faute de succès. VII. *Précis de l'histoire secrète du Parlement d'Angleterre*, trad. de l'anglais de Playfair, 1825, in-8° ; et quelques

romans : le tout médiocrement écrit et déjà complètement oublié. L'auteur, homme d'un caractère très-honorable, est mort en avril 1830 à Vendôme, où il s'était marié avant de quitter la France. L—P—E.

PASSAVANTI (JACQUES), religieux dominicain, naquit à Florence vers 1297. Sa mère était fille de Jean Tornaquinci, un des chefs du parti guelfe, qui périt après des prodiges de valeur à la bataille de Monteaperti. Passavanti étant entré de bonne heure en religion, fit des études sérieuses, et fut envoyé à Paris pour les compléter. A son retour, il occupa successivement des chaires de théologie dans les couvents de son ordre, à Pise, à Sienne, à Rome. Il fut ensuite supérieur de ceux de Pistoie, de San-Miniato et de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence, où il fit exécuter des peintures aujourd'hui fort précieuses pour l'histoire de l'art. Après avoir exercé quelque temps en Lombardie les fonctions de définiteur du chapitre provincial, et celles de vicaire-général, il revint à Florence, et fut nommé grand-vicaire du diocèse. Ayant prêché dans cette ville avec beaucoup de succès le carême de 1354, on l'engagea vivement à en faire un résumé. Comme la pénitence avait été le sujet de ses sermons, il donna à son livre le titre de *Miroir de la vraie pénitence*, et l'écrivit d'abord en italien, puis en latin. Le père Passavanti mourut à Florence, le 15 juin 1357, et fut enseveli dans l'église Sainte-Marie-Nouvelle, où on lui éleva un tombeau de marbre. Son *Specchio della vera penitenza* est un des monuments les plus curieux de la langue italienne et passe encore aujourd'hui pour classique. La pureté, la grâce, l'élégance du style en sont

d'autant plus remarquables qu'il a précédé de dix ans le *Décameron* de Boccace, regardé comme le père de la prose italienne. Mais, en dehors du style, le *Specchio* est une œuvre assez médiocre; c'est une simple compilation faite à l'aide des pères de l'église, de Césaire d'Heisterbach, et surtout de la *Somme* de saint Thomas. Si l'on retranchait tout ce qui a été pris mot pour mot à ces différentes sources, il ne resterait que bien peu de chose. Voilà pourquoi, malgré son importance philologique, ou peut-être à cause de cela même, le *Specchio* n'a pas eu l'honneur d'une seule traduction, car en le faisant passer dans une langue étrangère, on lui eût ôté son principal mérite, celui du style. M. Valery, en traduisant dans ses *Curiosités et anecdotes italiennes*, Paris, 1842, in-4°, les principaux passages de Passavanti, a bien prouvé ce que nous venons d'avancer. Le *Specchio della vera penitenza* fut imprimé pour la première fois à Florence, en 1495, in-4°. La seconde édition fut publiée en 1580, in-8°, par les soins de François de Diaceto, évêque de Fiesole, qui la dédia au cardinal Vincent Giustiniano. Léonard Salviati en donna une édition à Florence, 1585, in-12; une autre parut à Venise, en 1586, in-8°. L'Académie de la Crusca, si zélée pour la pureté de la langue italienne, regardant cet ouvrage comme classique, en publia une nouvelle édition, dédiée à Cosme III de Médicis, grand-duc de Toscane, Florence, 1681, in-12. Il a encore été réimprimé avec beaucoup de soin à Florence, 1725, in-4°. L'édition de Salviati et celle de la Crusca contiennent une *Homélie d'Origène*, traduite en italien dans le meilleur style. On attribue cette version à Passavanti. Enfin on a de lui : *Additiones ad*

commentaria F. Thomæ de Wallois in libros S. Augustini de Civitate Dei, Londres, 1720, in-fol. *Voy. les Scriptores ordin. Prædicat.* des PP. Quetif et Échard, t. 1^{er}, p. 645. Le *Specchio della vera penitenza* fait partie de la collection des classiques italiens, in-8°, imprimée à Milan, au commencement de ce siècle ; il embrasse deux volumes et est précédé d'une notice sur Passavanti.

A—Y.

PASSERINI (BARTOLOMEO), prêtre italien, naquit à Intelvi, vers 1763. Doué d'un grand courage, il crut que la volonté et l'audace suffisaient pour réussir, et ne trouva que l'échafaud, qui attend ceux qui osent au-delà de leurs moyens, et veulent opérer des révolutions. Curé du village d'Intelvi, dans les montagnes de Côme, lorsque la révolution française lança ses armées en Italie, Passerini prêcha contre eux une espèce de croisade ; et, zélé champion des anciens principes, il se trouva exposé aux persécutions du parti révolutionnaire. Les succès des armées autrichiennes après que Bonaparte eut quitté l'Italie, au lieu d'exalter son zèle et de raffermir ses opinions monarchiques, le convertirent aux principes républicains. Dès-lors il ne rêva plus que Rome et Sparte, et dans ses prônes il mêla le nom du Sauveur à ceux de Léonidas et de Brutus. Bonaparte ayant pénétré une seconde fois en Italie, et gagné la bataille de Marengo, l'enthousiaste Passerini vit en lui le libérateur des nations ; mais lorsque le premier consul devint empereur, il s'étonna de l'audace et du succès du nouveau César. Trompé dans ses espérances, le bon curé crut que tout le monde devait, comme lui, gémir sur les nouvelles destinées de l'Italie, détester le tyran, haïr la conscription, se refuser au paiement

des impôts, et s'appitoyer sur le sort du souverain pontife. Entraîné par cette illusion, il conçut le projet d'une conspiration, qui, partant de la vallée d'Intelvi, devait abattre le tyran. Ses complices furent deux autres curés, un avoué, et une trentaine de ses paroissiens. Dénués d'argent, ils eurent peine à se procurer quelques fusils, quelques livres de poudre, et ils y suppléèrent en fabriquant eux-mêmes des armes sur le modèle de celles des Romains. On arrêta que le 28 octobre 1806, on sonnerait le tocsin dans la vallée d'Intelvi, et dans celles qui l'avoisinent ; que les conjurés, dont on supposait que le nombre monterait bientôt à dix mille, descendraient d'abord à Côme pour y enlever le trésor public, s'emparer aussi du dépôt des armes de Pavie, et que, maîtres de Milan, ils y publieraient une nouvelle constitution démocratique ; qu'enfin on marcherait sur Rome pour y rétablir le pape dans la plénitude de ses droits. Le mouvement eut lieu le jour désigné ; le curé J.-B. Mugnaglio, Passerini, et son beau-frère Bartoloméo Mulciani étaient à la tête des insurgés. La plupart, craignant les conséquences de cette levée de boucliers, se cachèrent dans leurs maisons. La présence de quelques gendarmes suffit pour disperser ce rassemblement, et les chefs se sauvèrent sur le territoire suisse. Mais Napoléon régnait ; les autorités suisses de Bellinzzone s'empressèrent de saisir Passerini et Mulciani, qui furent livrés aux autorités italiennes, et traduits devant le tribunal spécial de Côme. Passerini s'y montra intrépide ; il avoua qu'avant le second retour des Français en Italie, il avait défendu les intérêts monarchiques ; que les Autrichiens l'avaient alors récompensé, et que les patriotes l'a-

vaient persécuté ; mais qu'éclairé par Dieu, il avait reconnu que le seul gouvernement convenable était la démocratie, et que dès-lors il avait voué son existence à cette cause ; que Bonaparte avait dit dans ses proclamations que les Français venaient briser les fers des Italiens, et qu'il les avait au contraire de plus en plus rivés ; que Dieu lui avait inspiré le dessein de délivrer l'Italie, et qu'elle serait un jour libre. Le magistrat chargé du ministère public, fit entendre à Passerini, qu'il pouvait fort bien être le don Quichotte de la liberté, mais que jamais il n'aurait été un Catilina. Les juges penchaient pour la clémence, mais le gouvernement voulut un exemple. Passerini et son beau-frère Mulciani furent condamnés à mort. Mulciani, âgé de 25 ans, marié et père de plusieurs enfants, se montra faible. Passerini marcha à la mort rayonnant d'espérance, et faisant des vœux pour l'Italie.

Az—o.

PASSIONEI (BENOÎT), savant archéologue, était né vers 1720, à Fossombrone, dans le duché d'Urbain (1). Élevé par les soins et sous la direction de son oncle, le célèbre cardinal Passionei (voy. ce nom, XXXIII, 105), il fit de rapides progrès dans les lettres et la science de l'antiquité. Ses talents lui méritèrent la bienveillance des divers pontifes qui se succédèrent sur la chaire de saint Pierre. En 1775, il remplissait la charge de secrétaire de la congrégation des Eaux. Nommé par Pie VI évêque de Terni, il mourut dans son diocèse, en 1787. On doit à ce savant prélat d'excellentes éditions de plusieurs ouvrages, entre autres des *Lettres inédites*

(1) On a déjà parlé de ce prélat à l'art. de son oncle, t. XXXIII, p. 107, dans une note que les nouvelles biographies ont reproduite, même avec la faute d'impression qui s'est glissée dans la date du recueil d'inscriptions,

du cardinal Bona (2), Lucques, 1759, in-4°, et du traité du cardinal Adrien : *De vera philosophia*, Rome, 1775, in-4° ; une version italienne de la *Vie de D. Calmet*, par Fangé, ibid., 1770, in-4°, et enfin le recueil des inscriptions grecques et latines, rassemblées par son oncle, dans son musée de Frescati, qui parut sous ce titre : *Iscrizioni antiche disposte per ordine di varie classi ed illustrate, con alcune annotazioni*, Lucques, 1763, in-fol. rare.

W—s.

PASTA (ANDRÉ), médecin italien, né le 27 mai 1706, à Bergame, où son père exerçait l'art de guérir, eut pour premier maître dans les lettres et les sciences, son oncle paternel, Alexandre Pasta, archiprêtre de Solto. Il fit ses études médicales à l'université de Padoue, sous le célèbre Morgagni, qui fut ensuite son ami. Après y avoir reçu le grade de docteur, il alla s'établir à Bergame où il pratiqua son art avec distinction et jouit de beaucoup de considération. Il fut proto-physicien de Bergame et doyen du collège de médecine de la même ville. Il mourut le 13 mars 1782. Ses écrits annoncent un homme érudit et un bon praticien. En voici l'indication : I. *Epistolæ ad Alethophilum duæ, altera de motu sanguinis post mortem, altera de cordis polypo in dubium revocato*, Bergame, 1737, in-8°. Il a publié une défense de cet ouvrage dans le tome 30 du recueil intitulé : *Raccolta d'opuscoli scientifici e filologici*. Pasta soutient dans ces deux lettres que les concrétions polypiformes qu'on trouve dans le cœur ne sont point une affection idiopathique, et qu'elles sont l'effet et

(2) *Card. Bonæ epistolæ una cum aliis eruditorum virorum ad eundem modum typis evulgatæ*. Ce volume curieux n'est pas commun en France,

non la cause des maladies qu'on leur attribue. II. *Bibliotheca medici eruditi, Petro a Castro Bajonate auctore, nunc primum ab Andrea Pasta recensita atque aucta*, Bergame, 1742, in-8°. III. *Discorso medico-chirurgico intorno allo flusso di sangue dall' utero nelle done gravide*, Bergame, 1748, in-8°; 3^e édition, Bergame, 1757, in-8°. L'auteur a ajouté, à cette nouvelle édition, une dissertation très-étendue sur la menstruation. Cet ouvrage renferme une vaste érudition; il a été traduit en français par Alibert, sous le titre de *Traité des pertes de sang chez les femmes enceintes, et des accidents relatifs aux flux de l'utérus qui succèdent à l'accouchement*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°. Alibert n'a pas traduit la dissertation sur la menstruation. IV. *Hippocratis aphorismi a Leonicenso versi, nunc vero recogniti et notis aucti, accedunt Hippocratis præsagia*, Bergame, 1750, in-12; plusieurs fois réimprimé avec des additions. Les notes de Pasta sur Hippocrate se distinguent en ce qu'elles contiennent plusieurs observations pratiques, confirmant les doctrines du père de la médecine. V. *Voci, maniere di dire, e osservazioni di Toscani scrittori e per la maggior parte del Redi, raccolte e corredate di note da Andrea Pasta*, Brescia, 1769, 2 vol. in-8°. C'est un dictionnaire des termes de médecine, dont Redi est le principal auteur. Pasta a ajouté aux principaux articles des notes étendues. VI. *Le Pitture notabili di Bergamo chè sono espote alla vista del publico*, Bergame, 1775, in-8°. VII. *Consulti medici*, Bergame, 1791, in-4°, ouvrage publié par Joseph Pasta. VIII. *Dei mali senza materia, discorso medico colla giunta di varii consulti medici inediti*, Bergame, 1791, in-4°. André Pasta a encore laissé quelques autres petits écrits. Joseph Pasta, son

parent et son élève, a publié un abrégé de ses ouvrages et de sa doctrine, qui a pour titre : *Lo Spirito della medicina del celebre Andrea Pasta, tratto da vari suoi scritti e dal suo esercizio medicinale*, Bergame, 1790; in-8°. G—T—R.

PASTA (JOSEPH), parent du précédent, né à Bergame. en 1742, et mort en 1823, fut proto-physicien de Bergame et médecin du grand hôpital de la même ville. Ses principaux ouvrages sont : I. *De sanguine et sanguineis concretionibus per anathomen indagatis et pro causis morborum habitis quæstiones medicæ*, Bergame, 1786, in-8°. II. *La tolleranza filosofica delle malattie, osservazioni mediche pratiche*, Bergame, 1788, in-8°. Ce volume contient encore 33 lettres d'Antoine Cocchi sur le même sujet. III. *Del corraggio nelle malattie*, Parme, 1792, in-8°; traduit en français par Jouenne, Paris, 1824, in-18. IV. *Della facolta dell'opio nelle malattie veneree*, Bergame, 1788, in-8°; traduit en français par Brion, Lyon, 1816, in-8°. V. *Galateo dei medici*, Rome, 1792, in-8°; traduit en français par Bellay sous le titre de *Galatée des médecins*, Lyon, 1798, in-18 de 70 pages. C'est un petit traité sur les devoirs des médecins. VI. *Delle aque minerali del Bergamasco*, Bergame, 1794, in-8°. VII. *Dei bagni minerali di Trescorre*, Bergame, 1806, in-8°. VIII. *La musica medica*, Bergame, 1822, in-8°. Joseph Pasta a encore publié en 1802 un éloge du célèbre Linné et un autre éloge de l'abbé Géroni, bibliothécaire de Bergame. Il est aussi l'auteur de l'ouvrage sur les écrits et la doctrine d'André Pasta dont nous avons parlé à l'article précédent.

G—T—R.

PASTEUR (JEAN-DAVID), homme d'État et savant hollandais, naquit à

Leyde, le 23 mai 1753. Après avoir achevé ses humanités, il étudia la jurisprudence et cultiva en même temps les sciences naturelles. L'invasion de la Hollande par les armées françaises, et le renversement du stathouderat l'amènèrent sur la scène politique. Le gouvernement provisoire le chargea de se rendre, accompagné du lieutenant de marine Vitriavius, auprès des capitaines de plusieurs vaisseaux de guerre hollandais qui se trouvaient alors dans les ports d'Angleterre, et de les engager à revenir dans leur patrie avec ces bâtiments. Les deux commissaires, dont la mission présentait des difficultés de plus d'un genre, réussirent complètement et procurèrent ainsi à leur pays une flotte assez nombreuse. A son retour, Pasteur fut nommé membre du comité de marine, et le 1^{er} mars 1796, il fut élu représentant à la première Convention nationale. Le 1^{er} mars de l'année suivante, il présida la seconde Convention ; mais l'insurrection du 22 janvier 1798 ayant amené la dissolution de cette assemblée, il fut emprisonné, avec plusieurs de ses collègues, dans la Maison-des-Bois, près de La Haye, et ne recouvra la liberté que le 12 juin, par suite de la réaction qui éclata ce jour-là. A l'instar de la France, la république batave venait d'adopter une constitution qui partageait la représentation nationale en deux conseils. Pasteur, entré à la seconde chambre, en fut nommé secrétaire le 26 septembre. Les événements survenus en France, et qui élevèrent Bonaparte au consulat, apportèrent aussi des changements dans le gouvernement de la Hollande. Le Corps législatif ne forma plus, en 1801, qu'une seule assemblée, à laquelle Pasteur fut appelé. Il en était secrétaire lorsqu'il mourut le 9 jan-

vier 1804. On a de lui, en hollandais, une *Histoire naturelle des mammifères*, 3 vol. in-8° ; et un drame en 3 actes, intitulé : *les Russes en Nord-Hollande*. Il a traduit du français : *L'An 2440*, de Mercier ; *l'Histoire naturelle de la montagne de St-Pierre de Maestricht*, par Faujas de Saint-Fond ; et de l'anglais : le *Voyage de Cook autour du monde*, 13 vol. in-8° ; le *Voyage d'Utrecht à Francfort*, par Cogan, etc. On trouve, dans le *Courrier des arts et belles-lettres* du 9 mars 1804, une *Notice* sur la vie de Pasteur, par M. Verbeck, son ami.

P—RT.

PASTORET (JEAN), avocat du roi au Parlement de Paris, grand-maître des eaux et forêts de France, premier président au Parlement, et membre du conseil de régence sous la minorité de Charles VI, fut un des magistrats qui honorèrent le plus le XIV^e siècle. Les souvenirs de sa famille lui donnaient les plus nobles exemples. Jehan Pastoret ou Pastorel, son aïeul, était avocat du roi au Parlement en 1301, trois ans avant l'époque où Philippe-le-Bel rendit le Parlement sédentaire ; et, lorsqu'il fallut repousser les prétentions que les ennemis du roi de France appelaient au secours de leurs ressentiments personnels, ce fut à Jehan Pastoret et à Pierre de Cugnières que ce monarque confia la mission de défendre la royauté. Le succès répondit à leur mérite et couronna leurs efforts ; l'indépendance royale resta intacte, et les États-Généraux, éclairés par les deux courageux magistrats, consacrèrent par acclamation les droits de la couronne. Raoul Pastoret, fils de Jehan, lui succéda dans sa charge d'avocat du roi ; une rue percée à travers le jardin de ce magistrat dans le quartier du Marais, la rue Pastou-

rel, conserve encore son nom légèrement altéré.—Jean Pastoret, dont la vie doit remplir cet article, était fils de Raoul. Né en 1328, il remplaça, lui aussi, son père au Parlement. L'avènement de la branche de Valois avait ravivé les vieilles et indestructibles haines de l'Angleterre. Crécy et Poitiers venaient d'entraîner le royaume à deux doigts de sa perte. Le roi Jean était dans les fers; un prince de dix-neuf ans, faible de corps, dépourvu de ressources, abandonné, trahi, soutenait avec peine le fardeau de la lieutenance-générale; et le détestable Charles de Navarre, sorti de la prison où il aurait dû trouver la mort, avait forcé, à son tour, le dauphin de quitter Paris. Cette ville, asservie à la honteuse domination d'Étienne Marcel, soupirait après le retour du légitime héritier de la couronne, mais l'indigne prévôt des marchands, ses affidés et ses complices préparaient presque ouvertement la plus infâme des trahisons; Paris allait être livré à Charles-le-Mauvais. De généreux citoyens, Jean Pastoret, Pepin des Essarts, Charny et Maillart s'unissent, au péril de leurs jours, pour délivrer la ville et rappeler le dauphin Charles dans la capitale. C'était en juillet 1358 : la résolution à peine prise, et les moyens d'exécution se discutant encore, avis est donné que Marcel, soit soupçon ou connaissance du danger, soit hâte de consommer ses crimes, va introduire les Navarrais dans Paris. Aussitôt les postes d'honneur et de péril sont partagés entre les fidèles serviteurs de la royauté; à Maillart et à des Essarts, la mission de suivre le prévôt Marcel, et de l'arrêter ou de le mettre à mort; à Charny celle de hâter la marche du dauphin. Jean Pastoret proclamera le rétablissement de l'auto-

rité royale. La nuit du 31 juillet arrive, Marcel va livrer aux Navarrais la porte Saint-Antoine; Maillart le prévient et le tue d'un coup de hache (*voy. MARCEL, LXXIII, 57*). Jean Pastoret sort de sa maison, le drapeau de France à la main, il court aux halles; les complices de Marcel, les hommes vendus à Charles-le-Mauvais se dispersent devant lui, l'étendard royal est arboré dans toute la ville. Cependant le dauphin s'était approché des portes; et, tandis que Maillart cherchait à soustraire quelques-uns des vaincus aux vengeances populaires, Jean Pastoret présentait à Charles les magistrats de la ville rendue à ses rois, et demandait grâce pour les veuves, pour les enfants de ceux qui avaient péri. Le roi Louis XVIII a voulu consacrer le souvenir de ce service, en ajoutant, de son propre mouvement, aux armoiries des descendants de Jean Pastoret (*voy. l'article suivant*), la main de justice royale, et le cri de *France! France!* Jean Pastoret reçut alors du dauphin la charge de grand-maître des eaux et forêts; à plusieurs années de là, il devint premier président au Parlement de Paris. Le sage roi Charles V, voyant sa fin approcher, et le royaume, qu'il avait si péniblement restauré, menacé une fois encore de tous les dangers d'une minorité, voulut donner aux jeunes années de son fils l'appui de l'expérience et de la fidélité. Pour défendre la couronne contre les prétentions ardentes de quatre princes déjà rivaux, Charles V créa un conseil de régence où il appela les sires de Coucy, de Châtillon, de Clisson, de Sancerre, les présidents Pastoret, et Novrant, Jehan de la Grange et Eustache de Corbie. Membre de la régence du royaume, Jean Pastoret se conduisit

avec modération et courage dans les luttes sans cesse renaissantes que l'avidité du duc d'Anjou et les violences du duc de Bourgogne rendirent si funestes. Charles VI, enfin majeur, prit les rênes de l'État; Jean Pastoret demeura quelque temps encore à la tête de sa compagnie; puis il quitta le monde et prit l'habit religieux dans l'abbaye de Saint-Victor, où il mourut en 1405, âgé de 78 ans. Son tombeau avait été préparé dans l'abbaye, mais le roi, voulant honorer sa vieille fidélité et ses longs services, ordonna qu'il fût inhumé à Saint-Denis avec Sédille de Sainte-Croix, sa femme. Jean Pastoret avait eu plusieurs enfants; deux seuls lui survécurent. L'un, nommé Hélyot, eut un fils qui passa en Bretagne, et y commença une branche dont l'extinction date de la fin du XV^e siècle; elle avait produit plusieurs hommes distingués. L'autre, appelé Jean, suivit la carrière de la magistrature. — Antoine, son petit-fils, servit en Italie dans les guerres de Charles VIII, de Louis XII, et s'arrêta au retour en Provence où il épousa la fille du premier président. Il se fixa dans les vallées de Seillans, où sa postérité s'est continuée.

B—V—E.

PASTORET (CLAUDE-EMMANUEL-JOSEPH-PIERRE, marquis de), chancelier de France, de la même famille que le précédent, naquit le 25 oct. 1756, à Marseille, où son père était lieutenant-général de l'amirauté des mers de Provence. Élevé chez les oratoriens de Lyon, il fit son droit à Aix, voyagea ensuite pour appliquer, à la connaissance des lieux et des hommes, les brillantes études qu'il avait achevées, et devint, en 1781, c'est-à-dire aussitôt que l'âge le lui permit, conseiller à la Cour des aides de Paris.

— Au nombre des ouvrages histori-

ques qu'il a composés, on compte d'excellentes notices insérées dans l'*Histoire littéraire de la France*. En présence de tant de modèles du style biographique, donnés par Pastoret lui-même, il peut paraître imprudent de chercher à tracer la biographie d'un tel maître; cependant les soins et le zèle d'un confrère essaieront de ne pas s'attédir devant une tâche pénible, mais honorable. Pastoret n'avait jamais eu d'autre pensée que de reprendre, dans la magistrature et dans l'État, la place qu'avaient occupée ses ancêtres. Cette noble et louable ambition accompagna toujours chez lui le sentiment du devoir. Toutefois, le secret sentiment de ses propres forces, que l'on remarquait dans les débuts de sa carrière, et qui ne l'abandonna pas un moment dans le cours de sa vie, lui fit associer, dès les premiers jours, les travaux littéraires, l'érudition, les recherches historiques aux importantes occupations que sa haute position sociale lui imposait. C'est ainsi qu'en 1784, il remporta, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le prix proposé sur l'influence des lois maritimes des Rhodiens; en 1785, un autre prix sur Zoroastre, Confucius et Mahomet, comparés comme législateurs, et comme moralistes, et que, deux années plus tard, devenu déjà, et avant d'avoir atteint sa trentième année, membre de l'Académie qui l'avait couronné deux fois, il compléta ses études relatives à la législation de l'Orient, en donnant son ouvrage sur Moïse, qui a été long-temps le résumé de la science historique du peuple hébreu. Déjà sept années s'étaient écoulées dans ces doubles travaux, si graves par leur nature, et rendus plus graves encore par le caractère consciencieux de Pastoret; déjà l'amitié

de Buffon, de d'Alembert, de La Place, de Lacépède, et celle de Malesherbes, de Turgot, de Montmorin, de La Luzerne, de La Rochefoucauld, avaient marqué sa place dans une carrière plus active. Il devint maître des requêtes en 1788, et, cette année, comme pour signaler le nouveau pas qu'il venait de faire, il donna les *Lois pénales*, ouvrage qui eut un retentissement immense, que son ami Filangiéri lui envoyait, et dont les principes ont servi de base à presque toutes les réformes introduites depuis dans le droit criminel. Pourtant, nous pouvons le dire, l'Académie française, en décernant à ce traité le prix fondé par Montyon, en faveur de l'ouvrage le plus utile à la morale publique, ne fit peut-être pas assez reconnaître qu'à côté de plusieurs améliorations demandées par l'humanité, il se produisait quelquefois, sous l'empire des idées de cette époque, tels vœux dont l'application amena des malheurs qui ne furent réparés plus tard qu'après de longs mécomptes. — Cependant la révolution avait fait entendre ses premières clameurs. De tous côtés, on demandait des réformes, des assemblées, des cahiers d'observations, surtout des changements. Un édit imprudent appela indistinctement les Français et même les étrangers à donner leurs idées sur ces questions nouvelles. Le roi voulait tout connaître, mais il ne pouvait tout lire. Un ordre secret, écrit de sa main, chargea Pastoret de lui faire un extrait de tous les mémoires envoyés, et de lui en rendre compte directement. Pastoret obéit, mais le résultat du travail ne fut heureux, si l'on ose le dire, ni pour le roi qui l'ordonnait, ni pour le sujet qui en était chargé. A la vue de tant de projets, d'écrits et de demandes,

Louis XVI crut que l'opinion générale exigeait, de sa part, des concessions qui furent bientôt trop grandes, et le jeune maître des requêtes se persuada lui-même que ces changements et ces réformes étaient devenus des besoins et presque des devoirs. Les assemblées se réunirent : des élections générales appelèrent, sur tous les points du royaume, les citoyens à choisir leurs mandataires et leurs administrateurs. Les procureurs-généraux-syndics remplacèrent les intendants, comme on peut dire que l'Assemblée nationale remplaça le roi. Pastoret, choisi par les électeurs de Paris pour les présider, devint aussi, par leur choix, procureur-général-syndic. Le duc de La Rochefoucauld était alors président du département, et Bailly, maire de Paris. Avec trois hommes de ce caractère, la révolution eût pu ne pas être exempte d'erreurs ; elle eût du moins été exempte de crimes. Mais la révolution ne devait être ni conduite, ni terminée par la main des hommes. En les vouant à cette tâche, Dieu ne leur faisait connaître ni le temps, ni les moyens, ni le résultat. Une année s'était écoulée cependant. Les esprits s'animaient de plus en plus. La Providence avait laissé un libre essor aux passions, surtout à l'audace ; les dangers croissaient de toutes parts. Le roi, averti de sa situation, voulut grouper autour de lui quelques talents dont le dévouement assuré à sa personne inspirât moins de soupçons à ses ennemis. Il appela Pastoret au ministère de la justice et de l'intérieur ; mais, pour que le ministère fût possible, il fallait qu'il fût libre de ses mouvements, de son action, de sa rigueur même. Pastoret en fit une condition de son acceptation. Par malheur, l'inépuisable clémence de

Louis XVI s'effraya ; il refusa d'accorder les énergiques moyens de répression que Pastoret demandait, et dont il voulait faire remonter bien haut le prompt usage. La reine se joignit vainement au ministre pour obtenir cette résolution importante : le roi ne put s'y déterminer, et le ministre, désarmé de son pouvoir, avant d'en avoir fait usage, donna sa démission. Nommé presque aussitôt à l'Assemblée législative, il en fut élu président dès l'ouverture, et s'y plaça sur les bancs de la droite avec MM. de Vaublanc, Quatremère de Quincy, Girardin, qui, malgré des différences d'opinion ou de conduite, restèrent les amis de toute sa vie. — De longues luttes, des attaques sans cesse renaissantes amenèrent enfin la royauté sur le penchant de sa ruine. Depuis le 20 juin, Pastoret et ses amis avaient cessé de paraître à l'Assemblée, dont ils désavouaient les violences : mais le canon du 10 août gronda ; et ce ne fut plus seulement la constitution de l'État, la dignité du trône, ce fut la royauté, le roi qui se trouva en péril de mort. Le monarque, assiégé dans son palais, trahi par ceux à qui il s'était confié, fut traîné prisonnier au milieu d'une assemblée formée de ses propres sujets. Pastoret n'écoula plus que la voix du danger qui, pour les nobles cœurs, est celle du devoir. Il vint à l'Assemblée sous le fer des assassins ; monta sur le banc le plus rapproché de la loge où l'on avait placé le roi et la reine, et s'y tint près d'eux en les saluant avec respect. Ce jour-là, il se retrouvait à sa place, et les erreurs du jeune conseiller de la Cour des aides étaient rachetées par le député, comme elles l'eussent été par le ministre, si le roi lui eût permis de prévenir tant de conspirations

et de malheurs. On sait quelles furent les suites de toutes les tentatives faites pour sauver Louis XVI. Pastoret avait écrit pour demander à le défendre ; cet acte de courage ne pouvait rester impuni : des mandats d'arrêt furent lancés, des poursuites ordonnées ! « L'arrestation de ce traître importe au salut public », disaient les arrêtés de la commune ! Pastoret, obligé de quitter Paris, puis la France, passa en Savoie, erra sur les frontières, et attendit l'époque tardive où la tyrannie succomba sous ses propres fureurs. Les orageuses convulsions de cette agonie se firent long-temps sentir. Cependant 1795 ou l'an III amena une constitution nouvelle : deux conseils, un Directoire. Les départements procédèrent à leurs élections, et celui du Var envoya Pastoret au conseil des Cinq-Cents. De nouvelles luttes s'ouvrirent sur cette arène encore échauffée des passions, encore rougie du sang de la Convention. Comme à l'Assemblée législative, Pastoret s'y était assis sur les bancs de la droite : plus encore qu'à l'Assemblée législative, il combattit pour tout ce qu'on voulait proscrire : les émigrés, les prêtres, les pères de famille, les droits de la liberté, de la pensée, et de la dignité de l'homme. Il défendit tour à tour ce qu'attaquait le Directoire ; c'est ainsi que s'appelait le pouvoir exécutif fondé par la constitution de 1795. Le Directoire eut recours au coup d'État qui a conservé le nom de 18 fructidor. Soixante-dix des députés opposants, des écrivains qui les soutenaient, des généraux qu'on supposait leur être favorables, furent, sans jugement, saisis et condamnés à la déportation. Pastoret ne pouvait manquer d'être de ce nombre ; mais, averti à temps, il sortit secrètement

de Paris, erra encore long-temps à la frontière, sur les bords du Rhin, et se réfugia en Suisse, où de généreuses amitiés l'accueillirent d'abord, et où bientôt des lâches s'effrayèrent de sa présence. Mal protégé par un peuple qui se croyait libre et que les exigences du Directoire menaçaient sans cesse d'une interruption de relations commerciales, Pastoret quitta les amis qui lui avaient donné l'hospitalité, MM. de Watteville et d'Alfry, de Fraudenreich, de Steiguer, et il passa en Italie, où le Directoire n'était pas moins puissant, et ses armées pas moins oppressives; elles occupaient presque toutes les villes, et des commissaires extraordinaires y régnaient sous divers titres. Pastoret se confina dans la retraite à Venise; il habita le couvent des Arméniens avec lesquels il apprit l'hébreu: à Rome, une petite maison près le Panthéon d'Agrippa, où il traduisit Aristote, et composa presque en entier l'ouvrage malheureusement perdu de la *Théorie des sociétés*. La république romaine fut plus tolérante à son égard que la république française; et, quoique Pasquin et Marforio ne parlaient guère alors qu'après en avoir obtenu la permission de Paris, Pasquin et Marforio se turent sur la présence du proscrit. La débonnaire république romaine se crut indépendante et libre, puisqu'on ne lui donnait pas d'ordres trop rigoureux. Voilà pourtant à quoi mènent, dans la vie des États, ces renversements imprimés par les autres! On a détruit le pouvoir légitime: on crie bien haut qu'on s'est affranchi de l'esclavage, et six jours à peine, après la prétendue délivrance, on est tombé sous un joug honteux; on donne forcément son argent, la vie de ses citoyens, et l'on n'a pour dédommagement que des

cris d'indépendance fictive et le plaisir d'adresser bassement des injures à ceux qui ne règnent plus. Les pays qui font leurs révolutions eux-mêmes en gardent peut-être quelque chose, mais, en vérité, souvent malgré eux; ceux qui acceptent une révolution toute faite n'en conservent rien: car, là où l'on n'a point mis de courage, on ne peut espérer d'avantage durable. Après trois longues années d'exil, le 18 brumaire rouvrit enfin les portes de la patrie; Pastoret fut rappelé: il vint à Paris, chargé de précieux travaux, fruits de ses études. En France, l'ordre se rétablissait à l'ombre de la victoire; les services s'organisaient: l'administration ressuscitait, pour ainsi dire, et de toutes parts le gouvernement nouveau cherchait et rappelait les hommes dont il pouvait espérer un noble et digne appui. Pastoret ne voulut, aux premiers jours, rien tenir que des lettres qui sont indépendantes, rien accepter que ce qui pouvait être utile aux autres. Membre de l'Institut, depuis la création de ce corps illustre, en 1796, et chassé de l'Institut, comme du Corps législatif, en 1797, par le coup d'État du 18 fructidor, il ne réclama que son siège à l'Institut, et n'accepta qu'une place dans le conseil-général des hôpitaux. Le duc de La Rochefoucauld, Mathieu de Montmorency, Chaptal, de Préameneu entrèrent en même temps que lui dans ce conseil, et l'on peut dire, par avance, que les pauvres doivent, au zèle gratuit de ces illustres protecteurs, les améliorations qui ont signalé l'administration des hôpitaux de Paris (1). Nous re-

(1) C'est ici le lieu et l'occasion de présenter, pour en finir avec cette question, une idée de tout ce qui fut fait pour les pauvres et les établissements de charité, en donnant une

tourmons à l'époque où il a été nécessaire de laisser le récit des traverses politiques éprouvées par Pastoret. L'Institut s'était rouvert aussi, mais non sans peine, pour les exilés de fructidor. On a dit que les révolutions ne reculent pas, et cela est vrai ; mais on n'a pas ajouté, et cette dernière réflexion serait vraie encore, qu'elles ne réparent et ne restituent guère. Le gouvernement nouveau avait conservé, des formes républi-

courte analyse de l'ouvrage publié en 1816 par Pastoret, sous ce titre : *Rapport fait au conseil-général des hospices par un de ses membres, sur l'état des hôpitaux, des hospices, et des secours à domicile, depuis le 1^{er} janv. 1804 jusqu'au 1^{er} janv. 1814*. On voit que ce période de temps appartient à l'administration de l'empereur ; il faut promener la louange partout où elle a été justement méritée. Les salles de l'Hôtel-Dieu, du côté de la rue de la Bûcherie, avaient été bâties par Henri IV ; les malades étaient entassés dans le même lit, quelquefois au nombre de six. Hâtons-nous de dire qu'il ne reste pas de traces d'un état si affligeant. Rien n'est touchant comme la description de l'hôpital des enfants. Ce genre d'hospice, dit l'auteur, n'existait d'abord qu'à Paris (*). Les étrangers en ont fondé chez eux à l'imitation du nôtre ; les soins dus à l'enfance exigent des détails et une bienveillance particulière. L'hôpital des enfants a été ouvert en 1802 ; le soin des malades fut confié, en 1814, aux sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve. La totalité des morts, dans les dix ans, a été de 4,688, un peu plus du cinquième, et un quart sur la totalité. Dans un hôpital que la décence ne permet pas de nommer, on a classé les malades par profession ; en 1811, on y comptait 161 cordonniers, tandis qu'il ne s'était présenté que quatre jardiniers et quatre horlogers. Les professions les plus dévorées par ce mal déplorable, sont ensuite les tailleurs ; celles qu'il a le plus épargnées, sont les couteliers, les maréchaux, les porteurs d'eau et les vanniers. Il faut en même temps tenir compte des professions qui sont les plus nombreuses, et de celles qui ne sont exercées que par une petite quantité d'ouvriers. L'année 1813 offre les mêmes résultats. — Vers la fin du règne de Louis XIII, fut fondé l'hospice des enfants-trouvés : *Vincent de Paul* existait ; il rassembla des mères ; il leur parla des enfants mal-

caines, les assemblées électORALES ; seulement il les avait modifiées en ce sens que les électeurs se bornaient à désigner des candidats, et ne nommaient plus directement à aucune fonction. Ainsi, dans chaque département, les collèges électORAUX présentaient, tous les cinq ans, des candidats au Sénat ; et, sur ces listes, les choix définitifs étaient faits, tantôt par le chef du gouvernement, tantôt par le Sénat lui-même. Deux fois de

heureux, il implora des secours, il les obtint ; les sœurs de la charité furent instituées : les enfants-trouvés eurent un hospice. Laissons Pastoret rendre hommage aux sœurs de la charité. « Ces sœurs, ou d'autres sœurs hospitalières, sont revenues dans ces hospices. De toutes les mesures à prendre, pour y raffermir l'ordre, aucune ne présentait un succès plus rapide et plus sûr. On a désiré quelquefois des écoles d'infirmières pour les pauvres, et Tenon (auteur d'excellents mémoires sur les hospices) exprimait ce vœu au sujet des orphelines de l'hôpital-général ; mais combien les autres femmes vouées au service des indigents et des malades, seront toujours loin des *sœurs de la charité* et de leurs dignes émules ! où trouver autant d'intrépidité dans le zèle, autant d'activité dans les secours ! Les personnes à qui on avait confié, dans la révolution, le soin des malades et des pauvres, s'y livrèrent trop souvent avec négligence, avec insensibilité, quelquefois même sans désintéressement ; on ne pouvait pas arrêter les concussions qu'elles exerçaient sur les malades et sur leurs parents. » Ne croirait-on pas ce passage écrit par la propre épouse de l'auteur ? Certainement leurs idées se rencontraient généreusement sur de telles questions. La religion était donc rentrée dans les hospices, quand les sœurs y ont été rappelées ou introduites, mais elles lui ont prêté un appui commun : elle y est venue consoler encore les malades et les pauvres, et y adoucir *la vie et la mort*. Une liste des bienfaiteurs des hospices, pendant ces dix ans, vient ici édifier le lecteur. Ce tableau enfin décrit l'organisation des secours distribués à domicile et offerts à l'indigence qui n'ose pas publiquement avouer ses douleurs et ses privations. On ne saurait trop répandre, par une seconde édition, ce livre si important, qui manque dans presque toutes les bibliothèques, et qui servirait de modèle partout où l'humanité souffre, et dans les pays principalement où la bienfaisance n'aurait pas toujours une direction régulière.

(*) Je remarquerai ici qu'il y en avait un à Rome, mais Pastoret l'a ignoré.

suite, Pastoret fut présenté par le collège électoral de Paris pour être candidat au Sénat conservateur, comme on l'appelait alors, et le Sénat l'élut à la seconde présentation, au mois de décembre 1809. Pastoret prit place dans le Sénat au milieu de ses anciens amis, auprès de quelques-uns de ses anciens adversaires ; il y devint presque aussitôt, et par leur choix à tous, membre des commissions, puis rapporteur, puis secrétaire. Il l'était en 1814, lorsque arrivèrent les grands évènements qui précipitèrent Napoléon du trône. Personne, peut-être plus que Pastoret, n'eut le droit de poursuivre ces grandes infortunes, car Napoléon ne lui avait jamais été favorable. D'autres que lui, comblés des grâces impériales, donnèrent alors un exemple qui serait triste à rappeler. Pastoret ne les imita pas ; il refusa son vote contre le malheur ; il refusa son vote pour des combinaisons pécuniaires dont on avait trop espéré ailleurs tirer parti dans un double intérêt. Il pouvait tout attendre de la famille royale qui rentrait en France, et dont il avait été, à Paris et dans l'exil, un des serviteurs fidèles : mais notre cœur conserve heureusement dans ses replis un sentiment secret qui parle plus haut que l'ambition, plus haut même que la gloire, et ce sentiment, c'est la satisfaction donnée à la conscience ; c'est le respect de soi-même, manifesté même dans les autres. Entre une si éclatante catastrophe et de si grandes espérances, Pastoret ne parla point de lui ; il n'avait pas oublié ses devoirs, il oublia ses services : ce fut le roi qui s'en souvint. Pastoret fut créé pair de France, il devint secrétaire de la Chambre, et le fut cinq fois de suite ; il en devint vice-président en 1820.

Durant quinze années, il consacra ses efforts, ses lumières, son expérience au service de l'État et du roi. On peut le dire, ni l'État ni le prince ne furent ingrats, car une grande et juste considération environna l'homme, et le roi combla le pair de marques de faveur. Successivement grand-croix de la Légion-d'Honneur, président de la commission de révision des lois, ministre d'État, chevalier des ordres, vice-chancelier du royaume, Pastoret fut nommé, en 1829, chancelier de France. Cette grande dignité, la première de l'État, semblait le point le plus élevé où la bienveillance royale pût le placer ; mais la révolution de juillet éclata, et le chancelier montra qu'il savait se placer plus haut peut-être encore par sa fidélité, que le roi Charles ne l'avait placé par sa bonté. Malgré les instances répétées dont on entourait Pastoret, il se retira, lorsque la branche aînée quitta la France. Résignant tout ce qu'il pouvait résigner de sa charge : « le titre de chancelier, dit-il, est inhérent à moi, et mourra avec moi : mais les honneurs, les avantages, je n'en veux plus, et je n'en exercerai pas les fonctions sous un autre gouvernement. » En réponse, ce gouvernement le dépouilla non-seulement de ses traitements, mais de ses pensions, de ses pensions constituées par les lois. Pastoret ne daigna même pas réclamer : « Ma signature au bas d'une lettre, » répondit-il, en cette occasion, à M. de Sémonville, vaudrait plus que la fortune qu'on m'enlève. » Quelques jours après, et sous le prétexte du refus de serment, on raya son nom de la liste des membres du conseil-général des hôpitaux de Paris : « Je croyais, dit-il, n'y avoir, depuis trente ans, prêté serment qu'aux

« pauvres. » Cette violence fut la seule dont il se plaignit. Un autre honneur, un honneur dont il était digne, et le seul qu'il pût accepter encore, vint bientôt le chercher dans sa retraite et illustrer sa fidélité. Charles X étant hors du royaume, et madame la duchesse de Berry étant aussi absente, il fallait un tuteur au jeune prince; ce tuteur fut Pastoret. Le chancelier, quoique courbé déjà sous le poids de l'âge, accepta, sans hésiter, tous les devoirs qu'on lui imposait ce titre, et ils les remplit tous avec un infatigable zèle. Il y consacra ses cinq dernières années, et son fils qui reçut, après lui, cette charge glorieuse, n'eut d'autre soin à prendre que d'y suivre sa tradition et son exemple. Pastoret cessa de vivre le 28 septembre 1839. Un affaiblissement graduel le conduisit au tombeau, et une foi chrétienne, qui invoqua les consolations saintes de la religion, vint clore la vie de cet homme de bien, de ce grand magistrat. On a gravé sur la médaille frappée en son honneur, après qu'il fut rentré dans la vie privée, ces mots : *Nulli impar fortunæ*; et il mérita cet éloge. Peu d'hommes ont poussé plus loin le sentiment du devoir, peu d'hommes, de notre temps du moins, y ont plus sacrifié; peu d'hommes aussi, dans leurs rapports habituels, ont eu une indulgence plus grande, une bienveillance plus douce; jamais un mot amer ne sortit de sa bouche; jamais un sentiment impur ne tourmenta son cœur. Sévère pour lui, il fut toujours bon pour les autres. Ses adversaires politiques l'éprouvèrent souvent, et ses amis en rendirent toujours témoignage. Peu d'hommes aussi ont mieux su organiser les secours publics, et pratiquer la charité particulière. C'est lui qui forma sa fem-

me à ces soins pieux, et qui la dirigea dans des fondations auxquelles son nom se rattache (*voy.* l'article suivant). Sa charité à lui était inépuisable, et un seul trait en donnera l'idée. En 1830, à l'époque où il renonça à tous ses traitements, il disait à son fils : « Je crois bien qu'il ne me reste-
« ra que mille écus de rente. — Mille
« écus, reprit son fils; je croyais
« que vous en aviez bien deux mille.
» — Puisque j'en ai deux mille, dit le
« chancelier, vous voyez bien qu'il y
« en a mille pour les pauvres. » Pastoret, comme nous l'avons dit, était entré à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1784; longtemps après, ses amis ayant pensé qu'il devait être membre de l'Académie française, cette compagnie l'appela dans son sein, le 24 août 1820, à la place de Volney. — Après avoir marqué les points principaux de la vie politique du chancelier, n'est-ce pas ici le moment de parler de sa vie littéraire? elle tient une place considérable; et laissera aussi de longs souvenirs. Quelle que soit l'illustration d'une vie célèbre, quels que soient les services rendus à la patrie dans toutes les carrières, une sorte de mystère règne toujours dans les actes d'un homme employé à discuter les intérêts de l'État, soit dans les administrations pieuses, soit dans les fonctions de la plus haute magistrature qui puisse être confiée à un Français. Mais lorsqu'on arrive à cette époque déterminée et précise, telle qu'une admission à l'Académie française, il faut que le récipiendaire se présente à une autre tribune, où aucune distinction ne le sépare de ses confrères, où tous ses mouvements sont aperçus, où toutes ses paroles sont avidement recueillies, où son cœur, ses talents, son débit,

ses défauts même, s'il en a, sont soumis à un examen bienveillant ou quelquefois sévère. Cet état est tel que ceux même qui ne sont que témoins de cette sorte de martyre, éprouvent des angoisses pour le candidat qui est placé là, sans défense, devant l'élite d'une nation si spirituelle et si finement moqueuse. L'épreuve ne put effrayer en rien Pastoret; il se présenta à la fois, en magistrat, en homme dont le ton grave annonçait l'habitude de la méditation, et en même temps avec cette physionomie de douceur et d'affection qui ne doit jamais quitter l'ami des pauvres, et le consolateur de si longues douleurs de la vie. Cette classe des pauvres ne pourrait pas supporter les nombreuses misères auxquelles elle est destinée, si la Providence ne créait pas, à côté de la souffrance, les êtres intelligents et placides qui l'ont bientôt comprise, qui la soulagent, qui la civilisent, qui écoutent jusqu'à ses reproches et ses injures. Devant tant de motifs pour commander à une assemblée le silence le plus religieux, Pastoret qui succédait à Volney, s'exprima ainsi : « Un usage presque aussi ancien que l'Académie française, un usage antérieur même au siècle de Louis XIV, a voulu que vos nouveaux confrères vous offrissent publiquement les témoignages de leur reconnaissance. On ne pouvait leur imposer un devoir plus doux à remplir. Eh! qui ne se trouverait heureux d'être associé à des hommes dont les écrits et les travaux répandent une nouvelle gloire sur cette littérature française, noble héritage que les siècles recueillent, et dont la transmission même accroît les richesses? Vos réglemens ont encore voulu que l'éloge de l'académicien que vous perdez fût confié à celui que vous appelez à le rempla-

cer. D'autres seraient plus dignes, et dans cette occasion, en particulier, de rendre ici cet hommage solennel, mais un écrivain sent mieux encore le prix de vos ouvrages, quand il doit d'abord, par un travail nécessaire, comparer ses faibles efforts aux succès qu'a mérités son prédécesseur. Ce sentiment, messieurs, ne m'a jamais abandonné, lorsque j'ai relu les ouvrages de M. le comte de Volney. » Pastoret continue: il déclare que le *Voyage d'Égypte et de Syrie* fut un des premiers ouvrages de Volney, et n'est pas resté le moins célèbre. Nous dirons nous-mêmes ici quelque chose de Volney. Voici sans apparat académique ce qu'était cet homme illustre. Son voyage en Syrie passait pour le chef-d'œuvre du genre, et il avait attiré sur l'auteur la bienveillance de la grande Catherine. En 1788, il publiait des *Considérations sur la guerre des Turcs avec les Russes*; il parlait, en prophète politique, de la réunion des États de Venise à l'empire d'Autriche. Successivement Volney voulut perfectionner l'agriculture de la Corse. Député à l'Assemblée constituante, il en embrassa les principes avec chaleur, à la suite de correspondances animées avec Franklin qu'il avait connu et admiré à Paris. Lié avec Cabanis et surtout avec Mirabeau, il parla à ce dernier, en s'appuyant sur Brantôme et sur Voltaire, de la fameuse fenêtre d'où Charles IX, disait-on, aurait tiré sur ses sujets, ce qui est absolument faux, puisque Dufourny, révolutionnaire de 1789, et architecte savant, fut obligé de convenir que cette fenêtre n'existait pas alors, et que l'accusation n'avait aucun fondement. Mirabeau fit grand bruit de cette fausse découverte, mais on ne voulait alors qu'injurier les rois. Les

crimes de la Saint-Barthélemi sont assez terribles, sans qu'on y ajoute des faits impossibles ! Volney fut aussi lié avec Dupuis, auteur du livre de l'*Origine des cultes*, où l'astronomie accuse si amèrement et si injustement la religion chrétienne. Ce plagiat du livre des *Saturnales* de Macrobie plaisait à Volney. En 1791, il fit hommage à l'assemblée, de son livre intitulé : *Les Ruines, ou Méditations sur les révolutions des empires*. Là encore, la religion est violemment attaquée ; cependant Volney n'approuvait pas les fureurs des peuples ; reconnaissant que la populace déchaînée n'a plus le sentiment de la raison, il protesta contre la terreur. Toutefois, professeur d'histoire à l'école normale, il s'obstina à soutenir qu'il fallait être révolutionnaire avec modération. En 1795, il visita l'Amérique méridionale, et fut gracieusement accueilli par Washington. Lié avec Bonaparte officier, il se brouilla bientôt avec Bonaparte consul et surtout avec Napoléon empereur. Quoique Volney lui dût une place au sénat, il y siégea toujours sur les bancs de l'opposition, même lorsqu'il eut obtenu de Louis XVIII d'être confirmé dans la dignité de sénateur, devenue la dignité de pair de France. Voilà l'homme que Pastoret, d'un caractère si différent, est appelé à juger. A propos du courage que montra Volney, en se confinant dans un monastère de Druses pour apprendre la langue du pays, Pastoret s'écrie : « Autour de lui sont des peuples qu'il est venu, d'une terre lointaine, visiter et observer. Des mœurs sont là, des formes de gouvernement, des coutumes, un culte nouveau pour lui, et ce sont des mots, des constructions, des accents qu'il étudie dans la solitude d'un monastère ! il mesure, jour par

jour, heure par heure, le travail qu'il a fait, le travail qui lui reste à faire. Heureuse étude ! tout, par elle, se dévoile bientôt à ses yeux ; ses guides seront dans lui-même. Déjà il interroge, il écoute, il se rend compte. Le temps de l'épreuve est achevé ; il descend du monastère témoin de sa patience courageuse. Il peut enfin parcourir librement la Syrie ; il la parcourt dans toute son étendue pendant une année ; appréciateur habile de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, de ce qu'il compare, il voyage, il écrit, il rapporte à l'Europe un tableau assez fidèle de ce pays si peu connu encore. La France a un bon ouvrage de plus. » Nous avons peint jusqu'ici Pastoret grave, plus livré aux habitudes de calme et de réflexions sévères qu'au culte des grâces de l'imagination ; mais ici son style est vif, brillant, pittoresque ; l'auteur saisit Volney, il le fait travailler, penser et marcher devant lui. Quelques lignes chaleureuses ont suffi pour décrire une longue tâche de plusieurs mois. Peu de mots, mais ils ont un caractère de profondeur, sont consacrés au jugement de l'ouvrage intitulé : *Les Ruines*. Les transitions heureuses, qui annoncent toujours le grand talent et le goût exercé, présentent Volney membre de notre première assemblée, et plus tard, sortant des prisons de la terreur, triste du passé, soucieux de l'avenir, et se décidant à entreprendre un voyage aux États-Unis. Comme tant d'habiles écrivains, Pastoret ne s'empare pas d'un sujet nouveau, sans chercher à le rapprocher des premiers faits de la vie qu'il retrace, et sans trouver les oppositions piquantes, qui, par exemple, distinguent les gouvernements oppresseurs de la Syrie, et le gouvernement réputé alors plus libre des

États de l'Union, où quoi qu'en ait dit Pastoret lui-même, la liberté n'est pas répandue, surtout en ce qui concerne la question des noirs, aussi admirablement qu'on voudrait nous le persuader. Nous donnons avec plaisir quelques détails sur ce discours de Pastoret, parce que, en général, on remarque qu'un académicien, dans son discours de réception, livre toujours avec plus de confiance, puisque déjà la récompense est assurée, quelques secrets de style, quelques hardiesses d'invention, quelques sentiments contenus, qui ne s'étaient pas encore fait jour. Peu d'écrivains, Buffon lui-même, se sont montrés, avant la brillante époque de la réception, plus complets dans l'exercice des facultés qu'ils avaient annoncées jusque-là, plus complets qu'ils ne le deviennent au moment où la dernière palme, qui ne peut plus être déniée, est offerte avec tant de solennité. Un beau trait, un acte de bienfaisance en quelque sorte universelle, avait honoré la carrière de Volney; il avait concouru au succès de l'étude des langues. Pastoret, fondateur aussi de prix dans un autre genre de bienfaisance, n'oublie pas de rendre justice à celle-là; une somme de 24,000 fr. avait été consacrée par Volney à fonder un prix annuel de 1,200 francs, propre à développer l'idée de sa prédilection. Il y a peut-être une observation critique à faire en ce moment sur le discours de Pastoret : il ne dit pas un mot, même détourné, des erreurs politiques de son prédécesseur. S'il y eut, dans Pastoret lui-même, quelques moments où il fut entraîné par des exemples dangereux, on conçoit qu'il ait épargné un *compagnon de faute*. Mais il n'en a pas été tout-à-fait ainsi; Volney dépassa les bornes raisonnables, et il laissa péné-

trer dans son esprit, d'ailleurs si réfléchi et si observateur, des idées républicaines tout-à-fait inexécutables, qu'il déplora quelquefois avec des amis qui méritaient sa confiance. Pastoret ne voulut pas cependant, en quelque sorte, rester en chemin, et par un mouvement d'éloquence généreuse, traversant des obstacles qu'il rencontrait avec douleur, abandonnant à ses remords, mais sans l'insulter, celui qu'il ne pouvait pas louer jusqu'à la fin, l'orateur articule d'une voix ferme les sentiments qu'il professe, les leçons que l'autorité de sa parole a droit de donner, et il termine ainsi, au milieu des témoignages d'une satisfaction générale, ce discours qui s'est assez prolongé. Pastoret s'attache donc à ce prix de Volney, qui est en effet une institution digne des plus hautes louanges; et, à propos de cette fondation, voulant dire, sans combattre, ce qu'il n'avait pas pu dire assez, dans les embarras de son sujet, il continue en ces termes : « Le roi vient de donner son approbation à la fondation de M. de Volney; les inspirations utiles trouveront toujours, dans le monarque le plus éclairé, comme le plus auguste des protecteurs. Que ne doit pas la France à cete race si féconde en bons rois, en grands rois, en pères du peuple, en pères des lettres, en créateurs et en soutiens des libertés publiques ! Quelle est la famille, je ne dis pas parmi les souverains; mais parmi les classes des citoyens, qui sur trois générations ait offert au monde deux aussi grands hommes que Henri IV et Louis XIV ! Ah ! que le ciel accorde bientôt un rejeton nouveau à cette race aussi bonne qu'elle est antique ! Cette consolation est due à nos profondes douleurs; par quel malheur nous l'aurons achetée ! » M. Laya,

directeur, devait répondre au marquis de Pastoret; le début est aussi noble que purement écrit : « Rien n'est moins aisé que de louer dignement, a dit un ancien, et la difficulté s'accroît en proportion du mérite des personnes qu'on célèbre; aussi n'ai-je pas songé à l'honorable tâche que j'ai à remplir sans éprouver la crainte d'un double échec. Votre discours, monsieur, me fait reprendre un peu d'assurance; M. de Volney, grâce à vous, aura été jugé, comme il doit l'être. Si votre éloquence ne met pas plus en lumière l'insuffisance de la mienne, j'emporterai cette consolation que, du moins, la mémoire de l'un de nos plus célèbres confrères n'aura pas reçu un hommage incomplet dans cette enceinte (2); en ce qui vous concerne, je n'ai pas la même espérance, et vous n'aurez pas le même bonheur. Mais le public lettré connaît vos titres; il sait les apprécier, et notre auditoire ajoutant, de soi-même, dans ses pensées, remplira les omissions involontaires. » Laya suit Volney dans les questions relatives aux révolutions, et il cite à propos, pour excuser l'auteur des *Ruines*, ce trait vif et pénétrant qui lui est échappé : « Modernes Lycurgues, vous parlez de pain et de fer; le fer des piques ne produit que du sang; on n'a de pain qu'avec le fer des charrues. » Le directeur de l'Académie arrive au récipiendaire; c'est une situation souvent assez bizarre, nous le répétons, que celle d'un homme de mérite placé là devant une nombreuse assemblée, qui est vu des pieds à la tête, comme sur un théâtre, et qui, condamné à une impassibilité étouffante,

ne peut ni répondre à des reproches, ni trop s'enorgueillir des éloges. Pastoret eut plus à se féliciter des louanges qu'à se plaindre des critiques. « Toute votre vie, monsieur, a été consacrée, comme celle de M. de Volney, à l'étude de l'homme, envisagé dans ses rapports avec la société. Comme lui, vous vous êtes occupé des systèmes artificiels qui réglaient l'ordre social, et vous avez voulu éclaircir, par les développements, les nombreuses législations de différents peuples (les 4 premiers volumes de cet ouvrage avaient paru en 1817). Montesquieu avait révélé l'esprit de ces législations : vous en avez suivi l'histoire, vous avez dû, dans vos plans moins théoriques, vous attacher à ce qu'elles offrent de positif, recherchant les résultats de ces institutions dont le grand publiciste s'est plu à scruter les causes. C'est une entreprise qui ne demande rien moins que la vie d'un homme. Quel travail que de concentrer, sous un seul point d'optique, tant de codes divergents, que de réussir à comprendre, jusque dans leurs premiers germes, les législations naissantes, pour les suivre dans leurs progrès; que d'indiquer la raison de leur durée et celle de leur décadence successive! Là, il faut expliquer, commenter, faire sortir de leurs poudreuses ténèbres, des codes de lois ensevelis sous les ruines du temps. Il faut dire dans quel esprit, pour quelle fin leurs auteurs les ont rédigés. Favorables à tel peuple, ces codes ont été nuisibles à tel autre : « *Car il est, comme dit Tacite, des époques où le citoyen a plus à souffrir des lois, qu'il n'a souffert, à d'autres époques, des crimes que ces lois punissent.* » Continuez, monsieur, l'important travail de cette encyclopédie législative que pourront

(2) Certainement l'hommage a été complet, mais la sévérité n'a pas été suffisante; elle s'est détournée, pour prendre du reste un chemin semé de beaux souvenirs français.

consulter, avec fruit, les publicistes, les jurisconsultes, les magistrats de tous les rangs, juges civils et militaires, tous les citoyens instruits ou qui veulent s'instruire. » Nous laissons Laya faire, à notre place, la biographie de Pastoret : « Il n'appartient qu'à des esprits qui ont le courage d'une volonté permanente, de concevoir d'aussi grands projets, pour amener d'aussi grands résultats. » Ici Pastoret n'évite pas, en partie, le choc dont il a dispensé Volney ! « Entraîné autrefois par la recherche du perfectionnement social, vous avez voulu, jeune magistrat, ramener nos débats judiciaires à la simplicité des tribunaux de famille ; vous pensiez, dans la confiance d'une âme pleine de douces illusions, qu'il serait salulaire de proscrire l'éloquence et ses mouvements passionnés, du temple de la justice. Ce dut être une chose remarquable de voir un jeune orateur traiter cette matière avec le désintéressement d'un écrivain qui n'aurait pas eu, un jour, à attendre de l'éloquence une partie de sa renommée. Au surplus, ce n'était pas la première fois, et ce ne fut pas la dernière que vous fîtes à l'intérêt public le sacrifice de votre amour-propre. Si l'on suit les phases de votre vie littéraire, on vous voit immoler toujours, au désir d'être utile à vos semblables, jusqu'au plus doux penchant de votre jeunesse. D'intervalle en intervalle, un attrait qui semblait invincible vous rappelait à vos premiers goûts : presque aussitôt la voix austère du devoir se faisait entendre, et les goûts étaient surmontés. » On doit reconnaître que Laya dit ici d'une manière très-spirituelle, à propos de l'éloquence, qu'en la proscrivant, Pastoret battait ses gens. » Né sous le ciel des troubadours, dans les cli-

mats enchantés de la Provence, vous aviez offert vos premiers hommages aux Muses de votre patrie. Vos vers, inspirés par ces immortelles, durent faire regretter que vous ayiez délaissé leur culte. Ce sacrifice méritoire, dans tous les temps, l'est surtout dans l'âge des illusions poétiques : c'est à cette époque même qu'on vous a vu revenir à la muse sévère de l'histoire. Poursuivez, monsieur ; à côté de ces monuments estimables, continuez d'abord le vaste édifice où seront placées les *Thémis* des différents peuples de la terre, comme le furent, dans le Panthéon romain, toutes les divinités qui recevaient les différents cultes du monde. Sans doute la première récompense d'une vie occupée si dignement, est dans les travaux même qui la remplissent, mais vous en obtenez une bien douce et bien glorieuse dans la reconnaissance publique, dans l'attachement de vos confrères, qui se félicitent de s'unir à vous d'un double lien, et dans ces marques d'illustration qui sont un gage de l'estime personnelle dont le prince vous honore. Les écrits utiles sont placés aussi haut que les œuvres les plus élevées du génie dans la pensée d'un monarque, qui veut le bonheur autant que la gloire des peuples qu'il gouverne. C'est aux écrivains français d'immortaliser la reconnaissance nationale par des ouvrages qui soient dignes du bienfaiteur. Les marbres périssent, la gloire des bons écrits est impérissable, comme celle des belles actions des rois qui remettent entre les mains des poètes, des orateurs, des historiens, le dépôt de leur renommée. L'homme de génie est le plus bel ouvrage de la nature, et le prince qui favorise le développement du génie et des talents, s'associe au pouvoir

créateur qui les fait naître. » Ce que nous avons dit du discours de réception à l'Académie nous conduit tout naturellement à parler du plus grand ouvrage que Pastoret ait écrit, ouvrage véritablement grand par la pensée qui le domine, par les immenses recherches qui ont servi à le composer, par l'ordre et la clarté qui président à l'enchaînement de ses parties : l'*Histoire de la législation* est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le compagnon de toute la vie de Pastoret. Il la commença dès son entrée dans la magistrature, et ne s'en laissa distraire dans aucun temps. Si une vie trop active, trop agitée même, ne lui permit d'en terminer que la partie ancienne, du moins traça-t-il, et de la main d'un maître, la voie où l'on pourra, en suivant son exemple, continuer ce vaste parallèle des besoins, des institutions, des fautes, des idées des hommes aux différents âges, et dans les différentes conditions de la société humaine. Les quatre premiers volumes, qui avaient paru en 1817, portent pour épigraphe : *Conamur, tenues, grandia* (Hor.). Le premier volume est précédé d'une introduction de cinquante pages : voici les premières paroles du grave auteur : « Les familles, les cités, les nations, le genre humain, la nature ne peuvent subsister sans lois. Le monde obéit à Dieu, et la vie entière des hommes est soumise aux commandements d'une loi suprême. » L'auteur a emprunté ces paroles à Cicéron qui s'exprime ainsi. (Des *Lois*, 111, par. I.) Pastoret continue : « Mais les lois dont parle Cicéron sont moins les lois positives de tel ou tel peuple que ces principes immuables, conséquences nécessaires des rapports qui lient entre eux les hommes et l'Être puissant qui les

créa. Les lois sont contemporaines du monde, et les devoirs des hommes aussi anciens que leur existence. L'âge, le climat, le culte, la forme du gouvernement, peuvent établir entre eux des rapports mutuels, qui n'auront pas toujours et partout la même force, la même durée et la même intensité; mais il en est d'invariables, d'universels, et c'est sur eux qu'est fondée cette règle primitive de nos sentiments et de nos actions, la justice. » On ne peut pas plus noblement entrer en matière. L'historien ne va pas marcher sans le jurisconsulte; des considérations diverses avertissent le lecteur de l'importance du sujet, et les lignes suivantes attestent la modestie de l'écrivain. « J'ai eu souvent à craindre, en composant cet ouvrage, que la nature, qui m'a accordé la patience nécessaire pour les longs travaux, ne m'ait refusé le talent qui les fait vivre. J'aurai, du moins, rassemblé des matériaux qui, employés par une main plus habile, produiront peut-être un ouvrage digne de la postérité. » Pastoret aborde le système de législation des Assyriens et des Babyloniens; il ne nie pas l'obscurité de leur ancienne histoire; il emprunte aux auteurs les plus accrédités les informations utiles à son plan, et les coordonne avec un esprit de netteté qui les grave facilement dans la mémoire. La seconde partie du volume premier traite de la législation des Syriens et des Phéniciens en particulier. Pastoret parle, avec la décence qui convient, des usages reçus à Byblos, lors de la commémoration de la fête d'Adonis. Les habitants faisaient couper leur chevelure; il était permis aux femmes de la garder, mais à des conditions que l'auteur exprime sans outrager les lois de la pudeur (p. 498). Le tome 2 est consacré à la

législation des Égyptiens. Pastoret cite, avec enthousiasme, le grand ouvrage des voyageurs français sur l'Égypte et surtout le chapitre IX. Champollion et M. Le Normant ont ajouté quelques faits à ceux qui étaient déjà connus. Dans les éclaircissements relatifs aux Pyramides (p. 517), l'auteur cite comme des autorités respectables, d'abord Volney, à qui il ne savait pas qu'il devait succéder dans l'Académie française, et ensuite le vénérable Quatremère de Quincy, qui atteint un grand âge, mais qui, malheureusement, ne peut continuer le genre de travaux par lesquels il a tant honoré son nom. Certainement, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, depuis que Pastoret a écrit, on a recueilli et l'on recueille tous les jours, des informations nouvelles sur l'Égypte; mais il faut avouer que, pour ce qui concerne les informations anciennes, l'auteur s'est livré aux recherches les plus exactes, et que ses investigations sur ce sujet ne laissent rien à désirer; les écrivains de toutes nations sont consultés avec fruit. Le troisième volume traite de la législation des Hébreux; la Bible est ici le guide fidèle de l'auteur. Dans les récits et dans les éclaircissements qui les suivent, il n'offense jamais les préceptes de la religion; il semble conduit par un fil salutaire qui ne l'égare jamais. Les plus sévères catholiques de Rome qui ont étudié ces matières, ne trouvent jamais l'écritain en défaut. Avec cela, comme pour l'Égypte, il y a aujourd'hui des informations nouvelles, rassemblées par des Allemands, et par M. Drach, qui est en ce moment à Paris. Le quatrième volume est aussi consacré aux Hébreux; il offre une table de tous les auteurs lus par Pastoret pour compléter ses recherches. Cette

lecture seule, n'eût-elle pas été précédée de la publication de l'ouvrage, est une tâche de géant. On trouve, dans ce volume (page 496), la décision du Sanhédrin, convoqué à Paris en 1807, relativement à l'usure. Les principes qu'il a professés sont avoués par la morale, et l'on ne peut trop souhaiter qu'ils règlent à jamais la conduite de tous les enfants d'Israël. Le cinquième volume, publié en 1824, traite de la législation des Crétois et de celle des Lacédémoniens. L'auteur devient ici encore plus louable, et l'on ne saurait trop admirer sa persévérance. Une introduction annonce comment il entend les législations grecques; il y parle de l'assemblée des Amphictyons, de leur serment, des Dorien et de leur établissement dans le Péloponnèse. Quant aux Crétois, les connaissances actuelles ont peu ajouté à ce que dit Pastoret.—Je serais malheureux d'offenser l'ombre grave et si respectable de l'auteur dont je décris les travaux, mais il m'est impossible de ne pas consigner ici, à propos des Crétois, un fait que n'a pas connu, sans doute, Pastoret. Peut-être son autorité eût-elle repoussé cette anecdote, même de ses éclaircissements qui permettraient cependant un ton moins soutenu, mais moi, quoique voué sans doute aussi à des études sérieuses, je ne crains pas d'insérer cette circonstance dans un article de biographie qui admet aussi l'anecdote. D'ailleurs, elle n'est pas risible: bien au contraire, un tel souvenir fait plutôt frémir d'horreur. On a nié le fait; cependant j'ai vu, j'ai lu la lettre que je vais rapporter et qui était écrite par le régicide Hérault de Séchelles, membre d'une commission de législation à la Convention. Il adressait le billet suivant à M. Des-

aunayes, l'un des directeurs de la bibliothèque du roi, le 7 juin 1793 : « Cher concitoyen, chargé, avec quatre de mes collègues, de préparer, pour lundi, un plan de constitution, je vous prie, en leur nom et au mien, de nous procurer, sur-le-champ, les lois de Minos, qui doivent se trouver dans un recueil de lois grecques; nous en avons un besoin urgent. Signé : Hérault de Séchelles. Salut, amitié et fraternité au brave citoyen Desaulnayes. » Cette lettre a été publiée dans l'Isographie des hommes célèbres, in-4°. L'année suivante, en 1794, Hérault de Séchelles, encore jeune, avait péri par ordre de ceux qui ne voulaient pas de ses lois. Nous ne savons pas précisément ce que le brave Desaulnayes répondit au conventionnel régicide. Le bibliothécaire n'a pas pu envoyer aux Tuileries, alors souillées par tant de crimes, le livre de Sainte-Croix, intitulé : *Des anciens gouvernements fédératifs et de la législation de Crète*, car il ne parut qu'en 1798. On ne pouvait pas non plus, pour une chose si pressée, qu'il fallait qu'elle fût terminée le lundi suivant, communiquer l'ouvrage de Pastoret, qui était commencé, mais qui n'a paru que trente années après. Il aura fallu se contenter d'extraits de Platon, de Strabon, et aussi de Meursius et autres. Quel temps on choisissait alors pour faire des lois ! Le traité de Pastoret n'a été effacé par aucun autre. Il est possible, du reste, que dans les nouvelles publications faites à Athènes sous le gouvernement actuel, on ait augmenté les connaissances que nous possédions jusqu'ici. Le tome VI renferme la fin des chapitres sur la législation lacédémonienne; puis l'auteur passe à celle des Athéniens, qui paraît avoir été étudiée dans les détails

les plus importants. Dracon, ce législateur dont on a dit qu'il n'en surviendrait jamais un pareil (Dieu écoute ceux qui parlent ainsi !) Dracon punit le meurtre involontaire. Il crut cette décision nécessaire pour inspirer plus d'horreur encore de l'homicide. Le meurtrier devait être chassé de la ville et privé de tout droit de cité, jusqu'à ce qu'il eût obtenu un pardon des parents du mort. Quelque chose de cette institution existe encore dans un ou deux États de l'Europe. Pastoret l'a ignoré. Je suis étonné qu'il n'ait pas rappelé la loi des suspects, dont il avait été, en quelque sorte, une victime, quand il a mentionné une loi de Dracon, positivement copiée par le Directoire, composé d'une partie des amis de Hérault de Séchelles. — Nous sommes arrivé au tome VII, qui offre la continuation de la législation athénienne. Pastoret donne tous les détails que l'on peut rechercher sur l'ostracisme. Il ne dit pas quel est le publiciste moderne qui le premier a *proscrit* (je souligne ce mot, parce que, dans un ouvrage que j'ai publié sur les œuvres de ce publiciste, on a imprimé *prescrit*, ce qui est bien différent), qui, le premier, a proscrit la confiscation, suite naturelle de la condamnation prononcée par l'ostracisme. C'est le *secrétaire florentin* Machiavel. Depuis, Louis XVIII a proclamé, avec magnanimité, l'abolition de la confiscation, et nous n'en sommes pas encore revenus au rétablissement de cette horrible peine, à laquelle équivalent d'ailleurs souvent les condamnations aux frais de procès que prononcent encore nos tribunaux. Cette partie de l'ouvrage de Pastoret est une des plus importantes. Nous n'avons absolument rien appris de précisément nouveau depuis qu'il a

écrit sur cette matière. — Le tome VIII, daté de 1827, contient la législation des Argiens, de Sycioniens, des Corinthiens, des Arcadiens, des Éléens, des Messéniens, des Achéens, des Mégariens, des Égynètes, des Salaminiois, des Béotiens, des Phocidiens, des Épirotes, des Thessaliens, et enfin celle des Macédoniens et de diverses îles de la Grèce. L'auteur semble se fortifier dans son esprit méthodique, par l'exactitude de ses recherches, et il avait alors soixante-onze ans. — Le tome IX comprend la législation des îles Cyclades, des Rhodiens, des Cypriens, des Ioniens, et d'autres peuples de l'Asie-Mineure, et celle des Perses. A propos de Zoroastre, page 467, Pastoret se retrouve sur un terrain qu'il a déjà parcouru. — Le tome X, daté de 1837 (3) (l'auteur avait 81 ans), contient d'abord la législation des Carthaginois. Tout est à lire avec empressement dans ce dédale de faits nouveaux; puis vient la législation des Marseillais. L'auteur a travaillé là avec un amour patriotique. Le volume se termine par la législation des peuples de la Grande-Grèce, comprise aujourd'hui dans le royaume de Naples. Ce qui concerne les Carthaginois nous intéresse aujourd'hui à un haut degré. Le vaste territoire de Carthage s'étendait sur un des pays les plus fertiles du monde; nous ne le trouvons pas si fertile aujourd'hui, parce qu'il est ravagé par une effroyable guerre. L'agriculture, source première, fournissait à la fois aux manufactures et au commerce des moyens de travail que perfectionnait l'industrie, et qu'une navigation active communiquait à d'autres peuples. « La po-

pulation, plus forte encore (p. 488) que les ressources, exigeait-elle de chercher ailleurs des moyens de subsistance: une colonie s'élevait sur des terres nouvelles, mais presque toujours en Afrique. Fondées au loin et dans d'autres régions, elles auraient pu devenir rivales; elles auraient pu du moins finir par se soustraire à la dépendance de la ville de Carthage. Elle essaya cependant quelquefois de s'emparer de quelques rivages de la Sicile, de quelques villes même, mais les Siciliens résistèrent avec force, et ils vainquirent souvent. » Voici un jugement confirmé par tous les bons esprits, que prononce, en définitive, Pastoret: « Un ennemi redoutable se présente bientôt; c'étaient des hommes pauvres encore, mais d'habiles guerriers. Dans cette lutte entre l'amour des richesses et l'amour des combats, le succès ne pouvait être long-temps incertain. Carthage eut cependant pour la défendre un des plus grands généraux de l'antiquité, le plus grand peut-être. Son caractère inébranlable, son génie vaste et fécond, ses étonnants succès, n'inspirèrent à ses concitoyens que de la crainte et de la haine. » Pastoret parle ici avec cette élévation de style que nous admirons tant dans Montesquieu. — Nous sommes arrivés au tome XI et dernier, où nous trouvons la législation des Siciliens. Pastoret n'a pas su que beaucoup de lois qu'il décrit sous diverses formes, régissent encore la Sicile. On y parle, dans les plaidoiries, de Hyéron, de Gélus, et, comme on y a introduit, depuis, quelques dispositions de nos codes, cela forme un amalgame, où il n'est pas difficile de rencontrer des embarras et des contradictions sans nombre. Enfin l'auteur décrit la législation des Étrus-

(3) Tous les volumes portent l'épigraphie qui est placée en tête des quatre volumes publiés en 1817,

ques avant l'adoption des douze Tables. Les Romains avaient profité des lois toscanes pour eux-mêmes : aussi lisons-nous dans Heyne qu'ils reçurent des habitants de l'Étrurie un supplément à ces tables, devenu pour elle un code suivi et honoré. Voici les dernières paroles de Pastoret, page 369 du tome XI : « Je termine ici, après avoir exposé la législation des Étrusques, la première partie de mon ouvrage, qui fut le *compagnon fidèle* de ma vie. Au moment où apparaît la législation romaine, une ère nouvelle s'ouvre dans la société civile et politique. Ici je m'arrête, et comme les compagnons des navigateurs troyens, j'aperçois et je salue de loin l'Italie. Jeune homme et à peine admis dans la magistrature, j'avais conçu le projet de ce grand ouvrage. Je l'ai suivi dans toutes les phases d'une vie orageuse, et la terre d'exil m'en vit occupé, aussi bien que la royale demeure où la bonté de nos rois m'avait placé. J'abandonne à regret ce travail qui s'est associé à tant d'autres travaux, depuis cinquante années; mais je le mets avec quelque confiance sous la protection des hommes dont l'amitié m'a été si précieuse, du pays où l'estime de mes concitoyens a récompensé quelques efforts et quelque courage. Puissent ceux qui viendront après moi se donner au milieu des révolutions qui les menaceront encore, la consolation d'un travail constant, l'appui d'un grand devoir, l'espérance d'une récompense plus élevée! Puissent-ils avoir des jours plus prospères, et puisse la bénédiction du vieillard à qui il fut permis de s'asseoir sur le siège de l'Hôpital et de d'Aguesseau, les suivre dans leurs efforts, et les récompenser, lorsqu'après les soins orageux des affaires, ils conserveront assez de

force et de courage pour se livrer aux charmes de l'étude, sans jamais abandonner la voix sévère des devoirs. » — L'auteur mérite une louange qu'il n'est pas convenable de prodiguer, mais qui lui appartient à plus d'un titre : il a consulté avec insistance, avec tenacité, avec courage, les sources les plus fécondes. Aucun livre publié par les étrangers, pendant qu'il traitait de pareils sujets, ne lui a échappé. Pour les Étrusques, il y avait peut-être à craindre qu'il n'oublîât Lanzi et Micali, mais il s'est bien donné de garde de ne pas les lire et de ne pas mentionner leurs réflexions qui jettent un jour si éclatant sur des époques si ténébreuses. Je me félicite d'avoir analysé avec de tels détails ce travail de notre confrère. Peu de personnes possèdent ce recueil de connaissances et de recherches. J'indique aux jeunes écrivains à peu près le lieu, le point où ils pourront s'éclairer au feu du génie d'un homme si noblement laborieux et si modestement presque universel dans ce genre de travaux. Voilà donc la vie, les veilles, les actes, les pages savantes de Pastoret; il nous reste à dire quelques mots sur le discours prononcé par lui en réponse à M. Briffaut, reçu à l'Académie française, le 18 juillet 1826, et venant prendre séance à la place de M. le marquis d'Aguesseau. On y remarque des principes littéraires d'une haute portée : « Les leçons que la tragédie peut donner, ne nous sont guère arrivées longtemps que par l'histoire ancienne, et étrangère. C'est dans la bouche d'Auguste que Corneille met les principes de clémence et de générosité dont notre histoire aurait fourni tant de modèles; c'est dans la bouche de ses Romains qu'il place les préceptes ou les maximes de la po-

litique extérieure et de l'art de gouverner. C'est par Joad que Racine fait donner ces admirables conseils si utiles à recevoir, et si nécessaires à méditer par les jeunes princes destinés à régir un empire. » Les meilleurs critiques de tous les pays, Voltaire lui-même dans ses jours de bonne foi et de justice, n'ont pas dit mieux. Plus loin, nous trouverons ces mots dans lesquels Pastoret paie pour ainsi dire une dette de famille : « On se rappelle, en relisant l'histoire de Charles V, toujours en proie à de douloureuses infirmités, et néanmoins toujours si courageux au milieu des malheurs publics, si grand et si bon, quand il eut retrouvé la jouissance paisible d'une autorité tutélaire ; on se rappelle involontairement cet excellent roi, ami aussi et protecteur des lettres, dont nous avons, dix ans, béni la sagesse, que Dieu réserva pour donner l'exemple si rare des plus hautes vertus dans la plus haute infortune. Quel monarque porta, plus loin, cette patience magnanime qui est le courage du malheur ! Loin de nous, sur un sol étranger, il semblait tenir encore le sceptre de ses pères. Roi législateur, il a replacé le trône sur ses bases antiques et rendu à la France, dont les succès guerriers avaient obtenu tant de gloire, les libertés publiques plus nécessaires encore. » Voici des aperçus admirablement ingénieux. Le directeur félicite le récipiendaire qui a composé des courtes charmants, et il ajoute : « La littérature a, parmi nous, le grand avantage, que l'auteur, quelle que soit l'élévation où il se place, ou quelque fines que soient les allusions dont il fait usage, ne manque jamais d'être entendu ; il y a en France de l'esprit pour tout, et l'écrivain, compris quelquefois avant d'a-

voir achevé sa pensée, n'a souvent que l'embarras de choisir les formes nouvelles sous lesquelles cette pensée doit se produire. » — « Pastoret devait encore faire entendre, aux amis des lettres, ses conseils et ses vœux, dit M. Lajard dans une notice qu'il lui a consacrée. Cette fois, qui malheureusement fut la dernière, il s'adresse en particulier à l'Académie des inscriptions : « Au milieu des fortunes les plus diverses, dit-il, j'ai toujours trouvé dans cette académie la même indulgence, la même amitié. J'y ai vu M. de Choiseul-Gouffier et M. de Sainte-Croix, M. Anquetil-Duperron et M. de Villoson, M. Dacier et M. Abel Rémusat, M. de Talleyrand et M. de Sacy. J'offre à ces illustres morts, j'offre à ceux qui siègent aujourd'hui si dignement dans l'Académie, le tribut de ma reconnaissance, et je leur demande un bienveillant souvenir pour leur vieux confrère, alors que j'aurai été rejoindre ceux qui ont été bons pour moi dans mes jeunes années. » Ces paroles sont placées dans le dixième volume des ordonnances des rois de France, présenté à l'Académie dans sa séance du 10 avril 1840. Ce volume était le seizième de ceux que Pastoret avait publiés, au nom de l'Académie des belles-lettres, et lorsque l'on parcourt ces volumes, lorsqu'on voit de combien de recherches et de soins ils sont les fruits, on ne peut s'empêcher d'être étonné de tant de patientes études et de tant d'utiles travaux. La vie grave, modeste, laborieuse du chancelier de Pastoret pouvait seule y suffire. Pendant cinquante années de sa vie, au moins, il travailla douze heures par jour. La mauvaise fortune le trouva, sous ce rapport, aussi constant que la grandeur. Mais si, dans le cours de ces

douze heures, quelqu'un venait l'interrompre, si on avait une question à lui faire, un service à lui demander, on le trouvait toujours aussi facile, aussi prêt à entendre que s'il n'eût jamais eu d'autres affaires, car sa bonté n'eut d'égal que son désintéressement, sa charité, sa *piété à ses devoirs*; et cette noble expression de *piété* ne fut jamais mieux employée que relativement à Pastoret. Cette préface fut le dernier effort, l'adieu de l'éditeur octogénaire. La même année, le 28 septembre, il expira sans douleur, sans crainte, sans remords, entouré de sa famille et des secours de la religion. Il laissait à la France une épouse modèle de toutes les vertus, à son fils Amédée, à ses nombreux amis et aux membres des trois Académies auxquelles il appartenait (il était aussi membre de l'Académie des sciences morales et politiques), des regrets dignes de celui qui avait vécu 84 ans, sachant donner l'exemple d'une vie toute chrétienne, d'une vie laborieuse, constamment partagée entre la pratique de la religion, l'exercice de la charité, les soins des affaires publiques, et la culture des lettres. M. Roger de l'Académie française, et M. Raoul Rochette de l'Académie des inscriptions, qui, avec plusieurs de leurs confrères, après la présentation du corps à la paroisse, l'avaient suivi jusqu'à Meudon, où fut célébrée une grande messe, l'accompagnèrent encore à pied, jusqu'à Fleury, où Pastoret devait être enterré dans la chapelle de son château. Ces académiciens, tous deux si distingués dans l'art d'écrire, prononcèrent des discours remplis de sentiments de respect pour la personne de leur confrère.— Il reste à dire quelques mots de la séance de l'Académie française, où M. de Saint-Aulaire fut reçu en rem-

placement de Pastoret, le 8 juillet 1841. Le récipiendaire parla de son prédécesseur dans les termes les plus élégants et les plus vrais. « Les savants, dit-il, du XVI^e et du XVII^e siècle, qui ont reconstruit le monde ancien et fouillé les origines de la société moderne, étaient des hommes de la trempe de M. de Pastoret; mais les Mabilion, les Montfaucon appartenaient à des ordres religieux. Retirés dans leur cloître, sous l'abri d'une règle protectrice, leur vie s'y partageait doucement entre l'étude et la prière. On s'étonne davantage qu'un homme public, constamment engagé dans toutes les luttes politiques, qui pendant cinquante ans ont désolé ou *illustré* notre pays, ait trouvé le loisir de publier les ordonnances de nos rois, de continuer l'histoire littéraire de la France, de composer l'histoire générale de la législation, et tant d'autres ouvrages encore, fruits d'une attention soutenue et des recherches les plus persévérantes. » Le discours de Roger, qui répondait au récipiendaire, étincelle de traits d'esprit et de goût. Il loue d'abord M. de Saint-Aulaire, ensuite il arrive à Pastoret par une transition délicate; il déclare que cet académicien a trouvé des devoirs dans les services rendus par ses aïeux. « La vie de M. de Pastoret a été partagée entre deux belles passions, qui chez lui n'en faisaient qu'une: la passion du bien, la passion de l'étude. Il n'étudiait en effet que dans le but de faire du bien; aussi, chose rare dans tous les siècles et dans tous les pays, tous ses ouvrages sont de bonnes actions. Ensuite sa charité était son premier devoir. Ingénieux à l'exercer, plus ingénieux encore à en voiler les actes, « la charité, nous disait-il, dans cette Académie, il y a aujourd'hui qua-

« torze ans, aime à se dérober à la gloire; ce n'est pas là qu'est sa récompense : le monde ignore ce qu'elle a fait. Dieu l'a vu, et le mérite est plus grand encore, si les hommes l'ont ignoré ». « Depuis 1830, M. le marquis de Pastoret avait cessé d'être le chargé d'affaires des pauvres, le tuteur de l'orphelin : mais je me trompe, la fortune ne lui avait pas ravi tous ses pupilles ; elle lui en gardait un dans l'exil, et il faut le dire à l'honneur du temps où nous vivons, et du pouvoir qui nous régit, il exerça ces nobles fonctions en toute liberté. » Le discours de Roger, qu'une douleur de poitrine l'empêcha de prononcer, et qui avait été lu par Charles Nodier, avec une vive expression de sensibilité, eut le plus grand succès. Roger ne put pas sortir de l'enceinte, où est renfermé le fauteuil de la présidence. Tant de personnes se précipitèrent pour complimenter le directeur, et tant d'autres succédèrent à ceux qui étaient arrivés les premiers, que tout mouvement lui fut interdit. Les dames ne furent pas les dernières à remonter les marches de l'amphithéâtre. Il faut convenir que les paroles qu'on vient de citer, et qui, dans leur franchise et leur liberté, ne pouvaient déplaire à personne, puisque chacun avait sa part de louange, étaient une inspiration d'éloquence peu ordinaire dans ces sortes d'assemblées, où plus volontiers on loue, et exclusivement, le pouvoir dominant. Enfin il avait eu sa part. — Nous avons terminé le compte à rendre de la vie du chancelier de Pastoret : tant de science, tant de services ; tant de gloire, tant d'exils, couronnés par une inébranlable fidélité, recommandent sa mémoire à la postérité la plus reculée. — Son fils Amédée, marquis de Pastoret,

est, comme lui, un homme d'esprit, un homme de cœur ; il suit les traces nobles, où les pas du chancelier sont empreints. Dès son jeune âge, amené auprès de ceux qui cherchaient à secourir le roi de France, il a su de bonne heure ce que les rois souffrent, pour avoir aimé les peuples, et il ne peut ignorer à quel point les sentiments vrais et généreux honorent la vie d'un homme. Il avait, je l'ai déjà dit, succédé à son père dans la tutelle royale ; il a conservé encore l'administration des biens restés, comme par miracle, à l'orphelin et à l'orpheline qui aiment tant la patrie ! — Outre les ouvrages dont nous avons parlé dans le cours de cet article, Pastoret a laissé : I. *Tribut offert à l'Académie de Marseille*, 1 vol. petit in-12, F.-A. Didot, 1781. II. *Élégies de Tibulle*, traduction nouvelle, 1 vol. in-8°, Jombert et Pierre, 1784. Cette traduction a été publiée sans nom d'auteur, et Pastoret n'a jamais voulu qu'on la réimprimât. III. *Les lois pénales*, 1 vol. in-8°, Buisson, 1788 (nous en avons dit un mot dans le commencement de cet article). Cet ouvrage fut traduit aussitôt dans presque toutes les langues de l'Europe. IV. Divers mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. V. De nombreuses et excellentes notices dans l'*Histoire littéraire* entreprise par les Bénédictins, et continuée par la même Académie. VI. Enfin un grand nombre de discours et de rapports prononcés dans les assemblées politiques. — M. Paul de la Roche a peint un fort bon portrait de Pastoret qui a été gravé par M. Henriquel-Dupont, et M. Galle a donné une belle médaille, celle dont nous avons parlé, représentant avec beaucoup de vérité les traits du chancelier. A—D.

PASTORET (ADÉLAÏDE - ANNE-LOUISE PISCATORY, marquise de), femme du chancelier de France, dont l'article précède celui-ci, a été aussi célèbre par sa charité ingénieuse que par son esprit et sa beauté. Née à Marseille en 1765, d'une famille depuis long-temps établie en Provence, et qui descendait de Fabien Piscatory, conseiller des rois Louis XII et François I^{er}, elle passa ses premières années dans une terre du Berry, qui appartenait à sa famille maternelle. La vie solitaire et méditative qu'elle y mena eut une grande influence sur son imagination vive et forte. Venue à Paris en 1787, elle y épousa deux ans après, le 14 juillet, le jour même de la prise de la Bastille, M. de Pastoret, alors maître des requêtes, et qui devint ensuite procureur-général-syndic du département de Paris. Ce mariage, qui fut célébré au bruit de l'insurrection et des émeutes, devait être trop tôt suivi de proscriptions et de dangers. Pastoret fut obligé de fuir. Sa jeune épouse, déjà mère, fut retenue prisonnière; et, pendant plus d'une année, elle vit chaque jour l'échafaud se dresser, sans savoir s'il ne se dresserait pas pour elle. Dieu, qui l'avait réservée à tant de charitables œuvres, la sauva. Deux fois encore elle vit son mari contraint à chercher son salut dans la fuite; mais plus les périls s'accroissaient, plus sa rare présence d'esprit et son courage dominaient les situations. Une grande partie de sa fortune et presque toute celle de son mari avaient été englouties par le torrent révolutionnaire; mais Pastoret lui avait fait de bonne heure partager ses pensées et ses soins charitables; et, quelque peu riche qu'elle se vît, elle put et sut toujours donner beaucoup, donner avec dis-

cernement, donner avec utilité, et, pour emprunter une expression du chancelier, faire bien le bien qu'elle voulait faire. Au commencement de ce siècle, sous le consulat, une institution, protégée autrefois par la reine Marie-Antoinette, la Société de charité maternelle, essaya de se reconstituer pour donner des secours aux pauvres mères en couches. Madame de Pastoret fut une des dames qui restaurèrent cette association modeste et pieuse, et personne ne se dévoua plus activement aux soins et aux visites qui allaient chercher les souffrances dans les plus tristes demeures. Un jour, en 1801, elle était montée chez une femme qui, sans aucun autre moyen d'existence que le travail de ses mains, avait quitté, dès le matin, sa pauvre chambre, pour aller gagner le pain de son enfant. Cet enfant, laissé seul, était tombé de son berceau, et nageait dans le sang sur le pavé nu. Madame de Pastoret, douloureusement émue de ce spectacle, conçut aussitôt l'idée d'un établissement où les ouvrières et les femmes, qui vont travailler en journée, pussent déposer le matin et venir le soir reprendre leurs enfants. Cet établissement, elle le fonda sur-le-champ à ses frais, sans aucune assistance. Une religieuse fut mise à la tête de cette première *Salle d'asile*, qui ne fut d'abord destinée qu'à quinze, puis à vingt-quatre, enfin à trente enfants en bas âge. Telle est l'origine de cette institution qui est aujourd'hui si bien nationalisée. La création comme la pensée en est due tout entière à madame de Pastoret. Deux ans après, à la paix d'Amiens, les Anglais affluèrent en France. Sir Richard Edgeworth, économiste assez distingué, et sa fille Maria Edgeworth, qui s'est fait une grande

réputation dans le monde littéraire de l'Angleterre, vinrent chez madame de Pastoret ; virent l'asile qu'elle leur montra dans tous ses détails, et en importèrent l'idée à Londres, d'où elle nous est revenue en 1827 ou 1828 comme une création protestante et anglaise. La modeste fondatrice avait pourtant conservé toujours l'établissement formé par elle, mais elle pensait comme son mari, que le premier devoir de la charité, c'est d'être ignoré. Cette charité prévoyante, infatigable, s'unissait chez madame de Pastoret à une imagination facile, rapide, pleine d'aperçus et de fécondité, à une piété sincère, que chaque année rendit plus consolante, à un esprit dont tous ses contemporains ont reconnu l'attrait et la supériorité. Madame de Pastoret survécut trois ans à son mari. Elle succomba à une très-courte maladie, le 26 septembre 1843.

B—V—E.

PASTORIUS (JOACHIM), historien, né en 1610 à Glogau, en Silésie, s'appliqua d'abord à la médecine, puis lui préféra la carrière de l'enseignement. Nommé professeur à Elbing et à Dantzig, il avait embrassé les erreurs du luthéranisme ; mais il revint bientôt à l'église romaine, et, dès ce moment, il fut comblé d'honneurs et de bienfaits. Il devint historiographe du roi Sigismond, et Jean-Casimir lui accorda des lettres de noblesse. Pastorius mourut à Frauenberg en Prusse, le 26 déc. 1681. Nous avons de lui : I. *Florus polonicus, sive polonicæ historiæ epitome* (de 550 à 1572), Leyde, 1644, in-12 ; Amsterdam, 1664 ; Dantzig, 1679, in-12. II. *Peplum Samatiæ*, Dantzig, 1645, in-4°. III. *Bellum Scythico-Cosaccicum*, ibid., 1652-1659. C'est l'histoire de la guerre que le roi Ca-

simir eut avec les Cosaques, à son avènement au trône. IV. *Historia polonica*, depuis la mort de Wladislas IV ou VI, jusqu'en 1651, Dantzig, 1680-1685, 2 vol. in-8°, publiés par Georges-Adam Pastorius, fils de l'auteur. Cette histoire est divisée en onze livres. On y lit des détails curieux sur la situation de la Pologne, à la mort de Wladislas, sur les troubles qui précédèrent l'élection de Casimir et sur la guerre contre les Cosaques. On a encore de Pastorius d'autres ouvrages importants fort estimés. G—Y.

PASZKOWSKI (MARTIN), écrivain polonais du XVII^e siècle, a composé un poème de la guerre des Turcs, des Tartares et des Cosaques, Cracovie, 1626. Cet ouvrage est accompagné d'une relation générale sur les Cosaques, d'un dictionnaire turc et d'une dissertation sur les superstitions des Ottomans. On a de lui quelques autres productions, notamment une traduction polonaise de la *Chronique de la Sarmatie européenne*. G—Y.

PATAROLO (LAURENT), littérateur et botaniste, naquit en 1674 à Venise, d'une de ces anciennes familles bourgeoises qui participaient au gouvernement et aux dignités de la république. Après avoir terminé ses cours de philosophie au collège de Murano, il résolut de consacrer sa vie à la culture des lettres. Renonçant aux emplois qu'il aurait pu facilement obtenir, il vécut dans la retraite et acquit, par l'étude assidue des auteurs classiques, le talent, devenu déjà très-rare à cette époque, d'écrire en latin avec autant de pureté que d'élégance. Il ne se dispensait d'aucun des devoirs qu'impose la société ; mais, éloigné par caractère de tous les plaisirs bruyants, il allait chercher à la campagne les délassements dont

il avait besoin, et les trouvait dans l'exercice de la chasse et de la pêche. Sa principale étude fut celle de l'histoire; il ne se contenta pas de l'étudier dans ses sources et de comparer entre eux les récits des différents écrivains, il voulut les éclaircir par les médailles et se rendit très-habile dans la numismatique. Il composait en même temps des vers, et écrivait à ses amis en s'exerçant dans les arts mécaniques. Seul rejeton de sa famille, Patarolo dut se marier; mais son nouvel état ne lui fit rien relâcher de ses habitudes studieuses, et il prouva qu'un érudit pouvait être un père tendre et un excellent administrateur. Passant à la campagne la plus grande partie de l'année, il composa l'herbier des plantes qui croissent spontanément aux environs de Venise, et fonda le premier jardin botanique qu'ait eu cette ville, et qui subsiste encore. Dès-lors la culture des fleurs partagea tous les instants qu'il dérobaux lettres avec les soins qu'il donnait à ses fabriques. Il devait à sa vie active et sobre une santé robuste; mais ses forces s'affaiblirent insensiblement et il mourut de phthisie le 25 septembre 1727, à 53 ans. Il fut inhumé dans l'église Sainte-Marthe à Venise. Son médailler et son cabinet d'histoire naturelle, acquis par Tommaso de' Obizzi, ont passé par héritage à l'archiduc Ferdinand, duc de Modène et oncle de l'empereur d'Autriche, François II. On a de Patarolo les ouvrages suivants : I. *Series Augustorum, Augustarum, Caesarum et tyrannorum omnium, cum eorumdem imaginibus*, Venise, 1701. II. *Panegyricæ orationes veterum oratorum cum notis, numismatibus et italica interpretatione*, ibid., 1708, in-8°; 1719, même format. C'est la seule

traduction italienne que l'on ait des anciens panégyristes. Elle est citée avec éloge par Apost. Zeno et le P. Paitoni (*Bibliot. degli volgarizzatori*). III. *Bombycum libri tres*. Ce poème sur les vers à soie est, de l'avis des critiques, très-supérieur à celui de Vida. IV. *Quintiliani declamationes cum analysi et adnotatiunculis, et in easdem antilogia*. V. Des vers sur différents sujets et des lettres parmi lesquelles on distingue celle que Patarolo écrivit à Valisnieri sur la *Cantharide de Lis*. Ses œuvres ont été recueillies par Della Lüste, Venise, 1743, 2 vol. in-4°, précédées de la vie de l'auteur, écrite avec élégance et exactitude. On trouve quelques détails sur Patarolo dans les *Scrittori Veneziani* de P. Moschini.

W—s.

PATERN (SAINT). Trois saints de ce nom ont occupé le siège de Vannes. Le premier, qui naquit vers le milieu du IV^e siècle, dut le jour à des parents distingués par le rang qu'ils occupaient dans l'Armorique. On le désigne quelquefois sous le nom de *Tathée*, corruption du mot breton *tat* qui signifie père, et qui correspond au *pater* des latins. S'étant d'abord consacré à la vie solitaire, il s'attira par sa réputation de sainteté un grand nombre de disciples, parmi lesquels on compte saint Patrice, apôtre d'Irlande, qui se joignit à lui après avoir quitté l'école de Saint-Martin de Tours. Conan-Mériadec, devenu roi de l'Armorique, ne voulut point laisser dépourvue de siège épiscopal une ville aussi ancienne et aussi célèbre que celle de Vannes; Patern fut celui qu'il y appela. La patience et les vertus de ce prélat ayant longtemps été impuissantes à calmer l'animosité des persécuteurs que lui suscita son élévation, sa présence ne faisant même que les aigrir et nui-

sant ainsi au bien de son église, il prit le parti de rentrer dans son ermitage, où il mourut accablé de vieillesse et d'infirmités, vers l'an 448, à l'âge de 90 ans. Ses restes, portés à Marmoutier, au IX^e siècle, lors de l'invasion des Normands, furent ensuite transférés à l'abbaye nouvellement fondée à Issoudun, puis placés dans l'église d'un prieuré qui portait le nom du saint évêque et dépendait de cette abbaye. Anéantis en grande partie, au commencement de la révolution, il n'en reste plus que des débris sauvés par des personnes pieuses et possédés par l'église de Saint-Patern de Vannes. — PATERN II, digne successeur du précédent, fut ordonné évêque dans sa propre église, par saint Perpétue, archevêque de Tours, pendant la tenue du concile de 465 ou 468, qui fut si glorieux pour la nation bretonne, tant sous le rapport des doctrines qui y furent professées que sous celui de la rédaction de ses actes écrits dans le style le plus pur et le plus élégant. Il mourut vers la fin du V^e siècle. — PATERN III, que l'on croit, selon l'abbé Gallet, avoir souscrit, l'an 557, au concile de Parco, et dont parle Ussérius dans ses Antiquités, vécut dans le VI^e siècle, et mourut, d'après Albert Legrand, vers l'an 590. Il était encore enfant lorsque Patern, son père, voulant s'occuper exclusivement de son salut, quitta son épouse et son fils pour embrasser la vie religieuse en Irlande. Patern, parvenu à l'adolescence, l'y rejoignit, et fut, dans la suite, supérieur des religieux de la contrée où il demeurait (le pays de Galles), et où il fonda deux monastères, dont le plus considérable, nommé *Llan-Patern-Vaur*, c'est-à-dire, église du grand Patern, devint plus tard un siège épiscopal. Sollicité

par les habitants de Vannes, Patern revint en Bretagne, sous le règne d'Alain I^{er}, et il ne tarda pas à être nommé évêque. Moréri, qui ne cite aucune preuve à l'appui de son assertion, dit qu'il fut sacré évêque par Jean III, patriarche de Jérusalem, pendant un voyage qu'il fit en Palestine avec saint David de Mennevie; qu'il retourna, en 517, en Angleterre, qu'il y remplit les fonctions d'évêque dans le comté de Cardigan, d'où il vint occuper le siège de Vannes, à la sollicitation de ses habitants, et qu'il mourut vers l'an 557. C'était un des meilleurs poètes de son temps. Saint Fortunat, évêque de Poitiers, en lui envoyant ses jolis vers, le priait d'en corriger les fautes. Baronius le met au nombre des prélats les plus savants du VI^e siècle. — L'histoire parle encore de deux autres PATERN, qui ne sont pas désignés comme revêtus d'un caractère sacerdotal, ce qui pouvait être pourtant, à une époque où l'on confiait généralement les négociations aux gens d'église. Le premier, parent de l'un des précédents, s'il ne fût même l'un d'eux, naquit, dit-on, vers 480, dans les environs de Dinan. Il rendit de grands services à Clovis. Ce prince l'ayant envoyé en ambassade, en 506, vers Alaric, pour conclure un traité d'alliance, Patern réussit à lui faire promettre qu'il serait attaché au monarque français par une amitié constante; mais l'oubli de cet engagement, scellé par un serment solennel, obligea de recourir à de nouvelles conférences, qui eurent lieu près d'Amboise, dans une île de la Loire qui séparait les possessions des deux compétiteurs. Patern obtint du prince barbare l'indication du jour et du lieu de l'entrevue où Alaric devait se rendre sans armes et avec peu de monde,

ce que Clovis avait consenti à faire de son côté pour témoigner de sa confiance. Toutefois Patern, qui connaissait trop bien le chef des Goths pour partager cette confiance, retourna vers lui, s'assura de ses véritables dispositions, et ne tarda pas à reconnaître combien elles étaient perfides. Tel est le récit de Belleforest. Il ne s'accorde pas avec celui de Grégoire de Tours, qui dit que les deux rois conversèrent, mangèrent et burent ensemble, et qu'après s'être promis amitié, ils se retirèrent en paix. Ce ne fut donc qu'après cette entrevue qu'Alaric se ligua avec son beau-père et qu'il fit, sous main, des préparatifs hostiles pour surprendre Clovis, tandis qu'il l'amusait par ces apparences d'une sincère réconciliation. Toutes ces intrigues furent déjouées par Patern, négociateur vigilant et adroit, que Clovis avait laissé près de son nouvel allié. Indigné de cette déloyauté, il prévint son ennemi, et la célèbre bataille de Poitiers ruina les affaires du parjure qui y périt lui-même. — Frédegair, dans sa *Chronique*, et le moine de Saint-Denis, auteur de la *Vie de Dagobert*, font aussi mention d'un autre PATERN, que ce prince envoya avec Servat, vers l'an 630, en ambassade à l'empereur Héraclius, avec lequel ils conclurent un traité d'alliance. Héraclius, adonné à l'astrologie, avait cru voir dans les astres que l'empire d'Orient serait dévasté par des peuples circoncis. Pour prévenir ce malheur, il fit prier Dagobert de l'aider, en contraignant tous les juifs de ses États à se faire baptiser, ce que le roi entreprit avec ardeur. Mais les juifs s'étant montrés rebelles, il fallut les chasser. P. L.—T.

PATON-BAUDAU, savant philologue du XVIII^e siècle, mais extravagant dans ses hypothèses, a laissé,

manuscrits, une quantité prodigieuse d'ouvrages, dont la plupart sont à la bibliothèque de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. Dans son *Dictionnaire amazonien*, il établit que les Sclavons et les Scythes parlaient la langue des Indous. *Voy. Langlès*, dans le *Mercurie étranger*, III, 157. C. M. P.

PATOU, né à Lille en 1686, mourut célibataire dans la même ville, avec la réputation du plus savant des jurisconsultes qu'elle ait produits. Après avoir été reçu avocat au Parlement de Flandre, il remplit avec distinction la charge de conseiller au bailliage de Lille, et ensuite l'un des deux offices de conseiller-pensionnaire des États de la Flandre wallonne ou française, laquelle comprenait les châellenies de Lille, de Douai et d'Orchies. Cet office le constituait en même temps, et alternativement avec son collègue, lieutenant au siège du bailliage où il présidait comme représentant le grand-bailli. Il fut aussi l'un des plus zélés et des plus intègres administrateurs des hospices de Lille, et considéré comme le véritable père des pauvres. Au milieu de ces fonctions, il trouvait encore le temps de se livrer à celles d'avocat consultant. Ses mémoires, imprimés pour la défense de divers particuliers, sont pleins de force et de clarté. Partout s'y fait remarquer cette modération noble et décente, dont on ne devrait jamais s'écarter dans l'instruction et la défense de toute cause portée devant les tribunaux. Qui croirait que tant d'occupations différentes permissent encore à Patou de travailler, dans le silence du cabinet, à un ouvrage immense sur la coutume de Lille et celles des villes et bourgs de sa châellenie ? C'est pourtant ce qu'il a fait et terminé avec le plus grand succès, dans un

Commentaire rempli de recherches savantes, exposées avec méthode et précision, et suivies de résultats judicieux. Cet ouvrage resta long-temps en manuscrit chez les héritiers de l'auteur, lesquels le communiquaient avec complaisance à ceux qui désiraient le consulter. Les avocats, les juges même, y avaient recours pour s'éclairer sur des questions obscures ou compliquées, et y trouvaient presque toujours une solution satisfaisante. Le besoin fréquent de consulter ce commentaire en fit désirer la publication. MM. du *Magistrat* (1) de Lille, qui, indépendamment de leurs fonctions administratives, étaient juges, tant en matière civile que criminelle, connaissaient tout le mérite de l'ouvrage de Patou, et, après bien des instances, ils obtinrent de ses héritiers la cession de leur manuscrit. Ils s'empressèrent alors de le faire imprimer, au moyen d'une souscription dont ils remplirent la plus grande partie. L'ouvrage a pour titre : *Commentaire des coutumes de la ville de Lille et de sa châtellenie*, Lille, Dumortier, 1788, 3 vol. in-fol. L'exécution typographique, par Henry, imprimeur du *Magistrat*, en est belle. Au titre du premier volume est une vignette allégorique, où l'on voit en perspective dans le lointain, la ville de Lille, représentée très-exactement. Tout le morceau, exécuté avec élégance, fait honneur à deux de ses artistes, MM. Watteau père, peintre, et Marché, graveur.

D—x.

PATTON (PHILIPPE), amiral anglais, fut d'abord midshipman sous Boscawen en 1755, assista au siège

de Louisbourg en 1758, et, l'année suivante, combattit à la bataille de Lagos, ainsi qu'à celle qui se livra contre M. de Conflans. En 1780, il était capitaine du pavillon de l'amiral Digby, dans l'action qui eut lieu avec Langara. En 1779, il avait été fait capitaine de vaisseau, et, monté sur la *Belle-Poule*, avait pris le *Cologne*, commandé par Luke Ryan. De 1782 à 1803, il ne fut pas employé; à cette époque, il hissa son pavillon aux dunes comme amiral de port, et fut ensuite nommé l'un des lords de l'amirauté, poste qu'il conserva jusqu'au changement de ministère en 1806. Depuis ce moment, il se retira dans ses terres du Hampshire, où il mourut vers 1815. Il a publié un ouvrage estimé, intitulé : *La défense naturelle d'un empire insulaire, vivement recommandée*, 1810, in-4°. — **PATTON** (Charles), fils du précédent, capitaine dans la marine anglaise, a publié : I. *Moyen d'établir les bases de la liberté sur des principes simples et certains*, 1793, in-8°. II. *Effets de la propriété sur la société et sur le gouvernement*. Son frère a ajouté à cet ouvrage une *Revue historique de la monarchie et de la république romaine*, 1797, in-8°. Z.

PATTU (JACQUES-PIERRE-GUILLAUME), ingénieur en chef du Calvados, naquit à Bosnières (Seine-et-Oise), le 12 fév. 1772. Après avoir fait de bonnes études, il entra à l'école des Ponts-et-Chaussées en 1792; et ne tarda pas à se distinguer parmi les élèves, au point d'être nommé par le directeur Lamblardie, répétiteur de mathématiques. Au mois de mars 1794, l'école centrale des travaux publics (depuis école Polytechnique) ayant été fondée, sur un rapport de Fourcroy, par Monge et Prieur de la Côte-d'Or, la plupart des élèves des Ponts-et-

(1) Le *Magistrat* était la dénomination technique du corps municipal, tant à Lille qu'en d'autres villes de Flandre et des Pays-Bas.

Chaussées se présentèrent aux examens, et furent admis à l'école préparatoire que dirigeait Monge, et qui dura trois mois. Les élèves qui la composaient formèrent le noyau de l'instruction, et devinrent les chefs de brigade de l'école Polytechnique. En rentrant dans le corps des Ponts-et-Chaussées, Pattu fut employé à Bayeux, en 1798, comme ingénieur ordinaire; et, dans le courant de la même année, il remporta le prix d'écluses, pour avoir supprimé le premier les chutes dans les sas. En 1812, les travaux du Vey attirèrent l'attention de l'empereur Napoléon, qui, après les avoir examinés avec soin, nomma Pattu ingénieur en chef du Calvados. L'exécution de ces grands travaux avait révélé, à l'homme capable de les entreprendre, la théorie des barrages, utile et belle conception, dont l'application fut repoussée par quelques ingénieurs. On peut voir à ce sujet l'*Examen relatif aux projets du barrage de la Seine, dans le voisinage du Havre*, par Prony (*Annales des Ponts-et-Chaussées*, 1831). Les projets et les travaux de Pattu dans le département du Calvados, sont : 1^o le pont au Douet, sur l'Aure-Inferieure; 2^o le beau pont éclusé du Vey, dont nous avons parlé; 3^o le pont de Vaucelles, à Caen, sur l'Orne; 4^o le port de Corseulles, ouvert d'après ses projets et sous sa direction. On lui doit encore la *vis d'Archimède à double effet*, l'écrasement des chaussées, une théorie de grands nivellements, etc. Cet habile ingénieur mourut le 15 mai 1839. F—LE.

PAUL LE SILENTIAIRE est un des poètes grecs les plus distingués du règne de Justinien. Il doit son surnom à la charge de *primarius* ou chef des silentiaires, huissiers chargés de maintenir le silence dans le

palais impérial. Discret par état, il s'est dédommagé de son silence dans ses poésies, où il parle avec prolixité, mais non sans grâce et sans passion, de ses maîtresses et de ses amours. Les anthologistes grecs ont recueilli avec prédilection ses épigrammes, la plupart anacréontiques; on en compte près de soixante-quinze. Quelques-unes ne sont, il est vrai, que des variantes ou des imitations d'épigrammes plus anciennes, mais le plus grand nombre lui appartient en propre; et tel est leur mérite poétique, leur tour gracieux et coquet que des philologues sont assez disposés à lui attribuer une partie des odes qu'on attribue à Anacréon. On sait qu'il n'y a guère que les fragments qui soient bien authentiquement du poète de Téos. Outre ses épigrammes, Paul a laissé divers ouvrages de poésie qui ne sont pas non plus sans mérite : un poème sur les Thermes de Pythia, où tous les phénomènes des sources sont ingénieusement exprimés; une description de l'église de Sainte-Sophie, qui fut publiquement lue le jour de la dédicace de cette église, en 562, et une autre description d'une chaire du palais patriarcal. M. Graeff a donné, à Leipzig, en 1822, une édition critique de ces deux derniers ouvrages. Le poème sur les bains de Pythia se trouve dans la *Sylloge* de M. Boissonade, t. 1^{er}; et les Anthologies de Jacobs, 1792 et 1813, nous offrent le meilleur texte des épigrammes. Dans ses poésies, Paul parle un peu de tout, excepté de lui; aussi manquons-nous de détails sur sa vie, et il n'a justifié que trop, à son égard, le titre de *silentiaire*. Nous revenons sur le poème des Thermes de Pythia, parce qu'il a été l'objet d'une erreur singulière, et qu'à ce titre aussi il a sa place dans l'histoire lit-

téraire. Alde Manuce avait, le premier, publié ce poème dans son édition de l'*Anthologie*, 1503, in-8° ; mais, comme il est en demi-iambes, il jugea convenable de l'imprimer sur deux colonnes parallèles, qu'on doit lire en allant de l'une à l'autre, et non pas successivement. Les Juntas qui donnèrent une nouvelle édition de l'*Anthologie*, en 1519, n'ayant pas saisi cette disposition du poème de Paul, le bouversèrent entièrement. Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la plupart des éditeurs de l'*Anthologie*, parmi lesquels on compte des savants tels que les Estienne, ne s'aperçurent pas de cette confusion, et la reproduisirent. C'est Lessing qui la remarqua le premier. Voy. les *Mélanges de critique*, de Chardon de la Rochette, I, 247.

D—H—E.

PAUL de Burgos ou Paul de Sainte-Marie, célèbre théologien espagnol, était né vers 1350, d'une famille juive, de la tribu de Lévi. La lecture de la *Somme* de saint Thomas l'ayant engagé à faire un examen approfondi des dogmes du christianisme, il se convertit, et reçut le baptême avec ses trois fils, en 1390. Il vint ensuite à Paris suivre les cours de la faculté de théologie, qui lui conféra le grade de docteur ; et il reprit la route d'Espagne, en passant par Avignon, où Robert de Genève, élu pape sous le nom de Clément VII, avait transporté le siège pontifical. C'était l'époque du schisme d'Occident (voy. URBAIN VI, XLVII, 196). Les talents que Paul eut l'occasion de déployer lui méritèrent l'estime de Clément et de ses cardinaux. Nommé, en 1402, évêque de Carthagène, il passa sur le siège de Burgos en 1415 ; fut revêtu de la dignité de chancelier de Castille, et mourut le 27 août 1435, dans un âge très-avancé. Il était plus

qu'octogénaire, quand il composa son *Scrutinium scripturarum*, excellent traité de controverse, écrit sous la forme d'un dialogue, entre un juif et un chrétien, et qu'il destinait principalement à l'instruction de ses anciens co-religionnaires. Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois à Rome, vers 1470, grand in-4°. Cette édition est très-rare. Les curieux recherchent encore celle de Mantoue, 1475, in-fol. L'édition de Burgos, 1591 ou 1596, est précédée d'une vie de l'auteur, dans laquelle on assure que plusieurs milliers de juifs et de Maures furent convertis par ses prédications. On doit encore à Paul de Burgos des *Additions aux Postilles* de Nicolas de Lyra, et quelques ouvrages inédits dont Antonio a donné les titres dans la *Bibl. vetus Hisp.*, II, 237. De ses trois fils, Alphonse, l'aîné, lui succéda dans l'évêché de Burgos ; le second, Gonzalve, fut évêque de Placencia dans l'Estramadure ; le troisième, Alvare-Garcias, est auteur de la *Coronica del Rey D. Juan II*, qui fut publiée par Laurent Galindes de Caravajal, Logrono, 1517 ; et, avec de nouvelles corrections, Pampelune, 1599, in-fol. Cette édition est la meilleure d'un ouvrage rare et curieux.

W—s.

PAUL de Venise (PAULUS VENETUS), le plus célèbre philosophe de son temps, n'était point né dans la ville dont il porte le nom, mais à Udine, où sa famille (celle de Nicoletti) tenait un rang considérable. Ayant achevé ses études à Venise, il embrassa la règle de Saint-Augustin, et fut envoyé, par ses supérieurs, à l'Académie d'Oxford, pour s'y perfectionner sous la direction d'habiles professeurs. Il fréquenta depuis les cours de l'université de Padoue, et y reçut le laurier doctoral aux facultés de philosophie

et de théologie. Facciolati dit que Paul y reçut également le laurier dans la faculté de médecine (*Fasti gymnasii Patavini*, II, 113) ; mais Tiraboschi regarde ce fait comme douteux. Élu par ses confrères aux premières dignités de l'ordre , il les refusa pour se consacrer à l'enseignement. Malgré les dénégations de Papadopoli (*Hist. gymnasii Patavini*, II, 164), il est prouvé, par des documents authentiques, que Paul professait la philosophie à Padoue en 1411. De cette école il passa, quelques années après, à Sienne, où il remplissait la même chaire en 1420. Il soutint, dans cette ville, une vive dispute contre François Porcari, dont les opinions troublèrent toutes les têtes, et l'ayant convaincu d'impiété, il le fit condamner à la peine prononcée alors contre les hérétiques. Paul était à Rome en 1427 ; et il y signala son éloquence en défendant Bernardin de Sienne, que ses ennemis étaient parvenus à faire regarder comme un novateur dangereux (v. S. BERNARDIN, IV, 298) ; il contribua beaucoup à sa justification. Tiraboschi conjecture, d'après un passage de son oraison funèbre, que Paul mourut à Venise. Cependant on voyait son tombeau en marbre dans l'église des Augustins de Padoue, décoré d'une épitaphe rapportée par Papadopoli. Sa mort y est marquée au 10 juin 1429. C'était un des hommes les plus instruits de son siècle ; mais si l'on s'en rapporte au témoignage de quelques-uns de ses contemporains, il avait autant de vanité que d'érudition. Il a laissé des *Commentaires* sur les principaux ouvrages d'Aristote, et divers *Traité*s de philosophie, qui ont servi de base à l'enseignement durant plus d'un siècle dans les écoles d'Italie. On en trouvera les titres dans les

tables des *Annales typograph.* de Panzer. Fossi en a décrit plusieurs éditions, avec son exactitude ordinaire, dans le *Cat. Codd. impressor. Biblioth. Magliabecchian.*, II, 767-75. De tous les ouvrages de Paul de Venise, on ne recherche que le suivant, moins à raison de son mérite que de sa rareté : *Logicæ institutiones*, 1472, in-4° de 115 f., édition inconnue à Panzer ; Milan, 1474, pet. in-fol. de 78 f. (v. le *Manuel du libraire*, par M. Brunet). Tiraboschi a donné sur Paul de Venise et ses deux homonymes une longue et curieuse notice dans la *Storia della letteratura italiana*, VI, 330. W—s.

PAUL de Middelbourg, l'un des plus illustres mathématiciens de son siècle, naquit en 1445, dans la ville dont il porte le nom. Après avoir achevé ses études de la manière la plus brillante, à l'université de Louvain, il embrassa l'état ecclésiastique, et résolut de se dévouer à l'enseignement. Mais bien loin de lui savoir gré de ses efforts pour les tirer de la barbarie, ses compatriotes, sous prétexte qu'il professait des doctrines dangereuses, le bannirent de la Zélande, et confisquèrent son modeste patrimoine. Paul, obligé de revenir à Louvain, y reçut un accueil qui le dédommagea de l'injuste traitement qu'il venait d'éprouver. Il resta quelques années dans cette ville, partageant ses loisirs entre l'enseignement des lettres et la culture des sciences. Sa réputation s'étendit bientôt dans les pays étrangers. Appelé en Italie, le sénat de Venise lui offrit une chaire de mathématiques à l'Académie de Padoue ; mais il ne paraît pas qu'il l'ait acceptée. En 1484, il était à la cour du duc d'Urbin. Ce prince, qui l'avait nommé son médecin, lui donna l'abbaye de Castel-Durante ; et, sur sa ré-

commandation, il fut, en 1494, élu évêque de Fossombrone. Les talents de Paul lui méritèrent la bienveillance des papes Jules II et Léon X. Il présidait, en 1513, le concile de Latran où il parla de la nécessité, qu'il avait reconnue depuis long-temps, de faire au calendrier les corrections qui ne furent adoptées qu'en 1582, sous le pontificat de Grégoire XIII (v. ce nom, XVIII, 408). Il mourut subitement à Rome, le 15 déc. 1534, à l'âge de 89 ans, et fut inhumé dans l'église Sainte-Marië des Allemands, avec une épitaphe rapportée par divers auteurs (1). Luc Paccioli, dans la préface de son *Arithmétique* (v. PACCIOLI, XXXII 326), désigne Paul comme le prince des mathématiciens de son temps. Le célèbre Jules-César Scaliger était son filleul. Ses principaux ouvrages sont : I. *Practica de parvis constellationibus*, Urbin, 1484, in-4°, dédié à l'archiduc Maximilien. II. *Epistola apologetica ad lovanienses doctores*, in-4°, sans date; Louvain, 1487, même format. Dans cet opuscule très-ancien, l'auteur répond aux diverses objections des mathématiciens, contre la réforme du calendrier; et il donne des détails pleins d'intérêt sur les obstacles qu'il éprouva dans son projet de naturaliser les sciences en Zélande. III. *Magnæ conjunctionis ac tetraë solis eclipsis prognosticum 20 annis duraturum*, sans date, in-4°; suivant Fossi, cette édition a été exécutée en Italie, de 1484 à 1490 (voy. *Catal. Biblioth. Magliabecch.*, II, 194). Lalande en cite une autre de Cologne, 1484, in-4° (*Bib. astr.*, 15). IV. *Paulina de recta Paschæ celebratione et de die passionis D. N. J. C.*, Fossombrone, 1513,

in-fol. très-rare. Cet ouvrage, que l'auteur composa pour s'acquitter d'un vœu, est divisé en trente-trois livres en l'honneur des trente-trois ans que Jésus-Christ a passés sur la terre. Il renferme tous les calculs astronomiques auxquels l'auteur s'était livré pour déterminer le jour de la mort de Jésus, et par conséquent celui où la fête de Pâques doit être célébrée. V. *Prognosticum ostendens anno 1524, nullum neque universale, neque provinciale diluvium futurum*, Fossembrone, 1524, in-4°; traduit en allemand, Augsbourg, 1524, in-4°. On peut consulter pour des détails le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, et surtout l'*Histoire litt. des Pays-Bas* de Paquot, I, 445. W—s.

PAUL (sir GEORGES-ONÉSIPHORE), baronnet anglais du comté de Gloucester, né en 1774, s'est acquis en Angleterre une réputation justement méritée par son zèle philanthropique pour la réforme des prisons et d'autres établissements utiles. Il mourut en 1820, dans sa terre de Hille-House. On a de lui : I. *Considérations sur les vices des prisons*, 1784, in-8°. II. *Manière de procéder des grands jurés, magistrats, etc., du comté de Gloucester, pour une réforme générale des prisons de ce comté*, in-8°. Cet ouvrage a eu trois éditions, la dernière en 1808. III. *Doutes sur la nécessité et l'utilité d'établir immédiatement un asile pour les fous dans le comté de Gloucester*, 1813, in-8°. Z.

PAUL-PONCE. Voy. TREBATTI, XLVI, 453.

PAULET (JEAN-JACQUES), médecin, né le 27 avril 1740 à Anduse, dans les Cévennes, d'une famille considérée, fit ses premières études au collège d'Alais, puis alla suivre les cours de médecine à l'université de Montpellier, et y fut reçu docteur en

(1) On trouve cette épitaphe dans la *Bibl. belgica* de Foppens, 944; et dans l'ouvrage de Paquot, I, 446. Prosper Marchand avait l'intention de la donner à la fin de son article; mais elle a été oubliée par l'imprimeur.

1764. Étant venu à Paris, où la réputation de ses premiers écrits l'avait précédé, il obtint le grade de docteur-régent de la faculté, et fut nommé membre de l'Académie de médecine. En 1775, il entreprit la rédaction de la *Gazette de santé* qu'il continua avec succès pendant plusieurs années, et dans laquelle il eut pour successeur Marie de Saint-Ursin. Il se retira, dans le commencement de ce siècle, à Fontainebleau, où il remplit les fonctions de médecin du château, des hospices et des établissements de bienfaisance. Paulet mourut dans cette ville, le 4 août 1826. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns sont encore estimés : I. *Histoire de la petite vérole, avec les moyens d'en préserver les enfants et d'en arrêter la contagion en France, avec la traduction du traité arabe de Rhazès sur la petite vérole*, Paris, 1768, 2 vol. in-8°. Le but de l'auteur était de prouver que la petite vérole avait pris sa source en Égypte, et avait été apportée en Europe par les Sarrasins. Il proposait ensuite quelques préservatifs, en soutenant que la petite vérole était contagieuse. Cette dernière opinion souleva contre Paulet une dizaine de critiques, pleines d'aigreur, et faillit le faire aller à la Bastille. II. *Mémoire pour servir à l'histoire de la petite vérole, dans lequel on démontre la facilité de préserver un peuple entier de cette maladie*, Paris, 1768, in-12. Il faut y rattacher deux autres *Mémoires* sur le même sujet ; ce sont : 1° *Avis au peuple sur son grand intérêt, ou l'art de se préserver de la petite vérole*, 1769, in-12 et in-4° ; 2° *Le seul préservatif contre la petite vérole*, Paris, 1776, in-12. III. *Lettre à M. Coste, médecin de Nancy, sur la traduction des œuvres de Mead, tant louée par M. Roux le jour-*

naliste, Amsterdam et Paris, 1775, in-12, sans nom d'auteur. IV. *Recherches historiques et physiques sur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas*, publiées par ordre du roi, Paris, 1775, 2 vol. in-8°. Ce livre, vraiment utile, eut le plus grand succès et fut promptement épuisé. V. *Traité des champignons*, ouvrage dans lequel on trouve, après l'histoire analytique et chronologique des découvertes et des travaux sur ces plantes, suivie de leur synonymie botanique et des tables nécessaires, la description détaillée, les qualités, les effets, les différents usages, non-seulement des champignons proprement dits, mais des truffes, des agarics, des morilles, etc. ; avec une suite d'expériences tentées sur les animaux, l'examen des principes pernicieux de certaines espèces, et le moyen de prévenir leurs effets ou d'y remédier, le tout enrichi de planches, au nombre de 247, et enluminées avec un soin particulier. Ce traité, imprimé d'abord en 1775, puis, par ordre du gouvernement, en 1793, 2 vol. in-4°, est le plus complet qui existe. Les planches ont été publiées en 42 livraisons, dont les 12 dernières ne parurent qu'en mars 1835. VI. *Mémoire sur les effets d'un champignon connu des botanistes sous le nom de Fungus Phalloïdes annulatus, sordide virescens et patulus*, lu à l'Académie des sciences, Paris, 1775, in-4°. VII. *Anti-magnétisme, ou Origine, progrès, décadence, renouvellement et réfutation du magnétisme*, Londres et Paris, 1784, in-8°, sans nom d'auteur. On y trouve une curieuse vignette représentant Mesmer élevé sur un globe soufflé par Court de Gébelin, le serpent de la Charité ; Mesmer démasqué et couronné par la Folie qui lui donne un coup de sa

marotte ; Mesmer magnétisant la lune, et dont le magnétisme est réfléchi sur la petite Marguerite, stylée au jeu de la convulsion et aux attitudes les plus capables d'attirer la curiosité des adeptes, dont l'attention se pose tantôt sur la boussole, tantôt sur le petit chien et le baquet, et dont les oreilles sont exercées par le jeu de l'harmonie ; enfin on y voit les attributs de l'Harmonie. VIII. *Mesmer justifié*, Constance et Paris, 1784, in-8°, aussi sans nom d'auteur. C'est une nouvelle attaque contre le célèbre charlatan. IX. *Observations sur la vipère de Fontainebleau et sur les moyens de remédier à sa morsure*, Fontainebleau, an XIII (1805), in-8°. X. *Prospectus du traité des champignons, etc. De la mycétologie, ou Traité historique, graphique, culinaire et médical des champignons*, Paris, 1808, in-4°. XI. *Examen de la partie botanique de l'essai d'une histoire pragmatique de médecine, par Kurt-Sprengel, traduit par Ch.-Frédéric Geiger*, Paris, 1815, in-8°. XII. *Examen d'un ouvrage qui a pour titre : Illustrationes Theophrasti, in usum botanicorum præcipue peregrinantium, auctore Joh. Stackhouse*, Paris, 1816, in-8°. XIII. *Flore et Faune de Virgile, ou Histoire naturelle des plantes et des animaux les plus intéressants à connaître, et dont ce poète a fait mention*, Paris, 1824, in-8°. Ces trois derniers ouvrages ne portent pas le nom de l'auteur. Paulet était membre correspondant de l'Institut (Académie des sciences) et de l'Académie médicale de Madrid. Il a laissé, manuscrits, plusieurs ouvrages dont on trouve les titres dans la *France littéraire* de M. Quérard. Z.

PAULIN (BERTRAND de Rabastens, vicomte de), né vers l'année 1520, était, en 1552, homme d'armes de la compagnie du vicomte de Lomagne-

Terride. Il descendait de l'antique et illustre maison de Rabastens, qui existait dès le XI^e siècle. Il embrassa les erreurs calvinistes, et consacra sa vie et sa fortune à les défendre. En 1567, il commanda, conjointement avec les vicomtes de Bruniquel et de Caumont, les troupes albigeoises qui traversèrent la France pour aller joindre, sous Paris, le prince de Condé. Harcelées à chaque pas par les catholiques, les troupes calvinistes furent obligées d'aller de Castres à Montauban ; de là en Rouergue, puis à Alais. Elles se dirigèrent alors vers le Rhône, passèrent et repassèrent plusieurs fois ce fleuve, et pénétrèrent en Auvergne, et en Bourbonnais, où il leur fut impossible de refuser le combat. Le vicomte de Paulin, à la tête de l'infanterie gasconne, porta un puissant secours à son frère Philippe de Rabastens, baron de Paulin, et culbuta la cavalerie ennemie. Ce fait d'armes eut lieu en mars 1568. Le succès de ce combat permit à l'armée calviniste d'aller dégager Orléans, de prendre Blois, et de rejoindre le prince de Condé au siège de Chartres. La paix de Lonjumeau, du 23 mars 1568, vint rendre inutile la marche brillante des trois vicomtes. Mais la guerre civile recommença bientôt, et le baron de Paulin en signala les prémices par la surprise de Gaillac, le 8 septembre 1568. Les catholiques y furent tous massacrés. Les deux Paulin, à la tête des calvinistes, ne déposèrent pas les armes pendant plus de deux ans. Ils ne purent joindre le prince de Condé, qui perdit la vie et la victoire à Jarnac, en mars 1569. Ils surent, à cette époque, faire lever le siège du Mas-d'Azil ; attaquèrent Montech, d'où ils revinrent à Castres. Le comte de Montgommery était alors général en

chef, dans le Haut-Languedoc, des troupes protestantes; il en détache une portion, avec laquelle, suivi du vicomte de Paulin, il va en Béarn, prend Navarreins, Orthez, et y fait triompher son parti. L'année suivante, le vicomte de Paulin était dans l'armée de Coligny, et y commandait l'arrière-garde qui fut battue par la garnison de Bagnols. La paix vint encore enchaîner son courage; puis le massacre de la Saint-Barthélemi, exaspéra de nouveau les esprits; on reprit les armes, et le vicomte de Paulin fut nommé chef dans les diocèses d'Alby, Castres et Saint-Pons. Il signala son commandement par la prise de Lombers (24 décembre 1572), d'Alban, et par le traité d'union conclu entre les calvinistes dans l'assemblée de Réalmont. Un nouvel édit de pacification fut proclamé: les protestants obtinrent de grands avantages; on leur permit de se réunir. L'assemblée de Milhaud, en 1574, donna le commandement du Haut-Languedoc à Paulin, et celle de Nîmes, en 1575, vit les calvinistes ligués avec les catholiques politiques, dont Damville était le chef. Le vicomte de Paulin fut placé sous ses ordres et combattit sous ses drapeaux. Il prit Bonisseason le 19 mars 1575, et fit lever le siège de Peyrens. Damville s'étant brouillé avec les huguenots, un combat eut lieu le 25 septembre 1577, près de Montpellier. Le vicomte de Paulin, à la tête des troupes albigeoises, culbuta le corps qui lui était opposé. La bataille fut indecise, et la paix vint, dès le lendemain, non réconcilier les partis, mais leur procurer quelque relâche. La guerre civile releva bientôt ses drapeaux; le vicomte de Paulin ne combattit plus seul avec son frère, il fut secondé par ses enfants et ses neveux.

On vit les uns et les autres accourir, en 1586, au secours de Milhaud et de Salvagnac. Des pluies horribles et la peste firent les combattants à suspendre leurs coups. Samuel de Rabastens, baron de Paulin, fils de Philippe, mourut à cette époque. Il était fils unique, et n'avait qu'un fils de Marie de Lautrec, sa femme. Ce fils, portant le titre de marquis, fut tué en 1606, sans avoir été marié. La descendance masculine du vicomte de Paulin s'étant aussi éteinte, la branche des Rabastens, vicomtes de Paulin, n'existe plus; mais la puissance, les richesses et le courage héréditaires dans cette maison se conservent dans le souvenir des habitants de l'Albigeois. C—L—B.

PAULIN (NICOLAS-RÉMI), né à Reims, le 1^{er} octobre 1752, fit ses études dans cette ville, et les continua à Paris. Il fut, quelques années après, nommé professeur à l'école royale des Ponts-et-Chaussées. Sur la demande du gouvernement espagnol, il fut envoyé, comme professeur de mathématiques et de fortifications, à l'Académie royale d'Avila de los Cavalleros, par l'abbé Bossut, examinateur des ingénieurs; il composa, pour cet établissement, un *Traité de dessin géométrique*. Rentré en France à l'époque de la guerre entre l'Angleterre et ses colonies d'Amérique, il accepta, sur la fin de 1789, la place de professeur de mathématiques et de fortifications à l'école militaire de Sorèze, où il donna, à son ouvrage sur le dessin géométrique, les développements que présente la table méthodique et raisonnée de ses propositions, qui se trouve dans le programme des exercices de cet établissement. Requis, en 1793, par l'administration du département de l'Aude et le général en chef de l'armée des

Pyrénées-Orientales, il y exerça, pendant cette campagne et la suivante, les fonctions d'ingénieur militaire avec brevet de capitaine. De retour dans ses foyers, où l'appelaient l'éducation d'une très-nombreuse famille, il reprit ses fonctions à l'école de Sorèze. Bientôt après, il fut nommé professeur de mathématiques de l'école du département du Tarn, établie à Albi. Sollicité de reprendre du service à l'armée d'Italie, il préféra celui de l'instruction publique, et continua de s'y rendre utile, en formant, dans cette dernière école, un grand nombre d'élèves de l'école Polytechnique. A la formation des lycées, en 1804, il fut fait proviseur de celui de Toulouse, qu'il dirigea jusqu'à la création de l'Université en 1809, où il fut nommé recteur de l'Académie de Cahors. Enfin, après quarante ans de service, le gouvernement lui accorda sa retraite en 1815, et il mourut quelques années plus tard. — **PAULIN** (*Auguste*), né à Bressuire en 1774, et mort à Nantes en 1824, est auteur 1° de *Leçons de cosmographie ou de géographie astronomique*, Nantes, 1811, 1812, in-8°; 2° d'une *Notice sur les villes et les principales communes du département de la Loire-Inférieure*, Nantes, 1825, in-8°; 3° de plusieurs pièces de vers insérées dans les journaux, et d'une brochure sur le retour des Bourbons. L—C—J.

PAULO (*Antoine de*), quarantième grand-maître de Malte, né à Toulouse en 1550, fut reçu chevalier de cet ordre en 1590, et devint commandeur et grand-croix en 1612, par la protection du cardinal de Joyeuse, son proche parent, puis grand-prieur et enfin grand-maître, le 10 mars 1623. Son élection rencontra beaucoup de contradicteurs,

et l'on accusa en même temps sa capacité et le dérèglement de ses mœurs. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant son magistère, il fut peu d'accord avec l'autorité du saint-siège qu'occupait Urbain VIII, que les armes de l'ordre ne furent pas heureuses, et que les Turcs obtinrent contre les chevaliers des avantages dans plusieurs occasions. On avait dit, à son avènement, qu'il y avait dans le même temps, en Europe, trois choses faites pour étonner : c'était une reine d'Angleterre (Élisabeth) qui mourait vierge; un roi de France (Henri IV) qui n'était pas catholique, et un grand-maître de Malte qui n'était pas noble. La noblesse de la famille Paulo était récente. Le grand-maître Antoine mourut le 10 juin 1636. M—D J.

PAULO (*Jean de*), frère du précédent, fut président au Parlement, et l'un des plus fougueux ligueurs de Toulouse. Fort attaché, comme toute sa famille, à la maison de Guises, il se mit à la tête du parti qui s'empara du pouvoir dans cette ville au nom de la ligue, et y créa un comité de dix-huit chefs, que l'on a comparé aux comités de la Convention nationale, en 1793. Lorsque les Guises eurent succombé, tous les habitants de Toulouse furent livrés à une grande agitation. Le Parlement s'étant réuni, on y lut des lettres par lesquelles le nouveau roi annonçait les mesures que la nécessité l'avait forcé de prendre. Ce fut alors que le président Paulo ne craignit pas de manifester, le premier de tous, son opinion contre ce prince. Il déclara hautement que, « sans s'occuper des raisons qui « avaient porté le roi à se défaire des « Guises, il ne pouvait voir dans cette « action, et dans toutes celles du prince, « ce, qu'une suite de desseins bien « formés pour le renversement de la

« religion catholique ; que jamais il
 « ne voudrait reconnaître le roi de
 « Navarre (depuis Henri IV) pour
 « successeur légitime de Henri III ;
 « qu'après tout, le devoir des hom-
 « mes était réglé, que s'il était juste
 « d'obéir au roi, il l'était bien davan-
 « tage d'obéir à Dieu... » Ce discours
 produisit un grand effet sur l'assem-
 blée, et à l'instant même tout le Parle-
 ment jura de ne point se séparer
de l'union. Le comité des 18 se mit
 en rapport avec celui des seize de
 Paris, et le président Paulo, d'ac-
 cord avec son ami Tournier, mani-
 festa, dans toutes les circonstances, le
 zèle le plus ardent pour le triomphe
 de la ligue. Son nom parut dans
 toutes les décisions qui furent prises
 contre le pouvoir de Henri IV. Lors
 de la conspiration de Tournier, on le
 vit marcher en robe rouge, et armé
 de toutes pièces, à la tête de sa com-
 pagnie, intimidant les mutins par la
 fermeté de sa contenance. Ce fut ainsi
 qu'il sauva les conseillers Papus et
 Resseguier. Mayenne l'avait nommé
 premier président ; mais il ne put pas
 se faire confirmer dans ces hautes
 fonctions, et le refus que lui fit, à cet
 égard, le Parlement, le décida à se
 lier avec le parti de Henri IV. Le duc
 de Joyeuse, en ayant été instruit, le
 dénonça à cette cour, qui fit informer
 secrètement contre lui. Cette décision
 n'eut pas de suites importantes ; mais
 depuis ce temps, l'existence de Paulo
 fut paisible ; il ne prit plus de part
 aux affaires publiques et se livra tout
 entier à la culture des lettres. En
 1604, il était chancelier de l'Académie
 des *Jeux floraux*. On croit qu'il mou-
 rut peu de temps après. M—D j.

PAULO (le comte JULES de), né
 vers 1770, de la même famille que
 les précédents, se montra fort op-
 posé à la révolution dès le commen-

cement, et prit une grande part aux
 associations royalistes qui, dans les
 départements méridionaux, eurent
 tant d'influence après la chute de
 Robespierre (*voyez* PAPIN, dans ce
 volume). Lors des désastres qu'é-
 prouvèrent les armées de la républi-
 que, en 1799, et lorsque furent ren-
 dues les lois de l'emprunt forcé
 et des otages, triste pendant de
 celle des suspects, le mécontentement
 public s'étant fort augmenté, les roya-
 listes se soulevèrent spontanément
 dans les environs de Toulouse, et
 mirent à leur tête le comte de Paulo
 et le général de brigade Rougé, qui
 tous les deux pleins d'enthousiasme,
 mais sans expérience, crurent que le
 courage et le zèle pourraient sup-
 pléer à tout ce qu'exigeait une pa-
 reille levée de boucliers. N'ayant d'a-
 bord rencontré que quelques faibles
 détachements de troupes, ils furent
 vainqueurs à Lanta, à Martres et à
 Saint-Martory ; mais ils éprouvèrent
 bientôt différents échecs près de Tou-
 louse, à l'île Jourdain et à Montrejean,
 où les troupes républicaines les atta-
 quèrent avec des forces très-supé-
 rieures. Dispersés après ce revers,
 leurs soldats rentrèrent pour la plu-
 part dans leurs domiciles. Un grand
 nombre se retira en Espagne où
 régnait Charles IV en paix avec la
 république française par suite du
 traité de Bâle (*voyez* CHARLES IV,
 LX, 461). On sait que depuis ce
 traité funeste, l'oppression de la
 France augmentait de jour en jour.
 Des décrets terribles ayant été ren-
 dus contre les insurgés royalistes, et
 des menaces violentes étant adressées
 à toutes les contrées qui leur donne-
 raient asile, le roi d'Espagne, par un
 manifeste, qui ne fut, nous aimons à
 le dire, que comminatoire, annonça,
 dans les termes les plus inconvenants

(il traita les royalistes de *bandits*), que tous les insurgés qui se réfugiaient dans ses États seraient, par ses ordres, livrés au gouvernement républicain. Nous ne pensons pas que ce manifeste ait eu alors d'autre effet que d'exciter l'indignation de tous les gens d'honneur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le comte de Paulo, qui, après s'être défendu courageusement, avait été contraint de se réfugier sur le territoire espagnol, ne fut point arrêté, et qu'après la révolution du 18 brumaire, il lui fut permis de rentrer dans sa patrie. Alors il alla habiter Toulouse, et il y mourut en 1804. M—Dj.

PAUMGARTEN (MAXIMILIEN-SIGISMOND-JOSEPH, baron de), général autrichien, né le 26 oct. 1767 à Grieshof, en Styrie, se distingua par la plus haute valeur dans quatre sièges, 87 combats et 20 batailles. Son aïeul avait mérité d'être anobli par l'empereur Léopold I^{er}. Élevé à l'école militaire de Vienne-Neustadt, il commença, en 1787, sa carrière comme sous-officier dans le régiment d'infanterie de Thurn. La même année, il assista à la prise de Schabatz, et se fit remarquer par le maréchal Loudon (1) au siège de Belgrade. Les Turcs étaient tombés, à l'improviste, sur une redoute des assiégeants ; Paumgarten, qui y commandait, anima tellement sa troupe, que, quoique très-inférieure en nombre, elle repoussa l'ennemi en désordre dans ses bateaux, et le força de repasser la Save. Le maréchal, témoin de cet exploit, demanda le nom de l'officier, et lui fit dire qu'il serait promu dans peu à un nouveau grade, et qu'il se chargeait de son avancement. Loudon tint parole, et, quinze jours après,

Paumgarten fut nommé premier lieutenant dans les chasseurs du Tyrol. Loudon le fit ensuite venir à son quartier-général. Paumgarten fut envoyé, avec Mack, au congrès de Reichenbach ; et de là il reçut ordre d'aller annoncer au roi de Prusse la signature de la paix et la mort du maréchal Loudon. Les guerres de la révolution ayant commencé, Paumgarten suivit son régiment dans les Pays-Bas, et, en 1792, il se trouva devant Lille, en face de l'armée française. Blessé au combat de Rosbrugge, il fut fait prisonnier, et peut-être eût-il succombé aux mauvais traitements qu'éprouvaient les prisonniers de guerre à cette époque, sans les attentions qu'eut pour lui un colonel de volontaires de la Somme, appelé Tory. Paumgarten, ayant été échangé, fut appelé à l'état-major du prince de Cobourg. En 1793, il fut chargé de diriger les retranchements pratiqués sur la montagne d'Ansen, devant Valenciennes. Après la prise de cette place, il commanda les avant-postes du corps d'Otto. De là il fut placé auprès d'Alvinzy, sous les ordres supérieurs du duc d'York. Étant à la tête de quatre bataillons et de six escadrons de chevau-légers, il prit Lincelles d'assaut. Le duc d'York, dans un ordre du jour, loua sa conduite et sa bravoure. L'empereur le nomma capitaine, et l'envoya comme commissaire au quartier-général du duc d'York. Après la prise de Landrecies, Paumgarten marcha avec le général Abercromby sur la ville de Lannoy, qu'ils prirent d'assaut. Le 18 mai 1794, le duc d'York, les princes Adolphe et Ernest, ses frères, étaient entourés, et ils auraient été faits prisonniers si Paumgarten, à la tête d'un corps de hussards, ne les eût délivrés. Le duc lui en témoigna sa reconnaissance.

(1) Il signait Loudon et non Laudon.

Rappelé à l'armée autrichienne, il passa successivement aux corps des généraux Kray, Alvinzy et Werneck. En 1796, le prince Charles, pressé par Moreau, qui le poursuivait à travers la Bavière, envoya ordre à Paumgarten de venir le joindre. Accompagnant le prince dans la marche hardie qu'il fit sur la Franconie, Paumgarten, à la tête des régiments de Mack et de Lobkowitz, tomba près d'Amberg (24 août 1796), sur l'arrière-garde de Jourdan, qui, s'étant formée en carré, se laissa exterminer plutôt que de se rendre. A la bataille d'Emmendingen, le 19 octobre, Paumgarten, commandant la colonne du prince d'Orange, se fit remarquer par la sagesse de ses dispositions. Il suivit ensuite le prince Charles en Italie. Le 23 mars 1797, l'armée autrichienne, étant forcée de se retirer après le combat de Tarvis, il tint ferme à la tête d'un bataillon de Giulay, et sauva un parc d'artillerie, dont l'armée française allait s'emparer. Ayant été envoyé vers les frontières de Salzbourg, il préserva les magasins et favorisa la jonction du corps d'armée qui arrivait du Tyrol, sous les ordres du général Sporck. En 1798, il fut employé dans cette contrée, et se trouvait au corps d'armée du général Auffenberg, dans le pays des Grisons, lorsque Masséna, au mois de mars 1799, attaqua le Zollbrücke, le Luziensteig et le Kunkel-Past. Auffenberg ayant été fait prisonnier avec une partie de ses troupes, Paumgarten poussa son cheval par dessus un canon renversé, et alla se mettre à la tête de 1,500 hommes, qui, ignorant ce qui venait d'arriver à leur général, se tinrent tranquillement devant Tüsis. Il arriva heureusement à Feldkirch, avec ce corps détaché qu'il remit au général Hotze. Aux batailles de Winterthur

et de Zurich, il fut constamment aux avant-postes. Après la prise de Zurich, ayant été chargé d'emporter d'assaut l'Albis-Berg, il fut blessé à la tête, et son cheval étant tombé, percé de trois coups de baïonnette, il fut fait prisonnier. Ayant été échangé, il fut placé dans la division du général Linken. Après les échecs qu'éprouva le général Hotze, la division de Linken se retira à Coire, ayant fait une perte considérable. Là, Paumgarten reçut ordre d'accompagner l'arrière-garde de Souwarow depuis Illanz jusqu'à Reichenau. Au mois de septemb. 1799, il fut nommé major attaché au grand quartier-général. Pendant l'armistice, on l'envoya à l'état-major d'Auffenberg. Après la bataille de Hohenlinden, les généraux en chef des deux armées d'Allemagne ayant conclu un armistice, que Macdonald, qui se trouvait à Trente, refusa de reconnaître, le corps d'Auffenberg fut attaqué par ce général. En l'absence de son chef, Paumgarten alla trouver le général français, qui, sur ses représentations, reconnut l'armistice. Les États du Tyrol et le magistrat de Botzen lui témoignèrent leur reconnaissance pour cette mission si heureusement remplie. Après la paix d'Amiens, il fut nommé major dans les hulans du prince Charles, et envoyé dans la Pologne autrichienne. C'est à cette époque que le gouvernement russe lui fit faire des propositions qu'il repoussa, déclarant qu'aucune offre d'avancement ne le porterait à quitter le service de sa patrie. Pendant la guerre de 1805, il servit en Italie, sous l'archiduc Jean. Les hostilités ayant recommencé en 1809, il fut nommé chef d'état-major du prince Jean de Lichtenstein, qui commandait le premier corps de réserve, et il prit une part très-active aux

batailles d'Aspern, de Wagram et de Znâin. Dans cette dernière, s'étant mis à la tête de six régiments de cuirassiers, il repoussa une colonne française qui menaçait la gauche des Autrichiens, et, par cette attaque hardie, sauva un parc d'artillerie, dont les Français allaient s'emparer. Nommé commandant des hussards de Stiptisch, au mois d'avril 1813, il fut fait major-général. Pendant l'été de cette année, l'armée autrichienne se concentra en Bohême; Paumgarten prit le commandement de l'avant-garde dans le corps de Klénau. Le 23 août, pendant que l'on se battait à Dresde, il reçut ordre de marcher sur Meissen et de garder les passages sur l'Elbe. Ayant chassé les Français qui occupaient la ville, il s'en empara; mais les alliés ayant perdu la bataille de Dresde, ses communications avec la grande armée furent interceptées. Napoléon se hâta d'envoyer contre lui 8,000 hommes, espérant l'enlever avec toute sa troupe; mais il sut se faire jour, l'épée à la main, et prit le chemin de Leipzig. Voyant qu'on le poursuivait mollement, il se jeta sur sa gauche et arriva à Freiberg, où il trouva près de cinq mille fuyards, autrichiens et russes, avec les administrations et les bagages des deux armées. Ayant réuni le tout, autant que le temps le lui permit, il partit au moment où les troupes françaises entraient dans Freiberg. Après une marche pénible à travers les forêts, et par des chemins peu frayés, il eut le bonheur de faire sa jonction avec l'avant-garde du général Klénau; et depuis il fut constamment aux avant-postes. Après la bataille de Leipzig, il accompagna le 4^e corps, qui fut chargé d'assiéger Dresde. Cette place s'étant rendue, il fut envoyé en Italie, à la tête des cheval-légers de

Hohenzollern. Aux combats qui eurent lieu le 8 et le 9 février 1814, sur le Mincio, il commandait l'avant-garde. La paix ayant été signée à Paris, il fut envoyé en Transylvanie, pour y commander une brigade, qu'il conduisit sur les bords du Rhin, lorsque le retour de Napoléon, en 1815, amena de nouveau la guerre. Après la bataille de Waterloo, Paumgarten revint en Transylvanie. Nommé, en 1824, feld-maréchal-lieutenant, il fut employé à Prague, et de là à Tarnow en Galicie. Sentant ses forces s'affaiblir, il se fit transporter à Vienne, où il mourut le 1^{er} janvier 1827. Ayant passé près de quarante années dans les camps, toujours en activité, ce général avait trouvé des moments pour cultiver les sciences. Il parlait la plupart des langues vivantes, et il possédait à fond toutes les parties des mathématiques. Il publia, en 1802, sur le service aux avant-postes, un traité qui eut beaucoup de succès. G—r.

PAVELS (CLAUS), évêque luthérien de Norvège, né en 1769, succéda, en 1817, sur le siège épiscopal de Bergen, à Nordahl Brun (*voy.* BRUN, LIX, 353), et mourut dans cette ville en 1820. Ainsi que son prédécesseur, il était poète et orateur sacré, mais à un degré moins élevé. On a de lui des *poésies* fugitives assez agréables, qu'il avait composées dans sa jeunesse, et un grand nombre de *Sermons* fort estimés, dont il a paru plusieurs recueils. Z.

PAVILLON (NICOLAS), aïeul de l'évêque d'Aleth et bisaïeul d'Étienne Pavillon, de l'Académie française (*voy.* ce nom, XXXIII, 230 et 231), naquit à Tours en 1532, et se fixa à Paris, où il exerça avec distinction la profession d'avocat. Il se livra aussi à des études littéraires et histo-

riques, notamment à la traduction du grand commentaire d'Eustathe, sur Homère, et à celle du géographe Denys d'Alexandrie. Ces ouvrages n'ont pas été publiés, et probablement même ils ne furent pas achevés. Les écrits que Pavillon a fait paraître sont : 1^o *Les Sentences de Théognis, poète grec*, traduites en français, in-8^o, Paris, 1578; 2^o *Discours sur l'histoire des Polonais et l'élection du duc d'Anjou, avec une épître au roi de Pologne sur sa bien-venue à Paris*, in-8^o, Paris, 1573. F—T—E.

PAYKULL (GUSTAVE de), conseiller de la chancellerie et maréchal de la cour de Suède, né à Stockholm, le 21 août 1757, s'est placé au rang des plus célèbres naturalistes de son pays. Son père, le major Frédéric Paykull, confia à un précepteur le soin de ses premières études. Il l'envoya ensuite à Upsal, pour y subir l'examen exigé des employés à la chancellerie royale. Paykull montra de bonne heure beaucoup de zèle pour l'histoire naturelle, et il prit part à des excursions botaniques, que le grand Linné venait faire dans la propriété du major Paykull, qui était son ami, à peu de distance d'Upsal. L'étude des langues anciennes et modernes fixa aussi son attention. Attaché en 1779 au département des affaires étrangères, il fut nommé, cinq ans après, premier secrétaire du roi, et en 1796, conseiller de la chancellerie, ce qui ne le détourna point de ses recherches scientifiques. Il entreprit même alors plusieurs voyages dans les différentes parties de la Suède et dans quelques pays étrangers, où il se mit en relation avec les savants, et augmenta beaucoup ses collections entomologiques et ornithologiques. Son intimité avec le célèbre Fabricius, professeur à Kiel, lui procura surtout

de grands avantages. En 1802, il visita l'Allemagne, la Hollande et la France; et il puisa beaucoup de connaissances dans les riches et vastes musées de ces divers pays. Il rapporta aussi d'abondantes récoltes en productions naturelles des côtes de la Méditerranée. On peut se faire une idée de son amour pour la science par les dépenses qu'il fit pour acheter tous les ouvrages nouveaux, et pour entretenir des correspondances avec les savants. Ce fut par de tels moyens qu'il composa des ouvrages très-remarquables, entre autres. 1^o *Monographia Staphylinorum Sueciæ*, Upsal, 1789; 2^o *Monographia Caraborum Sueciæ*, Upsal, 1790; 3^o *Monographia Curculionum Sueciæ*, Upsal, 1792; 4^o *Fauna Suecica, Insecta*, 3 vol., Upsal, 1798-1800; 5^o *Catalogus insectorum, quæ desiderantur in Museo*, Upsal, 1804; 6^o *Monographia Histeroidum*, Upsal, 1811; 7^o *Catalogus avium, quas in museo suo servat*, Upsal, 1817. Ses monographies sur les genres de coléoptères de la Suède renferment un grand nombre d'espèces difficiles à discerner, et qui jusqu'alors n'avaient pas été classées. Sa *Fauna Suecica* contient des descriptions très-exactes des coléoptères du même pays. Le dernier et sans contredit le plus complet des ouvrages de Paykull est sa *Monographia Histeroidum*, où l'on trouve non-seulement les espèces propres à la Suède, mais encore celles qui lui sont étrangères et qui, au mérite de ses autres ouvrages, joint le plus grand développement et des planches exactes sur chaque espèce. Indépendamment de ces travaux généraux, on doit à Paykull plusieurs dissertations scientifiques, insérées dans les recueils de l'Académie des sciences de Stockholm. A côté de

ces travaux sur l'histoire naturelle, il s'occupa aussi de littérature, et son talent pour la poésie se fit de bonne heure remarquer. Sa prédilection pour l'ancienne littérature classique et les poètes lyriques de la Grèce donna même à sa poésie un caractère particulier. Il a publié dans ce genre : 1^o *Les traductions d'Anacréon, de Sapho, de Bion et de Moschus*, Stockholm, 1787; 2^o *Domald*, tragédie en cinq actes, Stockholm, 1783; 3^o *Virginie*, tragédie; 4^o *Ordensvrermen*, comédie en trois actes, Stockholm, 1785. La représentation de cette dernière pièce, mal comprise, fut défendue. Parmi une foule de petits ouvrages qu'il a encore publiés, nous mentionnerons une *Ode sur la mort de Voltaire*; des *Conseils aux jeunes poètes*. Dans les derniers temps de sa vie, il s'occupait d'une nouvelle édition de ses ouvrages poétiques, dont il n'a paru qu'un volume en 1814. Paykull était membre d'un grand nombre de sociétés savantes, suédoises et étrangères, entre autres, des Académies de Paris, de Saint-Petersbourg, de Moscou, de Florence, de Copenhague, de Berlin, de Philadelphie, de Goettingue, de Boston, etc. Il fut élu, en 1796, président de l'Académie des sciences de Stockholm, et il prononça, en quittant le fauteuil, un discours très-remarquable sur l'histoire de la zoologie en Suède avant Linné. En 1805, il fut décoré de l'ordre de l'Étoile-Polaire; en 1815, nommé maréchal de la cour, et, trois ans après, créé baron. L'empereur de Russie lui fit présent, en 1816, d'une bague précieuse. Retiré à sa campagne de Walloxaby, il passa ses dernières années à arranger ses collections, qu'il augmenta toujours, soit par achat, soit par échange, et qu'il ne voulut jamais laisser sortir de la Suède, refusant des

offres considérables qui lui furent proposées par des étrangers. Il les légua, en mourant, à sa patrie, pour en faire le commencement d'un musée national à Stockholm, où elles se trouvent maintenant dans le local de l'Académie de sciences. Paykull, sur la fin de sa vie, s'était adonné au jardinage, et surtout à la culture des arbres et des plantes qui appartiennent aux climats du sud. Il termina sa laborieuse et honorable carrière le 28 janvier 1826, regretté comme un des hommes les plus savants et les plus estimables de son temps. Plusieurs naturalistes se sont fait un devoir de rendre honneur à sa mémoire, en donnant son nom à diverses espèces d'animaux, comme : *Rallus Paykullii*, *Scolopar Paykullii*, *Alucita Paykullella*, *Amargmus Paykullii*, etc., etc.

B—L—M.

PEAN, janséniste obscur, mort en 1764, à l'âge de 80 ans, passa sa vie à composer des écrits aujourd'hui complètement oubliés, et que ses adversaires ne prirent pas même la peine de réfuter. Nous les mentionnerons cependant pour la règle, savoir : I. *Parallèle de la morale des païens avec celle des jésuites*, 1726, in-8°. II. *Parallèle de la doctrine condamnée par la bulle Unigenitus avec celle des écrivains sacrés, des pères et des docteurs de l'Église, sur la faiblesse de l'homme et sur la force de la grâce*, Utrecht, 1737, in-8°. III. *Le Combat de l'Erreur contre la Vérité, ou Suite du parallèle de la doctrine des païens avec celle des jésuites*, Utrecht, 1749, in-8°. IV. *Combat du molinisme contre le jansénisme*, Amsterdam (Paris), 1756, 2 vol. in-12. V. *Mémoires historiques sur le formulaire*, 1756, 2 vol. in-12. VI. *Abrégé de l'explication de plusieurs psaumes, faite par feu M. Duguet, Trévoux*, 1759, 2 vol. Z.

PEARSON (GEORGES), chimiste anglais, naquit, en 1751, à Rotherham, (York). Son père, qui le destinait à la médecine, le fit étudier à Édimbourg et à Leyde; et ses cours achevés, il ne tarda point à s'établir à Londres, où il se fit une assez bonne clientèle, et où, au bout de quelques années, il fut nommé médecin de l'hôpital de Saint-Georges. Son cours de clinique était fort estimé : il s'attachait surtout à bien faire sentir l'identité d'une affection, d'une altération sous la diversité, en quelque sorte contradictoire quelquefois, des formes qu'elle revêt ou des symptômes qui la manifestent. L'irritabilité était son sujet favori; et on plaisanta plus d'une fois sur la propension qu'il avait à le ramener partout et toujours. Il ne se tenait pas pourtant dans les généralités à perte de vue, et il serait injuste de voir en lui un de ces médecins qui, n'ayant jamais pratiqué, imaginent la maladie au lieu de la suivre pied à pied et d'en tracer l'histoire. Mais c'est surtout comme chimiste qu'il s'acquit une juste réputation et parvint à se placer parmi les premiers du second rang en Angleterre. La diffusion de la vaccine lui donna une nouvelle importance. Il n'a aucune part à revendiquer dans cette précieuse découverte, mais il s'empres-
sa de la répandre par tous les moyens à sa disposition, et il fonda dans ce but, en 1799, l'*Institut de vaccine* (Original vaccine institution), qui, pendant 22 ans, ne s'occupa que d'enregistrer et accumuler les faits relatifs au beau procédé de Jenner. Pearson mourut le 9 nov. 1828, par un douloureux accident. Son domestique le trouva au bas de son escalier; sa bougie éteinte, la tête ouverte par une large blessure, et baigné dans son sang. On le releva, on le mit au

lit; il reprit connaissance dans le courant de la journée, mais il expira le soir. Pearson affectionnait les lettres, et citait Shakspeare presque aussi souvent qu'une autorité médicale. Il était fort lié avec Kemble, qu'il avait connu à Doncaster et dont il resta toujours l'ami. Son intimité avec Horne Tooke et avec sir Francis Burdett, ferait croire qu'il se mêlait de politique; mais il n'en est rien. Quant à la chimie, à laquelle, fort jeune encore, il avait déjà donné des soins, il rendit à cette science un véritable service en popularisant, en Angleterre, la nomenclature adoptée par les chimistes français, après et d'après les découvertes de Lavoisier. Il aimait surtout à traiter de la composition et de la décomposition de l'eau, de la décomposition de l'acide carbonique dans les carbonates, et de la séparation du carbone, de l'acier et de son carbone, de la poudre antimoniale de James, et de l'origine de l'alcool dans le vin, origine qu'il attribue à la fermentation. On n'a de Pearson qu'un seul ouvrage de quelque étendue : *Observations et expériences pour l'histoire chimique des eaux chaudes de Buxton*, Londres, 1783, 2 volumes in-8°; auquel il faut joindre quantité de mémoires, brochures, discours, notices, insérés dans divers ouvrages périodiques. Nous ne mentionnerons que ceux qui suivent : I. *Disputatio physica inauguralis de putredine animalibus post mortem superveniente*, Edimbourg, 1774, in-8°. On y remarque déjà son goût pour la chimie et sa propension à poursuivre partout les phénomènes de la fermentation. II. *Instruction pour combiner les eaux de Buxton, soit avec leur propre gaz, soit avec les gaz étrangers, etc., pour composer l'eau*

artificielle de Buxton, Londres, 1785, in-8°. Cet ouvrage est en quelque sorte l'appendice des *Observations et expériences* indiquées plus haut. III. *Expériences et observations sur la composition de la poudre de James* (*Abrégé des Transactions philosophiques*, XVII, 87), 1791. Pearson démontra que ce célèbre et trop vanté fébrifuge se composait en totalité d'antimoine, de phosphate de chaux, et que s'il y avait quelques différences entre le mélange qu'on pouvait former d'après ces indications et la poudre de James, elle ne tenait qu'à d'imperceptibles variétés de manipulation. IV. *Expériences pour la décomposition de l'air fixe ou acide carbonique* (même vol., 221), 1792. V. *Observations et expériences sur la laque blanche du docteur Anderson* (même vol., 428), 1794. VI. *Observations et expériences sur la nature de l'acier de Bombay, dit Oust, avec des Remarques sur les propriétés et la composition des différents états du fer* (même volume, 580), 1795. VII. *Observations sur d'anciennes armes et d'anciens ustensiles trouvés dans la rivière Witham, avec des explications pour en déterminer la composition* (même ouv., XVIII, 38), 1796. Pearson prouve que la matière de ces objets était un mélange de cuivre et d'étain. VIII. *Observations et expériences à l'effet de constater la nature du gaz produit par le passage d'un courant électrique dans l'eau* (même ouv., XVIII, 104), 1797 (et dans le *Journal de Nicholson*, 243), avec une description de l'appareil pour ces expériences. C'est, sans contredit, le meilleur de ses mémoires et celui qui eut le plus grand succès : il confirmait les importants résultats de Cavendish, résultats dont certes Pearson n'avait pas l'initiative, mais qui avaient en-

côre besoin d'être discutés et régularisés, pour être scientifiquement constitués. IX. Une traduction de la *Table de la nomenclature chimique* de Guyton-Morveau, Lavoisier, Berthollet et Foucroy, avec des additions et modifications, Londres, 1794, in-4° ; seconde édition augmentée, 1799, in-4°. X. *Recherches pour servir à l'histoire de la vaccine*, Londres, 1798, in-8°. XI. *De la matière colorante des glandes noires des bronches, et des taches noires des poumons* (*Abrégé des transactions*, 1813, p. 159). P—OT.

PECCHIO (DOMINIQUE), peintre, naquit à Vérone au commencement du XVIII^e siècle. Né de parents pauvres, il exerça, pendant un assez grand nombre d'années l'état de perurquier. Il entra ensuite dans l'école d'Antoine Balestra, de Bologne, qui le prit en affection, le regardant plutôt comme un fils que comme un élève. Non-seulement il devint un coloriste plein de vie et de chaleur, mais il ne fit pas moins de progrès dans le dessin. Ses paysages obtinrent le plus grand succès. Toutefois son maître se plaisait, en certaines occasions, à peindre les figures de ses tableaux, pour lui prouver le cas qu'il faisait de son talent, et l'amitié qu'il ressentait pour lui. Quelques-uns de ses tableaux se conservent précieusement à Bassano, et dans plusieurs autres villes d'Italie. Dans le *Recueil des lettres des peintres*, il est fait plusieurs fois mention de cet artiste, de la manière la plus honorable. Il mourut à Bologne, vers l'an 1760.

P—s.

PECCOT (ANTOINE), poète et fonctionnaire public, naquit à Nantes, le 30 décembre 1766, et par de solides études, autant que par l'énergie de son caractère, se plaça de bonne

heure parmi les hommes les plus distingués. Partisan zélé de la révolution de 1789, mais ami de l'ordre, homme pur et désintéressé, il fut nommé, en 1792, l'un des administrateurs du département de la Loire-Inférieure. En 1793, il se prononça, avec autant de franchise que de courage, contre l'anarchie qui déchirait la France. Victime de son dévouement, il fut mis hors la loi, proscrit, et fit ensuite partie des 132 Nantais qui, traînés de prison en prison jusqu'à Paris, et réduits par la mort, après neuf mois de réclusion, à 94, furent traduits, après le 9 thermidor, devant le tribunal révolutionnaire, qui, effrayé du nombre des victimes, n'osa pas les condamner. De retour à Nantes, il contribua puissamment, par son influence, son courage et son activité, à appeler la vengeance des lois sur l'infâme et féroce Carrier (*voy. ce nom*, VII, 215). Ce fut lui qui, lors de la discussion, transmit à la Convention nationale les preuves écrites de plusieurs assassinats que ce proconsul avait fait exécuter. A cette époque, Peccot fut nommé, par les nouveaux représentants du peuple, l'un des administrateurs du district de Nantes. Il devint ensuite membre du jury de l'instruction publique et du conseil général du département, et ce fut en cette qualité qu'il se rendit deux fois à Paris, dont une avec son ancien ami et compatriote Huet de Coëtlisan (*voy. ce nom*, LXVII, 416), comme chargé de représenter auprès du gouvernement les intérêts du département de la Loire-Inférieure. Sous le Consulat, il fut nommé commissaire à la monnaie de Nantes, et il conserva cette place sous l'Empire, jusqu'à la Restauration, qu'il ne fit qu'entrevoir, car il mourut le 22 juillet

1814. Ferme dans ses principes moraux et politiques, Peccot a rempli avec zèle et désintéressement toutes les fonctions auxquelles il fut appelé par la confiance publique. Son austérité, sa physionomie, sa tournure lui donnaient l'air d'un ancien philosophe grec; mais chez lui, cet air n'était pas un masque emprunté, comme nous l'avons vu trop souvent chez tant d'autres, pour cacher l'intrigue, l'ambition et la cupidité. Aussi Peccot a-t-il laissé le souvenir le plus honorable dans sa patrie. Dans ses moments de loisir, il cultivait la poésie et la littérature. Il fut, en 1798, un des fondateurs de la Société des sciences, arts et lettres de la Loire-Inférieure; mais telle était sa modestie, qu'il n'a rien publié de son vivant, à l'exception de quelques *Discours* relatifs à l'administration, et imprimés dans divers journaux de la Loire-Inférieure. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, deux seulement ont été mis au jour : I. *Les Puériles aventures de Nicolas Riant*, Nantes, 2 vol. in-12. II. *Chapitres en vers*, publiés par son fils, A. Peccot, libraire à Nantes, 1832, in-18. C'est un recueil de poésies qui se distinguent par la variété, l'originalité et le franc-parler d'un homme qui n'écrit que pour son plaisir, sans entraves, sans principes et sans autres règles que celles de la versification. A—T.

PECHEUX (MARC-NICOLAS-LOUIS), général français, né le 28 janvier 1769, entra au service en 1792, et obtint un avancement rapide. A l'époque du camp de Boulogne, en 1805, il était colonel du 95^e de ligne. Il fit ensuite la campagne d'Austerlitz, puis celle de Prusse en 1807, et passa en Espagne après le traité de Tilsitt. S'étant signalé à Burgos, il fut nommé commandant de la Lé-

gion-d'Honneur, comte de l'Empire, et se distingua de nouveau, le 10 janvier 1809, au combat de Cuença. A Ocana, il fut blessé à la tête d'un coup de feu. Pecheux revint ensuite en Allemagne avec le grade de général de division, et y commanda en 1813, sous le maréchal Davoust. Au moins de septembre de la même année, il fut détaché vers Magdebourg avec sa division, forte de sept mille hommes. Son but était de balayer la rive gauche de l'Elbe. Instruit de ce projet par des lettres interceptées, le général ennemi, Walmoden, fit ses dispositions, déroba le nombre de ses troupes, et attaqua les Français le 16 sept., près du village de Garde, avec des forces si supérieures qu'ils furent obligés de songer à la retraite après la résistance la plus étonnante, dit le rapport officiel du comte de Walmoden. Le général Pecheux perdit, en cette occasion, tous ses équipages, et deux de ses aides-de-camp demeurèrent prisonniers. Louis XVIII le nomma, en 1814, chevalier de St-Louis. Licencié avec toute l'armée en 1815, il jouit du traitement de demi-activité, et alla habiter sa terre de Bucilly, près Vervins, où il se fit estimer par sa bienfaisance. Il y mourut le 1^{er} décembre 1831. M—D J.

PEDRO (Dom), empereur du Brésil, était fils du roi de Portugal Jean VI et de l'infante d'Espagne Charlotte-Joachime, sœur de Ferdinand VII. Il naquit à Lisbonne, le 12 oct. 1798, et reçut en naissant le titre de duc de Beira. Son frère aîné, dom Antonio, mourut prématurément, ce qui rendit de bonne heure Pedro l'héritier présomptif de la couronne, après son père, alors régent du royaume; car l'infortunée dona Maria I^{re} vivait et avait encore long-temps à vivre (jusqu'en 1816). Le prince était dans sa

neuvième année, lorsque la nouvelle du traité de Fontainebleau vint jeter l'alarme à la cour de Portugal, et plus encore à l'ambassade britannique. Le régent, pour conjurer l'orage, envoya Marialva, muni de pleins pouvoirs, de diamants et d'une proposition de mariage entre Pedro et une des filles de Murat (grand-duc de Berg à cette époque). Mais il était trop tard; Junot traversait l'Espagne pour occuper le Portugal. Ce que redoutait le Foreign-Office, c'était encore moins l'occupation de Lisbonne ou même de tout le royaume par les troupes françaises, qu'un coup de main qui eût mis la famille royale de Bragance au pouvoir de Napoléon. Aussi le but, l'esprit de toutes les instructions données à Junot par son maître, c'était d'opérer de façon à s'emparer de la reine, du régent et du duc de Beira, et l'expédition de Junot fut manquée, non pas lorsqu'il fut chassé de Lisbonne, mais au moment même où, occupant rapidement le Portugal, il ne put tomber à Lisbonne à temps pour y retenir les deux princes et la reine. Il n'avait d'abord été question, entre lord Strangford et la cour, que d'une émigration partielle, et, seul, Pedro devait partir pour le Brésil avec diverses personnes désignées pour lui former un cortège. Mais chaque jour ajoutant aux chances déjà si graves d'un enlèvement de son aïeule et de son père, il fut bientôt décidé que toute la famille royale et toute la cour devaient se transporter au Brésil, tandis que l'escadre britannique bloquerait le littoral du pays dont incessamment les Français allaient se trouver maîtres. Il ne manquait aux émigrants que de passer à bord des navires anglais; sir Sidney Smith osa bien le proposer au régent, dès qu'il vit les

Portugais en mer (27 nov. 1807), dès qu'il fut sûr que la proie de l'Angleterre ne pourrait lui échapper. Jean VI eut, dit-on, le mérite de rejeter péremptoirement cette proposition inconvenante; mais on ajoute aussi que le duc de Beira, malgré son âge bien tendre, se prononça contre l'ouverture de sir Sidney Smith; comme si son adhésion eût été en cette occasion de quelque valeur! Le fait, au reste, n'offre rien d'impossible, soit qu'on songe à l'esprit bouillant et même un peu brusque que déjà l'on reconnaissait au jeune prince, soit qu'on réfléchisse à l'antipathie de beaucoup de Portugais pour leurs amis et protecteurs les Anglais. Et dans ce cas même, bien évidemment, le mérite du petit prince se serait borné à se faire l'écho d'un des propos qu'il aurait entendus autour de lui, et qui aurait éveillé en lui la fibre de la nationalité. On sait combien la cour de Portugal se trouvait dépaycée et malheureuse au Brésil. Il ne pouvait en être de même d'un enfant qui, d'une part, n'avait pu prendre encore au même degré que des hommes plus âgés les habitudes de la vie européenne, et qui, de l'autre, montrait une vivacité, une résolution plus sympathiques avec la nature originale et grandiose du Brésil, qu'avec le régime ordinaire des infants de Portugal. Pedro eut pendant un temps pour gouverneur l'ex-ambassadeur en Danemark, le vieux Rodemacher, diplomate consommé, esprit supérieur, versé dans les langues, plus versé encore dans la connaissance des intérêts et des cours de l'Europe, et sachant s'attirer en même temps la considération et l'affection de son élève. Rodemacher, dit-on, périt empoisonné, au grand plaisir des courtisans qui re-

doutaient son caractère, son influence, et il eut pour successeur le franciscain Antonio d'Arriba, depuis évêque. Cependant les semences jetées par le vénérable instituteur ne restèrent pas sans fruit. Même en réduisant des neuf dixièmes les louanges prodiguées à dom Pedro par des écrivains trop admirateurs, il est évident que ce prince, doué d'une activité d'esprit et de corps remarquable, aimait vraiment à développer et à exercer soit l'une, soit l'autre. Il étudiait avec ardeur les sciences de la guerre et la construction navale; et, s'il ne sentait qu'un faible attrait pour les mathématiques, il se familiarisait du moins à un rare degré avec les arts mécaniques. Il existe, dans une des salles du palais de Saint-Christophe, un petit vaisseau de ligne construit et armé de ses propres mains, miniature qui réellement suppose beaucoup de connaissances et beaucoup de dextérité, même chez un prince dont on facilite toujours les travaux. Parfois il sculptait: la statue qui orne la proue du vaisseau le *dom Pedro* est son ouvrage. Il devint habile musicien, apprit à jouer de presque tous les instruments, et commença fort jeune à composer des morceaux de musique qu'on exécutait à la chapelle du roi. Ce goût resta toujours une de ses passions, et nul doute que, né dans une condition privée, elle eût décidé de sa vocation. Il se livrait avec non moins de succès aux exercices du corps, à la chasse qui, comme on le sait, n'est pas un jeu dans les vastes solitudes du Brésil. Il acquit par de tels moyens une haute taille et une vigueur peu commune. Sous d'autres rapports, il y eût eu sans doute beaucoup à désirer et à reprendre dans Pedro: il n'avait pas la politesse qui donne tant de prix à la supériorité des talents; et trop plein

de la lecture rapide de quelques philosophes modernes, entre autres de Filangieri, il n'avait pas assez puisé la sève qui féconde et la sagesse qui tempère dans l'étude fondamentale des grands penseurs du XVI^e et du XVII^e siècle et de l'antiquité. Ses idées en politique, en économie sociale étaient superficielles, insuffisantes comme trop long-temps l'a été le libéralisme, et il les énonçait de façon à les rendre peu plausibles et fort blessantes. Il achevait ainsi de gâter ou de rendre inacceptable ce qu'elles pouvaient avoir d'utile, et il s'aliénait beaucoup de monde à la cour, qui en général, à l'exemple de sa mère, lui préférait dom Miguel, plus jeune de quatre ans. Le faible Jean VI lui-même, malgré ses griefs contre Charlotte-Joachime, partageait les préventions de ses entours. La mort de Marie (mars 1816), venait enfin de lui donner le sceptre. Pedro aurait aimé à exercer dès-lors quelque influence; et il eût été d'une sage politique de mettre à profit, en les disciplinant, les généreuses dispositions de l'héritier de la couronne. Un prince éclairé, actif lui-même, et sachant exercer de l'ascendant, en eût sans peine tiré parti; et le père comme le fils, le pays comme le gouvernement, y eussent gagné. Mais tel n'était pas le mélancolique et défiant Jean VI: apathique, il voyait avec défaveur ce besoin de mouvement, un des traits caractéristiques de D. Pedro; on n'eut aucune peine à lui persuader que le prince aspirait à une part de domination beaucoup trop forte. On l'accusa surtout d'avoir concouru au soulèvement de Pernambuco, dont le but était au moins le renversement du ministère, si ce n'est l'annulation du roi, soit par l'élévation de Pedro à la régence, soit par son

association au trône, ou même la rupture du lien colonial entre le Portugal et le Brésil. La démarche qu'il fit en enrégimentant toute sa maison, qu'il nomma *bataillon des volontaires* du prince royal, et en l'offrant à son père comme avant-garde de la division qui allait entrer en campagne, ne fit pas revenir ce monarque des soupçons qu'il avait conçus. La popularité qui, surtout depuis cet événement, s'attacha au nom de Pedro, aigrit encore l'esprit jaloux de Jean; et l'on peut dire qu'en réalité l'héritier du trône fut comme en disgrâce presque tout le temps du règne de Jean VI, et que ses recommandations, sa faveur étaient en quelque sorte un titre à la défaveur du ministère. Cette hostilité de la cour contre dom Pedro se faisait souvent sentir jusque dans les détails les plus minutieux. La légation anglaise, si elle n'avait aucune part à cette mésintelligence, ne faisait rien du moins pour l'empêcher: tout ce qui pouvait perpétuer la faiblesse des Portugais rivait la chaîne qui les unissait à la Grande-Bretagne. C'est sur ces entrefaites qu'éclata cette révolution de Porto (24 août 1820), calquée en un sens sur celle de Léon, mais qui de plus qu'elle, présente cette double circonstance, que le mécontentement né de l'appauvrissement du Portugal, pressuré pour satisfaire au luxe de la cour de Rio-Janeiro, déterminait l'explosion, et qu'il s'y joignit un élément anti-britannique très-marqué. On prétendait bien poser des bornes à la puissance du roi, mais celle des Anglais pesait aussi; et ce qui dépopularisait absolument Jean VI, aux yeux du Portugal, c'est que ce prince était un roi préfet des Anglais, on peut dire presque leur prisonnier à Rio, tandis que Bérésford

régnait à Lisbonne. Ceux-ci ne s'y trompèrent pas, et ils se mirent en devoir, tout en profitant de ce que la révolution avait d'avantageux pour leur système, qui consistait à entretenir l'irritation entre les monarques et les peuples pour diminuer la cohésion de l'Europe continentale, de fortifier leur puissance compromise. Le cabinet de Saint-James voulut d'abord y suffire par ses propres forces, et Bérésford courut à Rio demander à Jean VI la vice-présidence du Portugal, ce qu'il obtint sans peine, ce qu'il se fût fait céder de haute lutte; mais de retour à l'embouchure du Tage, il ne put, malgré le seing royal, se faire ouvrir l'entrée de Lisbonne, et il dut retourner à Londres. Force fut alors à l'Angleterre de renoncer à maîtriser le Portugal sans l'assistance du roi. Il fut donc décidé que Jean VI, qui était resté au Brésil après les événements de 1814 et 1815, mettrait à la voile pour l'Europe. Ce départ eut lieu au printemps de 1821, et, en s'éloignant, Jean VI laissa son fils régent du Brésil. Mais, pendant ce temps, les événements avaient marché. L'accueil qu'avait reçu à la cour, particulièrement de la reine Charlotte-Joachim et de ses amis, la nouvelle de la révolution de Porto avait achevé de jeter Pedro à la tête des partisans des innovations, et lui avait offert l'occasion de conseiller à son père des concessions que repoussait de toutes ses forces le ministère. Tandis qu'on rêvait à la cour une expédition anglo-brésilienne contre le Portugal, le Brésil lui-même était agité : Pernambuco, théâtre d'une première tentative, grondait derechef; Bahia proclamait la constitution; la province de Para suivit son exemple; Pedro, que naguère il avait été ques-

tion d'arrêter et d'envoyer sous garde anglaise à Gibraltar, était devenu en peu de jours redoutable. Jean fut heureux de le trouver là, pour apaiser l'effervescence qui allait gagnant, et l'investit de ses pouvoirs. Il acceptait, par un décret formel, la constitution telle qu'allait la faire le Portugal. Pedro lut à la population cet acte qui ouvrait une ère nouvelle, et s'employa efficacement à faire renaître la tranquillité. Probablement la légation anglaise avait déjà son plan tout fait, et ce fut celui qu'on vit se développer ensuite. Au milieu de divers tiraillements entre le parti monarchique, qui ne se tenait pas pour battu et qui gardait toujours son empire sur Jean VI, et les constitutionnels groupés alors autour de Pedro, le progrès des idées pour l'indépendance du Brésil se manifestait de jour en jour. Ce progrès fait comprendre le conflit d'idées avec lequel on voyait le prochain départ du roi. Son départ en effet satisfaisait et contrariait à la fois les adhérents du nouveau régime. En laissant partir Jean VI avec sa femme, on avait à coup sûr un obstacle de moins au triomphe des idées sous l'empire desquelles avait été jurée fidélité à la constitution. Mais Jean et sa cour jetaient beaucoup d'argent dans le pays: en un sens, le Portugal était devenu la colonie et le Brésil la métropole; le Portugal donnait le plus pur de ses richesses au Brésil, et le Brésil ne lui rendait rien en échange: cet état de choses devait changer par le retour de la cour à Lisbonne. Aussi le collège électoral, assemblé pour nommer les députés brésiliens aux cortès de Lisbonne, fit-il mine un instant de s'opposer au départ, que toutefois il ne put retarder, et il exigeait du monarque un serment à la future constitution, ser-

ment dans lequel aurait été contenue la promesse de laisser toujours le Brésil sur le pied d'égalité avec le Portugal. Ces exigences ne servirent qu'à irriter la cour, qui fit marcher contre le collège la division auxiliaire (c'était un corps sur lequel elle comptait plus particulièrement); de grands dégâts eurent lieu; la Bourse fut pillée; lesang coula: après quoi l'escadre qui portait la cour leva l'ancre. On comprend avec combien d'impatience, après un semblable conflit pour début, les Brésiliens suivaient ce qui se passait aux cortès de Lisbonne. La grande question pour eux, ce n'était pas la constitution comme constitution, c'était la garantie en principe, la garantie par une loi fondamentale, que le Brésil ne serait pas exploité arbitrairement par l'insatiabilité du Portugal. On comprendra aussi facilement avec combien d'indignation, quelques heures après le départ de Jean VI, fut reçu le décret des cortès qui rétablissait avec tous ses vices l'ancien système colonial, contrairement à l'esprit politique qui avait animé le gouvernement, quand, peu de temps après la translation de la cour à Rio, il avait adopté, pour désigner l'ensemble des possessions portugaises, le titre de royaume-uni du Portugal, du Brésil et des Algarves. Dom Pedro feignit de vouloir se conformer au décret émané de Lisbonne, et, conformément au deuxième décret qui accompagnait le premier, il faisait, avec assez de bruit pour que personne n'en ignorât, ses préparatifs pour revenir en Europe. Le parti de l'indépendance ne manqua pas de l'inviter solennellement à suspendre son départ (janvier 1822). Le remarquable pamphlet d'Andrada, intitulé *le Réveil brésilien*, mit le comble à l'effervescence de cette

notable partie de la population. Il ne faut pas demander si dom Pedro, que ses convictions, il faut le dire, non moins que son ambition, rendaient favorable aux exigences des Brésiliens, consentit à l'invitation de ses amis. Peu s'en fallut, pourtant, qu'en dépit de sa volonté, le vœu des cortès ne se réalisât. Le général George d'Avilez avait formé le projet de l'enlever, aidé de ses troupes qui tenaient fortement pour la cause de la métropole; et ce qui aggravait le danger, c'est qu'à l'exception du ministre de la marine Farinha, tout le cabinet tremblait à l'idée de désobéir au décret, inclinant à se séparer du régent. Ce dernier déjoua le complot par sa présence d'esprit, et fit passer les bandes suspectes de l'autre côté du fleuve; puis réduit à lui-même, par la démission de ses ministres, il expédia seul, trois jours durant, toutes les affaires, et enfin le 16 janvier arrive à créer un nouveau cabinet, où ne restent de l'ancien ministère que Farinha et d'Andrada. Moins d'un mois après, avait été renvoyée en Europe la division auxiliaire, malgré sa vive résistance, qui n'avait cédé qu'aux dispositions prises pour canonner ses cantonnements, et aux menaces de Pedro lui-même qui, une mèche à la main et l'autre sur un affût, annonça au général de ce corps qu'il tirerait le premier contre les Portugais s'ils ne s'embarquaient. Il alla ensuite étouffer dans le Minas-Geraes une rébellion en faveur de l'ancien système, et contre tout ce qui semblait de nature à favoriser l'égalité de relations entre le Brésil et le Portugal. Les insurgés avaient déjà établi une administration à la place de celle des agents de Pedro, et levé des milices qui devaient barrer au prince l'accès de cette contrée

montagneuse et difficile. Trente jours lui suffirent pour réduire à néant toutes ces démonstrations. Il n'eut pas même à combattre. Suivi de quelques bonnes troupes, il n'eut qu'à se montrer pour voir les forces par lesquelles on avait compté lui résister s'éparpiller et se fondre. Toute rébellion ou conspiration manquée affermit, dit-on, le pouvoir contre lequel on l'a tentée. Il en fut ainsi de l'échauffourée des Minliros. Pedro, de retour à Rio-Janeiro, où d'Andrada, pendant son absence, avait réprimé sévèrement les partisans du passé, fut salué par les acclamations de ses adhérents ; et quelque temps après (13 mai 1822), il acceptait le titre très-significatif de défenseur et protecteur du Brésil, titre qui l'eût été bien plus encore s'il l'eût accepté tout au long comme on le lui offrait, en un mot, s'il eût été au lieu de défenseur, *protecteur* du pays qui lui confiait ses destinées. Mais cette dénomination rappelait trop l'Angleterre et trop aussi la république qui ne manquait pas de partisans en Amérique, mais qui ne pouvait en aucune façon avoir les sympathies du prince. Une des premières mesures du cabinet de d'Andrada avait été la création d'un conseil de *procureurs-généraux* des provinces du Brésil. Ce conseil se réunit le 2 juin et prêta le serment de maintenir la régence, puis (le 3) il réclama la convocation d'une assemblée générale des provinces, pour délibérer sur les conditions auxquelles le Brésil pourrait rester attaché au Portugal et sur quelques autres questions non moins graves. Pedro se hâta de sanctionner cette résolution, en donnant à l'assemblée générale en question les qualifications de constituante et de législative. La municipalité, la garnison jurèrent

de protéger sa régence : de son côté, il prêta serment de consacrer à jamais sa vie à la cause du Brésil. Tout s'ache-minait, on le voit, vers la séparation de la colonie et de la métropole. Ce grand pas, toutefois, restait toujours à faire. Pedro semblait lui-même répugner à cet acte décisif ; mais enfin il avait eu soin de se mettre sous la protection d'un serment merveilleusement élastique ; et il était vraiment possible de soutenir que le divorce politique des deux pays était nécessaire à la prospérité du Brésil. Cette opinion était celle de la majorité de la population blanche ; et ces *séparatistes* (c'est ainsi qu'on les nommait), divisés en trois nuances particulières, les absolutistes, les constitutionnels et les exagérés ou démocrates, marchaient d'accord pourtant en ce moment, parce que l'on n'en n'était pas encore venu à triompher de l'ennemi commun. Une autre province remua sur l'entrefaite, c'était la province de Saint-Paul, celle qui, avec la province de Rio-Janeiro, avait été la première à se manifester pour l'indépendance. Pedro partit pour prévenir une explosion imminente, laissant la vice-régence à la princesse sa femme, sous la direction d'Andrada ; et tandis que ce dernier, dans la capitale même, secondé par son frère récemment introduit dans le cabinet, déjouait les manœuvres des factieux, il pacifia Saint-Paul et parcourut les villages, les villes de cette belle province. Il était au hameau de la Pisanga quand lui fut remis un autre décret des cortès de Lisbonne, décret bien autrement inique et absurde que le premier, et qui ne pouvait manquer d'amener la rupture, depuis long-temps prévue, des deux pays. Par cet acte inconcevable, les cours suprêmes du Brésil étaient abo-

lies, et pour la moindre affaire, le Brésilien courait risque d'avoir à traverser l'Océan afin de se rendre à Lisbonne; les membres des municipalités brésiliennes devaient être arrêtés; le prince était sommé itérativement de quitter le Nouveau-Monde. La raideur, lorsqu'elle s'unit à l'impuissance, est ce qu'il y a de plus maladroit au monde: il fallait que les législateurs de Portugal fussent plus aveugles que ne l'avait jamais été la cour pour tenir un semblable langage; et tous ceux dont la séparation du Portugal et du Brésil était le vœu public ou secret durent en être charmés. L'Angleterre surtout le vit avec transport, et probablement son ambassadeur n'avait pas été pour rien dans ces mesures irritantes qui devaient détacher de la monarchie lusitanienne sa superbe possession transatlantique, comme d'autres évènements avaient détaché de l'Espagne le Mexique, le Pérou, Vénézuéla et Buénos-Ayres. Quant à dom Pedro, il serait difficile de dire si véritablement l'impatience de porter le sceptre le faisait sourire aux fautes qui le rendaient plus cher aux Brésiliens. Devant un jour réunir les deux pays, et à peu près certain, vu l'âge de son père, de ne pas attendre long-temps, est-il croyable que, par une précipitation mal entendue, il voulût introduire un aussi fâcheux précédent que la séparation, même momentanée, du Portugal et du Brésil? Et quelque large que soit la part faite à l'entraînement de sa position et de l'âge, peut-on croire qu'il manquât absolument de sincérité lorsqu'il écrivait à son père que c'était pour conserver le Brésil à la maison de Bragance qu'il s'était fait empereur constitutionnel de ce pays? Il n'est pas douteux à nos yeux que, animé comme il l'était

contre la domination portugaise, et malheureusement ayant des raisons de l'être, le Brésil, s'il ne se fût érigé en monarchie indépendante, au profit de dom Pedro, serait devenu républicque fédérative, et aurait achevé de tomber sous l'influence absorbante de la Grande-Bretagne. La résolution du prince fut donc prise; d'accord avec son ministère, il ne manœuvra plus que dans le sens qui devait au plus tôt amener le divorce politique de la colonie et de la métropole, et substituer à sa régence la souveraineté. Il combattit, il annula silencieusement ses amis du Portugal; il s'attacha plusieurs des chefs du parti opposé, et se rallia l'une après l'autre les provinces du Brésil, autres que Rio-Janeiro, Saint-Paul et Minas-Geraes. Il s'occupa d'avoir des forces de terre et de mer à sa disposition, et, là encore, se manifesta la connivence de l'Angleterre dans tous ces évènements. Ce fut l'Anglais lord Cochrane qui reçut le commandement de la flotte brésilienne. Quand il lui sembla que tout était mûr pour l'exécution de son dessein, il se fit proclamer empereur par la municipalité de Rio-Janeiro, qui eut l'air d'y être forcée par la masse entière des citoyens, et lui-même, à son tour, eut l'air de céder à un vœu naturel, tandis que, depuis dix mois, il devait avoir travaillé dans ce but; et, à son titre nouveau, il ajouta l'épithète de *constitutionnel*, qui semble en être devenue inséparable. Sauf Bahia et Para, les provinces suivirent l'exemple sans opposition sérieuse. L'opinion en Portugal fut moins unanime sur ce point. En général, les courtisans le jugeaient sévèrement; et les cortès étaient encore plus acerbes. Mais le roi ne vit pas l'usurpation de son fils d'un œil aussi courroucé. De

nombreuses menaces furent décrétées contre les Brésiliens rebelles ; des escadres partirent pour aller seconder l'opposition que feraient à l'empereur Bahia et Para, et il était permis de regarder l'indépendance du Brésil comme fortement compromise. Mais tous ces efforts pour rétablir la suprématie portugaise furent sans résultat. On a dit que les amiraux étaient porteurs d'instructions secrètes qui, contrairement au vœu des cortès, leur ordonnaient de ménager les Brésiliens, de ne pas user de toutes leurs forces, etc., etc. Nous ne nous élèverons ni contre cette hypothèse qui nous semble très-plausible, ni contre ce qu'on a dit de la correspondance de Jean VI et de son fils, dans laquelle on montre le vieux roi acceptant les explications de Pedro, qui l'assure que, s'il n'eût pris le parti de céder aux vœux de ceux qui lui offraient la couronne du Brésil, ce magnifique pays était perdu pour le Portugal. Certainement nous croyons beaucoup plus à l'inaction ou à la lenteur volontaire des officiers portugais qu'au talent supérieur de l'invincible Cochrane, qui, toutefois, prit encore bon nombre de navires au Portugal ! Mais ces instructions ont dû avoir une cause plus haute et plus secrète : cette cause, ou nous nous trompons fort, ou c'est encore l'influence anglaise ! c'est le cabinet de Saint-James qui, par son ambassadeur, décidait Jean à se résigner, lui représentant qu'après sa mort le Brésil se trouverait invinciblement, et par la nature même des choses, rejoint au Portugal ; et à Rio-Janeiro, un autre agent de la Grande-Bretagne parlait à peu près dans les mêmes termes à Pedro, qui, effectivement, aspirait à réunir les deux couronnes, et qui ne cessa de disposer tout dans cette

vue. C'est donc bien à tort que quelques personnes ont cru qu'en montant sur le trône du Brésil, il avait par avance renoncé à celui du Portugal. Probablement l'Angleterre ne fut pas étrangère non plus à la conclusion du traité de Rio-Janeiro, du 27 août 1825, par lequel Jean VI reconnaissait l'indépendance du Brésil et la souveraineté de Pedro, ne se réservant que le titre purement honorifique d'empereur et roi, mais qui ne stipulait rien sur l'ordre de succession. Le 4 mars suivant, Jean VI mourut, et Pedro se trouva de droit maître de la monarchie entière, son père n'ayant fait nulle disposition pour le spolier du Portugal et pour transmettre la couronne à dom Miguel, son autre fils. Nul doute non plus que Pedro ne souhaitât ardemment réunir le Portugal. Mais la politique britannique avait de longue main sa résolution toute prise ; et Pedro, au bout de quelques jours à peine de cumul, dut signer un acte solennel par lequel, en octroyant au Portugal une constitution de son choix, il déclarait que l'union des deux pays était une chimère dont il ne fallait pas se flatter, et que, par conséquent, il abdiquait la couronne en faveur de sa fille aînée, Maria da Gloria, qui prendrait pour époux son oncle dom Miguel. La nécessité à laquelle se trouva ainsi réduit le bouillant Pedro, d'abdiquer la plus flatteuse de ses deux couronnes, dut être un cruel désappointement, et, à partir de ce jour, un découragement, un désenchantement amer dut s'emparer de lui. Plus d'une fois déjà il avait éprouvé de vives contrariétés depuis qu'il était au pouvoir. Peu de souverains peut-être ont plus appris que dom Pedro à quel point il est rude d'avoir à gouverner, au milieu d'éléments

nouveaux et avec des moyens insuffisants, des hommes presque ingouvernables, imbus d'idées exagérées et de prétentions extravagantes, quand d'ailleurs on ne possède pas, à un éminent degré, les talents politiques, la connaissance des hommes, le tact qui partout sait trouver la juste mesure, une persévérance à toute épreuve et l'art de prendre de l'ascendant sur ceux qu'on dirige. Nous venons de dire qu'il y avait parmi les *séparatistes* de nombreux républicains; et, depuis que la cause de l'indépendance brésilienne était en progrès et semblait à la veille d'un triomphe complet, cette fraction du parti ne craignait point de se montrer à découvert et de se poser à part des amis de la monarchie constitutionnelle. Nul doute même que, pour les plus avancés de ce parti, Pedro ne fût qu'un instrument: ils voyaient, dans ses convictions et dans son désir de jouer un rôle en devenant à la fois souverain et fondateur d'un empire, un excellent moyen pour faire prendre le change sur leurs projets, tandis qu'ils seraient en voie d'exécution, et pour rendre acceptable, soit au roi actuel, soit au futur roi de Portugal, cette indépendance du Brésil, prémisses dont la conséquence devait être l'évincement de la maison de Bragance au profit de la république. Pedro, à qui l'on parla plus d'une fois de cette tactique, affectait de répondre, dans l'hypothèse même d'une république: « Eh! comptez-vous pour rien l'honneur d'être président? » Mais il est douteux que des démocrates vainqueurs consentissent jamais à prendre un roi pour président. Les d'Andrada, sans pousser ainsi l'esprit démocratique à l'extrême, sympathisaient pourtant avec ceux qui voulaient circonscrire la royauté dans

les plus étroites limites; et la considération dont ils jouissaient, indépendamment de leur position de ministres, éclipsait étrangement celle de l'empereur. Ils avaient même une fois quitté leurs portefeuilles, offusqués de voir le roi donner sa confiance à d'autres; et dom Pedro avait été réduit par la clameur publique à se rendre en personne à leur demeure et à les combler de marques d'honneur pour leur faire reprendre leur poste dans le cabinet. On comprend dans quelle fausse position se trouvait dès-lors ce prince, pressé entre les exaltés du dehors et son propre cabinet, entre les dangers dont les républicains l'entouraient et les risques qu'il avait encore à craindre du côté de l'Est; car ni Jean VI ni l'Europe ne l'avait reconnu encore à cette époque. La constitution qu'il s'agissait de formuler pour le Brésil, offrait un vaste champ aux intrigues et aux manifestations des hommes monarchiques et des démocrates. Ceux-ci étaient en majorité dans l'assemblée, et chaque jour les voyait faire un pas en avant. Pedro alors résolut de frapper un coup d'état: usant de ce droit que nul système représentatif, sous peine d'être l'absurdité même, ne saurait refuser au monarque, il prononça la dissolution de la redoutable assemblée (24 nov. 1823), et comme il avait eu soin à l'avance de s'entourer d'une grande force militaire, tous les députés se séparèrent paisiblement et sans tenter l'ombre de résistance. Les d'Andrada se voyant ainsi privés de l'instrument de leur politique, répondirent en envoyant leur démission, et tous leurs collègues en firent autant. Eux-mêmes ensuite reçurent ordre de quitter le Brésil, et soit qu'ils regardassent la partie comme désespérée, soit qu'ils craignissent de rester trop

près de leur ancienne patrie, ils mirent l'Océan entre leur ancien maître et eux, et vinrent habiter la France. Trois semaines après, Pedro donnait lui-même une constitution au Brésil, mais une constitution émanée de lui ou, ce qui revient au même, de son conseil, et non d'une assemblée constituante. Elle n'en était pas plus mauvaise pour cela ; et surtout elle pouvait un peu mieux fonctionner que celle dont la constitution des cortès était le point de départ, quoique l'on n'y en sentît encore que trop l'influence. Pedro avait été forcé de sacrifier beaucoup à la démocratie, et il ne faisait en cela que remplir ses promesses, car à la journée du 24 nov., pour faire passer sur la dissolution des représentants, il avait proclamé qu'il donnerait aux Brésiliens une constitution plus libérale que celle dont leurs mandataires préparaient les articles. Son dessein était-il, en réalité, de voir mettre en vigueur cette constitution si libérale ? n'espérait-il pas en secret qu'une assemblée générale, sur l'élection de laquelle il aurait plus d'influence que sur celle des précédents députés, altérerait les dispositions trop désavantageuses à la force du pouvoir exécutif ? c'est ce que nous n'entreprendrons point de discuter. Toujours est-il que le projet de constitution de dom Pedro fut reçu avec beaucoup de faveur, et que les municipalités demandèrent qu'il devînt le pacte fondamental de l'État sans discussion des représentants de la nation. En conséquence, et l'empereur et le peuple jurèrent le 25 mars (1824), le lendemain du terrible incendie qui consuma le théâtre de Saint-Jean. Toutefois, les provinces de Pernambuco et de Para résistèrent, prétendant que la souveraineté du peuple,

sinon la constitution, avait été violée par la dissolution de l'assemblée constituante ; et de graves désordres eurent lieu dans ces deux sections du Brésil. Finalement pourtant elles firent leur soumission. Le traité de 1825, avec Jean VI, et la reconnaissance de l'indépendance de l'empire du Brésil par les divers cabinets européens, achevèrent de faire prendre rang au nouvel État parmi les puissances. Les États-Unis et la Grande-Bretagne avaient long-temps auparavant salué de leur adhésion le jeune empire. A présent, il s'agissait d'acquitter le prix de l'émancipation. La protectrice suprême, la Grande-Bretagne, comptait sur un traité de commerce, c'est-à-dire sur un de ces traités qui lui assurent le monopole et qui établissent entre elle et les habitants d'un pays, des relations telles que ceux-ci finissent par n'être plus que les commis, les facteurs des Anglais. Déjà Jean VI en avait signé un de ce genre en 1810 ; mais il fallait le renouveler, et le Foreign-Office eût bien voulu en élargir encore les conditions déjà très-favorables au mercantilisme britannique. Pedro eut assez de fermeté pour se refuser aux sollicitations de l'ambassade anglaise à ce sujet ; et le fait de ce refus est un des traits de son règne qui font le plus d'honneur à son caractère comme à ses lumières. Fut-ce pour le punir d'avoir osé méconnaître les vœux de sa puissante alliée, que, lors de la mort de Jean VI, force fut à Pedro de renoncer à sa couronne européenne pour ne garder que celle de l'Amérique ? Nous ne le pensons pas : la politique britannique est inflexible ; de son coup d'œil impitoyable et sec, elle avait jugé que l'union des deux pays donnait ou pourrait donner aux populations qu'elle exploitait,

une consistance dangereuse; elle avait en conséquence résolu et opéré la séparation; elle était bien déterminée à la faire durer. Si Pedro lui avait fait les concessions qu'elle lui demandait, elle eût été un peu plus ingrate, voilà tout, mais elle n'eût pas varié dans sa détermination, et les deux trônes auraient toujours été à deux princes différents. L'Angleterre, d'ailleurs, trouvait dans l'ensemble des mesures suggérées à Pedro (l'abdication et l'imposition d'une charte aux Portugais) un autre avantage; la France, par sa campagne de 1823, venait de consolider son influence en Espagne d'une façon qui mécontentait extrêmement les Anglais. A la monarchie absolue qui venait d'être rétablie à Madrid, opposer la monarchie constitutionnelle, le système représentatif, le gouvernement parlementaire, était un moyen de contre-balançer la puissance des Français dans la Péninsule. Toutefois, l'abdication de Pedro n'était d'abord que conditionnelle, et la non-exécution des conditions le remettait en possession de ses droits. L'arrangement qu'il avait voulu était-il plus avantageux? était-il légitime? était-il possible? Il nous semble que oui. Quant aux personnes, il confondait de la façon la plus heureuse, et conformément aux précédents portugais (conformément surtout à l'esprit qui avait présidé au choix de l'époux de Marie Tr^e), les droits incontestables de la fille de Pedro et les prétentions possibles de Miguel. Quant aux choses, il coupait court aux guerres civiles, il satisfaisait sans danger la tendance moderne au gouvernement représentatif, il facilitait des relations amies entre le Portugal et son ancienne colonie, il préparait peut-être la fin de cette dépendance

où le cabinet de Saint-James tenait toujours la cour de Lisbonne. Le choix que Pedro fit de sa sœur, l'infante Isabelle-Marie pour être régente en attendant l'arrivée et la majorité de la reine sa nièce, était peut-être moins heureux; cette princesse n'avait pas toute la fermeté, toute la fécondité de ressources nécessaires dans les crises. Mais l'infante écartée, qui Pedro eût-il donc pu investir de la régence? aurait-ce été la reine-mère, Charlotte-Joachime, si connue par son horreur pour les institutions constitutionnelles? ou bien aurait-ce été don Miguel lui-même, quand on ne le connaissait encore que comme l'aveugle exécuteur des volontés de celle-ci? La preuve qu'il eût été téméraire d'agir ainsi, c'est le rôle que joua Miguel dix-huit mois après, c'est surtout la multiplicité des insurrections dont souffrit le Portugal, dès avant son arrivée, et qui réduisirent la régente à implorer les secours du cabinet de Londres, contre les bandes absolutistes de Chaves, de Magesse, de Telles Jordao, de Mollelos, qu'appuyait Ferdinand VII. Canning, malgré le mécontentement qu'avait causé le refus du traité de commerce, envoya le général Clinton et 6,000 hommes qui rendirent la partie un peu plus égale. Mais la mort de Canning changea tout de face. Le cabinet Wellington, hostile aux idées libérales, n'eût pas, pour cela, travaillé à l'abolition du système représentatif en Portugal, s'il eût dû en résulter un mal pour la Grande-Bretagne. Mais envisageant la question sous un autre point de vue, il comprit d'un côté que briser en Portugal la constitution de don Pedro, et repousser ou ajourner indéfiniment la royauté de sa fille, c'était diminuer encore les chances d'une réunion (toujours re-

doutée) du Portugal et du Brésil, et que faciliter l'avènement d'un prince dont les droits étaient litigieux était un moyen de s'assurer en Portugal de nouvelles stipulations favorables qui compenseraient l'échec reçu au Brésil, et d'avoir toujours le monarque dans sa dépendance. Clinton fut donc retiré du Portugal; dom Pedro eut ordre (ce dont personne ne se vanta) de créer son frère régent; Miguel quitta la capitale de l'Autriche et se rendit, en passant par l'Angleterre, en Portugal. On sait ce qui en résulta : la dissolution des chambres, la convocation des trois États du royaume, ou des anciens cortès, sur leur réponse élaborée et prévue, la protestation tardive du prince, qui naguère avait paru charmé de la combinaison de son frère et dans vingt actes ou démarches publiques avait témoigné l'assentiment aux dispositions de Rio-Janeiro, et enfin le couronnement, de dom Miguel, se succédèrent rapidement. Pendant ce temps, son frère au Brésil, à la sollicitation de l'Autriche, mais aussi sous l'influence plus ou moins avouée de l'Angleterre, changeait son abdication conditionnelle de 1826 en abdication définitive, c'est-à-dire que, même au cas où l'on n'admettrait ni sa charte pour loi fondamentale, ni sa fille aînée pour reine, il reconnaissait qu'il ne pouvait plus revendiquer le trône. Il ne manqua pas d'arguments et de prétendus principes, à l'appui de cette façon d'envisager les abdications, et de plus on les ferait valoir aux yeux de dom Pedro en lui présentant la déclaration demandée comme un grand acte de probité politique, et en lui disant que d'ailleurs sa fille n'en conserverait pas moins tous ses droits, et qu'il n'avait qu'à l'envoyer à la

conquête de son royaume d'Europe. Nous doutons pourtant que si Pedro eût été le plus fort, les choses se fussent ainsi passées. Quoi qu'il en soit, il fit ce qu'on voulait (3 mai 1828); et au mois de septembre suivant, dona Maria partit, conduite par Barbacena en Angleterre, pour y intéresser le cabinet britannique à sa cause. Mais elle ne reçut de Georges IV que des honneurs stériles, et même, pendant qu'elle résidait parmi les Anglais, le cabinet de Saint-James, sous prétexte de sa neutralité, fit canonner six cents émigrés pédistes qui tentaient de s'introduire à Terceira, seul point du royaume resté fidèle à la jeune reine. Dona Maria quitta, en août 1829, la Grande-Bretagne, et revint au Brésil après quatorze mois d'absence. Son parti se soutenait toujours dans l'île de Terceira, et même finit, sur la fin de 1829, par se débarrasser de l'ennemi, sans toutefois s'étendre au-delà de l'île. C'était bien là des événements selon le cœur du cabinet anglais, le faible toujours plus faible, la division se subdivisant encore; ici, la guerre civile minant les forces d'un peuple qu'on veut tenir dans l'infériorité; là, un souverain détournant les ressources du pays qu'il administre pour un but étranger à ce pays, et, de cette manière, s'aliénant les esprits de ses sujets, par conséquent n'arrivant pas à établir parmi les siens cette cohésion, condition de la vigueur comme de la prospérité des États. Mais auparavant, jetons un regard sur les événements du Brésil même, pendant ce laps de temps. L'empereur, depuis l'exil de d'Andrada, était en lutte sourde avec le parti démocratique, qui se prétendait seul constitutionnel, et qui avait adopté la bannière du fédéralisme; et il avait ainsi à combattre, avec de faibles

moyens d'action, et au milieu d'embarras extérieurs peu ordinaires, des hommes dont la morgue égalait l'ignorance, et qui ne tenaient pas compte comme ils le devaient de ces obstacles. Il eût beau faire pour sortir de cette fausse position, il ne put en venir à bout ; il ne put ni adoucir ses antagonistes, ni en triompher. Frappant exemple des injustices populaires : tandis qu'à Lisbonne on le déclarait n'ayant nul droit de régner sur le Portugal, vu qu'il était devenu Brésilien, au Brésil on prétendait qu'il était moins Brésilien que Portugais ; enfin on travestissait ses actes comme conçus en vue du Portugal, et dans l'espoir d'y retourner, soit en désertant l'Amérique, soit en réunissant derechef les deux pays. Le fait est que naturellement au milieu de tant de conflits, de tendances anarchiques et d'ingratitude, Pedro impressionnable et mobile s'était bien désenchanté du Brésil, et que, ne pouvant en quelque sorte compter sur nul Brésilien, il avait approché de sa personne quelques compatriotes. Tels étaient surtout son secrétaire intime, Fr. da Silva, et l'intendant des propriétés impériales, da Rocha Pinto, et plus tard Caldeira Brant qu'il décora du titre de marquis de Barbacena. On comprend que ce cercle de confidents dévoués devint aux yeux des ardents libéraux une camarilla, contre laquelle il ne pouvait y avoir assez d'anathèmes. Ceux-ci à leur tour, se sentant à tout moment gênés par les indiscretions, par les exagérations de la tribune parlementaire, tendaient aux coups d'État et auraient voulu en fait une modification ou suspension de la constitution. Pour comble de maux, ces favoris de Pedro n'étaient pas d'accord entre eux : double cause de tiraillements perpétuels, que le

caractère de l'empereur ne maîtrisait pas. Ce qu'il faut par dessus tout à celui qui gouverne, c'est la fixité, c'est un système, le système fût-il mauvais. C'est ce qui manquait au gouvernement de Pedro, ce qui manquait au gouvernement de tout prince faible, irrésolu, trop esclave de ses impressions, trop impatient, soit pour contenir ce qu'il ressent et ce qu'il projette, soit pour étudier sa situation et ses moyens. Le ministère changeait sans cesse ; point d'uniformité dans les mesures ; les finances de plus en plus embarrassées. Comme si c'eût été peu de tant d'embarras, il fallut que la guerre y vint mettre le comble. Cette turbulente province de Montevideo, placée par la nature sur les frontières du Brésil et de Buénos-Ayres comme une pomme de discorde perpétuelle, avait prêté serment à la constitution du Brésil. Dès 1825, elle prétendit s'en détacher, à la voix d'un ancien officier, d'Artigas qui leva publiquement l'étendard de la révolte. La connivence du gouvernement de la Plata n'était point douteuse : dom Pedro déclara donc la guerre à la république argentine (10 décembre 1825) ; il ne la déclara point à l'Angleterre qui attisait le feu, si elle ne l'avait mis elle-même, et dont il n'eût fallu que la loyale et sincère neutralité pour que le Brésil l'emportât, mais il s'en fallait que telles fussent les intentions de la Grande-Bretagne. Les hostilités se prolongèrent. Dom Pedro lui-même, voulut aller sur le théâtre de la guerre, soit pour arriver plus rapidement à un dénouement, soit pour s'acquérir les sympathies de l'armée, sur laquelle il ne sentait que trop le besoin de s'appuyer. L'opposition ne lui laissa pas le temps d'accomplir ce projet. Il n'avait pas encore atteint les frontières,

que des nouvelles reçues de Rio-Janeiro l'obligèrent à y revenir précipitamment. Ce brusque retour fut donné comme causé par l'annonce de la mort de sa femme, l'impératrice Léopoldine d'Autriche. Mais cette mort n'était que trop prévue ; et dom Pedro, en partant, l'avait laissée trop gravement malade pour compter la revoir. D'ailleurs, le renvoi des quatre ministres, le lendemain même de l'arrivée de l'empereur (16 janvier 1826), indique assez que d'autres motifs l'avaient nécessitée. L'animosité entre les chambres et la cour ne faisait que s'accroître ; l'opposition devenait de plus en plus redoutable et n'avait malheureusement que trop beau jeu ; Pedro tantôt subissant ses volontés, tantôt se livrant à sa propre indignation, tantôt essayant de la rigueur, tantôt faisant les concessions de la faiblesse, se déconsidérait sans se ramener personne, et finissait, lui naturellement franc, par passer pour faux et sans foi. Cependant la guerre du Sud tournait au plus mal ; la campagne de 1827 ne fut qu'une suite de tentatives stériles ou d'échecs que la jactance des Montévidéens et Buenosayriens grossit encore beaucoup ; et finalement dom Pedro se crut obligé, en 1828, de reconnaître par un traité l'indépendance de Montevideo. Les conseils de l'Angleterre y furent pour quelque chose ; le désir de remettre la couronne sur la tête de sa fille que dépouillait en ce moment dom Miguel, y fut pour davantage. C'est vers ce but que désormais se tourna toute la politique de dom Pedro. L'opposition y trouva un thème commode pour déclamer contre son gouvernement. Il avait sacrifié Montevideo, si important à la sécurité des frontières, au développement du commerce du Brésil... à quoi ? au vain

plaisir de placer dona Maria sur un des plus antiques trônes de l'Europe. L'argent, les forces de l'empire allaient être gaspillés dans un intérêt dynastique fort indifférent à la nation ! Tel était le langage des constitutionnels, tandis que la fille de dom Pedro allait tenter en Angleterre d'obtenir la coopération du cabinet tory. Le deuxième mariage de ce prince vint encore fournir un nouvel aliment à ces reproches. Il épousa la princesse Marie-Amélie de Leuchtenberg, fille d'Eugène Beauharnais (1829). Peu d'alliances pouvaient être plus convenables, plus inoffensives ; les ennemis de l'empereur y virent cependant le signal d'une nouvelle invasion étrangère. C'était le marquis de Barbacena qui l'avait négociée, comme il avait négocié l'emprunt, et comme il avait sollicité le concours anglais pour dona Maria, pendant le voyage en Europe de 1828 à 1829. A son retour au Brésil, il se trouva plus puissant que jamais ; et avec le portefeuille des finances, l'empereur lui accorda la présidence du conseil. Barbacena imposa même au souverain des conditions un peu fortes ; il voulut que ce prince acceptât sans examen les comptes des différentes missions dont il avait été chargé, et dom Pedro y consentit. Barbacena ensuite donna ses soins à éloigner da Silva et da Rocha Pinto, et par les querelles qu'il leur suscita, sans paraître ouvertement, il réussit à les disgracier. Ces deux favoris se rendirent en Angleterre, et s'y mirent en devoir de se venger. Da Silva surtout ne négligea rien pour cela. Il recueillit en silence quantités de pièces qui inculpaient l'intégrité du ministre des finances, et, quand il crut en avoir assez pour qu'il ne restât point de doute, il expédia ce dossier à l'empereur. Le

coup était bien calculé. Dom Pedro n'eut pas plutôt pris connaissance des documents accumulés par da Silva, qu'il renvoya son ministre. Mais Barbacena s'était prémuni contre la disgrâce : il était riche, insinuant, habile ; il avait des créatures dans l'administration et dans la haute finance, des amis dans les chambres, des fauteurs dans les journaux ; il se mit à la tête des républicains, et adopta, lui aussi, les idées de fédéralisme. D'accusé il devint accusateur et réussit à faire croire que ce qui animait le souverain contre lui, c'est qu'il n'avait point voulu donner les mains à l'emploi des ressources de l'État en dépenses inconstitutionnelles pour le gouvernement de Terceira. Les choses en vinrent au point que dom Pedro fut obligé de renvoyer le ministère qui avait succédé au cabinet Barbacena, pour en prendre un dans les rangs des républicains. Mais il était trop tard, et d'ailleurs le choix des nouveaux ministres ne plut pas. Le mécontentement se traduisit en menaces ouvertes ; enfin le nouvel empire traversa toutes les phases des révolutions et du constitutionnalisme. Les mulâtres parlaient publiquement d'émeute. Des bandes armées parcouraient les rues de Rio-Janeiro sans que l'on osât rien tenter contre elles ; diverses personnes furent assassinées, et, pour dernière conséquence, les troupes préposées à la garde du palais de Saint-Christophe se réunirent aux insurgés. Dom Pedro sans doute aurait pu faire quelque résistance, mais, avec son caractère, le succès était douteux ; il aurait voulu du temps au moins, et il eût fallu la guerre civile pour l'amener : il prit son parti, il abdiqua (janv. 1831) en faveur de son fils, dom Pedro II, né le 2 déc. 1825, et, bientôt après,

quitta le Brésil avec dona Maria, pour ne jamais y revenir. La jeune reine se rendit en France ; lui-même, sous le nom de duc de Bragance, fit voile pour l'Angleterre sur la frégate britannique la *Volage*. La révolution de 1830, en amenant dans le premier de ces États une dynastie nouvelle, et dans le deuxième un cabinet whig, avait changé la politique de l'un et de l'autre, relativement à la péninsule. Aucun des deux ne s'accommodait de dom Miguel, et du système absolutiste qui pouvait entraîner les puissances espagnole et portugaise dans une alliance offensive, dangereuse pour la révolution de juillet. Le 30 mai, dom Pedro était en vue des Açores, et se mettait en communication avec le comte de Villafior, commandant de Terceira, qui, profitant de cet incident pour électriser ses troupes, s'empara de la formidable position de Ladoeira da Velha, puis de Ponte del Gada, et fit reconnaître dona Maria par tout l'archipel des Açores. Arrivé en Angleterre, dom Pedro, sous le nom de duc de Bragance, y fut reçu avec une distinction qui, sans promettre un concours actif, lui garantit qu'il pourrait agir avec sécurité pour réunir de l'argent et des hommes, enfin qu'on désirait son succès. Il appela auprès de lui le marquis de Palmello pour concerter une expédition, et il institua une commission de finances, qui fut assez habile pour contracter un emprunt auquel prirent part des souscripteurs français. Il put ainsi acheter un vaisseau, deux frégates, trois bricks, et recruter un bataillon de volontaires dont il confia le commandement au colonel Hodger. Passant ensuite en France, où l'attendaient dona Maria et sa belle-mère, au palais de Meudon, il organisa un

corps français, et fit mettre à sa disposition, par les frères Mallo de Dunkerque, encore deux vaisseaux dont ces armateurs se chargèrent d'entretenir l'équipage, tant que durerait la guerre, mais en se réservant le commandement. Le capitaine anglais Sartorius fut nommé vice-amiral de cette petite flotte, et l'on partit de Belle-Ile le 10 février 1832. Plusieurs Portugais de distinction s'étaient joints à dom Pedro pour cette expédition. Toutefois, le général Saldanha, qui s'était montré si dévoué aux intérêts constitutionnels en Portugal, ne l'accompagnait point. La diplomatie n'aurait pas vu de bon œil cet ami de Lafayette auprès de lui, et dom Pedro était obligé de ménager tout le monde. L'agrément de la France lui était assuré; outre que sa cause y jouissait de certaine popularité, il avait été, la veille de son départ, faire solennellement ses adieux au roi des Français. On se demandera sans doute quel titre prenait dom Pedro en ce moment. Il n'en prenait encore aucun, mais il était entendu qu'il s'intitulerait régent de Portugal au nom de sa fille jusqu'à sa majorité. Quant à être roi lui-même, aucun des cabinets protecteurs ne l'entendait ainsi : lui-même s'était lié les mains à cet égard par son abdication définitive de 1828; et il devait reconnaître l'impossibilité de revenir sur cet acte. L'escadre pédriste se rendit d'abord à Terceira. Là, l'ex-empereur se déclara régent et forma son ministère qu'il composa du marquis de Palmella (étranger et intérieur), de L.-X. Mousinho da Sylveira (finances et justice), de Freire (guerre et marine); mais en laissant toujours en fait la plus grande part du pouvoir au colonel Candido Jose Xavier, son secrétaire particulier, jadis ministre

de la guerre en Portugal. Suivant l'usage des révolutions, le nouveau ministère commença par battre monnaie en supprimant les monastères et les dîmes, et remplaça cet impôt d'un cinquième de la récolte en nature par celui d'un dixième en numéraire. Ces mesures furent profondément impopulaires, et la deuxième, qui choquait des habitudes, ne fut point productive, et vint se briser contre l'inertie des contribuables : il eût fallu une armée de garnisaires pour faire rentrer l'impôt. Ce fut sous ces tristes auspices que partit des Açores, le 22 juin 1832, l'armée libératrice (tel est le nom qu'on lui donnait), montant à 7,500 hommes, dont 1,500 étrangers. Le 7 juillet, on entra dans la rade de Villa do Conde, à cinq lieues de Porto. Le général Cardoza, qui commandait dans la première de ces places, fut effrayé du grand nombre de voiles (quarante-deux) dont se composait la flotte pédriste, venue des Açores, et il commit la faute grave d'ordonner la retraite, quand rien encore ne l'y forçait. Le commandant de Porto, vicomte de Santa-Martha, imita trop fidèlement cet exemple, bien qu'il eût à ses ordres 12,000 hommes, dont 4,000 dans Porto; et non-seulement il se replia sur Oliveira, laissant en proie à l'ennemi un matériel considérable qu'il fallait ou emmener ou détruire, mais il abandonna et le château de Foz qui défend l'entrée du Douro, et la forte position de la Serra qui domine Porto. L'armée pédriste y entra donc sans coup férir; et dom Pedro put croire que son triomphe allait se compléter rapidement. Mais il n'en fut pas ainsi. Longtemps s'arrêtèrent là ses succès. Il eût fallu, après le premier avantage, marcher résolument sur Lisbonne, sur Coïmbre du moins, pour

soulever la population toujours très-peu favorable à celui qui lui fait payer l'impôt. On ne se rangea pas à cet avis. Encouragés par cette inaction, et rassurés par le petit nombre de l'ennemi, tandis qu'eux-mêmes montaient à cinq mille, et à plus de trois fois autant pour tout le royaume, les miguélistes repassèrent le Douro à Carvoeira, et quoique forcés d'abord, par l'affaire presque indécise de Ponte-Ferreira, à se retirer sur Penhafiel, ils reprirent bientôt le dessus à Souto Redondo, et marchèrent sur Porto qu'ils investirent. La riche cité se trouva dans une cruelle position: menacée par les forces grossissantes de dom Miguel qui finit par avoir jusqu'à 30,000 hommes devant ses murs, et contrainte par les pédristes de faire cause commune avec eux, elle n'avait que le choix des désastres et des pénibles travaux. Les habitants, redoutant la vengeance de dom Miguel, formèrent des corps de volontaires. Bientôt les vivres devinrent rares et en quelque sorte manquèrent. La commission de Londres avait beaucoup de peine à entretenir le dévouement et le zèle des adhérents du prince, zèle et dévouement qui devaient se traduire en argent; et les secours en subsistances ou n'arrivaient pas, ou ne pouvaient débarquer. La famine décima la population, le choléra y joignit ses horreurs. Heureusement pour les pédristes, le siège était on ne peut plus mal conduit; des officiers inexpérimentés, une circonvallation de plusieurs lieues, des fortifications élevées devant les lignes pour les protéger, leur trop vaste développement, une négligence sans égale à garder ces retranchements, en un mot, la conduite la plus contraire aux premiers

principes de l'art militaire, tel fut le spectacle qu'offrit, dans cette phase de la guerre civile, l'armée assiégeante, qui toutefois fit, par ses fusées à la Congreve et par ses bombes, beaucoup de mal à la ville, et qui, le 29 sept. (1832), faillit s'en emparer. Déjà les troupes légères y avaient pénétré, et si les renforts fussent arrivés à temps, elle était prise. Les pédristes ne réussirent à les repousser que par les efforts les plus énergiques et moyennant des pertes énormes. C'est après cette malheureuse journée que la population de Porto fut en proie à toutes les horreurs de la famine et du choléra. La ville fut, il est vrai, ravitaillée, les secours en hommes et en argent vinrent d'Angleterre; mais la position n'en était pas moins précaire et presque intolérable, la famine à la veille de revenir, et le découragement dans bien des cœurs. Le baron de Solignac, que Pedro nomma maréchal, était venu prendre le commandement des défenseurs de Porto. Mais, quoique habile militaire, il ne plut pas aux pédristes: ils eussent voulu une grande affaire, qui eût débloqué Porto. Mais le maréchal, si inférieur en forces, n'osait se compromettre ainsi par une bataille qui eût tout perdu si elle n'eût été une victoire; il risqua cependant un petit engagement, qui le confirma dans ses idées sur le péril d'un engagement général, et qui ne satisfait point les impatients amis de Pedro. D'autre part, le vice-amiral Sartorius souffrit dans une rencontre avec la flotte miguéliste; et l'indiscipline s'étant mise dans les équipages mal payés, il envoya sa démission. Il était évident, qu'accumulée ainsi dans Porto, l'armée libératrice finirait par s'y exténuer complètement ou par

être réduite à capituler, si l'on ne trouvait moyen de frapper un grand coup. Mais quel coup et sur quel point et par quel moyen? En remplacement de Sartorius, dom Pedro avait nommé vice-amiral le capitaine anglais Napier, qui arriva porteur d'un plan concerté entre Palmella, Mendizabal et lui, et qui consistait à se jeter sur les Algarves. Ce plan fut discuté dans le conseil avec trois autres, et bien que le maréchal de Solignac préférât, réunissant toutes les forces disponibles, moins 2 ou 3,000 hommes qu'on laisserait à Porto, se porter lui-même en avant, percer les lignes ennemies et, propageant l'insurrection, marcher sur Lisbonne, Saldanha qui avait rejoint le régent, et qui alors était gouverneur de Porto, fit prévaloir le plan apporté par Napier. Solignac rendu suspect à dom Pedro, qui cependant reconnut son innocence, se démit du commandement; et le détachement pour l'expédition méridionale partit sous les ordres de Villafior, fait duc de Terceira, le 19 juin 1833. Tandis que Saldanha continuait de repousser les attaques plus vives alors des miguélistes, encouragés par l'affaiblissement de sa flotte, et l'arrivée du maréchal Bourmont, à qui Miguel avait donné le commandement général de ses troupes, Napier débarquait sans coup férir (15 juillet) le détachement de Villafior sur la côte des Algarves, puis battait, à la pointe Saint-Vincent, l'escadre miguéliste, qui, quoi qu'on en dise, ne fut point achetée, et perdit à cette affaire 300 hommes tués ou blessés, preuve qu'on s'y battit bien. Villafior, par des manœuvres habilement combinées et des marches pénibles, donna le change à Mollelos, chargé, avec 6,000 hommes, de cou-

vrir l'Alemtejo, et tandis que les miguélistes allaient l'attendre à Béja, prenant la route de Lisbonne, gagnait deux jours de marche et arrivait à Setubal, où, le 21 juillet, il battait la division de Freitas. Deux jours après, il était à Cacilhas, que le Tage seul sépare de Lisbonne, placé sur l'autre rive. Le maréchal-de-camp Telles Jordao arrive pour s'opposer au passage du fleuve, énormément large en cet endroit. Villafior, qui sent tout le prix du temps, l'attaque : en deux heures, Jordao est tué, ses troupes dispersées. Mais passer le Tage devant Lisbonne, quand, sans doute, des forces respectables défendent l'autre rive, est impossible; l'escadre de Napier ne peut, à cause des vents contraires, pénétrer dans l'embouchure du fleuve; Mollelos, qui a reconnu son erreur, arrive en toute hâte sur les derrières du détachement victorieux. La position de Villafior, en dépit de ses deux victoires, est éminemment critique, quand tout à coup il voit flotter, sur les tours du château de Saint-Georges, le drapeau de la reine. Le duc de Cadaval, qui commande la place, l'a évacuée, quoique ayant encore 7,000 hommes; il a abandonné à l'ennemi l'arsenal considérable qu'elle contient, et rétrograde sur Coïmbre. Une députation des notables de la ville vient certifier ces faits au duc de Terceira étonné, qui d'abord craint un piège. Enfin pourtant il entre dans Lisbonne avec 1,500 fantassins et 16 lanciers (24 juillet) à peu près, comme Junot 26 ans auparavant! Le lendemain, Bourmont, tenant la nouvelle secrète, tenta un dernier et terrible assaut sur Porto. Les miguélistes avaient 35,000 hommes; on leur avait promis le pillage; l'attaque et la défense furent ce qu'elles devaient être, désespérées; la

population entière, femmes, enfants, vieillards, y prit part ! Les miguélistes, enfin, furent repoussés. Le 26, dom Pedro partit pour Lisbonne, où il prit les rênes du gouvernement et organisa la défense, car il n'était pas difficile de prévoir que la capitale désormais allait devenir le point de mire de dom Miguel. En effet, réunissant toutes les forces qu'ils avaient devant Porto, le prince et le maréchal se portèrent sur Coïmbre, et de là sur Lisbonne, qu'ils attaquèrent le 5 septembre avec fureur. Ils échouèrent complètement ; et le maréchal, mécontent des froideurs de dom Miguel, après cet insuccès, donna sa démission. Le général anglais, Macdonald, qui fut chargé à sa place d'un commandement que chaque jour rendait plus difficile, remporta bien un avantage sur Alcacer do Sal, mais du reste n'éprouva que des revers. Battus le 10 octobre par Palmella et Saldanha, et chassés de leur lignes, les miguélistes se réfugièrent dans Santarem, où Lemos vint succéder à Macdonald, et malgré le plan habile qu'il conçut de s'emparer de Lisbonne, en simulant sur Asseca et Selleiros une fausse attaque, qui appelât de ce côté toutes les forces pédristes (13 fév. 1834), il ne put tirer son parti de la fâcheuse position à laquelle il était réduit : Saldanha, qui pénétra son projet, couvrit Lisbonne, et les miguélistes rentrèrent en désordre dans la place, qui faillit être prise. Très-peu après, Palmella, de son côté, repoussait la division d'Almer, toujours en observation devant Porto, et qui se retira en mettant le feu aux riches magasins de Villanova do Conde (absurde et infâme dévastation qui suffirait à elle seule pour peindre cette armée), puis, marchant sur Coïmbre, il trouva ce qui restait

de forces miguélistes, tenant encore la campagne sur les hauteurs d'Ériceira. Là eut lieu un dernier engagement : les miguélistes défaits périrent, ou se rendirent, ou se dispersèrent. La garnison de Santarem, à la veille d'être attaquée du côté du nord comme elle l'était de celui du sud, évacua la ville et tenta de gagner Elvas, dernière place qui lui appartenait. Mais comme don Carlos et sa famille étaient allés grossir la triste cour de dom Miguel, à Santarem, le général Rodil, placé sur la frontière par la régence qui gouvernait au nom d'Isabelle II, était entré dans l'Alemtejo ; il barra le passage aux miguélistes qu'il accula dans Evora et qu'entourèrent Palmella et Saldanha. Le 26 mai 1834, enfin, la guerre civile fut terminée par la capitulation d'Evora. La garnison mit bas les armes, et don Carlos se rendit en Angleterre d'où bientôt il devait revenir en Espagne tenter la fortune. Dom Miguel s'embarquant à Sines alla descendre à Gênes, d'où il se rendit à Rome. Dom Pedro survécut peu à ce triomphe. Dès le 22 septembre, il avait fait couronner sa fille, et coupé court, de cette manière, aux propos de ceux qui prétendaient qu'il aspirait à poser la couronne sur sa tête. Le traité de la quadruple alliance avait garanti au Portugal, outre la protection en commun de l'Angleterre et de la France, la non hostilité de l'Espagne, dont le gouvernement, comme celui de dona Maria, offrait le double phénomène de l'introduction du système constitutionnel comme élément normal désormais, et la possession de la couronne par une jeune reine dans laquelle ses ennemis politiques ne voyaient qu'une usurpatrice. Dom Pedro n'avait cessé ensuite de travailler à la régularisation des ser-

vices, à la réforme ou au moins à la restriction des abus. S'empresant de remettre sa charte en vigueur, il n'avait demandé de liste civile que 1,800,000 francs. Sans négliger les précautions nécessaires pour se garantir des pièges ennemis, il empêcha les réactions, et mérita de la part des exaltés, par cette noble attitude, le nom de *traître*, qu'il entendit murmurer à ses oreilles au théâtre de San-Carlos. Il arrangea et fit adopter par les chambres le mariage de la reine avec le duc de Leuchtenberg, frère de la duchesse de Bragance; publia le Code de commerce rédigé sous ses auspices par Ferreira Barges, et prit quelques mesures pour coordonner les lois souvent contradictoires qui régissent la justice au Portugal. Il s'occupa aussi du sort de ses compagnons d'armes qu'il récompensa par de l'avancement, des pensions ou des titres, ce qui lui donna occasion de créer pour eux une nouvelle noblesse; enfin il n'oublia pas plus ses agents diplomatiques que ceux qui l'avaient servi de leur épée. Alors, prévoyant sa fin prochaine, il fit reconnaître dona Maria majeure par les chambres (17 septembre 1834). Réunissant autour de son lit de mort les principaux du royaume, il les remercia de leurs services, et leur recommanda sa fille et l'union! Il fit venir un soldat du 5^e de chasseurs dont il était colonel, et, l'embrassant, il lui dit : « C'est ton régiment tout entier que j'embrasse, ne manque pas de le dire à tes braves camarades. » Enfin il reçut le viatique, et mourut en chrétien le 24 septembre.—Il est ridicule sans doute de donner à dom Pedro le nom de grand, mais certainement sa mort fut une perte pour son pays. On ne saurait lui refuser de l'activité, du cou-

rage, de la droiture, et, dans ses dernières années, de la maturité, de l'expérience. Peu d'hommes ont cet esprit politique inné qui fut celui d'Octave; et il faut convenir que tout était inconnu, tout était obstacle autour de lui, quand Jean VI le laissa régent au Brésil. S'il avait trop de mobilité pour gouverner, tout jeune encore et avant l'expérience, dans des temps de lutte et de crise, il avait le désir de s'instruire, et il ne répugnait pas à reconnaître qu'il avait fait fausse route. Sa conduite au Brésil, pendant l'absence de son père, ne fut pas exempte d'ambition; mais, tout en qualifiant d'usurpation l'acceptation qu'il fit de la couronne, nous y reconnaissons tout ce qui peut atténuer un pareil tort. Certainement, pour maintenir en 1822, la réunion du Portugal et du Brésil sous un même sceptre, quand l'Angleterre ne le voulait pas, il eût fallu un génie que ni Jean VI ni Pedro ne possédaient, et qu'au fond il eût été peu raisonnable d'exiger. Et quant à cette idée qu'il fallait plutôt perdre le Brésil que dévier d'un principe, cela est fort beau, sans doute, comme phrase de rhétorique; il peut même se faire que des politiques s'expriment ainsi, lorsqu'ils ont des raisons de le faire, mais ce n'est pas là ce qu'ils pensent, et surtout ce qu'ils pratiquent. Nous blâmerions davantage sa renonciation, conditionnelle d'abord, ensuite définitive, au trône de Portugal. Mais pouvait-il faire autrement? voilà la vraie question, et cette question se transforme en celle-ci : l'Angleterre voulant la séparation, était-il en mesure de s'y opposer? était-il le plus fort? y avait-il au moins espoir d'une lutte à peu près égale? Comme homme privé, dom Pedro était affable et simple, ouvert, loyal. Souvent

trompé, il finit par contracter de la défiance ; souvent très-faible et contraint à dissimuler et à ruser, il eut l'air d'être faux lui-même : rien n'était moins dans son caractère. Franc et résolu, aimant à marcher droit au but, il était brusque, et il se fit tort ainsi auprès de beaucoup de personnes. L'accueil qu'il fit en 1826 au duc de Lafoes et aux autres membres de la députation qui venait le saluer roi de Portugal, les lui aliéna profondément. Son éducation, les habitudes un peu sauvages qu'il avait prises dans ses chasses, son horreur des courtisans, entretenue par l'attitude des flatteurs de Charlotte-Joachim et du ministre de Jean VI à son égard, étaient pour beaucoup dans cette manière d'être, si froissante chez les princes. L'archiduchesse Léopoldine, sa première femme, eût dû le modifier sur ce point, mais elle ne sut prendre nul ascendant sur lui. Fort peu de temps avant son mariage, il était éperduement amoureux d'une Française, et l'archiduchesse ne pouvait disputer ni à cette rivale, ni même à des femmes fort ordinaires, le prix de la grâce ou de la beauté ; elle-même d'ailleurs était fort excentrique, et toujours à cheval, toujours vantant son pays, elle ne séduisait ni les Brésiliens ni l'empereur, qui cependant se conduisit en bon époux. Sa deuxième femme acquit plus d'influence, et évidemment dom Pedro y gagna. Nous avons parlé de ses rares dispositions pour la musique, de son habileté en arts et métiers, en sculpture ; nous devons ajouter qu'il aimait la poésie et qu'il existe de lui quelques vers. On a imprimé ses lettres écrites à son père du 8 juin 1821 au 24 août 1822, sous le titre de *Correspondance constitutionnelle* ; trad. en français par E. de Monglave, Paris, 1828. En tête du recueil se

trouve une vie de dom Pedro, rédigée sur une notice écrite par l'empereur lui-même et qui ne va que jusqu'à 1827. Ne présentant les événements que sous une face, elle cache un grand vide par des phrases emphatiques et sonores : cependant elle n'est pas sans faits, ni sans mérite, et sans croire à toutes les assertions de l'auteur, nous y avons puisé. P—OT.

PEIGNÉ (ÉTIENNE), professeur émérite et pensionnaire de l'Université, était né à Paris en 1748, et mourut dans la même ville le 14 novembre 1822. Il a publié un *Précis de la vie de Jésus-Christ, extrait de l'Évangile et des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette matière, avec des notes historiques, géographiques et chronologiques*, etc., Paris, 1821, in-12. Cet ouvrage, revu pour le style par Ch. Durozoir, notre collaborateur, eut une seconde édition, corrigée et augmentée de la citation, en marge, des textes de l'Évangile et des saintes Écritures, et d'un Abrégé de la doctrine chrétienne, Paris, 1822, in-12 et in-18, fig. On a encore de Peigné : I. *Le vrai disciple de Jésus-Christ, ou Explication des principales prières du chrétien*, etc., Paris, 1825, in-12, ouvrage posthume, ainsi que les deux suivants. II. *Ambroise, ou le Triomphe de la Foi sur l'Incrédulité*, Paris, 1827, in-12. III. *Harpe d'Israël, ou Chants de la Bible en vers français, par nos meilleurs poètes, avec le texte en regard, recueillis et mis en ordre*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. On a aussi publié, après la mort de Peigné, un *Traité de Mythologie*, qu'il avait composé pour l'instruction particulière de ses élèves. Z.

PÉLAGE (MAGLOIRE), nègre, devenu général par les circonstances de la révolution, était né à la Martinique vers 1770. Fort jeune encore

à l'époque des troubles de cette colonie, il se prononça en faveur du parti des planteurs. De la bravoure, du sang-froid, quelques talents militaires, le firent distinguer. Il servit d'abord dans la milice coloniale, et se signala à la défense de la Martinique; attaquée par les Anglais. A l'assaut du morne Vertpré, il vit périr à ses côtés son oncle, capitaine dans le corps où il servait, et fut lui-même blessé. Rochambeau le nomma lieutenant sur le champ de bataille, et lui confia le commandement d'un fort qu'il défendit avec une rare intelligence; mais, contraint de céder au nombre, il fut fait prisonnier et transporté en Europe. Échangé, il revint en France, et fut nommé capitaine des grenadiers du bataillon des Antilles, formé à Brest. En 1795, son corps fut envoyé à la Guadeloupe pour reprendre cette île aux Anglais. On attaqua Sainte-Lucie, et Pélage y déploya un courage qui lui valut le grade de chef de bataillon, et le commandement de la colonie, où il resta jusqu'à ce que les Anglais s'en emparassent de nouveau en 1796. Blessé dans l'attaque, il fut transporté en Angleterre dans les prisons de Plymouth, où il resta 18 mois. Échangé en 1798, il obtint de l'emploi à Fécamp, puis à Morlaix, sous le général Bethancourt; reçut, en 1799, le brevet de chef de brigade, et fut renvoyé à la Guadeloupe en cette qualité. Il avait paru servir la France avec une sorte d'affection jusqu'à l'époque de l'arrivée à la Guadeloupe du contre-amiral Lacrosse, en 1801. Ce général, chargé de faire rentrer dans le devoir tous les nègres, et de rétablir l'ordre dans la colonie, éprouva de l'opposition de la part de Pélage et de quelques hommes de son parti. Il voulut les faire arrêter; mais il ré-

sulta une insurrection de cet acte d'autorité. Pélage se constitua chef de la colonie, et créa de nouveaux pouvoirs, en détruisant ceux qu'avait institués le contre-amiral, qui fut obligé de fuir. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1803, où le général Richepanse, étant arrivé avec un renfort de troupes, dissipa les mutins, saisit Pélage et les principaux de son armée, pour les envoyer en France. A leur arrivée à Paris, on les déposa à l'Abbaye; mais soit qu'ils n'eussent pas autant de torts que leur en prêtait Lacrosse, soit tout autre motif, ils n'y furent détenus que quelques mois, et obtinrent leur liberté en 1804. Depuis cette époque, Pélage vécut ignoré, et il finit par retourner dans les colonies, où il est mort depuis plusieurs années. Z.

PELAGIUS (ALVARE PAEZ, plus connu sous le nom latin de), célèbre canoniste, était né vers 1280, dans le Portugal, selon quelques auteurs, et suivant d'autres, dans la Galice, de parents dont il n'avait pas lieu de s'enorgueillir (1). Ayant quitté fort jeune sa patrie, il embrassa la règle de Saint-François en 1304, dans la ville même d'Assise, et alla ensuite étudier la théologie et le droit canonique à Bologne, où il reçut le laurier. Envoyé par ses supérieurs à Paris, pour y suivre les leçons du fameux Scot, il se distingua parmi ses nombreux élèves, et s'acquitt bientôt une grande réputation par ses talents et par l'intégrité de ses mœurs. Le pape Jean XXII jeta les yeux sur Alvare pour l'aider à remédier aux maux dont l'Eglise était affligée; et, l'ayant nommé son grand-pénitencier, le chargea de travailler au rétablissement des mœurs, alors très-relâchées,

(1) *Natalibus non infimis solum sed et pudendis, Cave, Scriptor, eccles. histor.*

même parmi les ecclésiastiques. Alvare fut pourvu, en 1332, de l'évêché de Coron, dans la Messénie, et transféré peu de temps après sur le siège de Silves, dans le royaume des Algarves. On lit, dans le *Dictionnaire* de Moréri, qu'ayant pris la défense des droits de son église, contre les envahissements des chevaliers de Saint-Jacques, il fut poursuivi par leurs émissaires jusqu'à l'autel, et forcé d'abandonner son diocèse. Cette anecdote est très-suspecte. Mais on sait qu'Alvare était, en 1340, à Compostelle; et il dut prolonger son séjour dans cette ville, puisqu'il y revit pour la seconde fois son fameux traité : *de Planctu ecclesiae*, comme il nous l'apprend lui-même dans la suscription. Il mourut à Séville (2), où l'on voit son tombeau dans l'église des Frères-Mineurs ou Cordeliers. Il a laissé plusieurs traités de théologie et de droit canonique dont on trouvera les titres dans les bibliographies ecclésiastiques et dans la *Bibl. vetus hispan.*, de Nicol. Antonio, II, 149-51. Le seul qui ait été imprimé est le suivant : *de Planctu ecclesiae libri duo*, Ulm, 1474, in-f° (3), première édition, rare et très-recherchée. On ne fait aucun cas de celles de Lyon, 1527, et Venise 1560, in-fol. Dans le premier livre, Alvare établit les droits du pape sur le spirituel et le temporel. En admettant avec l'auteur que le pape tienne ces droits de Dieu lui-même, il faut bien reconnaître qu'ils sont illimités. Dans le second, il attaque avec un courage vraiment apostolique les désordres des prêtres, n'épargnant dans ses justes censures ni les évêques, ni les

cardinaux. Cet ouvrage est excellent, selon Dupin, qui en donne une courte analyse dans la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*. Le docte et judicieux J.-A. Fabricius exprimait le désir de le voir réimprimer avec un commentaire (*Bibl. med. et infim. latinitatis*, II, 76). Mais son éditeur, Mansi, fait observer que, dans ce cas, il serait indispensable de recourir aux manuscrits, parce que le texte se trouve défiguré de la manière la plus révoltante, au moins dans l'édition de Venise. W—s.

PELAGONIUS, ancien vétérinaire, que l'on croit avoir vécu au IV^e siècle. Il existe plusieurs fragments de ses écrits dans la collection des vétérinaires grecs, faite au X^e siècle, par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Le professeur Hecker, de Berlin, dans son *Histoire de la médecine*, n'hésite pas à regarder ces fragments comme les plus mauvais de toute la collection, et comme ne contenant que des formules et des remèdes empiriques ou superstitieux. Il a paru, en 1826, un ouvrage sous le nom de Pelagonius. Écrit en latin, il est accompagné d'une traduction italienne. En voici le titre : *Pelagonii veterinaria ex Richardiano codice excerpta et a mendis purgata, ab Josepho Sarchiano, nunc primum edita cura C. Cionii*, accedit *Sarchiani versio italiaca*, Florence, 1826, in-8° de 288 pages. Cet ouvrage, où il est parlé des maladies des chevaux, se compose de 32 chapitres, dont plusieurs en forme de lettres. On y trouve un très-grand nombre de formules de remèdes. Le professeur Choulant ne pense pas que cet écrit, tel qu'il a été imprimé pour la première fois en 1826, ait pour auteur Pelagonius; il croit plutôt que c'est une collection de fragments de différents vé-

(2) Le 8 mai 1352, suivant Moréri; mais il est probable qu'il faut lire 1342.

(3) Quelques catalogues attribuent encore à Alvare un *Traité de théologie*, Ulm, 1474; mais c'est le même ouvrage que le *de Planctu ecclesiae*.

térinaires dont beaucoup appartiennent à Pelagonius. Il se fonde sur ce que celui-ci y est cité lui-même plusieurs fois, et sur ce que plusieurs morceaux qu'on trouve sous son nom, soit dans la collection des vétérinaires grecs, soit dans celle des géoponiques, n'existent pas dans l'ouvrage en question, tandis qu'on y remarque diverses choses qui, dans la collection des vétérinaires grecs, sont attribuées à d'autres auteurs. Quoi qu'il en soit, l'édition de cet ouvrage attribué à Pelagonius a été donnée d'après un manuscrit conservé à Florence, qu'Ange Politien avait fait copier, en 1485, d'après un autre manuscrit plus ancien. Les éditeurs auraient pu y ajouter les fragments de Pelagonius, qui existent dans la collection des vétérinaires grecs et dans les géoponiques, mais ils ne l'ont point fait.

G—T—R.

PELET de la Lozère (JEAN), naquit en 1759 à St-Jean-du-Gard, dans une famille protestante. Après des études soignées, il se fit recevoir avocat au Parlement de Provence. S'étant montré favorable à la révolution, il fut nommé, dès le commencement, un des municipaux de la petite ville de Florac, et bientôt après, en 1791, président du directoire du département de la Lozère, puis l'année suivante, député à la Convention nationale. Étant absent à l'époque du procès de Louis XVI, il n'y vota point. On a dit qu'il écrivit au président qu'il ne se regardait pas comme juge; mais sa lettre n'a pas été publiée. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après son retour dans l'assemblée, il y montra des opinions aussi modérées que le temps pouvait le permettre, et qu'il s'opposa à plusieurs des mesures révolutionnaires qui furent adoptées, notamment à une proposition de Barère,

pour que les pouvoirs du comité de salut public fussent continués. Il attaqua à diverses reprises le stupide Bouchotte, ministre de la guerre, et fit connaître à l'assemblée les premiers symptômes d'insurrection qui menaçaient le département de la Lozère sous les ordres de Charrier (*voy. ce nom, LX, 516*). L'année suivante, il fit mettre en liberté le contre-amiral Lacrosse, et demanda l'élargissement de Lacroix, auteur du *Spectateur français*, traduit comme royaliste au tribunal révolutionnaire. Pelet proposa ensuite d'envoyer des députés dans les colonies, et réfuta Pautrizel, qui s'élevait contre cette mesure. Élu président le 24 mars 1794, il présenta, le 8 avril, un tableau de la situation de la France, attaqua ouvertement la constitution de 1793, et demanda la convocation des assemblées primaires. Il fut bientôt envoyé en Catalogne, pour y calmer un mouvement dans l'armée et entamer des négociations avec l'Espagne. Une autre mission lui avait été confiée pour Lyon; mais le parti de la *Montagne* fit révoquer le décret qui l'en chargeait. Dénoncé dans le comité secret avec Boissy, Lanjuinais et autres, comme un des chefs de la révolte des sections et du parti royaliste, il parvint à se disculper, et félicita ensuite la Convention sur la répression de cette révolte. En 1795, il passa au conseil des Cinq-Cents, où l'appellèrent soixante-onze départements, et il y provoqua la mise en liberté de Bergasse, que le 9 thermidor avait sauvé de l'échafaud. Le 25 février 1796, il proposa un message au Directoire pour l'inviter à s'occuper des moyens de donner la paix à l'Europe, proposition qui fut mal accueillie par quelques agitateurs. Les murmures qui avaient couvert sa voix en cette occa-

sion se renouvelèrent lorsqu'il fut désigné pour faire partie d'une commission chargée de rechercher les causes des désordres du midi. Son élection fut révoquée. Il fit passer à l'ordre du jour sur un message du Directoire qui demandait l'extension de la juridiction des tribunaux militaires. Appelé à la présidence, il proposa et fit adopter deux décrets, l'un portant qu'il serait accordé des secours à tous les enfants d'émigrés et de condamnés; l'autre que tous les pensionnaires de l'État, civils, militaires et ecclésiastiques, seraient payés sans délai. Pelet fut aussi, dans le conseil des Cinq-Cents, l'un des plus ardents défenseurs de la liberté de la presse et des journaux; il releva même le langage indécent de son collègue Darrae, qui avait comparé les journalistes à des prostituées. Après la session, Pelet se retira dans son département, d'où il fut appelé en 1800 à la préfecture de Vaucluse. Il s'occupa dès son arrivée de rétablir le calme dans ce pays déchiré par les factions, et parvint, par des voies conciliatrices, à y ramener l'ordre. S'étant rendu à Lyon en 1802, lorsque le premier consul vint y préparer les députés de la Cisalpine à ses projets de domination dans la Lombardie, il réussit tellement auprès du nouveau maître de la France, que dans la même année il fut appelé à Paris comme conseiller d'État, et presque aussitôt chargé de la police d'une partie de l'empire, que Napoléon divisa, afin de diminuer l'influence de Fouché dont il se défiait avec tant de raison. Pelet eut le deuxième arrondissement, qui comprenait tous les départements du midi, et il remplit ces importantes fonctions pendant toute la durée du gouvernement impérial. Napoléon le

combla de toutes sortes de faveurs et de preuves d'une confiance méritée. Il le nomma commandant de la Légion d'Honneur et comte de l'empire. Après la chute du gouvernement impérial en 1814, le comte Pelet se retira à la campagne, et il y resta jusqu'au retour de Bonaparte en 1815, où il vint reprendre ses fonctions de police, et fut nommé pair de France. Forcé encore une fois de se retirer après le second retour du roi, il ne reparut qu'en 1819 où le ministre Decaze lui fit accorder le titre de pair avec une pension de quatre mille francs, dont il a joui jusqu'en janvier 1842, époque de sa mort. Lors de la révolution de 1830, il avait envoyé son adhésion et son serment à la Chambre des pairs, où plus tard le baron Mounier prononça son éloge funèbre. Z.

PELHAM (THOMAS), comte de Chichester, homme d'État anglais, naquit le 28 avril 1756 à Spring-Gardens. Son père avait, à la mort de Thomas Pelham, duc de Newcastle, succédé à la baronnie de Pelham, et il était devenu, en 1801, premier comte de Chichester; sa mère était fille et héritière de Frederick M. Frankland. Après avoir terminé son éducation au collège de Clare-Hall, à Cambridge, le jeune Pelham débuta dans la vie publique par les fonctions de commandant de la milice du Sussex avec le titre de lieutenant-colonel. En 1780, il fut élu membre de la Chambre des communes, pour le comté de Sussex, qu'il représenta pendant vingt-une années consécutives, et, deux ans après, il devint inspecteur de l'artillerie (*Surveyor of the ordnance*). Quoique élu en 1780, Pelham ne débuta à la tribune que le 10 mars 1783, pour défendre le rapport présenté par le duc

de Richmond, sur les comptes de l'artillerie. Il accompagna, la même année, en Irlande, le comte de Northampton, en qualité de principal secrétaire. Nommé l'un des commissaires de la Chambre des communes, dans l'information contre Warren Hastings, Pelham, qui avait été membre d'un comité devant lequel on avait présenté des preuves palpables de la mauvaise conduite des affaires de l'Inde, attaqua vivement cet ancien gouverneur, lorsqu'au mois de mars 1787, on agita dans la Chambre la convenance de cette manière de procéder, et la motion qu'il présenta à ce sujet passa à une forte majorité. Il se montra, dès 1788, l'adversaire de la traite des nègres, et à l'époque des discussions avec l'Espagne, relativement à l'île de Nootka, il appuya avec force la motion présentée par Grey (devenu depuis lord), pour obtenir la communication de tous les documents existants entre les mains des ministres. « La Chambre, dit dans cette circonstance Pelham, doit défendre son droit d'enquête la plus minutieuse dans les négociations avec les puissances étrangères, l'abandon de ce droit pouvant entraîner le pays dans des guerres et des disputes sans fin. » Il s'opposa avec chaleur, en 1790, à l'élévation du droit sur la drèche, par le motif que, le prix de la bière devant nécessairement augmenter si on adoptait cette mesure, il était à craindre que le peuple ne se démoralisât complètement en faisant un plus grand usage de liqueurs fortes, et que la contrebande ne fût encouragée. Dès le début de la révolution française, Pelham s'y montra fort opposé, et soutint toutes les propositions qui furent faites pour en arrêter les progrès. Pendant toute la durée de la rébellion d'Irlande, en

1798, il exerça de nouveau les importantes fonctions de principal secrétaire sous le marquis de Camden; et, au mois d'avril 1801, il contribua à faire passer un bill pour renouveler la suspension des dispositions de l'acte de l'*habeas corpus*. Appelé, dans le mois de juin de la même année, à la Chambre des pairs, avec le titre de baron Pelham, il épousa, le 16 juillet suivant, la fille aînée du cinquième duc de Leeds. A la formation de l'administration Addington, il fut secrétaire d'État de l'intérieur. Il défendit avec chaleur les préliminaires de paix avec la France, ainsi que les dispositions du traité lorsqu'il eut définitivement été signé (27 mars 1802). Il eut surtout à combattre dans ces circonstances les attaques de lord Grenville, auquel il fit observer que, s'il trouvait les ministres incapables, et si indignes de la confiance de la nation, il était de son devoir, au lieu de faire contre eux de simples discours d'opposition, de demander formellement leur renvoi. Pelham prit part aux débats sur le bill relatif à la continuation des restrictions imposées à la banque. Il rappela succinctement tout ce qui s'était passé à ce sujet depuis 1797, et soutint qu'il était prudent et convenable de continuer temporairement cette mesure, puisque non-seulement elle n'avait produit aucun mal, mais qu'il en était résulté beaucoup d'avantages. Un message, relatif aux discussions survenues avec la France, ayant été adressé aux lords, le 23 mai, Pelham proposa une adresse au roi, dans laquelle il rejetait tous les torts du côté des Français. Ce fut peu après que l'état de sa santé ne lui permettant pas de continuer à diriger le département de l'intérieur, il résigna cet office, en remplacement

duquel il obtint la charge lucrative, et beaucoup moins pénible, de chancelier du duché de Lancastre. Pelham, touché du sort des hommes de lettres, réduits souvent à la plus affreuse détresse vers la fin de leur carrière, conçut, pendant qu'il gérait les affaires de l'intérieur, l'idée de venir à leur secours en rendant leurs derniers moments moins pénibles. Il les recommanda à l'humanité du prince de Galles, qui approuva le plan qu'il lui soumit, et l'institution, connue sous le nom de *Fonds littéraire* (*Literary fund*) fut créée. Le prince de Galles souscrivit d'abord pour une somme annuelle de *deux cents guinées*, et se déclara le protecteur de cette utile institution, qu'il a soutenue lorsqu'il est monté sur le trône, et qui continue, au moyen de souscriptions particulières, de venir au secours des auteurs malheureux. Le père de Pelham étant mort, le 8 janv. 1805, il succéda à son titre de comte de Chichester et aux biens attachés à ce titre. En 1807, à la formation de l'administration dirigée par le duc de Portland, Pelham devenu, comme on vient de le voir, comte de Chichester, fut nommé maître-général des postes adjoint avec le comte de Sandwich, et, lorsque cet office fut réduit, il en conserva les appointements jusqu'au 4 juillet 1826, époque de sa mort. — Henri-Thomas Pelham, son fils aîné, né le 25 août 1804, a succédé à ses titres et à sa fortune. D—z—s.

PELLAGATTA. V. BELLAGATTA, IV, 88, où il a été placé par erreur.

PELLENC, diplomate célèbre, était né à Aix en Provence, vers 1760. Après avoir été secrétaire de Mira-beau dans les premiers temps de la révolution; il émigra et se rendit à Vienne, où il se lia intimement avec Thugut, qui recevait, comme l'on sait,

une pension du gouvernement révolutionnaire de France. On a tout lieu de penser qu'il en fut ainsi de Pellenc, que l'on initia bientôt dans les plus importants secrets de la politique autrichienne. Ayant conservé des relations avec la France et surtout avec Maret, duc de Bassano, qu'il avait connu à Paris, on croit qu'il lui fit savoir des choses de la plus haute importance. La cour de Vienne ayant eu des soupçons, Pellenc fut surveillé avec soin, et il ne tarda pas à concevoir de l'inquiétude. Alors il demanda son retour en France, et n'eut pas de peine à l'obtenir par la protection de Maret. Il vint à Paris en 1809 et reçut de Napoléon une pension de 12,000 fr. Il fut en même temps employé au ministère des affaires étrangères, puis nommé auditeur et censeur impérial. Tous ces avantages lui furent conservés par la restauration, qui le nomma, en 1817, l'un des censeurs des journaux. Il se soumit sans hésiter au gouvernement de 1830; conserva les mêmes traitements, et mourut à Paris en 1835. Il a beaucoup écrit dans des brochures politiques et divers journaux; mais sans jamais rien signer. C'était sans nul doute un des plus rusés diplomates de notre époque. Z.

PELLEPORE (ANNE-GÉDEON LAFFITTE, marquis de), né à Stenay, en Lorraine, vers 1755, d'une ancienne famille noble, entra au service dès sa plus tendre jeunesse comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie; et bientôt, dégoûté de la carrière des armes, vint habiter la capitale où il se livra à beaucoup de désordres, ce qui le mit à même de connaître les mœurs de cette époque et de composer avec connaissance de cause, des satires où il en a encore noirci le tableau. Beaucoup furent publiées sous le voile de l'anonyme. Le

marquis de Pellepore mourut vers 1810 à Paris. Les publications que l'on connaît de lui , sont : *Les petits Soupers et les Nuits de l'hôtel de Bouill-n.* — *Lettres de milord comte de******, à milord***** , au sujet des récréations de M. de C-stri-s, ou de la danse de l'ours. — *Anecdote singulière d'un cocher qui s'est pendu à l'hôtel de Bouill-n*, à l'occasion de la danse de l'ours, Bouillon, 1783, in-8°. II. *Le Diable dans un bénitier et la Métamorphose du gazettier cuirassé* (Morande) en mouche (voy. MORANDE, XXX, 68), ou *Tentative du sieur Receveur, inspecteur de la police de Paris, pour établir à Londres une police à l'instar de celle de Paris, etc.*, revu, corrigé et augmenté par M. l'abbé Aubert et P. Leroux, Paris, de l'imprimerie royale, sans date (vers 1784), in-8°; nouvelle édition, Londres, 1784, in-12. III. *Les Bohémiens*, Paris, 1790, 2 vol. in-12. Il est aisé de voir que ces pamphlets, dirigés en grande partie contre les noms de l'ancienne noblesse, furent un des moyens employés pour préparer la révolution. Nous ne pensons pas cependant que le marquis de Pellepore s'en soit montré partisan; comme beaucoup d'autres, il ne voyait pas la portée de ses attaques. Z.

PELLET d'Épinal, que l'on a nommé le *Barde des Vosges*, et qui méritait ce titre par sa candeur, son talent poétique, à qui il n'a manqué, peut-être, qu'une assez longue vie pour parvenir au premier rang du Parnasse français, naquit à Épinal, vers la fin du dernier siècle. Il fit de très-bonnes études dans cette ville, et se consacra aussitôt après au barreau. Devenu l'un des meilleurs avocats d'Épinal, il ne composait des vers que pour se distraire des ennuis de la chicane. Cependant il

en avait déjà composé de très-remarquables, et s'était fait un nom dans le département des Vosges, lorsqu'il lui survint un procès assez curieux et que, certainement, il ne pouvait prévoir. Il avait envoyé à Paris, pour y être imprimé, un poème intitulé : *Les Classiques et les Romantiques*. Après avoir passé dans plusieurs mains, son manuscrit tomba dans celles de M. Massey de Tyrone, ancien procureur du roi et avocat du barreau de Paris, qui, l'ayant retenu pendant plusieurs mois, finit par le faire imprimer tout entier sous son nom, avec ce titre : *Les deux écoles, ou Essais satiriques sur quelques illustres modernes*, en l'accompagnant d'une préface qu'il avait également dérobée au feuilleton d'un journal, et de notes pleines de personnalités injurieuses, qui seules dans le volume étaient de sa composition. Vivant retiré dans ses montagnes, le barde des Vosges ignora longtemps cette audacieuse usurpation; mais quand le hasard l'en eut informé, son indignation fut d'autant plus vive, que M. Massey de Tyrone déclara impudemment dans un journal qu'un avocat lorrain avait essayé de s'approprier ses œuvres, de sorte que le pauvre Pellet aurait été lui-même le spoliateur de son ouvrage. Alors, quoique malade et souffrant, il partit pour la capitale au milieu d'un hiver rigoureux (janvier 1830), et vint attaquer M. Massey de Tyrone devant les tribunaux de Paris. Il parut lui-même en présence des juges, et leur parla avec toute la candeur, la franchise d'un habitant des Vosges : « Je sais par cœur toutes mes œuvres, dit-il, et si la question de propriété dépendait de cette épreuve, je pourrais vous les réciter d'un bout à

« l'autrè. » Puis, avec une bonhomie qui ne lui coûtait aucun effort, il ajouta : « Je suis comme ces gens peu riches qui savent , à un sou près, ce qu'ils possèdent, et qui portent toujours leur petit trésor avec eux. » Effectivement, Pellet s'était trouvé, dès l'année 1828, en état de lire son poème des *Classiques et des Romantiques* à la Société d'émulation d'Épinal, en présence du duc de Choiseul et de M. Nau de Champlouis, alors préfet du département, qui avaient été frappés d'admiration. En présence des juges, il couvrit de ridicule et de honte M. Massey, qui avait osé s'y montrer, et il le fit condamner à 200 francs d'amende et 300 francs de dédommagement. Mais les fatigues, les ennuis d'un pareil voyage avaient fort altéré sa santé. Sentant sa fin approcher, il voulut mourir dans sa patrie. Revenu à Épinal, il y expira cinq jours après son retour, regretté de tous les habitants des Vosges, qui l'aimaient et l'admiraient. Pendant ce temps, son spoliateur ne craignait pas d'appeler du jugement en cour royale et même en cassation. Mais par les soins et la brillante plaidoirie de M. Besson, ami et compatriote de l'auteur, M. Massey était encore une fois condamné et livré aux sarcasmes, aux huées de tout l'auditoire. Un monument a été élevé à la mémoire de Pellet, dans sa patrie, avec cette inscription : *Au Barde des Vosges*. Ses œuvres imprimées se composent d'abord d'un *Recueil* publié en 1829, sous le nom du *Barde des Vosges*, « espèce de macédoine, a dit Pellet lui-même, où il y a un peu de tout, des épîtres, des odes, des madrigaux, voire même une tragédie, et enfin ces infortunés *Classiques et Romantiques*, dont l'édition ne fut

« mise en vente qu'au mois d'octobre 1829, et que M. de Tyronne ne se fit pas scrupule, en violant un dépôt qui lui avait été confié, de publier, trois mois auparavant, sous son nom et sous un autre titre. » Pellet avait publié, dès 1809, une *Ode bachique* très-remarquable par la verve, la couleur poétique, et qui fut insérée dans plusieurs journaux. On a encore de lui : I. *Le réveil de la Grèce*, première hellénide, in-8°. — *Le dévouement*, seconde hellénide, 1824, in-8°. II. *Ode à M. de Lamar tine sur la mort de sa mère*, Paris, 1830, in-8°. M—D j.

PELLETAN (PHILIPPE-JOSEPH), célèbre chirurgien de Paris, eut pour premiers maîtres Louis, Tenon et Sabatier. Ces hommes distingués, ayant reconnu dans le jeune Pelletan une rare facilité d'élocution, l'engagèrent à se livrer à l'enseignement, ce qu'il fit avec un plein succès, en ouvrant d'abord des cours d'anatomie, qui lui attirèrent un nombreux auditoire. L'éclat de sa réputation le porta successivement à la place de professeur suppléant de l'école pratique, et à celle de secrétaire, pour la correspondance, aux collège et académie royale de chirurgie. Chargé, dans les premières années de la révolution, de la direction du service chirurgical de l'une des armées de la république, il vint ensuite remplacer Desault dans les fonctions importantes de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Lorsque l'école de santé fut instituée, en 1795, pour remédier à l'absence de la faculté de médecine et du collège de chirurgie, Pelletan fut nommé professeur de clinique chirurgicale dans ce nouvel établissement ; puis à l'organisation des diverses classes de l'Institut, il devint membre de l'Académie des sciences. En 1815, il passa, de la chaire

de clinique, à celle de médecine opérative, et, de cette dernière, à la chaire des accouchements, en 1818. Lorsque, en 1823, la Restauration, sous le vain prétexte de réorganiser la faculté, renversa violemment cette institution, pour y placer ses créatures, Pelletan fut éliminé avec plusieurs de ses illustres collègues, et on lui accorda seulement le titre de professeur honoraire. Il avait aussi celui de membre honoraire de l'Académie royale de médecine. Ses cours étaient toujours suivis par un grand nombre d'élèves, satisfaits de puiser la science dans des leçons où brillaient l'esprit, la faconde et l'expérience. Pelletan termina sa carrière le 28 septembre 1829, vers l'âge de 76 ans. Le baron Larrey prononça un discours sur sa tombe. Il a publié : I. *Éphémérides pour servir à l'histoire de toutes les parties de l'art de guérir*, Paris, 1790, in-8°. II. *Clinique chirurgicale, ou Mémoires et Observations de chirurgie clinique, et sur d'autres objets relatifs à l'art de guérir*, Paris, 1810-11, 3 vol. in-8°, avec sept pl. III. *Observation sur un ostéo-sarcome de l'humérus, simulant un anévrisme*, Paris, 1815, in-8° de 24 pages, avec une pl. IV. *Utilité de la médecine démontrée*, Paris, 1815, in-4°. V. *Observations sur une académie des sciences médicales*, Paris, 1821, in-8°, 8 p. C'est à tort que M. Quérard cite Pelletan comme auteur d'articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales*; ces articles sont dus à son fils, lequel est aujourd'hui vivant. R—D—N.

PELLETIER (dom AMEROISE), généalogiste, naquit en 1703, à Port-cieux, village de Lorraine. Ayant embrassé la règle de Saint-Benoît, il perfectionna dans la retraite son goût pour le dessin, et apprit sans maître à peindre la miniature. Il exécutait à la

plume de petits tableaux d'un effet très-piquant. Le duc de Lorraine, auquel il eut l'honneur de présenter quelques-uns de ses ouvrages, lui donna le titre de son aumônier; et en 1740, il fut pourvu de la cure de Senones. D. Calmet, qui faisait fleurir les études historiques à Senones, engagea Pelletier à s'occuper de recherches sur les familles nobles dont il avait dessiné les blasons. Aidé par ses confrères, il mit au jour : *Nobiliaire, ou Armorial général de la Lorraine et du Barrois, en forme de Dictionnaire*, Nancy, 1758, in-fol. Ce volume, qui renferme les anoblis, contient beaucoup de détails curieux; mais l'auteur étant mort pendant l'impression du premier volume, qui en était à la lettre P, son travail fut continué par un autre, et le reste de l'ouvrage ne parut pas. W—s.

PELLETIER (JACQUES), conventionnel, fut envoyé par le département du Cher à la Convention nationale en 1792. On ne connaît de ses opinions dans cette assemblée que son vote au procès de Louis XVI où il se prononça pour la mort, contre l'appel et contre le sursis à l'exécution. Il eut, après la chute de Robespierre, une mission dans les départements du midi, et il fit rendre la liberté à quelques détenus, se montrant, selon l'impulsion de l'époque, modéré et clément. Écarté des conseils législatifs par le sort, en 1795, il fut nommé commissaire du Directoire. Étranger aux fonctions publiques sous le gouvernement impérial, il y rentra, lors du retour de Napoléon, en 1815, et fut en conséquence exilé comme régicide en 1816. Il se réfugia dans la Belgique, et revint en France en 1819, par décision ministérielle. Il mourut à Bourges, le 7 janvier 1839. M—Dj.

PELLEW (sir ISRAEL), amiral anglais, né en 1761, était le troisième fils de Samuel Humphrey Pellew et de Constance, fille d'Édouard Langford. Il entra de bonne heure dans la marine, et après avoir passé successivement par les grades inférieurs, il subit les examens requis et devint, le 1^{er} avril 1779, lieutenant de la frégate *Danaé*. Au mois de juillet 1781, il passa sur l'*Apollo*, et on lui confia, l'année suivante, le commandement du cutter la *Résolution* de 12 canons et de 75 hommes d'équipage, avec lequel il s'empara, dans la nuit du 20 janvier 1783, d'un corsaire hollandais. L'équipage du cutter ayant été bientôt après licencié, Pellew resta sans être employé jusqu'au mois de mars 1789 où il passa sur le *Salisbury*. A la fin de 1790, il fut promu au grade de capitaine en second (*master and commander*). La guerre ayant éclaté en 1793 entre la France et l'Angleterre, il eut le bonheur de servir comme volontaire à bord de la frégate la *Nymphe* de 36 canons et de 200 hommes, commandée par le capitaine Édouard Pellew, son frère, et de se trouver ainsi à l'engagement que ce navire eut à soutenir, le 19 juin, contre la *Cléopâtre* dont elle s'empara après un combat sanglant. Ce combat étant le premier depuis le commencement de la guerre, l'orgueil national fut exalté par ce succès, Israël Pellew fut nommé capitaine-commandant le 25 du même mois, et obtint le commandement de la *Nymphe*, son frère ayant été fait chevalier et étant passé sur l'*Aréthuse*, nouvelle frégate de 38 canons. Au mois d'octobre, le capitaine Israël fut chargé de la station de la mer du Nord avec l'*Écureuil* de vingt canons, et, en avril 1795, il conduisit à Terre-Neuve la frégate l'*Am-*

phyon. En revenant de cette station, Pellew alla encore croiser dans la mer du Nord, et bientôt après il joignit l'escadre de frégates qui, sous les ordres de son frère, était stationnée sur les côtes de France. La frégate l'*Amphyon* ayant éprouvé quelques avaries dans un gros temps, venait de se rendre à Plymouth, pour s'y faire réparer (septembre-1796), lorsqu'on éprouva à Stonhouse et dans les places voisines un choc violent semblable à un tremblement de terre. On fut pendant un quart d'heure sans pouvoir en expliquer la cause. Toutes les rues étaient encombrées par la foule qui allait dans toutes les directions, pour découvrir d'où il provenait, lorsqu'on apprit enfin qu'il était causé par l'explosion de l'*Amphyon*. Tous les bateaux des navires stationnés dans la rade furent immédiatement dirigés sur le lieu du sinistre, afin de sauver les individus qui auraient échappé à la destruction, et l'amiral sir Richard King, commandant en chef, procéda à une enquête sur les causes de ce malheureux accident. Il résulta du témoignage d'un jeune *midshipman* qui se trouvait à bord du *Cambridge*, vaisseau de pavillon, que l'*Amphyon* lui avait apparu s'élever tout à coup au-dessus de la surface de l'eau jusqu'à ce qu'il vît sa quille, et que, presque au même instant, il entendit l'explosion. La scène qui la suivit peut être difficilement décrite. Ce navire, qui devait mettre à la voile le lendemain matin, et dont les marins se composaient, en majeure partie, d'individus des environs de Plymouth, avait à son bord, outre son équipage, plus de cent personnes qui étaient venues les visiter. Le capitaine Pellew était à dîner avec deux autres officiers; il portait un toast, et le maître

d'hôtel entraînait dans la cabine lorsque l'explosion eut lieu et les lança contre les rabans du plus haut pont. Pellew eut la présence d'esprit de s'élancer par la fenêtre dans la mer, où il fut recueilli par un des bateaux, et transporté chez le commissionnaire Fanshawe, où il resta quelque temps sans pouvoir se reconnaître, ayant à la figure plusieurs blessures. Le cadavre horriblement mutilé de l'un de ses convives, le capitaine Swaffield de l'*Overysse* ne fut retrouvé que quelques jours après. On n'a jamais pu découvrir les véritables causes de ce désastre ; mais on supposa que le canonnier avait voulu porter de la poudre clandestinement à terre, et qu'une étincelle avait mis le feu au magasin. Sur plus de 400 personnes, à peine en sauva-t-on 40 dont beaucoup étaient même grièvement blessées. Lorsque le capitaine Pellew fut rétabli, on lui donna, au mois de février 1797, le commandement du *Greyhound*, puis celui de la *Cléopâtre*, frégate française, à la prise de laquelle il avait vaillamment contribué. En novembre 1798, ce navire fit voile avec un convoi, pour Halifax, où Pellew fut placé sous les ordres du vice-amiral Vandeput. Il resta deux ans dans cette station, et se rendit à celle de la Jamaïque, où il faillit périr pendant une violente tempête. Chargé, en 1801, avec le capitaine Laurie, commandant l'*Andromache*, de croiser dans les eaux de Cuba, il fit de vains efforts pour surprendre un convoi de navires espagnols, à l'ancre dans la baie de *Levita*, où, protégés par trois grandes canonnières, ils se défendirent avec tant de bravoure que presque tous les bateaux qu'on envoya contre eux furent coulés bas, et que la *Cléopâtre* éprouva de fortes avaries. Les hosti-

lités avec la France ayant recommencé, Pellew rejoignit, en 1804, la flotte du canal avec le *Conqueror* de 74 ; et six mois après, il reçut l'ordre de se placer sous les ordres de Nelson, avec lequel il combattit à Trafalgar. Pellew assista sur le même bâtiment au blocus du Tage, et il resta à cette station jusqu'à la reddition de la flotte russe, commandée par le vice-amiral Siniavin. Nommé ensuite surintendant pour le paiement des vaisseaux qui se trouvaient dans la Medway, il fut élevé, le 31 juillet 1810, au rang de contre-amiral. Choisi en 1811 par son frère l'amiral sir Édouard Pellew, commandant en chef dans la Méditerranée, pour servir avec lui comme capitaine, il conserva cette position jusqu'à la paix de Paris ; devint chevalier et commandeur du Bain en 1815 ; vice-amiral en 1819, et enfin amiral en 1830. Il mourut à Plymouth d'une maladie de langueur, le 19 juillet 1832. Israël Pellew avait eu de son mariage avec la fille de George Gilmore, un fils unique, parvenu au grade de capitaine dans les gardes du corps, qui fut tué en duel à Paris, le 6 oct. 1819, par un lieutenant du même corps, nommé Théophile Walsh. D—z—s.

PELLEW (sir ÉDOUARD). Voy. EXMOUTH, LXIII, 469.

PELLIEUX (JACQUES - NICOLAS), né dans l'Orléanais en 1749, fit à Paris ses études médicales ; s'embarqua en qualité de chirurgien-major sur un bâtiment de l'État, et fit, en 1772 et 1780, deux voyages en Amérique. En 1773, il fut appelé aux fonctions de médecin de l'hospice de Beaugency, où il exerça avec zèle et succès jusqu'au 24 novembre 1832, époque de sa mort. Pellieux, malgré son dévouement comme praticien, se livrait avec ardeur à l'étude des scien-

ces historiques. On lui doit un ouvrage remarquable, intitulé : *Essais historiques sur la ville de Beaugency et ses environs*, 1799 et 1801, in-12. En 1806, il fut un des fondateurs de l'Académie celtique, et publia, sur les antiquités nationales, différents mémoires, entre autres : *Lettres sur un tombeau antique découvert à Beaugency; dissertation sur les monuments celtiques en général*. Comme médecin, on lui doit plusieurs mémoires *Sur l'asphyxie, le dragonneau d'eau douce, la régénération des os*, etc. Z.

PELLINI (POMPÉE), historien estimable, né, vers le milieu du XVI^e siècle, à Pérouse, partagea sa vie entre la culture des lettres et l'étude des monuments historiques. Il a traduit en italien les *Vies* de Braccio (voy. ce nom, V, 450) et de Piccinino (voy. XXXIV, 260), deux célèbres condottieri de Pérouse, écrites en latin, la première par J.-Ant. Campani, et la seconde par J.-B. Poggio. Son Histoire de Pérouse (*Historia di Perugia*) n'a été publiée que long-temps après la mort de l'auteur, Venise, 1664, 3 vol. in-4°. Les deux premiers volumes contiennent les annales de cette ville, depuis sa fondation jusqu'à la fin du XV^e siècle. Le troisième, qui renferme la partie généalogique, a été supprimé par les familles dont Pellini blessait les prétentions, avec une si grande exactitude, qu'il est devenu presque introuvable.

W—s.

PELSART (FRANÇOIS), navigateur néerlandais, fut expédié, en 1628, par la Compagnie des Indes-Orientales, pour continuer les découvertes faites depuis quelques années par ses compatriotes, à la côte de l'ouest et à celles du nord de la Nouvelle-Hollande, que l'on nommait alors Terres australes. Pelsart partit le 28 octobre

du Texel sur le navire le *Batavia*, que suivait une flotte nombreuse. Le voyage fut assez heureux jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Alors, le *Batavia* fut séparé des autres vaisseaux, et, par la négligence du pilote, poussé très-loin dans l'est. On se croyait à une grande distance de la terre, lorsque le 4 juin 1629, le *Batavia* toucha pendant la nuit sur des écueils situés par 28° 13' de latitude sud, à peu de distance de la terre d'Eendragt (de la Concorde), découverte en 1619. Ce récif était désigné par le nom de *Rochers de Frédéric Houtman*, dont il a été question dans l'article de son frère, fondateur du commerce des Néerlandais dans les Indes-Orientales (voy. XX, 623). Pelsart, malade, gardait la chambre, quand le vaisseau toucha; le choc qu'il ressentit l'ayant averti du danger, il monta à la hâte sur le pont, et interrogea le pilote : celui-ci répond que Dieu seul sait où l'on est. On jette la sonde; on trouve que l'on a dix-huit pieds d'eau à l'arrière, et beaucoup moins à l'avant. Pour alléger le vaisseau, qui déjà commençait à s'entr'ouvrir, on précipite les canons à la mer, on coupe les mâts. La seule terre que l'on pût découvrir à travers l'obscurité, la pluie et la grêle, et malgré les lames qui se brisaient avec fureur sur son bord, était une petite île éloignée d'environ trois lieues, et voisine des deux rochers. L'abord en paraissait très-difficile; mais, comme il n'y avait pas un moment à perdre, on embarqua dans la chaloupe les femmes, les enfants et les malades, avec du pain, quelques barriques de vin et un peu d'eau. Le vaisseau s'était entièrement ouvert; le reste de l'équipage gagna comme il put les deux rochers à l'aide des débris du *Batavia*. Dans le tumulte, on avait

oublié de prendre une quantité d'eau suffisante pour le premier moment, parce que l'on supposait que l'île en fournirait : mais tout y était sec et aride ; à peine y trouvait-on un peu d'eau de pluie dans quelques creux de rochers. Pelsart, désolé de la brutalité insouciant des matelots, qui s'enivraient sur les rochers, où les barriques de vin étaient restées à l'abandon, prit le parti de chercher, avec la chaloupe, à gagner la terre ferme, s'il la pouvait découvrir. Il alla d'abord dans un canot, d'un rocher à l'autre, communiquer sa résolution à ses gens : mais la mer brisant avec tant de violence contre les rochers que l'on ne pouvait aborder, il voulut se jeter à la nage. Un pilote l'arrêta, lui déclarant qu'il ne sortirait pas du canot, ni qu'il ne mettrait pas le pied à terre, où l'autre troupe le retiendrait, et qu'il n'avait qu'à donner ses ordres à haute voix. Alors Pelsart jeta au pilote ses tablettes, sur lesquelles il avait écrit qu'il allait chercher de l'eau sur les terres qu'il espérait rencontrer. Le 8 juin au soir, il en eut la vue, à six milles au nord-ouest du lieu du naufrage. Le 9, il était près de la côte ; elle était sans arbres, rocailleuse et assez haute ; les brisants empêchèrent Pelsart d'entrer dans une petite anse ; il longea inutilement cette côte pendant deux jours, en se dirigeant au nord ; partout elle était escarpée. Un peu plus loin, elle parut fertile et herbeuse : le 14, on aperçut de la fumée ; des matelots gagnèrent la côte à la nage, ils cherchèrent de l'eau pendant tout le jour, et virent quatre sauvages qui approchaient en marchant à quatre pattes, mais qui se dressèrent sur leurs pieds, et prirent la fuite quand un des marins s'avança vers eux. Partout où l'on

essaya de creuser des puits, on trouva l'eau salée. Du reste, on reconnut que ce triste rivage était fréquenté, car on y distingua çà et là du bois brûlé, des cendres et des débris de homards. Les naufragés étaient sans cesse tourmentés par des essaims de mouches et des bandes de fourmies. Une tentative pour arriver à une rivière marquée sur les cartes, comme faisant la limite entre la terre d'Eendrragt et la terre de Witt, manqua par l'obstacle que le vent y opposa. Dans cette extrémité, Pelsart résolut de se diriger sans délai vers Batavia. Il se trouvait en ce moment par 22° 30' de latitude, éloigné de plus de 150 lieues de l'endroit du naufrage. Son entreprise était audacieuse ; le succès la justifia : il avait pris la précaution de construire, avec des planches, un tillac pour préserver l'intérieur de sa chaloupe des coups de mer. Après dix-sept jours de navigation, le 2 juillet, il rencontra, dans le détroit de la Sonde, un navire qui le conduisit à sa destination. Ayant exposé au conseil les désastres dont son vaisseau avait été accablé, on lui fournit les moyens d'y remédier. Sur ces entrefaites, de tristes événements s'étaient passés sur le lieu du naufrage. Les infortunés, restés sur l'île et les deux rochers, étaient partagés en trois troupes. Dans la plus nombreuse se trouvait Jérôme Cornelissen, un des commis du vaisseau, jadis apothicaire à Harlem. Pendant la traversée, il avait déjà complotté avec le pilote et quelques gens de sa troupe, de se rendre maître du *Batavia*, et de le conduire dans un port d'Europe, d'où ils pourraient exercer la piraterie. Le naufrage l'ayant réuni à ses complices, ils reprirent leur affreux projet. Comme Cornelissen commandait pendant l'absence de Pelsart, il envoya dans

la seconde île, sous prétexte d'y faire de l'eau, Weybehais, jeune officier, plein d'esprit et de résolution, qu'il désespérait de pouvoir séduire. Ensuite les conjurés égorgèrent une quarantaine d'hommes qu'ils craignaient de trouver opposés à leur dessein. Ceux qui échappèrent au massacre se sauvèrent sur des pièces de bois et se réfugièrent auprès de Weybehais, auquel ils racontèrent leur aventure. Cet officier, qui avait avec lui quarante hommes, ne doutant pas que les assassins ne vinssent l'attaquer, fit ses dispositions pour leur résister. Ceux-ci, qui s'en étaient doutés, se dirigèrent d'abord vers la troisième île, où ils tuèrent tous les malheureux qui leur tombèrent sous la main, à l'exception de quelques femmes et de sept enfants. Ensuite Cornelissen, revenu sur son île, se fit élire capitaine-général, par un acte que signèrent tous ses complices, puis il en envoya vingt-deux pour attaquer la troupe de Weybehais; mais ils furent repoussés avec perte. Cornelissen entreprit d'y venir lui-même, et ne fut pas plus heureux. Ces obstacles le firent recourir à la voie d'un accommodement; mais, tandis que l'on s'occupait du traité, il écrivit à quelques soldats français, en leur offrant à chacun six mille livres, s'ils réussissaient à lui livrer son ennemi. Les lettres furent montrées à Weybehais, qui ne fit pas difficulté d'employer l'artifice contre la trahison. Le lendemain, jour fixé pour l'exécution des articles, Cornelissen, qui ne se croyait pas découvert, s'approcha sans défiance. On lui laissa la liberté de descendre à terre, mais il fut aussitôt arrêté et mis aux fers. Le reste de sa troupe, furieux de l'aventure de son chef, s'efforça inutilement de le délivrer. La

guerre continua entre les deux partis avec une animosité d'autant plus surprenante, qu'on avait à combattre en même temps la soif et la faim. Cependant, au bout de deux mois, Pelsart, qui avait obtenu à Batavia une frégate, se trouvait à la vue des îles. Weybehais fut le premier qui l'aperçut. Il s'embarqua dans un canot avec quatre hommes, alla au devant du capitaine, et lui apprit les horreurs qui s'étaient commises en son absence, ainsi que le projet des conjurés de se rendre maîtres de son vaisseau. Bientôt, les ayant vus qui s'avançaient avec des armes, on les menaça de les couler à fond s'ils ne les jetaient pas à la mer; après quoi on les fit entrer dans le vaisseau, où on les enchaîna. Le même jour, Weybehais fit amener Cornelissen à son bord. On était alors au 18 septembre. Pelsart expédia le lendemain un détachement bien armé, dans ses propres chaloupes, pour se saisir du reste des assassins, qui, apprenant le sort de leurs chefs, perdirent courage, et reçurent patiemment les fers. Les jours suivants furent employés à la recherche d'une grande quantité de marchandises précieuses, parce que, dans les premiers moments de son triomphe, Cornelissen avait fait ouvrir les caisses et distribuer des pièces d'étoffes et de brocard d'or et d'argent à ses gens, pour qu'ils s'en vêtissent. Beaucoup de choses précieuses s'étaient alors dispersées dans divers endroits de l'île. On retrouva tout, à l'exception d'une chaîne d'or. Ensuite Pelsart s'étant approché des débris du *Batavia*, reconnu, à leur mauvais état, qu'il y avait peu d'espérance de sauver les caisses d'argent qui appartenaient à la Compagnie. Toutefois, se fiant aux indices que lui donna un matelot, il

put, à l'aide de plongeurs guzarates qu'il avait amenés, retirer cinq caisses. Les plongeurs en avaient découvert plusieurs autres, que l'on ne put enlever, parce que le temps devint très-mauvais. On fut réduit à laisser une ancre et une pièce de canon pour marquer l'endroit où ces trésors demeureraient ensevelis. Pelsart prit donc le parti de retourner promptement à Batavia; mais comme le grand nombre des prisonniers causait de l'inquiétude, le conseil décida qu'ils subiraient leur supplice avant le départ. Ils furent jugés et exécutés la veille du jour où l'on remit à la voile. Weybehais apprit que, dans l'île où il s'était sauvé, on avait creusé des puits, et que l'on y avait trouvé de l'eau qui n'avait point incommode, quoiqu'elle haussât et baissât avec la marée. La frégate arriva heureusement à Batavia, où la conduite de Pelsart fut généralement louée et admirée. La relation de ce navigateur se trouve dans le t. 1^{er} du recueil de Melchisedech Thevenot (*voy. ce nom*, XLV, 380). Elle y est intitulée : *La Terre australe, découverte par le capitaine Pelsart*. La partie la plus considérable de ce morceau est le récit du naufrage. Il est très-minutieusement raconté, et cependant manque d'ordre. Thevenot l'a traduit du néerlandais. La carte de la Terre australe, jointe à cette relation, ne lui est point particulière; elle offre les découvertes faites avant 1628, et même celles de Tasman (*voy. ce nom*, XLV, 2) qui datent de 1643 et 1644. De Brosses a donné l'extrait de cette relation dans son *Histoire des navigations aux Terres australes*. Cet extrait pourrait être mieux rédigé. L'abbé Prevost en a aussi inséré un dans le t. XI de son *Histoire des Voyages*, et lui a fait subir des changements qui,

en général, ne sont pas blâmables; il annonce que, indépendamment de l'ouvrage de Thevenot, il a consulté le grand recueil des navigations hollandaises. Camus, dans son mémoire sur les voyages de Thevenot, reproche à tort à l'abbé Prevost d'avoir substitué la date de 1630 à celle de 1628, pour celle du départ de l'expédition de Pelsart. Thevenot a aussi publié dans le même tome de l'ouvrage précité : *Très-humbles remontrances que François Pelsart, principal facteur de la Compagnie hollandaise des Indes-Orientales, présente aux directeurs de cette même Compagnie sur le sujet de leur commerce en ces quartiers-là; avec son avis de la manière dont ils doivent la continuer à l'avenir, fondé sur la connoissance qu'il a acquise de ce pays en sept années de temps qu'il y a demeuré et fait leurs affaires*. Ce mémoire, daté du comptoir de la Compagnie hollandaise, en Agra, le 15 février 1627, offre des détails très-curieux sur l'état de l'empire du Grand-Mogol à cette époque. Ce fut sans doute d'après les faits exposés par Pelsart que les directeurs de la Compagnie des Indes le chargèrent de commander l'expédition qui eut un si triste résultat. E—s.

PELTIER (JEAN-GABRIEL), fameux écrivain politique, fut du petit nombre des gens de lettres qui, dans nos dernières révolutions, se montrèrent dévoués à l'ancienne monarchie. Il était cependant né dans la classe plébéienne, fils d'un négociant de Nantes où il fit de bonnes études. S'étant rendu aussitôt après dans la capitale, pour suivre la profession de son père, il s'y trouva au début de la révolution, en 1789, et n'hésita point à se prononcer contre ce bouleversement universel. Comme tous les gens sensés, il pensait alors que quel-

qués réformes seraient utiles, mais il ne voulait pas qu'en démolissant à la fois tout l'ancien édifice, on préparât toutes les calamités qui ont accablé la France. Profitant de tant de libertés qui venaient d'être si imprudemment accordées, il publia des écrits fort remarquables par l'esprit et surtout par le courage qu'il fallait avoir pour oser soutenir, contre le torrent révolutionnaire, une lutte d'autant plus périlleuse que le malheureux Louis XVI, par faiblesse ou par la plus déplorable impéritie, loin de protéger et d'appuyer ses meilleurs amis, les déniait, les repoussait sans cesse. Le premier écrit que Peltier fit paraître dans le mois d'août 1789, fut assez caustique et bien conforme au goût de l'époque comme à celui des lecteurs auxquels il le destinait. Adressé aux députés de l'Assemblée nationale, il était intitulé : *Sauvez-nous ou Sauvez-vous*. Amis et ennemis le lurent, parce que, alors, on lisait tout, et que la forme et le titre en étaient également piquants. Peu de temps après, Peltier publia un autre pamphlet dans le même genre, intitulé : *Domine salvum fac regem*, où il dénonça hautement Mirabeau et le duc d'Orléans comme les principaux moteurs de l'attaque du château de Versailles, dans les journées des 5 et 6 octobre 1789. Il imagina ensuite l'ouvrage périodique intitulé : *les Actes des apôtres*, pamphlet ingénieux, plein de gaieté et de malice, qui flétrit par le ridicule les meneurs du parti révolutionnaire. Il eut successivement pour collaborateurs, dans cette entreprise qui acquit une grande célébrité, les hommes les plus spirituels, tels que Rivarol, Champenetz, le vicomte de Mirabeau et le malheureux Suleau, dont la mort devait expier les épigrammes qui y

furent lancées contre la fameuse Théroigne de Méricourt (voy. ce nom, XLV, 369). Mais le temps approchait où les libertés de la révolution ne devaient plus être qu'un mensonge, une honteuse déception, et la censure des échafauds allait être substituée à celle du pouvoir royal. Peltier soutint bravement la lutte où il s'était engagé, jusqu'à la catastrophe du 10 août 1792. Quand Louis XVI fut emprisonné et qu'il n'y eut plus pour les écrivains royalistes ni sûreté ni devoirs à remplir, il se réfugia en Angleterre, où il publia sous le titre de *Dernier tableau de Paris, ou Précis historique de la révolution du 10 août et 2 septembre 1792*, un ouvrage fort remarquable, et qui, réimprimé à Paris en 1795, sous le titre de *Histoire de la révolution du 10 août 1792*, est resté comme l'un des meilleurs monuments de notre histoire révolutionnaire. Peltier donna ensuite une *Histoire de la campagne de 1793*, à laquelle il assignait un dénouement qui fut loin d'être prophétique. D'ailleurs plein de confiance dans la loyauté des puissances coalisées, il ne comprenait ni leur duplicité, ni les projets de démembrement que dès-lors elles avaient conçus. Ces deux publications furent en quelque sorte les premiers volumes ou la préface de l'importante collection historique que Peltier publia sous le titre de *Paris* pendant les années 1794 à 1802, 250 numéros formant 35 vol. in-8°. C'est une immense compilation périodique, faite sans beaucoup de soin et très-rapidement, comme tout ce que faisait Peltier, mais dans laquelle on trouve sur cette mémorable époque des détails et des pièces historiques qui ne sont nulle part ailleurs, et moins encore dans les journaux et dans les recueils fran-

çais, alors dominés et condamnés par la terreur à un silence absolu. Peltier fit suivre cette collection de celle de l'*Ambigu*, autre ouvrage périodique commencé en 1803 et qu'il continua jusqu'en 1820. C'est dans ce recueil surtout qu'il attaqua Napoléon Bonaparte avec une violence, et souvent, il faut le dire, avec une injustice que peut seul expliquer l'esprit de parti que Peltier portait au plus haut degré de l'exagération. En cela il fut long-temps soutenu et même, on le croit, payé par le ministère britannique. Mais lorsque l'Angleterre changea de politique, lorsqu'elle abandonna la cause des Bourbons, et qu'elle fit sa paix avec le gouvernement consulaire, en 1802, comme il arrive en pareil cas, Peltier fut abandonné et désavoué par les ministres anglais; et Napoléon, que ses sarcasmes avaient plus irrité que la perte de plusieurs batailles, après avoir long-temps réclamé par les voies de la diplomatie, put enfin l'attaquer comme calomniateur devant les tribunaux anglais. Ce fut pour le dominateur de la France un assez faible dédommagement de tant d'injures; et il en reçut encore de très-vives dans le cours de ce procès, qui fit beaucoup de bruit en Europe. Peltier fut défendu par le célèbre Mackintosh; mais l'éloquence de cet orateur ne put préserver l'accusé d'une condamnation qui fut prononcée, après de longues plaidoiries, par la cour du banc du roi, le jour même où la guerre éclatait de nouveau entre la France et l'Angleterre. Cette circonstance rendit tout-à-fait illusoire une condamnation, réduite d'ailleurs à une amende très-faible, qui ne pouvait être regardée que comme une dérision, et que même Peltier ne paya jamais. Il en fut

plus que dédommagé par la publication de la procédure, à laquelle il donna un grand retentissement, et qui eut un immense débit, comme la plupart de ses écrits, dont les Anglais étaient fort avides. Mais, d'un autre côté, Peltier tenait à Londres un grand train de maison; il avait des goûts fort chers, et il faisait souvent plus de dépenses que n'en comportait sa position d'émigré. Plusieurs fois il fut poursuivi par ses créanciers avec toute la sévérité des lois anglaises; et il dut même subir des arrestations dont il fut tiré, d'abord par ses libraires, ensuite par l'empereur d'Haïti, Christophe (v. ce nom, LXI, 62), qui, par une circonstance bizarre, l'avait nommé son chargé d'affaires près du gouvernement britannique. Dans son *Ambigu*, l'ennemi acharné de Napoléon avait, à plusieurs reprises, présenté un parallèle assez piquant de l'*empereur jaune* (c'est ainsi qu'il nommait Bonaparte) et de l'*empereur noir* (Christophe). On pense bien que la comparaison était toujours en faveur de ce dernier. Comme l'empereur noir lisait assidument les écrits de Peltier, il prit le parallèle au sérieux, et témoigna ouvertement sa satisfaction à l'auteur en le nommant son chargé d'affaires à Londres et en lui envoyant, pour ses honoraires, force ballots de sucre et de café que le journaliste ambassadeur vendait fort bien, et avec le produit desquels il monta une maison magnifique. Peltier vécut ainsi pendant quelques années fort à son aise, et il se trouvait dans une assez belle position, lors de la restauration des Bourbons en 1814. Alors il vint à Paris, ne doutant pas que le zèle qu'il avait mis à les servir ne lui valut, de la part de ces princes, une récompense proportionnée aux dan-

gers qu'il avait courus ; mais en cela, il éprouva, comme beaucoup d'autres, d'amères déceptions. Blessé du froid accueil qu'il reçut, il exprima son mécontentement par des épigrammes dont l'une était terminée par ces vers :

Mon roi me traite comme un nègre,
Mais mon nègre à son tour me traite comme
un roi.

Selon sa coutume, il alla partout débitant ces vers, et même il les fit imprimer dans son journal, qu'il continuait à Londres, disant, avec trop de raison, que le rétablissement de la dynastie, qui en avait été le but, semblait être rempli ; mais que son affermissement lui paraissait encore problématique. Le négrophile Wilberforce, ayant lu ces vers, s'en servit bientôt pour perdre entièrement le malheureux Peltier. Il les envoya à l'empereur Christophe, qui fut mécontent, et lui retira ses pouvoirs et son traitement. Peltier a dit qu'il perdit à cela deux cent mille francs, ce dont il ne fut certainement pas dédommagé par Louis XVIII. Très-irrité de l'oubli dans lequel ce prince le laissait, et professant beaucoup de mépris pour les concessions qu'il le voyait faire chaque jour à la révolution, il composa contre lui cette injurieuse épigramme :

Toby, chef des pourceaux savants,
Munito, toi qui compte aussi bien que Barème,
Gentil coco qu'on admire et qu'on aime,
Doux et sensibles éléphants
Des rives de l'Indus colossaux ornements,
Au roi des animaux cédez le diadème ;
Allez à Paris, mes enfants,
Allez voir un dindon qui se plume lui-même.

Il est probable que Peltier, toujours indiscret et sans mesure, ne tint pas long-temps ces vers cachés, et que Louis XVIII en fut bientôt informé. Cependant il revint de nouveau à Paris, en 1820, et il présenta à ce

prince de nouvelles requêtes, qui ne furent pas mieux accueillies que les premières, bien qu'elles fussent très-vivement appuyées par d'anciens amis, et surtout par Fontanes, qui avait alors d'autant plus de crédit auprès des Bourbons qu'il n'avait pas été aussi constamment leur serviteur que le rédacteur de l'*Ambigu* et des *Actes des apôtres*. Dans une lettre fort amicale qu'il lui écrivit, à cette époque, on remarque cette phrase assez curieuse : « Le temps de la justice viendra, et je l'attends... Je voudrais bien qu'il fût venu pour vous. J'ai trois fois sollicité le duc de Richelieu. Il se rappelle très-bien votre nom, vos talents et vos services ; mais nos ministres sont d'une circonspection désespérante ; ils n'ont sent rien... Nous sommes bien punis d'avoir trop osé pendant vingt ans... » En attendant l'effet de ces sollicitations, qui ne devait jamais se réaliser, les besoins de Peltier augmentaient chaque jour ; son journal était complètement tombé par le seul fait de la restauration et le retour en France des derniers émigrés. Ainsi, un évènement qu'il avait si long-temps appelé de ses vœux, auquel il avait concouru de toutes ses facultés, lui était tout-à-fait contraire. Ses réclamations et ses plaintes devinrent plus vives et ne furent pas mieux entendues. Comme Froment (voy. ce nom, LXIV, 527) et tant d'autres, il mourut à la peine, dans un grenier de Paris, le 31 mars de l'an de grâce 1825, et le premier du règne de Charles X. Peltier n'a point laissé d'enfants. Il avait épousé, en Angleterre, une des élèves les plus distinguées de l'abbé Carron (voy. ce nom, LX, 235), qui lui a survécu et à laquelle nous ne pensons pas qu'il ait laissé autre chose que son nom

et ses titres à la reconnaissance du gouvernement royal. Outre les ouvrages que nous avons cités, il en a publié un grand nombre signés ou anonymes : I. *Tableau de l'Europe pendant les années 1794-95*, 2 vol. in-8°. II. *Tableau du massacre des ministres catholiques et des martyrs de l'honneur exécutés dans le couvent des Carmes, et à l'abbaye de St-Germain, les 2-4 sept. 1792, suivi d'une histoire, par ordre alphabétique, des députés qui ont voté pour le jugement de Louis XVI*, Londres, 1793, in-8°; Lyon, 1797, in-12. III. *Lettres à un membre de la Chambre des communes (Burke), sur les négociations de paix ouvertes avec le Directoire*, Londres, 1797, in-8°. IV. *Relation du voyage de S. A. R. monseigneur le duc de Berri, depuis son débarquement à Cherbourg, jusqu'à son entrée à Paris*, Paris, 1814, in-8°. V. *Naufrage du brigantin américain le Commerce, perdu sur la côte occidentale d'Afrique, au mois d'août 1815*, traduit de l'anglais, 1817, in-8°. Peltier a encore traduit beaucoup de brochures politiques et littéraires, auxquelles il ne mettait pas son nom, et qu'il débitait aussitôt après leur publication en France, faisant ainsi un commerce de librairie assez considérable. M—D j.

PELZEL (FRANÇOIS-MARTIN), historien bohémien, naquit à Reichenau en Bohême, le 11 novembre 1735. Après avoir terminé ses études, il devint gouverneur des jeunes comtes de Steinberg et de Nostitz. Il fut ensuite bibliothécaire de la maison de Nostitz. En 1792, il fut nommé professeur de littérature bohémienne à l'université de Prague, et il remplit cette fonction jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 24 février 1801. Pelzel a publié, sur l'histoire de la Bohême et sur celle de l'Allemagne, des écrits

très-estimés, précieux par l'étendue des recherches et par la critique judicieuse qu'on y trouve. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire du règne de l'empereur Charles IV*, Prague, 1780, in-8°. II. *Histoire de Bohême*, 2 vol. in-8°, 3^e édit., Prague, 1782. III. *Notices biographiques et littéraires sur les savants bohémiens, moraves et silésiens de l'ordre des jésuites*, Prague, 1786, in-8°. IV. *Histoire du règne de l'empereur Wenceslas*, ibid., 1788, 2 vol in-8°. V. *Principes de la langue bohémienne*, 1798, in-8°. Ces ouvrages sont écrits en allemand. Il a copié aux *Portraits des savants et artistes bohémiens et moraviens*, Prague, 1777-82, 4 vol., et il a publié avec Dobrowsky, *Scriptores rerum bohemicarum*, Prague, 1783, 2 volumes.

P—L.

PÉMARTIN (JOSEPH), né en 1754, était avocat à Oleron lorsqu'il fut nommé député du tiers-état de Béarn aux États-Généraux, où il vota avec le parti modéré. Il fut ensuite député des Basses-Pyrénées à la Convention nationale, où il vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix. Après le 9 thermidor, Pémartin fut porté deux fois au comité de sûreté générale, et il fit un rapport, au nom de ce comité, sur les troubles de germinal (avril 1795), passa en septembre de la même année au conseil des Cinq-Cents, en sortit en mai 1798, y fut réélu en mars 1799, et entra dans le mois de décembre suivant au Corps législatif. En mars 1806, il fut élu candidat pour la questure, et en décembre 1809, vice-président. Réélu par le Sénat en 1810, pour le département des Basses-Pyrénées, il adhéra, le 3 avril 1814, à la déchéance de Bonaparte. Le 29 septembre suivant, il combattit l'extension proposée par son col-

lègue Raynouard à la loi sur la naturalisation, et vota en faveur du projet de la commission. S'étant retiré dans son département, il y mourut quelques années plus tard, parvenu à un âge très-avancé. B—U.

PENA (JEAN NUNEZ DE LA), historien des îles Canaries, était né, comme il nous l'apprend lui-même, à la Laguara, dans l'île de Ténérife. Zélé pour la gloire de sa patrie, il consacra plusieurs années à recueillir des matériaux pour en composer l'histoire qu'il publia sous ce titre : *Conquista y antigüedad de las islas de la gran Canaria y su descripción*, Madrid, 1676, in-4°. Cet ouvrage est rare et recherché des curieux. Cependant M. Bory de Saint-Vincent, dans la Revue des auteurs qui ont écrit sur les Canaries, n'en donne pas une idée bien avantageuse. « Cet auteur (1) « sans critique, a adopté beaucoup « de traditions populaires. Son histoire n'est que le résidu des archives de Ténérife, habillé d'opinions « insoutenables et d'anachronismes, « qu'on prétend qu'il reconnut par « la suite et corrigea en marge de « quelques exemplaires de son ouvrage ; mais ces corrections, toutes « louables qu'elles peuvent être, ne « sont pas plus sûres que le fond. » (*Essais sur les îles Fortunées*, 8.)

W—S.

PENCHAUD (MICHEL-ROBERT), célèbre architecte, né à Poitiers, le 24 déc. 1772, reçut sous les yeux de son père, architecte distingué, une éducation très-soignée. Dès sa première jeunesse, il se fit remarquer par une conception facile et une tendance vers le beau dans les lettres et

dans les arts. Il conserva toute sa vie une connaissance exacte des auteurs grecs et latins, ce qui lui donna le talent d'écrire avec une facilité et une élégance remarquables. De bonne heure, il dessinait avec une pureté et un goût exquis ; il s'occupait aussi de mathématiques et spécialement de mécanique. Déjà il secondait son père dans la construction du château de Verrière, appartenant au duc de Mortemart, et du château de Dissais, qu'il faisait élever M. de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers. Il adopta les principes de la révolution avec la modération inhérente à son caractère doux et bienveillant. Compris dans la levée des 300,000 hommes et forcé de marcher contre les Vendéens, il fut fait prisonnier dans une des premières affaires, et ne recouvra la liberté que par Lescure, qui connaissait et estimait sa famille. Revenu chez lui, il n'y trouva plus son père, détenu comme suspect, et il lui fallut se hâter de fuir. S'étant rendu à La Rochelle, il s'y fit admettre dans le génie militaire. Peu de temps après, il obtint sa réforme, et se réfugia à Paris où il vécut obscurément pour échapper à l'inquisition des autorités révolutionnaires. Ce temps de retraite ne fut point perdu ; il s'occupa d'archéologie, de numismatique, surtout d'architecture, et fut un des premiers élèves de MM. Percier et Fontaine. Enfin, il devint l'ami et l'émule de tous les architectes qui, depuis le commencement du XIX^e siècle, ont acquis quelque renom. En 1799, il obtint la place de dessinateur au conseil des bâtiments civils. — En 1803, il fut nommé architecte directeur des travaux publics de la ville de Marseille. Peu de temps après, il joignit à cette place celle d'architecte de l'administration du lazaret, de la

(1) L'ouvrage de M. Bory, de Saint-Vincent est défiguré par des fautes d'impression assez nombreuses. L'historien des Canaries y est nommé *Nunez*, et son histoire datée de 1776.

chambre de commerce, et enfin du département des Bouches-du-Rhône. Se consacrant dès-lors tout entier à des devoirs aussi étendus, il sut y suffire par le travail le plus assidu. A Marseille, il répara tout le désordre qu'avait entraîné la destruction des fortifications, d'un grand nombre de couvents et de divers monuments. Les rues furent alignées, réparées suivant un nouveau mode; des trottoirs furent établis; la distribution des eaux fut régularisée. Il fit faire ou embellir les boulevards, les promenades; il éleva des fontaines et plusieurs monuments publics; il fit construire un hôtel de la préfecture, un temple pour le culte protestant, un jardin de botanique, enfin une caserne pour la gendarmerie, et de grands travaux au lazaret. On lui doit encore l'immense et bel hôpital pour les pestiférés, construit dans l'île de Ratonneau; où il plaça, sur le bord de la mer, une petite chapelle qui est admirée de tous les artistes. Enfin il construisit, à l'entrée de la ville, un arc de triomphe aussi remarquable par sa grandeur que par ses proportions. C'est sur ses dessins que MM. David d'Angers et Ramey fils l'ont orné de bas-reliefs, de statues et de sculptures ornementales. Ces travaux si nombreux ne l'empêchèrent pas d'en exécuter beaucoup d'autres dans divers lieux. La ville d'Aix lui doit son palais-de-justice, dont la cour, et surtout l'escalier, sont de véritables modèles de goût et de grandeur; il y a aussi fait bâtir un très-vaste dépôt de mendicité. A Saint-Remy, il fit élever une très-belle église, dans le style des temples anciens; à Draguignan, il construisit un tribunal; à Orgon, une maison d'arrêt, etc., etc. A côté de tant de soins, il trouvait encore le temps de s'occuper de l'his-

toire des arts et de fournir à l'Académie des inscriptions, dont il était membre correspondant, des mémoires dans lesquels il se montrait aussi érudit qu'habile artiste. L'Institut lui décerna une médaille d'or pour un mémoire sur les antiquités du Midi, dont il fut nommé conservateur. Il avait présenté un projet de restauration pour les arènes de Nîmes; que le ministre de l'intérieur accepta. Il allait commencer la construction, à Marseille, d'un hôpital pour les insensés, conçu sur une grande échelle, et qui avait reçu l'approbation de l'illustre docteur Esquirol, lorsque la révolution de 1830 vint mettre fin à ses travaux. Aimé, estimé de tous les administrateurs qui s'étaient succédé à Marseille, où il avait été appelé par son compatriote Thibaudeau, et dont le successeur, M. de Villeneuve Bargemont, qui s'occupait des beaux-arts, était devenu son ami, il avait eu les relations les plus affectueuses avec le maire, M. de Montgrand. La politique n'avait eu aucune influence sur ses liaisons particulières. Toutefois, il semblait que le pouvoir, en passant dans les mains de ceux dont il partageait les opinions, devait raffermir sa position; mais il n'en fut pas ainsi. En 1832, l'administration fut donnée à un homme étranger au pays, avec qui Penchaud ne tarda pas à avoir quelques discussions, où le membre de l'Institut, l'homme depuis si long-temps haut placé parmi les artistes, se trouvant méconnu, dut s'expliquer de manière à ce qu'on lui opposât pour toute réponse un arrêté d'admission à la retraite. Ce fut avec une vive douleur qu'il s'éloigna des habitants d'une ville qui, depuis près de trente ans, appréciait ses talents et sa moralité. Sa santé en fut profondément altérée; arrivé à Paris, il

ÿ reçut les consolations de ses amis ; mais il succomba bientôt à ses chagrins , le 22 déc. 1832. F.

PENCHIENATI (JEAN-ANTOINE), chirurgien piémontais, né à Contes, près de Nice, en 1728, fut élève de Bertrandi, et lui succéda dans la chaire de chirurgie opérative près l'Université de Turin. Il fut aussi membre de l'Académie royale des sciences de cette ville, où il mourut le 12 oct. 1803. En 1786, il avait été chargé, avec le docteur Brugnone, de publier une édition complète des œuvres manuscrites et imprimées de Bertrandi, avec des notes et des additions. Cette édition parut de 1786 à 1799, 14 vol. in-8°. Penchienati revit la partie clinique, et Brugnone la partie historique et d'érudition. Ce médecin est encore auteur de plusieurs dissertations qu'on trouve dans les mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin. Les principaux sont relatifs aux anévrysmes, aux effets de l'eau de laurier-cerise, aux divers cas de monstruosité, etc. G—T—R.

PENHOUE (ARMAND-LOUIS-BON MAUDET, comte de), né, le 10 août 1764, au château de Penhouet, commune d'Avessac (Loire-Inférieure), entra au service en qualité de garde de la marine, le 1^{er} juillet 1780, et fit dans ce grade, ainsi que dans celui de garde du pavillon, auquel il fut nommé le 1^{er} juin 1782, une partie de la guerre d'Amérique, pendant laquelle il prit part à trois combats et fut fait prisonnier par les Anglais. Il était lieutenant de vaisseau depuis 1788, lorsqu'en 1791, il embarqua sur l'un des navires de la division qui portait à Alger le comte de Senneville. Penhouet, qui comptait déjà douze campagnes sur mer, venait d'épouser, en 1792, M^{lle} Couessin de la Beraye, quand la marche des affaires

politiques le détermina à s'éloigner de son pays. Sa jeune épouse le suivit en Angleterre, où il fut attaché à l'état-major de lord Moira. Nommé chevalier de Saint-Louis en 1796, il passa, la même année, en Bretagne, où il se joignit aux défenseurs de la cause royale. Le corps d'armée dont il faisait partie, resta inactif jusqu'en 1799, qu'il marcha sur Nantes à l'attaque de cette ville. Penhouet, alors lieutenant-colonel, faisant fonctions de major dans les hussards de Châtillon, proposa au général en chef un plan au moyen duquel la ville devait être forcée. Les difficultés étaient grandes. Penhouet les leva en se chargeant lui-même de l'exécution de son projet qu'il fit réussir en enlevant le premier poste avec d'Andigné, à la tête d'une compagnie, et en entrant le premier dans la ville. Le général Châtillon, qui avait apprécié le caractère loyal de Penhouet, jeta les yeux sur lui, lorsqu'il s'agit d'envoyer en Angleterre un émissaire, afin d'expliquer aux princes français la véritable situation du pays qui s'était insurgé pour eux. A son retour de cette délicate et pénible mission, il trouva les royalistes soumis au gouvernement révolutionnaire ; forcé lui fut de suivre leur exemple. Depuis ce moment jusqu'au retour des Bourbons, il resta complètement étranger aux affaires politiques, et n'accepta d'autres fonctions que celles de membre du conseil-général du département du Morbihan. Sa réintégration dans la marine, avec une belle position, lui fut offerte par Decrès, son ancien camarade ; mais il n'éprouvait pas de sympathie pour le gouvernement impérial. Possesseur, avant son émigration, d'une belle fortune, il trouva tous ses biens vendus ; ceux qu'il par-

vint à racheter lui offrirent les moyens d'entreprendre, sur une vaste échelle, des travaux agricoles fort utiles au Morbihan, et de satisfaire, en même temps, son goût pour l'archéologie, en faisant, à grands frais, des fouilles qui produisaient de curieuses découvertes. Le résultat de ses premières tentatives en archéologie fut consigné dans un mémoire soumis à la Société académique de Nantes, dont il était membre, et qui fut ensuite publié sous ce titre : *Essai sur des monuments armoricains qui se voient sur la côte méridionale du département du Morbihan, proche Quiberon*, Nantes, 1805, in-4° de 44 pages, avec deux planches. En 1808, il adressa à la Société académique des *Observations sur un bas-relief antique*, et un *Mémoire sur la culture du colza*. Ce dernier travail contenait le détail des défrichements entrepris par l'auteur, de 1803 à 1807, et à l'occasion desquels la Société d'encouragement lui avait décerné, en 1806, une médaille d'argent. L'analyse détaillée de ce mémoire (Moniteur du 1^{er} juin 1811) indique sommairement les procédés que Penhouet avait employés pour faire prospérer la culture du colza. Poursuivant ses recherches archéologiques, il présenta, en 1810, à la Société académique, un nouveau *Mémoire sur les antiquités du Morbihan*, suivi, deux ans après, d'un ouvrage intitulé : *Antiquités égyptiennes dans le département du Morbihan*, ou *Recherches historiques sur la ci-devant Bretagne*, Vannes, 1812, petit in-fol. de x-46 pages avec 8 planches. Dans ce fascicule, dédié aux mânes du comte de Caylus, et annoncé comme la première partie d'un ouvrage sur les *monuments du Morbihan*, l'auteur décrit, entre autres objets intéressants, une statue colossale

d'Isis, surnommée la Vénus de Quinipily, et appelée, par le peuple, *Groah-goard* (vieille canarde). Elle était encore, au XVII^e siècle, de la part des habitants de Beuzy, l'objet d'une adoration portée au point que, d'après une notice déposée chez un notaire de Baud, et dont Penhouet donne une copie, les filles, en quête de maris, continuaient d'invoquer la sainte déesse, et de la couronner de fleurs pour se la rendre propice. Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, voulant extirper cette coutume idolâtre, engagea le comte de Lannion à transporter la statue dans son château de Quinipily. Après son enlèvement, auquel ils s'opposèrent en vain, les paysans n'en allèrent pas moins, en secret, lui rendre hommage et lui faire des offrandes. Elle fut ensuite le sujet d'un long procès entre un duc de Rohan et le comte de Lannion à qui un arrêt du Parlement finit par en adjuger la propriété. Penhouet émet, dans ses *Antiquités*, l'opinion que cette statue a dû être importée en France par des Égyptiens. M. de Fréminville (*Antiquités du Morbihan*), le contredisant sur ce point, comme sur celui d'une partie de l'inscription, est d'avis que les Égyptiens ne mirent jamais le pied en Bretagne. Mais, en reconnaissant que les Romains, maîtres de l'Égypte, y puisèrent le culte isiaque, qu'ils transportèrent ensuite dans les Gaules, il concède à l'Isis de Quinipily quelques analogies avec les Isis égyptiennes, analogies insuffisantes toutefois pour établir une ressemblance absolue entre elles, puisque celle qu'a décrite Penhouet n'a ni le bonnet égyptien à longs pendants plissés en travers, ni la tunique rayée et plissée sur les cuisses qui accompagnent toujours

ces idoles égyptiennes. A l'ouvrage que nous venons d'indiquer succédèrent, deux ans après, les *Recherches historiques sur la Bretagne, dans les monuments anciens et modernes (en forme de lettres)*, Nantes et Paris, 1814, in-4°, accompagné de 7 planches. De huit livraisons, dont l'ouvrage devait être composé, il n'a paru que la première, contenant la dédicace au duc d'Angoulême, l'introduction de xvj pages et douze lettres en formant quarante. Le tome 1^{er} des *Mémoires de la Société des antiquaires de France* renferme une réfutation des *Recherches historiques*, par M. Legonidec. Penhouet ayant donné un tableau comparatif des langues punique et armoricaine, et ayant trouvé, dans les monuments druidiques qui couvrent encore en ce moment le sol de la Bretagne, la preuve d'une identité complète entre les Phéniciens et les Armoricains, le savant lexicographe battit en brèche le système de son confrère. Sur le premier point, il lui répondit que, de tous les mots carthaginois, *Canes* était le seul qu'on pût regarder comme breton. Relativement à la similitude des monuments des deux peuples, il objecta que, quand il serait vrai qu'elle existât, il faudrait encore déterminer lequel des deux pourrait avec raison réclamer une antériorité que l'ordre des migrations semble toutefois devoir faire attribuer aux Celtes. Penhouet s'occupait de coordonner les matériaux qu'il avait déjà rassemblés, et qui devaient former la suite de cet ouvrage, lorsque les événements de 1814 vinrent le détourner, pour quelque temps, de ses travaux de prédilection. Réintégré dans la marine comme capitaine de vaisseau, il les reprit néanmoins dès le mois de novembre

1814, qu'il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite. Mais ses travaux scientifiques ne devaient pas tarder à être de nouveau interrompus, car, lorsqu'en 1815, la Vendée reprit les armes, fidèle à ses convictions, il accepta le commandement d'une division dans le corps d'armée aux ordres de M. Sol de Grisolles. Après la seconde restauration, Louis XVIII, pour le récompenser de son dévouement, le nomma colonel de gendarmerie. Envoyé à Lyon pour y commander la 19^e légion, il se trouva dans cette ville lors des troubles qui l'agitèrent en 1817, et il concourut, sous les ordres du général Canuel, à la répression de la révolte. Malgré l'assujétissement de ses fonctions, il trouva les moyens de continuer son rôle d'explorateur, et de faire, sur le pays qu'il habitait momentanément, des recherches dont il consigna les résultats dans l'ouvrage intitulé : *Lettres sur l'histoire ancienne de Lyon, dans lesquelles on traite des différentes origines de cette ville, de son agrandissement sous Auguste, de son embrasement sous Néron, ainsi que de ses aqueducs et de la conduite des eaux par des siphons renversés*, Besançon et Paris, 1818, in-4°, avec plans et gravures. Ces lettres sont précédées d'une épître dédicatoire à l'Académie de Lyon. Appelé successivement au commandement, par intérim, de la Haute-Loire et de la Haute-Saône, Penhouet, toujours dominé par l'amour de l'archéologie, y fit des investigations ; il se proposait d'en publier le résultat dans un ouvrage dont le prospectus seul a paru, et dans lequel devait entrer un *Voyage de Lyon au Puy*, qu'il a laissé manuscrit. Mis en non-activité, en 1819, sous le ministère Decazes, il revint en Bretagne, où, à

peine arrivé, il célébra l'érection d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de la bataille des Trente, dans une *Traduction* (supposée et écrite en style ossianique) *d'un morceau de poésie armoricaine, composé le lendemain de la cérémonie qui a eu lieu le 11 juillet 1819, entre Ploërmel et Josselin, dans la lande de Mi-Voie, Vannes, Galles aîné, 1819, in-4°*. Un mois après, les préfets de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure et du Morbihan, s'accordèrent à le charger d'un travail demandé, dès le mois d'avril précédent, par le ministre de l'intérieur, sur les antiquités celtiques existant dans l'ancienne Bretagne. Employé, bientôt, comme colonel de recrutement dans le Puy-de-Dôme, et remis en activité, en 1822, comme colonel de gendarmerie et commandant de la légion dont le chef-lieu était Niort, il joignit à ce commandement celui de la place de Poitiers, pendant le procès du général Berton. L'exaltation était grande alors, et l'ombrageuse susceptibilité des partis pouvait l'exposer ou au reproche de tiédeur, ou à celui d'animosité. Puisant dans le seul sentiment de ses devoirs la règle de sa conduite, il sut éviter ce double écueil, et, conciliant la stricte observation de la loi avec les égards dus au malheur, il ne souleva aucune plainte. Il eut alors à subir une rude épreuve; un notaire de Nantes était dépositaire d'une forte somme, produit de la vente d'une de ses propriétés. Informé que ce notaire s'était expatrié en emportant cette somme, Penhouet, dans la vue de sauver, s'il en était temps encore, une partie de ce dépôt, demanda au ministre de la guerre un congé de quelques jours qui lui fut refusé. Quelque préjudice qu'il éprouvât de ce refus, il le sup-

porta avec un calme stoïque qui honore son dévouement à la cause royale. Son séjour à Poitiers ne fut pas infructueux pour la science archéologique dont il était un adepte si zélé; il y rassembla les matériaux d'un travail qui n'a pas encore été publié et qui contient la description des aqueducs des Romains, comprenant la direction des eaux de source dans les environs de Poitiers, tant pour l'usage de la ville que pour le spectacle d'une naumachie. Autorisé, en 1824, à permuter avec le colonel de gendarmerie de Rennes, il commanda la légion de l'Ille-et-Vilaine jusqu'en 1829, qu'il fut admis à la retraite avec le grade et la pension de maréchal-de-camp. Aussitôt son retour en Bretagne, Penhouet reprit, sous le titre d'*Archéologie armoricaine, ses Recherches historiques sur la Bretagne*, commencées en 1814. Le débit de cet ouvrage n'ayant pas répondu à son attente, il ne publia que les trois cahiers suivants : I. *Dissertation sur un ancien édifice dans le département des Côtes-du-Nord, vulgairement connu sous le nom de temple de Lanleff, St-Brieuc, 1824, in-4°, fig.* II. *Médailles armoricaines (ou du moins attribuées aux Armoricains, avant la conquête du pays par les Romains). Présomptions qu'elles rappellent le culte de Bel, Rennes, 1826, in-4° de 26 pag.* Ces médailles, au nombre de six, et déterrées à Lamballe, sont déposées à la bibliothèque de Rennes. III. *Mémoire dans lequel on s'est proposé de nouveau d'examiner les monuments armoricains connus des antiquaires sous la dénomination de PIERRES DE CARNAC, jusqu'à présent inexpliquées, Rennes, 1826, in-4° de viij et 60 p.* Le monument décrit dans le premier de ces mémoires avait déjà exercé la sagacité de plusieurs antiquaires, no-

tamment du comte de Caylus et de l'abbé Déric qui l'avaient jugé, le premier, un temple gaulois, et le second, un temple élevé par les Armoricaains avant leur conversion au christianisme. Le Brigant, après en avoir soigneusement examiné la construction, l'avait trouvée fort ressemblante à celle du prétendu temple de Montmorillon dans le Poitou, lequel, au lieu d'avoir été consacré au culte des idoles, serait, suivant l'abbé Lebeuf, d'accord en cela avec M. Ursin et avec M. de la Fontenelle qui en a fixé la date à 1107 (*Revue de l'Ouest de 1832*), un ancien hospice destiné à recevoir les pèlerins qui allaient à la Terre-Sainte ou qui en revenaient. Ensuite M. Legonidec en avait donné une description exacte et détaillée dans le t. III des *Mémoires de l'Académie celtique*, où il l'avait attribuée aux druides, qui en auraient fait un temple consacré au soleil. S'écartant des opinions de ses devanciers, et s'attachant à la forme circulaire de l'édifice, Penhouet soutint qu'il n'était autre chose qu'un baptistère élevé dans les premiers temps du christianisme, lorsqu'on baptisait par immersion. Si cette opinion trouva des approbateurs (et, parmi eux, il faut placer la Société des antiquaires de France, qui reconnut unanimement l'identité du monument de Lanleff avec un autre qui avait existé dans le cloître de Notre-Dame, à Paris), si, disons-nous, cette opinion rencontra des approbateurs, elle trouva aussi quelques contradicteurs. L'un d'eux, M. de Fréminville (*Antiquités des Côtes-du-Nord*, pag. 147 et suiv.), repoussant toute idée de construction contemporaine des croisades, et adoptant l'opinion de Legonidec, est entré à son tour dans certains développe-

ments, où l'on remarque les observations suivantes : « La forme circulaire du temple de Lanleff, les douze arcades, les douze fenêtres qui y correspondent, nous paraissent exprimer une intention évidemment astronomique, et qui fait allusion aux douze mois de l'année, aux douze signes du zodiaque. Ce sentiment serait probablement confirmé si les figures gravées sur les chapiteaux des colonnes étaient plus distinctes ; mais il en reste encore deux qui viennent y donner un grand poids, ceux des colonnes de l'arcade la plus orientale. Nous avons dit qu'on voyait un disque solaire gravé sur l'un des deux, et, sur l'autre, deux animaux accouplés, emblème de la génération universelle dont le soleil est le père. » Malgré l'autorité justement attachée au nom de M. de Fréminville, en matière d'antiquités bretonnes, malgré surtout les solides raisons sur lesquelles nous semble s'appuyer son opinion, les avis sont encore partagés sur cette question, et la dissidence, qui se remarque entre les personnes les plus familiarisées avec l'étude de la science archéologique, prouve qu'elle n'a pas entièrement perdu son caractère parfois un peu conjectural. Dès l'apparition, en 1823, du *Lycée armoricain*, recueil périodique publié à Nantes jusqu'en 1831, plusieurs philologues bretons se livrèrent à une polémique tout à la fois animée et féconde en recherches curieuses sur les origines armoricaines. De ce nombre fut M. de Kerdanet. Il s'attacha particulièrement à démontrer que la langue des anciens armoricains était la même que celle des autres Gaulois, ce qui impliquait une réfutation de l'opinion émise par Penhouet dans ses *Recherches*

historiques de 1814, que les Armoricaïns tirent leur origine d'une colonie asiatique. Par sa réponse (t. 3, pp. 452 et suiv.), Penhouet produisit de nouveaux arguments à l'appui de son système. Il trouva un auxiliaire puissant dans M. Ursin, qui fit imprimer deux mémoires dans le 5^e vol. du *Lycée*, l'un sur l'origine des peuples de l'Armorique et du pays de Galles; l'autre, sur les plus anciennes colonies établies en Italie et sur la religion primitive des fondateurs de Rome. Les observations de Penhouet sur ce dernier article lui fournirent les moyens de mettre en saillie les points de rapprochement qui existaient entre lui et M. Ursin. Quelques mots de ces observations où, par allusion aux connaissances des anciens en physique, il attribuait aux prêtres toscans le pouvoir de faire tomber la foudre à leur gré, inspirèrent à un adversaire bien prononcé de ses opinions sur les antiquités armoricaines, le caustique abbé Mahé (voy. ce nom, LXXII, 339), une critique à laquelle il répondit en s'appuyant sur plusieurs passages des poètes latins et sur les doutes de Poinset de Sivry, lequel insinue (traduction de Plin, livre 2) que l'électricité aurait pu être connue des anciens. Le *Lycée* était devenu pour Penhouet une arène où il devait engager de fréquents combats. Sous les titres d'*Antiquités bretonnes*, d'*Aperçu sur les anciens Vénètes de l'Armorique*, considérés d'origine phénicienne, et de *Développement de l'opinion émise sur le mot MARE CONCLUSUM* (de César), il soutint, dans les tomes 7, 8 et 9 de ce recueil, une discussion prolongée, où, contrairement à son opinion, M. Athenas et M. Richer plaidèrent avec chaleur et avec succès en faveur de la nationalité bretonne.

Lorsque parut l'*Histoire de Bretagne* de M. Daru, afin de dissiper les doutes qu'une note de cette histoire (t. 2, p. 113) aurait pu jeter sur l'authenticité du manuscrit conservé à la Bibliothèque royale, sous le numéro 7596, Penhouet déduisit, dans sa *Notice sur la Romande de la bataille des Trente* (9^e volume du *Lycée*), les raisons qui avaient déterminé plusieurs paléographes, notamment Van-Praet, à dater ce manuscrit de la fin du XIV^e siècle, ou du commencement du XV^e. Cette opinion, que lui avait suggérée à lui-même la vue de ce manuscrit, alors qu'il le consultait, en 1813, avec M. de Fréminville, avait été partagée par ce dernier, et exprimée par lui dans la préface dont il a fait précéder ce récit en le publiant sous ce titre : *Le Combat des Trente, poème du XIV^e siècle, transcrit sur le manuscrit original, conservé à la Bibliothèque du roi, et accompagné de notes historiques*, Brest, 1819, in-8^o, rare. Tout en s'occupant de ses recherches archéologiques, Penhouet avait recueilli une foule de renseignements sur l'histoire des faits dont les localités par lui explorées avaient été le théâtre. Voulant populariser ses récits, il les publia sous une forme pittoresque, avec le titre d'*Esquisses sur la Bretagne*, ou *Collection de vues, de châteaux historiques, abbayes et monuments anciens, dessinés sur les lieux, avec notices formant texte pour chaque vue*, Rennes, 1830, grand in-4^o. Au moment de cette publication, la politique absorbait tous les esprits; de là son peu de succès, et l'obligation pour Penhouet de ne pas la continuer, à moins de porter de nouvelles atteintes à sa fortune, déjà fortement réduite par l'abus de confiance dont il avait été victime en

1822. Nous connaissons encore, de ce laborieux-antiquaire, les ouvrages suivants : I. *Notice sur un ancien portrait de Bertrand Duguesclin*, Rennes, in-4°. Cette notice contient quelques particularités sur la vie du héros breton et sur ses campagnes. On y trouve, à côté de la gravure donnée déjà par Cl. Ménard, la vue du château de Broons, berceau de Duguesclin, et celle du château de Goarplice, ancienne propriété de la famille, tirées d'un manuscrit généalogique appartenant à M. de Chateaugiron. II. *De l'Ophiolatrie, ou Culte du serpent, appliqué à l'explication des monuments des arts de la Grèce et de Rome, dans lesquels figure le serpent*, mémoire adressé à la Société académique de Nantes (extrait des *Annales* de cette Société), Nantes, in-8° de 88 pages. III. *Examen d'un monument qui se voit gravé dans l'antiquité expliquée du père Montfaucon, et Explication nouvelle de ce monument au moyen de l'ophiolatrie* (extrait du même recueil). Déjà, dans son mémoire publié en 1826, sur les pierres de Carnac, Penhouet avait appelé l'attention des antiquaires sur une explication neuve des pierres monumentales de Carnac, et d'Erdeven, qu'il considérait alors comme l'expression d'un *Dracontium*, ou temple consacré au serpent. Les deux mémoires qui précèdent, insérés dans les tomes 3 et 4 des *Annales* de la Société académique de Nantes, étaient destinés à fortifier cette opinion par la comparaison de ces monuments avec ce que l'on sait du culte du serpent et de ses temples chez les peuples de la plus haute antiquité. IV. *Deux inscriptions romaines découvertes en Bretagne, l'une en 1811, et l'autre en 1834, avec Notes additionnelles aux articles*

insérés dans la Gazette de Bretagne, comprenant les deux inscriptions, Rennes, 1835, in-8°, pl. A tant de travaux, il faut ajouter un ouvrage inédit de Penhouet, sur les *Antiquités de Rennes*, composé depuis sa mise en retraite, et un Voyage publié, en forme de lettres, pendant son émigration, sous ce titre : *A Tour through part of South Walles, by a pedestrian Traveler*, Londres, 1795, in-8°. Cet ouvrage, qui annonçait une parfaite connaissance de la langue anglaise, fut bien accueilli en Angleterre et devint l'origine des rapports que son auteur n'a cessé d'entretenir, depuis, avec les savants de ce pays, qui faisaient un grand cas de sa personne et de ses écrits. Penhouet mourut à Rennes, le 25 avril 1839. Il était chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie celtique (depuis Société des antiquaires de France), de la Société des antiquaires de Londres, de la Société des sciences et arts de Rennes, etc. Une notice qui lui a été consacrée dans les *Annales* de la Société académique de Nantes, dont il était membre (10° vol., pag. 284-286), renferme, dans les termes suivants, une appréciation exacte et impartiale de son caractère : « M. de « Penhouet, y est-il dit, était aussi « fortement attaché au culte catho- « lique qu'à la royauté des Bourbons ; « et ses convictions à ce sujet étaient « pleines et complètes. Cependant, il « était impossible d'unir à la fois, « une plus forte conviction et une « plus large tolérance. Fidèle à ses « croyances, il s'y montrait inébran- « lable, sans jamais s'étonner que « d'autres ne les partageassent pas. « On conçoit que cette tolérance ne « pouvait provenir que d'une ex- « trême bonté de cœur ; et, en effet, « cette bonté faisait aimer M. de Pen-

« houet de tous ceux qui avaient des
« relations avec lui, d'autant que la
« simplicité de ses mœurs était extrê-
« me. Ses ouvrages mêmes ne por-
« taient de ses titres que ceux qu'il
« avait obtenus comme savant. Aussi
« tenait-il à celui de membre de la
« Société des antiquaires, et il le mé-
« ritait en effet par ses nombreuses
« et constantes recherches. » Nous
compléterons ce tableau en disant
que Penhouet fut aimé de ses subor-
donnés, unanimes à reconnaître, sous
une sévérité apparente, l'homme juste,
loyal ; et que, comme savant, si ses
opinions furent parfois contestables,
il fraya le premier la carrière, si
heureusement explorée ensuite, de
l'archéologie armoricaine. P. L.—T.

PENICHER (Louis), antiquaire,
était maître en pharmacie à Paris à
la fin du XVII^e siècle. Nommé syndic
de la communauté des apothicaires,
il publia pendant son exercice une
pharmacopée plus complète et dans
un meilleur ordre que les précédentes,
sous ce titre : *Collectanea pharmaceutica, seu Apparatus ad novam pharmacopeam*, Paris, 1695, in-4^o.
On lui doit encore : I. *Traité des embaumements selon les anciens et les modernes*, ibid., 1699, in-12. Cet
opuscule est rare et recherché. II. *Dissertation sur la livre de médecine*,
ibid., 1704, in-12 de 34 pag. La li-
vre des médecins était de douze on-
ces, quatre de moins que celle des
marchands. Dans ce petit écrit qui
renferme bien des remarques cu-
rieuses, Penicher se propose de mon-
trer tous les inconvénients qui résul-
tent de cette différence. On en trouve
une bonne analyse dans les *Mémoires de Trévoux*, 1704, tom. V ; et dans
le *Journal des savants*, 1705. L'auteur
était un savant honnête, aussi mo-
deste que laborieux. W—s.

PENIÈRES (JEAN-AUGUSTIN), dé-
puté de la Corrèze à l'Assemblée lé-
gislatrice et ensuite à la Convention
nationale, était garde-du-corps du
roi avant la révolution. Il combattit,
en novembre 1792, la réunion de la
Savoie à la France, et représenta for-
tement les inconvénients d'une trop
grande extension de territoire. En
janvier 1793, il vota pour la mort de
Louis XVI, contre l'appel au peuple
et contre le sursis à l'exécution, de-
mandant qu'à l'avenir la peine de
mort fût abolie. Il fit imprimer son
opinion avec quelques développements
sophistiques. Ce qui doit étonner, c'est
qu'il se montra ensuite fort opposé au
parti des Terroristes ou de la Monta-
gne, qu'il osa demander, dès le mois
de février 1793, que Marat fût re-
gardé et traité comme fou, qu'enfin
il déploya encore une grande énergie
dans la lutte qui précéda le 31 mai,
dont cependant il ne fut pas victime,
quoiqu'il eût combattu avec force la
pétition par laquelle un audacieux
orateur avait demandé les têtes de
22 de ses amis, qui étaient présents,
qui n'osèrent pas répondre, et qui
bientôt périrent sur l'échafaud (voy.
PACHE, dans ce vol.). Après la chute
de Robespierre, Penières attaqua ses
suppôts avec plus de chaleur encore.
On le vit assez souvent monter à la
tribune, pour y parler sur les colo-
nies, l'agriculture, et sur d'autres su-
jets que la vivacité de son caractère
ne lui permit jamais de traiter sans
beaucoup de véhémence. Il alla jus-
qu'à accuser les Jacobins d'avoir fait
empoisonner le comte de Goltz, qui
traitait de la paix à Bâle, entre la
Prusse et la république. Lors du sou-
lèvement qu'effectuèrent les terroris-
tes, le 1^{er} avril 1795, contre la majo-
rité de la Convention, il fut maltraité
dans les rues par leurs affidés, et l'on

fit même feu sur lui ; mais il parvint à s'échapper et se réfugia dans le sein de la Convention. Il demanda, par suite de ces événements, que l'assemblée s'épurât elle-même, et invoqua la déportation de tous ceux qui s'étaient opposés à celle de Collot-d'Herbois, Barère et Billaud-Varenne. Penières prit avec beaucoup d'énergie, au 13 vendémiaire, le parti de la Convention contre les sections de Paris, et il fut remarqué à la tête des troupes qui la défendirent. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents, il se comporta avec modération, vota en faveur des prêtres détenus et contre le serment exigé des électeurs. Il devait sortir du conseil en mai 1797, mais il fut réélu aussitôt. Il combattit, au mois d'octobre suivant, le projet de Boulay de la Meurthe, contre les nobles. Après la révolution du 18 brumaire, il passa au Tribunat ; et le 1^{er} janv. 1800, il célébra l'installation de ce corps dans le local du Palais-Royal. En 1807, il fut élu membre du Corps législatif, et s'y fit peu remarquer. Il fut, en 1815, membre de la Chambre des représentants, où il fit une fort inutile motion le 23 juin, pour qu'on demandât à l'empereur d'Autriche le jeune Napoléon et sa mère. Il s'opposa le 28 à l'adoption de la constitution de 1791, et proposa le 4 juillet que les couleurs nationales fussent mises sous la garde de l'armée et des bons citoyens. Forcé de quitter la France en 1816 comme régicide, il s'embarqua à Bordeaux pour les États-Unis, où il mourut en 1820. B—U.

PEPIN (MARTIN), peintre, naquit à Anvers en 1578 environ. Fort jeune encore, il alla se fixer à Rome, où ses ouvrages ne tardèrent pas à lui mériter une grande considération et à être extrêmement recherchés. Le bruit

ayant couru que son intention était de quitter cette capitale pour revenir dans son pays, Rubens, qui, à cette époque, tenait le sceptre de la peinture à Anvers, ne put s'empêcher d'en témoigner une vive inquiétude. Mais on apprit bientôt que Pepin s'était marié à Rome, et qu'il avait résolu d'y finir ses jours ; alors Rubens s'écria : « *Je ne crains plus que per-* » *sonne vienne me disputer le premier* » *rang dans mon pays.* » Parmi plusieurs tableaux de Pepin, que Weyermans cite avec admiration, il parle surtout d'une *Descente de croix*, de la plus riche composition, d'une belle couleur, d'un grand goût de dessin, d'une harmonie parfaite, et, pour finir d'un seul mot, il ne craint pas de dire que ce peintre égale Rubens lui-même. En ôtant tout ce qu'un pareil éloge peut avoir d'exagéré, il en restera toujours assez pour la gloire de Pepin. P—s.

PEPIN (P.-T.-F.), marchand épicer à Paris, était le fils d'un boulanger de Vincennes, où il naquit vers 1780. Il était, depuis plusieurs années, capitaine d'une compagnie de la garde nationale du faubourg Saint-Antoine, lorsqu'il fut impliqué dans la conspiration de Fieschi (voy. ce nom, LXIV, 146). Après avoir d'abord réussi à se soustraire aux poursuites, il fut arrêté dans une ferme aux environs de Meaux. Il montra dans les débats devant la Cour des pairs moins de fermeté que ses complices Morey et Fieschi, et mourut cependant avec quelque apparence de courage, le 19 février 1836, tenant une pipe à la bouche, et semblant vouloir braver les spectateurs. Il avait publié : *Relation exacte d'une série de faits sur les funestes événements des 5 et 6 juin 1832, et présentant la réfutation de plusieurs erreurs commi-*

ses dans le rapport de M. le général Schramm, et M. le maréchal-de-camp Tourton, adressés à M. le comte de Lobau sur les mêmes événements, Paris, 1833, in-8°. Cette brochure n'était autre chose que la justification d'une émeute, à laquelle Pepin, selon son usage, avait pris beaucoup de part. M—D j.

PEPIN (ALPHONSE), bibliothécaire de Madame la princesse Adélaïde, était né dans les premières années de ce siècle, à Paris, où il mourut en novembre 1842. Fils d'un archiviste du ministère de la justice, il fit de bonnes études dans la capitale, et y exerça ensuite la profession d'avocat, qu'il abandonna aussitôt après la révolution de juillet, à laquelle il avait pris autant de part que lui permirent de le faire son âge et sa position. Plein de zèle pour le nouveau gouvernement, il fut d'abord employé à la bibliothèque du Palais-Royal, puis nommé bibliothécaire de M^{me} Adélaïde. Il concourut alors à la rédaction de plusieurs journaux et brochures apologétiques du gouvernement de juillet, entre autres à celle qui est intitulée : *Deux ans de règne, 1830-1832*, Paris, 1833, in-8°; seconde édition, *augmentée de renseignements nouveaux*, même année. Les documents curieux que renferme ce livre ont fait dire à quelques journaux, lorsqu'il parut, que le roi Louis-Philippe n'était pas étranger à sa rédaction. Cette assertion a été démentie assez faiblement dans la préface de la seconde édition; mais, pour quiconque en a lu quelques pages, il est évident que l'auteur a dû être initié dans des détails et des secrets que Pepin devait ignorer. Sous ce rapport, on ne peut nier qu'il n'offre au moins des matériaux très-précieux pour l'histoire de cette épo-

que. Il est d'ailleurs écrit avec trop d'habileté et de savoir pour qu'on puisse l'attribuer à un homme encore jeune et sans expérience politique. Alphonse Pepin a, en outre, publié : I. *Les Barricades en 1832*, Paris, 1832, in-8°. II. *De l'opposition en 1832*, Paris, 1832, in-8°; seconde édition, revue et augmentée, dans la même année. III. *De la royauté de juillet*, 2 vol. IV. *De l'état du catholicisme en France en 1840*, vol. in-8°. A. Pepin venait de publier ce dernier ouvrage, où il avait déposé ses croyances religieuses, lorsqu'il fut atteint d'une maladie de poitrine à laquelle il succomba. Il est assez digne de remarque que, malgré ses emplois et ses rapports avec des personnages puissants, cet homme soit mort dans un état de détresse tel qu'il ne laissa pas de quoi payer ses funérailles. M—D j.

PERANDA (SANTO), peintre, né à Venise en 1566, fut élève de Corona et de Palma le jeune. Il étudia d'abord les belles-lettres et aurait obtenu des succès dans cette carrière, si l'amour de la peinture ne l'eût entraîné vers la culture des arts. Un séjour de peu d'années qu'il fit à Rome ne fut pas inutile pour lui inspirer un bon goût de dessin. Il avait suivi, dans cette ville, l'ambassadeur de Venise, Marino Grimani, qui lui procura toutes les facilités qu'il pouvait désirer afin de se perfectionner dans son art. Lorsque son protecteur eut été élevé, dans sa patrie, à la suprême dignité de l'État, il fut chargé d'orner de ses ouvrages les salles du palais ducal, ce dont il s'acquitta avec tant de succès que les comtes de la Mirandola et le duc de Modène l'appelèrent auprès d'eux pour obtenir de ses ouvrages. De retour à Venise, une foule de particuliers employa son pin-

ceau, et chacune de ses productions ne fit qu'ajouter à sa réputation. Le plus grand nombre offre des styles différents. Celui dans lequel il peint ordinairement tient beaucoup de celui de Palma; et il déploie une véritable poésie d'invention dans les grandes compositions qu'il a peintes à Venise et à la Mirandola. Cependant les qualités qui semblent lui être le plus naturelles sont le soin, la recherche, la lenteur du travail et un grand amour de l'art, qui, sur la fin de sa vie, lui inspira une manière extrêmement finie et pleine de délicatesse. Ce n'était point par le nombre des ouvrages qu'il voulait le disputer à ses contemporains; il cherchait à les surpasser par la perfection. C'est surtout dans sa *Descente de croix*, à San-Procolo, qu'il a parfaitement réalisé son idée. Il avait formé une école d'où sortirent plusieurs élèves distingués, parmi lesquels on cite Jean Carboncino, et Mathieu Ponzone, dont il se fit aider dans les ouvrages qu'il a exécutés à la Mirandola. Ce dernier surpassa son maître dans la morbidesse des chairs, mais il lui cède pour la grâce que Peranda savait répandre sur toutes ses productions. Cet artiste mourut en 1638, des suites de la pierre, et fut enterré dans l'église des Théatins, qu'il avait embellie de ses peintures.

P—s.

PERBUONO ou **PERBONUS** (JÉRÔME), célèbre jurisconsulte, naquit vers 1480 à Alexandrie de la Paille. Maximilien Sforza (*voy. ce nom*, XLII, 213), rétabli dans le duché de Milan, s'empressa de l'admettre à son conseil privé; mais ce prince ayant été bientôt obligé d'abandonner ses États, s'enferma dans Novarre, que les Français vinrent assiéger. Perbuono rendit alors à son souverain un signalé service en lui prêtant une

somme de 5,000 écus pour payer les Suisses qui, sans ce secours, auraient bien pu le livrer aux Français, comme ils leur avaient déjà livré son père. Lorsque le duc eut recouvré ses États, il dédommagea Perbuono par le don de la seigneurie d'Ovilio, près d'Alexandrie. Ses talents lui méritèrent la faveur de l'empereur Maximilien, qui le créa marquis d'Incisa et comte palatin, dignités dont il obtint la confirmation de Charles-Quint. Nommé sénateur en 1526, par le dernier duc de Milan, il quitta cette ville lorsqu'elle passa sous la domination de l'Espagne, en 1535, et vint, avec sa famille, habiter Paris. Il y mourut en 1540, et fut inhumé dans l'église des Carmes, où l'on voyait son épitaphe rapportée par Ghilini, *Teatro d'uomini illustri*, I, 124. On a de lui : *Oviliarum opus*, Milan, 1533, 2 vol. in-fol., rare. Cet ouvrage, ainsi nommé de l'endroit où il fut composé, contient la réfutation des principes de Luther, en 26 livres; et le second volume, quatre livres de lettres écrites par l'auteur à ses amis. Perbuono a laissé manuscrits deux grands ouvrages latins : une *Chronique universelle* et un *Traité de la vie de l'homme*. On trouve une notice sur lui dans Argellati, *Scriptor. mediolan.*, II, 2142. W—s.

PERCIER (CHARLES), célèbre architecte, naquit à Paris, le 22 août 1764. Son père, franc-comtois de Saint-Claude, avait servi dans le colonel-dragon, et il obtint, par le moyen de sa femme, couturière de la reine, l'emploi de concierge du pont-tournant aux Tuileries. A peine hors de l'école, Percier eut pour maître un obscur M. Poirson, qui jamais ne sortit de l'aquarelle et ne s'éleva même pas à la peinture médiocre. Il recevait aussi des conseils d'un dessinateur allemand qui excellait à faire

de petites images de soldats et rendait, avec la plus minutieuse exactitude, les revers, les boutonnières, les brandebourgs et les galons dont alors les uniformes étaient chamarrés. C'est peut-être dans cette sorte de main-d'œuvre que Percier puisa ce goût consciencieux du soin et du fini qu'il conserva toute sa vie. A Rome même, il n'avait point oublié ces leçons enfantines, et se moquant de la tournure des soldats du pape, qui ne ressemblait pas alors à celle de ses soldats actuels, formés par des officiers de notre grande armée, il dessinait une guêtre des gardes-suisse avec la plus rigoureuse précision. Le célèbre sculpteur anglais, Flaxman, si passionné pour l'antique, le plaisantait de son talent à coiffer et à poser pittoresquement des grenadiers. Percier, lui-même, quoique le plus doux, le plus pacifique des hommes, eut toujours dans son vêtement, qui ne variait point, quelque chose de la tenue militaire. En 1783, il entra à l'école célèbre de Peyre, architecte du roi, frère du collaborateur de Wailly, pour la salle de l'Odéon. Cette école nombreuse, établie dans un grenier, n'était pas surveillée de très-près par l'habile directeur, que sa place de contrôleur au château de Saint-Germain, et ensuite de Fontainebleau, forçait à de fréquentes absences. Elle recevait des jeunes gens dont quelques-uns étaient riches, élégants, dissipés et vains. Le plus gai, le plus naturel de nos acteurs comiques, Préville, y avait mis son fils, qui tenait ses camarades fort au courant des nouvelles de coulisses. Au milieu de tant de frivolité, l'amour du travail, le talent, la moralité de Percier étaient respectés et avaient de l'ascendant. Son père était très-sensible aux éloges qui lui en revenaient ; et ce sim-

ple, ce loyal militaire ne pouvait se défendre pour lui d'une sorte de considération. Afin d'être moins distrait, Percier passa chez l'architecte Gisors, qui, revenu de Rome, après avoir eu deux fois le grand prix, avait ouvert une école à l'hôtel des Arts, et suivait avec soin ses élèves. Il obtint, en 1786, le grand prix de Rome pour un projet de Jardin des Plantes qu'il avait ingénieusement placé sur le penchant de la colline de Chaillot. L'approbation, les acclamations de ses condisciples furent unanimes. Il en ressentit une joie profonde, et, près d'un demi-siècle plus tard, je lui ai ouï dire que les deux plus beaux jours de sa vie avaient été sa première communion et son grand prix. L'apparition de Rome produisit sur lui un effet que seul il pouvait rendre. Voici à peu près en quels termes il s'exprimait sur cet événement important de sa vie : « Jeté tout d'un coup au sein
« d'une ville si remplie de chefs-
« d'œuvre, j'étais comme ébloui et
« hors d'état de me faire un plan
« d'études. J'éprouvais, dans mon
« saisissement, ce tourment de Tan-
« tale qui cherche vainement à se sa-
« tisfaire au milieu de tout ce qu'il
« convoite ; j'allais de l'antiquité au
« moyen-âge, du moyen-âge à la re-
« naissance, sans pouvoir me fixer
« nulle part. J'étais partagé entre Vi-
« truve et Vignole, entre le Panthéon
« et le palais Farnèse, voulant tout
« voir, tout apprendre, dévorant tout,
« et ne pouvant me résoudre à rien
« étudier. Et qui sait jusqu'où se fût
« prolongé cet état de trouble et d'in-
« quiétude, où l'enthousiasme tenait
« de l'ivresse, et où il y avait du charme
« jusque dans la perplexité, si j'en eus-
« se trouvé un guide qui me rendît à
« à moi-même ? Ce guide, fut Drouais,

« qui avait été témoin de mon anxiété, qui partageait ma passion, et qui répondit à ma confiance par son amitié. Drouais joignait au sentiment élevé d'un artiste les lumières d'un esprit cultivé; il entendait ma langue et il m'apprit la sienne. Travailleur infatigable, il venait me réveiller chaque jour : je partais avec lui de grand matin; nous allions voir ensemble quelqu'un de ces grands monuments dont Rome abonde; là, il m'indiquait ma tâche de la journée, et, le soir, il me demandait compte de mon travail en rectifiant mes études, si j'avais été obligé d'aborder la figure. M. Peyre, par ses savantes leçons, m'avait initié à la connaissance de l'antique; Drouais me le montrait de l'âme et du doigt, et il me le montrait non plus seulement en perspective, non plus aligné froidement sur le papier, mais debout sur le terrain, et animé par tous les souvenirs de l'histoire. Sans Drouais, perdu au milieu de Rome, j'aurais peut-être été perdu pour moi-même; avec Drouais, je me retrouvai dans Rome tout ce que j'étais, et c'est à lui que je dois d'avoir connu Rome tout entière, en devenant moi-même tout ce que je pouvais être. » Ces studieuses, ces enthousiastes promenades ne durèrent qu'un peu plus d'un an, et le peintre français, si plein d'avenir, périt, épuisé de travail, avant sa vingt-cinquième année. Percier avait retrouvé à Rome un ami, un disciple de l'école de Peyre, M. Fontaine, qui l'avait précédé d'une année, après avoir obtenu un second prix. Alors la pension et le voyage de Rome n'étaient point, comme aujourd'hui, attachés au prix, et M. Fontaine, impatient des intrigues que lui

avait suscitées sa réputation naissante, était parti à ses frais fièrement et économiquement. Les deux élèves commencèrent alors cette union artistique qui s'est prolongée inaltérable pendant plus d'un demi-siècle. C'est un des caractères distinctifs de Percier, d'avoir su attirer l'amitié, de n'avoir jamais eu parmi les artistes un seul ennemi, et d'être resté lié toute sa vie avec les rivaux et les adversaires les plus opposés. Percier et Fontaine s'échappaient de grand matin de l'Académie pour gagner les ateliers particuliers qu'ils avaient loués, l'un à la *Strada Rasella*, l'autre sur le Mont-Pincio. Ils allaient aussi dessiner à travers les champs et cachaient au milieu des pierres leurs toises qu'ils retrouvaient toujours à la même place. Cette fuite bizarre de la société leur avait valu de leurs camarades le surnom d'*Étrusques*. L'Académie ne comptait à cette époque que treize élèves; les architectes y restaient trois années et les peintres quatre. Nourri comme on l'était alors, de la lecture des *Voyages du jeune Anacharsis*, Percier rétablit la maison de campagne de Pliny, appelée le *Laurentin*, d'après la description si nette qui se trouve dans la XVII^e épître du second livre. Mais l'étude des monuments de l'antiquité le convainquit bientôt qu'ils pouvaient peu s'adapter aux usages modernes; il tenta de les allier à l'architecture des XV^e et XVI^e siècles, afin de les rendre plus applicables. La restauration de la colonne Trajane en huit grands dessins, envoyée à Paris en 1790, eut le plus grand succès. L'admiration de l'Académie d'architecture est restée consignée dans ses registres. Sur la proposition de M. Paris, dessinateur de la chambre et du cabinet du roi, la dépense de l'échafau-

dage avait été faite par le gouvernement. Percier dessina donc de fort près la sublime colonne, et il m'assurait que jamais il n'y put découvrir trace de l'or, de l'azur et des autres couleurs dont elle aurait été bariolée, selon la prétendue, et il faut l'avouer, bien tardive découverte de quelques voyageurs et artistes du Nord. Lié avec Flaxman, d'Agincourt, et tout ce que la pratique et le goût des arts réunissaient à Rome de plus distingué, Percier était tendrement aimé de Canova qu'il visitait souvent. Il avait dû à l'obligeance du grand sculpteur vénitien, de rester une année de plus à Rome. Un grand seigneur polonais, le comte Poniatowski, voulant faire bâtir une maison à Toulouse, demanda un architecte à Canova, qui lui indiqua Percier. Celui-ci fit le plan, les coupes, le dessin, avec sa conscience habituelle, et porta au comte l'ouvrage, fruit de six mois d'un travail opiniâtre. On lui remit en paiement une cédule romaine de peu de valeur. Comme il descendait l'escalier de la Trinité-du-Mont, sa cédule à la main, il rencontra Canova qui lui demanda s'il était content. Percier lui montra la cédule qu'il n'avait pas encore regardée. Son ami, indigné, la prend, court chez le comte, lui dit qu'il y a là sans doute quelque malentendu, obtient une traite de 1,200 francs sur le premier banquier de Rome, et la porte à Percier. Il serait difficile de rendre l'impression qu'une telle fortune produisit sur l'âme du jeune élève. Sa troisième année allait expirer; son regret de quitter Rome était extrême. Il pouvait donc y rester, et cela, sans rien demander à sa mère. Le lendemain, de bonne heure, il passe chez le banquier, et va remettre l'argent à un homme de la maison du cardinal

de Bernis, ambassadeur de France, qui avait sa confiance, en le priant de ne lui donner que cent francs par mois. Il consacra le reste de la journée à parcourir à son aise Rome, ainsi que les environs, dessinant, méditant, et comme prenant possession de sa nouvelle conquête. Percier quitta l'Italie en 1791, et revint en France par le chemin le plus long. Il exécuta sur sa route ces beaux dessins qui, malgré tant d'œuvres artistiques et pittoresques, publiées depuis cinquante ans, n'ont été ni égalés, ni même approchés. Comme il s'était arrêté au temple du Clitumne, cette ancienne et jolie chapelle des premiers temps du christianisme, survint Gérard qu'il connaissait de Paris, mais que sa vie studieuse et solitaire lui avait fait perdre de vue à Rome, où déjà Gérard était à la mode. La reconnaissance fut vive, et malgré la diversité de goûts et d'habitudes entre ces deux hommes, leur amitié ne se démentit jamais. Combien de fois le grand peintre ne s'échappa-t-il point des brillants salons où il était le plus recherché, pour gagner la petite chambre enfumée par la pipe de son ami. Arrivé à Paris, Percier passait des ruines de la ville éternelle à celles de la plus ancienne des monarchies, que, selon la belle expression de M. de Châteaubriand, Rome avait enfantée comme un dernier essai de sa grandeur. Il retrouva son camarade d'études, de jeunesse et d'espérances, M. Fontaine, privé comme lui d'emploi à son activité et à ses talents. Ils habitèrent ensemble quelques chambres à peu près nues à un troisième étage de la rue Montmartre. Au milieu de leur détresse, les souvenirs d'Italie venaient les consoler : c'est ainsi que l'odeur assez fétide d'un magasin d'huile du coin de la rue

des Vieux-Augustins, vis-à-vis de leur fenêtre, n'était pas sans charme pour Percier, car elle lui rappelait les pressoirs de Tivoli. Une des premières commandes que reçut Percier lui vint de l'ancien valet de chambre de Louis XV, La Borde, ami de Voltaire, amateur étourdi, prodigue, des lettres, des sciences et des arts, qui avait imaginé de se créer un jardin anglais *moral*, pour lequel il voulait des plans de certains édifices, tels que le temple de l'Amitié, etc., qu'il jetait au milieu du tortillage des allées. Percier et son ami furent aussi employés par Lignereux et Jacob, riches fabricants de meubles, à faire les dessins de ceux qu'ils expédiaient à l'étranger. Le bon goût que ces deux artistes montrèrent dans ce travail, bizarre application de leurs savantes études sur l'antiquité, répandit depuis par toute l'Europe l'ascendant de notre industrie en ce genre. Le *Recueil* de décorations intérieures qu'ils publièrent plus tard, gravé presque entièrement de la main de Percier, explique un tel succès. Au milieu des décombres qu'entassait la République, l'Opéra et les théâtres étaient à peu près la seule pompe restée debout. Percier composa plusieurs décorations dont l'effet fut remarqué. On distingua la chambre à coucher de *Lucrèce*, dans la tragédie d'Arnault, et le camp des *Horaces* de l'opéra du compositeur romain Porta, paroles de Guillard. Quelques travaux d'architecture, peu ou pas du tout rétribués, étaient préférés par Percier et son ami. La section de Brutus venait de s'installer à l'église Saint-Joseph, devenue une halle, où sous la pierre d'une poissarde gît la cendre de Molière. Une députation de la section, avec le président, vint prier les deux artistes, leurs voisins,

de diriger les travaux. Ils ne furent point payés, mais cette première de leurs constructions en France n'est pas sans honneur, et l'on fut frappé de l'adresse avec laquelle ils transformèrent une vieille église à forme de pignon en un édifice assez élégant et qui reflète l'Italie. La Convention, livrée à ses terribles travaux, s'occupait fort peu de beaux-arts, et David en avait comme à lui seul le département. Lorsqu'il fallut disposer et presque improviser la salle des séances dans le château des Tuileries, un certain Vignon, sa créature, fut nommé architecte; mais l'incapacité de cet homme le fit bientôt remplacer par Gisors, l'un des premiers maîtres de Percier. Gisors, après avoir débuté avec quelque éclat, était tombé dans l'indolence et la vie de café; il lui fallait des travailleurs; il fit employer Percier et Fontaine dont les dessins furent payés en paquets de chandelles. Le penchant architectonique de Percier et de Fontaine les attirait dans les divers et trop fréquents concours qui étaient alors ouverts sans aucun résultat; car, si le patriotisme du temps votait des monuments, l'argent manquait pour les élever. Un de ces concours fut relatif à l'achèvement du Panthéon; les concurrents étaient nombreux, et l'on trouva moyen de donner des prix à tout le monde. Lorsqu'il fut question de bâtir la salle du conseil des Cinq-Cents, on voulut y mettre plus de soin que dans celle de la Convention, bâclée en moins de trois mois. Les deux amis furent choisis comme associés par les architectes Gisors et Lecomte. Ils peuvent réclamer la meilleure part de cette élégante construction qui, par le goût, le choix des matières, les bas-reliefs en marbre de la tribune et la mosaïque du pavé,

sortait de la catégorie des monuments de bois et de toile peinte dressés jusque-là. Enfin le consulat survint : madame Bonaparte, mécontente du très-médiocre architecte de la Malmaison, Vautier, s'adressa pour le remplacer à David ; car l'Apelles de la Convention s'était tourné vers le pouvoir nouveau avec la même ardeur qui l'avait jeté dans la révolution. Il indiqua à son insu Percier, qui aurait refusé sans les remontrances de son fidèle collaborateur, et qui voulut que celui-ci l'accompagnât, quand il fallut se rendre au Luxembourg, afin d'être présenté au premier consul. Au lieu d'un architecte, il s'en trouva deux qui furent agréés. La première impression que Percier reçut de Bonaparte ne fut point très-favorable au héros. Bonaparte avait demandé ce qu'étaient devenues les statues antiques cédées par le traité de Tolentino, et proposait de les placer aux Invalides. David, présent, et qui sentait mieux que personne la bizarrerie de mettre dans ce respectable hospice, l'*Apollon*, la *Vénus* et le *Laocoon*, s'était récusé, disant qu'il y avait là des architectes, lorsque M. Fontaine fit observer avec vivacité et justesse que la véritable décoration des Invalides était les drapeaux pris à l'ennemi, et qui pourrissaient dans les greniers de la Convention. Quelques heures après, on partit pour visiter les statues déposées au Louvre, dont plusieurs n'étaient pas encore sorties des caisses. La vue de ces chefs-d'œuvre n'inspira pas avec plus de bonheur leur conquérant. Telle fut la facilité de galimatias avec laquelle il pérorait, que le grave, le docte, le spirituel architecte Dufourny, un des administrateurs du Musée, dit à Percier qu'il connaissait depuis Rome :

« Votre consul est fou ! » Mais si Bo-

naparte, malgré son origine florentine, n'était pas plus fort en beaux-arts qu'en littérature, l'élévation de son génie lui rendait accessibles les idées grandes et nationales. Peu de jours après parut un décret qui ordonnait la translation des drapeaux aux Invalides : l'exécution fut confiée à une commission présidée par Berthier, ministre de la guerre, et Percier, ainsi que M. Fontaine, en furent membres. Le consul et M^{me} Bonaparte allaient passer tous les *décadis* à la Malmaison. Ils furent très-satisfaits du zèle et de la capacité que montraient dans leur service les deux nouveaux architectes dont les soins s'étendaient jusqu'aux détails. Il paraît que les mêmes avantages ne se retrouvaient point au palais longtemps incommode des Tuileries. On sait que cette sorte d'inconvénient fait d'ordinaire plus crier les domestiques que les maîtres. Le valet de chambre de Bonaparte, qui prenait avec lui les libertés d'un ancien serviteur, ne cessait de se plaindre, et il opposait la tenue de la Malmaison à celle des Tuileries, dont Lecomte était architecte. Un jour qu'il harcelait ce dernier, et lui reprochait le peu de solidité de certain ouvrage, Lecomte, impatienté, répartit que la chose durerait plus qu'eux. Le valet ne manqua point de rapporter ce propos au général (car il ne lui donnait point d'autre titre) ; et le consul, furieux, destitua l'imprudent artiste, que la faveur du second personnage de l'État, Cambacérès, ne put sauver. Percier et M. Fontaine passèrent ainsi architectes du Louvre et des Tuileries ; et jamais choix, jamais position, ne parurent plus simples, ni plus légitimes. Leurs travaux de quinze années, l'influence de leur savante école, appartiennent à l'histoire de l'art

et sont en dehors de ces détails biographiques. Nous remarquerons seulement en passant que la ville de Paris leur doit plusieurs de ses monuments les plus remarquables, parmi lesquels il suffira de citer l'Arc-de-Triomphe du Carrousel, et l'achèvement du Louvre. Nommé par Napoléon chevalier de la Légion - d'Honneur, puis, sous la restauration, officier du même ordre, il obtint de Louis-Philippe la pension due à ses services, et conserva son logement au Louvre. C'était un entresol sur la cour, composé de quatre pièces, et où l'on arrivait par un escalier provisoire en bois, construit pendant les travaux, et qui, moins la clarté, ressemblait assez à une échelle de moulin à vent. Cet homme, qui avait décoré les palais de l'Empire, fourni à l'Europe les modèles des ameublements les plus somptueux, les plus élégants, n'avait pas de papier sur les murs de sa chambre. Son mobilier était de noyer; il ne voulait pas de rideaux à son lit, et avec notre rare soleil, il trouvait inutile d'en mettre aux fenêtres. La modestie et la simplicité faisaient le fond de son caractère; mais cette simplicité n'était pas celle des esprits communs, c'était la simplicité qui toujours accompagne la vraie supériorité. Pendant les vingt dernières années de sa vie, Percier fut libre de toute fonction, mais sans cesse occupé. Il était revenu à l'Italie par ses travaux ou plutôt ses plaisirs; il relisait Vasari, ainsi que les meilleurs historiens et les grands poètes italiens. L'idée de revoir cette terre illustre fut le songe de sa vie; il en parlait avec amour; pendant longtemps il avait été un habitué de l'Opéra-Buffa, et plus d'une fois il se détournait de son chemin pour passer par la rue Gît-le-Cœur, afin de re-

trouver, dans le jargon, le costume et les physionomies des voiturins, comme un écho et un aspect grotesque de l'Italie. Ces admirables dessins, que sa modestie l'empêchait de montrer aux oisifs, étaient obligeamment communiqués aux travailleurs. Il est tel monument ou telle partie de monument que j'ai mieux étudié sur ces dessins que sur place, tant les moindres détails sont rendus avec la plus scrupuleuse fidélité, sans parler de l'instructif commentaire qu'un pareil homme savait y joindre. Le vaste dessin de la porte en bronze de St-Pierre me l'a mieux fait connaître que ma quadruple inspection de voyageur. Percier s'éteignit le 5 septembre 1838. Pendant les trois mois qu'il languit, il avait fréquemment tenté de reprendre ses crayons, qui échappaient de sa main défaillante. Bien que doué d'une âme affectueuse et tendre, le besoin de calme et d'indépendance l'avait dérobé au lien du mariage, et il ne voulut épouser que l'art et l'Italie. Percier était membre de l'Institut, classe des beaux-arts. Son éloge académique a été écrit par M. Raoul Rochette. Voici la liste de ses publications, qui, toutes, lui sont communes avec M. Fontaine : I. *Palais, maisons et autres édifices modernes dessinés à Rome*, Paris, an VI (1798), in-fol. de 96 pl., avec texte; sec. éd. en 1830. M. Bernier, leur ami et leur utile collaborateur dans l'achèvement du Louvre, eut aussi part à cet ouvrage. II. *Description des cérémonies et fêtes qui ont eu lieu pour le mariage de S. M. l'empereur Napoléon avec S. A. I. madame l'archiduchesse Marie-Louise*, Paris, 1811, in-fol., avec 13 pl. III. *Choix des plus célèbres maisons de plaisance de Rome et de ses environs* (avec texte), Paris, 1812-13, gr. in-fol., avec 72

planches. IV. *Recueil de décorations intérieures*, etc., Paris, 1812, in-fol.; sec. éd. en 1827. Enfin Percier a coopéré au splendide ouvrage intitulé : *Sacre de Napoléon dans l'église de Notre-Dame, le dimanche 2 décembre 1804*, Paris, imprimerie du gouvernement, 1814, grand in-fol. Ce livre, publié sous l'anonyme, ainsi que les *Palais*, etc., n'a pas été mis dans le commerce. Il a un second frontispice, après la page 56, ainsi conçu : *Description des Tableaux et explication des Costumes*. Les inscriptions, dues à Petit-Radel, sont en latin et en français. Les tableaux et les costumes ont été dessinés par Percier, MM. Isabey et Fontaine (voy. NAPOLEON, LXXV, 301).

V—Y.

PERCY (PIERRE-FRANÇOIS), l'un des plus habiles chirurgiens militaires que la France ait possédés, né à Montagny en Franche-Comté, le 28 octobre 1754, était fils d'un chirurgien-major de régiment, qui avait quitté le service fort mécontent, et ne voulait pas que son fils entrât jamais dans cette carrière. Le jeune Percy se livra en conséquence à l'étude des mathématiques, afin de servir dans l'artillerie; mais un goût irrésistible l'entraînant vers la chirurgie, rien ne put l'en écarter. Dès son début, il remporta plusieurs prix proposés par l'Académie de Besançon, et à vingt-un ans il fut reçu docteur. Il vint alors à Paris et y fut l'élève du célèbre Louis. Il entra ensuite dans la gendarmerie de Lunéville, comme aide-chirurgien, et y resta cinq ans. Pendant ce temps, il publia deux opuscules, l'un contre les pilules dites *grains de vie*, et l'autre contre un ouvrage médiocre sur l'art des accouchements, lequel avait valu à son auteur une des plus belles places de la chirurgie militaire. Percy

étudia aussi à cette époque l'art vétérinaire sous le célèbre Lafosse, hippiatre en chef de la gendarmerie; et il entra, en 1782, avec le grade de chirurgien-major, dans le régiment de Berri-cavalerie. En 1784, il obtint au concours le premier prix de l'Académie de chirurgie, sur les instruments tranchants, et en particulier sur les ciseaux. L'année suivante, il remporta le même prix sur la question tendant à restreindre le nombre des instruments destinés à l'extraction des corps étrangers, puis de nouveau sur les bistouris. En 1790, lorsqu'il eut encore remporté un premier prix sur les cautères actuels, il s'abstint de concourir, afin de laisser le champ libre à ses rivaux. L'Académie le nomma associé regnicole. Percy avait alors été couronné seize fois dans les académies les plus célèbres de l'Europe; et il devint successivement membre ou associé de celles des sciences de l'Institut de France, de Berlin, de Saint-Petersbourg, de Madrid, etc. Lorsque la guerre de la révolution commença en 1792, il se trouva, par sa position, à la tête du service de santé de l'armée du Rhin, et ce fut lui qui établit les hôpitaux militaires de Mayence sous Custine. Il continua le même service sous Pichegru, Moreau; et il organisa ce corps mobile de chirurgie militaire, qui a rendu tant de services et excité si long-temps l'envie et l'admiration des armées ennemies. C'est encore lui qui, plus tard, en Espagne, forma presque à ses frais le premier bataillon de soldats d'ambulance, dans lequel il créa une compagnie spéciale de *brancardiers*, chargés de relever les blessés, et pourvus d'un brancard particulier de son invention, institution qu'on a aussi beaucoup louée en France et chez l'étranger. Une

ophthalmie grave et prolongée l'empêcha de prendre part à l'expédition de Russie, ainsi qu'à la campagne de Saxe en 1813. Après l'entrée des alliés à Paris, en 1814, encouragé par le préfet Chabrol, il osa se mettre à la tête du service des malades et blessés russes, prussiens, etc., dont douze mille étaient sans asile, sans linge, sans pain. En trente-six heures, il les recueillit dans les abattoirs, et l'on sait la faveur et les éloges qu'obtint ce coup de force administratif. L'empereur Alexandre lui décerna des remerciements, et le décora de la croix en diamants de Sainte-Anne. Il reçut aussi à cette époque l'ordre de l'Aigle-Rouge de Prusse, celui du Mérite de Bavière. Par une délicatesse peut-être mal entendue, il refusa une riche tabatière que lui offrit l'ambassadeur d'Angleterre, de la part de son souverain. Il était alors commandant de la Légion-d'Honneur, baron, inspecteur-général du service de santé militaire, chirurgien en chef des armées, professeur à la Faculté de médecine de Paris, etc. On doit présumer qu'il ne vit qu'avec peine la chute d'un pouvoir qui l'avait ainsi comblé de ses bienfaits. Cependant il parut se soumettre de bonne grâce au gouvernement royal, et continua de faire son devoir dans toutes les occasions. Nommé par le département du Doubs membre de la Chambre des représentants en 1815, il ne put y siéger que deux ou trois fois, n'y parla que pour plaider la cause des soldats malades, et s'en éloigna pour reprendre son service dans la campagne de Waterloo. Après le second retour du roi, il fut, au grand étonnement de ses amis et de lui-même sans doute, forcé de prendre sa retraite; et il alla habiter un domaine qu'il avait acquis récem-

ment à Montgé près de Meaux. Là il se livra tout entier à l'agriculture, et il fit beaucoup d'essais, dont il rendit compte successivement à la Société d'agriculture de Paris, ne pratiquant plus la chirurgie que pour les pauvres des environs, qui l'ont vivement regretté. D'un caractère ardent, il avait embrassé avec une extrême chaleur, dès le commencement, la cause de la révolution. Plus tard, il revint à des principes plus modérés, et ne s'occupa plus que de son art. Il donna beaucoup de soins dans les derniers temps de sa vie à une magnifique collection d'armes anciennes et modernes qu'il avait commencée dès l'époque où il remporta un prix sur les ciseaux à incision. C'était surtout sous le rapport chirurgical qu'il avait examiné les armures de tous les temps et de tous les pays, afin de savoir exactement les blessures qu'elles pouvaient faire, et les meilleurs moyens de les guérir. M. L. Dubois en a publié la notice après sa mort sous ce titre : *Catalogue des antiquités, armures, armes, drapeaux, guidons, sculptures, ciseaux, vitraux*. Toute la collection fut alors estimée 60,000 fr. La santé de Percy avait toujours été déclinant depuis la campagne de Pologne dans l'hiver de 1807, où il éprouva dans les viscères du bas-ventre les atteintes d'une inflammation chronique. De fréquentes palpitations indiquèrent ensuite une maladie organique du cœur. Il avait été blessé trois fois sur le champ de bataille; et l'on doit reconnaître qu'il fut un des premiers qui donnèrent l'exemple d'un dévouement assez courageux pour braver la mort au milieu des combats, et y recueillir et panser les blessés. Doué d'une constitution robuste, il supporta de vives douleurs dans ses derniers moments

avec beaucoup de force et de courage. Les symptômes devenant de plus en plus alarmants, ses amis obtinrent enfin de lui qu'il eût recours aux moyens de guérison que lui-même avait si long-temps employés pour les autres ; mais les remèdes héroïques furent en vain multipliés. Ses douleurs devinrent si cruelles qu'il finit par invoquer la mort. Quatre jours avant d'expirer, il fit appeler le curé de Saint-Gervais qu'il connaissait, et reçut de lui les secours et les consolations de la religion. Il mourut le 18 février 1825, et fut enterré avec une grande solennité. Des éloges funéraires furent prononcés sur sa tombe par M. Silvestre, de la part de l'Institut et de la Société d'agriculture, et par les docteurs Larrey, Nacquart et Bosc, au nom de la Société de médecine et du service de santé militaire. M. Silvestre a publié plus tard une *Notice biographique*, qu'il avait lue à l'Institut. Son neveu, le docteur Laurent, a fait paraître en janvier 1827, une *Histoire de la vie et des ouvrages de P.-F. Percy*, composée sur les manuscrits originaux. Les principaux écrits de Percy sont : I. *Mémoire (couronné) sur les ciseaux à incision*, Paris, 1785, in-4°. II. *Manuel du chirurgien d'armée*, Paris, 1792, in-12, fig. III. *Pyrotechnie chirurgicale pratique, ou l'Art d'appliquer le feu en chirurgie*, Paris, 1794, in-8°. L'édition de 1810 ne diffère de celle de 1794 que par un nouveau titre. Percy était partisan de l'application du feu dans différentes maladies, et il pensait que les anciens, notamment Hippocrate, y avaient souvent recours. Après avoir cherché long-temps les substances qui pouvaient faire l'office du moxa, il avait reconnu que la moelle du Soleil qui brûle facilement et sans fumée est ce

qu'il y a de mieux. IV. *Réponses aux questions épuratoires proposées par la commission de santé*, Metz, an III (1795), in-8°. V. *Éloge historique de Sabatier*, Paris, 1812, in-4° et in-8°. VI. *Éloge historique d'Anuce Foës*, Paris, 1812, in-8°. Ses rapports nombreux et variés à l'Académie des sciences sont tous remarquables par une érudition choisie, un style pur, élégant, séduisant, et souvent par des traits d'une originalité piquante. Il a fourni des articles très-précieux à beaucoup de recueils scientifiques, au *Magasin encyclopédique*, au *Dictionnaire des sciences médicales*, et enfin, avec son neveu le docteur Laurent qui lui a peu survécu, un grand nombre d'articles à cette *Biographie universelle*, qu'ils ont signés collectivement. R—D—N.

PERÉGRIN ou **PEREGRI-NUS** *Proteus*, nommé aussi *Protée*, cynique fameux du II^e siècle, naquit à Parium, dans la Troade. Il fut chassé de cette ville pour ses crimes, car il avait été convaincu d'adultère et de débauche encore plus honteuse ; il passait même pour constant qu'il avait étouffé son père, trouvant qu'il vivait trop long-temps. Fuyant de pays en pays, il vint en Palestine, où la bonne odeur du christianisme et l'envie de s'immiscer peut-être, l'engagèrent à se faire chrétien. On est en droit de douter si cette conversion fut le triomphe de la grâce, à laquelle Pérégrin a pu manquer de correspondre par la suite, ou le mouvement d'un orgueil inquiet, qui cherchait à s'ouvrir une nouvelle arène. D'une part, en effet, il montra de la générosité, de l'autre les variations de l'inconstance et l'excès du délire. Quoi qu'il en soit, sa réputation et son esprit l'avaient entouré d'une telle considération, qu'il parvint aux premières places dans l'É-

glise. Il fut incarcéré pour la Foi, et cette persécution augmenta sa renommée. Les chrétiens firent tous leurs efforts pour le délivrer, et n'ayant pu y réussir, il le dédommagèrent du moins en lui prodiguant tous les secours imaginables. On voyait dès le matin de vieilles femmes, des veuves, des enfants même, attendre à la porte de la prison. Les plus considérés entre les fidèles, ayant gagné les gardes, passaient avec bonheur toute la nuit avec le captif de Jésus-Christ, dans des entretiens édifiants. On lui apportait des vivres en abondance, et même quelques églises d'Asie envoyèrent des députés pour le visiter, le consoler et lui porter secours; car, dans des occasions pareilles, les chrétiens ne connaissent point de bornes à leur générosité. Sous ce prétexte de persécution, Pérégrin amassa beaucoup d'argent. Le gouverneur de Syrie, qui aimait la philosophie, voyant que cet homme méprisait la mort, le mit en liberté. Il retourna dans son pays, où, pour apaiser ceux qui voulaient encore le poursuivre à cause de son parricide, il abandonna à la ville ce qui lui restait de biens, et s'acquitta par là une réputation de véritable philosophe. Il se mit à voyager de nouveau, assuré de ne manquer de rien, grâce à la charité des chrétiens qu'il trompait encore. Mais il mangea enfin de quelque viande défendue, peut-être de quelque victime des idoles. Dès-lors les chrétiens, certains de son hypocrisie, n'eurent plus de commerce avec lui. Il voulut rentrer dans la possession de son bien par l'autorité de l'empereur, mais il ne put l'obtenir et recommença ses courses vagabondes. En Égypte, il s'exerça à tout ce que les cyniques pratiquaient de plus impudent, pour mon-

trer combien ils méprisaient l'opinion des hommes. En Italie, il se mit à médire de tout le monde et principalement de l'empereur; mais le préfet de Rome, voyant qu'il abusait trop de la bonté du prince, le chassa; ce qui fut pour lui un titre d'honneur aux yeux des ignorants. Alors il passa en Grèce, où son orgueil le porta encore à se distinguer en médissant et en excitant les peuples à la révolte. Lucien rapporte qu'un jour Pérégrin, blâmant Démonax de ce qu'il riait trop, lui reprocha qu'il ne faisait pas le cynique: — ni toi, l'homme, répondit Démonax. Toutefois, logé dans une cabane hors de la ville, il fixa l'attention de quelques personnes, pendant son court séjour à Athènes. Enfin, se voyant vieux et méprisé, parce qu'il ne faisait et ne disait plus rien de nouveau, il voulut se rendre célèbre par une mort extraordinaire. A l'assemblée des jeux olympiques, la plus grande solennité de toute la Grèce, il annonça qu'à l'olympiade suivante il se brûlerait; et, ce qui ne doit pas moins surprendre de sa part comme de celle du gouvernement, c'est qu'il tint parole! La première année de la deux cent trente-sixième olympiade, les jeux étant finis, il fit dresser un grand bûcher, et pendant la nuit, accompagné de plusieurs autres cyniques, il vint y mettre le feu; ôta sa besace, son manteau, et déposa son bâton (car tel était l'équipage des cyniques); jeta de l'encens dans le feu, et, tourné vers le midi, dit à haute voix : *Démons de mon père et de ma mère, recevez-moi favorablement.* Aussitôt il sauta dans le feu et ne parut plus, tant la flamme était vive. La veille du jour marqué pour cette bizarre tragédie, il avait prêché publiquement sur la mort;

mais, le peuple étant plus curieux de l'exemple que des moralités de l'orateur, qui commençait à trembler, on lui cria de toutes parts qu'il était temps de procéder à son sacrifice. Il laissa passer le jour donné, sous quelque prétexte qu'il ne put justifier. Cependant il tomba malade, et, comme il marquait beaucoup d'impatience dans la douleur, son médecin le railla de cette faiblesse pour un homme qui avait affecté tant d'envie de mourir. « Mais quelle gloire, répliqua Pérégrin, de finir par une maladie, comme le commun des mortels ! » Et le reproche faisant prendre le dessus à la vanité, il protesta qu'il se brûlerait la nuit suivante. En effet, il fit comme nous venons de le rapporter. Athénagore a parlé de ce fou dans l'apologie qu'il écrivit l'année suivante. Mais celui qui l'a fait le mieux connaître est Lucien, témoin et historien de toutes ces particularités. Ayant voulu les tourner en ridicule, il manqua d'être assommé par la multitude. Dans le livre qu'il en a écrit sous ce titre : Περὶ τῆς ΠΕΡΕΓΡΙΝΟΥ τελευτῆς, et qu'il a adressé à Kronius, personnage réel ou fictif, il blâme avec raison la démente de Pérégrin, et par une inconséquence étonnante, même dans un tel auteur, il loue Démonax de s'être laissé mourir de faim. Le περὶ τῆς Περεγρίνου a été mis à l'index, à Rome. On peut aussi consulter, sur Pérégrin, Aulu-Gelle, la Chronique d'Eusèbe et les principaux historiens ecclésiastiques. — Le nom de *Peregrinus* a souvent été employé comme pseudonyme. — On a publié : *La Clef d'or*, ou *l'Astrologue*, etc., traduit de l'italien, nouv. édit., augmentée par *Peregrinus*, Avignon, 1815, 1820, in-12. B—D—E.

PEREIRA (NÚÑEZ-ÁLVAREZ). Voy. NÚÑEZ, LXXV, 505.

PERELLO (MARIANO), historien de la Sicile, naquit à Scicili, dans les premières années du XVII^e siècle. Ayant achevé ses études, il embrassa la règle de Saint-Jean de Jérusalem, et fut pourvu de quelques bénéfices de l'ordre. Plein de zèle pour la gloire de son pays, il en étudia l'histoire ; joignit la culture des lettres aux recherches d'érudition, et devint l'un des principaux ornements de l'Académie des *Inviluppati*, fondée dans sa ville natale. L'un de ses compatriotes, Pierre Carrera (voy. ce nom, VII, 211), releva quelques erreurs qui lui étaient échappées, dans la vie de sainte Agathe, et en même temps, contesta l'antiquité de Scicili. C'était l'attaquer par l'endroit le plus sensible. Aussi lui répondit-il avec beaucoup de vivacité dans deux écrits indiqués à la fin de cet article. Il avait en outre composé, sous le titre de *la Sferza* (la verge), un gros volume d'injures que la mort de son adversaire l'empêcha de mettre au jour. Débarrassé de cette querelle, Perello reprit ses travaux accoutumés. Il s'occupa spécialement de numismatique, et il mettait la dernière main à l'histoire des colonies grecques en Sicile (*Descrizione della Sicilia greca*), lorsqu'il mourut vers 1670. Il fut inhumé dans l'église Sainte-Marie de Milici, avec une courte épitaphe rapportée par Mongitore dans la *Bibliot. Sicula*, II, 44 (1). Outre quelques *canzoni*, insérées dans les *Raccolte Siciliane*, et les *Vies* de sainte Agathe et de sainte Lucie, vierges siciliennes, on a de Perello : I. *L'Antichità di Scicili chiamata Casmena, seconda colonia Siracusana*, Messine, 1640, in-4°, ouvrage rare. Il a été traduit en latin par Sig. Haverkamp, et inséré dans le

(1) *Requies Fratris D. Mariani Perelli S. R. H.*

tome X du *Thesaurus Antiquitat. ital.* II. *Difesa dell' antichità di Scicili*, Naples, 1641, in-4°. III. *Dichiarazioni d'alcune scelte medaglie della repubblica mamertina e d'altre falsamente appropriate a Mamercus tiranno di Catania*, ibid., 1641, in-4°. Dans cet ouvrage curieux, Perello prouve que Carvera a confondu les médailles du tyran Mamercus avec celles de la ville de Mamertius, aujourd'hui Messine.

W—S.

PERENOTTI (PIERRE-ANTOINE), habile chirurgien, naquit à Cigliano, dans le Vercellais, le 17 janvier 1732. Après avoir commencé ses études à Verceil, il passa au collège des Provinces à Turin, pour suivre le cours de chirurgie ; car dans cette université la médecine a toujours été séparée de l'art des opérations ; l'un et l'autre forment deux professions distinctes. Ayant terminé ses études, Perenotti fut nommé répétiteur au même collège des Provinces, et, en 1756, il soutint le grand examen public pour être admis au collège des agrégés de l'Université. Dans cet examen, on tira au sort deux opérations chirurgicales, celle du *trépan* et celle du *panaris*. Perenotti exécuta en public les deux opérations, et il en défendit les théories et la pratique. Le roi Charles-Emmanuel-le-Grand, informé des talents déployés par Perenotti, l'envoya à Paris aux frais de l'État, pour se perfectionner dans l'art de guérir. Il y obtint différents prix, et y mérita les éloges du célèbre Haller. De retour à Turin, il fut nommé chirurgien-major de la garde royale, et publia les ouvrages suivants : I. *Memoria sulla struttura e l'accrescimento delle ossa*, 1786. II. *Memoria sopra un insetto di nuova specie trovato in un pozzo d'Alessandria*, 1789. III. *Sur l'Hydrophobie*,

mémoire présenté à l'Académie. IV. *Des moyens de soigner les vénériens, et de l'usage du mercure, histoire générale*, Turin, 1788. Perenotti mourut le 9 janvier 1797. Il était membre ordinaire de l'Académie des sciences de Turin.

G—G—Y.

PÉRÈS-Lagesse (EMMANUEL), connu dans la révolution sous le nom de *Pérés de la Haute-Garonne*, fut député suppléant du Tiers-État du pays de Rivière-Verdun aux États-Généraux, où il ne parut point, puis député de la Haute-Garonne à la Convention nationale, où il refusa de prononcer comme juge sur le sort de Louis XVI, demandant comme législateur, qu'il fût détenu pendant la guerre et banni à la paix. C'était l'opinion la plus favorable à ce malheureux prince, et par conséquent la plus périlleuse pour celui qui osait l'exprimer. Pérés gardant ensuite un profond silence, ce ne fut qu'après la chute de Robespierre, dans les derniers jours de l'année 1794 qu'il parla avec quelque chaleur en faveur d'un grand nombre d'habitants des départements du Nord, presque tous cultivateurs, que les jacobins avaient fait mettre en arrestation, sous prétexte qu'ils favorisaient les ennemis extérieurs. A la fin de 1795, il fut envoyé dans ces départements et près de l'armée de Sambre-et-Meuse, d'où il transmit à la Convention les vœux de réunion formés par les Belges. Devenu, par le sort, membre du conseil des Cinq-Cents, il continua à professer des opinions modérées. On le vit combattre Pérés du Gers, qui s'opposait à une amnistie proposée en faveur de tous les citoyens détenus pour opinions politiques, et qui presque tous étaient des agents de la terreur contre lesquels il y avait des plaintes nombreuses, mais que la Convention

n'osait pas livrer à des juges. Pérès avait encore, quelque temps auparavant, engagé le conseil à dédommager les parents des condamnés, en les autorisant à acquérir des biens nationaux, avec les bons qu'on leur avait délivrés, en remplacement de leurs biens vendus. En janvier 1797, il fut nommé secrétaire du conseil. Il parla ensuite avec beaucoup de violence contre les royalistes, à l'occasion de la conspiration de Brotier et LaVilleduoy. Dans le mois de novembre suivant, il défendit la cause des malheureux, en invitant le Corps législatif à s'occuper des hôpitaux, et démontra facilement l'absurdité de la loi qui les avait dépouillés de leurs biens. Au mois d'août, il parla contre les prêtres déportés auxquels on avait permis de rentrer, et qu'il peignit comme des ennemis de la république. Ces opinions, beaucoup plus révolutionnaires que celles qu'il avait professées jusqu'alors, le conduisirent naturellement à appuyer de toutes ses facultés le Directoire, dans la journée du 18 fructidor; et, quand cette révolution eut complètement réussi, il proposa d'en célébrer le succès par une fête. Le 17 février 1798, il communiqua une adresse de quelques révolutionnaires de Toulouse contre la cour de Rome. Un peu plus tard, il parla avec la même violence contre les insurgés royalistes qui, dirigés par le comte de Paulo (*voy. ce nom, dans ce vol.*), s'étaient soulevés, au nom de Louis XVIII. Sorti du conseil dans le mois de mai, Pérès fut réélu pour celui des Anciens, dont il devint successivement secrétaire et président. Dans le cours de sa carrière législative, il célébra souvent la valeur des armées françaises, particulièrement de celle d'Italie, ce qui dut être pour lui une bonne recommandation quand

le général en chef de cette armée devint consul et empereur. Comme législateur, Pérès s'occupa beaucoup du sort de la Belgique, de son administration; et ce fut lui qui y fit supprimer les ordres religieux. Après le triomphe de Bonaparte au 18 brumaire (nov. 1799), auquel il concourut de tout son pouvoir, il fut nommé préfet de Sambre-et-Meuse, et pendant son administration, qui dura autant que ce département, les habitants n'eurent qu'à s'en louer. En 1803, il fut élu candidat au Sénat conservateur, et, plus tard, nommé baron et officier de la Légion-d'Honneur. On prétend qu'à l'époque de l'invasion des alliés, en 1814, sa frayeur fut telle qu'il fut momentanément frappé d'aliénation mentale. Ayant alors perdu son emploi de préfet par la séparation de la Belgique, il se retira dans son pays où il vécut paisiblement. Il mourut à Boulogne, près Saint-Gaudens, dans le mois de juillet 1833, âgé de quatre-vingt-deux ans. — *PÉRÈS du Gers* (*Joachim*) était avocat à Auch avant la révolution. Il fut député aux États-Généraux de 1789, où il se fit peu remarquer, puis à la Convention nationale, où il ne siégea qu'après le procès du roi. Il passa au conseil des Cinq-Cents par le sort, en 1795, et professa, dans ces assemblées, des opinions assez sages et modérées. — *PÉNÈS*, oratorien et professeur de mathématiques et de physique à Lyon, fut substitut du procureur-général près la cour royale d'Agen, et mourut dans cette ville, le 4 janvier 1840. Il avait publié sous le voile de l'anonyme, en 1827, une brochure assez piquante, intitulée : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé.* B—u et M—d j.

* **PEREZ** (don ANTONIO), XXXIII, 352. Pierre Colins, chevalier et seigneur

d'Heetfelde, dans un livre assez rare intitulé : *Histoires des choses les plus mémorables advenues en Europe depuis l'an 1130 jusques à 1643*, a consacré, page 713, un chapitre à cet homme d'État qu'il avait vu lui-même à Paris, dans le plus mince équipage, et escorté d'un seul hallebardier suisse, allant à pied par les rues, lui à qui don Juan d'Autriche avait écrit : *A muy magnifico senor*. Llorente, dans son Histoire de l'inquisition d'Espagne, raconte les persécutions essuyées par Perez. Nous avons lu un écrit de ce dernier, intitulé : *Vida interior de Philippe segundo, escripta por el celebre espanol Antonio Perez, secretario que fue de S. M.* Cet ouvrage inédit, mais connu en Espagne, où l'inquisition le fit rechercher soigneusement, provenait de don Santander y San-Juan, bibliothécaire à Madrid. C'est un petit in-4° de 180 pages. M. Van Hulthem le possède.

R—F—G.

PEREZ (don ANTONIO), savant prélat espagnol, naquit en 1559, à Saint-Dominique de Silos. Entré dans l'ordre des bénédictins, il s'y distingua par son ardeur pour les lettres, et contribua beaucoup à ranimer, parmi ses confrères, le goût des bonnes études. Il avait 45 ans lorsqu'il fut reçu docteur en théologie à l'Université de Salamanque ; et les thèses qu'il soutint à cette occasion ajoutèrent à l'idée qu'il avait donnée de ses talents. Élu vicaire-général de son ordre en Espagne, il fut nommé évêque d'Urgel, d'où il passa sur le siège d'Ilerda, puis sur celui de Tarragone. Le désir de se rapprocher du lieu de sa naissance lui fit solliciter sa translation à l'évêché d'Avila ; mais, pendant qu'il était occupé des démarches nécessaires, il mourut à Madrid, le 1^{er} mai 1637. On a de lui des Ser-

mons et divers *Traité*s cités dans la *Biblioth. Scriptor. Hispanor.* d'Antonio, I, 150 ; mais, de tous ses ouvrages, le seul qui soit encore recherché est : *Pentateuchum fidei, sive volumina V, de ecclesia ; de conciliis, de scriptura sacra, de traditionibus sacris ; de Romano Pontifice*, Madrid, 1620 ou 1621, in-f°. Ce volume, qu'on trouve rarement complet, a été décrit dans la *Bibliographie* de Debure, n° 428. Quelques traits de la cinquième partie ayant éveillé la susceptibilité de la cour de Rome, occasionnèrent la suppression tacite de l'ouvrage, qui n'a point été réimprimé. Le *Dictionnaire universel* a confondu l'archevêque de Tarragone avec le jurisconsulte Antoine Perez dont on a plusieurs ouvrages estimés (voy. PEREZ, XXXIII, 354). W—s.

PEREZ (le P. ANDRÉ), théologien espagnol, est moins connu maintenant, par tous ses autres ouvrages que par le seul roman de la *Picara Justina*, pendant de Guzman d'Alfarache et qui n'est point indigne de son modèle (voy. Math. ALEMAN, I, 480). Né vers 1570, dans le royaume de Léon, Perez embrassa la règle de Saint-Dominique, et se fit une assez grande réputation dans son ordre par son talent pour la chaire. Il parvint à la dignité de supérieur de son couvent à Madrid, et mourut vers 1630. Nicol. Antonio (*Bibl. hispan. nova*) et les PP. Quetif et Échard (*Scriptor. ord. Prædicat.*) lui ont consacré de courtes notices. Outre deux volumes in-4° de *Sermons*, et une *Vie de saint Raymond de Pénafort*, ils attribuent à Perez le roman dont on vient de parler. *La Picara Justina* fut imprimée pour la première fois à Bruxelles, 1608, in-8°, sous le pseudonyme de François Ubéda Toledan. C'est le récit des ruses et des friponneries d'une émule de Guzman, et en même

temps un tableau naïf des mœurs de la populace espagnole, au commencement du XVII^e siècle. Ce roman a été traduit en français sous ce titre : *La Narquoise Justine, lecture pleine de récréatives aventures et de morales railleries*, etc., Paris, 1635, in-8°. On croit pouvoir attribuer cette traduction à l'abbé de Boisrobert, ou à son frère d'Ouille; mais quel qu'en soit l'auteur, échappé aux recherches de Barbier, il écrivait sa langue avec une grâce et une pureté qu'on ne retrouve pas toujours dans des compositions plus modernes. Cette version est plus rare que l'original espagnol. On regrette de ne pas trouver une analyse de *Justine* dans la *Bibliothèque des Romans*. W—s.

PEREZ (BARTHÉLEMI), peintre de fleurs et à fresque, naquit à Madrid en 1634. Il fut élève de Jean d'Areleno, dont il devint par la suite le gendre. C'est de lui qu'il apprit cette manière de peindre les fleurs qui lui a mérité le premier rang parmi les peintres espagnols de ce genre. Ses tableaux de fleurs sont composés avec goût et délicatesse, ses couleurs sont parfaitement assorties, et l'ensemble offre une harmonie et un éclat qui sont le partage de bien peu d'artistes. On voyait au Retiro un grand nombre de tableaux de fleurs de sa main qui, depuis, ont été transportés au Rosaire. Il cultiva la peinture de la figure, et, s'il ne parvint pas dans ce genre à un degré de perfection aussi éminent, il faut l'attribuer au temps où il vécut, temps auquel l'art de la peinture commençait à dégénérer, non-seulement en Espagne, mais dans tout le reste de l'Europe. Le modèle qu'il s'était proposé d'atteindre était Carreno, et, s'il ne fut pas son élève, il fut un de ses plus habiles imitateurs. On cite de

Perez une *Sainte Rose de Lima devant la Vierge et l'Enfant Jésus qu'un ange couronne*, tandis qu'un autre lui présente un vase de fleurs. Ce tableau, où brille le double talent de l'artiste, est une de ses meilleures productions. Un des genres dans lesquels Perez excellait, était la peinture de décoration. C'est lui qui fut chargé d'exécuter toutes celles du théâtre du Retiro; ce dont il s'acquitta d'une manière tellement supérieure que le roi, pour témoigner sa satisfaction, lui accorda le titre de son peintre. C'est alors que le duc de Morteleone le chargea de peindre la voûte du palais qu'il possédait à Madrid. Perez s'occupait avec zèle de cet ouvrage lorsqu'il eut le malheur de tomber du haut de son échafaudage. Il mourut sur-le-champ en 1693. P—s.

PERIANDER (GILLES) est un poète latin, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets. Paquot conjecture que son véritable nom était OMMA (*Circum vir*), mot flamand qu'il traduisit en grec, suivant un usage assez commun de son temps (*Hist. litt. des Pays-Bas*, t. II, p. 28, édition in-fol.). Né vers 1545 à Bruxelles, il fit ses études à Vilvorde, sous la direction d'Antoine Sylvius ou del Boé, très-habile philologue. Les troubles des Pays-Bas le décidèrent à chercher un asile en Allemagne. Il vint d'abord à Bâle, et il y fut accueilli par Oporin, qui remplit à son égard les devoirs de l'hospitalité la plus généreuse. Quelques mois après, il passa dans le Brisgau, puis à Francfort, où il s'arrêta pour faire imprimer divers ouvrages. Comme il n'avait alors que 22 ans, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, on aurait pu lui donner une place parmi les écrivains précoces. En quittant Francfort, il se rendit à Mayence;

et l'on voit qu'il s'y trouva en 1568. Paquet dit qu'il embrassa l'état ecclésiastique, et qu'il fut aussitôt pourvu de quelques bénéfices. Mais Perlander se plaignait de l'affaiblissement de sa santé, depuis quelque temps; et comme il n'est plus question de lui qu'à la date qu'on vient de citer, on peut en conclure qu'il mourut à 23 ou 24 ans, âge où communément l'on n'est point encore admis dans les ordres. On a de Perlander : I. *Germania in qua doctissimorum virorum elogia et judicia continentur, ex diversissimorum nostri temporis poetarum monumentis accurate congesta; quibus additæ sunt in singulos aucthores et viros doctos judicia et encomia*, Francfort, 1567, in-8° de 842 pages, non compris les préliminaires et l'index; volume rare et curieux. Dans la préface, l'auteur annonce qu'il se propose de publier de semblables recueils pour l'Italie, l'Espagne, la France, l'Angleterre et l'Écosse. II. *Noctuæ speculum, omnes res memorabiles, variasque et admirabiles Tyli saxonici machinationes complectens; nunc primum ex idiomate germanico latinitate donatum*, ibid., 1567, in-8°, figures en bois. C'est la traduction en vers élégiaques du fameux roman de TIEL OLIESMEGL, attribué par quelques bibliographes à Thom. Muner, mais dont probablement le véritable auteur restera toujours inconnu (voy. Hermann, *Notices sur Strasbourg*, t. II, p. 304). Perlander n'était pas, comme il le croyait, le premier qui eût mis ce roman en latin. Il en existe une traduction en vers iambiques par Jean Nemius, Utrecht, 1558, in-8°. III. *Horti tres amœnissimi a præstantissimis poetis nostri sæculi, flosculis et plantulis odoriferis conferti*, ibid., 1567, in-8°. Cette compilation poétique n'a point été connue

de Vogt, de Foppens, etc. Paquet déclare que, malgré toutes ses recherches, il n'a jamais pu se la procurer. Elle est divisée en trois parties : la première contient des extraits des poètes italiens qui ont écrit en latin; la seconde, des poètes allemands; et la troisième, des poètes français. IV. *Nobilitas moguntinæ diocesis, metropolitaneque ecclesiæ capitularis, uno libello complexa quantum fieri potuit, accurato carmine elegiaco, veros heroes, eorumque laudes complectens. Accessit libellus de ea nobilitate canonicorum quæ capitularis non est*, Mayence, 1568, in-8° de 96 pages, avec 44 planches en bois. Cet opuscule a été réimprimé dans le tome III des *Scriptores rerum moguntiacarum*, par G.-C. Johanni, Francfort, 1722-27, in-fol. Mais les curieux n'en recherchent pas moins avec empressement l'édition originale, à cause de la beauté des estampes dont elle est ornée. On trouve une notice sur la Germanie de Perlander et ses autres productions dans l'*Apparatus literar.* de Freytag, t. III, p. 453-61.

W—s.

PERIAUX (PIERRE), né au village d'Asnières, près Bayeux, le 9 décembre 1761, fut placé de bonne heure à Rouen, dans une maison de commerce. Il n'avait alors qu'une instruction très-élémentaire; mais le désir d'accroître ses connaissances lui fit consacrer tous ses loisirs à l'étude : il apprit seul et en peu de temps les mathématiques et plusieurs langues. Bientôt il abandonna la carrière commerciale pour entrer dans une imprimerie, et, en 1795, il créa un établissement typographique qu'il exploita lui-même. Il composa et publia un grand nombre d'écrits relatifs au système décimal et à l'uniformité des poids et mesu-

res, dont il se montra toujours l'un des plus zélés propagateurs. Admis en 1805 à l'académie de Rouen, il prit une part active aux travaux de cette compagnie, et lui présenta, en 1806, les essais d'un procédé ingénieux pour exécuter avec des caractères mobiles les cartes géographiques. Periaux était aussi membre de la Société libre du commerce de Rouen, de la Société d'agriculture de la même ville, correspondant des académies de Caen, d'Alençon, etc. Il obtint le titre d'imprimeur du roi, et remplit, pendant plusieurs années, les fonctions de juge au tribunal de commerce de la Seine-Inférieure, puis celles de maire de la commune du Bois-Guillaume; enfin il coopéra à la fondation de la caisse d'épargne et de prévoyance de Rouen. Il mourut le 15 décembre 1836. On doit à Periaux de nombreuses publications, parmi lesquelles nous citerons : I. *Code du paiement en nature, contenant les lois et instructions concernant ce mode de paiement*, etc., Rouen, an IV (1795), in-8°. Ce code, approuvé par l'administration départementale, eut plusieurs éditions. II. *Manuel métrique, ou Tableau comparatif des poids et mesures*, etc., Rouen, an VIII (1800), in-18; 2° édit., avec de nombreuses additions, 1810, in-18; 3° édition, 1833, in-12. Ce livre, fort bien rédigé, obtint les suffrages des administrations municipales et départementales; la première édition (1800) fut accueillie favorablement par Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur; et la seconde valut à l'auteur une lettre très-flatteuse du comte de Montalivet. III. *Éléments d'arithmétique, ou Développement des principes du calcul suivant l'ancien et le nouveau système*, etc., Rouen, 1804, in-8°. IV. *Recueil du Bulletin des*

armées françaises en Allemagne et en Italie, pendant la guerre de huit semaines, accompagné d'une carte du théâtre de la guerre, exécutée avec des caractères mobiles, Rouen, 1806, in-8°. L'année suivante, Periaux publia une *Carte du département de la Seine-Inférieure*, exécutée par le même procédé. V. *Dissertation sur la dénomination des lunes, ou Examen de cette question : La lune pascalle doit-elle être appelée lune de mars?* Rouen et Paris, 1813, in-8°. VI. *Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen, avec des notes historiques et étymologiques, et un plan de Rouen exécuté avec des caractères mobiles*, Rouen, 1819, in-8°. Ce Dictionnaire est précédé d'une introduction faisant connaître l'état de Rouen à diverses époques de son histoire, et d'un tableau chronologique des principaux événements arrivés dans cette ville depuis l'an 260 de J.-C. jusqu'en l'an 1818; enfin cet ouvrage vraiment curieux est un des plus remarquables qu'on ait publiés sur la capitale de la Normandie. VI. *Concordance, jour par jour, des deux calendriers, depuis le 22 septembre 1793*, etc., Rouen, 1821, in-12. VII. *Notes relatives à une figure empreinte dans une bûche de hêtre, à deux pouces et demi de la couche corticale*, Rouen, 1823, in-8°. Extrait du *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, dans lequel on trouve encore deux écrits de Periaux : 1° *Observations relatives au rétablissement du calendrier grégorien* (1806); 2° *Observation relative à d'anciens tombeaux de pierre découverts près le cimetière de Saint-Gervais* (1806). M. Ch. de Stabenrath a publié, dans le même recueil, une *Notice biographique sur Pierre Periaux*, imprimée aussi séparément par M. Nicétas Periaux fils, Rouen, 1838, in-8°. P—RT.

PÉRIER (CLAUDE), l'une des notabilités de notre aristocratie financière, naquit à Grenoble, en 1742. Sa famille tirait son origine et son nom du hameau du Périer, près de la petite ville de Mens, dans les montagnes du Dauphiné, où l'on voit encore son manoir. Le grand-père de Claude, notaire de campagne, avait beaucoup d'enfants, qui durent chercher ailleurs des moyens d'existence. Jacques Périer, père de Claude, s'étant destiné au commerce, en apprit les éléments à Lyon, et, vers 1720, transporta à Grenoble le principal établissement de sa famille. Il fut le créateur de la fabrique de toiles de Voiron, industrie dont les produits dépassaient plusieurs millions, au commencement de la révolution, et qui est encore une source de richesse pour ce pays. Il donna un grand développement au commerce des tissus de l'Inde, et concentra cette espèce de marchandises dans sa maison, qui en approvisionnait presque exclusivement le midi de la France. C'était un négociant très-capable, et l'on trouve dans les archives du royaume des lettres de lui à M. de Montmorin, ministre de Louis XVI, qui le consulta sur des questions de commerce. Ses fils, Claude et Augustin, héritèrent de lui une belle fortune, et ils reçurent une éducation proportionnée. Augustin, homme aimable et spirituel, était devenu, quelques années avant la révolution, l'un des administrateurs des Indes, et résidait à Lorient. Arrêté dans cette ville pendant la terreur, et conduit à Paris pour y être jugé, il fut trouvé mort, dans son lit, à l'auberge, pendant le voyage. Sa femme et sa fille, s'étant rendues, peu après, en Bretagne pour recueillir sa succession, furent mortellement blessées par des coups de fusil, que des chouans embusqués tirèrent sur

leur voiture. Elles expirèrent quelque temps après, et, un procès-verbal ayant constaté que le décès de la fille avait précédé celui de la mère, toute la fortune échut au frère de cette dame, M. Carier de la Bussière. Quant à Claude Périer, il continua la maison de commerce de son père à Grenoble, et, par son intelligence autant que par son économie, il l'accrut considérablement. Sa position lui permit alors de destiner à devenir conseiller au parlement son fils Augustin, qui avait fait d'excellentes études au collège de l'Oratoire de Lyon. Les charges de conseillers s'achetaient; mais il fallait, pour exercer, en obtenir l'agrément de la compagnie. Un ou deux ans avant la révolution, le Dauphiné éprouva une disette de grains assez sérieuse; des achats considérables de subsistances devinrent nécessaires; Claude Périer mit son crédit et ses capitaux aux ordres de son pays; et, pour reconnaître ce service, le parlement de Grenoble admit spontanément son fils aîné au nombre de ses conseillers. Mais la révolution, qui survint bientôt, ne permit pas à celui-ci de profiter de cette faveur. En 1788, Claude Périer mit à la disposition des États provinciaux du Dauphiné le château de Vizille, qu'il avait acheté deux ans auparavant, du duc de Villeroy, et c'est dans les salles de ce manoir de la féodalité, qu'eurent lieu les délibérations qui donnèrent la première impulsion à la révolution française. Les événements de cette révolution, qui engloutirent tant de fortunes, portèrent aussi quelques atteintes à celle de Périer. Il perdit ses revenus sur la terre de Vizille, qui se composaient, principalement, de cens, de rentes féodales, et ne s'élevaient pas à moins de 50,000 fr. Il s'était d'abord montré partisan de cette révolution, dans l'espoir que l'aristo-

cratie financière supplanterait l'aristocratie nobiliaire dans ses privilèges, ses droits et son rang ; mais, voyant que le système anarchique de 1793 n'épargnait pas plus les riches que les gentilshommes, il quitta Grenoble, erra, se cacha, et trouva moyen d'échapper aux dangers de la réclusion et de l'échafaud. Après la terreur, il vint à Paris, et, renonçant personnellement à diriger sa maison de Grenoble, il se borna à n'être que capitaliste, et plaça toujours ses fonds au plus haut intérêt. C'était l'époque du discrédit complet des assignats. Non-seulement il eut la prudence de ne pas garder ceux qu'il avait, mais il en acheta à vil prix, et donna ces valeurs insignifiantes en paiement de biens du clergé dont il se rendit acquéreur, tels que la commanderie de Malte, près d'Arles, et une partie de la maison bâtie par les Feuillants, rue Saint-Honoré, à Paris. Tout réussissait à Claude Périer, parce qu'il avait en affaires le tact sûr, et le coup d'œil juste. La vente des mines de houille d'Anzin, près de Valenciennes, ayant été annoncée, il s'y rendit, et devint acquéreur, en 1798, avec deux ou trois riches co-associés, de cette propriété industrielle, où plusieurs compagnies s'étaient ruinées par incapacité, mauvaise foi et dilapidation des gérants. Périer reforma tous les abus, et cette propriété, qui est restée dans sa famille, donna dès-lors des bénéfices qui toujours ont été croissant. La débâcle de la caisse des comptes-courants, et la disparition de son directeur, Augustin Monneron, firent sentir aux principaux négociants de Paris la nécessité de remplacer cet établissement. Les fonds et l'expérience de Périer y contribuèrent puissamment, et il fut un des principaux

fondateurs de la Banque de France, car il en rédigea seul les statuts, et fut un des régents, dès la création. Il en avait réglé économiquement les frais d'administration, dont le directeur, Garat, n'avait que 25,000 fr. de traitement : mais Napoléon, voulant avoir la Banque sous sa main, y établit, en 1805, un gouverneur à 60,000 fr. et deux sous-gouverneurs à 30,000 fr. qui ne sont guère, ainsi que l'hôtel qu'ils occupent, qu'une charge onéreuse pour les actionnaires. Bonaparte étant devenu premier consul, Claude Périer fut nommé l'un des trois cents muets du Corps législatif, par le crédit de Cambacérès, avec lequel il était lié d'affaires et d'amitié. Ce changement de position dérangerait un peu ses habitudes ; il lui fallut, au moins les jours de séance et de représentation, remplacer sa tenue plus que modeste, par l'habit bleu brodé et le chapeau à gance d'or ; mais son traitement de 10,000 fr., comme législateur, couvrit amplement ce surcroît de dépenses ; et, quoiqu'il n'augmentât pas beaucoup une fortune de 5 à 6 millions, Périer n'était pas homme à négliger les petits profits. C'est ici le lieu d'entrer dans quelques détails sur la vie privée du chef d'une famille devenue célèbre dans le commerce et la politique, d'un homme qui fut doué d'excellentes qualités, mais dont l'extrême parcimonie eût offert des traits nouveaux à Molière. Quand il dirigeait sa maison de Grenoble, il allait tous les ans à la foire de Beaucaire, où il avait un magasin à l'année, rempli de diverses étoffes ; et en passant et repassant à Avignon, il était toujours hébergé chez un de ses correspondants, où jamais il n'avait donné un sou d'étrennes aux domestiques. Il n'était pas plus généreux envers les ouvriers qu'il employait, et

le mot *pour-boire* n'était pas dans son dictionnaire. S'il avait quelque procès, soit à Grenoble, soit dans une autre ville de France, il se rendait sur les lieux, rédigeait ses mémoires et plaidait sa cause: « Quelque habile, disait-il, que soit l'avocat à qui je l'aurais expliquée, il ne la connaîtrait jamais aussi bien que moi, et il faudrait le payer. » Lorsqu'il eut acheté la maison des Feuillants, il fit le triage de ses locataires et voulut renvoyer un boulanger dont le voisinage lui paraissait dangereux; mais, sur la certitude qu'il n'avait jamais causé d'accidents, il consentit à le garder, moyennant une assez forte augmentation de loyer, et sous la clause expresse qu'il lui fournirait *gratis*, chaque jour, un pain de quatre livres. Ce pain tenait lieu des gages que Périer aurait dû donner à sa vieille gouvernante, qui en vendait au moins cinq par semaine. Elle n'avait d'ailleurs presque rien à faire; son maître ne mangeant jamais chez lui, ne recevant point de visites et n'ayant qu'un très-chétif mobilier, dans un appartement assez vaste, qu'il occupait au cinquième étage de sa maison, dont les plus beaux logements étaient habités par des tribuns, des législateurs et des fonctionnaires publics. Comme il ne dépensait pas personnellement 300 fr. par an, il n'avait jamais d'argent chez lui, et chargeait de ses recettes et du remplacement de ses fonds quelque agent de change. Il était cependant bien aise quelquefois de connaître ses débiteurs et de voir leurs établissements, pour s'assurer s'il pouvait continuer à leur prêter. Un jour, il va toucher un billet de 4,000 francs chez un riche marchand de vins dans l'île Saint-Louis: il s'attend qu'on lui donnera des billets de banque; on ne lui apporte que

des écus; ne pouvant les porter, ne voulant pas les confier à un commissionnaire, il est forcé de prendre un fiacre, et il lui en coûte 30 sous, qu'il paie en gémissant.... Les Perrier de la pompe à feu de Chaillot avaient à Nonancourt une très-belle filature, à laquelle ils voulaient donner plus d'extension. On proposa à Claude de les seconder, en leur prêtant 100,000 francs. Avant de se décider, il part pour visiter la manufacture, revient très-satisfait, et dit qu'au lieu de 100,000 fr., il en prêtera 200,000, à condition qu'on acceptera l'un de ses fils pour associé; et l'affaire s'arrange ainsi (1). Claude Périer n'avait pas de plus grand plaisir que de paraître pauvre. Son costume, son logement étaient analogues à cette manie. Un de ses débiteurs, prévoyant qu'il ne pourrait pas payer son billet à l'échéance, envoya sa femme prier de le renouveler pour un ou deux mois. Périer s'y refusa, disant qu'il avait absolument besoin d'argent. La femme, jugeant par les apparences qu'il devait être extrêmement gêné, témoigna les plus vifs regrets de ne pouvoir soulager la position malheureuse de son créancier... Périer, enchanté d'avoir aussi bien joué son rôle, revient sur sa décision, et consent à renouveler....; car, au fond, il était obligeant et serviable; mais il n'oubliait pas de tenir compte de ses déboursés, frais de voitures, ports de lettres, etc. (2). Heureux dans toutes ses en-

(1) Nous avons vu, en 1800, cette belle manufacture, et nous avons soupé et couché chez MM. Perrier, avec leur nouvel associé, M. Alex. Périer, qui, après la dissolution de la société, est devenu propriétaire de riches manufactures dans le département du Loiret, dont il a été député.

(2) Périer avait donné à chacun de ses quatre ou cinq fils aînés, une terre du produit de 15 à 1,800 francs, en leur disant: « Vous avez maintenant le nécessaire, ne me

treprises, il avait acheté, à fonds perdus, une maison contiguë à celle des Feuillants, et qui ne lui avait coûté qu'un an ou deux de rente viagère. C'est dans cette maison que logeait M^{me} Périer, sœur de M. Pascal, membre du Corps législatif, lorsque, quittant Grenoble, où elle tenait un rang honorable, elle venait, presque tous les ans, à Paris, passer quelques semaines auprès de son mari. Elle s'y trouvait au commencement de 1801. Vigoureusement constitué et très-réglé dans sa conduite, Périer n'avait jamais été malade; mais comme il était très-replet, très-intempérant quand il dînait en ville, et très-sobre quand il prenait à ses dépens un modeste repas, il éprouva un dérangement de santé. Ne voulant pas payer de médecin, il acheta chez un pharmacien les purgatifs les moins chers, dont il ne connaissait pas les effets, et qu'il avala sans préparation. Le mal s'aggrava. M^{me} Périer appela alors un médecin qui lui fit appliquer des vésicatoires aux jambes. Comme il était pénible de soigner un malade au cinquième étage, sa femme le décida à se faire porter au premier de son autre maison. Il y consentit, mais il voulut auparavant qu'on le laissât seul, pour mettre en ordre son secrétaire, faire l'examen et le triage de ses papiers, de ses paquets de cartes, et choisir ceux qu'il voulait emporter. Il se livra pendant deux heures à ce travail, vêtu d'une simple robe de chambre, sans bas et sans pantalon. Le froid le saisit; l'écoulement des vésicatoires fut répercuté, et il mourut le lendemain, 6 février 1801, à l'âge de 59 ans, dans la maison où on l'avait

porté. Il laissait huit fils et deux filles : *Augustin*, dont l'article suit, *Alexandre*, dont nous avons parlé ci-dessus, *Scipion* (voy. XXXIII, 369), *Casimir* et *Camille* (voy. ci-après), *Joseph*, *Alfonse* et *Amédée*, aujourd'hui vivants et dont les deux premiers sont membres de la Chambre élective, l'un comme député du département de la Marne, l'autre de celui de l'Isère. Les deux filles sont veuves, la première de *Savoie-Rollin*, la seconde de *Teissière*, membre de la Chambre des députés sous la restauration. — A.—T.

PÉRIER (AUGUSTIN), fils aîné du précédent, naquit à Grenoble le 12 mai 1773. Il entra à l'École Polytechnique dès l'époque de sa création, devint ensuite chef de la maison de commerce de son père, et fonda dans le département de l'Isère plusieurs établissements industriels. Candidat de l'opposition en 1819, 1820 et 1824, il avait échoué trois fois devant une majorité ministérielle. Enfin, élu député en 1827 par trois collèges de ce département, il fut rapporteur du projet de loi sur les comptes de 1826, et son rapport est resté comme un modèle en ce genre. Il siégeait au centre gauche; et, lors de la discussion sur la vérification des pouvoirs, il dénonça quelques actes arbitraires, et réfuta l'apologie des préfets, présentée par le baron d'Haussez, ancien préfet de l'Isère. Dans les débats sur l'adresse, il répondit durement à M. Alexis de Noailles, qu'on ne pouvait être à la fois courtisan et député. Mais il changea depuis de système; comme son frère Casimir. Le collège d'arrondissement de Grenoble l'ayant réélu en 1830, il obtint 108 voix pour la présidence de la Chambre, et fit partie de la commission chargée de réviser la Charte de 1814. Augustin

demandez rien de mon vivant; industrialisez-vous, si vous voulez être plus riches avant ma mort. »

Périer s'opposa plus tard à l'abaissement du cens électoral à 200 fr., et il prit une part active à la discussion sur les lois municipale et départementale. Il ne fut pas réélu en 1831, mais le roi Louis-Philippe le promut à la pairie le 16 mai 1832. Il mourut au château de Frémigny, le 2 déc. 1833, d'une apoplexie foudroyante, laissant la réputation d'un homme d'affaires capable et d'un législateur intègre et modéré. Il avait des connaissances variées et assez étendues; s'exprimait avec chaleur et facilité; mais son débit trop précipité nuisait souvent à l'effet de ses paroles. Degérando, son ami d'enfance, prononça un discours sur sa tombe, et M. Villemain fit son éloge à la Chambre des pairs, le 22 fév. 1834. A—T.

PÉRIER (CASIMIR), député, ministre, et frère puîné du précédent, naquit à Grenoble le 21 oct. 1777. Son père, riche manufacturier, possédait à Vizille le château où les États du Dauphiné, réunis en 1788; malgré les volontés royales, prirent ces résolutions qui eurent tant de part à l'explosion révolutionnaire. Le jeune Casimir, alors élève au collège de l'Oratoire à Lyon, obligé d'interrompre ses études, vint à Paris, où il fut témoin de tous les excès de l'anarchie. Il concourut, en 1798, à la guerre d'Italie, comme adjoint au génie militaire; rentra en France après cette campagne, et fonda dans la capitale, en 1801, avec son frère, Antoine-Scipion, une maison de banque, dans laquelle ils comprirent d'importantes spéculations industrielles. La paix générale de 1814 imprima à cette maison une activité puissante, et C. Périer devint rapidement l'un des banquiers les plus opulents du royaume. La supériorité de sa position, la fermeté de son carac-

tère, la sûreté et la précision de son jugement, et, par dessus tout, un immense amour de pouvoir et de domination, le portaient naturellement à figurer sur la scène politique. Il publia en 1817, sur les emprunts contractés par le gouvernement de la restauration, pour la libération du territoire, trois écrits qui durent leur succès aux connaissances pratiques dont ils offraient la preuve, et surtout à l'esprit d'opposition dans lequel ils étaient conçus. Ils désignèrent C. Périer aux électeurs du troisième arrondissement de Paris, qui, dans la même année, l'envoyèrent à la Chambre, où il fut admis quoiqu'il n'eût pas atteint l'âge légal lors de son élection. Il prit immédiatement au côté gauche une place qu'il a constamment occupée jusqu'à la révolution de 1830. C. Périer censura avec force l'élévation du budget de 1818, et, parmi les diverses économies qui lui parurent propres à en amener la réduction, il signala le renvoi des troupes suisses, dont l'existence lui semblait, dit-il, « une insulte à trente millions de sujets fidèles, à trente mille hommes de garde royale et à toute l'armée. » Il termina ce premier discours, qu'on peut considérer comme une expression fidèle de ses sentiments politiques, en invitant le gouvernement à demander aux puissances étrangères l'évacuation immédiate du territoire, sous le cautionnement de propriétaires, de capitalistes et de négociants qui souscriraient des effets commerciaux aux intermédiaires des puissances jusqu'à concurrence des sommes stipulées dans les traités. « L'état de la France, dit-il, est rassurant; elle aime son monarque, elle est attachée à sa constitution, elle ne médite aucune entreprise contre la paix de l'Europe. Les

souverains alliés, rassurés sous tous les rapports, ne lui disputent plus le rang qui lui appartient parmi les nations. Ils ont déclaré, dans une circonstance solennelle, que la France devait être *puissante et heureuse* (1); ils ne voudront pas démentir une déclaration aussi conforme à nos vœux qu'aux véritables intérêts de la grande confédération européenne. » A la session suivante, C. Périer s'éleva énergiquement contre la préférence accordée aux banquiers étrangers, pour l'emprunt des 24 millions. « Si cette préférence était, dit-il, un effet de la volonté de leurs souverains, que ne nous a-t-on avertis que l'épée de Brennus pesait encore dans la balance !... » Lorsqu'après l'assassinat du duc de Berri les Chambres votèrent la loi suspensive de la liberté individuelle, C. Périer fit partie, avec les députés les plus prononcés de la gauche, du comité chargé de pourvoir au sort des détenus, qu'on sait d'ailleurs avoir été en fort petit nombre. Aux journées tumultueuses de juin 1820, sa voiture, dans laquelle il était avec B. Constant, fut poursuivie par des jeunes gens armés de bâtons, et des menaces furent proférées contre eux. Il se plaignit vivement à cette occasion de l'inaction de la police et de l'impunité des provocateurs : incriminations que l'opposition libérale d'un autre régime devait plus tard retourner contre lui-même avec non moins d'exagération et de violence, tant il est vrai que tous les gouvernements, qui se sont succédé en France depuis 1789, ont été soumis aux mêmes exigences, condamnés aux mêmes nécessités ! La session de 1821, où l'opposition de gauche ne

réunit guère au-delà de 80 voix, fut pour C. Périer l'occasion de manifester d'une manière plus éclatante encore sa séparation d'avec le ministère. A propos d'une pétition sur l'état de l'armée, il reprocha avec emportement au garde des sceaux (de Serre), dans la séance du 21 février, ses continuelles inculpations de conspiration et de tendance à la révolte, adressées au côté gauche, déclara que, pour son compte, il renonçait à son inviolabilité parlementaire, et qu'il exigeait qu'on lui fit son procès, s'il était coupable. Il termina par cette apostrophe d'une inqualifiable violence : « *Nos têtes vous font-elles plaisir ? faites-les tomber, mais que ce soit devant la loi !* » Le ministre répondit en toute vérité, et avec trop de ménagement peut-être, qu'il s'était borné à inculper l'opposition de gauche de *provocation à la révolte*, et non de conspiration contre le trône, que cette accusation n'était que trop établie par les efforts auxquels se livraient les députés de ce parti, pour justifier la sédition qui s'agitait dans toute la capitale. C. Périer combattit, dans un langage plus modéré, le projet de loi qui réglait le remboursement du premier cinquième des reconnaissances de liquidation créées par la loi du 25 mars 1817 : il appela le gouvernement représentatif, à cette occasion, *la terreur de la mauvaise foi et l'asile de la confiance*. L'impression de ce discours fut demandée, mais l'orateur ayant refusé d'en retrancher une phrase qui avait paru injurieuse pour les souverains réunis à Laybach, cette demande ne fut point admise. La formation du ministère Villèle, qui, malgré d'incontestables fautes, est le plus long et, sans contredit, le plus florissant qu'ait eu la France constitutionnelle, parut

(1) Expression de la déclaration de l'empereur Alexandre au nom de ses alliés, le 31 mars 1814. (Voy. ALEXANDRE, LVI, 179.)

ouvrir une nouvelle carrière au système d'opposition de C. Périer. Dans la séance du 31 janvier 1822, il réclama, avec le général Foy et Girardin, la radiation de la phrase qui exprimait l'improbation de la Chambre, au sujet des *répugnances* de Manuel, mais elle n'accueillit pas cette réclamation. Il fit adopter, dans la même session, un amendement portant que le tableau des secours ou indemnités temporaires accordés par le gouvernement serait distribué chaque année aux Chambres législatives. Lorsqu'en 1823, l'assemblée, cédant à un mouvement estimable dans son principe, mais déréglé dans ses conséquences, prononça arbitrairement l'exclusion de Manuel, C. Périer fut un des députés qui encouragèrent le plus hautement la résistance de ce fougueux tribun, et qui applaudirent à la désobéissance du sergent Mercier. Il fut aussi l'un des 64 signataires de la protestation du côté gauche, et s'abstint, à l'exemple de ses collègues, de reparaitre à la Chambre pendant le reste de la session. Lors de la dissolution de cette assemblée, C. Périer obtint le difficile honneur d'être du nombre des dix-sept députés de la gauche qui triomphèrent des manœuvres ministérielles et de la tendance monarchique des esprits. Au début de la session de 1824, il monta à la tribune pour signaler les illégalités qu'il reprochait aux dernières élections : « La clameur publique, appuyée des protestations qui ont été faites dans presque tous les collèges, dit-il, établit la prévention que presque partout le vote électoral a été comprimé, anéanti... Il est impossible, à moins d'abdiquer la raison ou de se faire d'étranges illusions, de ne pas voir que le ministère vient d'achever de nous ravir, par la journée des

élections, les dernières garanties du gouvernement représentatif.... Il ne peut plus y avoir ici de bancs des ministres. Ce banc est désormais le trône du ministère, dont la volonté toute-puissante va régner dans cette enceinte. » Mais ce fut surtout la présentation, par M. de Villèle, du projet de loi tendant à la réduction ou au remboursement des rentes publiques, qui devint le signal des attaques réitérées de C. Périer contre ce ministre, attaques qui ont constitué une des particularités les plus importantes de sa vie parlementaire. Après avoir sans succès demandé au ministre communication du traité qu'il avait dû signer à cet effet, il combattit le projet comme apportant une brusque perturbation dans les intérêts privés, et reprocha au ministère d'emprunter à un taux trop élevé les fonds destinés à l'opération, enfin d'accorder à des banquiers anglais et autrichiens la préférence de cet emprunt. Mais l'accusation la plus forte qu'il adressa au projet fut de simuler une intention de remboursement que le gouvernement n'avait pas, et dont la manifestation ne tendait qu'à alarmer les rentiers, pour exploiter ensuite cette fâcheuse impression; et en s'adressant aux ministres : « Votre « droit, leur dit-il, c'est la force, vos « moyens, la déception; le résultat « du projet, c'est l'appauvrissement de « l'État et de ses créanciers; votre « but, la consolidation entre vos « mains du despotisme ministériel. » C. Périer persista dans son système d'hostilité lors de la discussion des articles, et l'on ne peut douter que ses objections n'aient concouru à augmenter la minorité imposante (145) qui le repoussa. Il n'est pas douteux non plus qu'elle n'ait influé sur la résolution négative de la Chambre des Pairs, pre-

mier échec apporté à l'existence de ce ministère, qui semblait avoir puisé dans les élections récentes tant de force et de chances de durée. Lorsque la même loi, modifiée par la faculté de la conversion, fut représentée l'année suivante à la Chambre, C. Périer y proposa un amendement tendant à n'opérer la réduction qu'à partir de 1830 ; mais cet amendement fut rejeté. La présentation du budget de 1826 lui fournit, dans la même session, une occasion de se livrer à d'amères critiques sur l'augmentation de la dette publique et de l'impôt. Il fit remarquer que, sur 924 millions de recettes, le gouvernement était assujéti à 520 millions de dépenses obligées, en sorte qu'il ne restait que 404 millions de revenus disponibles, pour satisfaire aux besoins ordinaires ; d'où il conclut qu'on aurait dû examiner la situation financière de la France, et discuter le budget avant de s'occuper de la loi d'indemnité des émigrés, ne doutant pas, disait-il, qu'après avoir pris connaissance des besoins de l'État, la Chambre n'eût hésité à voter cette loi. Lors de la discussion du projet sur les douanes, en 1826, il s'unit à M. Mestadiér, pour faire adopter un amendement qui assujettissait les navires français, revenant des ports de l'Angleterre, aux mêmes droits de tonnage que les navires étrangers entrant dans les ports de France ; mais il ne put réussir, malgré sa vive insistance, à faire ajourner l'approbation des comptes relatifs à la guerre d'Espagne. Il combattit encore, avec une extrême violence, le système des crédits supplémentaires et des comptes provisoires de 1825, déclarant que, tant qu'il siégerait dans l'enceinte législative, il répéterait aux ministres que, « par leurs prodigalités sans mesure, leur admi-

nistration sans franchise et sans but, par leur politique incertaine et sans dignité, ils perdaient le pays ». Dans la même session, il appuya l'amendement proposé par Alexis de Noailles en faveur des captifs grecs, insista sur la nécessité de donner à l'instruction publique une organisation légale, et réclama la suppression du jeu funeste de la loterie. Lors de la discussion de l'adresse de 1827, il exprima le vœu de voir établir un ordre constitutionnel en Espagne, seul moyen, dit-il, de préserver la péninsule des malheurs dont elle était menacée par la présence des troupes françaises. Quand le garde des sceaux, M. de Peyronnet, présenta la fameuse loi d'amour, on entendit C. Périer s'écrier : « Autant vaudrait proposer un article de loi qui dirait : « L'imprimerie est supprimée en France » au profit de la Belgique ! » Cependant, à l'exception d'un amendement tendant à affranchir les imprimeurs de toute responsabilité pour les pétitions aux Chambres, qu'il proposa sans succès, il prit peu de part à la discussion de cette loi. Mais l'examen du budget de 1828 lui fournit une attaque piquante contre l'établissement ministériel, qui, dit-il, menaçait ruine de toutes parts ; et ce fut à cette occasion qu'il qualifia de *badi-geon législatif* le rapport de la commission chargée de l'examen de ce budget. Cette année fut la dernière de cette législature septennale, où le ministère ne seconda que trop bien, par quelques fautes capitales, l'action dissolvante de la contre-opposition, qui s'était formée contre lui. Des élections générales eurent lieu en pleine réaction de celles de 1824, et C. Périer fut élu simultanément à Paris et à Troyes. Un nouveau ministère, pris parmi les royalistes modérés des deux

Chambres, fut constitué, et la session législative s'ouvrit peu de jours après. Ce fut à propos de la vérification des pouvoirs qu'il s'écria que la France *avait soif d'ordre légal*, phrase souvent répétée depuis comme l'expression d'une époque où ce besoin semblait, en effet, le sentiment dominant pour quelques-uns, mais pour d'autres n'était qu'un masque, une hypocrite manifestation. Il vota pour que la qualification de *déplorable* fût infligée à la précédente administration. Cependant on dut remarquer qu'il ne prit qu'une part peu ostensible aux travaux de la session. L'hostilité de son opposition paraissait alors fort amortie par la chute de M. de Villèle, dont il s'était fait en quelque sorte l'antagoniste personnel. A l'exemple de la plupart des libéraux, il ne tenait d'ailleurs à la conservation du ministère Martignac, que pour éviter une administration franchement hostile à ce parti, et se flattait d'obtenir avec lui des lois au moyen desquelles il empêcherait ses adversaires d'arriver au pouvoir. Au début de la session de 1829, il obtint 155 voix pour la présidence de la Chambre, par suite de cet accord du côté et du centre gauche avec une fraction du centre droit qui, dans l'adresse des 221, préparait à la monarchie de Charles X le plus redoutable de ses embarras. Il ne parut, dans tout le cours de cette session, qu'une seule fois à la tribune, et cette inaction, motivée par une maladie, couvrait, dit-on, l'espoir secret d'entrer au conseil comme ministre du commerce. Il demanda compte au ministre des finances de la facilité avec laquelle il avait consenti à réduire à 80 millions, sans l'assentiment des Chambres, la créance de l'Espagne. Le ministre ayant répondu d'une ma-

nière évasive et embarrassée, la Chambre trancha le débat en décidant que cette somme serait imputable *sur la créance* due par l'Espagne. Le retrait de la loi départementale, l'éloignement du comte de Laferronnays, la répugnance croissante de la cour, les attaques combinées des partis extrêmes, consommèrent, au bout de peu de mois, l'affaiblissement du ministère Martignac. La stérilité de cette dernière concession faite au parti libéral, détermina Charles X à agir suivant ses vues personnelles. Un conseil d'hommes choisis pour la plupart dans la nuance de ses sentiments politiques, fut appelé aux affaires, et le prince de Polignac fut mis à sa tête. L'opinion libérale accueillit comme un défi cette détermination extrême, et ce fut sous l'empire de l'irritation la plus vive que s'ouvrit la session de 1830, la dernière de la restauration. C. Périer fut, comme l'année précédente, le second candidat désigné pour la présidence. Il ne remplit aucun rôle dans la discussion de la fameuse adresse des 221, seule œuvre de cette courte et mémorable session, et sa présence ne fut remarquée dans aucune des réunions révolutionnaires que séparèrent la prorogation de la Chambre des élections générales. Il fut élu pour la seconde fois par le collège d'arrondissement de Troyes. La promulgation des ordonnances de juillet marqua bientôt une phase nouvelle et plus importante dans la vie politique de C. Périer. L'éclat de sa position personnelle, sa fermeté connue, le caractère de ses opinions politiques, qui répondait dans une juste mesure à l'esprit de résistance que développait ce manifeste du pouvoir royal, toutes ces circonstances durent fixer sur lui l'attention publique.

Sa conduite, dans ces déplorables conjonctures, offrit le mérite d'une modération à laquelle l'histoire doit rendre hommage. A la première réunion de députés, qui eut lieu chez Alex. Delaborde, C. Périer exprima l'opinion que la Chambre avait été *bel et bien dissoute*, et il combattit l'idée d'une protestation contre les ordonnances. Dès-lors fut profondément tracée, à l'origine de l'insurrection de juillet, cette ligne de démarcation entre les deux fractions de l'opinion libérale, dont l'une voulait qu'on répondît aux ordonnances par une révolution, dont l'autre aspirait à maintenir, sous des conditions plus ou moins rigoureuses, une dynastie dont la chute ne pouvait manquer de produire de graves ébranlements (2). Ce fut chez C. Périer que se réunirent, le 27 juillet, les députés présents à Paris, sous la présidence de Labbey de Pompières. Dans cette réunion il montra la même circonspection que la veille, et reprocha aux plus exaltés de perdre la cause de l'opposition, en la faisant sortir des voies constitutionnelles. Il insista principalement sur l'inégalité de la lutte qu'on se proposait de soutenir avec le gouvernement, et il invita l'assemblée à choisir un local moins exposé que le sien aux regards et à l'action de l'autorité (3). Ce fut sur sa proposition que les députés, réunis le lendemain chez Audry de Puiraveau, décidèrent qu'une députation serait envoyée au duc de Raguse, pour obtenir la cessation des hostilités, en attendant que la Chambre pût présenter au roi ses protestations et ses doléances. Lui-même fut désigné pour faire par-

tie de cette députation, avec les généraux Gérard, Lobau et M. Mauguin. Seul peut-être de tous ces délégués, C. Périer désirait sincèrement le succès de cette négociation. On sait quelle en fut la stérilité. Ce résultat parut exercer une forte impression sur son esprit, et l'on observa qu'à la conférence où il en fut rendu compte, il se montra beaucoup plus disposé à seconder la résistance populaire. Il soutint qu'il y aurait honte désormais à abandonner la population de Paris dans son conflit avec la garde royale, et il promit à M. Baude, l'un des meneurs de l'insurrection, l'appui de son nom et de son crédit. Lorsque l'explicable abandon du Louvre et la retraite des troupes eurent assuré la victoire populaire, les députés réunis chez Laffitte élurent au scrutin une commission municipale, pour subvenir aux besoins des circonstances (4). Cette commission,

(4) Une circonstance remarquable de cette réunion, qui eut lieu chez Laffitte le 29 juillet, fait assez connaître combien peu les chefs de l'insurrection y étaient préparés, et combien il eût fallu peu d'efforts et de courage pour dissiper ces émeutes et faire triompher la cause de la monarchie. C'est au volume intitulé : *Deux ans de règne*, dont l'origine est assez connue (voy. Alphonse PEPIN, ci-dessus, p. 424), et dont le témoignage sur un pareil fait ne peut, en conséquence, être refusé, que nous avons emprunté ce récit. On y voit que le colonel Heymès, ancien aide-de-camp du maréchal Ney, s'étant chargé d'aller, de la part de la réunion Laffitte, détacher de la cause royale les 5^e et 53^e régiments d'infanterie, qui étaient encore tout entiers rassemblés sur la place Vendôme, y avait réussi avec quelque peine, et les avait enfin décidés successivement à quitter leur poste, pour venir auprès de l'hôtel Laffitte, où les officiers supérieurs, étant entrés dans le salon, avaient été harangués par le général Gérard, et gagnés à la cause du peuple. « ... Ce fut une véritable capitulation, ajoute l'auteur du volume, avec ses conditions et ses garanties. Le colonel du 53^e est introduit dans l'assemblée. Les larmes aux yeux, il témoigne du regret qu'aurait son régiment d'être dans la nécessité de tirer sur les ci-

(2) *Histoire de la dernière année de la Restauration*, t. I, p. 243.

(3) Son hôtel était situé rue Neuve-du-Luxembourg, derrière la Chancellerie.

composée de C. Périer, du général Lobau, de MM. de Schonen, Mauguin et Puiraveau, se constitua sur-le-champ à l'Hôtel-de-Ville, et pourvut à divers emplois d'administration publique. Ce fut à elle que MM. de Sémonville, d'Argout et de Vitrolles, délégués par Charles X, annoncèrent, en présence de Lafayette, le retrait des ordonnances et la formation d'un nouveau ministère dans lequel le département de l'intérieur était confié à C. Périer. Ce dernier écouta les négociateurs avec calme, et leur représenta qu'ils n'avaient aucun pouvoir écrit, mais sans donner à cette objec-

tion aucune portée malveillante. On se sépara sans rien conclure. C. Périer n'assista point, le lendemain, à la séance de la commission où Collin de Sussy remit de la part du duc de Mortemart, les ordonnances du 29, et cette absence fut une circonstance regrettable pour la monarchie légitime. Il refusa absolument, ensuite, de signer la proclamation par laquelle la commission municipale, excédant tous ses pouvoirs, déclara la déchéance de Charles X. Cette résistance, également motivée, selon toute apparence, et par l'acte en lui-même, et par sa répugnance à adopter les inculpations odieuses qui y étaient consignées, excita une vive irritation dans les rangs des républicains; et cette irritation s'accrut singulièrement lorsqu'on apprit que C. Périer avait accueilli avec une bienveillance mêlée d'espoir le général de Labourdonnaye, nouveau négociateur de Charles X. Un mandat d'arrêt fut même, dit-on, décerné contre lui, mais sa simple apparition dans une réunion de députés dissipa cet orage. Il ne prit aucune part aux délibérations qui préparèrent l'avènement du duc d'Orléans, et refusa le ministère de l'intérieur auquel la commission municipale crut devoir l'appeler. Il fallut retirer l'acte de sa nomination déjà inséré au *Moniteur*. Enfin son attitude dans toutes ces circonstances fut constamment pâle et équivoque. Représentant de l'aristocratie bourgeoise et financière, il semblait expier l'imprudent appui que ce parti, dans ses vues ambitieuses, ou dans son aveugle irritation contre quelques hommes de la restauration, avait prêté à la faction révolutionnaire. Cependant l'élévation du duc d'Orléans ne tarda pas à lui inspirer un ton plus décidé. Appelé par le lieu-

toyens; mais il ajoute qu'il ne pourrait pas se résoudre davantage à combattre contre les autres régiments. Il demande donc à faire connaître sa neutralité plutôt qu'à se rendre. Sa proposition est acceptée. Il présente la main à M. Laffitte, il l'embrasse, et va immédiatement annoncer à son régiment, qui s'était formé dans la cour et dans la rue, l'issue de la négociation. Aussitôt les soldats, en signe de leur adhésion, déchargent leurs fusils en l'air. Le bruit de cette détonation arrive jusque dans la salle des déli-
 « libérations. Une terreur panique s'empare
 « de tous les députés: ils se croient cernés
 « par la garde royale, et au moment d'être faits
 « prisonniers. En un clin d'œil, le jardin de
 « l'hôtel est rempli de fuyards. M. Laffitte
 « seul, resté immobile dans son fauteuil » (il
 « y était retenu par une entorse qui l'empêchait
 « de marcher), « reçoit sa femme qui s'éva-
 « nouit. Cette terreur ne dura qu'un moment;
 « mais on eut beaucoup de peine à faire com-
 « prendre à quelques-uns que la garde royale
 « ne songeait pas à eux, et qu'ils avaient
 « trop facilement cédé à un sentiment qu'ils
 « n'auraient pas dû connaître dans la position
 « élevée et décisive qu'ils avaient volontaire-
 « ment choisie. » Il faut considérer que c'é-
 « tait à la dernière des trois journées que les
 « choses se passaient ainsi, que déjà le Lou-
 « vre et les Tuileries étaient évacués par les
 « troupes royales, et que Charles X se disposait à
 « partir pour Rambouillet! — Le colonel Hey-
 « mès, qui, aussitôt après la révolution de 1830,
 « fut nommé maréchal-de-camp, eut le nez
 « emporté par une balle de la machine de Fies-
 « chi, lorsqu'il accompagnait le roi dont il était
 « l'aide-de-camp, au cinquième anniversaire de
 « cette révolution. Il est mort des suites de
 « cette blessure quelques mois après.

tenant-général et par 174 suffrages de la Chambre aux honneurs du fauteuil, il écrivit à ses collègues pour leur témoigner l'impatience qu'il éprouvait « à consolider un pouvoir » national dans les mains du prince » citoyen, que les acclamations et les » nécessités publiques avaient appelé » à venir assurer le règne des lois et » le maintien des droits de la nation. » Malgré une indisposition prolongée, il continua de présider l'assemblée; et ce fut lui qui présenta à l'acceptation du nouveau roi la charte modifiée par la Chambre. C. Périer entra le 11 août au conseil en qualité de ministre, mais sans portefeuille. A ceux qu'étonnait l'infériorité de cette position, il répondit que *son heure n'était pas encore venue*. Quelques jours plus tard, il se démit pour raison de santé de la présidence de la Chambre, et fut remplacé par Laffitte, qui avait pris à la révolution de juillet une part tout autrement directe. Appelé à la tribune le 30 septembre, pour y défendre contre la proposition d'une enquête, la politique du cabinet dont il faisait partie, il se prononça avec plus de vivacité qu'il n'avait encore fait pour l'événement qui venait de s'accomplir : « A-t-il mérité le nom de vaincu, dit-il, le parti qui n'a pas osé combattre ? Que disions-nous depuis dix ans ? Que la question s'agitait entre 32 millions d'hommes et une faible coterie. L'événement n'a-t-il pas justifié ces paroles?... Nous ne devons point voir dans notre glorieuse révolution une usurpation qui amène avec elle des intérêts tout-à-fait nouveaux. La légalité violée avait été le point de départ de la révolution ; nous avons pensé que la légalité rétablie devait être son seul point de repos. Les hommes d'État qui

veulent honorer et affermir la victoire, ne doivent frapper les vaincus que d'impuissance... Le gouvernement est stationnaire, dit-on ! Que veut dire cela ? Ne l'est-il pas plutôt, l'orateur (M. Mauguin) qui emploie aujourd'hui, à l'égard des ministres de Louis-Philippe, les mêmes formules, les mêmes expressions dont il eût fait usage il y a trois mois contre les ministres de la dynastie déchue?... Les ennemis de nos libertés nous ont dès long-temps défiés de rien fonder avec nos doctrines... Démentons leur joie et leurs présages, prouvons-leur, par un accord dont les partis ne donnent malheureusement l'exemple que dans leur défaite, prouvons-leur que s'ils n'ont pas su avec du pouvoir faire de la liberté, nous, avec de la liberté et dans son intérêt, nous saurons faire du pouvoir. » Les dissentiments profonds qui, malgré l'apparente simplicité de cette politique, divisaient le ministère, décidèrent C. Périer à se retirer au commencement de novembre 1830. Il occupa le fauteuil de la Chambre en remplacement de Laffitte, qui fut appelé à la présidence du conseil, jusqu'au 14 février, époque où la cérémonie funèbre, célébrée à Saint-Germain-l'Auxerrois, en mémoire du duc de Berri, devint la cause ou le prétexte des excès les plus sérieux qui eussent affligé Paris depuis les journées de juillet. La condescendance extrême qui porta alors Louis-Philippe à effacer de ses armoiries les fleurs de lys, arracha, dit-on, à C. Périer ces paroles violentes : « Eh bien ! dit-il, le roi sacrifie ses armoiries ! C'était le lendemain de la révolution qu'il fallait s'y résoudre, et je le lui conseillais, moi ! Mais, non, il ne voulait pas alors qu'on les effaçât, ces fleurs de lys auxquelles il tient plus encore que les

ainés ! Maintenant l'émeute passe sous ses fenêtres, et le voilà qui jette son écusson dans la rue (5) ! » L'âpre sévérité de ce langage n'empêcha point la couronne de jeter les yeux sur C. Périer, aussitôt que Laffitte, découragé par les derniers troubles de la capitale et par la défiance injurieuse que lui témoignait le chef de l'État, détermina, par sa retraite, la dissolution du ministère auquel il appartenait. Chacun sentait d'ailleurs que le rôle de ce ministère, pris uniquement pour agir sur les masses populaires pendant le procès des ministres, était terminé, et que le moment était venu de substituer un régime fort et régulier au système de tolérance et d'impunité qui avait signalé les premiers mois du nouveau règne. C. Périer entra au ministère comme chef du conseil et ministre de l'intérieur, avec MM. Soult, d'Argout, Montalivet, le baron Louis et l'amiral de Rigny. Son avènement au pouvoir fut le signal d'un déchaînement universel de la part des factions qui aspiraient à faire produire au mouvement de juillet ses conséquences les plus extrêmes. Il fut salué comme l'emblème flagrant d'une contre-révolution imminente, comme un défi jeté par le nouveau monarque au parti qui avait contribué le plus directement à son élévation. Ces sentiments hostiles eurent accès jusqu'aux avenues du trône. Voici sous quels traits caractéristiques un historien radical décrit l'entrée à la cour de cet orgueilleux ministre, dont les prétentions et les exigences connues alarmaient tant de susceptibilités : « Le lendemain du jour où il avait saisi le pouvoir, s'étant rendu au château, il fut frappé de n'y rencontrer que des

visages où se peignaient le mécontentement et la défiance. Les courtisans chuchottaient sur son passage d'une manière injurieuse ; on le suivait avec des regards de haine. Il arrive dans le salon où l'attendait la famille royale. Le roi est souriant, la reine polie et grave, mais madame Adélaïde affecte un maintien glacé, et le duc d'Orléans laisse percer dans son attitude la répugnance que lui inspire le nouveau ministre. A cette vue, C. Périer frémit, et, le front pâle, les lèvres contractées, il s'approche du monarque et lui demande quelques moments d'entretien secret. On passe dans une pièce voisine ; alors C. Périer d'une voix brusque : « Sire, je vous donne ma démission ». Le roi se récrie interdit et troublé ; mais C. Périer continuant : « Des ennemis dans les clubs, des ennemis à la cour, c'est trop, sire, c'est trop ; faire face à tant de haines à la fois est impossible. » Le roi l'écoutait avec anxiété. Il sentait bien qu'un pareil ministre serait un instrument indocile, si même il n'aspirait à l'empire ; et, d'un autre côté, quels moyens de repousser les brûlants services de cet homme ? Comment affronter l'éclat de son inimitié et le scandale de sa démission, qu'on apprendrait avec la nouvelle de son avènement ? Le roi, se répandant en paroles bienveillantes, essaya d'adoucir C. Périer. Le trouvant inflexible, il appela sa sœur et son fils, leur dit l'irritation de son ministre, ce qu'il est convenable de faire pour le calmer. C. Périer attendait, jouissant déjà de son triomphe. Il consentit à rester ministre, mais il ne quitta le palais que satisfait et vengé (6). » La discussion du projet de loi des douzièmes pro-

(5) *Histoire de dix ans*, par L. Blanc, t. II, p. 297.

(6) *Ibid.*, p. 529.

visoires lui fournit une occasion naturelle d'exposer à la Chambre son système politique. Il le fit avec une âpre franchise qui, dans l'état de fluctuation où le dernier cabinet avait laissé les esprits, devait réussir auprès de la majorité : « Le principe de la révolution de juillet, et par conséquent du gouvernement qui en dérive, dit-il, ce n'est pas l'insurrection ; c'est la résistance à l'agression du pouvoir. On a provoqué la France, on l'a défiée ; elle s'est défendue, et la victoire est celle du bon droit indignement outragé... La révolution de juillet a fondé un gouvernement et non pas inauguré l'anarchie. Elle n'a point bouleversé l'ordre social, elle n'a touché qu'à l'ordre politique. Elle a eu pour but l'établissement d'un gouvernement libre, mais régulier. Ainsi la violence ne doit être, ni au dedans ni au dehors, le caractère de notre gouvernement. Au dedans, tout appel à la force, au dehors toute provocation à l'insurrection populaire est une violation de son principe. Voilà la pensée, voilà la règle de notre politique intérieure et de notre politique étrangère. » C. Périer déclarait ensuite que son ambition était de rétablir la confiance ; il adjurait tous les bons citoyens de ne pas s'abandonner eux-mêmes, leur promettant que, loin de les abandonner, le gouvernement n'hésiterait pas à se mettre à leur tête ; il prenait l'engagement de combattre tous les partis, quels que fussent leurs drapeaux et leurs emblèmes ; car il fallait que la sécurité pût naître ; il importait au repos et à l'honneur de la France qu'elle ne semblât pas, aux yeux de l'univers, dominée par la passion et la violence. Quant à sa politique extérieure, C. Périer la caractérisait par cette phrase devenue célèbre : « Nous

« soutiendrons le principe de non-
« intervention en tout lieu, par la
« voie des négociations. Mais l'inté-
« rêt et la dignité de la France pour-
« raient seuls nous faire prendre les
« armes. Nous ne concédons à au-
« cun peuple le droit de nous forcer
« à combattre pour sa cause, et le
« sang des Français n'appartient qu'à
« la France. » La conduite de C. Périer fut, il faut le dire, conséquente à la netteté de ce programme. Il sollicita et obtint de la confiance des Chambres une loi sur les attroupements, et ruina, par des mesures énergiques et habilement concertées, l'association dite *nationale* qui, semblable à la Ligue, élevait un gouvernement à côté d'un gouvernement. Des sociétés secrètes, puissamment constituées, faisaient le plus redoutable échec au pouvoir. C. Périer ne dissimula point son intention de les attaquer de vive force et d'en consommer la destruction. Cependant, il se vit forcé, tout d'abord, de transiger avec elles sur un point essentiel. Louis-Philippe ayant fait graver sur la croix de juillet une légende qui lui en rapportait la concession, les combattants des trois journées, qui formaient les plus considérables de leurs adeptes, se refusèrent absolument à la recevoir. C. Périer céda, avec une secrète satisfaction, a-t-on supposé, de l'humiliation qui devait en revenir au roi, dont il n'aspirait qu'à amoindrir l'autorité personnelle. Il adhéra à la proposition de bannissement du roi Charles X et de sa famille, portée à la tribune par M. Baude, et insista sur le maintien à 200 fr. du cens électoral, que la Chambre des pairs avait abaissé à 150 fr. La Chambre fut prorogée, puis dissoute (31 mai), et C. Périer adressa aux préfets une circulaire empreinte d'une énergique

franchise, dans laquelle, démentant une partie des principes qu'il avait manifestés autrefois, il déclara formellement que le gouvernement n'entendait pas demeurer neutre dans les élections, et ne *voulait pas que l'administration le fût plus que lui*. Cette épreuve électorale, qui lui fut personnellement favorable (7), amena une Chambre dévouée aux intérêts de la révolution, mais sans vues fixes et arrêtées. Le discours de la couronne se distingua par une certaine fermeté de langage qui signalait l'influence de C. Périer; mais on remarqua avec surprise que le ministre vérifiait audacieusement l'exactitude du débit royal sur une copie de ce document; circonstance qui caractérise assez ses rapports avec le monarque, dont il avait accepté, bien plus que salué l'élévation. Le cabinet ne l'emporta que de cinq voix dans la lutte entre Laffitte et M. Girod de l'Ain pour la présidence. Cet échec décida la démission de C. Périer et de trois de ses collègues, et le ministère était en pleine dissolution, lorsqu'un événement imprévu, la brusque irruption de l'armée hollandaise en Belgique, le détermina à se reconstituer et à essayer un nouvel appel à l'opinion de la Chambre. Sans égard pour le droit de non-intervention si hautement proclamé, l'envoi d'une armée française en Belgique fut décidé, « non pour soutenir le principe révolutionnaire, mais pour faire respecter les décisions de la conférence de Londres ». C. Périer parut le 9 août à la tribune pour justifier la politique du cabinet, et son discours fut la paraphrase de sa devise: *la charte et la paix*. Il repoussa, au

nom de la France, le reproche d'avoir abandonné les peuples que sa révolution avait mis en mouvement, et déclara que, sans son intervention, la Belgique serait en proie à l'anarchie ou tombée sous une restauration. Le vote de l'adresse, après une discussion longue et laborieuse, à laquelle il prit une part très-active, fut tranché en faveur du ministère. Cependant ce vote lui-même ne décidait aucune question vitale, et la Chambre, d'après le caractère même de cette discussion, conservait encore l'esprit de réserve, d'incertitude et d'indépendance qui avait marqué ses travaux préliminaires. L'émotion de cette lutte fit bientôt place au scandale des débats occasionnés par les fusils-Gisquet. Ces débats, dont les ennemis de C. Périer tirèrent, sans doute, des conséquences forcées contre sa probité, établirent assez à quels dangers les gouvernements s'exposent en demandant des hommes d'État aux classes financières, toujours suspectes d'un esprit d'avidité propre à décrier les plus légitimes efforts. C. Périer eut, depuis, le tort grave de confier à ce même homme les fonctions délicates de préfet de police, fonctions dont il fut révoqué dans des circonstances dont l'humiliation a laissé de longs souvenirs. Les désastres de la Pologne excitèrent à Paris une vive fermentation dans les masses populaires. Des excès graves furent commis sur plusieurs points, et l'on put craindre pendant quelques jours le retour des scènes funestes qui, moins de quatorze mois plus tôt, avaient ensanglanté la capitale. La voiture de C. Périer fut poursuivie sur la place Vendôme par une populace furieuse, et lui-même ne dut qu'à son intrépidité le salut de sa vie. Ces événements amenèrent, le 21

(7) Il fut réélu par le premier arrondissement de Paris et par les collèges de Troyes et d'Épernay.

septembre, entre le président du conseil et M. Mauguin, à la tribune de la Chambre, une lutte acharnée. Le député reprocha amèrement au ministre ses *négociations secrètes* à l'Hôtel-de-Ville en faveur de Charles X. Mais C. Périer obtint pour réponse à ces accusations, le fameux *ordre du jour motivé*, qui, sanctionnant par une approbation catégorique et définitive la politique extérieure du cabinet, lui permit enfin d'établir un régime régulier dans l'administration du pays. Une difficulté sérieuse ne tarda pas à fixer sa sollicitude. L'abolition de l'hérédité de la pairie, cette conséquence logique d'une révolution faite surtout en haine des supériorités originelles, avait été imposée par la plupart des électeurs; elle était dans le vœu formel de la Chambre des députés. C. Périer, qui regardait avec raison ce principe comme un germe actif de décadence de cette institution, essaya vainement de se raidir contre le vœu de la majorité. Il fallut céder. Cherchant à dissimuler sous une ostentation de franchise l'embarras de cette position toute nouvelle dans nos fastes parlementaires, il apporta à la Chambre un projet de loi portant cette abolition dont il combattit vivement le principe dans son exposé, et demanda que la loi à intervenir fût au moins déclarée sujette à révision; mais cette modeste satisfaction ne lui fut pas même accordée. Restait l'assentiment de la Chambre des pairs, dont la majorité était évidemment contraire au projet de loi. Il fallait se passer de son concours et reconnaître à la Chambre élective un pouvoir constituant dont elle n'était que trop portée à abuser, ou livrer la Chambre des pairs à une insurrection probable. Le ministère trancha

cette périlleuse alternative par le coup hardi d'une promotion de trente-six nouveaux pairs, mesure qu'il présenta comme « une respectueuse précaution contre la générosité personnelle de la Chambre », et le projet de loi fut adopté au milieu d'une vive irritation. L'insurrection des ouvriers de Lyon vint compliquer la situation déjà si embarrassée du gouvernement. C. Périer déclara fièrement à la tribune que « les mesures ordonnées répondraient à la gravité des événements par leur force, leur rapidité et leur ensemble ». Mais le préfet du Rhône (Bouvier-Dumolard), blessé par quelques-unes des allégations du ministre, l'attendit dans un couloir de la Chambre pour lui infliger un injurieux démenti. Cet incident arracha, dit-on, au tribun de 1823, de tristes aveux sur l'impossibilité de gouverner un pays travaillé de longue main par les sophismes dissolvants de l'opposition, et où les derniers prestiges de l'autorité publique s'éteignaient de plus en plus sous les efforts redoublés des partis. C. Périer présenta le projet de loi sur la liste civile, et défendit avec chaleur, à cette occasion, la royauté de juillet, comme « le dernier refuge, le dernier rempart contre des factions impies et des passions anarchiques ». Lors de la discussion du budget de 1832, il rappela avec une nouvelle insistance les principes du ministère sur la non-intervention, et célébra comme un triomphe la retraite des troupes autrichiennes des États pontificaux. Mais, de nouveaux troubles s'étant élevés, le pape réclama derechef l'intervention des Autrichiens, qui entrèrent à Bologne le 28 janvier. Le ministère français, appréciant toutes les conséquences de cette interven-

tion, et ne voulant pas que l'Autriche, selon sa coutume, changeât en un droit d'agrandissement et de conquête sa sollicitude pour le souverain pontife, résolut de les prévenir par une détermination à laquelle on ne peut pas douter que C. Périer n'ait pris la plus grande part. Il dirigea une expédition sur Ancône, et cette ville fut occupée sur la fin de février 1832 par des troupes françaises. Cette détermination, qui produisit une vive sensation en Europe, fut diversement jugée; mais on ne peut contester qu'elle n'ait mis la France en position de tenir à l'Autriche un langage plus élevé, et de demander au trône pontifical des concessions utiles. Ce fut le dernier acte remarquable du ministère de C. Périer. L'intrépide résistance des journalistes à la mesure exorbitante des détentions préventives, le reproche d'avoir organisé des bandes d'assommeurs pour maintenir l'ordre dans les rues de Paris, les conspirations des tours de Notre-Dame et de la rue des Prouvaires, les troubles de Grenoble, achevèrent de porter l'exaspération dans cet esprit fier, irascible, et de dévorer les restes de cette vie qu'il avait prodiguée au rétablissement de l'ordre public. S'il faut en croire quelques révélations récentes, des dissentiments profonds et mystérieux avec le chef de l'État, ajoutèrent à la somme de ses souffrances. Atteint, dès le 6 avril, du choléra qui commençait à sévir dans la capitale, C. Périer fit preuve de courage en accompagnant le duc d'Orléans dans une visite à l'Hôtel-Dieu, alors encombré des victimes de ce fléau. Cette formidable épreuve acheva d'épuiser ses forces. Il succomba le 16 mai 1832, entouré des secours de la religion, au moment où les journaux

de la cour s'efforçaient encore de faire prendre le change à l'opinion publique sur la gravité de sa maladie. Ses funérailles furent célébrées le 19 mai avec un éclat et une pompe inusités. Le cortège, suivi d'une assistance nombreuse et distinguée, n'arriva au cimetière de l'Est qu'après quatre heures de marche. MM. le duc de Choiseul, Béranger, Dupin aîné, Royer-Collard, Bignon, François Delessert, Davilliers prononcèrent des discours sur sa tombe. Le plus remarquable fut, sans contredit, celui de M. Royer-Collard, soit à raison de l'importance personnelle de l'orateur, soit par l'appréciation judicieuse et mesurée qu'il fit de la conduite publique de l'illustre défunt: « C. Périer, dit-il, avait reçu de la nature la plus éclatante des supériorités et la moins contestée, un caractère énergique jusqu'à l'héroïsme, avec un esprit doué de ces instincts merveilleux, qui sont comme la partie divine de l'art de gouverner. La Providence l'avait marqué de ce double signe; par là il lui fut donné de prévaloir entre les hommes de son temps, quand son heure serait venue. Il ne fallait pas moins que les circonstances extraordinaires où nous vivons pour révéler à la France, à l'Europe, à la postérité, cette haute vocation de C. Périer. D'orateur de la liberté constitutionnelle, devenu homme d'État et chef du cabinet dans une révolution qu'il n'avait point appelée (il l'a dit et je l'en honore), sa probité généreuse et la justesse de son esprit lui firent comprendre que si l'ordre est la dette de tout gouvernement, c'est surtout la dette d'un gouvernement nouveau. » Ces hommages ne furent point les seuls rendus à la mémoire de C. Périer. Un magnifique mausolée, élevé sur sa tombe, au centre même du cimetière, sur un

terrain offert par la ville de Paris, aux frais d'une souscription publique, attesta la part qu'une portion nombreuse de la population avait prise à sa perte. Dans le discours d'ouverture de la session suivante, le roi Louis-Philippe le qualifia *d'habile et courageux ministre*, et, le jour même de sa mort, Augustin Périer, son frère aîné, fut appelé à la pairie, *en considération de ses services*. — A l'exemple d'un grand nombre des personnages qui ont figuré sur la scène politique depuis 1789, C. Périer offre à l'observation de l'historien deux hommes bien distincts : l'un est le tribun ombrageux qui ne cessa de saper, dans le gouvernement royal, l'emblème sensible de l'ordre public et de la paix européenne; l'autre est l'homme d'État qui dévoua tous ses efforts au raffermissement de l'ordre ébranlé. Irritante et tracassière, l'opposition de C. Périer offrit trop souvent le caractère d'une dissidence personnelle, et cette circonstance doit porter sans doute à regretter que le gouvernement des Bourbons ait négligé de se l'attacher en faisant une large part à son ambition. Ministre de la restauration, C. Périer se fût employé avec zèle à la consolidation de ce loyal et bienveillant régime, consacré par l'assentiment de l'Europe entière, défendu par le dogme conservateur de la légitimité, et dont le dernier chef, par ses manières ouvertes et son caractère éminemment français, avait exercé, dit-on, une forte séduction sur son esprit. La vivacité des regrets que C. Périer donna tardivement à la chute de ce régime, ne saurait laisser de doute à cet égard (8). Le fait seul de sa vo-

cation par Charles X à un ministère *in extremis*, suffit pour neutraliser sa longue hostilité envers ce pouvoir expirant, tant il y avait de sentiment français dans cette âme altière et impérieuse, mais susceptible de généreux instincts! Comme ministre du gouvernement issu de l'insurrection de 1830, l'histoire assignera à C. Périer une place éminente parmi les défenseurs de l'ordre social. Fondateur de cet énergique système de répression dont on a tant abusé depuis, il est juste de reconnaître que ses attaques contre les ennemis du nouveau trône ne manquèrent du moins ni de franchise ni d'intrépidité, et que sa politique fut généralement exempte de ce déplorable esprit de corruption à l'ombre duquel devaient graduellement s'altérer ou disparaître, quelques années plus tard, les plus précieuses de nos garanties constitutionnelles. Mais c'est surtout par l'élévation relative de son système de politique extérieure que C. Périer a mérité un rang honorable parmi nos hommes d'État. S'il ne lui fut pas toujours donné de surmonter la défaveur des circonstances, et de triompher de ménagements égoïstes, on ne peut nier que l'invasion de la Belgique et surtout l'expédition d'Ancône, entreprises contre les volontés les plus puissantes, ne témoignent un sentiment profond de la dignité nationale (9). — La vie politique et finan-

trière et son ami, celui-ci, après avoir hautement déploré les événements qui venaient d'avoir lieu, lui dit en propres termes : *« Vous êtes de singulières gens ! on vous a envoyé à Rambouillet toute l'armée désarmée ; et vous l'avez laissée revenir !... »*

(9) Le trait suivant, rapporté par M. L. Blanc (t. III, p. 240), servira à prouver à quel point C. Périer possédait le sentiment de cette dignité. M. Milleret, ancien député, s'étant rendu chez lui peu de jours avant sa mort, il le trouva en conférence avec l'ambassadeur

(8) Un pair de France, M. le comte du Bouchage, étant allé voir, peu de temps après la révolution de juillet, C. Périer, son compa-

cière de C. Périer a donné lieu à de nombreux écrits, parmi lesquels on distingue une intéressante notice de Ch. de Rémusat, qui figure en tête des *Opinions et Discours de C. Périer*, publiés par sa famille, Paris, 1838, 4 vol. in-8°. Le *Moniteur* avait promis, à l'époque de sa mort, de consacrer une notice détaillée à la vie et aux travaux de cet homme d'État; mais cette promesse n'a pas été remplie. — C. Périer a laissé deux fils, dont l'un (*Paul*) a suivi la carrière de la banque; l'autre (*Casimir*), après avoir été secrétaire d'ambassade à Bruxelles et à Londres, est aujourd'hui ministre plénipotentiaire de France à la cour de Hanovre. B—ÉE.

PÉRIER (CAMILLE), cinquième fils de Claude Périer, né à Grenoble le 15 août 1781, reçut sa première éducation au collège de Tournon. Arrivé à Paris en 1799, il entra à l'école Polytechnique où ses fortes études le firent admettre un des premiers dans le corps des mines. Nommé, en 1809, auditeur au conseil d'État, c'est en cette qualité que l'empereur lui confia l'intendance de Saltzbourg, poste que les circonstances rendaient difficile, et dans lequel la sagesse de son administration sut, au milieu du tumulte des armes, faire respecter et aimer le nom français. Appelé en 1811 à la préfecture

de la Corrèze, en 1819 à celle de la Meuse; des travaux importants et des mesures administratives d'une haute portée, ont laissé des traces de sa sollicitude éclairée pour le bien-être des populations et la prospérité du pays. En 1822, il se démit volontairement de la préfecture de la Meuse pour rentrer dans la vie privée. En 1828, l'arrondissement de Mamers (Sarthe), le porta à la Chambre des Députés. Il y siégea au côté gauche, vota avec le ministère Martignac, et figura parmi les 221, contre le ministère Polignac. Réélu en 1830, il adopta bientôt les opinions de son frère Casimir, et fut un des partisans les plus actifs de la résistance. Il fut encore député de la Sarthe en 1831, et de la Corrèze en 1835. Nommé pair de France en 1837, il ne se plaça pas dans la Chambre haute au premier rang des orateurs, mais il s'y fit distinguer par la plus active coopération à tout ce qui réclamait des vues pratiques, une expérience consommée des affaires. Aussi avait-il acquis dans la Chambre la réputation d'un homme de cœur et de bien aussi éclairé que consciencieux. Parmi ses travaux les plus remarquables, on cite ses rapports sur le budget de la guerre de 1833, le règlement des comptes de 1831, les règlements de grande voirie, la responsabilité des capitaines de navire, les crédits supplémentaires sur l'exercice 1843, etc. Camille Périer avait été nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1811, et, malgré tant de fonctions éminentes qu'il avait remplies, il était encore simple chevalier à l'époque de sa mort, arrivée le 14 septembre 1844. D—Z—S.

de Russie. Retenu dans le salon d'attente, de grands éclats de voix arrivent jusqu'à lui; la porte s'ouvre, et Pozzo di Borgo sort de l'appartement avec tous les signes de la plus vive émotion. Le ministre était plus agité encore, sa bouche écumaît, et M. Milleret apprit de lui à l'instant même que l'ambassadeur, ayant osé se servir de cette expression hautaine: « L'empereur mon maître ne veut pas... » Il lui avait répondu: « Dites à votre maître que la France n'a pas d'ordres à recevoir, et que, *Casimir Périer vivant*, elle ne prendra conseil, pour agir, que d'elle-même et de son honneur. »

PERIGNON (DOMINIQUE-CATHERINE de), maréchal de France, naquit à Grenade, près de Toulouse, le 31

mai 1754, d'une ancienne famille qui avait donné des capitouls à cette ville et des officiers distingués à l'armée. Après avoir fait de bonnes études, il entra comme lieutenant dans le corps des grenadiers royaux de Guienne, et devint aide-major de cette belle troupe qu'il contribua beaucoup à organiser. Après la réforme, à la paix de 1783, il fut nommé aide-de-camp du comte de Preissac, lieutenant-général, ce qui fut pour lui une honorable distinction plus que d'actives fonctions à remplir. Dès-lors il vécut retiré à la campagne, où il s'occupa d'études et de culture agricole. Ce fut dans cette position que le trouva la révolution de 1789. Il en adopta d'abord les principes, mais avec toute la sagesse et la modération de son caractère. Fort estimé et chéri des habitants de cette contrée, qui n'avaient pas encore compris le système électoral avec toutes ses conséquences et ses intrigues, il fut nommé à l'unanimité leur juge de paix, et plein de dévouement pour ses compatriotes, il accepta, sans hésiter, des fonctions très-éloignées de ses goûts et de ses habitudes. Dès l'année suivante (1791), ils lui en confièrent de plus importantes en le nommant leur député à l'assemblée législative, et il accepta encore par pur dévouement, une mission que de funestes catastrophes allaient rendre bien pénible. Il siégea dès le commencement dans cette assemblée à côté des Vaublanc, des Pastoret, et il y fit comme eux, de vains efforts pour soutenir d'éphémères institutions et un roi qui avait trop sacrifié de son pouvoir pour qu'il fût possible de le maintenir dans la possession du reste. Quand les crimes du 10 août et du 2 septembre eurent achevé le renversement de ce frêle édifice

qu'on appelait une constitution monarchique, Perignon comprit qu'il n'y avait plus pour lui d'autre refuge que son ancienne carrière, et il se fit nommer le chef d'une légion des Pyrénées que la guerre avec l'Espagne rendit bientôt nécessaire. Placé à l'avant-garde avec cette troupe recrutée dans le département de la Haute-Garonne et qui lui était dévouée, il obtint, dès le 7 juillet 1793, un avantage important au Mas de Serre que les Espagnols avaient fortifié. Ses bataillons ayant d'abord été chargés et rompus par la cavalerie ennemie, il les ramena au combat par ses exhortations, surtout par son exemple, et finit par enlever la position des Espagnols. Nommé alors général de brigade, il fut général de division six mois après, et se fit encore beaucoup d'honneur à l'affaire de Peyrostères, près de Perpignan, où il s'agissait de sauver cette place. Après avoir plusieurs fois ramené ses troupes à la charge, il s'empara enfin du camp espagnol, et y conquist une grande quantité de butin et de munitions. Dans la campagne de 1794, il commanda encore une division sous les ordres de Dugommier, et ce fut lui qui, après avoir passé le Tech, enleva les redoutables retranchements de Montesquiou, forçant les Espagnols à se retirer en désordre. Alors il franchit les Pyrénées, et prit position sur la route de Figuières, poussant l'ennemi jusqu'à la Jonquières, où, le 7 juin, il remporta une brillante victoire, ce qui lui permit de compléter l'investissement de Bellegarde dont il s'empara quelques jours plus tard. A la bataille de la Montagne-Noire, où le brave Dugommier périt glorieusement, Perignon commandait le centre de l'armée; et, après la mort du général

en chef, il fut chargé du commandement de l'armée par les représentants du peuple qui avaient été témoins de sa valeur. Continuant aussitôt des opérations qu'un autre avait commencées, il sembla s'être identifié avec la pensée de son prédécesseur, et dès le 20 du même mois (nov. 1794), il gagna la bataille d'Escola, où il déploya une grande habileté, ayant à lutter contre tout ce que la nature et l'art avaient pu réunir d'obstacles. Cent redoutes établies dans les positions les plus avantageuses, et défendues par cinquante mille hommes, semblaient inexpugnables. En moins de six heures, elles furent enlevées, et toute l'artillerie (plus de 200 pièces) resta au pouvoir du vainqueur. Trois généraux espagnols, parmi lesquels le général en chef, comte de La Union, furent au nombre des morts, et le fameux fort de Figuières se rendit quelques jours après avec neuf mille hommes qui furent prisonniers de guerre. Perignon marcha aussitôt contre le fort de Roses, qui, sans cesse ravitaillé par une flotte espagnole, semblait présenter encore de plus grandes difficultés. Pour parvenir jusqu'à cette place, il fallut tailler un chemin dans le roc, et gravir une montagne à pic. Le général en chef monta le premier à l'assaut du fort, s'en empara et força la garnison de se réfugier dans la place qui capitula peu de jours après, le 3 février 1795. Ce fut la dernière opération importante de cette armée; elle resta quelque temps dans les belles positions qu'elle avait conquises, et la paix de Bâle vint mettre fin aux hostilités le 22 juin suivant. Par une circonstance assez extraordinaire, ce fut l'homme qui avait le plus contribué à humilier le roi d'Espagne, qui l'avait forcé par ses victoires à demander la paix, que

l'on envoya près de lui pour représenter la France. Perignon préféra cette mission au commandement des armées de l'Ouest qui lui fut offert. La pensée de combattre des Français l'affligeait. Ce fut Hoche qui accepta. Perignon se rendit à Madrid, où le roi Charles IV fit à son vainqueur le meilleur accueil. Il consentit même bientôt à un traité d'alliance offensive et défensive que Perignon signa à Saint-Ildephonse, le 29 août 1796. Du reste, il se conduisit dans cette position délicate avec autant d'habileté que de politesse, et il fut sincèrement regretté lorsque, dès l'année suivante, le Directoire le remplaça par Truguet. Rendu à l'armée, Perignon alla commander une division en Italie, et il s'y trouva au moment où les désastres de Scherer rendirent fort difficile la défense de la péninsule. Joubert arrivait de Paris, pour prendre le commandement en chef, et Perignon fut placé à la tête d'une de ses divisions dans la malheureuse bataille de Novi (17 août 1799) où il fut blessé grièvement et resta prisonnier, en faisant d'inutiles efforts pour couvrir la retraite de l'armée, devenue inévitable par l'imprudence, les mauvaises combinaisons de l'attaque, et la mort du général en chef. Dans sa captivité, Perignon reçut des ennemis eux-mêmes tous les témoignages d'intérêt et de considération. Le grand-duc Constantin de Russie vint lui rendre une visite, et il ordonna qu'on eût pour lui tous les égards qu'exigeait sa position. Un officier russe lui ayant dit assez brusquement : « Est-ce que vous pensiez conserver l'Italie ? » Perignon répliqua avec dignité : « Est-ce que vous penseriez nous en avoir chassés ? » Le grand-duc imposa silence au questionneur

indiscret, et il pria le général de l'excuser. Bientôt échangé, il revint en France, où Bonaparte s'était rendu maître du pouvoir sous le titre de premier consul. Bien accueilli par le nouveau maître, il fut nommé sénateur, puis chargé de régler les limites de la frontière entre la France et l'Espagne. En 1804, il fut pourvu de la sénatorerie de Bordeaux, créé maréchal d'empire et grand-officier de la Légion-d'Honneur. Un peu plus tard, il reçut le titre de comte et celui de gouverneur de Parme et de Plaisance, qu'il gouverna réellement pendant quelques mois avec autant de sagesse que de probité. En 1808, après le départ de Joseph Bonaparte, il alla remplacer le maréchal Jourdan, à Naples, et prit le commandement en chef des troupes françaises dans ce royaume, où il fut comblé de toutes sortes d'égards par le nouveau roi Joachim Murat, qui le créa grand dignitaire de son ordre des Deux-Siciles. Mais lorsque Perignon vit le beau-frère de Napoléon se déclarer contre la France, il s'éloigna de lui et se hâta de revenir dans sa patrie, où Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis, puis commissaire extraordinaire près la première division militaire. Il fut ensuite pair de France et membre de la commission chargée de vérifier les titres à la faveur royale des anciens officiers émigrés. Le retour de Bonaparte, au 20 mars 1815, vint bientôt interrompre ces fonctions. Le maréchal Perignon était alors dans ses terres près de Toulouse. Il s'empressa d'offrir ses services au duc d'Angoulême, lorsque ce prince passa par cette ville pour aller combattre Napoléon marchant sur Paris. Ce prince le nomma aussitôt gouverneur de la dixième division militaire, et il venait d'entrer

en fonctions quand le général Delaborde se présenta avec des pouvoirs de Bonaparte. Les troupes ayant arboré le drapeau tricolore, et Delaborde ayant fait arrêter et conduire à Paris M. de Vitrolles, qui avait des pouvoirs du roi, Perignon refusa de servir Napoléon, et se retira dans ses terres, où il resta immobile jusqu'au second retour de Louis XVIII. Alors il fut nommé gouverneur de la première division militaire (Paris), et grand croix de Saint-Louis, avec le titre de marquis. Il jouit peu de ces avantages, étant mort le 25 décembre 1818. Le maréchal Perignon fut inhumé avec une grande solennité au cimetière de l'Est. Le général Lagrange prononça un discours sur sa tombe. Dans la séance de la Chambre des pairs du 20 février suivant, le général Ricard et le comte Boissy-d'Anglas prononcèrent son éloge. Le discours du général Lagrange fut remarquable par sa concision et des mouvements d'une véritable éloquence. Nous citerons le tableau rapide de l'époque la plus glorieuse du maréchal. «Figuères, où Charles III
 « avait dépensé une partie des trésors du nouveau monde, paraissait inattaquable; Perignon s'avance
 « vers ces formidables remparts; il établit audacieusement quelques
 « batteries, et neuf mille prisonniers défilent bientôt devant lui. Le succès parut si extraordinaire que
 « ceux-là même qui en avaient été les témoins crurent qu'une autre
 « puissance que celle des armes, nous avait ouvert les portes de
 « cette forteresse; mais une enquête sévère a prouvé à l'Espagne que
 « ses généraux n'avaient cédé qu'à l'ascendant de la victoire, qu'à l'irrésistible volonté d'un homme qui
 « sut les maîtriser... Le siège de Roses

« offrait de plus grandes difficultés.
 « L'armée espagnole était revenue de
 « sa stupeur, et une défense opiniâ-
 « tre augmenta la gloire des assail-
 « lants. Des pluies continuelles con-
 « trarièrent nos travaux ; il fallut che-
 « miner sur un terrain marécageux ;
 « le général Perignon donna l'exem-
 « ple de tous les courages ; bientôt il
 « change habilement le point d'atta-
 « que, et le *bouton de Roses*, fou-
 « droyé par une artillerie placée sur
 « des sommets jugés inaccessibles,
 « fut enlevé d'assaut. La ville, - alors
 « dominée et privée des secours de la
 « mer, apprit qu'il n'était rien d'im-
 « possible pour des soldats français..»
 Un monument fut élevé au maréchal
 dans le lieu de sa sépulture. Le roi en
 fournit le marbre. Un buste en bronze
 fort ressemblant fut exécuté pour sa
 famille par le statuaire Lemot.— Son
 fils aîné, qui lui succéda à la pairie,
 était entré fort jeune dans la carrière
 militaire. Aide-de-camp du roi Murat,
 il l'avait accompagné dans l'expédition
 de Russie, en 1812. Le jour de
 la bataille de la Moskowa, il quitta le
 lit où la fièvre le retenait, disant
*qu'un jour de bataille, les officiers
 français ne devaient pas être malades.*
 Après avoir prêté serment aux Bour-
 bons, en 1814, comme son père, il leur
 resta fidèle, lors du retour de Napo-
 léon l'année suivante. Quand il eut suc-
 cédé au maréchal dans la Chambre des
 pairs, il y vota toujours dans des pen-
 sées d'ordre et de conservation. En
 1830, il refusa le serment au nouveau
 gouvernement, pour aller vivre dans
 la retraite ; et il fit le sacrifice de la
 pairie, de sa dotation et de son grade
 de lieutenant-colonel. Il mourut en
 novembre 1841, après avoir reçu les
 secours et consolations de la religion,
 qu'il avait toujours pratiquée avec
 beaucoup de zèle. Sa dépouille mor-

telle fut transportée à Fignau, près
 de Castel-Sarrasin, où sont déposés
 le corps de sa mère et le cœur de son
 père. — Le fils puîné du maréchal,
 qui était sous-préfet à Tonnerre, a
 cessé de remplir ces fonctions depuis
 la révolution de 1830. M—D J.

PERIN (LIÉ-LOUIS), peintre de
 portraits, naquit à Reims, le 12 dé-
 cembre 1753, d'honnêtes fabricants
 dont il était le dernier de six enfants.
 Son père, voyant ses quatres premiers
 fils se fixer comme lui à la fabrica-
 tion des étoffes de la manufacture de
 Reims, aurait voulu qu'il embrassât
 l'état ecclésiastique. Mais Perin, né
 artiste, aimait les arts ; il avait une
 prédilection pour la peinture. Quoi-
 que bon fils, il ne put se rendre au
 désir de ses parents, et c'est contre leur
 intention qu'il suivit le cours gratuit
 de dessin de la ville, dirigé par Cler-
 mont (1), peintre médiocre, mais bon
 maître de dessin, qui, dit-on, jaloux
 des succès de son élève, se réunit à
 sa famille pour le détourner de sui-
 vre cette carrière. Les contrariétés,
 les peines, les privations de bien des
 genres, car il était obligé de suf-
 fire à son existence, ne lui manquè-
 rent pas. Il triompha de tous les obs-
 tacles, sans autre maître que son gé-
 nie. Il n'y avait alors à Reims de pein-
 tre que Clermont. Perin lutta long-
 temps contre bien des difficultés ; mais
 il avait dit, comme le Corrège, *et moi
 aussi je suis peintre.* Ce ne fut qu'à
 vingt-cinq ans qu'il quitta son pays
 pour venir à Paris, où, sans protec-
 teur et presque sans argent, il s'oc-
 cupa de miniature, comme d'un
 genre moins dispendieux, gagna
 quelque argent, et fit des études sé-

(1) Jean-François Ganis, dit Clermont, de
 l'Académie de Saint-Luc, né à Paris en 1717, et
 mort à Reims, le 9 avril 1807, âgé de 90 ans, a
 laissé dans cette ville quelques tableaux.

rieuses d'après nature. Ces études lui étaient nécessaires, car ses dispositions, quoique simples et naïves, étaient maniérées et manquaient de cette grâce qu'il sut plus tard leur donner. Il lui fallait une occasion pour sortir de la routine de l'école ; il la trouva. Rosslyn, peintre suédois, qui dans ses portraits suivait les traditions des Rigaud, des Largillière, et dont les ouvrages sont d'un style large et vrai, le chargea de lui copier en miniature plusieurs de ses tableaux. Ce travail lui fut très-utile. Dans de petites dimensions il s'efforçait de conserver cette largeur de style nécessaire à la grande peinture qu'il n'avait abandonnée qu'à regret et qu'il reprenait souvent avec un nouveau plaisir. Par suite de ses efforts, un grand nombre de ses ouvrages se soutiennent à côté de la peinture à l'huile la plus ferme et la plus vigoureuse. Son talent s'agrandit encore par d'autres influences ; il observa, il étudia même, s'il est permis de parler ainsi, les tableaux et les portraits de Greuze, de Hall, et il comprit que, dans les portraits, la tête et les mains doivent particulièrement fixer l'attention, les accessoires, que d'ailleurs il exécutait si habilement, devant être subordonnés aux parties les plus importantes. L'intimité du statuaire Houdon le fortifia dans ces principes et dans l'étude de la forme, l'une de ses plus belles qualités. On remarque que ses fonds de paysages, peints avec un rare talent, et l'air qui circule autour de ses figures, font de ses portraits de très-jolis tableaux. Vers 1781, Perin avait acquis une grande réputation ; il l'augmenta encore en exposant à plusieurs salons, pour la dernière fois, en 1798, des cadres de miniatures qui laissèrent une longue impression ;

et, quoiqu'il s'appelât lui-même le peintre de la bourgeoisie, il n'en fit pas moins les portraits de diverses personnes de haut rang, notamment ceux de mesdames les duchesses d'Orléans, de La Rochefoucauld, etc. Il avait commencé un vaste tableau à l'huile, composé de quatorze portraits en pied. Cet ouvrage était la preuve de grands progrès ; la révolution lui ôta les moyens de le finir. La terreur, si désastreuse pour les arts, n'interrompit cependant en rien ses travaux. Dans la crainte d'une séparation et même de la mort, chacun, par son portrait, voulait laisser un souvenir à sa famille, à son épouse, à un ami, et Perin était un des artistes auxquels on s'adressait de préférence. Son atelier était partout, même sous les verroux. On refusait aux condamnés la faveur de dire un dernier adieu à leurs familles, mais on permettait aux peintres de pénétrer dans les prisons. Perin gagna beaucoup dans ces tristes années ; mais la révolution, qui n'avait de réel que les calamités dont elle couvrait la France, lui enleva le fruit de ses travaux, et la petite fortune qu'il avait acquise, ayant été convertie en papier-monnaie, resta bientôt sans valeur. Inquiet pour l'avenir de sa femme, madame Anne-Félicité Salbreux, et de ses deux enfants, il quitta Paris en 1799, et revint à Reims. Aidée des conseils de la famille de son mari, madame Perin se mit fabricante ; pour lui, il était toujours artiste ; c'est dire assez que la laine dont on tire d'ailleurs un excellent parti, s'alliant mal avec ses pinces, ne put le détourner de la peinture. On est persuadé que les nombreux portraits qu'il fit dans sa ville natale et à Lyon, pendant un séjour de plusieurs mois, sont les meilleurs

qu'il ait peints. Son talent n'avait nullement failli, mais sa modestie l'empêcha de les exposer dans la capitale. Toutefois Paris lui était toujours cher ; il allait y voir les expositions, et suivait les progrès des arts. Il était heureux des succès d'Isabey, qu'il connaissait et qu'il avait précédé dans la carrière ; il prenait plaisir à voir les ouvrages de Saint, qui, avant son départ, désirait être son élève. Perin avait la passion de l'art, l'esprit noble et généreux et il n'eut jamais une seule idée de rivalité. Ses qualités et sa bonté faisaient admirer en lui autant l'homme que l'artiste. Il mourut à Reims, le 20 décembre 1817. Ce qu'il y a de remarquable, comme nous l'avons dit, c'est qu'il n'eut jamais d'autre maître que Clermont, son génie et six leçons qu'il prit de Sicardi, peintre italien, qu'il paya *six louis d'or* (c'est de lui-même qu'on tient cette particularité). Son goût le maintint contre la décadence de l'époque à laquelle il parut ; et la ténacité qu'il mit à ne pas suivre une route fautive et maniérée lui fit choisir les meilleurs guides. Il avait conservé les qualités des bons peintres du grand siècle de Louis XIV ; et, sans avoir sacrifié à la mode, il acquérait celles de l'école nouvelle, qui revenait au bon style et à l'étude de la nature. La digne récompense de son amour pour l'art est la haute estime attachée actuellement à ses ouvrages qui, chaque jour, deviennent plus précieux et plus recherchés. On peut citer à ce sujet l'opinion de l'illustre M. Ingres, qui ne les revoit jamais sans en être vivement impressionné. Tous les portraits qu'a faits Perin sont essentiellement vrais et vivants. Il arrivait à une très-grande ressemblance, non-seulement par l'imita-

tion matérielle des traits, mais encore parce qu'il devinait et rendait le caractère moral de ses modèles. Aussi les portraits de ses amis et des personnes qu'il voyait habituellement, sont-ils les plus parfaits. Il est difficile de mieux saisir les expressions de la figure, les allures du corps et les mouvements de tête particuliers de chaque individu. Les têtes et les mains sont très-finement dessinées ; l'exécution en est large, la couleur très-vraie, très-variée, et les plans des formes sont si bien trouvés qu'un sculpteur pourrait facilement modeler d'après la peinture de Perin. Les expositions actuelles montrent peu de miniatures d'un semblable mérite. Ses portraits sont bien faits, les poses y sont nobles et aisées, la carnation des plus naturelles, principalement celle des femmes. Comme dans la miniature, s'il avait suivi ce genre de peinture, il s'y serait fait une belle réputation. Les ouvrages de cet artiste offrent une analogie frappante avec les portraits du célèbre Nanteuil, une des plus belles gloires de Reims. Chacun de ces deux grands peintres a cherché la vérité, la vie, et tous les deux, par des moyens différents, ont imité la nature avec une rare intelligence. Nous avons dit que Perin, peintre à Paris, fabricant à Reims, pendant plus de vingt ans, avait toujours été peintre et préférerait la peinture à la fabrique ; nous avons la preuve de ce que nous avançons dans la conduite qu'il tint à l'égard de M. Alphonse Perin, son fils, qu'il lança lui-même dans la carrière des arts, en lui apprenant à dessiner dans la campagne, d'après nature, en lui faisant remarquer les formes, les effets, et en l'envoyant dans la capitale étudier sous de grands maîtres.

L—C—J.

PERLEONIO (JULIEN), surnommé *Rustico Romano*, poète italien, vivait à la fin du XV^e siècle. On ne doit pas conclure du surnom qu'il avait adopté que Julien fût né dans les environs de Rome, et moins encore qu'il fût de la classe des paysans. On conjecture avec assez de vraisemblance qu'il était Napolitain. Une lettre de Marsile Ficin (lib. XI), adressée à Julien lui-même, nous apprend qu'il avait étudié la philosophie, et qu'il appartenait à l'école platonicienne. Il fut employé dans les bureaux de la chancellerie de Naples, et rendit d'importants services au roi Ferdinand, qui le chargea de diverses négociations. Il mérita la bienveillance du duc de Calabre, Alphonse, et fut également chéri de Frédéric d'Aragon. Quelques auteurs croient qu'il avait été précepteur de ce prince, et qu'il traduisit, à sa demande, en italien, les *Constitutions* du royaume de Sicile. On doit à Julien : *Compendio di sonetti ed altre rime di varie texture intitolato lo Perleone*, Naples, 1492, petit in-4°. Ce canzonero est très-rare. Lorenzo Giustiniani, qui désirait que ce recueil fût reproduit avec un commentaire, en a donné la description et des extraits dans le *Saggio della tipografia del regno di Napoli*, 73-76. Il est divisé en cinq parties qui portent les noms d'autant de dames distinguées par leur naissance et par la protection qu'elles accordaient aux lettres. On trouve une autre notice sur le *Rustico Romano* dans la *Storia della volgare poesia*, II, 332. Crescimbeni semble n'avoir pas connu son véritable nom.

W—s.

PERLET (CHARLES), l'un des plus infâmes délateurs qu'on ait vus de nos jours, était né à Genève vers 1765, d'une famille protestante, et

fut d'abord horloger dans cette ville. Venu à Paris au moment où la révolution commençait, il y prit autant de part que son âge et sa position le permirent. D'abord simple ouvrier dans une imprimerie, il profita bientôt de toutes les libertés qui furent proclamées, pour établir une imprimerie, et un journal qu'il intitula *le Journal de Perlet*; ce fut tout son titre. Bien que favorable aux innovations, cette feuille était d'un esprit assez modéré, et, sous ce rapport, elle convenait à la classe moyenne, où elle eut un grand nombre d'abonnés. Perlet ne la rédigeait point lui-même; sans étude et dépourvu de toute instruction, il en était incapable. Ce furent Lenoir-Laroche et Lagarde qu'il en chargea successivement, et qui se firent par là une assez grande renommée. Quant à lui, ce n'était qu'une spéculation; et, dès le commencement, elle fut excellente. Au bout de quelques mois, il passa pour l'un des journalistes les plus opulents de la capitale. C'est dans cette position que la révolution du 18 fructidor (sept. 1797) le trouva. Bien que modéré, comme nous l'avons dit, son journal fut compris dans la proscription générale, et de même que tous les autres propriétaires, rédacteurs ou imprimeurs des journaux proscrits, Perlet fut condamné à la déportation. Ayant eu le malheur d'être arrêté, il fut transporté à la Guyane, d'où il ne revint qu'après la révolution du 18 brumaire, qui fit cesser toutes les proscriptions de ce genre. Pour retourner en France, il passa par l'Angleterre et l'Allemagne, où il rencontra beaucoup d'autres proscrits, des émigrés que ses malheurs intéressèrent, et qui, le regardant comme un des leurs, lui firent des confidences dont il abusa ensuite

indignement. On ne peut pas douter que dès-lors il n'eût conçu le plan du rôle infâme qu'il se proposait de jouer, et qu'il ne s'y préparât par toutes sortes de mensonges et de ruses. Revenu à Paris, il se fit de nouveau libraire ; mais sans crédit et sans aptitude pour le commerce, entraîné d'ailleurs, dès ce temps-là, par des goûts dépravés à des dépenses énormes, il mit tout en œuvre pour se procurer de l'argent. L'inspecteur-général de la police, Veyrat, était son compatriote ; Perlet lui offrit ses services, et l'on sait que de pareilles offres ne sont jamais repoussées quand elles peuvent être utiles au pouvoir existant. L'imprimeur-journaliste devint, en conséquence, l'espion secret, le délateur à gages de tous ses confrères ; et il joua ce rôle infâme pendant plusieurs années. Peu de personnes d'abord l'en soupçonnèrent capable ; mais quelques circonstances vinrent en avertir. L'abbé de Bassinet contribua surtout à le dévoiler. Ce malheureux vieillard était tombé dans un piège que lui avait tendu le perfide Genevois, et il avait expié sa crédulité par une longue détention (*voy. BASSINET, LVII, 266*). Cette circonstance, et quelques autres du même genre, firent bientôt connaître Perlet, au point qu'il lui devint impossible de continuer à Paris le métier d'agent secret de la police. Il prit alors le parti d'entrer ouvertement dans l'administration (1808) et devint un des commis de la préfecture de police. Ce fut dans ce temps-là que, ne pouvant plus faire de dupes en France, il se servit de ses anciens rapports avec les royalistes de l'extérieur, pour nouer de nouvelles intrigues. Ayant ouvert avec Fauche-Borel (*voy. ce nom, LXIV, 5*), qui se trouvait à Londres, une correspondance secrète, il fit croire à cet agent

des Bourbons, qu'il avait formé à Paris un comité d'hommes très-puissants, qui s'étaient dévoués au rétablissement de la monarchie légitime. On s'empessa de répondre et de lui envoyer des instructions, même de l'argent, ce qui était son but principal. Comme font les vrais espions, il toucha des deux mains, garda les sommes qui lui furent envoyées d'Angleterre, et s'en fit donner encore d'autres par la police impériale, qui dictait sa correspondance. On a même dit, ce que nous avons peine à croire, que Bonaparte prit part à cette odieuse mystification. Ce qui est bien sûr, c'est qu'elle ne fut consommée que par ses ordres, avec sa permission, et que des rapports très-exacts lui en furent faits immédiatement. Mais, cette correspondance ne suffisant pas, Perlet fut envoyé en Angleterre, où le roi de France, Louis XVIII, indignement trompé, le reçut lui-même, et lui parla avec la plus entière confiance. Revenu triomphant à Paris, Perlet reprit avec plus d'activité ses odieuses trames, et il conçut le projet d'attirer en France, par ses mensonges, une illustre victime, qu'il devait livrer à la police impériale. Il ne dépendit pas de lui dès-lors de renouveler l'attentat de Vincennes sur un prince de la maison royale. Cependant on eut quelque défiance à Hartwell, et, avant d'exposer la personne d'un prince, on voulut s'assurer de l'existence et des moyens du comité que Perlet annonçait depuis si longtemps sans le faire connaître. Ce fut Vitel, neveu de Fauche, que l'on chargea de cette funeste mission. Dès qu'il arriva à Paris, ce malheureux jeune homme, qui n'y connaissait que Perlet, qui n'y avait de recommandation que pour lui, fut livré à la po-

lice, et fusillé dans la plaine de Grenelle peu de jours après. S'il est difficile de croire à tant de scélératesse, on n'est pas moins étonné de la confiance et de l'excessive crédulité sur lesquelles toute cette intrigue était fondée. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on correspondit avec Perlet pendant plus de dix ans, et que l'on croyait encore à son *comité* vers la fin de 1813, lorsque déjà il n'y avait pas à Paris un commis-libraire qui ne sût que Perlet était un espion de police. Et, dans le mois de mai 1814, quand Louis XVIII fut établi aux Tuileries, on y reçut encore Perlet, et l'on y accueillit ses rapports !... En vérité, nous ne croirions pas à cet aveuglement si nous n'en avions été le témoin. Au commencement de cette même année, Fauche avait été envoyé sérieusement à Jersey, pour savoir si réellement une armée de *quarante mille royalistes* était prête à agir en Normandie pour la cause des Bourbons, ainsi que l'affirmait Perlet dans sa correspondance, dictée par la police impériale. Heureusement, Fauche ne poussa pas plus loin son aveuglement, et il épargna un second meurtre de Vincennes, en faisant retarder le départ du duc de Berri. Cependant, il ne soupçonnait pas encore toute la scélératesse de son correspondant ; et, revenu en France avec le roi, en 1814, il alla loger chez Perlet, le priant de lui faire connaître l'assassin de son neveu ! Ce ne fut que six mois plus tard qu'il y crut enfin lorsque l'on mit sous ses yeux des lettres et des quittances de Perlet, prouvant, d'une manière irrécusable, que c'était lui qui avait livré le malheureux Vitel, et qui avait reçu le prix de sa perfidie. Fauche, ne pouvant poursuivre cet assassinat à cause de l'amnistie sur les dé-

lits révolutionnaires, dut se borner à le signaler dans une brochure qu'il publia au commencement de 1816. Perlet ne se tint pas pour battu, et il attaqua à son tour audacieusement Fauche-Borel dans une autre brochure. Ce fut alors que ce dernier le traduisit devant le tribunal de police correctionnelle comme calomniateur, et qu'il demanda la restitution des sommes que Perlet s'était fait envoyer pour sauver Vitel... Ce misérable se montra encore avec la même audace aux premières audiences ; mais à la fin s'étant vu confondre par l'évidence des faits, et surtout par une déposition aussi franche que loyale de l'inspecteur de police Veyrat, il prit la fuite, et disparut au moment où le jugement allait être prononcé. Ce jugement, du 24 mai 1816, le condamna, comme escroc et comme calomniateur, à cinq ans de prison, 2,000 fr. d'amende, et ordonna la suppression de sa brochure, intitulée : *Exposé de ma conduite*. Perlet se réfugia alors à Genève, sa patrie, et il habita cette ville sous un autre nom, soumis à une surveillance très-sévère de la part des magistrats. Hors d'état de se livrer à des travaux utiles, et n'ayant rien conservé de tant d'argent que lui avait rapporté son journal, et que tous les gouvernements, toutes les polices lui avaient donné, il vécut dans la misère jusqu'à sa mort, qui eut lieu dans les premiers jours de novembre 1828, quelques mois avant la catastrophe qui devait, non loin de là, terminer d'une manière bien plus cruelle la vie du malheureux Fauche-Borel (v. ce nom, LXIV, 8). M—D J.

PERNA (PIERRE), savant imprimeur, né à Lucques vers 1520, adopta dans sa jeunesse les opinions des nouveaux réformateurs, et, craignant

d'être atteint par les poursuites dirigées contre les sectaires, accepta l'offre que lui fit Théod. Zwinger de lui procurer un asile en Suisse. Après avoir visité les principales villes des cantons helvétiques, moins pour satisfaire sa curiosité que pour assister aux conférences des chefs de la réforme, il s'établit à Bâle, et ayant été agrégé au corps de la bourgeoisie, ouvrit une imprimerie. Le premier ouvrage sorti de ses presses est le traité : *De Methodo*, de Jacq. Acconcio, qui parut en 1558. Perna s'associa en 1561 avec Henri Petri pour l'impression de quelques ouvrages de mathématiques, et il forma, en 1566, une nouvelle société avec Oporin. Ayant conçu le projet de donner une édition des œuvres d'Aristote, supérieure à celles qui avaient paru jusqu'alors, il s'adressa, en 1569, à P. Victorius (*Vettori*), pour le prier de se charger de la collation des manuscrits et de la traduction latine dont il se proposait d'accompagner le texte grec. Victorius s'excusa d'entreprendre un travail dont son âge et ses infirmités ne lui permettraient pas de voir la fin. Perna insista pour qu'il lui indiquât au moins quelqu'un qui pût se charger de revoir le texte sur d'anciens manuscrits, et de retoucher les versions latines d'Argyropulo et de Théod. Gaza ; mais toutes ses démarches furent inutiles, et il se vit forcé de renoncer à un projet qui lui avait coûté beaucoup de temps, de soins et d'avances pécuniaires. Ce laborieux imprimeur corrigeait lui-même toutes les épreuves des ouvrages qu'on lui confiait et passait souvent les nuits dans son atelier. Le chagrin qu'il eut de la perte de son épouse altéra sa santé, et, après deux ans de veuvage, il mourut le 16 août 1582, laissant une fille qui ne

lui survécut que dix-neuf jours. La *marque* typographique de Perna est une femme vêtue à l'antique, portant à la main droite une lampe. Domin.-Marie Manni a publié, en italien, la *Vie de Perna*, avec le catalogue des ouvrages sortis des presses de cet habile imprimeur, Lucques, 1763, in-8° de 68 pages. W—s.

PERNE (VICTOIRE THOMASSIN DE LA GARDE, marquise de), naquit en 1646. Fille de Thomassin de la Garde, avocat-général, et président des enquêtes au Parlement de Provence, elle hérita de l'esprit de son père dans plusieurs ouvrages qu'elle a composés, entre autres *les Lettres galantes*, en 2 vol. in-12. Quant aux *Belles Grecques* qu'on lui attribue, elles sont de M^{me} Durand (Voy. Dict. des Anonymes de Barbier, 2^e édit., t. I^{er}, n° 1661). Cette femme célèbre mourut vers 1719. Les *Lettres galantes* parurent en 1724, et obtinrent un grand succès. Elles réclament une nouvelle édition mieux soignée que la première. Nièce du savant P. Thomassin, de l'Oratoire, et amie des hommes les plus illustres de son temps, elle avait autant de modestie que de talent et de beauté. M. le marquis de Valori, l'un des descendants de cette femme célèbre, possède plusieurs de ses lettres à Gassendi. Il y en a une sur la mort de Turenne, à la même date que celle de M^{me} de Sévigné. On y lit cette phrase remarquable : *Je ne répondrai pas aujourd'hui, monsieur, aux choses aimables contenues dans votre lettre. Je suis accablée tout entière sous le poids de la douleur de la France ; cette douleur vous atteindra bientôt : M. de Turenne est mort !* A la fin du second volume des *Lettres galantes*, on trouve des *pensées* qui captivent l'attention. Nous citerons la suivante, t. I^{er}, p. 142 : « La

« mauvaise foi, le mauvais cœur, l'in-
 « térêt et la perfidie sont les chemins
 « par lesquels la plupart des hom-
 « mes réussissent ; et , quand on
 « ne suit pas un de ces chemins, on
 « est la dupe de tout le genre hu-
 « main , et l'on ne réussit point. »
 Nous devons à M^{me} la marquise de
 Valori, parente de la marquise de
 Perne, les détails biographiques de
 cet article.

F—LE.

PERNE (FRANÇOIS-LOUIS) , bon
 praticien en musique , et le premier
 théoricien de son siècle, naquit à Pa-
 ris en 1772. Admis comme enfant de
 chœur à la maîtrise de l'église de
 Saint-Jacques-de-la-Boucherie , dès
 l'âge de huit ans, il se trouva placé,
 en 1780, sous la direction de l'abbé
 d'Haudimont, nommé maître de cha-
 pelle. Il apprit de lui les éléments de
 l'harmonie et du contre-point. Les
 maîtrises ayant été supprimées en
 1792, Perne entra comme ténor dans
 les chœurs de l'Opéra, et passa dans
 l'orchestre comme contre-bassiste, en
 1799. C'est à partir de 1802 qu'il se
 livra à l'enseignement de l'harmonie,
 en suivant le système de Catel pour
 le Conservatoire. Depuis plusieurs
 années, il faisait des recherches sur
 l'histoire de la musique. Deux objets
 avaient surtout fixé son attention : la
 musique des Grecs et les notations du
 moyen-âge. Pour débrouiller ce dou-
 ble chaos, il fallait des études profon-
 des et la connaissance des langues an-
 ciennes et modernes. Voulant se livrer
 à cet immense travail, Perne apprit de
 nouveau le latin, il étudia le grec,
 l'allemand, l'italien, l'espagnol, l'an-
 glais, et parvint ainsi à remonter aux
 sources qu'il voulait consulter. Dès
 1805, il s'était occupé de la notation
 musicale des Grecs, et il présenta un
 mémoire sur ce sujet, à l'Institut, le
 8 avril 1815, sous le titre suivant :

*Exposition de la séméiographie ; ou
 Notation musicale des Grecs.* La com-
 mission chargée de l'examiner, était
 composée de Prony, Charles, Méhul,
 Gossec, Monsigny, Choron et Gin-
 guenê. Ce dernier en fit un rapport
 très-favorable, qui fut imprimé à la
 fin du mois d'octobre. Quant à l'his-
 toire de la musique du moyen-âge,
 elle est enveloppée de ténèbres, que
 l'abbé Gerbert n'a pu dissiper, par-
 ce qu'il était plus érudit que musicien.
 Perne, regardant comme non-venu
 tout ce qu'on avait publié avant lui
 sur cette matière, se détermina à lire
 tous les manuscrits du temps. Pour
 cela, il étendit ses recherches, non-
 seulement à la Bibliothèque royale,
 mais encore à toutes les grandes
 bibliothèques de Paris et des départe-
 tements ; il dressa ensuite un catalo-
 gue de tous les manuscrits grecs, la-
 tins, italiens, français, depuis le VII^e
 siècle jusqu'au XVII^e. Parmi ces ma-
 nuscrits, il faut signaler celui de
 Tinctor, portant la date de 1476,
 possédé, en 1810, par l'auteur de
 cette notice, et depuis cédé à Perne
 (voy. *Dictionnaire des Musiciens*, t.
 II, article *Tinctor*). Ce manuscrit ren-
 ferme 300 p. in-f., d'une écriture très-
 serrée et remplie d'abréviations. Perne
 eut la persévérance d'en faire deux
 fois la copie entière. D'après un rap-
 port de Choron, à l'Institut, nous
 étions sur le point de publier cet ou-
 vrage précieux, sous les auspices de
 Montalivet, ministre de l'intérieur,
 lorsque les événements de 1814 em-
 pêchèrent l'exécution de ce projet, qui
 ne sera probablement jamais repris.
 En 1811, Perne avait été nommé
 professeur adjoint de Catel au Con-
 servatoire. Cette école, supprimée en
 1815, après la seconde invasion, fut
 rétablie l'année suivante, sous le nom
 d'*École royale de chant et de déclai-*

tion. Perne y fut installé avec le titre d'inspecteur-général, et ensuite de bibliothécaire, à la mort de l'abbé Roze. Au bout de six ans, il obtint sa retraite, et se retira au village de Chamouille, près de Laon, où il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 26 mai 1832. Perne a laissé plusieurs ouvrages inachevés. On en trouve divers fragments dans les six premiers volumes de la *Revue musicale*. F—LE.

PEROLA (JEAN et FRANÇOIS), peintres, sculpteurs et architectes espagnols, natifs d'Almagro, florissaient en 1600. Ils étaient frères et ne travaillèrent jamais que conjointement, ce qui est cause que les éloges qu'on leur donne et que les ouvrages qu'on leur attribue leur sont toujours communs. Ils reçurent les premières leçons de Michel-Ange, et achevèrent de se former sous le Bergamasco, et le Becerra. Le marquis de Santa-Cruz employa leurs talents dans le palais qu'il fit élever au Viso, près de la Siera-Morena. Peinture, sculpture, architecture, tout leur fut confié, et les travaux qu'ils exécutèrent dans ce palais sont innombrables. Comme peintres, ils se distinguèrent par le nombre, l'abondance de leurs compositions; et ils y firent preuve de talents dans tous les genres de peinture. Histoires, batailles, marines, paysages, portraits, tout est de leur ressort; partout brillent une grande facilité, un dessin large, des caractères pleins de noblesse et de majesté, une connaissance profonde de tous les secrets de l'art. C'est à ces deux artistes que l'on attribue les bustes qui décorent ce palais, et le mausolée du marquis de Santa-Cruz qui est dans l'église des Franciscains de Vico. On leur doit aussi les tableaux du maître-autel de la même église. Comme

la plupart des artistes de cette époque, les deux frères cultivèrent avec un égal succès l'architecture; et les travaux qu'ils firent exécuter dans la paroisse de Villeneuve des Enfants sont une preuve irrécusable de leur talent en ce genre, de même que les tableaux et les sculptures dont ils embellirent aussi cette église attestent leur supériorité comme peintres et sculpteurs. Ils aidèrent enfin Mohe-dano dans les fresques dont il a décoré le sanctuaire de Cordoue et le couvent de Séville. — **Étienne PEROLA**, parent des précédents et leur contemporain, naquit également à Almagro, et se fit un nom comme architecte. On lui doit les dessins et les plans du couvent de Saint-François de Séville, dont la première pierre fut posée en 1623. P—s.

PERONI (JOSEPH), sculpteur, naquit à Rome en 1627, d'un père qui exerçait le métier de chaudronnier. A peine sorti de l'enfance, il s'appliqua au dessin, sous la direction de Baccia Ciarpi, et, en peu de temps, il fit de si heureux progrès qu'il se mit à peindre quelques têtes qui annonçaient un talent réel. Mais la perte de son père le décida à se rapprocher de l'Algarde, et la restauration de plusieurs statues antiques qu'on lui confia fut pour lui la première occasion de manier le marbre. Malheureusement son penchant pour les femmes l'empêchait de se livrer à l'étude avec l'assiduité nécessaire. L'Algarde, qui connaissait ses inclinations, s'efforçait de l'en détourner en le contraignant même les jours de fêtes à exécuter quelque modèle. Mais le maître lui-même n'était pas exempt du défaut dont il voulait préserver son élève; et son exemple était souvent plus fort que ses conseils. D'un autre côté, le jeune artiste, épris

de toutes les femmes, rencontrait souvent des rivaux qui lui causaient de fâcheux désagréments. Cette conduite déréglée finit par jeter de la froideur dans l'affection que l'Algarde lui avait témoignée jusqu'alors. Peroni, blessé de cette indifférence, résolut de se transporter en Suède, où la reine Christine s'illustrait par la protection qu'elle accordait aux arts. Il demeura quelque temps dans cette contrée, où il eut l'honneur de faire le buste en marbre de la reine. Mais bientôt ennuyé du climat, il revint en Italie et trouva heureusement à Rome l'occasion d'exercer son talent. Il se maria bientôt après à une jeune Romaine ; mais honteux, pour ainsi dire, de son nouvel état, il se rendit à Naples avec sa femme, et y exécuta une statue de Neptune de grandeur naturelle, pour la décoration d'une fontaine de Madrid. A peine l'eut-il terminée que l'inconstance de son caractère le ramena dans Rome, où il obtint plusieurs travaux du prince Camille Pamfili. Mais, quoiqu'il fût marié à une femme jeune et belle, il n'en continua pas moins sa vie déréglée. Un léger mal de gorge dont il fut atteint dégénéra bientôt en une maladie sérieuse, à laquelle il succomba au bout de quelques jours, dans le mois de juillet 1663. Il n'avait que 36 ans. Doué d'un véritable génie pour son art, il se serait fait un grand nom, si son peu d'application et les excès auxquels il ne cessa de se livrer n'avaient détruit les heureuses dispositions dont la nature l'avait comblé. — L'abbé don Joseph PERONI, peintre, naquit à Parme, vers la fin du XVII^e siècle. Il alla d'abord étudier la peinture à Bologne, où il fut successivement élève de Torelli, de Creti et d'Hercule Lelli. Il se rendit ensuite à Rome, où il se mit

sous la direction de Masucci. Il ne put se soustraire à la vogue qu'avait à cette époque le coloris de Conca et de Giacchino, et ses ouvrages participent plus ou moins de ces tons verts et faux, qui distinguent les productions de ces deux maîtres. Dans les autres parties de ses ouvrages, il se montra bon dessinateur ; et, dans les tableaux qui exigent de la grâce et de la douceur, il se rapproche beaucoup du style de Maratta. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner le *Saint Philippe* que l'on voit à Milan, dans l'église de San-Satiro, et la *Conception de la Vierge* qui existe chez les PP. de l'Oratoire à Turin. Il s'est fait avantageusement connaître à Parme, par les fresques qu'il a exécutées dans l'église de Saint-Antoine, où l'on voit aussi un *Christ en croix*, qu'il peignit en concurrence avec Pompio Battoni et le Cignaroli. C'est dans ces ouvrages plus que dans tous les autres qu'il mérite d'être rangé parmi les meilleurs peintres du dix-septième siècle. Il a orné en outre l'Académie de sa ville natale d'un grand nombre de productions estimées. Ce peintre mourut à Parme en 1776. P—s.

* **PÉROUSE** (JEAN-FRANÇOIS GALUP de la). L'article qui concerne ce célèbre et infortuné navigateur a été inséré dans le t. XXXIII, p. 397 de cette BIOGRAPHIE UNIVERSELLE. L'auteur, feu M. de Rossel, avait fait partie de l'expédition, envoyée à la recherche de La Pérouse. En terminant sa notice si remarquable par la modestie du langage et surtout par l'exactitude des détails, Rossel, après avoir présenté quelques conjectures sur le sort de La Pérouse et de ses compagnons, s'écrie douloureusement : « Nous ignorerons probablement toujours le déplorable évène-

« ment qui a causé leur perte ; nous
 « pouvons supposer successivement
 « tous les malheurs qui menacent
 « les navigateurs isolés au milieu de
 « mers inconnues. Si cependant on
 « voulait fixer ses idées sur ceux qui
 « paraissent le plus probables, il fau-
 « drait d'abord rejeter tous les acci-
 « dents qui n'arrivent presque jamais
 « à deux bâtiments à la fois, tels que
 « ceux du feu et des suites d'une
 « voie d'eau considérable. On en se-
 « rait alors réduit à croire, et avec
 « quelque vraisemblance, que les
 « frégates la *Boussole* et l'*Astrolabe*
 « ont rencontré, pendant la nuit,
 « quelques-uns de ces écueils à fleur
 « d'eau, semblables à ceux que tous
 « les navigateurs ont trouvés inopiné-
 « ment sur leur route, dans le Grand-
 « Océan, et tels que celui que La Pé-
 « rouse a rencontré lui-même dans
 « l'ouest de l'île Necker. La proximité
 « à laquelle la *Boussole* et l'*Astrolabe*
 « se tenaient l'une de l'autre, pen-
 « dant la nuit, vient à l'appui de ce
 « sentiment, et fait croire que du
 « moment où celle qui était en avant
 « a donné contre un écueil, la se-
 « conde n'a pu être avertie assez
 « promptement, pour changer sa route
 « avant d'y arriver aussi. » Ces lignes
 furent écrites en 1822. La justesse de
 ces prévisions a été constatée plus tard
 jusque dans leurs moindres détails.
 De temps à autre, des bruits avaient
 rallumé les lueurs d'espoir inspirées
 par la déposition du capitaine du
Hunter, dont d'Entrecasteaux avait eu
 connaissance, et dont le peu d'import-
 tance fut avéré. Une des déclarations
 qui eut le plus de retentissement, fut
 celle que fit, en 1793, l'anglais George
 Bowen, capitaine du navire l'*Albe-*
warle, devant les autorités de Mor-
 laix. Cet officier prétendit avoir vu,
 dans la nuit du 30 décembre 1791,

sur la côte de la Géorgie australe,
 des débris de vaisseau, des filets de
 main-d'œuvre européenne. Les con-
 tradictions que présentait cette déclara-
 tion ne permirent pas d'en faire
 la base d'une tentative sérieuse.
 « Toutefois, malgré le peu de succès
 « des recherches faites avec zèle et
 « persévérance, pour retrouver les
 « traces de l'infortuné la Pérouse, ses
 « compatriotes n'avaient jamais per-
 « du de vue cet illustre navigateur :
 « ils avaient au contraire toujours
 « conservé l'espoir de retrouver
 « quelques-uns de ses compagnons
 « de voyage, ou au moins de recuei-
 « lir quelque indice, de nature à fixer
 « leurs idées sur le sort qui leur
 « avait été réservé. L'intérêt général
 « ne s'était jamais ralenti à cet égard ;
 « les bruits les plus vagues en appa-
 « rence étaient saisis avec empresse-
 « ment ; ils venaient ranimer l'espoir
 « que l'on avait conservé de retrouver,
 « de sauver peut-être quelques-uns de
 « nos malheureux compatriotes, tris-
 « tes débris d'un naufrage dans quel-
 « que île inconnue, ou perdue au mi-
 « lieu de l'Océan-Pacifique ou Grand-
 « Océan. Divers bruits de cette na-
 « ture se succédèrent presque d'année
 « en année ; mais ils parurent trop
 « peu fondés pour mériter de fixer
 « l'attention. Enfin, vers la fin de
 « 1825, un officier anglais, d'un ca-
 « ractère respectable, répandit dans
 « le public les particularités sui-
 « vantes. Il tenait, disait-il, d'un ca-
 « pitaine américain, que celui-ci,
 « après avoir découvert un groupe
 « d'îles bien peuplées, et entourées
 « de récifs, avait eu des communi-
 « cations avec les habitants, et avait
 « vu entre leurs mains une croix de
 « Saint-Louis et des médailles telles
 « que La Pérouse en avait sur son
 « expédition. Ces indices pouvaient

« faire croire que les bâtimens de La Pérouse avaient péri sur ces îles. « Il ne manquait à des renseignements aussi bien circonstanciés que de faire connaître le nom et la position du groupe d'îles où avaient été découverts ces témoignages irrécusables de la présence des bâtimens de La Pérouse. Quoi ? que l'espoir de le retrouver fût presque évanoui, et que le rapport du capitaine américain manquât de l'objet le plus important, c'est-à-dire de celui qui pouvait aider à diriger les recherches, on ne crut pas devoir négliger un bruit qui avait ranimé l'espérance dans tous les esprits. » C'est ainsi que s'exprimait Rossel ; nous dirons plus tard à quelle occasion. Feu Dumont d'Urville, capitaine de frégate, avait fait précédemment plusieurs campagnes d'exploration maritime ; la dernière autour du monde sous les ordres de M. Duperrey, capitaine de frégate, et aujourd'hui membre de l'Académie des sciences. Les bruits dont nous venons de parler se répandirent vers la fin de 1825. D'Urville en fut vivement frappé. Il allait commander en chef une nouvelle entreprise de circumnavigation. Il parla avec tant de chaleur des nouveaux indices relatifs au sort de La Pérouse, à M. le comte Chabrol de Crouzol, alors ministre de la marine, auquel les marins conviennent que ce département a des obligations infinies, que dans les instructions qu'il en reçut, il lui fut recommandé, de la manière la plus précise, de s'occuper de la recherche des renseignements relatifs à cet objet. La corvette la *Coquille*, sur laquelle M. Dupérrey avait accompli sa circumnavigation, et que d'Urville allait commander, changea de nom

et prit celui de l'*Astrolabe*, en mémoire de la frégate dont La Pérouse était le capitaine. D'Urville partit de Toulon le 25 avril 1826. « On s'était décidé, par le motif exprimé plus haut, à entreprendre une nouvelle campagne de découvertes, qui devait dans sa route passer au milieu des parages où l'on pouvait supposer que devait se trouver le groupe d'îles visitées par le capitaine américain. Assurément il n'était guère possible de se flatter de le retrouver, d'après des renseignements aussi vagues que ceux qui avaient été donnés sur sa position. Quelques personnes auraient même pu croire que les bruits répandus sur le témoignage de ce capitaine américain étaient dénués de fondement. Je ne serais pas même éloigné de croire qu'elles eussent eu raison ; car depuis, on n'a plus entendu parler ni du récit du capitaine américain, ni de la croix de Saint-Louis, ni des médailles qu'il aurait vues entre les mains des habitans du groupe dont il s'agit. « C'est par des renseignements bien plus circonstanciés, obtenus peu de temps après le départ de M. d'Urville, que nous avons enfin pu concevoir légitimement l'espoir de retrouver les traces de La Pérouse. » Quatre mois après, le 15 août, un vaisseau de la Compagnie anglaise des Indes-Orientales, expédié spécialement à la recherche des traces de La Pérouse, mouillait dans la rade de Tongatabou, où il était venu sur des indications moins vagues que les précédentes, et dont il est à propos d'écrire la singulière filiation. En 1813, le navire anglais le *Hunter*, capitaine Robson, allant du Bengale dans le Grand-Océan, toucha, le 19 février, à une des îles Viti ou Fidji,

pour y couper du bois de sandal. Il y était abordé auparavant, plusieurs fois, et avait acquis une certaine influence sur l'esprit d'une partie des habitants, en les aidant dans leurs guerres contre leurs voisins dont il les avait vus rôtir et manger les membres. Cette fois, le chef vint à son bord, accompagné de Joé, lascar ou matelot hindou qui avait déserté le *Hunter* vingt mois auparavant. Pierre Dillon s'était embarqué à Calcutta comme officier à bord du *Hunter*; il accompagna Robson dans une nouvelle expédition contre les ennemis du chef. Grâce aux armes des Européens, la victoire se décida bientôt pour celui-ci. Malgré cet éminent service, le chargement du bois de sandal éprouvait sans cesse de nouveaux retards, si bien que Robson tenta, le 6 sept., un coup de main pour s'emparer des pirogues des sauvages et les empêcher de venir attaquer ses gens, pendant qu'ils seraient occupés à radoubier un cutter qui l'avait rejoint. Tous les Européens, appartenant au *Hunter* et d'autres qui vivaient dans l'île, accompagnèrent Robson, que suivaient aussi des matelots chinois et des Indiens de diverses îles du Grand-Océan. L'imprudence de Robson occasionne la défaite de sa troupe : quatorze de ses gens sont tués. Parmi ceux qui peuvent se réfugier à bord du *Hunter* se trouvent le lascar Joé et Martin Buschart, matelot prussien, natif de Stettin; on quitte l'île peu de jours après ce désastre. Pendant la traversée, Joé et Buschart demandent à être débarqués à Tucopia, petite île voisine des précédentes, et que l'on nomme aussi île Barwell. Treize ans après, le même Pierre Dillon, devenu capitaine du *Saint-Patrick*, qui allait de la Nouvelle-Zélande au Bengale, se trouve,

le 13 mai 1826, en vue de Tucopia. Bientôt plusieurs pirogues se dirigent vers son bâtiment : dans la première qui s'approche, il reconnaît Joé, dans la seconde, Buschart. Ses traits leur sont devenus étrangers; le dernier lui raconte que pendant onze ans, aucun navire n'a passé devant l'île; dans les deux années suivantes, on en a vu deux. Un des officiers vient dire à Dillon que Joé a vendu à l'armurier du bord une poignée d'épée en argent : le capitaine se la fait apporter, l'examine, et y aperçoit cinq chiffres, mais effacés et méconnaissables. Buschart, interrogé sur la manière dont son compagnon s'est procuré cette poignée d'épée, répond qu'à leur arrivée à Tucopia, il a vu, dans les mains des insulaires, des chevilles en fer, des chaînes de haubans, des haches, des couteaux, de la porcelaine, le manche d'une fourchette d'argent, et beaucoup d'autres choses. Il suppose d'abord qu'un bâtiment a fait naufrage près de l'île, et que les naturels en ont enlevé tous ces objets; mais deux ans après, lorsqu'il a acquis une connaissance passable de la langue du pays, il reconnaît qu'il s'est trompé, et il apprend que les Tucopiens se sont procuré ces objets dans une île assez éloignée qu'ils nommaient Mannicolo ou Vannicolo, près de laquelle deux grands navires ont fait naufrage au temps où les vieillards actuels étaient de jeunes hommes; et il ajoute qu'il existe encore beaucoup de débris de ce genre à Vannicolo. Joé confirme ces détails; il est allé à Vannicolo six ans auparavant; il y a vu des hommes en cheveux blancs; ils appartenaient à l'équipage des vaisseaux naufragés. Un Tucopien, revenu, depuis six à sept mois de Vannicolo, où il a séjourné près de deux ans, pense que l'on

peut se procurer encore des débris du naufrage. Dillon conclut de tous ces rapports que les écueils de Vannicolo ont été la cause et les témoins du naufrage des deux frégates françaises. Il est confirmé dans cette pensée lorsque les Tucopiens lui assurent que, depuis le désastre dont il est question, aucun vaisseau n'a touché à Vannicolo. Quelques-uns ont été aperçus au loin; pas un ne s'est approché. Quoique Dillon fût très à court de vivres, et qu'il ne possédât pas les moyens d'arracher des mains des sauvages les deux hommes qui avaient survécu au naufrage, il résolut d'aller directement à Vannicolo. Joé refusa obstinément de l'y accompagner; Buschart y consentit à condition d'être ramené à Tucopia, et réussit à décider un Tucopien à venir avec lui. Le temps contraire ne permit d'arriver en vue de Vannicolo qu'au bout de deux jours. Dillon fut retenu par les calmes pendant près d'une semaine, à huit lieues de la terre, dont les courants l'éloignaient et le rapprochaient alternativement. Son navire faisait beaucoup d'eau, ses vivres étaient presque épuisés; il se détermina donc, avec regret, à renoncer à son dessein, et prit la route du Bengale. Le 30 août, il mouilla dans le Hougly à Calcutta. Le 18 septembre, il adressa au gouvernement du Bengale un long mémoire contenant les événements de son voyage, et la demande d'être mis à même d'aller à la recherche des restes du naufrage de La Pérouse; il fut bien accueilli. Un vaisseau de la compagnie, nommé *Research*, mis aux ordres de Dillon, partit de Calcutta le 22 janvier 1827. Avant son départ, il avait expédié à Paris la garde d'épée achetée à Tucopia. Des retards imprévus le retiennent à la terre Van-

Diemen; le 3 juin, il est au port Jackson dans le New South-Wales; le 1^{er} juillet, à la côte nord de la Nouvelle-Zélande, où il apprend que d'Urville était passé deux mois auparavant. Quelques jours après, il trouve à Tongatabou, une des îles des Amis, des traces du passage récent de ce navigateur. Le 5 septembre, Dillon est enfin de retour à Tucopia; ses échanges avec les naturels lui procurent une assez grande quantité de débris de toute espèce, notamment la poignée de l'épée dont la garde avait été envoyée en France. Le 7, il est en vue des hautes montagnes de Vannicolo; dès le lendemain, Buschart et un Tucopien vont à terre dans un canot. On achète différents objets; plus tard, un vieillard vient à bord et raconte que dans sa jeunesse, un grand navire avait échoué sur les récifs qui entourent l'île, et coulé tout de suite à fond; plusieurs des hommes qui le montaient avaient péri de diverses manières; l'autre vaisseau avait échoué un peu plus loin; la mer avait contribué à le détruire; les hommes qui s'en échappèrent rejoignirent leurs compagnons. Ils construisirent un petit bâtiment et s'en allèrent. Quelques blancs restèrent; l'un d'eux n'était mort que depuis peu d'années. Dillon continue ses achats sur différents points de l'île; il la quitte le 8 octobre, arrive à Plymouth le 25 octobre 1828, court à Londres, vient à Paris le 3 novembre; va chez M. le baron Hyde de Neuville, ministre de la marine; retourne à Londres, embarque tous les objets qu'il a recueillis à Vannicolo, en fait la remise au ministre, et, le 2 mars, est présenté à Charles X. Ce prince l'accueille, le remercie, le nomme chevalier de la Légion-d'Honneur, lui accorde une indemnité des dépen-

ses qu'il a faites, avec une pension viagère de 4,000 fr., dont la moitié reversible à sa famille; enfin il ordonne que les débris rapportés par Dillon seront placés dans une des salles du Louvre. Lesseps (*voy. ce nom*, LXXI, 383), ancien compagnon de La Pérouse, se trouvant en ce moment à Paris, vint visiter ces tristes reliques et les reconnut. Sur ces entrefaites, d'Urville poursuivait son voyage. Le 18 décembre 1827, étant à Hobartown, capitale de la Diménie, il a pour la première fois des nouvelles du départ de Dillon pour Tucopia, et déplore la fatalité qui, dans le cours de sa campagne, ne lui a pas permis d'avoir connaissance de ces nouvelles. Toutefois ses officiers ajoutaient peu de foi aux récits de Dillon; mais ayant lu dans les gazettes le mémoire adressé par ce dernier à la Compagnie des Indes, toutes doutes sont dissipés; il renonce à ses projets ultérieurs sur la Nouvelle-Zélande, et se décide, le 6 janvier 1828, à faire voile immédiatement pour Vannicolo. Mais comme les renseignements publiés jusqu'alors par Dillon n'offraient pas des lumières suffisantes sur la position de cette île, il faut qu'il aille d'abord s'en instruire à Tucopia; le 10 février, il est devant cette île. A la vue de la corvette, trois pirogues s'avancent; dans l'une il distingue un Européen, c'est Buschart qui se dépêche de montrer le certificat que lui a laissé Dillon. Lorsqu'il est question d'aller sur l'*Astrolabe* à Vannicolo ou plutôt Vanikoro, il s'y refuse, sur le prétexte de l'insalubrité de cette île; le lascar Joé n'y veut pas non plus consentir. Fort heureusement d'Urville avait pris à bord, à Tucopia, deux matelots anglais qui pouvaient lui servir d'interprètes. Le 21 février, il a évité les nombreux écueils qui

entourent Vanikoro, et il mouille dans un bon havre. Plusieurs jours se passent; sans cesse on interroge les sauvages, on va d'un village à un autre; surtout on distribue des présents, mais on n'obtient que des réponses incohérentes ou contradictoires, tant les insulaires sont défiants. Enfin le 28, l'un d'eux s'offre à conduire les Français sur le lieu du naufrage, et à une certaine distance, fait arrêter leur canot dans une espèce de coupée au travers des brisants, puis par un signe, invite les Français à regarder au fond de l'eau. En effet, à la profondeur de douze à quinze pieds, ils distinguent bientôt, disséminés çà et là, empâtés de coraux, des ancres, des boulets, et divers autres objets, surtout de nombreuses plaques de plomb. A ce spectacle, tous leurs doutes furent dissipés; ils restèrent convaincus que les tristes débris qui frappaient leurs yeux étaient les derniers témoins du désastre de La Pérouse. Il ne restait plus que des objets en fer, cuivre ou plomb. Tout le bois avait disparu, détruit sans doute par le temps et le frottement des lames. La disposition des ancres faisait présumer que quatre d'entre elles avaient coulé avec le bâtiment, tandis que les deux autres avaient pu être mouillées. L'aspect des lieux permettait de penser que le navire avait tenté de s'introduire au dedans des récifs par cette espèce de passe, qu'il avait échoué, et n'avait pu se dégager de cette position qui lui était devenue fatale. Les réponses des insulaires aux questions qui leur furent adressées plus tard ne sont pas plus explicites qu'auparavant. Quelques jours se passèrent à tirer du fond de la mer autant de débris qu'il fut possible; on les transporta à bord de l'*Astrolabe*. Après

les avoir bien examinés, « tous les officiers de la corvette avaient déclaré, d'une voix unanime, qu'à leurs yeux le naufrage de La Pérouse sur les brisants de Vanikoro leur paraissait un fait établi, et qu'ils étaient convaincus que les objets rapportés par la chaloupe en étaient les restes. Alors je leur fis part, continue d'Urville, du projet que j'avais depuis long-temps conçu d'élever à la mémoire de nos infortunés compatriotes, un monument modeste, mais qui suffirait du moins pour attester notre présence à Vanikoro, nos efforts et l'amer-tume de nos regrets, en attendant que la France pût un jour y consacrer un monument plus durable et plus digne de sa puissance. » Cette proposition est reçue avec enthousiasme ; chacun veut concourir à l'érection du cénotaphe. Il est construit en planches que recouvrent des blocs de corail ; il est de forme carrée, et un chapiteau pyramidal en bois peint le surmonte ; on n'emploie dans cet ouvrage ni clous, ni ferrures pour en assembler les pièces, afin de n'offrir aux insulaires aucun objet qui pût les tenter à le détruire pour satisfaire leur cupidité. On incruste dans une des traverses une plaque de plomb sur laquelle on trace en gros caractères, profondément creusés, cette inscription :

A LA MÉMOIRE
DE LA PÉROUSE
ET DE SES COMPAGNONS,
L'ASTROLABE,
14 MARS 1828.

Ce jour-là, d'Urville était retenu à bord par la fièvre. M. Jacquinot, lieutenant de vaisseau, son second, fit l'inauguration du monument avec toutes les cérémonies requises ; trois salves de mousqueterie à terre, et

vingt-un coups de canon tirés à bord de la corvette, l'annoncèrent aux insulaires. Saisis d'épouvante aux premiers coups de canon, ils s'enfuirent de toutes parts, abandonnant même leurs pirogues pour s'échapper plus vite. Au bout d'un quart d'heure, ayant remarqué que personne n'avait été tué, et que les Français ne faisaient aucune démonstration hostile, ils se rassemblèrent sur le récif situé devant la corvette. D'Urville profita de l'occasion pour inviter les chefs à respecter le monument ; ils le promirent. Cependant les effets de l'insalubrité de Vanikoro se manifestaient journellement, et conseillaient de s'en éloigner au plus tôt. Le jour du départ, 17 mars, d'Urville accablé par la fièvre, pouvait à peine se soutenir pour commander la manœuvre. En résumant le résultat des divers entretiens qu'il eut avec les insulaires, il adopta la version suivante comme la plus vraisemblable. « A la suite d'une nuit très-obscur, durant laquelle le vent du sud-est soufflait avec violence, le matin, les insulaires virent tout-à-coup, vis-à-vis le district de Tanéma, une immense pirogue échouée sur les récifs ; elle fut promptement démolie par les vagues, et disparut entièrement sans que l'on en pût rien sauver par la suite. Des hommes qui la montaient, un petit nombre seulement put s'échapper dans un canot et gagner la terre. Le lendemain, et dans la matinée aussi, les sauvages aperçurent une seconde pirogue semblable à la première, échouée devant Païon. Celle-ci, sous le vent de l'île, moins tourmentée par le vent et la mer, d'ailleurs assise sur un fond régulier de douze à quinze pieds, resta long-temps en place sans être détruite. Les étrangers qui la montaient

descendirent à Païou, où ils s'établirent avec ceux qui restaient de l'autre navire, et travaillèrent sur-le-champ à construire un petit bâtiment des débris du navire qui n'avait pas coulé. Les Français, nommés *maras* par les insulaires, étaient respectés; ceux-ci ne les approchaient qu'en leur baisant les mains, cérémonie qu'ils ont souvent pratiquée envers les officiers de l'*Astrolabe*, durant sa relâche. Cependant des rixes s'élevèrent fréquemment avec les indigènes. Dans une de ces occasions, ces derniers perdirent plusieurs guerriers, dont trois chefs; deux Français furent tués. Enfin, après six ou sept lunes de travail, tous les étrangers ayant achevé leur petit bâtiment, s'y embarquèrent. Suivant une autre version, deux d'entre eux restèrent dans l'île, mais ne vécurent pas long-temps. Les dépositions unanimes attestent qu'il ne peut exister aucun Français soit à Vanikoro, soit dans les îles plus ou moins éloignées. Quant aux restes des malheureux qui succombèrent sous les coups de ces sauvages, il est probable que ceux-ci les auront long-temps conservés, mais s'ils les possédaient encore à l'époque de notre arrivée, il est vraisemblable qu'ils se seront empressés de les cacher en lieu sûr, pour les soustraire à toutes nos perquisitions. Tout nous porte à croire que La Pérouse, après avoir visité les îles des Amis et terminé la reconnaissance de la Nouvelle-Calédonie, avait remis le cap au nord sur Santa-Cruz, comme le lui prescrivaient ses instructions, et comme il nous l'apprend lui-même, par son dernier rapport au ministre de la marine. En approchant de ces îles, il crut sans doute pouvoir continuer sa route durant la nuit, comme cela lui était souvent arrivé, lorsqu'il tom-

ba inopinément sur les terribles récifs de Vanikoro, dont l'existence était entièrement ignorée. Probablement la frégate qui marchait en avant, et les objets rapportés par M. Dillon, ont donné lieu de penser que c'était la *Boussole* elle-même, donna sur des brisants sans pouvoir se relever, tandis que l'autre eut encore le temps de revenir au vent, et de reprendre le large; mais l'affreuse idée de laisser leurs compagnons de voyage à la merci d'un peuple barbare, et sans espoir de revoir leur patrie, ne dut pas permettre à ceux qui avaient échappé à ce premier péril de s'écarter de cette île funeste, et ils durent tout tenter pour arracher leurs compatriotes au sort qui les menaçait. Ce fut là, nous n'en doutons point, la cause de la perte du second navire. L'aspect même des lieux où il est resté donne un nouvel appui à cette opinion; car au premier abord, on croirait y trouver une passe entre les récifs. Il est possible que les Français du second navire aient essayé de pénétrer, par cette ouverture, en dedans des brisants, et qu'ils n'aient reconnu leur erreur que lorsque leur perte était consommée. » D'Urville expose ensuite les preuves démontrant que les bâtiments qui périrent sur les écueils de Vanikoro, ne peuvent être que ceux de La Pérouse; et ses raisonnements nous semblent incontestables. Quant à la route suivie par le petit bâtiment construit avec les débris du naufrage, lorsqu'il eut quitté Vanikoro, d'Urville pense qu'il dut se diriger vers la Nouvelle-Irlande, afin d'atteindre les Moluques ou les Philippines; c'était la seule chance qui offrit quelque espoir de succès à un navire aussi faible, aussi mal équipé que pouvait l'être celui-là; car il est

très-probable que les Français avaient été singulièrement affaiblis par la fièvre et par leurs combats avec les insulaires. D'Urville présume même que c'est sur la côte occidentale des îles Salomon qu'il sera possible, par la suite, de retrouver quelques indices de leur passage ; il rappelle, à ce sujet, qu'en 1811, James Hobbs, premier officier du navire l'*Union*, de Calcutta, commandé par John Nichols, et allant à Poulo-Pinang, s'étant approché d'une île nommée Nouvelle-Géorgie, et faisant partie de l'archipel Salomon, trouva, au milieu d'une passe, un mât planté droit avec son gréement pour le soutenir. Beaucoup d'indigènes avaient des morceaux de fer et des lambeaux d'étoffe rouge dont ils paraissaient faire grand cas. C'étaient des voleurs déterminés. Ce rapport rappela aussitôt à d'Urville la déposition faite par Bowen, capitaine de l'*Albemarle*, insérée dans le discours préliminaire du *Voyage de La Pérouse*, par Millet-Mureau. Il déclarait avoir vu, en décembre 1791, sur la côte de la Nouvelle-Géorgie, près du cap Déception, les débris d'un vaisseau flottant sur les eaux, et les naturels lui parurent avoir connaissance du fer et des Européens. « Cette « déclaration, accompagnée de dé- « tails assez invraisemblables, avait « toujours inspiré peu de confiance ; « cependant, en la rapprochant de « celle de James Hobbs, beaucoup « plus explicite et mieux circonstan- « ciée, surtout en considérant que le « petit bâtiment construit par les « naufragés de Vanikoro dût naturel- « lement se diriger vers la Nouvelle- « Irlande, en prolongeant les îles Sa- « lomon ; j'en conclus qu'il était pos- « sible que les malheureux Français, « échappés à un premier désastre, « fussent allés se perdre une seconde

« fois sur quelqu'un des écueils si- « tués aux environs de l'espace con- « nu sous le nom de Baie des Indiens ; « entre les caps Déception et Satis- « faction. » L'intention de d'Urville était de reconnaître, dans le plus grand détail, les parages dont il vient d'être question ; mais l'état désespéré de son équipage, au départ de Vanikoro, ne lui permit pas de donner suite pour le moment à ses projets. Cette île si funeste est située par 11° 40' 24" de latitude sud, et 164° 24' 47" de longitude est. Le 17 mars, quarante personnes sur la corvette n'étaient pas en état de faire le service. Le 29, il ne restait plus que deux officiers debout. D'Urville se décida donc à gagner tout de suite les îles Marianne. Le 2 mai, il atteignit Gouaham ; le 25 mars 1829, il entra heureusement dans le port de Marseille. Les débris qu'il rapportait furent joints à ceux que l'on possédait déjà à Paris. De tous les rapports qui furent faits à l'Académie des sciences sur le voyage de l'*Astrolabe*, le seul dont nous ayons à nous occuper est celui que M. de Rossel lut à ce corps illustre dans sa séance du 29 août 1829. C'est de ce Mémoire que nous avons extrait les passages rapportés plus haut. Quand il a raconté le résultat des recherches de d'Urville à Vanikoro, il donne les détails probables du naufrage ; mais sa modestie l'empêche d'y joindre l'observation que nous avons faite sur l'exactitude admirable de ses prévisions. Puis il ajoute : « Si quelque chose peut adoucir « les regrets de ceux qui ont accom- « pagné le contre-amiral d'Entrecas- « teaux, chargé spécialement de re- « chercher les traces de La Pérouse, « c'est que, dans le cas même où ils « auraient abordé à l'île Vanikoro « pendant leur expédition, il est proba-

« ble qu'ils n'y auraient trouvé que les
 « témoins muets de la perte de ses
 « bâtiments. La seule différence qui
 « eût existé, c'est que ces témoins
 « n'eussent pas été endommagés par
 « le temps. En effet, les bâtiments
 « de La Pérouse, partis de Botany-Bay
 « au commencement de 1788, doivent
 « avoir péri sur l'île de Vanikoro dans
 « le courant de la même année, ou
 « au plus tard au commencement de
 « 1789. Ce n'est qu'au mois de mai
 « 1793, c'est-à-dire quatre ou cinq
 « ans après l'époque présumée de la
 « perte des bâtiments de La Pérouse,
 « que le contre-amiral d'Entrecas-
 « teaux aurait pu aborder les lieux
 « du naufrage. Les renseignements
 « obtenus et transmis par M. d'Ur-
 « ville, doivent faire supposer, s'ils
 « ne donnent pas une entière cer-
 « titude, que le contre-amiral d'En-
 « trecasteaux serait encore arrivé trop
 « tard pour sauver la vie à quelques-
 « uns des malheureux naufragés,
 « puisque, deux ans après la perte
 « des bâtiments, il n'en restait plus
 « un seul sur l'île. Qu'il me soit per-
 « mis d'exprimer les regrets que doi-
 « vent éprouver les personnes qui
 « ont fait partie de l'expédition à la
 « recherche de La Pérouse, et que je
 « ressens aussi vivement qu'aucun
 « autre. Le 19 mai 1793, les frégates
 « la *Recherche* et l'*Espérance* ont eu
 « connaissance du sommet de l'île
 « de Vanikoro; elle était alors à
 « quinze lieues au vent. Le nom de
 « la *Recherche* lui fut imposé, et
 « cette île fut alors confondue, dans
 « notre opinion, avec la multitude
 « d'autres îles que nous avions vues,
 « et qu'il nous avait été impossible
 « de visiter en détail. Nous étions
 « loin de penser que c'était là que se
 « trouvaient le but et le terme de nos
 « recherches et de tous nos vœux. Il

« ne peut pas rester de doute à l'é-
 « gard de l'identité de l'île de Vani-
 « koro et de l'île de la Recherche de
 « d'Entrecasteaux. La position géo-
 « graphique, tant en latitude qu'en
 « longitude, assignée par M. d'Ur-
 « ville à l'île de Vanikoro, s'accorde
 « d'une manière surprenante avec la
 « position assignée à l'île de la Recher-
 « che pendant le voyage de d'Entre-
 « casteaux. » M. de Rossel mourut
 peu de temps après avoir écrit ces
 lignes empreintes d'une teinte de mé-
 lancolie bien naturelle. Voici les titres
 des ouvrages qui nous ont aidé à
 composer ce supplément à l'excellent
 article LA PÉROUSE, par M. de Rossel :
 1^o *Narrative and succesful result of a
 Voyage in the South-Seas performed by
 order of the government of British
 India, to ascertain the actual fate of
 La Perousés expedition, interspersed
 with accounts of the religion, manners,
 customs, and Cannibal practices of
 the South Sea Islanders, by the cheva-
 lier capt. P. Dillon, Londres, 1829,*
 2 vol. in-8°, avec une carte de l'île
 de Vanikoro et deux planches. 2^o
*Voyage aux îles de la mer du Sud en
 1827 et 1828, et relation de la décou-
 verte du sort de La Pérouse, dédié au
 roi par le capitaine Peter Dillon, Pa-
 ris, 1830, 2 vol. in-8°, avec une carte
 de l'île de Vanikoro et trois planches.*
 C'est la traduction de l'ouvrage pré-
 cédent. 3^o *Voyage de découvertes au-
 tour du monde et à la recherche de La
 Pérouse, par J. Dumont d'Urville, ca-
 pitaine de vaisseau, exécuté sous son
 commandement par ordre du gouverne-
 ment, sur la corvette l'Astrolabe, pen-
 dant les années 1826, 1827, 1828 et
 1829, Paris, 1832, 10 vol. in-8°, avec
 atlas. — Dans cette présente année,
 1844, la ville d'Alby, patrie de l'illus-
 tre et infortuné navigateur, a élevé
 une statue en bronze à La Pérouse.*

— On nous pardonnera d'insérer à la suite de cet article un supplément à celui de PARK (*Mungo*) (*voy. t. XXXII, p. 580*), dont la fin a tant d'analogie avec celle de La Pérouse. Quand nous écrivîmes cet article en 1822, on ne possédait pas encore de renseignements bien authentiques sur les derniers jours de ce hardi voyageur. La relation de Clapperton (LXI, 86) et celle de Lander (LXX, 145) nous en ont instruits. Ces voyageurs ont constaté qu'il périt dans les eaux du Kouarra près de Boussa. Le roi de ce pays montrait beaucoup de répugnance à entendre parler de ce sujet. Il répétait toujours qu'il était encore enfant à l'époque où ce blanc parut. Il remit sans hésiter aux frères Lander, une *tobé* (robe) richement brodée en or qui lui avait appartenu. Elle s'était trouvée parmi les effets dont ce roi avait hérité de son père. Du reste, il protesta qu'il ne possédait aucun papier, aucun livre qui provînt de ce voyageur. Quelques jours plus tard, le monarque noir, auprès duquel les jeunes Anglais avaient fait de nouvelles démarches, sur de nouveaux avis qui leur étaient parvenus, vint chez eux avec un homme portant sous son bras un livre dont il était possesseur, et qui avait été trouvé flottant sur le Kouarra, après le naufrage de Park. Les voyageurs s'attendaient à voir le journal de cet homme intrépide; quel mécompte! c'était tout simplement un livre nautique du dernier siècle; le titre manquait, et des tables de logarithmes formaient à peu près tout le contenu; quelques notes insignifiantes étaient intercalées entre les feuillets; la plus singulière était une invitation à dîner datée de Londres, le 9 nov. 1804. Peu de jours après la vue de ce livre, le chef des Arabes de Boussa,

qui était en même temps premier ministre du roi, apprit aux jeunes Anglais que Park n'avait pas visité Yaouri, ville où ils étaient allés chercher ses traces. Resté dans un canot vis-à-vis d'un village où ils avaient, la veille, dirigé leurs pas, il avait dépêché un messenger au sultan, avec un présent convenable. L'Arabe avait porté en échange à l'homme blanc les présents du sultan. D'après la description que l'Arabe faisait du costume de Park, il paraît qu'il portait la *tobé* dont il vient d'être question. Cette circonstance explique la facilité avec laquelle le roi s'en était défait, et sa répugnance à entrer dans des explications sur la manière dont son père en était devenu possesseur. Park s'était noyé avec cet habillement. L'Arabe avait un coutelas et un fusil à deux coups qui faisaient partie des présents offerts au sultan par le voyageur; il consentit à échanger ces objets contre un excellent fusil de chasse. Plus tard, les frères Lander, qui n'avaient pas cessé leurs recherches, relativement aux papiers et aux livres, recueillirent plusieurs de ces objets n'ayant pas une grande importance. Ils les perdirent dans l'attaque qui faillit à leur coûter la vie, lorsqu'ils furent arrivés près de l'embouchure du Kouarra. — En 1835, il a paru un ouvrage intitulé : *The life of Mungo Park*, Édimbourg, in-8°, avec son portrait et une carte du fleuve qu'il découvrit. Ce livre contient des poésies de Mungo Park et des détails sur un fils qu'il avait eu en Afrique, et qui mourut avant 1830. E—s.

PERPINIEN (PIERRE-JEAN), savant jésuite, naquit en 1530, à Elche, au royaume de Valence, où il fut instruit dans les lettres grecques et latines. Lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, il entra dans la So-

ciété de Jésus, au mois de septembre 1551. Quatre ans après, il fut envoyé en Portugal pour y professer l'éloquence, et il est le premier de sa société qui ait donné des leçons à Coïmbre. En prenant possession de sa chaire, il prononça, le 1^{er} octobre 1555, un excellent discours dans le collège royal des arts, *De Societatis Jesu Gymnasiis*; tout le monde applaudit à la parole grave et animée du savant orateur. Après cinq ans d'exercice, Perpinien, qui avait altéré sa santé par une application trop continue, fut obligé d'aller à Rome, pour y faire le même usage de ses talents. Il y brilla comme en Portugal; mais ses infirmités le forcèrent de suspendre ses fonctions, qu'il ne reprit que le 6 nov. 1564. L'année suivante, la France l'enleva à l'Italie. Il fut appelé à Lyon, où il commença à expliquer l'Écriture sainte dans le nouveau collège de la Trinité, le 3 oct. 1565, donnant ses leçons trois fois par semaine. Le P. de Colonia se trompe quand il dit, dans son *Hist. litt. de Lyon*, t. II, p. 693, que le P. Perpinien *faisait, outre cela, une classe de rhétorique*; on voit le contraire par ses *Lettres*. Perpinien n'était pas accoutumé à la rigueur de nos hivers; il écrivait donc à un de ses amis qu'il regrettait la douceur du ciel de l'Italie, et qu'assis seul dans sa chambre, où il préparait un discours d'apparat, et d'où il entendait sans peine le frémissement des eaux du Rhône, il tournait souvent ses regards du côté des Alpes et vers sa chère Italie, en s'écriant, à peu près comme le Mélébée de Virgile :

En unquam Latios longo post tempore fines,
Et veteris Romæ surgentia marmore tecta
Post aliquot, mea regna videns, mirabor aristas?

Ce discours d'apparat, dont parle

Perpinien, c'est la harangue latine qu'il composa en douze jours, et qu'il prononça le 3 octobre 1565, à l'ouverture solennelle du collège. Le gouverneur (1), l'archevêque (2) et le consulat en corps y assistèrent, avec tout ce qu'il y avait dans la ville de catholiques et de gens de lettres distingués. Cette harangue, qui fut généralement applaudie, et qui se trouve dans le recueil des œuvres de Perpinien, a pour titre : *De retinenda veteri religione, ad Lugdunenses*. L'orateur avait bien choisi son thème. Lyon, cette ville des grandes douleurs et des grandes catastrophes, sortait alors des sanglantes agitations que les querelles religieuses avaient excitées dans son sein; il y avait là bien des ruines à relever, des passions irritées à calmer, et des paroles conciliantes n'étaient pas de trop. Le discours de Perpinien pouvait produire de salutaires effets; sous le rapport littéraire, c'est une de ses meilleures compositions. L'auteur lui-même raconte, dans la XXXI^e Lettre, toutes les circonstances qui se rattachent à son discours. Perpinien était arrivé à Lyon le 18 septembre 1565, et le 20 juin 1566, il écrivait de Paris : « *Lutetiam venire jussus, urbem* »
« *vidi omnium, quas unquam viderim, maximam; defensionem Sodalitatis nostræ cardinali Lotharingio scriptam obtuli; de Veteri religione retinenda, cujus argumenti fuerat oratio Lugdunensis, duas orationes habui inter hæreticorum non modo sibi, verum etiam arma; nunc tertiam meditor.* » (*Epist. XXX.*) Perpinien fit donc à Paris ce qu'il avait fait à Lyon; il y expliqua l'Écriture sainte, et travailla, par ses discours, à défendre le catholicisme des atta-

(1) De Mandelot.

(2) Antoine d'Albon.

ques de l'hérésie. Ces travaux achevèrent d'épuiser une santé faible et délicate; il mourut le 28 octobre 1566, âgé de 36 ans. Sa mort fut regardée comme une grande perte pour les lettres. Tous les savants, qui avaient eu occasion de le connaître ou qui appréciaient ses talents, le regrettèrent. Muret le pleura, et ne craignit pas de dire que son siècle n'avait produit aucun orateur auquel on pût appliquer plus justement ce qu'on a dit de Nestor, que les paroles qui sortaient de sa bouche étaient plus douces que le miel. (*Variæ Lectiones*, XV, 1.) Paul Manuce ne le loue pas moins dans une lettre à Zerbinus Ritus. (*Epist.* VII, 9 et 19, p. 410 et 426, édit. de Cologne, 1572, in-8°.) « Il se fit admirer, » dit le fameux de Thou (*Histor.*, liber XXXVIII, p. 364, édit. de Genève), « par deux grandes lumières de leur temps, Marc-Antoine Muret et Paul Manuce. Puis, ayant été envoyé à Paris, pour donner quelque réputation à la société dans laquelle il était entré, et que l'on poursuivait alors, il y fit quelques harangues, et mourut sur la fin de l'année (1566), dans le collège de Clermont. Il fut regretté de ceux qui aimaient les belles-lettres, et enterré à Saint-Benoît. » De Thou est le seul auteur qui nous ait conservé cette dernière particularité. Il parle aussi là d'un temps bien favorable aux études latines. Le XVI^e siècle était tout cicéronien; il l'était même au point de mériter quelquefois les reproches des bons critiques; car, s'il est beau d'imiter Cicéron, il est mieux encore de ne rien affecter; et, si l'on doit prendre l'esprit et le style de ce grand orateur, on ne doit pas le copier servilement. Quoi qu'il en soit, on aimait si fort la belle latini-

té, quand Perpinien vint à Paris, vers le milieu de l'année 1566, qu'il attira une multitude d'auditeurs dans le collège de Clermont, où il prononçait ses harangues. C'est une chose assurément étonnante que, dans ces temps de troubles, un jésuite espagnol ait eu plus d'auditeurs, plus de succès à Paris, qu'il n'en avait eu à Rome. Nous apprenons toutefois cette particularité de Perpinien lui-même. (*Epist.* XXXII.) Et encore, de quoi s'agissait-il dans ses harangues? D'un objet unique, savoir, de la nécessité d'être fidèle à l'ancienne religion. Perpinien se loua beaucoup des Parisiens, mais une mort prématurée l'empêcha de recueillir les fruits de la bonne volonté qu'on lui témoignait. Nous avons de cet homme habile : I. *Orationes quinque*, Rome, 1565. II. *De humana devinaque philosophia discenda, ad Parisienses oratio*, Paris, 1566, in-8°. III. *Orationes sex*, dans le recueil intitulé : *Trium hujus seculi oratorum præstantissimorum*, Marci-Antonii Mureti, Caroli Sigonii, P.-J. PERPINIANI, *orationes*; Dilingen, 1572, in-8°; Cologne, 1581, in-12; Ingolstadt, 1584, in-8°. Les harangues du P. Perpinien sont les cinq imprimées à Rome en 1565, et celle qui avait vu le jour à Paris, en 1566. IV. *Orationes duodeviginti*, Rome, 1587, in-8°, par les soins du P. Torsellino (voy. ce nom, XLVI, 293). Il y eut depuis beaucoup d'éditions de ce recueil, une entre autres à Paris, *juxta exemplar Romæ editum*, 1588, in-8°, chez Jean Corbon; une à Lyon, en 1594, Hugues de la Porte, in-8°, avec une épître dédicatoire du P. François Bence à Édouard Farnèse, et une préface du P. Tursellin. Moréri parle d'une édition faite aussi à Lyon, en 1603; tout ce qu'il en dit convient à celle que nous ve-

nons de décrire. Il ne faudrait pas prendre pour une réimpression des harangues de Perpinien, le volume in-12 qui porte ce titre : *Petri Joannis Perpiniani Valentini, e societate Jesu orationes duode viginti*, Douai, Jean Bogard, 1598. Ce n'est que le frontispice de l'édition de Lyon, apposé, je ne sais pour quel secret motif, au discours de Muret. V. *Historia de vita et moribus beatæ Elizabeth, Lusitaniæ reginæ*, Cologne, 1609, in-8°. VI. *Petri Joannis Perpiniani soc. Jesu aliquot Epistolæ*, etc., Paris, Cl. Thiboust, 1683, in-8°. Le P. François Vavasseau avait commencé l'édition de ce petit recueil de lettres; mais la mort l'ayant empêché de la faire continuer, le P. Jean Lucas, son confrère, acheva ce qui avait été laissé imparfait, et composa un avis au lecteur, qui contient l'éloge du P. Perpinien. Toutefois, le P. Lucas se trompe en disant que l'auteur de ces *Lettres* avait enseigné la rhétorique dans le collège de Paris; celui qui était chargé de cette classe durant le séjour de Perpinien dans la capitale, était le P. Michel Vanegas. Parmi les *Lettres* de Perpinien, on trouve deux petits écrits, qui ne sont pas à leur place : 1° *Disputatio quadripartita de locis rhetoricis*, etc. 2° *De ratione liberorum instituendorum litteris græcis et latinis*. Tous ses ouvrages ont été recueillis en trois vol. in-8°, Rome, 1749. Cette édition, que l'on doit aux soins du P. Lazeri, fut dédiée à la reine d'Espagne régnante, par le P. Emmanuel de Azevedo, jésuite portugais. Elle contient : 1° Dix-neuf harangues, en y comprenant le panégyrique de sainte Élisabeth de Portugal, distribué en trois livres. On ne comptait d'abord que dix-huit harangues du P. Perpinien, parce qu'on n'avait pas celle qui est intitulée : *Pro*

societate Jesu ad Carolum cardinalem Lotharingum. Elle n'a jamais été prononcée; l'auteur la présenta manuscrite au cardinal; c'était au mois de mai 1566, très-peu de jours après l'arrivée de Perpinien à Paris. L'éditeur a trouvé cette pièce dans un manuscrit, avec quelques autres discours du même orateur. 2° *La Vie de sainte Élisabeth de Portugal*, en trois livres, histoire très-bien écrite, et dont l'éditeur prend la défense contre les Bollandistes, qui ont dit, dans leur II^e tome de juillet, que cette *Vie* est plus dans le style de l'orateur que dans celui de l'historien. 3° Trente-trois *Lettres*, dont vingt-deux de Perpinien et onze de ses amis. On n'en avait que trente dans l'édition des PP. Vavasseau et Lucas, et il s'en trouvait quelques-unes qui n'étaient point aussi complètes qu'elles le sont ici. Nous pouvons mettre de ce nombre la 1^{re}, la 6^e, la 29^e. 4° Seize petits discours intitulés : *Proæmia et gratiarum actiones ad publicas philosophiæ, theologiæ, jurisprudentiæ disputationes*. Chacune de ces pièces est une sorte de prélude ou d'épilogue pour des actes scholastiques. C'est une addition assez considérable aux œuvres qu'on avait de Perpinien. L'éditeur aurait dû nous dire comment ces petits morceaux sont parvenus à sa connaissance. Tout ce qu'a fait, dit ou écrit le P. Perpinien, forme la matière d'un gros volume in-8° de 600 pages, qui peut être le IV^e de cette édition; il est intitulé : *Petri Lazeri soc. Jesu de Vita et Scriptis Petri Joannis Perpiniani Diatriba* (avec un portrait de Perpinien). Il y a, sans doute, ici de la prolixité, surtout dans les endroits où, à l'occasion de quelques traits des harangues, le biographe se livre à des discussions criti-

ques, historiques, théologiques, etc. Mais il faut toujours reconnaître que Lazeri a beaucoup d'érudition, et qu'il écrit d'une manière digne de Perpinien, son héros. Quant à l'auteur, qui fait le sujet de cette notice, il montre, dans ses écrits, une âme élevée et noble, douce et ingénieuse, grave et sensible. Toujours diaphane, lucide et sans ambition, son style coule avec calme, se déroule avec chaleur. Il est peu de latinistes du XVI^e siècle qui puissent le disputer à Perpinien pour la pureté et la simplicité. *Voy. Moréri, Dict. hist.*—Soutwell, *Biblioth.*, p. 677 — *Mémoires de Trévoux*, mai 1754, 1072 à 1082. — Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, t. II, p. 693. — Tiraboschi, *Storia della Lett. ital.*, t. VII, p. 130.

C—L—T.

PERPONCHER (W. E. de), écrivain hollandais, né dans les Pays-Bas, d'une famille noble, est auteur de plusieurs ouvrages de morale et de théologie protestante fort estimés, et au nombre desquels on remarque ses *Observations sur les Épîtres de saint Paul*, avec des notes importantes, ainsi que sa traduction en langue hollandaise de l'*Ancien Testament* de Michaelis. Perponcher, qui s'occupait aussi de poésie, publia en 1808, à Utrecht, un volume de *Poésies hollandaises*. Resté fort attaché à l'ancien gouvernement, il ne quitta point sa patrie lors des invasions françaises. En 1813, le général Molitor, qui était chargé de la défense de la Hollande, crut devoir l'envoyer comme otage à Paris, avec plusieurs autres Hollandais des familles les plus distinguées, et ces otages, comme ceux du Piémont et de quelques autres contrées, ne retournèrent dans leur patrie qu'après la chute du gouvernement impérial, en 1814. W. E. de Perponcher mourut à Utrecht en

1819, dans un âge avancé. — Son neveu, qui avait été adjudant du célèbre prince d'Orange, lequel mourut dans ses bras à Venise en 1799, et qui était parvenu au grade de lieutenant-général, fut envoyé comme ambassadeur du royaume des Pays-Bas à la cour de Berlin en 1816. Z.

PERREGAUX (ALPHONSE-CLAUDE-CHARLES), sénateur sous le gouvernement impérial, était né à Neuchâtel en Suisse, vers 1750, d'une famille de réfugiés français. Il vint jeune à Paris, et y fonda la maison de banque dont est issue celle de Laffitte, qui était d'abord son commis, et qui devint ensuite son associé, puis son successeur (*voy. LAFFITTE*, au dernier Supplément). Très-distingué par son intelligence et sa probité, Perregaux obtint de grands succès; et il était considéré comme un des premiers négociants de France quand la révolution commença. Il s'en montra partisan avec beaucoup de sagesse et de modération, ce qui ne pouvait manquer de lui attirer des persécutions. Arrêté en 1793, il n'échappa à l'échafaud que parce que le comité de salut public eut besoin de lui pour assurer les subsistances de la république. Mis en liberté, il alla en Suisse, où il fit de nombreux et importants marchés. Il revenait à Paris, pour en rendre compte, lorsqu'un de ses commis accourut au-devant de lui et l'avertit que le terrible comité avait ordonné son arrestation et très-probablement sa mort. Alors Perregaux retourna en Suisse, et il n'en revint qu'après la chute de Robespierre. Son premier soin fut d'assurer l'existence du commis qui, par son zèle, lui avait sauvé la vie. Il lui fit une rente de six mille francs, dont le commis a joui très-

long-temps. Après le 18 brumaire, Perregaux fut nommé sénateur, puis comte de l'empire. Il mourut en 1808. — Sa fille a épousé le maréchal Marmont. — Son fils, ancien chambellan et pair de Napoléon, a épousé la fille du maréchal Macdonald.

M—D j.

PERREGAUX (ALEXANDRE-CHARLES), général français, de la même famille que le précédent, naquit le 21 oct 1791, à Neufchâtel, entra au service comme sous-lieutenant dans le bataillon de Neufchâtel, dont Berthier était alors souverain, fut lieutenant le 1^{er} mai 1808, et capitaine le 1^{er} oct. 1810. Garde-du-corps du roi en 1814, avec le grade de chef d'escadron, dans la compagnie du duc de Raguse, dont il fut à diverses reprises aide-de-camp, il fut lieutenant-colonel de la garde royale le 13 janvier 1819, colonel commandant le 15^e régiment d'infanterie légère le 30 juillet 1823; et enfin maréchal-de-camp le 16 juin 1834. Cité souvent dans les ordres du jour et dans les bulletins de la grande armée, Perregaux s'était distingué dans les campagnes d'Autriche, d'Espagne, de Portugal, de Saxe et de France. Déjà, pour la troisième fois, il était employé au commandement des troupes en Afrique, lorsque les expéditions de Mascara et de Tlemecen mirent dans un nouveau jour ses talents comme officier-général. Chargé seul, après ces deux campagnes, de la conduite d'un corps expéditionnaire de cinq mille hommes, il parcourut, à leur tête, tout le territoire qui confine à Oran. Peu de semaines lui suffirent pour obtenir la soumission de vingt tribus arabes, qui se plaisaient à lui donner la qualification de *Sultan juste*. Bientôt il fut appelé au comité d'infanterie et de cavalerie,

où sa capacité et ses connaissances furent appréciées. Mais une mission plus importante lui était réservée dans un pays qui avait foi en lui, et dans l'avenir duquel il avait foi lui-même. Nommé, dans les premiers mois de 1837, chef d'état-major général des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique, il fit, sans hésiter, abnégation de ses propres intérêts, pour se dévouer aux destinées de cette colonie. Personne n'avait plus que lui les qualités nécessaires pour remplir dignement ce nouveau poste. Sa fermeté, son désintéressement et sa capacité administrative semblaient promettre enfin une ère nouvelle à nos possessions africaines. Perregaux, qui désirait voir fonder la paix dans ce pays sur des bases glorieuses et solides, ayant compris qu'une seconde expédition de Constantine était devenue indispensable, sut préparer la victoire par son zèle et son activité. Mais, frappé d'une balle devant la brèche, dès le premier jour de l'attaque, il fut transporté à bord de la *Chimère*, pour revenir en France; et il succomba dans la traversée le 6 novembre 1837. Ses restes mortels furent déposés au lazaret de Cagliari, dans l'île de Sardaigne, où ils reçurent des troupes sardes et de la marine française les honneurs les plus empressés et les plus touchants.

M—D j.

PERRET - DESESSARTS, saint-simonien très-obscur, était né à Saint-Nazaire, près de Grenoble, dans les premières années de notre siècle. Il se donna la mort à Paris, en société de M^{me} Claire Démar, le 3 août 1833, sans qu'on puisse voir la cause de ce suicide ailleurs que dans un paroxysme de démence. Dans une lettre écrite avant sa fin au curé de Saint-Nazaire, il se plaignit du peu de succès

qu'avaient eu quelques publications dont il était l'auteur. Nous ne connaissons de lui qu'un morceau intitulé : *l'Art aux artistes*, inséré dans le prospectus de l'*Association* (Paris, imp. d'Éverat, 1833, in-4° de 4 pag.), journal qu'il devait entreprendre avec M. E. Javary, à moins cependant qu'il ne soit l'auteur d'articles signés *Desessarts*, insérés dans le *Trilby*, revue littéraire de Grenoble (1832), et dans la *France littéraire* de M. Charles Malo. La *Foi nouvelle* (tom. I^{er}, p. 52-54), et la *Femme nouvelle* (tom. I^{er}, p. 249 et 268), recueils saint-simoniens, contiennent une lettre de ces deux personnes, ainsi que quelques détails sur leur vie. Z.

PERRIN de l'*Aube* (PIERRE-NICOLAS), député à la Convention nationale, fut un des plus honnêtes, mais aussi l'un des plus malheureux de cette assemblée. Né dans la Champagne, en 1752, d'une famille d'honorables commerçants, il passait, à l'époque de 1789, pour l'un des mieux accrédités de cette province. Il adopta les principes de la révolution avec sagesse, et fut loin d'en apercevoir le but et les conséquences. Nommé, en 1790, maire de Troyes, il acquit dans ces fonctions une grande popularité, et fut député l'année suivante par le département de l'Aube à l'Assemblée législative, où il se fit peu remarquer, votant toujours avec les plus modérés. Revenu dans sa patrie après les catastrophes qui amenèrent la dissolution de l'assemblée, il fut aussitôt renvoyé à la Convention nationale par les bons habitants de Troyes, qui ne prévoyaient pas plus que lui, sans doute, les malheurs qui l'y attendaient. Dès le commencement, votant encore selon ses lumières et sa conscience, il opina dans le procès de Louis XVI, pour la réclusion pendant

la guerre, le bannissement à la paix et le sursis à l'exécution. C'était certainement l'opinion la plus courageuse, la seule qui pût sauver le monarque. Dans toutes les discussions qui suivirent, Perrin se montra encore l'un des plus sages, des plus consciencieux, et il ne dépendit pas de lui que la commune de Paris et le parti de la Montagne ne succombassent au 31 mai. Après cette funeste révolution, il ne chercha plus qu'à se faire oublier dans le comité des marchés, où il rendit d'assez grands services par sa probité et ses connaissances commerciales, tandis que sa maison de commerce, continuant ses opérations dans le département de l'Aube sous la raison *Perrin, Martinet et compagnie*, était aussi très-utile à l'administration, par des fournitures de toile et de drap qu'elle faisait aux armées. Dès le mois de septembre 1793, elle en avait délivré pour près de 600,000 francs, dont elle n'avait reçu que 538,000 ; ainsi il lui en était dû 62,000. Ce fut néanmoins alors que le député Charlier dénonça personnellement son collègue comme concussionnaire et détenteur des deniers de l'État. Décrété d'accusation dans la même séance (23 septembre 1793), et traduit au tribunal révolutionnaire, Perrin y fut à peine entendu. L'horrible Coffinhal eut l'impudence de lui demander de quel côté il siégeait à la Convention nationale. « Quel a été ton vœu, ton opinion » dans l'affaire de Marat, lui dit-il ? « comment t'es-tu comporté le 31 » mai ? as-tu voté l'arrestation de ces » coquins ? — J'ai cru Marat coupable, répondit Perrin avec calme et » courage ; j'estimais les autres ; j'ai » voté selon ma conscience. Mais ce » la ne touche point à mon affaire, où » il ne s'agit que d'un compte à dres-

« ser.—Oui, sans doute, reprit un autre juge (Fleuriot); on pourrait par donner à l'accusé s'il avait une autre moralité... » On comprend sans peine ce que signifiait le mot de *moralité* dans la bouche de ce juge assassin. On ne parla cependant pas, à l'audience, du vote dans le procès de Louis XVI; mais il est évident que c'était la première et peut-être la seule cause du malheur de Perrin. Ce fut en vain qu'il demanda à produire ses comptes, à présenter des pièces indispensables qu'on avait mises sous le scellé et qu'on ne voulut pas lui rendre. Le scellé ne fut levé que trois mois plus tard!... et, après quelques minutes de délibération, Perrin fut condamné à douze ans de fers, six heures d'exposition; et, par un raffinement de cruauté sans exemple, il subit cette dernière peine sur la place de la Révolution, au même lieu où quelques mois auparavant Louis XVI avait péri sur l'échafaud, et dans un moment où toute l'armée révolutionnaire y défilait. On avait répandu, à dessein, parmi les soldats, que c'était lui qui les faisait manquer d'habits, de chemises; et il fut insulté, baffoué pendant un jour tout entier par ces hommes féroces. Conduit ensuite au bagne de Toulon, Perrin ne put supporter tant de maux; il mourut de chagrin, en arrivant dans ce séjour d'ignominie. Après la chute de Robespierre, sa veuve et ses enfants demandèrent à la Convention nationale la réhabilitation de sa mémoire, et la nullité de sa condamnation. Leur demande fut appuyée par toutes les autorités, tous les habitants du département de l'Aube, et dans la séance du 21 fructidor an III (sept. 1795), le député Girot-Pouzol fit sur cette affaire un rapport très-remarquable,

et qui fut vivement appuyé par Pierret et Dulaure. Ce fut en vain que le délateur Charlier eut l'impudence de monter à la tribune pour justifier sa première dénonciation par de nouvelles calomnies; il fut obligé d'en descendre, au milieu des imprécations et des huées de l'assemblée. « Le mépris public te poursuit, » lui dit hautement Dulaure. Le décret de réhabilitation fut immédiatement rendu, aux applaudissements de toute l'assemblée, et elle ordonna en outre que le traitement de député fût payé aux héritiers à compter du moment où Perrin en avait été privé, jusqu'au dernier jour de la session conventionnelle.— *PERRIN de l'Orne*, ancien procureur au Parlement de Paris, acheta, dès le commencement de la révolution, beaucoup de biens nationaux dans le département de l'Orne, et alla se fixer à Laigle, où il fut membre du conseil municipal, de celui d'agriculture, commissaire des hospices, puis député au Corps législatif. Il mourut à Paris, le 17 décembre 1808, laissant une fortune considérable. M—D j.

PERRIN des Vosges (JEAN-BAPTISTE), conventionnel, était négociant à Épinal avant la révolution. Il en embrassa la cause avec beaucoup de chaleur, et remplit d'abord des fonctions municipales, puis, en 1792, fut député du département des Vosges à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. On le vit, pendant toute cette session, monter souvent à la tribune, pour entretenir l'Assemblée d'objets de finances, et pour déclamer avec force contre les royalistes et quelquefois aussi contre les terroristes. Quoique révolutionnaire ardent, il ne fut jamais

lié très-intimement avec les jacobins, et ne se souilla d'aucune cruauté particulière pendant le cours de ses missions dans les départements des Ardennes, du Nord et du Pas-de-Calais. Il fut aussi envoyé près l'armée des Ardennes, et suivit la partie de cette armée qui, en octobre 1793, alla se réunir à l'armée du Nord pour faire lever le blocus de Maubeuge. Après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Perrin fut envoyé dans les départements du Gard, de l'Hérault et de l'Aveyron, pour y renouveler les autorités créées par la terreur, et, à son retour au sein de la Convention, il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Lors des troubles de germinal (1^{er} avril 1795), il demanda l'expulsion de Paris de cinquante mille étrangers, venus depuis trois mois, et de trois mille militaires suspendus ou destitués. Après la victoire de la Convention nationale sur les terroristes, en prairial (20 mai 1795), il fit ordonner la traduction à la commission militaire de quiconque aurait arraché ou tenté d'arracher la cocarde tricolore. Le 3 juillet, il fut réélu au comité de sûreté générale. Quoiqu'il eût renouvelé la proposition de confier l'élection des deux tiers des membres de la Convention aux assemblées électorales, il se montra néanmoins l'ennemi des sectionnaires de Paris, dès l'époque de son retour de Calais, où il avait été envoyé pour présider à l'acceptation de la nouvelle constitution. Réélu au conseil des Cinq-Cents, il s'y occupa encore de finances, fit une sortie contre les dépréciateurs des mandats, et dénonça les troubles causés dans son département par les prêtres réfractaires et les déportés rentrés. Il sortit du conseil des Cinq-Cents en mai 1797, rentra à celui

des Anciens en 1798, et en fut successivement secrétaire et président. Il s'y montra partisan de la crise du 30 prairial (18 juin 1799); mais il embrassa avec encore plus d'ardeur la révolution de Saint-Cloud au 18 brumaire (9 novembre), fut membre de la commission intermédiaire de son conseil, chargée de préparer la nouvelle constitution, et entra dans le nouveau Corps législatif, dont il fut le premier président. S'étant ensuite retiré dans sa patrie, il y reprit son commerce, professant toujours en toute occasion des opinions très-bonapartistes. En 1814, il concourut, de tout son pouvoir, avec son ancien collègue Courtois, à organiser des corps de fédérés, destinés à combattre sur leurs derrières les troupes alliées. Il conçut de la chute de Bonaparte le plus violent désespoir, et, quand il apprit son retour à Paris, dans le mois de mars 1815, sa joie fut si vive qu'il expira dans une espèce de délire, sur la place publique d'Épinal, en criant : *Vive l'empereur !*

M—D j.

PERRIN (OLIVIER-STANISLAS), né à Rostrenen (Côtes-du-Nord) le 2 sept. 1761, décéda dès son enfance de grandes dispositions pour le dessin. Ses parents, dans la vue de le seconder, l'envoyèrent à l'Académie de Rennes, où il fit de si rapides progrès, qu'il eut bientôt surpassé tous ses rivaux. La mort de son père ayant mis sa mère dans l'impossibilité de continuer sa pension, il fut forcé de revenir dans sa ville natale. Il s'y livrait à son irrésistible penchant pour les arts, lorsqu'il apprit l'arrivée de la duchesse d'Elbeuf, suzeraine de Rostrenen. Il alla aussitôt lui rendre visite, comme fils de son ancien procureur fiscal, et, ayant sollicité les moyens de terminer ses

études auprès de quelque peintre célèbre, il en reçut une lettre de recommandation pour Millin, lequel, après lui avoir fait subir un examen, l'adressa au duc de Charost. Craignant que Millin n'eût trop vite cédé à l'enthousiasme, ce véritable ami et zélé protecteur des arts voulut s'assurer par lui-même de la capacité de Perrin. Une composition difficile, qu'il le chargea d'exécuter sous ses yeux, fut faite avec tant de promptitude et de facilité, que le duc, non moins surpris que satisfait, lui accorda une pension suffisante pour qu'il pût achever ses études à Paris, et se livrer exclusivement à la peinture. Perrin, devenu bientôt l'élève préféré du peintre Doyen, se berçait de l'espoir d'un voyage en Italie, lorsque la révolution détruisit toutes ses espérances. Privé de la généreuse assistance du duc de Charost, il entra dans les ateliers du grand Massard, qui avait entrepris la publication des portraits des 1,200 membres composant l'Assemblée nationale. C'est là que, dans un appartement des Feuillants, transformé en manufacture de portraits à six francs la pièce, il fournit son contingent avec Gérard, Gros, Isabey, etc. Après la publication de quelques centaines de portraits, Al. Duval, qui en avait aussi fait sa part, conçut l'idée d'un ouvrage auquel il lui fût aisé d'employer son ami, et qui leur procurerait, à l'un et à l'autre, les moyens de vivre. Voulant appliquer le goût pur et classique de Perrin à une composition qui retraçât sous des formes allégoriques les événements de la révolution, il imagina une suite de bas-reliefs découverts à Herculanum, et supposa un empereur dont toute l'histoire était celle de Louis XVI, moins son horrible dénouement, que les

deux artistes étaient loin de prévoir. Ce travail convenait trop à la riche imagination, au goût sévère de Perrin, pour qu'il ne devînt pas, sous sa main, un vrai chef-d'œuvre de dessin et de composition. L'ouvrage était à peine achevé que, toute la jeunesse française étant appelée à prendre les armes, les artistes des diverses écoles formèrent une compagnie, sous le nom de *Compagnie des Arts*. Perrin et Duval ne furent pas les derniers à en faire partie. Rentré à Paris aussitôt que l'ennemi eut quitté la France, Perrin, à qui les arts ne pouvaient, à cette époque, offrir aucune ressource, revint en Bretagne, où une place de conducteur des ponts-et-chaussées lui permit de ne pas négliger entièrement la peinture. C'est alors qu'il rencontra, à Quimper, Valentin, autre peintre breton, qui devait le grand prix de Rome à son beau tableau du *Martyre de saint Étienne*, que l'on voit encore dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris. Valentin, réduit comme Perrin à s'exiler de la capitale des arts, exerçait au collège de Quimper le modeste emploi de professeur de dessin. Les deux artistes, rapprochés par leurs goûts et leurs talents, s'unirent bientôt étroitement. Perrin épousa la belle-sœur de Valentin, auquel il succéda plus tard, et, satisfait de la vie de famille, il eût, pour toujours, été le plus heureux des pères et des époux, si un grand malheur ne l'eût atteint dans l'objet de ses plus tendres affections : il perdit sa fille, à peine âgée de seize ans. Tout entier à sa douleur, il composa pour une église (la Mère-de-Dieu) un tableau de descente de croix. La mort venait de lui ravir un ange, et c'est aux pieds du Christ mort que son pinceau, guidé par l'amour paternel, représenta sa fille sous une forme

angélique. Ce tableau, d'un coloris suave, d'un dessin pur et correct, est justement admiré des connaisseurs. Mais c'est surtout comme peintre breton que Perrin, dont le talent est devenu populaire, a droit à la célébrité. On peut dire qu'il est le fondateur de l'école bretonne, où il occupe, jusqu'à présent, le premier rang. Jeté par les événements politiques au milieu de populations qui n'avaient pas abjuré les mœurs primitives, l'amour de l'art et du pays natal lui fit trouver un double attrait à retracer les usages antiques et pittoresques dont il était journellement témoin. Ils lui fournirent les sujets d'un certain nombre de ses tableaux à l'huile, qui sont autant de petits chefs-d'œuvre, et dont le succès lui inspira l'idée de représenter, dans une suite de dessins au trait, toutes les circonstances de la vie intérieure des Bretons de l'Armorique, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. Mareschal, mort tout récemment archiviste du département des Côtes-du-Nord, et connu par la traduction des *Animaux parlants* de Casti, seconda Perrin dans la publication de cet ouvrage dont il parut alors douze livraisons, dédiées à l'Académie celtique, sous ce titre : *Galerie des mœurs, usages et costumes des Bretons de l'Armorique*. Le texte était rédigé par Mareschal, et les dessins de Perrin, gravés par lui-même à l'eau-forte. Les amis des arts regrettaient vivement que cet ouvrage remarquable n'eût pas été achevé. M. Alexandre Bouët s'est rendu à leurs vœux, en se chargeant, à la prière de M. Perrin fils, de le continuer et de le compléter. Il s'est servi, pour les douze premières livraisons nouvelles, d'une partie du texte de Mareschal, et pour les quarante-huit autres, de quelques no-

tes laissées par Perrin lui-même, mais surtout des récits du foyer armoricain, et de ses observations patientes et multipliées sous le chaume du Kernevot et du Léonard. La publication des soixante livraisons de dessins et de texte a été achevée en 1839. Cette première édition portait le titre de *Galerie bretonne, ou Mœurs, usages et costumes des Bretons de l'Armorique, par feu O. Perrin, du Finistère, gravée sur acier par Réveil, avec texte explicatif par M. Alexandre Bouët, précédé d'une notice sur la vie de l'auteur, par M. Alexandre Duval*, Paris, 1835-1839, 3 vol. in-8°. Dans une nouvelle édition, publiée en 1843, ce titre a été changé en celui de *Breiz-Izel* (la Basse-Bretagne), qui convenait mieux en effet que l'ancien. Quant à l'ouvrage lui-même, voici le jugement qu'en a porté, dans son *Guide du voyageur dans le Finistère*, M. de Fréminville, le doyen et le plus compétent des antiquaires bretons : « Ces mœurs anti-
« ques de la Bretagne, ces coutumes
« héréditaires ; parvenues jusqu'à
« nous à travers la succession des
« siècles, ont été recueillies et décrites
« avec soin par M. Alexandre Bouët,
« dans son ouvrage intitulé : *Breiz-
« Izel*, ou *Vie des Bretons de l'Armo-
« rique*, ouvrage dont nous ne pou-
« vons trop recommander la lecture
« aux voyageurs qui voudraient faire
« des études morales et philosophi-
« ques sur l'état des campagnes du
« Finistère. Le travail de M. Alexan-
« dre Bouët est d'un intérêt d'autant
« plus majeur qu'il est accompagné
« de nombreuses gravures représen-
« tant toutes les circonstances de la
« vie, tous les traits caractéristiques
« de l'existence du paysan bas-bre-
« ton. Ces gravures exécutées d'après
« les dessins d'Olivier Perrin, ont

« surtout le mérite d'une grande exactitude de physionomies et de costumes. » La collection bretonne de Perrin, qui suffirait à la gloire d'un artiste, n'a cependant été pour lui qu'un délasement aux travaux nécessités par l'œuvre historique qui a absorbé plus de trente années de sa vie. Nous voulons parler de sa *Galerie chronologique et pittoresque de l'histoire ancienne, gravée sur acier par Normand fils et Réveil, avec texte explicatif, par M. Alexandre Bouët*, Brest, éd. Anner, Paris, Is. Pesron, 1836 et suiv., grand in-fol. oblong, ouvrage aussi remarquable par son exécution typographique que par celle des gravures au trait. Instruire sans qu'on s'en doute, aider la mémoire par la vue, substituer à des méthodes fastidieuses et stériles en résultats, des moyens d'enseignement qui développent l'intelligence au lieu de la paralyser, abréger enfin le travail de l'enfance et le rendre attrayant, de pénible et rebutant qu'il est, voilà ce que s'était proposé Perrin, voilà ce qu'a atteint sa *Galerie chronologique*. Elle remplace l'énoncé des faits historiques par des tableaux qui, en les représentant, doivent épargner aux intelligences paresseuses la peine de se créer des images, en même temps qu'ils sont pour l'homme instruit le plus sûr et le plus agréable des moyens mnémoniques. Il avait exécuté son œuvre sur une si vaste échelle que cette publication excessivement dispendieuse ne put se faire de son vivant. Après sa mort, son fils recourut encore à M. Alexandre Bouët. Mais Perrin, négligeant trop le développement du texte, s'était de préférence attaché à la partie graphique, laquelle, d'ailleurs, convenait mieux à ses goûts artistiques. Aux tableaux, image des faits en action, il s'était

contenté de joindre une nomenclature indiquant en quelques mots les faits qu'ils reproduisaient; puis, comme s'il eût senti lui-même qu'il était tombé dans l'excès contraire à celui qu'il voulait éviter, il indiquait les ouvrages à consulter pour de plus amples détails. Ainsi rédigé, le texte exigeait l'achat de toute une bibliothèque historique. M. Alexandre Bouët a compris et corrigé tous ces inconvénients, en substituant à la trop concise nomenclature de Perrin, des tableaux de texte placés en regard de ceux des dessins qu'ils expliquent d'une manière tout à la fois précise et complète, grâce à une heureuse disposition synoptique. Commencée depuis neuf ans, la *Galerie chronologique* touche aujourd'hui à sa fin; elle se composera de trente-quatre tableaux de dessins et d'un pareil nombre de tableaux de texte. Perrin avait conçu le projet d'appliquer son système à l'histoire moderne, et il l'avait déjà conduite jusqu'aux temps de Charlemagne, lorsqu'il a été surpris par la mort au milieu de ses projets gigantesques. Frappé d'apoplexie le 14 déc. 1832, à Quimper, il a fini presque ignoré, malgré tant de travaux remarquables. P. LÉY.

PERRIN-Dulac (F.-M.), littérateur et géographe, fut d'abord sous-préfet de Sancerre lorsqu'il revint de ses longs voyages, et le fut ensuite de Rambouillet, où il mourut en juillet 1824. Il avait publié : I. *Voyage dans les deux Louisianes et chez les nations sauvages du Missouri, par les États-Unis, l'Ohio et les provinces qui le bordent, en 1801, 1802 et 1803, avec un Aperçu des mœurs, des usages, du caractère et des coutumes religieuses et civiles des peuples de ces diverses contrées*, Paris, 1805, in-8°, avec pl. et

cartes. II. *Salomon*, poème traduit de l'anglais de Prior (voy. ce nom, XXXVI, 110), Paris, 1808, in-8°. — PERRIN de Précy, neveu du célèbre défenseur de Lyon, né dans le département de la Loire, vers 1790, et mort en 1812, a publié un poème assez piquant, en quatre chants, sous ce titre : *La Pipée, ou la Chasse des Dames*, Paris, 1808, in-18. M—Dj.

PERRIN de Brichambault (ANTOINE-CHARLES), général du génie, né à Nancy en 1777, fit ses études à l'école militaire de Pont-à-Mousson, comme élève du roi, et entra fort jeune dans la carrière des armes sous les auspices du conventionnel Laurent, qui était son beau-père. Il épousa alors la fille du fameux Saint-Huruge, dont il se sépara bientôt, et contre laquelle il soutint un long procès. Elle lui laissa néanmoins en mourant, vers 1835, trois arcades du Palais-Royal, ce qui était une assez jolie fortune pour lui, qui avait vécu jusque-là fort gêné, quoiqu'il jouît d'un bon traitement de retraite. Il avait fait, comme aide-de-camp de Marescot, les premières campagnes de la révolution, et il avait successivement obtenu le grade de colonel, et commandé le génie dans les places de Lorient, de Nantes et de Lille. Enfin il fut nommé maréchal-de-camp du génie sous la restauration, et on l'envoya commander la citadelle de Montpellier, où il ne resta que peu de temps. Toujours occupé de composer des vers et des épigrammes médiocres, beaucoup plus que de ses fonctions militaires, Perrin de Brichambault fut mis à la retraite en 1834. Amplement dédommagé par le bien que lui laissa sa femme, il n'en jouît que peu de temps, et mourut à Paris en 1842. Il avait publié : I. *Passage du grand*

Saint-Bernard par l'armée française au mois de mai 1800, ode, 1801, in-8°. II. *De la nécessité de renverser Bonaparte et de rétablir les Bourbons*, Paris, 1815, in-8°. III. *Odes : Laocoon, Apollon vengeur, la Religion*, Paris, 1821, in-8°. IV. Beaucoup d'épigrammes insérées dans les journaux, dans divers recueils, et un plus grand nombre restées manuscrites. M—Dj.

PERROCHEL (HENRI de), grand-vicaire et chanoine d'Angers, né dans le Maine, vers 1750, fut officier de cavalerie, puis embrassa l'état ecclésiastique comme plus favorable à sa fortune. Effectivement il trouva moyen de cumuler pour 15,000 fr. de bénéfices, ce qui le mit dans le cas de satisfaire son goût excessif pour les voyages. Il parcourut plusieurs pays étrangers, notamment la Suisse et l'Angleterre. Ses principes philosophiques s'y fortifièrent, et il se précipita avec une telle ardeur dans le parti de la révolution qu'il fit, comme simple volontaire, la campagne de 1792, et se trouva à la bataille de Jemmapes. De retour à Angers, en 1793, il fut nommé capitaine au dix-neuvième régiment de cavalerie, qui se formait dans cette ville, et il fit avec ce corps une des premières campagnes contre la Vendée ; mais, ayant été blessé assez grièvement à l'affaire de Martigné, il quitta le service. Peu après l'installation du gouvernement directorial, le directeur Larévellière-Lépaux, qui l'avait connu à Angers et s'était lié avec lui dans le commencement de la révolution, le fit nommer, en 1795, chargé d'affaires en Suède, où il demeura jusqu'à la fin de 1796. Son rappel eut pour cause le refus qu'avait fait le Directoire d'admettre M. de Réhausen en qualité de chargé d'affaires de Suède, pendant l'absence du

baron de Staël, ambassadeur de cette cour. Perrochel accompagna à Madrid, comme premier secrétaire d'ambassade, l'amiral Truguet, qui alla remplacer Pérignon, après la journée du 18 fructidor, et il devint chargé d'affaires depuis le mois de mai 1798, jusqu'à l'arrivée de Guillemardet, successeur de Truguet. Le 2 septembre de la même année, il fut nommé ministre plénipotentiaire en Suisse, où il signa, le 30 novembre, à Lucerne, avec le ministre des affaires étrangères de la république helvétique, Bégos, une convention pour la formation d'un corps auxiliaire de troupes suisses à la solde de la France. C'est à peu près l'acte diplomatique le plus important de sa courte mission. La révolution du 30 prairial an VII (18 juin 1799), qui précipita du siège directorial Merlin, Treilhard et Larévellière-Lépaux, entraîna le rappel de Perrochel. Depuis cette époque, il se voua à la retraite, ainsi que son protecteur, et mourut dans l'obscurité vers 1810.

G—R—D.

PERRON, né à Langres, vint jeune à Paris, où il fut chargé de surveiller l'éducation des fils du comte d'Antragues. Dans ses loisirs, il étudia l'art héraldique, la pratique des terriers, et sut mériter la confiance de plusieurs familles nobles. L'érudition qu'il avait acquise dans les matières historiques lui valut l'estime de Ménage, dont il fréquentait les doctes assemblées, et qui s'est quelquefois appuyé de son autorité (voy. le *Menagiana*). On connaît de Perron : *Recueil de plusieurs titres, mémoires et antiquités de la châtellenie de Marcoussi, de la prévôté de Mont-le-Héry*, etc., Paris, 1689, in-8°. Suivant les auteurs de la *Biblioth. hist. de la France* (III, 34, 828), ce volume ne fut tiré qu'à vingt-sept exemplaires, pour être distribués en

présent. Il a été reproduit sous ce titre : *l'Anastase de Marcoussi, ou Recherches de son origine ; Progrès et agrandissement de Mont-le-Héry*, Paris, 1694, in-12. Cette réimpression d'un ouvrage curieux et savant, est presque aussi rare que l'édition originale.

W—s.

PERSIO (ASCANIO), savant philologue, oublié par les bibliothécaires napolitains, était né vers le milieu du XVI^e siècle, à Matera, dans la Basilicate. Ayant fait une étude approfondie de sa langue maternelle, il en éclaircit les origines dans un curieux ouvrage intitulé : *Discorso intorno alla conformità della lingua italiana con le più nobili antiche lingue e principalmente con la greca*, Venise, 1592, in-8°, et Bologne, même année. Cette seconde édition est la plus estimée (1). Depuis plusieurs années, Ascanio s'occupait d'un *Vocabolario italiano*, dans lequel il promettait de montrer qu'une foule de mots que l'on croit empruntés des langues étrangères, ont leurs racines dans l'italien même; mais il n'eut pas le loisir de terminer ce grand ouvrage, qui, selon Apostolo Zeno, ne pouvait manquer d'être un véritable trésor (voy. la *Bibliot. de Fontanini*, t. I, p. 37). Il avait commencé, pour les œuvres d'*Homère*, un *Index* sur le plan de celui que Nicol. Erythræus (Rossi) a fait pour les œuvres de *Virgile*, et il publia l'*Index* du premier livre de l'*Iliade*, Bologne, 1597, in-8°. Le savant évêque de Cerigo, Marguinius, et le jeune Alde Manuce l'encouragèrent à poursuivre cet utile travail; mais la mort prématurée de Persio ne lui permit pas de le compléter. Il entretint une

(1) Notre savant Henri Estienne avait, dès 1566, publié son *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*.

correspondance très - étendue avec les savants de son temps. On trouve quatre lettres de lui dans la *Raccolta* de Turchi. Un ouvrage d'Ascanio Persio, en italien, a été traduit en français par Jean de Thier, sous le titre de *Louanges de la Folie*, Paris, 1566, in-8°. — PERSIO (*Antoine*), frère du précédent, et né, comme lui, vers 1550, à Matera, fut un des philosophes les plus laborieux de son siècle. Dans sa jeunesse, il étudia la théologie, la physique, les mathématiques, la médecine, la jurisprudence; et il professa ces diverses sciences dans les principales écoles de l'Italie. Intime ami de Bernardin Telesio (*v. ce nom*, XLV, 105), il partagea ses opinions sur la nécessité de réformer l'enseignement de la philosophie, et se montra constamment l'un des plus zélés défenseurs de la liberté d'examen. Il était membre de l'Académie des *Lincci*, fondée à Rome par le prince Cesi. Outre une édition d'un *Recueil* d'opuscules de Telesio, Venise, 1590, in-4°, ornée de préfaces et d'épîtres dédicatoires, on connaît d'Ant. Persio les ouvrages suivants : I. *De recta ratione philosophandi libri 18*. II. *De natura ignis et caloris libri 12* (*voy. les Scrittori Cosentini*, 92). III. *Tractatus novarum positionum adversus Aristotelem*, Venise, 1575, in-8°. IV. *Trattato dell' ingegno dell' uomo*, Alde, 1576, in-8°, rare. V. *Del Bere caldo, costumato dagli antichi Romani*, *ibid.*, Ciotti, 1593 et 1595, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel il soutenait une opinion contraire à celle de Monardès et de la plupart des médecins espagnols et italiens, fut attaqué vivement dans divers écrits. Persio n'en persista pas moins dans son opinion, appuyée par sa propre expérience. Depuis vingt-cinq ans, il avait l'habitude de tremper son vin dans de

l'eau chaude, et il attribuait à cet usage l'excellente santé dont il jouissait à un âge déjà avancé. Persio vivait encore en 1608, mais on n'a pu découvrir la date de sa mort.

W—s.

PERSOON (CHRÉTIEN-HENRI), naturaliste, membre des sociétés linéennes de Londres, de Philadelphie, de celle des naturalistes de Berlin, correspondant de la société royale de Göttingue, etc., naquit au Cap de Bonne-Espérance vers 1770. Il quitta cette colonie à l'âge de douze ans, pour venir achever son éducation en Europe, d'abord à Bingen, puis à Lingen en Westphalie, et aux universités de Leyde et de Göttingue, où il suivit les cours de philosophie, de médecine et d'histoire naturelle. Il s'attacha plus spécialement à la botanique, à laquelle il consacra presque tous ses moments, surtout à l'observation des plantes cryptogames, et en particulier des champignons, sur lesquels la science lui est redevable de plusieurs travaux intéressants. Dans ses dernières années, il s'était fixé à Paris, où il mourut en nov. 1836. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Observationes mycologicae*, Leipzig, 1796, 2 part. in-8°. II. *Commentatio de fungis clavæ formibus*, *ibid.*, 1797, in-8°. III. La quinzième édition du *Systema vegetalium*, 1797, in-8°. IV. *Tentamen dispositionis methodicæ fungorum*, Leipzig, 1797, in-8°. V. *Coryphæi clavarias ramariasque complectentes, cum brevi structuræ interioris expositione, auctore Th. Holmskiöld*, denuo cum adnotationibus editi, Leipzig, 1797, in-8° (*voy. HOLMSKIÖLD*, XX, 481). VI. *Icones et descriptiones fungorum minus cognitorum*, *ibid.*, 1799-1800, in-4°, 2 fasc. VII. *Commentarius Jac.-Chr. Schaefferi, fungorum*

Bavariæ indigenorum icones pictas differentiis specificis synonymis, et observat. select. illustrans, Erlang, 1800, gr. in-4° (voy. SCHAEFFER, XLI, 68). VIII. *Synopsis methodica fungorum*, Gœttingue, 1801, 2 p. in-8°. IX. *Icones pictæ specierum rariorum fungorum*, etc., Paris et Strasbourg, 2 fasc. in-8°, 1803-1808. X. *Synopsis plantarum, seu Enchiridion botanicum*, Paris, 1805-1807, 2 vol. in-12; manuel très-commode et fort estimé. XI. *Novæ lichenum species*, Paris, 1811, in-4°. XII. *Traité sur les champignons comestibles*, contenant l'indication des espèces nuisibles; précédé d'une Introduction à l'histoire des champignons, Paris, 1818, in-8°, fig. On trouve encore plusieurs mémoires de Persoon dans quelques ouvrages périodiques, et dans les actes des sociétés savantes dont il était membre. Z.

PERSUIS (LOUIS-LUC L'OISEAU), directeur de l'Opéra, naquit en 1769, à Metz, où son père était maître de musique de la cathédrale. Bon praticien, compositeur sans génie, il avait un talent plus que médiocre. Il est mort le 22 décembre 1819. Persuis taillait, rognait et sabrait les partitions qu'on lui présentait. Il avait la manie de faire des changements à tort et à travers. Ce fut ainsi qu'il mutila les *Croisés*, oratorio de Stadler, si bien que ce chef-d'œuvre, qui avait eu tant de succès en Allemagne, tomba au théâtre de l'Opéra. *La Jérusalem délivrée* ne dut son demi-succès qu'à deux morceaux de Lesueur, un air et un duo. Dans le *Triomphe de Trajan*, opéra en trois actes, joué en 1805, Persuis fit preuve d'un grand jugement, en ne faisant point chanter Trajan. C'était bien assez pour le maître du monde d'entendre le concert de ses louanges, sans y mêler sa voix. Un récitatif no-

ble, rendu par Lainez, avec sa véritable expression, valait mieux que du chant. F—LE.

PERTICARI (le comte JULES), l'un des littérateurs italiens les plus distingués de notre époque, naquit à Savignano, le 15 août 1779, d'une illustre famille de Pesaro. Conduit, en 1789, au collège de Fano, il ne le quitta qu'en 1801, pour se rendre à Rome. Là, il étudia les mathématiques, le droit et surtout les belles-lettres. Il visita ensuite les principales villes de l'Italie, et se lia avec les savants les plus célèbres. Ce fut pendant ce voyage qu'il apprit la mort de son père, survenue en 1804, ce qui l'obligea de revenir précipitamment à Pesaro. Durant le peu d'années qu'il y resta encore, Perticari fut l'âme de toutes les réunions, et ce fut sur ses instances que l'on rebâtit le théâtre. Lui-même donnait des représentations particulières, où il se plaisait à remplir des rôles. Il s'était exercé quelque temps à l'improvisation, mais il renonça bientôt à ce talent, pour se livrer tout entier aux études qu'exige l'art autrement difficile de bien écrire. Après son mariage avec la fille unique du célèbre Monti (voy. ce nom, LXXIV, 284), Perticari s'établit à Rome. Il se montra doué de toutes les vertus de famille, et au milieu de l'exercice de ses devoirs, il fut toujours l'ami des lettres, des beaux-arts et de ceux qui les cultivent. Instruit des grands principes de la philosophie, il en propageait l'étude et la pratique par la douceur de ses manières et par son éloquence. Il déplo-rait souvent dans la solitude la dégénération de l'Italie, et il osa quelquefois rappeler ses concitoyens aux exemples et aux doctrines de leurs ancêtres. En lisant ses ouvrages, le véritable Italien a mieux senti encore

la nécessité de rendre à sa littérature ou, pour mieux dire, à ses pensées et à ses expressions, une couleur nationale, et l'esprit de liberté si opposé aux manières serviles et pédantesques que l'étranger reproche avec tant de raison aux Italiens modernes. Perticari était convaincu qu'il n'y a point de style là où il n'y a point de pensées. Suivant lui, on ne peut être bon écrivain sans être en même temps bon citoyen et vrai philosophe. C'est pour cela qu'il proposait ordinairement pour modèles de style italien les écrits de ceux qui réunissaient ces deux qualités; et il les trouvait, comme Alfieri, plutôt dans le quatorzième siècle, que dans les siècles suivants, plutôt dans le Dante et Pétrarque, que dans le nombre si considérable des littérateurs courtisans du seizième siècle. Les ouvrages qu'il a publiés ont mérité tous les suffrages, tant par la beauté du style que par la justesse des idées. Une partie a été imprimée avec les *Proposte* (Propositions) de Monti. Perticari fut un des fondateurs et des principaux collaborateurs du *Giornale Arcadico* de Rome. Il mourut dans cette ville en juillet 1822, au moment de publier une *Traduction des Lettres latines de Pétrarque*, plus intéressantes, sous quelques rapports, que ses sonnets. Nous pouvons assurer qu'il avait préparé, depuis long-temps, une *Vie de Cola de Rienzi*, éclaircie par les pièces historiques les plus curieuses, et relatives à la révolution démocratique opérée à Rome, dans le quatorzième siècle, par ce tribun du peuple, dont Perticari était un grand admirateur. Les œuvres de Perticari forment les tomes 205 et 206 de la *Biblioteca scelta di opere italiane antiche e moderne*, publiée à Milan par Jean Silvestri (1831, in-12); en voi-

ci les titres : 1° *Degli scrittori del Trecento et de' loro imitatori*; 2° *Dell'amor patrio di Dante Alighieri e del suo libro intorno il Volgare Eloquio*; 3° *Della Difesa di Dante, in cui si dichiarano le origini e la storia della lingua comune italiana*; 4° *Intorno alla morte di Pandolfo Collenuccio*; 5° *Della vita di Gui d'Ubaldo I° duca d'Urbino, scritta da Bernardino Baldi*; 6° *Sul Trattato di Dionigi d'Alicarnasso, dello stile e di altri modi proprii di Tucidide*; 7° *Appendice al suddetto Trattato*; 8° trente-une *Lettres* à différents littérateurs et savants. On doit de plus à Perticari une édition du *Ditamondo*, poème de Fazio degli Uberti, assez obscur, mais curieux comme monument de langage. Peu de temps après la mort de Perticari, on publia en son honneur un volume de vers, Bologne, 1823, in-8°. — PERTICARI (Constance), épouse du précédent, aux travaux de qui elle coopéra, était à la fois bonne musicienne et poète. Elle avait traduit en italien plusieurs traités de Sénèque, et les *Vies* de Cornélius Népos. A la mort de son mari, elle quitta Rome, pour revenir à Milan, auprès de son père, le chevalier Vincent Monti. Elle mourut dans cette ville, le 6 septembre 1840, après trois années de cruelles souffrances, et à peine âgée de quarante-six ans.

A—V.

PERTUSATI (le comte François), auteur de divers écrits religieux, fut, dans ces derniers temps, parmi les nobles Italiens, l'un de ceux qui montrèrent le plus d'attachement aux principes religieux et monarchiques. Il naquit à Milan, le 9 mai 1741, fils d'un sénateur de cette ville. Élevé chez les jésuites, il se montra dès sa plus tendre jeunesse animé de la plus fervente piété. On crut d'abord qu'il entrerait dans la Société; mais il la

quitta quand il eut terminées ses études, lui restant néanmoins toujours fort attaché. Il se maria en 1772. Alors l'éducation de ses enfants, quelques travaux littéraires et surtout des œuvres de charité remplirent honorablement sa vie. Il dirigea longtemps, à Milan, l'établissement formé par l'abbé Palozi pour la propagation des livres de morale et de piété. Lorsque les Français envahirent l'Italie en 1796, le comte Pertusati fut arrêté à Milan, et conduit à Pavie, puis à Nice où il subit un exil de plusieurs mois. Obligé de fuir en 1799, pour éviter de nouvelles persécutions, il se réfugia à Padoue, puis à Venise, d'où il ne put venir que beaucoup plus tard à Milan. Conservant toujours ses opinions, il fut sévèrement surveillé. On conçoit que, dans sa position, il vit avec joie les Autrichiens rentrer dans la Lombardie en 1814, et qu'il accueillit avec plus de joie encore le rétablissement de la compagnie de Jésus dans cette contrée. Il mourut subitement à Milan, le 22 mai 1823. On trouve, dans les *Mémoires de religion, de morale et de littérature*, publiés à Modène par l'abbé Beraldi, une notice biographique sur le comte Pertusati, contenant la liste de ses ouvrages, qui sont très-nombreux et tous traduits du français en italien. Nous ne citerons que les suivants : I. *La Consolation du chrétien*, par le père Roissard. II. *Lettres de la duchesse de la Vallière*. III. *Lettres du P. Gourdan sur la constitution Unigenitus*. IV. *Circonstances de la mort de Voltaire*. V. *École de la parfaite morale*. VI. *Entretiens de l'âme avec Dieu*. VII. *Le Chrétien en retraite*. VIII. *Le Retour du cœur humain à Dieu*. IX. *Pensées chrétiennes*, par l'abbé Champion. X. *Le Mentor des enfants*, par l'abbé Rèyre. XI. *La Vérité défendue et*

prouvée par des faits, contre les calomnies anciennes et nouvelles, Reggio, 1819. C'est une défense de la Société, par le jésuite Rosaven, dont l'original avait paru en 1817, à Polosk. XII. *Fragments historiques sur les horreurs de la révolution*. C'est un extrait des Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, par notre collaborateur Picot. XIII. *Recueil d'articles traduits du Spectateur Français au XIX^e siècle*, par Fabry, etc. M—D j.

PERUZZINI (le chevalier DOMINIQUE-JEAN), peintre, naquit à Pesaro en 1629, et fut élève de Cantarini, surnommé le Pesarese. Trompés par son double prénom, les historiens en ont fait deux peintres différents; ainsi tout ce qu'ils disent de Dominique appartient également à Jean, et il est démontré aujourd'hui que ces deux artistes n'en font qu'un seul. Ce qui a pu encore tromper les écrivains, c'est que Peruzzini, bien que né à Pesaro, vint se fixer à Ancône et adopta cette ville pour sa patrie. Quoi qu'il en soit, on y voit chez les Carmélites, une sainte Thérèse, où il a imité avec succès la manière du Baroque. La *Décollation de saint Jean-Baptiste*, qu'on voit à l'hôpital, est un beau tableau où tout dénote un habile sectateur de l'école de Bologne. Après avoir travaillé plusieurs années dans sa patrie adoptive, Peruzzini se mit à parcourir une partie de l'Italie, peignant çà et là pour les théâtres, pour les églises, et montrant partout un style qui participe du Carrache, du Guide et de Cantarini. Si ses tableaux manquent d'une certaine étude, ils offrent une correction suffisante, une grande intelligence de la perspective pour laquelle il eut un talent tout-à-fait remarquable, et une certaine facilité, une beauté qui séduisent. Toutes les

villes de la Marche d'Ancône, jusqu'à Ascoli, qui en est la limite, montrent un grand nombre de tableaux dus à son pinceau. Il en existe à Rome, à Bologne, et le cloître des Servites de cette ville possède de Peruzzini une lunette qu'il a peinte avec un talent remarquable en 24 heures seulement. Il ouvrit ensuite à Turin une école où la jeunesse vint puiser de bons principes de dessin. Il embellit de ses ouvrages une partie des églises de cette ville. Le duc de Savoie fut tellement satisfait de ses travaux, qu'il lui accorda toutes les faveurs de sa cour, et le titre de chevalier. Il se retira enfin à Milan, où il mourut en 1694. — *Paul PERUZZINI*, son fils et son élève, florissait en 1670. Les peintures qu'il a laissées à Rome prouvent qu'il avait une manière franche, résolue, et qu'il possédait la plus grande partie des qualités d'un bon peintre. P—s.

PESARO (JEAN), doge de Venise, naquit en 1589, d'une famille qui avait déjà produit un amiral célèbre. N'étant encore que sénateur, il s'était opposé vivement, en 1648, à la cession de l'île de Candie aux Turcs, présentée comme nécessaire par plusieurs de ses collègues, et avait fait prévaloir son opinion. Quelques années plus tard, les Ottomans ne demandaient plus que la ville de Candie et son territoire. Quand on délibéra dans le sénat sur cette proposition, un des sages (*Savj*) insista sur la nécessité de l'accepter. Le doge lui-même prit la parole pour faire sentir combien il était urgent de mettre un terme à une guerre où les victoires étaient sans fruit, et où une défaite pouvait être si funeste; mais Pesaro, alors procureur, combattit avec énergie toute concession, qu'il qualifiait de déshonorante, et termi-

na son discours par une exhortation à des sacrifices, dont il donna sur-le-champ l'exemple, en offrant un don patriotique de six milles ducats. Cet exemple fut suivi par tous les sénateurs, ainsi que par le doge, et les propositions de paix furent rejetées. On sait la gloire qui en fut la conséquence pour la république, et pour Jean Pesaro en particulier. Bertuce Valieri étant mort en 1657, il lui succéda dans la dignité suprême; mais il ne l'occupait qu'un peu plus de deux ans, et mourut en 1659. On lui éleva un magnifique tombeau qui existe encore. Voici l'inscription qu'on y lit; elle est d'Emmanuel Tesauro : *Vixit 1589; Devixit 1659; Revixit 1666*. Cette dernière date est celle de l'érection du monument. A—Y.

PESARO (FRANÇOIS), de la même famille que le précédent, fut un des patriciens de Venise qui assistèrent à la ruine de leur patrie sans pouvoir l'empêcher. Fils de Léonard Pesaro et de Claire de Vendramin, son épouse, il naquit en 1739, et fut élevé avec tous les soins qu'exigeait l'héritier d'un grand nom. Il acheva ses études à l'université de Padoue, et fut aussitôt après nommé *savio alle scritture*, puis *alle entrate*, conseiller, sénateur, et enfin ambassadeur à la cour d'Espagne, où il resta longtemps. Il en était revenu récemment lorsqu'il fut appelé aux importantes fonctions de procureur de Saint-Marc. Sollicité par le ministre de la république française de contracter une alliance avec elle, Pesaro fit un aveu qui pourrait sembler étrange dans la bouche d'un diplomate. « Depuis quatre-vingts ans, dit-il, nous existons sous l'abri de la bonne foi de nos voisins et de nos amis. Nous y comptons toujours, et nous n'imaginons pas qu'en évitant soigneusement

de leur déplaire, ils veulent notre destruction. » C'était assez faire entendre qu'il ne croyait pas à l'utilité d'une alliance avec la France, et qu'il lui semblait bien plus nécessaire de ménager l'Autriche. Aussi, lorsque l'empereur Léopold se rendit en 1791 en Italie, dans le but évident de former une coalition contre la France, ce fut Pesaro que l'on chargea de conférer avec le ministre autrichien. Mais rien ne fut conclu, et le gouvernement vénitien demeura dans ses incertitudes et ses irrésolutions. Les malheurs de Venise commencèrent en 1796, par suite de l'invasion des armées républicaines sous les ordres de Bonaparte. Pesaro avait d'abord voulu que sa patrie se mît en état de résister, et, soutenu par son frère Pierre, ainsi que par un petit nombre d'hommes énergiques, il avait prononcé de longs discours dans le conseil, pour qu'on levât de nouvelles troupes, et que l'on se mît à l'abri des attaques de toute puissance qui menacerait l'indépendance de la république. Envoyé auprès de Bonaparte, il lui avait fait des représentations énergiques ; mais il n'en avait reçu que des réponses peu satisfaisantes. Tous ses efforts furent vains. Il y avait dans le sénat vénitien un grand nombre d'hommes faibles et sans courage, qui aimaient mieux céder à toutes les exigences des étrangers que de combattre, enfin qui voulaient la paix à tout prix. Il y en eut aussi qui, séduits par les idées nouvelles, se mirent en rapport avec les Français (voy. DANDOLO, LXII, 78; BATTAGLIA, LVII, 293, et MANINI, LXXII, 479). François Pesaro et son frère restèrent presque seuls dans le parti de la vigueur. Le ministre français ayant adressé, le 27 septembre 1797, peu de jours après la défaite de Wurmser, de

nouvelles propositions d'alliance, Pesaro les éluda avec beaucoup d'habileté. Cependant Bergame et Brescia s'étaient soulevées, et l'insurrection menaçait de gagner les autres villes de terre ferme, que le voisinage des Français mettait en fermentation. Dans ces conjonctures, le gouvernement vénitien envoya au général Bonaparte deux commissaires, Pesaro et Cornaro, pour lui faire des représentations sur la part présumable que les Français avaient eue dans les troubles de Bergame et de Brescia. Ils eurent avec lui une conférence à Goritz, mais n'en obtinrent que des réponses évasives. Revenu à Venise, Pesaro fut chargé d'écrire une lettre au général français, qui y répondit par des récriminations, et marcha contre la république. Le procureur fut un de ceux qui se prononcèrent pour la résistance ; mais, voyant que son avis ne prévaudrait point, il s'écria les larmes aux yeux : « C'en est fait de ma patrie ; je ne puis la secourir, mais un galant homme trouve une patrie partout. Je vais me rendre en Suisse. » A peine entré à Venise, Bonaparte, qui n'ignorait rien de tout cela, demanda l'expulsion de Pesaro, et chargea successivement les envoyés de France Lallemand et Villetard de le poursuivre et de le signaler à la haine des Vénitiens. Se voyant presque seul et abandonné de tous, Pesaro prit le parti de s'exiler lui-même, et il se rendit à Vienne, où il ne tarda pas à être informé des conventions secrètes de l'Autriche avec la France, et surtout de la livraison de Venise qui en était la conséquence. Alors ne voyant plus aucun moyen de salut pour sa patrie, il se soumit volontairement à l'Autriche. On répandit contre lui à Venise de graves accu-

sations, et l'on fut même sur le point de prononcer une condamnation flétrissante, avec confiscation de ses biens; mais il fut défendu avec beaucoup de zèle par le conseiller Gallino, à qui il adressa une lettre de remerciement qu'il rendit publique. Lorsque l'Autriche eut pris ouvertement possession de Venise, elle nomma Pesaro son commissaire pour recevoir le serment de ses nouveaux sujets, et elle lui donna de grands pouvoirs pour administrer ses nouvelles provinces. On sait qu'en acceptant de pareilles fonctions, il s'exposait à de sévères critiques. Les uns ne ne virent en cela que le désir d'être encore utile à ses concitoyens, d'autres, une conséquence de l'ambition la plus méprisable. Ce fut lui qui reçut le serment des nouveaux sujets de l'Autriche, parmi lesquels était l'ex-doge Manini, qui s'évanouit en sa présence, et les patriciens ses collègues, dont la plupart fondaient en larmes. Il continua d'habiter Venise et d'y exercer de hautes fonctions, au nom de l'empereur François, dont il conserva la faveur et la confiance jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 25 mars 1819. Au milieu de ses travaux politiques, François Pesaro avait toujours cultivé les lettres, et il les protégea dans toutes les occasions. Élève de la célèbre université de Padoue, il fit beaucoup pour elle quand il fut arrivé au pouvoir. Il se montra aussi très-généreux pour la bibliothèque de Saint-Marc, dont il avait été bibliothécaire honoraire, et Molini lui a rendu à cet égard une complète justice. — *Pierre PESARO*, frère du précédent, avec lequel il resta toujours parfaitement d'accord sous le rapport politique, entra dans la diplomatie, et fut ambassadeur de Venise à Rome, puis à Londres, où il demeura long-

temps comme simple particulier. Il ne survécut que peu d'années à son frère. M—D j.

PESCATORE (JEAN-BAPTISTE), poète italien, était né dans les premières années du XVI^e siècle, à Ravenna, d'une des familles les plus distinguées de cette ville. Enthousiaste de l'Arioste, son admiration pour le grand poète, qui devait le détourner de suivre la même carrière, fut précisément ce qui l'y engagea; et il eut le singulier courage d'entreprendre la conclusion de l'*Orlando*. Tout en convenant qu'il n'a pas réussi dans cette tentative imprudente, Ginnani pense qu'on doit tenir compte à Pescatore d'avoir essayé de doter l'Italie de nouveaux chefs-d'œuvre; mais, ajoute-t-il, ce qui doit surtout lui assurer la reconnaissance de ses compatriotes, c'est qu'il sut leur inspirer le goût des lettres, et qu'il forma lui-même plusieurs poètes dont les talents ont jeté sur Ravenna un grand éclat. Pescatore mourut en 1558. On connaît de lui les ouvrages suivants : I. *La Morte di Ruggiero continuata alla materia dell' Ariosto*, Venise, 1548, 1549, 1550, 1551, in-4°. Ces quatre éditions sont également rares (voy. le *Manuel* de M. Brunet). Ce poème, qui n'a pas moins de quarante chants, est dédié au roi de France, Henri II. L'édition de Venise, 1557, in-8°, contient un chant de plus que les précédentes. La mort de Rogér a été traduite en français par Gabriel Chappuis, Lyon, 1582 ou 1583, in-8°. II. *La Vendetta di Ruggiero*, Venise, 1556 ou 1557, in-4°. C'est encore une continuation de l'Arioste; mais ce poème n'a que vingt-cinq chants. III. *La Nina, comedia*, ibid., 1557, in-8°. Quelques bibliographes attribuent à Pescatore d'autres ouvrages dramatiques; mais Gin-

nani déclare qu'il n'a jamais pu les découvrir. (Voir pour plus de détails les *Scrittori Ravennati*, II, 149.) W—s.

PESCATORE (ANTOINE-FRANÇOIS-BLAISE), historien, naquit à Casal, dans le Montferrat, en 1751, d'une famille originaire de Mantoue et fixée à Vercell. Il porta la soutane dans sa première jeunesse, et prit le doctorat théologique en 1773, puis le doctorat en droit civil et canonique. Deux ans plus tard, il fut admis au bureau des finances; et, après s'être distingué par son assiduité et sa capacité dans les affaires administratives, autant que par la publication d'un ouvrage sur le système pénal, il fut nommé intendant de Thonon, capitale du Chablais. Pescatore déploya un grand zèle dans cette administration; s'occupant beaucoup de l'histoire de cette province et d'économie politique. Mais la révolution française lui ayant donné des attributions extraordinaires pour la surveillance administrative et militaire de l'armée sarde, il ne put mettre au jour l'histoire qu'il avait entreprise. Il mourut en mars 1792, six mois avant l'invasion de la Savoie. La ville lui érigea par reconnaissance un mausolée dans l'église paroissiale. Parmi ses écrits, nous indiquerons: I. *Saggio intorno diverse opinioni di alcuni moderni politici sopra i delitti e le pene*, t. 1^{er}, in-8°, Turin, 1780. II. *La Manière de profiter des pensées de différents auteurs pour la composition d'un ouvrage tiré de l'Essai de M. Vermeil sur les réformes à faire dans la législation criminelle de France*, Annecy, 1783, in-8°. III. Une traduction des *Fables de Phèdre*. IV. *L'Histoire du Chablais*, manuscrit que, dans son testament de 1792, il ordonna de publier aux frais de ses héritiers, qu'il chargea aussi d'acquitter des legs en faveur de

plusieurs savants ses amis, et au profit de la ville de Thonon. Cette histoire intéressante ne put être imprimée aux frais des héritiers, comme le testateur en avait manifesté l'intention; mais l'imprimeur Guysard, s'étant emparé du manuscrit, le publia plus tard sans nom d'auteur. D'après sa volonté, Pescatore fut enterré dans l'église des frères de Saint-Augustin de Thonon. Les Français ayant voulu convertir cette église en un magasin de fourrage, le conseil municipal fit, par délibération, placer une balustrade autour du tombeau, sur lequel on grava l'inscription suivante: *Citoyens, respectez les cendres de l'homme qui fit tant de bien à cette province.*

G—G—Y.

PESCETTI (ORLANDO), littérateur, né, vers le milieu du XVI^e siècle, à Marrate, dans la Toscane, s'établit à Vérone, où il tenait une école de grammaire assez fréquentée. Il eut une vive dispute avec Jean-Dominique Candido, sur l'emploi et la prononciation du z dans la langue italienne. Il prit, contre Paul Beni (*voy. ce nom*, IV, 162), la défense du dictionnaire de l'Académie de la *Crusca*, et celle du *Pastor fido* de Guarini. Mais il eut le malheur de ne pas sentir les beautés de la *Jérusalem délivrée*, et se permit, en attaquant le Tasse, des expressions qui lui firent plus de tort qu'à l'immortel génie qu'il prétendait rabaisser. Pescetti mourut vers 1615. On a de lui des traductions, des pièces de théâtre et des opuscles dont Maffei donne la liste assez étendue, quoique incomplète, dans la *Verona illustrata*, 227. On se contentera de citer: I. *La Regia pastorella, favola boscareccia*, Vérone, 1589, in-8°. II. *Il Cessare, tragedia*, ibid., 1594, in-4°. Les adversaires de Pescetti prétendirent

que cette pièce n'était qu'une traduction du *César* de Muret; mais Apostolo Zeno, qui avait comparé les deux tragédies, démontre qu'elles n'ont rien de commun que le sujet et le titre.

III. *Proverbj italiani raccolti e ridotti a certi capi e luoghi comuni per ordine d'alfabeto*, Vérone, 1602; Venise, 1611 ou 1618, in-12; volume rare et curieux. C'est le seul des ouvrages de Pescetti qui soit encore recherché. W—s.

PESSUTI (JOACHIM), savant italien, né à Rome en 1743, fit de brillantes études et s'appliqua spécialement aux mathématiques. Jeune encore et quoiqu'il n'eût publié aucun ouvrage sur cette science, il avait déjà une telle réputation que l'impératrice Catherine II l'appela en Russie, et le nomma professeur au collège des cadets à Saint-Pétersbourg. Là, il connut Euler (voy. ce nom, XIII, 498), qui, appréciateur de ses talents, ne cessa de lui témoigner une bienveillance particulière. Mais l'âpreté du climat ne permettant pas à Pessuti de résider long-temps dans ce pays, il reprit la route de l'Italie. Pendant un voyage qu'il fit en France, il vint à Paris, où il fut très-bien accueilli par les savants, entre autres Condorcet et d'Alembert, avec lesquels il se lia d'amitié et resta toujours en correspondance. Revenu à Rome, il obtint, au collège de la Sapience, la chaire de mathématiques appliquées, et publia d'importants écrits sur l'hydraulique et sur l'astronomie. Lorsque les États de l'Église furent envahis par l'armée française en 1798 (voy. BERTHIER, LVIII, 106), et que la république romaine eût été proclamée, Pessuti, admirateur enthousiaste de l'antiquité, accepta les fonctions de consul dans ce gouvernement éphémère, dont la chute le ra-

mena bientôt à ses travaux scientifiques. Il mourut en 1814. Plusieurs académies, notamment la société italienne, le comptaient au nombre de leurs membres. Parmi les différents écrits qu'il a publiés, et qui sont tous en italien, nous citerons : I. *Réflexions analytiques sur une Lettre de Riccati*, Rome, 1777, in-8°. Pessuti avait signalé quelques erreurs dans les *Institutiones analyticæ* du P. Riccati (voy. ce nom, XXXVII, 512); celui-ci lui répondit par une lettre où se trouvaient encore de nouvelles erreurs; mais Pessuti, plein de respect pour ce savant et ne voulant pas lui causer de chagrin, ne publia sa réplique qu'après la mort de Riccati. II. *Sur la théorie des trombes hydrauliques, et sur la loi de la vitesse de l'eau, provenant des petits trous des vases*, Rome, 1789, in-8°. III. *Sur le maniement et les usages du théodolite*, Rome, 1794, in-8°. IV. *Mémoire pour déterminer les occultations des étoiles fixes derrière le disque de la lune*, Rome, 1802, in-8°. Ce travail, qui décèle de profondes connaissances en astronomie, ajouta beaucoup à la réputation de Pessuti, et lui mérita d'honorables suffrages. On trouve, dans les mémoires de la société italienne, divers articles remarquables de cet auteur : 1° *Nouvelles considérations sur quelques propriétés singulières de la formule du binome de Newton* (vol. XI); 2° *Considérations sur un problème mécanique* (vol. XIII); 3° *Méthode d'approximation pour la résolution numérique de toutes sortes d'équations* (même vol.); 4° *Théorie de l'action des tubes capillaires* (vol. XIV); 5° *Nouvelle méthode de la trigonométrie sphérique* (vol. XV). Pessuti a laissé plusieurs opuscules inédits, entre autres un *Traité sur les fonctions dérivées*, et des *An-*

notations à la Mécanique céleste de Laplace. Il était aussi très-versé dans la littérature et concourut aux publications périodiques de Bianconi (*voy.* ce nom, IV, 454-55). P—RT.

PESTALOZZI (JEAN-HENRI), auteur d'une nouvelle méthode d'enseignement, que l'on a comparée à celle de Lancastre, naquit à Zurich, le 12 janvier 1745. D'un esprit ardent et actif, il chercha d'abord à se satisfaire par l'étude des langues. A l'âge de dix-huit ans, il y renonça pour s'occuper de théologie ; mais, ayant échoué dans une prédication, il abandonna cette carrière pour se livrer à la jurisprudence. Quelques essais littéraires semblaient annoncer en lui un philologue, lorsque la lecture de l'*Émile* de J.-J. Rousseau changea encore ses idées. Subjugué par cette lecture, il se persuada que la civilisation européenne était un contre-sens, et que, de toutes les professions, celle de savant était la plus contraire à la nature. Cette conviction exerça jusqu'à la fin de sa vie une influence marquée sur la direction de ses travaux, même de ceux qui avaient pour objet des études scientifiques, puisqu'il s'occupa sans relâche de l'application d'une méthode populaire à l'enseignement du latin. A peine remis d'une maladie grave, produite par l'excès du travail, il brûla ses notes, ses manuscrits sur le droit et l'histoire de la Suisse, pour se vouer à l'économie rurale, où il acquit de véritables connaissances théoriques et pratiques. Alors il aliéna son patrimoine, pour acheter, dans le canton d'Argovie, une petite terre qu'il appela *Neuhof*. C'est là qu'à l'âge de vingt-deux ans, il s'ouvrit une carrière agricole. Son mariage, avec la fille d'un négociant de Zurich, lui fit prendre un intérêt dans une fabrique de coton,

dont il s'occupa d'une manière très-active. Ce genre de vie, à la fois agricole et industriel, lui fit connaître l'état de misère intellectuelle et morale du peuple ; son âme s'émut d'une pitié profonde, et dès ce moment il résolut de combattre, par tous les moyens qui pouvaient dépendre de lui, cette maladie invétérée de nos sociétés modernes. Il forma, en 1775, dans sa petite propriété, un institut pédagogique pour des enfants pauvres et abandonnés. Bientôt il se vit entouré d'une cinquantaine de jeunes garçons, dont il fut l'instituteur, l'appui, et qu'il soutint par ses seules ressources particulières. Personne ne voulut s'associer au projet de rendre la vie à des enfants condamnés à la dégradation, dès leur berceau. A peine rencontra-t-il quelques hommes capables d'apprécier cette idée généreuse. L'agriculture et l'industrie manufacturière entrèrent dans son plan d'éducation ; comme moyens d'occupation et comme offrant la perspective d'une carrière utile à des enfants primitivement destinés à la mendicité. Il paraissait devoir y trouver aussi une ressource pour faire prospérer son établissement : cependant il n'en fut point ainsi. Pestalozzi était un homme d'imagination et même de génie, mais nullement un homme pratique. Inhabile au détail des affaires, victime de sa bonté, de sa trop facile confiance, il perdit la plus grande partie de sa fortune, malgré les mœurs simples et la vie frugale qu'il avait introduites dans sa colonie, et dont il donnait lui-même l'exemple. Ce mauvais résultat lui attira quelques sarcasmes de ces hommes toujours prêts à railler le dévouement, et à flétrir du nom d'exaltation, même de folie, les idées que le génie conçoit ou que

l'humanité inspire. Pestalozzi ne se laissa pas égarer ni abattre par cet échec. Convaincu de la justesse de ses vues, mais ne pouvant point encore les réaliser par la pratique, il les consigna dans son ouvrage intitulé : *Léonard et Gertrude*, sorte de roman populaire et vraiment moral, qui lui fit une réputation dont il aurait pu se contenter, si une vaine renommée eût été son but. D'autres ouvrages suivirent celui-là. Jusqu'à la révolution helvétique de 1798, aucun des gouvernements de la Suisse ne s'était occupé de soutenir ses essais, ni d'en tirer parti. Mais, à cette époque, le nouveau gouvernement, voulant réhabiliter les malheureux *parias* modernes, mis en quelque façon hors de la loi naturelle, accueillit l'homme généreux qui avait conçu le projet de tirer la classe pauvre et ouvrière de la situation d'humiliation et de souffrance dans laquelle l'indifférence générale la retenait plongée. Les horreurs de la guerre avaient désolé le canton d'Unterwald; un petit peuple, véritablement héroïque, avait été exterminé; en défendant ses foyers contre l'invasion étrangère. Un grand nombre d'enfants étaient restés orphelins et sans asile, au milieu des ruines de leur patrie. Le gouvernement unitaire confia aux soins de Pestalozzi plus de 150 de ces enfants, auprès desquels il remplit tous les devoirs que réclamait leur triste état de dénuelement et d'abandon. Ce premier institut fut établi à Stanz, dans un couvent supprimé. Le directoire helvétique adjoignit à Pestalozzi un économiste, et chargea son commissaire Zschokke de le seconder dans ses plans. Cet établissement n'existait que depuis trois mois, lorsque son fondateur eut la joie de présenter ses élèves au directoire helvétique, qui

l'accueillit et le protégea de la manière la plus touchante. Mais, peu de temps après, l'approche des armées étrangères entraîna la dissolution de ce merveilleux établissement. Qu'on se figure le désespoir du philanthrope, quand il vit étouffés dans leur germe les fruits qu'il allait recueillir. Malgré les difficultés et les malheurs dont il se vit alors environné, le gouvernement helvétique n'abandonna point son protégé; il lui loua au prix le plus modéré le château de Berthoud (canton de Berne) et le domaine qui en dépendait. Là, Pestalozzi réorganisa son établissement, qui prospéra sous la protection du gouvernement central et avec l'aide de MM. Krusi, de Niederer, et d'autres collaborateurs, dont plusieurs étaient ses élèves. En 1803, le canton de Zurich le nomma membre de la députation que le consul Bonaparte fit venir à Paris, afin de se concerter avec lui sur les moyens de pacifier la Suisse et d'en rétablir les anciennes institutions, ou plutôt de s'en faire le véritable souverain sous le nom de *médiaire*. Pestalozzi était fort opposé à de tels projets; mais, forcé de garder le silence, il se hâta de retourner vers ses élèves, avant que la fameuse *consulta* eût terminé ses séances, se promettant bien de ne jamais prendre aucune part aux affaires publiques. En 1804, son établissement fut transporté d'abord à Munchen-Buchsée; puis à Yverdon, qui lui offrit d'une manière très-généreuse son vaste château et les jardins qui en dépendent. Là, l'institut de Pestalozzi parcourut en peu d'années des phases bien diverses. On le vit successivement élevé par le concours de quelques philanthropes et pédagogues habiles à un très-haut degré de prospérité; puis, troublé par des dissensions intesti-

ries, par l'orgueil et les prétentions d'hommes égoïstes ou irascibles; ensuite, ébranlé dans ses bases par les vices d'une administration économique, qui manquait d'ordre et de surveillance; enfin, tout-à-fait en dissolution. Un génie malfaisant s'était placé entre le chef de l'établissement et les hommes qui avaient contribué à sa prospérité. Dans sa *Notice* sur Pestalozzi, madame Duthon a dit, avec une extrême justesse, qu'il s'était associé des hommes aussi ambitieux de fortune que lui-même l'était de bonnes œuvres. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'alors son âme, flétrie et affaissée, se ferma à la confiance, pour s'abandonner à une condescendance fatale à son repos et à son ouvrage. Nous ne raconterons point les querelles opiniâtres, déplorables, qui signalèrent et suivirent la décadence rapide de l'institut d'Yverdun. Des ouvrages écrits en sens opposés ont été publiés sur ce sujet (1). En 1825, il se retira à Neuhof, et M. Schmidt, qui exploitait sous le nom du vénérable vieillard, les restes de l'établissement, reçut du gouvernement de Vaud, pour des motifs graves, et sur lesquels nous nous abstenons de prononcer, l'ordre de quitter le pays. Ainsi fut dissous cet institut qui, dans les derniers temps, existait plutôt de nom qu'en réalité, et à côté duquel Pestalozzi avait fondé et

entretenu une petite école de jeunes filles pauvres. Pendant sa retraite dans l'Argovie, il fut nommé président de la *Société helvétique d'Olten*, qu'il présida dans la séance d'ouverture de 1826. Cet hommage, offert à ce vétéran de la philanthropie, est l'expression fidèle des sentiments que les Suisses généreux lui ont voués. La reconnaissance publique ne s'informerait pas si une justice rigoureuse peut lui attribuer quelques torts dans les malheurs qui ont troublé sa vieillesse, et répandu quelque ombre sur l'éclat de son entreprise : elle ne voudra conserver que le souvenir de ses bienfaits. Les travaux, excessifs pour son âge, auxquels il se livra vers la fin de sa vie; les peines qu'il continua d'éprouver, enfin la perte du sommeil, abrégèrent ses jours. Il mourut le 27 février 1827, à Brougg, où on l'avait transporté. Quoique ses douleurs, produites par une rétention d'urine, fussent très-vives, il les supporta avec le calme du sage; rassembla sa famille autour de lui, deux jours avant sa mort, et parla pendant près d'une heure, avec une exaltation qui était celle d'une grande âme. Pestalozzi fut un véritable philanthrope dans la meilleure acception du mot. Un profond sentiment religieux, l'amour de la justice, la pitié pour les pauvres, une affection expansive et continue pour les enfants, tels furent les traits distinctifs de ce bienfaiteur de l'humanité. Il n'avait pas seulement pour objet de développer les facultés de l'enfant; il se proposait de les développer, conformément à la marche progressive indiquée par la nature, sans oublier aucun de ces intermédiaires négligés dans la plupart des systèmes d'éducation. Nous renvoyons, à cet égard, aux divers écrits publiés sur sa méthode par ce-

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Meine Lebensschicksale*, etc. (Les Destinées de ma vie, etc.), Leipzig, 1826, in-8°. Cet ouvrage porte en tête le nom de Pestalozzi; mais l'opinion générale des Suisses éclairés l'attribue à M. Schmidt. On a publié une réfutation de ce livre, et un exposé de la situation de l'Institut d'Yverdun, sous ce titre : *Beitrag zur Biographie Heinrich Pestalozzi's* (Mémoire pour servir à la biographie de Pestalozzi), Saint-Gall, 1827, in-8° de xiv et 342 pages.

lui de ses collaborateurs qui en avait le mieux saisi la partie philosophique, Niederer, qui, plus tard, fut aussi le chef d'un institut de demoiselles à Yverdon (2). Personne n'a exposé avec plus de précision ce qu'il y a de réellement neuf dans la méthode de Pestalozzi, ainsi que dans la conception et l'organisation de son institut. D'après tout ce que nous en avons dit, on peut entrevoir qu'il a pris l'étude de l'esprit humain pour base de la science qui en dirige le développement; bien différent en cela de ceux qui font consister le succès de la *pédagogie* dans l'acquisition de connaissances plus ou moins étendues, et qui considèrent l'esprit humain plutôt comme un magasin d'idées et de faits, recueillis au dehors, que comme l'objet propre et le but final de l'éducation. Ce point de vue établit une grande distance entre la marche de Pestalozzi et la méthode lancastérienne, quoique le philosophe de Zurich se soit aussi proposé, outre la dissémination des lumières dans les classes inférieures, d'établir un enseignement mutuel, mais dans les familles plutôt que dans les écoles. Les personnes qui ont cru apercevoir une analogie entre les deux méthodes, paraissent n'avoir pas vu que la première est un système psychologique d'éducation, tandis que la seconde n'est qu'un mode simplifié d'instruction. Les ressorts

(2) Voyez aussi l'*Esprit de la méthode de Pestalozzi*, précédé d'un *Précis sur l'institut d'éducation d'Yverdon*, par M. A. Julien. L'auteur examine d'abord l'institut, considéré dans son origine, dans ses premières vicissitudes, dans son organisation intérieure et dans sa situation, alors très-florissante, en 1810 et 1811; puis il expose successivement les *principes fondamentaux* de la méthode d'éducation de Pestalozzi, les *caractères essentiels* qui la distinguent des autres méthodes, ses *moyens spéciaux d'exécution* et ses *résultats*; Milan, 1812, 2 vol. in-8°.

mêmes, employés dans les deux méthodes sont entièrement différents, ainsi que l'a observé, avec beaucoup de justesse, un écrivain doué d'un rare coup d'œil philosophique. « La *méthode de Pestalozzi*, dit-il, en cherchant dans les forces morales et intellectuelles de l'enfant le mobile de son activité et la source de ses vrais progrès, suppose dans l'esprit une puissance indépendante des circonstances extérieures, et qui n'a pas besoin de leur secours. La *méthode lancastérienne*, au contraire, emploie pour animer les élèves des motifs et des sentiments qui sont peut-être moins l'ouvrage de la nature que celui des hommes (3). » Il y aurait eu dans le système de Pestalozzi une lacune importante, s'il n'avait pas eu en vue l'éducation des mères, ces premiers dépositaires du cœur des enfants, et que la nature appelle à présider aux premiers développements de leur intelligence. Si Rousseau a ramené tant de mères aux sentiments de la maternité, Pestalozzi les a instruites dans l'exercice de leurs fonctions les plus augustes; plusieurs de ses écrits, et particulièrement son admirable livre intitulé : *Comment Gertrude instruit ses enfants*, montrent ce qu'il a voulu faire; le temps et l'expérience apprendront ce qu'il a fait effectivement. En 1819, il avait commencé à publier ses œuvres complètes, dont le produit fut destiné à la fondation d'une école pour des enfants pauvres. Tous les souverains du Nord, notamment l'empereur Alexandre, souscrivirent pour un grand nombre d'exemplaires. Nous indiquerons le contenu des volumes :

(3) *Des principales opinions sur l'origine des idées*; dissertation par André Gindroz, professeur de philosophie à l'académie de Lausanne, 1817, in-4°.

T. I—IV (1819, 1820). *Léonard et Gertrude*, 3^e édit. T. V (1820). *Comment Gertrude instruit ses enfants*, ou directions adressées aux mères sur la manière d'instruire elles-mêmes leurs enfants. T. VI. (1820). *A l'innocence, à la gravité, à la magnanimité de ma patrie*; paroles adressées avec courage et humilité à ses contemporains, avec foi et avec une ferme espérance à la postérité, par un vieillard qui, fatigué des longues luttes de sa vie, voudrait, avant de mourir, déposer une offrande de conciliation sur l'autel de l'humanité, sur l'autel de tous les enfants de Dieu. T. VII (1821). *Mes recherches sur la marche de la nature dans l'éducation du genre humain. — Sur la législation et l'infanticide*. T. VIII (1822). Continuation du précédent ouvrage : *Sur le principe de l'éducation élémentaire*; discours prononcé à la Société suisse des amis de l'éducation en 1809. T. IX (1822). *Divers écrits sur l'éducation*. T. X (1823). *Figures pour ma croix de par Dieu*, ou pour faciliter les premiers développements de la réflexion. Ce sont des apologues populaires et ingénieux. T. XI (1823). *Vues et expériences concernant le principe de l'éducation élémentaire, accompagnées d'opuscules et de fragments sur la marche et l'histoire de mes travaux*. T. XII (1824). *Christophe et Élisabeth*, second livre populaire. Dans cette collection, ne sont compris ni le *Livre des mères*, ni les quatre volumes élémentaires pour l'application des principes de l'auteur. Celui qui est intitulé : *Mes destinées*, dont il a été question plus haut, ne s'y trouve pas non plus. Après ce dernier ouvrage, Pestalozzi publia un nouveau volume dans lequel ses véritables amis retrouvèrent tout son génie et sa belle âme.

Z.

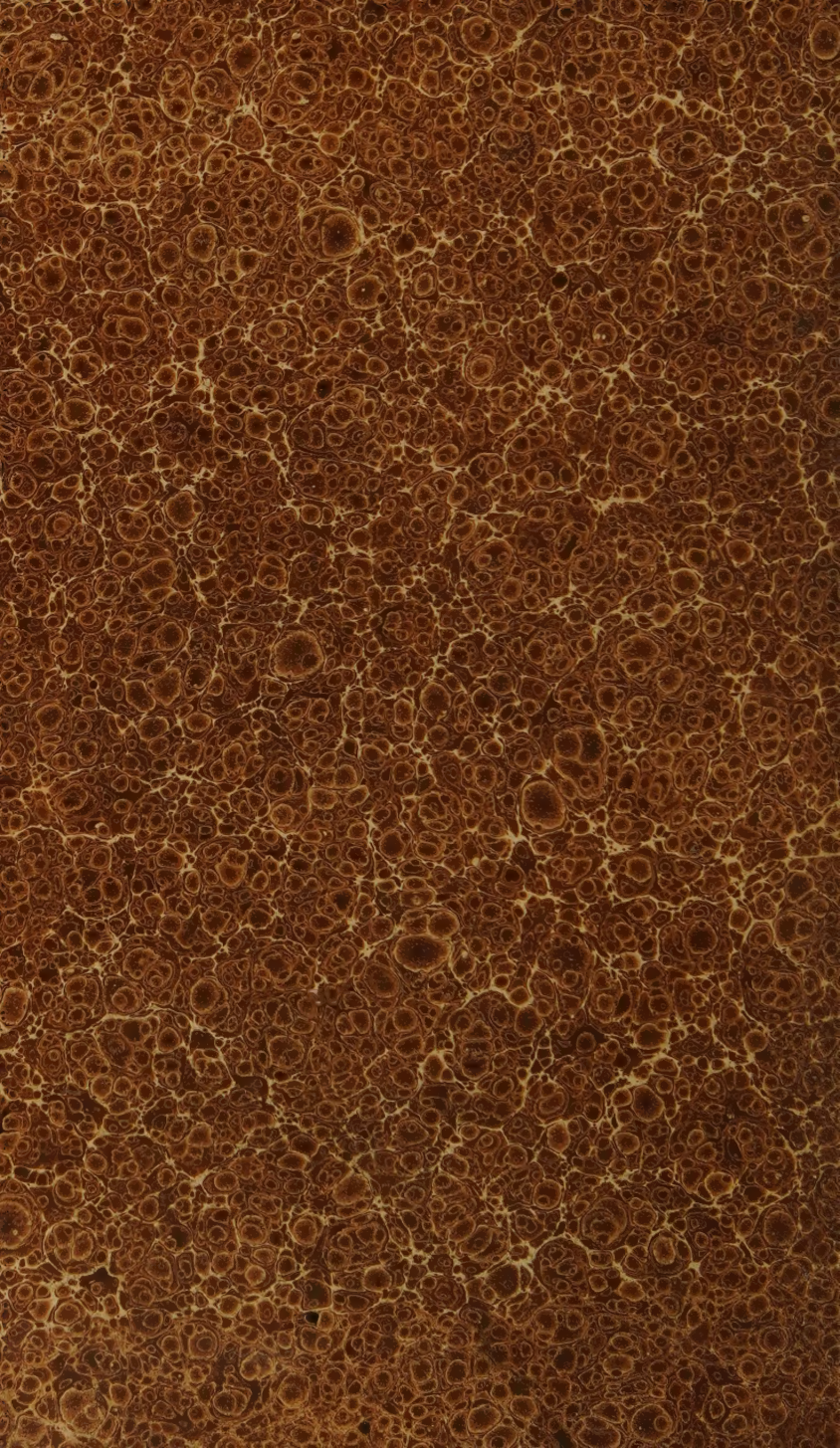
PESTEL (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), juriste allemand, naquit, en 1724, à Rinteln, dans l'électorat de Hesse. Il était à peine âgé de vingt-trois ans lorsqu'il publia sur Tacite des observations qui annonçaient un jugement sûr, un goût exquis et des études profondes. Quelques années plus tard, il mettait au jour des recherches sur les immunités obtenues du comte palatin Frédéric V, par le comte de Schaumbourg, en faveur de l'académie que ce seigneur avait fondée en 1621. Appelé à remplacer Weiss dans la chaire de droit public à Leyde, il ouvrit son cours le 16 mai 1763 par un discours *De Damnis ex neglectu juris publici in civitates redundantibus*. La réputation de Pestel comme professeur s'étendit bientôt dans toute la Hollande et ajouta à l'université de Leyde un nouveau lustre. Outre une grande science et beaucoup de sagacité, il possédait l'art d'exposer clairement les questions les plus ardues de la philosophie et de la jurisprudence. Devenu suspect au gouvernement, à cause de ses opinions politiques, il perdit sa chaire en 1785, et eut pour successeur le fils de Valckenaer. Pestel retourna alors en Allemagne, où il vécut sans fonctions publiques jusqu'en 1803. A cette époque, il revint à Leyde, où les curateurs de l'université l'avaient rappelé. Il mourut dans cette ville deux ans après. Voici ses principaux ouvrages : I. *Fundamenta juris naturalis*, 1773, 1 vol. grand in-8°. Ce livre, qui a eu quatre éditions, a été traduit en hollandais, en allemand et deux fois en français. II. *Oratio de litterarum studiis florentibus pro eo quo a populorum rectoribus honorantur, pretio*, Leyde, 1775, in-4°. III. *Oratio de differentiis præcipuis in veteri et recentiori gentium*

europæarum politica, Leyde, 1778, in-4°. IV. *Commentaires sur la république batave* (en latin), 1782, 1 vol. in-8°; puis, avec des additions considérables, 1798, 3 vol. in-8°. Il en avait paru dans l'intervalle, en 1790, une édition abrégée, pour l'usage des disciples de Pestel. C'est un ouvrage

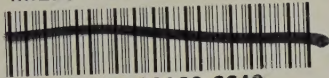
d'une grande importance dans lequel on trouve beaucoup de documents précieux sur l'histoire, le droit et la statistique de la Hollande. V. *Oratio de Fructibus qui ex jurisprudentia perfectioni ad populos europæos sæculo XVIII, pervenerunt*, Leyde, 1789, in-4°. M—ON.



30918



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6642

